

Le district de la Broye I. La ville d'Estavayer-le-Lac

Daniel de Raemy



Ce volume est le cent quarantième de la collection

Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse

publiés par la Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS
avec l'aide de subventions fédérales, cantonales, communales et privées

Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, tome VI

Le district de la Broye I. La ville d'Estavayer-le-Lac

Daniel de Raemy

La préparation du manuscrit et des illustrations a été prise en charge par le canton de Fribourg.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

Nous remercions les institutions et les donateurs suivants pour le soutien financier qu'ils ont apporté à ce volume des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



Fondation Dr Jacques Bullet en faveur de la jeunesse
bourgeoïdale d'Estavayer-le-Lac



FONDS NATIONAL SUISSE
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
FONDO NAZIONALE SVIZZERO
SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION

Responsable du projet :
Ferdinand Pajor, Société d'histoire
de l'art en Suisse SHAS, Berne

Expert scientifique :
Jacques Bujard, Belfaux

Commission de rédaction :
Nicole Pfister Fetz, Zoug (présidente)
Armand Baeriswyl, Berne
Moritz Flury-Rova, Saint-Gall
Michael Hanak, Zurich
Brigitte Moser, Zoug
Thomas Müller, Zurich
Brigitte Pradervand, Ollon

Rédaction :
Sabine Frey, Crans-Montana

Lecture et correction :
Julie Weidmann, Versoix
Stephanie Ehrsam, SHAS

Mise en pages :
Hans Christian Weidmann, Versoix

Conception de la jaquette :
Philipp Kirchner, Société d'histoire
de l'art en Suisse SHAS, Berne

Photolithographie et impression :
Gutenberg AG, Schaan FL

Papier :
Munken Lynx naturweiss

Reliure :
Schumacher AG, Schmitten

ISBN 978-3-03797-655-5
ISSN 2235-0624
DOI 10.30429/KDS-FR-VI

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie ; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.dnb.de>.

© 2020 Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne



Table des matières

Préface de la Société d'histoire de l'art en Suisse p. 12

Préface du Canton de Fribourg p. 13

Préface de l'auteur p. 14

Introduction générale

Liminaire méthodologique p. 20

Méthode d'approche, la documentation disponible p. 20

Convention au sujet de la rose des vents, l'orientation retenue p. 22

Introduction p. 23

La situation naturelle p. 23

Les grandes étapes du développement de la ville médiévale p. 25

Aperçu historique p. 26

Préhistoire et Antiquité p. 26

La connexion d'Estavayer au réseau routier issu de la Basse Antiquité p. 27

Du Haut Moyen Age au début du XIII^e siècle : les seigneurs d'Estavayer dans l'orbite de l'évêque de Lausanne p. 27

XIV^e-XV^e siècles : la prééminence des Savoie, Humbert le Bâtard p. 29

L'Ancien Régime p. 29

L'époque contemporaine p. 31

La population p. 32

L'essor d'une entité communale autonome p. 33

Les armoiries et les sceaux de la ville p. 35

Les vues générales p. 37

L'édilité, la police des constructions p. 38

L'approvisionnement des matériaux p. 40

L'entretien des rues, les pavés p. 42

Les mesures contre l'incendie p. 43

La topographie urbaine, les maisons privées p. 44

Le territoire communal

Introduction p. 50

Le secteur méridional, les moulins, les chènevières d'Outrepoint p. 50

Le cimetière et le « faubourg » du Midi, 1792-1806 p. 52

La nouvelle route de Font, 1838 p. 52

L'arrivée du chemin de fer, 1877 p. 52

Le « ring » d'Estavayer, 1899-1928 p. 55

Les croix de chemin p. 57

Croix de Pierre, chemin de la Croix-de-Pierre p. 57

Croix de Crovel, de Bois puis des Autrichiens, chemin des Autrichiens p. 58

Croix du Piolet, le Piolet p. 59

Les croix du XX^e siècle p. 59

Les crucifix p. 59

Les édifices forains p. 60

L'ancienne Corbière, chemin de La Corbière 1 p. 60

Le manoir de la nouvelle Corbière, chemin de La Corbière 3 p. 62

La chapelle Pourtalès, chemin de La Corbière 3a p. 63

L'ancienne grange des Moillets, autrefois des Moyers, route de Grandcour 103 p. 64

La ferme Roulin, chemin de Tousvents 3 p. 64

La moutonnerie (disparue), chemin de la Moutonnerie 1 p. 65

L'ancienne maladière puis la tuilerie communale, route de Frasses 50 p. 65

La maison Perret, route de la Chapelle 5 p. 66

La chapelle Saint-Eloi, route de la Chapelle 72 **p. 66**
 La villa des Acacias, route de la Chapelle 8 **p. 67**
 Le cimetière d'Outrepon, place du Cimetière **p. 68**
 L'oratoire du cimetière d'Outrepon, place du Cimetière 1 **p. 69**
 L'ancienne maison de plaisance Perrier, route d'Yverdon 10 **p. 70**
 L'ancienne école des filles, route d'Yverdon 7 **p. 71**
 L'ancien Casino-Théâtre, route de la Gare 26 **p. 72**
 L'ancien Hôtel du Lac, route d'Yverdon 44 **p. 73**
 L'ancienne école-pensionnat du Sacré-Cœur, chemin du Sacré-Cœur 2 **p. 75**
 Historique **p. 75**
 Description **p. 79**
 Appréciation **p. 84**
 Documentation **p. 84**
 L'ancien Hôtel Bellevue, avenue de la Gare 103 **p. 85**
 Le clos Vaudaux puis la villa Liardet, rue Saint-Pierre 7 **p. 86**

Les réseaux d'eaux potables et usées, les fontaines

Introduction p. 90

Les eaux potables, les fontaines **p. 90**

Les eaux usées, les égouts **p. 93**

Objets inventoriés p. 95

La fontaine Saint-Laurent, Grand-Rue **p. 95**
 Le grand bassin de la Chaussée (disparu), place de la Chaussée **p. 96**
 La fontaine de Rive I, soit de la Gotteta, ruelle des Moulins, et la fontaine de Rive II, route du Port **p. 97**
 La fontaine du Vucheret, rue du Musée **p. 98**
 Les lavoirs publics, sentier des Dominicaines **p. 100**
 La fontaine de l'Hôtel de Ville, place des Bastians **p. 100**
 Le grand réservoir de la Croix de Pierre, chemin du Château-d'Eau 1 **p. 101**

L'enceinte

Introduction p. 104

Les caractéristiques générales de l'enceinte **p. 104**

Les fossés **p. 107**

Les « chaussées » **p. 107**

Une enceinte détachée des édifices adjacents **p. 108**

Les ouvrages de flanquement **p. 108**

Objets inventoriés p. 109

La tour-porte des Dominicaines et sa grosse tour, Grand-Rue 1 **p. 109**
 Histoire **p. 109**
 Description **p. 111**
 Appréciation **p. 112**
 Documentation **p. 112**
 La porte du Camus, rue du Camus **p. 112**
 La tour de l'Ecureuil, rue du Camus 12 **p. 113**
 La tour d'artillerie d'Outrepon (disparue), place du Cimetière **p. 116**
 La tour d'artillerie de Lombardy, chemin du Sacré-Cœur 3g **p. 117**
 L'échauguette de l'Encuraz puis « tour de la Trahison », impasse du Temple **p. 119**
 La tour des Cormontants, rue de la Thiolleyres **p. 120**

Le castrum

Introduction p. 124

L'enceinte p. 124

Objets inventoriés p. 126

Le premier château des Estavayer, impasse de Motte-Châtel 11 p. 126

Histoire et archéologie p. 126

Le jardin suspendu de l'impasse de Motte-Châtel 3 p. 126 – La plate-forme inférieure p. 127

Description p. 129

Le site et ses aspects défensifs p. 129 – Le portail et les dépendances dans la cour p. 130 –

Le corps de logis p. 130 – L'annexe occidentale p. 133

Datation et appréciation p. 133

Documentation p. 133

La grande maison des Estavayer (maison des Sires), impasse de Motte-Châtel 8 p. 134

Archéologie et histoire p. 134

Description p. 138

Extérieur p. 138 – Intérieur p. 139

Appréciation p. 140

Documentation p. 140

Le deuxième château des coseigneurs d'Estavayer, puis la maison des Moudon (disparue), place de Moudon p. 141

La place de Moudon p. 142

La maison des arquebusiers, place de Moudon 6 p. 144

La maison Rey puis Dietrich, impasse de Motte-Châtel 7 p. 145

Le bourg

Introduction p. 148

Le site : morphologie générale du bourg p. 148

Le vieux bourg, entre le *castrum* et l'église p. 148

Le centre de gravité du bourg au sud de l'église p. 150

L'enceinte p. 152

Front oriental p. 152

Front sud p. 152

Front nord p. 153

Objets inventoriés p. 156

L'église paroissiale Saint-Laurent, place de l'Eglise 1 p. 156

Note sur l'orientation p. 156

Histoire p. 156

Les édifices antérieurs p. 156

L'église actuelle, 1379-1525 p. 156

1379-1392 : le chœur court, le clocher et la première travée de la nef p. 156 –

1441-1444 : le mur et le portail sud p. 164 – 1445-1449 : le mur nord de la nef

et son portail p. 165 – 1449-1450 : la charpente de la nef p. 166 – 1452-1457 :

le grand mur-pignon occidental p. 167 – 1467-1468 : les piles et les grandes arcades

de la nef p. 169 – 1501-1504 : la réalisation des voûtes de la nef et l'agrandissement

du chœur p. 169 – 1525 : la surélévation du clocher, le nouveau beffroi p. 171 –

Transformations et interventions ultérieures p. 172 – La grande restauration

de 1970-1982 p. 175

Description p. 176

L'architecture de l'église p. 176

L'intérieur p. 177

Mobilier, autels et chapelles p. 184

Le maître-autel p. 184

Les stalles et le siège des célébrants p. 189

Chapelle, autels secondaires et mobilier p. 191

Reliquaires et vaisselle liturgique p. 202

Les antiphonaires **p. 203**
 Appréciation générale **p. 203**
 Documentation **p. 205**
 La cure, rue Saint-Laurent 7-9 **p. 205**
 Histoire **p. 205**
 Description **p. 207**
 Appréciation **p. 209**
 Documentation **p. 209**
 La maison Vevey-Bussy, rue Saint-Laurent 5 **p. 209**
 L'ancien four du bourg, Grand-Rue 35 **p. 211**
 La maison Juat I, impasse de Motte-Châtel 1 **p. 212**
 La maison Juat II, impasse de Motte-Châtel 3 **p. 214**
 La maison Truffin, Grand-Rue 36 **p. 216**
 Les halles, puis les boutiques marchandes de 1840 (disparues), Grand-Rue 24 **p. 217**
 Le banc des Jengles, Grand-Rue **p. 219**
 Les maisons Palléon et Chaussée, la mesure de l'aune, rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4,
 Grand-Rue 27 **p. 220**
 La maison Palléon, rue de l'Hôtel-de-Ville 2 et 4-nord **p. 220**
 La maison Arnaud puis Chaussée, Hôtel-de-Ville 4-sud et Grand-Rue 27 **p. 221**
 Hôtel-de-Ville 4-sud réunie à Hôtel-de-Ville 4-nord **p. 222**
 Hôtel-de-Ville 2 **p. 222**
 L'ancienne école des filles, place de l'Eglise 10 **p. 222**
 Historique **p. 222**
 Description **p. 224**
 Appréciation **p. 224**
 Documentation **p. 225**
 La maison Grangier, place de l'Eglise 8 **p. 225**
 Les arcades gothiques, Grand-Rue 25 et rue de l'Hôtel-de-Ville 3 **p. 226**
 La maison Quoniam, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 **p. 228**
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 8 **p. 229**
 La maison Treytorrens, rue de l'Hôtel-de-Ville 10 **p. 230**
 Histoire **p. 230**
 Description **p. 231**
 Appréciation **p. 233**
 Documentation **p. 233**
 La maison Servent, rue de l'Hôtel-de-Ville 7 **p. 234**
 L'ancien Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 16 **p. 234**
 Histoire **p. 234**
 Description **p. 237**
 Appréciation **p. 238**
 Documentation **p. 238**
 La Grenette, rue de l'Hôtel-de-Ville 11 **p. 239**
 Histoire **p. 239**
 Description **p. 241**
 Appréciation **p. 243**
 Documentation **p. 243**
 La petite maison urbaine d'Humbert le Bâtard, Grand-Rue 43 **p. 244**

Le faubourg d'Outrepont

Introduction p. 248

La faille du ruisseau des Moulins devenue la route du Port **p. 251**

L'enceinte **p. 253**

Objets inventoriés p. 255

L'ancien hôpital (disparu), place des Bastians et rue de la Gare 1 **p. 255**

Historique **p. 255**

Description **p. 257**

Appréciation **p. 258**

Documentation **p. 258**

La poste, rue de la Gare 1 **p. 258**

Les anciennes boucheries (disparues), route du Port **p. 259**

Les nouvelles boucheries (désaffectées), place des Bastians 3 **p. 261**

L'ancienne laiterie (disparue), place des Bastians 1 **p. 262**

L'ancien moulin de Porta (disparu), place des Bastians **p. 263**

Les anciens moulins de Meytan et de Rive, ruelle des Moulins 1 et route du Port 12-14 **p. 264**

La maison Marmier, rue de la Gare 3 **p. 265**

L'ancien logis de la Fleur de Lys, rue de la Gare 12 **p. 266**

Le temple réformé, impasse du Temple 8 **p. 267**

Les faubourgs de Chenaux et de la Bâtiaz

Introduction p. 270

Le faubourg de Chenaux **p. 270**

Le faubourg de la Bâtiaz **p. 272**

La « ruralisation » des faubourgs **p. 275**

L'enceinte **p. 277**

Objets inventoriés p. 278

Le château de Chenaux, chemin du Donjon 1 **p. 278**

Historique **p. 278**

Le château régulier géométrique du XIII^e siècle **p. 278** – Les travaux d'Humbert de Savoie **p. 281** – Le château à l'époque de LL.EE. de Fribourg **p. 284** – La période communale **p. 290** – L'époque cantonale **p. 291** – La transformation historicisante de Frédéric Broillet **p. 292** – L'époque contemporaine **p. 294**

Description **p. 294**

Dispositions générales du système défensif **p. 294** – La grande tour **p. 295** – Les tourelles **p. 296** – Les courtines **p. 296** – Les fortifications d'Humbert le Bâtard **p. 297** – Les corps de logis, l'habitation **p. 301**

Appréciation **p. 310**

Documentation **p. 313**

La place Saint-Claude **p. 313**

La première école communale, place Saint-Claude 1 **p. 315**

L'ancien corps de garde, place Saint-Claude 13 **p. 316**

La maison Favre, rue du Château 1 **p. 317**

L'ancienne grange du château de Chenaux (disparue), rue des Granges 3-5 **p. 318**

Rue des Granges 4-10 **p. 319**

La place de Chenaux **p. 320**

Ensemble compris entre rue du Four 28 et rue du Four 32/Musée 15 **p. 321**

L'ancienne ferme des dominicaines (disparue), rue du Camus 2-4 **p. 324**

L'ancienne forge de Charles Arnoux, rue du Four 27 **p. 325**

Le faubourg de Chavannes

Introduction p. 328

Encadré : Le quartier de Lombardy **p. 330**

Au sud de la route de Payerne, de part et d'autre de la rue de Forel **p. 332**

Secteur délimité par la rue de Forel, en amont du bourg **p. 332**

Au nord de la route de Payerne **p. 332**

La rangée nord de la Grand-Rue **p. 332**

La rue du Musée **p. 333**

L'impasse des Remparts **p. 334**

L'enceinte **p. 334**

Objets inventoriés p. 336

Le château de Renaud d'Estavayer puis des Savoie, chemin du Sacré-Cœur 3f **p. 336**

Historique **p. 336**

Description **p. 337**

Appréciation **p. 340**

Documentation **p. 340**

Le monastère des dominicaines, Grand-Rue 3 **p. 340**

Historique **p. 340**

Données chronologiques, édifices antérieurs à 1687 **p. 340** – Corps de logis **p. 342** –

La grande reconstruction du couvent de 1687-1735/1737 **p. 342**

Description **p. 345**

Situation générale **p. 345** – L'aile orientale et le logis méridional de Jonas Favre **p. 346** –

Le logis septentrional **p. 349** – L'aile occidentale de Jonas Leuba **p. 350**

Appréciation **p. 352**

L'église du monastère, Grand-Rue 3b **p. 353**

Historique **p. 353**

Les édifices antérieurs **p. 353** – La chapelle de la Trinité puis du Rosaire, les vouîtes

du sanctuaire **p. 353** – Reconstruction de la nef de l'église **p. 355** – La restauration

de 1883-1886 **p. 356** – Intervention de 1972-1975 **p. 357**

Description **p. 358**

L'église primitive **p. 358** – L'église actuelle **p. 359**

Appréciation **p. 365**

Documentation **p. 365**

L'ancienne maison des dominicains de Lausanne, Grand-Rue 2 **p. 366**

La maison Griset de Forel, rue de Forel 4-6 **p. 366**

Historique **p. 366**

Description **p. 371**

Situation **p. 371** – Le logis principal **p. 371** – Intérieur **p. 372**

Appréciation **p. 373**

Documentation **p. 374**

L'ancienne grange de la maison Griset de Forel, Grand-Rue 9 **p. 374**

Grand-Rue 5 **p. 375**

La maison Catellan puis Estavayer-Molondin, Grand-Rue 11-13 **p. 376**

Historique **p. 376**

Description **p. 378**

Situation **p. 378** – La façade sur rue **p. 379** – Disposition intérieure **p. 380**

Appréciation **p. 381**

Documentation **p. 381**

Les trois maisons Demierre, Grand-Rue 6-8 **p. 381**

L'ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, rue du Musée 11-13a **p. 383**

Historique **p. 383**

Description et interprétation archéologique **p. 386**

Situation générale **p. 386** – Rue du Musée 11 **p. 387** – Rue du Musée 13 et 13a **p. 390**

Appréciation **p. 391**

Documentation **p. 391**

L'ancienne propriété Morel puis Lavigny; la maison du carrier Claude Pillonel,
rue du Musée 20-22 **p. 392**

Le faubourg de Petite Rive ou de la Rochette

Introduction p. 396

Les ports de Petite Rive **p. 398**

L'enceinte **p. 398**

Objets inventoriés p. 401

Le petit port (disparu), site de l'Hôpital **p. 401**

Le port des « Chambrettes » (disparu), place de l'Hôpital, et le port du Ruz des Moulins (disparu), sentier des Lézards **p. 401**

Le port de 1857-1879 (disparu), site de l'Hôpital **p. 402**

Les magasins à sel de LL.EE. de Fribourg (disparus), rue de la Rochette **p. 403**

L'ancien pensionnat des jésuites, place de l'Hôpital 1 **p. 405**

Historique **p. 405**

Description de l'ancien pensionnat des jésuites **p. 407**

Appréciation **p. 410**

Documentation **p. 411**

L'îlot du four de Rive, rue de la Rochette 2-10 **p. 411**

Les anciens bains publics, rue de la Rochette 17 **p. 412**

L'ancienne auberge de l'Ancre, passage des Egralets 1 **p. 413**

La maison Pontherose, Grand-Rue 48 **p. 414**

Historique **p. 414**

Description **p. 415**

Appréciation **p. 419**

Documentation **p. 419**

La maison Vuillemin, rue de la Rochette 1 **p. 420**

Les anciennes halles marchandes Chaney, rue de la Rochette 20-22 **p. 423**

Le faubourg de Grande Rive

Introduction p. 426

Les ports de Grande Rive **p. 430**

L'enceinte **p. 430**

Objets inventoriés p. 432

L'ancien Grand Port, puis port de la Thiolleyre (disparu), route de la Thiolleyres **p. 432**

La tuilerie communale (disparue), route de la Thiolleyres 19 **p. 432**

Le port actuel, route du Débarcadère **p. 433**

Les anciennes maisons Assenti, puis l'Hôtel du Port, route du Port 3 et rue de la Thiolleyres 2-4 **p. 434**

La chapelle de Rive, Grand-Rue 44 **p. 436**

Historique **p. 436**

Description **p. 439**

Appréciation **p. 441**

Documentation **p. 441**

Notes **p. 442**

Annexes

Généalogie partielle de la famille d'Estavayer **p. 472**

Marques de tailleurs de pierre, église Saint-Laurent **p. 473**

Tableau des poutres moulurées **p. 474**

Abréviations et bibliographie **p. 475**

Index **p. 478**

Crédits **p. 496**

Auteur **p. 496**

Carte détachable du centre-ville actuel d'Estavayer-le-Lac **en fin d'ouvrage**

Préface de la Société d'histoire de l'art en Suisse

Le sixième volume de la série « Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg » est dédié à la ville d'Estavayer-le-Lac. Daniel de Raemy met en lumière le développement complexe de cette agglomération portuaire sur la rive sud du lac de Neuchâtel. L'essor urbain et architectural de cette ville médiévale emblématique a pu être restitué et visualisé de manière exemplaire par l'étude approfondie des sources historiques confrontées aux études de l'archéologie du bâti. Le monastère des dominicaines, fondé en 1316, l'église paroissiale Saint-Laurent, reconstruite entre 1390 et 1525, ou le château de Chenaux, avec son apport architectural « italien » en brique entre 1432 et 1443, sont décrits avec précision. Aux côtés de ces monuments phares, l'auteur précise la chronologie de nombreux bâtiments et l'histoire de leurs propriétaires. La richesse documentaire a de plus permis de dresser un catalogue important d'artistes et d'artisans qui ont façonné le patrimoine staviacois.

Le livre de Daniel de Raemy ne se distingue pas seulement par sa qualité scientifique mais aussi graphique puisque le propos est étayé judicieusement par des plans, photographies et reconstitutions 3D.

Pour les 140 ans de la SHAS et le centenaire du lancement de l'inventaire national des monuments d'art et d'histoire, l'édition 2020 sera implémentée pour la première fois directement dans « MAH-online ». Ainsi, les fondations sont posées pour réunir le contenu des « Monuments d'art et d'histoire de la Suisse » dans cette base de données nationale de référence, au-delà des tomes et des séries cantonales.

La SHAS tient à exprimer toute sa gratitude à Daniel de Raemy pour son grand engagement. Il a été soutenu par la Commission cantonale scientifique, présidée successivement par les professeurs Peter Kurmann et Agostino Paravicini Bagliani. Monique Fontannaz, Paul Bissegger puis Jacques Bujard, chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel, ont œuvré comme experts. La SHAS tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce projet.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance au Gouvernement du Canton de Fribourg, représenté par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, dirigée par le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, et au chef du Service des biens culturels Stanislas Rück, qui ont suivi avec grand intérêt les travaux de recherche et fourni les moyens financiers nécessaires au projet de ce Monument d'art et d'histoire fribourgeois.

La SHAS remercie particulièrement les institutions suivantes pour leur soutien substantiel à la présente édition : l'Office fédéral de la culture OFC, la Commission fribourgeoise de répartition de la Loterie Romande (« MAH-online »), la commune d'Estavayer-le-Lac, la paroisse Saint-Laurent d'Estavayer et la Fondation Dr Jacques Bullet en faveur de la jeunesse bourgeoise d'Estavayer-le-Lac qui ont contribué à la réussite de l'œuvre par leur appui financier généreux. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS a soutenu le prépresse et la publication open-access dans la base de données « MAH-online ».

Nicole Pfister Fetz
Présidente de la SHAS
Présidente de
la Commission rédaction

Ferdinand Pajor
Vice-directeur de la SHAS
Chef de projet « Les Monuments d'art
et d'histoire de la Suisse »

Préface du Canton de Fribourg

Avant de gagner les rives du lac, lieu de détente estival très prisé avec en vue la ligne apaisante du Jura neuchâtelois et vaudois, on descend les rues et venelles pittoresques de la ville ancienne, immersion dans le Moyen Age ou en tout cas en des temps révolus. Pourquoi une telle impression de retour dans le passé ? Le livre que vous avez entre les mains vous le fait découvrir ! Celui-ci ne donne pas dans la nostalgie, tant s'en faut, mais il invite le chef-lieu du district de la Broye, entité communale maintenant très étendue, à fonder son développement futur en s'accrochant solidement à ses racines qu'il s'agit de soigner et de vivifier. Que les habitants et les habitantes d'Estavayer et du district de la Broye y trouvent un plaisir tout particulier à le feuilleter !

Cet ouvrage montre que la main-d'œuvre transfrontalière est une réalité très ancienne. Au XV^e siècle, les spectaculaires tours de brique du château de Chenaux sont construites par des Piémontais. Certes ils font partie du duché de Savoie, le même espace politique qu'Estavayer, mais ils franchissent les Alpes, travaillent et s'en retournent chez eux, sans « penduler » car l'automobile n'existe pas. Derrière la fracture que l'on devine après le départ des Savoie en 1536, les contrées environnantes sujettes de Berne passées à la religion réformée intégrées plus tard au canton de Vaud et celles restées fidèles au culte catholique ayant trouvé le soutien de Fribourg, ville-Etat un peu éloignée, l'on se rend compte de l'étonnante solidarité de leurs habitants qui ont su travailler ensemble et vivre en paix. De part et d'autre de la Petite Glâne, dont elles entretiennent les rives en commun, les villes de Payerne et Estavayer, après des relations houleuses lorsqu'elles étaient de même confession et sujettes du même souverain au Moyen Age, cultivent des relations de bon voisinage. Pour rebâtir leur monastère à la fin du XVII^e siècle, les sœurs dominicaines n'hésitent pas à faire appel à l'architecte Jonas Favre, réputé en Pays de Vaud, constructeur de temples en principauté de Neuchâtel. Le lac de Neuchâtel est en ces temps-là un trait d'union. Les planchers et les charpentes des maisons staviacoises sont en sapin du Jura, leurs façades se parent des ors de la belle pierre d'Hauterive. Les Staviacois boivent les vins de leurs domaines neuchâtelois et du pied du Jura, les toits de leurs maisons se dotent des mêmes grandes lucarnes que celles du Landeron ou de la Neuveville. De nombreux artisans de Franche-Comté passent les crêtes du Jura, travaillent à Estavayer puis vont œuvrer en terres fribourgeoises, leur travail est apprécié.

Ce livre met en lumière l'étonnante identité de cette région non seulement par l'étude de son patrimoine immobilier ancien, mais aussi par la mise en évidence des riches collections du musée régional, et ce sans faire d'ombre aux grenouilles naturalisées de notre enfance ; il se veut un encouragement à donner un nouvel élan à cette institution qui trouverait un très bel écrin dans une résidence d'Humbert le Bâtard remise en valeur. Cela serait un encouragement pour que le patrimoine mobilier archéologique, ethnologique et artistique de la Broye fribourgeoise reste dans la région, s'enrichisse et y soit mis en valeur comme il le mérite.

Jean-Pierre Siggen
Conseiller d'Etat
Chef de l'instruction publique,
de la culture et du sport (DICS)

Préface de l'auteur

Après trois volumes dédiés à la ville de Fribourg par Marcel Strub et ceux d'Hermann Schöpfer au district du Lac, cet opus, le sixième du canton de Fribourg, est consacré à la seule ville d'Estavayer-le-Lac, chef-lieu du district de la Broye.

Le fil conducteur de cet ouvrage est un important dossier constitué par Marcel Grandjean, qui a passé de nombreuses années à étudier cette ville ; il en était le meilleur connaisseur. Cela m'a permis d'établir un plan de travail fondé sur l'exploitation des fonds d'archives incroyablement riches pour le Moyen Age et l'ancien Régime, interprétées au gré des visites de pratiquement toutes les maisons de l'*intra-muros*. La méthode d'approche mise en œuvre est celle apprise de ce maître. J'ai travaillé seul, mais ai étroitement collaboré avec Ivan Andrey et Marc-Henri Jordan du Recensement religieux qui ont dressé l'inventaire des objets conservés à l'église Saint-Laurent. Gilles Bourgarel, Christian Kündig, Philippe Cogné, Wilfried Trillen, du Service archéologique de l'Etat, ont pratiqué de nombreuses analyses du bâti et documenté d'importantes fouilles en vieille ville. Les dendrochronologues du Laboratoire romand ont proposé de très nombreuses datations, essentielles dans l'analyse des bâtiments et surtout à la compréhension des jalons du développement de la ville. Olivier Feihl et son équipe (Archéotech SA), as de l'informatique, ont livré des relevés précis et des reconstitutions 3D spectaculaires. Enfin, ce livre est aussi celui d'Yves Eigenmann, photographe sensible et dessinateur précis, très majoritairement l'auteur des photographies et des plans, traités avec une belle unité et une grande lisibilité. Les images accrochent le lecteur et contribuent à rendre le texte intelligible. Je suis redevable à cet ami d'avoir mené au bout sa mission deux ans après sa retraite et malgré des ennuis de santé surmontés avec un courage exemplaire.

L'ouvrage compte 115 objets choisis dans l'optique de broser un portrait synthétique de cette ville, ainsi que son évolution historique. Ce qui est traité dans le livre ne représente pourtant que la partie émergée de l'iceberg puisqu'environ 1350 fiches ont été constituées, non seulement sur les objets architecturaux, mais également sur le mobilier ou sur les artisans pratiquant les arts appliqués. En filigrane, le livre tente de faire découvrir ceux qui ont bâti Estavayer.

J'ai commencé à étudier une sélection d'objets, mais j'ai rapidement compris que la substantifique moelle de chacun d'eux et surtout la mise en évidence de la ville médiévale ne pouvaient se révéler qu'avec une étude globale et approfondie du tout, spécialement dans l'approche diachronique proposée. Seule cette longue approche a permis de dévoiler que cette ville au Moyen Age était très différente de celle suggérée par une lecture hâtive du bâti de l'*intra-muros*, induite par une interprétation abusive du plan cadastral de 1745-46. Celui-ci renseigne sur la ville du XVIII^e siècle, mais tend à donner de fausses clefs si on prétend y voir celle des XIV^e-XV^e siècles. Cette approche apporte également un éclairage plus complet sur la société de ces deux siècles et met en lumière les interactions de ses diverses strates, suggérant une mise en perspective nouvelle à l'historiographie récente du Moyen Age, trop exclusivement centrée sur les archives écrites produites par les classes dominantes d'alors, soit les institutions religieuses et les cours princières. Il est permis encore de souligner le processus évolutif, diachronique, qui explique la ville actuelle. Connaître c'est conserver, l'ignorance conduit souvent à d'irréremédiables destructions.

Pendant ces quinze ans, les outils de travail ont radicalement changé avec le numérique : Eigenmann est passé du rapidographe à autocad ; nous avons pu opérer des couvertures photographiques bien plus complètes en abandonnant les supports papier et diapositives d'autrefois. Comment ce matériel sera-t-il ensuite conservé ? C'est une question de loin pas résolue ! Si je suis reconnaissant que l'on m'ait laissé achever cette longue démarche, je regrette que, dans l'immédiat, personne ne prenne la relève, laissant la majorité des districts du canton non encore couverts par un livre MAH. C'est malheureux : nos sociétés planifient leur autodestruction induite par le changement climatique qu'elles provoquent, plongent dans l'amnésie avec le tout

numérique en confiant leur mémoire à des supports volatils et se coupent de leurs racines en ne finançant plus les recherches historiques de grande ampleur.

Les soutiens, les contributions et les suggestions de collègues ont été nombreux. Qu'il me soit permis de remercier ici M^{me} Isabelle Chassot, conseillère d'Etat lors de mon engagement, dont on connaît l'attachement à son canton et qui avait perçu la nécessité de mon travail, MM. Claude Castella puis Stanislas Rück, chefs du Service des biens culturels et leur adjoint, Aloys Lauper, les membres de la commission scientifique *ad hoc* cantonale, présidée par deux anciens professeurs d'université, Peter Kurmann d'abord, Agostino Paravicini Bagliani ensuite. Dans cette commission, Francis de Vevey, le « régional » de l'étape, m'a ouvert maintes portes et permis d'établir de riches liens avec les habitants d'Estavayer. J'ai usé trois experts, Monique Fontannaz, Paul Bissegger et enfin Jacques Bujard qui m'a soufflé la date de construction de l'église Saint-Laurent. Je suis très reconnaissant à l'autorité communale d'avoir constamment soutenu mon travail, et à son administration de m'avoir accueilli et répondu de façon efficace à mes multiples sollicitations. Merci également aux Archives de l'Etat pour m'avoir sorti des stères de documents ! Impossible hélas de nommer ici toutes les personnes qui m'ont aidé, elles se reconnaîtront.

Ma reconnaissance va encore à Ingrid Butty, conservatrice du Musée d'Estavayer, aux sœurs dominicaines pour leur apport scientifique dans l'étude du monastère, leur indéfectible bienveillance ainsi que leurs prières, à la préfecture et à l'administration cantonale, aux nombreux particuliers cités dans cet ouvrage, qui ont fourni de la documentation ou de nouvelles pistes de recherche. On ne saurait oublier l'apport essentiel de l'éditeur, la SHAS, par le soutien et l'engagement sans faille de son chef de projet MAH, Ferdinand Pajor. Les relectures de nos brillantes collègues Brigitte Pradervand, de la commission de rédaction de la SHAS, Nathalie Desarzens et Isabelle Roland n'ont été que profitables au manuscrit. La forme finale du texte et l'accompagnement de la mise en page doivent beaucoup à l'engagement constant et efficace de la rédactrice de la SHAS, Sabine Frey. Notre admiration va au typographe Hans Christian Weidmann pour sa mise en page très réussie après avoir surmonté d'innombrables problèmes de compatibilité informatique. Merci aux aides de la dernière heure : Julie Weidmann, Sandra Hüberli et Stéphanie Ehram.

Ce livre se veut à la fois hommage et encouragement à tous les propriétaires, tant privés que collectivités publiques ; ils ont contribué à la bonne fin de cet ouvrage en me laissant entrer dans l'intimité des édifices, dont ils œuvrent à la conservation et à la pérennité.

Je désire dédicacer ce livre à deux révélateurs des beautés du monde, Marcel Grandjean, qui m'a appris l'essentiel dans mon métier-passion, et Hermann Schöpfer[†], soutien bienveillant, qui s'est éteint après le point final de cet ouvrage.

J'y associe mon épouse Sylvie de Raemy-Mosimann.

Daniel de Raemy

Bourguillon, 10 août 2020,
quantième autrefois jour de fête
à Estavayer !

Canton de Fribourg
Le district de la Broye I. La ville d'Estavayer-le-Lac

La ville d'Estavayer-le-Lac



FIG. 1 Ville et territoire d'Estavayer-le-Lac.
Vue zénithale. Echelle 1 : 6100. Photo 2017.
Source: Office fédérale de la topographie.



Introduction générale

Liminaire méthodologique

Méthode d'approche, la documentation disponible

La ville *intra muros* d'Estavayer-le-Lac, exceptionnellement préservée dans son ensemble, a fait l'objet d'une documentation poussée. Pratiquement toutes les maisons ont été visitées. Certaines ont bénéficié d'observations archéologiques approfondies dans le cadre de chantiers de rénovation qui ont mis au jour des structures anciennes ou des aménagements cachés. La dendrochronologie a également été déterminante pour poser des jalons chronologiques précis quant aux étapes d'agrandissement de l'ensemble étudié, qui n'a jamais eu à subir de grands incendies. Les Archives de la Ville ainsi que celles de l'Etat, tant à Turin (pour l'ancienne Savoie) qu'à Fribourg (pour l'Ancien Régime et l'époque cantonale), permettent une couverture documentaire exceptionnellement dense, surtout pour les périodes les plus anciennes. Ces sources sont complétées par les archives très abondantes du monastère des dominicaines, sans cesse enrichies depuis 1317. Cette profusion de données constitue un grand enrichissement dans l'approche obligatoirement diachronique qu'il faut mettre en œuvre pour appréhender ce patrimoine construit maintes fois transformé ou réaffecté à de nouveaux usages. La documentation concernant chaque édifice est conservée au Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg. Elle est d'une aide précieuse pour les personnes en charge de la conservation de ce patrimoine, permettant d'orienter les restaurations futures en vue de sa mise en valeur. En outre, elle renseigne utilement le propriétaire, ainsi sensibilisé à la substance historique de son bien.

Le parcellaire d'Estavayer et de son ancien territoire communal, bâti ou non, a ainsi fait l'objet de 1200 fiches réparties dans 68 dossiers, classées par rues et par leurs numéros d'ordre. Le présent ouvrage n'a retenu, faute de place et dans le but de présenter la ville de manière synthétique, qu'une infime partie des objets étudiés. Comme il n'est pas possible de tout référencer précisément, nous renvoyons le lecteur à ces fiches dans la plupart des cas retenus¹.

La longue succession des propriétaires de chaque bâtiment a pu être restituée en remontant au début du XVI^e siècle pour la plupart des cas, et même jusqu'au milieu du XIV^e siècle pour certains. Le document pivot ayant permis cette chronologie foncière est le plan cadastral levé en 1745-46 par le commissaire FRANÇOIS BOCHUD, de Bossonnens, bourgeois de Fribourg, sous les ordres de LL.EE.² FIG. 2, 3. Celui-ci a consigné dans deux gros volumes d'extentes la totalité des droits du souverain, reconnus par leurs sujets staviacois, dispersés auparavant dans divers terriers du fait des coseigneuries préexistantes. Le dépouillement de toutes ces « reconnaissances » établies tous les 20 à 30 ans a permis cette remontée dans le temps³. Grâce à ces archives, des éléments de trame urbaine disparus, non représentés sur le plan, ont pu être mis en évidence. Le développement d'un quartier complet, comme celui de Lombardy (voir *Le faubourg de Chavannes*, pp. 330-331) a même pu être retracé. Les droits de chaque coseigneur étant exercés à l'origine non pas sur une répartition géographique par quartier, mais sur les personnes, les terriers fournissent une information très dispersée sur l'ensemble de la ville. La localisation précise de chaque parcelle ne peut se faire qu'avec l'analyse de la totalité de cette documentation. Du fait de certaines lacunes dans les sources écrites, la reconstitution de la topographie urbaine et la succession des propriétaires pour chaque chesal ne sont pas toujours aisées à établir. Il n'a pas été possible d'avoir un aperçu de la répartition de l'ensemble des droits fonciers à une date donnée, car les extentes n'ont jamais été élaborées simultanément par les trois coseigneurs. De plus, ces droits font souvent l'objet d'échanges, d'achats ou de ventes.

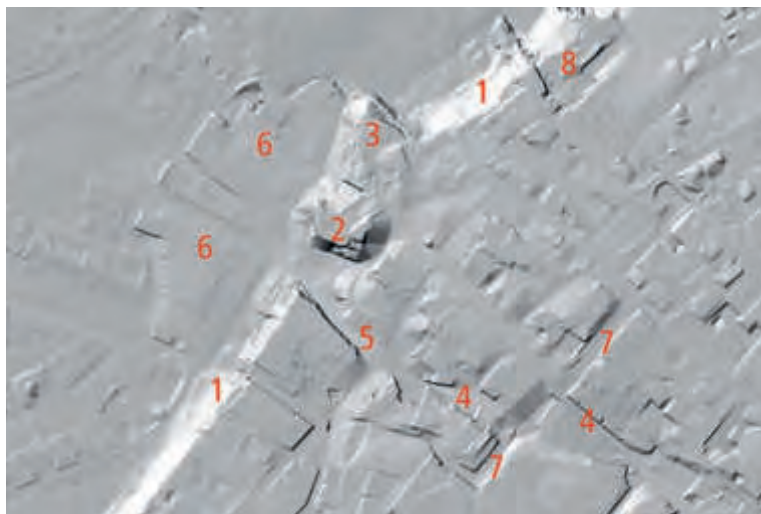
FIG. 2, 3 Estavayer. Plan cadastral de François Bochud, 1745-46, f^{os} 1-4 présentant l'*intra muros*. Echelle du document 1 : 500. Ce plan place le sud historique en haut, à l'inverse de toutes les représentations planimétriques de cet ouvrage. Les quelque 450 parcelles numérotées en vert ont fait l'objet d'une ou plusieurs fiches regroupant toutes les données d'archives et les observations matérielles concernant. AEF, Plan Etat 45. Assemblage Yves Eigenmann, 2008.



2



3



4

FIG. 4 Le site naturel d'Estavayer-le-Lac, carte en relief. Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg.

1. Falaise molassique bordant le lac de Neuchâtel
2. Eminence du château primitif de Motte-Châtel
3. Place de Moudon
4. Faille du ruz Beaufré
5. Faille du ruisseau des Moulins
6. Delta alluvial de ce même ruisseau où se trouvent les quartiers de Rive
7. Fossés orientaux artificiels bordant le faubourg de Chavannes
8. Le château de Chenaux bordé de ses fossés

Relativement aux périodes plus récentes, en aval du plan et de la reconnaissance BOCHUD, le dépouillement des registres de notaires⁴ tenus jusque dans les années 1830 a permis de faire le lien avec les cadastres incendie dressés dès 1818⁵, les recensements cantonaux du XIX^e siècle⁶, ainsi que les plans cadastraux d'HENRI PERRIER en 1847⁷ et de NICOLAS BISE-RÉMY en 1883-84⁸. Source trop peu explorée, les actes notariés sont une mine de renseignements sur les fonctions et les utilisations du patrimoine construit. Nombre de transmissions de biens, comme plus généralement le tissu des relations et l'exercice du pouvoir au sein de la société staviacoise, ont trouvé un éclairage grâce au travail colossal mené par Hubert de Vevey-L'Hardy. Cet historien a établi les généalogies non seulement des Estavayer⁹ – imposante compilation en soi –, mais également de toutes les familles bourgeoises d'Estavayer, consultant d'innombrables sources¹⁰.

La succession des propriétaires étant connue, il a été possible ensuite de localiser une grande masse d'informations, soit les décisions prises par la Ville relativement à sa substance construite, consignées dans les manuels du Conseil ou dans les comptabilités, de même que toute donnée de nature juridique ou fiscale trouvée dans les riches séries de parchemins conservés dans les divers dépôts d'archives. De nombreuses corrélations ont pu être établies avec l'observation du bâti.

Les principales caractéristiques typologiques que présentent les arts appliqués mis en œuvre dans l'architecture civile, faute de place, ne peuvent faire ici l'objet d'une présentation synthétique. On les signale dans le cours de l'ouvrage, au gré des diverses descriptions consacrées aux objets les plus significatifs. Chaque attribution à un artiste ou artisan, même si ce dernier s'en tient dans ses activités à une modeste échelle locale, est indiquée en renvoyant le lecteur aux quelque quatre-vingts fiches biographiques qui ont été établies¹¹.

Convention au sujet de la rose des vents, l'orientation retenue

On a retenu l'orientation qui a été adoptée pendant plusieurs siècles dans les textes de reconnaissances : le nord se situe du côté de Grandcour, le sud du côté d'Yverdon, l'est du côté de Fribourg ou des Alpes, l'ouest du côté du lac. Le nord géographique se trouve exactement dans la diagonale de ce système, entre l'ouest et le nord. Hormis les cartes générales qui respectent l'orientation habituelle, tous les plans, tant des édifices particuliers que des quartiers présentés en début de chaque chapitre, sont orientés avec le nord historique en haut. Tous les édifices étudiés dans cet ouvrage sont décrits selon ce parti, sauf la collégiale Saint-Laurent, pour laquelle l'orientation propre aux églises est maintenue.



5

FIG. 5 Vue aérienne d'Estavayer-le-Lac de l'ouest. De part et d'autre de la ville médiévale, la ligne sinueuse boisée indique la position de la falaise au pied de laquelle s'étendait le lac jusqu'en 1879. Photo Somorjai Zsolt, 1996. Bibliothèque de l'EPFZ, archives photographiques.

Introduction

Sur la rive sud du lac de Neuchâtel, la petite ville d'Estavayer-le-Lac, hors des grands circuits touristiques, a toujours su arrêter le voyageur grâce au cachet encore très médiéval que lui confèrent le tracé irrégulier de ses rues, une enceinte bien conservée, quatre châteaux, un couvent de dominicaines et une église paroissiale renfermant un intéressant décor pictural, un riche mobilier ainsi que de remarquables pièces d'orfèvrerie.

La situation naturelle

La région d'Estavayer se trouve sur le flanc méridional d'une fosse creusée par le glacier du Rhône. Baignée par le lac de Neuchâtel, cette fosse a été sculptée dans des roches molassiques appartenant à deux formations superposées : à la base, à Estavayer-le-Lac proprement dit, la molasse d'eau douce datant de l'étage aquitainien (env. 24 à 20 millions d'années), et au sommet la molasse formée dans une mer peu profonde, de l'étage burdigalien (env. 20 à 16 millions d'années). Les sables de cette mer ont été transformés en grès relativement durs, qui résistent mieux à l'altération et à l'érosion que les matériaux composant la molasse d'eau douce. Il s'agit des grès coquilliers, largement exploités de la période romaine jusqu'à aujourd'hui, extraits notamment de la carrière toujours en activité de La Molière¹².

Estavayer-le-Lac s'est implanté dans une zone d'érosion perpendiculaire à celle du lac de Neuchâtel, où le glacier de la Thielle, se heurtant à une faille molassique sur l'axe de Concise/La Lance, Font et Fétigny, transfluait en direction de Payerne, rejoignant l'autre dépression glaciaire, moins marquée, de la plaine de la Basse Broye. La falaise y est peu élevée, car elle a été érodée par de nombreux petits cours d'eau qui ont alimenté les roues de moulins et fourni l'eau potable **FIG. 4**. Le site se prêtait donc bien à une installation portuaire à l'origine d'une concentration humaine qui pouvait en tirer parti.

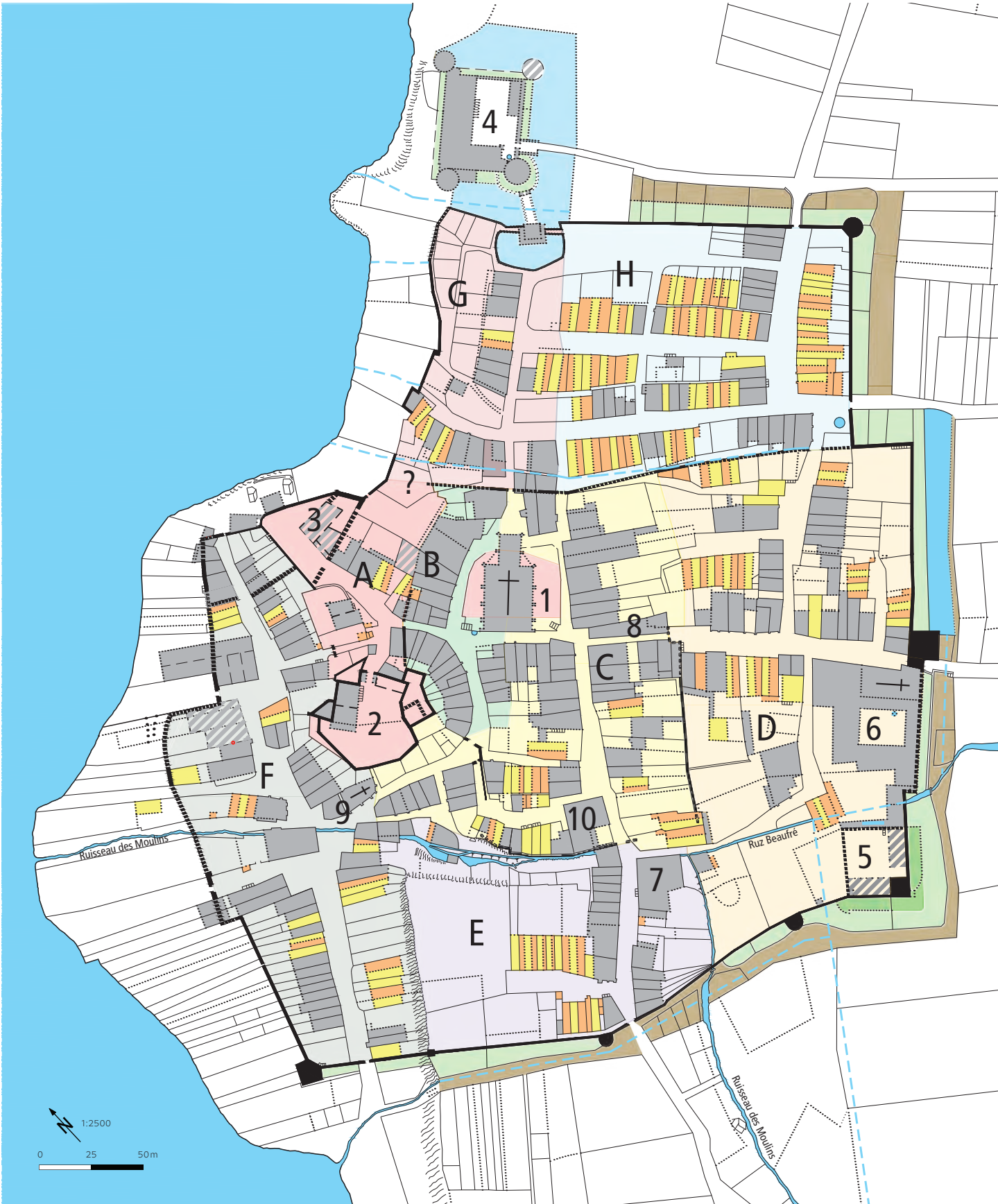


FIG. 6 Développement de la ville médiévale d'Estavayer et ses principaux monuments, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f^{os} 1-4. Echelle 1 : 2500. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
 - fortifications supposées
 - cours d'eau disparus ou souterrains
 - A** *Castrum* et église primitive avec ses cimetières, X^e-XI^e siècles
 - B** Vieux bourg, entre l'église et le *castrum*, X^e-XI^e siècles
 - C** Bourg qui a englobé l'église et le vieux bourg, XII^e-XIII^e siècles
 - D** Faubourg de Chavannes, XIII^e siècle, fermeture fin XIII^e siècle
 - E** Faubourg d'Outrepoint, XIII^e siècle, fermeture fin XIII^e siècle
 - F** Quartiers de grande (au sud) et petite (au nord) Rive, XIII^e siècle, séparés par le ruisseau des Moulins, fermeture par étapes de la fin du XIII^e siècle à la fin du XIV^e siècle
 - G** Lotissement de Chenaux vers 1285
 - H** Lotissement de la Bâtiaz, 1338
1. L'église paroissiale Saint-Laurent, ap. 955
 2. 1^{er} donjon et plain-château des Estavayer, milieu X^e-XI^e siècle (Motte-Châtel)
 3. 2^e donjon des Estavayer, ap. 1240
 4. Château de Chenaux, dès 1285
 5. Château de Renaud V d'Estavayer-Cugy, fin XIII^e siècle
 6. Monastère des dominicaines, 1316
 7. Hôpital, vers 1330
 8. Halles, 1466
 9. Chapelle de Rive, 1489
 10. Hôtel de Ville, 1530-1534

Les grandes étapes du développement de la ville médiévale

(Les justificatifs se rapportant aux grandes articulations de la ville et des monuments principaux évoqués dans le survol qui suit, ainsi que leur chronologie, sont donnés dans le propos introductif de chacun des chapitres consacrés aux divers quartiers de la ville ancienne d'Estavayer-le-Lac.)

Pour comprendre la disposition particulière de cette ville, il convient d'observer qu'elle s'est implantée sur un plateau molassique en déclivité : les constructions ont presque partout été adaptées à la conjonction de deux pentes descendantes, l'une d'est en ouest vers la falaise dominant la rive du lac, l'autre allant du nord au sud en direction d'une faille rectiligne et perpendiculaire au lac où s'écoulent les eaux du ruz Beaufré. Au-delà de cette faille, le terrain remonte et présente une pente exposée au nord. Le château primitif des Estavayer **FIG. 6** (2), tardivement appelé Motte-Châtel, s'est installé sur une petite éminence molassique dominant un promontoire qui rompt la ligne de la falaise. Ce promontoire est découpé à l'est et sur les côtés par deux failles, peut-être façonnées par d'anciens cours d'eau ; elles servaient de liaison pour les circulations et les transports entre la rive du lac et le plateau supérieur. La voie occidentale, principale, correspond à la Grand-Rue, qui forme un arc de cercle autour de l'éminence. La voie orientale, secondaire, n'est qu'une ramification de la première ; elle est moins marquée : en partie comblée dans sa partie supérieure, elle façonne le passage de « petite Rive », appelé dès le XIX^e siècle « des Egralets » (escaliers) (pour la dénomination des rues, voir plan général de la ville **FIG. 617**).

Les Egralets bordent un second promontoire plus proéminent sur le lac et plus spacieux qui prend naissance contre le flanc de l'église paroissiale Saint-Laurent **FIG. 6** (1) ; il a reçu le tout premier habitat d'Estavayer, décomposé en deux entités, d'une part à côté du cimetière, au plus proche de l'église, les maisons liées à l'apparition de cette dernière, formant le « vieux bourg » **FIG. 6** (B), d'autre part à l'ouest de celles-ci, peut-être protégé par une enceinte, le bourg de château, simultanément à l'édification de Motte-Châtel **FIG. 6** (2). Dans les années 1240, ce bourg est défendu par une deuxième forteresse (3) érigée à l'extrémité de ce promontoire. Cette construction disparaît en grande partie dans les années 1530 au profit d'une place d'armes en esplanade, appelée la place de Moudon. Le château de Motte-Châtel et l'habitat qui lui est rattaché (bourg de château) forment ensemble le *castrum* **FIG. 6** (A).

Les deux promontoires sont séparés du lac par un delta alluvial formé par le ruisseau des Moulins. Ce terrain, propice aux aménagements portuaires, lieu de rupture de charge, a reçu les deux faubourgs de Rive. Des travaux d'endiguement ont été nécessaires afin d'agrandir les surfaces exondées et constructibles. Si les habitants de la ville haute vivaient essentiellement de l'agriculture et de l'élevage, ceux de Rive tiraient parti de la pêche et surtout des transports lacustres.

Avant d'amorcer l'arc de cercle qui définit le flanc oriental de Motte-Châtel, la faille de la Grand-Rue borde une autre esplanade : très élevée à son angle ouest, illustrant ainsi parfaitement les caractéristiques de pente décrites plus haut, elle a reçu l'église et ses cimetières, noyau de l'occupation médiévale du site (voir *Eglise Saint-Laurent*, **FIG. 202**).

Sur le plateau molassique proprement dit, la ville ancienne s'est déployée en partant de l'église qu'elle enveloppe. Une première agglomération fortifiée se développe contre le vieux bourg et protège l'église ; il faut l'identifier au bourg cité en 1241 **FIG. 6** (C). Sa fermeture par une enceinte n'a probablement jamais été complète, car la ville s'agrandit rapidement. Au nord, bordant la falaise, apparaît dès 1285 le faubourg de Chenaux (G) dominé par le château éponyme dont l'implantation a été dictée par d'autres failles dans la molasse **FIG. 6** (4). A l'est, sur l'axe de la Grand-Rue, et autour de la liaison nord-sud Grandcour-Yverdon, contournant le bourg par les actuelles rues de Forel et du Musée, apparaît un faubourg nouveau **FIG. 6** (D). Son caractère primitif périurbain est bien suggéré par le qualificatif de « chavannes » (cabanes) qui le désigne, évoquant un habitat provisoire essentiellement en bois.

Durant la seconde moitié du XIII^e siècle, la ville franchit la faille du ruz Beaufré et du ruisseau des Moulins en occupant leur rive méridionale. Le château de Renaud V d'Estavayer **FIG. 6** (5) et le petit faubourg de Lombardy forment une excroissance du quartier de Chavannes, limitée par le canal des Moulins avant sa chute et sa confluence avec le ruz Beaufré. A l'ouest en contrebas, la route d'Yverdon, avant de passer le pont qui précédait l'entrée du bourg, est bordée de maisons. Celles-ci forment, avec une série de granges disposées sur l'esplanade près de la falaise, le faubourg d'Outrepoint **FIG. 6** (E).

Les deux faubourgs de Chavannes et d'Outrepoint sont définis dans leur extension orientale et méridionale au moment où il est décidé de les protéger d'une enceinte et d'un large fossé artificiel. Cette entreprise majeure, soit l'agrandissement de la ville fermée, doit être située dans le dernier quart du XIII^e siècle ; elle a également conditionné l'extension méridionale du faubourg de Rive.

En 1338, la ville ancienne fermée connaît sa taille maximale avec la création du faubourg de la Bâtiaz **FIG. 6** (H), lorsque les coseigneurs d'Estavayer décident de lotir des terrains situés entre le faubourg de Chenaux et l'axe déjà partiellement construit de la route de Grandcour (actuelle rue du Camus). Ce nouvel ensemble bâti est alors fermé d'une enceinte sur ses côtés exposés.

Aperçu historique

Préhistoire et Antiquité

Les vastes berges du lac s'étendant au pied de la falaise molassique connaissent l'occupation humaine dès le Mésolithique (8000-5500 av. J.-C.). A cette époque, le niveau des eaux est alors plus bas qu'aujourd'hui. La découverte en 1989 d'une pirogue monoxyle sous le château de Chenaux prouve la présence, durant cette période, d'une activité humaine dans le secteur¹³. Durant l'âge du bronze final (1000-900 av. J.-C.), un important village s'étend sur la berge, là où la rive forme une sorte de promontoire à l'extrémité duquel est aménagé en 1898 le port actuel. Des centaines de pieux supportant ses maisons sont exondés lors de l'abaissement du niveau des trois lacs jurassiens en 1879, sur le site désormais appelé « Ténevières »¹⁴. Les trouvailles font l'objet de pillages ou sont dispersées dans les musées suisses. En revanche, les pieux sont minutieusement relevés par le géomètre staviaquois ROGER PAUTRE¹⁵. D'autres pilotis, mis au jour en 1989 et datés par dendrochronologie, permettent de situer la période de cette installation à l'extrême fin du bronze final, juste avant la disparition définitive des palafittes¹⁶.

En hauteur, au sud de la ville actuelle, l'aménagement de la route de contournement au début des années 1990 met également au jour des occupations de la période du bronze. Des vestiges d'époques plus récentes sont aussi découverts lors de ces fouilles. Leurs datations s'échelonnent du premier âge du fer (800-450 av. J.-C.) jusqu'à la fin de la période romaine. A cette époque en effet, le niveau du lac remonte : les berges, inondées, sont inhabitables. Dans le périmètre de la ville médiévale, aucun habitat structuré n'a encore été mis en évidence, bien que l'occupation du site soit attestée. Des sondages pratiqués dans l'esplanade de l'ancienne école de Motte-Châtel ont en effet livré du mobilier du premier âge du fer et d'époque romaine¹⁷. A l'est de la ville actuelle, sur le site de La Corbière, de nombreuses tuiles romaines ont été trouvées¹⁸. Elles témoignent d'une construction non localisée, qui correspond peut-être à celle supposée à Autavaux¹⁹. La toponymie accrédi terait également une occupation à l'époque gallo-romaine, puisque Estavayer relève des noms de localités de cette période qui présentent un suffixe *-acum* (> i, y ou yé, yer) signifiant « la propriété de... ». Cependant, dans la documentation écrite, cette forme savante n'apparaît que tardivement : il s'agit d'une latinisation qui pourrait même être reconstruite depuis la finale « iel », la plus ancienne connue (milieu XII^e siècle) et laissant toujours perplexes les philologues²⁰. Ces incertitudes tendraient à démontrer que le site est peu, voire pas occupé à la fin de l'époque

romaine et au Haut Moyen Age. L'appellation « Estavayer-le-Lac », quant à elle, n'est attestée que depuis le début du XV^e siècle (« *Staviacum lacus* »)²¹. Dès cette époque, comme aujourd'hui, c'est toutefois simplement « Estavayer » qui l'emporte largement pour désigner l'agglomération. On ne sait quand est apparue la germanisation en « *Stäffis am See* » ; elle s'officialise dans les actes de la chancellerie fribourgeoise avec l'annexion de la coseigneurie de Chenaux par Fribourg en 1484 après les guerres de Bourgogne.

La connexion d'Estavayer au réseau routier issu de la Basse Antiquité

Estavayer est proche de la grande route qui, à l'époque romaine, reliait Yverdon à Avenches et qui est indiquée sur la table de Peutinger des III^e-V^e siècles²². Cette importante voie desservait les *villae* attestées de Sévaz, Frasses et Payerne. Elle était dédoublée par celle longeant le versant septentrional de la vallée de la Broye, par Rueyres-les-Prés et Vallon. A ce réseau s'ajoutait encore probablement une voie bordant les rives méridionales du lac de Neuchâtel. Ces circulations principales perdurent jusqu'à aujourd'hui. Conditionnées par ce réseau et le complétant, plusieurs routes convergent à Estavayer, soit celle venant depuis Yverdon et passant par Yvonand et Font, celle longeant le canal des Moulins et bifurquant au « Bel Air » en direction de Châtillon et celle de Payerne, par Frasses et Cugy. De cette route, au lieu-dit la « Croix de pierre » **FIG. 42** (25) (voir *Les croix de chemin*, p. 57), un embranchement permettait de se rendre à Sévaz, Bussy et enfin Payerne par la voie la plus courte, mais pas toujours praticable, car il fallait passer les marécages de la Broye. On gagnait plus directement Morens et Rueyres-les-Prés par un autre chemin franchissant le ruz de la Chapelle à la hauteur de la chapelle Saint-Eloi, sur un pont appelé justement « le pont Morens ».

Du Haut Moyen Age au début du XIII^e siècle : les seigneurs d'Estavayer dans l'orbite de l'évêque de Lausanne

Il n'existe aucun document écrit et l'archéologie n'a jusqu'ici rien livré sur l'Estavayer du Haut Moyen Age, avant le XI^e siècle. Il est certain que le noyau de l'agglomération actuelle est constitué par le site de l'église paroissiale édifée non pas à la fin de l'époque romaine, car il n'en existe aucun indice, mais à l'initiative des premiers seigneurs d'Estavayer. En effet, la dédicace à saint Laurent répond certainement à la faveur que connaît ce saint chez les empereurs ottoniens et dans la chrétienté occidentale après la victoire du Lechfeld sur les Hongrois en 955²³.

Aux XI^e-XII^e siècles, la rive sud du lac de Neuchâtel, vis-à-vis des terres de la rive nord dominées par les Grandson **FIG. 7**, est sous le contrôle de trois familles seigneuriales, les Saint-Martin, les Font et les Estavayer²⁴. Le *castrum* de Font est le premier site fortifié connu de cette région puisqu'il est attesté en 1011, lorsque le roi Rodolphe III de Bourgogne transjurane en fait don à sa femme Irmengarde. Les seigneurs de Font et les Estavayer pourraient être liés à une importante famille proche de ce roi et surtout de son épouse, les Sigiboldides. Originaires de Vienne (D^{pt} Isère), ces derniers comptent parmi leurs membres des ministériaux à même de gérer les biens royaux. Ils résident à Colombier, *curtis* mentionnée en 937, soit une résidence particulièrement importante, fonctionnant sans doute comme chef-lieu d'une province royale avant son transfert à Neuchâtel vers l'an mil. Cette famille serait à l'origine des seigneurs de Rochefort, fondateurs des seigneuries de Gorgier et de Colombier²⁵.

La première mention écrite des Estavayer date du 21 janvier 1143 (voir *La famille d'Estavayer*, p. 472) : Renaud I et son fils Conon I sont témoins dans la confirmation, faite par l'évêque de Lausanne, de la donation des territoires ayant permis la création de l'abbaye de Montheron ; ils cèdent à cette dernière des terres à Cugy pour y bâtir une grange²⁶. Ce lignage familial semble alors déjà bien structuré et situé dans l'orbite de l'évêque de Lausanne ; il a dû faire son apparition au cours du siècle précédent. Dès le XI^e siècle assurément, les Estavayer ont édifié leur château sur le



7

site de Motte-Châtel, au nord-ouest de l'église : l'habitat de la population placée sous leur domination s'est dès lors concentré dans le bourg fermé associé à la forteresse formant le *castrum*, attesté seulement très tardivement, soit en 1230²⁷. En 1231, Guillaume I d'Estavayer détient les droits du marché d'Estavayer de l'évêque de Lausanne²⁸. Dix ans plus tard, il se reconnaît le vassal de ce même évêque pour la moitié du *castrum* et du bourg²⁹. Dans le traité d'Evian de 1244, l'évêque cède cette suzeraineté au comte de Savoie qui prend pied à Estavayer pour la première fois³⁰. L'autre moitié est détenue par le frère de Guillaume I, Renaud II. Peu avant 1240 était intervenu entre ces deux frères un premier fractionnement de la seigneurie, chacun portant désormais le titre de coseigneur d'Estavayer. Un nouveau château, dédoublant celui de Motte-Châtel, est édifié sur le site de l'actuelle place de Moudon (voir *Le deuxième château des Estavayer*, pp. 141-142). Peu après, avant 1251, survient une autre division : les deux fils de Renaud II, Guillaume II et Jacques I, se partagent l'héritage. Dès lors, trois coseigneurs sont à la tête des terres staviacoises. Si les villages environnants sont clairement attribués à l'un ou à l'autre, la ville d'Estavayer est gérée en commun³¹.

En 1251, Jacquet I prête hommage à Pierre de Savoie et engage ainsi une moitié du *castrum* et du bourg³². Les enfants de Guillaume II, quant à eux, sont des proches d'Othon de Grandson, ce qui leur permet de se mettre au service du roi Edouard I^{er} d'Angleterre et de toucher de confortables revenus. Grâce à cette manne anglaise, le fils aîné, le chevalier Pierre V, construit dès 1285 le château de Chenaux (voir pp. 278-279), aux confins septentrionaux de la ville agrandie. Le fils cadet, Guillaume VI, chanoine de Lausanne et archidiacre de Lincoln, favorise en 1316 l'installation d'une communauté de dominicaines venue de Chissiez près de Lausanne (voir *Le monastère des dominicaines*, pp. 340-342). Ces deux frères sont à l'origine des coseigneurs d'Estavayer-Chenaux qui héritent de toute la partie septentrionale de la seigneurie primitive, jusqu'à Grandcour. Dans le but de limiter les ambitions du

FIG. 7 Estavayer et le lac de Neuchâtel en 1767, par Gabriel Walsler, extrait de sa carte consacrée au canton de Fribourg. Si l'on fait abstraction de Vuissens et Surpierre, l'enclave fribourgeoise dans les terres valdo-bernoises correspond à l'ancienne seigneurie d'Estavayer. En vert, les territoires sous le contrôle de Berne et de Fribourg, notamment l'ancienne seigneurie de Grandson. AEF, CP I 1342.

comte de Neuchâtel, certainement de façon concertée avec les seigneurs de Grandson, ils prennent également pied sur la rive septentrionale du lac de Neuchâtel en devenant seigneurs de Gorgier, sans doute à la suite du mariage de Renaud II d'Estavayer avec Sybille de Gorgier en 1226³³. En 1299, Pierre V d'Estavayer-Chenaux rachète tous les droits sur Gorgier détenus par ses cousins³⁴.

De son côté, Renaud V, fils de Jacques I, devient maître des possessions méridionales de l'ancienne seigneurie. En 1321, il lègue à son fils Guillaume X la maison forte qu'il a commencé à construire à Cugy³⁵. Les descendants de Guillaume X sont aussi seigneurs de Cugy. Cependant, cette titulature n'apparaît que très tardivement, en 1382, à l'époque de Girard VI d'Estavayer, l'exécuteur d'Othon III de Grandson lors du duel judiciaire de 1397 à Bourg-en-Bresse. Les coseigneurs d'Estavayer-Cugy marquent la topographie staviacoise avec la construction de leur château à l'angle méridional de la ville (voir *Le château de Renaud d'Estavayer*, pp. 336-340). Cette opération intervient à la fin du XIII^e siècle, en réaction à l'édification de Chenaux. L'essor démographique du XIII^e siècle ainsi que la conjoncture économique favorable dont ont bénéficié les coseigneurs expliquent l'agrandissement considérable de l'agglomération et la construction de ces deux forteresses. Ces édifices, les fossés et l'enceinte nouvelle qui enferment l'espace urbain agrandi, apparaissent dans le contexte politique troublé qu'a connu le pays de Vaud savoyard à la fin du XIII^e siècle³⁶ (voir *Le château de Chenaux*, pp. 278-280).

XIV^e-XV^e siècles : la prééminence des Savoie, Humbert le Bâtard

Le tarissement des revenus anglais explique pour une grande part les problèmes financiers rencontrés par les coseigneurs de Chenaux et de Cugy. La tripartition de la seigneurie d'Estavayer avait en effet drastiquement limité les capacités financières de chacun des coseigneurs. Leurs châteaux étaient devenus trop grands et trop coûteux d'entretien relativement aux revenus fonciers sur lesquels ils pouvaient s'appuyer. Ainsi en 1349, Guillaume X, fils de Renaud, vend sa résidence staviacoise aux Savoie qui deviennent alors coseigneurs d'Estavayer. Ces derniers nomment un châtelain et un lieutenant chargés de gérer la coseigneurie devenue châtelainie en 1359; le premier est issu de la petite noblesse régionale, le second est choisi dans la bourgeoisie staviacoise (voir *Le château de Savoie*, p. 336).

Par des alliances avec des familles fortunées de Salins dès les années 1330, les Chenaux s'éloignent d'Estavayer. Dès 1355, ils mettent périodiquement en gage leur coseigneurie auprès des Savoie. La présence savoyarde culmine à Estavayer sous le comte puis duc Amédée VIII. Ce dernier, afin de renforcer son contrôle sur les frontières septentrionales, crée un apanage pour son demi-frère Humbert dit « le Bâtard ». Il lui cède à titre viager ses châtelainies de Corbières, Morat, Romont, Cudrefin ou Grandcour, lui accordant même le titre de « comte de Romont ». De ce fait, Humbert séjourne très fréquemment dans la région et fait d'Estavayer-le-Lac son lieu privilégié de résidence urbaine. En 1421, le duc accroît le domaine d'Humbert en lui octroyant son château d'Estavayer et les revenus de la coseigneurie qui en dépendent. En 1432, Humbert achète à titre personnel le château de Chenaux qu'il commence dès lors à transformer. S'il doit mater en 1426-27 une révolte d'une partie des Staviacois, Humbert est largement favorable à Estavayer et à sa région, apportant un soutien bien réel aux autorités communales³⁷. Vers 1408 déjà, devant renoncer à résider à Morat, et bien avant de prendre possession de ces deux châteaux qui sont restés inhabitables jusqu'à sa mort en 1443, Humbert s'installe dans le quartier de Chavannes à la suite de l'achat d'un ensemble de maisons qu'il agrandit et où il établit son hôtel particulier (voir *Rue du Musée 11-13a*, pp. 383-391).

L'Ancien Régime

A la veille des guerres de Bourgogne, le suzerain des coseigneurs d'Estavayer est Jacques de Savoie, comte de Romont. Celui-ci se range du côté de Charles le Téméraire, ce qui vaut à Estavayer-le-Lac d'être attaqué en 1475 par les armées confédérées.

Contrairement à ce que laissent croire les chroniques suisses, les dégâts matériels sont très limités. Le coseigneur Claude I d'Estavayer qui dirige la défense de la ville est tué, ainsi que les hommes de la garnison qui se sont réellement battus. Il n'y a toutefois pas de massacre massif³⁸. Une importante dette contractée en 1423 auprès de l'Hôpital de Fribourg permet à l'oligarchie régnante de cette Ville-Etat (soit « LL.EE. », pour Leurs Excellences) de devenir officiellement coseigneurs de Chenaux dès 1488, alors qu'elle retirait déjà les bénéfices de la coseigneurie dès 1477, après le dénouement des guerres de Bourgogne, favorable aux Confédérés. C'est le début de la domination fribourgeoise. Incendié lors des guerres de Bourgogne, le château de Chenaux est réhabilité par LL.EE. qui y installent leur bailli (voir pp. 284-290). En 1536, Fribourg obtient de Berne la coseigneurie relevant des ducs de Savoie chassés du pays de Vaud. Une pression exercée par la ville d'Estavayer souhaitant rester catholique explique en partie ce succès fribourgeois. Cette hégémonie sur Estavayer n'est toutefois complète qu'en 1632, lorsque Fribourg s'empare des droits seigneuriaux de la branche aînée des Estavayer à la mort de Laurent I, dernier coseigneur en titre d'Estavayer, décédé sans enfants. Les héritiers collatéraux, spoliés des revenus résultant de ces droits, obtiennent de LL.EE. un dédommagement de 5000 écus³⁹.

Si les Estavayer de la branche aînée conservent plus longtemps leur coseigneurie, cela tient au fait qu'ils sont moins ambitieux que leurs cousins et qu'ils apportent un réel soutien à la Ville. Ils se contentent du château primitif de Motte-Châtel. Les membres de cette famille résident dans de simples maisons urbaines : l'une, la plus ancienne, sur l'esplanade de Motte-Châtel, reste leur propriété jusqu'en 1487 (voir *Impasse de Motte-Châtel* 11, pp. 126-133) ; l'autre, dans le *castrum*, actuellement connue sous l'appellation de « Maison des Sires », abrite jusqu'en 1632 les derniers coseigneurs et fonctionne comme centre administratif de leur domaine (voir *Impasse de Motte-Châtel* 8, pp. 134-140).

Bien que, dès 1632, les Estavayer ne soient plus coseigneurs, ils jouent un rôle important dans la région durant tout le XVII^e siècle puisqu'ils sont seigneurs de Montet, Molondin et Lully. Bien introduits à Fribourg sans pour autant atteindre les sommets de la hiérarchie politique de cette Ville-Etat, ils s'attirent les faveurs de LL.EE. et la population broyarde en retire un certain bénéfice. Par les fonctions importantes qu'ils occupent dans la principauté de Neuchâtel au service des Orléans-Longueville, puis des familles catholiques françaises qui leur succèdent dans la mouvance de Louis XIV, ils entretiennent les échanges commerciaux avec la rive nord du lac, atténuant la rupture qui s'était produite depuis que les terres neuchâteloises avaient adopté la Réforme⁴⁰. Grâce à son mariage avec Elisabeth Wallier, issue d'une famille très en vue à Soleure, alors siège de l'ambassade de France⁴¹, Philippe III est à l'origine de la bonne fortune de ce lignage. La noce se déroule en 1599 en grande pompe dans sa propriété d'Estavayer, soit dans l'ancienne grande maison des Catellan sise à la Grand-Rue (voir *Grand-Rue* 11, pp. 376-381). Le détail des festivités est bien connu grâce au récit de JOSEPH HÖRTTNER qui exécute la première vue connue de la ville à vol d'oiseau, un document capital pour son histoire architecturale et urbanistique⁴² **FIG. 17**. On ne connaît rien de cet auteur, si ce n'est qu'il se déclare « d'Innsbruck et maintenant peintre à Estavayer »⁴³ ; il n'est jamais mentionné dans les archives locales. Son texte est rédigé en vers mais présente une tournure malhabile. On y détecte en effet davantage un idiome bavarois et autrichien qu'alémanique⁴⁴.

C'est assurément par l'entremise d'Henri-François d'Estavayer, petit-fils de Philippe III, seigneur de Lully et châtelain du Val de Travers, que JONAS FAVRE, architecte et entrepreneur réputé dans les cantons protestants mais également au service du roi de France, obtient en 1686 la reconstruction du monastère des dominicaines, pour le plus grand profit de cette communauté. Le frère cadet d'Henri-François, Jacques-Philippe d'Estavayer, tente de récupérer la seigneurie de Gorgier après le décès en 1718 de Charlotte de Neuchâtel, baronne d'Achey, mais il n'arrive pas à ses fins. Cette dernière est en tout cas la bienfaitrice de la chapelle de Rive, puisqu'elle

dispose du droit de collature et en assure l'entretien (voir pp. 438-441). A titre plus général, l'accession du roi de Prusse à Neuchâtel en 1707 provoque dans cette principauté le retrait des Estavayer.

Il convient de relever que, durant cette période, la ville d'Estavayer-le-Lac et sa campagne sont sujettes de Fribourg, dans un rapport hiérarchique tout à fait comparable aux villes voisines du pays de Vaud relativement à Berne. A l'instar des Estavayer, aucun membre des familles staviacoises bien en vue et pourvoyeuses de conseillers à l'échelle de la seigneurie-ressort n'arrive à entrer dans les arcanes du pouvoir à Fribourg.

L'époque contemporaine

L'occupation française et la République helvétique ne vont pas changer fondamentalement le mode de fonctionnement des autorités. Les mêmes personnes subsistent aux postes clefs. Seule différence essentielle intervenue dès 1799 : le bailli-avoyer, remplacé par un préfet représentant l'autorité de l'Etat fribourgeois, ne siège plus au Conseil de la ville. Pour le reste, l'évolution vers le régime démocratique actuel ne se fera que par étapes et avec lenteur tout au long du XIX^e siècle. Les 13 villages campagnards de l'ancien ressort n'obtiennent leur véritable indépendance qu'en 1852⁴⁵, à l'époque du régime radical induit par la nouvelle constitution fribourgeoise de 1848. Sous les gouvernements conservateurs précédents, ils n'arrachent que des bribes d'autonomie⁴⁶ malgré les démarches et même les procès intentés. Entre 1825 et 1845, ils fournissent encore 3372 charrois, sans compter les 26 annuels dont ils s'acquittent pour l'Hôpital⁴⁷. De longues démarches sont nécessaires pour le partage des biens communs et la création des bourgeoises autonomes de chacune des communes. Les Staviacois parviennent progressivement à occuper des fonctions en vue ou à exercer le pouvoir au niveau cantonal. Ainsi, l'avocat Thobie Gerbex est-il le premier bourgeois d'Estavayer élu conseiller d'Etat en 1831 sous le régime libéral⁴⁸. Il faut attendre 1845 pour qu'un Staviacois soit nommé préfet du district⁴⁹.

Avec l'instauration en 1885 d'un conseil paroissial autonome⁵⁰, la Ville perd son droit de collature sur l'église Saint-Laurent et le contrôle direct de son entretien. Sur le plan économique, la navigation à vapeur laisse entrevoir une recrudescence des activités portuaires d'Estavayer. Le canton de Fribourg, pour compenser le détournement de la liaison ferroviaire Berne-Lausanne à l'avantage de sa capitale, offre à la ville un nouveau port, inauguré en 1857. Cependant, la correction des eaux du Jura, qui abaisse le niveau du lac de plus de 2 m, provoque sa mise hors service en 1879. La ligne de chemin de fer Yverdon-Fribourg, ouverte en 1877, puis l'avènement de l'automobile sanctionnent la condamnation des transports lacustres, la navigation à vapeur ne se consacrant plus qu'à l'agrément des touristes⁵¹. Les quartiers de Rive l'éprouvent alors puisque leurs habitants peinent désormais à subsister avec les seuls revenus de la pêche. Si les échanges avec les pays neuchâtelois se tarissent, la campagne staviacoise connaît un nouvel essor grâce à l'élevage bovin et à la production laitière. La culture du tabac, déjà pratiquée dès le début du XVIII^e siècle, se généralise avec la production de cigares et cigarettes, de plus en plus mécanisée⁵².

Au début du XX^e siècle, les rives du lac et le panorama sur le Jura attirent les touristes : deux hôtels de standing apparaissent dans le nouveau quartier qui se développe alors sur la route d'Yverdon, entre la gare et la ville ancienne. La crise des années 1910 les fait toutefois périlcliter. En revanche, les écoles privées prospèrent jusque vers les années 1990, soutenues par les cantons catholiques allemands qui y envoient leur jeunesse pour apprendre le français. L'Institut Stavia pour les garçons récupère les deux hôtels de Bellevue et du Lac, alors que l'Ecole des jeunes filles du Sacré-Cœur, dirigée par les sœurs schwytzoises d'Ingenbohl, prend place dans un somptueux édifice néogothique, dupliquant en quelque sorte « extra muros » le monastère des dominicaines (voir *Avenue de la Gare 103*, pp. 85-86, *Route d'Yverdon 44*, pp. 73-74, *Chemin du Sacré-Cœur 2*, pp. 75-84).



8



9

La Ville tire profit des Trente Glorieuses en accueillant en 1958 la fabrique de conserves de la Migros, qui s'est spécialisée par la suite dans les produits dérivés du lait (ELSA, soit Estavayer Lait SA). Un quartier industriel se développe sur les hauts de la ville, entre la gare et la route de Payerne. Après la Deuxième Guerre mondiale, les rives du lac se couvrent d'un semis de résidences secondaires, constructions légères en bois dressées sur des concessions octroyées par l'Etat de Fribourg. Les vacanciers s'adonnent aux activités de détente lacustre, ici singularisées par le téléski-nautique inauguré en 1964. De part et d'autre de la ville haute, sur les bords de la falaise, le plateau se dote de tentaculaires lotissements destinés aux maisons individuelles. Ce type d'habitat connaît un essor sans précédent à la suite de l'inauguration de l'autoroute, en 2001, et de la pression sur les prix de l'immobilier à la même époque dans l'arc lémanique et la région yverdonnoise, repoussant jusqu'à Estavayer les familles moins fortunées. Ces dernières se logent également dans une nouvelle zone d'immeubles locatifs et en PPE implantés sur le site de la Croix de Pierre et à l'est de la route de Grandcour.

Dans le jeu des fusions de communes, Estavayer-le-Lac, rompant avec la réalité historique, s'allie à Font en 2012. En 2017, il prend la tête d'une entité nouvelle, appelée « Estavayer », renouant cette fois avec quelques-uns des anciens villages de son ressort comme Bussy, Franex, Morens, Vernay (soit Autavaux, Forel, Montbrelloz) et Rueyres-les-Prés ; s'y adjoignent encore les anciennes communes de Murist et Vuissens. La nouvelle commune réunit près de 10 000 habitants fin 2017⁵³. Avant la fusion avec Font, Estavayer comptait près de 5000 habitants.

La population

Il est difficile d'évaluer exactement l'importance de la population staviacoise avant la fin du XVIII^e siècle. La visite pastorale de 1417 indique 250 feux, soit 1000 à 1100 personnes environ⁵⁴, mais il faut peut-être inclure dans ce décompte les villages de Sévaz, Autavaux et Forel qui étaient compris dans la paroisse. C'est légèrement inférieur à la ville d'Yverdon qui compte alors 320 feux. Les dénombrements de l'abbé Jacques-Philippe Grangier indiquent 1129 et 1193 personnes en 1787 et 1807⁵⁵. A ces deux dates, elles se répartissent respectivement dans 216 et 283 maisons, soit autant de ménages. Les recensements récents signalent 1353 habitants en 1850, 1383 en 1860, 1636 en 1900, 2126 en 1920⁵⁶, 2583 en 1960, 3489 en 1970, 3803 en 1990 et 4437 en 2000. L'accroissement très important de la population entre 1960 et 1970 s'explique par la forte industrialisation intervenue dans cette décennie. La fabrique de conserves de la Migros favorise notamment l'installation d'immigrés.

FIG. 8 Demi-pot d'Estavayer, bronze, avec inscription « Estavayé » et timbré à la Rose de la ville ; h 15 cm ; diam. à la base 12 cm ; contenance 0,84 l. Les échancrures servent à étalonner la mesure. MEL 341. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 9 Grande mesure à grains (1 bichet), taillée dans un seul bloc de grès de La Molière par Ansermoz Bochier en 1557 (90 × 93 × 46 cm). A gauche, la Rose de la ville et sur sa droite l'inscription très discrète « Anserme ». Ce bloc était accolé en tête-bêche à la petite mesure d'un quarteron aussi conservée (90 × 68 × 46 cm). A l'origine, ces mesures se trouvaient sur un haut socle maçonné dans la Grand-Rue, en contrebas de l'escalier du portail sud de l'église Saint-Laurent. Aujourd'hui déposées dans le portique de la Grenette. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 10 Le « ressort », soit la seigneurie urbaine d'Estavayer comportant les 13 villages et l'ancienne entité de la Béroche sur la rive neuchâteloise. Cet ensemble est placé sous le contrôle de l'autorité communale. Vernay était au Moyen Âge une agglomération située à l'est de la route Montbrelloz-Autavaux, actuellement disparue et même non localisée de façon précise. En bleu, les limites actuelles de l'enclave fribourgeoise. Echelle 1 : 200 000. Office fédéral de topographie. Reprise graphique Hans Christian Weidmann, 2020.



10

L'essor d'une entité communale autonome

Sur fond de croissance démographique, l'essor urbain est favorisé au XIII^e siècle en Suisse romande par l'arrivée des comtes de Savoie qui dotent leurs agglomérations de « franchises », soit d'avantages fiscaux par rapport à la campagne environnante. Cette politique entraîne la naissance d'entités communales disposant de prérogatives nouvelles, en général obtenues des seigneurs locaux obligés de s'aligner sur la politique savoyarde s'ils entendent conserver leur population sujette⁵⁷. La première mention de bourgeois d'Estavayer remonte à 1277⁵⁸. Leur organe dirigeant, les prud'hommes (*probi homines*), est cité dès 1319⁵⁹; il préfigure le Conseil de la ville qui perdure jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il est remplacé en 1799, à l'avènement de l'ère démocratique, par une Municipalité qui prend finalement le nom de Conseil communal, toujours d'actualité. Dès que les renseignements sont plus précis grâce à la comptabilité de la Ville conservée depuis 1425, on observe que les trois coseigneurs ou leurs représentants siègent au Conseil; la population bourgeoise de chacune des coseigneuries nomme six conseillers. Le gouverneur, qui change chaque année, est chargé d'exécuter les décisions du Conseil et de tenir la comptabilité de la Ville. Il n'est pas forcément un conseiller car il peut être choisi parmi les bourgeois. Dès 1537, après le départ des Savoie, le Conseil se compose de l'avoyer ou de son lieutenant, du gouverneur, de douze conseillers et de six adjoints. L'avoyer, qui n'est autre que le bailli issu du patriciat fribourgeois, est souvent présent, en particulier lors des séances plénières lorsque l'ensemble du Conseil est requis. Il est toujours nommé en premier lieu, suivi de son lieutenant, fonction occupée par les Griset de Forel au XVII^e siècle.

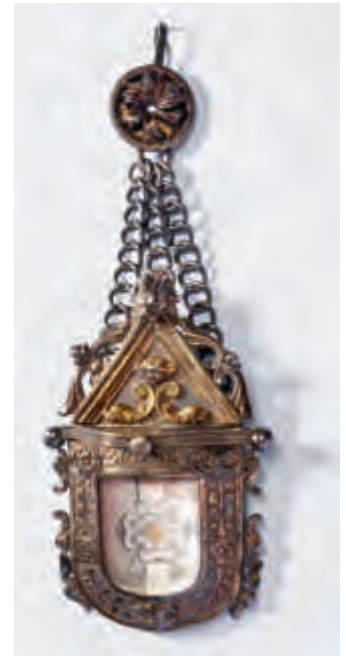
Une communauté urbaine ne peut exister sans échanges commerciaux, sans mise en valeur de ce que produit la terre, au-delà de la seule consommation immédiate de subsistance: pour les denrées (céréales, vin), la mesure d'Estavayer **FIG. 8, 9**, citée dès 1318⁶⁰, trahit l'existence de marchés hebdomadaires et de foires saisonnières régulièrement mentionnées par la suite. En 1460, les Staviacois obtiennent des coseigneurs le droit d'édifier des halles et de mettre la marque de la ville sur la production textile, non négligeable au XV^e siècle⁶¹.



11



12



13

En 1338, les coseigneurs d'Estavayer, avec le consentement des prud'hommes, amodient les revenus de l'*Ohmgeld*, soit l'impôt sur la vente du vin, à Pierre Morel, curé de Dompierre. Celui-ci est chargé, à titre de premier recteur de l'Hôpital, d'en récolter les bénéfices qui sont dévolus cette année-là à l'achèvement de l'édifice destiné à abriter cette institution de solidarité urbaine⁶² (voir *Rue de la Gare 1*, pp. 255-258). On voit ainsi qu'à cette date les coseigneurs ne sont plus libres de disposer de ce revenu primitivement destiné aux fortifications de la ville puis par extension aux travaux d'édilité, comme l'adduction d'eau, l'entretien des fontaines et l'évacuation des déchets et eaux usées.

Cet impôt est prélevé non seulement dans la ville d'Estavayer, mais également sur tout le territoire définissant le ressort de celle-ci. Les sujets de la campagne, en échange, ont le droit de venir se réfugier dans les murs de la ville en cas de guerre. La population s'acquitte en outre de corvées, de travaux d'intérêt public ou de ponctions financières les remplaçant, le tout organisé ou récolté par des « capitaines » à la tête d'un quartier de la ville et de chaque village. Ces tâches collectives, toujours ordonnées par le Conseil d'Estavayer, sont appelées durant l'Ancien Régime « chevitaïnes »⁶³. Pour les villageois, ces corvées prennent essentiellement la forme de charrois. Le ressort comporte alors 13 villages autour d'Estavayer, auxquels s'ajoutent ceux relevant de la seigneurie de Gorgier **FIG. 10**. Ce ressort ne se confond pas avec l'actuelle enclave fribourgeoise d'Estavayer, car les autres villages dépendent des seigneurs de Font-La Molière et des Estavayer-Cugy. Déjà très réticents à s'acquitter de leurs obligations au cours du XV^e siècle, les Bérochois en sont définitivement relevés après le départ des Savoie. Leur dernière contribution remonte à 1532⁶⁴. En 1350, les franchises sont renouvelées par le suzerain savoyard, représenté par la dame de Vaud, Isabelle de Chalon⁶⁵. Cet acte, qui définit les droits, les devoirs et les charges des assujettis, détermine, relativement à leurs seigneurs, une progressive autonomie de la population, tant d'Estavayer que des villages. Durant l'Ancien Régime, le coutumier de 1671, approuvé par LL.EE. de Fribourg, règle la vie collective et urbaine des Staviacois ; il définit leurs droits et devoirs comme justiciables⁶⁶.

La paroisse d'Estavayer, comprenant encore les villages de Sévaz, Autavaux et Forel, est intégrée au décanat d'Avenches. Si la nomination du curé relève de l'autorité exclusive de l'évêque, comme c'est encore rappelé en 1328⁶⁷, le Conseil d'Estavayer

FIG. 11 Grand sceau de la Ville d'Estavayer, vers 1580, argent et manche en bois. Légende : S+ COMMUNITAS STAVIAE +. MEL 527. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 12 Tête du bâton du grand sautier, puis de l'huissier. Le bâton était aussi montré lors des assemblées de la justice, autre émanation du Conseil de la Ville. Argent ciselé en 1681 et doré en 1785. MEL 3686. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 13 Plaque du grand sautier puis de l'huissier, à appliquer sur sa cape officielle. Argent ciselé et doré, XVIII^e siècle ? MEL 3687. Photo Yves Eigenmann, 2019.



14

FIG. 14 Manteau de l'huissier, aux couleurs de la ville, fin XIX^e ou début XX^e siècle. Laine. MEL 970. Photo Yves Eigenmann, 2019.



15

FIG. 15 « Caisse » de la ville pour le crieur public, probablement fin XIX^e siècle. MEL 186. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 16 Carcan d'Estavayer, probablement de 1482 et attribuable au forgeron Guillaume Chappuis. Fer forgé. MAHF 5356. Photo Francesco Ragusa, 2019.



16

détient toute compétence pour l'entretien de l'église, qui est, par excellence, l'édifice de prestige de la Ville. Lors des étapes de sa reconstruction entamées dès 1379, le gouverneur représente le maître de l'ouvrage : c'est lui qui gère le chantier et paie la main-d'œuvre. Dès 1482, la Ville nomme un recteur ou un gouverneur de la fabrique, appelé plus tard le « fabricien ». Durant l'Ancien Régime et jusqu'en 1886, ce dernier tient une comptabilité spécifique pour l'entretien courant et dispose de tous les revenus liés à son usage⁶⁸. Par l'intermédiaire des coseigneurs, depuis la fin du Moyen Age jusqu'en 1885, la Ville s'est cependant réservé le droit de présentation du curé et des membres de la clergie, l'institution canonique restant toujours entre les mains de l'évêque. La clergie, jamais formellement érigée en chapitre⁶⁹ et n'ayant guère compté plus de six à sept prêtres, est dirigée par un recteur, appelé plus tard doyen. Ses membres sont également desservants, comme curés ou vicaires, des paroisses voisines ; ils complétaient leurs revenus dans le service pour les chapelles et fondations pieuses particulières⁷⁰.

Les armoiries et les sceaux de la ville

Face à l'autorité supérieure des Savoie puis de LL.EE. de Fribourg, plus éloignées, la Ville et les Estavayer, tant qu'ils avaient le statut de coseigneurs, ont plutôt fait front commun pour défendre leurs intérêts et leur identité. On comprend alors qu'Estavayer-le-Lac n'ait pas rechigné à adopter la Rose de ses seigneurs pour ses armoiries et son sceau. En 1424, un document indique que ce sceau ainsi que les mesures doivent être de la marque des coseigneurs de la branche aînée, alors la plus présente. En 1460, le sceau communal marque les toiles produites à Estavayer. En 1508, le Conseil fait fabriquer à Genève un sceau en argent « à la rose de la ville »⁷¹ ; il fait apposer en 1530 sa marque sur les arches de la clergie⁷². La Rose figure également à la clef de voûte de la nouvelle travée du chœur de l'église Saint-Laurent réalisée en 1500-1505 **FIG. 205**. Dès la fin du XVI^e siècle, un parti plus élaboré est adopté, inspiré de la représentation d'Estavayer par HÖRTTNER, soit *parti de gueules et d'argent à trois fasces ondées du premier, à la rose au naturel, brochante en or sur le tout*. Ces armoiries ainsi décrites se voient sur le sceau de la Ville (diam. 39 mm), avec l'inscription « *communitas Staviae* », refait peut-être en 1635 pour remplacer celui de 1508 qui avait été perdu⁷³ **FIG. 11**. On observe enfin que, si les couleurs des Estavayer sont le rouge et le jaune (de gueules





18

FIG. 17 Joseph Hörttner, « Ware Abconterfectung des Statt Stäffis » soit « représentation vraie de la ville d'Estavayer », gouache sur papier marouflé, 1599. BNS, Ms K fol 6 Res.

FIG. 18 David Herrliberger, « Stavaiez. Ville dans le Canton de Fribourg du côté du Couchant », détail. On ne sait qui est l'auteur du dessin repris par ce graveur pour sa *Topographie de la Suisse* publiée entre 1754 et 1758, à Bâle. MAHF 10936.

Légende originale :

1. Le lac de Stavaiez ou Neuchâtel
2. Le Château de Chilnaux résidence de l'avoyer
3. La tour de Jaquemars
4. Platte forme de la Place de Moudon [soit maison des arquebusiers]
5. Place de Moudon
6. Eglise Paroissiale de St-Laurent
7. Les Magazins à Sel
8. Mont-Chatel maison des freres des Ecoles Chretiennes
9. Maison de Ville
10. Tour de Savoye
11. Tour d'Outre Pont
12. Tour des Cormontants

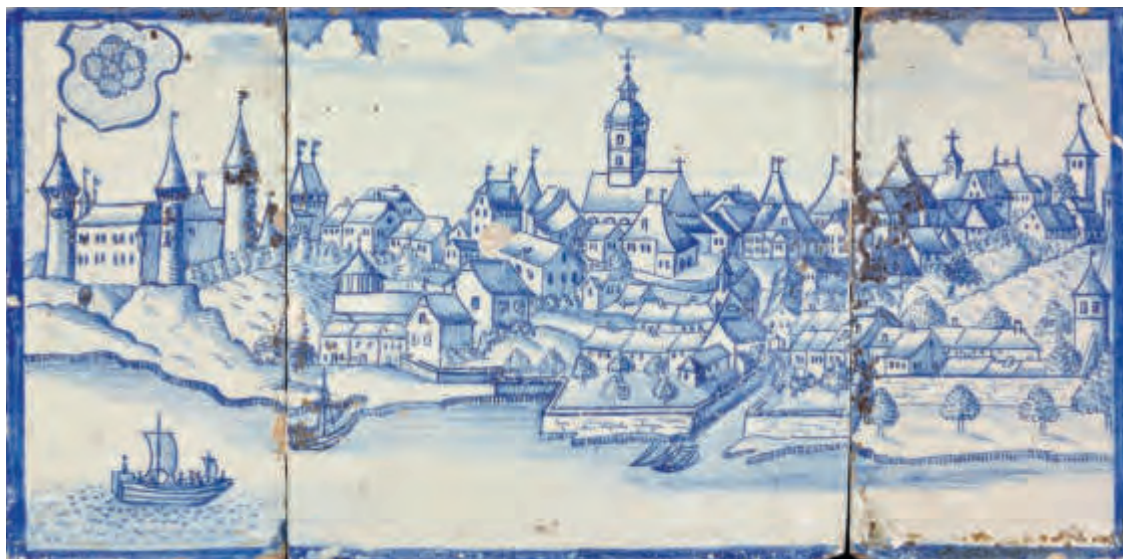
et or), celles de la Ville sont le rouge et le blanc (de gueules et argent), en référence au suzerain savoyard.

Armoiries et couleurs s'observent sur divers objets, conservés au Musée d'Estavayer et ses grenouilles, qui reflètent le fonctionnement du pouvoir communal : le bâton (L : 1,07 m) et la plaque du grand sautier⁷⁴ **FIG. 12, 13**, la cape de l'huissier **FIG. 14** que l'on peut situer au XIX^e siècle (h : 127 cm), ainsi que le tambour (la « caisse », h : 42,5 cm) du crieur public **FIG. 15**. Chargé de communiquer dans les rues les diverses décisions des autorités à la population, ce dernier fonctionne encore jusque dans les années 1940. La Rose d'Estavayer marquait également la colonne (disparue) du pilori, dressé en 1581 sous un petit couvert construit contre le mur oriental des halles (voir pp. 217-218). On l'équipe d'un carcan, récupéré car il se trouvait auparavant sur le pilier de l'aune placé sous le portique sis à la hauteur du n° 2 de la rue de l'Hôtel-de-Ville (voir p. 220). Confectionné en 1482 par le forgeron GUILLAUME CHAPPUIS⁷⁵, ce collier d'infamie est actuellement exposé au Musée d'art et d'histoire du canton de Fribourg (10 × 29 cm) **FIG. 16**.

Les vues générales

La première vue d'Estavayer connue remonte à 1599 déjà, ce qui est exceptionnel pour une localité romande de deuxième importance **FIG. 17**. Si le document est entaché d'imprécisions, l'aspect général de la ville ainsi que sa ceinture fortifiée sont très bien suggérés. De nombreux détails sont corroborés par l'interprétation des sources écrites. Cette image se trouve en frontispice d'un cahier manuscrit de 28 feuillets de 15 × 19,4 cm environ (in-8°), contenant la narration des fêtes du mariage de Philippe III d'Estavayer et d'Elisabeth Wallier, célébré le 15 novembre 1599⁷⁶.

Le point de vue depuis le lac ou le soleil couchant est repris vers 1750 par DAVID HERRLIBERGER, qui livre un historique de la ville sur la base des connaissances et interprétations de l'époque⁷⁷. Si le dessin n'est pas très adroit, le front lacustre est présenté de façon très réaliste et précise **FIG. 18**. HERRLIBERGER publie également la vue depuis le sud, mais l'abondante arborisation du premier plan ne laisse pas entrevoir beaucoup de détails sur la ville elle-même. La vue depuis le lac est également figurée sur trois catelles de poêle accolées, frappée de la Rose de la ville, que l'on peut situer également vers 1750⁷⁸ **FIG. 19**. Le Musée d'Estavayer possède une série de quatre vues, selon les points cardinaux, relatant chacune un épisode marquant de l'histoire communale, mais en les transposant vers 1800, date supposée de leur réalisation.



19

Cet artiste inconnu a assurément été orienté par les chroniques en voie d'achèvement de Jacques-Philippe Grangier⁷⁹. Grâce à une campagne libre de toute construction, on peut apprécier de loin l'aspect de cette ville encore complètement entourée de son enceinte. Les routes d'accès sont soigneusement aménagées en promenades et bordées de peupliers d'Italie qui font leur apparition en 1779⁸⁰ FIG. 20-22. Du côté du lac, les aménagements portuaires sont encore très sommaires FIG. 20.

L'édilité, la police des constructions

La police des constructions, la réalisation et l'entretien du patrimoine communal, l'organisation et la direction des travaux, ainsi que l'approvisionnement et la gestion des matériaux sont placés sous la responsabilité du syndic et gouverneur élu chaque année par le Conseil. Cet organe peut décider de travaux collectifs en activant les « chevitaïnes », comme les nettoyages des rues, l'évacuation de la neige et des glaces en hiver, la mise en état de défense des enceintes avec l'installation des hourds ou des garde-corps sur le chemin de ronde, ou encore les travaux de manœuvre accompagnant les ouvriers spécialisés dans l'édification ou le maintien du parc immobilier urbain. Il faut attendre 1799 pour qu'apparaisse un « maisonneur » : il s'agit d'un fonctionnaire hors Conseil, plus spécifiquement chargé de ces tâches qui seront cependant reprises dès 1857 par un des conseillers communaux, celui en charge de l'édilité⁸¹. Dès 1877, ce dernier délègue les travaux au « piqueur », simple exécutant, soit une sorte de concierge à l'échelle d'une ville, chargé des travaux de voirie et de petit entretien du patrimoine communal. Les textes les plus anciens ayant une incidence sur les constructions apparaissent dans le premier manuel du Conseil, avec diverses ordonnances publiées entre 1478 et 1480, dans lequel on réglemente les latrines, les étables à porcs et les zones de fumier devant les granges⁸². Le coutumier de 1671 consacre dans sa section dédiée aux « immeubles » une série d'articles relatifs à la maison, en particulier sur la façon de la construire et de l'entretenir pour qu'elle ne soit pas source de danger pour la collectivité (interdiction de la paille ou du bardeau sur les toits, obligation de maintien, etc.), pour qu'elle n'empiète pas sur le domaine public et qu'elle ne porte pas préjudice aux voisins dès que les murs mitoyens sont touchés, notamment en cas de surhaussement ou de creusement de caves⁸³.

FIG. 19 Estavayer-le-Lac vers 1750, trois catelles de poêle accolées de provenance inconnue, probablement d'Estavayer. Si cette vue est quelque peu incohérente quant à la perspective adoptée, elle accentue judicieusement les éléments forts qui constituent la ville. MAHF 294. Photo Francesco Ragusa, 2020.

FIG. 20-22 Artiste anonyme, aquarelle sur papier. Photo Yves Eigenmann, 2019.

20 « Vuë de la Ville d'Estavayer du côté d'Occident », détail, vers 1800. Réception des députés de la ville de Grandson, 1666. Tout à droite, le bâtiment allongé situé au bord du lac a été édifié peu après 1795 pour servir de dépôt portuaire. En allant vers la gauche, on observe la façade occidentale de la maison Pontherose, puis les édifices abritant la manufacture Perrier, et, après la porte du petit port, les anciens magasins à sel de LL.EE. MEL 276.



20

21 « Vuë de la Ville d'Estavayer du côté d'Orient », détail, avec la route de Payerne et ses ponts franchissant le ruz Beaufré, vers 1800. Sur la petite éminence, la chapelle Saint-Eloi. Cette vue illustre le renouvellement de l'Alliance entre les villes d'Estavayer et de Payerne en 1507. MEL 274.

22 « Vuë de la Ville d'Estavayer du côté du Nord », détail, vers 1800. Réception de Charles III [de Savoie] en 1532. Au premier plan, la route pavée dès 1566 bordée de peupliers d'Italie et les prés de La Prîlaz. Avec le château de Chenaux et une enceinte montrant sa hauteur initiale, ponctuée par la tour des Ecureuils, le front défensif apparaît très imposant. MEL 275.



21



22

L'approvisionnement en matériaux

Le bois

Le bois n'est pas surabondant à Estavayer. Les Staviacois se fournissent essentiellement en chênes au bois de Verdières sur la commune d'Aumont, longtemps propriété des Mayor de Cugy puis des Illens, donzels de ce même village. Lorsqu'au Moyen Age les Estavayer sont seigneurs de Gorgier, la Ville dispose de certains avantages pour obtenir des résineux du Jura. Ces privilèges sont prolongés durant l'Ancien Régime sur les bois du bailliage commun de Grandson. En 1570, se voyant contester par Grandson le droit au bois de chauffage, Estavayer acquiert la forêt de la Tempesterie sur le flanc oriental du Chasseron. Les difficultés de surveillance et d'acheminement provoquent toutefois la mise en vente de ces terrains en 1637⁸⁴. Concomitamment, on constate qu'Estavayer cesse, à cette époque, d'acheter le bois du Jura, pour ne privilégier dès le début du XVIII^e siècle que les bois plus proches de la Broye fribourgeoise.

Ainsi, en 1557, la Ville acquiert un bois de chênes à Verdières⁸⁵, sur l'ancienne commune d'Aumont. Cette possession est par la suite agrandie avec l'achat de diverses parcelles, pas toutes boisées, ce qui permettra d'en faire un domaine agricole. En 1597, une maison et une grange sont construites par les maçons CHRISTE SERNIET et CLAUDE POLENT et le tout est loué à un fermier, sous la gestion de l'Hôpital⁸⁶. Les charpentiers CLAUDE FROSSARD et ANTOINE CHANTOROZ de Nuilly réalisent toute la partie en bois, notamment les charpentes avec des épicéas acheminés de la Tempesterie ! Essentiellement propriété des seigneurs locaux à l'origine, certaines forêts passent également, par des mécanismes qui nous échappent, sous le contrôle de la Ville, qui en exploite le bois de construction. Il s'agit des forêts de l'Essert au-dessus de Forel, de la Faye au-dessus de Montet (site du restauroute la Rose de la Broye) ou de celle des Mollies sur la commune de Morens. Comme partout ailleurs, cette ressource a été surexploitée. Encouragé par le canton, Estavayer finance dès 1864 des replantations massives d'arbres sur ces trois sites pour pallier la déforestation et la pénurie de bois⁸⁷.

La pierre de taille

A la différence de forêts, la Ville n'a jamais été propriétaire de carrières de pierre. Aux XIII^e-XV^e siècles, c'est la molasse (« pierre morte ») qui domine comme pierre de taille. Elle est extraite sans doute très largement sur place où elle abonde. Présentant une teinte vert-jaune, elle est d'une qualité relativement médiocre **FIG. 596**. Si, à partir du XVII^e siècle, elle tend à disparaître des façades, elle est utilisée de tout temps dans les fours et les foyers. Le tuf est également exploité et il en existe de nombreux filons sur la rive méridionale du lac. Il n'est pas exclu que ce matériau mis en œuvre au château de Chenaux provienne des carrières de la seigneurie de Grandson. Dans l'architecture civile, on le trouve dans les hottes-fumoirs des cheminées. Dès la fin du XIV^e siècle, on préfère la pierre jaune de Neuchâtel (appelée « caciere » ou « pierre rosette ») pour les encadrements de porte et de fenêtre, comme en témoignent les diverses étapes de construction de l'église Saint-Laurent dès 1390. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, elle domine largement, ce qui explique que la typologie architecturale neuchâteloise soit très présente à Estavayer (voir *Place de l'Eglise 10*, **FIG. 294** ou *Rue Saint-Laurent 5*, **FIG. 269**). On trouve également la pierre de Chassagne, provenant de carrières situées au-dessus d'Onnens, dans le bailliage de Grandson. De type hauterivien, elle est néanmoins beaucoup moins jaune, allant plutôt vers le beige.

Sous l'impulsion du carrier CLAUDE PILLONEL de Seiry, le grès coquillier tend à supplanter la pierre jaune, comme en témoignent de nombreuses façades reconstruites dès le début du XIX^e siècle **FIG. 23**. De tout temps, le grès coquillier (appelé « molasse » !) est abondamment mis en œuvre dans les parements des façades en pierre de taille, surtout au niveau des rez-de-chaussée. On le trouve sous forme de dalles (« lapies ») pour les sols, les entablements, les chaperons et plus tard les trottoirs des rues. Il caractérise en outre les seuils et les escaliers. Ce matériau est extrait dans



23

FIG. 23 Rue de la Gare 6-8, rez-de-chaussée. Devanture de commerce et portes d'entrée en parement de grès coquillier à refends, par l'architecte Frédéric Broillet, 1916. Photo Yves Eigenmann, 2018.

les collines au sud-ouest d'Estavayer. De nombreuses carrières sont ouvertes sur les anciennes communes de Murist/La Molière, Seiry, Bollion et La Vounaise ; celle de Faucemagne fournit pratiquement tout le grès coquillier de l'église Saint-Laurent. Située sur le territoire communal de Châtillon, cette dernière était accessible par la route de Murist entre Bollion et La Vounaise. Bénéficiant de routes descendantes en pente douce jusqu'à Estavayer, l'acheminement de cette pierre était relativement aisé. Si l'immense gisement de Faucemagne est abandonné au début du XX^e siècle, le grès actuel provient toujours de La Molière même, où la famille PILLONEL d'Estavayer exploite les filons au pied de la tour médiévale.

Briques et tuiles

Le territoire communal d'Estavayer est riche en terre argileuse à proximité des zones humides, soit les marais de Frasses à l'est sur la route de Payerne et les Moillets sur la route de Grandcour. C'est à proximité du domaine des Moillets qu'Humbert le Bâtard fait installer dès 1433 une briqueterie (*carroneria*), qui fournit toutes les briques – communément appelés « carrons » – nécessaires à la nouvelle ceinture fortifiée du château de Chenaux. Elles sont fabriquées par les maçons-carronniers piémontais engagés aux travaux de cet édifice (voir *Route de Grandcour* 103, p. 64). Il semble que la production n'ait pas survécu à la mort du demi-frère d'Amédée VIII intervenue en 1443 ; toutefois, un « Lombard » habite encore au hameau des Moillets en 1481⁸⁸. A Estavayer, la mise en œuvre ostentatoire de la brique en parement de façade s'achève avec la disparition d'Humbert **FIG. 545**. Cependant, ce matériau est toujours utilisé dans les canaux de cheminée et les intrados de fenêtres. Dès 1450 et durant tout l'Ancien Régime, Estavayer s'approvisionne pour l'essentiel de l'autre côté du lac, à Bevaix, à Cortaillod, aux Tuileries-de-Grandson et à Yverdon, dans les tuileries exploitées par les diverses branches de la famille AMIET, mais aussi à Payerne, à Fétigny et à Donneloye. La Ville tente d'exploiter elle-même ses ressources en édifiant en 1488 sa propre tuilerie sur l'ancien « grand-port », hors du faubourg de Grande Rive (voir *La tuilerie communale*, pp. 432-433). Le lac aurait permis une exportation relativement aisée de la production, mais l'acheminement difficile de l'argile a raison de l'entreprise qui ne fonctionne qu'une vingtaine d'années. Une nouvelle expérience locale débute en 1796. Cette année-là, Estavayer met à disposition les terres argileuses de son site de l'ancienne maladière au tuilier JEAN CHATON d'Avry-sur-Matran (voir *Route de Frasses* 50, pp. 65-66).



24



25

L'entretien des rues, les pavés

La première mention de pavés à Estavayer remonte à 1425 : le maître paveur JEAN GUILLEMIN est payé pour le pavement fait autour du cimetière de l'église Saint-Laurent et à proximité de l'hôpital⁸⁹. Il poursuit cette tâche dans les rues principales jusqu'aux portes de l'enceinte. Il s'agit sans doute de la première campagne de pavage qu'Estavayer ait connue. La pierre, appelée « chillio » (caillou), comptée en « navées »⁹⁰, provient assurément des deux rives du lac : il s'agit de pierres roulées qui conviennent bien à cet usage. Le galet, présentant une surface plate, est préféré mais plus difficile à trouver. Dès lors, les pavements entraînent de constants travaux d'entretien, complétés par des campagnes de réfection générale. Au début du XVI^e siècle, les routes d'Yverdon hors la porte du Trépont, de Payerne au-delà du pont des Dominicaines, d'Autavaux-Grandcour au-delà de la porte du Vucheret sont à leur tour pavées⁹¹. Sur la route de Payerne, le pavé s'étend en 1545 déjà jusqu'au premier pont franchissant le ruz Beaufré, au-delà de la chapelle Saint-Eloi⁹². Plus loin, les routes sont sommairement entretenues au moyen de fascines de bois recouvertes de terre. En 1566, le maître paveur ANTOINE PILLONEL réalise le « pavement » au-delà du pont du Camus. Ce revêtement se prolonge sur près de 150 m sur une largeur de 14 pieds (env. 4 m), mais ne se poursuit curieusement pas par une route charretière. Il faut y voir une œuvre de prestige soulignant la porte de Grandcour, propice aux défilés des milices staviacoises **FIG. 22**. Cette route ne sera prolongée dans son tracé actuel et ne deviendra axe principal (route de 2^e classe) qu'en 1853, à l'initiative du Canton. La réalisation du tronçon situé sur le territoire d'Estavayer est confiée à l'entrepreneur CHRISTIAN RUFFENER⁹³.

FIG. 24 Pavement de la Grand-Rue devant la chapelle de Rive, formé de pierres roulées « mouchetées » de variétés et coloris divers, posées en ligne. La surface centrale est bombée, permettant l'évacuation des eaux par les caniveaux latéraux. Photo Ernest Lorson, 1908. BCUF, fonds E. et A. Lorson.

FIG. 25 Jonction entre la Grand-Rue et la rue de la Rochette, devant la boulangerie sise rue de la Rochette 2, dont les façades sont remaniées en 1900. Le pavé est toujours posé en ligne, ici taillé en parallélépipède, d'une couleur uniformément grise. Photo Jacques Thévoz, vers 1950. SBC, fonds MAH.

Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour que soit favorisé l'aménagement de trottoirs en bordure des rues, contre les façades des maisons. Peu surélevés, parfois maintenus au même niveau que les pavés, ces trottoirs se présentent sous la forme de grandes dalles de grès coquillier qui rendent le cheminement piétonnier plus confortable « pour éviter des accidents fâcheux résultant des pavés trop abrupts »⁹⁴. Certes refaits, ils se voient encore là où ils sont apparus pour la première fois, soit aux alentours de l'église Saint-Laurent **FIG. 202**, dans la Grand-Rue et à la rue Saint-Laurent. Dans ces rues en pente, les règlements communaux imposent que le trottoir suive la déclivité et ne forme pas d'escaliers. A la fin du XIX^e siècle, les rues, entièrement rénovées, sont simultanément dotées dans leur totalité de trottoirs en pavés surélevés, tenus par une bordure en grès coquillier. Le pavé tend à changer d'aspect : les galets doivent être « mouchetés », soit étêtés pour présenter une surface plane plus confortable **FIG. 24**. Au début du XX^e siècle les pavés complètement taillés font leur apparition ; ils se présentent sous la forme de parallélépipèdes de tailles diverses **FIG. 25**. Ils sont généralement posés en lignes droites perpendiculaires à l'axe de la rue. Grâce au chemin de fer, on les achemine d'ailleurs : on se fournit par exemple chez MICHEL VIONNET à Attalens.

Les petits pavés cubiques en grès, d'une teinte sombre et uniforme, qui prédominent aujourd'hui, ne sont apparus qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Leur disposition en arc de cercle ou en écaille de poisson prédomine sur les voies carrossables.

Les mesures contre l'incendie

La prévention et la lutte contre l'incendie représentaient un souci constant pour l'édilité⁹⁵. Les moyens de sécurité adoptés à Estavayer, mais aussi son relief accidenté, expliquent que la ville, à la différence de pratiquement toutes les villes neuves savoyardes, n'a jamais eu à subir d'incendie généralisé. Le premier sinistre connu, en 1379, touche l'hôpital situé dans le quartier d'Outrepoint. Dès la mise en place de la comptabilité staviacoise en 1425, on connaît mieux les mesures prises. Une visite régulière des maisons est pratiquée, surtout pour s'assurer du bon état des cheminées, comme c'est explicitement déclaré en 1439⁹⁶. Dès 1478, l'usage de ces dernières, leur état ignifuge, de même que l'éclairage des granges uniquement à la lanterne font l'objet d'une réglementation, sans cesse renouvelée par la suite. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, on tente d'imposer les hottes-fumoirs en pierre, en tuf essentiellement. Les règlements ne sont toutefois respectés qu'avec peine, en particulier dans les quartiers pauvres des pêcheurs. Ces derniers augmentent les risques de sinistre en faisant sécher leurs filets dans ces espaces ménagés au-dessus des foyers.

Des rondes ainsi qu'un service de guet sur le clocher sont assurés tout d'abord de façon irrégulière, surtout lorsque de forts vents risquent de propager des étincelles et des braises incandescentes ; on oblige alors les habitants à disposer des récipients pleins d'eau devant leur maison. On se pourvoit en outre de grandes échelles qui sont suspendues sous les avant-toits en divers lieux de la ville. A l'initiative d'Humbert le Bâtard, le grand bassin de la chaussée est aménagé en 1423 près de la porte des Dominicaines ; il s'inscrit dans cette politique de lutte contre le feu (voir *La Chaussée*, pp. 96-97).

En 1480, peut-être encouragé par la nouvelle autorité fribourgeoise, le Conseil d'Estavayer décide d'instituer un guet régulier sur le clocher de l'église Saint-Laurent. Celui-ci signale les débuts de feu en ville et repère également les incendies dans la campagne alentour, afin que les Staviacois puissent porter secours à leurs infortunés voisins. Pour ce service, tous les feux de la seigneurie doivent payer chaque année un quarteron de froment. Le parapet oriental du clocher est doté en 1893 d'une table d'orientation permettant d'identifier plus sûrement les villages où le sinistre s'est déclaré⁹⁷. Le guet, mis à mal avec la progressive autonomie des 13 villages au XIX^e siècle, ne s'arrête définitivement que dans les années 1920. Le télégraphe dès 1863⁹⁸, puis surtout le téléphone, de plus en plus répandu, signifient l'obsolescence de ce mode de signalement.



26



27

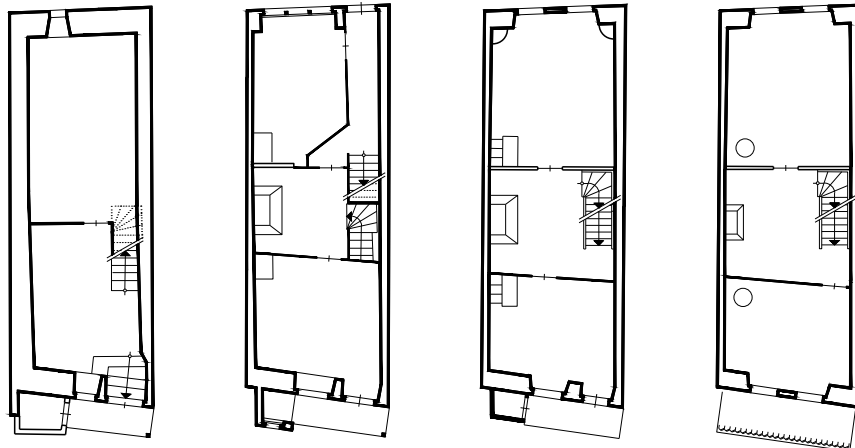
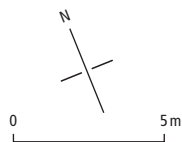
Dès le début du XVI^e siècle, de grandes perches équipées de crochets en fer pour manipuler les matériaux enflammés prennent place à côté des échelles ; les seillons de cuir, appelés « anguettes » **FIG. 26**, sont cités pour la première fois en 1528⁹⁹. Par la suite, chaque foyer doit en disposer d'un et chaque candidat à la bourgeoisie est tenu d'en procurer un exemplaire neuf à son admission. En 1602, il est pour la première fois question d'établir une milice d'intervention régulière, constituée de quatre groupes d'hommes selon les quartiers de la ville, placés sous la conduite d'un commandeur ad hoc¹⁰⁰. Cette organisation spécifique est cependant sans lendemain et les secours restent assurés par les « chevitaines ». Dès 1698, un conseiller est nommé « capitaine du feu ». Cette fonction nouvelle est certainement liée à l'apparition des pompes à incendie, appelées « seringues », citées à Estavayer pour la première fois en 1705¹⁰¹. Ces dernières nécessitent en effet des gens formés, les « pompiers », et dès lors apparaît à Estavayer ce nouveau service requérant un entraînement régulier et une capacité à entretenir ces engins de maniement délicat. Dans une ébauche de politique cantonale visant à combattre le feu, LL.EE. de Fribourg accordent un prêt sans intérêt à la Ville pour l'acquisition de deux pompes à incendie fabriquées et livrées en 1756 par le fondeur ANTOINE LIVREMONT de Pontarlier¹⁰². Par la suite, ce matériel sera sans cesse renouvelé et perfectionné. Le Musée d'Estavayer conserve encore un spécimen portatif de petites dimensions. Peut-être s'agit-il de la « petite pompe n° 2 de l'hôpital » inventoriée en 1863¹⁰³ **FIG. 27**. Dès 1828, les tuyaux en toile de chanvre – auxquels on ajoute du caoutchouc dès 1871 et nommés alors « course » – remplacent les anciens tuyaux en cuir, ce qui constitue un réel progrès¹⁰⁴.

La topographie urbaine, les maisons privées

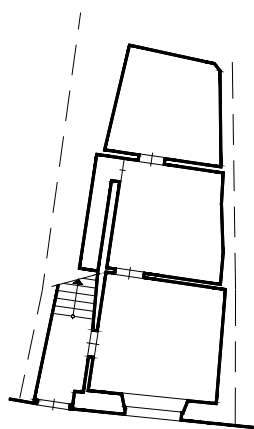
Le relief tourmenté sur lequel s'est implantée la ville, agrandie par étapes, ne permet pas de dégager un modèle urbanistique précis, ni une typologie uniforme de la maison. Cette dernière présente une très grande variété, conditionnée par la configuration topographique très changeante dans laquelle elle s'est implantée. S'il fallait retrouver à Estavayer le modèle des villes neuves qui prédomine au XIII^e siècle en nos régions, c'est dans le quartier de la Bâtiaz, mis en lotissement en 1348, qu'il se lirait le mieux.

FIG. 26 « Anguette », soit seau à incendie en cuir bouilli, orné de la Rose de la ville. Il s'agit du n° 12 d'une douzaine d'exemplaires commandée en 1764 au sellier et bourrelier de Middel, Pierre Lugrin, alors habitant d'Estavayer. MAHF 7307. Photo Francesco Ragusa, 2020.

FIG. 27 Petite pompe à incendie, probablement avant 1863. MEL 1939. Photo Yves Eigenmann, 2019.



28



29

FIG. 28 Maison étroite de 2 toises en lanière, type schématique, d'après Grand-Rue 47, avec rez-de-chaussée inférieur dévolu aux caves et trois étages à l'habitation. Echelle 1 : 250. Les latrines sont ici accessibles par une galerie accrochée à la façade méridionale. Les fourneaux

des pièces (disparus) étaient connectés à un ou deux canaux de cheminée qui desservaient en même temps l'âtre des cuisines, dans la partie centrale de la maison. Dessin Yves Eigenmann, 2018.

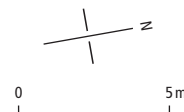
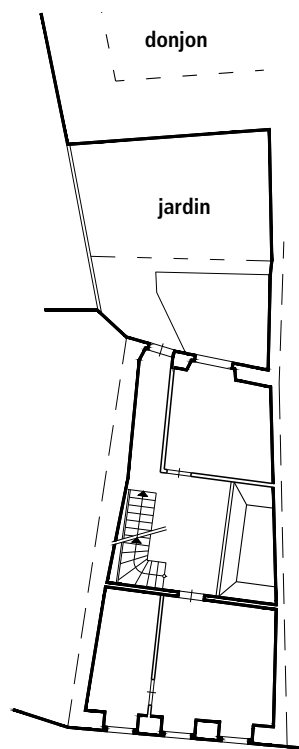


FIG. 29 Maison à façade sur rue large de 3 toises et adossée contre le donjon de Motte-Châtel, type schématique d'après Grand-Rue 36. Echelle 1 : 250. Au rez-de-chaussée, espace de boutique à côté de l'escalier, deux caves-celliers borgnes à l'arrière. Aux étages, côté rue,

belle pièce flanquée d'un cabinet diminué d'une alcôve de lit au 1^{er}, partie centrale réservée au grand feu et au repos des escaliers. Partie arrière à une pièce réduite par la sortie sur l'arrière; combles avec lucarne pour le dispositif de grue. Dessin Yves Eigenmann, 2019.



FIG. 30 Rue du Musée 1. Maison étroite à arcades formant l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Musée. Cas précoce de pignon sous berceau lambrissé et de galerie pouvant être rattachés à d'importants travaux décidés en 1692. A l'intérieur, solivages moulurés et fragments de peintures murales du XV^e siècle, lorsque la maison était possédée par la famille Ducettaz. Photo Yves Eigenmann, 2019.

30

Les introductions des chapitres consacrés à chacun des quartiers qui ont constitué l'*intra muros* d'Estavayer présentent en détail leurs caractéristiques propres.

Par gain de place et économie des matériaux, l'ordre contigu s'est imposé, mais les îlots dans lesquels les maisons s'insèrent présentent des formes et des dimensions très variées. Toutes les habitations ont tenu compte de constantes incontournables, comme la nécessité de l'éclairage naturel des espaces de vie, leur chauffage, ce dernier connecté avec la cuisson et l'apprêt de la nourriture, l'accessibilité de chacun des niveaux de la maison par des escaliers et enfin la présence de commodités, soit de latrines placées en général à l'arrière des constructions.

La plupart des maisons comportent trois niveaux, soit deux étages sur un rez-de-chaussée. Dans les terrains en pente, un niveau supplémentaire s'ajoute éventuellement, avec rez-de-chaussée inférieur et supérieur **FIG. 28**. Les toitures adoptent la bâtière au faîte parallèle aux voies de circulation, ainsi qu'on le voit dans les villes fondées aux XII^e et XIII^e siècles dans nos régions. Mais les exceptions sont nombreuses, en particulier depuis l'introduction quasi systématique dès le début du XVIII^e siècle de la grande lucarne de comble équipée de monte-charge **FIG. 29**, fréquente dans les villes viticoles comme Neuchâtel ou La Neuveville. De nombreux bâtiments, en particulier dans les angles ou en tête d'îlots, sont pourvus de pignons sous un berceau lambrissé, qui abrite en général une galerie **FIG. 30**. Ces pignons se sont substitués à la croupe qui prévalait jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Plusieurs couples de maisons en lanière ont été recouverts par une toiture à croupe unique élancée¹⁰⁵. A la rue du Musée, trois ensembles de deux maisons ont reçu, côté jardin, des galeries communes protégées par un berceau lambrissé. Celui-ci est recouvert par un toit à deux pans qui pénètre dans celui qui prédomine pour la rangée.

Les escaliers sont à volée droite et placés contre l'un des murs mitoyens ; ils arrivent ou partent de la partie centrale de la maison formant un vestibule, originellement borgne. Cet espace central est également dévolu à la cuisine où se trouve l'âtre sous une vaste hotte appuyée contre l'autre mur mitoyen **FIG. 28, 29**. Cette dernière permet de fumer la viande. Les fourneaux des séjours sont reliés au conduit de cheminée pour permettre la combustion et l'évacuation des fumées. Au XIX^e siècle, mais



31

FIG. 31 Rue du Musée 10 à 18. Maisons à grande lucarne avec porte haute de comble et dispositif de grue. A gauche, la large façade à trois axes (3 toises) du n° 18, reconstruite en 1739, est dotée d'un pignon sous berceau lambrissé. Photo Yves Eigenmann, 2019.

surtout au XX^e siècle, ces grandes hottes-fumoirs tendent à disparaître et à être remplacées par des conduits de cheminée en boisseaux de ciment. De section beaucoup plus petite (vide de 30 cm de côté), ces conduits sont encore prolongés jusqu'au rez-de-chaussée pour le chauffage central à mazout. A la même époque, les cuisines sont déplacées contre les façades, laissant leur place à des salles de bains. Le volume des anciennes hottes et conduits a également permis l'aménagement de puits de lumière.

Les parcelles étroites sont à deux toises (env. 5 m), les larges à 3 toises (env. 7,5 m)

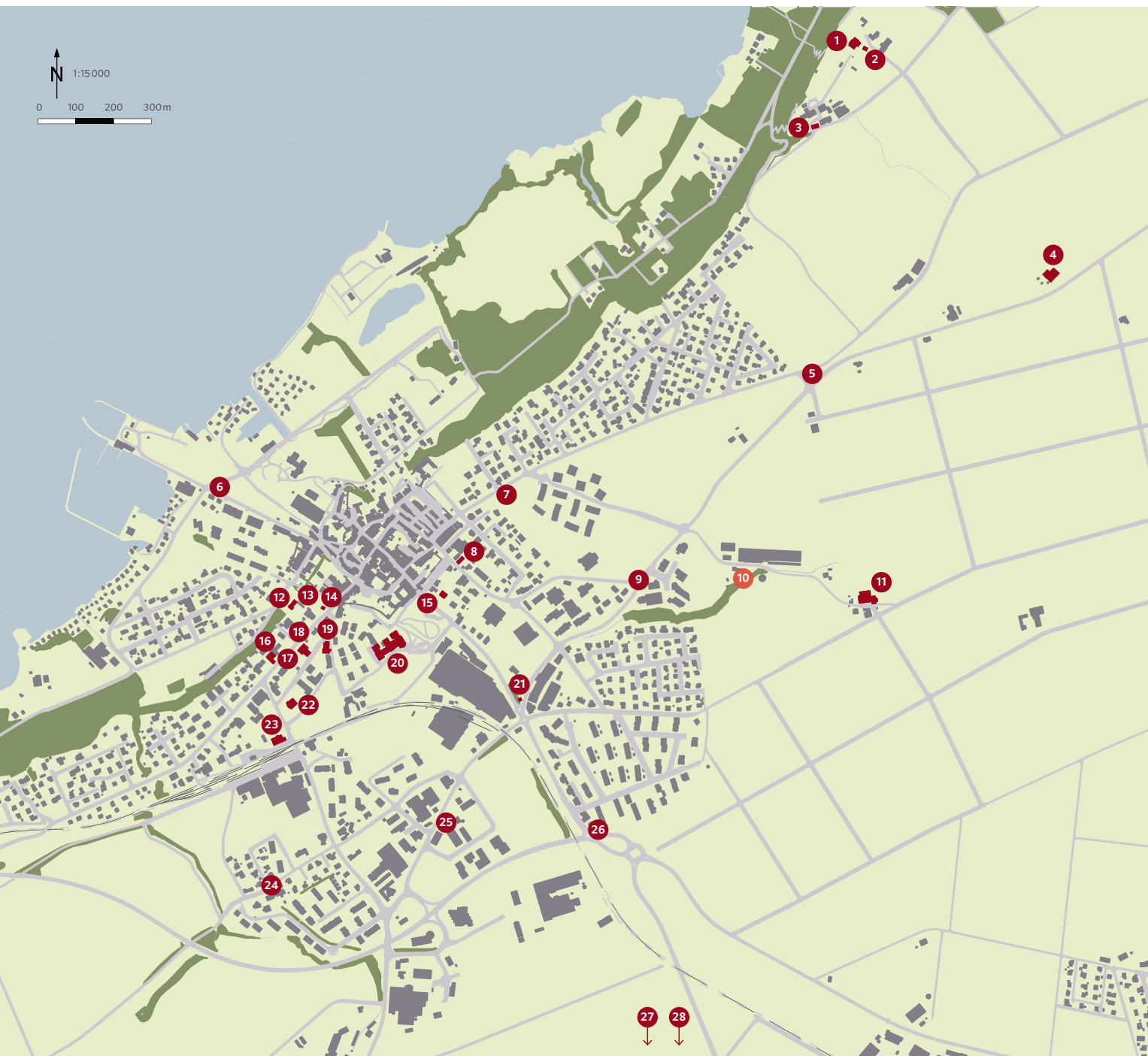
FIG. 31. Dans le second cas, les pièces de séjour font l'objet d'une subdivision qui intervient essentiellement dès le XVIII^e siècle : deux fenêtres éclairent l'espace principal, la troisième donne dans une pièce étroite servant d'annexe à la plus grande, comme cabinet de travail ou alcôve de lit. A l'arrière, une des fenêtres à proximité des murs mitoyens fait place à une porte donnant dans les latrines placées en saillie sur la façade. On y accède par un couloir ménagé contre l'un des murs mitoyens, pris sur la pièce initiale unique.

Dans les maisons de plus grand confort, de 4 toises et davantage, ayant regroupé deux ou trois maisons médiévales, l'accès se fait par un corridor central donnant sur un escalier placé à l'arrière, sous forme de vis pour ceux antérieurs au XVII^e siècle ou à l'italienne dès la seconde moitié du XVII^e siècle.

Dans certains secteurs de la ville, la déclivité des rues orientées nord-sud ainsi que leur étroitesse ont favorisé la présence d'arcades autorisant un passage public piétonnier. On cherche à établir ce dernier à l'horizontale, au-dessus du niveau parfois semi-enterré des caves ; par conséquent, il se termine par des escaliers. Quelques arcades existent également dans la partie supérieure de la Grand-Rue, mais l'absence de forte pente place ces aménagements de plain-pied sur le sol naturel et non au-dessus de caves.

Le territoire communal

- Chemin de La Corbière 3, le manoir de la nouvelle Corbière [1] p. 62
- Chemin de La Corbière 3a, la chapelle Pourtalès [2] p. 63
- Chemin de La Corbière 1, l'ancienne Corbière [3] p. 60
- Route de Grandcour 103, l'ancienne grange des Moillets, autrefois des Moyers [4] p. 64
- En Grattalau, croix de Grattalau ou de Toula/Tôle (556'100, 189'377) [5] p. 59
- Route du Port, crucifix (554'495, 189'025) [6] p. 60
- Route de Grandcour, croix de la Prilettaz (555'225, 189'037) [7] p. 59
- Route de la Chapelle 5, la maison Perret [8] p. 66
- Chemin des Autrichiens, croix de Crovel, de Bois puis des Autrichiens (555'585, 188'799) [9] p. 58
- Chemin de la Moutonnerie 1, la moutonnerie (disparue) [10] p. 65
- Chemin de Tousvents 3, la ferme Roulin [11] p. 64
- Route d'Yverdon 10, l'ancienne maison de plaisance Perrier [12] p. 70
- Place du Cimetière, le cimetière d'Outrepoint (554'751, 188'740) [13] p. 68
- Place du Cimetière 1, l'oratoire du cimetière d'Outrepoint (554'751, 188'726) [14] p. 69
- Route de la Chapelle 8, la villa des Acacias [15] p. 67
- Route d'Yverdon 44, l'ancien Hôtel du Lac [16] p. 73
- Route d'Yverdon, croix de la Grande Mission (554'620, 188'574) [17] p. 59
- Route d'Yverdon 7, l'ancienne école des filles [18] p. 71
- Route de la Gare 26, l'ancien Casino-Théâtre [19] p. 72
- Chemin du Sacré-Cœur 2, l'ancienne école-pensionnat du Sacré-Cœur [20] p. 75
- Route de la Chapelle 72, la chapelle Saint-Eloi [21] p. 66
- Route Saint-Pierre 7, le clos Vaudaux puis la villa Liardet [22] p. 86
- Avenue de la Gare 103, l'ancien Hôtel Bellevue [23] p. 85
- Chemin du Bel-Air, croix du Moulin Saint-Antoine puis croix du Bel-Air (554'614, 187'986) [24] p. 59
- Le Piolet, croix du Piolet (555'054, 188'150) [25] p. 59
- Chemin de la Croix-de-Pierre, croix de Pierre (555'475, 188'137) [26] p. 57
- Route de Frasses 50, l'ancienne maladière puis la tuilerie communale [27] p. 65
- En Pierre de Villard, croix de la Maladière puis de la Tuilière (555'819, 187'488) [28] p. 59



32

FIG. 32 Ville et territoire communal d'Estavayer-le-Lac avant 2017. Echelle 1 : 15 000. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démoli ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Introduction

Une carte de la ville et du territoire d'Estavayer, établie à la veille de la Deuxième Guerre mondiale par le géomètre GUSTAVE PILLONEL, donne un très bon aperçu de l'occupation foraine à cette époque **FIG. 33**. L'apparition des nouveaux quartiers tentaculaires a par la suite cassé la relation particulière qui existait, depuis le Moyen Age, entre la ville fermée et sa campagne, tant sur le plan visuel et urbanistique, qu'au niveau économique et social.

Jusqu'au XIX^e siècle, les exploitations foraines étaient très rares. Les édifices ruraux nécessaires à l'exploitation du territoire staviacois, essentiellement dévolu aux cultures céréalières, se trouvaient *intra muros*. L'élevage était assuré par la vaine pâture et par les fourrages provenant des prés humides communs, mis annuellement en location par la Ville, situés sur la rive gauche de la Petite Glâne (territoires de Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés). Les abords immédiats oriental et méridional de la ville étaient fragmentés en petites parcelles, essentiellement des jardins potagers et des « chènevières » (cultures du chanvre). Ces terrains ne sont pas construits ou à construire mais sont tout de même qualifiés de « chesaux », à l'instar de l'*intra muros*. Quant au territoire septentrional, il est occupé par les grandes réserves seigneuriales des Estavayer-Chenaux et des Estavayer-Cugy.

On dénombre tout de même quelques granges foraines. Les deux plus anciennes dont on conserve une trace matérielle se trouvent justement au nord du territoire **FIG. 33** (3, 5) : la grange des Tapeir, devenue par la suite l'ancienne Corbière, est attestée en 1424 (voir p. 60) ; celle des Moilletts, qui fonctionnait comme centre de la réserve seigneuriale des Estavayer-Cugy, l'est en 1318 déjà (voir *Route de Grandcour* 103, p. 64). Aucune construction nouvelle n'est inventoriée avant le milieu du XVIII^e siècle. Au cours du XIX^e siècle, avec la volonté de sortir les activités agricoles et d'élevage de la ville, conjointement à l'amélioration des rendements générant des domaines moins étendus, de nouvelles exploitations hors les murs apparaissent. La dernière en date est celle des dominicaines (19), construite en 1974 après l'abandon du grand rural du Camus, utilisé auparavant par cette communauté (voir *Rue du Camus* 2-4, pp. 324-325). Cependant, l'évolution du monde agricole de ces soixante dernières années entraîne leur raréfaction : la plupart des exploitations ont disparu ou ont été affectées à d'autres usages.

Le secteur méridional, les moulins, les chènevières d'Outrepoint

Jusqu'au début du XIX^e siècle, le front urbain méridional d'Estavayer est délimité par son enceinte, qui ne s'ouvre que par la porte d'Outrepoint, sur la route de Font. A l'avant de ce front, le paysage est traversé par le ruisseau des Moulins, jalonné dès le XIV^e siècle par quatre établissements abritant également des activités agricoles et d'élevage. En se rapprochant d'Estavayer, on trouve tout d'abord, sur l'ancienne route de Châtillon, le moulin Saint-Antoine appelé aussi « Deriar », qui est attesté pour la première fois en 1392 **FIG. 35** (65). A l'endroit où le ruisseau oblique vers le lac, le moulin Baron (62) dédouble au début du XVIII^e siècle le moulin Sautiaux (60). Ce dernier, cité en 1343 déjà, exploité jusqu'en 1952 par la famille Maeder, disparaît en 1985 au profit d'un habitat groupé (route de Lully 19). Le moulin Pillonel (chemin du Moulin 2), connu dès 1328 sous l'appellation de « moulin Tardy », a fait l'objet d'une réhabilitation récente (48)¹. En aval de ce dernier, le ruisseau est canalisé par étapes au cours du XX^e siècle².

Sur la rive gauche de ce cours d'eau, la route sortant de la porte d'Outrepoint se subdivise pour former un carrefour en « Y » **FIG. 35**. L'une des voies borde en partie le ruisseau, dessert les moulins et se prolonge vers la route de Châtillon **FIG. 35** (d). L'autre voie, côté lac, est l'ancienne et unique route reliant Font et Yverdon (c). Son tracé se confond actuellement avec la route Saint-Pierre. Au-delà de l'avenue de la Gare, elle a pratiquement disparu. A proximité de la ville, ces deux routes traversent de



33

FIG. 33 Ville et territoire d'Estavayer-le-Lac. Plan du géomètre Gustave Pillonel, 1939, selon les relevés arrêtés fin 1938. Les lieux-dits en patois ont sans doute été suggérés par Robert Loup. Pour les faubourgs méridionaux, voir aussi **FIG. 34**. Echelle env. 1 : 15 000. AEF, CC391. Reprise graphique Yves Eigenmann, 2014.



- constructions résidentielles, rurales et religieuses foraines
- le « ring 1900 », tous types d'édifices

Ci-dessous édifices disparus en italique

1. Nouvelle Corbière, 1855
2. Chapelle Pourtalès, 1878
3. Grange des Tapeir puis ancienne

4. *Site de la tuilerie d'Humbert le Bâtard, 1432*
5. Grange des Moillets/Moyers, 1318
6. Port actuel, 1892
7. Crucifix de la route du Port, 1944
8. *Port fermé de 1857*
9. Croix de la Priletaz, 1828
10. Menuiserie et fabrique de meubles de Jean Bloechlé, 1904
11. Maison Perret, 1812
12. Villa des Acacias, av. 1883

13. Fonderie de Charles Arnoux, 1886
14. *Ferme de l'Hospice de la Broye, 1932*
15. Croix des Autrichiens, av. 1336
16. *Moutonnerie, 1832*
17. Croix de Grattalau/Toula, av. 1491
18. Ferme de Tousvents, av. 1818
19. Site de la ferme des dominicains, 1974
20. Sacré-Cœur, école-pensionnat de jeunes filles, 1905
21. Chapelle Saint-Eloi, av. 1422

22. Ferme de Fontany des dominicains, 1937
23. *Ferme Léon Durliaux, 1936*
24. Croix du Piolet, av. 1548
25. Croix de Pierre, av. 1452
26. Ancienne maladière, XV^e siècle-1690, puis tuilerie de Jean Chaton, 1796-fin années 1880
27. Croix de la Maladière puis de la Tuilière, av. 1554

nombreux jardins et chènevières. Ce secteur était d'ailleurs qualifié de « chènevières d'Outrepont ». Partant de l'ancienne lice, un sentier rectiligne **FIG. 35** (a) et parallèle à la falaise desservait ces étroites parcelles sur une longueur de 200 m environ. Certains jardins étaient fermés de barrières en bois ou même de murs en maçonnerie, à l'instar du « clos Saint-Pierre » (47) (voir *Route Saint-Pierre* 7, pp. 86-87); quelques-uns disposaient de petits pavillons servant d'abris, seuls éléments construits observables dans ce secteur avant le XIX^e siècle.

Le cimetière et le « faubourg » du Midi, 1792-1806

Les dispositions urbaines et campagnardes décrites ci-dessus, a priori immuables dès le XIV^e siècle, évoluent dès la toute fin du XVIII^e siècle. En 1792, la construction de la teinturerie de JOSEPH CANTIN (place du Midi 1) marque la naissance du petit îlot qui borde la route de Font, hors de la porte d'Outrepont. Il s'agit de la rangée de quatre bâtiments qui définit actuellement le flanc oriental de la place du Midi. Vis-à-vis, le cimetière est aménagé en 1806 (voir *Cimetière d'Outrepont*, pp. 68-69) **FIG. 34** (31). En 1795, le forgeron JEAN-BAPTISTE RIMAZ avait déjà édifié au bord de la route, dans l'ancien fossé et devant la tour d'artillerie de l'enceinte, son atelier et sa maison, qu'il agrandit en 1811 en demandant de l'adosser contre le nouveau mur du cimetière³. A la même période, le colonel François-Dominique Perrier fait élever au bord de la falaise la première maison de plaisance apparue sur le territoire d'Estavayer, destinée à la jouissance de la vue sur le lac **FIG. 35** (30) (voir *Route d'Yverdon* 10, p. 70).

La nouvelle route de Font, 1838

La nouvelle route de Font **FIG. 35** (b) (actuelle route d'Yverdon) est mise en service en 1838. Cette voie s'inscrit dans un projet cantonal d'envergure voté par le Grand Conseil en 1834, soit la nouvelle route Fribourg-Estavayer-Cheyres, pour laquelle le Conseil communal, sous la houlette de son syndic et député, Dominique Grangier, s'est fortement mobilisé. Le nouveau tracé, plus large et rectiligne que l'ancien, met en évidence l'entrée de la ville, débarrassée de sa porte médiévale, et implique également la suppression d'une partie du cimetière et de la forge RIMAZ⁴. Le raccordement sur l'ancienne route forme alors la petite place du Midi sur laquelle est installé en 1860 le poids public **FIG. 34** (32). Dédommagé, JEAN-BAPTISTE RIMAZ rebâtit aussitôt sa maison le long de la nouvelle route, dont il est le premier bordier **FIG. 35** (46), **FIG. 36**⁵. Remplacée par un bâtiment locatif dans les années 1980 (Cité de la Rosière 2), cette maison au plan barlong a été conçue pour abriter sous un même toit à croupes deux logements mitoyens⁶. Le deuxième bordier apparaît en 1860 : la communauté protestante construit son école sur le flanc oriental de la nouvelle rue, en tête de rangée, limitant de ce côté la place du Midi (route d'Yverdon 1) **FIG. 34** (36). En 1895, cette école est complétée par la maison abritant le pensionnat du pasteur Auguste Monnerat, devenue avant 1904 le presbytère réformé (route d'Yverdon 3)⁷.

L'arrivée du chemin de fer, 1877

L'implantation de la gare sur les pentes douces de « en Fussy » ainsi que la mise en service de la ligne de chemin de fer Fribourg-Yverdon en 1877 donnent une impulsion définitive à l'urbanisation de tout le secteur traversé par les axes de l'ancienne et de la nouvelle route de Font **FIG. 35** (c, b), et ce surtout dès le début du XX^e siècle.

Les abords immédiats de la gare servent d'interface, tant pour les voyageurs que pour les marchandises **FIG. 37**. Dès l'ouverture de la ligne de chemin de fer apparaît le Buffet de la Gare **FIG. 34** (52), édifié par le propriétaire du moulin Sautiaux voisin (60), Jean Maeder. Cet établissement reçoit en 1928 une ample véranda de belle facture en pierre de taille, dessinée par ERNEST DEVOLZ dans un style éclectique déjà archaïsant⁸. A l'est de la voie ferrée, le négociant en vins d'Yverdon, Florentin Petitat, édifie

FIG. 34 Ville et territoire d'Estavayer-le-Lac. Plan du géomètre Gustave Pillonel, 1939. Détail des faubourgs méridionaux. Echelle 1 : 12 000. AEF, CC391. Reprise graphique Yves Eigenmann, 2014.

- constructions résidentielles, rurales et religieuses foraines
- moulins, industries et commerces
- le « ring 1900 », tous types d'édifices

Ci-dessous édifices disparus en italique

- 28. Poste, 1902
- 29. *Taneries de Théodore Bourdilloud, 1893*
- 30. Maison Perrier, vers 1800
- 31. Cimetière d'Outrepont, 1806
- 32. *Poids public, 1909*
- 33. Fabrique de pâtes Droz-Baillod, 1919
- 34. Banque de l'Etat de Fribourg, 1929
- 35. Villa du docteur Ducotterd, 1912
- 36. Ecole protestante, 1860
- 37. Hôtel du Lac/Stavia I, 1905
- 38. Croix de la Grande Mission, 1933
- 39. Villa Porcelet, vers 1905, puis pensionnat Saint-Joseph
- 40. *Ferme Bullet/Ducrest, av. 1883, puis dépôt GFM (transports publics), 1947 (démoli en 2017)*
- 41. Villa Paul Durif, 1907
- 42. Villa Armand Droz, 1913
- 43. Ecole des filles, 1900
- 44. Commerce du négociant Jules Chanez, 1927
- 45. Casino-Théâtre, 1901
- 46. *Maison Rimaz et dépendances rurales, 1838*
- 47. Clos Saint-Pierre des Vaudaux, av. 1787, puis villa, 1911
- 48. Moulin Tardy/Pillonel, 1328
- 49. Foyer Gardien, 1911
- 50. Hôtel Bellevue/Stavia II, 1906
- 51. *Glacière Cardinal, 1903, démolie en 2011*
- 52. Buffet de la Gare, 1876
- 53. Fabrique de jouets Corboud, 1918, puis menuiserie Périsset, av. 1930
- 54. Gare, 1877
- 55. Atelier de mécanique et machines agricoles de Vogel-Müller, 1911, puis Maison Butty, matériaux de construction, ap. 1920
- 56. Dépôts Petitat, av. 1883, puis Société broyarde d'agriculture, av. 1910
- 57. Entreprise Clarin et Café de la Gare, 1882
- 58. Charmag, usine de charnières, vers 1930
- 59. Moulin agricole, 1925
- 60. Moulin Sautiaux, 1343
- 61. Ferme de Laurent Marmier, av. 1905
- 62. Battoir du moulin Sautiaux, XVIII^e siècle, puis moulin Pellet
- 63. « Carrée » et rural accolés d'Olivier Cantin, av. 1746, puis rural détaché à l'est, pour Léon Bullet, ap. 1850
- 64. Croix du moulin Saint-Antoine, puis du Bel-Air, av. 1548
- 65. Moulin Deriar/Saint-Antoine, 1392



34

FIG. 35 Territoire d'Estavayer, secteur méridional, selon le plan Perrier de 1851. Echelle 1 : 7500. AEF, CC64-1. Reprise graphique Yves Eigenmann, 2014.

- a. Sentier de Font desservant les « chènevières »
- b. Nouvelle route de Font-Yverdon, 1838
- c. Ancienne route de Font-Yverdon
- d. Route et ruisseau des Moulins
- e. Ruisseau du Vuaz
- 24. Croix du Piolet
- 30. Maison de plaisance Perrier
- 31. Cimetière d'Outrepont
- 46. Maison Rimaz
- 47. Clos Saint-Pierre des Vaudaux
- 48. Moulin Tardy/Pillonel
- 60. Moulin Sautiaux
- 62. Battoir du moulin Sautiaux, puis moulin Pellet/Baron
- 63. Maison Cantin puis Chaney
- 65. Moulin Saint-Antoine



35



36

FIG. 36 Cité de la Rosière 2. Ancienne maison Rimaz, 1838 (disparue). Vue du sud, vers 1970, avant sa démolition. Au fond, l'ancien Hôtel du Lac. Photo Archives SBC.



37

FIG. 37 Place de la Gare 6. Gare d'Estavayer-le-Lac, 1878, façade sur le quai, vue du sud. Carte postale, vers 1910. BCUF.

FIG. 38 Place de la Gare 1. Moulin agricole, 1925, par l'entreprise Glarner & C^{ie} à Gossau, vue de l'ouest. A l'arrière, le silo a été conçu en 1933 par l'ingénieur civil Jean Barras, de Bulle. Photo Yves Eigenmann, 2013.



38



39

FIG. 39 Route d'Yverdon 17. Foyer Gardien. Vue du nord. En 1932, le bâtiment, qui ne comportait originellement qu'une travée de fenêtres à côté du balcon, est considérablement allongé à gauche sur des plans de l'architecte Frédéric Job, à Fribourg. Carte postale, avant 1934. SBC.

FIG. 40 Route d'Yverdon 26. Villa Porcelet construite vers 1905, puis internat des élèves de l'école secondaire. Etat vers 1940, vue depuis l'école des filles. Au premier plan, terrain de football et d'exercices. Carte postale. SBC.



40

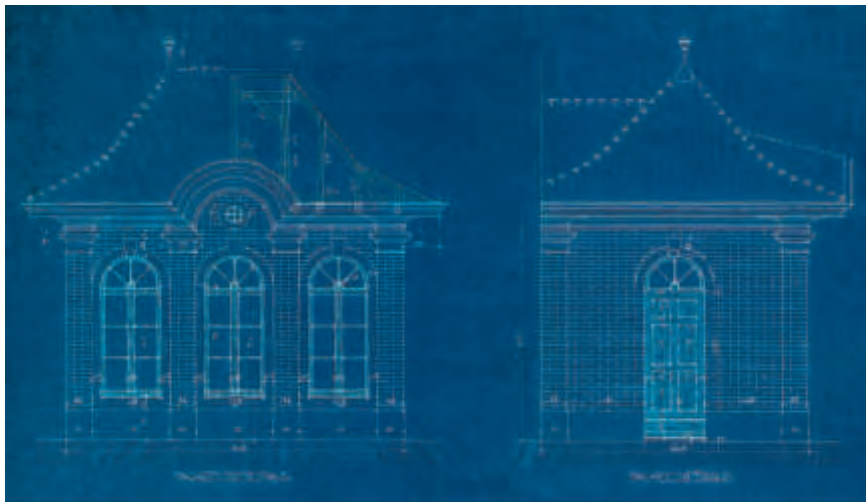
dès 1880 un bâtiment abritant magasins et caves (place de la Gare 5) **FIG. 34** (56). En 1882, l'ingénieur EUGÈNE CLARIN, issu d'une famille d'immigrés italiens installés à Estavayer dès 1872 comme gypsiers-peintres, obtient une patente pour le Café de la Gare, qu'il vient de construire à l'extrémité nord d'un ensemble comprenant hangar, écurie et poids public (place de la Gare 3) **FIG. 34** (57). Les milieux paysans bénéficient également des débouchés offerts par le chemin de fer. La Société broyeur d'agriculture (SOBA), fondée en 1878, acquiert avant 1910 les dépôts de Florentin Petitat et les agrandit⁹. En 1924, l'entreprise GLARNER & C^{ie} de Gossau conçoit les plans du moulin agricole¹⁰ **FIG. 34** (59), **FIG. 38**. Deux fabriques de métallurgie complètent cet ensemble, soit VOGEL-MÜLLER dès 1911 (place de la Gare 7) **FIG. 34** (55) et CHARMAG dès 1930, spécialisée dans la production de charnières (toujours en activité, route de Lully 2) **FIG. 34** (58).

Entre la gare et la ville, un nouveau parcellaire apparaît, avec le regroupement par deux ou par trois des anciens jardins en lanière. L'ordre contigu de l'*intra muros* n'est donc pas reconduit et c'est une structure pavillonnaire qui s'impose, formée de villas individuelles ou collectives, alternant avec de petits ateliers, enchâssés dans un écrin de verdure où les essences d'ornement rivalisent dès lors avec les arbres fruitiers. Estavayer se dote d'une ébauche de « ring » qui s'étoffe encore dans les années 1930.

Le « ring » d'Estavayer, 1899-1928

Dans ce nouveau faubourg, dévolu à la population la plus aisée, apparaissent les plus beaux fleurons de l'architecture éclectique staviacoise. En 1899, la Ville fait édifier son école des filles (voir *Route d'Yverdon* 7, pp. 71-72) **FIG. 34** (43). Le Casino-Théâtre est construit en 1901 (voir *Route de la Gare* 26, pp. 72-73) **FIG. 34** (45). A une époque où les déplacements interurbains sont encore lents, les autorités encouragent la création de deux nouveaux hôtels confortables mais sans excès de luxe, afin d'attirer le touriste : l'Hôtel du Lac en 1905 **FIG. 34** (37), puis l'Hôtel Bellevue en 1906, ce dernier étant situé à proximité de la gare (50). La région n'est cependant pas assez attrayante pour favoriser durablement la villégiature. Ces établissements doivent fermer.

Le climat d'Estavayer est heureusement plus propice à l'implantation d'écoles-internats privés qui vont jalonner le nouveau quartier, généreux en vastes espaces verts qui permettent l'exercice en plein air. Ces établissements sont destinés avant tout aux enfants alémaniques originaires des cantons catholiques, désireux d'apprendre le français. En 1905 est inaugurée la grande école de jeunes filles du Sacré-Cœur (voir *Chemin du Sacré-Cœur* 2, pp. 75-84) **FIG. 33** (20). Visuellement, elle duplique l'angle méridional de la ville, se substituant en quelque sorte au château de Savoie bien après sa disparition. Pendant du Sacré-Cœur, l'Institut Stavia, destiné aux



41

garçons, ouvre ses portes fin 1908 dans l'Hôtel du Lac qu'il vient d'acquérir, puis investit en 1924 l'Hôtel Bellevue. En 1911, sous les auspices de la communauté protestante, Sophie Maeder¹¹ inaugure le Foyer Gardien destiné aux enfants privés temporairement des soins de leur mère ou aux tuberculeux en convalescence (route d'Yverdon 17) **FIG. 34** (49), **FIG. 39**¹². Les plans, non signés, sont dus à un entrepreneur local. En 1931, le pharmacien Louis Porcelet lègue sa villa bâtie vers 1905, inspirée du néoclassicisme, à la Fondation Saint-Joseph, placée sous le contrôle de l'évêché (route d'Yverdon 26) **FIG. 34** (39). Cette maison héberge dès lors les élèves internes de l'école secondaire, en vue de favoriser la voie de la prêtrise¹³ **FIG. 40**.

Les activités économiques secondaires ou tertiaires trouvent également leur place dans ce nouveau faubourg. La manufacture de produits alimentaires Droz-Bailod est édifiée sur des plans d'ERNEST DEVOLZ produits en 1919¹⁴ (route d'Yverdon 20) **FIG. 34** (33). Le même architecte est sollicité en 1928 par la Banque de l'Etat de Fribourg qui édifie près du cimetière sa succursale. Cette dernière prend la forme d'une villa cossue, version néobaroque et aristocratique très tardive de la « carrée » régionale du XVIII^e siècle (route d'Yverdon 2) **FIG. 34** (34)¹⁵. Au-delà de l'avenue de la Gare, Alexandre Corboud ouvre en 1918 sa manufacture de jouets¹⁶, rectangle allongé sous un toit à croupes, probablement sans l'apport d'un architecte à en juger par la simplicité originelle des façades (route d'Yverdon 27) **FIG. 34** (53). Jusqu'en 1979, l'édifice abrite la menuiserie de CÉLESTIN PÉRISSET puis de son fils MICHEL.

Quant aux villas résidentielles, leurs propriétaires, suivant leurs moyens ou leurs envies, s'en tiennent aux entrepreneurs locaux ou font appel à des architectes plus réputés. L'architecte de Fribourg ERNEST DEVOLZ est particulièrement sollicité ; il est l'auteur de réalisations très diverses : outre la fabrique de pâtes Droz et Bailod et la Banque de l'Etat de Fribourg, on lui doit les maisons modestes du docteur Maurice Ducotterd en 1912 (route d'Yverdon 16) **FIG. 34** (35), du confiseur Armand Droz en 1913 (route d'Yverdon 9) **FIG. 34** (42), ou plus ambitieuse de Céline Liardet-Ducommun en 1911 (voir *Route Saint-Pierre* 7, p. 87), ou encore l'agrandissement de l'ancien Hôtel du Lac pour l'Ecole Stavia (voir *Route d'Yverdon* 44, pp. 73-74). Il faut aussi signaler ses interventions dans l'*intra muros*, à l'Hôtel de Ville et à la rue de Forel (voir *Rue de Forel* 4-6, p. 370). LÉON HERTLING, son concurrent (l'auteur de la Poste, voir *Rue de la Gare* 1, p. 258), est plus modestement représenté avec la glacière de la brasserie Cardinal de 1903 (51) et le nouveau poids public de 1909¹⁷ **FIG. 34** (32), **FIG. 41**, tous deux disparus. On fait également appel à des architectes neuchâtelois : EUGÈNE COLOMB conçoit l'Hôtel Bellevue **FIG. 34** (50) en 1905 (voir *Avenue de la Gare* 103, p. 85). Le directeur de ce dernier, Paul Durif, fait appel en 1907 pour sa villa (41) (route d'Yverdon 11) à un compatriote, le Neuchâtelois ERNEST MEYSTRE¹⁸. ■

FIG. 41 Place du Midi.

« Reconstruction du poids public », 7 juin 1909, par l'architecte Léon Hertling, détail de deux élévations. ACE, 0568, Pl 129.

FIG. 42 Carte topographique de la Commune d'Estavayer-le-Lac, par Nicolas Bise-Rémy, 1884. Echelle env. 1 : 20 000. AEF, CC64-1. Reprise graphique Yves Eigenmann, 2014.

Les croix de chemin, dans l'ordre de leur ancienneté :

15. Croix de Crovel, de Bois puis des Autrichiens, av. 1336
25. Croix de Pierre, av. 1452
17. Croix de Grattalau/Toula, av. 1491
27. Croix de la Maladière puis de la Tuillière, av. 1554
24. Croix du Piolet, av. 1548
64. Croix du Moulin Saint-Antoine, puis du Bel-Air, av. 1548
9. Croix de la Priletaz, 1828
38. Crucifix de la Grande Mission, 1933
7. Crucifix de la route du Port, 1937, installé en 1944



42

Les croix de chemin

Les chemins et charrières arrivant à Estavayer sont jalonnés de quelques croix qui sont toujours situées à des carrefours et sur des positions dominantes **FIG. 42**. La raison de ces implantations est mal connue, mais la présence de sources à proximité a pu jouer un rôle. A priori, il semble que le besoin d'affirmer la foi catholique face à la Réforme, qui a enclavé dès 1536 l'ancienne seigneurie d'Estavayer, ne s'est pas manifesté par une recrudescence de ce type d'objet dans le marquage du territoire, que ce soit au XVI^e siècle ou même au XIX^e siècle avec le regain des tensions confessionnelles. La première croix de chemin mentionnée dans les archives, en 1334, est celle de Crovel qui marque à cette époque la limite de la réserve seigneuriale du château de Chenaux¹⁹ **FIG. 42** (15). La plupart des croix actuelles, y compris celles de facture récente, ont une origine très ancienne²⁰.

Croix de Pierre, chemin de la Croix-de-Pierre [26]

La croix de Pierre est citée pour la première fois en 1452, lorsque les Staviacois allument un feu de joie pour fêter la capitulation des Fribourgeois mettant fin à la guerre qui les a opposés au duc de Savoie²¹. Qualifiée de « croix neuve », elle se trouve au croisement entre le « grand chemin de Payerne » (qui correspond aujourd'hui à la route la plus directe pour gagner cette ville en passant par Sévaz et Bussy) et la route de Frasses, Montet et Cugy **FIG. 42** (25). Elle domine les marais d'Estavayer. Sa qualification actuelle est attestée dès 1480. Dès le siècle suivant, elle est protégée par des barrières. En 1554, ANSERMOZ BOCHIER est chargé de la refaire et il l'installe sur un emmarchement. En 1714, les intempéries l'abattent. Le Conseil souhaite une nouvelle croix « toute lisse et de pierre dure, façon de marbre ». On retient finalement le projet du maçon

FIG. 43 Chemin de la Croix-de-Pierre. Croix de Pierre, années 1940, magnifiquement mise en valeur par les peupliers d'Italie, introduits à la fin du XVIII^e siècle. La croix marque le carrefour avec la route de Sévaz-Payerne, autrefois principale. Au XVIII^e siècle, elle était placée au milieu de la route, là où cette dernière amorce sa descente vers Estavayer. Carte postale. Coll. Francis de Vevey.



43

de Chavannes-le-Chêne, JONAS LEUBA, qui l'exécute en 1715. La montée de la route depuis la chapelle Saint-Eloi est corrigée en 1797 et on décide d'en faire également une promenade ombragée de peupliers d'Italie qui apparaissent alors dans la région. Ces aménagements sont prolongés en 1799 sur la route de Frasses jusqu'à la croix de la Maladière **FIG. 42** (27). En 1827, la croix est entourée de quatre peupliers, puis des bancs bordent les alentours de la route. Cette ligne d'arbres, qui caractérise alors très fortement l'approche de la ville depuis Frasses, disparaît par étapes dès la fin des années 1930²² **FIG. 43**. En 1847, le monument est abattu par des vandales, certainement encouragés par le contexte tendu des prémices de la guerre du Sonderbund. Le maçon et sculpteur ETIENNE MARMIER taille une nouvelle croix au-dessus du pilier qu'il récupère; il la refait à l'identique et, peut-être pour satisfaire les courants radicaux alors dominants, y grave une croix confédérale à la jonction des bras²³. La croix est déplacée au moment de la construction de la ligne de chemin de fer en 1875, puis de nouveau à la fin du XX^e siècle lors d'aménagements routiers.

D'après le plan de 1745-46, la croix ne se trouvait pas exactement à la jonction de la route de

Bussy-Payerne avec celle de Frasses et Cugy, mais plus à l'ouest, au sommet de la section montante de la route. Cette dernière était particulièrement large et soignée à cet emplacement et avait été précocement pavée pour solenniser l'accès vers la porte des Dominicaines²⁴. A la différence de toutes les autres du territoire d'Estavayer, la croix est taillée dans du calcaire gris du Jura afin de répondre à l'effet lisse et marmoréen souhaité par le Conseil **FIG. 44**. Sa blancheur devait également la faire remarquer. En raison de nombreuses réparations, elle n'est plus monolithique. On y reconnaît la façon de JONAS LEUBA dans l'aspect du socle, très proche de ce qu'il a réalisé pour les colonnes du crucifix du cimetière (voir *Cimetière d'Outrepoint, l'oratoire*, p. 70). Sur l'une des faces de ce soubassement, on lit les initiales FDV (François de Vevey) et GV (gouverneur); sur une autre, le millésime « 1715 » surmonté de la Rose de la ville.

Croix de Crovel, de Bois puis des Autrichiens, chemin des Autrichiens [9]

Il s'agit de la plus ancienne croix attestée sur le territoire d'Estavayer dont l'emplacement est connu et n'a pas varié **FIG. 42** (15), **FIG. 45**. Elle est désignée en 1336 et en 1417 sous le nom de « croix de Crovel »²⁵; on l'identifie dès 1521 avec la « croix de Bois »²⁶, régulièrement attestée jusqu'au XIX^e siècle. En 1871, elle est rebaptisée « la croix des Autrichiens ». En effet, le décès cette année-là de soldats français de l'armée Bourbaki à Estavayer, évoqué par un monument érigé au cimetière, incite à commémorer rétroactivement les victimes mortes à Estavayer en 1814, mais du camp adverse, puisque tombées sous les assauts des armées napoléoniennes²⁷.

La croix s'est toujours trouvée sur le flanc méridional du haut plateau formé par La Prîlaz, en limite de la réserve domaniale du château de Chenaux, non loin d'un important point de captage d'eau potable. Elle marque le carrefour où le chemin partant de la route de Payerne vers le nord depuis la chapelle Saint-Eloi, puis longeant la petite gorge du ruz Beaufré, rejoignait la route principale de Grandcour sortant de la porte du Vucheret (soit actuellement le chemin des Autrichiens puis la route de Tousvents). On ne sait jusqu'à quand ce monument a été en bois. Son aspect actuel, d'un type fort répandu au XIX^e siècle, soit une croix en fer forgé dressée sur une colonne de pierre, est attesté en 1826 **FIG. 45**. Il résulte d'une réfection sans doute intervenue dans la seconde moitié du XVIII^e siècle déjà, à en juger par l'aspect de la colonne attribuable au carrier PIERRE ARQUE de Seiry (voir *La Croix du Piolet*, p. 59).



44



45



46



47

Croix du Piolet, le Piolet [25]

Située au bord de la route récente de La Molière, cette croix, attestée dès 1548²⁸, se trouvait originellement à un carrefour en « Y » formé par deux chemins secondaires **FIG. 42** (24), **FIG. 46**. L'un – devenu un sentier – conduisait à la route de Frasses, l'autre – correspondant à l'actuelle route de La Molière – débouche sur la route de Lully. La croix se trouve en position dominante sur une pente tournée vers le lac. Elle a été réalisée en 1762 par PIERRE ARQUE²⁹. Quoique de proportions plus trapues (h : 4,4 m) et en grès coquillier, elle prend modèle sur la croix de Pierre par la section octogonale de sa hampe et de ses bras aux extrémités terminées par un disque inscrit dans l'octogone³⁰.

Les croix du XX^e siècle

D'autres croix, beaucoup plus trapues (h. de 2,8 à 3,2 m), de facture très récente (dès 1950), à bras terminés en pointe de diamant, marquent encore les emplacements historiques. Elles sont toutes taillées dans du grès coquillier.

Croix Grattalau ou de Toula/Tôle (h : 3,2 m), en Grattalau [5], près des Moyers, avant 1491³¹ **FIG. 42** (17), **FIG. 47**. Millésimée 1978, elle est confectionnée en même temps que déplacée à l'époque de la profonde modification du tracé des routes : celle du pavé de la porte de Grandcour (route de Grandcour) est alors reléguée à son statut secondaire

des origines alors que la route de Tousvents, depuis la chapelle Saint-Eloi, redevient principale (route cantonale 2500).

Croix de la Maladière puis de la Tuilière, en Pierre de Villard [28], route de Frasses 9, attestée avant 1554 **FIG. 42** (27)³².

Croix du Moulin Saint-Antoine puis du Bel-Air, chemin du Bel-Air [24], attestée avant 1548 **FIG. 42** (64)³³.

Les crucifix

Croix de la Prilettaz, route de Grandcour [7] **FIG. 42** (9). Sur le site de l'ancien cimetière éphémère de la Prilettaz (1789-1807), bordant la route de Grandcour, une croix en fer forgé sur socle de pierre copiée sur celle des Autrichiens³⁴ a été dressée en 1828 afin d'évoquer cet ancien site funéraire ; elle a été remplacée au cours du siècle passé par un crucifix.

Croix de la Grande Mission, route d'Yverdon [17], 1933 **FIG. 42** (38), **FIG. 48**. Un Christ en bronze un peu gracile et de facture médiocre a été apposé sur une croix aux proportions massives, dont le sommet culmine à 5,2 m. Cette croix, le pilier élevé sur lequel elle se dresse, ainsi que le podium de quatre gradins qui supporte le tout sont en grès coquillier. Le terrain a été détaché de la propriété de l'ancien pensionnat Saint-Joseph (route d'Yverdon 26 et 28), offert par les frères Arthur et Louis Porcelet, qui ont aussi financé cette réalisation au bénéfice de la paroisse Saint-Laurent, toujours propriétaire³⁵.

FIG. 44 Chemin de la Croix-de-Pierre. Croix de Pierre, 1715-1847, par Jonas Leuba, réparée par Etienne Marmier, actuellement entourée d'arbres exogènes, sur les terrains et en bordure des locatifs de la Caisse de Pension de la Migros. Les agrafes en fer témoignent de l'assemblage des parties réparées. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 45 Carrefour entre le chemin des Autrichiens et la route cantonale de Tousvents. Croix de Bois, avant 1336, appelée « des Autrichiens » dès 1871. Colonne en grès coquillier de la fin du XVIII^e siècle, croix en fer forgé du siècle passé. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 46 Route de La Molière. Croix du Piolet, 1762, par Pierre Arque, grès coquillier. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 47 Route de Grandcour. Croix de Grattalau/Toula, 1978, grès coquillier. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 48 Route d'Yverdon.
Crucifix de la Grande
Mission de 1933, grès
coquillier. Photo
Yves Eigenmann, 2014.



48

FIG. 49 Route du Port.
Crucifix érigé en 1944,
Christ en bronze de Marcel
Feuillat, 1937. Photo
Yves Eigenmann, 2018.



49

Crucifix, route du Port [6] **FIG. 42** (7), **FIG. 49**. Christ en bronze de grande qualité (h : 2,2 m) réalisé par le sculpteur et orfèvre MARCEL FEUILLAT pour l'Exposition universelle de Paris de 1937. Il est érigé en 1944 à l'extrémité de la propriété de Grand-Rue 48 (voir p. 415, **FIG. 578**)³⁶. Il s'agit de l'installation la plus récente d'un crucifix sur le territoire staviacois.

Les édifices forains

L'ancienne Corbière, chemin de La Corbière 1 [3]

Le hameau de La Corbière, entre Estavayer et Autavaux, trouve probablement ses origines médiévales dans une ancienne grange *extra muros* appartenant à la famille Tapeir, citée en 1424³⁷ **FIG. 33** (3). La dénomination « es Corbières » sur le territoire d'Estavayer apparaît pour la première fois en 1533³⁸. A l'époque moderne, le domaine a longtemps appartenu à la famille Demierre, notamment, durant la première moitié du XVIII^e siècle, au conseiller Urs Demierre et à son fils François-Joseph. Le second entreprend en 1744 une reconstruction intégrale de la petite maison de campagne³⁹, encore conservée aujourd'hui **FIG. 50**. Qualifiée pour la première fois de « maison » en 1746⁴⁰, elle renferme peut-être encore quelques vestiges des structures médiévales.

Le domaine est mis en vente en 1783⁴¹. Fin 1787, Georges-Antoine Endrion s'en porte acquéreur. Après une carrière militaire au service du roi de France, il devient syndic d'Estavayer dès 1809

jusqu'à sa mort en 1828⁴². Endrion commence en 1790 une importante transformation de la maison en étendant l'appartement au rez-de-chaussée⁴³, lequel lui sert de résidence campagnarde lorsqu'il ne séjourne pas à Estavayer, dans sa demeure urbaine de la rue de Forel (voir *Rue de Forel 4-6*, p. 370).

Au début du XIX^e siècle, Endrion procède encore à la reconstruction du rural attenant au nord de la maison, qui prend la forme d'une double grange et écurie. Cette dernière, agrandie et très transformée au XX^e siècle, conserve néanmoins quelques éléments originaux. Plus tard, un autre bâtiment est construit à l'avant de cet ensemble, côté lac, pour y loger le fermier ; il figure sur le plan cadastral de 1847. Des modifications dans l'ancienne maison sont alors réalisées, comme le montre la variété actuelle des aménagements intérieurs, notamment des lambris de hauteur encore conservés.

L'ancienne possession des Tapeir, puis de La Corbière, occupe un petit plateau triangulaire défini par la falaise du lac sur son flanc nord-ouest et par le ruisseau appelé anciennement le « Lavacuz » au sud. Elle était limitée au nord-est par des champs jouxtant le territoire d'Autavaux, progressivement acquis par les Demierre après 1745⁴⁴. Les bâtiments se situent à la pointe de ce triangle, à l'endroit où le ruz rejoint la falaise avant de se jeter dans le lac au lieu-dit « Le Saut de la Pucelle⁴⁵ ».

La maison reconstruite en 1744, remaniée dès 1790, était initialement une simple ferme, abritant sous le même toit habitation et grange. Seule la première est conservée dans ses dispositions originelles : de plan barlong, justifié par l'existence



50

51

d'un appartement réservé au fermier distinct de celui du maître, elle comprend un étage sur rez-de-chaussée, coiffé d'une toiture à demi-croupes. Délimitées par de modestes chaînes d'angle rectilignes, les deux longues façades sont pourvues de cinq axes de percements rectangulaires en pierre jaune d'Hauterive. Elles présentent une composition irrégulière avec porte monumentale **FIG. 51** ouvrant sur un large couloir transversal qui sépare originellement l'appartement du maître à l'ouest de celui du fermier à l'est. Leur stéréotomie, identique sur les deux façades, est inhabituelle pour une simple maison paysanne : les montants sont rehaussés d'un pilastre sommé d'un chapiteau rectangulaire sur lequel repose une console en volute à glyphes rudentés, laquelle soutient une corniche échancrée. Ce décor, un peu malhabile, laisse penser que ces portes ont été conçues par le tailleur de pierre lui-même, éventuellement sur la base d'un dessin d'amateur réalisé par le propriétaire.

Côté lac, la façade comportait encore deux ouvertures basses : l'une conduisait directement à la chambre de grand feu⁴⁶, l'autre sans doute au pressoir, deux locaux mentionnés en 1783⁴⁷. Ces percements ont été obturés lors des travaux de 1790 au profit de l'extension de l'appartement. Endrion poursuit les travaux au début du XIX^e siècle : dans le logis occidental, les pièces de l'étage sont rafraîchies et reçoivent un poêle de faïence bleu clair attribuable à CASIMIR LICHTENSTEIN, ainsi que deux armoires d'angle curvilignes. Quatre grandes scènes bucoliques attribuables au peintre CARLO COCCHI ornent les parois de la cage d'escalier.



52

Dans l'une d'elle, on identifie le site de La Corbière se détachant sur le fond des arbres bordant la falaise **FIG. 52** ; cette lisière s'interrompt et laisse voir la petite crique du « Saut de la Pucelle » où se jette le ruisseau, avec le lac de Neuchâtel et le Jura en arrière-plan sous le soleil couchant. Du point de vue stylistique, ce programme est en tout point comparable au décor de la Grenette peint en 1823 par le même artiste (voir *Rue de l'Hôtel-de-Ville 11*, pp. 242-243).

FIG. 50 Chemin de La Corbière 1. Ancienne Corbière, maison rurale construite pour François-Joseph Demierre en 1744, façade sud-est. A gauche de la porte, la travée de fenêtres isolée éclaire la cage d'escalier. Certaines baies montrent encore des vantaux à petits carreaux structurés par une croisée en menuiserie, de 1744 aussi. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 51 Chemin de La Corbière 1. Ancienne Corbière, porte de la façade occidentale, côté lac, 1744. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 52 Chemin de La Corbière 1. Ancienne Corbière, cage d'escalier, paroi côté lac, contre l'escalier de service. Peinture murale montrant le site de La Corbière, vers 1823, attribuée à Carlo Cocchi. Technique mixte d'esquisse à fresque rehaussée de couleurs posées à sec. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 53 Chemin de La Corbière 3. Manoir de la nouvelle Corbière, 1855-1859, attribué à l'architecte Charles-Joseph de Chollet pour Henri-Antonin de Boccard. Vue du sud-est. Photo Yves Eigenmann, 2019.



53

Le manoir de la nouvelle Corbière, chemin de La Corbière 3 [1]

Louis Endrion, le fils de Georges-Antoine, lègue en 1855 ses biens staviacois à ses pupilles, Alphonse et Henri-Antonin de Boccard, issus de l'union de sa sœur Elisa avec Nicolas de Boccard⁴⁸. C'est sans doute par sa volonté que le nouveau tuteur, le notaire Alphonse Gardian, leur fait édifier une maison de campagne à une centaine de mètres au nord du vieux manoir de La Corbière. A leur majorité en 1859, les héritiers se partagent les propriétés, Henri-Antonin obtenant la nouvelle résidence juste achevée **FIG. 33** (1)⁴⁹, alors qu'Alphonse entre en possession de l'ancien domaine⁵⁰. Dès les années 1870, Henri-Antonin loue le nouvel édifice à la comtesse Anne-Marie de Pourtalès-Gorgier qui en fait d'abord sa résidence d'été, puis permanente dès 1879 après la mort de son mari, Henri de Pourtalès, et la vente du château de Gorgier⁵¹. L'ameublement du « château » est de qualité puisqu'il est assuré en 1894 pour plus de 107 000 francs⁵². En 1901, l'édifice trouve une nouvelle vocation, cette fois-ci scolaire, lorsque l'hoirie de Boccard le remet en location aux sœurs d'Ingenbohl avant qu'elles n'achèvent la construction du Sacré-Cœur (voir *Chemin du Sacré-Cœur* 2, p. 75). En 1911, Jeanne Delarive et Mathilde Roberty y ouvrent une école d'horticulture (d'intéressants vestiges de serres chauffées subsistent). La première devient propriétaire du château dans les années 1920⁵³.

Cette maison de campagne **FIG. 53** épouse un plan presque carré, agrémenté à l'angle nord-est

d'une tour d'escalier appuyée contre la façade orientale ainsi diminuée d'un axe. Côté lac, l'édifice mis en valeur par la déclivité du terrain se dresse sur deux murs de terrasse en gradins. Le second de ces murs, cachant la cave semi-enterrée plus vaste que l'habitation, sert de socle à cette dernière et se prolonge sur les deux faces latérales pour former une sorte de terrasse en grandes dalles de grès coquillier. On accède au rez-de-chaussée par des portes-fenêtres précédées de trois marches d'escalier.

La façade côté lac est encadrée de deux avant-corps latéraux étroits et très peu saillants qui distribuent cinq travées de percements selon le rythme 1-3-1. Le premier étage est sommé d'un étage de surcroît percé de jours carrés. Les trois axes centraux sont précédés d'une colonnade formant un balcon. Les baies présentent des encadrements en grès coquillier, ornés d'un réglet sous-tendu d'une gorge ; celles du rez-de-chaussée sont insérées dans un parement à refends maçonné, en partie conservé sur la face nord, alors que celles de l'étage sont sommées de corniches rectilignes noyées dans le crépi et soulignées par une tablette très saillante. Cette tablette est supportée par des consoles reposant sur un cordon bien marqué et continu sur tout le pourtour du bâtiment.

La tour d'escalier est particulièrement élancée pour offrir une vue panoramique depuis son belvédère. Au-dessus d'une des fenêtres à meneau figurent les armes de la famille de Boccard, flanquées de deux lions affrontés. Le tout est sculpté dans un bloc de pierre jaune d'Hauterive, surmontant le millésime 1859 et la signature du maçon-sculpteur

ETIENNE MARMIER, dont l'entreprise a été chargée de réaliser le gros œuvre.

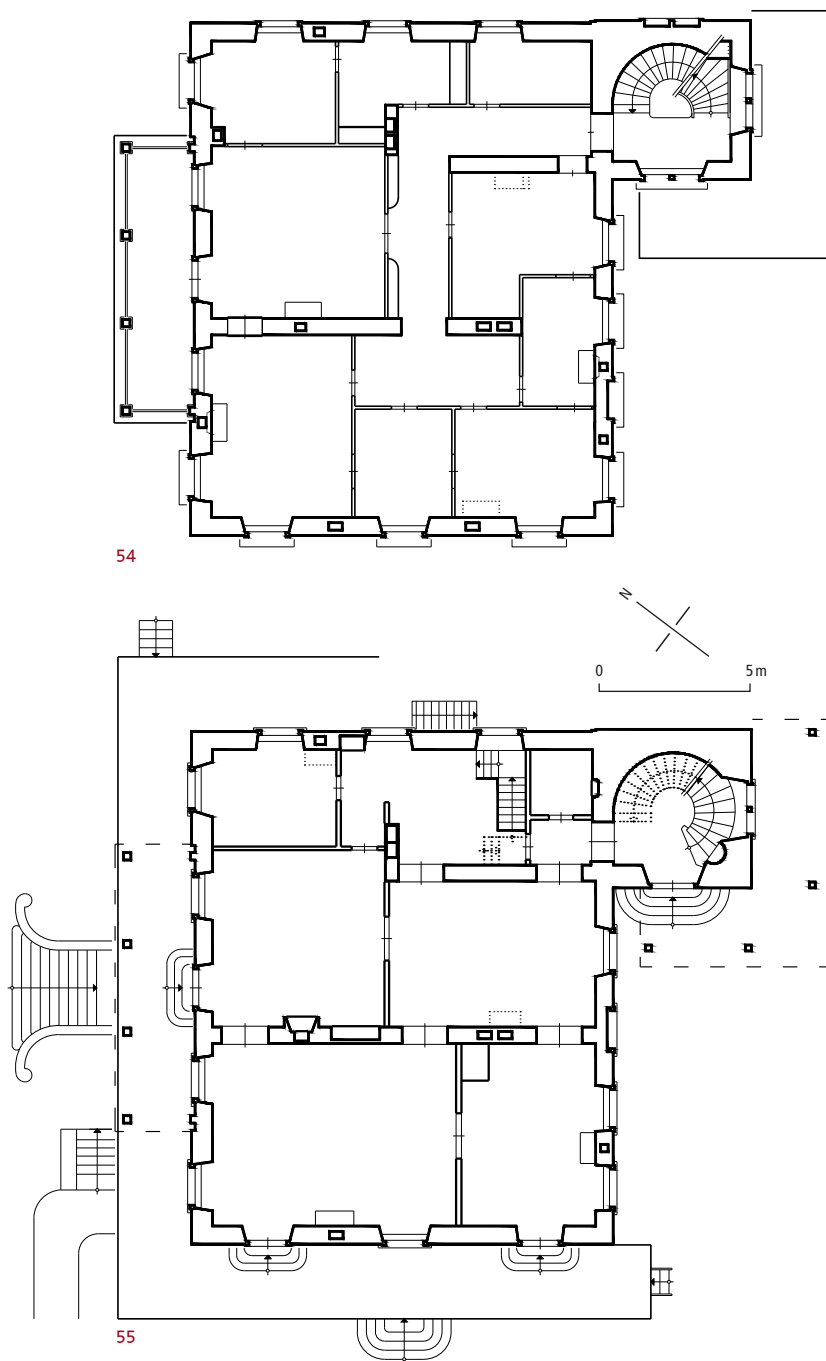
Le visiteur accédait à la maison par la tour d'escalier **FIG. 54, 55**. Un petit vestibule le conduisait ensuite à main gauche dans une salle des pas-perdus qui communiquait avec toutes les belles pièces, alors que la liaison avec les espaces de service, disposés au nord, se faisait par une porte simple. Les salons donnaient sur la ville, la salle à manger côté lac. Cette dernière était desservie par un dégagement dans lequel arrivait l'escalier du sous-sol où se trouvaient les cuisines. A l'étage, un couloir central distribuait les diverses chambres qui communiquaient toutes entre elles, les plus petites servant de dépendance ou de cabinet de travail aux plus grandes. La domesticité était logée dans l'étage de surcroît; toutes les chambres ont disparu au profit d'un dortoir à l'époque du pensionnat.

L'aménagement était modeste. Les pièces disposaient de boiseries à hauteur d'appui au rez-de-chaussée, de simples plinthes à l'étage. Les nombreux encadrements de porte et de fenêtre conservés avec leurs vantaux de même que les armoires du couloir central à l'étage font partie de l'aménagement d'origine. Les sondages picturaux n'ont pas mis en évidence de décor élaboré, la plupart des pièces étaient tapissées. La maison ne disposait que de cheminées basses qui ont toutes disparu, à l'exception de celle de la salle à manger. Elles ont été remplacées par des fourneaux, sans doute dès 1879 lorsque Anne-Marie de Pourtalès a fait de La Corbière sa résidence permanente.

Ce manoir est un exemple relativement précoce d'architecture éclectique s'inscrivant dans le courant de la « villa italienne » à tour d'escalier hors œuvre apparue en Angleterre et aux Etats-Unis dans les années 1850. Assez originale par son plan, mais modeste dans son décor et ses aménagements intérieurs, cette maison a peut-être été conçue par l'architecte CHARLES-JOSEPH DE CHOLLET, lié aux Bocard. Elle se présente comme une version simplifiée de la villa Diesbach à Fribourg (rue de Morat 36) attribuée à ce même architecte⁵⁴.

La chapelle Pourtalès, chemin de La Corbière 3a [2]

Réputée pour sa piété et son grand soutien au monastère des dominicaines d'Estavayer, Anne-Marie de Pourtalès finance certainement en 1878 la construction de la chapelle dédiée à Notre-Dame des Sept-Douleurs **FIG. 56**. De style néoroman, cet édifice pourrait avoir été conçu par l'architecte ADOLPHE FRAISSE. Tous ses éléments décoratifs



extérieurs, à savoir le porche, le portail, les baies, les modillons, l'arcature et le clocher-peigne stylisés présentent une modénature soignée, taillée dans du grès coquillier de La Molière. Ils trahissent le style de cet architecte et s'apparentent aux décors de ses réalisations de Bonnefontaine ou de Rossens⁵⁵. Les baies des murs gouttereaux ont reçu des vitraux non figuratifs réalisés par le verrier MICHEL ELTSCHINGER en 1977, d'après des dessins du peintre loclois JEAN-PIERRE SCHMID dit LERMITE.

FIG. 54, 55 Chemin de La Corbière 3. Manoir de la nouvelle Corbière, 1855-1859, plans de l'étage (54) et du rez-de-chaussée (55) au niveau des salles de réception. Etat d'origine restitué. Echelle 1 : 250. Relevés Lutz architectes, 2010. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 56 Chemin de La Corbière 3a. Nouvelle Corbière, chapelle privée d'Anne-Marie de Pourtalès, conçue peut-être par l'architecte Adolphe Fraise, 1878, vue du nord. Photo Yves Eigenmann, 2013.



56

L'ancienne grange des Moillets, autrefois des Moyers, route de Grandcour 103 [4]

Cette grange est citée pour la première fois en 1318⁵⁶ **FIG. 33** (5). Humbert Clerc, bourgeois d'Estavayer, la tient non pas du coseigneur de Chenaux, mais de Renaud V d'Estavayer, futur seigneur de Cugy. Englobée dans une propriété qui se compose également de bois, de prés et de terres cultivables, elle entre dans le giron des Savoie dès 1349. Plus tard, Guillaume Griset s'en porte acquéreur. Son fils, Jean Griset d'Estavayer, la reconnaît à Humbert le Bâtard en 1424. Elle comporte alors près de 75 poses⁵⁷. D'après cette reconnaissance, la partie jadis boisée est convertie en champs et la grange elle-même est entourée d'un fossé humide. La grange se trouve en effet dans une zone de terres marécageuses et argileuses propices à l'extraction pour la brique et la tuile. Le qualificatif de « Mollies », « Moillet » ou « Moyers » des textes anciens s'y rapportant désigne bien des zones herbeuses humides qui s'apparentent à l'état de marécage. On comprend dès lors qu'Humbert de Savoie y ait installé à partir de 1432 la tuilerie qui produit la brique nécessaire à l'enceinte périphérique du château de Chenaux⁵⁸. D'après le plan cadastral de 1745-46, l'extraction de la terre glaise et le bâtiment de la tuilerie, probablement en bois, qui abritait l'aire de confection des briques et des tuiles, de même que les fours, étaient situés sur la rive droite du ruisseau

appelé jadis le Lavacuz⁵⁹, en bordure occidentale de l'ancienne route de Forel, sur le lieu-dit actuel de « Longeraies » **FIG. 33** (4)⁶⁰.

Le domaine a été progressivement morcelé. Dès 1688, la grange et les terres attenantes sont entre les mains d'une famille de Montbrelloz, bourgeoise d'Estavayer, les Crosier. Dès les années 1760, la propriété passe progressivement à une autre famille du même village, les Bourdilloud, qui la conservent jusqu'à la fin du XIX^e siècle⁶¹.

D'après les documents d'archives et le plan cadastral de 1745-46, l'ensemble bâti comprenait, sous le même toit, deux maisons mitoyennes au sud ainsi que des granges et écuries au nord, écuries terminées par une grande galerie (« loge »)⁶². Un four isolé se trouvait entre le rural et la route. En 1799, les frères Henri et Antoine Bourdilloud procèdent à des reconstructions après un incendie⁶³. Le nouveau bâtiment, toujours en place, ne représente plus que la moitié de l'édifice préexistant : on ne conserve comme logis que la maison méridionale alors dotée de deux axes de fenêtres à arc surbaissé et délardé **FIG. 57**, tandis que la septentrionale est convertie en grange et écurie simple, avec une grande porte cochère, originellement en anse de panier. Cette partie rurale est dédoublée après 1883 **FIG. 58**, permettant à l'ensemble de retrouver le gabarit donné par le plan de 1745-46. L'ancien fossé humide se perçoit toujours très bien sur les côtés méridional et occidental des édifices actuels. Remontant assurément aux origines de la grange, il répondait sans doute à un critère défensif assez rare pour ce type de bâtiment, voulu par le coseigneur d'Estavayer-Cugy pour protéger le tenancier-exploitant de sa condémine.

La ferme Roulin, chemin de Tousvents 3 [11]

La maison rurale de Tousvents est édifiée entre 1811 et 1818 par Emmanuel Roulin, ancien fermier du domaine de La Corbière au service du syndic Georges Endrion. Les bâtiments sont construits en bordure de la route de Sévaz et Morens, sur le lieu-dit « En la grande fin de Sévaz », appelé « Tousvents » au XIX^e siècle **FIG. 33** (18). Le domaine est délimité à l'ouest par le « gros terraux » (grand fossé) qui sépare cette « fin » de celle de Montbrelloz et dans lequel coulent les eaux du ruisseau de la Chapelle. Avant 1829, cet ensemble est complété au nord par un autre rural, afin que les deux fils d'Emmanuel Roulin, décédé en 1824, Jean-Laurent et Jean-Joseph, aient chacun leur exploitation. L'édifice actuel laisse deviner cette double structure.



FIG. 57 Route de Grandcour 103. Ferme des Moillets, vue du sud. Au premier plan, l'ancien fossé humide est encore bien perceptible. Photo Yves Eigenmann, 2020.

FIG. 58 Route de Grandcour 103. Ferme des Moillets, selon le plan cadastral Bise-Rémy, 1883, f° 42, avec son fossé humide. En rose est indiquée une adjonction construite peu après 1883 ; les parties hachurées en rouge sont plus récentes. Actuellement, plus aucune terre n'est rattachée à ce rural, hormis les jardins et dégagements attenants. ACE.

57

Si l'habitation méridionale à trois axes d'ouvertures en grès coquillier est conservée, avec sa grange-écurie accolée, celle du nord a disparu au profit de nouvelles annexes lorsque les deux entités ont été réunies avant 1883 par la famille Herren⁶⁴.

La moutonnerie (disparue), chemin de la Moutonnerie 1 [10]

Dans le but de développer l'élevage ovin, une société de la moutonnerie se constitue en 1830 avec le soutien de la Ville. Elle occupe tout d'abord une grange-écurie dans le quartier de la Bâtiaz, à la rue des Granges, mais les habitants de la rue du Four sont incommodés par les odeurs. La Ville cède en 1832 une parcelle de terrain triangulaire entre le chemin de Sévaz-Morens et le « gros terreau » **FIG. 33** (16) ; elle défraie pendant quelques années un « moutonnier » aux frais de l'Hôpital. La Ville se sépare de l'exploitation en 1885. Il ne reste plus rien des édifices originaux, remplacés par le grand élevage de la famille Bachmann⁶⁵.

L'ancienne maladière puis la tuilerie communale, route de Frasses 50 [27]

L'ancien ressort d'Estavayer comptait plusieurs maladières à proximité des villages. Celle explicitement liée à la ville d'Estavayer est mentionnée



58

pour la première fois en 1302⁶⁶. Elle se trouvait sur le territoire de Lully, le long de la route de Bollion, non loin du carrefour avec la route de Montet sur la rive gauche du ruisseau appelé le Bainoz. En 1525, elle est citée comme « la crote de la vieille maladière d'Estavayer sous Mussillens à côté du Bainoz »⁶⁷. Un nouveau site est choisi plus près de la ville, mais toujours sur le territoire de Lully, sur un pré, propriété de l'Hôpital, qui se trouve en bordure méridionale de la route de Frasses⁶⁸ **FIG. 33** (26). Dès 1425, des dépenses sont régulièrement consenties pour la construction et l'entretien d'une maisonnette en bois « en la maladière » lorsqu'il s'agit de mettre en

FIG. 59 Route de la Chapelle 72. Chapelle Saint-Eloi, vue de l'est, mentionnée dès 1422. Croix de 1637. Les vantaux de la porte, de style néogothique, sont montés par l'ébéniste Louis Dietrich en 1909. Les banquettes de pierre, installées en 1907, proviennent du banc des Jengles. Photo Yves Eigenmann, 2013.



59

quarantaine un ressortissant atteint de lèpre ou de peste. Cette construction était sans doute moins spartiate que ce que suggère la comptabilité, car la Ville ne finançait probablement que le gros œuvre, les éléments de confort étant payés par l'Hôpital dont les comptes ne sont pas conservés, ou encore à la charge de la famille du malade. Néanmoins, un foyer est attesté pour la première fois en 1513. En 1531, la maladière est dotée d'une chambre chauffée (*stupha*). En 1540, l'édifice est reconstruit en maçonnerie par les maçons ANSERMOZ BOCHIER et PIERRE GAGNAUX; ses encadrements de fenêtre sont en molasse⁶⁹. Les épidémies de peste récurrentes de la seconde moitié du XVI^e siècle et du XVII^e siècle impliquent des travaux d'entretien réguliers. En 1684 cependant, l'édifice tombe en ruine; il est définitivement démoli en 1690 et ses matériaux récupérés pour l'entretien de l'hôpital⁷⁰.

Non loin de la maladière, également sur le territoire de Lully, on localise le gibet d'un des coseigneurs d'Estavayer, maintenu par LL.EE. durant l'Ancien Régime et cité en 1488, où les justiciables de la ville étaient exécutés. Il se trouvait au centre du bois de la Faye, à l'ouest de l'actuelle aire de repos de l'autoroute⁷¹.

En 1796, la Ville octroie son pré de la maladière en droit de superficie au tuilier d'Avry-sur-Matran, JEAN CHATON. Celui-ci y édifie, peut-être à l'emplacement de l'ancienne maladière, une tuilerie avec logement attenant afin de tirer parti de la

terre argileuse extraite sur le site et dans les environs. L'entreprise produit de la tuile et des briques jusqu'à la fin des années 1880. La Ville se sépare du fonds en 1879⁷². Par la suite, les bâtiments sont convertis pour les besoins d'un domaine agricole privé. Il subsiste néanmoins sur la façade orientale de l'habitation actuelle cinq fenêtres remontant à la construction de la fin du XVIII^e siècle.

La maison Perret, route de la Chapelle 5 [8]

Le journalier Jean-Joseph Perret, prébendaire, soit à l'assistance publique, se serait offert cette maison en 1812 selon la date gravée sur le linteau d'une fenêtre en façade sud **FIG. 33** (11). Il l'aurait acquise avec la fortune de son père marchand-épiciier, originaire de Vaux-lès-Saint-Claude (D^{pt} Jura). Ce dernier arrive à Estavayer dans les années 1770 et il installe son commerce dans la maison Perrier à la Grand-Rue 25⁷³.

Cette maison isolée, coiffée d'un toit à la Mansart et dotée d'une galerie fermée sous la demi-croupe du pignon, est une construction modeste mais soignée. Les matériaux, notamment la pierre de taille en grès coquillier des chaînes d'angle et des encadrements des ouvertures, ont peut-être été fournis par le carrier CLAUDE PILLONEL, qui était en train de reconstruire une maison à proximité (voir *Rue du Musée* 20-22, pp. 392-393). Le bâtiment conserve encore au sud une pièce avec des lambris de hauteur d'origine et une armoire d'angle en quart de cercle.

La chapelle Saint-Eloi, route de la Chapelle 72 [21]

Une confrérie de Saint-Eloi est citée en 1395⁷⁴; elle fait l'objet d'une refondation en 1575 et perdure jusqu'en 1843⁷⁵. Cette organisation corporative, réunissant des artisans, surtout des forgerons, est assurément à l'origine de la création de la chapelle, mentionnée pour la première fois en 1422. Cette dernière se trouve dans la boucle que forme le ruz Beaufré à cet endroit, sur une sorte de petit éperon; elle domine à l'ouest le « Pont Morens » qui franchissait ce ruisseau (aujourd'hui canalisé), ainsi que l'intersection entre la route de Montbrelloz et la route de Payerne⁷⁶ **FIG. 33** (21). L'édifice se situe près d'une source d'eau potable captée dans une fontaine dès 1449⁷⁷ (voir *Les réseaux d'eaux*, p. 90).

A l'arrière de la chapelle, le terrain, alors déjà communal, forme un petit plateau dominant; parc

public aujourd'hui, il fonctionnait autrefois comme point de rupture de charge pour les nombreux charrois acheminant essentiellement des matériaux de construction pour la Ville ou ses habitants. Une partie de cette esplanade servait de chantier à ciel ouvert. Au cours du XIX^e siècle, on y autorise le montage provisoire de cabanes ou de simples plates-formes en dalles, notamment pour broyer le chanvre⁷⁸. On permet aussi d'y pratiquer des creux à chaux, d'en extraire de la terre glaise et d'y enfouir des hannetons. Le fondeur CHARLES ARNOUX y aménage vers 1870 une première fonderie⁷⁹, avant que celle-ci ne soit déplacée à la hauteur du chemin du Sacré-Cœur. A la fin du XIX^e siècle, on réfrène ces activités bruyantes et malodorantes pour privilégier le parc d'agrément qui tentait de s'imposer depuis longtemps.

En effet, en 1612, un « orme », soit un tilleul, est planté⁸⁰. Il a subsisté, entouré d'un banc qui est signalé en bois en 1790. Par la suite, les arbres sont régulièrement remplacés et les bancs sont fréquemment renouvelés. Le site est également utilisé par les coseigneurs d'Estavayer ou par le Conseil de la ville, en tout cas dès le début du XV^e siècle et durant tout l'Ancien Régime, comme lieu d'accueil des délégations ou hôtes importants, tels les baillis-avoyers lorsqu'ils prennent leurs nouvelles fonctions à Estavayer. Depuis ce point surélevé, ces derniers embrassaient alors d'un seul coup d'œil leur ville sujette.

La chapelle elle-même est l'objet de réfections importantes en 1637. Les charpentiers JEAN et FRANÇOIS MARTIN refont entièrement la toiture. Le menuisier-ébéniste CLAUDE PESEUX, connu également comme sculpteur⁸¹, doit cette année-là retailler la statue de saint Eloi et la doter d'une crosse. Le tout est ensuite polychromé par CLAUDE FRESCHOT⁸².

En 1909, suite à son rattachement à la paroisse devenue indépendante de l'autorité communale, la chapelle fait l'objet d'une importante restauration à l'initiative du curé Joseph Dévaud. L'intérieur est entièrement rénové, avec un nouveau décor peint par BERTI, « artiste florentin »⁸³. Le sol reçoit un terrazzo et le lambris du plafond est remplacé par du plâtre fixé sur un hourdis métallique. Le mobilier et les statues anciennes disparaissent. Une porte en chêne de style néogothique, attribuable à l'ébéniste LOUIS DIETRICH (le dernier représentant de cette dynastie d'artisans), remplace les vantaux de 1748⁸⁴. En 1965, les façades extérieures sont rafraîchies et l'enduit couvrant de 1909 est remplacé par un crépissage rustique laissant l'appareil pierreux largement apparent.

Petit cube de 3 m de côté, la chapelle est coiffée d'une toiture à croupe, prolongée par une flèche et



60

complétée d'un avant-toit au-dessus de l'entrée **FIG. 59**. La croix surmontant le pommeau est attribuable au serrurier CLAUDE DELEX⁸⁵. L'avant-toit de la façade-pignon méridionale, refait en 1909, protège l'entrée formée d'un arc brisé, à encadrement sobrement mouluré d'un tore inscrit dans un chanfrein; cette dernière remonte aux origines de la chapelle ou au moins au début du XVI^e siècle. Une seule petite fenêtre ajoure la façade orientale. A l'intérieur, l'autel, simple dalle posée sur un massif en pierre appareillée de mêmes dimensions, est protégé par une grille de 1909, certainement due à PHILIBERT LIARDET. La statue de la Vierge qui y est maintenant exposée, dite « de Fatima », production industrielle du siècle passé, est une acquisition de 1960⁸⁶.

La villa des Acacias, route de la Chapelle 8 [15]

Cette maison est construite avant 1883 pour Charles de Vevey, qui a fait fortune à Paris dans l'entreprise des confitureries Saint-James, sise dans le Marais⁸⁷. De retour au pays, il acquiert une grande parcelle surplombant la route de Payerne **FIG. 33** (12). Il y fait ériger une villa très ostentatoire, sorte de belvédère dominant l'entrée de la ville d'Estavayer par la route de Payerne. On n'en connaît pas l'architecte, mais elle aurait été construite par l'entreprise générale ANSELMIER & C^{ie} à Fribourg.

FIG. 60 Route de la Chapelle 8. Villa des Acacias, construite pour Charles de Vevey avant 1883. Photo fonds Léon de Weck-Georges de Gottrau, vers 1890. BCUF.

Ce bâtiment, coiffé d'un toit à la Mansart, originellement couvert en tuiles bichromes, est le premier représentant significatif de l'architecture éclectique historicisante à Estavayer **FIG. 60**. Son ossature métallique est enrobée de béton armé. La maison adopte un plan rectangulaire et comporte deux étages sur rez-de-chaussée. Ce dernier dessine un socle terminé par un gros cordon, imitant les châteaux de la Renaissance française ou les fortifications à la Vauban du XVII^e siècle.

Tout l'apparat se concentre sur le front méridional, du côté de la route de Payerne. La façade est extrêmement ajourée puisqu'elle compte sept axes de fenêtres organisés en deux avant-corps latéraux à trois côtés enserrant la travée centrale en retrait. Celle-ci est dotée d'une porte-fenêtre accessible par un perron monumental au palier hexagonal, surmontée d'un balcon soutenu par deux colonnes métalliques formant un porche. Le garde-corps sommital ajouré en ciment ainsi que les verrières colorées posées sur un muret en pierre appareillée doublant le garde-corps d'origine en ferronnerie, le tout fermant les faces latérales du porche, ont été ajoutés plus tardivement. En toiture, les trois axes frontaux de la façade sont soulignés par une lucarne à fronton curviligne ouverte dans le brisis. Ces lucarnes ont leur pendant au nord. Depuis la route de la Chapelle, on accède à la porte d'entrée de service par une longue allée aménagée dans le jardin, aboutissant à un petit perron de quelques marches. Celui-ci marque une façade très peu animée où les trois axes d'ouverture se noient dans d'importantes surfaces crépies. Les murs latéraux, qui intègrent les canaux de cheminée, sont nus et pratiquement aveugles.

Les dispositions intérieures adoptent un schéma fort répandu dans l'architecture classique du XVIII^e siècle. Le front méridional abrite les belles pièces de l'habitation, soit un salon dans chacun des corps latéraux, de part et d'autre d'un hall de réception central quadrangulaire. Tous les espaces disposent de plafonds très élevés malgré leurs dimensions modestes. Ceux-ci sont ornés de stucs, issus de la production industrielle s'inspirant de divers courants stylistiques du XVIII^e siècle.

Il faut relever le bel ensemble de ferronneries comprenant le portail du jardin et les garde-corps du porche qui montrent le chiffre CV pour Charles de Vevey. Ces réalisations pourraient être de production locale (le serrurier PHILIBERT LIARDET ?). En revanche, les éléments en fonte, soit les appuis des fenêtres, les candélabres au bas du perron et les vasques sommant les piliers de pierre au-dessus du mur de soutènement⁸⁸, sont des importations industrielles arrivées par le chemin de fer.

Le cimetière d'Outrepont, place du Cimetière [13]

En 1639, la Ville établit un cimetière aux chènevières d'Outrepont, sur la route de Font. Celui-ci est destiné à ensevelir les pestiférés et les indigents de passage décédés à l'hôpital⁸⁹. En 1646, il est entouré d'un mur de pierre. Un plan de dime de 1665-66 le qualifie de « cimetière neuf » et le localise le long de l'ancienne route de Font, côté lac, soit à l'emplacement de l'actuelle place du Midi⁹⁰. En 1700, l'hospitalier (conseiller en charge de la gestion de l'Hôpital) doit y apposer une croix en fer ; cette injonction est répétée en 1764. Le menuisier JOSEPH NETZER revêt d'une couleur à l'huile la croix fixée à un support de pierre façonné par le maçon DOMINIQUE GRANDJEAN. A cette époque, le cimetière fait partie du clos reconnu par Marie-Catherine Grangier mais, curieusement, il n'est pas signalé sur le plan cadastral de 1745-46.

Dès 1788, il est question, pour des raisons de salubrité, de sortir les cimetières de la ville. Sous la République helvétique, cette intention se concrétise lorsque la Chambre administrative du Canton de Sarine et Broye, le nouveau propriétaire du château de Chenaux, consent à céder un terrain pour cet usage. Il s'agit d'un clos entouré de murs faisant partie de l'ancien domaine de LL.EE., situé au bord de la route de Grandcour (situation exacte décrite dans *La Croix de la Priletta*, p. 59). Un premier cimetière y est aménagé en 1799 pour remplacer celui de la place Saint-Claude⁹¹. Celui-ci, jugé trop éloigné de la ville, ne donne pas satisfaction.

Le clos des Grangier, acquis ensuite par la famille Bullet, est acheté en 1806 par la Ville lorsqu'il s'agit de désaffecter les tombes autour de l'église Saint-Laurent. Cette parcelle, abritant l'ancien cimetière des pestiférés probablement à l'abandon, est à cette époque déjà en partie entourée de murs⁹² **FIG. 34** (31). Le terrain est aussitôt nivelé. Le maçon LAURENT MAINOZ l'entoure d'une muraille, complétant ou reconstruisant les préexistantes. Le nouveau cimetière est délimité par le fossé de la ville au nord, l'ancienne route du Font à l'est, et diverses parcelles à l'ouest et au sud ; en 1819, il est étendu jusqu'au sentier de Font⁹³. Son nouvel angle occidental reçoit en 1822 un ossuaire érigé par JOSEPH MARMY, chargé préalablement de l'extension de l'enceinte⁹⁴.

Avec la création de la nouvelle route d'Yverdon en 1836, le périmètre du cimetière est fortement réduit. Le terrain est abaissé, ce qui permet l'aménagement de la place du Midi et à la nouvelle voie de circulation d'arriver en pente douce à la porte de la ville. Ce qui reste du cimetière est alors



FIG. 61 Place du Cimetière. Cimetière d'Outrepont, bordant la route d'Yverdon créée en 1836. Vue du sud. Au premier plan, dans l'angle sud-ouest, le monument des soldats français, 1882, par le sculpteur Charles Jeunet. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 62 Place du Cimetière 1. Oratoire du cimetière de 1807, réemployant les colonnes de Jonas Leuba, 1694. Photo Yves Eigenmann, 2013.

61

contenu par un mur taluté édifié par l'entrepreneur **BADOUX**⁹⁵. Pour que les cortèges funèbres ne soient pas entravés par la circulation, l'entrée est déplacée sur le flanc nord, à son emplacement actuel. En 1854, la Ville acquiert les terrains côté lac au-delà du sentier de Font et peut agrandir le cimetière dans cette direction ; ce dernier connaît ainsi son extension actuelle **FIG. 61**. Le sentier est dès lors condamné et les nouveaux murs, prolongeant les anciens, sont dressés par les maçons **ETIENNE MARMIER** et **JOSEPH BAHOUET**.

L'oratoire du cimetière d'Outrepont, place du Cimetière 1 [14]

Non loin du mur occidental du cimetière primitif et dans l'axe de l'entrée depuis la route de Font, un petit oratoire ouvert est édifié en 1807 par le maçon **LAURENT MAINOZ** afin d'y placer un crucifix auparavant situé dans le cimetière de l'église Saint-Laurent (voir p. 199). La toiture de cet édicule est réalisée par le charpentier **JEAN DUC**. Les quatre colonnes proviennent également de Saint-Laurent et forment en emploi la *pronaos* de l'édifice actuel⁹⁶ **FIG. 62**.

L'édicule originel abritant le crucifix était appuyé contre le mur septentrional du cimetière méridional de l'église Saint-Laurent. Mentionné dès 1521, il était initialement en bois. En 1692, la veuve de **Petter Perret** prend l'initiative de le reconstruire pour en faire une véritable chapelle. Le Conseil et



62

la clergie ne l'empêchent pas de commencer les travaux, mais elle se heurte à l'opposition des voisins, **Etienne Bullet** (rue Saint-Laurent 2) et **Pierre Demierre** (ruelle des Arcades 1) et doit finalement renoncer⁹⁷. En 1694, le Conseil se propose de reconstruire l'édicule sur les plans fournis par le charpentier **CHRISTOPHE PILLONEL**. La toiture,

FIG. 63 Route d'Yverdon 10. Maison de campagne-pavillon de François-Dominique Perrier, construite après 1797 sur les plans de Charles de Castella. La logette a peut-être été fermée dès l'origine. Photo Yves Eigenmann, 2018.



63

réalisée par ce dernier, est posée sur quatre colonnes d'ordre toscan en pierre jaune très clair, presque beige, qualifiée de « pierre de Concise ». Extraite des carrières de Chassagne au-dessus du village voisin d'Onnens, elle est façonnée par JONAS LEUBA⁹⁸. Ces supports sont contreventés et tenus par de grosses barres de fer fournies par maître SIMÉON, marchand de fer de Marnand. Les colonnes sont peintes en ocre et les barres métalliques en rouge. En 1798, l'édicule et son crucifix sont déplacés sur l'éphémère cimetière de la route de Grandcour⁹⁹. A son abandon en 1807, les colonnes et la croix déménagent à nouveau, ce qui explique la présence et la fonction des premières à leur emplacement actuel.

L'ancienne maison de plaisance Perrier, route d'Yverdon 10 [12]

Cette maison est construite par l'architecte CHARLES DE CASTELLA pour le colonel François-Dominique Perrier après 1797. Selon un premier projet, la demeure devait être placée entre cour et jardin, le tout limité par la falaise à l'ouest et le sentier de Font à l'est¹⁰⁰. Finalement, la maison est édifiée en bordure de falaise **FIG. 34** (30), probablement parce que les Perrier n'ont jamais acquis le terrain nécessaire au verger que prévoyait CASTELLA dans le prolongement de la propriété, soit entre le sentier de Font et la route principale, plus à l'est. François-Dominique Perrier agrandit la propriété

avec l'acquisition de jardins et chènevières voisines au sud¹⁰¹, politique continuée sans doute par son fils HENRI, géomètre à qui l'on doit le plan cadastral d'Estavayer de 1847.

L'édifice, qualifié de « maison de plaisance » en 1844, fait déjà l'objet de transformations en 1820¹⁰²; il ne sert alors pas de résidence permanente, car aucun habitant n'y est dénombré dans les recensements de la population. Il s'agit bien d'un lieu d'agrément, le tout premier spécimen d'un type qui va fleurir sur les grèves du lac de Neuchâtel dès la Deuxième Guerre mondiale. La maison a été bâtie pour jouir de la vue, comme en témoignent les grands corbeaux de pierre qui supportaient non pas un balcon, mais bel et bien une logette, et ce en tout cas dès 1820 **FIG. 63**. Le toit à la Mansart indique le gabarit original de l'édifice¹⁰³. L'intérieur montre encore quelques restes bien conservés des aménagements d'origine : boiseries de hauteur à panneaux rectangulaires, encadrements et vantaux de portes et de fenêtres. La cheminée de la pièce centrale, en calcaire noir de Saint-Triphon, pourrait résulter des rénovations de 1820¹⁰⁴.

En 1914, la façade orientale reçoit sur toute sa longueur une sorte de véranda en brique abondamment éclairée, couverte d'un toit plat en zinc prenant naissance au bas du brisis de la toiture du logis. Cette véranda est terminée par une annexe plus large qui longe également la façade sud. Ces adjonctions sont réalisées par l'entreprise des frères ZÜRCHER avec la collaboration de l'architecte FRÉDÉRIC BROILLET¹⁰⁵.



FIG. 64 Route d'Yverdon 7. Ancienne école des filles, 1900. Carte postale, années 1940. SBC.

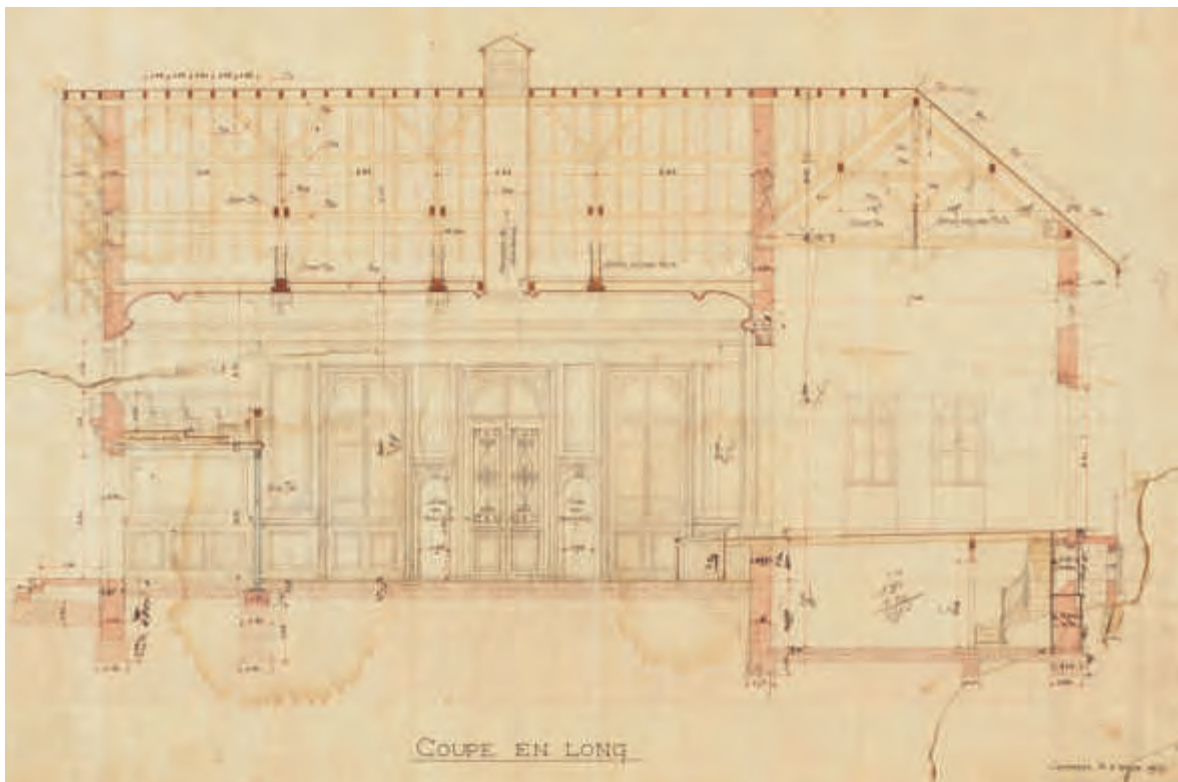
64

L'ancienne école des filles, route d'Yverdon 7 [18]

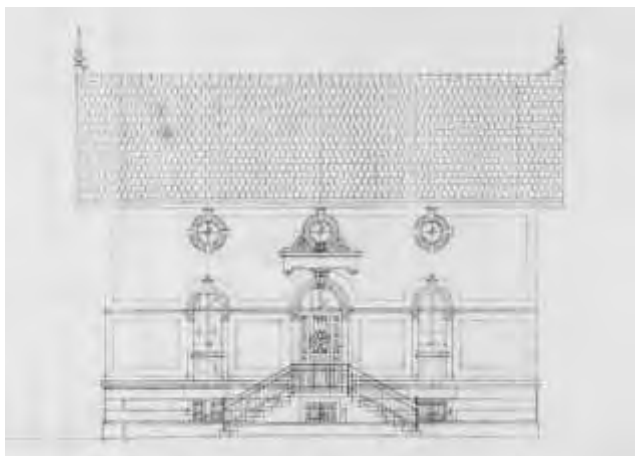
L'augmentation de la population et les exigences toujours plus fortes de la part du Département de l'instruction publique expliquent un constant accroissement des surfaces construites destinées aux écoles. Après avoir envisagé l'agrandissement de son école des filles (voir *Place de l'Eglise 10*, p. 223, projets en 1895-1897 par l'architecte ADOLPHE FRAISSE)¹⁰⁶, sous les injonctions de Georges Python lui-même, conseiller d'Etat à la tête de l'Instruction publique, la Ville renonce en 1897 à ce bâtiment jugé vétuste sur le plan hygiénique et s'attelle à l'étude d'une construction nouvelle¹⁰⁷. En juillet 1898, la Ville reçoit de la part du négociant Ferdinand Rey trois anciens jardins, situés entre l'ancienne et la nouvelle route d'Yverdon, suffisamment vastes pour y installer la nouvelle école¹⁰⁸ FIG. 34 (43). L'architecte SAMUEL BLASER, intendant des bâtiments de l'Etat, connu à ce titre pour être l'auteur de plusieurs bâtiments scolaires dans le canton¹⁰⁹, fournit les plans en décembre 1898¹¹⁰. Fin mars, les travaux sont adjugés à l'entreprise générale de Payerne et Estavayer PAROLI & NICOLA. BLASER ne suit pas les travaux, l'entreprise s'assurant la collaboration de l'architecte payernois RODOLPHE SPIELMANN, qui produit divers plans de détails pour les escaliers et la finition des ouvertures. L'édifice est achevé le 16 juin 1900. Il est lourdement transformé en 1964 par l'architecte MAX FILLISTORF¹¹¹. Lors de ce chantier, un appartement est aménagé

dans les combles pour remplacer ceux du deuxième étage reconvertis en deux nouvelles salles de classe. A l'arrière, en façade orientale, les deux tours-latrines sont surélevées pour desservir le palier de l'escalier allant aux combles et intégrées dans une annexe massive qui enveloppe l'ancienne galerie d'accès à ces dernières. Enfin, les façades perdent l'essentiel de leur décor en molasse et, de ce fait, tout leur caractère original.

L'école se dresse sur une spacieuse esplanade servant de préau, surélevée par rapport à la rue et ceinte d'une clôture en fer forgé fixée sur un mur bahut. Ce dernier est agrémenté de piliers sommés d'une boule et ornés du même refend que les chaînes d'angle du bâtiment. On choisit pour l'édifice un vocabulaire exclusivement néoclassique qui trouve ses racines dans les palais de la Renaissance italienne. L'école est conçue comme une campagne aristocratique du début du XIX^e siècle FIG. 64. Coiffé d'un toit à croupes peu élané, le bâtiment prend la forme d'un ample parallélépipède (20,68 × 12,41 m), compact et élevé, puisqu'il comprend trois niveaux sur un soubassement en appareil de grès coquillier contenant un sous-sol semi-enterré. Le rez-de-chaussée supérieur était séparé des étages par un fort cordon, dédoublé à la hauteur des tablettes des fenêtres de l'étage et scandé par les allèges en molasse de ces dernières. Les faces latérales comptent trois axes de fenêtres dont le central était souligné par un fronton triangulaire au premier étage, motif repris dans la lucarne de la toiture. La façade principale présente un rythme 2-1-2. Précédé



65



66

FIG. 65, 66 Route de la Gare 26. Casino-Théâtre d'Estavayer. Coupe longitudinale vue vers l'est et élévation de la façade méridionale de la scène, par Charles Borgeaud, 1901. Echelle des originaux 1 : 50. ACE, 0540, Pl 115 et Pl 117.

d'un perron, l'axe central de l'entrée forme un petit avant-corps saillant souligné par une décoration plus abondante et des ouvertures plus grandes. D'après le projet de BLASER, cet avant-corps était prévu entièrement en bossages à refend, reprenant celui des chaînes d'angle ; il était sommé d'un amortissement composé d'une lucarne flanquée d'ailerons à volutes prolongés par des urnes. Lors de l'exécution, la fenêtre a été remplacée par une table dans laquelle a pris place un cadran d'horloge surmontant le millésime « 1900 ». Au rez-de-chaussée et au premier étage, deux salles de classe sont disposées de part et d'autre du vestibule central précédant un

escalier spacieux dont les repos, contre la façade orientale, donnent accès à la galerie desservant les latrines. Au deuxième étage, un appartement pour les maîtres, comportant deux pièces de part et d'autre d'une cuisine, a été aménagé.

L'ancien Casino-Théâtre, route de la Gare 26 [19]

Après la démolition de l'hôpital d'Outrepoint en 1899 (voir *Rue de la Gare 1*, p. 257), les activités théâtrales staviacoises se sont retrouvées sans toit. Le financement et l'organisation de la nouvelle construction ne relèvent pas de la Ville mais de la Société du Casino-Théâtre¹¹². De ce fait, faute d'archives, on est peu renseigné sur les acteurs et le déroulement des travaux, extrêmement rapides, probablement exécutés par l'entreprise générale fribourgeoise ANSELMIER & C^{ie}. En effet, les plans sont approuvés fin avril 1901 et l'inauguration a lieu le 24 novembre de la même année. L'édifice est implanté sur une parcelle située à la convergence de l'ancienne route de Font et de la route des Moulins **FIG. 34** (45). Pendant de nombreuses décennies, il remplit un rôle social évident par la polyvalence de son utilisation, même si au début il est boudé par les franges conservatrices et cléricales de la population¹¹³. On y joue les

pièces moralisantes et empreintes de couleur locale du médecin-poète Louis Thurler, gloire ou vanité staviaoise selon les points de vue. L'édifice ne se cantonne pas à la pratique théâtrale mais sert également de lieu de réunion pour des manifestations diverses, notamment sportives. Avec l'apparition dans l'après-guerre de grandes salles concurrentes (auberge de la Fleur de Lys, rue de la Gare 12 ; salle Saint-Joseph, Grand-Rue 9), l'intérêt pour le Casino-Théâtre baisse fortement. En 1944, la vente de l'édifice par la Ville, actionnaire majoritaire, à un exploitant privé de salles de cinéma, Henri Dériaz de Morat, contribue à la démobilisation des sociétés locales. Le bâtiment est transformé en salle de cinéma par l'entreprise H. PETITPIERRE à Morat¹¹⁴. Les activités sportives doivent attendre la construction en 1950 de la salle de gymnastique voisine (route de la Gare 28), conçue par le bureau fribourgeois ROSSET & MATTHEY. Dans les années 1970, le casino passe entre les mains d'une société, l'Emigration espagnole. En 1975, le bâtiment est défiguré par la création d'une dalle intermédiaire. Les travaux sont conduits par le bureau JEAN-VICTOR CHANEZ & ROLAND DISERENS¹¹⁵. L'enveloppe originale est néanmoins intégralement conservée.

Conçu par CHARLES BORGEAUD, architecte lausannois réputé de l'époque éclectique¹¹⁶, le Casino-Théâtre adopte un plan très traditionnel inspiré de l'architecture des théâtres classiques, soit la juxtaposition perpendiculaire de deux corps de bâtiment recouverts de toits à deux pans. L'un renfermait la grande salle précédée d'un vestibule placé au-dessous d'une tribune, l'autre contenait la scène à l'italienne qui disposait d'annexes de service fonctionnant entre autres comme dépôt des décors et loges d'acteur **FIG. 65**. Ce deuxième corps de bâtiment était en outre doté d'un niveau de cave semi-enterré qui servait de dessous et de cintres. L'aménagement technique, néanmoins, devait être des plus sommaires. Grâce à des cloisons amovibles, l'étage de la scène se transformait à l'occasion en deuxième grande salle qui disposait de sa propre entrée, précédée d'un perron **FIG. 66**.

Ces deux espaces bénéficiaient d'une abondante lumière procurée par les nombreuses fenêtres en plein-cintre, certaines de grandes dimensions, surmontées par des oculi dans les pignons et dans la façade arrière. Les encadrements de toutes ces ouvertures étaient partiellement ou complètement soulignés de brique apparente. BORGEAUD s'est montré très éclectique dans ses références architecturales : sur la façade-pignon permettant d'accéder à la grande salle, une baie trigéminée néoromane surmontait l'entrée (originellement dépourvue de porche), au linteau surmonté d'un fronton triangulaire brisé d'esprit maniériste.



67

L'ancien Hôtel du Lac, route d'Yverdon 44 **[16]**

Les commerçants Vicarino de Fribourg, du fait de l'implication importante de certains membres de leur famille dans le développement des lignes de chemin de fer¹¹⁷, perçoivent l'intérêt que représente l'interface train – bateau à vapeur à Estavayer. Ils obtiennent en 1904 l'autorisation de construire un hôtel sur la route d'Yverdon, au lieu-dit « La Rosière », vis-à-vis de la nouvelle avenue qui conduit à la gare¹¹⁸ **FIG. 34** (37). Edifié par l'entreprise générale ANSELMIER & C^{ie} de Fribourg, l'Hôtel du Lac ouvre ses portes en 1905, mais cesse son activité en 1908 déjà. Trop étriqué, manquant de salles communes, l'établissement avait rapidement été déclassé par l'Hôtel Bellevue, mieux conçu (voir *Avenue de la Gare 103*, pp. 85-86). Dès l'été 1908, l'Institut Stavia, fondé par l'abbé Joseph Delabays, s'y installe. Cette école privée est alors destinée aux jeunes garçons alémaniques souhaitant apprendre le français et recevoir une formation commerciale¹¹⁹.

Dès 1908, un important agrandissement est entrepris par étapes : tout d'abord, le corps de logis est prolongé vers le lac afin de disposer de grandes salles d'école et de dortoirs dans les deux étages supérieurs. Une tour d'escalier est dressée contre la façade nord. En 1911, une nouvelle annexe basse

FIG. 67 Route d'Yverdon 44. Ancien Hôtel du Lac puis Institut Stavia, façades orientale et méridionale. Sur cette dernière a été conservée la chaîne qui marquait l'angle du bâtiment avant son agrandissement. Photo Yves Eigenmann, 2013.



68

FIG. 68 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur, vue de l'est, années 1910. Au premier plan, l'aile de la chapelle. Les baies éclairant la clôture des sœurs, à droite, sont d'une facture beaucoup plus simple que celles de la grande aile, à gauche, dévolue à l'école elle-même. A l'angle de l'annexe de la chapelle, la statue de l'ange gardien, due à Alois Payer et Franz Wipplinger d'Einsiedeln. Dans le clocheton en cuivre, deux cloches de Charles Arnoux, 1912. Carte postale. SBC.

prend place contre la tour d'escalier; elle abrite les cuisines au rez-de-chaussée et une nouvelle salle de cours à l'étage. En 1912 enfin, de nouvelles latrines sont édifiées contre la façade sud. Toutes ces adjonctions sont dues à l'architecte de Fribourg, ERNEST DEVOLZ¹²⁰. Les annexes septentrionales sont démolies en 1953 au profit d'un grand corps de bâtiment, perpendiculaire à l'ancien hôtel, dû au bureau d'architectes ROSSET & MATTHEY¹²¹. Il abritait originellement une bibliothèque et des salles d'enseignement spécialisé (musique et dactylographie) dans l'entresol, trois salles de classe au rez-de-chaussée et une vaste chapelle occupant tout l'étage¹²².

L'édifice primitif de 1905 adoptait un plan rectangulaire ramassé eu égard à sa hauteur très marquée. Les élévations s'inscrivent dans le néo-classicisme alors que le couronnement, avec sa toiture principale élancée, animée par celles des pignons des avant-corps, se rattache au *Heimatstil* **FIG. 67**. La reprise de la couverture et les derniers

recrépissages des façades à la fin du siècle passé, ont banalisé le bâtiment en faisant disparaître des éléments décoratifs visibles sur les vues anciennes. Un cordon, non entièrement conservé, sépare le rez-de-chaussée des niveaux supérieurs. Les linteaux des baies du premier étage étaient accentués par des arcs de décharge en briques apparentes ou peintes. Les chaînes d'angle de l'avant-corps côté rue et celles de la façade primitive donnant sur le lac sont soulignées par des blocs saillants dont le rythme se retrouve dans les supports de la petite terrasse servant de porche à l'entrée principale. Toute la pierre de taille apparente est en molasse, matériau que l'entreprise ANSELMIER & C^{ie}, bien introduite en terre fribourgeoise, se procurait certainement à moindres frais. L'architecte du bâtiment initial est inconnu. Ce dernier ne présente pas des traits suffisamment spécifiques pour permettre l'attribution à une individualité précise. On peut penser à ERNEST DEVOLZ, mais également à l'architecte neuchâtelois ERNEST MEYSTRE¹²³.

L'ancienne école-pensionnat du Sacré-Cœur, chemin du Sacré-Cœur 2 [20]

Palais de l'instruction au service de la très catholique république de Fribourg du temps du conseiller d'Etat Georges Python, ce vaste édifice a été inséré dans un parc très soigné, presque un aperçu du paradis, en tout cas havre singulier aux portes d'Estavayer pour le voyageur arrivant de la gare. Il est l'œuvre des sœurs enseignantes schwytzoises d'Ingenbohl qui ouvrent leur école-pensionnat en 1905, attirant, grâce au chemin de fer, une importante clientèle féminine alémanique et germanique. Conçu de bout en bout, jusque dans les moindres détails décoratifs, par le moine bénédictin d'Einsiedeln, VICTOR STÜRMLE, cet édifice se veut une œuvre totale dédiée à l'enseignement dans la foi catholique, sous le signe du Sacré-Cœur de Jésus. Par la diversité des apports venant de toute la Suisse, cet ensemble plaide également pour une certaine unité confédérale en promouvant le bilinguisme avec l'apprentissage du français.

Historique

Après la guerre du Sonderbund, l'action du capucin Théodosius Florentini a redonné vigueur au catholicisme par ses diverses initiatives visant à lutter contre l'ignorance en créant des écoles catholiques, à soutenir les femmes et à résoudre les problèmes sociaux liés aux débuts de l'industrialisation¹²⁴. Son action s'inscrit dans la mouvance franciscaine, adaptée à la société du XIX^e siècle, relayée par des religieuses puisqu'il est à l'origine de la communauté féminine de Menzingen en 1844. Ces sœurs enseignantes, se destinant à l'éducation des jeunes filles et des religieuses, s'implanteront plus tard dans le canton de Fribourg avec l'Institut Sainte-Croix de Bulle (1899)¹²⁵. Délaissant les religieuses de Menzingen, Florentini fonde une nouvelle congrégation féminine en 1856 à Ingenbohl. Ce lieu donne son nom à cet ordre qui connaîtra un rayonnement international à son apogée dans les années 1940 avec plus de 9500 religieuses vouées à l'enseignement, au soin des malades, à l'encadrement des défavorisés ainsi qu'aux actions sociales et pastorales¹²⁶. Leur mot d'ordre est de s'adapter aux nécessités de l'époque afin de répondre aux besoins sociétaux de la population¹²⁷. L'enseignement des sœurs d'Ingenbohl a su satisfaire les demandes de compétences de la société civile, même durant l'époque où le catholicisme évolue vers l'ultramontanisme et l'antimodernisme.

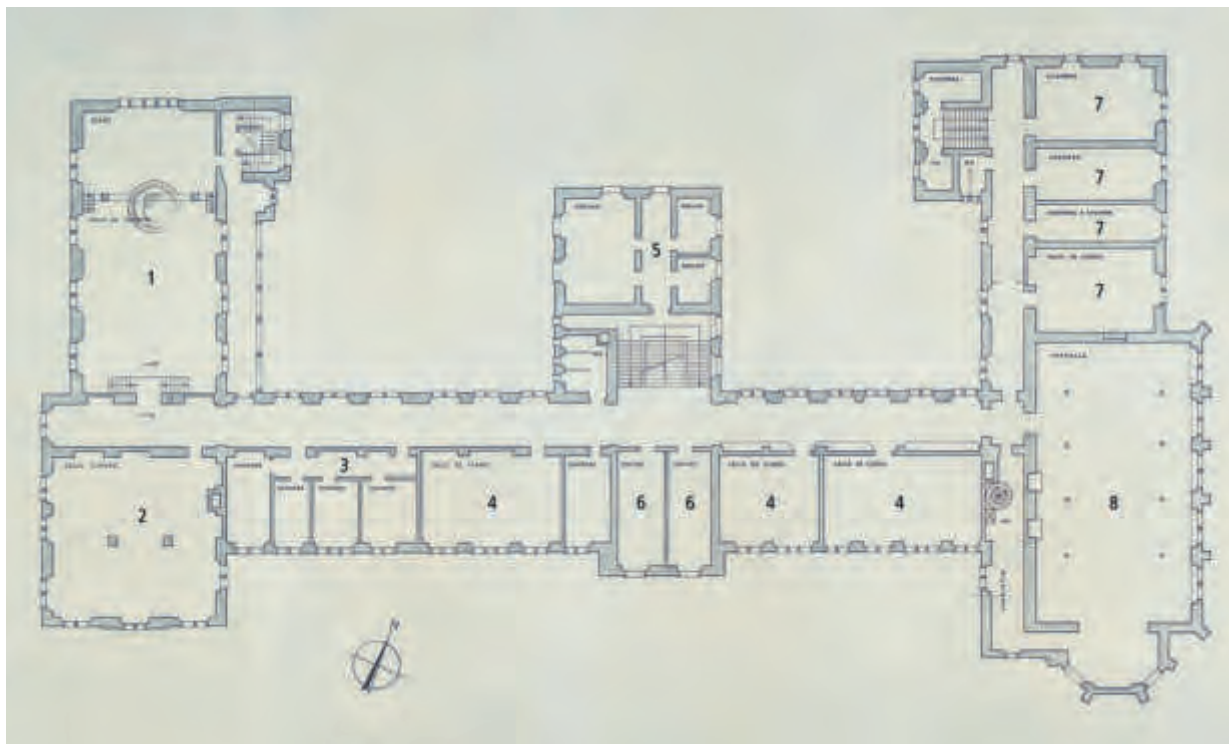
A l'initiative de l'Uranaise Maria Aniceta Regli, qui connaissait bien le canton de Fribourg



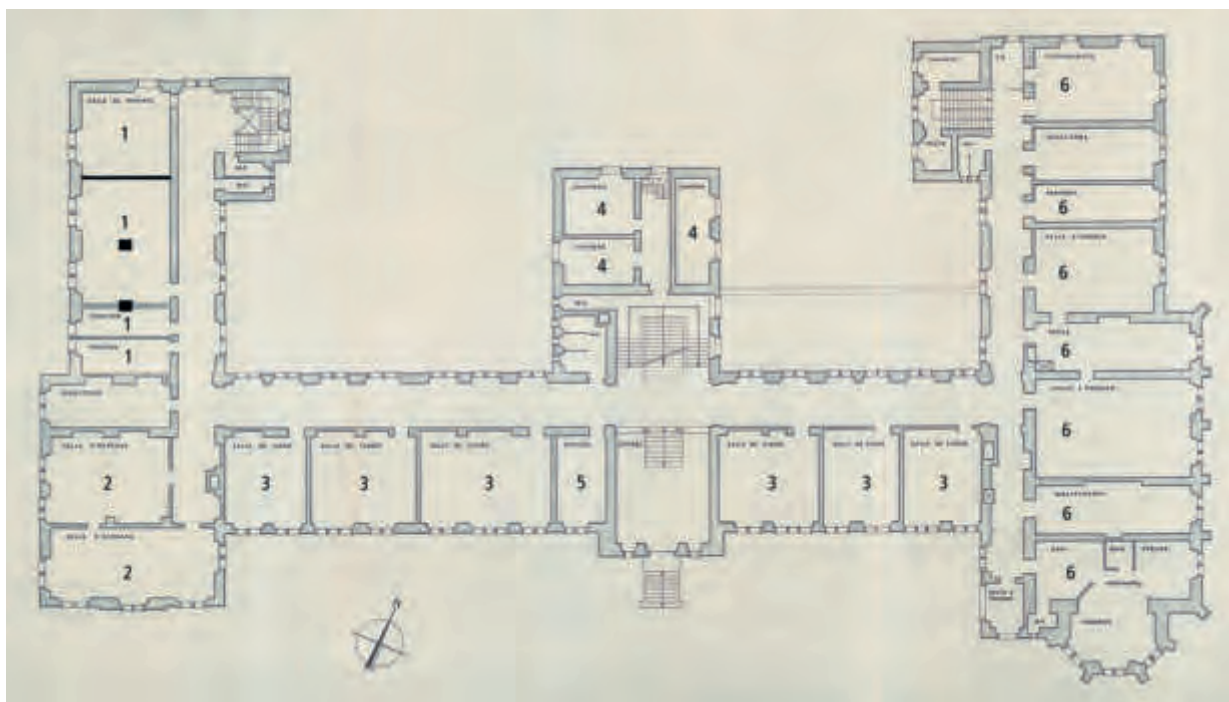
69

puisqu'elle était en poste à l'Institut Saint-Joseph de la Gouglera depuis 1875, soutenue par Bienvenue Fasel, de Vuissens, cette communauté arrive à Estavayer en 1902. Elle y ouvre un petit pensionnat¹²⁸ comptant moins de 20 élèves à la campagne de La Corbière louée par la famille de Boccard après le décès de la comtesse de Pourtalès (voir *Chemin de La Corbière* 3, p. 62). L'Institut d'Ingenbohl propose alors une formation en langue française. Pour assurer un meilleur apprentissage de cette langue aux élèves, essentiellement destinées à rentrer dans l'ordre, il a été décidé de transporter cet enseignement en terre romande afin d'étendre l'offre aux francophones et susciter ainsi de nouvelles vocations. De plus, les familles alémaniques catholiques, plutôt aisées et aptes à s'acquitter d'un écolage non négligeable, peuvent envoyer leurs jeunes filles en formation, leur faire apprendre la langue de Molière, tout en affermissant leurs convictions religieuses. Pour l'année scolaire 1911-12 plus de 200 élèves sont recensés dont 62 de Suisse romande¹²⁹. L'attrait exercé sur les familles fribourgeoises était réel, car l'école était en droit de délivrer des brevets d'enseignantes. En effet, avec le soutien du conseiller d'Etat Georges Python en charge de l'Instruction publique, les sœurs dispensaient le programme scolaire imposé par le canton, sous le contrôle étroit du directeur de l'école normale d'Hauterive, Jules Dessibourg. Les grandes heures de la « république chrétienne »

FIG. 69 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur, vestibule d'entrée et escalier principal. Le plafond, évoquant un réseau de nervures de la fin du Moyen Age, est attribuable à l'entreprise Zotz de Zoug. Le granit du grand escalier provient de Biasca. Les garde-corps en feronnerie sont confectionnés dans un atelier de Zurich non identifié. Photo Yves Eigenmann, 2013.



70



71

FIG. 70, 71 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Plans de l'édifice. Etat original supposé et occupation extrapolée sur la base des indications données en 1954.

Relevé Rosset et Matthey, 1954. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

70 1^{er} étage

1. Théâtre
2. Salle d'étude

3. Quatre chambres desservies par un couloir
4. Salles de classe
5. Parloirs
6. Chambres visiteurs
7. Clôture
8. Chapelle

71 Rez-de-chaussée

1. Salle et boxes de musique
2. Salles d'ouvrages
3. Salles de classe
4. Chambres
5. Chambre du portier

6. Clôture comportant salle de communauté, réfectoire, chambres, salle à manger, office et sanitaires, bibliothèque sous la chapelle



72

qu'était devenu le canton de Fribourg, le « catholicisme intégral¹³⁰ » dominant alors la société, ont été très favorables à l'institution jusqu'à la fin des années 1950 (grande extension à l'ouest en 1954 sur des plans de GEORGES ROSSET et MARCEL MATTEY). L'école normale et la formation d'institutrices ont perduré jusqu'en 1980. L'école de commerce ferme en 2014, faute d'enseignantes religieuses. Après avoir vendu le bâtiment principal à la Ville d'Estavayer, qui y installe une partie de ses écoles en 2005, les sœurs d'Ingenbohl se séparent des terrains et des annexes en 2015 et quittent Estavayer. Présentement (2020), pour répondre à l'accroissement de sa population scolaire, la Ville achève la conversion du bâtiment historique tout en préservant les aménagements d'origine encore conservés. En revanche, le parc est radicalement modifié avec la construction de nouveaux bâtiments qui remplacent les annexes d'origine et l'édifice de 1954, démolis. Les travaux sont conduits par le bureau d'architectes BARTH & BUCHHOFER de Bienne.

A l'arrivée de la communauté à Estavayer, La Corbière n'était qu'un point de départ qui devait favoriser l'édification de locaux spécifiques et proportionnés aux futurs besoins. Entièrement assurés par les religieuses et leurs donateurs, sans participation de la Commune ni du Canton, d'importants moyens financiers ont permis d'élever un nouvel édifice de très grande ampleur, de près

de 34 000 m³ **FIG. 68**. Début 1903, les sœurs s'adjoignent les services de l'architecte schwytzois CLEMENS (?) STEINER, qui leur conseille la proximité de la gare. Ce choix va à l'encontre des avis de la Ville qui souhaitait voir l'école du côté du château préfectoral, dans le but de favoriser l'urbanisation du quartier de la Bâtiâz, et des dominicaines qui craignaient pour leur quiétude¹³¹. Le terrain de 2,5 ha, idéalement situé près de la gare, est vendu par Charles-Louis Perrier, conseiller communal, juriste à Fribourg qui le détient par son épouse, Marie-Angélique-Octavie Ducrest, née Bullet, veuve du préfet François Ducrest. Les sœurs doivent installer leur propre conduite d'adduction d'eau captée à Châtillon, afin d'alimenter tous les étages et d'en disposer en quantité suffisante. Cette amenée d'eau privée porte d'ailleurs ombrage au monopole communal. La Ville obtient après de difficiles négociations que ce nouveau conduit alimente également le quartier de la Bâtiâz. C'est d'ailleurs à la suite de cette adduction d'eau supplémentaire que l'on procède au comblement du bassin de la Chaussée¹³².

Les architectes JACOB GEIGER de Zurich et LÉON HERTLING de Fribourg proposent deux projets très ambitieux, indice que les religieuses voyaient très grand. Si du second on ne conserve qu'une vue en perspective à l'aquarelle, le premier produit une série complète de cinq plans, quatre élévations

FIG. 72 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur, façades côté lac. L'escalier nord s'insère dans une excroissance de l'aile nord de part et d'autre de petites chambres; ses repos sont éclairés par des baies à croisée. Au sud, l'escalier forme une tour; il tourne autour d'un noyau qui a reçu un ascenseur en 1954. Dans le grand corps de logis, les ouvertures éclairent les longs corridors qui desservent les diverses pièces. Carte postale, après 1910. SBC.

FIG. 73 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Vue générale du sud de la grande face de l'entrée, côté parc. Photo Yves Eigenmann, 2013.



73

et deux coupes¹³³. Aucun de ces projets, livrés en décembre 1903, n'est retenu. Ils inspirent néanmoins fortement la version finalement choisie, produite durant l'hiver 1904 par le père bénédictin d'Einsiedeln, VICTOR STÜRMLE¹³⁴, maître de dessin, peintre et architecte, qui réduit et simplifie le programme de GEIGER et lui confère son style néogothique. Ses plans ne sont malheureusement pas conservés¹³⁵. Lorsque les devis des entrepreneurs ont été connus, STÜRMLE a dû tout de même réduire de 2 m la largeur de l'aile principale¹³⁶.

La réalisation, extrêmement rapide, est confiée à l'entreprise générale ANSELMIER & MULLER de Fribourg et Berne, sous la direction de STÜRMLE, qui est présent sur le chantier deux jours une semaine sur deux. Les travaux de terrassement commencent début avril 1904. Le printemps et l'été, très secs, permettent aux près de 200 ouvriers, essentiellement italiens, de travailler sans relâche¹³⁷. Le 8 novembre, la mise hors d'eau des édifices est fêtée après que le charpentier-couvreur FRÉDÉRIC KALTENRIEDER, très actif à Estavayer¹³⁸, a achevé la toiture. On s'occupe du second œuvre l'année suivante, si bien que l'inauguration a lieu pour la rentrée scolaire, le vendredi 6 octobre 1905. On

recourt aux procédés de construction les plus récents. Les nouvelles facilités de transport que permet le chemin de fer expliquent la grande diversité des matériaux, certains venant de très loin, à l'instar des entreprises engagées. Les dalles sont en béton armé, le plafond de la salle de théâtre, à caissons et en forme de voûte, utilise le procédé Hennebique. Les fers de toute nature sont très présents, ce qui a assuré de bonnes affaires au fournisseur ELLGASS. Les entreprises régionales et alémaniques se partagent les autres postes des travaux¹³⁹ : une maison neuchâteloise et le menuisier MOSCONI, de LA MENUISERIE MÉCANIQUE de Payerne, réalisent la plus grande partie des portes, armoires et lambris intérieurs alors que les châssis et battants de fenêtre (en pitchpin sur les façades nord et ouest) sont confiés à des entreprises de Bümpliz et Zurich. Les sols en mosaïque des corridors sont posés par l'entreprise genevoise réputée, PATRIZIO & PELLARIN. Sur les dalles, les chapes en « bois de pierre » (ciment Sorel avec ajout de sciure de bois, appelé aussi eubéolithe¹⁴⁰) se substituent aux traditionnels parquets dans les salles de classe.

Le 6 novembre 1911, l'édifice subit un grave incendie. Par chance, celui-ci ne détruit que les

toitures et l'étage supérieur abritant les dortoirs situés immédiatement sous les combles. Grâce aux dalles en béton armé qui résistent au feu et au poids des matériaux effondrés, le sinistre n'affecte que très peu les étages inférieurs qui n'ont pas été abîmés par l'eau car, faute de pression, les pompiers n'ont pu atteindre les parties hautes. L'aile réservée aux sœurs (la clôture) à l'ouest de la chapelle n'est pas touchée. Il est décidé de reconstruire « selon les plans produits en 1904 »¹⁴¹. Sous la direction d'un nouvel architecte, GUSTAVE DOPPLER de Bâle qui coordonne les travaux, l'entreprise générale ANSELMIER & MULLER se charge à nouveau de la maçonnerie et s'occupe également des toitures. Les fenêtres, les menuiseries intérieures, les parquets des dortoirs sont renouvelés par MOSCONI & BOSSET de Payerne et la PARQUETERIE ET MENUISERIE de Bassecourt. Les pensionnaires, qui fréquentaient leurs classes le 1^{er} décembre déjà, peuvent réintégrer les dortoirs remis à neuf le 1^{er} juillet 1912¹⁴².

Description

On s'efforce ici de décrire l'état originel de l'édifice en faisant abstraction des nombreuses transformations et adjonctions récentes. L'ampleur du terrain acquis a permis d'insérer les bâtiments dans un vaste jardin paysager conçu par A. NERGER de Colombier¹⁴³ comportant encore une grotte en rocaïlle, ciment moulé dû à BIRNE de Genève, avec une statue de Notre-Dame de Lourdes¹⁴⁴. La longue façade de l'entrée tournée au sud-est bénéficie de la lumière dominante et d'un ample dégagement sur la campagne. Le portail, précédé d'un perron, est placé dans un petit avant-corps au centre de la composition ponctuée à ses extrémités par le chevet de la chapelle au nord et une aile massive au sud qui abrite notamment la grande salle d'étude **FIG. 71**. Côté lac, trois corps de logis perpendiculaires à la grande aile complètent l'ensemble **FIG. 70**. Dans celui du nord se logent les appartements des sœurs au rez-de-chaussée (réfectoire, bibliothèque, chapitre constituant la clôture), qui s'étendent également sous la chapelle; celui du sud contient deux vastes espaces : une salle de musique au rez-de-chaussée et un théâtre au premier étage. Celui du centre abrite notamment le grand escalier qui prolonge l'ample vestibule de l'entrée **FIG. 69**. Appuyées contre les façades donnant sur la cour à l'extrémité des ailes latérales, deux autres cages d'escaliers hors œuvre complètent les circulations verticales **FIG. 72**.

Le sous-sol semi-enterré est réservé aux divers services, buanderie, lingerie, caves, entrepôts, chauffage et soute à charbon; il renferme dans le logis principal le grand réfectoire des élèves au sud



74

et la cuisine au nord. Le rez-de-chaussée surélevé est destiné aux salles de classe et à celles d'ouvrage dans l'avant-corps méridional **FIG. 71**. Le premier étage est également occupé par des classes et c'est à ce niveau que se trouvent les espaces les plus nobles, aux extrémités du couloir du grand corps de logis, soit la chapelle au nord, le théâtre et la grande salle d'étude au sud **FIG. 70**. Le deuxième étage est dévolu aux dortoirs, constitués de petites cellules fermées par des rideaux pour les lits, disposées du côté des murs donnant sur la campagne alors que les lavabos sont placés à l'aplomb des murs définissant les couloirs côté cour aux étages inférieurs. Dès la reconstruction qui a suivi l'incendie et en particulier avec l'ajout de nouvelles annexes en 1954, les dortoirs se sont progressivement étendus dans les combles, éclairés par des lucarnes, allongées au gré des agrandissements; en 1967, ils ont été radicalement transformés. Chaque élève disposait d'une petite cellule où prenaient place le lit, une armoire et le lavabo, pour permettre l'intimité des ablutions. L'ensemble occupait le centre de l'espace en formant deux rangées. Chaque cellule n'était fermée que par un rideau sur les couloirs placés en périphérie.

FIG. 74 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Corps de logis méridional, une des quatre couples de fenêtres éclairant la salle de théâtre au-dessus de celle de musique. Le ciment moulé de la baie supérieure a reçu une légère teinte verte qui évoque la molasse. Photo Yves Eigenmann, 2013.





76

L'édifice tire le meilleur parti de la lumière naturelle car il est abondamment ajouré **FIG. 73**. Toutes les ouvertures sont en ciment moulé. L'élément dominant est la croisée pour les trois étages alors que le niveau semi-enterré ne s'éclaire que par des fenêtres simples ou à meneau qui s'encastrent dans le soubassement en grès coquillier plaqué. Si la croisée évoque d'abord le style gothique, elle s'insère dans des encadrements qui font tous référence à la Renaissance française par leurs éléments saillants (linteau, traverse et tablette). Sur les faces sud-est et sud-ouest, les baies se différencient sur chacun des niveaux, soit linteau à arc surbaissé pour le rez-de-chaussée, avec accolades pour le premier étage et plus simple pour le deuxième. Sur le front ouest, côté cour, les locaux de service, certaines chambres à coucher et les cages d'escaliers sont éclairés par de petits jours rectangulaires. La taille de ces derniers diminue encore, bordés par un très large encadrement, pour les lieux d'aisance dont l'emplacement est ainsi bien signalé à l'extérieur. Au premier étage, pendant de la chapelle, le théâtre de l'aile sud se distingue par ses fenêtres en triplet à la mode alémanique sommées de linteaux richement moulurés de trilobes saillants; ces derniers se dédoublent en miroir entre les pinacles qui les

bordent **FIG. 74**. En dessous de la tablette deux bandeaux marquent les allèges et se prolongent au niveau inférieur pour entourer complètement l'encadrement des jours plus trapus et à simple meneau de la salle de musique¹⁴⁵. Côté cour, une galerie fermée édiflée en 1954 pour faire la liaison avec la grande annexe alors construite, masque ces intéressantes baies qui ont pu conserver leurs châssis et vantaux d'origine, de facture très soignée, imitation néomédiévale de fenêtres à petits verres losangés insérés dans un réseau de plomb.

Si le deuxième étage des dortoirs a subi de profondes modifications avec sa conversion récente en salles de classe, de même que les locaux de service (modernisation des cuisines, des sanitaires, etc.), les aménagements d'origine, spécialement les menuiseries, sont bien conservés au rez-de-chaussée et au premier étage dans les salles de classe. Les parlours où étaient reçus les visiteurs, notamment les parents d'élèves, sont particulièrement soignés avec des lambris de hauteur ornés de frises végétales peintes. Un soin similaire est porté à la salle de théâtre. Au sous-sol, le grand réfectoire des élèves, dans un état bien conservé, se présente comme une réinterprétation art nouveau du tinel des châteaux médiévaux.

FIG. 75 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Chapelle, 1904-05, vue générale en direction du chœur. Le lustre annulaire, peut-être dessiné par Stürmle, est fabriqué à Vitznau; d'inspiration romane, il reçoit un décor « Arts and Crafts ». Au fond, le maître-autel avec le retable ouvert. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 76 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Chapelle, couvrement du sanctuaire, voûte céleste conçue par Victor Stürmle, 1904-05. Anges tenant les instruments de la Passion du Christ dans un décor floral exubérant. Photo Yves Eigenmann, 2013.



77



78

STÜRMLE a voué un soin particulier à la réalisation de la chapelle, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus **FIG. 75**. Il en conçoit toute l'architecture et tout le décor. Au-dessus de deux niveaux abritant les garde-manger surmontés d'une salle à manger, elle-même flanquée de l'office et d'une bibliothèque à l'usage des sœurs dans la clôture, le volume élancé de l'espace consacré adopte les dispositions d'une église-halle à trois nefs et cinq travées **FIG. 70, 71**. Ces dernières sont éclairées par cinq vastes baies en arc brisé ouvertes au nord seulement. La halle se termine par un chœur court polygonal. Les vaisseaux latéraux, étroits, soutiennent une galerie qui s'interrompt à la première travée, donnant l'impression que celle-ci fonctionne comme un transept. Les colonnes élancées, leurs chapiteaux, les garde-corps de la tribune, les nervures de la voûte ne sont pas en pierre mais en plâtre moulé, les vouîtains en plâtre armé (rabitz), le tout œuvre des plâtriers-stucateurs HUBERT ZOTZ et ALOIS GRIESSL à Zoug. Le plâtre enrobe une structure métallique porteuse dont les éléments les plus forts sont fournis par CHARLES et FRÉDÉRIC HERTLING, ferronniers d'art à Fribourg. Le maître-autel et les autels latéraux, en bois, sont dus à CARL GLAUNER, de Wil, qui est également l'auteur de leur polychromie. Les statues accrochées à la hauteur des galeries de la nef¹⁴⁶ sont fournies par l'atelier d'art sacré ALOIS PAYER et FRANTZ WIPPLINGER d'Einsiedeln¹⁴⁷. Cependant, STÜRMLE peint lui-même l'Annonciation sur les faces extérieures des volets du retable, ce dernier montrant, en bois sculpté en bas-relief et polychromé, les derniers épisodes de la vie du Christ, se terminant par la Passion et la Crucifixion. Ces dernières sont évoquées dans les peintures des vouîtains au-dessus du maître-autel **FIG. 76**; elles s'inspirent des Jugements derniers médiévaux avec



les anges tenant les instruments de la Passion, ici très nombreux : les épisodes du Jardin des Oliviers sont suggérés par le calice, l'épée de saint Pierre, une bourse montrant le nombre 30 ou encore une lanterne accrochée à un rameau de grenade. Sont visibles également les dés avec lesquels les gardes ont joué la tunique du Christ. Ce programme iconographique permettait assurément aux élèves d'entraîner leurs connaissances bibliques en relation avec la dédicace de l'école. Les vitraux du chœur sont fournis par l'atelier de peintres-verriers ENNEVEUX & BONNET à Genève **FIG. 77** ; ceux de la nef par KIRSCH & FLECKNER à Fribourg. Le mobilier original est intégralement conservé, sauf la chaire. Si les confessionnaux sont dus à CARL GLAUNER, le chemin de croix, d'une intéressante facture, et les montants des bancs sont l'œuvre de KÄELIN, d'Einsiedeln, soit sans doute le sculpteur sur bois prénommé KARL¹⁴⁸. Si elle très convenue quant aux références architecturales, cette chapelle reste très originale par cette combinaison du métal et du plâtre, qui lui a permis de survivre à l'incendie de 1911. Il convient de relever l'abondance du décor végétal conçu par STÜRMLÉ, qu'il emprunte aux enluminures du Moyen Age, mais qu'il traite d'une façon « Art nouveau »¹⁴⁹, très inspirée du courant « Arts and Crafts ».

En 1909, VICTOR STÜRMLÉ fournit encore les cartons pour la frise picturale qui somme la grande façade d'entrée du pensionnat, mais sa réalisation est confiée au peintre et verrier RICHARD ARTHUR NÜSCHELER, de Boswil. Dans un luxuriant décor végétal, qui se déploie sur une sorte de treille, prennent place des petites scènes exclusivement animées par la gent féminine **FIG. 78** ; ces dernières illustrent les activités diverses des pensionnaires, à savoir peinture, danse, musique, étude proposées par l'établissement, mais également les tâches



79

FIG. 77 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Chapelle, vitrail du sanctuaire par Enneveux de Genève, 1904-05. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 78 Chemin du Sacré-cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur, grand corps de logis, partie nord. Frise peinte, détail montrant les travaux domestiques féminins, exécutée par Richard Arthur Nüscheler d'après les cartons de Victor Stürmle, 1909. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 79 Chemin du Sacré-Cœur 2. Ecole du Sacré-Cœur. Chapelle, chapiteau d'un pilier de la nef centrale, 1904-05. Fleurs marquées d'une croix suisse. Photo Yves Eigenmann, 2020.

FIG. 80 Avenue de la Gare 103. Ancien Hôtel Bellevue puis Institut Stavia, sur les plans d'Eugène Colomb, façade méridionale, 1906. A l'origine, une passerelle, évoquant un pont-levis médiéval, franchissait le fossé devant la porte d'entrée. Photo Yves Eigenmann, 2013.



80

exclusivement domestiques auxquelles ces jeunes filles, malgré leur formation, sont destinées : lessive, cuisine et travaux de couture suggérés par une fileuse au rouet. Au nord, en s'approchant de la chapelle, la frise évoque la prière avec trois jeunes filles agenouillées, mains jointes. Elle se poursuit sur l'annexe basse qui enveloppe le bas-côté sud de la chapelle, montrant des enfants de chœur qui exercent leur service à l'autel ; son fond purpurin la met en relation avec la Vierge Immaculée¹⁵⁰, qui se détache sur la même teinte, sur la face cardinale du chevet, sauvegardant du coup la vertu de toutes ces demoiselles.

Appréciation

Malgré de lourdes interventions portées sur certaines parties de l'édifice, celui-ci reste un très intéressant témoignage d'architecture éclectique à dominante néogothique ayant mis en œuvre les techniques constructives les plus modernes. Il est le résultat de collaborations provenant de toute la Suisse qui se sont très bien complétées et intégrées à un projet abouti dans le moindre détail. Il est servi par une grande unité dans les partis décoratifs, grâce au travail conceptuel très poussé de VICTOR STÜRMLE qui, de plus, en a largement contrôlé l'exécution, même si les religieuses se plaignaient

qu'il n'était pas assez souvent sur le chantier. Par sa fonction, l'édifice contribue au rapprochement entre cantons alémaniques et cantons romands. En tout cas, au sein du monde catholique, il se veut producteur de cohésion nationale comme le révèle la présence de croix confédérales dorées au centre de chaque fleur ornant les chapiteaux à crochets de la chapelle **FIG. 79**.

Documentation

Sources et bibliographie

Archives des sœurs théodosiennes d'Ingenbohl, déposées dans leur couvent de Fribourg, en particulier cote 6-28 : *Chronik des Institutes Sacré-Cœur, Estavayer-le-Lac, 1902-1931*, ms. ; RAEMY 2020, « Chemin du Sacré-Cœur 2 ».

Plans

Plans de cinq niveaux, quatre élévations et deux coupes, par le bureau J. GEIGER & A. HUBER, Zurich, 1 : 200, 1903 (SBC) ; Vue perspective, encre rehaussée d'aquarelle, par LÉON HERTLING, Fribourg, déc. 1903 (SBC) ; Plan de l'aménagement d'un jardin pour le pensionnat du Sacré-Cœur, par A. NERGER, Colombier, 1 : 500 (SBC) ; Plans des quatre niveaux, élévations, coupes, par le bureau ROSSET & MATTHEY, 1 : 100, 1954 (ACE, 0472).



81

FIG. 81 Avenue de la Gare 103. Ancien Hôtel Bellevue peu après son inauguration en 1906, façade occidentale, côté lac. Même si le document a été recolorisé, il donne une bonne idée du contraste entre les zones crépies et le soubassement à bossages. Au premier plan, un jardin irrégulier agrémentait le séjour des voyageurs. A l'arrière, on perçoit le plan surélevé de l'esplanade de la gare. Carte postale, vers 1910. SBC.

L'ancien Hôtel Bellevue, avenue de la Gare 103 [23]

L'entreprise de construction générale de Fribourg, ANSELMIER & C^{ie}, s'associe en société anonyme avec les marchands de fer staviacois ELLGASS pour la construction de l'Hôtel Bellevue, tout proche de la gare. L'architecte neuchâtelois EUGÈNE COLOMB est l'auteur des plans¹⁵¹. Les travaux débutent à l'été 1905 et l'hôtel est inauguré l'année suivante¹⁵². On peut venir y admirer la fameuse collection de 108 grenouilles naturalisées au milieu du XIX^e siècle par l'ancien officier au service de Naples, FRANÇOIS PERRIER, dans des scènes anthropomorphiques de la vie quotidienne¹⁵³. L'établissement survit à la Première Guerre mondiale mais ne fonctionne que par intermittence avant de fermer ses portes définitivement en 1924. Il est alors vendu à l'Institut Stavia qui y dispense son enseignement jusqu'en 2002.

S'il conserve le parc irrégulier de l'hôtel, l'institut acquiert un vaste terrain entre ce dernier et la route d'Yverdon pour y édifier en 1953, selon les plans du bureau ROSSET & MATTHEY, le « Stavia-parc », vaste bâtiment qui abrite au rez-de-chaussée une salle de théâtre et un cinéma surmontés de trois étages de chambres pour les pensionnaires. En 1970, l'Institut Stavia mandate le bureau A. OBERSON de

Courtepin¹⁵⁴ pour la construction d'une piscine couverte surmontée d'une halle de gymnastique. Quatre baies éclairant la piscine ainsi que la façade occidentale de cet édifice sont dotées de vitraux et d'une imposante peinture murale réalisée par EMILE AEBISCHER, alias YOKI.

L'ancien Hôtel Bellevue puis Institut Stavia borde l'aire d'accès à la gare **FIG. 34** (50); installé en contrebas dans le terrain en pente, il est séparé de cette dernière par un véritable fossé, couvert plus tard d'une dalle en béton armé et ainsi intégré aux caves **FIG. 80**. L'édifice, dominant l'avenue de la Gare, relève de la maison forte du XVI^e siècle avec sa toiture à croupes élancée et sa tour d'escalier hors œuvre. La façade occidentale apparaît comme une simplification de l'entrée du Musée historique de Berne (1892-1894), dû à l'architecte ANDRÉ-LOUIS LAMBERT-JORDAN¹⁵⁵, elle-même réinterprétation de la façade renaissance du château d'Avenches d'ANTOINE BALLANCHE et de JEAN BUGNON¹⁵⁶. Côté gare, au sud, l'aspect massif de l'édifice s'estompe avec une annexe plus basse dotée de grandes verrières et couverte d'un appentis qui prolonge le toit principal; cette dernière abritait les grands espaces de réception et la salle à manger.

Un appareil à bossages rustiques cantonné de contreforts caractérise non seulement le



soubassement de l'hôtel mais se prolonge également jusqu'à la naissance des arcs des fenêtres du rez-de-chaussée supérieur et laisse place ensuite aux surfaces crépies **FIG. 81**. A la tour-escalier occidentale correspond à l'est l'axe curviligne légèrement hors œuvre de l'entrée, d'expression très néoclassique, style dominant de ce côté si l'on excepte le quintuplet de référence tardo-gothique alémano-régionale. Le curieux quadrillage ajouré des garde-corps des loggias reprend celui qui couronne la tour d'escalier, ainsi que l'avant-corps de part et d'autre de cette dernière, dévolu aux commodités. La rangée de percements carrés aveugles évoquerait la trace d'un élément défensif médiéval, soit un hourd, comme à la tour à Boyer de Romont. L'évocation historicisante du pays fribourgeois est renforcée par la mise en œuvre de la seule molasse, au détriment de la pierre jaune d'Hauterive ou du grès coquillier, pourtant beaucoup plus identitaires de la région staviacoise¹⁵⁷.

Le clos Vaudaux puis la villa Liardet, route Saint-Pierre 7 **[22]**

Le plan cadastral de 1745-46 indique à cet endroit une parcelle longeant le côté oriental de l'ancienne route de Font, dotée d'un cabinet, en partie fermée de murs et qualifiée de « clos » dans les chènevières d'Outrepont **FIG. 34** (47). En 1847, les murailles entourent complètement le clos et deux cabinets marquent les angles du côté de la route¹⁵⁸. L'appellation « Saint-Pierre » apparaît pour la première fois en 1787 dans les archives consultées¹⁵⁹. Elle dérive assurément de l'insertion dans le mur bordant la route d'un petit oratoire abritant une statue de saint Pierre posée sur un socle montrant, au-dessus du millésime 1783, les initiales « P V » séparées d'une marque héraldique¹⁶⁰ **FIG. 82**. Celles-ci désignent le négociant Pierre Vaudaux, propriétaire de la maison sise ruelle des Arcades 1 et à la tête d'une fabrique et d'un commerce de tissus liturgiques¹⁶¹. En 1894, Marie-Joséphine Vaudaux, veuve du sculpteur CHARLES JEUNET, est la dernière de ce lignage à détenir le clos¹⁶².

Le négociant Vincent Liardet, qui a fait fortune dans les colonies africaines¹⁶³, se fait construire vers 1909 un modeste pavillon à côté du presbytère protestant (route d'Yverdon 3), fonctionnant sans doute comme pied-à-terre. Après son décès prématuré, sa veuve, Céline Liardet-Ducommun, s'établit définitivement à Estavayer. Souhaitant un logement plus spacieux pour y loger ses enfants en bas âge, c'est elle sans doute qui acquiert le clos Saint-Pierre pour y faire bâtir une grande demeure.



83

Elle fait appel en 1910 à l'architecte ERNEST DEVOLZ, qui conçoit un pastiche éclectique de très belle facture, faisant appel au vocabulaire néoclassique de la fin du XVIII^e siècle, mis en œuvre dans les petits manoirs régionaux, vaudois ou fribourgeois¹⁶⁴ **FIG. 83**. En 1937, DEVOLZ conçoit une annexe de même style qui est accolée contre la façade nord, avec un toit plat formant une terrasse pour les pièces de l'étage ; elle abrite une cave, un garage au sous-sol et le cabinet de consultation du médecin Vincent Liardet, le fils aîné de la veuve.

Les plans de DEVOLZ montrent qu'initialement la maison était conçue pour une seule famille. Depuis la porte d'entrée située à l'est, on accède au hall central après avoir traversé un vestibule. Au sud se trouvent deux salons et la salle à manger dotée d'un bow-window, ces trois espaces de réception pouvant être mis en communication grâce à l'ouverture de larges vantaux coulissant dans les cloisons. Le petit salon central donne sur un porche dominant le parc de sept marches. Au nord, de part et d'autre de l'escalier monumental permettant de gagner l'étage, sont placés les locaux de service,

la cuisine dans l'angle nord-ouest et son office dans le prolongement du hall entre les gros murs de refend. La distribution de l'étage, comportant essentiellement des chambres à coucher, reprend celle du rez-de-chaussée. Au sud, les trois plus grandes chambres sont réservées aux trois enfants et à Madame, cette dernière disposant de la terrasse au-dessus du bow-window. A côté de la cage du grand escalier, un autre plus modeste conduit au deuxième étage aménagé dans le brisis de la toiture, comportant assurément des pièces destinées à la domesticité et au rangement.

FIG. 82 Route Saint-Pierre 7, mur de l'ancien clos Vaudaux. Petit oratoire abritant une statue de saint Pierre, 1783. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 83 Route Saint-Pierre 7. Villa Liardet, par Ernest Devolz, façade méridionale, 1911. Le berceau légèrement outrepassé sommant l'axe central saillant fait sans doute allusion à la carrière nord-africaine du négociant Vincent Liardet. Photo Yves Eigenmann, 2013.

Les réseaux d'eaux potables et usées, les fontaines

Chemin du Château-d'Eau 1, le grand réservoir de la Croix de Pierre [1] p. 101
Rue du Musée, la fontaine du Vucheret (555'048, 188'880) [2] p. 98
Place de la Chaussée, le grand bassin de la Chaussée (disparu) (555'048, 188'824) [3] p. 96
Grand-Rue, la fontaine Saint-Laurent (554'857, 188'924) [4] p. 95
Route du Port, la fontaine de Rive II (554'720, 188'893) [5] p. 97
Ruelle des Moulins, la fontaine de Rive I, soit de la Gotteta (554'781, 188'852) [6] p. 97
Place des Bastians, la fontaine de l'Hôtel de Ville (554'848, 188'800) [7] p. 100
Sentier des Dominicaines, les lavoirs publics (554'819, 188'723) [8] p. 100



84

FIG. 84 Plan de la ville et ses fontaines. Echelle 1 : 2500.
Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démoli ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Les eaux potables, les fontaines

Disposer d'eau potable est une condition impérative pour la naissance et la survie de tout habitat, a fortiori de toute communauté urbaine. A Estavayer, les ruisseaux à l'air libre traversant la ville n'entraient bien sûr pas en ligne de compte ; ils étaient considérés comme impropres à la consommation et, de plus, ils contribuaient à l'évacuation des eaux usées. La première fontaine (*bornellum*, *bornel*) est citée en 1277 **FIG. 85** (1) ; elle se trouve à l'ouest de l'église primitive et à proximité du four du bourg¹. Dans cet édifice, une investigation archéologique a mis en évidence l'existence de petits canaux qui auraient pu évacuer le trop-plein de cette fontaine (voir *Grand-Rue* 35, pp. 211-212). Celle-ci pourrait être associée à l'une des plus anciennes sources d'eau potable, plutôt abondante, captée dans la falaise à l'angle occidental de l'église paroissiale. La présence de cette source pourrait notamment expliquer l'installation à proximité des premières boucheries de la ville, avant l'apparition de celles d'Outrepont vers la fin du XIII^e siècle (voir *Le bourg*, p. 150).

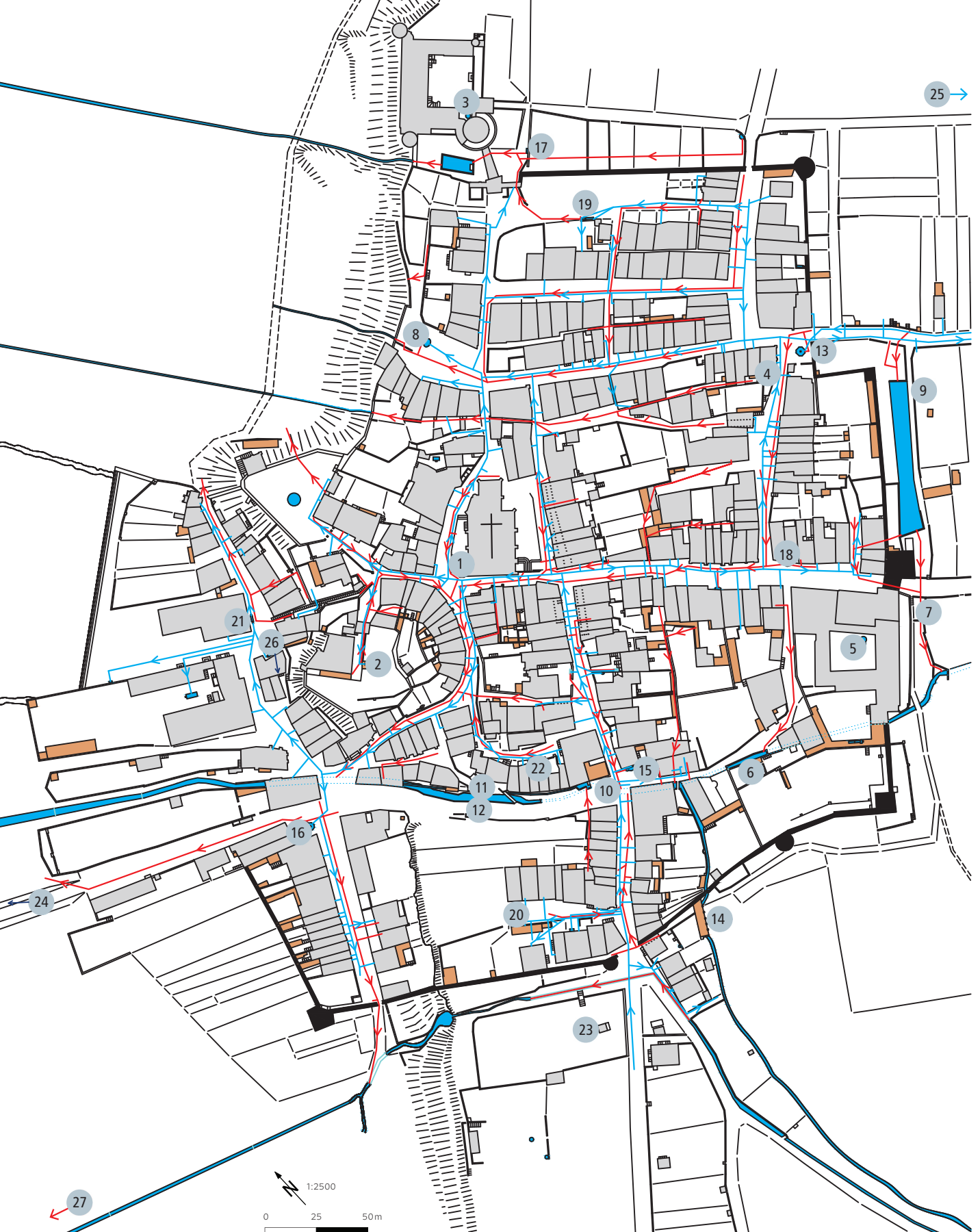
On suppose que, à l'occasion des agrandissements successifs de la ville, les nouveaux quartiers ont été pourvus dès l'origine de fontaines ou de puits publics. Ils présentaient parfois un caractère monumental, comme le suggère le contrat que la Ville passe avec JEAN MACZON en 1420, dans lequel ce dernier s'engage à réparer et à entretenir « la grande et la petite fontaine de pierre »². L'eau potable captée dans l'*intra muros* est rapidement complétée par une alimentation provenant des environs immédiats de la ville, acheminée par des conduites en bois, appelées elles aussi « bornels ». Une première mention de 1431 en signale deux : elles sont fixées aux ponts précédant les portes du Borny et des Dominicaines, et partent d'une chambre de captage qui se trouve dans la falaise bordant la route de Payerne au-dessous de la chapelle Saint-Eloi (voir *Route de la Chapelle* 72, p. 66). Cette importante source, alors capitale pour l'approvisionnement d'Estavayer, explique certainement la présence de ce sanctuaire à cet endroit à la toute fin du XIV^e siècle³. Dans les faubourgs méridionaux, les sources prises sur place qui alimentent la fontaine de dom Jean à la rue de Forel **FIG. 85** (6) et celle de Rive au pied du Bordet (11) sont complétées en 1455 par l'apport d'une source dite « du Bugnon » près du moulin Pillonel⁴. Plus tardivement, les captages plus éloignés de Bel-Air et des Etangs complètent ce réseau. L'eau provenant de ces derniers est acheminée par un conduit qui suit le tracé du ruisseau des Moulins afin d'alimenter la fontaine de l'Hôpital, aussi nommée des Boucheries, car installée sur la rue entre ces deux édifices (10). Une grande campagne de réfection des fontaines et de recherche de nouvelles sources, menée en 1709, montre que, dans la plupart des cas, on combine l'apport de l'extérieur avec les sources existantes sur place, ces dernières ayant assurément déterminé l'emplacement originel des bassins, en tout cas des plus anciens⁵.

Dès l'apparition des conduits en bois, la Ville défraie un préposé aux fontaines, appelé le « bornalare » (« *bornalarius* »)⁶, qui a la charge non seulement d'entretenir les bassins, mais aussi d'assurer leur alimentation par la maintenance des canalisations et la recherche de nouvelles sources. Il lui faut également se procurer le bois nécessaire à ces conduits, soit en général de jeunes sapins rectilignes (les « dailles », les « planssons », les « vuarnoz »), et en assurer leur fabrication. De grands perçoirs, du nom en 1457 de « *grossum tirulum* », et aux XVI^e-XVII^e siècles de « *tirare* » ou « *terragoz* », permettaient la façon de tuyaux allant jusqu'à 12 pieds de longueur (3,60 m)⁷.

Ces conduits devant être très fréquemment remplacés, il fallait toujours en disposer d'un stock important. La meilleure façon de les conserver était de les immerger complètement. A cette fin, on utilise notamment le grand bassin de rétention de la Chaussée **FIG. 85** (9) (voir p. 96). Au moins dès 1455, leur confection est réalisée dans une sorte d'atelier communal installé au rez-de-chaussée de la maison des seigneurs de Saint-Aubin (voir *Rue du Musée* 13, p. 385), que la Ville loue tout d'abord puis acquiert en 1559⁸. Cette pratique perdure à cet endroit en tout cas jusqu'en 1754⁹.

FIG. 85 Estavayer-le-Lac, l'apport d'eau potable (—) et le réseau des égouts (—) en 1891, selon Roger Pautre. ■ Bâtiment en bois. Liste des fontaines, classées selon leur ancienneté, attestée ou supposée. Echelle 1 : 2500. ACE, 0479, relevé Roger Pautre en 4^{es}. Assemblage Yves Eigenmann, 2020.

1. Fontaine Saint-Laurent ou Grande Fontaine, 1277
2. Puits de Motte-Châtel, puis des Minimes et des écoles, XII^e siècle, attesté dès 1708, abandon en 1890
3. Puits du Château, dès 1285, attesté en 1340, abandon en 1896
4. Fontaine/source de la Dimière, av. 1351, abandon en 1605
5. Puits des Dominicaines, 1316-17
6. Fontaine/source dite Saint-Jean, puis dom Jean, av. 1351 – ap. 1708, acquise par les dominicaines qui l'exploitent jusque vers 1865
7. Fontaine sous le pont des Dominicaines, av. 1425, abandon ap. 1832
8. Fontaine de Chenaux av. 1389, puis de Saint-Claude, dès 1538
9. Bassin de la Chaussée, 1423
10. Fontaine de l'Hôpital ou des anciennes Boucheries, 1455, abandon en 1890
11. Fontaine/source de la Gotteta, de Rive I, du Moulin, av. 1497
12. Fontaine de Jovent, emplacement hypothétique, 1505, abandon ap. 1565
13. Fontaine du Vucheret ou du Borny, 1541
14. Lavois publics, 1577, sur une dérivation du ruisseau des Moulins
15. Fontaine de l'Hôtel de Ville, 1757, puis des Nouvelles Boucheries dès 1781
16. Fontaine de Rive II, 1765
17. Fontaine dans les fossés du château, 1799, abandon en 1930
18. Fontaine de la Rattaz, 1807
19. Fontaine de la place de Chenaux, 1880, abandon en 1968
20. Fontaine des Granges d'Outrepont, 1853, bassin actuel de 1884
21. Fontaine de la Rochette devant le magasin à sel remplaçant un puits en 1874, remplacée par la fontaine n° 26
22. Fontaine du Bordet, 1902, initialement contre le mur de l'Hôtel de Ville, à l'emplacement primitif de la fontaine éponyme n° 15
23. Fontaine du Cimetière, 1914
24. Station de pompage des eaux du lac, 1924
25. Réservoir de la Croix de Pierre, 1958
26. Fontaine de la Rochette, 1971
27. Station d'épuration des eaux usées, 1978



Les bassins de fontaine ne sont pas tous en pierre de taille. En 1494, l'abreuvoir près de la chapelle Saint-Eloi est une pièce monoxyle en chêne¹⁰. En 1537, une grande fontaine, construite par les charpentiers CLAUDE LE TONDU et PIERRE GAGNAUX devant la maison de Saint-Aubin, se présente comme un assemblage de planches de chêne. Elle est rapidement remplacée en 1545 par l'actuelle en pierre, soit la fontaine du Vucheret **FIG. 85** (13). En 1538 en tout cas, la fontaine Saint-Laurent **FIG. 85** (1) compte déjà deux bassins : le grand est réservé à l'abreuvement du bétail, tandis que le petit, alimenté par le grand, est dévolu aux activités salissant l'eau. Au XVII^e siècle, ce dédoublement se généralise, si bien qu'en 1708 le Conseil affiche sur des plaques en fer blanc « qu'il est défendu de ne laver aucun linge, filet, ni autre immondice dans les grandes fontaines soit bassins qui servent pour abreuvoir au bestail »¹¹. Le plan de ROGER PAUTRE de 1891 montre qu'à l'exception des puits toutes les fontaines sont dédoublées. Par la suite, les petits bassins réservés au nettoyage disparaissent, d'une part parce que le bétail quitte la ville, d'autre part avec la mise à disposition privatisée de l'eau potable dans les maisons. La fontaine ne devient alors plus qu'un élément décoratif.

L'approvisionnement en eau potable était un souci constant pour les autorités communales, car les sources d'eau potable n'étaient pas très abondantes en périphérie, avec un débit sans cesse insuffisant ou se tarissant. Les abords d'Estavayer ont été creusés de multiples tunnels, mines et cavités pour la recherche de l'eau. Des captages de plus en plus éloignés (sources de Bel-Air et des Corbes, en aval de Lully) rendent progressivement l'acheminement de l'eau problématique, avec des conduits en bois dont l'étanchéité est loin d'être optimale et qu'il faut sans cesse remplacer. Par grand gel, l'approvisionnement est souvent interrompu, parce que les tuyaux sont enterrés à une profondeur trop faible. Pendant longtemps, les goulots de fontaine sont entourés de fumier enveloppé de toile ou de paille, car la fermentation dégage de la chaleur !

A partir de 1872, la situation s'améliore nettement avec les eaux captées dans l'escarpement molassique au-dessous de Châbles, entre les lieux-dits des « Crottes » et de « Bellevue ». Cette exploitation éloignée est possible grâce aux conduits en fonte, beaucoup plus solides et étanches, qui font leur apparition à Estavayer à la fin du XVIII^e siècle déjà¹². L'installation est réalisée par le fontenier de Vallon, CHRISTOPHE BLANCHE, qui bénéficie des soutiens techniques et logistiques du fournisseur, la fonderie VON ROLL de Choindez, ainsi que du revendeur, le marchand de fer BONAVENTURE ELLGASS. Le Conseil communal avalise le projet expertisé par l'ingénieur GUILLAUME RITTER, alors installé à Fribourg. La conduite principale (150 mm de diam.) mesure 3250 m du réservoir jusqu'à sa ramification dans les diverses rues, sur l'actuelle place des Bastians. Dans les années 1870, elle débite entre 500 et 600 l/min, décuplant littéralement l'approvisionnement mesuré à 50-80 l/min avant les travaux¹³. Avec des tuyaux de plus petite section, on commence également à assurer la desserte des maisons qui toutes, même les plus élevées, peuvent bénéficier de ce nouveau service. En effet, la chambre de captage et le réservoir encore sommaire, qui sont aménagés sur le domaine de Bellevue au-dessus de Font, sont placés à une altitude plus élevée que la ville et permettent la livraison d'eau sous pression. En 1909, de nouvelles sources sont trouvées et de nouveaux réservoirs creusés sous la direction de l'ingénieur CRAUSAZ¹⁴.

Avec l'accroissement de la population et le développement des activités industrielles, les sources de Châbles deviennent à leur tour insuffisantes ; à l'étiage, elles ne débitent que 200 l/min. La Ville s'intéresse aux eaux du lac très tôt malgré leur mauvaise réputation, qui s'est cependant révélée infondée. Elle est la première à s'approvisionner à cette source dès 1924, alors qu'Yverdon et Neuchâtel attendent 1945 pour en tirer parti¹⁵. La conduite sous-lacustre, longue de 1350 m et captant l'eau à 25 m de profondeur, est posée, non sans difficulté, par la maison JEAN STRICKER de Berne, qui exécute le projet de l'ingénieur civil ARTHUR STUDER de Neuchâtel. Les pompes électriques conçues en 1911 par la maison SULZER assurent un débit

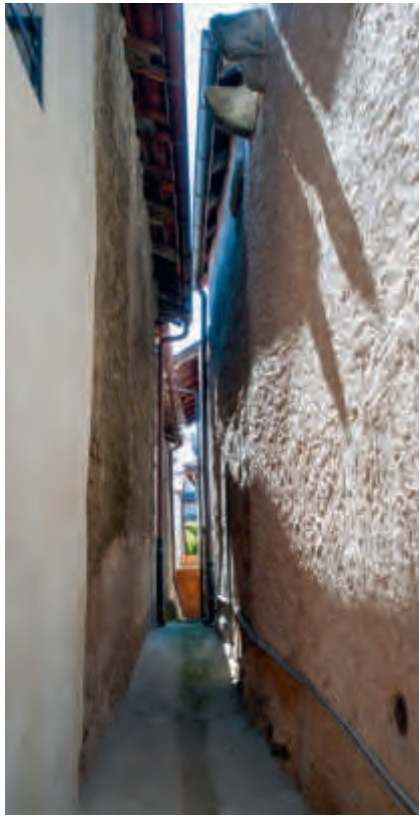
moyen de 250 l/min¹⁶ et ont la puissance suffisante pour propulser l'eau jusqu'aux réservoirs de Bellevue. La cabine de pompage **FIG. 85** (24) est construite par BERNARD ZÜRCHER. En amont de la pompe, la conduite de refoulement, qui est connectée avec le réseau existant, est installée dans la route du Port par CHARLES ARNOUX. Ce dernier assume ensuite la surveillance du pompage et la maintenance de l'installation dans sa première année de fonctionnement. Cette tâche sera confiée ensuite, et ce jusqu'en 1952, au serrurier-appareilleur AUGUSTE VAUTHERIN, qui obtient une situation de monopole pour tout ce qui est relatif à l'extension du réseau d'eau et à la pose des compteurs individuels.

L'installation montre rapidement des signes de faiblesse : la conduite sous-lacustre, incorrectement posée, se remplit d'air, qui contrarie le débit de l'eau. Dès 1944, un nouvel hydraulicien, l'ingénieur IRMIN LÉVY de Delémont, est consulté. Ses propositions ne se concrétisent qu'en 1956 lorsqu'il devient nécessaire d'acheminer de très grandes quantités d'eau pour un nouveau consommateur, la fabrique de conserves de la Migros. C'est dans ce but que sera construit en 1958 le réservoir de la Croix de Pierre **FIG. 85** (25) (voir p. 101).

En 1989, le réseau est favorablement jugé, avec une perte estimée à moins de 15% : un très bon rendement selon les hydrauliciens. Il délivre cette année-là 493 000 m³ à la ville et aux villages voisins connectés, mais 1 363 000 m³ à l'usine de la Migros¹⁷, consommation qui augmente encore depuis que cette dernière s'est spécialisée dans la transformation du lait. Cet accroissement, couplé à celui, considérable, de la population, nécessite la reconstruction complète, en 1995, de la station de pompage du bord du lac (avenue du Débarcadère 3) **FIG. 85** (24). Par conséquent, le réservoir de la Croix de Pierre, devenu vétuste et dangereux, est désaffecté. Ce dernier est remplacé en 2013 par la station de Châtillon (chemin de la Crêtaz 22), agrandie et d'une capacité beaucoup plus importante, avec l'adhésion d'Estavayer-le-Lac au Groupement d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon (GRAC), créé avec la construction de l'autoroute N1 (dont les tunnels ont croisé de nombreuses sources). Il s'agit d'un vaste réseau de distribution qui met en liaison la plupart des villages de la partie occidentale du littoral sud du lac de Neuchâtel, connecté même aux eaux d'Yverdon-les-Bains.

Les eaux usées, les égouts

On est mal renseigné sur le fonctionnement de la voirie avant le XIX^e siècle. Comme partout ailleurs, le réseau souterrain actuel (complètement renouvelé entre 2010 et 2018) s'est substitué aux dispositifs antérieurs, d'emprise moins forte. La surveillance archéologique qui a accompagné ces travaux n'a révélé sur ce plan que très peu d'aménagements anciens¹⁸. Le trop-plein des fontaines, considéré comme eaux usées, fait rapidement l'objet de canalisations particulières que les textes différencient en général des « bornels » en les qualifiant de « coulisses » ou de « conduites », allant toutes en direction du lac, censées laisser les rues propres et sèches. Ce réseau prenait la forme de canaux maçonnés ou taillés dans la molasse là où elle affleurait ; de section rectangulaire, ils étaient couverts par des dalles de grès coquillier. Les comptes de la ville décrivent dans le détail l'établissement en 1450 du tronçon sur toute la partie inférieure de la Grand-Rue, depuis la fontaine Saint-Laurent jusqu'au canal des Moulins, devant la maison de Pierre Pontherose (Grand-Rue 48). Le trop-plein de la fontaine, régulé par une bonde, arrivait dans la conduite par une grille (« criblet ») qui retenait les gros objets. D'autres grilles étaient insérées dans le pavé de la rue pour recueillir les eaux de surface, notamment celles provenant des toitures¹⁹. Cet aménagement prolongeait sans doute la « grande coulisse de ville », que l'on identifie avec la « conduite de la chaussée » qui partait de la porte des Dominicaines. Construite en 1423 simultanément au bassin éponyme **FIG. 85** (9), cette « coulisse » devait permettre aux eaux de ce dernier d'être dirigées dans la Grand-Rue non seulement pour la laver en surface, mais encore pour curer cette conduite de voirie, fréquemment « constipée » par les détritiques de tout genre²⁰.



86



87

FIG. 86 Quartier de la Bâtiaz. Ruelle punaise entre les maisons de la rue du Four et des Granges, vue vers l'est. Corbeaux de pierre ayant soutenu des latrines en bretèche à l'arrière de rue du Four 7. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 87 Rue du Four 17 et 19. Façades arrière, latrines. Ici les bretèches sont conservées ; l'une présente un petit jour carré pour l'aération. Au fond de la rue se situe une grille pour l'évacuation des eaux de surface dans une coulisse recevant le « tout-à-l'égout ». Photo Yves Eigenmann, 2019.

Les latrines et éviers situés à l'arrière des maisons n'étaient pas immédiatement greffés sur le réseau d'évacuation des rues. Un autre réseau s'en chargeait, sous forme de ruelles punaises à ciel ouvert, bien visibles dans le faubourg de la Bâtiaz, plus discrètes et partielles dans la ville plus ancienne. Tout comme les rues principales, ces venelles étaient régulièrement lavées à partir de 1423 par les eaux stockées dans les grands bassins des chaussées (voir pp. 96-97). Dans ces ruelles, qualifiées de « ruelles-latrines » (« *ruete latrinarum* »), les commodités se présentaient comme de simples bretèches avec dalles percées servant de siège, sans conduit d'évacuation, à en juger par certains restes conservés²¹ **FIG. 86, 87**.

La lutte contre les miasmes et les mauvaises odeurs par l'enfouissement de la voirie commence très tôt : la construction du bassin de la Chaussée **FIG. 85** (9) en amont de la ville en 1423 en constitue une étape importante, car celui-ci autorise cette évacuation souterraine en fournissant un outil commode de désobstruction en cas de nécessité. En 1506, le Conseil de la Ville ordonne que tous les habitants disposant de latrines « tombantes sur les rues » les ferment et en dirigent les matières « par dessous terre »²². Cette obligation est rappelée plusieurs fois dans les statuts communaux édictés au XVII^e siècle, en précisant que les matières doivent être évacuées « es conduites de ville »²³. D'autres façades arrière de maisons dans le quartier de la Bâtiaz montrent bien cette évolution des latrines.

Il est impossible de restituer ce réseau de façon exhaustive. Le relevé effectué en 1891 par le géomètre ROGER PAUTRE en donne une très bonne idée, même si le réseau a été considérablement complété, amélioré, et surtout entièrement enfoui dans le sol au cours du XIX^e siècle. Il apparaît néanmoins que la plupart des commodités disposaient de fosses : ce n'est que le trop-plein liquide qui était évacué par les conduites, cela jusqu'à la fin du XIX^e siècle. A la suite de la progressive introduction de l'eau courante dans les maisons permettant l'usage de buanderies et le lavage des latrines, les fosses sont peu à peu supprimées en faveur du tout-à-l'égout. Durant

la première moitié du XX^e siècle, les coulisses maçonnées de section carrée sont remplacées par des tuyaux en ciment de fort diamètre facilitant l'écoulement des matières. L'évacuation est favorisée par les eaux usées domestiques de plus en plus abondantes, complétées par celles des toits dirigées par des chéneaux et des tuyaux de descente dont l'obligation, introduite en 1829²⁴, n'est entièrement respectée qu'au début du XX^e siècle. Il faudra attendre les années 1970 pour que les eaux usées ne soient plus déversées directement dans le lac, mais recueillies dans un collecteur parallèle à la rive pour être dirigées vers une station d'épuration édifiée au sud de la ville sur le territoire de Font au lieu-dit « la pierre des mariages »²⁵ **FIG. 85** (27). Sa mise en œuvre, longue et laborieuse²⁶, a été orchestrée par l'ingénieur de Fribourg, CLAUDE VON DER WEID. Il a fallu renoncer au premier site retenu au sud de la route du port (Les Ténevières, déjà mis en chantier), pour l'actuel, afin que l'installation profite à l'ensemble des communes situées au sud de l'enclave staviacoise, une exigence voulue par le canton de Fribourg.

Les lieux d'aisance publics suivent la même évolution que les latrines privées ; ils sont mentionnés pour la première fois en 1480, construits sur le mur d'enceinte dominant la rive du lac au-dessus de l'écoulement du Merdasson²⁷. D'autres commodités font leur apparition à l'extrémité septentrionale de la place de Moudon en 1534, lorsque cette dernière est édifiée (voir p. 143). Pour que de nouvelles toilettes soient installées dans l'*intra muros*, il faut attendre l'introduction de l'eau de Châbles en 1872-1874, mais il n'est question que d'urinoirs sis à l'aplomb de certains égouts dans les décennies qui suivent. Les WC publics permettant l'évacuation des matières solides n'apparaîtront qu'au siècle suivant, avec le « tout-à-l'égout ». ■

La fontaine Saint-Laurent, Grand-Rue [4]

La fontaine Saint-Laurent, située primitivement à l'emplacement d'une source captée sur place, est citée en 1277 déjà²⁸ **FIG. 85** (1). Après les travaux d'agrandissement de l'église, elle s'est retrouvée sous le grand degré de 1418-1441 permettant d'accéder au portail nord Saint-Martin **FIG. 210**. Engagé par la ville en 1534, le fontenier de Fribourg MICHEL BRON trouve et capte la source appelée la « chinaleta » dans les environs du moulin Pillonel²⁹. Cette eau est acheminée jusqu'à la fontaine Saint-Laurent par un conduit de 400 tuyaux passant par le faubourg d'Outrepont. Celle-ci est alors entièrement reconstruite par le maçon et tailleur de pierre JEAN BORJAUX de la Bonneville près d'Engollon dans le Val de Ruz³⁰. Avec la collaboration d'AN-SERMOZ BOCHIER, il réalise la « chèvre » et le vaste bassin, assemblage de blocs et de dalles de grès coquillier provenant d'une carrière sise « au-delà de la Molière ». Un petit bassin destiné au lavage complète l'ensemble. Le ferrement et l'appareillage métallique sont l'œuvre du serrurier de Fribourg, JEAN MICHEL³¹. On lui attribue notamment les deux mufles de lion d'où sortent les goulots.

Le lion, en pied cette fois, se retrouve comme support de la Rose héraldique d'Estavayer **FIG. 88**.

Cet ensemble, posé « sur la chèvre de la nouvelle fontaine », est sculpté à Fribourg l'année suivante (1535) par un artiste malheureusement non identifié (HANS GEILER ou GIENG ?). Cette pièce, passée en couleurs par le potier d'étain PIERRE DE PLACE alias GOUCHON³², reconnue d'une exceptionnelle qualité³³, a été détruite ou volée avant 1984 et remplacée par une imitation, médiocre et empâtée, signée [DENIS] GUELPA³⁴.

L'aspect actuel de la fontaine résulte d'un profond remaniement intervenu en 1847 au moment de l'aménagement des escaliers et de la plateforme, exécutés par le maçon ETIENNE MARMIER **FIG. 89**. Cette transformation a quelque peu atténué sa monumentalité : MARMIER, aidé de JOSEPH BAHOUET, refaçonne le bassin principal et en diminue la profondeur pour que son front ne s'avance pas au-delà de la grande façade occidentale de l'église. Il change également la « chèvre », qui prend l'aspect d'une simple colonne, incomplète, surmontée d'un chapiteau toscan. Le serrurier LOUIS LENWEITER allonge les goulots et y ajoute leur support décoratif à la grecque³⁵. Le millésime « 1533 » est peint sur le gorgerin du chapiteau après 1984³⁶. En 2010, une restauration de la fontaine implique notamment la réfection du pavé et de l'embranchement qui la bordent.



88

FIG. 88 Grand-Rue. Fontaine Saint-Laurent, la Rose d'Estavayer tenue par deux lions, exécutée par un sculpteur fribourgeois en 1535. La représentation nerveuse des fauves dénote la virtuosité du sculpteur. Cet écu a disparu en 1984. Etat vers 1910. Photo Glasson. Musée gruérien.

FIG. 89 Grand-Rue. Fontaine Saint-Laurent, le grand bassin de 1533, fortement remanié en 1847. Le petit bassin destiné aux lavages daterait de 1798. Photo Yves Eigenmann, 2013.



89

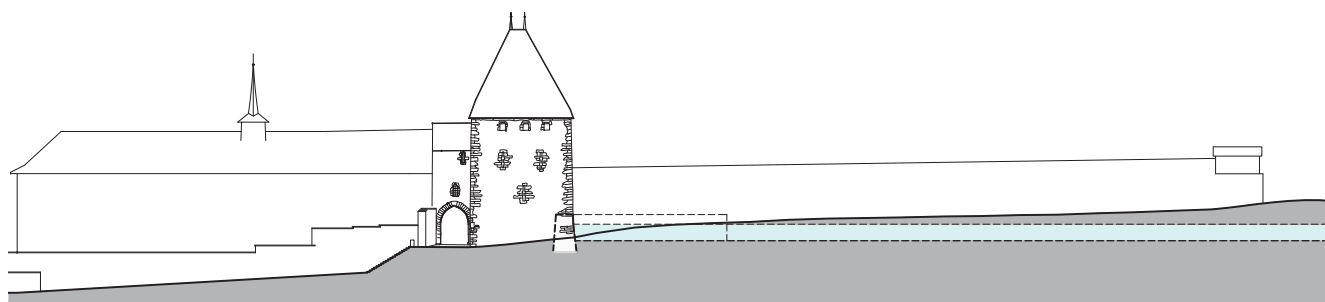
Le grand bassin de la Chaussée (disparu), place de la Chaussée [3]

Le 24 septembre 1423, la Ville décide de construire un grand bassin de rétention d'eau dans le fossé oriental entre la porte des Dominicaines et celle du Borny ou de la Fontaine³⁷. Ce bassin est aménagé entre la contrescarpe et l'escarpe qui soutenait la zone des lices **FIG. 85** (9). Dès lors, à cet endroit, ce n'est plus la lice que les documents qualifient de « chaussée » mais bien, par glissement métonymique, le bassin lui-même. La tâche est confiée à l'un des conseillers de la Ville, Pierre des Gras alias Pontherose. L'entrepreneur n'est pas un homme du métier mais il assume les risques de l'entreprise. Le fossé est creusé dans le substrat molassique qui présente une déclivité d'environ 5 m sur une longueur d'environ 120 m. Par conséquent, le bassin ne nécessite pas d'être entièrement entouré d'une muraille. Cette dernière, disposée en « U », n'a été construite que dans la partie aval pour retenir l'eau, contenue en amont par la molasse naturelle, sans doute excavée. Aucun constat archéologique n'a pu être mené : on ne sait où se situait exactement le fond du bassin. D'après le plan de 1745-46, on imagine sa capacité à près de 2000 m³. Ses dimensions ont été réduites en 1780 avec le déplacement du mur de rétention³⁸, et en 1879 encore avec le raccourcissement du bassin en amont³⁹ **FIG. 90-93**. Devenu inutile avec l'apport de l'eau sous pression, celui-ci est définitivement comblé en 1909⁴⁰.

La digue originale de 1423, épaisse à la base de 2,3 m, présentant un léger talus, est en partie

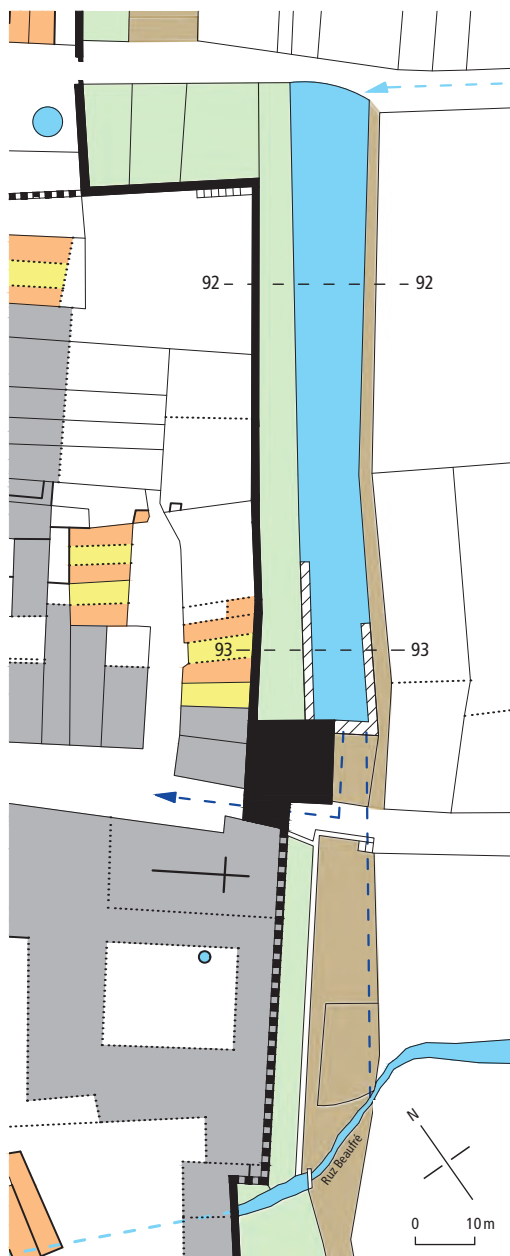
conservée puisqu'elle constitue actuellement la partie basse du mur nord de la grosse tour qui a été construite par-dessus en 1443 (voir *Grand-Rue 1*, p. 111). Elle se différencie de cette dernière par son appareil en longs blocs de grès coquilliers disposés en étroites assises soigneusement jointoyées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce reste de mur respecte le contrat de 1423 qui demandait un parement de « molasse » appareillée sur ses deux faces. Certainement remanié au moment de la construction de la tour, ce mur montre encore l'arrachement de celui qui lui était perpendiculaire en bordure de la lice. Sous la chaîne d'angle de la tour, un autre arrachement signale que cette structure se prolongeait à l'est dans le fossé et formait le front primitif du bassin **FIG. 113**.

Le bassin était alimenté par les eaux provenant d'un terrain qui était la propriété directe (réserve seigneuriale) du coseigneur de Chenaux, dénommé les « prés du château » (actuellement appelé « La Prîlaz »). Le rôle d'Humbert le Bâtard a dû être déterminant, car c'est lui qui a accordé l'autorisation d'explorer ce terrain afin de se procurer l'eau nécessaire. Particulièrement bienvenue en période de sécheresse, cette réserve d'eau, située en amont de l'agglomération, assurait la défense incendie de la ville, ainsi que le nettoyage des rues et ruelles-latrines. Contre le mur de retenue, le bassin disposait de deux bondes, appelées dans les textes « pilons »⁴¹. L'une, située côté ville, permettait le déversement des eaux dans le réseau d'égouts ou même sur la surface des rues au moyen d'une conduite qui passait initialement par la porte des

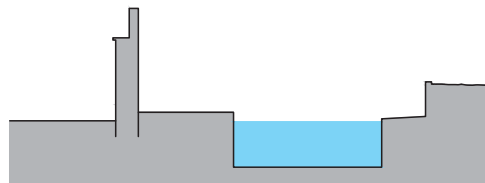


90

0 10m

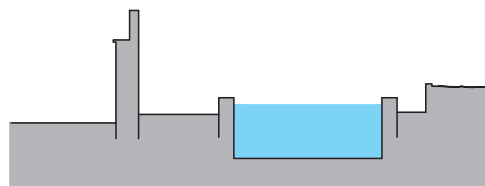


91



92

0 10m



93

Dominicaines; l'autre, placée dans l'angle sud, servait à évacuer le trop-plein du bassin directement dans les eaux du ruz Beaufré par l'intermédiaire d'un canal aménagé au fond du fossé à la hauteur du couvent des dominicaines.

Les travaux d'entretien étaient réguliers et constants : il fallait périodiquement vider le bassin pour le nettoyer et en réassurer l'étanchéité, ses eaux polluant régulièrement la source d'eau potable des dominicaines, située en aval. Les habitants avaient alors ordre de remplir leurs seaux d'incendie et de les conserver devant leur maison⁴².

La fontaine de Rive I, soit de la Gotteta, ruelle des Moulins [6], et la fontaine de Rive II, route du Port [5]

Le quartier des moulins et des tanneries, situé en aval des boucheries, était équipé au Moyen Age de deux fontaines. Celle de « la jovent » (de jouvence), probablement sur la rive sud du ruisseau des Moulins FIG. 85 (12), a disparu, alors que la fontaine appelée en 1497 « source de la Gocjeta » (*fontem de la Gocjeta*) correspondrait à celle conservée à la ruelle des Moulins, au pied de la

FIG. 90-93 La Chaussée, reconstitution hypothétique. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

90 Coupe longitudinale. Echelle 1 : 1250.

91 Situation selon le plan cadastral de 1745-46 avec reconstitution des murs de rétention. A priori, seule la Grand-Rue pouvait être arrosée directement à grande eau. En vert : la zone des licies ; en brun, le fond du fossé. Echelle 1 : 1250.

92 Coupe transversale prise en amont. Echelle 1 : 500.

93 Coupe transversale prise en aval. Echelle 1 : 500.



94

FIG. 94 Ruelle des Moulins. Fontaine de Rive, appelée aussi « source de la Gotteta », dans son état de 1671, contre la falaise du Bordet. Vue du sud. Photo Yves Eigenmann, 2014.

falaise du Bordet⁴³ **FIG. 85** (11), **FIG. 94**. A la fin du XVI^e siècle, elles sont nommées les « deux fontaines de Riva » ou désignées « vers les moulins »⁴⁴. Elles sont alimentées par des filets d'eau qui surgissent sur place. En 1505, la Gotteta est couverte d'un toit charpenté; elle n'est pas dotée d'un bassin de fontaine mais d'un « lavioux » (évier) cité en 1540 déjà. Accessible originellement par des escaliers, par conséquent hors de portée du bétail, cette fontaine était destinée aux lavages, en priorité pour les tanneurs. La conception de l'édifice maçonné actuel, avec son ouverture en plein-cintre, recouvert par de grandes dalles de grès coquillier, pourrait être attribuée au maçon de Montbrelloz PIERRE DUCARROZ. En 1553, il est en effet chargé de « lapper la couverture de la nouvelle fontaine »⁴⁵. Elle est reconstruite en 1671 après avoir subi l'écroulement de la falaise qui la surplombe; son aspect présent résulte assurément de cette réfection⁴⁶.

La fontaine octogonale de Rive, avatar tardif et réduit du type monumental du XVI^e siècle, est dressée en 1765 devant l'ancienne maison Assenti (rue du Port 3) **FIG. 85** (16), **FIG. 95**. Elle doit son existence à un important subside offert à la Ville par le colonel François-Nicolas de Bocard, alors propriétaire de la maison Pontherose voisine (Grand-Rue 48). L'eau est amenée depuis la fontaine Saint-Laurent par des conduits en bois posés dans la Grand-Rue. Le bassin ne présente pas l'assemblage habituel, car il est taillé

dans deux grands blocs de grès coquillier. Il est l'œuvre du carrier PIERRE DE SAINT-AMANT, qui s'est approvisionné dans sa carrière de La Molière. L'installation des conduits, la construction du socle et l'assemblage de la fontaine sont assurés par plusieurs manœuvres et maçons, notamment DOMINIQUE GRANDJEAN et JEAN-FRANÇOIS MAÎTRE, sous la direction du fontenier GEORGES JACOLET. Si les agrafes sont fournies par le maréchal PIERRE MARMY, l'auteur de l'appareillage métallique d'origine (disparu) comme celui de la « chèvre » et de la colonne restent inconnus⁴⁷. Le bassin très sobre, d'une facture assez rustique, sans aucun décor, a été restauré dans son état original par l'atelier moratois de DANIEL BURLA en 2011. Une des agrafes montre encore le millésime de 1765 (plus proche du graffiti que de l'inscription soignée) et les initiales « BM », soit celles d'un des maçons engagés, BENOÎT MAÎTRE ou BENOÎT MARMY.

La fontaine du Vucheret, rue du Musée [2]

La fontaine du Vucheret se trouve sur la parcelle de la maison appartenant en 1412 à Gérard Guillaume, par la suite à la famille Vucheret. En 1462, cette demeure est possédée par Jaquet Vucheret. Guillaume de Vevey, époux d'Isabelle Vucheret⁴⁸, en est le propriétaire en 1537, mais pas



95



96

pour longtemps puisqu'en 1541 le maçon ANSERMOZ BOCHIER vend ce chesal à la Ville⁴⁹. Après avoir fait démolir la maison, les autorités décident cette année-là d'y installer la grande fontaine en chêne qu'elles avaient fait construire en 1537 devant la propriété des Angleis, soit l'ancienne résidence d'Humbert le Bâtard. Cette fontaine recevait les eaux initialement captées vers la chapelle Saint-Eloi puis sur le site de La Prîlaz. En 1534, cette source était déjà sollicitée pour un abreuvoir à chevaux alors aménagé par ANSERMOZ BOCHIER juste à l'extérieur de la porte du Vucheret⁵⁰.

A son nouvel emplacement, à côté de la porte de ville **FIG. 85** (13), la grande fontaine en bois ne se maintient que jusqu'en 1545. Cette année-là, on décide de la remplacer par un bassin en pierre⁵¹, certainement déjà octogonal à colonne centrale, œuvre du maître maçon JACQUES BAUSIGNON⁵². Pour ses « serviteurs » et lui est construite une loge de chantier par les charpentiers TONDU. Plusieurs manœuvres et maçons « coupent la roche » pour une nouvelle amenée d'eau et une chambre de captage. Comme les documents écrits ne sont pas très détaillés, on ne peut qu'émettre l'hypothèse qu'il s'agit de nouvelles sources trouvées sur le site de La Prîlaz largement exploitées par la suite⁵³. L'appareillage métallique est fourni par le serrurier GUILLAUME BERRUÉ. A l'instar de BAUSIGNON dont on ignore tout, l'aspect de la fontaine est inconnu car elle est intégralement refaite en 1716 par les maçons

et tailleurs de pierre des Ponts-de-Martel, DAVID JORNOT et ABRAHAM GRANDJEAN. Ces derniers sont tenus de la réaliser « conforme au vieux bassin »⁵⁴. Leur travail ne donne pas tout de suite satisfaction car le bassin n'est pas étanche. On fait appel alors à HANS FASEL, tantôt qualifié de fontenier de Fribourg, tantôt de *Werckmeister*⁵⁵; ce dernier en reconstruit tout le fond en 1718.

Le bassin octogonal, dans la tradition des grandes fontaines à colonne centrale du XVI^e siècle, s'inscrit dans un cercle de 4,70 m de diamètre **FIG. 96**. Il n'est pas monolithe mais résulte d'un assemblage de grandes dalles de calcaire gris du Jura provenant étonnamment d'une carrière d'Hauterive. Chaque face mesure un peu moins de 1,70 m. Ces dalles sont tenues par des agrafes et deux ceintures métalliques, l'une visible sur la bordure, l'autre à la base, cachée par l'emmarchement qui entoure la fontaine. Les parois sont formées d'une alternance de quatre grands blocs dans lesquels ont été taillés les angles du bassin, soulignés par des contreforts talutés, et de quatre autres blocs plus petits, de la largeur de la table rectangulaire en intaille dégageant un losange sur chaque face. La « chèvre » centrale montre le millésime de 1716 sur un de ses côtés; elle est surmontée d'une colonne couronnée d'un chapiteau toscan et d'une boule. L'ensemble a été remis en valeur lors de la restauration conduite en 2010 par l'atelier moratois de DANIEL BURLA.

FIG. 95 Route du Port. Fontaine octogonale, bassin de 1765, chèvre du XX^e siècle, vue de la rue de la Thiolleyres. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 96 Rue du Musée. Fontaine du Vucheret ou du Borny, conservée dans son état de 1716. Vue de l'est, soit depuis la route de la Chapelle. Seuls les mufles de lion auraient été récupérés de la fontaine de 1545. Photo Yves Eigenmann, 2013.



97

FIG. 97 Sentier des Dominicaines. Lavoirs publics, vers 1920. Vue depuis l'ancien fossé en direction du sud. Bassins de 1726, couvert de 1763 (disparu). Carte postale. Coll. Jean-Pierre Grossrieder.

FIG. 98 Place des Bastians. Fontaine de l'Hôtel de Ville réalisée en 1757. Photographie prise avant l'ablation du bassin central en 1967. En 1891, toutes les fontaines ont été équipées de robinets dans le but d'épargner l'eau pendant la nuit. Photo Jacques Thévoz, 1957. BCUF.

Les lavoirs publics, sentier des Dominicaines [8]

Des bassins publics de lavage, différenciés des abreuvoirs, apparaissent au début du XVI^e siècle à Estavayer, lorsque la Ville consacre ses premières dépenses à équiper certaines fontaines d'éviers de nettoyage (*lavatorium*, lavioux)⁵⁶. Un premier lavoir de grande ampleur en pierre, que l'on imagine spécifiquement destiné aux lessives, est mentionné pour la première fois à la Chaussée en 1523⁵⁷. Il est attesté encore dans les années 1570 puis semble être remplacé dès 1577 par un autre lavoir situé sur la contrescarpe du fossé bordant l'ancien faubourg de Lombardy (actuel sentier des Dominicaines) **FIG. 85** (14). Ce bassin, « où on lave les draps dernier le mur hors la porte d'Outrepont », sur le ruisseau des Moulins, est probablement en bois à l'origine, car l'achat de « belles lapies (dalles) pour laver la lissive », en grès coquillier de La Vounaise, n'est attesté qu'en 1671⁵⁸. Le lavoir est intégralement reconstruit en 1726 par JONAS LEUBA⁵⁹. Cette réalisation correspond sans doute au bassin encore en place aujourd'hui, puisque par la suite il n'est fait mention que de réparations, notamment de réajustements des dalles de lavage. Le couvert (disparu) est édifié en 1763, puis régulièrement entretenu⁶⁰. L'introduction des buanderies individuelles dès le dernier quart du XIX^e siècle et des conflits de plus en plus fréquents relatifs à l'entretien du ruisseau provoquent en 1937 l'abandon définitif de l'installation⁶¹.

Le couvert, de 16 m sur 4 m, prenait la forme d'un toit à deux pans qui allait s'appuyer contre le mur de ville, protégeant du même coup le passage



98

public dans le fossé qui donnait accès au bassin. Une paroi de bois, en partie équipée de banquettes pour s'asseoir et surtout déposer les corbeilles de linge, protégeait les lavandières des pluies venues de l'ouest. L'édifice était cependant ouvert au sud, derrière les lavoirs, pour apporter lumière, aération et chaleur **FIG. 97**. Si le couvert a disparu à la fin des années 1930, le bassin est conservé : son long côté occidental présente les dispositions usuelles à l'usage des lessives, soit de grandes dalles inclinées de grès coquillier pour battre et froter le linge, tenues à leurs joints par des petits contreforts⁶².

La fontaine de l'Hôtel de Ville, place des Bastians [7]

En 1757, le quartier du bourg est doté d'une nouvelle fontaine à trois bassins qui est installée contre la façade occidentale de l'Hôtel de Ville, au sommet du Bordet⁶³. La décision fait suite à la découverte de nouvelles sources au sud de la ville au lieu-dit « les Corbes », sur la rive gauche du ruz du Vuaz, dans le pré du banneret Humbert Demierre. La Ville passe une convention avec le fontenier JACQUES VUIDEPOT de la Fontanallaz (Fontenelle, D^{pt} Territoire de Belfort), qui paraît être le concepteur de l'opération. Il est secondé par JEAN-BAPTISTE et GEORGES JACOLET, des confrères locaux. Son intervention est placée sous la gestion du gouverneur Jacques-Laurent Charpentier qui coordonne les travaux et défraie la main-d'œuvre engagée.

Dans le pré, six « mineurs (*greber*) allemands » de Fribourg ouvrent de nombreuses tranchées, certaines de 3 m de profondeur. Aux endroits où

des sources d'un débit suffisant sont découvertes, on construit des conduits maçonnés pour diriger l'eau dans deux chambres collectrices appelées « arches » ou « fontaines ». L'une est installée dans le pré, l'autre dans la falaise molassique bordant le ruz du Vuaz. Depuis les chambres collectrices, on installe les conduits en bois qui vont acheminer l'eau jusqu'en ville dans une fouille creusée pour l'essentiel, comme aujourd'hui, sur les voies publiques. Les tuyaux, totalisant 602 toises (1,5 km) de longueur, sont percés puis assemblés par VUIDEPOT et son équipe. Les travaux de maçonnerie sont menés par le maçon et carrier PIERRE ARQUE de Seiry, secondé par DOMINIQUE GRANDJEAN et JEAN-FRANÇOIS MAÎTRE. Les trois bassins, accompagnés de deux lavoirs maintenant disparus, proviennent de la carrière de PIERRE ARQUE. Tout l'appareillage métallique est fourni et monté par le serrurier JEAN-BAPTISTE BROYE.

En 1781, la fontaine, portant humidité à la façade de l'Hôtel de Ville, est déplacée de l'autre côté de la rue⁶⁴, devant le mur du jardin qui recevra la Grenette dès 1818. Elle ne gagne son emplacement actuel qu'en 1834⁶⁵ FIG. 85 (15). A la fin du XIX^e siècle ou au début du siècle suivant, sa bordure, très usée, est partiellement changée : dès lors, une croix fédérale orne le bassin central en position cardinale. En 1967, à l'occasion de la reconstruction de l'ancienne laiterie (voir *Place des Bastians 1*, p. 262) contre laquelle elle s'appuie, la fontaine est malheureusement amputée de son bassin central, qui se trouve aujourd'hui au manoir de la Grande Riedera (Le Mouret). Les bassins latéraux sont alors accolés FIG. 98.

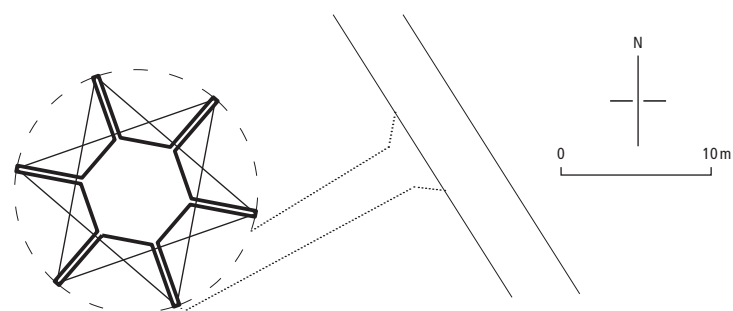
Chacun des trois bassins composant originellement la fontaine est taillé dans un grand bloc monolithe de grès coquillier. La « chèvre » se dressait derrière celui placé au centre, plus imposant que les autres. Rectilignes à l'arrière mais bombés vers l'avant, ornés de godrons, ils évoquent la forme d'une coquille Saint-Jacques, motif très fréquent dès la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Le grand réservoir de la Croix de Pierre, chemin du Château-d'Eau 1 [1]

En 1956, la fabrique de conserves de la Migros s'installe à Estavayer et son fonctionnement exige de grandes quantités d'eau. Les dominicaines et deux agriculteurs lui vendent les terrains nécessaires sur les hauts de la ville, en Fontany. L'eau doit être acheminée dans un réservoir de 1200 m³ installé au lieu-dit « La Croix de Pierre », non loin de l'usine FIG. 85 (25), FIG. 99. Conçu par IRMIN LÉVY, conseillé par l'architecte JEAN BORGOGNON, ce réservoir



99



100

en béton armé est édifié en 1957 par la maison LÖSINGER de Fribourg et mis en service l'année suivante⁶⁶. Son plan est constitué d'un noyau hexagonal des angles duquel partent six contreforts. Reliées entre elles, les extrémités de ces derniers forment deux triangles équilatéraux imbriqués, soit une étoile de David FIG. 100. En élévation, ces contreforts soutiennent le réservoir proprement dit, de plan circulaire. Cette allusion à l'étoile de David peut être interprétée comme la signature cryptée de l'ingénieur d'origine juive sur le site de La Croix de Pierre. Il s'agit peut-être ici d'un pied de nez à certaines croyances médiévales qui accusaient les Juifs d'empoisonner l'eau. A l'intérieur du noyau se trouvent les conduites et l'escalier qui permet d'accéder au réservoir et, à travers lui, à la plate-forme sommitale, culminant à l'altitude de 519 m et aménagée pour bénéficier de la vue (h de la construction : 30,7 m). Pour atténuer le caractère massif de l'ouvrage, on l'entoure de peupliers d'Italie à la frondaison élancée. Le château d'eau, qui marque très fortement le paysage des hauts d'Estavayer⁶⁷, n'est plus utilisé depuis 2013.

FIG. 99 Chemin du Château-d'Eau 1. Grand réservoir de la Croix de Pierre mis en activité en 1958, très visible depuis la campagne environnante. Vue du sud. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 100 Chemin du Château-d'Eau 1. Plan du réservoir de la Croix de Pierre conçu par Irmin Lévy en 1956, induisant une étoile de David. En traitillés, l'emprise du réservoir. Echelle 1 : 500. Dessin Yves Eigenmann, selon le site cartographique du canton de Fribourg, 2018.

L'enceinte

Rue du Camus, la porte du Camus (555'095, 188'961) [1] p. 112

Rue du Camus 12, la tour de l'Ecureuil [2] p. 113

Grand-Rue 1, la tour-porte des Dominicaines et sa grosse tour [3] p. 109

Chemin du Sacré-Cœur 3g, la tour d'artillerie de Lombardy [4] p. 117

Rue de la Thiolleyres, la tour des Cormontants (554'659, 188'827) [5] p. 120

Impasse du Temple, l'échauguette de l'Encuraz puis tour de la Trahison (554'711, 188'793) [6] p. 119

Place du Cimetière, la tour d'artillerie d'Outrepoint (disparue) (554'772, 188'741) [7] p. 116



101

FIG. 101 Plan de la ville et son enceinte. Echelle 1 : 2500. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démoli ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Introduction

Comme partout dans l'Occident médiéval, l'enceinte est un élément constitutif essentiel à toute agglomération considérée comme une ville ; elle en dessine les contours et la caractérise visuellement dans le paysage. Avant d'analyser la ville, il convient de décrire ici brièvement son enveloppe défensive. Dans l'introduction des chapitres consacrés aux quartiers, on complétera ce panorama général par des descriptions plus détaillées, car le relief tourmenté d'Estavayer, qui n'est ni une plaine ni un site intégralement dominant, a impliqué des solutions très diversifiées.

Un système défensif véritablement organisé et planifié n'apparaît qu'avec la fermeture, dès la fin du XIII^e siècle, des faubourgs de Chavannes, d'Outrepoint et de Grande Rive, qui enveloppent alors au sud et à l'est l'agglomération plus ancienne du *castrum* et du bourg. Au nord, l'enceinte fermant les Chavannes rejoint celle préexistante du bourg un peu au-dessus de la porte de Chenaux **FIG. 102** (9). Sur ce front, le mur et le vaste fossé qui le précède sont caducs au moment de la fermeture de la Bâtiaz en 1338. En 1403, l'angle nord de ce faubourg est protégé par une forte tour défensive (4). Au début du XV^e siècle, le faubourg de Petite Rive est également doté de nouvelles murailles. Dès lors, la plus grande extension de la ville médiévale est atteinte.

Les caractéristiques générales de l'enceinte

Comme la muraille est sujette à de constantes réfections, voire à des reconstructions intégrales, son aspect initial n'est pas connu. Seul son gabarit a été conservé : de 1,5 m en général, son épaisseur peut varier de 0,9 à 2 m. La valeur la plus faible s'observe là où le mur ne disposait pas de chemins de ronde, soit dans ses deux implantations en forte pente, fermant respectivement les flancs des quartiers de Grande Rive et de Petite Rive. Les parements présentent dès l'origine du moellon dressé. La pierre de taille, soit le grès coquillier, est mise en œuvre dans les encadrements des archères basses commandant la zone des fossés. Elle recouvre également le sol des coursières (dalles ou « laves ») et le crénelage de son parapet, avant son remplacement intégral au cours du XVII^e siècle. Si l'on fait abstraction des abaissements partiels intervenus au XIX^e siècle, la hauteur initiale de l'enceinte varie entre 8,5 et 9,5 m sur tout le périmètre actuel, à l'exception du front lacustre. D'une hauteur moindre (6,5 m), ce dernier était non pas précédé de fossés, mais de jardins gagnés sur le lac. Ces jardins, qui pouvaient fonctionner comme des lices, étaient par endroits protégés par des palissades dont on a retrouvé les pieux¹.

FIG. 102 Le réseau fortifié, enceintes et fossés sur la base du plan Bochud, 1745-46, f^{os} 1-4. Echelle 1 : 2500. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- tracés de fortifications supposées
- fossés du bourg, larges à l'origine, rétrécis avec l'apparition des faubourgs de Chenaux et de la Bâtiaz
- lices et chaussées, surélevées ou non, devenues des jardins privés entre 1520 et 1540
- zone des fossés, terrain public servant à la circulation ou fonctionnant comme lit de ruisseau
- ruisseaux disparus ou souterrains, attestés par les archives
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle
- 6. Ouvrage saillant/corps de garde vers 1312, reconstruit en 1619
- 7. Porte de Loriod puis de la Rochette, vers 1400 ?
- 8. 2^e château des coseigneurs d'Estavayer, années 1240
- 9. Porte de Chenaux, 1^{re} moitié XIII^e siècle ?
- 10. Porte de la Dimière, fin XIII^e siècle
- 11. Porte du Vucheret ou porte du Borny, 1338
- 12. Porte de Guillaume Gadre, ou de l'Ecole puis du Petit Port, vers 1400 ?
- 13. Porte de Petite Rive, XII^e siècle ?
- 14. Porte du *castrum*, XII^e siècle ?
- 15. Porte Parys, 1^{re} moitié XIII^e siècle ?
- 16. Porte des Dominicaines, fin XIII^e siècle, et sa grosse tour éponyme, 1444-1472
- 17. Château de Motte-Châtel, fin XI^e siècle ?
- 18. Porte de la Grand-Rue, XVII^e siècle
- 19. Porte des Assenti, puis du Grand Port, fin XIII^e siècle
- 20. Porte d'Outrepoint (?), 1^{re} moitié XIII^e siècle
- 21. Tourelle du Grand Port, fin XIII^e siècle, puis tour d'artillerie des Cormontants, 1657
- 22. Porte du Grand Port, puis de la Thiolleyre, fin XIII^e siècle
- 23. Echauguette de l'Encuraz, vers 1474, reconstruite en 1624
- 24. Tour d'artillerie d'Outrepoint, 1465
- 25. Porte d'Outrepoint, fin XIII^e siècle
- 26. Tour de Lombardy, 1474
- 27. Château de Renaud V d'Estavayer, puis des Savoie, fin XIII^e siècle





103



104

Là où il a été conservé, le parapet actuel, épais de 0,55 m (2 pieds), haut de 2 m, résulte d'une réfection intégrale réalisée de 1620 à 1624². On fait tout d'abord appel à des maçons neuchâtelois, les frères DAVID, JONAS, JACQUES et SAMUEL PERRIN. Puis, ce sont les artisans locaux, les frères CHRISTE et GUILLAUME SERNIET, qui se chargent des dernières étapes. On doit certainement aux Neuchâtelois la conception des meurtrières à trou de serrure, remplacées parfois par de petites fenêtres de surveillance en plein-cintre **FIG. 103, 104**. Les coursières sont recouvertes de dalles en grès coquillier dépassant du nu intérieur du mur de 0,2/0,3 m pour élargir le chemin de ronde, relativement étroit (env. 0,7/0,8 m)³. Tous les 2,5 m, une de ces dalles, plus allongée, est percée d'un trou de section carrée qui recevait en temps de guerre les poteaux du garde-corps en bois **FIG. 105, 106**. Disposé en surplomb, celui-ci permettait aux défenseurs de bénéficier de toute la largeur de la coursière. Lors de cette campagne, on reconstruit également les bretèches qui surmontent les portes de ville, soit celles du Camus **FIG. 102** (3), du Borny (11), d'Outrepoint (25) et de la Thiolleyre (22). Après une importante réédification du mur d'enceinte à la hauteur de la place de Chenaux, l'Etat de Fribourg accorde à la Ville en 1626 un fort subside pour l'ensemble des travaux. Il fait en outre peindre sur chacune des bretèches les armoiries de LL.EE., telles qu'on peut les voir encore à la porte du Camus (voir pp. 112-113).

Après les destructions propres au XIX^e siècle, l'enceinte est réhabilitée par étapes entre 1911 et 1930 à l'instigation de MAX DE DIESBACH, de la Société fribourgeoise pour la conservation des monuments historiques. Les travaux sont conduits sous la direction d'ALBERT NAEF, premier président de la Commission fédérale des monuments historiques dès 1915⁴, et de FRÉDÉRIC BROILLET, architecte à Fribourg⁵. Les travaux sont confiés aux frères ANTOINE et BERNARD ZÜRCHER, entrepreneurs à Estavayer⁶. On ne reconstitue pas les murailles disparues mais on se contente de consolider l'existant par un vigoureux rejointoiement des parements. Là où ils sont endommagés, les sommets des murs et les parapets reçoivent de nouvelles dalles

FIG. 103, 104 Parapet de l'enceinte, secteur de la porte du Camus. Ouvertures défensives, 1620-1624. Les meurtrières, de petites dimensions, présentent deux orifices circulaires : l'inférieur pour passer le canon de l'arme, le supérieur pour faciliter la visée. Les fenêtres en plein-cintre permettent la surveillance. Les encadrements sont façonnés dans un seul bloc de grès coquillier posé sur la tablette, faite d'un autre bloc. Photo Yves Eigenmann, 2018.



105



106



107

FIG. 105, 106 Coursière de l'enceinte, secteur de la porte de la Thiolleyre. Vues de dessus et de dessous d'une dalle de grès coquillier saillante et percée d'un orifice pour l'insertion d'un garde-corps, 1620-1624. Les spécimens conservés sont maintenant rares, beaucoup de ces dalles ont été cassées à cause de leur relative fragilité. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 107 Sentier des Dominicaines, fossés méridionaux. « Chaussée » située à l'ouest de la tour de Lombardy. La parcelle vendue par la Ville en 1531 n'était pas surélevée. Le rehaussement en terre végétale, de 1 m environ, a certainement été pratiqué par le propriétaire du jardin, qui a étendu à toute sa parcelle l'obligation de maintenir une banquette de terre au pied de la muraille. A l'arrière de la tour, le jardin, limité par un mur, n'est pas surélevé. Photo Yves Eigenmann, 2018.

en grès de La Molière. Celles-ci ne sont non pas disposées sur une seule assise mais sur deux, de façon à suggérer un pseudo-crénelage. Il s'agit de la seule fantaisie que se sont permise les restaurateurs et qui identifie cette intervention significative.

Les fossés

Les murailles étaient précédées d'un ample fossé **FIG. 102**, dont la largeur varie de 14 à 20 m et la profondeur n'excède pas 2,50 m. Ses dimensions correspondent à celles du fossé septentrional du bourg. Ce terrain, qui appartenait anciennement aux coseigneurs, devient propriété communale sans doute lors de la création de l'enceinte. Tout comme les murs eux-mêmes, les autorités ont alors la charge de le maintenir en bon état grâce aux revenus de l'*Ohmgeld* (l'impôt sur le vin, également cédé par les coseigneurs, voir *Introduction générale*, p. 34)⁷. Dans le but d'améliorer leur capacité défensive, les fossés sont utilisés en partie comme dérivations des divers ruz et ruisseaux traversant le site. En temps de paix, ils complètent également le réseau des circulations en servant de chemins. A l'est, en amont, ils reçoivent en 1423 un grand bassin de rétention en vue de garantir une provision d'eau collective (voir *La Chaussée*, pp. 96-97).

Les « chaussées »

Les fossés n'ont pas été creusés jusqu'au pied de l'enceinte principale : à cet endroit, une large bande de terrain a été maintenue à son niveau naturel, voire surélevée, cela afin de réduire la hauteur des murailles, en limiter les travaux de fondation et en pérenniser la solidité. Cette sorte de banquette est attestée dès 1340 sous l'appellation de « chaussée » (< choucia/chaussiaz < *calciata*)⁸. Ce terme désigne en effet une digue ou un chemin surélevé qui, ici, dominait le fossé et jouait probablement le rôle d'une lice. Ces « chaussées » sont très marquées au sud de la porte des Dominicaines où elles prennent l'aspect de fausses-braies, se dédoublant même sur deux niveaux autour du château de Savoie. Elles sont en revanche inexistantes autour du faubourg

de la Bâtiaz. Dans ce périmètre, il semble qu'on ait renoncé à leur aménagement et qu'on se soit contenté du large fossé creusé jusqu'au pied de l'enceinte.

Ces « chaussées », discontinues, ne peuvent être considérées comme des lices ; elles n'ont en effet jamais été protégées par des braies, car il n'en est nulle part fait mention dans les sources écrites et aucun indice sur le terrain n'en accrédite l'existence. Dans les années 1520 et 1530, la Ville les vend en faveur de l'Hôpital aux particuliers qui sont autorisés à les aménager en jardins⁹, à deux conditions **FIG. 102** (vert) : tout d'abord, il sera maintenu au pied de l'enceinte une banquette de terre surélevée et large de 50 cm (1,5 pied), tenue par une petite palissade pour en protéger les fondations ; ensuite, la Ville se réserve un droit de rachat « en cas de nécessité ». Cependant, lors des alertes de guerre au XVII^e et au début du XVIII^e siècle, qui occasionnent des remises en état de son appareil défensif, elle n'en fait jamais usage. Dès lors, ces jardins sont clos de murs ou de barrières en bois comme on le voit encore au pied des tours d'artillerie méridionales **FIG. 107** ou le long du chemin d'accès au château de Chenaux. Dans ce dernier cas, la totalité du fossé a été vendue, mais en deux étapes, à en juger par la présence d'un mur médian qui n'avait pas de raison d'exister puisque, dans ce secteur, la chaussée faisait défaut.

En conclusion, il apparaît abusif d'assimiler les chaussées et les parties de fossé situées au pied des murailles, devenues dès 1520 des jardins privés, à de véritables fausses-braies. On ne les trouve finalement dès l'origine que devant le château de Savoie et la maison voisine de Guillaume VI d'Estavayer, puis autour du château de Chenaux.

Une enceinte détachée des édifices adjacents

Contrairement à ce que l'on observe généralement dans les villes médiévales, et en particulier dans les fondations urbaines nouvelles des XIII^e et XIV^e siècles en Suisse romande¹⁰, à Estavayer, les maisons ne s'appuient en général pas contre l'enceinte. Entre les façades arrière et le mur de ville, l'espace non construit ne relève pas du domaine public mais fait partie des parcelles privées et sont principalement aménagées en jardins. Cette règle n'est toutefois pas absolue : dans le quartier d'Outrepont, à l'ouest de l'entrée de ville, une voie de circulation intérieure publique permet un accès aisé aux archères basses et aux éventuels escaliers permettant de se rendre sur le chemin de ronde. Dans le faubourg de la Bâtiaz, une grande partie de l'enceinte orientale est bordée par la place de Chenaux. En 1433, le Conseil tente d'étendre le domaine public : lorsqu'il entreprend une remise en état des murailles, il demande à tous les propriétaires des parcelles adossées contre celles-ci de procéder eux-mêmes à leur entretien ou, sinon, d'abandonner une « ruelle comme elle existe derrière les granges d'Outrepont »¹¹. Cette ordonnance est restée lettre morte faute d'entente unanime.

On observe tout de même que certaines maisons forment le mur de ville, soit l'arrière des rangées du Bordet dominant le canal des Moulins (1^{re} moitié du XIII^e siècle) et de Petite Rive (début XV^e siècle), et aussi quelques cas isolés, comme rue du Camus 21, où le mur de ville constitue un des côtés de la demeure.

Les ouvrages de flanquement

Dans sa conception originale de la fin du XIII^e siècle, à l'instar des villes médiévales régionales, le flanquement se limitait à des bretèches en bois surmontant les portes, à des échauguettes de même matériau posées sur l'angle des murailles et à d'éventuels hourds. La porte des Dominicaines constitue une sorte d'exception : dès l'origine, elle est précédée d'une tour ouverte à la gorge, précocité dictée sans doute par une configuration très particulière (voir p. 111) **FIG. 102** (16). Il faut attendre 1402 pour voir apparaître la première véritable tour de flanquement, soit celle de l'Ecureuil dans l'angle oriental du quartier de la Bâtiaz (4). Par la suite, les autres ouvrages sont construits au gré des alertes guerrières auxquelles la ville a dû faire face. Le dernier en date, la tour d'artillerie des Cormontants (21), est érigé en 1657 à l'angle ouest du quartier de Grande Rive, à l'époque troublée de la « guerre des Paysans ». ■

La tour-porte des Dominicaines et sa grosse tour, Grand-Rue 1 [3]

Visible de loin depuis la route descendante de Payerne, cette importante entrée de la ville d'Estavayer est fortifiée très tôt : tout d'abord au moyen d'une tour ouverte à la gorge dès la fin du XIII^e siècle, sur le front avancé de la maison voisine de Guillaume VI d'Estavayer. Vers 1320, cet ouvrage devient une tour complète avec entrée-sas, servant dès lors de clocher pour le monastère des dominicaines qui s'est substitué à cette maison seigneuriale. Cette « tour-porte-clocher » est flanquée dès 1443 d'une grosse tour carrée, aux ouvertures précocement adaptées à l'artillerie. Durant tout l'Ancien Régime, ce gros ouvrage, imposante expression du pouvoir communal, sert également d'arsenal, d'atelier et de dépôt pour les matériaux de construction.

Histoire

La tour-porte des Religieuses

Une première porte fortifiée a dû apparaître simultanément à la construction de la maison de Guillaume VI d'Estavayer durant le dernier tiers du XIII^e siècle. La dénomination « porte des sœurs religieuses » est attestée depuis 1351¹², mais elle a certainement été utilisée dès l'arrivée de la communauté des dominicaines à Estavayer en 1317. Elle perdure jusqu'à aujourd'hui sous l'appellation plus courante de « porte des Religieuses ».

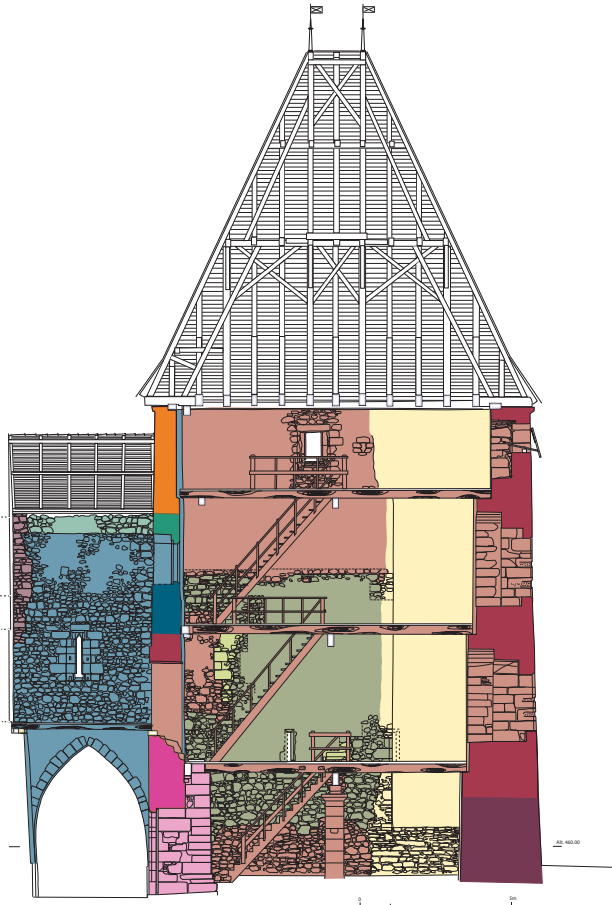
Sans que l'on en détienne la preuve documentaire, la tour sert assurément très tôt de clocher à l'église du monastère, bien que celui-ci ne soit toutefois cité qu'en 1443. Cette année-là, Humbert le Bâtard fait don de briques aux dominicaines pour qu'elles puissent les « employer dans la tour à construire sur la porte de ville à côté du monastère où se trouve présentement leur clocher »¹³. Il s'agissait là de surélever encore la tour-porte pour en accentuer la fonction de clocher. La vue de JOSEPH HÖRTTNER témoigne de l'ampleur de ce campanile **FIG. 445** : il était coiffé d'une flèche élancée qui dominait même la grosse tour voisine. Le clocher est réduit à sa taille actuelle en 1697, au moment où les dominicaines remanient leur couvent¹⁴ (voir *Grand-Rue 3*, p. 346). Ce qui reste de la tour est recouvert par une toiture à deux pans installée dans le prolongement de celle qui couvre le chœur de l'église voisine. En 1761, les vantaux de la porte de ville sont refaits à neuf par un « collectif » de charpentiers alors réputés à Estavayer, formé des trois frères GEORGES, PIERRE et JEAN-BAPTISTE JACOLET, de GASPARD HELFER ainsi que de FRANÇOIS et JOSEPH BERTHOUD. Cette date, confirmée par

étude dendrochronologique¹⁵, a été pyrogravée sur la face arrière de l'un des battants.

Que les étages de la tour aient été dévolus aux dominicaines est accrédité par le fait que le premier niveau, situé juste au-dessus du sas de la porte, n'est pas adapté pour recevoir les mécanismes du pont-levis. En effet, les textes détaillant la reconstruction de ce dernier en 1442 révèlent que son concepteur, le Payernois JAQUET MILLAR, a fait dresser par le charpentier GÉRARD GODET¹⁶ une forte structure charpentée devant la tour, destinée à lever le tablier du pont-levis, probablement au milieu du fossé et à l'avant du pont fixe qui le précédait. Celui-ci ne se rabattait donc pas contre la tour. L'aspect de ce dispositif inhabituel est inconnu car, en 1557, le pont est entièrement reconstruit en maçonnerie sur des voûtes en pierre par les maçons locaux ANSERMOZ BOCHIER et PIERRE DUCARROZ, qui collaborent avec maître BLAISE, probablement venu de Neuchâtel¹⁷. En 1885, l'élargissement de la route de Payerne par l'Etat de Fribourg entraîne la disparition du pont¹⁸, remplacé par un remblai contenu par l'actuel mur de soutènement alors édifié, dont les plus beaux blocs proviennent de l'ancien port désaffecté (voir *Le port de 1857-1879*, p. 403).

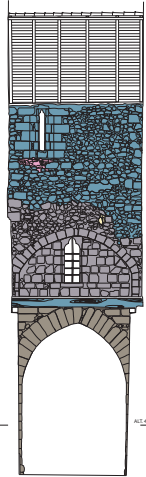
La grosse tour de ville, dite « des Religieuses »

Flanquant la porte des Religieuses, la grosse tour est appelée également « tour des Moines », « tour des Dames religieuses » ou plus simplement et plus fréquemment « tour des Religieuses ». Les étages de la tour-clocher au-dessus de la porte étant réservés aux dominicaines, on comprend que la Ville ait construit à proximité un autre ouvrage pour son usage exclusif **FIG. 102** (16). Les dimensions de ce dernier sont déterminées par la présence de la tour-porte au sud et par la digue de rétention de la chaussée, préexistante, au nord (étape 5). De ce côté, cette dernière sert de soubassement au nouvel ouvrage (étape 6). Les fondations sont jetées durant l'été 1443 mais on ne dresse que le premier niveau¹⁹. Les travaux ne reprennent qu'en 1454 : les premier et deuxième étages sont réalisés par les maçons HENRI GALLIARD, HUMBERT PERRONET, JAQUET GUYNCHAR et JEAN RUSCHO. La pierre de taille mise en œuvre est le grès coquillier des carrières de Faucemagne²⁰. Il est explicitement spécifié que les maçons doivent équiper les murs d'archères, sur le modèle de celle qui existe déjà au rez-de-chaussée. Après une nouvelle interruption d'une douzaine d'années, le Conseil d'Estavayer délègue l'achèvement de la tour en 1467 à l'un des siens, le conseiller Jean de Treytorrens, seigneur du village éponyme. Celui-ci fait poser l'entablement sommital destiné à recevoir la toiture. Cette dernière est confiée à un

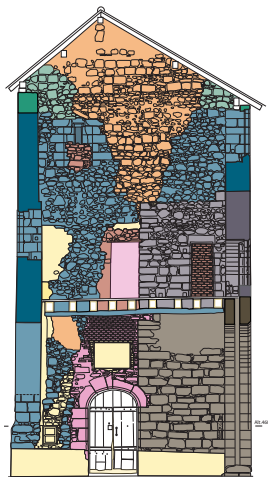


108

0 5m

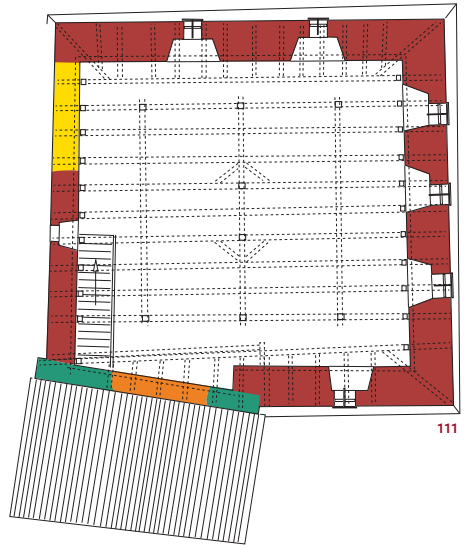


109

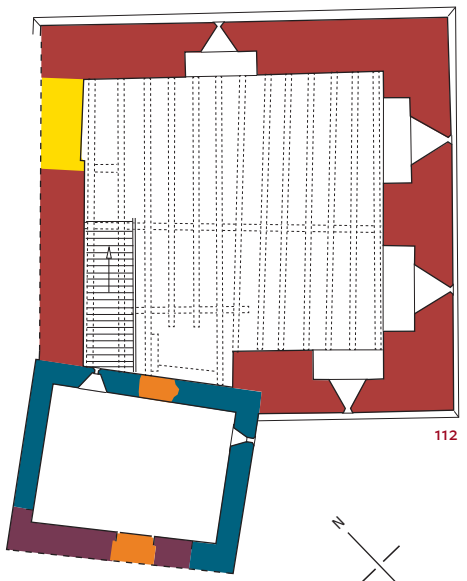


110

- Etape 1a: entre 1269 et 1319
- Etape 1b: entre 1269 et 1319
- Etape 2a: 1319/20
- Etape 2b: 1319/20 3^e étage
- Etape 3: après 1319/20 et tout le XIV^e siècle
- Etape 4: avant 1444
- Etape 5: 1425
- Etape 6: 1444-1472
- Etape 7: XVII^e siècle jusqu'en 1697
- Etape 8: 1762/63 et tout le XVIII^e siècle
- Etape 9: XIX^e/XX^e siècles

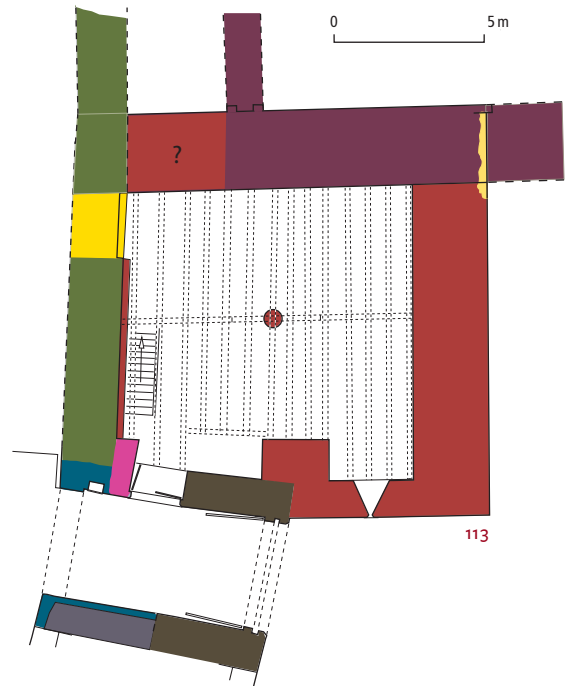


111



112

0 5m



113

charpentier d'Yverdon réputé, BISONCE JUHAN, qui installe également les planchers définitifs²¹. D'après les datations dendrochronologiques obtenues sur les solivages, la charpente, ainsi que les volées droites d'escaliers disposées contre la paroi ouest, les travaux se seraient prolongés jusqu'en 1472²².

Outre son rôle évident de flanquement de la porte des Dominicaines, la tour sert aussi d'arsenal et de magasin à la Ville qui y dépose ses armes et sa poudre, ses matériaux de construction et parfois des denrées (revenu des dîmes). Elle fonctionne encore comme atelier communal (*Werkhof*)²³. En 1823, la chaîne d'angle nord-ouest ainsi que le mur ouest, sur une longueur de 2,5 m et sur presque toute sa hauteur, sont intégralement reconstruits par les maçons LOUIS et JOSEPH BAHOUET²⁴ **FIG. 108-113** (étape 9) à la suite de travaux hasardeux entrepris par le propriétaire de la maison appuyée contre ce secteur de la tour.

Description

Les descriptions qui vont suivre relèvent essentiellement de l'analyse archéologique qui a mis en évidence de multiples transformations. Par conséquent, c'est l'évolution de ces ouvrages qu'il s'agit d'exposer. Il est impossible ici de dissocier les éléments chronologiques et historiques de ceux relevant de la description pure.

La tour-porte des Dominicaines

La tour-porte, dans son aspect actuel, montre plusieurs étapes de construction²⁵. Initialement **FIG. 108-113** (étape 1a) elle ne comporte que la porte extérieure aménagée dans une tour ouverte à la gorge dont le front a été placé dans l'alignement de celui de la maison de Guillaume VI d'Estavayer, remplacée dès 1317 par l'église des dominicaines. La grande porte en arc brisé, en blocs de grès coquillier, est dotée d'une rainure pour la herse. L'étage de cette tour est dressé plus tard (étape 1b) en molasse appareillée. Le mur latéral sud est prolongé; il faisait peut-être alors partie de la maison en cours d'édification de Guillaume VI d'Estavayer. A l'étage, une porte donnait dans cette maison, plus précisément sur le chemin de ronde de l'enceinte contre laquelle elle s'appuyait. Au nord, un passage est également aménagé vis-à-vis de cette porte; celui-ci aurait permis de gagner le chemin de ronde de l'enceinte prévue à cet emplacement²⁶. Comme cette dernière a finalement été réalisée en retrait, le passage a été converti en accès à des latrines. Une étroite fenêtre trilobée ouvre sur la campagne; à l'intérieur, elle est inscrite sous une arcade qui retombe sur les montants de la porte, condamnant du même coup le dispositif de la herse. Dans son

ensemble, cette construction, non encore fermée à l'arrière, est postérieure à 1269²⁷, à situer au dernier quart du XIII^e siècle et sans doute liée à l'édification de la maison de Guillaume VI d'Estavayer. La tour n'est complétée qu'en 1320 **FIG. 108-113** (étape 2b) lorsque ses étages supérieurs deviennent le clocher de l'église voisine du monastère des dominicaines. La grande porte côté ville est alors édifiée. Le sas d'entrée, mesurant 6,1×4,5 m en œuvre, est couvert d'un plafond à madriers de chêne abattus en 1319-20²⁸. Au-dessus, le clocher comportait originellement au moins trois étages. Au nord, le mur de ville vient ensuite (étape 3) s'appuyer contre ce clocher; il est donc postérieur à 1320. Au sud, contre l'enceinte en position plus avancée, le chevet de l'église et l'aile orientale du monastère des dominicaines se substituent à la maison de Guillaume VI d'Estavayer. De ce côté, les parties hautes de la tour sont reconstruites en 1425 lorsque Humbert le Bâtard fait édifier sa chapelle funéraire dédiée à la Trinité (voir *Grand-Rue 3b*, pp. 353-354).

La grosse tour

La grosse tour des Religieuses adopte un plan carré de près de 14 m de côté; sa corniche culmine à 16 m et le petit faîte terminant son toit à croupes, à 27 m. Les façades comme les parois intérieures présentent un parement de boulets de rivière et de moellons grossièrement équarris mais soigneusement dressés, couverts par un enduit. A l'intérieur, l'enduit d'origine est conservé, alors qu'à l'extérieur il a été refait en 1918-19 sous la direction d'ALBERT NAEF et de FRÉDÉRIC BROILLET²⁹. La pierre de taille se limite aux encadrements des ouvertures et aux chaînes d'angle; elle caractérise également la partie basse du mur nord, correspondant à la digue de rétention du bassin de la Chaussée (voir p. 96). L'épaisseur des murailles est importante; elle passe de 2,6 m au rez-de-chaussée à 1,3 m à l'étage de couronnement, se réduisant à chaque niveau par une retraite servant d'appui aux poutres. Les solivages, les escaliers et la charpente forment un ensemble exceptionnellement bien conservé, œuvre du charpentier BISONCE JUHAN.

Si le rez-de-chaussée n'est doté que d'une seule fenêtre de tir commandant la porte des Dominicaines, les deux étages supérieurs en reçoivent chacun quatre. Hormis sur l'étroite face méridionale du côté de la porte, ces ouvertures défensives ne sont pas placées directement les unes sur les autres, pour ne pas affaiblir un secteur de la tour. Le troisième étage sommital est doté de baies-créneaux à linteau sur coussinets. Les trois fenêtres du parapet oriental et celle au sud présentent la particularité d'être désaxées relativement

FIG. 108-113 Grand-Rue 1. Porte et grosse tour des Dominicaines. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin SAEF/Wilfried Trillen, 2004. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

- 108 Coupe à travers la tour-porte et la grosse tour, vue vers l'ouest
- 109 Coupe à travers la tour-porte, porte orientale sur la campagne
- 110 Coupe à travers la tour-porte, mur nord avec accès à la grosse tour au rez-de-chaussée et porte donnant sur des latrines à l'étage
- 111 3^e étage
- 112 2^e étage
- 113 Rez-de-chaussée

En vert, le mur de ville qui s'est appuyé après 1320 contre la tour-porte, et qui a reçu les structures de la grosse tour entre 1443 et 1467. L'existence du mur de braie n'est pas assurée. Ce qu'il en reste appartient au bassin de rétention voisin de la Chaussée. La tour ouverte à la gorge tenait peut-être originellement compte d'une position plus avancée de l'enceinte principale au nord, fixée plus tard à son emplacement actuel.



114

à leur chambre de tir, cela afin de permettre aux défenseurs d'assurer une meilleure couverture latérale en direction de la porte de ville et du pont qui la précédait **FIG. 114**.

Appréciation

A la fin du XIII^e siècle, les enceintes urbaines de nos régions ne sont qu'exceptionnellement dotées d'ouvrages de flanquement. La tour-porte, du dernier tiers du XIII^e siècle, protégeant l'entrée de la ville sur la route de Payerne constitue donc un cas précoce et témoigne de l'importance symbolique que les coseigneurs d'Estavayer et leurs administrés accordaient à cette porte. C'est toujours le cas au XV^e siècle, puisque, en situation de concurrence avec Humbert le Bâtard qui venait de renforcer spectaculairement le château de Chenaux, la Ville entreprend à cet endroit la construction de la grosse tour, massive, aux proportions inhabituelles dans ce contexte de défense urbaine.

Documentation

Sources et bibliographie

GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac, tour et tour-porte des Dominicaines, rapport préliminaire, ms. juin 2002 (SAEF et SBC); CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique, Bâtiments de la porte et de la tour des Dominicaines, Estavayer-le-Lac » (LRD04/R5321), ms. février 2004 (SAEF); JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique, porte des Dominicaines, Estavayer-le-Lac » (LRD12/R6760), ms. octobre 2012 (SBC et SAEF); BOURGAREL/RAEMY 2014; RAEMY 2020, « La porte et la tour des Dominicaines ».

Plans

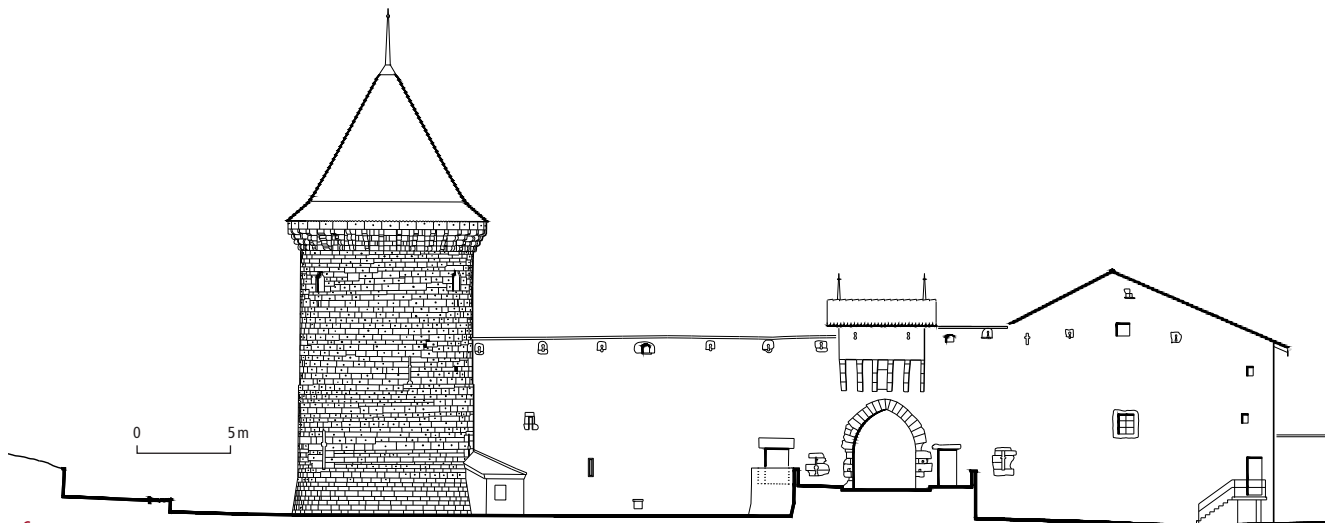
Relevés de Wilfried Trillen, plans, coupes, élévations (SAEF).

La porte du Camus, rue du Camus [1]

La porte du Camus est construite simultanément à l'enceinte du quartier de la Bâtiaz, sur la route de Grandcour, après 1338 **FIG. 102** (3). Dès 1405, les documents la qualifient tout d'abord de porte « Ou Guyn »³⁰, l'appellation « Camus » n'apparaissant que vers 1450, du nom du propriétaire de la maison voisine appuyée contre l'enceinte, Guillaume Camus³¹. Elle est alors protégée par une bretèche en bois et précédée d'un pont en même matériau qui n'a jamais été levant. En 1513, elle est profondément remaniée par les maçons JACQUES JEANMARTIN,



115



116

JACQUES DELASINAZ et JACQUES BUGNONET³². Lors de ces travaux, le mur dans lequel elle s'insère de même que le crénelage la surmontant sont reconstruits. On récupère toutefois sans doute l'encadrement de la porte, alors que les archères qui la flanquent sont transformées en meurtrières à trou de serrure. Une bretèche en maçonnerie est en outre réalisée; il n'en subsiste que les amples consoles à quatre corbeaux. Le mur voisin, entre la porte et la tour de l'Ecureuil, est également l'objet d'une profonde réfection en 1535 par les maçons JEAN et PIERRE MATHIOT/JUNOD de Boudry³³. En 1560, un pont en maçonnerie remplace celui en bois; il est réalisé par le maçon de Montbrelloz PIERRE DUCARROZ³⁴. Ses arches sont encore conservées sous la chaussée actuelle, à 3 m au-dessus du fossé; les montants de la porte montrent l'arrachement des parapets qui ont été insérés dans le mur de ville **FIG. 116**.

Comme le confirme la date de 1626 peinte sur la face principale de l'habitable de la bretèche, en parpaings de tuf percés de deux petites meurtrières à trou de serrure, celle-ci est édifiée dans le contexte du remaniement général de l'enceinte entre 1620 et 1624 (voir *L'enceinte*, p. 106). On peut l'attribuer aux frères SERNIET. La peinture murale est due à HANS OFFLETER LE JEUNE et LOUIS LAEG³⁵

FIG. 115. A l'intérieur d'une niche architecturale feinte se dressent les armoiries de Fribourg, dédoublées, au-dessous de celles de l'Empire et au-dessus de celles de la ville d'Estavayer, beaucoup plus petites. Deux vigoureux lions affrontés tiennent les insignes du pouvoir (glaive de justice et orbe impérial). Sur les piles également feintes supportant le couvrement de la niche figure à gauche l'écu de Jacques Buman, trésorier de l'Etat, au-dessus de celui de Laurent d'Estavayer, dernier coseigneur d'Estavayer encore régnant. A droite se révèle l'écu de Jean-Henri Wild, avoyer-bailli d'Estavayer, au-dessus du

cerf-volant, très effacé, de Peter Schröter, alors édile (*Baumeister*) de Fribourg. En 1906, le peintre EUGÈNE DE WECK-BOCCARD restaure les peintures. Elles sont maintenant effacées par endroits et dégradées. Cette intervention ne peut toutefois être précisément évaluée faute d'examen matériel. Dans le millésime, on relève que la barre horizontale inférieure du chiffre « 2 » fait défaut, le transformant en un « 7 ».

Les travaux de réhabilitation de l'enceinte du début du XX^e siècle touchent la porte du Camus en 1913. L'année suivante, un toit en appentis est ajouté au-dessus de l'embrasure du passage afin de mieux le protéger des intempéries. En 1939, l'entrepreneur GAËTAN DEMICHELI ouvre une porte piétonne à l'est de la meurtrière d'après un plan de l'architecte cantonal EDMOND LATELTIN. Un second passage est percé à l'ouest en 1972, à l'emplacement de l'autre fenêtre de tir dont l'encadrement est conservé mais déplacé au-delà. Simultanément, l'ensemble de la muraille à la hauteur de la rue du Camus fait l'objet d'un travail de consolidation indispensable pour éviter son effondrement, sur des plans de l'ingénieur civil LAURENT CHABLAIS³⁶.

La tour de l'Ecureuil, rue du Camus 12 [2]

Les autorités communales, avec l'appui de leurs coseigneurs, décident en 1401 de renforcer le faubourg de la Bâtiaz à son angle oriental par une tour ouverte à la gorge³⁷ **FIG. 102** (4). Cet ouvrage est appelé dès 1448 la tour « dou Lequerel »³⁸, puis au XVII^e siècle la tour « de l'Esquereux » ou « Escurieux », puis enfin dès 1727 « de l'Escureuil »³⁹ **FIG. 117**. On ne sait d'où est venue cette appellation. Elle pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'on a dû utiliser pour sa construction une grue à tympan afin de lever les pierres, qui par conséquent présentent des

FIG. 114 Grand-Rue 1. Porte des Religieuses ou des Dominicaines, dernier tiers du XIII^e siècle-1320. A côté, la grosse tour de 1443-1472. Vue du sud-est. Les nombreuses archères en croix trouvent leur modèle au château de Chenaux. Elles fonctionnent aussi comme canonnières par leur ouverture circulaire, spécimens ici très précoces. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 115 Porte du Camus, bretèche défensive. Armoiries de LL.EE. de Fribourg surmontées de celles du Saint-Empire, par les peintres Hans Offleter le Jeune et Louis Laeg, 1626. Elles sont insérées dans une niche architecturale feinte. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 116 Elévation de la porte du Camus et de la tour de l'Ecureuil, front septentrional. Echelle 1 : 400. Devant la porte, un terre-plein a remplacé l'ancien pont. A droite de la tour, le fossé, large de 12,8 m, a été comblé précocement pour l'actuel chemin des Ecureuils. Relevé Yves Eigenmann et Archéotech SA, 2003-2008. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.



117

FIG. 117 Rue du Camus 12. Tour de l'Écureuil, 1401-1403, vue du sud. Le parement a été dressé entièrement en blocs de grès coquillier, la plupart montrant un trou de pince. À gauche, le mur de ville a été abaissé. Sa hauteur originale est suggérée par l'arrachement sur lequel la tour a été construite. Dernière réfection de la toiture et rejointoyage des parements en 2008. Photo Yves Eigenmann, 2013.

trous de pince. On aurait ici une attestation rare que le tympan était alors qualifié de cage à écureuil. Cependant cette association n'apparaît jamais dans les sources locales, les grues étant qualifiées de « beche/biche » ou d'« engins ». De plus, dans la mesure où l'on dispose de descriptions détaillées, aucune de ces grues n'était dotée de ce tympan de levage. Comme « lequerel » ne signifie pas univoquement écureuil⁴⁰, il est possible que le glissement sémantique ne se soit produit qu'au XVIII^e siècle, lorsque apparaît effectivement le mot « écureuil », du fait que la tour servait de prison bourgeoise depuis 1662. Dans ce cas, c'est cette fonction nouvelle qui aurait associé à la tour la notion de « cage à écureuil »⁴¹.

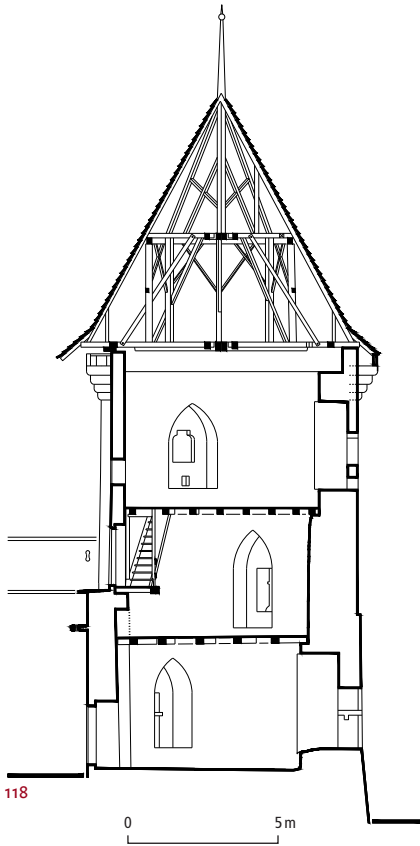
En 1401, les risques de l'entreprise sont assumés par le conseiller Jacques Banquettaz au prix de 10 livres la toise carrée de muraille (env.

5 m²), mais on ignore à qui ce dernier a confié l'exécution du travail. Si l'on excepte l'épaisseur des murs, moindre, la réalisation correspond au contrat, dont on donne ici les grandes lignes. La tour doit être circulaire; d'un diamètre de 30 pieds (8,4 m), elle sera ouverte à la gorge côté ville. Le sommet des consoles à quatre corbeaux de pierre, devant soutenir le parapet saillant formant mâchicoulis, sera situé à 20 pieds (5,6 m) au-dessus du couronnement du parapet des murs de ville adjacents. La tour comportera trois étages: les deux inférieurs seront percés d'« archières », le supérieur de trois fenêtres. Ces dernières seront de la forme expressément donnée par le Conseil. Les parements extérieurs, les chaînes d'angle définissant l'ouverture côté ville, ainsi que les encadrements des ouvertures devront être réalisés en pierre de taille, soit en « molace », en grès coquillier donc. À l'intérieur, l'entrepreneur sera libre de choisir la pierre qu'il veut pour les niches des ouvertures, pourvu qu'elle soit « bonne ». La base de la tour sera talutée, l'épaisseur du mur devant passer de 9 pieds (2,52 m) à 6 pieds (1,68 m) pour le premier étage, puis à 4 pieds (1,12 m) pour le deuxième étage. Sur les consoles, le parapet saillant formant mâchicoulis aurait dû être réalisé au moyen de parpaings en grès coquillier de 1 pied d'épaisseur (0,28 m), mais il n'a sans doute jamais vu le jour.

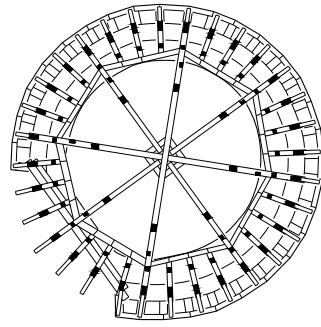
Le contrat pour les planchers à solives et la toiture n'est pas conservé. Cette dernière est entièrement reconstruite en 1598, posée directement sur les corbeaux sommitaux, par le charpentier CLAUDE MERCIER⁴². S'il faut « replâtrer la muraille au-dessus », la documentation n'atteste aucunement la démolition du parapet, confirmation que ce dernier n'a jamais été réalisé. La charpente encore en place est bien celle de CLAUDE MERCIER puisqu'elle est formée de sapins coupés en automne/hiver 1597-98⁴³. On attribue la fermeture de la tour aux frères DAVID, JACQUES et JONAS PERRIN lorsqu'ils remanient les murailles adjacentes en 1621, dotant leur chemin de ronde d'un nouveau dallage et d'un nouveau parapet (voir *L'enceinte*, p. 106). Cette coursière n'est désormais plus interrompue par la tour puisqu'elle passe derrière elle, sur une large retraite de ce nouveau pan de mur.

La tour respecte dans ses grandes lignes le contrat de 1401: son diamètre au premier étage est de 8,4 m et son couronnement culmine à 14 m relativement au fond du fossé, surpassant de 5,6 m (20 pieds) le parapet du mur de ville adjacent **FIG. 118-122**. Le cercle irrégulier qu'elle dessine ainsi que des variations dans l'épaisseur de ses murs montrant des assises irrégulières indiquent que l'entrepreneur Jacques Banquettaz n'a pas fait appel à

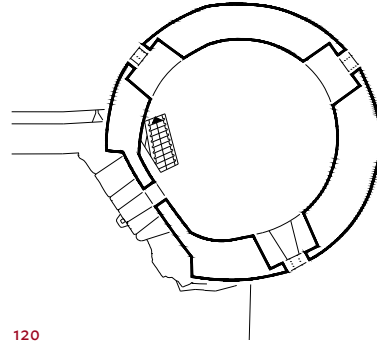
FIG. 118-122 Rue du Camus 12. Tour de l'Écu-reuil, 1401-1403. Plans et coupe. Echelle 1 : 250. Relevé Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2003-2008. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.



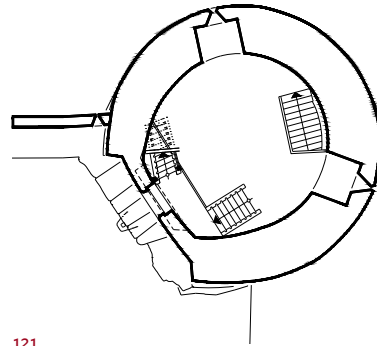
118



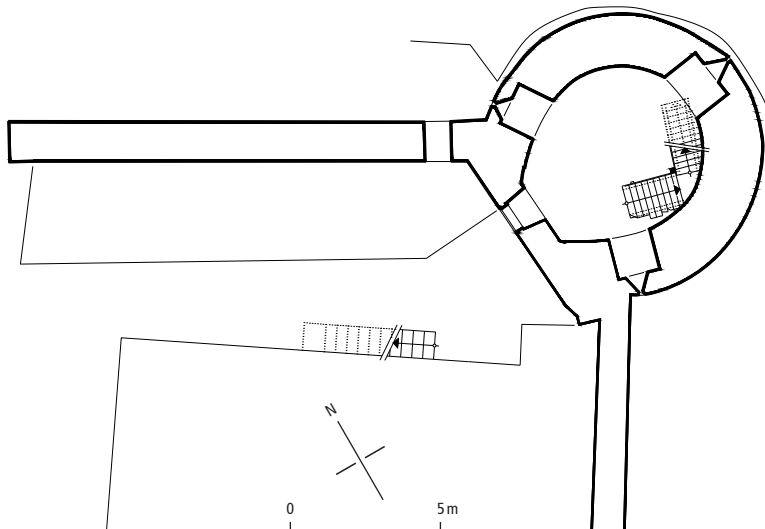
119



120



121



122

118 Coupe est-ouest, vers le nord

119 Enrayure de la charpente de 1598

120 Niveau du couronnement

121 Niveau médian

122 Niveau inférieur



123

FIG. 123 Place du Cimetière et rue de la Gare. Entrée méridionale d'Estavayer vers 1885, encore flanquée de la tour d'artillerie de 1465, cachée par un arbre. Photographie prise dans l'axe de l'ancienne route de Font : on observe que la façade-pignon de l'ancienne maison Liardet (au centre) ainsi que les maisons du nouveau faubourg du Midi, vis-à-vis (à droite), s'inscrivent dans cet axe qui aboutit contre le mur méridional de l'ancienne auberge de la Fleur-de-Lys (rue de la Gare 12). MEL.

un architecte, mais directement à une équipe de maçons/tailleurs de pierre. Ces derniers ont tout de même réussi à soigner le détail si l'on en juge par la qualité stéréotomique des ouvertures et des chambres de tir qui les desservent à l'arrière, toutes à intrados en arc brisé en molasse appareillée. Plus tardivement, sans doute dans les années 1620, les archères en croix ont été modifiées en meurtrières à trou de serrure, avec l'ajout d'une ouverture circulaire à leur base ; simultanément, l'allège des fenêtres à linteau sur coussinets de l'étage sommital a été percée d'une meurtrière carrée à l'usage des arquebuses de rempart.

La tour d'artillerie d'Outrepoint (disparue), place du Cimetière [7]

A la veille des guerres de Bourgogne, dès les années 1460, le contexte politique est tendu entre le Pays de Vaud savoyard et les cantons suisses. Ce climat d'insécurité explique qu'à cette époque soient entrepris la remise en état et le renforcement de l'enceinte d'Estavayer, en particulier sur son front méridional, côté Yverdon, puisque celui-ci, peu protégé, ne dispose encore d'aucun ouvrage de flanquement. En 1465, une première tour d'artillerie est construite

à l'ouest de la porte d'Outrepoint⁴⁴ **FIG. 102** (24), sur un angle de l'enceinte afin de commander à la fois la porte et le front en direction du lac jusqu'à l'échauguette de l'Encuraz (23). Le Conseil, par l'intermédiaire de son gouverneur, Nicod Quoniam, passe convention avec Jacquet Banquettaz, François et Etienne Catellan. Ces derniers ne sont pas les constructeurs, qui demeurent inconnus, mais des membres du Conseil qui se sont chargés d'organiser la construction de la tour qualifiée de « belluard ». L'exécution a été assurément conforme à la convention conservée qui prévoit une tour ronde « en forme de fer à cheval, d'une hauteur de 30 pieds (8,4 m) ». Comportant 7 pieds (1,96 m) d'épaisseur dans les parties basses, le mur doit passer à 6 pieds (1,68 m) au premier étage et à 5 pieds (1,4 m) du deuxième jusqu'au sommet, et ces deux derniers niveaux percés chacun de trois canonnières. Toutes les ouvertures doivent être pourvues d'encadrements en grès coquillier.

Il ne reste pratiquement plus rien de cette tour démolie en 1895⁴⁵, qui est tout de même connue par une photographie ancienne **FIG. 123**. Le tracé semi-circulaire de l'ouvrage, connu par les plans cadastraux et les fondations mises au jour, a été suggéré sous forme d'une banquette de pierre dans les années 1980.

La tour d'artillerie de Lombardy, chemin du Sacré-Cœur 3g [4]

En 1474, à l'instigation du comte Jacques de Romont et du châtelain représentant l'autorité ducale, Jean de Treytorrens, le Conseil décide la construction d'une tour d'artillerie (*belluardum*) sur le front sud de l'enceinte **FIG. 102** (26). Cette tour, d'après les termes du contrat conservé⁴⁶, est à peu près la copie conforme de celle d'Outrepont. Les maçons de Lausanne PIERRE MAGNOD et PIERRE LUGRIN sont chargés de l'ouvrage. La Ville doit fournir le logement et la nourriture durant le chantier, réaliser le creusement des fondations, mettre à disposition les matériaux sur place et un manœuvre. Durant la grande campagne de réfection des enceintes de 1620-1624, la tour est remaniée : elle est augmentée d'un niveau défensif par les frères PERRIN et SERNIET, sur lequel le charpentier ABRAHAM ROULIN pose une nouvelle toiture, en même temps qu'il refait intégralement les planchers intermédiaires. Les tuiles sont fournies par BASTIEN MUNIER des Tuileries-de-Grandson⁴⁷. En 1631, un mur est établi jusqu'au niveau des chemins de ronde adjacents et ferme alors la partie basse de la tour. Il est sans doute érigé suite à l'acquisition des terrains de l'ancien faubourg de Lombardy par le couvent, qui y étend sa clôture (voir *Grand-Rue* 3, p. 343). Désormais, la tour n'est accessible que par les coursiers de l'enceinte, ou plus exceptionnellement par une porte à encadrement chanfreiné donnant sur les jardins du monastère. En 1870, la tour est vendue aux dominicaines ; celle-ci devient alors en quelque sorte une fabrique d'agrément⁴⁸.

La tour, à l'origine complètement ouverte à la gorge, adopte un plan semi-circulaire avec des amorces rectilignes **FIG. 124**. Son diamètre hors œuvre est de 8,5 m pour un vide intérieur de 5 m. Le contrat prévoyait pourtant un diamètre dans œuvre de 14 pieds, soit environ 4 m. Cette différence trouve son explication dans l'épaisseur des murs : elle est moindre que celle donnée par le texte, soit de 1,7 à 1,8 m alors que 7 pieds, soit 1,96 m, étaient prévus au-dessous du premier plancher **FIG. 126**. Ce dernier est posé sur une retraite de 0,25 m environ. A chacun des deux niveaux séparés par ce plancher, la muraille devait être dotée de trois niches, chacune ajourée d'une grande canonnière basse (*bombardiere*) et d'une petite meurtrière haute (*multarez*), placées côte à côte. Ce dispositif, rare et élaboré, n'est finalement adopté qu'au rez-de-chaussée alors qu'au-dessus chacune des trois niches n'est percée que d'une grande canonnière **FIG. 129**. Pour compenser, deux canonnières supplémentaires sont aménagées dans les murs rectilignes du



124

rez-de-chaussée afin de commander les enceintes adjacentes de part et d'autre de la tour **FIG. 130**. Les grandes bouches à feu sont munies d'une longue fente en croix, inspirées des canonnières de la tour des Religieuses (1443-1472).

Les matériaux mis en œuvre correspondent au contrat : les encadrements extérieurs sont en pierre dure, soit en grès coquillier (*de lapidibus molacie*) alors que les niches intérieures sont en molasse (*de lapidibus mortuis*).

La hauteur initiale de la tour, selon le contrat, était équivalente à celle du chemin de ronde, dont on voit de chaque côté les amorces du parapet disparu, culminant à 9,30 m par rapport au fossé

FIG. 124 Chemin du Sacré-Cœur 3g. Tour de Lombardy, 1474, vue de l'ouest. La plupart des archères et canonnières sont obturées après 1870. Les petites meurtrières sommitales sont taillées dans un seul bloc de pierre posé sur une tablette. A gauche de la tour, amorce du parapet disparu qui protégeait le chemin de ronde de l'enceinte. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 125-130 Chemin du Sacré-Cœur 3g. Tour de Lombardy, 1474. Echelle 1 : 250. Relevé Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2004. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

125 Elévation, face sud

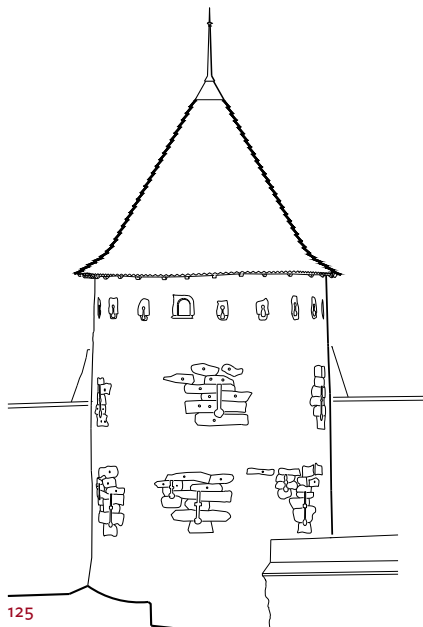
126 Coupe nord-sud, vers l'est

127 Enrayure de la charpente de 1623

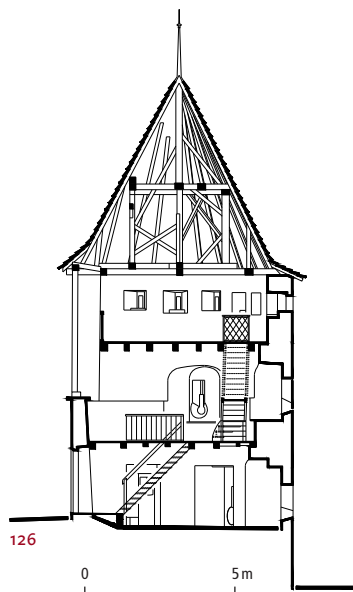
128 Niveau du couronnement

129 Niveau médian. On observe que les niches du niveau médian ont également été réalisées pour recevoir deux ouvertures.

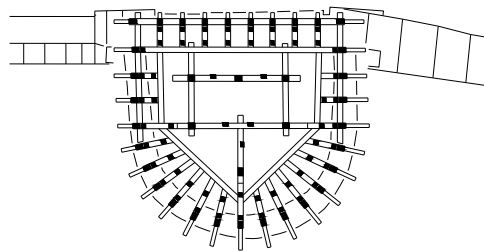
130 Niveau inférieur



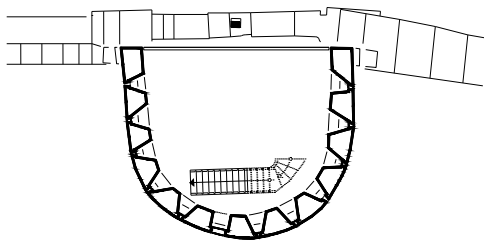
125



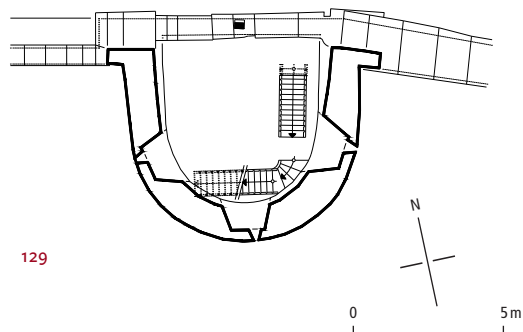
126



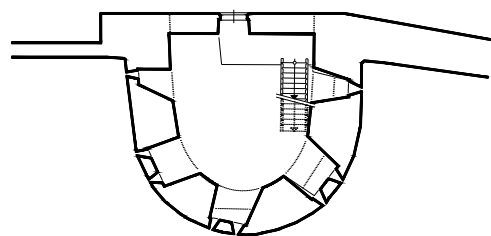
127



128



129



130

(7,80 m par rapport au terre-plein de la lice, au pied de l'enceinte). Le niveau de couronnement résulte du grand chantier de 1620-1624 ; il est équipé de onze petites meurtrières à trou de serrure et d'une fenêtre en plein-cintre posée en position capitale **FIG. 128**. Ces ouvertures sont en tout point comparables à ce qui est réalisé alors sur les parapets de l'enceinte de la ville.

Par le grand nombre et la variété de ses percements défensifs, cette tour, d'une solidité toute relative, est surtout destinée à impressionner l'attaquant. L'espace intérieur est volontairement agrandi

au détriment de l'épaisseur des murs afin de faciliter la mise en batterie des nombreuses armes qu'autorisent ces ouvertures, ainsi que la cohabitation de plusieurs défenseurs. Le choix de laisser cette tour ouverte à la gorge est non seulement destiné à éviter qu'elle ne se retourne contre la ville en cas d'occupation par l'ennemi, mais également à faciliter l'aération et l'évacuation des fumées.

L'échauguette de l'Encuraz puis « tour de la Trahison », impasse du Temple [6]

L'« échiffe », soit l'échauguette de surveillance de l'« Encuraz » – ce dernier terme est peut-être en rapport avec le site escarpé où elle se situe –, est citée pour la première fois en 1474. Un canonier doit y prendre place lorsque le Conseil de la Ville établit une garnison composée de neuf compagnies (*capitaneagia*), chacune responsable de la défense d'un secteur de l'enceinte⁴⁹. A cette époque, elle est en bois et c'est avec ce matériau qu'elle est reconstruite en 1476 par les charpentiers JEAN MONNERON et BARTHOLOMÉ BURLET, soit BULLET⁵⁰. Elle est édifiée à nouveau sous sa forme actuelle en 1624 par les maçons CHRISTE et GUILLAUME SERNIET ; on parle alors de la « garitte au-dessus du Critet »⁵¹. En 1742, à une époque où son utilité défensive est moins évidente, elle est qualifiée de « guérite ou cabinet à Lasoye », et sert en quelque sorte de fabrique au jardin se trouvant à son pied, dans la lice, alors propriété de Marie Delasoye. On procède à ce moment-là à la construction d'un contrefort sur l'enceinte à la hauteur de la falaise afin de prévenir sa chute possible⁵². Au XIX^e siècle, on s'inquiète régulièrement de son instabilité. En 1935, un pan de rocher menaçant de se détacher et de provoquer un effondrement, la Ville confie la consolidation de l'échauguette et de la muraille qui la soutient à l'ingénieur BÉDA HEFTI et à l'architecte AUGUSTIN GENOUD. Les travaux sont exécutés par l'entrepreneur HENRI STANCHÉRIS⁵³.

Dès qu'on a valorisé sa dimension monumentale et patrimoniale, les érudits locaux lui ont associé sans véritable raison un épisode narré par *Les entreprises du duc de Bourgogne*⁵⁴. Selon ce document, des défenseurs vaudois ont déserté la ville en descendant la muraille au moyen de cordes, lesquelles ont permis l'invasion du 27 octobre 1475 par les troupes confédérées. Etant donné l'escarpement du site, le choix de cette échauguette par les déserteurs paraît très peu probable. Ces derniers ont sans doute choisi un endroit où les murs de ville étaient moins élevés. Les érudits ne sont d'ailleurs pas d'accord sur l'appellation de la tour : certains, ayant compris sa fonction première, la qualifient de « vigie », d'autres de tour de la « trahison ». En ignorant ce dernier terme, les premiers ne voulaient pas remettre en cause l'autorité cantonale. En effet, LL.EE. de Fribourg, dans le camp des agresseurs, ont été les bénéficiaires de cette opération qui a permis de renforcer une souveraineté que les Staviacois n'ont par la suite jamais contestée⁵⁵. Au début du XX^e siècle, les productions théâtralo-historiques de Louis



131

Thurler ont définitivement imposé l'appellation « tour de la Trahison »⁵⁶.

Située à l'extrémité de l'enceinte fermant le faubourg d'Outrepont avant qu'elle ne plonge vers le quartier de Rive **FIG. 102** (23), site idéal pour la surveillance des alentours, l'échauguette de 1624 adopte le volume d'un cube presque parfait (2,5×2,3×2,2 m) coiffé d'un toit en pavillon **FIG. 131**. Elle a été dressée dans un bel appareil de parpaings de grès coquillier, épais de 30 cm (1 pied), et repose sur cinq paires de consoles à trois corbeaux insérés sur les deux faces du mur de ville. Ces supports ne forment pas de mâchicoulis car les dalles de grès

FIG. 131 Impasse du Temple. Echauguette de l'Encuraz puis « tour de la Trahison », construite en 1624 par les maçons Christophe et Guillaume Serniet. Vue du sud-est. Photo Yves Eigenmann, 2013.



132

FIG. 132 Rue de la Thiolleyres. Tour d'artillerie des Cormontants, 1657-1658, vue du sud. Sur la grande face, le linteau de la canonnière de droite porte l'inscription « J[ean]-F[ranois] Del[a]pierre Go[ouverneur] » ; sur la petite face le linteau arbore le millésime « 1657 ». Photo Yves Eigenmann, 2013.

sur lesquelles repose la tour n'ont pas été percées d'ouvertures. Le seuil de la porte d'accès à la tour indique le niveau primitif du chemin de ronde, avant que celui-ci ne soit abaissé de 1,2 m en 1853. La pierre encastrée dans le montant de la porte faisait partie du parapet protégeant cette coursière. Les deux façades extérieures sont percées en leur centre d'une fenêtre de guet en plein-cintre, flanquée de petites meurtrières.

La tour des Cormontants, rue de la Thiolleyres [5]

C'est explicitement dans un contexte d'insécurité induit par la guerre des Paysans de 1653 et par les conflits entre cantons catholiques et protestants (première guerre de Villmergen, 1656)

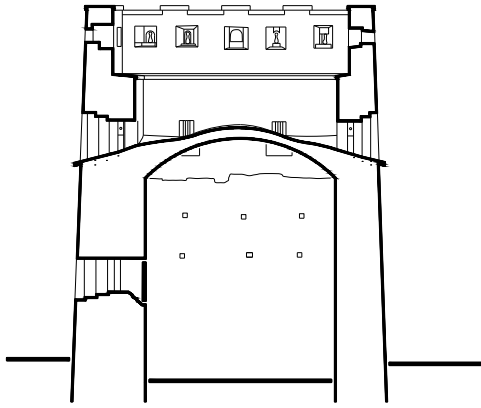
que le Conseil d'Estavayer décide de renforcer son enceinte jugée faible du côté du lac⁵⁷. Une tour d'artillerie est construite, appelée tout d'abord « tour de Rive », puis, dès 1695, « tour des Cormontants »⁵⁸ **FIG. 132**. Le projet est lancé par l'avoyer en place, le bailli FRANÇOIS-PIERRE VON DER WEID⁵⁹, qui fournit les plans. Les bâtiments situés au-delà de la porte de la Thiolleyre sont rasés afin d'assurer un meilleur dégagement défensif (voir *Grande Rive*, p. 432 et **FIG. 594**). Par l'entremise du gouverneur de la Ville, Jean-François Delapierre, le chantier est confié à FRANÇOIS REYMOND, originaire de Montalchez dans la seigneurie de Gorgier, et à ses deux fils, ETIENNE et PIERRE⁶⁰. Ils sont secondés par six autres maçons et deux aides. Fin 1658, les charpentiers NICOLAS DELLEX et PIERRE MARTIN achèvent la toiture⁶¹.

L'édifice, qui n'a jamais servi sur le plan militaire, est par la suite régulièrement entretenu et loué comme dépôt à divers particuliers. En 1870, un incendie détruit ses planchers et sa toiture⁶². En 1879, le confiseur Alfred Tâche obtient un bail de longue durée pour y installer une glacière⁶³. La tour reçoit alors sa voûte en brique mécanique et les meurtrières du rez-de-chaussée sont obturées avec le même matériau afin d'obtenir un local apte à conserver la fraîcheur. Les deux niveaux supérieurs restent désormais à l'air libre. En 1913, lors de la réhabilitation de l'enceinte, les entrepreneurs BERNARD et ANTOINE ZÜRCHER se contentent d'une réfection générale des joints⁶⁴. Ils dotent le couronnement de la tour du pseudo-crénelage adopté pour l'ensemble de l'enceinte staviacoise.

Placée dans l'angle occidental de l'enceinte défendant le quartier de Grande Rive **FIG. 102** (21), la tour adopte un plan pentagonal irrégulier qui la fait alors qualifier de « petit bastion »⁶⁵. Ses murs sont plus épais sur les deux côtés où l'attaque était crainte que sur ceux tournés vers le lac (2,4 m contre 1,6 m au niveau du rez-de-chaussée); leur fruit continu sur toute la hauteur (12 m) confère à l'édifice un aspect massif et trapu, accentué par l'absence de la toiture, disparue en 1870 **FIG. 133-137**. Les parements sont en moellons et boulets de rivière dressés et enveloppés dans un enduit très débordant, refait en 1913 avec du ciment Portland. La pierre de taille en grès coquillier ne se trouve que dans les chaînes d'angle et dans les encadrements des ouvertures défensives qui, à l'intérieur, mettent en œuvre la molasse, largement rougie par l'incendie de 1870. Les petits côtés de la tour sont percés au rez-de-chaussée d'une canonnière qui commande l'enceinte adjacente **FIG. 137**, alors que les grandes faces donnant sur la campagne et le lac en ont reçu

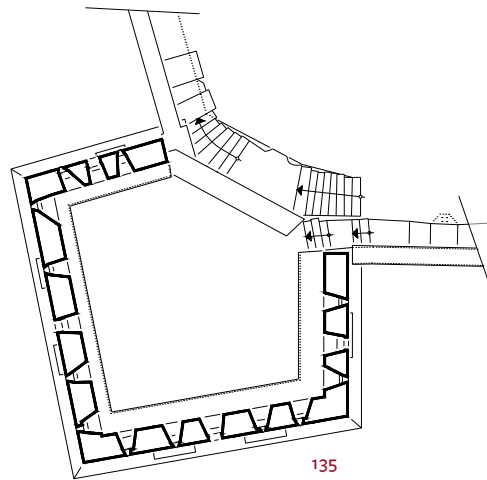
FIG. 133-137 Rue de la Thiolleyres. Tour d'artillerie des Cormontants, 1657-1658. Echelle 1 : 250. Relevé Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2008. Mise au net, Yves Eigenmann, 2019.

- 133** Coupe est-ouest, vue vers le mur sud
- 134** Elévation de la face sud
- 135** Chemin de ronde
- 136** 1^{er} étage
- 137** Rez-de-chaussée

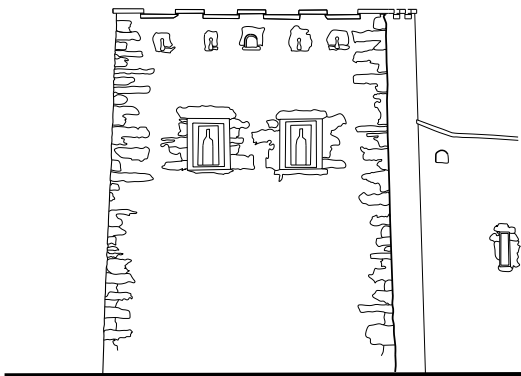


133

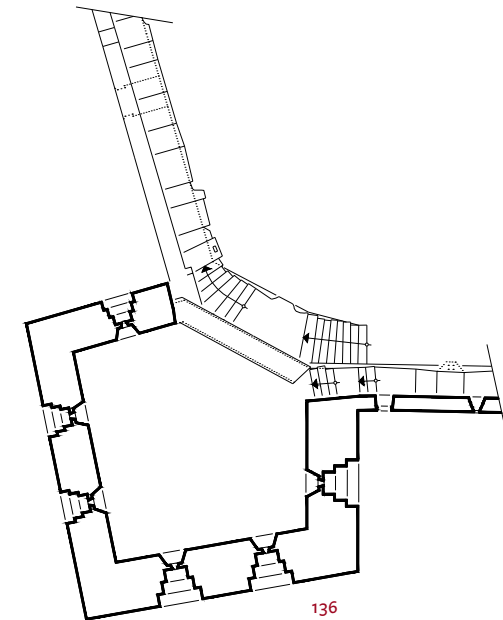
0 5m



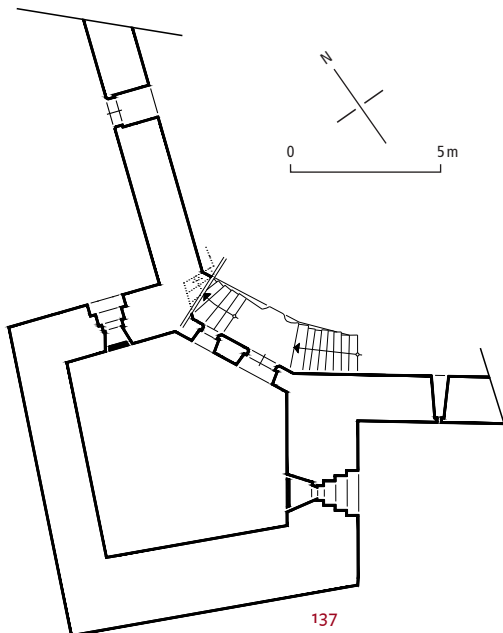
135



134



136



137

deux à l'étage **FIG. 135, 136**. Ces meurtrières étaient dotées originellement d'ouvertures en croix et à trou de serrure. Ces deux éléments ont disparu au cours du XIX^e siècle lors de l'agrandissement en fenêtres comme on les voit actuellement. Elles se distinguent par leur ébrasement à ressauts. La partie supérieure étroite du jour montre encore les ancrages d'une barre de fer destinée à l'appui d'un canon de fusil ou d'arquebuse de petit calibre. Le parapet présente des ouvertures défensives identiques à celles qui équipent les chemins de ronde des murs adjacents : de part et d'autre de la baie de surveillance en plein-cintre, placée au centre de chacune des faces, s'ouvrent de petites meurtrières à deux orifices circulaires **FIG. 134**.

Le castrum

Place de Moudon 6, la maison des arquebusiers [1] p. 144

La place de Moudon (554'831, 189'012) [2] p. 142

Place de Moudon, le deuxième château des coseigneurs d'Estavayer,
puis la maison des Moudon (disparue) (554'850, 189'007) [3] p. 141

Place de Moudon, le tilleul (554'821, 189'009) [4] p. 143

Impasse de Motte-Châtel 8, la grande maison des Estavayer (maison des Sires) [5] p. 134

Place de Moudon, la grille (554'828, 188'983) [6] p. 144

Impasse de Motte-Châtel 7, la maison Rey puis Dietrich [7] p. 145

Impasse de Motte-Châtel 11, le premier château des Estavayer [8] p. 126



138

FIG. 138 Plan du quartier du castrum. Echelle 1 : 1250. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démoli ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Introduction

Le *castrum*, soit le premier château des Estavayer et le bourg associé, appelé aussi « En Chastel », forme avec l'église paroissiale Saint-Laurent le noyau de l'agglomération médiévale staviaoise. Il est assurément le berceau des seigneurs d'Estavayer, apparus à la fin du X^e siècle¹. Il s'est développé à l'endroit où la falaise molassique, brisée par divers petits cours d'eau, a formé une sorte d'éminence en pain de sucre

FIG. 4. C'est au sommet de celle-ci que les Estavayer ont édifié leur première résidence fortifiée (donjon **FIG. 139** (15) accompagnée à l'ouest, en contrebas, de dépendances (14). Ces édifices ne constituent pas la première occupation humaine du site, puisque des fouilles archéologiques ont exhumé un matériel en vrac remontant à la fin de l'âge du bronze². Au nord et à l'est de cet ensemble, sur un terrain moins élevé au relief irrégulier, a pris place le bourg de château (8). Côté lac, celui-ci est délimité par la falaise ; côté église, il est fermé par une enceinte. A l'origine, cette aire protégée n'était pas complètement plane comme aujourd'hui mais présentait un relief plus marqué. En effet, la place de Moudon (6), moins étendue, formait une seconde éminence en éperon, toutefois moins élevée que celle du « donjon ». Elle était précédée par un petit fossé maintenant comblé, repéré sous la maison d'Estavayer, dite « des Sires » (7) (voir *Impasse de Motte-Châtel* 8, p. 134). Avant de devenir une place d'armes à l'usage de la communauté urbaine dès les années 1530, cette place était occupée par une autre résidence, soit celle des Mora puis des Moudon, elle-même reliquat d'une véritable maison forte plus ancienne, dotée d'un mur très fort de 2 m d'épaisseur dont il subsiste l'angle oriental. Cette fortification a sans doute dédoublé le « donjon » de Motte-Châtel à l'occasion de la première partition de la seigneurie d'Estavayer, vers 1240 (voir *Le deuxième château*, p. 142).

Essentiellement seigneuriales, les demeures enfermées dans ce bourg se situaient de part et d'autre de l'actuelle impasse de Motte-Châtel. Toutes entre les mains des Estavayer ou de leurs ministériaux, elles étaient en position très dominante et s'imposaient fortement dans le paysage. En amont, la rangée nord se prolongeait sur la place de Moudon avec la maison des Mora puis des Moudon. Cette dernière occupait le sommet de l'éperon. En aval, la rangée méridionale était limitée à deux maisons et une grange en raison de l'exiguïté du terrain (9). Si cette grange, dépendance de la propriété des Moudon³, est remplacée par un jardin avant 1521, les deux maisons ont en revanche subsisté. Celle sise actuellement à l'impasse de Motte-Châtel 15 appartient en 1352 aux donzels de Châtillon, puis, dès 1380, à de simples habitants ou bourgeois d'Estavayer⁴. Avant 1531, elle passe entre les mains de Michel et Guillaume Musard⁵, seigneurs de Vuissens. La deuxième, contiguë au nord (impasse de Motte-Châtel 17), ne paraît pas être une possession noble puisqu'en 1352 elle est détenue par le cordonnier Guillaume de Sauges, bourgeois d'Estavayer, sans doute fortuné, venu de la seigneurie de Gorgier⁶. Les Sauges se transmettent ce bien jusqu'en 1422 en tout cas⁷. On ne sait ce qu'il en advient ensuite. En tout cas, les deux édifices forment en 1745-46 une seule propriété que détient le charpentier GASPARD HELFER⁸.

A l'extérieur de l'enceinte du *castrum*, un habitat est certainement apparu très tôt, établissant la jonction avec l'église Saint-Laurent. Il s'agit de la rangée de maisons bordant le cimetière nord de l'église ainsi que celles entourant le « donjon » et formant le carrefour à l'angle nord-ouest de l'église. Cette précocité trouve une confirmation dans le fait que la plupart des demeures de cette zone sont dites « dans le vieux bourg » **FIG. 139** (11, 12), appellation attestée dans la documentation écrite dès 1355 (voir *Le bourg*, pp. 148-150)⁹.

L'enceinte

Comme les modifications constructives ont été très profondes, le périmètre du *castrum* est difficile à établir. A la suite de l'abandon de son aspect fortifié, ce dernier s'est fondu au XIII^e siècle dans la ville agrandie, désormais protégée par de nouvelles murailles et par deux nouveaux châteaux installés en périphérie. Du côté du

FIG. 139 Le castrum, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f^{os} 2-4. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- tracés de fortifications supposées
- ▨ zones des fossés-lices à l'extérieur de l'enceinte principale
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- ▨ édifices disparus en 1745-46, attestés par les fouilles archéologiques et/ou les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle

1. Maison des arquebusiers et les stands de tir
2. Echauguette de guet, 1439
3. Poterne du chemin de la cure
4. Latrines
5. Tilleul
6. Aire du 2^e château des coseigneurs d'Estavayer, puis propriété des Mora et des Moudon, devenue place de Moudon dès 1534
7. Maison urbaine des coseigneurs d'Estavayer de la branche aînée dès 1333; liséré rouge, sa plus grande extension, 1^{re} moitié du XVI^e siècle
8. Rue principale du bourg de château
9. Deux maisons et une grange
10. Porte du bourg de château
11. Deux maisons réunies en 1708 par Joseph Rey
12. Carrefour marquant le centre du vieux bourg
13. Porte du bourg de château, 1336
14. Plain-château, puis, dans liséré rouge, résidence des seigneurs de Rueyres
15. Donjon avec sa grande tour quadrangulaire



139

lac, l'enceinte était constituée de simples murs de terrasse régulièrement entretenus ou même reconstruits : les vestiges de parements conservés témoignent de reprises multiples et ne montrent guère d'éléments clairement antérieurs au XIII^e siècle.

Du côté du « vieux bourg » et de l'église, cette fortification est attestée. En effet, le rez-de-chaussée du bâtiment sis à l'impasse de Motte-Châtel 7 est partagé par un très fort mur de 1,30 m d'épaisseur. Celui-ci partait de l'angle nord du « donjon », puis, à la hauteur de la rue, était percé par la « porte du château » citée en 1422¹⁰ FIG. 139 (10). Au-delà de cette porte, on en perd la trace. Ce mur se prolongeait peut-être le long de la ligne induite par les façades arrière des maisons de la rue Saint-Laurent jusqu'au canal du Merdasson. Côté lac, on pourrait assimiler à cette enceinte un mur de terrasse qui s'appuie au nord-est contre l'angle septentrional de l'ouvrage fortifié antérieur à l'actuelle place de Moudon. Tout ou partie de cet ouvrage a peut-être été intégré à la maison des Mora puis des Moudon. Sur l'angle de cette dernière, la Ville fait construire en 1439 une échauguette en bois afin d'abriter deux guets¹¹ (2). On y accédait, sans entrer dans la maison des Mora, depuis une poterne (3) qui permettait d'arriver à une lice établie au pied de cette demeure.

Dominant le quartier de Petite Rive, les murs contenant la place de Moudon et la rangée méridionale des maisons résultent de reconstructions tardives. A leur hauteur, la rue très raide descendant à ce faubourg était fermée par une porte appelée en 1336 « la porte soit la route par lesquelles on va du vieux chastel à petite rive » FIG. 139 (13)¹². Il n'en reste plus aucune trace matérielle. Cette rue n'est équipée d'escaliers qu'à la fin du XVIII^e siècle. Ils sont reconstruits dans les dispositions actuelles en 1887¹³, ce qui justifie la récente dénomination de « passage des Egralets ». Auparavant, l'édilité se contentait d'entretenir, en hiver seulement, une main courante à laquelle on pouvait se retenir¹⁴.



140

FIG. 140 Site de Motte-Châtel, vue du sud. A droite, la plate-forme supérieure de l'ancien réduit seigneurial, actuellement jardin suspendu. Le petit pavillon de 1758 se trouve à l'emplacement de la tour quadrangulaire primitive. A droite de celui-ci, on observe que les jardins des maisons forment des gradins descendant en direction de la chapelle de Rive dont on aperçoit, en bas à gauche, la toiture et la tour, à la fois escalier et clocher. Photo Rémy Gindroz, 2003.

Le premier château des Estavayer, impasse de Motte-Châtel 11 [8]

Il ne reste pratiquement plus rien de cet édifice qui répondait aux critères d'une résidence fortifiée du début du deuxième millénaire. Il prend place sur une petite éminence molas-sique qui permet l'aménagement en partie artificiel de deux plates-formes, agrandies par des terrassements contenus par des murailles. La plate-forme supérieure est aujourd'hui un simple jardin suspendu de 250 m² environ, alors que l'esplanade inférieure, située à l'ouest de cette dernière, environ 6 m plus bas, s'étend sur près de 1200 m². Ces deux entités caracté- risent un réduit seigneurial accompagné d'une basse-cour plus vaste. L'appareil défensif de cet ensemble castral est très rapidement délaissé, certainement avant la fin du XIII^e siècle, lorsque les coseigneurs érigent les châteaux de Chenaux et de Savoie dans la périphérie de la ville médiévale.

Histoire et archéologie

Le jardin suspendu de l'impasse de Motte-Châtel 3 : un « donjon » rapidement abandonné

La plate-forme supérieure abritant l'ensemble résidentiel seigneurial proprement dit, soit le « donjon », était assurément dotée à l'origine d'une grande tour quadrangulaire, à l'emplacement de l'actuel pavillon de jardin **FIG. 139** (15), **FIG. 140**. Ce périmètre, ainsi que ses dehors défensifs qui le bordaient à l'est, est fragmenté en places, chesaux ou même jardins avant 1405¹⁵. Ces derniers sont vendus aux habitants d'Estavayer, en particulier aux habitants du « vieux bourg » possédant une maison en bordure du fossé-lice oriental en arc de cercle. En raison de la déclivité du terrain, cette zone défensive prend l'aspect d'un fossé peu profond au nord en amont et d'une terrasse-lice très dominante, descendant en gradins, au sud en aval. Elle est déjà qualifiée de « vieux fossé » en 1304¹⁶. La grande tour n'apparaît jamais dans les documents, ce qui confirmerait sa disparition très précoce. Heureusement, quelques fragments des murs originaux subsistent, épais de 1,80 m à leur sommet. Ils définissaient la plate-forme et les premières assises de l'élévation de la grande tour primitive. Bâtis en petit appareil de calcaire gris grossièrement taillé mais dressé en

assises soignées, ils sont encore visibles à la base du flanc ouest de l'esplanade **FIG. 141** et à l'intérieur du pavillon de jardin. Ce parement, à situer aux origines des Estavayer, est tout à fait comparable à celui de la grande tour romane du château de Grandson, du XII^e siècle, aux étapes de construction les plus anciennes de l'église romane du même lieu, vers 1110, et aux structures primitives du château de La Sarraz. Que la plate-forme supérieure ait bien été un haut réduit seigneurial est encore confirmé par les sources écrites qui le qualifient dès 1433 de « motte de chastel »¹⁷.

La position de l'accès à ce « donjon » est inconnue, car les murs actuels, largement remaniés par la suite, n'en montrent aucune trace. On peut supposer que cette porte se trouvait sur l'esplanade inférieure, protégée par l'enceinte du plain-château où il fallait d'abord entrer, sous le commandement de la grande tour, selon le principe défensif de l'adextrement. Elle aurait été dédoublée par un autre accès au nord, soit à l'emplacement du bâtiment sis actuellement à l'impasse de Motte-Châtel 5, ce qui expliquerait la curieuse excroissance formée à cet endroit par les murs de la plate-forme. La grande tour se serait trouvée alors en position de « dernier refuge ».

La plate-forme inférieure : de la maison forte seigneuriale à l'école publique

Si aucun document n'atteste la présence des Estavayer sur l'esplanade supérieure, on est mieux renseigné sur la terrasse inférieure grâce au testament rédigé en 1321 par le coseigneur Renaud V d'Estavayer, alors possesseur du château de Savoie. Dans ce document, celui-ci lègue à son fils cadet Aymon VII la maison qu'il a obtenue au décès de Nicolette de Bussy, veuve du donzel Pierre de Bussy¹⁸. Cette demeure est voisine de celle du coseigneur Henri II d'Estavayer, issu de la branche aînée¹⁹. Ces deux maisons peuvent être situées sur l'esplanade inférieure. La dernière ne fonctionne déjà plus à cette époque comme une basse-cour ou même un plain-château pour le réduit seigneurial, puisqu'il a disparu avant la fin du XIII^e siècle.

En 1336, les Bussy occupent toujours l'une des maisons, l'autre appartenant à Pierre VII d'Estavayer-Chenaux²⁰. A cette date, les Estavayer de la branche aînée ne sont plus présents à Motte-Châtel, car, en 1333, ils construisent leur nouvelle résidence sur le site de l'actuelle maison des Sires (voir *Impasse de Motte-Châtel* 8, p. 134). Dès 1383 avec Henri III d'Estavayer, c'est une ramification de la branche aînée, parée du titre de seigneur de Rueyres-les-Prés, qui détient seule l'esplanade inférieure²¹. On ignore si le regroupement des deux maisons entre les mains d'un seul propriétaire a



141

entraîné leur unification architecturale. Outre ces résidences, l'esplanade renferme encore une grange, citée en 1432²². Par l'étude des parcelles voisines, on en déduit que cette dernière est située à l'est de l'entrée et s'appuie contre l'ancien « donjon » ; elle se maintient jusqu'en 1660²³. Comme le jardin haut de l'ancien « donjon », la plate-forme basse est qualifiée pour la première fois de « Motte » en 1411 puis, dès 1433, de « Motte-chastel »²⁴.

Par Isabelle d'Estavayer, fille d'Henri V et épouse de Bernard de Gléresse, la propriété de Motte-Châtel change de maître ; leur fils, Louis de Gléresse, devenu seigneur de Rueyres, la détient en tout cas de 1524 jusqu'à son décès intervenu entre 1552 et 1557. Louis de Gléresse est certainement à l'origine de très importants travaux entrepris vers 1527, qui confèrent aux édifices leur silhouette actuelle. Dès 1557, l'ensemble passe aux Pontherose, à la suite du mariage de Christophe avec Bastienne de Gléresse, fille de Louis²⁵. Après 1592, François de Pontherose, seigneur de Rueyres, est toujours propriétaire, mais il doit se séparer peu après de Motte-Châtel qui échoit à LL.EE. de Fribourg puis en 1622 à la Ville d'Estavayer, qui en est toujours la légitime détentrice²⁶. La Ville loge jusqu'en 1729 dans ce bâtiment une communauté de trois frères minimes, venus de Besançon et déjà installés à Romont. Ils secondent la clergie en se chargeant des sermons, des messes et de l'enseignement du catéchisme²⁷. Appuis des maîtres d'école, ils s'assurent de la bonne tenue des enfants à l'église durant les offices. Ils sont également desservants de la chapelle de Rive (voir *Grand-Rue* 44, p. 438).

Durant le séjour des minimes, l'entretien des bâtiments est à leur charge. Les travaux effectués sont mal documentés, mais on sait toutefois que la Ville accorde des subsides à la communauté à l'occasion de très gros dégâts, notamment pour la réfection en 1691 de la galerie de bois (disparue) appuyée contre la façade sud du corps de logis, côté jardin²⁸.

FIG. 141 Impasse de Motte-Châtel 3, jardin. Mur de soutènement de l'ancien « donjon », parties basses donnant sur l'esplanade inférieure. Appareil de calcaire gris du Jura, XI-XII^e siècles. Photo Yves Eigenmann, 2018.

Elle finance aussi les reconstructions répétées du mur d'enceinte méridional qui domine la chapelle de Rive et les maisons voisines, notamment en 1660 avec les matériaux de la démolition de la grange, ainsi qu'en 1716 et en 1728²⁹. En 1727, le mur d'enceinte près de la façade occidentale du corps de logis reçoit un contrefort par les frères JACCOUD de Saint-Aubin (NE). Ils y installent un grand évier en grès coquillier, fourni par le carrier SANSOUY, dont on voit encore la goulotte **FIG. 151**. Cet évier est relié à la cuisine par un conduit qui passait sous la galerie méridionale³⁰. En 1720, la Ville subventionne les pères minimes pour une délicate reprise en sous-œuvre des murs en talus soutenant la façade occidentale du corps de logis³¹. Sans s'attarder sur la fastidieuse énumération des travaux effectués à ces murs, signalons ici les derniers ancrages et renforcements réalisés dans les années 1980 sous la direction de l'ingénieur civil LAURENT CHABLAIS. Ils prennent notamment la forme de quatre contreforts en béton armé habillés d'un appareil pierreux rustique dominant les jardins suspendus à l'est de la chapelle de Rive.

En 1729, les minimes quittent Estavayer. Les bâtiments sont loués à divers particuliers et, en 1751, la Ville fait venir trois frères de l'Ecole chrétienne. Arrivés de Lorraine, ils sont installés à Motte-Châtel : c'est le début de la vocation scolaire du site pour les garçons³². Les dispositions intérieures du logis, que les minimes avaient certainement restructurées, sont probablement profondément modifiées. Comme aucun plan n'est conservé, il est malaisé de déterminer la distribution des pièces mentionnées, ainsi que le tracé des nombreuses cloisons qui ont fragmenté à cette époque les grands volumes de la maison forte. Les trois spacieux appartements où logeaient les pères minimes sont remaniés afin de procurer de l'espace pour les salles de classe. Quelques transformations induites par la construction de ces dernières sont toutefois documentées. En 1751, le rez-de-chaussée est remodelé selon deux plans non conservés³³ du maçon PIERRE ARQUE. La première salle de classe est installée dans la partie nord, du côté de la cour intérieure, ce qui implique la démolition du grand escalier de pierre accroché contre la façade. A cette occasion, de nouvelles fenêtres sont percées. Cette salle est chauffée par un poêle monté par le potier de terre d'Yverdon, JEAN-ALBERT PAVID³⁴ ; il a subsisté jusqu'en 1904³⁵. Les frères de l'Ecole chrétienne ne disposant plus de la chapelle de Rive, ils s'en font aménager une à l'étage, dans la partie nord du bâtiment, du côté du lac³⁶. A l'instar des pères minimes, ils sont pourvus d'une bibliothèque.

Les événements politiques de 1798 provoquent le départ des frères, mais ceux-ci sont réengagés

de 1845 jusqu'à la Révolution radicale de 1848. Au XIX^e siècle, avec l'accroissement démographique et la spécialisation de l'enseignement, les salles de classe prennent toujours plus d'importance au détriment des logements des instituteurs, qui sont confinés à proximité de la grande cuisine, dans la partie sud du bâtiment. En 1859, la chapelle est remplacée par la première classe de l'école secondaire³⁷. De 1849 à 1859, un effort particulier est porté sur l'éclairage et sur l'effet de symétrie dans l'organisation des façades, puisque durant cette décennie le maçon JOSEPH BAHOUET perce la quasi-totalité des fenêtres munies d'encadrement en molasse à arc surbaissé³⁸. Les appartements de fonction des régents sont définitivement désaffectés en 1920. Les cloisons disparaissent au profit de vastes salles qui retrouvent les volumes originaux. En 1936, la charpente est intégralement changée par le charpentier HENRI CHAMOT³⁹. En 1940, la vis est remplacée par un escalier à volées droites offrant un meilleur dégagement au corridor de l'étage. La distribution actuelle est globalement issue des travaux entrepris dès les années 1920 **FIG. 142-145** ; à ces derniers, on attribue, dans la salle septentrionale du rez-de-chaussée, une intéressante colonne en fonte ainsi que les lambris à hauteur d'appui des parois.

L'introduction des salles de classe à Motte-Châtel implique des aisances séparées pour les élèves et les enseignants. Le retrait supérieur de l'annexe occidentale est ainsi réaménagé en 1751 avec une nouvelle bretèche-latrines⁴⁰ et de nouvelles commodités font alors leur apparition sur la lice-terrasse nord près de l'entrée, de même qu'une porcherie⁴¹. Ces deux services, volumineux et disgracieux certainement, sont remplacés en 1920 par les WC actuels conçus par l'architecte FRÉDÉRIC BROILLET et réalisés par l'entrepreneur BERNARD ZÜRCHER⁴². En 1957, le site de Motte-Châtel est gravement altéré par la construction d'un nouveau bâtiment scolaire conçu par les architectes MARCEL MATTHEY et GEORGES ROSSET de Fribourg⁴³. Cet édifice, répondant à tous les critères de qualité d'une école moderne par ses salles très éclairées au sud et ses amples corridors au nord, entraîne la disparition de l'enceinte médiévale de la porterie à la plate-forme supérieure, puisqu'il est installé à la fois à l'emplacement de l'ancienne grange et sur la parcelle voisine, que la Commune rachète avant de démolir la maison qui s'y trouve. En 1957 encore, la Ville acquiert une parcelle en aval de l'entrée à Motte-Châtel, le long des Egralets. Elle rase une maison qui venait de subir un incendie et bâtit, en 1966, un pavillon scolaire supplémentaire comportant deux salles de classe pour l'école secondaire, conçu par l'architecte GEORGES ROMY (impasse de Motte-Châtel 13)⁴⁴.

Description

Le site et ses aspects défensifs

La documentation écrite ne donne que peu de précisions sur la réalité matérielle de Motte-Châtel au Moyen Âge. En 1422, l'esplanade inférieure est qualifiée de « place »; elle a été agrandie par des murailles qui ont doublé les escarpements naturels (*rupibus*)⁴⁵ **FIG. 140**. Le tracé et l'aspect d'origine de ces murs ne se perçoivent presque plus car ils ont été l'objet d'effondrements et d'incessantes réparations. Certainement plus élevés qu'aujourd'hui et dotés d'un parapet défensif crénelé, ils correspondent à l'enceinte de l'ancienne basse-cour du château primitif. Cette dernière a reçu dans son angle nord, juste à main droite de l'entrée, les deux maisons citées en 1321. Le vaste édifice actuel en a repris le gabarit; son gros mur de refend est-ouest peut être interprété comme leur mur mitoyen **FIG. 142-145**.

A la hauteur des deux maisons, l'enceinte était flanquée de deux ouvrages saillants qui ont été édifiés plus bas dans l'escarpement naturel **FIG. 139** (14), **FIG. 146**. Leur aspect défensif est suggéré par un texte de 1468 qui les qualifie de « braies »⁴⁶. Ces dernières entouraient ainsi deux petites terrasses basses qui jouaient le rôle de lices. Celle du nord assurait encore le commandement non seulement de l'entrée du plain-château, mais également de la porte du *castrum* qui se trouvait dans l'actuel passage des Egralets. S'il n'y a plus rien de visible de l'annexe nord où ont pris place en 1920 les commodités des écoles, celle de l'ouest, de plan trapézoïdal, montre dans ses parties basses deux étroites ouvertures défensives à encadrement de molasse taillé à la laie brettée et à large chanfrein; on peut les situer à la fin du XIII^e siècle, peut-être vers 1281 selon une datation dendrochronologique⁴⁷. L'espace dans lequel donnaient ces deux percements défensifs était sans doute recouvert dès l'origine d'un plafond-plancher qui permettait d'accéder à un chemin de ronde couronnant les braies et protégé par un parapet crénelé.

Comme aujourd'hui, le site semble avoir été peu densément construit, ce que confirment des sondages archéologiques⁴⁸. Un jardin est mentionné en 1383 déjà⁴⁹. En 1745-46, celui-ci occupe toute la partie méridionale du site, alors qu'au nord, devant la grande maison, une cour se déploie. En son centre, face à la porte d'entrée du logis, un puits assurait l'approvisionnement en eau. Il était recouvert par un abri charpenté et équipé en 1788 d'une pompe conçue par le fondeur DAVID RENAUD, de Neuchâtel⁵⁰. Le tout disparaît en 1890⁵¹, après l'introduction en ville de l'eau courante⁵². Il faut rappeler qu'à gauche de l'entrée une grange occupait l'angle oriental de l'esplanade jusqu'en 1660.

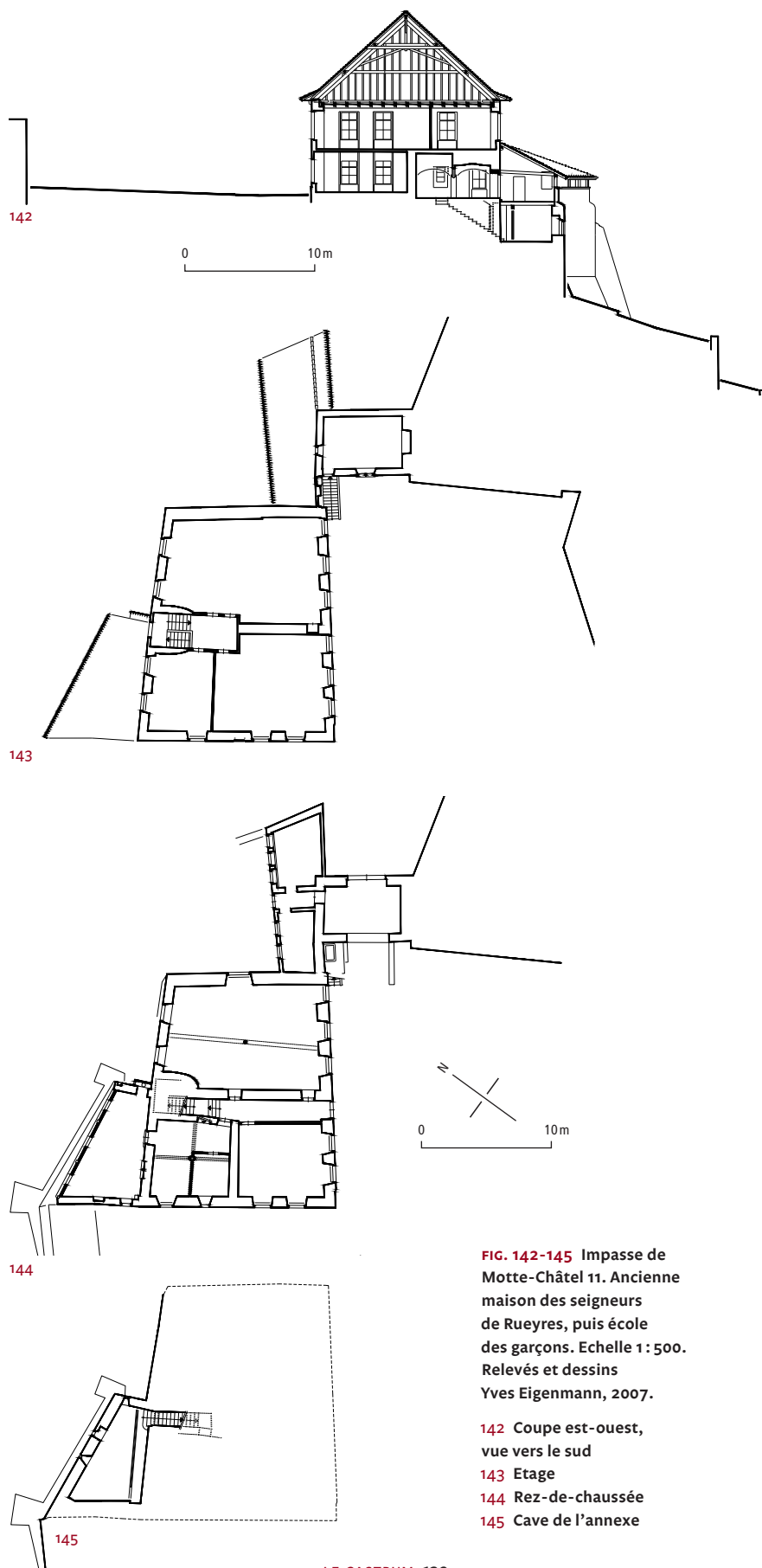


FIG. 142-145 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres, puis école des garçons. Echelle 1 : 500. Relevés et dessins Yves Eigenmann, 2007.

- 142 Coupe est-ouest, vue vers le sud
- 143 Etage
- 144 Rez-de-chaussée
- 145 Cave de l'annexe

FIG. 146 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres, puis école des garçons. Vue du nord-ouest. De gauche à droite, on distingue le toit à demi-croupe de 1527 couvrant l'ancienne chambre du châtelain au-dessus de la porterie, précédée des commodités scolaires (1920) ; le grand corps de logis unifié au début du XVI^e siècle, avec ses baies de 1751 et des années 1850, précédé de l'annexe défensive, dont on voit la bretèche-latrines de 1751. A droite, le jardin de l'esplanade. Photo Yves Eigenmann, 2014.



146

Le portail et les dépendances dans la cour

L'accès à la basse-cour du château de Motte-Châtel se faisait comme aujourd'hui par le nord depuis les rues du *castrum*. L'aspect de l'entrée primitive demeure inconnu. La porte, certainement moins ample que l'actuelle, s'ouvrait probablement sur un fossé qui a été comblé. La vaste porte cochère en plein-cintre visible de nos jours, en pierre jaune d'Hauterive, pourrait dater de 1527. Sa modénature présente un tore à listel reposant sur des congés polygonaux, placé entre deux cavets **FIG. 148**. Elle est certainement aménagée en même temps que le petit corps de bâtiment de plan quadrangulaire adossé à l'enceinte primitive, coiffé d'un toit à demi-croupes⁵³, faisant office de porterie au rez-de-chaussée **FIG. 147**. Dans le mur ouest, une poterne donnait sur la lice-terrasse nord. L'unique pièce occupant l'étage de ce bâtiment servait non seulement de corps de garde, mais abritait aussi probablement l'administration châtelaine des seigneurs de Rueyres, si l'on en juge par l'ampleur de la baie à croisée et la qualité de sa modénature, du même type que celle du portail⁵⁴. De plus, on accédait à cet étage par un escalier plus spacieux et moins raide qu'aujourd'hui, appuyé contre la façade orientale du corps de logis principal et disparu en 1751⁵⁵. Une autre fenêtre rectangulaire, étroite, percée dans le mur-pignon occidental, ornée d'une large gorge, complétait l'éclairage, tout en offrant une vue sur le lac. Dans le mur oriental de l'étage, une porte, maintenant occupée

par des armoires, permettait sans doute d'accéder à la grange adjacente, édifice en maçonnerie démoli en 1660.

Il serait tentant d'attribuer au maçon et tailleur de pierre JACQUES RUFFINER la conception du grand portail et des deux fenêtres en pierre jaune d'Hauterive de l'étage, exécutées par JEAN JUNOD alias MATHIOT, de Boudry. Quelques années plus tard, en 1530-1533, ce duo est engagé à la construction de l'Hôtel de Ville où il réalise le portail d'entrée, qui adopte un décor très proche, et surtout l'arc en plein-cintre, qui tend alors à s'imposer sous l'influence de la Renaissance⁵⁶ (voir *Rue de l'Hôtel-de-Ville 16*, pp. 235, 237). On détecte encore des points de comparaisons avec la maison Baillod à Cormondrèche, de 1533 également, où MATHIOT est aussi attesté en même temps qu'il travaille à Estavayer⁵⁷.

Le corps de logis

Même s'il est très transformé par la suite, on peut appréhender dans ses grandes lignes le parti architectural initial du grand corps de logis résidentiel lors de sa reconstruction intégrale au début du XVI^e siècle **FIG. 147**. Celle-ci semble avoir eu lieu lors de la même campagne de travaux que l'édification du bâtiment de la porterie (1527), mais sa réalisation est toutefois beaucoup moins soignée. Le bâtiment adopte la forme d'un quadrilatère (env. 18×14 m) rendu quelque peu irrégulier par le fait que le mur occidental, sur l'enceinte primitive,



FIG. 147 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres, corps de logis principal. Vue du sud. Baies des années 1850 par Joseph Bahouet. Seules la porte d'entrée et les deux petites fenêtres éclairant la cuisine, sur la gauche, sont antérieures. A droite, la porterie surmontée de la chambre du châtelain. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 148 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres, grand portail de 1527 sans doute, attribué à Jean Junod/Mathiot. Vantaux de 1750 réalisés par le menuisier Joseph Netzer. Photo Yves Eigenmann, 2013.

147

a épousé les contours du substrat molassique. Comme aujourd'hui, l'édifice comptait un étage sur rez-de-chaussée, chacun ayant 3,5 m de hauteur.

Hormis une porte en plein-cintre accompagnée d'une fenêtre à meneau maintenant obturée sur la face occidentale **FIG. 149**, et, à l'est, l'entrée en arc brisé reconstituée à l'identique avec de la simili-pierre, toutes les ouvertures d'origine ont été masquées par le crépi ou remplacées par les baies actuelles. La forme et les dispositions de ces dernières permettent de supposer que les précédentes étaient de dimensions modestes. L'édifice était couvert par une toiture à croupes, de même conception que l'actuelle qui remonte à 1936, mais moins élancée et sans doute à charpente sur poteaux. Au sommet de la façade orientale, juste sous le lambris de l'avant-toit, on observe une série de sept consoles de pierre dont la fonction était assurément de soutenir les bras d'un avant-toit plus vaste et surtout placé plus haut que l'actuel. A l'origine, les murs étaient plus élevés de 2 m au moins, définissant un véritable étage de combles. Ils étaient peut-être percés de baies-créneaux afin de protéger un chemin de ronde. Ce dispositif disparaît après 1622, lorsque la toiture est abaissée, à l'époque des pères minimes.

L'appareil ancien des façades n'est visible que dans l'annexe occidentale; il montre des irrégularités et un abondant emploi, notamment du parement primitif en blocs de molasse. Certains, rougis par le feu, indiquent que la reconstruction du début du XVI^e siècle est consécutive à un incendie.



148

Le caractère hétéroclite des matériaux et l'irrégularité de l'appareil ont été masqués par un épais enduit blanc-gris avec un faux appareil gris pour les encadrements et les chaînes d'angle, souligné par un filet rouge⁵⁸.

On ne peut reconstituer toutes les subdivisions intérieures puisque les cloisons légères ont disparu. Le volume était fragmenté à peu près en



149

FIG. 149 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres, façade occidentale du grand corps de logis, vue depuis le retrait supérieur de l'annexe. Le caractère très hétérogène de l'appareil, constitué essentiellement de blocs de molasse, résulte de la reconstruction du début du XVI^e siècle. L'arc de la porte montre les restes d'un décor gris foncé rehaussé d'un filet rouge. La fenêtre aurait été obturée en 1751. Photo Yves Eigenmann, 2010.

FIG. 150 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres, colonne centrale de la cuisine. La grande cheminée s'ouvrait à l'arrière de celle-ci. Taille à la boucharde du siècle passé. Photo Yves Eigenmann, 2015.

son centre par le mur mitoyen des deux maisons de 1321, devenu un fort refend partant de la façade sur cour et allant s'appuyer contre un escalier en vis dans œuvre placé à l'ouest. Au nord de ce mur, on imagine une grande salle d'apparat (*aula*). On y arrivait par une modeste porte à linteau, ornée d'un chanfrein. Ce passage donnait dans un couloir qui permettait d'accéder également à la cuisine voûtée située dans l'angle sud-ouest du bâtiment. Ce corridor ne débutait pas à l'entrée principale en façade orientale, mais seulement à la hauteur de cette cuisine, à l'avant de laquelle s'étendait une salle de pas-perdus.

Sans offrir une stéréotomie exceptionnelle, la cuisine voûtée, de 6 m de côté, est d'un type rare et mérite qu'on s'y attarde **FIG. 150**. Les voûtes sont définies par quatre nervures à angles abattus partant du milieu des parois pour aller s'appuyer sur une colonne centrale de proportions trapues. Les nervures pénètrent directement dans la colonne en un monolithe qui présente une sorte de chapiteau ionique. Dans le quart sud-est de la pièce, les nervures, ici de véritables dalles, formaient le manteau d'une ample cheminée, maintenant supprimée, faisant office de fumoir (« borne »). Il convient de noter la rareté de cet aménagement dans nos régions, peut-être davantage inspiré par l'architecture conventuelle ou rurale que par celle des châteaux et maisons fortes. On citera ici tout de même la cuisine voûtée en croisée d'ogives à



150

colonne centrale de la grande tour du château de Vufflens, exécutée par l'atelier d'ANTOINE LAGNIAZ vers 1543⁵⁹; l'architecture y est beaucoup plus élaborée et le décor sculpté plus abondant. La cheminée toutefois est complètement intramurale et ne traverse pas l'une des voûtes. Les rapprochements formels les plus pertinents conduisent de l'autre côté du lac, sur l'arc jurassien où ce type de cuisine équipait de nombreuses maisons paysannes cossues des XVI^e et XVII^e siècles⁶⁰. Dans le Jura, la grande cheminée-fumoir en pierre de forme pyramidale se nomme « tué ». Toujours de l'autre côté du lac de Neuchâtel, mais plus près d'Estavayer, une maison de Champagne (VD) est dotée d'une pièce voûtée à colonne centrale, mais la cheminée a disparu⁶¹.

La distribution de l'étage, lui aussi partagé par le mur de refend est-ouest, n'est pas connue. Au nord de celui-ci, on suppose l'existence d'une grande salle supérieure à laquelle on accédait non seulement par l'escalier en vis, réservé au service, mais aussi par le grand escalier à volée droite appuyé contre la façade orientale, encore représenté sur le plan de 1745-46 mais détruit en 1751⁶² **FIG. 139**. La partie méridionale était dévolue à l'appartement privé, qui disposait d'une ample galerie de service contre la façade sud, servant aussi d'espace d'agrément ouvrant sur le jardin. Du temps des pères minimes, on y accédait par une porte dotée d'un linteau en accolade millésimé 1633.

L'annexe occidentale

Construite dans les anciennes braies, l'annexe était accessible au niveau supérieur depuis la cuisine du bâtiment principal par une porte en plein-cintre

FIG. 151. Cet espace coiffé d'un toit en appentis, situé légèrement en contrebas, est fermé par des murs en colombage qui ont sans doute remplacé un crénelage en 1751. Cette annexe sert de retrait à une bretèche-latrines accrochée à cette date contre le mur nord pour les frères de l'Ecole chrétienne⁶³. Au début du XVI^e siècle, cet étage supérieur était assurément à ciel ouvert, puisque la cuisine était éclairée par une fenêtre à meneau ouvrant sur cet espace. Les latrines se situaient alors dans l'angle occidental de l'annexe, d'après les deux consoles de pierre qui subsistent. Le niveau inférieur, doté des percements du XIII^e siècle, servait assurément de cellier. On y accédait également depuis le bâtiment principal par un escalier à volée droite voûté, placé sous la vis et précédé d'une petite porte aménagée dans la paroi nord de la cuisine.

Datation et appréciation

Le château de Motte-Châtel a perdu à la fin du XIII^e siècle déjà son caractère fortifié, avec notamment la disparition de sa grande tour et la mise en vente du « donjon » qui occupait l'esplanade supérieure. L'esplanade inférieure, plus vaste, peu construite, a servi tout d'abord de plain-château (basse-cour) pour le « donjon », puis a accueilli deux maisons fortes seigneuriales, regroupées au début du XV^e siècle en une seule qui jouissait d'une position très dominante sur les quartiers lacustres. La construction de la porterie en 1527 serait attribuable aux maçons-architectes JACQUES RUFFINER et JEAN JUNOD, à l'initiative de Louis de Gléresse, seigneur de Rueyres. On ne sait en revanche si ces derniers sont intervenus dans la reconstruction presque intégrale, beaucoup plus sommaire, du grand corps de logis qui aurait alors reçu sa cuisine à grande cheminée. Si la première met en œuvre la pierre jaune d'Hauterive, le second utilise surtout les matériaux locaux, comme la molasse et le grès coquillier, largement réemployés, des édifices précédents.

Par ses proportions amples, son plan approchant le carré et ses dispositions intérieures, le grand corps de logis de Motte-Châtel répond bien aux critères d'une maison seigneuriale rurale du XVI^e siècle. Le grand escalier, permettant d'accéder à la grande salle supérieure et au logis de fonction du châtelain au-dessus du portail, conférait assurément une certaine solennité à cette façade, tout en compensant la probable sobriété de son ordonnance et de ses ouvertures. Ce parti a été préféré à la tour-escalier saillante, qui a été abandonnée



151

au profit d'un escalier dans œuvre placé contre la façade occidentale, surtout dévolu à l'usage privé et au service.

Une stéréotomie grossière, dissimulée derrière un enduit et un décor peint que l'on avait peut-être soigné davantage par compensation, des percements de dimensions modestes, la présence d'une grange à l'intérieur de l'enceinte, la vaste aire de l'esplanade avec un jardin potager complétant celui d'agrément, de même que la « borne » de la cuisine, tout cela conférait à la Motte-Châtel une touche paysanne assez marquée qui fait presque oublier son contexte urbain.

Documentation

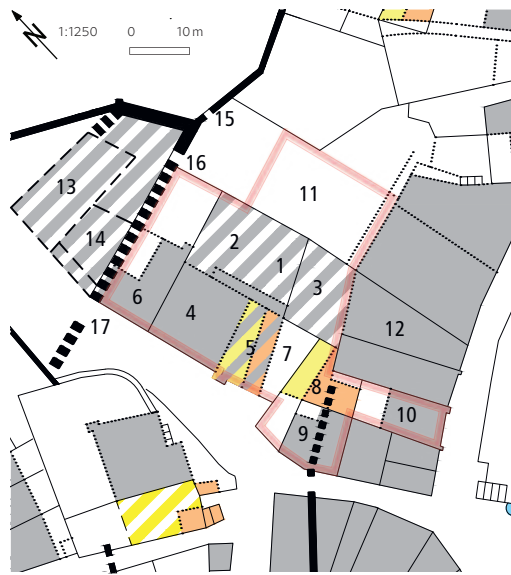
Bibliographie

OTHMAR WÜRTH, « Les frères des Ecoles Chrétiennes à Estavayer-le-Lac, 1750-1798 et 1845-1847, l'Ecole Chrétienne d'Estavayer », ms. mars 2016 (SBC et ACE); RAEMY 2020, « Motte-Châtel 11, le premier château des seigneurs d'Estavayer »; ID, « Motte-Châtel 11, les vantaux du portail »; JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique, Impasse de Motte-Châtel 11, Estavayer-le-Lac » (LRD10/R6325), ms. février 2010 (SBC); ID, « Rapport d'expertise dendrochronologique, Impasse de Motte-Châtel 11, vantaux du portail, Estavayer-le-Lac » (LRD13/R6857), ms. août 2013 (SBC).

FIG. 151 Impasse de Motte-Châtel 11. Ancienne maison des seigneurs de Rueyres. Annexe occidentale construite sur l'ancienne lice-terrasse, à la fois défensive et de service. Vue de l'ouest. Surélévation en pan de bois et couverture de 1751. Au centre, les corbeaux de support d'anciennes latrines et, à droite, la goulotte de l'évier de la cuisine de 1727. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 152 Grande maison des coseigneurs d'Estavayer et ses dépendances, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f° 4. Echelle 1:1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- la plus grande extension durant la 1^{re} moitié du XVI^e siècle.
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- habitations
- écuries
- granges
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les fouilles archéologiques et/ou les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle



152

La grande maison des Estavayer (maison des Sires), impasse de Motte-Châtel 8 [5]

L'imposante maison dite « des Sires », un peu poussée en graine, n'est que le reliquat d'une vaste propriété seigneuriale constituée au Moyen Age de l'agrégation de quatre demeures. Il s'agit, dès 1333, de la nouvelle résidence urbaine des coseigneurs de la branche aînée des Estavayer, assemblage et agrandissement de maisons plus anciennes témoignant d'une occupation au XII^e siècle déjà. Celle-ci connaît sa plus grande extension durant le deuxième quart du XVI^e siècle, avec de nombreuses annexes utiles à l'exploitation d'un vaste domaine foncier d'une part et à l'exercice des prérogatives liées aux statuts de ses propriétaires d'autre part. Par la suite, cet ensemble est démembré. Seule la maison actuelle conserve les vestiges des fastes d'antan, bien mis en valeur dans une restauration récente.

La première mention touchant de façon certaine cet ensemble de maisons ne date que de 1337. Aymon II d'Estavayer, coseigneur d'Estavayer de la branche aînée, obtient à cette date de son voisin occidental, Jacques fils de Rolin d'Estavayer **FIG. 152** (6), la possibilité d'utiliser – de surélever si nécessaire – leur mur mitoyen pour ses nouvelles constructions. Cet accord entérine a posteriori un grand chantier commencé en 1333⁶⁴ qui voit l'édification de deux demeures contiguës entreprises par Aymon II (4) et à l'est son autre voisin (5), le donzel Jean de Bonvillars, dans l'orbite des Grandson et Estavayer-Chenaux,

attesté en 1341⁶⁵. Au nord, le nouvel édifice s'appuie contre une rangée de trois maisons préexistantes, dont la plus occidentale **FIG. 152** (2) appartient alors à Jacques Loys, alors que celle du centre (1) était peut-être déjà entre les mains de Jean de Bonvillars. Loys s'est sans doute séparé rapidement de sa maison, jointe au nouvel ouvrage, ce qui justifie en 1380, sous Hugon d'Estavayer, l'appellation de « grande maison murée⁶⁶ » (2-4). Pour les coseigneurs de la branche aînée, cette grande bâtisse remplace dès lors leur résidence de Motte-Châtel.

Archéologie et histoire

Les investigations archéologiques conduites en 1996 ont mis au jour les fondations de trois maisons⁶⁷; ces dernières forment le noyau le plus ancien du site **FIG. 153-155** (maisons 1-3, étapes 2 et 3). Elles ne s'inscrivent pas dans un projet urbanistique global qui les aurait disposées de façon régulière, mais elles ont progressivement occupé l'espace au gré de l'accroissement de la population. La première s'est installée sur le flanc oriental d'un petit ravin qui barrait l'esplanade de la place de Moudon. Il n'en a été retrouvé qu'un mur en galets et des trous de poteaux (étape 1). Cette construction légère, où le bois est fortement présent, remonte au XII^e siècle: ses vestiges donnent une idée de l'aspect de l'habitat du premier bourg lié au château primitif de Motte-Châtel. Cette maison est remplacée au XIII^e siècle par une construction nouvelle (maison 1, étape 2) comportant un étage sur rez-de-chaussée, ce dernier renfermant une petite cave. En élévation, seul le mur méridional en bel appareil de molasse est conservé. Il montre encore à l'étage les corbeaux et tablettes de grès coquillier qui supportaient le manteau d'une vaste cheminée d'un type très répandu dans les grandes tours et châteaux savoyards construits entre 1230 et 1300⁶⁸ **FIG. 156**. On accédait à ce niveau par une galerie appuyée contre la façade sud et une porte en plein-cintre percée à côté de la cheminée. Une autre porte dessert le rez-de-chaussée. Ce bâtiment serait antérieur à 1273, puisque l'édifice mitoyen à l'ouest **FIG. 153-155** (maison 2) est construit sur le comblement du fossé à cette date, d'après les bois retrouvés dans son mur méridional⁶⁹, en molasse appareillée, avec également une porte d'accès par étage. Ce mur est maintenant intégré à la façade arrière de la maison des Sires⁷⁰. A la même époque, une troisième maison (maison 3) est bâtie à l'est. S'ouvrant aussi au sud par une porte, elle n'est pas édifiée dans l'alignement de ses voisines.

Comme celles qu'elles ont remplacées, avec le caractère soigné de leurs vestiges mis au jour, ces demeures constituent un rare et intéressant témoin

de l'habitat apparu dès 1230 avec la densification des constructions dans le *castrum* et la nouvelle extension du vieux bourg autour de l'église et à l'est de Motte-Châtel. Ici, en l'occurrence, leurs propriétaires, inconnus, relevaient assurément de la petite noblesse, au service des Estavayer.

En 1333⁷¹, Aymon II d'Estavayer et Jean de Bonvillars décident de construire ensemble leurs maisons mitoyennes **FIG. 153-155** (maisons 4-5, étape 5), comme en témoignent l'uniformité des maçonneries et les niches sous linteau à coussinets aménagées sur toute la profondeur du mur de refend, divisées à l'origine par une petite dalle médiane de molasse formant cloison et limite de propriété. Ces bâtiments sont probablement recouverts par un unique toit à deux pans, au faîte parallèle à la rue. La demeure d'Aymon, plus vaste que sa voisine disparue, reflète l'ascendant social de son possesseur **FIG. 158**. Elle compte dès l'origine deux étages sur rez-de-chaussée. Ce dernier est subdivisé sur son tiers oriental par un mur épais délimitant le couloir d'accès et les escaliers. Trois étroites baies à gros chanfrein (dont deux subsistent) éclairent le grand local à l'ouest de ce mur et indiquent que celui-ci sert de cellier. Cette pièce est également aérée par deux ouvertures étroites sur la façade ouest. Aux étages ne sont conservées que deux fenêtres d'origine à embrasure intérieure couverte d'un intrados en arc surbaissé, percées dans le mur ouest, donnant sur l'arrière de la maison voisine de Jacques X d'Estavayer (place de Moudon 2) **FIG. 152** (6).

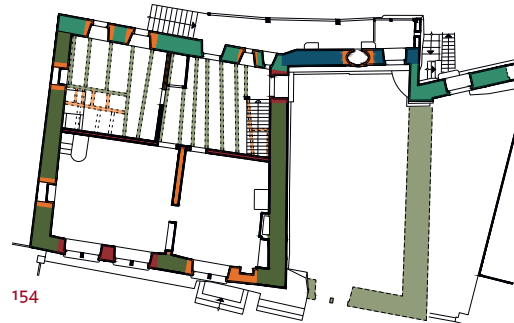
Avant 1403, les Estavayer entrent en possession de la demeure de Jean de Bonvillars, puisqu'à cette date le coseigneur Jean IV en est le propriétaire⁷². Le regroupement s'est fait peut-être déjà avant 1380, mais en tout cas au début des années 1390, lorsque les dispositions intérieures de la maison des Sires sont modifiées avec l'aménagement d'une vaste cuisine au premier étage, dans l'angle nord-ouest du bâtiment, encore à cet emplacement aujourd'hui. La poutraison du plancher de cette pièce est alors remplacée sur toute la moitié nord de la maison⁷³ **FIG. 153-155** (étape 6).

Entre 1521 et 1531, probablement en 1526 d'après les grosses solives du plafond⁷⁴, Philippe I d'Estavayer transforme le cellier en salle d'apparat dont il assure l'éclairage par le percement d'une grande fenêtre à croisée de pierre munie d'une grille-corbeille **FIG. 153-155** (étape 7). A l'étage, les cloisons remontent également à ce chantier; elles confinent la cuisine dans l'angle nord-ouest et ménagent au sud une vaste pièce d'habitation éclairée par deux fenêtres à meneau. Au deuxième niveau, les subdivisions générées par ce chantier ne sont pas connues. Une seule fenêtre à meneau



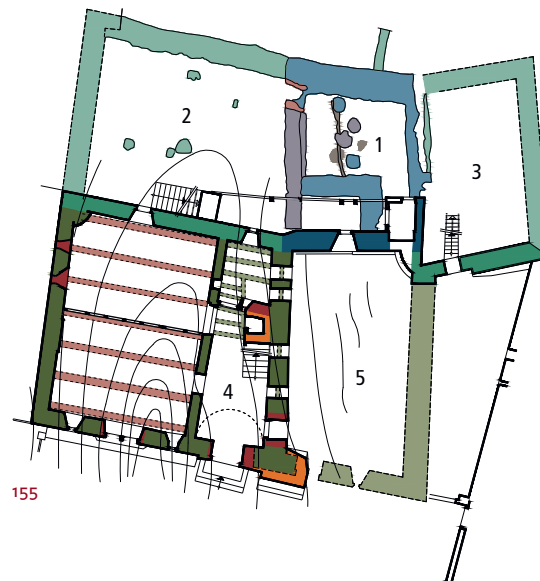
153

0 10m



154

0 10m



155

- | | | | |
|--|---|--|-----------------------------|
| | Etape 1: XI ^e -XII ^e siècles | | Etape 6: 1389/90 et 1395/96 |
| | Etape 2: 1 ^{re} moitié XII ^e siècle | | Etape 7: 1443/44 et 1449/50 |
| | Etape 3: avant 1273 | | Etape 8: 1498/99 1525/26 |
| | Etape 4: 2 ^e moitié XIII ^e siècle | | Etape 9: 1637/38 (1688) |
| | Etape 5: 1332/33 | | |

FIG. 153-155 Impasse de Motte-Châtel 8. Trois maisons du XIII^e siècle et grande construction de 1333, selon Gilles Bourgarel. Echelle 1 : 400. Relevé et dessin SAEF/ Wilfried Trillen 1995-96. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

153 Coupe transversale, vue vers l'ouest. Au 2^e étage dans la pièce de droite se trouvent deux embrasures d'origine en arc surbaissé. Au niveau du cellier, on observe les traces de deux fenêtres d'aération; elles sont obturées pour la création de la salle d'apparat, simultanément à l'agrandissement de la maison voisine.

154 1^{er} étage

155 Rez-de-chaussée

FIG. 156 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer. Paroi intérieure méridionale de la maison 1, antérieure à 1273. Vue du nord. Le remblai a en partie comblé le rez-de-chaussée dont on ne voit ici que la partie haute de la porte. Photo Daniel de Raemy, 2005.



156

est placée au-dessus de celles du premier étage. Cette baie est dédoublée en 1935 au moyen de fac-similés. La cuisine dessert certainement la « grande salle postérieure » citée en 1521 qui occupe toute la surface du bâtiment **FIG. 153-155** (maison 2)⁷⁵. Les travaux entrepris par Philippe d'Estavayer ne sont pas limités à la « grande maison ». Ce dernier est également possesseur, avant 1521, de la parcelle voisine appartenant anciennement à Rolin d'Estavayer puis à François de Moudon **FIG. 152** (6)⁷⁶. Cette dernière, libre de tout édifice depuis 1424, reçoit à cette époque une nouvelle maison dont la profondeur équivaut désormais à celle de 1333 (4). Comme elle est entièrement transformée vers 1780, on ne peut plus restituer son aspect du début du XVI^e siècle (voir *Place de Moudon, le deuxième château*, p. 141).

La propriété des coseigneurs d'Estavayer s'étend encore à l'est de l'ancienne maison Bonvillars. En 1555-1557, elle comprend dans ce secteur diverses dépendances donnant sur une cour **FIG. 152** (7) : des greniers au nord-est sur l'emplacement du bâtiment (3), un colombier, une étable-écurie, une grange ainsi qu'une prison au sud (8-9)⁷⁷. Ces annexes méridionales occupaient le tiers occidental de l'actuel n° 3 de la rue Saint-Laurent (10). Cette propriété s'étendait sur une longue parcelle en « L » donnant aussi sur l'impasse de Motte-Châtel. Jean IX d'Estavayer, fils de Philippe, l'achète à Bernard Musard durant le deuxième quart du XVI^e siècle⁷⁸. Suite à cette acquisition, le siège urbain des coseigneurs d'Estavayer connaît sa plus grande extension.

Après cet apogée sous Philippe I, prolongé jusqu'à la mort de Jean IX d'Estavayer en 1547, la propriété est laissée à l'abandon. Avant 1582, l'ancienne maison de Bernard Musard **FIG. 152** (10) est vendue⁷⁹. Des destructions affectent la « grande maison » avant 1599, puisque la partie septentrionale n'est plus représentée sur la vue HÖRTNER **FIG. 17**. Les trois demeures du XIII^e siècle, peut-être incendiées d'après leur appareil de molasse rubéfié, sont remplacées par une galerie de service menaçant ruine en 1651 déjà, reconstruite en 1700, puis restituée en 2007⁸⁰. A la fin du XVI^e siècle également, l'ancienne maison de Jean de Bonvillars **FIG. 152** (maison 5) est abaissée d'un étage⁸¹. C'est à cette occasion certainement qu'est érigé le gros contrefort en grès coquillier dont certains blocs sont ornés de boules apotropaïques **FIG. 157**. Enfin, après le décès de Laurent d'Estavayer en 1632, l'Etat de Fribourg délaisse l'entretien de l'édifice. On comprend alors que, au moment de son achat en 1637⁸², la Ville d'Estavayer fasse fermer provisoirement plusieurs portes et fenêtres pour empêcher le vol des matériaux⁸³. La charpente actuelle coiffant ce qui subsistait de la grande maison est réalisée au cours de l'été 1638 et levée en octobre par le maître charpentier DAVID BENOÎT, souvent attesté en pays neuchâtelois⁸⁴. Sa construction entraîne un abaissement général des façades et l'établissement de pignons ruinés au nord sont définitivement éradiquées⁸⁵.

La Ville conserve l'édifice jusqu'en 1686, malgré ses multiples tentatives de vendre ce complexe rapidement devenu, à l'entretien, un encombrant



157

fardeau. Pour absorber les pertes, la Ville s'efforce de louer la demeure par parties, notamment la « petite maison » **FIG. 152** (maison 6)⁸⁶, ou de l'affecter à divers usages publics. En 1638, elle y loge le peintre PIERRE CROLOT, pendant qu'il réalise les tableaux du maître-autel de Saint-Laurent. Entre 1661 et 1672, les étages de la grande maison abritent une école de garçons et l'appartement du maître, alors que la salle d'apparat inférieure redevient un entrepôt. Cette dernière sert également de lieu d'exercice pour la milice staviacoise. Dès 1675, le rez-de-chaussée de la maison de Bonvillars **FIG. 152** (maison 5) reçoit le marché aux blés⁸⁷. Cela entraîne l'année suivante une modification importante de la façade, qui perd partiellement son caractère résidentiel avec l'insertion d'une grande porte de grange en plein-cintre chanfreinée, réalisée par les maçons ETIENNE et PIERRE REYMOND⁸⁸. Les vues anciennes⁸⁹ montrent que l'étage est alors éclairé par une généreuse baie à croisée de pierre **FIG. 157**.

En 1686, la maison d'Estavayer est enfin vendue au conseiller Joseph Gardian. Ce qui reste de la « grande maison » passe ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires auxquels on doit la plupart des aménagements intérieurs encore visibles aujourd'hui. Balthazar Müller⁹⁰, bailli et avoyer d'Estavayer de 1711 à 1716, possède ce bien jusqu'à sa mort en 1754. En 1721, il divise la grande salle de l'étage en deux pièces⁹¹. Les menuiseries les plus anciennes remontent à ces travaux, alors que les plus récentes résultent d'une grande remise en état effectuée entre 1852 et 1854 par Marie-Joséphine Buinoud, née Duc⁹². Les lambris à hauteur d'appui



158

et la plupart des vantaux de portes et d'armoires ainsi que leurs fiches et gonds peuvent être attribués à ce chantier⁹³.

La vente par la Ville des annexes rurales, en 1651, oblige les nouveaux propriétaires du reliquat de la « grande maison » à réaménager des dépendances pour y loger leurs chevaux. On utilise pour cela l'ancienne maison Bonvillars **FIG. 152** (maison 5) dont la nouvelle vocation agricole perdure : le rez-de-chaussée est subdivisé par un mur longitudinal, figuré sur le plan de 1745-46, séparant l'écurie de la grange. La façade sur rue s'effondre en 1933⁹⁴. La famille Duc, toujours propriétaire, cherche à vendre l'ensemble à la Ville qui souhaite y loger l'école secondaire, en procédant à la reconstruction de

FIG. 157 « Maison de Louis Duc à Estavayer », encre et aquarelle de l'architecte Adolphe Burnat, s.d., vers 1900. Il s'agit de la seule vue conservée montrant encore à droite la façade de l'ancienne maison Bonvillars, avec sa porte de grange, flanquée de celle de l'écurie. ACV, Fonds Burnat, PP 284/707.

FIG. 158 Impasse de Motte-Châtel 8. Reconstitution des demeures d'Aymon II d'Estavayer (porte de gauche) et de Jean de Bonvillars (porte de droite), après 1333. Au 2^e étage, la façade sur rue aurait comporté une série de petites fenêtres, à en juger par les restes d'une seule subsistante. Dessin SAEF/Wilfried Trillen, 2018.



159

FIG. 159 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer, vue depuis l'accès à l'esplanade de Motte-Châtel. On observe contre la façade-pignon orientale les restes du conduit de cheminée de l'ancienne demeure de Jean de Bonvillars, dont la façade s'est effondrée en 1933. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 160 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer, façade méridionale. Grille-corbeille de la grande baie du rez-de-chaussée, premier quart du XVI^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2014.

l'ancienne maison Bonvillars (projet de style néogothique de janvier 1944 par l'architecte ALPHONSE ANDREY⁹⁵), mais elle renonce. La « grande maison », quant à elle, est acquise en 1935 par le technicien-architecte GOTTFRIED FISCHBACH qui entreprend de nombreux travaux. Il recourt au pastiche et au fac-similé mais il respecte la substance et les dispositions anciennes. De nouveau laissé à l'abandon, l'édifice suscite une troisième fois l'intérêt de la Ville qui l'acquiert en 1991 dans l'idée d'y placer son musée régional. Elle s'en sépare à nouveau en 2006 sans avoir rien réalisé. L'édifice bénéficie ensuite d'une réhabilitation très respectueuse par son propriétaire actuel, le restaurateur d'art JULIAN JAMES.

Description Extérieur

Ce qui reste de l'ancienne « grande maison » des Estavayer adopte un plan presque carré, soit celui de la construction d'Aymon II d'Estavayer en 1333 **FIG. 159**. L'édifice comporte deux étages sur rez-de-chaussée, le tout coiffé d'une toiture à

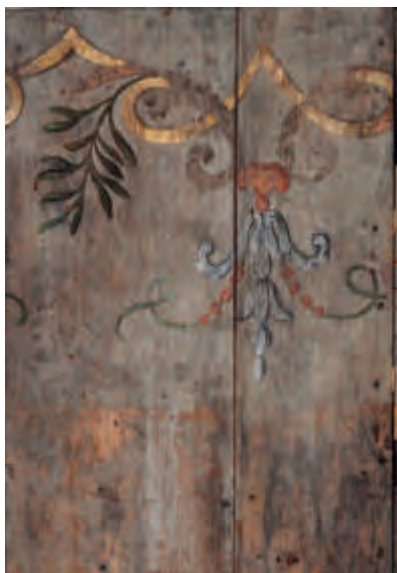


160



161

demi-croupes reposant sur la charpente de 1638, à fermes trapézoïdales. L'organisation de la façade méridionale sur la rue résulte de multiples transformations. Au rez-de-chaussée, les deux baies étroites à encadrement de grès coquillier fortement chanfreiné de l'ancien cellier (1333) flanquent la grande baie en même matériau du premier quart du XVI^e siècle. Celle-ci est encore protégée par une spectaculaire grille-corbeille, sans doute la plus grande et l'une des plus anciennes conservées en Suisse romande **FIG. 160**. Elle est timbrée en son centre aux armes des Estavayer, et couronnée de barbelures épineuses. Sa facture est très proche des grilles de 1506 fermant le chœur de l'église Saint-Laurent, ce qui incite à l'attribuer à l'auteur de ces dernières, le serrurier lausannois PIERRE ROCHAT/ROSCHE⁹⁶. Ces trois ouvertures surmontent une banquette de pierre, à usage public (agrément, justice), interrompue à l'est par une porte en arc brisé, en pierre jaune d'Hauterive, peut-être un peu plus récente que la grande fenêtre. Les deux étages sont rythmés chacun par trois axes de baies



162



163



164

à encadrement de molasse, d'une modénature très variée jouant avec l'alternance de cavets et de tores plus ou moins marqués, posés sur des congés réticulés. Ce vocabulaire élaboré se rattache aux deuxième et troisième quarts du XVI^e siècle. De nombreux blocs de pierre, très usés, ont été remplacés en 1935, ce qui a conféré un aspect assez hétérogène à ces fenêtres, actuellement atténué par un enduit gris-noir posé lors de la dernière restauration d'après les pigments originaux retrouvés. Au premier étage, les linteaux des trois fenêtres présentent un décor rare de feuilles d'eau très stylisées disposées en frise **FIG. 161**. Au niveau supérieur, seul l'encadrement de l'ouverture orientale n'a pas été retouché en 1935, malgré son déplacement. Sous un larmier à décrochements, son linteau est timbré de deux blasons où figurent en bas-relief les armoiries des Estavayer, rehaussées de peinture, maintenant très effacées.

La façade orientale montre au rez-de-chaussée deux petites armoires murales à linteau sur coussinets, maintenant transformées en baies, surmontées à l'étage par les traces d'une vaste cheminée qui chauffait l'ancienne maison Bonvillars disparue en 1933 **FIG. 159**. Au nord de cette dernière, une porte en arc brisé avec intrados en arc surbaissé reliait les deux demeures. Son encadrement, orné d'une double gorge peu profonde, permet de la situer dans la seconde moitié du XV^e siècle. La façade nord, dans laquelle est intégré l'ancien mur en molasse appareillée de la maison mitoyenne **FIG. 152** (2) remontant au XIII^e siècle, reçoit après le XVI^e siècle de rares ouvertures rectangulaires. Cette façade est en partie masquée par une galerie moderne, réalisée en 2007, qui évoque celle de 1700.

Intérieur

Le rez-de-chaussée est subdivisé par un mur nord-sud qui sépare le vestibule d'entrée et l'escalier de la grande salle d'apparat de 1526. Cette dernière est couverte d'un plafond à la française dont les grosses poutres moulurées reposent sur des consoles de pierre jaune d'Hauterive insérées au XVII^e siècle, d'après leur mouluration, sans doute au moment où la salle est partagée en son centre par un mur en pan de bois est-ouest accroché à l'une des solives du plafond. Le couvrement voûté du vestibule ainsi que l'escalier de pierre résultent d'une transformation tardive intervenue après l'achat de la maison par Joseph Gardian. La date de 1687 inscrite au-dessus de la porte fait probablement référence à ce chantier, durant lequel est aussi réalisé le décor de guirlandes et bandeaux gris qui l'accompagne. Les deux étages montrent un second œuvre postérieur à 1700, très hétérogène. A chaque niveau, l'escalier débouche sur un ample vestibule carré qui occupe l'angle oriental de la maison et sur lequel donnent les portes des pièces habitables et de la cuisine au premier étage.

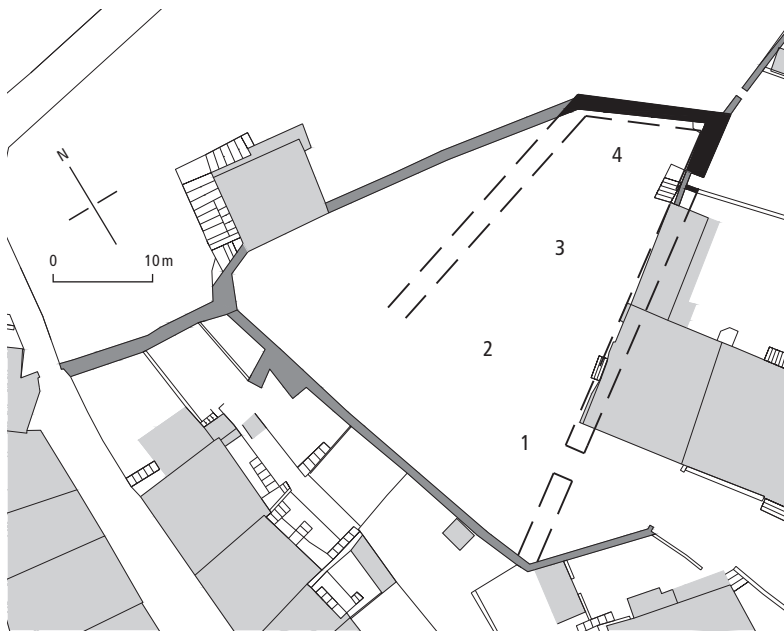
Les deux pièces du premier étage, contre le mur méridional, présentent un aménagement plus soigné que celles du second. La cloison médiane de 1721 qui les sépare est faite d'un double lambris à l'intérieur duquel sont installées des armoires de faible profondeur. Dans la chambre occidentale, ce lambris, formé de larges planches, est orné d'un décor peint conservé dans ses parties hautes. Il montre une guirlande de rubans dorés, inspirée de BÉRAIN, d'où partent des branches de laurier et des chutes végétales stylisées en grisaille **FIG. 162**. Un poêle rectangulaire, arrondi à son extrémité, flanqué

FIG. 161 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer, façade méridionale. Baie centrale du 1^{er} étage, XVI^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2014.

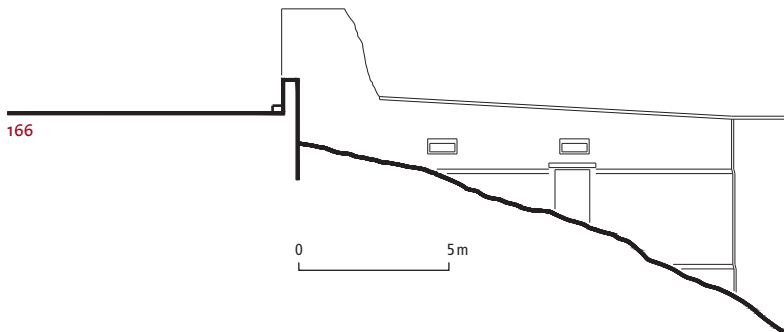
FIG. 162 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer, 1^{er} étage, chambre sud-ouest, frise de 1721. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 163 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer, 1^{er} étage, chambre ouest. Poêle de 1739, aux armes de Balthazar-Nicolas Müller et Marie-Anne-Catherine Daguet, son épouse. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 164 Impasse de Motte-Châtel 8. Grande maison des coseigneurs d'Estavayer, 1^{er} étage, chambre sud-est. Cheminée fin XVII^e siècle flanquée d'un poêle des années 1770, de provenance inconnue, installé ici en 1935. Photo Yves Eigenmann, 2014.



165



166

FIG. 165, 166 Place de Moudon. Deuxième château des coseigneurs d'Estavayer, vers 1240-1250. Relevé Daniel de Raemy. Dessin Yves Eigenmann, 2018.

165 Plan, avec les structures observables en noir et celles supposées en traitillés. Echelle 1 : 750. Subdivision hypothétique :

1. Entrée (attestée)
2. Corps de logis
3. Cour
4. Grande tour résidentielle

166 Élévation de la face nord de l'hypothétique grande tour. Echelle 1 : 250. La porte et les deux fenêtres ont été percées plus tardivement. Le niveau inférieur de cette construction se situait beaucoup plus bas que l'actuelle place de Moudon.

de trois banquettes superposées en escalier, occupe l'angle nord de la pièce. Les catelles du corps de ce poêle sont d'une teinte ocre brun peu fréquente⁹⁷ **FIG. 163**. Seule celle montrant les armes Müller et Daguët⁹⁸, datée 1739, présente le traditionnel décor bleu sur fond blanc; ce décor se trouve aussi sur les frises supérieure et inférieure. Sur cette dernière, on lit également la date de 1739, accompagnée des initiales « I S R P », soit l'artisan, peut-être « JEAN-SAMUEL RAPIN, pinxit »⁹⁹.

La pièce orientale est équipée d'une cheminée basse à chambranle de pierre jaune peinte en noir d'esprit Louis XIV, de la fin du XVII^e siècle sans doute. Un trumeau en menuiserie à panneau chantourné Louis XV la surmonte (deuxième tiers du XVIII^e siècle). Cette cheminée est curieusement flanquée d'un poêle en faïence, non fonctionnel, sans doute acquis après 1935. Son décor le rapprocherait de la production yverdonnoise de JEAN-ALBERT PAVID, postérieure aux années 1770, mais également d'ateliers nyonnais¹⁰⁰ **FIG. 164**.

Appréciation

Il convient de retenir l'aspect très hétérogène de ce qui reste de l'imposante résidence urbaine, siège d'une des coseigneureries d'Estavayer, où l'on discerne l'apport de toutes les époques, de 1273 à nos jours. Sa lecture s'en avère complexe du fait que l'édifice n'a pas eu une évolution autonome sur une parcelle aux limites immuables, mais qu'il s'insérait dans une propriété plus vaste formée de constructions diverses, dont les contours se sont progressivement étendus jusqu'au milieu du XVI^e siècle avant de se réduire drastiquement. L'édifice actuel ne représente que le quart de la « grande maison murée », siège entre 1333 et 1622 des coseigneurs d'Estavayer, issus de la branche aînée. Ce statut prestigieux explique que par la suite la Ville s'y soit intéressée à plusieurs reprises.

Même à leur apogée, dans la première moitié du XVI^e siècle, les Estavayer n'ont pu s'offrir une reconstruction intégrale régie par un projet architectural unique, mais ils se sont contentés de transformer et d'adapter pour leur usage les divers bâtiments préexistants. On peut établir ce constat pour les principales maisons seigneuriales urbaines staviacoises qui se sont inscrites dans le tissu parcellaire préexistant (voir par ex. *Rue du Musée 11-13, la Maison d'Humbert le Bâtard*, pp. 383-391).

Documentation

Rapports

ANNE-CATHERINE PAGE LOUP, « Impasse de Motte-Châtel 8, ancienne maison des sires d'Estavayer », ms. janvier 1992 (SBC); CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Impasse de Motte-Châtel 8, analyses dendrochronologiques » (LRD97/R4307), ms. octobre 1997 (SAEF); GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac/Motte-Châtel 8, Maison des Sires d'Estavayer, Rapport préliminaire des sondages archéologiques », ms. mars 1997 (SAEF); GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac, La maison des Sires d'Estavayer, impasse de la Motte-Châtel 8 », *Bulletin monumental*, 159-II, 2001, pp. 175-179; GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « Les coseigneurs d'Estavayer-le-Lac et leurs demeures au XV^e siècle, de la maison bourgeoise au château », *AZ, balade archéologique en terre fribourgeoise*, SAEF, Fribourg 2005, pp. 58-69, en particulier pp. 60-61; JULIAN JAMES, « Impasse de Motte-Châtel 8, surfaces murales et boiseries, rapport des sondages à l'intérieur, travaux effectués de décembre 1996 à janvier 1997 », ms. avril 1997 (SBC); RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 8, la grande maison des Estavayer (maison dite 'des Sires') ».



167

Le deuxième château des coseigneurs d'Estavayer, puis la maison des Moudon (disparue), place de Moudon [3]

Les sources historiques révèlent que la place de Moudon était autrefois occupée par deux importantes maisons qui prolongeaient vers le lac la rangée septentrionale de l'Impasse de Motte-Châtel. En 1402, la tête de rangée est occupée par la grande maison **FIG. 152** (13) appartenant à Marguerite de Dompierre, veuve de Pierre Mora, issu d'une famille de donzels, officiers des Estavayer depuis 1290 en tout cas¹⁰¹. En 1337, cette demeure est citée pour la première fois entre les mains de Jean Mora, le père de Pierre¹⁰². Par le jeu des alliances attestées entre ces deux familles, les donzels de Moudon se retrouvent propriétaires de tous les biens des Mora dès le début du XV^e siècle. Ainsi, en 1424, encore en 1436, François de Moudon possède non seulement la grande maison de Marguerite de Dompierre (13) et toute la surface de l'éperon qui l'entoure, soit la future place de Moudon, mais également les deux parcelles voisines à l'est. François de Moudon obtient la première (14) avant 1424 d'Henri Mora, frère de Pierre; elle est qualifiée de « petite maison réduite en aula ». La seconde (6), alors en « place jadis maison »¹⁰³, est acquise de Nicod de La Molière¹⁰⁴. Cet ensemble résidentiel passe ensuite à Gérard de Moudon, fils de François, attesté en 1470 encore¹⁰⁵, décédé avant 1473¹⁰⁶; Gérard subit un revers par la suite puisqu'il est déclaré ruiné en 1521¹⁰⁷. La parcelle (6) est annexée à la résidence voisine de Philippe d'Estavayer, qui la reconstruit dans les années 1520 (voir *Impasse*

de Motte-Châtel 8, p. 136), et l'aire des deux autres, jamais rebâties, ne sera intégrée à la place de Moudon qu'en 1641 (voir p. 143).

Si l'aspect des deux maisons disparues est inconnu, il convient d'observer que les premiers propriétaires attestés par les sources, les Mora, étaient proches de la branche des Estavayer à l'origine de la ramification des Cugy. C'est ce lignage qui est la cause de la première partition de la seigneurie dans les années 1240. Les deux demeures sont en effet contenues dans une très forte construction dont il subsiste aujourd'hui des vestiges importants qu'il faut interpréter comme ceux de la deuxième forteresse d'Estavayer, issue de cette division. La description qui suit vise à la mettre en évidence.

L'angle oriental de la place de Moudon est formé par la jonction de deux murs très épais marquée par une imposante chaîne en bel appareil de grès coquillier **FIG. 165-167**. L'un de ces murs se prolonge vers le sud-ouest jusqu'à une poterne en plein-cintre ouvrant sur cette place. Au-delà de la poterne, on en perçoit les vestiges dans le soubassement de la façade occidentale de la maison en tête de rangée donnant sur la place (place de Moudon 2). Vers l'ouest, sur le flanc de l'éperon, l'extension originale du mur est conservée puisque ce dernier va jusqu'à une autre chaîne d'angle, le faisant se retourner ensuite en direction du sud-ouest. Contre cet angle nord viennent s'appuyer, légèrement en retrait, les murailles construites dans les années 1530 pour l'établissement de la place de Moudon. Là où il est conservé, le mur présente une épaisseur de 2 m, non seulement en soutènement de la place, mais également en élévation (3,4 m de hauteur dans

FIG. 167 Place de Moudon. Deuxième château des coseigneurs d'Estavayer, vers 1240-1250, courtine orientale. La courtine a été amincie, car le parement intérieur, visible ici, est un remontage de 1534 avec intégration d'une porte récupérée de l'ancienne maison Mora, à moins que cette dernière ait été créée par Jean et Pierre Junod/Mathiot, principaux maçons et tailleurs de pierre œuvrant alors à l'aménagement de la place. A gauche, l'arrachement de la courtine nord. Photo Daniel de Raemy, 2017.

FIG. 168 Place de Moudon, vue depuis l'angle oriental du deuxième château des coseigneurs d'Estavayer. Vue de l'est. L'aire au premier plan était occupée jusqu'en 1641 par les ruines de la maison de François de Moudon. Le décor du pavé est dû à Jacques Cesa en 1984. Au fond, le tilleul des années 1560. Photo Yves Eigenmann, 2013.



168

l'angle oriental). On imagine volontiers, comme le suggère le plan cadastral de 1745-46, que la forte structure orientale formait bouclier en barrant du côté du *castrum* l'espace en éperon de la place de Moudon, certainement moins vaste qu'actuellement. Les dispositions et configurations particulières de ces fortes murailles conduisent à les interpréter non pas comme des restes de l'enceinte urbaine, mais bien comme le reliquat d'une maison très forte, probablement une ébauche de forteresse (donjon). Ce dernier serait apparu à l'initiative des Estavayer, consécutivement à la première partition de leur seigneurie intervenue vers 1240-1250¹⁰⁸, soit peut-être sous Renaud II ou son fils Jacques I. Cette fortification aurait ainsi dédoublé celle de Motte-Châtel. Là où il est conservé, son bel appareil en grès coquillier ne présente aucune ouverture. Dans l'angle nord, sur sa plus haute élévation, le mur est parfaitement vertical, sans soubassement taluté. Il montre deux retraites chanfreinées de 0,15 m, selon une technique constructive souvent observée dans la fortification militaire régionale du XIII^e siècle¹⁰⁹ **FIG. 166.**

Peut-être non achevé, avec tour sur le front nord et corps de logis au sud, séparés par une petite cour **FIG. 165**, cet édifice est probablement abandonné par les coseigneurs au moment de la grande extension de la ville durant le dernier tiers du XIII^e siècle et de la construction des châteaux de Chenaux et de Savoie. La maison forte est ensuite intégrée à l'habitat du *castrum*, cédé par les Estavayer à leurs ministériaux, en l'occurrence à la famille Mora.

La place de Moudon [2]

En 1424, la propriété de François de Moudon s'étend sur toute l'aire comprise au-delà de l'ancienne porte du deuxième château des coseigneurs d'Estavayer **FIG. 152** (17). Le terrain présente alors un relief plus accidenté qu'aujourd'hui et forme l'extrémité de l'éperon barré au-delà des maisons fortes (13, 14) qui sont en ruines en 1521¹¹⁰. Bien que cela ne soit pas attesté, la Ville achète cette propriété afin d'entourer l'éperon de murailles et d'en faire ainsi une esplanade haute. Celle-ci devient la première place urbaine d'Estavayer, dévolue en particulier aux parades des milices. De 1534 à 1548, le site acquiert progressivement sa silhouette actuelle et il est dès lors qualifié de « place publique »¹¹¹. Les nouveaux murs décrivent une sorte de triangle en s'appuyant à l'est contre l'angle des anciennes habitations, dont le périmètre ne sera intégré à la place qu'en 1641. Du côté lac, ils se joignent à l'enceinte de Petite Rive, puis bifurquent en direction du mur-bouclier de la deuxième forteresse des Estavayer et se prolongent au-delà, à la hauteur de l'ancienne maison de Rolin d'Estavayer (6). Cet aménagement a provoqué le déplacement de l'ancienne porte d'entrée (17) de la propriété des Moudon, réaménagée à l'emplacement des grilles actuelles.

La réalisation des murailles est conduite en plusieurs étapes¹¹². La première est exécutée d'avril à octobre 1534, par trois maçons de Boudry, les frères JEAN et PIERRE JUNOD/MATHIOT et GUILLAUME VAVRE. La roche est taillée et en partie creusée



FIG. 169 Place de Moudon, portail à son emplacement de 1534. Grilles centrales de 1768 dues au serrurier Antoine Schellinger. Photo Yves Eigenmann, 2013.

169

pour asseoir les fondations. L'ouvrage est terminé en 1546 et 1547 par le maçon ANSERMOZ BOCHIER. Les murailles sont sommées de parapets visiblement non prévus pour la défense car non crénelés¹¹³. A leur base, ces parapets sont dotés de dalles-larmiers en grès de La Molière provenant de Bollion¹¹⁴, actuellement bûchées à l'extérieur mais en partie visibles à l'intérieur où elles se prolongent pour former soit une sorte de trottoir-coursière, soit une banquette pour s'asseoir. Enfin, un escalier est construit en 1664 contre le mur ouest¹¹⁵ : il permet de se rendre au quartier de Petite Rive et il est protégé par le mur de ville fermant ce faubourg. Ce passage est obturé en 1882¹¹⁶, mais l'escalier est encore en place. Dans l'angle que forme la pointe du triangle avec l'enceinte de Petite Rive sont aménagées des latrines en 1534, démolies en 1855 afin « d'embellir » le site¹¹⁷.

Les ruines des maisons de la famille de Moudon ne disparaissent définitivement qu'en 1641¹¹⁸, consécutivement à l'achat par la Ville en 1637 de la résidence de Laurent d'Estavayer. Les murailles visibles sur la vue HÖRTTNER **FIG. 17** dans l'angle inférieur gauche de la place, reliquat sans doute du château primitif des Estavayer, en tout cas des façades de cette demeure, sont alors démolies, le terrain abaissé ou comblé à l'emplacement des caves. L'angle oriental de la place prend alors sa configuration actuelle. Le gros mur oriental est aminci depuis la porte en plein-cintre qu'on y aménage, précédée d'un petit perron **FIG. 167**. A cette date, la place connaît son extension définitive **FIG. 168**.

La place de Moudon dessine un triangle d'environ 1000 m². Jusqu'à la disparition des divers cimetières *intra muros* au XIX^e siècle, elle constitue longtemps la seule place urbaine d'Estavayer. Rarement dévolue aux marchés, elle est surtout consacrée aux activités paramilitaires, voire militaires en cas de guerre, mais aussi ludiques : on peut signaler la présence d'un jeu de quilles attesté dès 1645¹¹⁹, nécessitant en 1744 l'installation d'une grande dalle de grès de La Molière de 4 pieds de côté, sur laquelle sont posées les quilles¹²⁰. On s'efforce toutefois d'en limiter la pratique car les « coups de boule » blessent, endommagent les murailles et même les toits des maisons de Petite Rive¹²¹. Il faut attendre les années 1860 pour voir ce genre d'activité se diversifier avec de la danse et du théâtre. En 1886, une partie importante de la place est réservée à la gymnastique. Au XX^e siècle, les autorités accordent quelquefois la place à des petits cirques pour leurs représentations. Le pavage actuel, réalisé en 1984, en pavés polychromes, montre les signes du zodiaque, selon les dessins de JACQUES CESA. Dès 2003 enfin, une patinoire est montée chaque hiver.

Le tilleul, place de Moudon [4]

Le vénérable tilleul n'est pas antérieur à l'aménagement de la place de Moudon en 1534 ; il ne saurait donc être lié aux guerres de Bourgogne¹²². C'est en 1563 que les sources citent pour la première fois un tel arbre sur la place de Moudon, lorsque les autorités décident d'en planter trois, chacun



170

FIG. 170 Place de Moudon 6. Maison des arquebusiers de 1547, flanquée de son grand escalier pour les parades. Vue de l'est. Au premier plan, les stands occupaient l'esplanade inférieure. Photo Yves Eigenmann, 2018.

entouré d'une barrière de protection¹²³. En 1573, un seul subsiste apparemment. Sur ordre d'un des coseigneurs d'Estavayer, on l'entoure d'un pavage et d'un siège¹²⁴. Dès lors, sa frondaison a bien dû abriter l'exercice du pouvoir et de la justice pour le Conseil, mais ce fait n'est jamais attesté. Il sert assurément de lieu de réunion et d'agrément pour la population. Dans tous les cas, le pavé et les bancs sont régulièrement entretenus ou refaits. En 1714, on construit même un petit mur tout autour, servant toujours de banc. En 1747, ce dernier est recouvert de dalles de grès coquillier par les maçons DOMINIQUE GRANDJEAN et SANSOUCY¹²⁵. Dès la fin du XVIII^e siècle, les documents rapportent également les soins qu'il faut lui prodiguer: élagage, encapuchonnage des branches coupées avec des feuilles de fer-blanc¹²⁶, consolidation par des câbles tendus ou par des supports¹²⁷.

La grille, place de Moudon [6]

La nouvelle entrée de la place de Moudon est à la charge de la Ville dès 1550. On lui confère bientôt

une certaine monumentalité, car en 1620 on la refait en pierre de taille¹²⁸. Le portail actuel, avec ses quatre piliers de grès coquillier, couronnés chacun d'une sorte de chapiteau en piédestal portant une pomme de pin, est commandé par la Ville en 1768 aux maçons MARMY d'Autavaux; la grille centrale est réalisée par le serrurier ANTOINE SCHELLINGER¹²⁹
FIG. 169. Un de ses battants est sommé de la Rose d'Estavayer. Le système de fermeture initial des portes latérales est inconnu. Une vue du début du XX^e siècle montre des tourniquets; ces derniers sont remplacés en 1927 par deux ferronneries pastichant l'ouvrage de SCHELLINGER, à l'initiative de la Société de développement qui en assure le financement afin « d'embellir la ville ». Elles sont réalisées par le serrurier PHILIBERT LIARDET, qui a produit des plans approuvés par l'architecte FRÉDÉRIC BROILLET¹³⁰.

La maison des arquebusiers, place de Moudon 6 [1]

Le 1^{er} août 1547, le maçon ANSERMOZ BOCHIEZ et le charpentier PIERRE GAGNIOUZ commencent à édifier la maison des arquebusiers¹³¹ – soit la maison du tirage – contre la muraille septentrionale de la place de Moudon, non loin des latrines. Chacun des deux niveaux du bâtiment reçoit du côté nord deux fenêtres en triplet, sans doute en pierre jaune de Chassagne, fournies par CLAUDE PITET de Concise. La salle supérieure, avec cheminée, est destinée aux réunions des confréries de tireurs, alors que l'étage inférieur sert de dépôt. Les exercices sont pratiqués peut-être depuis le parapet de la plate-forme sommitale, mais surtout depuis des stands installés dès 1557 sur la falaise au pied de la maison; l'un de ceux-ci est bien visible sur la vue HÖRTTNER¹³²
FIG. 17. Les cibles sont placées sur un petit promontoire au pied du château de Chenaux, au-dessous de la tour de brique occidentale. Cette ligne de tir est maintenue jusqu'en 1939, année où les cibles et les stands sont déplacés sur la rive du lac au nord de la ville¹³³.

La charpente est levée le 2 novembre 1548¹³⁴. L'épi de faitage est orné d'un pommeau recouvert de feuilles de fer-blanc. Un escalier extérieur est construit pour accéder aux portes ouvertes dans la façade occidentale. En 1672, la maison du tirage est l'objet d'une très grosse réfection exécutée par le maçon JONAS FAVRE¹³⁵. Les murs sont en grande partie démontés et rebâties et les fenêtres en triplet remplacées par les ouvertures carrées actuelles.

Avec la construction de la maison des arquebusiers, la place de Moudon permet aux activités

militaires ou paramilitaires de se déployer, à l'occasion des innombrables concours ou exercices organisés par les confréries puis sociétés de tir. On y rassemble souvent la troupe pour des parades. Des salves d'honneur sont tirées à l'occasion des grandes fêtes, comme la Fête-Dieu ou la Saint-Laurent, ou lorsqu'il faut solenniser l'accueil d'un hôte de marque débarquant au port. Tant la place que la plate-forme permettent aussi le déploiement de pièces d'artillerie pointées sur le lac et les ports lors des mises en état de défense de la ville.

L'édifice présente un plan rectangulaire à sa base (11×6 m) et pratiquement carré au niveau de sa plate-forme supérieure **FIG. 170**. Accessible depuis la place de Moudon, il mesure 11 m jusqu'au sommet du parapet, sur lequel sont posés les poteaux supportant une toiture à quatre pans et coyaux. Les deux niveaux fermés, appuyés contre la muraille de la place de Moudon, sont accessibles depuis la plate-forme par un escalier en bois accroché à la façade occidentale; ce dernier se prolonge par un emmarchement de pierre posé sur le terrain pentu, sur lequel donnent les portes d'accès à encadrement rectangulaire de pierre jaune d'Hauterive. Cet escalier, très ample, constitué de marches longues de plus de 4 m, servait également de cadre aux parades des troupes; il se retourne enfin contre la façade nord pour arriver à l'esplanade inférieure où se trouvaient les stands de tir.

Chacun des deux étages est éclairé par deux fenêtres en pierre jaune pratiquement carrées, divisées par un meneau massif très caractéristique du dernier tiers du XVII^e siècle. Il s'agit des ouvertures exécutées par JONAS FAVRE en 1672 dans la façade septentrionale, alors fortement reconstruite. Au-dessus d'un contrefort, bien en évidence au milieu de la façade, un bloc de molasse montre deux écus portant une arquebuse – sans doute les armes de la confrérie – et au-dessus la Rose d'Estavayer ornant un phylactère daté « 1547 ». Le tout, ceint d'une couronne de lauriers, est sculpté et peint par ANTOINE TRUFFIN¹³⁶. Au-dessous du bloc, on lit les initiales « F C P G », désignant sans doute les gouverneurs des arquebusiers¹³⁷. A l'intérieur, les pièces ont été fortement remaniées au XX^e siècle. La plate-forme repose sur une dalle maçonnée soutenue par des profilés métalliques. La cheminée de l'étage supérieur, adossée au mur oriental, est conservée. Son faux manteau pyramidal repose sur de fortes consoles en pierre jaune terminées en quart de rond, le tout chanfreiné.

Il convient de relever la rareté de ce genre d'édifice, qui jouait à la fois le rôle de tour défensive et de maison de confrérie de tireurs, à distinguer des stands proprement dits.



171

La maison Rey puis Dietrich, impasse de Motte-Châtel 7 [7]

Cette grande maison, à l'angle de la rue de Motte-Châtel et de l'accès à l'esplanade de l'ancienne école des garçons, est formée par la réunion de deux petits bâtiments édifiés de part et d'autre du vestige de l'enceinte fermant le *castrum* au sud de la porte donnant sur le vieux bourg **FIG. 139** (11)¹³⁸. Ses ouvertures en plein-cintre aux clefs ornées d'agrafes au rez-de-chaussée et ses baies sur allèges marquées par des bandeaux au premier étage remontent à 1708, à l'initiative de son propriétaire, le conseiller Joseph Rey, qui reconstruit les deux maisons tout en conservant l'enceinte à l'intérieur¹³⁹. Cette demeure ainsi que la voisine au n° 9 ont longtemps appartenu à la dynastie des menuisiers et ébénistes DIETRICH, venus de Hongrie en 1790 et ayant œuvré à Estavayer jusque dans les années 1920. On peut leur attribuer les menuiseries de style éclectique, mêlant le néogothique et néorococo, des portes et des fenêtres du rez-de-chaussée¹⁴⁰ **FIG. 171**.

FIG. 171 Impasse de Motte-Châtel 7. Ancienne maison Rey puis Dietrich, 1708, façade nord. Vantaux de porte de style éclectique, vers 1890-1900, attribuables au menuisier-ébéniste Henri Dietrich. Photo Yves Eigenmann, 2019.

Le bourg

- Rue Saint-Laurent 7-9, la cure [1] p. 205
Rue Saint-Laurent 5, la maison Vevey-Bussy [2] p. 209
Place de l'Église 1, l'église paroissiale Saint-Laurent [3] p. 156
Place de l'Église 10, l'ancienne école des filles [4] p. 222
Place de l'Église 8, la maison Grangier [5] p. 225
Grand-Rue, le banc des Jengles (2°55'48.93, 1°18'8.91) [6] p. 219
Grand-Rue 24, les halles, puis les boutiques marchandes de 1840 (disparues) [7] p. 217
Impasse de Motte-Châtel 1, la maison Juat I [8] p. 212
Impasse de Motte-Châtel 3, la maison Juat II [9] p. 214
Grand-Rue 35, l'ancien four du bourg [10] p. 211
Grand-Rue 27, rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4, les maisons Palléon et Chausse,
la mesure de l'aune [11] [12] [13] p. 220
Grand-Rue 25 et rue de l'Hôtel-de-Ville 3, les arcades gothiques [14] p. 226
Grand-Rue 36, la maison Truffin [15] p. 216
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, la maison Quoniam [16] p. 228
Rue de l'Hôtel-de-Ville 8 [17] p. 229
Rue de l'Hôtel-de-Ville 10, la maison Treytorrens [18] p. 230
Grand-Rue 43, la petite maison urbaine d'Humbert le Bâtard [19] p. 244
Rue de l'Hôtel-de-Ville 7, la maison Servent [20] p. 234
Rue de l'Hôtel-de-Ville 16, l'ancien Hôtel de Ville [21] p. 234
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11, la Grenette [22] p. 239



172

FIG. 172 Plan du bourg.
Echelle 1 : 1250. Dessin
Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démoli ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Le site : morphologie générale du bourg

Le bourg est cité pour la première fois en 1241 lorsque la moitié des revenus qui lui sont liés sont cédés par les coseigneurs d'Estavayer à l'évêque de Lausanne¹. Dès la fin du XIII^e siècle, la documentation écrite et en particulier les reconnaissances signalent des maisons *in burgo* et fournissent des indications permettant d'en déterminer la surface et les contours. Le bourg prend place sur un plateau intermédiaire doublement incliné, interrompu par la faille du ruisseau des Moulins au sud et par les falaises dominant le lac à l'ouest, dont le point le plus élevé est occupé par le premier château des Estavayer **FIG. 173** (26). Au nord, le plateau est coupé par un fossé défensif (1) en partie artificiel sans doute, dans lequel coule l'eau de la source de la « Dimière », captée en amont dans le fossé même. Elle forme un ruisseau appelé dès 1318 le « Merdasson »², terme évocateur apparu sans doute dès la fin du XIII^e siècle, lorsque ce fossé sert de voirie non seulement à l'arrière des maisons du bourg mais également à celles du faubourg de Chenaux qui apparaît alors. Sur le front oriental, la ville s'installe à mi-pente et ne dispose pas de fossé défensif naturel. L'horizontalité des caves des maisons et parfois de leur cour arrière a donc été gagnée en entamant la pente, laissant le jardin à la hauteur du premier étage.

A l'intérieur de cette aire, les îlots prennent place au bord des routes qui forment une arborescence dont la souche est la pénétrante orientale venant de Payerne (actuelle Grand-Rue). Peu avant d'arriver à l'église paroissiale **FIG. 173** (9), cette route se divise en trois embranchements. Le premier tourne au sud à 90° pour former la route d'Yverdon ou de Font (actuelle rue de l'Hôtel-de-Ville) fermée par une porte qui précède le viaduc franchissant le ruisseau des Moulins (43). Le deuxième oblique au nord et tourne autour de l'église paroissiale, bordée de ses cimetières (8, 11). Le troisième reste dans l'axe de la souche et descend en longeant le mur borgne de l'église pour ensuite se scinder à nouveau en trois : au sud, la route est parallèle à celle d'Yverdon avant de dévaler en direction du lac vers les quartiers de Rive (actuelle Grand-Rue) ; au nord, elle enveloppe l'église tout en desservant une rangée de maisons (actuelle rue Saint-Laurent) ; enfin, dans l'axe toujours, elle pénètre dans le *castrum* par une porte (14), soit le bourg associé à Motte-Châtel.

Au nord-est de l'église, ce réseau est complété par deux ruelles de desserte, dépourvues d'issue avant l'apparition des faubourgs septentrionaux. Celle placée dans l'axe de l'église n'est dotée d'une porte **FIG. 173** (4) et d'un pont lui permettant de franchir le fossé que dans les années 1280, au moment de la construction du château de Chenaux et du lotissement qui le précède³. Dans la partie sud du bourg, à l'ouest de la route d'Yverdon et perpendiculairement à celle-ci, deux rues, établies sur le promontoire qui domine le canal des Moulins, fragmentent une vaste aire appelée « Tholes » du fait de sa position naturelle dominante⁴. Les îlots qu'elles définissent – le plus allongé épouse le contour de la falaise – sont dits « en Bordet », soit en bordure du bourg **FIG. 174**.

L'église paroissiale, reconstruite et agrandie par étapes de 1390 à 1525, est l'élément architectural le plus marquant du bourg (voir *Eglise Saint-Laurent*, pp. 155-205). Son clocher, imposant porte-fanion de l'autorité communale, se voit de très loin. De part et d'autre de son mur-pignon, les deux carrefours, caractérisant l'arborescence décrite ci-dessus, abritent le cœur non seulement commercial mais plus globalement civique, bourgeois et convivial de la ville. Ils correspondent certainement à deux étapes du développement urbain.

Le vieux bourg, entre le *castrum* et l'église

Le carrefour situé à l'ouest de l'église est le plus précocement bordé de maisons, réparties en trois îlots : la rangée occidentale de la rue Saint-Laurent, entre le cimetière **FIG. 173** (8) et le bourg de château ; l'îlot en arc de cercle situé en bordure des fossés-lices du « donjon » (26) et enfin les bâtiments occupant le plateau surélevé

FIG. 173 Le bourg, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f^{os} 1-2. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- tracés de fortifications supposées
- murs qui ont joué un rôle de limite du bourg, sans être fortifié (murs arrière des maisons ou inférieurs à 3 pieds [0,9 m] d'épaisseur).
- fossés du bourg
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle

1. Fossé et ruz du Merdasson
2. Maison des Combremont puis 1^{re} école publique dès 1503
3. Maison de Gérard de Cugy, attestée en 1244, puis cure en 1291
4. Porte de Chenaux, 1^{re} mention en 1291
5. Maison Clavel, détruite en 1503
6. Maison Vevey-Bussy
7. Ecole des filles, de 1671 à 1899
8. Esplanade contenant le cimetière nord
9. Eglise paroissiale Saint-Laurent, 1379-1525
10. Crucifix, vers 1521, déplacé au cimetière d'Outrepont
11. Cimetière méridional
12. Ossuaire
13. Maison Grangier
14. Porte du *castrum*
15. Maison Juat II
16. Maison Juat I
17. Fontaine Saint-Laurent
18. Emplacement supposé des boucheries primitives, disparues av. 1450
19. Aire louée aux étals de marché dont des halles de boulangers entre 1553 et 1653
20. Maison Palléon et mesure de l'aune
21. Banc des Jengles/Dzanlies, dès 1478
22. Halles apparues en 1466



173

23. Corps de garde, fin XVII^e siècle
24. Porte Parys ou de Saint-Martin
25. Four du bourg, cité en 1277
26. Donjon de Motte-Châtel, puis jardin dès la fin du XIII^e siècle
27. Maison Truffin
28. Maison des Saint-Martin
29. Maison Fovillan, puis de l'évêque de Lausanne au XV^e siècle
30. Maison Quoniam

31. Grande maison murée des Saint-Martin, en partie démolie en 1605
32. Maison de François de Treytorrens, dès 1390
33. Porte de la Grand-Rue, XVII^e siècle
34. Porte du Bordet, XVII^e siècle
35. Maison d'Humbert le Bâtard, 1428
36. Four du Bordet, aux Catellan, attesté de 1360 à 1531
37. Maison Servent

38. Ruelle/fossé public et ancien mur de ville, attestés aux XV^e-XVI^e siècles
39. Maison/grenier de l'évêque de Lausanne, XIII^e-XIV^e siècles
40. Hôtel de Ville, 1529-1533
41. Maison de Jaquette Rey, fille de Jean Grisot, achat par la Ville en 1529
42. Jardin de l'Hôtel de Ville, puis Grenette dès 1824
43. Porte du Pont d'Outrepont



174

des «Tholes», à l'est de la Grand-Rue. Cette précocité est non seulement suggérée par la présence cadrante de l'église et du *castrum*, tous deux apparus autour de l'an mil, mais également par la documentation plus tardive. Dès 1355, les sources écrites situent nombre de maisons dans le «vieux bourg». Or, ce qualificatif ne concerne de loin pas l'ensemble des parcelles, car certaines sont dites «dans le bourg». Ce noyau primitif était donc déjà en partie oublié car absorbé dans un ensemble urbain plus vaste⁵. C'est autour de ce carrefour que l'on repère les premiers aménagements publics **FIG. 175**. La plus ancienne fontaine attestée en ville est située à l'angle occidental de l'église Saint-Laurent (voir *Fontaine Saint-Laurent*, p. 95) **FIG. 173** (17). Vis-à-vis, peut-être dans l'angle septentrional de l'îlot des «Tholes», sont installées les premières boucheries d'Estavayer (18). Mentionnées pour la dernière fois en 1405⁶, elles sont définitivement abandonnées sans doute à la suite de la construction de celles d'Outrepont en 1455⁷. A côté, l'actuel n° 35 de la Grand-Rue abrite avant 1277 le premier four banal connu à Estavayer (voir *Grand-Rue* 35, pp. 211-212) **FIG. 173** (25). L'actuelle cure, à l'extrémité nord de la rangée occidentale de la rue Saint-Laurent, appuyée contre l'enceinte (3), referme au rez-de-chaussée un solivage et des poteaux de 1244. Il s'agit de la maison la plus ancienne repérée à ce jour à Estavayer (voir *Rue Saint-Laurent* 7-9, pp. 205-209).

Le centre de gravité du bourg au sud de l'église

C'est depuis le carrefour situé au sud de l'église que rayonnent les étals des marchés et des foires, tous à ciel ouvert et provisoires à l'origine, mais s'abritant en partie dès 1466 dans des halles et des boutiques, construites et mises en location par la Ville⁸ **FIG. 173** (19, 22), **FIG. 176**. De plus, à cet endroit, convergent trois passages sous arcades qui proposent un complément abrité spacieux à l'aire publique des rues. Les lieux se veulent propices aux commerçants et aux rassemblements de toute nature. Les deux rangées d'arcades, à l'est de l'église et de la rue de l'Hôtel-de-Ville, appuyées contre la pente, seraient un peu plus tardives. Elles n'apparaissent dans la documentation écrite qu'au XIV^e siècle. Sur le plan matériel, la poutraison la plus ancienne

FIG. 174 Le bourg selon la vue d'Estavayer de J. Hörtner, 1599. De gauche à droite : le canal du Merdasson n'est plus à ciel ouvert. A côté de la cure, la porte de Chenaux existe encore. Dans le cimetière en amont de l'église, on observe à gauche du clocher le toit du crucifix et à droite, celui de l'ossuaire. L'îlot à droite de l'église se trouve sur le plateau surélevé des «Tholes», marqué par un mur de soutènement. Enfin, le Bordet domine le ruisseau des Moulins. BNS, Ms K fol 6 Res.



175

FIG. 175 Le bourg, carrefour inférieur, noyau du « vieux bourg ». Vue du nord-ouest, vers 1910. A gauche, la fontaine Saint-Laurent au-dessous du portail Saint-Martin. A droite, l'îlot des Tholes dont l'angle était occupé jusque vers 1450 par les boucheries. A côté, le four banal, cité en 1277, ici dans son aspect de 1834. Carte postale. SBC.

FIG. 176 Entrée du bourg par la route de Payerne, depuis le quartier de Chavannes. A gauche, la rangée de maisons marque deux avancements, indices de l'emplacement de la porte Parys ou Saint-Martin. En face, les boutiques de 1849, qui ont remplacé les halles apparues en 1466, plus avancées sur la rue et plus allongées. A l'arrière, la forte silhouette du clocher. Carte postale, vers 1930. Coll. Jean-Pierre Grossrieder.



176

repérée, soutenant le sol des arcades du bâtiment actuellement à la place de l'Église 4, n'a été mise en œuvre qu'en 1333⁹. Les analyses dendrochronologiques – bien sûr non exhaustives – menées dans les bâtiments implantés de part et d'autre de la rue de l'Hôtel-de-Ville n'ont fourni aucune datation antérieure à 1400. Seules les piles soutenant les arcades des édifices sis Grand-Rue 25 et rue de l'Hôtel-de-Ville 3 **FIG. 173** (28, 29), avec leur base polygonale et leur chapiteau à crochets et feuilles d'eau stylisées, témoigneraient des origines du lotissement, contemporain de celui de la place de l'Église (voir *Les arcades gothiques*, pp. 226-228).

L'enceinte

Front oriental

Sur le front oriental, le terrain est en pente montante, offrant des abords dominants peu propices à la défense. De ce côté, le bourg n'a pas été fermé. Une ébauche d'ouvrage défensif a tout de même été réalisée à l'arrière de la rangée orientale de la rue de l'Hôtel-de-Ville, sur une ligne que respectent les parcelles actuelles **FIG. 173** (38). Les textes du XV^e et du XVI^e siècle font état parfois à cet endroit « d'anciens murs » (*antiqua menia*) et « d'anciens fossés » mais c'est le terme de « ruelle commune » qui apparaît le plus systématiquement¹⁰. Même si le tracé de cette fortification sommaire paraît évident et très rectiligne, sa réalité matérielle est malaisée à appréhender, puisque cette partie de la ville est en contrebas des abords occupés plus tard par le quartier de Chavannes. Ce front oriental du bourg se présentait peut-être comme une simple cassure dans la pente du terrain, en partie naturelle sans doute, renforcée artificiellement par un mur formant contrescarpe, mais certainement sans escarpe prononcée. Ce fossé était plutôt une zone de circulation située à l'arrière des jardins des maisons **FIG. 174**. Nulle enceinte ne le séparait de ces derniers : la contrescarpe, marquée encore aujourd'hui par endroits par de simples murs de jardins, bien visibles sur le plan de 1745-46, devait jouer ce rôle¹¹. Sur la Grand-Rue, ce dispositif défensif se prolongeait par une porte dont la position n'est pas déterminée avec certitude **FIG. 173** (24). Appelée porte de « Parys » en 1328, elle était peut-être protégée par ce fossé, à la hauteur de la propriété de la famille Saint-Martin¹² (28) (voir *Grand-Rue* 25, p. 227).

Au nord de la Grand-Rue, aucune fortification n'est mentionnée à l'arrière des parcelles bordant la place de l'Église. L'irrégularité de ces dernières ne permet pas la reconstitution d'un tracé. Il faut relever simplement que, dans les sources, ces maisons sont situées « au bourg », alors que leurs jardins à l'arrière sont localisés « *in cabanis* », soit dans le faubourg de Chavannes qui apparaît à la fin du XIII^e siècle¹³. On peut en déduire que l'îlot situé en bordure de l'église serait plus récent et aurait donc été construit en même temps, voire après la fermeture de Chavannes, car on ne peut pas imaginer que ces importantes maisons aient été conçues sans le moindre dégagement. Auparavant, c'est l'église elle-même, avec ses cimetières clos de murailles, qui aurait joué un rôle défensif. L'édifice roman était peut-être fortifié.

Front sud

Sur le front sud, il ne paraît pas y avoir eu de mur large, construit de façon continue sur la falaise dominant le canal des Moulins. On peut exclure l'existence d'un chemin de ronde ; parler ici d'enceinte est donc excessif. À l'ouest de la porte qui devait précéder le pont **FIG. 173** (43), jamais mentionnée car très tôt disparue¹⁴, ce sont les façades arrière des maisons qui assuraient la défense du bourg. Leur épaisseur n'excède pas 0,8 m si l'on excepte les sous-sols dans la falaise résultant d'excavations tardives en sous-œuvre. Elles n'étaient peut-être percées à l'origine que d'archères, à l'instar de celle que l'on observe dans l'ancienne maison-grenier épiscopale **FIG. 173** (39), **FIG. 177**. En aval de cet édifice, le tracé du mur a probablement été modifié à la suite d'éboulements de la falaise, l'un arrivé en 1535, au-dessus de la fontaine de Rive¹⁵, l'autre intervenu en 1670 plus haut, derrière la maison alors sise



177

FIG. 177 Ruelle du Bordet 11. Ancienne maison-grenier de l'évêque de Lausanne, façade arrière servant d'enceinte au bourg et donnant sur l'ancien canal des Moulins. Le bâtiment est percé d'une fenêtre défensive étroite à encadrement chanfreiné en molasse de la seconde moitié du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2018.



178

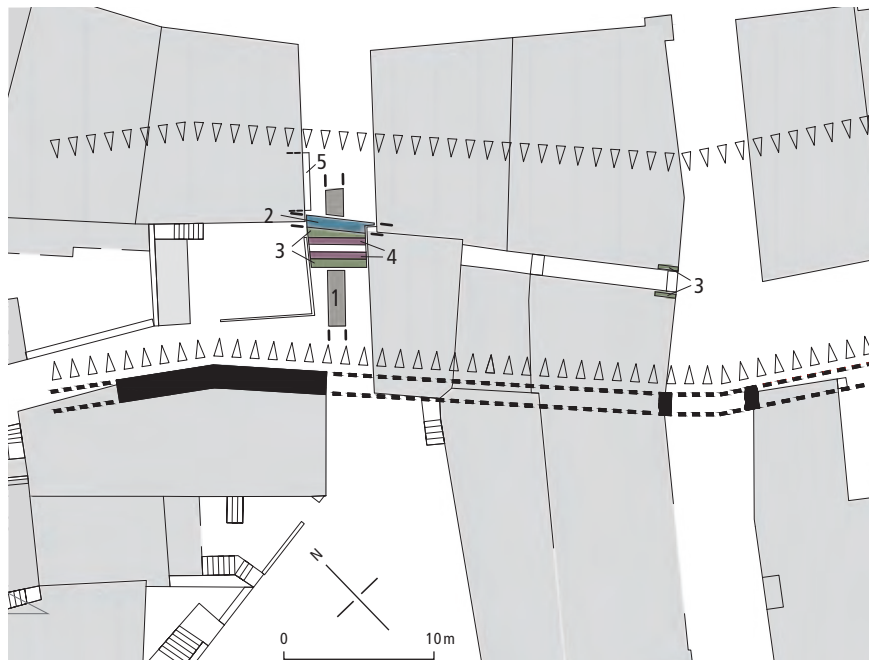
FIG. 178 Ruelle des Arcades 3. Ouverture en plein cintre consécutive à la première canalisation du Merdasson, toujours à ciel ouvert. Vue vers le sud. La base des montants se situent à 2,20 m au-dessous de la rue. Le fond molassique du fossé n'a pas été atteint. Plus au sud dans la rue, la fondation du mur de ville a été mise au jour : son assise inférieure se trouve 1 m au-dessous de la rue. Photo Gilles Bourgarel, 2011.

ruelle du Bordet 13, obligeant son propriétaire à la reconstruire¹⁶. On ne sait si ce mur se retournait ensuite vers le nord en direction de Motte-Châtel. Sur ce segment, les façades des maisons sont très élevées et bénéficient d'une position très dominante, surplombant la ruelle des Moulins.

Sur la Grand-Rue, les portes du Bordet **FIG. 173** (34) et la « grande porte de la Grand-Rue » (33), figurées sur le plan de 1745-46 et amarrant la limite entre le Bourg et le faubourg de Grande Rive, ne sont attestées qu'à partir de la fin du XVII^e siècle¹⁷. Le mur dans lequel avait été aménagée la seconde existait assurément depuis fort longtemps, car il retenait le terrassement incliné établissant la liaison entre le Bordet (impasse du Mouret) et la Grand-Rue. Ces portes ont été supprimées en 1842 lorsque cette liaison a été établie dans ses dispositions actuelles : seul subsiste le mur de soutènement placé à l'avant de ceux contenant les jardins des maisons Treytorrens (32) et Saint-Martin (31)¹⁸, bien visible sur la vue HÖRTTNER **FIG. 174**.

Front nord

C'est sur le front nord que la réalité matérielle de l'enceinte est la plus évidente. Elle est encore conservée en élévation dans une grande partie de la façade nord de la cure, qui, dès 1244, s'est appuyée contre elle. On l'observe sur une hauteur de 4 m environ ; son épaisseur est de 1,50 m (5 pieds savoyards). Les fondations de ce mur ont également été mises en évidence à l'arrière du bâtiment sis ruelle des Arcades 2, dans l'angle du n° 1 de cette même rue **FIG. 179**, ainsi qu'à la ruelle de la Fausse-Porte 6, soit son prolongement sans doute plus tardif dans le quartier de Chavannes, à l'arrière des anciennes écuries de la maison d'Humbert le Bâtard¹⁹. Cette muraille était précédée d'un large fossé de près de 15 m de largeur **FIG. 173** (1) au fond duquel coulaient les eaux



179

FIG. 179 Enceinte nord du bourg et fossé primitif du Merdasson, vestiges mis au jour en 2010 et 2011 dans la rue Saint-Laurent et la ruelle des Arcades. Echelle 1 : 500. Relevé SAEF/Christian Kündig, 2011. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

1. Vestiges d'un mur d'un bassin de rétention ?
2. Contrescarpe ayant rétréci le fossé lors de la création du faubourg de Chenaux, vers 1285-1290. Un pont enjambe alors ce fossé plus étroit (10 m).
3. 1^{re} canalisation du Merdasson, vers 1338-1340, correspondant à la mise en parcelles du fossé
4. 2^e canalisation réalisée en 1731 dans le secteur de l'ancienne école
5. Fondation d'une cave antérieure au bâtiment actuel, établie dans le remblai du fossé

du Merdasson. Un pont franchissait ce dernier devant la porte de Chenaux **FIG. 173** (4). Située dans l'axe de l'église Saint-Laurent, cette porte n'est apparue peut-être qu'au moment de la mise en parcelles du faubourg éponyme vers 1285-1290. L'extension de Chenaux a entraîné l'abandon de cette fortification puisqu'elle est déjà qualifiée de « vieille » en 1326²⁰.

Un poteau de chêne servant de support au pont menant à la porte de Chenaux, mis au jour lors d'un suivi archéologique, provient d'un arbre coupé en 1309/10²¹. Ce pont prenait appui sur un fort mur en molasse de 1,10 m d'épaisseur qui coupait le fossé dans toute sa largeur, seul vestige d'un bassin d'accumulation aménagé dans le but de lutter contre les incendies, cité en 1340²² **FIG. 179** (1). Par la suite, ce mur a été cassé par une contrescarpe, qui a signifié un premier rétrécissement du fossé (2), simultanément à la construction du pont. Plus tard, la contrescarpe a été doublée par la canalisation du Merdasson lorsque celui-ci a été placé dans un chenal étroit **FIG. 178**, recouvert par endroits, appelé la « conduyte », attestée en 1467²³. Ces travaux remontent sans doute à 1338, lorsque les fossés ont été vendus aux propriétaires voisins par les coseigneurs au moment de la création du quartier de la Bâtiaz²⁴. Certains de ces voisins ont ensuite obtenu le droit d'étendre leur maison ou leur jardin au-dessus du chenal, à condition de laisser libre cours aux eaux du ruz. Un tel aménagement a été mis au jour à la hauteur de la ruelle des Arcades. Derrière la première école des garçons **FIG. 173** (2), cette canalisation a pris l'aspect d'un étroit chenal voûté lors d'une importante réfection ordonnée par la Ville en 1731, réalisé par le maçon de Grenoble CLAUDE DORBERC, dit SANSOUCY, habitant d'Estavayer²⁵. ■

FIG. 180 Eglise Saint-Laurent. Vue générale extérieure depuis la Grand-Rue au sud. Au premier plan, le portail latéral Saint-Jean-Baptiste. Photo Yves Eigenmann, 2020.



L'église paroissiale Saint-Laurent, place de l'Église 1 [3]

Cette grande église paroissiale, expression de prestige de l'autorité communale et de ses coseigneurs, est, avec la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg et la collégiale de Romont, un monument majeur de l'architecture religieuse gothique du canton de Fribourg. Elle conserve un patrimoine divers et remarquable qui s'est constitué au cours des siècles à l'initiative d'un petit collège de prêtres, soutenu par les couches sociales aisées de la seigneurie. A l'intérieur, les abondants décors peints, les autels, le mobilier, la vaisselle, les vêtements et les livres liturgiques offrent un ensemble important ainsi que de véritables chefs-d'œuvre. Les réalisations les plus récentes résultent des initiatives d'un clergé et d'un Conseil de paroisse affranchis de l'autorité communale laïque à partir de 1885. Les vestiges mis au jour ne permettent pas de dater l'église romane primitive édifée durant la seconde moitié du X^e siècle, citée en 1228 seulement. Les archives de la Ville, l'ancien maître de l'ouvrage, conservent une comptabilité quasi complète qui, de 1425 à 1525, permet en revanche de suivre de façon très détaillée la longue reconstruction de l'édifice, entamée en 1379. Dans l'Occident médiéval, très peu nombreuses sont en effet les églises de la fin du Moyen Âge à bénéficier d'une aussi riche documentation.

Note sur l'orientation

Comme l'ensemble de la ville, la position de l'église ne respecte pas strictement les points cardinaux. L'axe nord-sud passe en diagonale dans le rectangle qui inscrit l'édifice. A la différence de la présentation de la ville, commandée par la tradition historique, la description de l'église respecte l'orientation propre à l'architecture religieuse, à savoir que le chevet n'est pas au nord, comme l'indiquent les sources écrites, mais bien à l'est. Les travées, tant de la nef que du chœur, sont comptées depuis l'arc triomphal; plus on s'en éloigne, plus leur n^o d'ordre est élevé.

Histoire

Les édifices antérieurs

Sous la mention très laconique d'« Estavaier », l'église Saint-Laurent n'apparaît qu'en 1228, en tant que paroissiale, dans la liste des églises et établissements religieux du diocèse de Lausanne²⁶. Les fouilles conduites dans le chœur de l'édifice actuel²⁷ ont révélé les restes d'une abside qui atteste bien l'existence d'une église romane, mais dont il est

impossible de proposer une datation précise. Cette abside coupe une tombe plus ancienne, à mettre sans doute en relation avec un sanctuaire primitif plus restreint **FIG. 181**. Celui-ci ne peut guère être antérieur au X^e siècle car aucun indice ne signale l'existence à Estavayer d'un ensemble construit au Haut Moyen Âge. La dédicace à saint Laurent, en vogue dans l'Occident médiéval après la bataille de Lechfeld (955), incite à situer cette église primitive après cet événement (voir *Introduction historique*, p. 27). Le premier curé n'est attesté qu'en 1286; il est nommé par l'évêque de Lausanne qui détient le personnel²⁸. De 1325 à 1406, onze fondations particulières d'autels ou de chapelles²⁹, dont on ne connaît rien de la réalité matérielle, sont dénombrées: certains étaient situés dans la nef romane, d'autres auraient pris place dans des annexes adossées aux murs gouttereaux. On peut imaginer aussi que tous ces autels se trouvaient dans un vaisseau déjà large, dont l'entretien incombait à la Ville, car, au cours de la grande reconstruction de l'église, aucun désaccord ni même aucune discussion ne semble surgir entre l'autorité communale et ces fondations privées **FIG. 183**.

L'église actuelle, 1379-1525

1379-1392: le chœur court, le clocher et la première travée de la nef

La reconstruction de l'église paroissiale d'Estavayer commence en 1379, lors de l'octroi à la Ville par ses seigneurs et coseigneurs des droits de l'*Ohmgeld* pour quatre ans, qui rapporte 1300 florins³⁰. L'abside est abattue puis un chœur quadrangulaire est construit, ce dernier correspondant à la 1^{re} travée occidentale, terminé par un mur-pignon et éclairé sur chacune de ses faces par une grande baie de style rayonnant **FIG. 193, 196**. Le couvrement prend la forme d'une voûte à croisée d'ogives dont la clef porte les armes des coseigneurs d'Estavayer-Chenaux **FIG. 182**. On élève également le transept dont la croisée est surmontée d'un clocher. Celui-ci prendra par la suite l'aspect plus simplifié d'une première travée de nef. A la fin de cette première campagne, les parties hautes ne sont pas achevées. Le chantier ne reprend qu'en 1392. La Ville le confie à deux de ses bourgeois, non professionnels, chargés de le conduire pour 220 florins³¹. Le clocher est surélevé de 11 pieds (env. 3 m) et ses fenêtres terminées « de la façon dont elles sont commencées ». Les tirants qui somment actuellement l'étage du guet, sous le beffroi actuel, sont taillés dans des chênes abattus en automne-hiver 1391/92³². Le contrat prévoit aussi la réalisation du pignon oriental du chœur, mais celui-ci n'est pas exécuté. En 1425 seulement, on passe une nouvelle convention avec les héritiers de l'un des deux entrepreneurs pour cette construction.



181

Simultanément, les hoirs de l'autre sont chargés de réaliser la voûte inférieure du clocher, couvrant la croisée du transept initialement prévu, mais qui sera finalement intégré à la nef³³. En effet, les maçonneries dans les parties hautes des chapelles de part et d'autre du clocher témoignent d'un repentir : on escomptait sans doute marquer le « transept » en le dotant de pignons à ses extrémités, mais on y renonça au profit de couvertures en appentis peu différenciées de la toiture de la nef **FIG. 184**.

Seize marques différentes de tailleurs de pierre, liées à ce chantier, se trouvent sur les supports du clocher, l'arc triomphal et le doubleau donnant sur la nef à l'ouest, les arcades nord et sud, et les arcs formerets (voir *Marques des tailleurs de pierre*, p. 473, n° 1-16). Dans les bas-côtés, leur présence a été relevée sur les arcs doubleaux qui contrebutent les piliers occidentaux du clocher, les piliers engagés des murs gouttereaux, ainsi que sur les arcs formerets. Elles figurent sur les encadrements des trois baies qui éclairaient le chœur³⁴ et sur celles des bas-côtés. Il convient de noter qu'aucune marque n'a été repérée sur les nervures des voûtes : ces dernières ont toutes été refaites lors de la campagne de 1500-1505. On imagine cependant que la clef de voûte aux armes des Estavayer-Chenaux est celle d'origine, car au début du XVI^e siècle ces derniers ne sont plus coseigneurs d'Estavayer, ni même encore présents dans la région.

Si les remplacements des baies du chœur, exemple rare de style rayonnant intégrant déjà quelques éléments flamboyants³⁵ **FIG. 196**, sont ceux d'origine, il convient d'observer que ceux des deux « croisillons », ou plutôt des deux collatéraux de la 1^{re} travée de la nef, ont été changés au milieu du XV^e siècle, lors de la reconstruction de la nef.

Rien d'important n'est entrepris jusqu'en 1431-1433, années qui voient la construction d'une sacristie, en bois ou en colombage, située à l'emplacement de l'actuelle, en épaulement de la chapelle nord de la Vierge et du chœur, ainsi que des fonts baptismaux. Simultanément, on souhaite reprendre de grands travaux. En 1431, le curé et deux conseillers se rendent à Thonon auprès d'Humbert le Bâtard « pour le fait de l'église »³⁶; en 1433, le coseigneur Louis I d'Estavayer incite la Ville à entrer en pourparlers avec le maçon/architecte GILET FRANC³⁷, de Bruxelles. D'autres approches sont tentées du côté d'Humbert le Bâtard en 1437 et en 1439³⁸, notamment pour obtenir la participation financière des neuf propriétaires des chapelles et peut-être aussi leur adhésion au projet architectural. Ces démarches ont permis de leur imposer une lourde contribution, soit 60 livres pour les chapelles appuyées contre les murs sud et nord de même que 40 pour celles des piliers libres de chaque côté de la nef, ce qui représentait au moins 400 livres. De plus, Mermet Périsset, qui a « pollué » le cimetière, est condamné à payer 100 livres attribuées à la rénovation de l'église³⁹. On ne sait si ce dernier s'est acquitté de ce montant, mais il paie 60 livres en 1442 pour fonder une chapelle, dédiée à la Trinité (pour la position des chapelles, **FIG. 242**), et 20 livres pour le charnier édifié dans le cimetière contre le mur sud de l'église⁴⁰.

En 1441, les grands travaux reprennent. Il s'agit de reconstruire la nef dans laquelle seront intégrées les chapelles. Tout d'abord l'escalier extérieur situé au nord de l'église, déjà recouvert de son toit, au-dessus de la fontaine Saint-Laurent⁴¹, est remis en état, puisqu'il demeurera le seul accès possible pendant la reconstruction du mur sud.



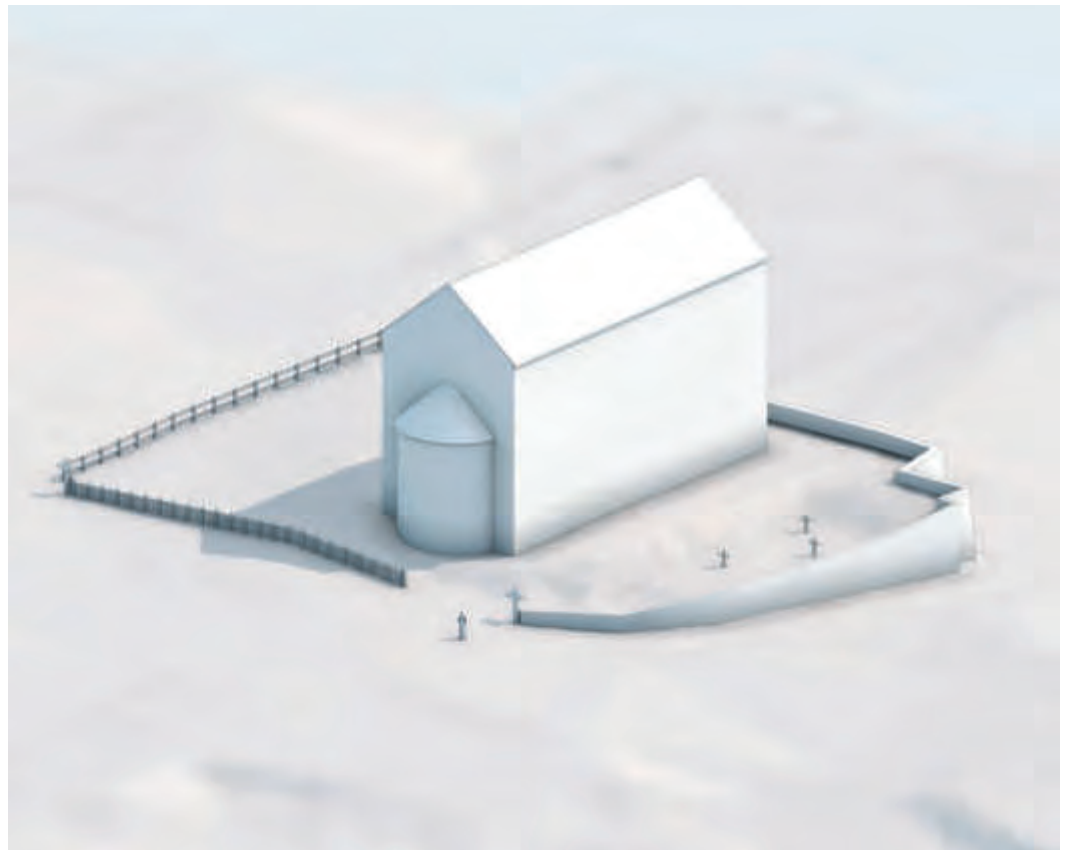
182

FIG. 181 Eglise Saint-Laurent, 1^{re} travée du chœur. Abside de l'église primitive mise au jour en 1977, vue depuis le portail de la grille vers l'est. Au fond, on aperçoit les fondations du premier mur oriental du chœur. Photo SBC, fonds MAH.

FIG. 182 Eglise Saint-Laurent. Chœur, clef de voûte de la 1^{re} travée, aux armes d'Estavayer-Chenaux, 1379-1392. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 183-192 Eglise Saint-Laurent et ses cimetières. Axonométries simplifiées suggérant son aspect primitif et les étapes de sa reconstruction jusqu'en 1525. Selon le point de vue adopté, l'espace construit en périphérie est suggéré en reportant le parcellaire du plan cadastral Bochud de 1745-46. Reconstitution Chiara Stefani, Archéotech SA, 2020.

FIG. 183 Après 955 : église romane, vue du nord-est. Seul le tracé de l'abside centrale est connu. Le reste est une restitution arbitraire. La largeur supposée du vaisseau aurait toutefois été équivalente à celle de la nef centrale de la future église. Les piles les plus occidentales de cette dernière pourraient suggérer la position de la façade occidentale primitive. Les dimensions des cimetières sont inconnues : on a repris les dispositions données par le plan cadastral de 1745-46.



183

FIG. 184 1425 : 1^{re} travée du chœur et 1^{er} étage ajouré du clocher achevés, pignon du chœur terminé, toits en appentis sur les chapelles mis en place, vue du nord-est. La nef romane est conservée. L'aspect primitif de la sacristie n'est qu'une hypothèse, car elle a été reconstruite deux fois avant d'adopter ses dispositions actuelles de 1787 et 1837.



184



FIG. 185 1441-1444 : construction du mur et du portail sud de la nef, vue du sud-ouest. Le mur gouttereau méridional de l'église romane est abattu. La toiture primitive, soutenue par des poteaux, est prolongée jusqu'au nouveau mur. Une fermeture provisoire complète la façade occidentale.

185

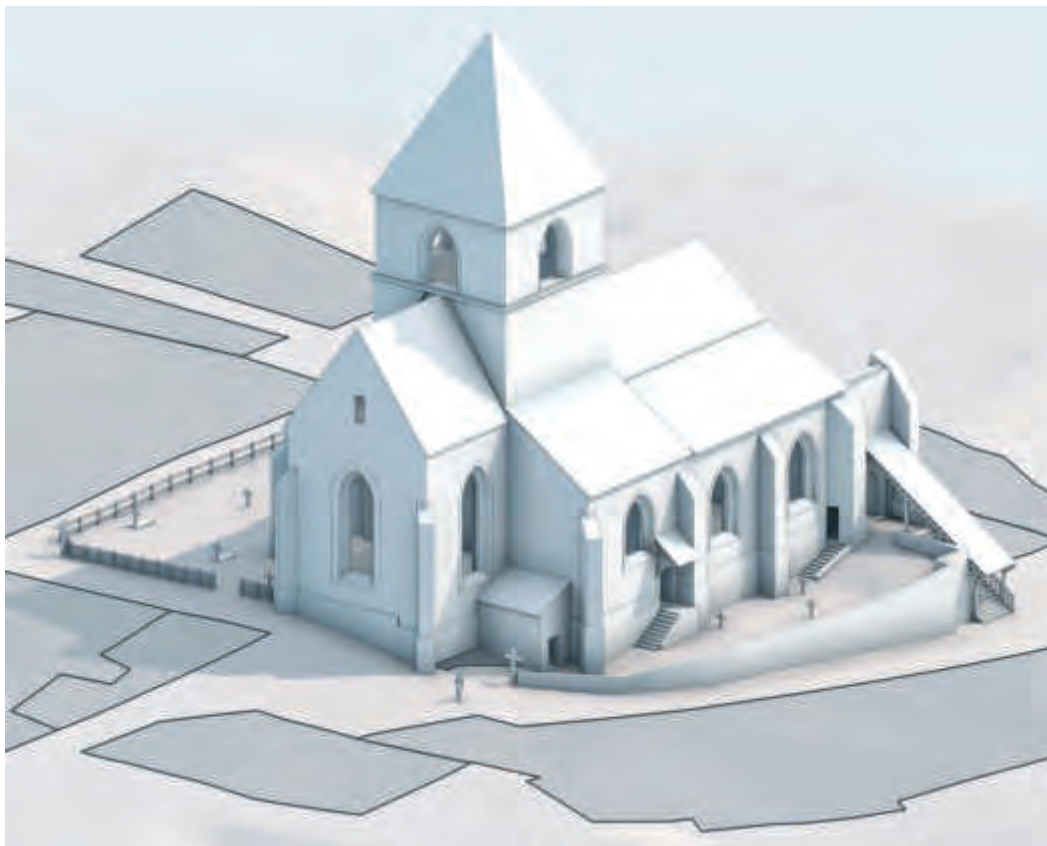


FIG. 186 1445-1449 : construction du mur et du portail nord de la nef, vue du nord-est. Réalisation selon le même procédé que pour l'étape précédente.

186

FIG. 187 1449-50 : achèvement de la charpente de la nef soutenue par des poteaux, vue de l'ouest. On n'a pas représenté la fermeture provisoire planchée à l'ouest ni les restes de la façade occidentale de l'église romane.

FIG. 188 1452-53 et 1457 : construction et achèvement du mur occidental, vue du sud-ouest. Simultanément, on termine la démolition de la façade de l'église romane.



187



188

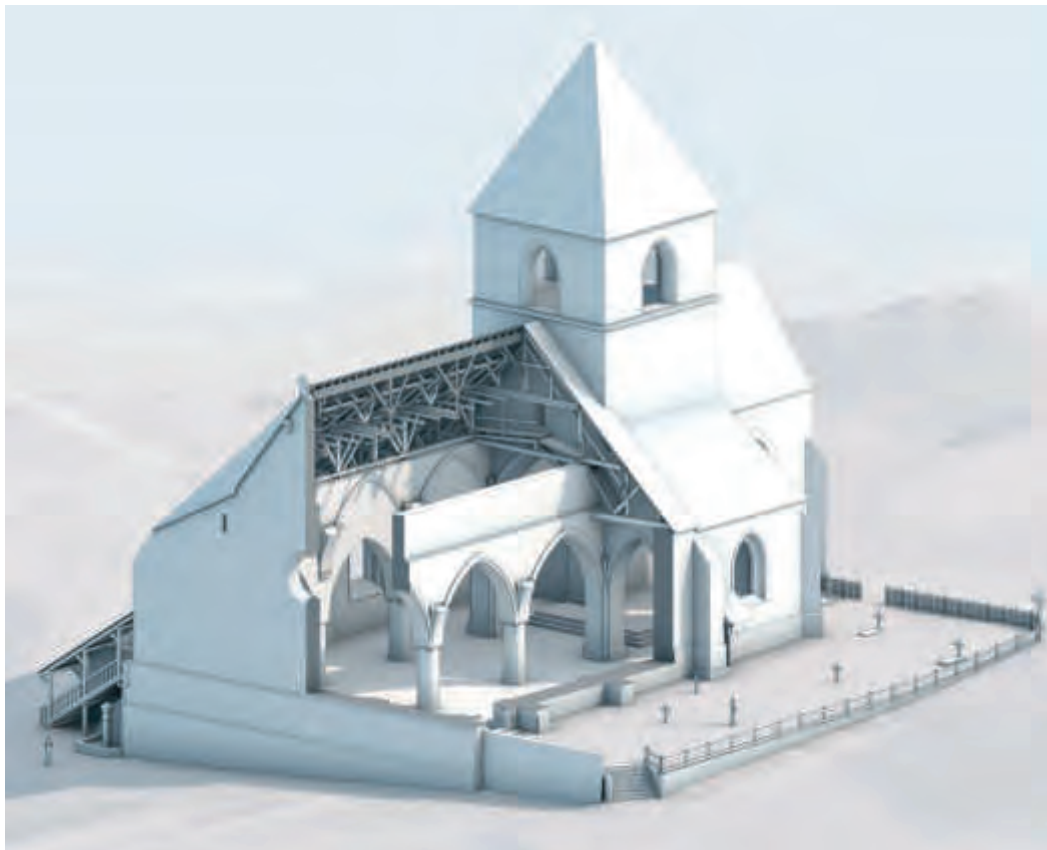
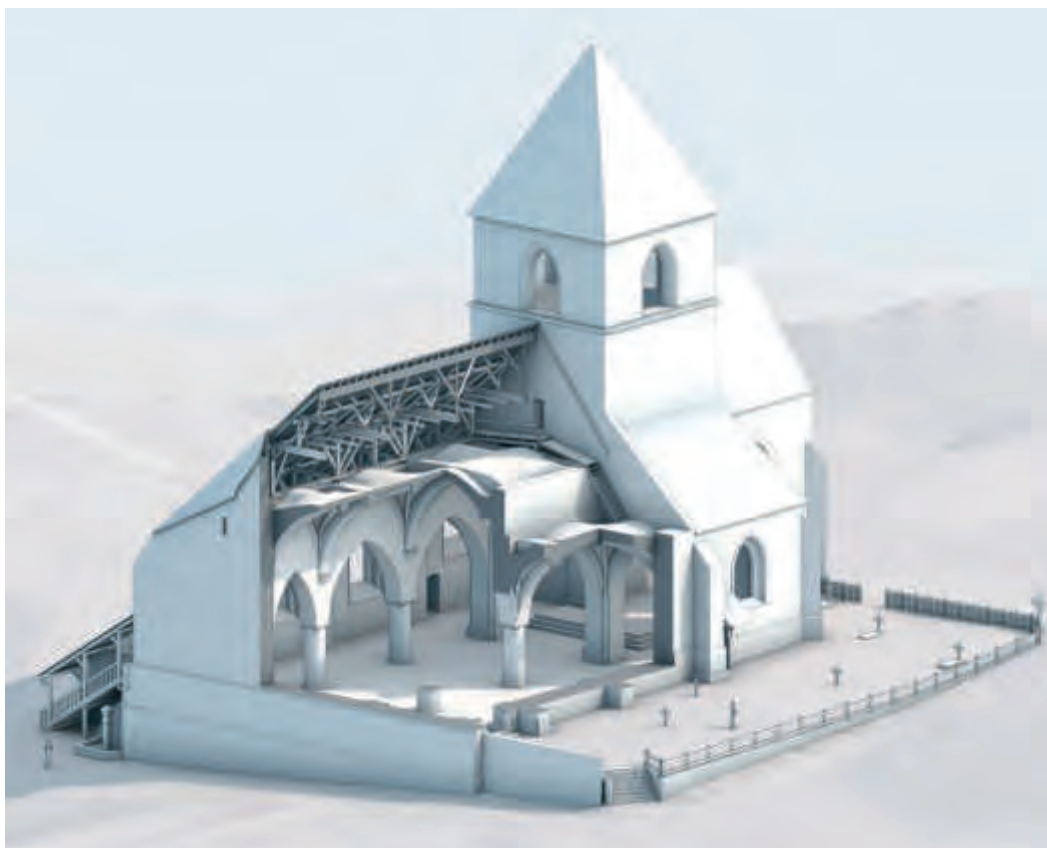


FIG. 189 1467-68 : remplacement des poteaux de la charpente par les piles et grandes arcades de la nef, vue du sud-ouest.

FIG. 190 1501-1504 : construction des voûtes de la nef, vue du sud-ouest.

189



190

FIG. 191 1501-1504 : allongement du chœur d'une travée, vue du nord-est. L'espace construit en périphérie suggère les dimensions de la maison démolie.

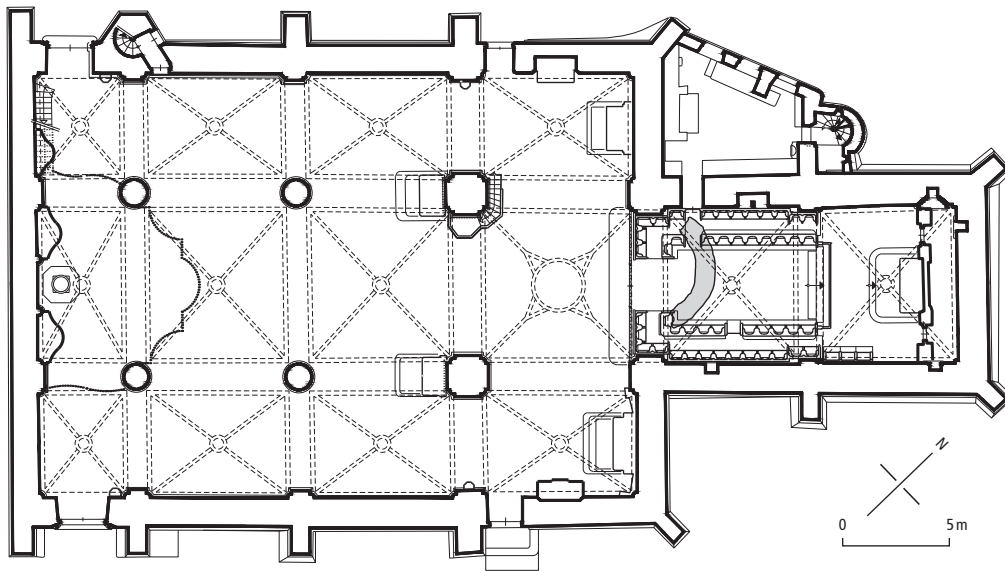
FIG. 192 1525 : surélévation du clocher, vue du sud-est. Dans le cimetière, l'ossuaire, construit avant 1442, sera déplacé avant 1745-46 dans l'angle rentrant formé par le mur est de la chapelle Saint-Nicolas et la 1^{re} travée du chœur avec une façade oblique tendue entre les deux contreforts. Le crucifix est cité dès 1521.



191



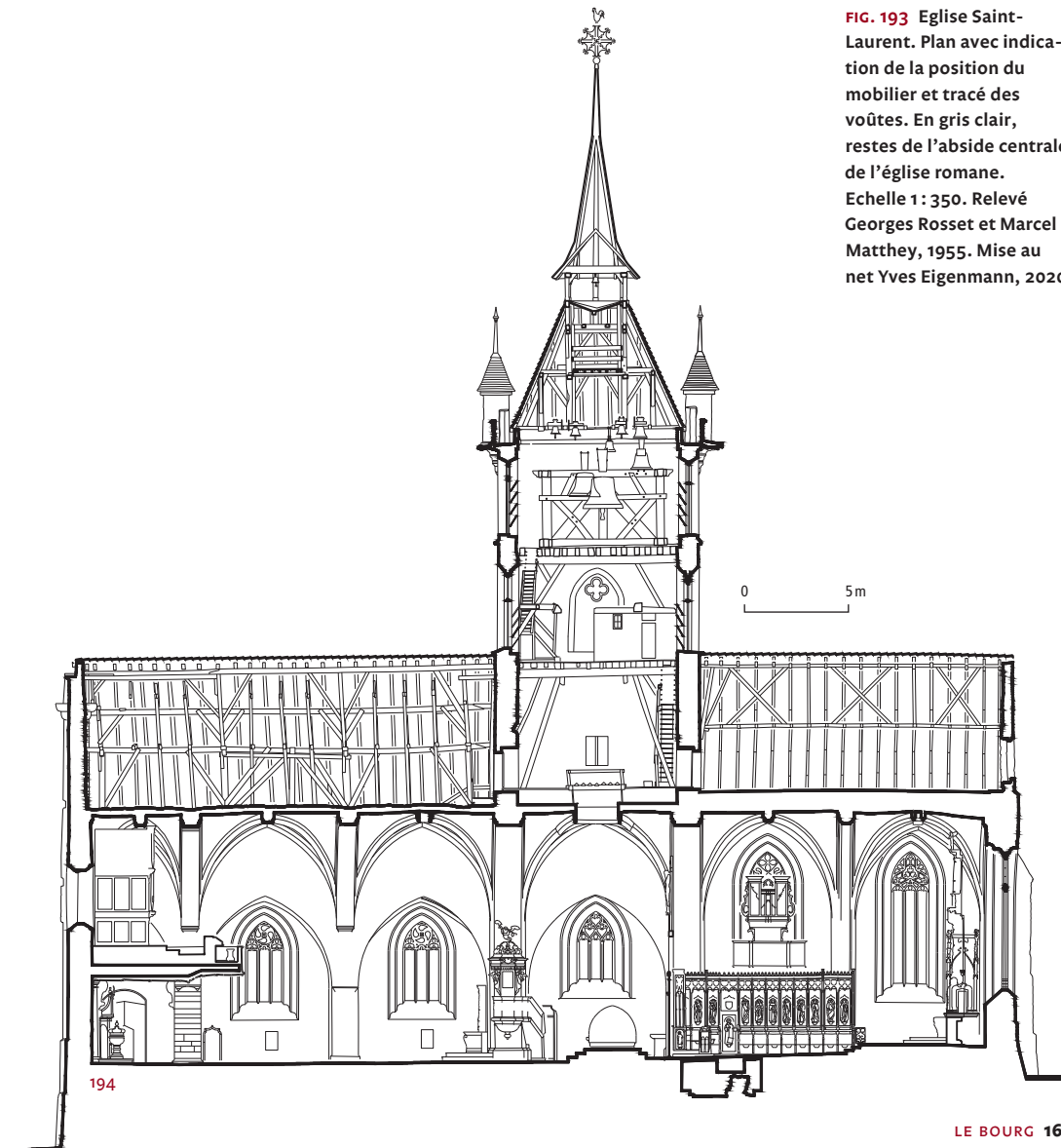
192



193

FIG. 193 Eglise Saint-Laurent. Plan avec indication de la position du mobilier et tracé des voûtes. En gris clair, restes de l'abside centrale de l'église romane. Echelle 1 : 350. Relevé Georges Rosset et Marcel Matthey, 1955. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

FIG. 194 Eglise Saint-Laurent. Coupe longitudinale, vers le nord. Echelle 1 : 350. Relevé Archéotech SA, 2015. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.



194



195

FIG. 195 Eglise Saint-Laurent, portail méridional Saint-Jean-Baptiste, 1441. Peintures de Carlo Cocchi, 1816. L'arc de triomphe est orné d'un tore entre deux gorges. Ce vocabulaire gothique tardif a été escamoté par l'architecture feinte néoclassique. Les vantaux de la porte, de style néogothique, ont été réalisés en 1896 par l'atelier Henri Dietrich & fils. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

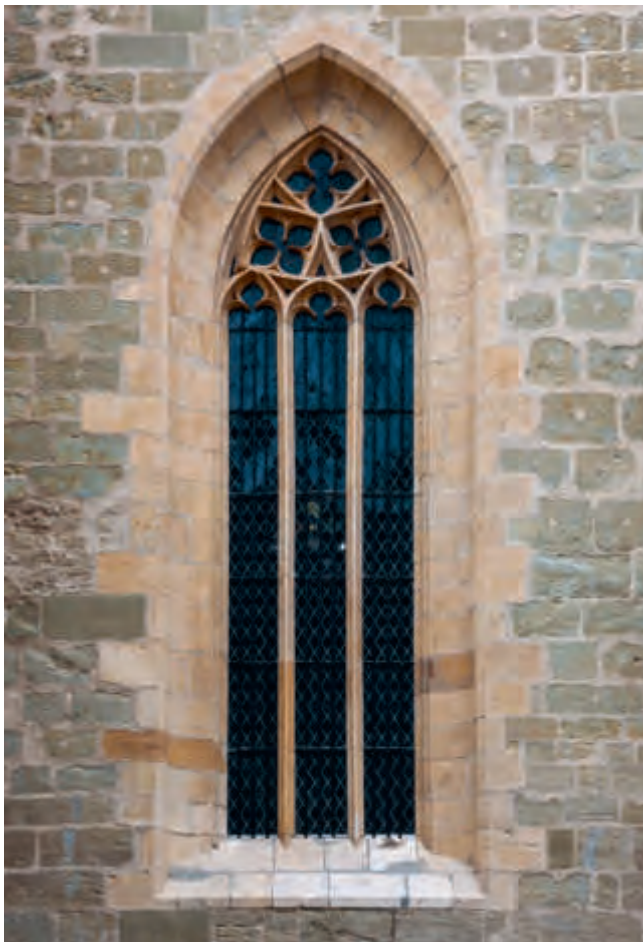
1441-1444 : le mur et le portail sud

Il semble que l'on commence par dresser le mur sud vers l'ouest avec la grande porte précédée de son portail **FIG. 195**. Au préalable, le vieux mur est démoli. La fenêtre éclairant l'autel Saint-André est vendue à Gérard Clavel, propriétaire voisin et membre de la famille fondatrice de cette chapelle⁴². De grandes pannes sont levées pour soutenir la charpente. Plusieurs maçons collaborent à l'ouvrage : GILET FRANC est chargé des travaux les plus délicats comme la confection des fenêtres. Il est aidé par un Neuchâtelois, AYMERY VAULET. Les artisans locaux, soit HENRI GAILLARD, GÉRARD LOBO, GÉRARD VOLERY et JEAN OLIVIER⁴³ commencent à dresser le mur début juin 1441⁴⁴. Le charpentier PIERRE BRASEY est chargé de tous les travaux de charpente, soit la toiture, les cintres pour les arcs et les voûtes, ainsi que le montage et entretien de la grue fournie pour

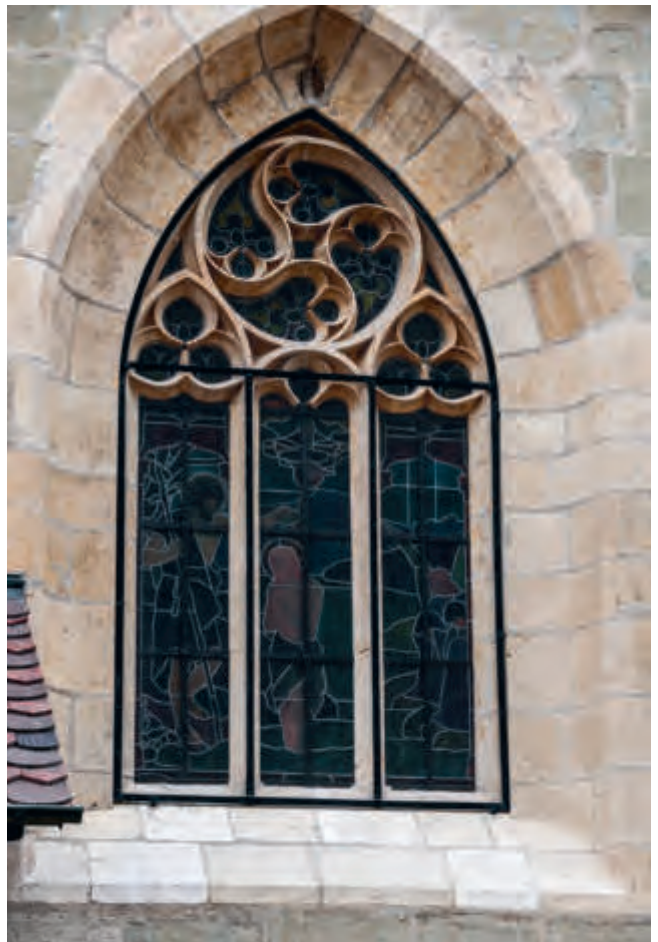
60 sous par Pierre des Gras/Pontherose qui venait de reconstruire sa maison de Rive (voir *Grand-Rue 48*, p. 414). BRASEY pose les ponts des maçons, les bois de ces derniers provenant du château de Chenaux, vendus par l'un des entrepreneurs du châlelet, JANIN DE SERS. L'acheminement des matériaux est organisé : le grès coquillier des parements provient des carrières de Faucemagne, entre Bollion et La Vounaise, actuellement sur le territoire communal de Châbles⁴⁵. La pierre jaune des encadrements traverse le lac depuis Hauterive ou le vallon de la Veillardre au-dessus de Boudry.

Le portail d'entrée et le mur gouttereau des 2^e et 3^e travées sont bien avancés à l'automne 1442. Du vin est offert aux quatre maçons pour l'insertion de la clef du portail autour du 10 mars 1442, et pour celle de la fenêtre de l'autel Saint-Pierre (2^e travée), début octobre de la même année. On semble progresser d'ouest en est. Cependant, le même événement est fêté à nouveau fin mai 1444. La finition de la corniche du mur (« les gotterets ») ainsi que l'insertion du remplage de cette baie (à « quatre formes ») sont les dernières opérations avant que le mur ne soit considéré comme terminé, fin novembre 1444. On ne s'explique pas bien ce qui a induit cette reprise et manifestement une partie du travail a été exécuté deux fois. Malheureusement, le chantier n'est pas complètement couvert par la documentation, car il manque le compte du gouverneur allant du 28 juin 1442 au 29 juin 1443. Cette comptabilité dénombre 890 journées payées en régie pour l'exécution de ce mur méridional. En analysant la progression du chantier et en tenant compte de cette lacune, on peut estimer ces journées à 1200 au maximum **FIG. 185**.

Pour réaliser les fenêtres, GILET FRANC et AYMERY VAULET ne sont pas payés en régie comme les autres, mais ont convenu au départ d'un prix global de 20 florins par baie, qu'ils ont abaissé à 17 florins consécutivement à une contre-offre de 18 florins par les maçons locaux. Ils sont défrayés pour commander l'extraction des pierres aux carrières d'Hauterive, mais réalisent l'épannelage et la sculpture des moulures à Estavayer. Visiblement, fin mars 1442, leur tâche est terminée et ils ne sont plus mentionnés par la suite. Il faut même supposer que leur travail n'a pas donné satisfaction car les maçons locaux sont chargés de refaire ces encadrements de fenêtres : à leur tour, ils vont à Hauterive pour obtenir de la pierre qu'ils apprennent ensuite ; enfin, ils insèrent dans le mur les nouveaux encadrements et les remplages. Pour ces derniers, quatre dalles de pierre jaune ont été à nouveau commandées et livrées le 6 juin 1442. En mai 1444, il est toutefois précisé que les « formes » de la



196



197

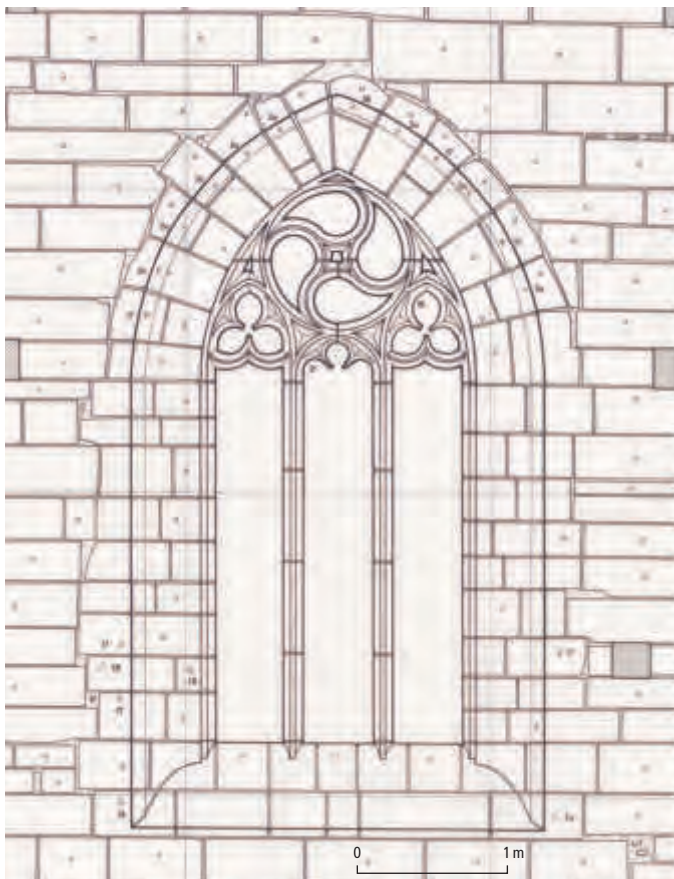
fenêtre de l'autel Saint-André ne sont pas encore faites! On en conclut donc que les fenêtres en place **FIG. 197** ne sont pas l'œuvre de GILET FRANC et d'AYMERY VAULET, mais bien celle de JEAN OLIVIER et HENRI GAILLARD. Il semble pourtant que ces derniers ont repris le schéma donné par les deux premiers⁴⁶. A noter que les formes adoptées caractérisent également les deux fenêtres du mur nord de la nef, entrepris juste après l'achèvement de ce mur sud. Les trois mouchettes au nord ne sont toutefois pas trilobées; elles deviennent des « larmes » **FIG. 198**. Elles se retrouvent dans la fenêtre méridionale de la 1^{re} travée de la nef, le remplage y ayant été visiblement changé pour l'harmoniser avec les voisines. En revanche, le gabarit général de cette baie, conçu lors du chantier de 1379-1392, a servi de modèle aux reconstruteurs de la nef. Si la modification de la fenêtre reste hypothétique, elle est en revanche avérée pour la porte: l'accès primitif à la chapelle Saint-Nicolas, à linteau sur coussinets orné d'un remplage aveugle, a été remplacé par un linteau à simple accolade posée sur deux montants remaniés eux aussi.

1445-1449 : le mur nord de la nef et son portail

Les deux années comptables 1445-46 et 1446-47 manquant, la progression du chantier n'est documentée qu'à partir de septembre 1447⁴⁷. A cette date, le portail nord-ouest et le contrefort qui abrite l'escalier en vis permettant d'accéder aux combles de la nef et au clocher sont assurément achevés, car il n'en est plus question par la suite **FIG. 194**. On perçoit que la construction a également progressé d'ouest en est. De septembre 1447 à fin septembre 1449, les murs de la 2^e et 3^e travée sont dressés avec leurs contreforts et leurs fenêtres qui éclairent respectivement l'autel de la Trinité, fondé par Mermet Périsset, et celui du Saint-Esprit. On retrouve JEAN OLIVIER, HENRI GAILLARD et GÉRARD VOLERY, accompagnés de nouveaux partenaires, soit CLAUDE MONNERON de Seiry, PIERRE TRACLEY et HUGUET MEYSTRE d'Estavayer. La réalisation des deux fenêtres est confiée aux deux premiers. Début octobre 1449, le dernier contrefort du côté de la chapelle de la Vierge est achevé **FIG. 186**. Le remplage de la baie éclairant

FIG. 196 Eglise Saint-Laurent. Chœur, façade sud, baie de la 1^{re} travée, 1379-1392. Photo Yves Eigenmann, 2016.

FIG. 197 Eglise Saint-Laurent, 1^{re} travée de la nef. Mur sud, baie éclairant l'ancienne chapelle Saint-Nicolas, 1444. Les mouchettes ornées d'un trilobe tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (mouchette basse dirigée vers le chœur). Photo Yves Eigenmann, 2016.



198

FIG. 198 Eglise Saint-Laurent, 2^e travée de la nef. Mur nord, face extérieure, baie éclairant l'ancienne chapelle du Saint-Esprit, 1448-49. Les mouchettes, dépourvues de trilobe, tournent à droite (mouchette basse dirigée vers le chœur). Les remplages et meneaux sont sculptés dans quatre dalles de calcaire par fenêtre. Il en va de même dans les baies méridionales. Echelle 1 : 50. Relevé Atelier d'Archéologie médiévale SA, 1974.

FIG. 199 Eglise Saint-Laurent, 1^{re} travée de la nef. Mur nord, face extérieure, baie éclairant l'ancienne chapelle funéraire des coseigneurs d'Estavayer, dédiée à la Vierge, après 1449 ? Echelle 1 : 50. Relevé Atelier d'Archéologie médiévale SA, 1974.

cette chapelle est aussi changée mais, à la différence de celui de la chapelle Saint-Nicolas au sud, il ne copie pas le parti de ses voisines **FIG. 198** ; il semble un peu plus tardif que ces dernières, dû à l'initiative des coseigneurs d'Estavayer qui ont sans doute voulu l'harmoniser avec ceux de la nef tout en s'en différenciant⁴⁸ **FIG. 199**.

1449-1450 : la charpente de la nef

Dès la fin de l'année 1449, on se préoccupe de la réfection du toit de la nef, qui a sa longueur actuelle puisque les portails occidentaux sont réalisés⁴⁹. Le 24 octobre, le Conseil donne l'ordre de faire venir le maître charpentier BISONCE, probablement BISONCE JUHAN, d'Yverdon, qui indique la manière d'exécuter cet ouvrage sur les poteaux en bois qui vont le soutenir, l'espace de la nef n'étant pas encore subdivisé par des arcades⁵⁰. Ces poteaux sont posés sur des socles en grès coquillier taillés par JEAN OLIVIER, HENRI GAILLARD et HUGUET MEYSTRE. Bien que leur offre ne soit pas la plus basse, le charpentier JEAN BRIAUX et ses associés, probablement neuchâtois, se voient confier la réalisation de la charpente pour 97 florins et une veste aux couleurs de la ville. Le bois, coupé sans doute sur l'escarpement de la



199

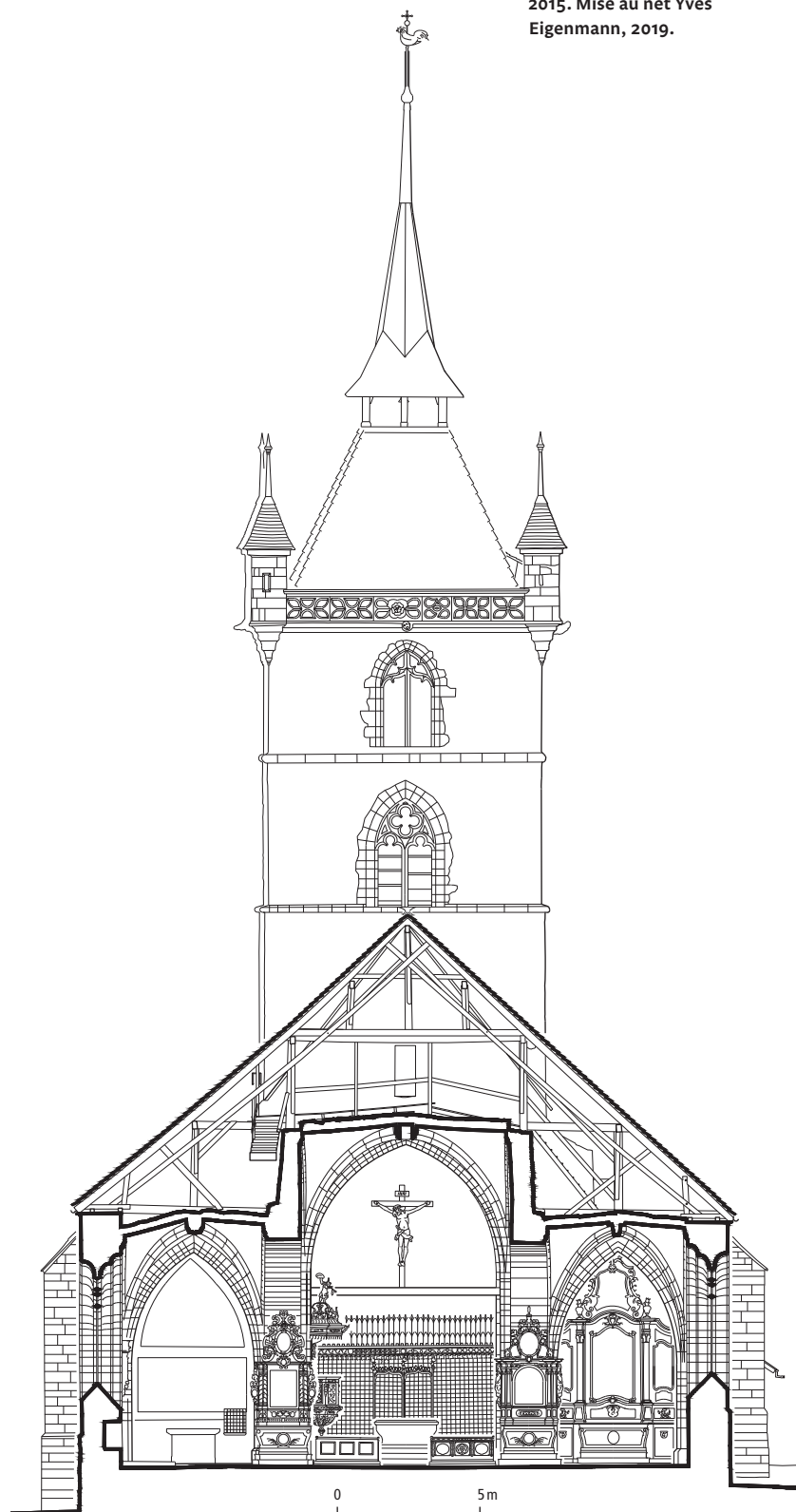
Tourne, est livré début mai 1450 par les forestiers Stéphane Clerjon et Stéphane de Broch, des Grattes près de Rochefort. D'après l'analyse dendrochronologique, les arbres ont été abattus en automne-hiver 1448/49 et 1449/50⁵¹. Il faut construire les ponts nécessaires à la levée de la charpente qui a lieu les 19 et 20 octobre 1450⁵². Le lattage et la couverture du toit, au moyen de 21 000 tuiles fournies par les tuiliers de Bevaix, GUILLAUME et PERRIN AMIET, se poursuit pratiquement jusqu'à fin décembre. HENRI GAILLARD doit percer une nouvelle porte dans le mur sud du clocher. On y accède par une galerie (« loge ») édifée par JEAN BRIAUX qui réalise également la coursière et les escaliers accrochés à la charpente, ces derniers prolongeant la vis dans le contrefort du mur septentrional. Le dispositif actuel **FIG. 200**, s'étant retrouvé par la suite au-dessus des voûtes, serait bien celui d'origine, contemporain de la charpente. Une bénédiction épiscopale du grand autel, intervenue durant la semaine sainte de 1451, marque sans doute la fin des travaux de la mise hors d'eau de la nef⁵³ **FIG. 187**.

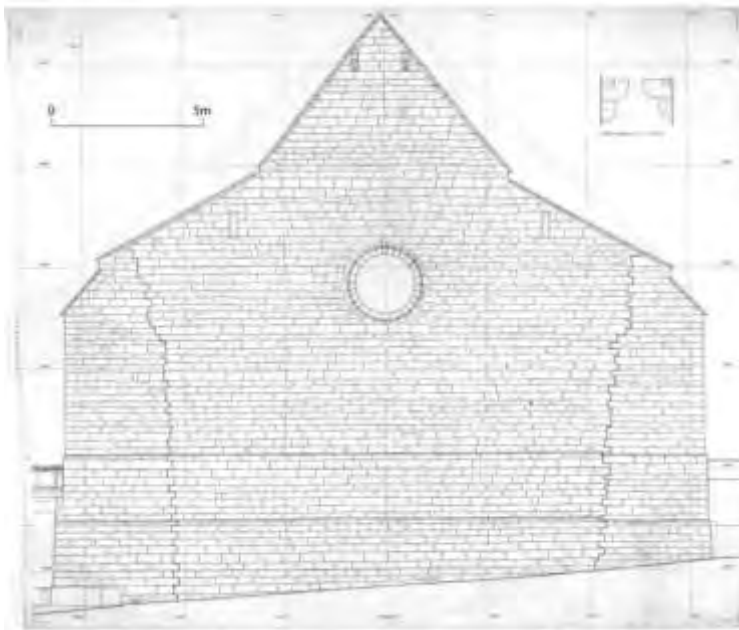
1452-1457: le grand mur-pignon occidental

Début 1452, la Ville passe commande pour la confection de 650 pierres de taille à divers carriers de Font, Cugy et Bollion, soit du grès coquillier provenant essentiellement des carrières de Faucemagne. Il s'agit de reconstruire toute la partie centrale du mur ouest sur le même alignement que le front occidental des massifs des portes d'entrée, bien antérieurs **FIG. 201**. Une nouvelle équipe de maçons pose la première pierre le 17 mai 1452; elle est composée de GILET FRANC, rappelé, de JEAN DE MONJUSTIN, de JEAN MICHOD et de JACQUET GUINCHARD. On ne connaît pas le décompte précis de leurs journées, car le travail ne leur est pas attribué directement en régie, mais pris en charge par le donzel Jean de Treytorrens, conseiller et châtelain d'Estavayer pour le duc de Savoie. Des blocs de dimensions imposantes, de 4,5 et de 5 pieds de longueur (1,26 et 1,4 m) sont commandés pour les « contrepillars », soit pour les piliers engagés⁵⁴. Ces derniers, également présents dans les murs gouttereaux, et explicitement cités dans les archives, indiquent que le voûtement de la nef était bien prévu dès l'origine. A l'extérieur, l'appareil du mur montre clairement les deux limites verticales, avec des décalages dans les assises qui indiquent cette reprise postérieure de la partie centrale. A l'intérieur, le parement est dressé en moellons alternant avec des blocs sommairement assisés. Seuls les piliers engagés sont en pierre de taille, dont les dimensions coïncident avec les données documentaires; sur leurs assises inférieures, on observe quelques marques de tailleurs de pierre; il s'agit des plus tardives d'une série de 15 signes relevés dans les étapes de la reconstruction de la nef, commencée en 1441 (voir *Marques des tailleurs de pierre*, p. 473, n° 17-30). L'ancien mur occidental n'est démoli qu'en 1453, bien après le début de la construction du nouveau; ce dernier n'a donc pas été dressé au même emplacement que le précédent, mais plus à l'ouest, ce qui a sans doute permis de créer la demi-travée des entrées⁵⁵ **FIG. 193**.

Pour édifier ce mur occidental, il faut creuser de plus amples fondations, soit entamer la roche jusqu'au niveau de la rue, bien plus basse que le sol de l'église. Les charpentiers HUMBERT PLUMA et CLAUDE MOLLIBOTTAZ doivent construire un coffrage pour prévenir l'effondrement du sol de l'église, assurer la dernière paire de poteaux de la charpente et monter une grue. Le 15 août 1452, Jean de Treytorrens accepte un nouveau contrat pour surélever le mur d'une toise (env. 2,5 m). JACQUET GUINCHARD et JEAN MICHOD se chargent de ce travail. PLUMA est payé le 10 novembre pour installer une couverture provisoire sur le mur lors de

FIG. 200 Eglise Saint-Laurent. Coupe transversale à travers la 2^e travée de la nef. Echelle 1 : 250. Relevé Archéotech SA, 2015. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.





201

FIG. 201 Eglise Saint-Laurent. Relevé pierre à pierre de la grande façade occidentale construite en plusieurs étapes entre 1441 et 1457, et donnant sur la Grand-Rue. Echelle 1 : 250. Relevé Atelier d'Archéologie médiévale SA, 1974. Mise au net Yves Eigenmann, 2014.

l'interruption hivernale⁵⁶. Cent trente blocs de grès coquillier sont stockés jusqu'à la reprise des travaux en avril 1453. GILET FRANC, alors à Orbe, se charge de la réalisation du grand oculus (« os » ou « ost »). Il s'associe à GUINCHARD et à MICHOD pour continuer l'élévation du mur selon le contrat du 15 août 1452. Le 13 septembre 1453, on offre à boire aux maçons pour fêter la pose des clefs des arcs formers des bas-côtés⁵⁷. Le 8 octobre, les charpentiers GÉRARD GODET et GÉRARD OLIVIER sont payés pour le cintre de l'oculus, ce qui permet aux maçons HENRI GAILLARD, JEAN MICHOD et JACQUET GUINCHARD d'insérer la clef le 18 octobre⁵⁸. Le 22 octobre, ces mêmes maçons sont payés pour la réalisation de 13,5 toises carrées de muraille, ce qui marque la fin des travaux avec le démontage et la dépose de la grue « au milieu de l'église ». Il convient de signaler la très grande taille de cet oculus, conçu sans remplage. Il améliorerait l'apport de lumière dans la nef centrale puisque, avec la construction de la charpente, on avait renoncé à l'éclairage latéral des parties hautes (parti basilical) **FIG. 200**.

Avec la construction de ce mur occidental, les grands portails latéraux sont désormais intégrés à la nouvelle nef et peuvent recevoir leurs vantaux pour assurer la fermeture de l'église. Ceux-ci, très solides, sont réalisés en octobre avec des madriers achetés à Montalchez par les deux charpentiers cités ci-dessus, accompagnés de PIERRE OSTAN ; ils sont doublés par des planches fixées au moyen de 360 clous blancs. Les ferrements sont fournis par le forgeron HUGONIN JOYET. HUMBERT RELIERE confectionne un châssis pour l'oculus, lequel est fermé au

moyen de 6 aulnes de toile. Une cloison provisoire en planches revêtues de bardeaux masque la lacune entre le nouveau mur et le toit de 1450. En effet, le 14 septembre 1453, les commissaires de l'évêque de Lausanne avaient procédé à la visite de l'église. Ils avaient ordonné la fabrication de portes pour assurer la sécurité de celle-ci et constaté « le grand trou » encore existant à l'ouest⁵⁹.

Le chantier ne reprend qu'en 1457, sous la direction du maçon-architecte payernois JEAN DELISLE à qui il faut attribuer la conception de l'aspect final du grand pignon⁶⁰. Il fournit toutes les indications aux tailleurs de pierre, notamment pour la réalisation de la corniche rampante, tout en se chargeant de l'acheminement des matériaux. C'est également lui qui conseille le charpentier HUMBERT PLUMA sur la façon de concevoir la grue et sur son emplacement pour qu'elle ne gêne pas la progression du chantier. Comme on ne dispose pas d'un échafaudage complet, cette grue est indispensable pour achever les dernières assises au sommet du pignon ; au cours de cette étape, elle est donc reconstruite dans des dimensions réduites pour s'adapter à l'exiguïté de l'espace.

Un débat intervient au sein du Conseil, et tous les chefs de feu de la Ville sont même consultés pour décider de l'aspect à donner au pignon. Deux partis s'affrontent : certains veulent un pignon aux rampants rectilignes, induits par la nouvelle toiture, d'autres souhaitent conserver l'aspect de l'ancien mur occidental (selon les « anciennes *torchias* »), doté de rampants brisés, afin de conférer un meilleur élancement vertical à la partie supérieure du pignon. C'est ce dernier parti qui est retenu. Il est ensuite question de modifier la charpente pour que cette cassure se retrouve dans la couverture. Le charpentier BISONCE JUHAN est à nouveau consulté⁶¹ et on renonce à cette transformation assurément très onéreuse. L'espace laissé libre entre le rampant brisé du pignon formant corniche et le chevron définissant la pente du toit est fermé par une maçonnerie de moellons posée en retrait et dissimulée par une petite toiture en tuiles qui vise à camoufler ce hiatus ainsi qu'à mettre en évidence la corniche. Cette protection, réalisée par le charpentier GÉRARD OLIVIER, régulièrement entretenue voire refaite, a subsisté jusqu'à la grande restauration des années 1970 **FIG. 202**. On peut regretter sa suppression.

JEAN DELISLE doit également se préoccuper d'installer une bretèche au sommet du pignon, laquelle devait servir d'habitable à l'horloge que l'on souhaitait déplacer du clocher. Sans doute à cause de son inaccessibilité, cette bretèche n'a finalement pas été réalisée. Il n'en subsiste que

les consoles de pierre posées de part et d'autre du mur, en attente d'une éventuelle réalisation⁶². Durant cette dernière étape, deux fenêtres étroites de part et d'autre de l'oculus sont ouvertes et le sommet du pignon reçoit une croix de pierre qui a disparu. Le chantier se termine en juillet 1458. Comme indiqué, DELISLE prend le rôle d'architecte : il conçoit le projet et organise le chantier ; l'exécution est assurée par les maçons-tailleurs de pierre HENRI GAILLARD et HUMBERT PERRONET. On retrouve JEAN MICHOD et JACQUET GUINCHARD qui sont à nouveau sollicités, mais dans les carrières de Faucemagne ; ils extraient et façonnent la quasi-totalité des 350 blocs de grès coquiller et des 50 pierres pour la corniche, essentiellement des dalles, nécessaires à l'achèvement de l'ouvrage. Les quantités données par les comptes correspondent bien à la réalité : le pignon compte 33 assises totalisant au total 411 pierres⁶³ **FIG. 188**. Les 61 blocs manquants ont été pris dans la réserve laissée à la fin de l'étape de 1453. Dans son ensemble, la façade occidentale, encadrements de fenêtres et corniche compris, compte 1880 blocs taillés **FIG. 201**.

1467-1468 : les piles et les grandes arcades de la nef

En 1462, le gouverneur Pierre Angleis désire poursuivre l'aménagement intérieur de la nef et songe à la réalisation des arcades **FIG. 194** ; il souhaite obtenir un « bon maçon, comme Jean de Lilaz »⁶⁴. Ce dernier avait donc laissé un souvenir positif, mais ce vœu ne se concrétise pas. Il faut attendre 1467 pour qu'il donne son conseil, mais d'autres experts de Franche-Comté, de Lausanne et de Neuchâtel sont sollicités⁶⁵. Celui de Neuchâtel, MICHEL MACZON alias MONJUSTIN, vient même plusieurs fois. Sans doute forte de ces avis, l'autorité communale opte pour des colonnes en pierre à la place des poteaux qui soutiennent la charpente. Fort curieusement, cette décision n'est prise que le 11 décembre 1467. Pourtant la consultation des experts a eu lieu au printemps et le travail a été attribué le 31 mai à JEAN PRESTRE, originaire de Flare dans le diocèse de Besançon (Frasne ?, D^{pt} Doubs). En tout état de cause, le compte de 1467 ne concerne que le début des travaux qui se sont déployés l'année suivante, malheureusement non couverte par la documentation. Le rôle de JEAN PRESTRE est probablement celui d'architecte, l'exécution étant confiée aux artisans locaux. Ce chantier se différencie des autres par l'absence de marques de tâcheron sur les pierres de taille ; il a consisté à élever les arcades qui subdivisent la nef et le mur au-dessus, avec toutes les amorces des supports des voûtes dont la réalisation est ajournée **FIG. 189**.



202

1501-1504 : la réalisation des voûtes de la nef et l'agrandissement du chœur

Le chantier de l'église s'assouplit une fois de plus pendant une trentaine d'années. Ce n'est qu'en 1501 qu'il est question de reprendre les travaux avec la réalisation des voûtes et l'allongement du chœur d'une travée. Au nord de l'église, Gérard Musard, propriétaire du n° 5 de la rue Saint-Laurent **FIG. 173** (6), voisin de la cure, cède en 1501 à la Ville une partie de son chesal situé à l'avant de sa maison, de l'autre côté de la rue, sur laquelle « est construit le chœur de l'église »⁶⁶ (voir *Rue Saint-Laurent* 5, p. 209). Cet agrandissement nécessite encore l'acquisition d'une maison (5), soit celle voisine de l'actuel n° 2 de la rue Saint-Laurent, puis sa démolition en 1503 afin de placer l'angle sud-est du chevet et de permettre à la rue de le contourner⁶⁷.

On fait alors à nouveau appel à des experts, soit FRANÇOIS MOSCHOZ de Romont, le constructeur de la chapelle de Rive (voir *Grand-Rue* 44, pp. 436-437), ANTOINE DUPUIS de Moudon, et un maître de Neuchâtel non nommé mais qui produit un modèle ou une maquette⁶⁸. Après qu'on a commencé à rassembler des matériaux dès début 1503, les nouvelles constructions sont attribuées au maçon NATOIRE MAUPERTY, probablement d'origine franc-comtoise⁶⁹. Apparemment, ce dernier prend la direction du chantier, aidé par d'autres maçons et tailleurs de pierre de valeur, venant également de l'étranger, tels son frère JEAN, ETIENNE ROSEY, de même que les Francs-Comtois⁷⁰ JEAN CHOLLET et PIERRE DULET alias HUGUET, ou encore CLAUDE, le maçon de Genève, qu'il faudrait identifier à

FIG. 202 Eglise Saint-Laurent. Vue générale de l'ouest montrant encore la couverture en tuiles qui fait la liaison entre la toiture de la nef et les rampants brisés de la façade occidentale. Photo Bénédict Rast, années 1950. BCUF, fonds Bénédict Rast.



203

FIG. 203 Eglise Saint-Laurent, 1^{re} travée de la nef. Vaisseau central, voûte avec clef annulaire « passe-cloche », 1503-1505. Décor peint de 1598. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 204 Eglise Saint-Laurent, 1^{re} travée de la nef, vaisseau central. Le « passe-cloche » en fonction. Photo Gérard Périsset, 1997.

CLAUDE COCTET, résidant à Payerne⁷¹. Ces artisans vont se procurer de la pierre jaune dans les carrières d'Hauterive pour les nervures des croisées d'ogives ainsi que pour les fenêtres et les arcs formerets de la 2^e travée du chœur **FIG. 190, 191**.

Sur le conseil du charpentier yverdonnois MERMET BONVESPRES, maître réputé des œuvres du duc de Savoie en Pays de Vaud, le charpentier JACQUES PAYOT/PAJOT, secondé par PIERRE VIOLARE et PIERRE BERGER, se voit confier la délicate mission de réaliser les cintres sur lesquels seront construites les voûtes⁷². En novembre 1503, il reçoit une veste aux couleurs de la ville. On se procure du tuf, réputé pour sa légèreté, pour la confection des voûtains; ce matériau provient également du comté de Neuchâtel, les blocs sont sciés à Saint-Blaise. Toutes les voûtes à croisée d'ogives de la nef sont alors construites, placées sur les supports préexistants laissés en attente, hormis la 1^{re} travée (ancien transept) qui était déjà achevée. Le couvrement sous le



204

clocher est probablement remanié afin de recevoir l'ouverture du « passe-cloche » **FIG. 203, 204**. Sur le plan archéologique, cette transformation n'a pu être observée, mais rien ne permet de l'exclure⁷³. En 1482 en tout cas, le « passe-cloche » n'existait pas, car il avait fallu percer la voûte pour faire descendre l'ancienne cloche, puis la reboucher après avoir hissé la nouvelle⁷⁴.

Simultanément à la réalisation du couvrement de la nef, le mur du chevet est démolit début juin 1503⁷⁵. L'encadrement de la grande baie est toutefois récupéré pour être remonté dans le mur nord de la nouvelle travée. Les façades sont élevées avec de la molasse locale⁷⁶, en harmonie avec le bâti existant, ce qui permet aussi de réutiliser des blocs de l'ancien mur de chevet.

Il convient de relever le peu de renseignements donnés par le compte de 1503 sur l'avancement des travaux, quant à l'élévation des murs et des encadrements de fenêtres de cette 2^e travée du chœur. Il est possible que des paiements complémentaires aient été effectués directement par les coseigneurs. Ces derniers auraient rétribué une main-d'œuvre différente de celle de NATOIRE MAUPERTY. En faveur de cette hypothèse, il faut observer que les profils de la croisée d'ogives présentent un petit chanfrein de part et d'autre de la gorge qui soutend le tore à listel, alors que partout ailleurs on a respecté le profil adopté en 1379 dans la 1^{re} travée du chœur et de la nef, repris lors de chaque étape

de construction de la nef, soit une gorge passant au tore sans rupture **FIG. 206**. A la différence du reste de l'église, la 2^e travée du chœur, construite *ex nihilo*, n'avait pas à tenir compte d'amorces préexistantes. On pourrait imaginer que la même équipe ait souhaité singulariser l'écrin du maître-autel, ponctué par la magnifique clef flamboyante à la Rose d'Estavayer (et des Estavayer ?) qui n'a aucun équivalent dans le reste de l'église ni même dans la région⁷⁷ **FIG. 205**. Dans tous les cas, c'est bien JACQUES PAJOZ qui exécute la nouvelle charpente de l'ensemble du chœur, dont la construction lui est attribuée par le Conseil fin 1503⁷⁸. Composée de bois coupés entre 1501 et 1505, celle-ci a probablement été achevée peu après cette dernière date⁷⁹. Le compte pour l'année 1504 manque, mais ceux de 1505 et 1506 concernent l'aménagement intérieur du nouveau chœur, avec son décor et son mobilier⁸⁰. En 1506, le serrurier PIERRE ROSCHET/ROCHAT, de Lausanne, ferme ce nouvel espace au moyen de grilles monumentales⁸¹.

Le mur nord de la travée du chœur est doté d'un tabernacle mural au décor très élaboré dont on ne connaît pas l'auteur. Simultanément un nouveau mobilier liturgique en bois est réalisé par deux menuisiers, peut-être aussi sculpteurs, HENRI MURISIER de Morat, et maître GILET. Ce dernier exécute également des travaux de peinture puisqu'il doit passer en bleu « deux armoires à côté de l'autel » qu'il faut assimiler à deux niches distinctes des tabernacles et toujours visibles dans le mur oriental derrière le maître-autel actuel. Elles sont fermées par des vantaux en bois. De même, il peint le tabernacle en bois que réalise MURISIER pour le maître-autel, travail important rémunéré 70 florins, somme incluant l'achat de l'or à Berne ; il réalise encore une chaire, ou un siège de célébrant, ainsi qu'un pupitre avec la collaboration du serrurier CLAUDE TUPPIN⁸². Enfin, l'année suivante, en 1507, il est chargé par le Conseil de refaire le crucifix pour 14 florins et c'est le charpentier PIERRE BUGNION qui doit le « mettre en place dans l'église »⁸³, soit probablement sur la poutre de gloire de l'arc triomphal. On place en plus dans le chœur un ensemble sculpté de 14 statues en noyer évoquant divers moments de la Passion du Christ. Cet ensemble avait été commandé en 1462 au sculpteur ANTOINE DE PENEY, de Fribourg, par un proche d'Humbert le Bâtard, Jean Fabri, alors curé de Lignerolle, pour le compte de la Ville⁸⁴. Les personnages sculptés, dont on demande que la grandeur soit à la taille de cet ecclésiastique, sont encore nommés en 1506 « statues de la mort du Seigneur »⁸⁵. Tout ce mobilier a malheureusement disparu, remplacé notamment par les stalles de 1523-1525.

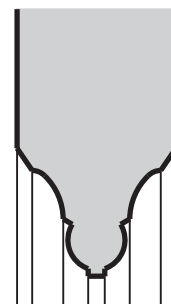
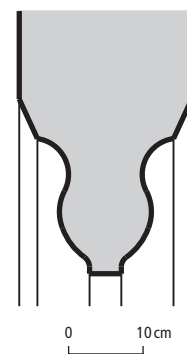


205

1525 : la surélévation du clocher, le nouveau beffroi

En 1523, la Ville s'occupe à nouveau activement de son église. Simultanément à la réalisation des stalles, elle fait provision de bois pour le clocher et c'est maître BON, peut-être BON BOTTOLIER, dont le nom est rattaché à la construction des stalles d'Yverdon, qui a été chargé de rassembler ce matériel, soit une centaine de pièces de bois dont la destination n'est pas précisée. S'agissait-il de la reconstruction du beffroi ou de celle de la flèche ? En tout cas, cette même année, un maître de « Sallin » (Salins ?, D^{pt} Jura) fait des offres pour cette dernière.

L'affaire reste provisoirement sans suite, peut-être parce que le Conseil décide non seulement de reconstruire la flèche mais aussi de surélever le clocher lui-même **FIG. 209**. Début 1525, plusieurs maîtres maçons du Pays de Vaud, de Neuchâtel et de Franche-Comté proposent leurs services⁸⁶. Le 12 février, les frères PIERRE et JACQUES RUFFINER, maçons de la Valsesia installés à Fribourg, viennent expertiser la solidité des piles ; ils décrochent le contrat une semaine plus tard. Un autre Fribourgeois, le charpentier JEAN DE NAZ, se voit confier la construction de la charpente. On se procure de la pierre de taille : du 18 avril au 30 août 1525, la Ville paie 1292 blocs, outre 200 tufs destinés aux tourelles, sans doute achetés à Cressier (NE). Les moellons du fourrage entre les parements proviennent de la démolition de la maison de Lavigny, alors propriété de la Ville (voir p. 392). On retrouve maître BON : celui-ci fournit du bois, mais cette fois pour la grue qui a aussi besoin de grandes quantités de cordes. JACQUES RUFFINER se rend régulièrement sur les carrières⁸⁷ pour indiquer à leurs exploitants le matériau souhaité, notamment les dalles de grande dimension dans lesquelles sont taillés les garde-corps ajourés des coursières



206

FIG. 205 Eglise Saint-Laurent, 2^e travée du chœur. La clef aux coulours et à la Rose héraldique des coseigneurs et/ou de la ville d'Estavayer s'inscrit dans un médaillon circulaire à double torsade, enserré d'une couronne de motifs flamboyants, 1503-1505. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 206 Eglise Saint-Laurent, profils des nervures du chœur. Celui de la 1^{re} travée (haut), de 1379-1392, a été repris dans l'ensemble de la nef. Celui de la 2^e travée (bas) caractérise l'agrandissement du chœur en 1501-1505. Echelle 1 : 10. Relevé Atelier d'Archéologie médiévale SA, 1975. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 207 Eglise Saint-Laurent, clocher. Croix par le serrurier Etienne Ecoffey, 1594. La boule est de 1627, le coq de 1870 par Louis Duc. Photo Daniel de Raemy, 2007.



207

FIG. 208 Eglise Saint-Laurent. Clocher, face méridionale, Rose de la ville insérée dans le garde-corps ajouré, 1525. Photo Daniel de Raemy, 2007.

FIG. 209 Eglise Saint-Laurent. Clocher, face orientale. Dernier étage de Pierre et Jacques Ruffiner, 1525. Le garde-corps ajouré ainsi que les gargouilles ont été refaits en partie en 1971. Toiture et flèche par le charpentier Pierre Gagnaux, 1565. Photo Yves Eigenmann, 2014.



208



209

sommitales, dont deux sont dotées de la Rose d'Estavayer rehaussée de peinture **FIG. 208**. Un ciment spécial, constitué de poix blanche ajoutée au mortier, assure l'étanchéité des coursières laissées à ciel ouvert. Les eaux pluviales de la toiture centrale sont rejetées par des gargouilles sculptées par le maître maçon HANS de Fribourg. La construction proprement dite s'effectue rapidement : après le démontage de l'ancienne charpente en mai, elle se déroule de juin à septembre. Fin septembre, la grue est démontée et son bois donné à Morat. Les frères RUFFINER touchent 174 écus de France au soleil, une veste chacun et deux sacs de froment pour avoir élevé le clocher de 20 pieds (env. 6 m) **FIG. 192**. On

leur confie ensuite le rejointoiment du reste de la tour et la construction d'un escalier en pierre au cimetière, peut-être celui qui permet d'accéder au portail nord.

Transformations et interventions ultérieures **Flèche et beffroi**

La charpente définitive du clocher non plus que la flèche qui la surmonte ne sont pas réalisées tout de suite. On se contente longtemps d'une toiture provisoire. En 1527 et en 1530, des charpentiers se proposent d'exécuter la flèche (la « dagne », l'« onglette ») mais leur offre n'est pas retenue⁸⁸. Ce n'est que le 24 avril 1565 que le Conseil se

décide enfin et accepte l'offre du charpentier PIERRE GAGNAUX, secondé par son frère et son fils, tous deux prénommés LOUIS, pour la somme de 140 florins⁸⁹; le 16 septembre de la même année, ils sont chargés de réaliser les toitures en poivrière des quatre tourelles. Ils se rendent au bois de Verdrière pour choisir les arbres et se procurent également du sapin auprès des scieurs de Baulmes, pour les chevrons et les lattes⁹⁰. La charpente en place est bien celle façonnée par les GAGNAUX, puisque les grosses pièces ont été taillées dans des chênes abattus en 1564/65 et 1565/66⁹¹. Jusqu'au niveau ajouré formant guette (et non lanterne), la partie inférieure de la charpente est recouverte de 4000 tuiles acquises aux Tuileries-de-Grandson, alors que la flèche ainsi que les poivrières sont revêtues de plaques de fer blanc fournies par ANDRÉ GILLIARD, de Fribourg⁹². Ce matériau, souvent décrié dans les milieux de la restauration, a été remplacé au cours du siècle dernier par du cuivre en écaille pour la flèche et par des tavillons sur les échauguettes⁹³. L'aspect écaille est adopté en 1870 déjà, mais encore en fer-blanc : à cette occasion, la couverture de la flèche est entièrement refaite par le couvreur JOSEPH PAUL tandis que le ferblantier LOUIS DUC réalise le coq en cuivre conservé jusqu'à nos jours⁹⁴. La croix et la boule d'étain, beaucoup plus anciennes⁹⁵, ont été réalisées en 1594 par le serrurier ETIENNE ECOFFEY⁹⁶ pour la première, et en 1627 par le couvreur de Payerne prénommé JEAN⁹⁷, qui avait déjà rénové intégralement la couverture de la flèche, pour la seconde **FIG. 207**.

Le beffroi actuel est constitué de chênes abattus entre 1584 et 1588⁹⁸ **FIG. 194**. Après avoir commencé à refaire le joug des cloches, on se rend compte que toute la structure est à reconstruire. Aucun travail au beffroi n'étant attesté depuis la surélévation du clocher en 1525, celui-ci se situait sans doute encore à l'étage inférieur et a dû être déplacé dans le dernier étage en 1588. Les chênes et épicéas, embarqués à Grandson, proviennent probablement du bois communal de la Tempesterie au-dessus de Bullet. L'exécution est confiée en février à deux charpentiers locaux, PIERRE ROGNON et CLAUDE FROSSARD. Le beffroi est assemblé et levé au mois d'août avec l'aide du charpentier BÉNÉDIKT, alors « *Werckmeister* » de la ville de Fribourg. Le travail de serrurerie et d'installation des cloches est accompli par ETIENNE ECOFFEY et ses serviteurs qui réparent également l'horloge⁹⁹.

Annexes

Après la confection de la couverture du clocher en 1566 et du beffroi en 1588, les travaux ne relèvent désormais que de l'entretien courant et de rénovations. Le gros œuvre de l'église ne changera plus



210

d'aspect. Les transformations portent davantage sur les annexes. Les toitures, qui protègent le grand escalier sud et la porte Saint-Martin, sont réparées en 1573 et surtout en 1677 : toute la structure charpentée est refaite et les escaliers réédifiés en maçonnerie par les frères ETIENNE et PIERRE REYMOND, de Montalchez¹⁰⁰. Une voûte appareillée en berceau rampant remplace les limons en bois et supportent de nouvelles marches en grès coquillier. En 1756, le serrurier JEAN-BAPTISTE BROYE, préféré à ANTOINE SCHELLINGER, substitue à la massive balustrade en bois tourné un garde-corps en fer forgé d'esprit Louis XV¹⁰¹ **FIG. 210**.

En 1787, les entrepreneurs REYMOND, de Neuchâtel¹⁰², sont chargés de reconstruire la sacristie sur un plan donné par le grand sautier JEAN JACOLET **FIG. 211**. L'unique pièce est éclairée par trois grandes fenêtres pratiquement carrées donnant sur la rue Saint-Laurent. Les menuisiers JOSEPH MARGUET et JACQUES BERTHOUD réalisent les boiseries et les buffets encore conservés **FIG. 212**. La nouvelle construction entraîne l'obturation partielle de la grande baie septentrionale de la 1^{re} travée du chœur¹⁰³. En 1837-38, la sacristie est surélevée d'un étage par le maçon JOSEPH BAHOUET qui construit le petit escalier en vis permettant d'y accéder. La nouvelle pièce est dotée de trois fenêtres identiques à celles du rez-de-chaussée et placées dans leur axe¹⁰⁴.

FIG. 210 Eglise Saint-Laurent, grand escalier de 1677. Garde-corps en fer forgé de 1756. Au-dessous, la fontaine Saint-Laurent. Vue du sud-ouest. Huile sur toile de Joseph-Auguste Dietrich, 118 x 98 cm, vers 1850. MAHF 4072. Photo Francesco Ragusa, 2005.



211



212

FIG. 211 Eglise Saint-Laurent. Sacristie rebâtie en 1787 et 1837-38, vue du nord. Etage et tourelle d'escalier de 1838 par Joseph Bahouet. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 212 Eglise Saint-Laurent. Sacristie, rez-de-chaussée, buffet de 1787. Vue vers l'est. Photo Yves Eigenmann, 2019.

Intérieur de l'église

A l'intérieur de l'église le décor peint est complètement renouvelé en 1598 par FRANÇOIS, alors qualifié de « gissare » (gypseur)¹⁰⁵, qu'il faut identifier avec FRANÇOIS FELBAUM, peintre mandaté par la Ville en 1603 pour passer en couleurs la façade principale de l'Hôtel de Ville¹⁰⁶. Il est assurément à la tête d'un petit atelier dans lequel se trouve son parent HANS-HEINRICH FELBAUM, s'il est permis de lui attribuer les initiales « H.F. » découvertes dans la voûte de la nef¹⁰⁷. Ce dernier est chargé en 1611

de repeindre les grilles du chœur¹⁰⁸. Très largement conservé sous les enduits des XVIII^e et XIX^e siècles, ce décor a été réhabilité lors de la restauration des années 1975-1982.

A la suite de l'interdiction d'inhumier dans l'église, prononcée par LL.EE. de Fribourg et soutenue par l'évêque de Lausanne, le Conseil se lance en 1751 dans de grands réaménagements intérieurs. Les tombes sont vidées, le reste des dépouilles déposé dans l'ossuaire. Le sol reçoit alors un nouveau dallage en pierre jaune du Jura, provenant probablement de Chassagne au-dessus d'Onnens, fournie par le carrier ABRAHAM BOREL, de Couvet¹⁰⁹. Les dalles sont posées par le même ABRAHAM BOREL et ses deux fils, d'après un plan dressé par les conseillers LAURENT PILLONEL et FRANÇOIS-LAURENT CUASSOT **FIG. 213**; ces derniers sont aussi chargés de concevoir un nouvel ensemble de bancs, toujours en place aujourd'hui (voir p. 200). La rénovation du sol et les modifications intervenues dans le mobilier et la disposition des autels secondaires, dont le nombre passe alors de 13 à 4, incitent la Ville à un blanchiment général des parois et des voûtes, voulant « décorer convenablement et d'une manière décente l'église Saint-Laurent »; celui-ci est exécuté par le gypseur/stucateur italien JEAN RAGOZZI qui arrive de Soleure le 15 juillet 1752 avec son équipe et le gypse nécessaire¹¹⁰. Les anciens décors disparaissent intégralement au profit d'un enduit ou d'un badigeon d'une teinte uniforme très claire, tandis qu'une ornementation en stuc est plaquée contre les structures gothiques **FIG. 214, 215**.

On ne dispose malheureusement d'aucune représentation de ce décor, les vues anciennes de l'intérieur de l'église étant toutes postérieures à 1878. Cette année-là, les stucs sont enlevés, voûtes et parois faisant l'objet d'un nouveau badigeonnage que l'on souhaite d'un « beau blanc ». Les articulations de l'architecture originale remises au jour – notamment les arcades, les nervures et les piliers engagés – sont soulignées par une peinture à l'huile gris-vert « molasse »¹¹¹; le tout est exécuté par le plâtrier-peintre piémontais EUGÈNE CLARIN.

Cimetière contigus

L'installation hors de la ville des cimetières à partir de 1798 entraîne un remaniement important de la périphérie de l'église, qui n'intervient toutefois qu'en 1808-09. Au sud, les anciens accès et les murs qui entouraient les tombes sont démolis au bénéfice d'une nouvelle place servant de dégagement à l'église ainsi que d'un escalier monumental, conservé, assurant l'accès au portail méridional Saint-Jean-Baptiste, le tout réalisé sur des plans du banneret JOSEPH MARMIER. Les marches sont fournies par le

carrier JOSEPH PILLONEL et l'escalier est confectionné par les maçons JOSEPH et PIERRE MARMY. La place, abaissée, nivelée et plantée d'arbres par le jardinier JOSEPH COLIN, originaire de Phalsbourg en Lorraine, est délimitée au moyen de 21 bouleries. Le pavé est posé par HENRI GREMAUD¹¹². Il faut attendre 1847 pour que l'ancien espace du cimetière nord soit remanié à son tour¹¹³. Le grand escalier couvert de la porte Saint-Martin disparaît au profit de ceux en place actuellement. Ceux-ci permettent d'accéder à une sorte de vaste terrasse qui a remplacé le cimetière. Cette esplanade s'étend jusqu'au portail de l'église au moyen d'un encorbellement qui surplombe la fontaine Saint-Laurent, formé de trois immenses dalles de grès coquillier fournies par le carrier PIERRE LAMBERT, de Châbles.

Ce n'est qu'en 1855 que la Ville se décide à poser les garde-corps. L'avocat et syndic Philibert Musard se procure plusieurs dessins, l'un proposant des barrières en fonte, d'autres en pierre; ces dernières, faisant appel au style néogothique, sont retenues avec enthousiasme: « Le Conseil a considéré qu'un ouvrage en pierre serait d'un plus bel effet et s'harmoniserait mieux avec l'architecture générale de l'église, d'autant mieux que l'on pourrait choisir un dessin en rapport avec le découpage des grandes fenêtres »¹¹⁴. Les modèles précis n'ont pas été identifiés mais ils proviendraient plutôt de France, où le style gothique des grandes cathédrales connaît un regain d'attention, étant même conseillé aux architectes qui souhaitent construire une église moderne¹¹⁵. L'exécution est confiée au maçon/tailleur de pierre ETIENNE MARMIER, dont les qualités de sculpteur ont été à la hauteur de cette tâche délicate qui se prolonge par étapes jusqu'en 1859, date gravée au-dessous du nom de l'artisan sur l'un des piliers, à savoir celui qui justement termine le segment le plus original de ce garde-corps ajouré, composé d'animaux inscrits dans des cercles **FIG. 216**. MARMIER a pu s'y exprimer de façon plus personnelle tout en montrant une sensibilité propre à la région staviaicoise¹¹⁶.

La grande restauration de 1970-1982

Le contexte économique défavorable à Estavayer, de 1850 jusqu'au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que l'apparition d'un Conseil de paroisse autonome depuis 1885 réduisant sérieusement les prérogatives de la Ville restée propriétaire de l'édifice jusqu'en 1901¹¹⁷ n'encouragent guère les entreprises d'envergure et n'autorisent qu'un entretien minimal de l'église. A la fin du XIX^e siècle, le statut juridique de cette dernière n'est en effet pas clairement défini et le curé, de tendance ultramontaine, François Nuoffer, introduit par l'évêque Marilley, se réfère à

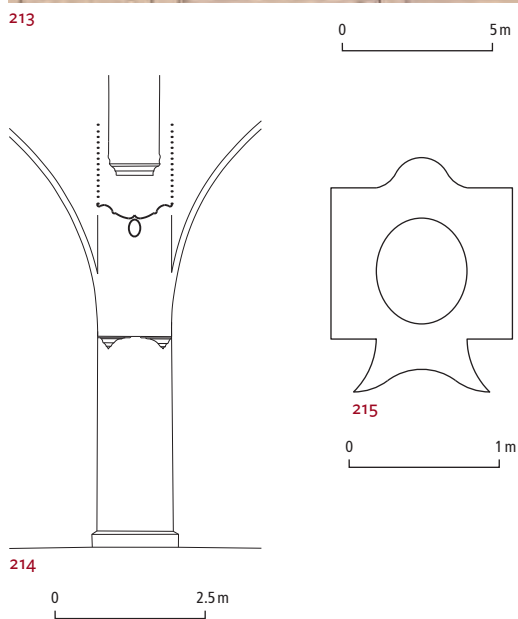
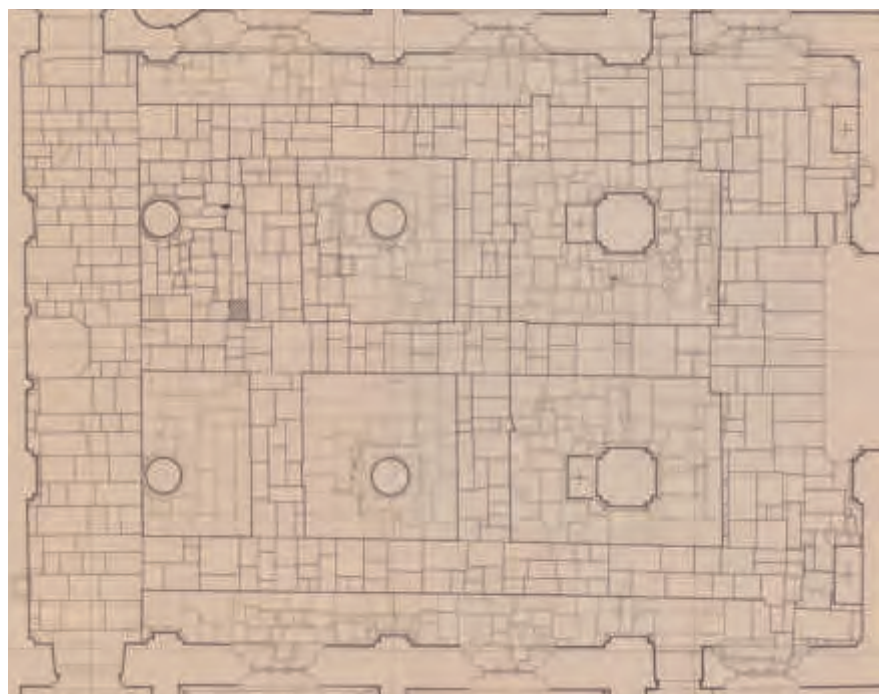


FIG. 213 Eglise Saint-Laurent. Dallage de la nef, refait en 1752. Echelle 1 : 250. Relevé Atelier d'archéologie médiévale SA, 1978.

FIG. 214, 215 Eglise Saint-Laurent, arcades de la nef. Reconstitutions par l'atelier Crephart d'après les trous d'accrochage, 1981. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

214 Console en stuc placée à la naissance des arcs doubleaux. Echelle 1 : 125.

215 Cartouche en stuc entourant les médaillons peints des confréries staviaicoises, par Jean Ragozzi, 1752. Echelle 1 : 50.

l'autorité absolue de ce dernier non seulement pour les questions spirituelles, mais également sur le plan de la gestion matérielle de la paroisse. Il entre ainsi régulièrement en conflit avec le Conseil communal¹¹⁸. Le flou quant à la propriété de l'édifice est également entretenu par la question du clocher qui abrite l'horloge et le guet relevant de l'autorité civile **FIG. 217**.

Le mauvais état de conservation de l'église fait naître dès 1949 l'idée d'une restauration d'envergure. L'édifice, qui a acquis le statut de monument historique, sur le plan fédéral en 1916 puis cantonal en 1937, va pouvoir bénéficier de subventions alors



216



217

FIG. 216 Eglise Saint-Laurent. Escalier d'accès à l'esplanade nord. Garde-corps par Etienne Marmier, 1855-1859, ici dans une version restaurée à l'identique au XX^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 217 Eglise Saint-Laurent. Clocher, étage sous le beffroi. Chambre du guet et ancien mécanisme d'horloge réalisé en 1872 par Prêtre père et fils, de Rosureux (D^{pt} Doubs). Photo Yves Eigenmann, 2013.

très généreuses. L'architecte cantonal EDMOND LATELTIN et le président de la commission cantonale des monuments et édifices publics, Adrien Bovy, recommandent le bureau de Fribourg MARCEL MATTHEY & GEORGES ROSSET¹¹⁹. En 1959, ces architectes présentent un premier projet devisé à 470 000 CHF, qui ne se concrétise pas, parce que, entre autres, les innovations liturgiques que laissait entrevoir le concile Vatican II entraîneraient sans doute des conséquences quant à l'aménagement intérieur dont on ne maîtrisait pas encore la portée. Après le décès de GEORGES ROSSET, le Conseil de paroisse engage en 1968 l'architecte CLAUDE JACCOTTET, de Lutry. Ce dernier s'adjoint les services du restaurateur d'art THÉO-ANTOINE HERMANÈS et de son atelier Crephart au Lignon¹²⁰. Les nombreux sondages préalables effectués par ce dernier dans les enduits de 1878 mettent en évidence la richesse du décor pictural intérieur de la fin du XVI^e siècle,

que l'on décide de remettre au jour. La restauration passe alors dans sa phase concrète : on commence par la réfection de l'enveloppe extérieure, de 1971 à 1976. L'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon procède à de nombreux relevés « pierre à pierre ». Les charpentes et les couvertures étant en relativement bon état, l'intervention est plutôt minime en ce qui les concerne. On change toutefois l'un des garde-corps de la coursière sommitale du clocher et une partie de ses gargouilles. Les parements extérieurs sont entièrement repris avec une réfection générale des enduits et des joints sur les appareils en pierre de taille. De 1976 à 1982, les travaux se déroulent à l'intérieur et débutent dans le chœur, dont le sol fait l'objet d'une fouille archéologique : l'abside de l'église romane est mise au jour **FIG. 181**. Si on se contente d'un nettoyage du mobilier et d'un simple dépoussiérage du maître-autel, le décor peint de 1598-1605 est réhabilité de façon très probante, ce qui encourage la poursuite de l'opération dans la nef. Dans la chapelle funéraire des Estavayer de la 1^{re} travée nord, l'enlèvement du retable de l'autel et du mobilier néogothique contre le mur nord révèle le riche cycle iconographique des années 1525, qui est alors entièrement dégagé et restauré.

Description

L'architecture de l'église

L'analyse de la construction de l'église, présentée dans la partie historique, démontre que toutes les étapes s'inscrivent dans un projet unitaire, conçu au début des travaux et toujours respecté, notamment par le fait que chacune de ces étapes a impliqué la suivante de manière contraignante, excepté peut-être l'allongement du chœur et la surélévation finale du clocher. C'est ce projet initial que l'on va mettre en évidence dans ses grandes lignes.

Implantée près du carrefour des routes remontant au Haut Moyen Age, l'église se trouve pratiquement au centre de la ville primitive **FIG. 173** (9). Comme beaucoup d'autres édifices à Estavayer, elle a dû s'adapter à un terrain doublement décliné, présentant une pente orientée à la fois nord-sud et est-ouest. Cette topographie, comme l'exiguïté du site, a induit un plan aux proportions ramassées (46 × 25 m), soit un large vaisseau à trois nefs finalement sans vrai transept, coiffé d'une ample toiture à deux pans très allongés, terminé par le mur-pignon occidental. Il compte quatre travées, scandées par des contreforts massifs, la quatrième à l'ouest étant plus étroite que les autres car destinée à recevoir uniquement les portails latéraux **FIG. 180, 193**. En effet, il n'a pas été possible de placer une entrée axiale dans la façade occidentale, faute de

dégagement, mais aussi parce que la Grand-Rue est située 4 m au-dessous du sol de l'église. Entreprise de prestige de l'autorité communale, un clocher puissant et élancé est posé sur la 1^{re} travée de la nef centrale **FIG. 194** : sa coursière ouverte pour le guet, cantonnée d'échauguettes, se trouve à 30 m du sol et la croix de sa flèche culmine à 50 m, dépassant de 11 m l'épi de faîtage de la grande tour du château de Chenaux. Le chœur, de plan rectangulaire, est également couvert par un toit à deux pans plus pentu que celui de la nef, terminé par un pignon, dont le faîte est situé à la même hauteur que celui de la nef ; ses deux travées ont une largeur identique à celles de la nef centrale tout en étant un peu moins profondes (6 m au lieu de 7 m). Le même type de contrefort anime l'ensemble des façades, ceux du chevet étant posés diagonalement, comme ceux des épaules de la nef.

Au-dessus d'un soubassement saillant en moellons enduits, excepté dans la 2^e travée du chœur et le mur occidental où il est en blocs de grès coquillier, les élévations présentent un moyen appareil en molasse locale ou en grès coquillier, jamais recouvert par un enduit ou un décor peint. Si ce dernier matériau caractérise également les portes et portails, ainsi que le grand oculus de la façade occidentale par ailleurs borgne, les encadrements des fenêtres et leurs remplages ont été façonnés dans le calcaire jaune de Neuchâtel. Ces baies sont toutes de style flamboyant, hormis celles, hybrides, de la 1^{re} travée du chœur et celle située au nord dans la seconde travée de ce dernier, récupérée du chevet primitif. Elles sont à trois formes, subdivisées par deux meneaux, excepté le jour axial à l'est, le plus lumineux, qui en compte quatre **FIG. 218**. La très grande hauteur des fenêtres du chœur contraste avec celles, beaucoup plus trapues, de la 1^{re} travée de la nef. La présence de deux portes secondaires, qui s'ouvrent à proximité, explique sans doute ce dernier parti si l'on compare ces baies avec celles des 2^e et 3^e travées, plus élancées ; leurs dimensions restent tout de même imposantes, choix qui se justifie par le renoncement au parti basilical, soit à l'éclairage direct de la nef centrale par des fenêtres hautes.

Une très grande régularité se dégage des élévations qui n'ont pas été perturbées par l'adjonction de chapelles en saillie, si l'on excepte l'implantation de la sacristie en 1431-1433, assurément beaucoup plus modeste que l'actuelle. Les murs gouttereaux arborent strictement la même organisation, sauf la travée occidentale ornée de ses portails. Sans équivalents dans la région, le portail méridional Saint-Jean-Baptiste de 1441-1444, attribuable à GILET FRANC, est unique, loin à la ronde **FIG. 195** :



218

FIG. 218 Eglise Saint-Laurent. Grande baie orientale du chevet, 1503-1505, à quatre formes délimitées par trois meneaux, cas régional tout à fait unique. A relever les entrelacements projetés vers le haut. Photo Yves Eigenmann, 2016.

il s'inscrit dans une grande niche, sorte d'arc de triomphe constitué de deux contreforts soutenant un arc légèrement surbaissé. Son encadrement en arc brisé est mouluré d'un gros tore pris entre deux gorges. Réminiscence de portails romans comme ceux de Bonmont ou Saint-Ursanne, il s'inspire plus vraisemblablement, mais en réduction et sans archivoltes ni statues, du porche sud de Saint-Nicolas de Fribourg, aménagé vers 1340 dans une configuration semblable¹²¹. Le traitement de la porte nord est plus modeste, tout au plus le contrefort à sa gauche prend de l'ampleur car il abrite l'escalier en vis permettant l'accès aux combles et au clocher. Originellement disposée au sommet d'un long et raide escalier couvert à volée droite, cette entrée produisait un effet solennel **FIG. 210**.

L'intérieur

Prévus sous cette forme dès l'origine et réalisés par étapes de 1379 à 1458, l'organisation intérieure de l'église et son voûtement ne sont achevés qu'en 1505, en même temps que l'agrandissement du



219

FIG. 219 Eglise Saint-Laurent, intérieur. Vue générale en direction du chœur. Photo Yves Eigenmann, 2013.

chœur, alors que les arcades de la nef et leurs supports sont élevés en 1466-67. A cette occasion, on opte pour des colonnes impliquant que les arcs doubleaux des bas-côtés et les arcades de la nef retombent sur des encorbellements d'angle, permettant de passer de la section carrée des retombées des arcades au cercle des colonnes. Dans la nef principale, les doubleaux ne sont pas soutenus par des piliers engagés mais reposent sur une console placée au centre de l'écoinçon formé par les arcades, bien au-dessus des colonnes **FIG. 219**. Ce parti sert la continuité visuelle des murs longitudinaux, interrompue par la colonne engagée et le formeret des piliers occidentaux supportant le clocher, mettant en valeur la 1^{re} travée du vaisseau dont la voûte se termine non par une simple clef, mais par la grande ouverture du « passe-cloche ». Cette travée, légèrement plus profonde que les autres, marquée par les supports plus épais qui soutiennent le clocher, ne peut toutefois pas être considérée comme une croisée de transept, car ses arcades latérales ne se différencient aucunement de celles des travées voisines et ne marquent par conséquent aucune accentuation des ouvertures dans l'axe nord-sud.

Les deux chapelles latérales de la 1^{re} travée, importantes fondations des coseigneurs d'Estavayer, se singularisent par les arcades plus épaisses qui marquent leur entrée, retombant sur les piles qui supportent le clocher, et par leur fenêtre plus trapue, placée plus haut que celles des autres travées. A côté de ces fenêtres, une porte permet un accès direct et indépendant depuis l'extérieur. Il est possible aussi que ces chapelles aient été originellement fermées par une grille ou une barrière en bois, mais on n'en a aucune preuve.

Si le plan de l'église paraît de proportions plutôt ramassées, avec une nef pratiquement carrée qui se signale à l'extérieur par sa grande toiture à deux pans butant contre le clocher, l'impression visuelle est tout autre à l'intérieur. Depuis l'entrée, c'est au contraire l'effet de profondeur qui prédomine dans cet édifice : le regard est conduit vers le chœur qui paraît très éloigné et, surtout le matin à l'heure des offices principaux, beaucoup plus lumineux, grâce à d'importantes verrières, en particulier de la grande baie axiale avant sa dissimulation en 1640 par la pose du grand retable actuel. Cette profonde perspective naît du fait que toutes les voûtes sont à la même hauteur, à environ 10 m du sol.



220



222

FIG. 220 Eglise Saint-Laurent, travée orientale du chœur. Tabernacle mural du mur nord, 1503-1505. Echelle 1: 40. En traitillés, les éléments disparus ou cachés lors de l'installation du retable baroque de Jean-François Reyff. Relevé et dessin Atelier d'archéologie médiévale SA/Franz Wadsack, 1976.

FIG. 221 Eglise Saint-Laurent, chœur. Petit tabernacle aménagé vers 1520 dans le mur oriental, à droite de l'ancien maître-autel. Grille attribuable au serrurier Rodolphe. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 222, 223 Eglise Saint-Laurent, travée orientale du chœur. Tabernacle mural du mur nord, 1503-1505. Détails montrant les pinacles, l'un surmonté de deux chiens (222), l'autre d'un ange (223). Photo Yves Eigenmann, 2006.



221



223

FIG. 224 Eglise Saint-Laurent, vaisseau central, 1^{er} pilier sud. Saint Jacques le Majeur, peinture à l'huile, appliquée directement sur la pierre de taille, env. 60 cm de diamètre. Dernier quart du XV^e siècle. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.



224

FIG. 225 Eglise Saint-Laurent, travée orientale du chœur. Ostensoir peint au-dessus du petit tabernacle mural, vers 1520. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.



225

Les piles du clocher et l'arc triomphal, très peu marqués, ne rétrécissent qu'à peine l'espace; ils ne provoquent donc aucun obstacle visuel qui distrairait l'œil du maître-autel, que le clergé voulait inonder de lumière lorsqu'il décide de prolonger le chœur en 1500. D'un autre côté, le halo lumineux provenant du chœur, interrompu par le mobilier des stalles et les grilles, rendait la perception du maître-autel malaisée et provoquait encore son éloignement subjectif. Il est certain que le masquage de la fenêtre axiale par le retable actuel, renforçant l'éclairage latéral, a amélioré la vue sur le sanctuaire.

Le décor sculpté

Au-delà de la diversité de la modénature de l'architecture déjà évoquée afin de caractériser les diverses étapes de l'église et de différencier ses constructeurs, un décor sculpté élaboré n'apparaît que dans la travée orientale du chœur et sur les armoires murales qui accompagnaient l'ancien maître-autel gothique.

Les tabernacles muraux

La niche en accolade du tabernacle septentrional, ornée de trois tores-colonnettes, s'inscrit dans un haut cadre formé de pilastres sommés de pinacles, à la naissance desquels surgit une accolade étirée, terminée par un fleuron à deux feuilles latérales **FIG. 220**. Au-dessus, le linteau est flanqué d'un ange côté nef et à l'est de deux chiens en train de se disputer, ces figures amortissant les pinacles **FIG. 222, 223**. On ne sait qui est l'auteur de cette sculpture qualifiée de vigoureuse¹²². Il faut souligner la rareté, à cet emplacement, du choix animalier retenu. Cet ensemble est achevé en 1505 puisque

cette année-là le tabernacle est fermé par une grille exécutée sans doute par le serrurier RODOLPHE¹²³. Celle-ci a disparu mais elle devait ressembler à celle qui ferme le deuxième tabernacle aménagé dans le mur oriental, à droite du maître-autel gothique **FIG. 221**. Celui-ci présente un encadrement sculpté beaucoup plus simple, peut-être plus tardif si on considère ses bases à quadrillage. Au moment de sa création, il a été surmonté d'un grand ostensorium et d'anges peints **FIG. 225**, décor appliqué sur des peintures plus anciennes.

Le décor peint

Porche extérieur. Comme déjà signalé, les parements extérieurs de l'église n'ont jamais été peints ni même enduits. Seule exception, la porte

Saint-Jean-Baptiste **FIG. 195** et son porche reçoivent un premier décor en 1720 par NICOLAS-CHARLES SIDLER, de Zoug, actif dans le canton de Fribourg et en terres vaudoises. Le programme iconographique n'est pas connu, mais il est sans doute très proche de l'actuel¹²⁴. En 1797, ces peintures font l'objet d'un rafraîchissement par ANDRÉ GARCIA, de Lugano, chargé de « rétablir à neuf le portail et les peintures... avec les mêmes figures et desseins d'architecture, de peintures à fresque comme il l'est à présent »¹²⁵. En juin 1816, en même temps que le remplacement du lambris du vaste avant-toit par un plafond en plâtre, on confie à CARLO COCCHI une réfection complète, « avec les mêmes figures et peintures d'après le dessin qu'il en a fourni »¹²⁶. COCCHI reprend le programme iconographique créé par SIDLER en le réinterprétant dans le style néoclassique. Cette œuvre est restaurée en 1982-83 par l'atelier Crephart, après l'enlèvement d'un surpeint néogothique de 1897 par PAUL NEUMANN, lequel figurait, à la place de l'Annonciation, un Christ en gloire dans une mandorle, flanqué de deux anges, au-dessus d'un faux appareil qui avait recouvert les autres personnages¹²⁷.

Dans une architecture feinte néoclassique qui recouvre le porche, CARLO COCCHI a peint l'Annonciation sur le tympan, présentée avec solennité par deux anges buccinatoires sur les écoinçons de l'arc de triomphe et, sur l'avant-toit, par un troisième descendant du ciel avec une corbeille de lys. Les Évangélistes, de part et d'autre de la colombe de l'Esprit saint, occupent l'intrados de l'arc. Saint Laurent, patron de l'église, et saint Jean-Baptiste, celui de l'autel proche **FIG. 242** (17) qui a donné son nom au portail, flanquent l'entrée.

Intérieur. À l'intérieur de l'église, la restauration de 1976-1982 a mis en valeur essentiellement trois cycles de peintures, celui du dernier quart du XV^e siècle, celui de 1598-1605, de loin le plus important, et celui de 1752. Si le deuxième a en quelque sorte intégré le premier sans le supprimer, le troisième, lié au blanchiment complet et au décor en stuc introduit par l'atelier RAGOZZI, a entièrement recouvert les deux premiers en les endommageant fortement. Du décor de 1752, déjà en partie enlevé en 1878, la dernière restauration n'a conservé qu'une série de 16 médaillons illustrant par paire les huit confréries en activité à Estavayer avec leur saint patron **FIG. 229, 230**.

Le cycle le plus ancien figure les apôtres. Ils sont localisés sur les piliers engagés de la 1^{re} travée du chœur, cachés par les stalles, et à la hauteur des supports rythmant le vaisseau central de la nef. Au-dessus de croix de consécration inscrites dans un cercle, des médaillons peints à liseré brun-violet

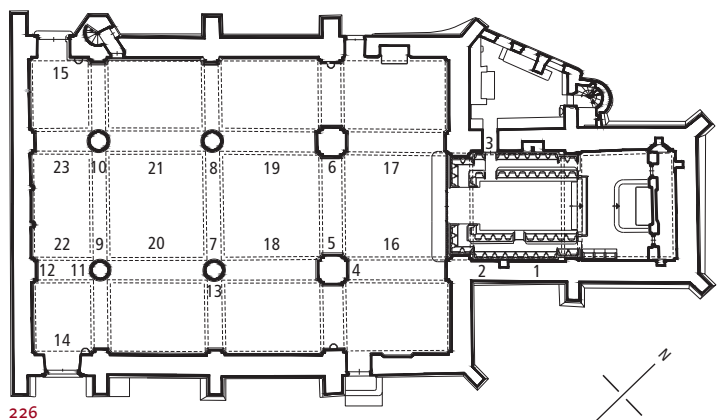


FIG. 226 Eglise Saint-Laurent. Iconographie du décor de 1598-1605. Echelle 1 : 500. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

Ecoinçons et parois

1. André
2. Jean l'Évangéliste
3. Jacques le Majeur
4. Paul; armoiries de Vuillelme Truffin, lieutenant d'avoyer
5. Barthélemy; armoiries de Joseph I d'Estavayer, coseigneur de la branche aînée
6. Philippe; armes de Nicolas Wild, avoyer d'Estavayer
7. Apôtre tenant une équerre (Jude ou Thomas)
8. Apôtre portant une lance et un livre; armes de Philippe III d'Estavayer-Molondin
9. Apôtre détruit lors de la pose de la tribune; armoiries d'Antoine Roguet, conseiller et notaire
10. Apôtre détruit lors de la pose de la tribune; armoiries de François Wallier, capitaine et châtelain au Val de Travers, beau-frère de Philippe III

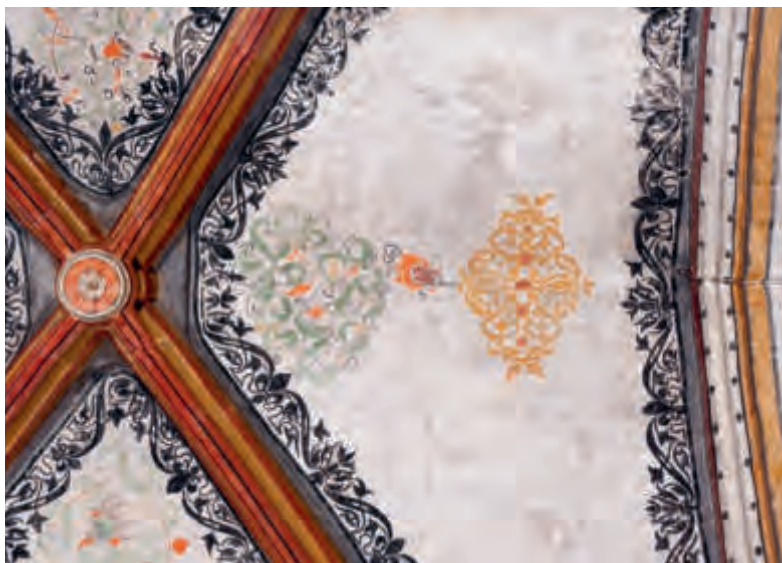
11. Saint Louis, roi de France
12. Personnage non identifié
13. Vierge à l'Enfant; armes de la famille Musy
14. Scène indéterminée, fragments, millésime 1599, au-dessus du portail Jean-Baptiste; armes de Pierre Demierre et Michel Cuassot
15. Scène indéterminée, fragments dans un cartouche à cuirs découpés, millésime 1599, au-dessus du portail Saint-Martin; armes de la famille Bullet

Parties hautes de la nef centrale, cycle des prophètes

16. Aaron tenant un phylactère, citation du Ps. 98, 6
17. Moïse tenant les tables de la Loi
18. Zacharie, avec citation Za 8, 3
19. Prophète non identifié
20. Jonas, avec citation Jon 4, 2
21. Daniel, avec citation Dan 9, 26
22. Joël, avec citation J 12, 16
23. David jouant de la harpe, avec citation Ps. 131, 11 ou 12, et millésime 1605

montrent les apôtres en buste sur un fond rouge ou noir, accompagnés d'une deuxième croix de consécration tréflée **FIG. 224**. Il s'agit de peintures à l'huile apposées probablement dans le dernier quart du XV^e siècle. En effet, on ne les trouve pas dans la 2^e travée du chœur terminée en 1505.

En 1598-1605, une ample campagne de travaux vise à donner à l'espace intérieur de l'église un décor unifié, attribuable aux peintres FRANÇOIS et HANS-HEINRICH FELBAUM. Tous les membres architecturaux ont été recouverts d'un faux appareil ocre à joints blancs reprenant la teinte originale de la



227

FIG. 227 Eglise Saint-Laurent, collatéral sud. Voûte de la 2^e travée, détail du décor peint par François et Hans-Heinrich Felbaum, en 1598-1605. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 228 Eglise Saint-Laurent, 2^e pilier nord. Apôtre tenant un livre et une lance, 1598, h : 2,45 m. Il a pris place entre la retombée de l'arc doubleau de la voûte centrale et l'imposte moulurée faisant passer le support de la section circulaire à la section carrée. Sa tête et ses épaules ont été endommagées en 1752 par la pose d'une console en stuc (FIG. 214). Cette représentation a intégré un buste de Saint-Paul daté des années 1400. Au-dessous, les armes de Philippe III d'Estavayer-Molondin. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

pierre de Neuchâtel. Dans les voûtains, les nervures sont bordées de frises végétales stylisées peintes au pochoir avec des motifs empruntés aux frontispices d'imprimerie **FIG. 227**. Des ornements de même genre, isolées et centrées, animent certaines voûtes ou les embrasures de fenêtre. Dans leur chapelle funéraire, 1^{re} travée nord, les Estavayer s'offrent quatre anges musiciens; ils contribuent également au décor de la chapelle Saint-Nicolas dans la 1^{re} travée du bas-côté sud¹²⁸. Les voûtains de cette dernière se parent d'une abondante végétation, réalisée au pochoir, déployée en arabesques d'où surgissent, finement peints au pinceau, des oiseaux et des animaux fantastiques¹²⁹. La gamme chromatique est étendue : le vert, le rouge et l'orangé s'ajoutent à l'omniprésente teinte gris-bleu. Les nervures sont jaunes et rouges. Dans la 2^e travée, où ce décor est mieux conservé, cet enrichissement est certainement dû à la famille de Vevey, collatrice de l'autel Saint-Pierre¹³⁰ placé sous la fenêtre jusqu'au grand remaniement de 1752. Les Pontherose apportent également leur contribution pour les voûtes de la 3^e travée du collatéral nord dont la clef est frappée à leurs armes, au-dessus de leur autel dédié à la Trinité¹³¹, lui aussi supprimé en 1752.

Les parois de l'église restent blanches; dans le vaisseau central, elles reçoivent à la hauteur des piliers une série de grands personnages en pied, chacun surmontant les armoiries des familles staviacoises ayant financé leur réalisation **FIG. 226, 228**. Le duo d'artistes a joué avec l'effet longitudinal de l'église décrit plus haut : le cycle des apôtres se déploie en deux registres se poursuivant dans le chœur, de part et d'autre des baies de la 1^{re} travée. Neuf figures sont conservées en grande partie. Trois



228

manquent; elles prolongeaient peut-être ces deux registres dans la travée orientale du chœur. D'autres saints sont peints sur l'intrados de certaines arcades méridionales. Dans la partie haute de la nef, sous les arcs formerets, on a figuré les prophètes, précurseurs ou annonciateurs de la venue du Christ, mal conservés mais identifiables à leurs versets inscrits dans de longs phylactères.

En 1752, JEAN RAGOZZI et son atelier couvrent entièrement les peintures en blanchissant l'église et en la dotant d'un décor en stuc suggérant un nouvel ordre architectural d'inspiration rococo. Les murs se parent de médaillons consacrés aux diverses confréries staviacoises **FIG. 231**, entourés d'un cartouche en stuc **FIG. 215**. Sur certains médaillons, le cartouche est simplement dessiné en trompe-l'œil dans une teinte brun-rose. Chaque corporation est



229

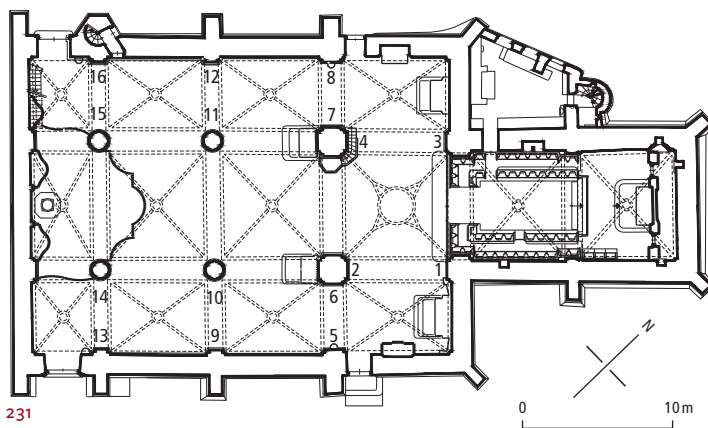


230

représentée par deux motifs; l'un figure les objets totémiques qui l'illustrent **FIG. 229**, l'autre le saint patron qui lui est associé **FIG. 230**. Ces saints ont été repeints dans les années 1810 par CARLO COCCHI.

Les vitraux

Sans exclure l'existence de vitraux colorés, les sources écrites démontrent que la plupart des baies étaient dotées de simples verres à vitre. En 1432, le verrier GIRARD NOVELLES est chargé de réparer certaines d'entre elles¹³². Seul le remplage de la baie méridionale de la 1^{re} travée du chœur contient des vitraux du premier quart du XVI^e siècle. Cependant, les armoiries des coseigneurs d'Estavayer et surtout celles de la Ville, dans une forme attestée seulement à la fin du XVI^e siècle, datent certainement d'une réfection historicisante de la



231

FIG. 231 Eglise Saint-Laurent. Médallions de confréries peints en 1752 par l'atelier Ragozzi, entourés initialement d'un cartouche rococo en stuc; les scènes repeintes à fresque vers 1810 par Cocchi. Echelle 1 : 500. Relevé Georges Rosset et Marcel Matthey, 1955. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

Confrérie de Saint-Laurent

1. Laurent
2. Armoiries de la Ville d'Estavayer

Confrérie de la Vierge ou des tailleurs

3. Immaculée Conception
4. Paire de ciseaux

Confrérie de Saint-Nicolas ou des pêcheurs

5. Nicolas de Myre
6. Poisson

Confrérie de Saint-Joseph ou des charpentiers

7. Hache, équerre, compas
8. Sainte Famille ou Retour d'Egypte

Confrérie de Saint-Eloi ou des maréchaux

9. Eloi
10. Tenailles, marteau, fer à cheval

Confrérie de Saint-Martin ou des meuniers

11. Roue dentée
12. Martin partageant sa tunique

Confrérie de Saint-Sébastien ou des tireurs

13. Sébastien
14. Fusils

Confrérie de Saint-Crépin ou des cordonniers

15. Outils de cordonnier
16. Crépin et Crépinien

fin du XIX^e siècle¹³³. Il faut attendre 1905 pour qu'il soit question d'orner les fenêtres de vitraux colorés et historiés.

Un premier projet proposé en 1905 par les peintres-verriers ENNEVEUX & BONNET de Genève, dont les archives de la paroisse conservent deux cartons¹³⁴, est écarté par la Commission des monuments historiques de Fribourg. En 1906, une seconde proposition, de style historicisant, émise par le peintre-verrier GEORGES-ALBERT JOURDIN¹³⁵, est adoptée. Le Baptême du Christ **FIG. 232**, saint André, saint François d'Assise parlant aux oiseaux, saint Georges, la Résurrection, ainsi que la sainte Famille y sont représentés¹³⁶. En 1951 enfin, le Neuchâtelois PIERRE-EUGÈNE BOUVIER dessine le Christ-Roi pour le grand oculus occidental, réalisé par l'atelier FLECKNER de Fribourg¹³⁷ **FIG. 233**.

FIG. 229 Eglise Saint-Laurent, collatéral nord. 1^{er} pilier, outils de charpentier, 1752, par l'atelier de Jean Ragozzi. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 230 Eglise Saint-Laurent, collatéral nord. Mur gouttereau, 1^{er} pilier engagé. Fresque de la sainte Famille, vers 1810, par Carlo Cocchi. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.



232

FIG. 232 Eglise Saint-Laurent, collatéral sud, 1^{re} travée. Vitrail du Baptême du Christ par Georges-Albert Jourdin, 1906. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 233 Eglise Saint-Laurent, grand oculus occidental. Vitrail du Christ-Roi par Pierre-Eugène Bouvier, 1951. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 234 Eglise Saint-Laurent. Maître-autel, 1638-1641. Support architectural et sculpture de Jean-François Reyff; toiles de Pierre Crolot, 1638. Tabernacle de Blaise Sire, 1738. Au-devant, le sol, en dalles de ciment blanc et noir, a été posé sur la pointe à la fin du XIX^e siècle par Augustin Monti. Belle grille ouvragée de 1762 faisant office alors de banc de communion, due au serrurier Antoine Schellinger. Photo Yves Eigenmann, 2015.

Mobilier, autels et chapelles *Le maître-autel*

Obscurcissant passablement le chœur de l'église en masquant la grande baie orientale, le grand retable de 1638-1641, par l'iconographie retenue, évoque les temps sombres des épidémies de peste, très virulentes au XVII^e siècle. Il est une illustration parfaite des apports artistiques principaux dont Estavayer bénéficie durant l'Ancien Régime, puisqu'il est le fruit de la collaboration du peintre franc-comtois PIERRE CROLOT et du sculpteur fribourgeois JEAN-FRANÇOIS REYFF.

Histoire

Le retable de la fin du Moyen Age

A la reconstruction du chœur initial, terminé après 1392, le maître-autel, cité pour la première fois en 1440, prend naturellement place sous la grande baie orientale **FIG. 242** (1); il s'accompagne d'un retable qui dispose de peu de place pour se déployer. On travaille encore à celui-ci en 1450 lorsque le sculpteur BÉRARD reçoit le solde de ce qui lui est dû pour la réalisation des statues des apôtres¹³⁸. En 1477 et en 1483, les peintres JEAN COLLOMBI et JEAN DE MONDYDIER mettent en couleurs ces apôtres et le cadre qui les renferme¹³⁹. Par la suite, le retable est régulièrement entretenu mais ne subit aucune modification majeure, excepté son déplacement au moment de l'agrandissement du chœur en 1506.



233

Cet ensemble a malheureusement disparu et ne saurait être identifié avec le retable des apôtres de l'église de Franex¹⁴⁰, qui est plus tardif¹⁴¹.

Le retable de 1638-1641

En 1638, dans un contexte rendu difficile par une épidémie de peste, la Ville et la clergie décident de refaire le grand autel. Le 18 mars, elles passent convention avec le peintre de Pontarlier (D^{pt} Doubs), PIERRE CROLOT. Il doit réaliser une image de saint Laurent avec de part et d'autre saint Sébastien et saint Roch. La « pièce du milieu » aura 11 pieds de hauteur. Il lui faut encore exécuter le « coronement dessus », d'une hauteur de 5,5 pieds, représentant assurément Dieu le Père. Pour les figures latérales, le contrat ne donne pas de dimensions précises mais indique qu'elles seront « à proportion du tableau ». Ces indications démontrent que le Conseil disposait déjà d'un projet relativement précis du « tableau », soit du retable dans son ensemble. CROLOT, logé dans la maison des coseigneurs d'Estavayer, s'exécute durant le printemps et l'été (voir *Impasse de Motte-Châtel* 8, p. 137). Le 30 octobre, il est payé 679 florins outre quelques avantages en nature¹⁴².

Il semble que ce soit l'avoyer Pierre Krummenstol, qui séjourne régulièrement en Italie (Milan, décès à Rome)¹⁴³, qui ait fourni le premier projet du retable, lequel a dicté le format des toiles de CROLOT; Krummenstol présente en tout cas ce « portrait » au Conseil de la ville lors de sa séance du 28 mai 1638. Ce dernier est prêt à conclure un





235

FIG. 235 Eglise Saint-Laurent, retable du maître-autel. Martyre de saint Laurent, par Pierre Crolot, huile sur toile, 1638. La statue dans la niche représente le monde de l'Antiquité ; elle est accompagnée d'un aigle, insigne du pouvoir impérial qui ordonna la première persécution systématique des chrétiens. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.

marché avec « le sculpteur », mais on ignore lequel. Rien ne se passe jusqu'au 28 août. A cette date, un « maître menuisier de Fribourg » se propose. Le Conseil le convoque pour établir un contrat et définir s'il veut faire ce retable « simple ou médiocrement », c'est-à-dire avec une finition plus élaborée¹⁴⁴. Il s'agit sans doute de l'Allemand WENCESLAUS, bien connu à Fribourg, chez qui JEAN-FRANÇOIS REYFF s'était formé¹⁴⁵. L'affaire n'aboutit pas car le 27 septembre le Conseil négocie à nouveau avec un maître sculpteur de Morteau (D^{pt} Doubs), avec qui il n'arrive pas à s'entendre sur le prix, mais qu'il défraye pour son déplacement. Ce même jour, on conclut pourtant le contrat définitif avec JEAN-FRANÇOIS REYFF pour construire « l'architecture du tableau » et dorer, avec l'or qu'il fournira, « tous les reliefs dudit autel ». Le marché¹⁴⁶, signé au château baillival, convient d'un prix de 600 écus soit 3000 florins. Le montant comprend la main-d'œuvre et tous les matériaux, notamment une quantité non négligeable de feuilles

d'or pour la dorure. L'érection du nouveau retable masque la grande fenêtre orientale, non obturée, et le tabernacle mural de 1503-1505 situé dans le mur nord **FIG. 220**.

En 1651, le maître-autel est posé sur un socle surélevé en pierre jaune d'Hauterive et sa table soutenue par des colonnes dans le même matériau, le tout exécuté par le Bourguignon NICOLAS GOFROY¹⁴⁷. Grâce au legs de Marie-Barbe Delapierre, il est décidé en 1738 de refaire le tabernacle de l'autel. La testatrice conclut elle-même un contrat avec le sculpteur de Morteau, BLAISE SIRE, qui réalise l'ouvrage aujourd'hui conservé, après l'accord des autorités communale et religieuse¹⁴⁸. En 1768, la table est posée sur un nouveau support en forme de tombeau, œuvre du menuisier JOSEPH NETZER¹⁴⁹. A cette date, le maître-autel présente l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui, à la réserve de sa polychromie : celle du retable est intégralement refaite en 1884, à la suite d'une forte restauration par le menuisier-ébéniste JEAN DIETRICH de toutes les parties sculptées endommagées. Pour la dorure, celui-ci doit utiliser un « or fin citron, jaune fort » tout en ayant à le rendre « bruni ou mat selon que l'architecture l'exigera ». Le reste est passé en blanc, lequel simulera « un beau marbre blanc uni » sur les quatre grandes colonnes torsées et le tombeau de l'autel¹⁵⁰. On ne sait si DIETRICH a respecté la polychromie de REYFF ou s'il l'a modifiée¹⁵¹. Ce qui est certain, c'est que son intervention est radicale puisque son contrat stipule qu'il enlève « entièrement les vieilles dorures et couleurs, mettant ainsi à découvert le bois qui devra recevoir une nouvelle dorure ou couleur ». De son côté, le tabernacle est redoré en 1861 par le doreur JOSEPH DIETRICH de Dirlaret, sans lien de parenté avec les menuisiers-ébénistes d'Estavayer.

Au XX^e siècle, le maître-autel est l'objet de deux restaurations, soit celle de l'atelier lucernois de PAUL STAJESSI en 1938 et celle de l'atelier Crephart entre 1976 et 1982. L'ampleur de la première semble s'être concentrée sur les peintures, la seconde restant très limitée. A la différence des interventions précédentes, ces derniers travaux se sont montrés respectueux de la substance ancienne, se contentant d'assainir et de consolider l'œuvre tout en atténuant les lacunes.

Description

Le retable du maître-autel est une œuvre de jeunesse du sculpteur et architecte JEAN-FRANÇOIS REYFF **FIG. 234** (h totale : 9,85 m, l : 7,10 m). Dans un style marquant la transition entre le maniérisme et le baroque, il s'est souplement adapté aux dimensions des tableaux déjà exécutés par PIERRE CROLOT. Son



236

traitement bichrome, blanc pour les champs et or pour la sculpture, réinterprété au XIX^e siècle (faux marbre blanc uni, nouvelle distribution des ors mats ou brillants), caractérise la façon dont REYFF rehausse ses ensembles sculptés. La structure architecturale en bois du retable repose sur quatre courts piliers en pierre jaune d'Hauterive, peints en blanc lors de la dernière restauration. L'ample soubassement ménage l'espace pour la table surélevée de l'autel, posée sur un podium de deux marches et sur un support en forme de tombeau datant de 1768 ; il permet également au tabernacle d'occuper une position centrale. Ce dernier, réalisé en 1738 par BLAISE SIRE, a remplacé une armoire sans doute plus sobre qui ne devait pas empiéter sur le tableau du registre supérieur.

Le tabernacle proprement dit, placé à la hauteur des deux gradins inférieurs, est surmonté par une armoire d'exposition beaucoup plus ample qui permet la présentation du saint Sacrement dans un



237

petit ostensor. Derrière le crucifix qu'adorent deux anges placés sur le podium inférieur, la porte figure la sainte Cène. Sur le même registre, les panneaux latéraux, chacun entouré de deux saints sculptés en ronde-bosse dans des niches à coquilles, présentent à droite l'Annonciation et à gauche la Visitation¹⁵². Tout ce registre est rythmé par des colonnes torsées inspirées de celles du retable. L'entablement est surmonté d'une frise où sont disposés les instruments de la Passion. Au sommet du dôme se trouve une croix posée sur un globe ; à l'occasion de la fête de Pâques ou de l'Ascension, celle-ci est remplacée par une petite statue du Christ ressuscité arborant l'étendard de la Résurrection, provenant sans doute d'un atelier fribourgeois contemporain de la réalisation du tabernacle¹⁵³.

Au-dessus du tabernacle se déploie le registre principal du retable qui met en évidence les trois tableaux de PIERRE CROLOT ; il est scandé par quatre colonnes torsées dont le fût est orné de cuirs découpés et de cabochons d'où surgissent des pampres de vigne. Fait exceptionnel, ces colonnes soutiennent un entablement qui n'est pas rectiligne mais rehaussé dans sa partie médiane pour s'adapter au grand format du tableau (287×219 cm) représentant le martyr de saint Laurent **FIG. 235**. L'iconographie de celui-ci s'inspire en partie d'une gravure de 1571 de CORNELIS CORT, reproduisant la peinture du TITIEN réalisée pour le retable de l'église Santa Maria Assunta (« Ai Gesuiti ») de Venise¹⁵⁴. A gauche, CROLOT a figuré le martyr de saint Sébastien d'après une gravure de PAUL PONTIUS reproduisant une peinture de GÉRARD SEGHERS, conservée aujourd'hui au château de Petworth ; à droite, pour saint Roch nourri par son chien et montrant sa plaie, CROLOT s'est inspiré d'une gravure non identifiée qui a aussi servi de modèle pour le retable qu'il a réalisé à la chapelle Saint-Sébastien de Marly¹⁵⁵.

FIG. 236 Eglise Saint-Laurent, retable du maître-autel. Saint Paul, par Jean-François Reyff, 1639-1641. Bois de tilleul sculpté, doré à la feuille et peint, évidé à l'arrière. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.

FIG. 237 Eglise Saint-Laurent, retable du maître-autel. Ange musicien, par Jean-François Reyff, 1639-1641. Bois de tilleul sculpté, doré à la feuille et peint. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.



238

FIG. 238 Eglise Saint-Laurent. Stalles du chœur liturgique, groupe nord par Mattelin Vuarser, 1523-1525. L'ensemble a été plaqué contre le mur du chœur. Les décrochements dus à la présence des piliers engagés ont été transposés dans l'architecture des stalles. La porte de la sacristie s'insère dans la disposition des stalles hautes. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

A l'attique, la représentation de Dieu le Père dans les cieux, entouré d'anges et de l'Esprit saint sous la forme d'une colombe, s'inscrit dans une niche à colonnes cannelées flanquées d'ailerons en forme de rinceaux et volutes qui servent de support à deux anges musiciens (h : 53 cm) comme surgis de la scène peinte **FIG. 237**. Dans le fronton brisé curviligne sommital, un troisième ange tient la Rose de la ville, commanditaire du retable. De part et d'autre du panneau de couronnement, l'entablement redescend pour permettre aux vigoureuses statues des apôtres Pierre et Paul (h : 167 cm) **FIG. 236** de se déployer sans être gênées par les retombées de la voûte. Elles sont posées sur des socles placés au milieu de deux frontons brisés superposés, le second étant curviligne. Dans l'axe des colonnes torsées, quatre obélisques d'amortissement structurent l'espace de l'attique et donnent l'impression, avec les amorces de frontons situées aux extrémités de la composition, que le retable se déploie au-delà des murs latéraux du chœur.

Appréciation

Le sculpteur et architecte JEAN-FRANÇOIS REYFF a habilement su mettre en valeur les toiles préexistantes de PIERRE CROLOT, dans une composition architecturale d'inspiration italienne suggérée par l'avoyer Pierre Krummenstol, mais librement réinterprétée afin de valoriser la sculpture, en particulier les apôtres Pierre et Paul. La statuaire, de très haute qualité, trahit un artiste de tout premier ordre et de sensibilité germanique. Si la bichromie de l'ensemble s'inscrit dans la pratique reyffienne, son rendu n'est malheureusement pas celui créé par cet artiste, mais celui dû à l'interprétation un peu terne et certainement trop uniforme qu'en a faite JOSEPH DIETRICH en 1861. Le programme iconographique retenu n'a assurément pas été le fait des artistes mais des commanditaires, soit la clergie, le Conseil d'Estavayer-le-Lac et son avoyer : cela ne peut que mettre en valeur les qualités de JEAN-FRANÇOIS REYFF qui a su intégrer ces exigences dans une œuvre tout à fait exceptionnelle.

Les stalles et le siège des célébrants

Ce somptueux ensemble, pièce remarquable du mobilier de Saint-Laurent, s'inscrit dans la production des stalles dites « savoisiennes », apparues à la fin du XV^e siècle sur les terres du duché de Savoie et dont le centre artistique se situait à Genève et dans sa zone d'influence. On les trouve là où se pratique la célébration collective des offices, par une communauté monastique ou un collège de chanoines, en l'occurrence à Estavayer une clergie réunissant les chapelains qui desservait les divers autels de l'église ainsi que les chapelles villageoises dépendantes de la paroisse.

Histoire

En 1521, la Ville se décide à réunir le chêne nécessaire à la confection des « formes », soit un ensemble de stalles. Le bois est tiré des diverses forêts du ressort, mais on sollicite également les réserves seigneuriales voisines, celles du pied du Jura comme Boudry ou Vaumarcuz¹⁵⁶. Sans doute à l'instigation de Claude d'Estavayer, chanoine de Lausanne et évêque de Belley qui vient d'être nommé prieur de Romainmôtier, on fait venir le « MAÎTRE DE ROMAINMÔTIER », un artiste jamais nommé, qui est invité à établir un devis¹⁵⁷. Le charpentier staviacois JEAN BURRITAZ est chargé de prendre les mesures des stalles de Saint-Etienne de Moudon prises en modèle¹⁵⁸; c'est lui qui choisit les meilleurs chênes et organise leur acheminement à Estavayer. L'exécution des stalles échoit à MATTELIN VUARSER, de Genève, l'auteur avec son père de la rangée nord de celles de Moudon en 1499-1501¹⁵⁹. Le 26 mars 1524, VUARSER reçoit son dernier paiement¹⁶⁰, ce qui correspond au millésime sculpté sur le phylactère du dorsal figurant le prophète Nahum. Le tout n'est assemblé qu'au printemps 1525, après la livraison des charnières par le serrurier de Romont, CLAUDE TILLIET¹⁶¹; cette même année, début novembre, MATTELIN VUARSER est encore défrayé de 15 écus pour la réalisation de trois sièges, soit assurément les stalles des célébrants pour lesquelles Claude d'Estavayer et l'évêque de Lausanne versent une contribution¹⁶².

Jusqu'au XVIII^e siècle, les stalles ne font l'objet que de minimes travaux d'entretien. En 1742, certaines d'entre elles sont utilisées comme confessionnaires; on achète du grillage pour cela¹⁶³. Cet usage perdure jusqu'au début du XIX^e siècle. En 1837, JOSEPH DIETRICH et son fils JEAN procèdent à une ample remise en état. Ils s'engagent à « consolider et changer les pièces pourries et usées, réparer les sculptures et découpures et rendre le tout à sa couleur naturelle, sans masquer le bois par des couleurs »; s'ils reconstituent les « parties d'ornement



239

enlevées », ils respectent visiblement les consignes du Conseil, qui a décidé « qu'elles seraient conservées telles qu'elles existent »¹⁶⁴. Signalons toutefois, sur la porte de la sacristie, au-dessus de saint Laurent, l'ajout d'une Rose de la ville sculptée. Il n'y a assurément aucune modification dans les dispositions générales des stalles ni aucune permutation des dorsaux. La nature de ces réfections aurait pu être constatée à l'occasion de la dernière grande restauration (démontage et nettoyage) de 1976 par l'atelier de GASTON DEMIERRE, mais celle-ci n'a malheureusement pas été accompagnée d'une étude historico-archéologique.

Description

Les stalles, qui ont pris place en 1525 dans la 1^{re} travée du chœur agrandi depuis peu, forment le chœur liturgique réservé aux membres de la clergie d'Estavayer **FIG. 238, 239**. Elles s'appuient contre les murs latéraux et se retournent contre les grilles du côté de la nef. Leur disposition actuelle

FIG. 239 Eglise Saint-Laurent. Siège des célébrants par Mattelin Vuarser, 1525. De gauche à droite, saint Sébastien au-dessus des armes de l'évêque de Lausanne, Sébastien de Montfalcon; saint Claude archevêque de Besançon au-dessus des armes de Claude d'Estavayer, évêque de Belley et prieur de Romainmôtier; saint Laurent au-dessus de la Rose de la ville. Les trois armoiries sont répétées de façon simplifiée sur les clefs pendantes qui reçoivent les arcatures de chaque daïs. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

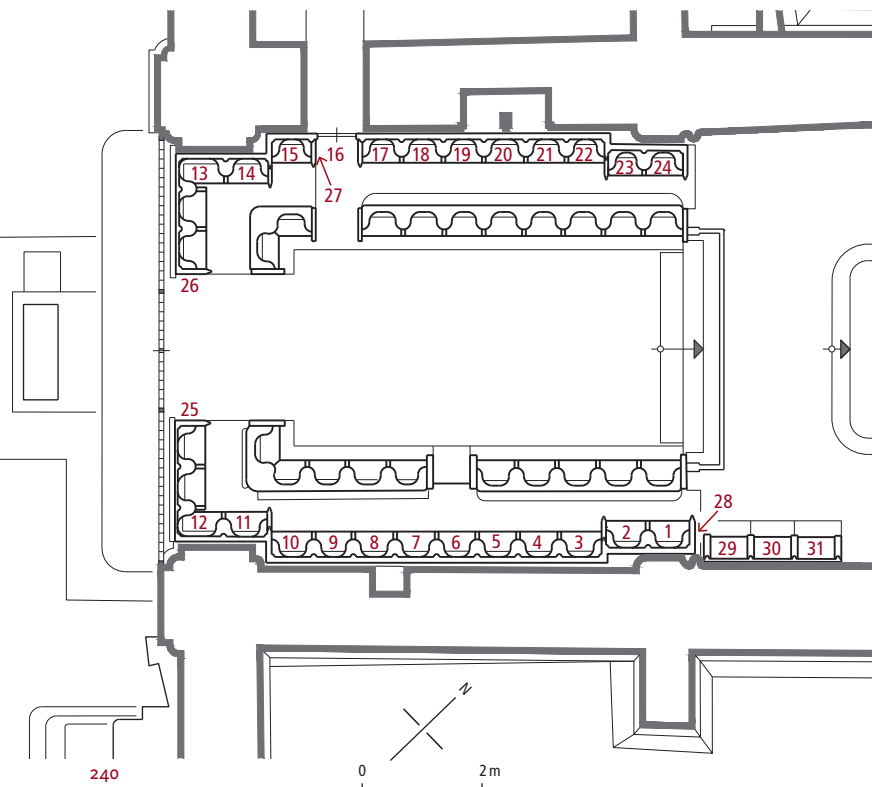


FIG. 240 Eglise Saint-Laurent. Iconographie figurée sur les stalles. Echelle 1 : 125. Relevé Georges Rosset et Marcel Matthey, 1955. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

Dorsaux : saints et prophètes selon le Credo apostolique

1. Joël
2. Pierre
3. David
4. André
5. Isaïe
6. Jacques le Majeur

7. Nahum
8. Jean
9. Osée
10. Philippe
11. David
12. Jude (Thaddée)
13. Joël
14. Barthélemy
15. Amos
16. Porte de la sacristie : Laurent, surmonté de la Rose de la ville
17. Ezéchiel
18. Matthieu
19. Aggée
20. Jacques le Mineur

21. Michée
 22. Thomas
 23. Daniel
 24. Simon
- Jouées*
25. Diacre Laurent
 26. Diacre Etienne
 - 27 et 28. Rose de la ville suspendue à un arbre

- Siège des célébrants*
29. Laurent
 30. Claude, archevêque de Besançon
 31. Sébastien

est assurément celle d'origine. Les sièges se répartissent en deux groupes sur deux rangées, soit une série de 27 stalles hautes, placées sur un podium surélevé, précédées par 20 stalles basses. Dans le groupe méridional, un siège bas est omis au centre pour permettre l'accès au rang supérieur. Cette disposition traditionnelle n'a pu être symétriquement respectée au nord puisque la position de la place manquante est déterminée par la porte de la sacristie. Sur les dorsaux des stalles hautes, les saints et les prophètes s'inscrivent dans une architecture feinte sommée d'accolades aplaties, alors que les sièges eux-mêmes sont couronnés d'une juxtaposition de dais à baldaquins dessinant une

succession d'arcs de cercle, très proches de ceux de la rangée nord des stalles de Moudon. Contre les grilles, les dorsaux sont ajourés par des remplages pour laisser passer la lumière.

Le décor des stalles d'Estavayer obéit au programme iconographique des stalles « savoisiennes ». Ce dernier est centré sur l'illustration du Credo apostolique, dont chacun des douze versets est proclamé dans un phylactère par un apôtre sculpté en pied et en bas-relief. A ce Credo apostolique correspond un Credo prophétique, montage théologique des XII^e-XIII^e siècles, qui interprète l'Ancien Testament comme l'annonce cryptée du Nouveau Testament. En alternance avec les apôtres, les stalles représentent ainsi certains prophètes dont les propos, tirés de leurs livres, préfigurent cette prière fondamentale de la théologie catholique¹⁶⁵.

L'iconographie des dorsaux répond à ce schéma **FIG. 240** : si les apôtres sont aisément reconnaissables à leur attribut, le texte du phylactère permet d'assurer l'identification de chacun des prophètes. Relativement au programme traditionnel, on relève quelques irrégularités : l'apôtre Matthias manque ; il est remplacé sur la porte de la sacristie par saint Laurent, patron de l'église, mais ce dernier ne prononce aucune parole. De ce fait, le Credo est amputé de deux strophes (« je crois en l'église catholique, à la rémission des péchés »). La représentation des prophètes étant moins contraignante, les divers ensembles de stalles conservés présentent tous des variantes¹⁶⁶. A Estavayer, on observe que Joël et David sont évoqués deux fois.

Le décor figuré se déploie également sur les jouées, soit les panneaux qui terminent une rangée de sièges. Celles situées de part et d'autre de l'entrée du chœur, près de la grille, montrent les diacres Etienne et Laurent, ce dernier représenté une nouvelle fois ; sur deux autres, à l'entrée de la sacristie et à la terminaison des stalles hautes méridionales côté chœur, ici suspendue à un arbre, se voit la Rose de la ville, principale commanditaire de l'œuvre. Le monde profane et terrestre est aussi évoqué, en petites mises en scènes au sommet des jouées et plus simplement en une seule figure au niveau des appui-mains et des miséricordes que l'on aperçoit lorsque l'abattant est relevé¹⁶⁷.

Placé dès l'origine contre la paroi méridionale de la 2^e travée du chœur, soit dans le sanctuaire, le siège des célébrants est manifestement de la même main que celle des stalles ; il en reprend le module avec plus d'emphase **FIG. 239**. Les abattants ne sont pas dotés de miséricordes, car ils forment couvercles d'archebancs dans lesquels étaient placés divers effets liturgiques ou une partie des archives de la ville¹⁶⁸. L'ensemble tient compte

d'un ordre hiérarchique : la stalle la plus proche de l'autel, aux armes de la plus haute autorité du diocèse, soit l'évêque de Lausanne, Sébastien de Montfalcon, est placée sur le podium le plus élevé et est dévolue à l'officiant principal. Le siège central, en position intermédiaire, est réservé au bienfaiteur Claude d'Estavayer, chanoine du chapitre cathédral de Lausanne. En contrebas, la place du curé de la paroisse, élu par la Ville, dont les armes ici représentées évoquent le droit de collature. D'ordinaire, en l'absence de membres du haut clergé, ces deux derniers sièges sont réservés aux acolytes, choisis parmi les membres de la clergie, le curé remontant à la première place.

Appréciation

Mobilier permanent, architecture dans l'architecture structurant le chœur liturgique, les stalles mettent en œuvre le vocabulaire riche et ciselé du gothique flamboyant. L'ensemble d'Estavayer est remarquable par son homogénéité, respectée lors de la grande restauration de 1837. Se différenciant du groupe fribourgeois – Saint-Nicolas, Romont, Hauterive – les stalles d'Estavayer se situent dans le courant genevois et constituent l'ultime exemple de cet ensemble de stalles dites « savoisiennes », né presque un siècle plus tôt¹⁶⁹. Sur le plan stylistique, les stalles d'Estavayer sont un peu archaïsantes¹⁷⁰, même si l'on voit apparaître quelques éléments Renaissance (colonnettes soutenant les accolades dans les dorsaux). MATTELIN VUARSER réalise là un travail très abouti et très soigné, mais moins expressif que ce qu'il a exécuté à Moudon 23 ans plus tôt¹⁷¹ : la fougue de la jeunesse est remplacée par la maîtrise du métier **FIG. 241**.

Chapelle, autels secondaires et mobilier

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, 14 autels occupaient la nef **FIG. 242**. Quatre se situaient de part et d'autre de l'entrée du chœur à la hauteur de l'arc triomphal ; quatre s'adossaient aux deux piliers soutenant le clocher et les deux colonnes orientales, tandis que six étaient répartis dans les bas-côtés, appuyés contre les murs gouttereaux sous les baies ou perpendiculaires à ces derniers. Jugeant que ces 14 autels – certains mal desservis ou même carrément abandonnés – rendaient l'église « embarrassée, confuse et obscure », le Conseil demande l'autorisation à l'évêque de réduire leur nombre à six¹⁷². En 1752, à l'issue de la grande rénovation intérieure de l'église, il n'en subsiste finalement que quatre, deux à l'extrémité orientale des bas-côtés, et deux adossés aux piles soutenant le clocher. Seuls seront décrits ces quatre autels qui ont dès lors concentré les diverses fondations et les services divins encore en vigueur.



241

FIG. 241 Eglise Saint-Laurent. Stalles, détail de la rangée méridionale. Sièges et dorsaux figurant saint Jean à gauche et le prophète Osée à droite. Photo Yves Eigenmann, 2019.

La chapelle de la Vierge Marie

La chapelle de la Vierge **FIG. 242** (3), qui est incontestablement la fondation la plus importante de l'église paroissiale, a servi de nécropole pour la branche aînée des coseigneurs d'Estavayer. Une chapelle antérieure à l'actuelle était adjointe à l'église romane, probablement déjà sur son flanc nord. On ignore la date de sa fondation mais on sait que Jean IV d'Estavayer, décédé après 1265, y est enseveli¹⁷³. Il n'est pas exclu qu'elle soit apparue avant la ramification du lignage dans les années 1240. Dans tous les cas, elle a pris place dans la 1^{re} travée du bas-côté nord lors de la reconstruction de l'église en 1447-1449.

Le mur nord conserve la niche d'un enfeu qui surmonte un tombeau aujourd'hui vidé¹⁷⁴. L'espace de cette chapelle se singularise par son décor peint spécifique. Lors de la restauration de 1976-1982,

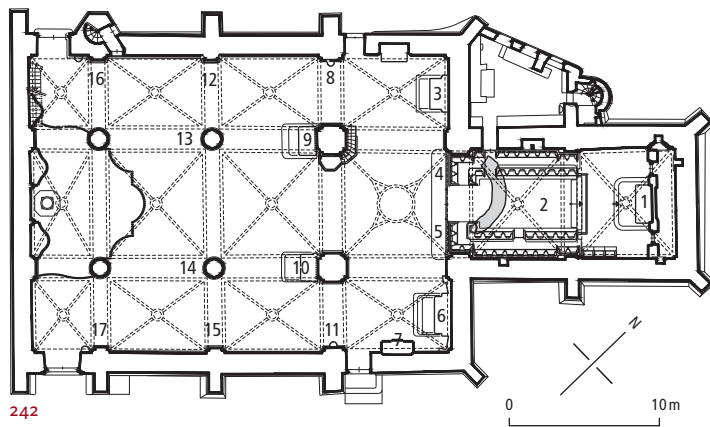


FIG. 242 Eglise Saint-Laurent. Autels et chapelles, états anciens et actuels. Echelle 1 : 500. Relevé Georges Rosset et Marcel Matthey, 1955. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

1. Maître-autel
2. Chœur liturgique

Autel de/du :

3. la Vierge Marie, ap. 1265-1882, puis Sacré-Cœur, 1882-1980, puis à nouveau la Vierge Marie
4. des Ames du purgatoire (Toutes Ames), 1455-1752
5. St-Suaire, 1523-1611 et St-Blaise, 1466-1752
6. St-Nicolas, av. 1331-1655, puis St-Scapulaire
7. St-Antoine, av. 1341-av. 1732
8. St-Esprit, 1369-1752
9. St-Georges, puis St-Georges et St-Etienne, av. 1349
10. Ste-Catherine, 1393
11. St-Pierre, av. 1341-1752
12. la Trinité et St-Sébastien, av. 1447-av. 1752
13. St-Jacques puis St-Jacques et St-Christophe, 1394-1752
14. St-Michel, av. 1404-1752
15. St-André, 1397-1752
16. St-Martin, av. 1497-1752
17. St-Jean-Baptiste, av. 1348-1752

La date de 1752 ne signifie pas la disparition complète des fondations, mais leur regroupement avec les autels qui ont subsisté.

plusieurs couches picturales ont été mises au jour. La première, observée sur l'arc formeret oriental, est constituée d'un décor géométrique de lignes noires et rouges imitant un faux appareil, posées sur un badigeon clair¹⁷⁵. Au XV^e siècle, ce décor a été surpeint par d'autres, dont le but consistait de même à souligner les lignes architecturales et à encadrer des scènes figuratives. Ainsi, la frise décorative ornant l'arc formeret de la paroi orientale, toujours visible, de chevrons noirs inscrits dans des triangles rouges, bordait une scène de martyre recouverte par l'actuelle. Les restaurateurs ont observé un immense arbre dont les branches transperçaient des corps humains¹⁷⁶. Un fond bleu semé d'étoiles sur les voûtains peut être rattaché à ce décor primitif. Des métaux précieux, comme l'or, l'argent ou l'étain, rehaussaient les couleurs. La clef de voûte aux armes des Estavayer est également passée aux couleurs héraldiques de cette famille.

Après l'enlèvement du retable de l'autel de 1882, ainsi que de la peinture grise qui l'entourait, l'atelier Crephart a dégagé et restauré le décor fort bien conservé sur le mur est **FIG. 243**. Celui-ci a été probablement réalisé vers 1524 à l'initiative des deux frères Jean IX, coseigneur d'Estavayer, et François II, après leur désignation en tant qu'héritiers universels de Philippe I^{er} d'Estavayer en août 1524¹⁷⁷. L'auteur de ce décor est inconnu mais son style est proche de celui du peintre fribourgeois HANS FRIES¹⁷⁸.

Le registre inférieur montre l'Assomption de la Vierge au-dessus de son cercueil curieusement fermé. Quatre donateurs en prière sont agenouillés, trois laïcs en armure et tabard héraldique aux couleurs des Estavayer, ainsi qu'un chanoine, revêtu de l'aumusse bordée de fourrure. L'identification la plus vraisemblable est la suivante : les deux commanditaires aux traits jeunes sont reconnaissables à leur chevelure blonde, à savoir Jean IX, qui reprend la coseigneurie, est placé à droite de la Vierge, son

frère François II à gauche plus en retrait, peut-être parce qu'il n'est pas coseigneur, plus éloigné d'Estavayer, menant une carrière militaire en France et installé en Picardie. Les deux autres personnages plus âgés sont leur père Philippe I^{er} et leur oncle Jacques IV d'Estavayer, frère de Philippe et chanoine de Lausanne, desservant de la chapelle. Ils se placent sous l'intercession de saint Nicolas et de sainte Catherine, aisément reconnaissables à l'arrière, la seconde évoquant peut-être la grand-mère des deux frères, Catherine de Glâne. La présence de ces deux saints s'explique aussi parce qu'ils sont patrons de Fribourg, ville dont s'était rapproché Philippe I^{er}, en obtenant sa bourgeoisie en 1506. A relever qu'il est le premier Estavayer à arborer ce titre dans le cadre de sa politique d'alliance avec cette ville simultanément à son éloignement des Savoie¹⁷⁹.

Dans le registre supérieur, sous l'arc formeret, moins bien conservé que l'Assomption, est figurée la mise à mort des dix mille martyrs sur le mont Ararat. Cette représentation a certainement été dictée par la même volonté des Estavayer de se rapprocher de Fribourg et des Confédérés, chez qui ce thème était très apprécié et répandu¹⁸⁰. Plus tardivement, après 1593, la frise décorative entourant ces scènes a été modifiée. Comme on peut en juger au-dessus de l'Assomption, elle prenait la forme de rinceaux verts parsemés de feuilles jaunes. Au-dessus de la tête de la Vierge, elle est ponctuée d'une immense rose qui évoque les Estavayer, quoique non héraldique, accompagnée d'armoiries figurant les alliances des deux fils aînés de Jean IX d'Estavayer : à droite celle de François III, coseigneur d'Estavayer, avec Charlotte du Fresnois-Martin, à gauche celle de Jean-Baptiste avec Benoîte de Blonay.

Sur la paroi nord, les peintures sont moins bien conservées ; il faut les rattacher au même programme commandé en 1524-1527 et les attribuer au même artiste. L'enfeu montre les restes d'une Crucifixion. De part et d'autre de la niche figure l'Annonciation. Si la Vierge est bien reconnaissable à droite¹⁸¹, on ne voit que les fragments d'une aile et d'une mèche de cheveux de l'archange Gabriel. Au-dessus, à droite de la fenêtre, un imposant saint Christophe fait le pendant de sainte Barbe, à gauche, autre patronne de la ville de Fribourg.

Adossé au mur de la 2^e travée du collatéral nord, le monument funéraire, aux armes de Philippe III d'Estavayer-Molondin et de son épouse Elisabeth Wallier, réalisé probablement vers 1635 à l'initiative de leurs enfants, se trouvait à l'origine dans la chapelle des Estavayer. La réhabilitation des peintures en 1977 a entraîné son déplacement. L'inscription gravée sur la plaque centrale en pierre noire rappelle



FIG. 243 Eglise Saint-Laurent, chapelle nord, paroi orientale. Fresque de l'Assomption de la Vierge et les dix mille martyrs, vers 1524. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.

243

la fondation des messes en mémoire de ce couple défunt. L'encadrement ouvragé du monument, de style maniériste, a été sculpté dans de l'albâtre et partiellement doré. Le cartouche inférieur, imitant le cuir découpé, enferme une tête de mort, des os et des flambeaux disposés en trophée, au-dessus d'un bénitier. Le cartouche supérieur, fixé à l'entablement, montre, sous un cimier, les armes Estavayer et Wallier. La restauration de l'atelier Crephart n'a pu effacer les nombreuses cassures ni restituer les éléments disparus¹⁸².

L'autel du Saint-Scapulaire

Formant le pendant de l'autel de la Vierge, à droite de l'entrée du chœur et au fond du collatéral sud **FIG. 242** (6), l'autel du Saint-Scapulaire, attesté depuis 1331, était d'abord dédié à saint Nicolas. Il s'agit également d'une fondation de la branche aînée des coseigneurs d'Estavayer qui en possédaient encore la collature au XVI^e siècle¹⁸³. La dédicace passe à Notre-Dame du Scapulaire dès 1655, avec la création de la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel érigée par le chapelain



244

FIG. 244 Eglise Saint-Laurent, chapelle sud, paroi orientale. Autel et retable du Scapulaire de Jean Hirtzlin et François Riol, 1763. Photo Yves Eigenmann, 2015.

Jean Ecoffey¹⁸⁴, ce qui entraîne la construction d'un nouvel autel doté de quatre « images ». La fondation est placée sous l'autorité spirituelle des carmes de Besançon¹⁸⁵. Le retable actuel, de style rococo, date de 1763 **FIG. 244**. La menuiserie est l'œuvre de JEAN HIRTZLIN, de Fribourg, la sculpture de FRANÇOIS RIOL. La dorure et le décor de faux marbre sont appliqués par JEAN-JACQUES LAGUE, doreur à Fribourg. Le tout a coûté 300 écus petits, financé par la confrérie du Scapulaire et les collateurs des autels qui y ont été incorporés en 1752. De part et d'autre du tableau central qui

représente saint Simon Stock recevant le scapulaire des mains de la Vierge, le peintre JOSEPH SAUTTER, de Fribourg, a figuré saint Pierre et saint Michel. En attique apparaît saint Jean-Baptiste qui prend place au-dessous de la colombe du saint Esprit, sculptée par RIOL. Les trois peintures latérales illustrent les dédicaces des autels supprimés en 1752¹⁸⁶ **FIG. 242** (11, 14, 17).

L'autel Saint-Georges et Saint-Etienne

La fondation de cet autel en 1396 est le fait de la famille Vuillemin¹⁸⁷, possessionnée surtout dans le quartier de Petite Rive. Après avoir appartenu aux Musard jusqu'en 1550, la collature se retrouve au début du XVII^e siècle entre les mains de la famille de Vevey. En 1613, Jean et Tobie de Vevey commandent un triptyque peint par un artiste non identifié, aux initiales V. P. d'après les inscriptions apposées sur l'un des deux volets latéraux du retable conservés au Musée national à Zurich¹⁸⁸. Le retable actuel, appuyé contre le premier pilier sud de la nef **FIG. 242** (9), est dédié à saint Georges et à saint Etienne **FIG. 245**. De style baroque, il a probablement été réalisé peu avant le décès en 1725 d'Elisabeth-Marie-Françoise Fégly, née de Vevey, comme en témoignent ses armes et celles de son mari placées au centre de l'entablement¹⁸⁹. Les ailerons constitués de feuilles d'acanthé sculptées et dorées enchâssent deux ovales plus petits où sont peints à gauche saint Jean Népomucène et à droite sainte Elisabeth de Hongrie, patronne de la donatrice. Le premier doit être mis en relation avec le frère de cette dernière, le jésuite Jean-Baptiste de Vevey¹⁹⁰. A l'attique, une huile sur bois ovale montre la Lapidation de saint Etienne. Le peintre et les artisans de cet ensemble sont inconnus alors que le tableau principal, montrant saint Georges terrassant le dragon, est daté de 1843 et signé HENRI KAISER, peintre à Stans¹⁹¹. Le tombeau de l'autel est également plus tardif que le retable et doit être situé vers 1760, alors que les palmes et le nœud du médaillon frontal seraient de 1783¹⁹².

L'autel Sainte-Catherine

Appuyé contre le premier pilier nord de la nef **FIG. 242** (10), cet autel a recueilli les dédicaces à la sainte Trinité et à saint André, provenues des autels supprimés en 1752 (12, 15). Le retable, stylistiquement assez proche de celui de saint Georges, doit remonter au début du XVIII^e siècle. Le tombeau, de 1768, pourrait être attribué au menuisier JOSEPH NETZER¹⁹³. A cette date, le doreur JEAN-JACQUES LAGUE refait entièrement la polychromie et remanie l'attique qui reçoit de nouveaux tableaux attribuables au peintre de Fribourg, JOSEPH SAUTTER.



245

Ces derniers figurent les dédicataires des autels supprimés, soit la Trinité dans le médaillon central (Dieu le Père nimbé du triangle de la Trinité et la colombe du saint Esprit), complétée par le Christ de pitié à gauche et saint André à droite¹⁹⁴. Le tableau principal, du deuxième tiers du XVII^e siècle, représente sainte Catherine **FIG. 246**. De grande qualité, il provient sans doute d'Italie¹⁹⁵. Au-dessus, au centre de l'entablement, les armoiries de la famille Grangier ont peut-être été apposées après 1783, date à laquelle elle détient seule les droits de colature de l'autel.

La chaire

La première mention de la chaire remonte à 1485¹⁹⁶. On apprend qu'elle est en pierre (*cathedram lapideam ad predicandum*) et fait l'objet d'une réfection par le maçon JEAN MONNERON. Pour la commodité du prédicateur et le confort des auditeurs, elle est surélevée en 1650¹⁹⁷. En 1716, son état est jugé vétuste et l'on songe à la remplacer. Le menuisier JOSEPH NETZER, originaire d'Eglisau, est sollicité : en échange de son entrée dans la petite bourgeoisie, il doit réaliser une nouvelle chaire selon le projet dessiné par un « maître sculpteur de Bulle »¹⁹⁸ qu'il



246

FIG. 245 Eglise Saint-Laurent, nef, 1^{er} pilier nord. Autel Saint-Georges et Saint-Etienne. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 246 Eglise Saint-Laurent, nef, 1^{er} pilier sud. Autel Sainte-Catherine. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.



247

FIG. 247 Eglise Saint-Laurent. Nef centrale, 1^{er} pilier nord. Chaire de 1718 par Joseph Netzer, sur un projet du sculpteur bullois Pierre-Joseph Dodane. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.

faut identifier à PIERRE-JOSEPH DODANE, actif dans cette ville de 1710 à 1748 environ¹⁹⁹. L'ouvrage, en noyer, est adossé au premier pilier nord de la nef en 1718, millésime inscrit sur le dorsal. La dorure, le fond bleu-gris et la polychromie d'origine, restaurés par THÉO-ANTOINE HERMANÈS, ont été exécutés par JEAN-JACQUES LAGUE en 1762.

Le programme iconographique, qui évoque une parousie du Verbe divin, se concentre en toute logique dans la partie haute de la chaire **FIG. 247**, au-dessus du prédicant. Deux *putti* écartent une tenture et dévoilent ainsi, tout en le désignant, l'Esprit saint sculpté au soffite de l'abat-voix, flanqué de deux séraphins placés dans la partie supérieure du dorsal. Le concert des envoyés de Dieu est complété par diverses appliques de chérubins et de

séraphins disposés au-dessus des panneaux de la cuve et sur l'entablement de l'abat-voix. Au sommet de la composition, l'ange de l'Apocalypse sonne de la trompette et brandit le feu du Ciel ; il annonce la Parole qui va être prononcée, en l'occurrence l'Évangile commenté par l'officiant. Dans cette évocation céleste, le sculpteur et son commanditaire ont inséré en très bonne place la Rose de la ville, tenue par deux angelots. Cette mise en exergue de l'autorité communale trouve une explication dans le fait que la chaire est également à son service : c'est là qu'elle fait proclamer, par l'intermédiaire de son clergé, les décrets et les décisions les plus importantes qui relèvent de sa compétence.

La tribune

En 1752, un « maître gypseur » de Soleure, peut-être JEAN RAGOZZI, propose de réaliser une tribune, projet sans lendemain²⁰⁰. En 1779, grâce au legs de 200 écus de Victoire Bullet et l'offre du menuisier lucernois JEAN KOFFEL, établi à Estavayer depuis 1765, en échange de son entrée dans la seconde bourgeoisie, la Ville se décide à réaliser une tribune d'orgue. Selon la convention du 19 novembre, JEAN et ses deux fils aînés, soit sans doute LAURENT et JOSEPH, doivent achever cette dernière dans un délai de trois ans²⁰¹, proposer un sculpteur pour réaliser le décor, le doreur recevant ses directives du Conseil. Le contrat précise que cette tribune adoptera les mêmes couleurs que la chaire. La sculpture est réalisée par trois artisans dont on ne connaît que les noms de famille, BOISSEAU, ROUSSEL et VILLET ; ils interviennent durant l'été et l'automne 1783, puis c'est un certain BIADY qui exécute la dorure²⁰². En 1809, la tribune est dotée par LAURENT KOFFEL de deux colonnes en chêne d'ordre toscan, tournées par le charpentier JEAN DUC, et de deux consoles supplémentaires, le tout engagé dans le mur occidental, afin de supporter le poids de l'orgue qui sera installé en 1811. L'escalier d'accès, alors placé dans sa position actuelle, est pourvu d'une balustrade en feronnerie, certainement en remploi à en juger par son aspect archaïsant à balustres stylisés, à rattacher à la première moitié du XVIII^e siècle. En 1942, la tribune est agrandie en profondeur pour le chœur mixte²⁰³.

Appuyée contre le mur occidental **FIG. 248**, elle prend appui contre la dernière paire de colonnes de la nef. Son garde-corps en bois au sinueux tracé à courbes et contre-courbes d'esprit Louis XV est rythmé par des panneaux archaïsants, de style Régence. La face principale, côté nef, présente au centre quatre trophées de musique. Les contre-courbes latérales sont ponctuées chacune par un vase, l'un entouré de blé, l'autre d'un pampre,

mettant ainsi en exergue la culture des céréales et de la vigne, qui procurent le pain et le vin consacrés. Les autres panneaux évoquent les vergers avec des rameaux d'arbres chargés de fruits, croisés et noués par un ruban. Sur les garde-corps latéraux chaque motif se contente d'une seule branche. Ce programme iconographique subtil se veut une évocation des richesses de la terre dans une campagne bien ordonnée, mais aussi du Paradis vers lequel montent les airs chantés et la musique jouée sur la tribune. La polychromie reprend celle de la chaire au fond bleu-gris et de la feuille d'or brunie ou mate pour les éléments sculptés.

L'orgue

Si la tribune est achevée en 1783, il faut attendre 1811 pour la mise en service de l'orgue pour lequel elle a été conçue. En 1793, le facteur d'orgue de Fribourg, MOOSER, fournit un plan qu'il vient présenter à Estavayer. Il s'agit certainement de JOSEPH-ANTOINE MOOSER car son célèbre fils, ALOYS, est encore à cette époque en formation à l'étranger²⁰⁴. Il est prié de dresser un devis mais rien n'est entrepris. En automne 1809, le Conseil charge une délégation de s'entendre avec ALOYS MOOSER pour un instrument comportant 16 à 20 jeux. En août 1811, MOOSER reçoit 7200 livres pour son ouvrage qui comprend finalement 22 jeux : 11 au grand orgue, 7 au positif et 4 à la pédale²⁰⁵.

Si le buffet a conservé son aspect d'origine, les transformations ultérieures ont été importantes, avec l'ajout de nouveaux jeux, d'un troisième clavier et l'automatisation de la soufflerie. Les facteurs prussiens BARTHOLOMÉ et MATHIAS JACOBS en 1870, HENRI WOLF-GIUSTO, de Fribourg, en 1913 et 1921, RUDOLF ZIEGLER, d'Uetikon am See, en 1952, sont les auteurs des principales modifications. Après l'intervention de ce dernier, l'orgue comportait 46 jeux, soit 12 au grand orgue, 7 au positif, 15 au récit et 12 à la pédale. Depuis la console, on pouvait également actionner l'orgue du chœur²⁰⁶. A la suite de la restauration de l'église, l'orgue fait l'objet d'un remaniement intégral achevé en 1992. La manufacture AYER-MOREL, de Vauderens, réduit le nombre de jeux à 31 afin de marier au mieux la volonté de conserver tout ce qui pouvait l'être de l'instrument original de MOOSER avec les exigences contemporaines.

Le buffet est celui conçu par ALOYS MOOSER

FIG. 248. Les jeux du grand orgue ont été disposés de part et d'autre de l'oculus qu'il fallait laisser libre. Deux corps latéraux, chacun doté de deux tours, sont reliés par une sorte d'ouvrage de couronnement à une tour centrale dans lequel a pris place le positif, placé au-dessus de la baie. La polychromie,



248

soit un camaïeu de rouges, rafraîchi comme le reste du buffet par l'atelier AYER-MOREL, est celle proposée par MOOSER, qui contraste avec la teinte bleue du garde-corps de la tribune. Le sommet des tuyaux de façade est dissimulé par une guirlande mêlant végétaux et draperies en bois doré de style néoclassique, qui se termine par des ailerons. On pourrait l'attribuer au sculpteur JOSEPH HUBER, de Bratislava, auteur d'un décor très semblable, quoique plus élaboré, à l'orgue du monastère de la Maigrauge à Fribourg, aussi réalisé par MOOSER à la même époque que celui d'Estavayer, en 1810-11²⁰⁷.

L'orgue de chœur

Un premier orgue placé dans le chœur est mentionné en 1607. L'instrument actuel, mis en vente par la Ville de Fribourg, est acheté par la Ville d'Estavayer en 1659²⁰⁸; celui-ci se trouvait dans le mur nord du chœur de l'église Saint-Nicolas. S'inspirant sans doute de cette disposition, le Conseil décide de l'installer de façon analogue, au-dessus des stalles, dans l'embrasure de la première baie. On y accède depuis la porte donnant sur la sacristie par un escalier très raide creusé dans l'épaisseur du mur derrière les stalles. En 1837, ce passage est obturé et remplacé par un accès depuis le deuxième étage de la sacristie, lorsque cette dernière est surélevée²⁰⁹. A la même époque l'orgue est restauré, probablement par le menuisier JOSEPH DIETRICH.

FIG. 248 Eglise Saint-Laurent. Mur occidental. Tribune de 1780-1783 et orgue d'Aloys Mooser, 1811, disposé autour du grand oculus occidental. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.



249



250

Il semble que l'instrument avait quitté sa place initiale car le Conseil autorise alors le clergé à le remettre là, à ses frais.

La conception générale, ainsi que les parties décoratives les plus anciennes du buffet de l'instrument actuel, profondément remanié en 1951 par le facteur RUDOLF ZIEGLER, sont l'œuvre de NICOLAS SCHÖNENBÜHL, qui l'a réalisé en 1636-1638 pour le chœur de l'église Saint-Nicolas²¹⁰ FIG. 249. Les deux tours latérales du buffet, ainsi que la disposition des jeux en façade inscrivent cet orgue dans un courant qui apparaît à la fin du Moyen Age et domine en Suisse aux XVI^e et XVII^e siècles²¹¹. Le garde-corps de la tribune, avec ses panneaux chantournés Louis XV, semble dater du troisième tiers du XVIII^e siècle. Ses reliefs en chêne sculpté (instruments de musique et corbeilles de fruits) sont en revanche plus tardifs et ont probablement été réalisés par JOSEPH DIETRICH.

La grille

En 1506, à la fin des travaux d'agrandissement du chœur, celui-ci reçoit ses spectaculaires grilles, solidement fermées et réputées infranchissables par leur couronnement épineux; chacune des épines se termine par une pointe de lance dorée FIG. 251; elles sont dues au serrurier lausannois PIERRE ROCHAT/ROSCHET qui a travaillé le fer acheté par la Ville à Rochejean (D^{pt} Doubs)²¹². Elles ont été plusieurs fois



251



252

repeintes par la suite, notamment en 1611 par HANS-HEINRICH FELBAUM qui est l'auteur des armoiries de la Ville, de celles du doyen de la clergie, François Badoux, et du « fabricien » chargé de l'entretien de l'église, François-Pierre Demierre²¹³. Ces dernières ornent des écus placés juste au-dessous du couronnement.

La poutre de gloire et son crucifix

La poutre de gloire est installée au-dessus des grilles en 1981 **FIG. 219**, en reprenant des empochements montrant qu'un tel aménagement existait au Moyen Age. Celui-ci comportait un crucifix, aujourd'hui disparu, encore refait en 1507 par le menuisier-sculpteur GILET²¹⁴. Le grand Christ actuel (h : 2,11 m) provient du cimetière voisin **FIG. 250** : originellement protégé par un édicule ouvert en bois **FIG. 174**, il n'est attesté qu'en 1521²¹⁵ mais pourrait dater de 1503²¹⁶. En 1662, cette statue est embellie et dorée par le peintre NICOLAS²¹⁷, puis repeinte en 1791 par LÉONARD CHASSEUR²¹⁸. Revenue du cimetière d'Outrepoint où elle avait été déplacée (voir p. 69), elle est fixée à l'arc triomphal dès 1874, sur une croix de style néogothique, soutenue par une sorte d'arc de triomphe qui surmontait les jouées latérales des stalles de part et d'autre de l'entrée. Cet ensemble, œuvre des frères DIETRICH, comportait encore les statues de la Vierge et de Marie-Madeleine en amonagement aux extrémités de l'arc ; il est enlevé en



253

1933 pour remettre en évidence les grilles. Le Christ, placé sur une nouvelle croix, est accroché jusqu'en 1981 au premier pilier méridional de la nef vis-à-vis de la chaire, avant de regagner l'arc triomphal.

L'icône de Notre-Dame du Perpétuel Secours

A gauche de la grille se trouve une peinture sur bois représentant une Vierge à l'enfant **FIG. 253**. Il s'agit d'une copie de la célèbre icône byzantine du XIV^e siècle conservée à l'église Saint-Alphonse de Liguori à Rome. Cette copie a été réalisée en 1881 à l'initiative de l'archiconfrérie de Notre-Dame du Perpétuel Secours par un peintre inconnu. Ce sont les rédemptoristes qui ont diffusé le culte de cette image à partir de 1873. Le tableau a reçu un double cadre : celui de l'intérieur, néomaniériste, provient de Rome, alors que celui de l'extérieur en chêne sculpté partiellement doré, néogothique, a certainement été ajouté par le menuisier-ébéniste HENRI DIETRICH²¹⁹.

FIG. 249 Eglise Saint-Laurent, baie nord du chevet. Orgue de chœur, partie supérieure du buffet de Nicolas Schönenbühl, 1636-1638. Garde-corps de la tribune, dernier tiers du XVIII^e siècle, avec trophées de musique et de fleurs par Joseph Dietrich, 1837. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 250 Eglise Saint-Laurent. Statue du Christ en croix provenant du cimetière sud, maintenant placé au sommet de l'arc triomphal. Bois polychrome, avant 1521. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 251 Eglise Saint-Laurent. Grilles épineuses fermant l'arc triomphal, par Pierre Rochat/Roschet de Lausanne, 1506. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 252 Eglise Saint-Laurent, nef, 2^e travée sud. Annonciation. Dalle de molasse sculptée et polychromée, vers 1400. S'agit-il d'un fragment d'un ancien retable d'autel ? Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 253 Eglise Saint-Laurent, à gauche de la grille du chœur. Vierge à l'enfant, copie d'une icône conservée à Rome, dans un cadre néogothique de 1881 réalisé par Henri Dietrich. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.



254

FIG. 254 Eglise Saint-Laurent, vaisseau central de la nef. Bancs du Conseil de la ville, en tête de rangée méridionale, par le menuisier Jean-Pierre Broye, 1709. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

L'Annonciation du début du XV^e siècle

Une pierre sculptée représentant l'Annonciation est une récupération provenant sans doute d'un autel peut-être confectionné au début de la reconstruction de l'église **FIG. 252** ; sa sculpture doit être située au tournant du XV^e siècle (124×95×10 cm). Elle a été insérée dans la 2^e travée du mur gouttereau sud au moment de l'agrandissement de la nef. Cette pierre avait été noyée dans les stucs de 1752, ce qui a entraîné le bûchage des parties saillantes, notamment les bras de la Vierge et l'inscription figurant sur la tablette qui supporte la scène, avant d'être remise au jour lors de la restauration de 1975-1982. Il faut souligner la qualité de la sculpture : les visages de Dieu le Père, de l'ange Gabriel et de la Vierge sont très différenciés et particulièrement expressifs ; les chevelures ainsi que les ailes de l'ange sont traitées avec beaucoup de finesse et de plasticité. La polychromie recourt à trois teintes, le rouge, notamment pour le fond étoilé, l'or et le vert dans le dais qui surmonte la Vierge. Le phylactère porte les premières paroles de l'« Ave Maria ».

Les bancs

Dans la nef, les deux rangées de bancs commencent par un groupe de quatre, fermé d'un panneau de tête ouvragé, structuré en trois panneaux. Au sud, seul le panneau central a été orné d'une grande Rose d'Estavayer **FIG. 254**, attestant que le groupe était réservé au Conseil de la ville, alors que, au nord, celui du centre arbore les armes de l'Etat de Fribourg, flanquées sur celui de gauche de celles de François-Joseph-Ignace Lanther, avoyer d'Estavayer de 1749 à 1754, et sur celui de droite de celles de Marie-Anne Ballon, son épouse. Les bancs du Conseil, de 1709, sont l'œuvre du menuisier JEAN-PIERRE BROYE, actif d'abord à Nuvilly puis à Estavayer²²⁰ ; ceux de l'avoyer, qui ne remontent qu'à 1753, s'inspirent des premiers sur le plan

stylistique, selon la volonté du Conseil : ils sont dus au charpentier CLAUDE MICHAUD qui a réalisé tous les autres bancs²²¹ à la suite de la réfection du sol de l'église. Le millésime 1752 apposé sur le banc du bailli ne correspond pas à la facture de ce mobilier, mais commémore la grande étape de travaux qui s'est essentiellement déroulée cette année-là.

Les fonts baptismaux

Les auteurs des fonts baptismaux, certainement payés par Jean-Philippe Griset de Forel, vicaire général du diocèse, demeurent inconnus. Le bassin, comme les pierres tournées du pied ainsi que celles du podium ont été taillés dans des blocs de calcaire gris du Jura veinés d'ocre provenant peut-être de la région de Concise **FIG. 255**. La cuve, ornée d'une grande frise végétale, porte le millésime 1717 ; elle contient un bassin en cuivre étamé. Le couvercle en bois de sapin paraît avoir été changé en 1733²²² tandis que la couronne, sommée par une boule et une croix fleuronée, en fer forgé, est réparée en 1758 par le serrurier staviacois JEAN-BAPTISTE BROYE²²³.

Les confessionnaux et les vantaux des entrées

Au fond de l'église, les deux confessionnaux, de style néoclassique, en chêne sculpté, présentent dans leur fronton une huile sur toile marouflée figurant respectivement les regrets de saint Pierre après sa trahison et sainte Marie-Madeleine, pécheresse pardonnée. Ce mobilier, qui provient de l'ancienne église des Jésuites, date certainement de la construction de cet édifice, soit de 1826 (voir *Place de l'Hôpital 1*, p. 409). Quant au confessionnal néogothique (1881-82) de la 1^{re} travée du collatéral sud **FIG. 256**, orné de quatre statuette saint-sulpiciennes issues de la production en série de la maison RAFFL à Paris, il fait partie de l'important mobilier commandé à l'atelier HENRI DIETRICH & FILS d'Estavayer à l'initiative du curé Nuoffer à la fin du XIX^e siècle. Il avait son pendant dans le collatéral nord mais celui-ci a été démonté et déposé. L'atelier DIETRICH a également réalisé les vantaux néogothiques qui ferment les deux portes méridionales de l'église ; celui de l'est est signé et daté de 1892, ceux du grand portail à l'ouest sont de 1896²²⁴. Les tambours intérieurs de ces entrées, dus au même atelier, ont été supprimés lors de la restauration de 1976-1982.

Les cloches

Douze cloches sont actuellement suspendues au beffroi du clocher²²⁵, sur quatre niveaux, les plus grosses au-dessous, la plus petite, tout en haut, pratiquement à la naissance de la flèche **FIG. 194**. L'ensemble principal, composé de six cloches



255

confectionnées entre 1871 et 1873 par le fondeur de Morteau, FRANÇOIS-JOSEPH BOURNEZ, sonne l'accord parfait de la majeure. Pour y parvenir, l'artisan a dû refondre deux fois la plus grosse cloche et une fois trois autres cloches²²⁶. Le réglage idoine n'a été obtenu qu'en 1875, mais seulement avec les cinq premières, soit la 2 (diam. 193 cm), do dièse 3 (diam. 145 cm), mi 3 (diam. 126 cm), la 3 (diam. 92 cm) et do dièse 4 (diam. 69 cm, cette dernière est l'actuelle cloche des quarts d'heure); la sixième, soit la plus aiguë, ne donne pas mi 4 mais fa 4 (diam. 52 cm). La 2 est la plus grosse cloche de l'ensemble : elle pèse 4200 kg. Une bonne partie de l'airain qui la constitue provient de la grande cloche citée pour la première fois en 1425. Dans l'intervalle, celle-ci a été refondue cinq fois, soit en 1444 par JEAN DE VILLARS et son associé PIERRE FOLLARE, de Fribourg; en 1458 par JEAN VAQUERONS, de Champlitte (D^{pt} Haute-Saône); en 1481 et 1491 par GUILLAUME MERCIER alias FRIBOR, de Genève, et en 1699 par les frères JEAN et BLAISE DAMÉ-BRETILOT, de Morteau²²⁷. En 1871-1873, simultanément au travail de BOURNEZ, le mécanisme de l'horloge est intégralement changé; il est fourni par l'entreprise PRÊTRE à Rosureux (D^{pt} Doubs) et adapté sur place par l'horloger d'Estavayer BASILE RENEVEY. S'il n'est plus utilisé, ce mécanisme est



256

toujours conservé dans le clocher **FIG. 217**. La première horloge publique est attestée avant 1426²²⁸; une cloche lui est associée en 1457 déjà²²⁹. La plus ancienne cloche conservée (diam. env. 50 cm), donnant le sol 4 et datant de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e, pourrait être identifiée à celle que fond maître VAUTERIN de Fribourg en 1505 pour sonner les heures²³⁰.

La deuxième cloche de BOURNEZ (do dièse 3) étant fendue, la fonderie PACCARD à Sévrier près d'Annecy se charge de sa refonte en 1997; à côté des nouvelles inscriptions, on replace toutefois les originales. PACCARD fournit trois nouvelles cloches, deux à la tonalité manquante en 1872 de mi 4 (diam. 60,5 cm et 79 cm), la troisième de fa dièse 3 (diam. 105 cm). Elles sont montées par le passe-cloche²³¹ **FIG. 204**. Ne sonnait auparavant qu'à la volée, huit cloches sont mises en carillon au moyen de marteaux articulés par des moteurs électriques. Un mini-ordinateur pilote l'ensemble qui exécute automatiquement des mélodies préenregistrées.

En 1734, JOSEPH KLELY, de Fribourg, fournit la cloche du glas ou de l'agonie (diam. 36 cm), sa tonalité, do dièse 5, est la plus aiguë de l'ensemble²³². En 1762, le fondeur de Morteau, ANTOINE LIVREMONT, procure une cloche à la tonalité de sol dièse 4 (diam. 46 cm) pour signaler les incendies²³³.

FIG. 255 Eglise Saint-Laurent. Fonts baptismaux, 1717. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 256 Eglise Saint-Laurent, collatéral sud, 1^{re} travée. Confessionnal néogothique par Henri Dietrich, 1881-82. Photo Emmanuel Gavillet, 2006.

FIG. 257 Eglise Saint-Laurent, trésor. Croix de procession, appelée autrefois bâton pastoral, commandée par le Conseil en 1438, payée en partie grâce au don de Jean Lancy, curé d'Estavayer de 1431 à 1459. Photo Primula Bosshard, 2006.



257

FIG. 258 Eglise Saint-Laurent, trésor. Ostensor de 1478, lunette et ailerons du milieu du XVII^e siècle. Photo Primula Bosshard, 2005.



258

Reliquaires et vaisselle liturgique

Le trésor de l'église Saint-Laurent est très riche. On se reportera au Recensement du patrimoine religieux (voir *Documentation*, p. 205), qui répertorie une centaine de pièces, s'échelonnant de la fin du XIV^e siècle à la fin du XIX^e siècle, dont on ne retient ici que les cinq plus remarquables.

Croix de procession **FIG. 257**. H sans la hampe : 55,5 cm ; l : 42 cm. Elle est commandée en 1438 par le Conseil de la ville à l'orfèvre RODOLPHE, de Fribourg, en même temps qu'un calice²³⁴. Cet artisan réalise quatre médaillons en argent avec les symboles des Evangélistes. Ces derniers prennent place sur chacune des extrémités fleuronées de la croix. Le Christ est en cuivre fondu et doré. L'âme de bois, recouverte de plaques de cuivre doré, a été changée en 1876 par l'ébéniste ROBERT DIETRICH, d'Estavayer-le-Lac. Dernière restauration en 2005 par NORBERT MAY, orfèvre de Soleure²³⁵.

Ostensor **FIG. 258**. H : 68,5 cm. Pièce commandée en 1478 par le Conseil de la ville, qui a renoncé pour cela au festin annuel offert par le détenteur de la grande dîme d'Estavayer. On n'en connaît malheureusement pas l'auteur. De style gothique flamboyant, la structure architecturée élancée met en évidence la lunette dans laquelle était exposée l'hostie consacrée ; celle-ci a été refaite vers le milieu du XVII^e siècle probablement, en même temps que les deux ailes qui la flanquent,

intégrant quatre statuette d'origine alors complétées par deux anges. Ces statuette figurent le Christ montrant ses plaies, dit Homme de douleur, saint Laurent, saint Jean et la Vierge²³⁶.

Statuette-reliquaire de saint Georges terrasant le dragon **FIG. 259**, commandée à l'orfèvre de Lausanne ANTOINE BOVARD en 1521²³⁷. Les matériaux précieux n'étant pas mentionnés dans les comptes, BOVARD a peut-être utilisé ceux tirés de la refonte d'une statue de saint Georges plus ancienne, déjà citée en 1457, au moment où l'orfèvre ANSERMOD, de Payerne, doit en refaire la croix²³⁸. D'une hauteur totale de 47,5 cm, la statuette est en argent partiellement doré. Au front du personnage, une intaille spectaculaire en pierre dure orangée, de provenance grecque et à situer au V^e siècle avant J.-C., représente deux génies ailés combattant au glaive. Le socle a subi une importante rénovation en 1687 par l'orfèvre JACOB SCHRÖDER, de Fribourg²³⁹ ; il contient le reliquaire à l'avant, ses autres faces étant serties de cabochons en cristal. En 1779, l'orfèvre staviacois JULIEN GARDIAN change la fixation de la statue sur le dragon, ainsi que les ailes de ce dernier et une partie de l'épée²⁴⁰. La poignée de cette dernière remonte au premier tiers du XVIII^e siècle.

Statuette-reliquaire de saint Laurent **FIG. 260**. H : 26,8 cm. Citée pour la première fois dans les inventaires en 1539²⁴¹, cette figurine est en argent doré et doit dater de la deuxième moitié du XV^e siècle²⁴².



259



260



261

Statuette de la Vierge à l'enfant **FIG. 261.** H : 37,5 cm²⁴³. Mentionnée en 1559²⁴⁴, elle a été restaurée dans le dernier tiers du XVII^e siècle par l'orfèvre JACOB SCHRÖDER de Fribourg, dont elle porte le poinçon ; il est certainement l'auteur de la couronne de la Vierge. La tête de l'enfant était dotée d'un nimbe crucifère, aujourd'hui disparu. Le socle montre un calvaire. Cet ensemble doit remonter à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

Les antiphonaires

La collégiale d'Estavayer détient quatre des six volumes de l'antiphonaire en trois tomes commandés en deux exemplaires par le chapitre de la collégiale Saint-Vincent de Berne, nouvelle institution fondée en 1484. Celle-ci introduit à Berne la liturgie du diocèse de Lausanne, ce qui explique la création de ces livres que Joseph Jörger situe en 1489-90. Après l'introduction de la Réforme à Berne (1528), les quatre volumes sont vendus le 22 novembre 1530 au Savoyard Jean du Créé et rachetés trois jours plus tard par le Clergé d'Estavayer²⁴⁵. Les deux derniers volumes se trouvent au Musée historique de Vevey²⁴⁶. Les miniatures, de très belle facture **FIG. 262**, sont attribuées au maître qui a réalisé le Bréviaire de l'évêque de Sion, Jost de Silenen, et d'autres manuscrits aux images comparables à Fribourg, Berne, Sion, ainsi qu'en Italie à Aoste et Ivree. La calligraphie serait due

aux copistes MICHEL et KONRAD BLOCHINGER. Les exemplaires d'Estavayer sont en bon état ; ils ont été restaurés en 1999 et 2000 par ANDREA GIOVANNINI, à Bellinzzone²⁴⁷. Dans une reliure faite de planches de bois recouvertes de cuir, équipée de fermoirs et ornée de cabochons, les quatre livres comptent respectivement 373, 315, 120 et 116 feuillets de parchemin de grand format, légèrement variables selon les volumes, d'environ 58 × 40 cm²⁴⁸.

Appréciation générale

Plutôt déconsidérée par JOHANN RUDOLF RAHN dans sa publication fondamentale de 1876, « Histoire des arts plastiques en Suisse »²⁴⁹, l'architecture de l'église Saint-Laurent, par la suite desservie par la disgracieuse polychromie intérieure appliquée en 1878, n'a guère suscité l'intérêt des historiens de l'art jusqu'à la grande restauration de 1970-1982. Ce chantier, exemplaire par sa documentation détaillée et par ses choix de mise en valeur, n'a pourtant été accompagné d'aucune publication importante, à la hauteur des travaux engagés. Il faut attendre l'étude de Marcel Grandjean, parue en 2015 sur l'architecture religieuse de la Suisse romande à la fin du Moyen Age, pour que cet édifice trouve enfin sa place dans les courants très divers de l'architecture gothique flamboyante, remarquablement présentés dans cette synthèse qui

FIG. 259 Eglise Saint-Laurent, trésor. Statuette-reliquaire de saint Georges terrassant le dragon, 1521, par Antoine Bovard. Argent repoussé avec éléments dorés, pierres incrustées et gemme grecque. Photo Primula Bosshard, 2005.

FIG. 260 Eglise Saint-Laurent, trésor. Statuette-reliquaire de saint Laurent, 2^e moitié XV^e siècle. Argent doré, nimbe, palme et gril rapportés ; socle en cuivre doré. Artiste inconnu. Photo Primula Bosshard, 2005.

FIG. 261 Eglise Saint-Laurent, trésor. Statuette de la Vierge à l'enfant, fin XV^e siècle, avec des ajouts de l'orfèvre Jacob Schröder au XVII^e siècle. Photo Primula Bosshard, 2005.



262

FIG. 262 Eglise Saint-Laurent, trésor. Antiphonaire, volume appelé « Estavayer I » contenant la « pars hiemalis » (temporal et sanctoral) du 1^{er} groupe de trois volumes, 1489-90. La miniature montre David en prière (p. 1). Photo e-codices, Université de Fribourg.

révèle en outre le rayon d'action des architectes-maçons essentiellement francs-comtois engagés à Estavayer. On mettra à part l'intervention du valsésien PETER RUFFINER, installé à Fribourg, chargé en 1525 de la dernière surélévation du clocher, dont il faut souligner le caractère alémanique par son aspect de « cubes empilés », suggéré par les cordons qui marquent les étages.

Avec sa coursière et ses quatre échauguettes, ce clocher se voit de loin à la ronde et en impose, son air martial n'empêchant pas une certaine élégance²⁵⁰. L'aspect élancé de la flèche est renforcé par la plateforme intermédiaire ajourée qui a complété en 1581 le chemin de ronde relativement spacieux aménagé pour les guets. Apparu dans la deuxième moitié du XV^e siècle, le clocher à tourelles est une particularité de l'ancien Pays de Vaud savoyard ; il serait plus

spécifiquement l'œuvre de maçons broyards²⁵¹. Aux églises d'Orbe, Cossonay, Romont ou Avenches, les tourelles, polygonales, trouveraient leur inspiration dans la tour sud-ouest de la cathédrale de Lausanne (deuxième quart du XIII^e siècle) ; à Saint-Martin de Vevey et à la priorale clunisienne de Payerne, elles sont circulaires, évoquant davantage l'architecture militaire, comme le château Saint-Maire à Lausanne. Dans le cas d'Estavayer, il faut mentionner les inspirations possibles du château de Chenaux, même si une seule tourelle subsistait en 1525, et aussi les importantes demeures staviacoises des Griset de Forel (voir *Rue de Forel* 4-6, pp. 370, 374), des Catellan (voir *Grand-Rue* 11-13, p. 380) et des Pontherose (voir *Grand-Rue* 48, p. 419) qui en étaient dotées.

Quant à l'église elle-même, le projet originel antérieur à 1392, conditionné assurément par l'exiguïté du terrain, prévoyait une église pseudo-basilicale à trois vaisseaux avec une nef trapue recouverte d'une vaste toiture uniforme réalisée seulement en 1451. En 1392, on ne recourt pas encore aux ramifications complexes des couvertures flamboyants à liernes et tiercerons, qui se répandent dans le domaine savoyard à partir du milieu du XV^e siècle, à l'instar de l'exemple proche de la chapelle des Grailly à l'église priorale de Payerne, vers 1458. Néanmoins, les simples croisées d'ogives adoptées à Estavayer pénètrent directement dans les supports, sans l'intermédiaire de chapiteaux, ce qui constitue un des exemples les plus précoces de cette innovation en nos régions, avec l'église abbatiale de Saint-Claude (D^{pt} Jura, dès 1390) et le vestibule de la cathédrale Saint-Nicolas à Fribourg (avant 1400)²⁵². Cette absence de chapiteau se remarque aussi dans la nef à la retombée des arcades, dont la section carrée est reliée à la colonne, ici de proportion trapue, par de simples encorbellements moulurés. Ce parti, exécuté en 1467 et jugé laid (*unschön*) par RAHN au XIX^e siècle, a été repris dans plusieurs églises pseudo-basilicales neuchâteloises et comtoises, à Notre-Dame de Môtiers, achevée en 1515²⁵³, à La Sagne en 1521-1526, Le Bizot (D^{pt} Doubs) en 1503, ainsi qu'au Châble (VS), vers 1519²⁵⁴. Comme à Estavayer, les nefs de ces édifices sont coiffées simplement de vastes toitures à deux pans.

La grande clef annulaire du « passe-cloche », à la croisée du pseudo-transept, reste une singularité. On y reconnaît une influence supplémentaire de l'espace jurassien, tant neuchâtelois que franc-comtois. Ils sont fréquemment observés dans les voûtes à nervures complexes du gothique tardif²⁵⁵. Un passe-cloche se trouve au clocher sud de la collégiale de Neuchâtel, mais percé après-coup dans la voûte du XIII^e siècle à une date indéterminée²⁵⁶.

Il faut encore signaler les passe-cloches de la collégiale Saint-Nicolas à Fribourg, dans le vestibule du clocher-porche vers 1400, et dans la voûte de la 1^{re} travée occidentale de la nef, vers 1430²⁵⁷.

Ce n'est pas vraiment dans le projet architectural qu'il faut rechercher une grande originalité à cette église, importante sur le plan régional, car elle reste inscrite dans une production qui caractérise moins la Suisse alémanique, via Fribourg, que l'arc jurassien, en particulier la Franche-Comté. On l'a relevé plus haut (voir pp. 164-165), une griffe singulière, bien individualisée, s'observe tout de même, dans le parti décoratif adopté dans les remplages, ici fort originaux et sans équivalent connu, tant dans ceux de la nef des années 1440, qui incitent à y voir la main du Bruxellois GILET FRANC, que dans ceux de l'agrandissement du chœur de 1500-1505, confié à un maître d'œuvre non identifié qui travaillait parallèlement à l'équipe de NATOIRE MAUPERTY, chargé de l'exécution des voûtes. Les remplages insérés vers 1391 dans les baies de la 1^{re} travée du chœur sont en revanche moins singuliers; Marcel Grandjean y perçoit en partie une influence germanique dans leur similitude avec les fenêtres hautes de Saint-Nicolas de Fribourg, elles-mêmes peut-être directement inspirées de Fribourg-en-Brisgau²⁵⁸. Le jeu déjà flamboyant de leurs soufflets et mouchettes, côtoyant les éléments rayonnants, serait repris des remplages aveugles de l'architecture civile fribourgeoise qui sont, eux, encore plus précoces²⁵⁹.

Documentation

Sources et bibliographie

ACE, AP St-Laurent, dès 1885; Archives de l'architecte Claude Jaccottet (ACV, cote PP 546, boîtes/cartables 445 à 454, 521, 1270 à 1284); Archives du restaurateur Théo-Antoine Hermanès à la Conservation du patrimoine architectural de la ville de Genève; RPR 2006; JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique, collégiale Saint-Laurent, Estavayer-le-Lac » (LRD07/R5910), ms. juin 2007 (SBC); RAEMY 2020, « Place de l'Eglise 1, église St-Laurent »; VEVEY 1960; JÄGGI 1994; PÉRISSET 2007; GRANDJEAN 2015, pp. 245-252, 288-292 et 538-541.

Plans

Relevés par le bureau ROSSET & MATTHEY en 1955, jeux complets d'héliographies (AP Saint-Laurent et fonds Claude Jaccottet); Plans archéologiques par l'Atelier d'Archéologie médiévale de Moudon, 148 relevés détaillés établis entre 1971 et 1980 (SAEF); Scan intégral de l'église par Archéotech SA, 2014 (SBC).

La cure, rue Saint-Laurent 7-9 [1]

Appuyée contre l'enceinte septentrionale du bourg, la cure se compose de deux corps de logis disposés en « L » donnant sur une petite cour créée dans les années 1810 au détriment d'un bâtiment beaucoup plus vaste. Si, extérieurement, l'édifice montre un aspect résidentiel classique, issu de travaux commencés en 1739 et continués jusque tard dans le XIX^e siècle, il conserve les structures construites les plus anciennes de l'architecture civile d'Estavayer datées à ce jour, corroborant son attestation en 1291. Outre la résidence du curé, d'abord privée et ensuite bien communal, la cure était l'entité administrative de la Paroisse et abritait, dans d'importants dépôts, ses revenus en nature.

Histoire

L'emprise importante de la cure sur la rue indique que cette dernière regroupe deux parcelles étroites. En 1291, Gérard de Cugy, bourgeois d'Estavayer, vend sa maison au curé Conrad²⁶⁰. Cette demeure est située à côté de la porte de Chenaux et des « murs fortifiés de la ville d'Estavayer » **FIG. 173** (3), ce qui l'identifie sans aucun doute à la parcelle nord de l'édifice actuel. Il ne s'agit cependant que de la partie antérieure de celui-ci, donnant sur la rue, car l'arrière, soit un vaste cellier, n'est cédé par Jacques des Clées au curé Jacques d'Yverdon qu'en 1326²⁶¹. Son plafond ainsi que deux poteaux fourchus qui le soutiennent, conservés dans le bâtiment actuel, sont antérieurs à cette transaction puisqu'ils sont composés de bois abattus entre 1244 et 1276²⁶² **FIG. 266**. Le gabarit important des pièces de bois qui forment cet ensemble laisse supposer que ce dernier devait supporter des charges importantes: le cellier était sans doute surmonté d'un vaste grenier dévolu à l'habitation lorsque la cure s'est agrandie. La partie méridionale de la parcelle bâtie était également scindée en deux propriétés, soit la maison d'Agnelette Billod sur l'avant et un autre cellier entre les mains du même Jacques des Clées. Mermet des Clées, le frère de Jacques, possède quant à lui la maison voisine, au sud de cet ensemble (rue Saint-Laurent 5, partie nord)²⁶³.

En 1383, les voisins de la cure ne sont plus les Clées mais la famille Jaquinod. Le curé Guillaume Bononet est alors propriétaire de la maison d'Agnelette Billod. Il acquiert ensuite de Nicod Jaquinod une partie de l'édifice situé à l'arrière, à l'emplacement de l'ancien cellier. Dès ce moment, la totalité de la parcelle méridionale lui appartient, mais à titre privé, à la différence de la propriété voisine au nord qui, elle, est entre les mains de la paroisse.



263

FIG. 263 Rue Saint-Laurent 7-9. Cure.

Les corps de logis actuels, issus de deux maisons du XIII^e siècle sont desservis par la petite cour d'entrée créée vers 1810 consécutivement à la démolition de la partie antérieure de la maison sud. Dans la façade-pignon, les fenêtres du rez-de-chaussée ne sont que de 1870, dans l'axe de celles des étages qui remontent à 1739. Elles sont dues au talent d'imitateur du maçon Etienne Marmier. Photo Yves Eigenmann, 2013.

Fait singulier, les Jaquinod, voisins au sud (Saint-Laurent 5, partie nord), restent possesseurs de la pièce arrière sise au premier étage de la maison du curé. Cette pièce conserve un plafond formé de solives d'épicéas abattus vers 1335²⁶⁴. En 1415, les héritiers du curé Girard Rabessière vendent la maison méridionale à la paroisse Saint-Laurent. L'édifice est désormais composé de ces deux maisons **FIG. 264**, mais la chambre arrière de l'étage ne sera cédée par le voisin qu'en 1908²⁶⁵.

Les premiers travaux précis sont rapportés par les comptes de la ville à partir de 1501. En 1690, le charpentier CHRISTOPHE PILLONEL reconstruit intégralement la toiture²⁶⁶. A cette époque, une galerie, dont la charpente était sans doute distincte de celle des deux bâtiments principaux, devait assurer les circulations verticales et la liaison entre les pièces. S'il faut imaginer « la cour » de la cure, citée plusieurs fois, à l'arrière du logis sud, la galerie occupait sans doute la partie antérieure de ce dernier, à l'emplacement de la cour d'entrée actuelle. Selon le

plan de 1745-46, cette dernière n'existe pas encore : le bâtiment sud s'étend alors jusqu'au front de rue.

En 1738, on se décide à « rebâtir la cure »²⁶⁷. Le maçon-architecte JONAS LEUBA, à l'œuvre depuis 1735 au couvent des Dominicaines (voir *Grand-Rue 3*, p. 345), est invité à produire un plan. Déclaré inexact, ce projet est amendé en 1739 par celui du banneret JOSEPH JUAT. Ce dernier dirige ensuite les travaux, qui touchent uniquement le bâtiment septentrional. Les frères PIERRE et DOMINIQUE GRANDJEAN ont la charge de la maçonnerie aux côtés de JONAS LEUBA. La toiture de 1690 est conservée. Les murs ne paraissent pas complètement reconstruits, on se contente probablement de percer de nouvelles fenêtres qui se substituent aux anciennes. Au nombre de sept sur la rue et de quatre à l'arrière, elles sont aisément reconnaissables à leur encadrement en pierre jaune d'Hauterive à linteau en arc surbaissé. Le rez-de-chaussée reste sombre, sans baies, car il est toujours utilisé comme cellier et cave, probablement sans communication avec l'étage. Ce n'est qu'en 1870 qu'il est rattaché à l'habitation.

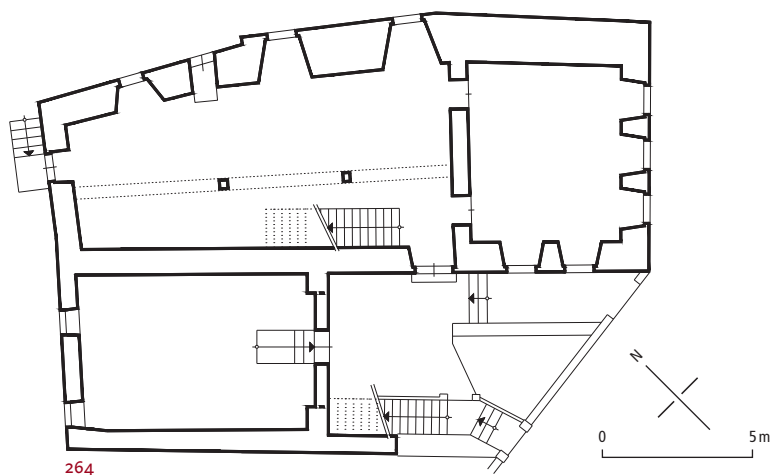
A l'intérieur, les aménagements de cette grande intervention de 1739-40 ont en partie disparu à la suite de transformations plus tardives. On observe notamment que le plafond du XIII^e siècle du rez-de-chaussée a été en partie remplacé : les poutres les plus orientales de l'actuel grand vestibule ainsi que celles de la pièce donnant sur la rue proviennent d'épicéas coupés en automne/hiver 1736/37. Dans les étages, tous les solivages ainsi que la distribution des pièces ont été complètement changés, à en juger par l'importance de l'intervention des charpentiers que rapportent les comptes de la ville. JOSEPH BERTHOUD, GASPARD HELFER, les frères PIERRE et JEAN-BAPTISTE JACOLET, avec leurs compagnons pour certains, se partagent le travail. Les menuisiers JOSEPH NETZER et JEAN-JACQUES MARADAN posent les lambris de hauteur. Ces derniers restent toutefois limités aux embrasures de fenêtres dotées de volets intérieurs (« placards ») et à l'entourage des poêles. Ceux-ci, au nombre de deux au moins, sont réalisés par le potier de terre réputé JEAN-ALBERT PAVID²⁶⁸, d'Yverdon.

Dans les années 1810, le corps de logis méridional est profondément remanié. La charge des travaux est partagée entre la Ville et le voisin, propriétaire de la chambre arrière du premier étage, Philippe de Vevey-Bussy. Faute d'observations archéologiques poussées et disposant d'informations très partielles, on ne peut ici que suggérer la nature de l'intervention à titre d'hypothèse. La façade sur rue ainsi que le mur méridional de la cure auraient été presque entièrement démolis pour faire place à la cour actuelle. Le nouveau

bâtiment aurait été reculé avec un mur arrière placé sur la même ligne que le logis nord. Cette première étape de travaux intervient en 1813, comme en témoignent les solives de la nouvelle cave, sciées en 1812/13. A l'étage, le plafond de l'actuelle salle de paroisse est étendu vers le lac avec des poutres récupérées de la partie antérieure démolie, ce qui explique qu'elles datent toutes des années 1335²⁶⁹. Conséquence d'un incendie qui s'est déclaré chez lui, Philippe de Vevey doit faire abattre et reconstruire en 1816 la partie du mur méridional de la cure mitoyenne de son logement. Au préalable et afin de préserver la cure, ce voisin fait poser l'énorme sommier (bois abattu en 1815/16) appelé à soutenir le solivage de 1335 pour pallier le défaut provisoire du mur **FIG. 265**. Ce plafond devait en outre supporter les lourdes charges céréalières stockées dans le grenier qui se trouvait au-dessus.

Dans la nouvelle courette, côté rue, une galerie est dressée contre les deux façades; elle abrite l'escalier placé contre le logis sud, permettant d'accéder à l'appartement de la cure. Les escaliers extérieurs sont supprimés en 1864-65 et remplacés par une rampe intérieure installée à son emplacement actuel dans le logis nord **FIG. 264**. Cela implique également que l'accès à l'appartement ne se fait plus depuis la galerie mais directement depuis la cour. En 1870, il faut reconstruire complètement la façade sud du logis nord car elle menace de s'effondrer²⁷⁰. C'est le maçon ETIENNE MARMIER qui est chargé de ces travaux. De nouvelles fenêtres en grès coquillier sont percées, notamment au rez-de-chaussée. Ce niveau, désormais dévolu à l'habitation, est équipé d'une nouvelle cuisine. A l'est de la cuisine, une salle à manger est créée. En façade sur rue, les trois baies qui sont alors ouvertes pour éclairer cette pièce reprennent le gabarit de celles de l'étage **FIG. 263**.

En 1908, la paroisse fait enfin l'acquisition de la chambre du premier étage du logis sud²⁷¹. Cela met fin à une singularité attestée avec certitude depuis 1528, trouvant probablement son origine en 1383 voire en 1275, lorsque le cellier situé à cet emplacement appartenait à la famille des Clées, propriétaire de la maison voisine au sud. Cet espace devient salle de paroisse et est doté d'un accès direct par la cour au moyen d'un escalier accroché contre le mur méridional. On peut s'y rendre sans passer par l'appartement de la cure. En 1912, la charpente des deux logis est refaite mais, pour ne pas porter atteinte au plafond des pièces au-dessous, on conserve les tirants originaux, qui sont dédoublés. En 1932, l'espace des anciens greniers au-dessus de la salle de paroisse, abritant alors la bibliothèque, reçoit deux chambres éclairées par quatre nouvelles fenêtres en grès de La Molière.



La dernière intervention de 1978-1980, assez massive, conduite par le bureau d'architectes JEAN-VICTOR CHANEZ & ROLAND DISERENS, vise à fournir des locaux administratifs pour les laïcs qui entourent désormais le curé en exercice, à cette époque encore secondé par un vicaire. Les chambres à lambris du XVIII^e et début XIX^e siècle sont heureusement conservées, mais tous les aménagements de la seconde moitié du XIX^e siècle – plafonds en plâtre, cloisons diverses – sont effacés au profit des anciennes poutres qu'on remet au jour. Un ascenseur est installé, l'étage des combles reçoit de nouvelles chambres. Dans le logis nord, l'escalier est intégralement remanié.

Description

L'édifice, qui adopte un plan en forme de « L », est issu de quatre parcelles primitives, soit deux maisons donnant sur la rue et deux celliers à l'arrière **FIG. 264**. Le grand logis nord, adossé contre le mur de ville, sous une charpente conçue en 1690 (presque entièrement rénovée en 1911), comporte deux étages sur rez-de-chaussée avec un mur-pignon donnant sur la rue **FIG. 263**. Cette façade, conçue en 1739 par la collaboration du maçon-architecte JONAS LEUBA et du banneret JOSEPH JUAT, comporte trois travées de fenêtres en arc surbaissé et en pierre jaune d'Hauterive. Les ouvertures des deux étages n'ont été complétées par celles du rez-de-chaussée qu'en 1870, lorsque ce niveau est dévolu à l'habitation. Le pignon protégé par un profond avant-toit en berceau lambrissé montre encore une porte-fenêtre aménagée primitivement pour une grue à cabestan. La façade arrière, plus étroite, ne comporte que deux axes de fenêtres, également ouvertes en 1739 pour éclairer les deux étages. Ces ouvertures surmontent une porte en plein-cintre à encadrement de molasse chanfreinée du XV^e siècle, qui permettait de gagner le jardin.

FIG. 264 Rue Saint-Laurent 7-9. Cure. Plan du rez-de-chaussée, sans les cloisons et structures récentes. Echelle 1 : 250. Dans le logis nord, l'escalier intérieur n'est aménagé qu'en 1864 (ici représenté avant la dernière transformation). L'escalier de la cour est probablement postérieur à 1908. Il permet d'accéder directement à la « salle de paroisse » au 1^{er} étage. Relevé Jean-Victor Chanez et Roland Diserens, 1979. Dessin Yves Eigenmann, 2019.



265



266

FIG. 265 Rue Saint-Laurent 7-9. Cure, corps de logis sud, 1^{er} étage, vue vers le sud. Cette salle de paroisse faisait partie jusqu'en 1908 de la maison voisine. Les solives du plafond de 1335 sont soutenues par un gros sommier de 1816. Buffet de présentation attribuable à Jean Koffel, 1781. Photo Yves Eigenmann, 2015.

Bordant originellement le fossé du Merdasson, le long mur gouttereau nord reprend le tracé irrégulier de l'enceinte, de près de 1,60 m d'épaisseur. Celle-ci est d'ailleurs en partie conservée au niveau du rez-de-chaussée sur une hauteur de près de 4,5 m, jusqu'à l'endroit où la maçonnerie marque une retraite, protégée par une petite couverture en tuiles. Les baies, de formes diverses, se concentrent surtout dans la partie médiane. Dans leur aspect actuel, elles ne sont pas antérieures au XIX^e siècle. Formant à l'origine le mur mitoyen de l'habitation

primitive, la façade méridionale du corps de logis nord, dégagée au moment de la création de la petite cour d'entrée en 1813-1816, montre des fenêtres rectangulaires témoignant de sa reconstruction en 1870. Entre les baies du deuxième étage, sous la Rose de la ville, une plaque en pierre jaune d'Haute-rive arbore d'ailleurs ce millésime, accompagné des noms d'Ernest Grangier, le curé alors en fonction, et de Béat de Vevey, le conseiller communal qui a dirigé les travaux. La porte d'entrée en grès de La Molière tirée de la carrière de FRANÇOIS LAMBERT à Châbles, au linteau orné d'une corniche, remonte à 1865, année du déplacement de l'accès principal du premier étage au rez-de-chaussée, à la suite de la suppression de la galerie appuyée contre cette façade.

Coiffé d'un toit à deux pans pénétrant dans celui du grand bâtiment, le corps de logis méridional est le reliquat d'une maison plus vaste, d'élévation inconnue, qui s'avancé auparavant jusque sur le front de rue. Si la totalité du premier étage était rattachée à la maison voisine au sud, le reste du bâtiment a servi, dès son intégration à la cure en 1415 et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, essentiellement d'entrepôt, soit de cave au rez-de-chaussée, de grenier et galetas au deuxième étage. Les façades actuelles sont dressées en 1813-1816, l'une sur une arcade en molasse appareillée qui subdivisait transversalement la cave du bâtiment primitif, l'autre reculée de 3 m environ sur la même ligne que le mur arrière du grand logis. Les fenêtres du premier étage, côté lac, sont attribuables à ces travaux, alors que celles qui éclairent le deuxième étage, tant à l'est qu'à l'ouest, ne remontent qu'à 1932. Du côté de la cour d'entrée, une galerie fermée remplace après 1865 l'escalier qui donnait auparavant accès à l'entrée principale du grand logis nord.

La distribution intérieure du grand logis nord, dévolu essentiellement à l'habitation au-dessus de grands celliers au rez-de-chaussée, présentait une organisation tripartite classique, soit les pièces à vivre disposées de part et d'autre d'un espace central. Très vaste, celui-ci était occupé par les escaliers et les couloirs de distribution au sud et, au nord, par la cuisine, qui se trouvait tout d'abord à l'étage, puis au rez-de-chaussée à partir de 1870. Cette pièce était équipée d'un grand âtre et d'un canal de cheminée qui desservait également les fourneaux des chambres adjacentes. Au deuxième étage, au-dessus de la cuisine, se trouve « la grande salle d'en haut », citée pour la première fois en 1711²⁷², divisée en 1865 pour procurer un logement à un nouveau vicaire²⁷³.

La chambre côté lac du premier étage a conservé de façon très complète son caractère du



267

XVIII^e siècle, dans le respect des grandes transformations de 1739-40. Son poêle, signé du potier de terre yverdonnois JEAN-ALBERT PAVID, millésimé 1740, arbore une catelle figurant la Rose d'Estavayer avec la devise « *Stavia stat ut rosa inter spinas* » (Estavayer se tient comme la rose entre les épines) **FIG. 268**. Si l'encadrement de la porte remonte à 1740, les lambris de hauteur de la chambre à panneaux chantournés Louis XV, le plafond à grands caissons, ainsi que les deux armoires d'angle en quart de rond présentent une façon archaïsante, car réalisés par le menuisier JEAN KOFFEL en 1781 seulement **FIG. 267**. On attribue également à ce dernier le grand buffet de présentation actuellement placé dans la salle de paroisse du premier étage du bâtiment méridional **FIG. 265**.

Appréciation

Cet édifice conserve les restes d'un ancien cellier déjà existant dans les années 1240, transformé en 1275. En une continuité rare, non interrompue à ce jour, il abrite depuis 1291 l'administration de la paroisse et la résidence de son premier représentant, le curé, même si certains de ceux-ci ont préféré vivre dans leur maison de famille. Les transformations récentes – qui ont heureusement épargné une partie des aménagements de qualité commencés en 1739 – ont fait oublier qu'une grande partie du bâtiment servait à l'entrepôt des bénéfiques en nature de la paroisse, stockés dans ses celliers et son grenier, avant d'être vendus pour l'embellissement de son église.

Documentation

Sources et bibliographie

JÄGGI 1994; PÉRISSET 2007; JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique, rue Saint-Laurent 7-9, Estavayer-le-Lac » (LRD09/R6153), ms. mars 2009 (SBC); RAEMY 2020, « Rue Saint-Laurent 7-9, la cure ».

Plans

Jeu complet de plans (rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage, combles, élévations des façades) par le bureau JEAN-VICTOR CHANEZ & ROLAND DISERENS, 13 sept. 1979 en vue du réaménagement intérieur (ACE, 1390).

La maison Vevey-Bussy, rue Saint-Laurent 5 [2]

Cette vaste propriété regroupe trois maisons médiévales **FIG. 173** (6), **FIG. 269**. Au XV^e siècle, la plus ample au nord, voisine de la cure, est entre les mains des Catellan, celle du centre appartient aux Trey et celle du sud aux tanneurs Maczon²⁷⁴. A la fin du XV^e siècle, les trois demeures sont en possession de Pierre et Gérard Musard²⁷⁵. Ce dernier fait probablement construire la tour d'escalier sur la rue vers 1505, sans doute consécutivement au remodelage de ce secteur du bourg avec l'agrandissement de l'église Saint-Laurent (voir p. 189). La porte d'entrée à linteau sur coussinets est la seule ouverture



268

FIG. 266 Rue Saint-Laurent 7-9. Cure, rez-de-chaussée du logis nord, partie centrale, vu du nord. Les solives du plafond ainsi que les supports médians ont été façonnés dans des bois coupés entre 1244 et 1276. Cet espace formait originellement le cellier de Jacques des Clées. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 267 Rue Saint-Laurent 7-9. Cure, corps de logis nord, 1^{er} étage, chambre côté lac. Les lambris, les armoires d'angle ainsi que le plafond à caissons sont attribuables au menuisier Jean Koffel, lors des travaux de 1781. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 268 Rue Saint-Laurent 7-9. Cure, corps de logis nord, 1^{er} étage, chambre côté lac. Fourneau de 1740 signé Jean-Albert Pavid, d'Yverdon. Photo Yves Eigenmann, 2014.



269

FIG. 269 Rue Saint-Laurent 5. Maison Vevey-Bussy, façades est sur rue et sud sur cour de service. Seules les ouvertures et le décor architectural en pierre jaune remontent à la fin du XVII^e siècle. L'étage de comble des bâtiments a été surélevé et a entraîné le déplacement vers le haut des baies originales. Les ouvertures et le décor en grès coquillier résulte des transformations du XX^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 270 Rue Saint-Laurent 5. Vue du sud-ouest, avant la démolition des deux bâtiments visibles à gauche. La maison Reymond se différencie clairement de ses voisines septentrionales. Carte postale, vers 1910. SBC.

originale qui subsiste. En 1678, la maison méridionale est acquise par le maçon ETIENNE REYMOND²⁷⁶. Celui-ci a participé, en compagnie de son frère PIERRE, au chantier de l'école des filles et édifié la tour des Cormontants (voir *Place de l'Eglise 10*, p. 120 et p. 222). Il procède certainement lui-même à la reconstruction de l'édifice en le dotant de deux axes de fenêtres rectangulaires²⁷⁷ surmontant une porte en plein-cintre flanquée d'une fenêtre de boutique, le tout sommé d'une grande ouverture de comble. Cette façade, sans parti décoratif, est dépourvue de pilastres et de cordons **FIG. 270**. Ces derniers apparaissent simultanément ou un peu plus tard dans les deux façades voisines au nord, réédifiées vraisemblablement par le même artisan pour le lieutenant baillival François-Pierre de Vevey. A l'arrière, seul le bâtiment septentrional reçoit une ordonnance régie par le premier classicisme neuchâtelois, non pas en pierre jaune d'Hauterive mais en grès coquillier²⁷⁸.

Les Vevey possèdent longtemps les deux demeures septentrionales qu'ils complètent avec l'achat de la maison Reymond avant 1726. Le petit-fils de François-Pierre, Georges-Antoine, ayant acquis la coseigneurie de Bussy en 1754²⁷⁹, cette branche familiale est désormais connue sous le nom de Vevey-Bussy; elle délaisse en 1877 la propriété qui abrite ensuite l'Hospice de la Broye jusqu'en 1882 (voir *Place de l'Hôpital 1*, p. 406). A cette date, c'est la banque régionale du « Crédit agricole et



270

industriel de la Broye » qui l'acquiert. L'édifice sera dès lors profondément remanié.

En 1923, consécutivement à la démolition de deux maisons sises au sud de la propriété, visant à procurer une cour de service à la banque directement accessible depuis la rue, l'architecte LÉON HERTLING intègre la maison Reymond à sa voisine au nord²⁸⁰. Il supprime sa porte d'entrée, remplacée par une fenêtre de boutique copiant l'originale d'à côté. L'ancien mitoyen méridional devient dès lors une façade latérale percée aux deux étages de fenêtres rectangulaires. L'architecte JEAN BORGOGNON intervient très lourdement dès 1950. Sous la boursouffure d'un toit à croupe et à la Mansart hypertrophié qui remplace les couvertures à deux pans prennent place trois niveaux supplémentaires d'appartements; cela entraîne par ailleurs une disgracieuse surélévation générale des murs. A l'ouest, les façades des deux maisons septentrionales sont rehaussées d'un niveau à la place du brisis; elles sont couvertes d'un toit plat formant terrasse pour l'appartement du deuxième niveau de comble. Ainsi, côté lac, l'édifice prend l'aspect d'un locatif des années 1950 tout biscornu. Côté rue, le quadrillage induit par le décor de la façade de l'ancien bâtiment central est étendu aux maisons voisines: au nord on crée un niveau d'entresol, alors qu'au sud tous les encadrements de fenêtre sont changés et inscrits entre de nouveaux cordons qui se retournent également sur une partie du mur



271

méridional. Au rez-de-chaussée, toutes les ouvertures en presque plein-cintre et à clef sont des pastiches évoquant le parti de la fin du XVII^e siècle²⁸¹.

L'ancien four du bourg, Grand-Rue 35 [10]

Cité en 1277 déjà, le four appartient alors à dom Pierre, qualifié de prêtre²⁸² **FIG. 272**. A cette époque, il s'étend également sur la parcelle voisine (Grand-Rue 37) **FIG. 173** (25). En 1362, il est la propriété de Nicolas de Saint-Martin, bourgeois d'Estavayer, mais il est habité et exploité par Mermet Dufour. Le rez-de-chaussée de cet ensemble comprend au nord le four proprement dit, à son emplacement actuel, et un cellier au sud²⁸³. Au-dessus s'étend l'habitation, probablement d'un seul étage à l'origine. En 1378, le four est signalé dans le « vieux bourg »²⁸⁴, puis il est régulièrement qualifié de « four du bourg ». Fait exceptionnel, la fonction initiale de l'édifice se maintient jusqu'au milieu du XX^e siècle²⁸⁵.

L'ensemble est partagé en 1686²⁸⁶. Cela entraîne la création d'un escalier dans le four contre le mitoyen pour assurer un accès indépendant à chacune des deux maisons²⁸⁷. A la suite de cette division de propriété, les façades sont surélevées. Celle du four reçoit un décor peint soigné dont il ne subsiste que le sommet des pilastres d'angle couronnés d'impostes de couleur grise ornées d'oves **FIG. 271**.



272

Deux solives conservées dans le plafond de la cuisine, au premier étage, indiquent que les travaux se sont déroulés dans les années 1690²⁸⁸.

En 1834, la maison est radicalement transformée : l'ancienne couverture en appentis des années 1690, qui descendait vers la rue et qui couvrait aussi la maison voisine²⁸⁹, est remplacée par la toiture actuelle à la Mansart. Celle-ci est fermée d'un pignon précédé d'une galerie sous l'avant-toit. La traditionnelle ouverture de comble est encore équipée de son palan²⁹⁰. La façade est presque intégralement reconstruite ; elle reçoit trois travées de fenêtres rectangulaires en grès coquillier.

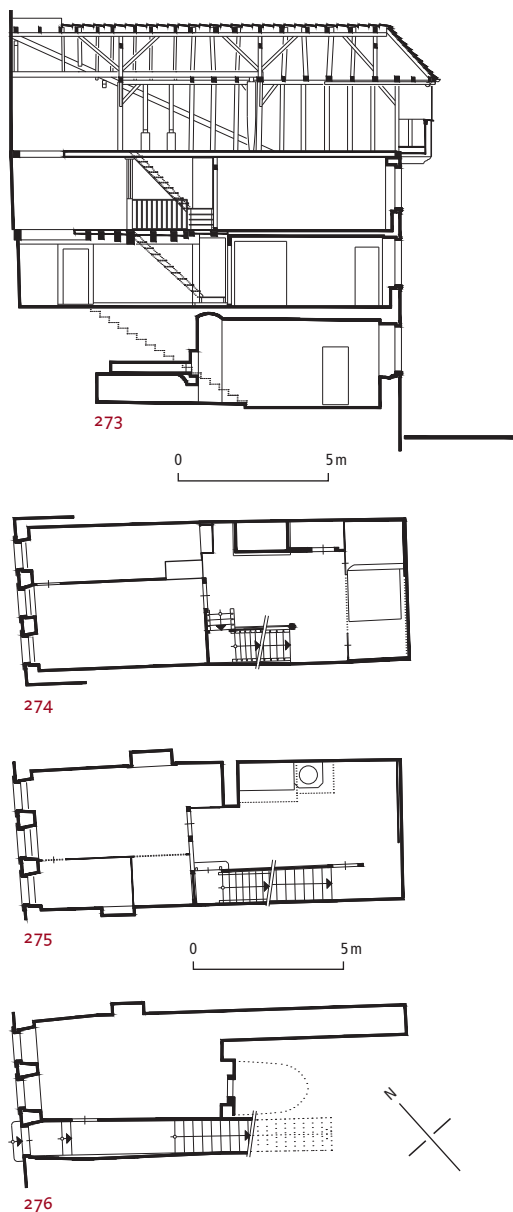
Au rez-de-chaussée, le four, toujours en place, résulte de ces travaux. Précédé de l'espace de vente aux parois et plafonds recouverts de simples lambris, il occupe la partie arrière de la maison, où se trouvent dans les étages les cuisines (chichement éclairées et aérées par un puits de lumière de réalisation plus tardive) **FIG. 273-276**. Lors de ce chantier, les solivages sont changés. Les pièces d'habitation sont recouvertes

FIG. 271 Grand-Rue 35. Ancien four du bourg. Chapiteau des années 1690 sommant la chaîne feinte bordant le côté méridional de la façade sur rue. Photo Daniel de Raemy, 2015.

FIG. 272 Grand-Rue 35. Ancien four du bourg, façade sur rue de 1834. Vue du nord. A droite, la façade de Grand-Rue 37 montre une porte en accolade du XVI^e siècle. Il s'agissait peut-être de l'entrée commune aux deux maisons. Photo Andrée Pilloud, 2008.

FIG. 273-276 Grand-Rue 35, partie nord de l'ancien four du bourg. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2008.

- 273 Coupe vers le sud
- 274 2^e étage
- 275 1^{er} étage
- 276 Rez-de-chaussée



de lambris de hauteur à panneaux rectangulaires, et munies de plafonds formés de larges planches dont l'assemblage est dissimulé par des petits couvre-joints. Les planchers sont à panneaux carrés de sapin bordés de frises de chêne. Si, au premier étage, le fourneau en faïence doté de deux banquettes a disparu, celui du deuxième est conservé : placé à cheval dans la cloison séparant les deux chambres sur la rue, attribuable à CASIMIR LICHTENSTEIN, il est entièrement composé de « catelles » blanches²⁹¹. Bien que reflétant un statut relativement modeste, contrastant certainement avec celui des années 1690, l'aménagement décrit ici est encore fort bien conservé et témoigne d'un travail soigné. L'encadrement et les vantaux d'une armoire murale peuvent être attribués à la première génération des menuisiers DIETRICH.

La maison Juat I, impasse de Motte-Châtel 1 [8]

De 1405 jusque vers 1550 en tout cas, cette maison est essentiellement entre les mains de la famille Périsset ou Pérusset²⁹² **FIG. 173** (16). Dès le début du XVI^e siècle, la demeure est louée à un potier d'étain, PIERRE DE PLACE alias GOUCHON, bourgeois et conseiller d'Estavayer, occupant même la charge de gouverneur et syndic de la Ville en 1525 et 1546. En 1541, il est recteur de l'Hôpital. Dès 1630, les Juat possèdent la maison pendant plus d'un siècle et y habitent²⁹³.

En 1695, Jacques Juat obtient du bois pour son « bastiment qu'il fait et embellissement à la ville »²⁹⁴. Il entreprend alors la réfection de la façade et la met au goût du jour, à la mode de la première architecture neuchâteloise classique du dernier tiers du XVII^e siècle. Il n'en subsiste toutefois que les pilastres de bordure, fragmentés à chaque niveau de chapiteaux toscans, et, sous la charpente alors refaite également, la grande porte des combles en plein-cintre, timbrée à la clef d'une tête, moulurée en doucine et accostée d'ailerons **FIG. 279**. Toutes les autres ouvertures ainsi que les bandeaux qui structurent la façade sont remplacés dans les années 1770 sans doute. Ils ont repris la composition proposée par la façade voisine sise à l'impasse de Motte-Châtel 3, alors entre les mains du même propriétaire (le conseiller Georges Demierre qui décède en 1772 ou sa veuve qui lui survit jusqu'en 1792). Les fenêtres à linteau surbaissé et délardé en pierre jaune d'Hauterive, la stéréotomie du décor en pierre de taille, traitée finement, ainsi que le chantournement néo rococo des boiseries à l'intérieur s'apparentent à la maison Grangier construite en 1775 (voir *Place de l'Eglise* 8, pp. 225-226). Le poêle en faïence de la chambre nord du deuxième étage, aux scènes polychromées, doit être rattaché à ce chantier ou être légèrement plus tardif.

Les peintures murales. Au deuxième étage, les murs mitoyens montrent les fragments de spectaculaires peintures, mises au jour en 1989 et restaurées en 1990-91²⁹⁵. Elles ornaient à l'origine un espace unique, soit une grande salle donnant sur la rue, subdivisée au XVIII^e siècle seulement. Sur la paroi nord, seule la partie gauche d'une Annonciation est conservée, avec quelques fragments de la Vierge, l'ange Gabriel et, derrière lui, le commanditaire agenouillé **FIG. 278**. Sur la paroi sud sont représentées les ruses féminines **FIG. 277**. L'une, empruntée à l'Ancien Testament, est incarnée par Dalila coupant les cheveux de Samson, ici accompagné de ses attributs qui sont le lion – symbole de sa victoire héroïque – et la mâchoire d'âne dont il s'est servi pour tuer les Philistins. Les deux autres ruses sont issues de



277



278

créations littéraires médiévales narrant les déboires de deux sages de l'Antiquité : Aristote chevauché par Phyllis²⁹⁶ et Virgile exposé à la risée de tous dans un panier suspendu à une tour. Ces scènes s'inscrivent dans un rectangle de 4,40×1,10 m. Ces peintures, réalisées selon le procédé de la grisaille sur un fond beige clair, avec des traits noirs pour les contours et de légères indications d'ombre au pinceau, sont à situer dans le premier tiers du XVI^e siècle ; elles sont exceptionnelles par leur grande qualité artistique et leur rareté, car peu d'exemples contemporains de ce type sont conservés en Suisse²⁹⁷. Si le nom de l'artiste demeure inconnu, on peut émettre une hypothèse sur son commanditaire. Ce dernier n'est pas le propriétaire de la maison, Louis Périsset, issu d'une des plus anciennes familles d'Estavayer (citée dès 1350), mais plutôt son locataire, le potier d'étain, marchand de fer et hôtelier PIERRE GOUCHON, qui exploite là une hôtellerie. La salle peinte est qualifiée en 1521 d'« aula supérieure de la maison d'hôtes de Pierre Gouchon »²⁹⁸. Ce dernier s'est fait représenter avec ses armoiries, qui figurent non pas un maillet mais un marteau à emboutir, utilisé dans son métier.



279

FIG. 277, 278 Impasse de Motte-Châtel 1. Maison Juat I, 2^e étage, chambres donnant sur rue. Peintures murales, des années 1520. Photos Primula Bosshard et Yves Eigenmann, 1991.

277 Paroi sud, de gauche à droite : pattes avant d'un lion, Samson et Dalila, Aristote battu par Phyllis et Virgile dans son panier

278 Paroi nord : Annonciation, ange Gabriel (h : env. 1 m) et donateur

FIG. 279 Impasse de Motte-Châtel 1-3. Maisons Juat, façades sur rue. Les gargouilles en forme de dragons, dans leur forme primitive, ont certainement été apposées lors de la reconstruction des façades en 1695 et 1720.

Elles formaient en quelque sorte le pendant de celles qui équipaient l'avant-toit de la porte Saint-Martin de l'église vis-à-vis. Au n° 1, la porte haute a été transformée en fenêtre lors de la restauration de 1991 qui a rendu le comble habitable. Photo Yves Eigenmann, 2019.

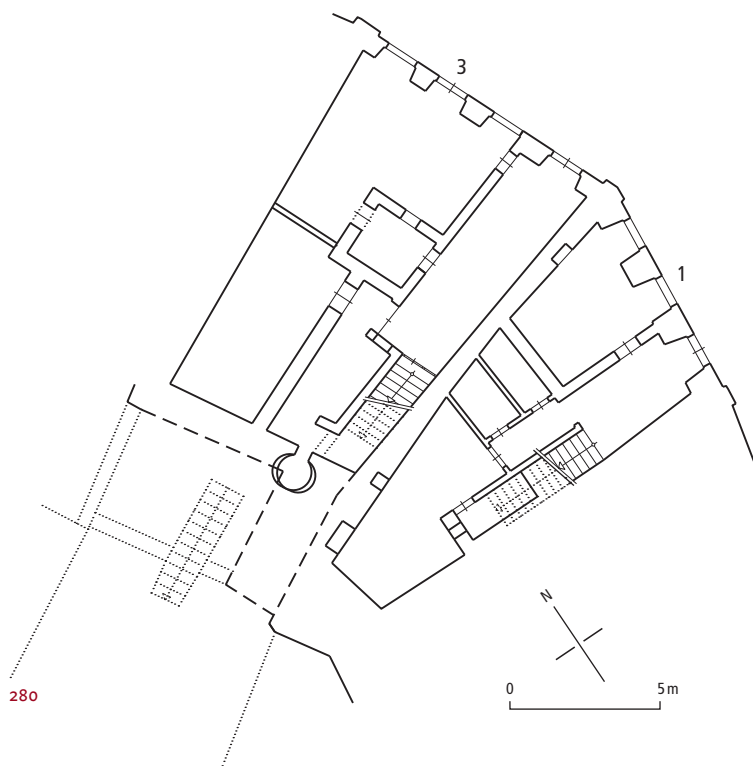


FIG. 280 Impasse de Motte-Châtel 1-3. Maisons Juat, plan du rez-de-chaussée. Echelle 1 : 250. Au n° 1, les forts murs en équerre à côté du couloir d'entrée (milieu du XV^e siècle ?) renfermaient une boutique. Au n° 3, la cavité percée dans le substrat molassique naturel supportant la façade sur cour était une glacière. Relevé Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 281 Impasse de Motte-Châtel 3. Maison Juat II, porte d'entrée de 1720. Au-dessus de la corniche de la porte, les consoles bordant l'allège de la fenêtre du 1^{er} étage, à cartouche carré orné d'un losange surmonté de glyphes, incitent à attribuer la réalisation de cette façade au maçon Jonas Leuba. Photo Yves Eigenmann, 2019.

La maison Juat II, impasse de Motte-Châtel 3 [9]

Citée dès 1402, la maison appartient au milieu du XV^e siècle au maçon JEAN OLIVIER alias FUDRAUL²⁹⁹ **FIG. 173** (15). Celui-ci joue un rôle de premier ordre dans les grands chantiers communaux d'alors, tant à l'église Saint-Laurent qu'au château de Chenaux (voir pp. 164-166 et p. 282). Le plafond à madriers jointifs du vestibule repose sur un mur mince, dressé dans la pièce voisine en molasse appareillée et doté d'un cordon en quart de rond pour supporter les solives du plafond³⁰⁰. Cet espace, à l'aménagement soigné à l'origine, accueillait certainement une boutique et a servi de salle d'auberge à l'époque du conseiller Pierre Duceta, propriétaire de la maison entre 1521 et 1550³⁰¹. C'est sans doute son fils, Guillaume Duceta, curé et doyen de la clergie d'Estavayer, qui fait peindre le plafond à madriers jointifs en imitation de ciel étoilé avec le millésime de 1598.

Fait confirmé par les sources dès 1400, il semble que le propriétaire de cette maison ait toujours possédé une grande partie de la plate-forme de l'ancien donjon de Motte-Châtel, dès son abandon par les



281

Estavayer et sa réaffectation en jardin. En 1758, le capitaine Joseph Demierre, détenteur du bâtiment, achète la maison sise Grand-Rue 38, comprenant l'extrémité occidentale de l'esplanade³⁰². Cette dernière est désormais rattachée au jardin d'impasse de Motte-Châtel 1-3. Demierre entreprend aussitôt la construction de l'actuel pavillon sur les soubassements de l'ancienne tour romane **FIG. 140**. En témoigne l'épi de faîtage en forme de boule, qui copie ceux couronnant les portes hautes des deux maisons. Jusqu'à aujourd'hui, cette fabrique est restée liée à l'une ou l'autre de ces deux propriétés.

Après l'avoir rachetée à la famille Grandgirard, Jacques Juat, qui avait déjà rénové la maison voisine en 1695 (voir *Impasse de Motte-Châtel 1*, p. 212), entreprend en 1720 le remaniement pratiquement intégral de cette demeure. Les façades sont entièrement reconstruites. Celle sur la rue reçoit même une nouvelle orientation³⁰³, avec quatre travées d'ouvertures sur trois niveaux **FIG. 279**. La composition est couronnée par une grande porte haute en plein-cintre qui s'ouvre dans une lucarne inspirée de celle de la maison contiguë. Un bandeau prolongeant les tablettes saillantes des fenêtres structure la composition limitée par des pilastres fragmentés



282



283

de chapiteaux toscans, parti décidé en 1695 lors du chantier voisin. Témoinnant de l'habileté de l'architecte inconnu qui a conduit les travaux, exécutés certainement par le maçon JONAS LEUBA, les linteaux des fenêtres sont non seulement placés à la hauteur des chapiteaux, mais leur épaisseur a encore la même ampleur que le gorgerin de ceux-ci. L'ordre toscan se retrouve de façon simplifiée à la porte d'entrée, dans les pilastres qui ornent ses montants et qui soutiennent un linteau ouvragé surmonté d'une corniche. Cette dernière reçoit les consoles à glyphes qui bordent l'allège de la fenêtre placée au-dessus, surcharge décorative qui accentue encore l'importance de l'entrée, unique à l'origine **FIG. 281** (la seconde porte est une création tardive). Aux étages, les baies ont conservé leur menuiserie d'origine **FIG. 282**.

Si les plafonds du rez-de-chaussée sont conservés, les subdivisions horizontales des étages sont refaites. Les belles pièces à vivre ont été placées au nord-est, chacune éclairée par deux fenêtres sur la rue. L'escalier, en pierre de Chassagne au rez-de-chaussée, en bois et doté d'une spectaculaire balustrade aux étages, est une réalisation monumentale à l'échelle de l'habitat privé d'Estavayer **FIG. 283**. Aménagé dans l'angle



284

FIG. 282 Impasse de Motte-Châtel 3. Maison Juat II, façade sur rue, 2^e étage. Le croisillon dormant de cette fenêtre, en menuiserie, remonte à 1720 et témoigne que la croisée médiévale n'était alors pas complètement démodée. Photo Daniel de Raemy, 2010.

FIG. 283 Impasse de Motte-Châtel 3. Maison Juat II, escalier à balustrades entre le 1^{er} et le 2^e étage ainsi que plafond à solives montrant des petites moulures en quart de rond, ensemble de 1720. Photo Daniel de Raemy, 2006.

FIG. 284 Impasse de Motte-Châtel 3. Maison Juat II, 1^{er} étage, pièce sur rue. Poêle attribuable à Casper Helfer, daté 1721, avec les armoiries Juat et Rey. Photo Yves Eigenmann, 2015.



285

FIG. 285 Grand-Rue 36. Maison Truffin, grande pièce du 1^{er} étage, côté rue. Plafond à solives et décor peint de 1544. Seule la poutre placée au milieu de la pièce a reçu ce motif géométrique inscrit dans un cercle. Photo Yves Eigenmann, 2011.



286

FIG. 286 Grand-Rue 36. Maison Truffin, grande pièce du 1^{er} étage, côté rue. Les lambris à chantournement Louis XV seraient postérieurs à 1780. L'alcôve de lit et le petit cabinet qui la précède ont été unifiés lors de la restauration de 2011 pour une bibliothèque. Le plancher est également une création de 2011, réalisé dans l'esprit de l'aménagement XVIII^e siècle de la pièce. Photo Yves Eigenmann, 2011.

méridional, il occupe, avec le vestibule sur lequel il donne, près du quart de la surface de la maison. A côté de lui, les pièces de service se déploient sur l'arrière : cellier au rez-de-chaussée, cuisines aux deux étages **FIG. 280**.

Les pièces de séjour ont conservé leur plafond lambrissé à caissons de 1720. Elles sont chauffées par des poêles au premier étage et par des cheminées basses au deuxième, ces dernières provenant sans doute de l'atelier FUNK. Le fourneau de la pièce nord, aux influences alémaniques marquées, attribuable au potier de terre de Fribourg CASPER HELFER³⁰⁴, est millésimé 1721 **FIG. 284**. Celui de la chambre voisine est en revanche plus tardif, probablement des années 1780 à en juger par l'absence de représentation iconographique et par son fin décor brun rocaille.

La maison Truffin, Grand-Rue 36 [15]

Cette maison fait partie de l'îlot appuyé contre le fossé-lice du premier donjon des Estavayer **FIG. 173** (27). A l'arrière, le terre-plein de la lice a été en partie excavé pour créer une petite cour de service, qui amène de la lumière à la pièce arrière du premier étage, par une fenêtre dont le linteau est millésimé 1710 avec les initiales ADLS pour Antoine Delasoye. A l'arrière, au pied du donjon, la lice sert de jardin auquel on accède depuis le deuxième étage **FIG. 29**. Les sources écrites mentionnent cette demeure dès 1404. Pendant tout le XV^e siècle, elle appartient à la famille Truffin³⁰⁵, qui

la reconstruit peut-être en 1469, comme le laisse penser la datation des fortes solives du rez-de-chaussée³⁰⁶. En 1543, l'édifice est acquis du chapelier Aymoz Ansermet par Catherine de la Balme, de Montchallin en Dauphiné, récente veuve de Michel Musard, donzel d'Estavayer et seigneur de Vuissens³⁰⁷. Cette dernière effectue aussitôt des travaux, comme en témoigne le plafond millésimé 1544 qui couvre la grande pièce côté rue du premier étage, flanquée d'un étroit cabinet. Les entrevous et la partie centrale non moulurée des solives sont rehaussés d'un décor d'entrelacs végétalisés brun-vert avec fleurs bleues et rouges sur fond blanc, remis au jour en 2011 après le patient enlèvement d'une épaisse couche de suie par le restaurateur JULIAN JAMES³⁰⁸ **FIG. 285**.

Avec le remaniement de la façade, originellement en molasse appareillée, et l'insertion des actuelles fenêtres rectangulaires en grès coquillier, la cloison séparant la grande pièce du cabinet est recouverte de lambris de hauteur à panneaux chantournés Louis XV, de même que l'ensemble des autres parois **FIG. 286**. L'angle nord de la pièce reçoit à la même époque un poêle en faïence qui n'a pas été conservé³⁰⁹. Cette transformation est peut-être postérieure à 1780, car on a pu constater que les intrados des baies ne sont pas maçonnés mais formés de madriers jointifs, technique constructive qui apparaît à la fin du XVIII^e siècle. Les aménagements anciens de la partie arrière du premier étage ainsi que du deuxième ont disparu à l'occasion de divers travaux effectués au XX^e siècle et en 2002 encore, sans avoir pu être documentés.



FIG. 287 Grand-Rue 24. Sur la gauche, bazar à cinq boutiques de 1840, par le menuisier Auguste Dietrich. Devant, le duplicata du banc des Jengles, au couvert soutenu par des colonnes toscanes, édifié cette même année. Au moment de ce cliché, vers 1905, les boutiques servaient d'entrepôt aux marchands de fer Ellgass. Carte postale. Coll. Gérard Bourgarel.

287

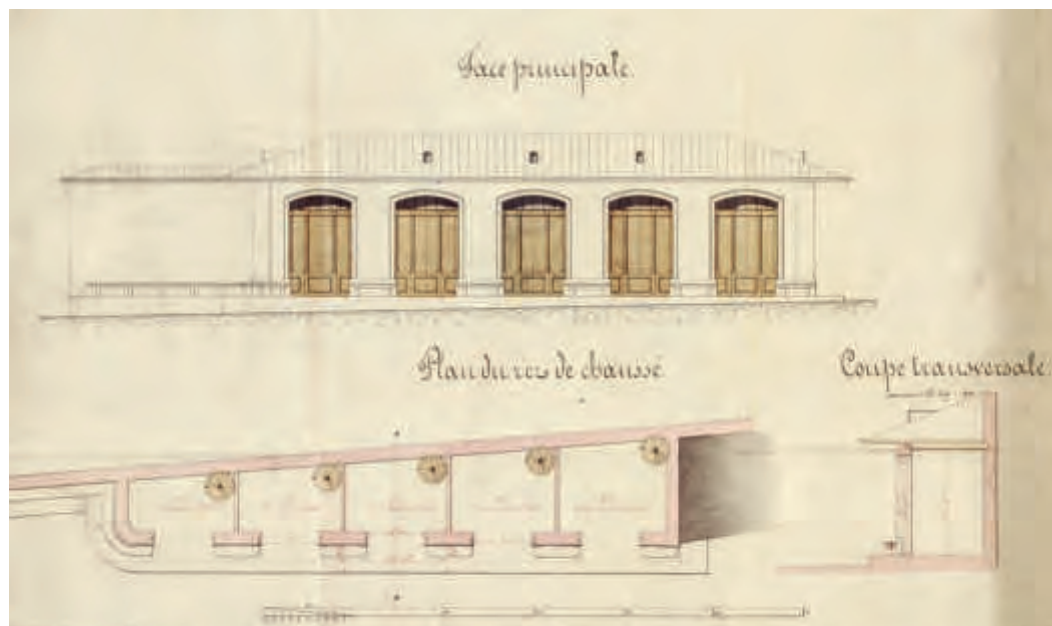
Les halles, puis les boutiques marchandes de 1840 (disparues), Grand-Rue 24 [7]

Comme toute ville médiévale dotée de franchises, Estavayer-le-Lac a le droit de tenir un marché, corollaire indispensable à son activité portuaire. Attesté en 1350 seulement³¹⁰, le marché est certainement aussi ancien que la création de l'entité communale au XIII^e siècle. La fréquence de sa tenue était assurément hebdomadaire. La Ville cherche à obtenir de ses suzerains une grande foire annuelle, mais l'exiguïté de ses rues est un obstacle. Il convient donc d'agrandir le domaine public dans la perspective d'y construire des halles. En vue de fournir à la Ville le terrain nécessaire et profitant de réaliser un bénéfice immobilier, le notaire Mermet Palléon, d'une famille de marchands-drapiers prospères aux XV^e et XVI^e siècles, fait l'acquisition en 1435 de deux paires de petites parcelles à la Grand-Rue, séparées l'une de l'autre par la ruelle-latrines qui dessert les maisons de la place de l'Eglise³¹¹ **FIG. 173** (22). A l'ouest de cet égout, on dénombre deux celliers, sans doute surmontés de greniers, alors qu'à l'est se trouvent un four et un chesal. Palléon revend aussitôt le tout à la Ville. Cette dernière n'entreprend l'édification des halles qu'en 1466-67, car les coseigneurs n'ont concédé le droit de tenir une foire annuelle, à la

saint Georges (23 avril), qu'en 1417³². Cet octroi s'est accompagné de l'autorisation de construire et d'exploiter des halles marchandes, ainsi que du droit d'aunage : les tissus produits à Estavayer sont désormais estampillés de la marque de la Ville.

Les halles primitives, construites en 1466, dessinent un quadrilatère irrégulier de 37 m de longueur, de 10 m de profondeur pour la face orientale, et de 5,5 m du côté de l'église, à la hauteur des escaliers permettant de gagner les arcades de la place de l'Eglise. Ces dimensions ne sont connues que par le plan de 1745-46 et correspondaient assurément à l'ensemble des parcelles acquises en 1435. Provoquant un fort rétrécissement de la rue, l'édifice prend l'aspect d'un vaste couvert charpenté, appuyé contre la propriété du châtelain de Chenaux, Jacques Banquettaz (actuelle place de l'Eglise 4). Les halles reçoivent une toiture de 13 500 tuiles fournies par le tuilier d'Yverdon, GUILLAUME AMIET. Le bois est acquis en pays neuchâtelois, à Gorgier et Auvernier. On ne connaît malheureusement pas le nom du charpentier qui en est l'auteur. Il s'agit peut-être de GÉRARD OLIVIER, souvent appelé par la Ville et chargé d'améliorer les étals des marchands en 1477³¹³. Les travaux de maçonnerie, relativement limités, notamment la surélévation du mur de la cour et du jardin voisins, sont confiés à HUMBERT PERNET, NICOD GAILLARD et à un ouvrier de l'équipe du maçon

FIG. 288 Grand-Rue 24. « Projet de magasins pour la ville d'Estavayer », par Auguste Dietrich, sept. 1838. La réalisation finale sera prolongée sur la gauche pour recevoir la porte d'accès à la cour de la maison voisine. A droite, le mur de soutènement du jardin surélevé, contre lequel s'appuie l'édifice, sera percé d'une porte donnant sur un escalier. En façade, les grandes ouvertures ne seront pas dotées de linteaux en arc surbaissé mais rectilignes. ACE, 0463, Pl 108.



288

franc-comtois JEAN PRESTRE, alors en train de réaliser les arcades et les colonnes de la nef de l'église Saint-Laurent (voir p. 169). Les poteaux qui soutenaient la charpente de l'église sont peut-être récupérés pour les halles, car cet élément de support n'est pas mentionné dans la liste des bois achetés³¹⁴.

Le couvert est équipé de « bancs », soit d'étals mis à disposition des marchands. On y trouve également des espaces fermés, soit une « chambre des fromages » ainsi que celle des poids et mesures. Chaque année, cet équipement est mis en location. En 1477, on dénombre 8 bancs de merciers et 16 de cordonniers. Dès 1506 apparaissent encore les bancs des drapiers, situés « *supra alam* »³¹⁵. Comme l'élévation de l'édifice n'est pas connue, on ne sait si ceux-ci étaient à l'étage, au-dessus des chambres fermées, ou plus simplement dans la partie située en amont, à l'est de l'édifice. Le cas de halles urbaines à deux niveaux n'étant pas connu, la seconde hypothèse paraît plus vraisemblable, mais l'exiguïté du site a pu entraîner une exception. Les bancs sont disposés dans un grand volume ; ils sont amovibles puisqu'on peut dégager l'aire couverte pour jouer aux quilles. Cette activité est toutefois interdite en 1741. Un des poteaux supportant la charpente sert de pilier public. Dès le début du XVIII^e siècle, l'avant-toit de la petite face orientale abrite le pilori, appelé aussi le tourniquet. Cet instrument d'infamie, réservé à certains condamnés, se trouvait auparavant sous l'arcade de la maison des drapiers Palléon, au n° 2 de la rue de l'Hôtel-de-Ville, à proximité de la mesure de l'aune (voir *Rue de l'Hôtel-de-ville 2-4*, p. 220). Enfin, ces halles

ont abrité dans l'angle oriental un corps de garde équipé d'une cheminée, attesté dès 1699³¹⁶, mais probablement aménagé en 1653 lors de la guerre des Paysans.

En sus d'un entretien constant, les halles font l'objet de travaux majeurs en 1523 et en 1760. A cette dernière date, il est question d'une reconstruction intégrale, entreprise par le maçon DOMINIQUE GRANDJEAN et les charpentiers GASPARD HELFER, FRANÇOIS BERTHOUD, les trois frères GEORGES, PIERRE, JEAN-BAPTISTE JACOLET et NICOLAS MICHAUD, ce dernier ayant fourni le plan du nouvel édifice. Son projet a été préféré à celui de DOMINIQUE GRANDJEAN. Les façades sont dressées en maçonnerie ; le soubassement, les encadrements des ouvertures et la corniche sont en grès coquillier provenant de la carrière de PIERRE ARQUE.

La recrudescence du trafic des marchandises, avec l'apparition de la navigation à vapeur et l'amélioration des routes cantonales, signifie dès 1834 la démolition des anciennes halles pour élargir la rue. En 1838, l'intendant des bâtiments de l'Etat, JOHANN JACOB WEIBEL, est consulté pour les remplacer par une petite galerie marchande, appelée parfois « le bazar », mais la Ville fait exécuter en 1839 le projet proposé par le menuisier-ébéniste AUGUSTE DIETRICH **FIG. 287, 288**³¹⁷. Le maçon JOSEPH BAHOUET, arrivé de France (Heugas, D^{pt} Landes) au début des années 1820, est chargé de la maçonnerie, le menuisier HENRI SCHAEFFER confectionne les vantaux des grandes portes et JEAN LAMBELLY dresse la charpente. Le couvreur GOTHARD CADRE fournit et pose la couverture en ardoise³¹⁸.



FIG. 289 Grand-Rue. Banc des Jengles vu du sud-ouest, cité pour la première fois en 1478, reconstruit en 1840. Jusqu'à cette dernière date, il n'existait qu'un seul couvert, situé à gauche de l'escalier et communiquant avec une boutique à l'arrière. Photo Yves Eigenmann, 2013.

289

Jugé peu rentable car difficile à louer, fragilisé par un effondrement de sa toiture en 1875, le bazar est vendu. En 1891, ce sont les possesseurs du bâtiment sis à la place de l'Eglise 4, les marchands de fer ELLGASS, qui en sont les propriétaires. En 1962, ces derniers démolissent ce dépôt pour créer une importante surface commerciale sur des plans de l'architecte JEAN BORGOGNON. Celle-ci occupe également la cour de la maison voisine, ainsi que son jardin excavé. Les nouveaux locaux sont inaugurés en 1964 à l'occasion du 100^e anniversaire de l'entreprise³¹⁹.

Le banc des Jengles, Grand-Rue [6]

L'escalier d'accès aux arcades des maisons de la place de l'Eglise depuis la Grand-Rue est flanqué des halles sur son côté oriental dès 1467 et sans doute peu après du « banc des Jengles » à l'ouest **FIG. 173** (21), cité pour la première fois en 1478³²⁰ **FIG. 289**. Sorte de prolongement des halles voisines, il s'agit d'un couvert charpenté abritant non seulement un banc public où les passants pouvaient converser, mais également un étal régulièrement mis en location. Son appellation incite à penser qu'il attirait un public cancanier³²¹. En 1537, on ajoute aux Statuts de ville l'interdiction pour les prêtres de s'y trouver, ainsi qu'aux halles, pendant les offices³²². Cette défense est étendue à toute la population en 1687³²³. Au XVII^e siècle, le banc abrite le pilier public. Il est possible que l'étal marchand

se trouve alors à l'arrière, à l'emplacement de la petite boutique qui occupe actuellement l'angle sud-ouest des arcades du bâtiment contre lequel les bancs sont adossés. C'est depuis ce banc surélevé, formant podium, que les autorités proclament leurs ordonnances ou procèdent à des mises publiques. A cet effet, pour permettre les rassemblements, l'injonction est périodiquement prononcée d'en laisser les abords dégagés³²⁴.

En 1743, lors de la reconstruction de la maison de Jacques Charpentier (place de l'Eglise 4) contre laquelle il s'appuie, le banc des Jengles est intégralement remanié³²⁵. Sa charpente est accrochée à la façade au moyen de deux corbeaux de pierre et repose sur une devanture en pierre de taille, comprenant une corniche sur deux colonnes, conçues et dressées par le maçon DOMINIQUE GRANDJEAN.

La disparition des halles en 1840 dégage la façade de la maison. On en profite alors pour reconstruire le banc en le dédoublant à l'est de l'escalier des arcades. La Ville souhaite que les toits s'inspirent de celui couvrant le perron d'entrée à l'église du pensionnat des Jésuites à Rive³²⁶. Sur les indications de l'intendant des bâtiments JOHANN JACOB WEIBEL, les deux bancs sont édifiés en 1841 tels qu'on les connaît aujourd'hui³²⁷. FRANÇOIS LAMBERT extrait la pierre de taille, notamment les colonnes toscanes au fût monolithique légèrement galbé et les banquettes³²⁸, de sa carrière de Châbles. LOUIS BAHOUET se voit confier les travaux de maçonnerie. JEAN LAMBELLY réalise la charpente. Enfin, la couverture en fer-blanc est fournie et posée par le ferblantier ETIENNE DUC.



290

FIG. 290 Rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4. Maisons Palléon et Chausse, façades sur rue. La maison d'angle est une reconstruction de 1789 pour surélever le rez-de-chaussée inférieur dévolu aux commerces. Les encadrements des ouvertures et les arcs en anse de panier, d'époque antérieure, ont en partie été récupérés. Le n° 4 a conservé ses arcades sur rez-de-chaussée. Photo Yves Eigenmann, 2018.

Les maisons Palléon et Chausse, la mesure de l'aune, rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4, Grand-Rue 27 [11] [12] [13]

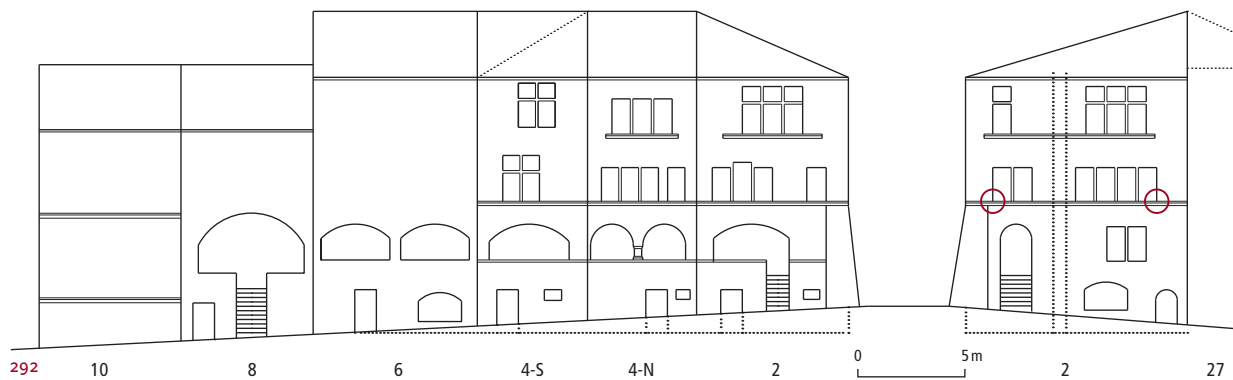
Implantés en tête de rangée de l'îlot occidental de la rue de l'Hôtel-de-Ville, les bâtiments à arcades sis actuellement aux n°s 2 et 4 présentent une histoire et une évolution complexes **FIG. 290**. Ils résultent en effet du regroupement de quatre parcelles médiévales en lanière et sont en outre liés à la moitié orientale de l'édifice sis Grand-Rue 27, contre laquelle ils s'appuient³²⁹. Par l'espace public de leurs arcades qui abritent la mesure de l'aune pour le débit des textiles, ces maisons complètent l'équipement économique de la ville autour du carrefour oriental du bourg.



291

La maison Palléon, rue de l'Hôtel-de-Ville 2 et 4-nord [12] [13]

Aux XV^e et XVI^e siècles, le bâtiment sis rue de l'Hôtel-de-Ville 2 est rattaché au 4-nord de la rue de l'Hôtel-de-Ville, son voisin. Cet ensemble de trois maisons appartient alors à la famille Palléon **FIG. 173** (20), dont la fortune est fondée sur la production et le commerce de textile. Guillaume Palléon reconnaît sa propriété en 1406. Celle-ci est située « eis Tholes »³³⁰. En 1433, son fils Mermet, notaire et conseiller, autorise la Ville à y fixer la mesure officielle de l'aune, valant deux mètres environ, pour le débit des tissus³³¹. Cette dernière, attestée là en 1702 encore, est placée dans l'angle du bâtiment, dans le portique public qui le traverse³³². Cet angle doit être renforcé par un contrefort en 1449; celui-ci est flanqué de deux escaliers, l'un ménagé dans la façade nord donnant sur la Grand-Rue et l'autre, dans la façade orientale, dessert la rue de l'Hôtel-de-Ville³³³ **FIG. 292**. En 1482, on insère à côté de l'aune un collier de fer faisant office de carcan **FIG. 16**. Le lieu fonctionne dès lors également comme pilori où sont exposés les condamnés pour crime de sang³³⁴. Ici, comme dans le reste de la rangée, l'accès aux habitations se fait depuis les arcades que l'on peut considérer comme un rez-de-chaussée surélevé. Au-dessous, on trouve des caves et des celliers donnant directement sur la rue. En 1540, le cordonnier Jean Palléon y installe son atelier et sa boutique; celle-ci s'ouvre sur la Grand-Rue, à l'ouest de l'escalier permettant d'accéder à la mesure de l'aune.



La maison Arnaud puis Chausse, Hôtel-de-Ville 4-sud et Grand-Rue 27 [11] [13]

Quant à la maison sise rue de l'Hôtel-de-Ville 4-sud, elle fait partie d'une autre propriété, ensemble plus vaste disposé en « L » qui enveloppe la maison des Palléon et comprend la parcelle de Grand-Rue 27. Seule la moitié orientale de cette dernière paraît construite. Le mur sud du bâtiment de la rue de l'Hôtel-de-Ville 4-sud formait en partie façade car, avant son agrandissement (ou sa reconstruction complète ?) en 1470³³⁵, la maison voisine, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, ne venait pas s'accoler contre lui ou était plus basse. En témoignent encore un jour étroit visible depuis la cage d'escalier du n° 6 entre le premier et le deuxième étage **FIG. 305**, ainsi que dans les combles le couronnement incliné du mur mitoyen avec Grand-Rue 27 sur lequel reposait le versant méridional de la toiture. Cette dernière devait adopter la forme d'un toit à croupes recouvrant l'ensemble formé par la rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4 ainsi que Grand-Rue 27-est **FIG. 293**. Ces dispositions remontent peut-être à 1400, d'après la datation dendrochronologique des belles solives moulurées formant le plafond du deuxième étage d'Hôtel-de-Ville 4-sud³³⁶. En 1406, cet ensemble est entre les mains de Nicod Arnaud puis passe au conseiller et gouverneur Jean Chausse dans les années 1420 déjà. Au début du XVI^e siècle, son fils François fait rénover la propriété ; en effet, en 1524, celle-ci est qualifiée de neuve³³⁷. De cet important chantier, Grand-Rue 27 montre dans sa façade occidentale sur une cour, aux premier et deuxième étages, deux fenêtres en pierre jaune de Chassagne dont l'encadrement est orné d'un tore inscrit dans une gorge. Le tout s'appuie sur des congés pyramidaux et des bases réticulées **FIG. 291**. La maison sise rue de l'Hôtel-de-Ville 4-sud conserve quant à elle, au premier étage, une cloison en planches et poteaux moulurés montée dans les années 1510³³⁸.

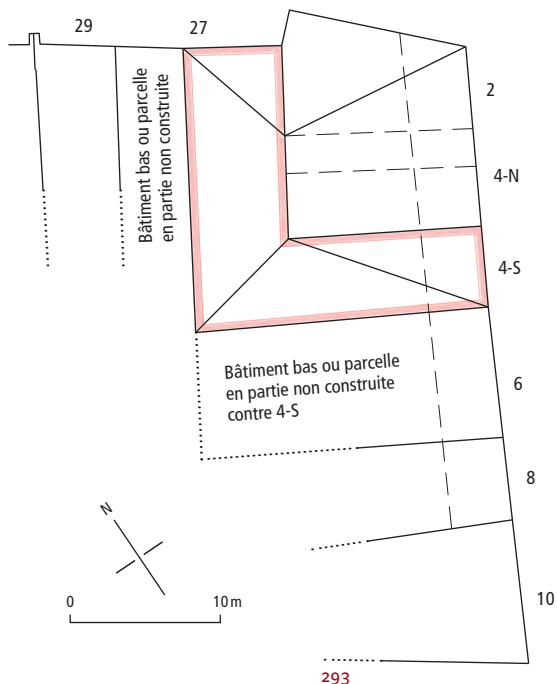


FIG. 291 Grand-Rue 27. Maison Chausse, façade ouest sur cour. Baie du 1^{er} étage en pierre jaune de Chassagne, années 1510. Le meneau a été retourné. Encadrement peut-être inspiré par Jean Junod/Mathiot. Photo Daniel de Raemy, 2006.

FIG. 292 Rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4. Maisons Palléon et Chausse. Élévation hypothétique au XVI^e siècle. Echelle 1 : 350. Les cercles indiquent où se trouvent, dans la façade

actuelle, les restes des baies et du cordon ayant structuré l'ancienne façade, réglée sur celle du bâtiment contigu (rue de l'Hôtel-de-Ville 4-nord). La disposition et la forme des baies proposées ici sont arbitraires, dans l'esprit du XVI^e siècle. Au n° 6, la Maison Quoniam. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

FIG. 293 Rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4 et Grand-Rue 27-est sous un même toit. Reconstitution

hypothétique au XVI^e siècle. Echelle 1 : 500. Liséré rouge : la maison en « L » des Chausse. En traitillés, les murs de refend encore existants ayant fonctionné comme limite de propriété, ainsi que l'aire publique du portique couvert. On figure la toiture à croupes telle qu'elle devait exister avant 1470, année de la construction du bâtiment sis rue de l'Hôtel-de-Ville 6 à la même hauteur. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 294 Place de l’Eglise 10. Ancienne école des filles. Façades occidentale et septentrionale de 1688, conçues par Jonas et Antoine Favre. L’angle coupé au niveau du rez-de-chaussée rappelle que le passage était alors fort étroit, limité par le mur du cimetière. Photo Andrée Pilloud, 2007.

FIG. 295 Place de l’Eglise 10. Ancienne école des filles, façade sous l’arcade. Entrée de l’ancienne maison méridionale, peut-être de 1533, attribuable au maçon et tailleur de pierre Jean ou Pierre Junod/Mathiot. Vantail de 1760. Photo Yves Eigenmann, 2014.

Hôtel-de-Ville 4-sud réunie à Hôtel-de-Ville 4-nord [13]

En 1560, l’édifice sis rue de l’Hôtel-de-Ville 4-sud est dissocié de celui de Grand-Rue 27. Après 1579, il appartient au maçon JEAN BERTHOD qui entre en possession du bâtiment mitoyen au nord³³⁹. Il entreprend un profond remaniement de la façade de ce dernier en 1589, date inscrite sur le chapiteau recevant les deux arcades. Les Berthod ou Berthoud conservent la propriété jusqu’au début du XVIII^e siècle. Après avoir été à nouveau séparées, les maisons de la rue de l’Hôtel-de-Ville 4-sud et nord sont réunies par le doyen Jean-Baptiste Grandgirard au tournant du XIX^e siècle. Dès 1834, l’ensemble devient propriété du marchand-épiciers Nicolas Rey, de Montet. C’est à ce dernier qu’on attribue le remaniement, sous les arcades, des deux entrées séparées munies chacune d’un encadrement de grès coquillier et flanquée d’une fenêtre.

Hôtel-de-Ville 2 [12]

Vers 1580, les Palléon se sont séparés de la maison sise rue de l’Hôtel-de-Ville 4-nord, mais en ont conservé le vestibule d’entrée pour leur demeure du n° 2 qu’ils possèdent jusque dans les années 1650, particularité encore en vigueur dans l’immeuble aujourd’hui. En 1789, la maison est acquise par l’ancien banneret JACQUES-LAURENT MARMIER, maître maçon de formation, devenu entrepreneur et tenancier de l’auberge de l’Hôtel de Ville. C’est lui qui décide de la transformation radicale de l’édifice, lui conférant son aspect extérieur actuel³⁴⁰.

FIG. 290. Sous une nouvelle couverture dotée d’un avant-toit en berceau lambrissé où prend place la traditionnelle grue à cabestan, il remanie complètement les niveaux de la maison et reconstruit presque intégralement les façades alors dotées de fenêtres à arc surbaissé et délardé. Cette modification lui permet de donner davantage de hauteur au rez-de-chaussée, afin d’améliorer les qualités spatiales du commerce qui a pu s’agrandir avec la suppression de l’escalier reliant la Grand-Rue à la galerie des arcades. L’extrémité nord de cette dernière est alors supprimée pour être annexée à l’appartement privé.

Les deux maisons, rue de l’Hôtel-de-Ville 2-4, sont entre les mains du même propriétaire dans les années 1890. De 1898 à la fin des années 1940, Alphonse Villerot puis son fils Marcel, originaires de Crévans (D^{pt} Haute-Saône), associés au fabricant de pâtes alimentaires, Samuel Baillod, occupent la totalité du rez-de-chaussée sur la rue, ainsi qu’une partie des arcades pour leur commerce « Au bon marché ».

L’ancienne école des filles, place de l’Eglise 10 [4]

Issue de la réunion de deux maisons médiévales, cette bâtisse abrite dès 1660 l’école des filles ainsi que les religieuses, puis laïques enseignantes, qui en assurent la direction. JONAS et ANTOINE FAVRE, architectes du monastère des dominicaines, reconstruisent en 1688 la façade sur rue dans le style du premier classicisme neuchâtelois.

Historique

L’édifice actuel résulte de la fusion de deux maisons, sans doute apparues au début du XIV^e siècle et dont on ne connaît pas les propriétaires au Moyen Age, car franchises d’impôt. En 1528, les deux bâtiments semblent appartenir à Michel Musard, seigneur de Démoret et de Vuissens. C’est assurément à l’initiative de celui-ci qu’ils sont profondément transformés en 1533, voire reconstruits et unifiés sous un même toit³⁴¹. En 1562, ils menacent de s’écrouler sur le passage couvert dont l’actuel plafond à madriers jointifs remonte à 1393³⁴². La Ville ordonne à leurs propriétaires respectifs, le meunier Claude Glâne et Jaquette Truffin, petite-fille de Claude d’Estavayer, évêque de Belley, de les remettre en état³⁴³. Ces derniers veulent bien s’exécuter, mais en obturant les arcades et en annexant le passage à l’espace privé de leur maison. La Ville s’y oppose et obtient gain de cause en 1566³⁴⁴. La vue HÖRTNER de 1599 montre que l’édifice nord est doté d’un oriel sur son angle septentrional et qu’il disposait à l’arrière d’une cour le séparant d’une importante annexe **FIG. 174**.

François Crosier, membre de la clergie et curé de Montbrelloz, lègue en 1671 les deux maisons à la Ville **FIG. 173** (7), à condition qu’elles soient dévolues à l’instruction de la jeunesse féminine³⁴⁵, déjà assurée à Estavayer par une petite communauté d’ursulines. Celle-ci était arrivée en 1637 de Besançon, fuyant l’occupation française de la Franche-Comté³⁴⁶. En 1660, la communauté de Besançon souhaite le retour de ses enseignantes, sauf quatre sœurs qui sont issues de familles locales et fribourgeoises³⁴⁷. La Ville obtient leur passage sous l’autorité spirituelle de l’évêque de Lausanne. Le legs de Crosier vise à assurer la pérennité de l’institution sur le plan matériel.

Après l’avoir reconnu en mauvais état, la Commune se décide à rénover cet ensemble en 1688. Les façades sur arcades sont reconstruites par les architectes JONAS et ANTOINE FAVRE, alors en train de réédifier le monastère des dominicaines³⁴⁸. Le plan qu’ils produisent à cet effet n’est pas conservé. La galerie qui relie la maison à l’annexe

est également refaite. Les travaux intérieurs sont en revanche limités : on se contente de la réfection de deux planchers par le menuisier ETIENNE NOURRICE. Au XVIII^e siècle, tant les salles d'écoles que les appartements réservés aux sœurs et à quelques pensionnaires sont simplement entretenus.

En 1776, après avoir songé y mettre les salles de classe, on se décide à démolir le corps de logis arrière en très mauvais état³⁴⁹. Contre le mur limitant la propriété au sud, l'arrachement de la façade sur cour s'observe encore, indiquant que ce bâtiment s'étendait sur 5,75 m de profondeur. La cour est agrandie et dotée de nouvelles annexes. Dans le corps de logis principal, les deux étages d'habitation sont l'objet d'une nouvelle distribution intérieure : les salles de classe occupent l'ancienne maison septentrionale alors que les appartements de la communauté enseignante sont placés au sud. Ces travaux sont sans doute consécutifs à la suppression du mur mitoyen séparant les deux maisons primitives. Celui-ci est cependant maintenu au rez-de-chaussée.

En 1790, la cage d'escalier et le secteur de façade contre laquelle elle s'appuie sont en très mauvais état, à tel point que les sœurs enseignantes du Sacré Cœur de Jésus, venues de Paris, qui ont pris le relais des ursulines dès 1746, sont logées ailleurs. Cette cage est entièrement reconstruite par l'entrepreneur JEAN-JOSEPH MARMY et ses ouvriers, selon le plan fourni par le grand sautier JEAN JACOLET. Le grès coquillier des marches d'escalier ainsi que les grandes dalles formant les paliers proviennent de la carrière de Font, alors que celui des fenêtres et des portes, notamment celle en anse de panier ouvrant sur le vestibule inférieur, arrivent de Seiry.

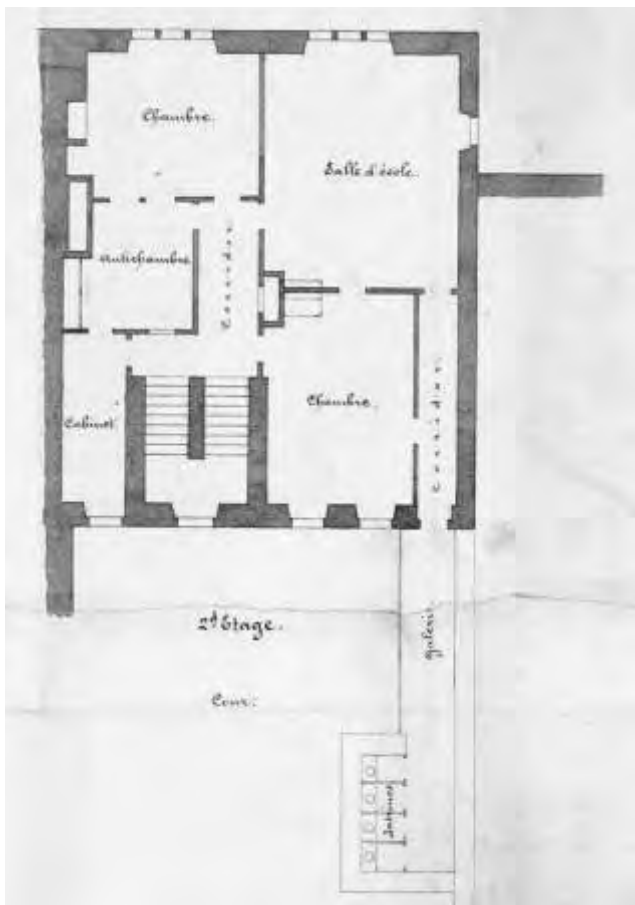
Durant le XIX^e siècle, tout d'abord en alternance avec des religieuses³⁵⁰ jusqu'en 1837, puis seules, des institutrices laïques assurent l'enseignement. Il semble que le nombre de classes passe de deux à quatre, mais, visiblement, la surface dévolue à l'enseignement reste la même, soit au premier étage la totalité de l'ancien bâtiment nord, et au deuxième étage la moitié occidentale seulement, d'après les plans dressés en 1877 **FIG. 296**. L'accroissement de la population scolaire et les nouvelles exigences apparues au XIX^e siècle nécessitent des locaux adaptés et surtout plus vastes. En 1889, l'architecte ADOLPHE FRAISSE est invité à proposer une transformation³⁵¹. Onéreux pour un gain de place minime, ses projets sont abandonnés au profit d'une construction nouvelle à la route d'Yverdon, inaugurée en 1900 (voir *Route d'Yverdon* 7, p. 71). La vocation scolaire de l'édifice se poursuit néanmoins puisqu'en 1902 l'école ménagère, destinée aux jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire, y prend place.



294



295



296

FIG. 296 Place de l'Église 10. Ancienne école des filles, « Relevé de l'état actuel », 2^e étage, original au 1 : 100, réalisé par l'Intendance des bâtiments, Fribourg, 1877. Le nord historique est à droite. ACE, 0441, Pl 90.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, la totalité de la maison est dévolue à l'habitation privée, qui s'est adaptée sans grandes transformations aux distributions intérieures préexistantes. Après en avoir été la propriétaire pendant 340 ans, la Ville vend l'édifice en 2011.

Description

Dernière de la rangée à disposer d'arcades ouvertes au rez-de-chaussée, cette ample maison n'a pas reçu de cave sous le passage public couvert à cause du terrain montant, plus élevé ici que sous les propriétés voisines **FIG. 294**. Elle dispose à l'arrière d'une ample cour située au niveau du rez-de-chaussée, agrandie en 1776, dans laquelle a alors pris place au nord le pavillon des latrines, ajouré de petites fenêtres carrées. Celui-ci est relié à la maison par une galerie en bois posée sur une arcade de pierre. Au sud, une buanderie, coiffée d'un toit en appentis appuyé contre le mur de limite de propriété, est équipée d'une cheminée dotée d'un ample manteau en pierre jaune d'Hauterive. Entre ces deux annexes, un escalier d'une quinzaine de marches conduit au jardin situé 3 m plus haut.

La maison est couverte d'un toit à deux pans disposant à l'arrière d'une grande lucarne pour une grue à cabestan, insérée lors des travaux de 1776 (disparue au cours du siècle passé). Dans sa conception originale, la charpente sur poteaux remonte à l'unification, en 1533, des deux édifices médiévaux préexistants, lorsque les frères Musard en sont propriétaires. De ce chantier, il subsiste également la façade du rez-de-chaussée donnant sur le portique **FIG. 295** : dans un bel appareil en pierre jaune d'Hauterive, de part et d'autre de l'arc central qui supportait le mur mitoyen, s'ouvrent deux portes d'entrée. Celle du sud en plein-cintre est flanquée de deux fenêtres en accolade. Celle du nord, située à côté de l'arcade centrale, est quant à elle accompagnée sur sa gauche de deux baies ; ces trois ouvertures se distinguent par leurs linteaux en accolade. L'encadrement des portes, orné d'un tore à listel inscrit dans des gorges et retombant sur de petites bases polygonales, sans doute de 1533, suggère la main de PIERRE ou JEAN JUNOD alias MATHIOT³⁵². Les vantaux originaux sont remplacés en 1760 par les actuels de style Louis XV, dus au menuisier JOSEPH NETZER³⁵³.

Dans la façade sur rue ainsi que dans la partie saillante du mur-pignon nord, les architectes JONAS et ANTOINE FAVRE mettent en œuvre le vocabulaire classique neuchâtelois de la fin du XVII^e siècle, en reprenant les dispositions plus anciennes qui tenaient compte de la présence du mur mitoyen des deux maisons primitives. Ils jouent subtilement avec la bichromie induite par l'utilisation du grès coquillier local et de la pierre jaune neuchâteloise. Au-dessus des arcades en plein-cintre, les allèges des fenêtres en triplet sont soulignées par des bandeaux qui reposent sur des cordons continus et très saillants marquant fortement la séparation entre les étages.

Appréciation

Sur le plan architectural, les façades sur rue témoignent d'une habile adaptation du premier classicisme neuchâtelois aux édifices préexistants. Si, à l'intérieur, les aménagements anciens ont disparu, la distribution actuelle des appartements reflète encore les dispositions de 1776. Cette maison est un important témoin des efforts consentis par les autorités communales pour l'instruction féminine depuis le deuxième quart du XVII^e siècle. Elle était dotée de locaux confortables issus du dynamisme de petites communautés religieuses plutôt revendicatives, non seulement pour les élèves dont elles avaient la charge, mais aussi pour elles-mêmes si l'on considère l'importance non négligeable des appartements relativement aux salles de classe.

Documentation

Sources et bibliographie

Descriptif de la construction rapporté dans le compte du gouverneur de 1688, en fin de cahier sous le titre « Compte général des livrances faites en particulier pour le restablissement de la maison où les rev. Ursules demeurent » (ACE, 0169, CG180, 1688); JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique, place de l'Eglise 10, Estavayer-le-Lac » (LRD14/R6965), ms. mai 2015 (SBC); RAEMY 2020, « Place de l'Eglise 10, ancienne école des filles ».

Plans

Intendance des bâtiments (non signé), Relevé de l'état actuel, 1^{er} et 2^e étage, 1 : 100, Fribourg, 20 nov. 1877 (ACE, 0441, Pl 90); ADOLPHE FRAISSE, « Ecole primaire des filles à Estavayer », cinq projets non réalisés, plans du rez-de-chaussée, 1^{er} étage et 2^e étage, coupes, élévation, 1895 (ACE, 0502, Pl 80, 81, 179).

La maison Grangier, place de l'Eglise 8 ^[5]

Cette propriété est issue de la fusion de deux maisons médiévales, dont l'une est possédée au XV^e siècle par la famille Hugonet. Au début du XVI^e siècle, les Musard détiennent la propriété septentrionale, alors que celle du sud appartient à Pierre d'Arsina. Clerc et conseiller, ce dernier joue un rôle important dans les affaires staviacoises durant le premier tiers du XVI^e siècle, notamment dans la gestion de la construction de l'Hôtel de Ville³⁵⁴.

En 1562, la façade de la maison nord est en mauvais état. Après que la Ville a obtenu en 1566 le maintien du passage public sous les arcades³⁵⁵, le propriétaire, Guillaume Chaney, procède à sa reconstruction. Il subsiste de cette intervention une partie du soubassement, reconnaissable par son appareil en calcaire gris du Jura. Jean Chausse réunit les deux maisons avant 1586, lorsqu'il acquiert celle du sud de Jean Palléon³⁵⁶. En 1670, le conseiller et châtelain des Estavayer-Molondin, Etienne Ansermet, fait exécuter des travaux pour lesquels la Ville lui fournit du bois³⁵⁷. On peut attribuer à ce propriétaire le remaniement de la partie basse de la façade sur la rue et la réfection des arcades dont la forme et la modénature sont reprises en 1688 par JONAS FAVRE pour l'école des filles voisine. L'insertion de voûtes dans les caves, l'une abritant un pressoir, remonte également à ce chantier³⁵⁸.

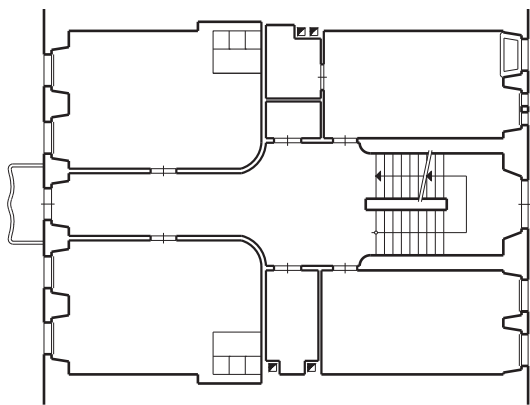


297

D'après le soubassement de la façade, les deux maisons médiévales étaient toujours bien différenciées.

En 1685, Louis Grangier, membre de la clergie d'Estavayer et curé de Nuvilly puis de Montbrelloz, achète la propriété aux filles de feu Etienne Ansermet³⁵⁹. Il faut attendre 1775 pour qu'intervienne la fusion architecturale des deux maisons avec leur reconstruction presque intégrale, derrière une façade unifiée, à l'initiative de leurs propriétaires, les frères François-Joseph et Jacques-Philippe Grangier **FIG. 173** (13). Le premier est conseiller et banneret, le deuxième membre du clergé et l'auteur des *Annales d'Estavayer*. Une convention est passée, en février 1774, avec CLAUDE MICHAUD et son fils NICOLAS, charpentiers à Estavayer, pour la démolition des galeries de bois sur la façade arrière, puis pour la confection de la charpente³⁶⁰. Le nom de l'architecte qui conçoit la façade n'est pas connu,

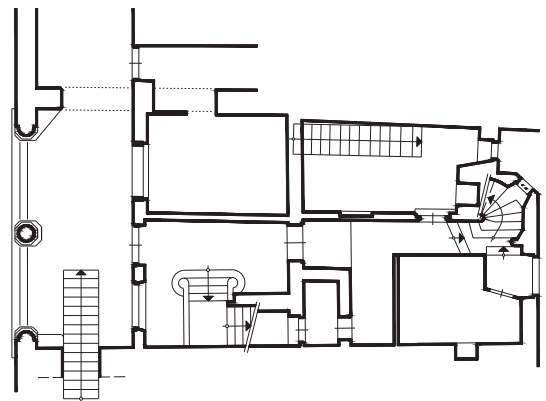
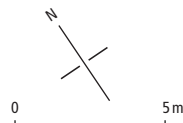
FIG. 297 Place de l'Eglise 8. Maison Grangier. Façade de 1775 et arcades de 1670. A l'origine, le dégagement était moindre puisque la rue était bordée par le cimetière. Photo Yves Eigenmann, 2013.



298

FIG. 298 Place de l'Église 8. Maison Grangier. Plan du 1^{er} étage en 1928, avant que la maison ne soit affectée à la paroisse Saint-Laurent. Echelle 1 : 250. A cette époque, la cuisine se trouve au nord de la cage d'escalier. Le couloir donnant sur le petit balcon a sans doute remplacé un cabinet rattaché à l'une des deux pièces voisines. Plan selon MB Fribourg 1928, p. 113. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 299 Rue de l'Hôtel-de-Ville 3. Plan du rez-de-chaussée supérieur au niveau du portique. Echelle 1 : 250. Les circulations verticales étaient assurées par un escalier en vis en partie saillant sur la cour de service. Relevé Yves Eigenmann, 2003.



299

mais on pourrait attribuer les travaux de maçonnerie à l'entrepreneur staviacois DOMINIQUE GRANDJEAN³⁶¹.

La famille Grangier, très influente, complétant ses revenus terriens par le négoce, conserve la maison jusqu'au début du XX^e siècle. Dès 1929, elle est entre les mains de la paroisse Saint-Laurent. Connu sous l'appellation de « Maison des Œuvres », l'édifice répond désormais aux besoins de la communauté catholique³⁶². A l'étage, une grande salle de réunion est créée côté rue, qui entraîne la suppression des cloisons de deux grandes chambres séparées par le couloir central qui donnait accès au balcon **FIG. 298**. D'importants travaux de réhabilitation sont entrepris entre 1971 et 1974, sous la direction technique de l'architecte GEORGES ROMY ; ils permettent l'établissement d'une chapelle dans les caves voûtées et d'un local abritant les archives de la paroisse au rez-de-chaussée. Au deuxième étage et dans les combles, on aménage deux grands appartements, avec la confection de lucarnes en toiture.

Au-dessus des deux entrées de cave et des arcades préexistantes, l'une en pierre jaune de Neuchâtel, l'autre en grès coquillier, la façade met également en œuvre ces deux minéraux qui l'animent par des effets de bichromie **FIG. 297**. Elle s'étend sur cinq travées de fenêtres à linteau en arc surbaissé et délardé. Sous le fronton triangulaire orné de longues feuilles de palme qui convergent vers un œil-de-bœuf soutenu par le cartouche millésimé 1775, l'axe central n'est accentué par des balcons que plus tardivement, sans doute peu après le mariage en 1812 du fils de François-Joseph, Dominique Grangier, avec Elisabeth Rey. Les ferronneries des garde-corps le confirment par leur style. En outre, elles arborent le chiffre « DG » au deuxième étage, et les armoiries familiales au premier.

Deux chaînes d'angle à refends bordent la façade, fragmentées par les prolongements des cordons qui marquent les étages. Ils sont couronnés

par une sorte de chapiteau orné de triglyphes rudentés que l'on retrouve, unitairement et sans rudenture, dans les bandeaux bombés qui bordent les allèges des fenêtres. Ce parti décoratif transgressant les règles architecturales et décoratives de l'époque, même progressistes, paraît fort original et demeure sans équivalent connu à l'échelle tant régionale qu'internationale. Les courbes et contrecourbes caractérisant les tablettes des fenêtres sont également des éléments peu répandus³⁶³. Ils apportent une touche rococo à la composition générale archaïsante, issue du classicisme neuchâtelois de la fin du XVII^e siècle et certainement suggérée par le bâtiment voisin de l'ancienne école des filles. Le nom de l'architecte n'est pas connu, mais on voit ici davantage la production de bon aloi d'un habile amateur, peut-être le propriétaire, se permettant quelques libertés involontaires, qu'un chef-d'œuvre inédit attribuable à un homme de l'art réputé.

Les arcades gothiques, Grand-Rue 25 et rue de l'Hôtel-de-Ville 3 [14]

Comme dans la rangée occidentale de maisons bordant la rue de l'Hôtel-de-Ville, le portique public du rang oriental était autrefois plus allongé en direction du sud. Il est brutalement raccourci en 1962 lorsque le pharmacien Jacques Bullet reconstruit les deux anciennes maisons en lanière à la hauteur du n° 5 de la rue.

Le portique public des édifices sis Grand-Rue 25 et rue de l'Hôtel-de-Ville 3 comporte deux arcs brisés par maison **FIG. 299, 300**, retombant sur une colonne centrale trapue en grès coquillier, à base polygonale, terminée par un ample chapiteau orné de feuilles d'eau (Grand-Rue 25) **FIG. 301** et à crochets (rue de l'Hôtel-de-Ville 3) **FIG. 302**. A cette dernière adresse, ils somment également les supports engagés qui reçoivent la retombée des arcs à la



300

hauteur des murs mitoyens. L'approche stylistique de ces chapiteaux permet de les dater du début du XIV^e siècle : on peut les comparer à des spécimens semblables observés à Moudon dans des arcades publiques partielles qui caractérisaient également l'urbanisme de cette ville³⁶⁴, ou même à certains chapiteaux de la nef de l'église Saint-Etienne, édifiée vers 1300³⁶⁵.

En 1328, ces deux propriétés sont très importantes : outre leur ample front sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, les parcelles s'étendent jusqu'au fossé oriental du bourg, à la hauteur de la porte Parys fermant la Grand-Rue. Elles sont alors détenues par les Saint-Martin et les Fovillan **FIG. 173** (28, 29), familles bourgeoises d'Estavayer attestées dès la fin du XIII^e siècle³⁶⁶. Les actuelles Grand-Rue 19 et 21 servent alors d'annexes et sont séparées des maisons principales par une cour de service à la hauteur de Grand-Rue 23, disposition encore perceptible sur le plan de 1745-46.

Sans exclure le cas pourtant très improbable qu'ils soient des archaïsmes, ces supports sont des remplois ou les restes d'édifices antérieurs et ne sauraient dater ces grandes demeures. En effet, les arcades en appareil de molasse qu'ils soutiennent sont formées de blocs levés à la pince, d'après les trous qu'on y observe. Même si la grande taille des blocs explique le recours à la grue, ce procédé n'est observé dans nos régions que plus tardivement au cours du XIV^e siècle. Une analyse dendrochronologique, pratiquée dans une série de bois (solivages, poutres de rive, cloisons) pris dans les maçonneries en molasse appareillées les plus anciennes de la maison méridionale, tend à démontrer que cette dernière est entièrement transformée en 1453³⁶⁷. Ce chantier est sans doute étendu à la maison septentrionale ; on pourrait lui attribuer encore les fenêtres de boutique des deux demeures. Ces travaux sont probablement décidés par un propriétaire commun, peut-être l'évêque de Lausanne, ou alors les Griset



301



302

FIG. 300 Grand-Rue 25 dans l'angle et rue de l'Hôtel-de-Ville 3 au second plan. Arcades du milieu du XV^e siècle sur des colonnes du début du XIV^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 301 Rue de l'Hôtel-de-Ville 3. Colonne supportant les arcades du passage couvert, début XIV^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 302 Grand-Rue 25. Colonne reposant sur un bahut et supportant les arcades du passage couvert, début XIV^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2019.



303

FIG. 303 Grand-Rue 25. Entrée de la pharmacie réalisée en 1913 par la dernière génération des menuisiers Dietrich. Photo Yves Eigenmann, 2013.

ou les Vuillemin³⁶⁸. Seule la poutraison s'étendant au-dessus des caves et soutenant le passage public est plus ancienne, car formée de bois mis en œuvre en 1403. L'une de ces dates pourrait coïncider avec l'insertion dans les façades de fenêtres surmontées de remplages aveugles³⁶⁹, à l'instar de ceux que l'on voit en emploi dans la chaîne d'angle du bâtiment septentrional.

Au-dessus des arcades et sur le front de la Grand-Rue, les façades font l'objet d'une reconstruction intégrale peu après 1769. Elles reçoivent alors leurs fenêtres à linteau en arc surbaissé et délardé en pierre jaune d'Hauterive, à piédroits de molasse et à tablette de grès coquillier, à l'initiative d'un propriétaire commun, le fabricant de draps Dominique-Angélique Perrier du Cotterd³⁷⁰ (voir *Place de l'Hôpital 1*, pp. 405, 410). Grand-Rue 25 conserve encore de ce chantier, dans la pièce d'angle du premier étage, un fourneau rectangulaire à catelles blanches ornées de motifs grenat flanqué de deux gradins pour s'asseoir. Au deuxième étage, le poêle est plus ancien, des années 1740. Signalons la pharmacie établie au rez-de-chaussée. Elle conserve son aménagement de 1913 attribuable à la dernière génération des menuisiers DIETRICH, comme le vantail de porte et son châssis relevant de l'éclectisme; elle a été réalisée pour le pharmacien Georges Bullet³⁷¹ **FIG. 303**.

La maison Quoniam, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 [16]

Comme ses voisines, cette maison ménageait un passage public au niveau de son actuel entresol **FIG. 292**. Le rez-de-chaussée, ici très ample, renfermait les celliers et les caves à l'arrière d'une éventuelle boutique.

La parcelle est construite en 1464 alors qu'en 1406 il n'est question que d'un chesal, soit d'un terrain à bâtir³⁷² **FIG. 173** (30). Il semble en tout cas que ce fonds ne soit édifié qu'après son voisin au nord, car le mur mitoyen montre dans la cage d'escalier, entre l'entresol et le premier étage, une étroite baie à encadrement de molasse rectangulaire et chanfreiné de la fin du XIII^e siècle ou du siècle suivant. A l'origine, celle-ci ouvrait vers l'extérieur depuis le n° 4, éclairant une pièce située au-dessus du portique **FIG. 305** (voir *Rue de l'Hôtel-de-Ville 4*, p. 221).

Une analyse dendrochronologique effectuée sur les solivages conservés permet de situer la construction ou reconstruction de cette maison en 1470, à l'initiative de son propriétaire, Nicod de la Cour alias Quoniam³⁷³. Celui-ci est issu d'une famille originaire de Moudon³⁷⁴, bien en vue à Estavayer et ayant fourni nombre de clercs ou notaires. Comme conseiller, Nicod Quoniam est amené à surveiller le grand chantier de l'église Saint-Laurent. Il est marchand, car il fournit fréquemment la Ville en matériaux, notamment en bois de construction et en bardeaux³⁷⁵.

Dans son aspect actuel, la maison résulte de travaux qui sont exécutés au cours du XVIII^e siècle, alors qu'elle est en possession du conseiller et gouverneur François-Charles Chappel et de ses enfants. En 1715, sans que la Ville s'y oppose, Chappel ferme le portique et l'intègre à l'entresol. Il reconstruit également le mur arrière côté jardin, qui montre encore des fenêtres géminées à meneau carré dans la tradition du premier classicisme neuchâtelois. L'édifice est alors probablement surélevé d'un niveau. Sur la rue, les deux étages supérieurs, éclairés par trois travées de fenêtres, à linteau surbaissé et délardé sur tablettes échancrées, résultent de travaux plus tardifs. L'aménagement intérieur adopte de ce côté la partition classique de la grande pièce desservie par un cabinet, bien conservé au premier étage **FIG. 28**. Si le solivage mouluré de 1470 est encore bien visible dans le cabinet **FIG. 306**, dans le séjour à côté il disparaît sous un plafond lambrissé à médaillons disposés en damier **FIG. 304**. L'angle nord est doté d'un grand poêle de faïence à escalier et terminaison hémicirculaire avec la date de 1741 inscrite sur la corniche. Les structures décrites ici pourraient se rattacher à ce millésime. Le fourneau est attribué sans hésitation à



304

JEAN-ALBERT PAVID, d'Yverdon³⁷⁶, que François-Charles Chappel, alors gouverneur de la ville, venait justement d'engager pour confectionner celui de la cure (voir *Rue Saint-Laurent* 7-9, pp. 206, 209). La chambre arrière du même étage montre un autre fourneau de faïence, aux « catelles » polychromes mais avec un décor plus sobre qui peut être situé dans les années 1780 ; il est installé simultanément aux lambris de hauteur conservés. Il faut signaler encore le vantail soigné de la porte d'entrée, du deuxième quart du XVIII^e siècle, sans doute contemporain de la réfection de la façade de 1741. Dans le comble, à l'arrière de la grande lucarne donnant sur la rue, la traditionnelle grue « vigneronne » à cabestan est encore intacte.

La devanture commerciale qui englobe le rez-de-chaussée ainsi que l'espace de l'ancien portique à l'entresol est réalisée dans les années 1910 à l'initiative du négociant et coiffeur Alfred Bourqui. Elle a remplacé deux baies du même type que celles des étages, au-dessus d'une porte flanquée sans doute d'une fenêtre de boutique au rez-de-chaussée³⁷⁷.



305



306

FIG. 304 Rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Maison Quoniam, grande pièce sud-est, côté rue. Poêle de 1741 attribuable à Jean-Albert Pavid d'Yverdon, au-dessous d'un médaillon du plafond à caissons. Photo Alain Kilar, 2020.

FIG. 305 Rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Maison Quoniam, cage d'escalier, palier du 1^{er} étage. Vue sur le mur nord avec une baie ouvrant avant 1470 depuis la maison voisine, rue de l'Hôtel-de-Ville 4. Photo Alain Kilar, 2020.

FIG. 306 Rue de l'Hôtel-de-Ville 6. Maison Quoniam, cabinet nord-est, côté rue. Solive du plafond, 1470. Extrémité nord du décor mouluré ornant la grande chambre voisine avant la pose du plafond et le déplacement de la cloison vers le sud. Photo Alain Kilar, 2020.

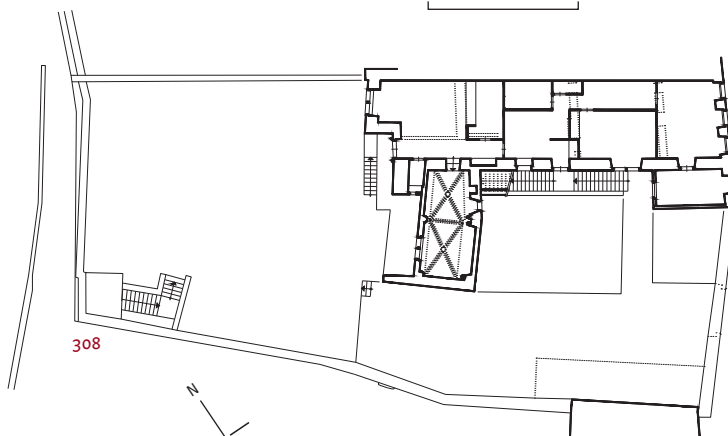
Rue de l'Hôtel-de-Ville 8 [17]

Comme aujourd'hui, la parcelle s'étendait au Moyen Age de la rue de l'Hôtel-de-Ville à la Grand-Rue, en position très dominante de ce côté-là. Elle était occupée à l'origine par une « maison de pierre » comportant peut-être trois corps de logis **FIG. 173** (31). Après avoir été entre les mains des Saint-Martin au XIV^e siècle³⁷⁸, cette propriété est partagée en 1424 entre Jean Griset et François de Moudon³⁷⁹. En 1539, le potier d'étain PIERRE GOUCHON possède la maison occidentale avec la moitié de la cour à l'arrière. Son successeur, peut-être son fils adoptif ou illégitime, noble Pierre Gonel, la laisse à l'abandon³⁸⁰. En 1578, l'édifice est qualifié d'« étable » ; il est finalement démoli en 1605 par le fils de Pierre, Jacques Gonel, qui cède à la Ville son bois de construction pour la réédification des boucheries³⁸¹. Dès lors le terrain est comblé et devient un jardin en terrasse. Seul un escalier est maintenu pour gagner la Grand-Rue.

En 1702, jardin et demeure sont à nouveau entre les mains d'un seul propriétaire, le conseiller



0 5m



0 10m

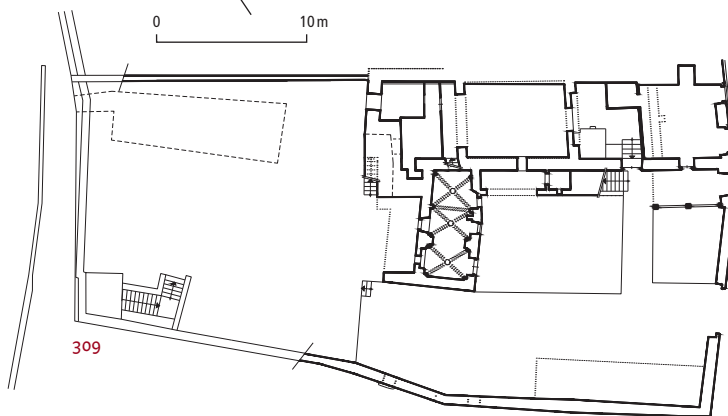


FIG. 307 Rue de l'Hôtel-de-Ville 10. Maison Treytorrens. Coupe, vers l'est. En traitillés, hypothétiques structures disparues au XVII^e siècle. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2010.

FIG. 308, 309 Rue de l'Hôtel-de-Ville 10. Maison Treytorrens. Echelle 1 : 500. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2010.

308 1^{er} étage
309 Rez-de-chaussée.
En traitillés, cave creusée dans la falaise.

Etienne Bullet. La maison sur la rue de l'Hôtel-de-Ville est l'objet d'une réfection générale entreprise dans les années 1770 ou 1780, que l'on peut attribuer à son petit-fils, le curé d'Estavayer Joseph-Hyacinthe Bullet³⁸². Sur une cave voûtée creusée en sous-œuvre, les façades sont reconstruites et pourvues de trois travées de fenêtres, rectangulaires à l'arrière, à arc surbaissé et délardé sur la rue. Les belles pièces de l'appartement du premier étage conservent des lambris de hauteur Louis XV et une ample armoire murale que l'on peut attribuer au menuisier-ébéniste JEAN KOFFEL, auteur d'une très semblable réalisée à la cure en 1781, à l'initiative du curé Bullet justement **FIG. 265**.

La maison Treytorrens, rue de l'Hôtel-de-Ville 10 [18]

Cette demeure conserve des vestiges spectaculaires de la résidence des donzels de Treytorrens, originellement beaucoup plus étendue vers le lac. Elle comportait une tour-*aula* voûtée d'ogives sur trois niveaux, accolée à un ample corps de logis respectant à l'origine l'ordre contigu. Cet édifice, achevé avant 1500, a récupéré d'importantes structures de diverses époques, les plus anciennes du début du XIV^e siècle. Le front côté lac se présente comme un éclaté, rhabillé au troisième quart du XVII^e siècle consécutivement à la destruction, peut-être non volontaire, de la partie occidentale de cet ensemble.

Histoire

La maison des Treytorrens occupe une vaste parcelle terminant le front sud de l'îlot de maisons situé entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et la Grand-Rue³⁸³. Cette grande propriété s'est constituée durant la première moitié du XV^e siècle, assemblage de trois maisons et d'un four. En 1360, celui-ci est entre les mains de Jacques Catellana³⁸⁴; il est alors connu sous le nom d'« Alacatellana » et est sans doute exploité par cette famille depuis plusieurs décennies **FIG. 173** (36). En 1390, François de Treytorrens détient au moins une maison³⁸⁵ (32). Cette famille de petite noblesse connaît au XV^e siècle une ascension sociale dans l'orbite des Savoie. Elle noue des attaches urbaines, tant à Estavayer qu'à Moudon et Yverdon, non loin de sa seigneurie de Treytorrens. En effet, Jean, fils de François, est en 1427 châtelain du duc Amédée VIII pour sa coseigneurie d'Estavayer³⁸⁶. Il occupe cette fonction plus tard également pour le duc Louis, tout comme son fils François II, dans les années 1490, sous Amédée IX.



310

Entre 1390 et 1423, François de Treytorrens acquiert l'ensemble des parcelles qui entourent le four **FIG. 173** (36) lui aussi cédé sans doute avant 1459 par le chapelain Pierre Catellan³⁸⁷. C'est probablement François II, petit-fils de François de Treytorrens qui démolit vers 1500 une des maisons et la remplace par une grande *aula*. Celle-ci est accolée à sa demeure qui se trouve sur le flanc septentrional de la parcelle. Le four, qui n'est plus en fonction en 1531, est transformé avant 1582 pour être intégré aux dépendances de l'ensemble résidentiel³⁸⁸.

Vers 1548, la propriété passe aux mains de Pierre du Moulin, nouveau seigneur de Treytorrens, bourgeois et notaire d'Estavayer; son fils Théophile la revend avant 1529 aux Beauty. Gabriel Beauty, commerçant, bourgeois et conseiller d'Estavayer, toujours propriétaire en 1655, est confronté à l'état ruineux de la partie occidentale de la maison et commence à la démolir, à en juger par le type de fenêtre à meneau insérée dans le bouchon de l'une des arcades médianes de l'ancienne *aula* de François II de Treytorrens. La partie subsistante, qui a perdu son étage supérieur, n'est utilisée que comme galerie de service, assurant notamment la liaison avec une grange et une écurie³⁸⁹ qui sont alors construites dans l'angle méridional de la parcelle, à l'emplacement du four disparu. La propriété est acquise avant 1667 par le notaire et secrétaire du Conseil, François-Pierre Bullet³⁹⁰, qui continue les démolitions en remaniant le logis nord; ses descendants la détiennent jusqu'au début du XX^e siècle.

Description

Cette vaste parcelle s'étend depuis la rue de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la partie inférieure de la Grand-Rue, qu'elle domine à cet endroit par de hauts murs qui enserment la falaise molassique. Celle-ci est creusée d'une longue cave dans sa partie nord et percée au sud d'un escalier menant au jardin **FIG. 308, 309**. Deux portes étroites, à encadrement rectangulaire de grès coquillier, en indiquent les emplacements, mais ne sauraient dater l'époque de ces aménagements. En effet, le mur et ses ouvertures paraissent résulter d'une reconstruction non antérieure à la fin du XVII^e siècle.

Le jardin, occupant un peu moins de la moitié occidentale de la parcelle, est agrémenté dans son angle occidental d'un petit pavillon, attesté en 1847 et situé au-dessus de l'escalier conduisant à la Grand-Rue. A l'est, autour d'une cour d'entrée accessible par une grande porte cochère en plein-cintre de 1532 **FIG. 310**, prend place l'habitation, soit au nord un grand corps de bâtiment allongé et élancé, flanqué côté lac d'une annexe perpendiculaire plus basse. Au sud, contre cette dernière et donnant sur la cour d'entrée, se dressaient jusqu'en 1935 des dépendances. Edifiées sans doute dans le dernier tiers du XVI^e siècle, elles abritaient une grange et des écuries.

L'évolution des bâtiments au cours des siècles n'est pas facile à retracer, car l'édifice subsistant n'est que le reste d'un ensemble plus étendu vers le lac. L'articulation entre le grand corps de logis

FIG. 310 Rue de l'Hôtel-de-Ville 10. Maison Treytorrens. Le mur fermant la cour de service, accessible par une grande porte cochère, remplace en 1532 une limite de propriété plus avancée, détruite par la Ville pour donner plus de dégagement à l'entrée de son Hôtel de Ville. Photo Yves Eigenmann, 2018.



311

FIG. 311 Rue de l'Hôtel-de-Ville 10. Maison Treytorrens. Façades sur cour vues depuis la porte cochère, avec le grand escalier à deux volées droites et repos du dernier tiers du XVII^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 312 Rue de l'Hôtel-de-Ville 10. Maison Treytorrens, façade occidentale du corps de logis nord. A droite, les portes conservées de la cage d'escalier disparue. Leur modénature et leur linteau, orné pour l'une d'un gable en accolade flanqué de pinacles, doivent être rattachés au grand chantier de la fin du XV^e siècle. Photo Daniel de Raemy, 2011.

et l'annexe nous échappe complètement, du fait que toutes les liaisons entre les maçonneries sont recouvertes d'enduit. Un réaménagement important intervenu en 1966 a largement gommé les dispositions intérieures anciennes dans les étages.

Le grand corps de logis est couvert d'un toit hybride, en appentis contre le mur mitoyen nord, à croupe côté rue et à deux pans à l'ouest. L'annexe, quant à elle, est coiffée d'un toit à deux pans du dernier tiers du XVII^e siècle. Les irrégularités du front actuel côté lac montrent que ces deux corps de bâtiment se prolongeaient auparavant de part et d'autre d'un escalier en vis, certainement en œuvre. Il ne subsiste de ce dernier que la face intérieure orientale dotée de trois portes superposées³⁹¹, ainsi que des amorces d'ouverture sur les côtés adjacents disparus **FIG. 312**. De part et d'autre de ce reliquat de cage d'escalier, les façades arborent des fenêtres à meneau dont le type indique que celles-ci ont été construites respectivement vers 1650 pour l'annexe et dans le dernier tiers du XVII^e siècle pour le logis nord.

Dans la cour d'entrée, l'intervention du dernier tiers du XVII^e siècle domine : un spectaculaire escalier à volée droite et à balustres en calcaire gris du Jura dessert les deux étages du corps de logis principal **FIG. 311**. Il s'est substitué à la traditionnelle galerie en bois, sans doute vétuste. L'appentis qui le surmonte couvre également une ample logette du côté de la rue. Sur la façade sud, de grandes baies géminées à meneau carré ont remplacé les fenêtres à croisée de la fin du XV^e siècle dont un exemplaire est conservé au deuxième étage. De cette époque datent également les deux portes à linteau sur coussinets ouvrant sur les caves.



312

Côté rue, l'ordonnance de la façade orientale à trois travées de fenêtres doit être rattachée à un remaniement intervenu dans les années 1770 à l'initiative du conseiller Jean-Philibert Bullet **FIG. 310**. Toutes les ferronneries conservées, réalisées à cette occasion, soit les appuis des baies aux étages ou les grilles Louis XV en corbeille du rez-de-chaussée, sont attribuables à ANTOINE SCHELLINGER. L'apport de 1670 se signale par tout ce qui met en œuvre la pierre jaune d'Hauterive, soit la petite porte piétonne en plein-cintre à la clef ornée d'une agrafe, motif qui se retrouve dans la baie de boutique voisine. Au-dessus de la porte, le bandeau ornant la façade s'amplifie en une corniche qui reçoit les bandes de pierre bordant l'allège d'une fenêtre. Cette dernière éclaire la logette appliquée contre la façade sur cour, sous laquelle le visiteur doit passer avant de gagner le grand escalier.

Au rez-de-chaussée du grand corps de logis nord, légèrement excavé, qui fait office de cave et autrefois de pressoir, les longs murs gouttereaux trahissent les dispositions primitives de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle : ils sont en effet formés d'un bel appareil de molasse. A la manière de ce que l'on observe dans les châteaux « savoyards » de même époque, le long espace de la cave a été fragmenté par trois forts murs transversaux ouverts

de grandes arcades **FIG. 307, 309**. Ils conditionnaient jusqu'en 1966 les subdivisions des étages.

L'annexe n'est actuellement que le beau vestige d'un spectaculaire corps de logis ayant comporté trois niveaux à l'origine, mais dont deux seulement sont conservés. Ces derniers sont dotés d'un couvrement en voûtes d'ogives qui était peut-être également présent au deuxième étage aujourd'hui disparu. On attribue à François II de Treytorrens, sinon l'édification, du moins la très importante transformation de ce bâtiment intervenue vers 1500.

Le rez-de-chaussée, peu élevé et dévolu comme aujourd'hui au service et au stockage, a nécessité l'insertion de trois travées, les voûtains reposant sur des grosses nervures, de section quadrangulaire à angles abattus retombant sur des culs de lampes **FIG. 307, 309**. La modénature adoptée ici incite à penser que ce couvrement est antérieur d'un siècle au moins à l'*aula* de François II de Treytorrens. On entre depuis la cour par une porte à linteau sur coussinets dans la travée méridionale, qui jouait le rôle de vestibule. En effet, celle-ci était séparée des deux autres par un mur transversal qui a été abattu par la suite, pour former maintenant une sorte d'arc doubleau reposant sur des piliers engagés³⁹².

A la différence du rez-de-chaussée, deux travées ont suffi pour couvrir en voûte d'ogives l'étage qui est très élancé et qu'il faut interpréter comme le *piano nobile* **FIG. 313**. Les nervures présentent un profil très traditionnel du tore à listel, sous-tendus de gorges, le tout réalisé soigneusement et inscrit dans un épannelage évasé, à pénétration directe dans la verticalité des supports. Cette particularité accrédite une datation tardive, vers la fin du XV^e siècle, de ce spectaculaire ensemble, très proche dans sa modénature de la voûte d'ogive de la 2^e travée du chœur de l'église Saint-Laurent, des années 1501-1505. Côté cour, le mur est doté d'une cheminée monumentale dont subsistent les montants, terminés par une colonne engagée sommée d'un chapiteau orné de palmettes stylisées, archaïsme fréquent au XVI^e siècle³⁹³. Côté jardin, le mur montre deux grands arcs reposant sur une colonne polygonale, à la mouluration déjà « Renaissance » : on imagine aisément que l'espace voûté se prolongeait au-delà, ayant défini peut-être une salle presque carrée, dont cette colonne aurait occupé le centre. A l'origine, il n'y avait pas de communication directe avec l'aile nord : on entrait dans cette salle par l'escalier en vis.

On ne sait rien de l'aspect du deuxième étage. Ce dernier devait conférer à cette annexe un aspect imposant et élancé, lui donnant un air de tour résidentielle, coiffée d'une toiture à quatre pans comme on l'observe encore à Estavayer (ruelle des Arcades 3, rue de l'Hôtel-de-Ville 12-14). Il en allait



313

certainement de même pour le corps de logis nord, qui a dû être quelque peu abaissé lors des travaux du XVII^e siècle, ses étages étant peut-être originellement au même niveau que ceux de l'annexe.

Appréciation

La propriété des Treytorrens, avec ses corps de bâtiment et dépendances disposés en « U » autour d'une cour d'entrée, avec jardin à l'arrière, révèle une typologie hybride. Elle relève de la maison respectant l'ordre contigu d'une part et de l'hôtel particulier d'autre part, ce qui constitue un cas unique à Estavayer. Il est possible qu'au cours du XV^e siècle elle se soit substituée, du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville, à trois ou quatre maisons en lanière qui s'étendaient jusqu'à la rue du Mouret.

Documentation

Bibliographie

RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 10, maison Treytorrens ».

Plans

MARCEL SCHAUB, architecte, Payerne, Hôtel-de-Ville 10, plans des 1^{er} et 2^e étages, coupe longitudinale, 7 déc. 1965 (ACE, 0827) et plan du rez-de-chaussée, 1^{er} sept. 1966 (ACE, 0829).

FIG. 313 Rue de l'Hôtel-de-Ville 10. Maison Treytorrens, annexe, 1^{er} étage. Grande cheminée monumentale et voûtes, vers 1500. Photo Alain Kilar, 2020.



314

FIG. 314 Rue de l'Hôtel-de-Ville 7. Maison Servent. Façade sur rue du corps de logis méridional, 1761, avec utilisation mixte de molasse et de pierre jaune d'Hauterive. Les jours des fenêtres du rez-de-chaussée sont allongés en 1965 au détriment des allèges. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 315 Rue de l'Hôtel-de-Ville 7. Maison Servent, escalier en vis, 1556. Clef du couvrement montrant les initiales A.S. pour Antoine Servent et L.S. pour Lucie Servent. Au bas des armoiries, la signature du maçon et tailleur de pierre « Sermo Bochi ». Photo Yves Eigenmann, 2019.

La maison Servent, rue de l'Hôtel-de-Ville 7 [20]

Cette maison **FIG. 173** (37), composée de deux corps de logis en équerre, est une des rares à Estavayer à disposer d'un escalier en vis hors œuvre. Ce dernier est construit en 1556 par le maçon ANSERMOZ BOCHIER pour le compte d'Antoine Servent, conseiller, commerçant et châtelain pour le coseigneur François III d'Estavayer³⁹⁴. Sur la clef de la croisée d'ogive soutenant le couvrement de la tour sont inscrites les initiales de ce propriétaire et la signature du maçon **FIG. 315**. Celles-ci entourent les armoiries de la famille Servent qui montrent deux couteaux à déburrer de tanneur disposés en sautoir et accompagnés de deux feuilles à six branches. Ces motifs sont probablement choisis au début du XVI^e siècle par le père d'Antoine, lui aussi prénommé Antoine, qui exerçait le métier de tanneur dans l'établissement appuyé contre la falaise méridionale de la faille du ruisseau des Moulins³⁹⁵ (voir pp. 251-253 et **FIG. 342, 343**).

Sur le plan de 1745-46, l'escalier en vis n'est pas accolé au logis méridional donnant directement sur la rue. Ce dernier est élargi plus tardivement. Il reçoit sa façade classique à quatre travées de



315

fenêtres probablement en 1761, alors qu'il appartient à Dominique Perrier³⁹⁶ **FIG. 314**. Les tablettes curvilignes et les allèges issues de la tradition neuchâteloise ont sans doute servi de modèle pour le décor de la maison Grangier sur la place de l'Eglise **FIG. 297**, de même que pour celui de la maison de Gaspard-Antoine Berthe au bas du ruisseau des Moulins, disparue en 1899 et remplacée par la route du Port **FIG. 345**.

L'ancien Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 16 [21]

Cet imposant ensemble situé à l'entrée du bourg sur la route de Font est à l'origine une propriété privée appartenant à la famille Griset, qui devient auberge communale dès 1529 et lieu de réunion de l'autorité communale. Il remplit ainsi jusqu'à l'ouverture de la Grenette en 1824 les fonctions d'un Hôtel de Ville. L'intérêt de cet édifice, très transformé au cours du siècle passé et réhabilité en 2003-2005, est davantage historique qu'architectural.

Histoire

La première attestation de cette maison implantée sur le flanc nord de la boucherie communale remonte à 1448 **FIG. 173** (40, 41). A cette époque, elle appartient à la famille Griset³⁹⁷. En 1529, Jaquette Griset vend le bâtiment à la Ville d'Estavayer, qui l'utilise dès lors comme lieu de réunion permanent pour son Conseil³⁹⁸. Avant cette acquisition, l'autorité communale se réunissait dans des salles mises à disposition par les aubergistes ou à l'hôpital (voir *Rue de la Gare 1*, p. 255). Les nouveaux locaux ne vont pas beaucoup changer l'environnement de travail du Conseil : celui-ci continue à fréquenter une auberge, désormais propriété communale, et non plus celle

d'un des conseillers. Le premier tenancier est cité en 1555³⁹⁹. Dès lors, c'est lui qui aura la charge du chauffage et de l'entretien courant de l'édifice. L'établissement n'est pas ouvert à tous: il est prioritairement réservé à l'usage de l'autorité communale pour ses assemblées, pour l'exercice de la justice relevant de ses prérogatives ou encore pour accueillir ses hôtes. Le tenancier peut recevoir et héberger tant qu'il n'entrave pas les activités du Conseil. En 1746, on ordonne au cabaretier qu'en ses salles il « ne pourra donner à boire au commun mais seulement à gens de qualité et de condition »⁴⁰⁰. Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour trouver au bel étage une « salle commune » ou « salle à boire », accessible aux petites gens qui ne peuvent pas s'offrir un repas

FIG. 318 (10). En 1797 encore, les conseillers sont en droit d'obtenir prioritairement n'importe quelle pièce de l'établissement pour les affaires de la Ville. Au moment de son achat, la maison des Griset comportait déjà deux corps de bâtiment **FIG. 173** (40, 41). Des indices relevés lors de la dernière restauration de 2003-2005 montrent que le logis sud, appuyé contre le mur de ville au bord de l'ancien ruisseau des Moulins (41), forme la partie la plus ancienne de l'ensemble, avec une façade nord alignée sur celle de la maison voisine (ruelle du Bordet 3). On y a retrouvé au premier étage une porte en plein-cintre chanfreinée en blocs de molasse, calés par des coins de bois dont la phase d'abattage n'est pas antérieure à 1416⁴⁰¹ (**FIG. 318** entre (13) et (11)). Cette porte donnait sur l'extérieur, soit certainement sur une galerie. Les Griset commencent à ériger le grand logis nord vers 1522⁴⁰², mais n'en terminent pas l'aménagement intérieur. Sitôt l'achat fait, la Ville d'Estavayer réoriente les travaux pour répondre aux souhaits du Conseil. Le gros œuvre est exécuté par le maçon JEAN JUNOD/MATHIOT de Boudry et le maître maçon valsésien JACOB RUFFINER⁴⁰³. Le charpentier de Lucens, MAURICE VUILLIAMMOZ, dresse les solivages et la charpente⁴⁰⁴. Jusqu'en 1563, le second œuvre, notamment celui du deuxième étage, est réalisé par le maçon ANSERMOZ BOCHIER, en collaboration avec le menuisier-charpentier CLAUDE LE TONDU.

En 1532, afin de donner plus de dégagement à l'entrée principale sur la façade nord, la Ville acquiert des Treytorrens une partie du jardin de leur propriété, rue de l'Hôtel-de-Ville 10⁴⁰⁵. Ces derniers reconstruisent leur porte cochère plus en retrait **FIG. 310**. En 1534, la Ville achète encore aux Griset la place située au nord de la boucherie, adjacente à la rue et à la porte du Pont, qui devient ainsi une cour de service⁴⁰⁶ **FIG. 319** (7): y sont aménagées diverses dépendances flanquant un accès direct aux écuries (6). Au-dessus de ces dernières, la grande



316



317

FIG. 316 Rue de l'Hôtel-de-Ville 16. Ancien Hôtel de Ville, grand corps de logis nord, 1529-1533, vue du nord. Au-dessus de l'entrée de 1530 et de celle du café de 1862, les fenêtres rectangulaires remontent pour la plupart

à la reconstruction de la façade en 1747. Photo Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 317 Rue de l'Hôtel-de-Ville 16. Ancien Hôtel de Ville, vue du sud. Le petit corps de logis méridional, flanqué de sa

galerie, a fait l'objet d'une importante transformation en 1965. Au premier plan, la cour de service a été aménagée comme terrasse et entrée dès 1892. Photo Yves Eigenmann, 2018.

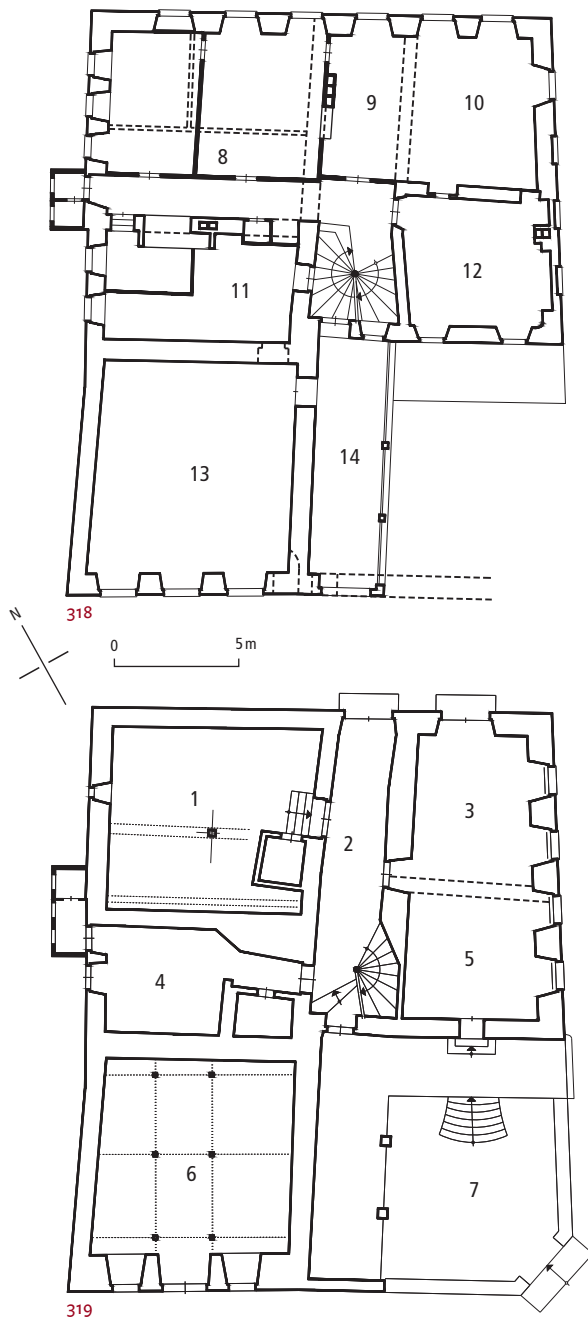


FIG. 318, 319 Rue de l'Hôtel-de-Ville 16. Ancien Hôtel de Ville. Plans du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, état en 1947. Echelle 1 : 300. En traitillés, structures disparues. ACE, 0721. Relevé Georges Rosset et Marcel Matthey, 1947. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

318 1^{er} étage

- 8. Grand poêle, puis appartement du tenancier en 1735
- 9. Escalier en vis et couloir voûté
- 10. Petit poêle
- 11-12. Cuisines
- 13. Grande salle, puis poêle secret du Conseil en 1689 et salle du tribunal du district dès le début du XIX^e siècle (en traitillés dans le mur sud, l'embrasure des latrines médiévales)
- 14. Galerie

319 Rez-de-chaussée

- 1. Grande cave
- 2. Couloir d'entrée voûté et escalier en vis
- 3-5. Deux caves voûtées réunies en 1861 pour former le « café » de l'Hôtel de Ville
- 4. Cave voûtée
- 6. Ecurie, puis fenil de l'écurie inférieure en 1892, puis salle du tribunal en 1965
- 7. Cour

salle de l'étage **FIG. 318** (13) est desservie par une galerie (14), qui reçoit des latrines à son extrémité sud. Ces lieux d'aisance sont percés dans le mur de ville, dédoublant ceux dont disposait auparavant cette salle dans son angle méridional⁴⁰⁷. Ces galeries sont intégralement reconstruites en 1574 par le charpentier neuchâtelois PIERRE ROGNON⁴⁰⁸.

Même si, dès 1824, le Conseil prend possession de la Grenette (voir pp. 239-241), il continue à siéger dans la grande salle du logis sud qu'il avait fait réaménager en 1689 en « lieu secret », soit à son usage exclusif⁴⁰⁹ **FIG. 318** (13). Au début du XIX^e siècle, le tribunal de district et la justice de paix font leur entrée à l'Hôtel de Ville. Dès les années 1850, l'emprise croissante de ces deux offices incite le tenancier à réclamer de nouveaux espaces publics pour son établissement. Cela entraîne en 1862 la réalisation au rez-de-chaussée d'une salle à boire, appelée aussi « café », à la place des anciens celliers situés du côté de la rue⁴¹⁰ **FIG. 319** (3, 5).

En 1892, après l'ouverture de la route du Port, selon le projet de l'architecte HENRI VERREY, de Lausanne **FIG. 320**, le logis primitif méridional est profondément modifié. On l'excave pour l'aménagement d'une écurie donnant désormais sur cette rue. Au-dessus, l'ancienne écurie abrite dès lors le fenil. La galerie en bois de 1574 est remplacée par un nouvel ouvrage en maçonnerie comportant une galerie haute fermée supportée par un portique en piliers de brique. Cet ensemble est complété par une véranda contre le logis nord. Une nouvelle clôture ferme la cour. L'entrepreneur ANDREA PAROLI et le serrurier LUCIEN PAUL⁴¹¹ se voient confier les postes les plus importants de ces travaux.

En 1947, après avoir établi le premier relevé complet et précis de l'établissement (voir *Documentation*, p. 239), les architectes GEORGES ROSSET et MARCEL MATTHEY interviennent au premier étage : les locaux de l'aile nord dévolus au tribunal sont réattribués à l'hôtel. Ainsi, à l'ouest, l'ancienne salle d'attente **FIG. 318** (11) redevient une cuisine comme à l'origine et reçoit une grande baie en façade. Cela permet d'étendre la salle à manger sur tout le front oriental, à l'emplacement de l'ancienne cuisine (12), définitivement supprimée avec la démolition de son mur nord.

En 1965, l'aile méridionale subit une profonde métamorphose. Au-dessous de la salle du tribunal, le fenil, désaffecté depuis longtemps, fait place à une nouvelle salle de réunions pour les sociétés locales. Les planchers sur solives sont alors remplacés par des dalles en béton armé, de nouvelles fenêtres sont ouvertes et la galerie est également remaniée. La toiture est dotée de lucarnes pour éclairer de nouvelles chambres destinées au personnel.



FIG. 320 Rue de l'Hôtel-de-Ville 16. Ancien Hôtel de Ville. Plan du rez-de-chaussée, mars 1892, par l'architecte Henri Verrey. Réfection de la galerie, ajout de la véranda et réaménagement des écuries consécutivement à la création de la route du Port. La nouvelle salle au nord-ouest ne sera pas réalisée. ACE, 0479.

320

Description

L'ancien Hôtel de Ville d'Estavayer-le-Lac marque la tête de la rangée de maisons dominant la falaise qui surplombe le canal des Moulins, au lieu-dit Au Bordet **FIG. 317**. Il est formé de deux corps de bâtiments disposés en équerre autour d'une cour de service, close en 1892 par un muret surmonté d'une grille en barreaux de métal tenue par des piliers en grès de La Molière. La véranda actuelle remonte à 2013. On y accède par un perron curviligne conçu en 1912 par ERNEST DEVOLZ.

Le logis sud, de plan carré, formait la partie la plus ancienne de l'édifice, soit la maison primitive des Griset. Sous sa toiture à croupe, dont la charpente remonte à 1763, il présente un aspect résultant essentiellement de la transformation de 1965. Le seul élément ancien visible aujourd'hui est l'entrée de la latrine médiévale en molasse appareillée, conservée dans le mur sud de l'actuelle grande salle.

Le grand logis nord conserve davantage de substance historique. De plan rectangulaire, il est coiffé d'une toiture à croupe réalisée en 1773 par les charpentiers CLAUDE MICHAUD et son fils NICOLAS, laquelle a remplacé une charpente à deux versants reposant sur les pignons sommant jadis les petits côtés⁴¹². La grande façade nord reçoit en 1530 l'entrée principale en plein-cintre, à l'encadrement

richement mouluré dû à JACOB RUFFINER, sommé de la Rose de la ville. En 1862, le maçon-tailleur de pierre ETIENNE MARMIER dédouble cet accès par une ouverture identique, donnant directement sur la salle du café alors aménagée dans deux anciens celliers. Au-dessus, six axes de fenêtres rectangulaires, certaines factices, animent les deux étages de la façade dès sa reconstruction en 1747 par plusieurs maçons dirigés par JONAS LEUBA et DOMINIQUE GRANDJEAN, sur un plan produit par le gouverneur Jacques-Joseph Charpentier⁴¹³ **FIG. 316**. Les autres faces ne présentent aucune ordonnance mais des percements irréguliers, ouverts à l'occasion des diverses transformations qui se sont succédé aux XIX^e et XX^e siècles. Il faut signaler ici les quatre fenêtres en plein-cintre du café ouvertes en 1862 par ETIENNE MARMIER, de belle facture, calquées sur l'entrée de 1530.

Bien que le second œuvre soit très récent, pour l'essentiel à la suite de grande restauration de 2003-2005, les subdivisions intérieures anciennes restent perceptibles. On suggère ici la distribution et la fonction originale des divers espaces, ainsi que les modifications majeures. Le logis nord dispose d'un corridor central voûté **FIG. 319** (2) auquel on accède depuis la grande façade par la porte principale. Ce corridor conduit à un escalier en vis, placé à l'opposé ; au rez-de-chaussée, il donnait



321

FIG. 321 Rue de l'Hôtel-de-Ville 16. Ancien Hôtel de Ville. Vestiges de la porte en accolade de 1612 due aux frères Serniet, permettant de se rendre dans le cellier creusé sous la cave. Photo Yves Eigenmann, 2019.



322

FIG. 322 Rue de l'Hôtel-de-Ville 16. Ancien Hôtel de Ville. Baie en accolade de 1530-1534 ayant éclairé l'escalier en vis et donnant sur la galerie. Cette dernière est établie à la hauteur de la porte de l'ancienne petite cuisine. Photo Yves Eigenmann, 2019.

originellement sur quatre caves, alors toutes voûtées **FIG. 319** (3, 4, 5), à l'exception du grand cellier situé dans l'angle nord (1). L'une de ces caves servait de « crotte » pour les archives rangées dans des coffres entreposés auparavant dans le chœur de l'église Saint-Laurent et déménagés en 1534⁴¹⁴. Le cellier en sous-œuvre, creusé sous la cave (5), est une création de 1612 des maçons CHRISTE et GUILLAUME SERNIET. On y accède par une porte en accolade insérée sous le départ de l'escalier en vis **FIG. 321**.

A l'étage, l'escalier est éclairé au sud par une fenêtre en accolade **FIG. 322**; là, il communique avec la galerie **FIG. 318** (14) construite dans la cour et permettant de gagner la « grande salle arrière » (13); au nord, il donne sur un couloir (9), voûté également, desservant la « grande cuisine » (12), puis le « petit poêle » à l'est (10) et le « grand poêle » à l'ouest (8). Ce dernier, qui a conservé son plafond en madriers jointifs façonné en 1530, est dévolu aux séances solennelles et de justice alors que, dans le premier, le Conseil tient ses réunions ordinaires. Depuis l'escalier, on gagne directement une pièce située entre la grande salle méridionale et le grand poêle, à savoir la « petite cuisine » au service de ces deux grands espaces (11). En 1689, JONAS FAVRE, le maçon-architecte des dominicaines, est chargé de la conception et de la réalisation du « lieu secret », strictement réservé au Conseil⁴¹⁵. Cet usage exclusif se différencie désormais de l'usage polyvalent des autres pièces. A cette fin, le Conseil se réapproprie la grande salle de l'aile sud (13), longtemps délaissée, qui abritait un grenier depuis 1630. En 1761-1763, la reconstruction du mur mitoyen avec la maison voisine (ruelle du Bordet 3) entraîne une

importante réfection de cette salle par le menuisier JOSEPH NETZER⁴¹⁶.

Au deuxième étage, dans l'angle nord, au-dessus du « grand poêle », on localise la « salle dessus », appelée « poêle Saint-Laurent », puis « chambre Saint-Laurent » de 1667 à 1813. Son fourneau s'alimente depuis le « petit poêle dessus » situé au sud, qui prend de 1663 à 1846 la dénomination de « chambre des magniens », soit l'endroit où sont entreposés les chaudrons et les ustensiles de cuisine. Cette pièce sert également de cuisine puisqu'elle prend parfois l'appellation de « petite cuisine dessus » ou, en 1707, de « cuisine du poêle Saint-Laurent ». L'angle oriental de cet étage était occupé par diverses chambres à coucher. Ces locaux, dont la géométrie ne peut être précisée, certainement calquée sur les murs porteurs des deux étages inférieurs, se présentaient comme une série de caisses en bois juxtaposées, progressivement aménagées dans le grand volume des combles. En effet, les couloirs n'étaient pas couverts mais laissaient voir la charpente. Ils ne reçoivent un plafond qu'après 1885.

Appréciation

Depuis 1824, l'édifice a progressivement perdu son rôle administratif pour ne devenir qu'un hôtel-restaurant, communal d'abord, puis en mains privées dès 2004. Les dispositions actuelles confrontées aux documents d'archives permettent de reconstituer le fonctionnement du bâtiment comme Hôtel de Ville. Malheureusement, les multiples changements de fonction de l'édifice dès le début du XIX^e siècle ainsi qu'une capacité financière alors très restreinte de la Ville (médiocrement soutenue par le canton) ont condamné les aménagements intérieurs anciens. Auparavant, les autorités staviacoises leur avaient pourtant prêté beaucoup de soins pour qu'ils soient de qualité et expriment avec éclat le pouvoir communal au gré des siècles et des modes, permettant ainsi à la Ville de s'affirmer face à ses voisines et à ses souverains successifs.

Documentation

Sources et bibliographie

CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique, rue de l'Hôtel-de-Ville 16, Estavayer-le-Lac » (LRD05/R5608 et R5608B), ms. fév. 2005; ID., LRD05/R5647, ms. mars 2005; ID., LRD09/R6323, ms. déc. 2009 (SBC); GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « Estavayer-le-Lac, Rue de l'Hôtel-de-Ville 16 », *CAFr*, 2004, pp. 213-214; RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 16, ancien Hôtel de Ville ».

Plans

Plans d'HENRI VERREY pour l'aménagement de la salle du tribunal, mars 1892 (ACE, 0472, Pl 107); Plans du sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage, façades est, sud et ouest, coupes transversale et longitudinale, 1: 50, janv. 1947, par GEORGES ROSSET et MARCEL MATTHEY (ACE, 0721); Plans des combles pour leur aménagement, 1965, par GEORGES ROSSET et CLAUDE NAEF (ACE, 0819); Plans par FRANCIS WAEBER, 2004 (ACE).

La Grenette, rue de l'Hôtel-de-Ville 11 [22]

En 1825, la Ville d'Estavayer inaugure sa nouvelle Grenette. Au-dessus d'un couvert destiné au marché des céréales, beaucoup plus spacieux que celui des anciennes halles, prend place une vaste salle à vocation polyvalente, même si elle est d'abord destinée aux assemblées plénières du Conseil, trop à l'étroit à l'Hôtel de Ville. Ses parois reçoivent une grande composition picturale (paysages et scènes mythologiques) réalisée par le peintre italien CARLO COCCHI.

Histoire

Par décision du Conseil du 30 janvier 1818, la Ville d'Estavayer fait édifier la Grenette vis-à-vis de l'Hôtel de Ville, sur un jardin clos qu'elle avait acquis en 1771 et mis ensuite à disposition du tenancier **FIG. 173** (42). Les raisons de la construction de la Grenette ne sont jamais explicitées dans les sources. A l'Hôtel de Ville, les locaux récemment dévolus au tribunal de district et à la justice de paix ont mis le Conseil à l'étroit. Par ailleurs, les disettes vécues en 1816 et 1817 ont peut-être incité la Ville à améliorer sa politique de distribution des céréales par la construction de nouvelles halles aux grains. L'architecte CHARLES DE CASTELLA, en fin de carrière, fournit trois plans en 1814 déjà, soit l'élévation de la façade principale sur rue et les plans du rez-de-chaussée et de l'étage⁴¹⁷ **FIG. 324-326**. L'intitulé que CASTELLA inscrit à côté de ses plans désigne clairement la vocation de l'édifice voulu par la Ville : « Espèce de marché couver, grenette, grenier et de salle publique ». Le 1^{er} septembre 1818, le Conseil retient la proposition de CASTELLA pour la façade mais souhaite d'emblée que celle-ci soit dotée d'un fronton; en ce qui concerne les plans, il adopte une variante proposée par les conseillers JOSEPH JACOLET, architecte amateur, et Nicolas Borgognon, qui répond mieux au programme voulu par l'autorité⁴¹⁸.

Cette variante, qui devait tenir compte de la façade, reste toutefois très proche de la proposition de CASTELLA quant à la distribution des espaces.

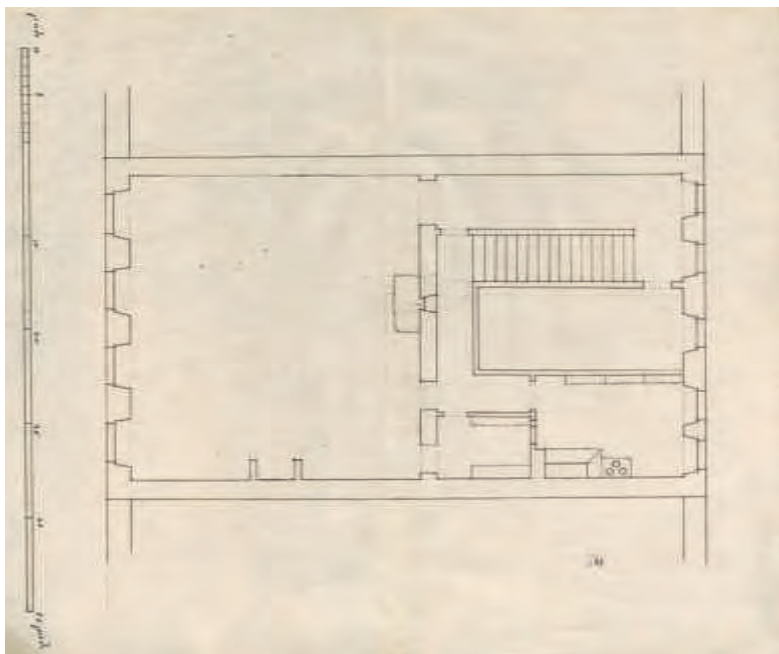


323

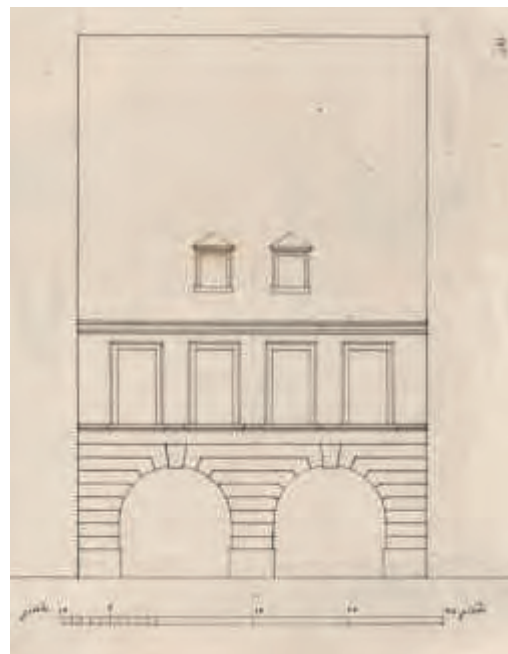
Celui-ci avait prévu de placer la grande salle côté rue, au-dessus du marché couvert. On devait y accéder par un escalier à volée droite donnant sur un étroit couloir longeant le mur mitoyen nord **FIG. 324**. On opte finalement pour un escalier plus emphatique à deux volées et repos, arrivant sur un vestibule longitudinal précédant la grande salle, ce qui donne plus de dégagement à la porte d'entrée de cette dernière **FIG. 327**. A côté de l'escalier, une étroite chambre de réunion complétée d'une cuisine était prévue. On y renonce pour agrandir ce qui deviendra le siège du Conseil communal. Enfin, les commodités sont détachées du logis principal et prennent place dans un petit pavillon appuyé contre la clôture nord de la cour arrière, accessible par une galerie.

Sous la direction du conseiller JOSEPH JACOLET, le gros œuvre de l'édifice est exécuté par une équipe de maçons conduite par JOSEPH MARMY, d'Autavaux. La taille des blocs et leur ajustage sont réalisés par les frères LOUIS et JOSEPH BAHOUET.

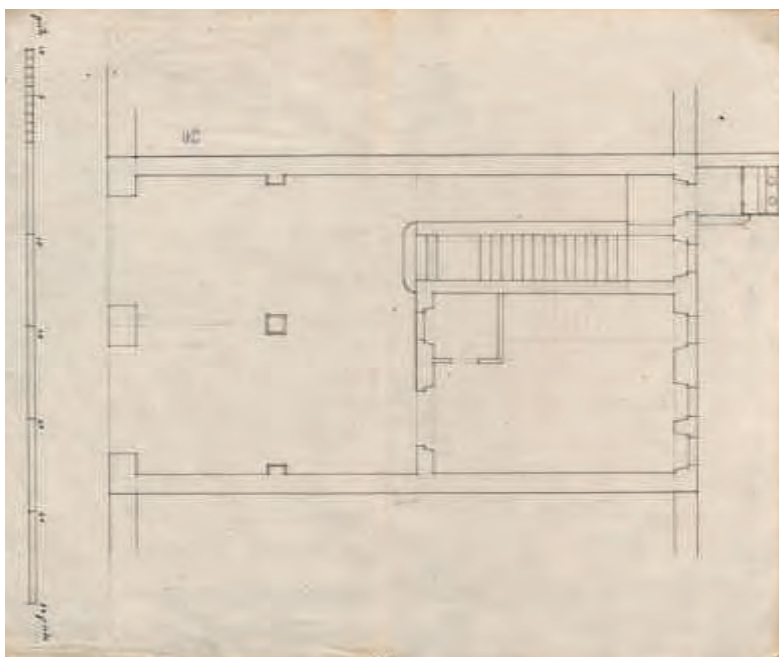
FIG. 323 Rue de l'Hôtel-de-Ville 11. La Grenette, façade principale sur la rue, 1819-20, par Charles de Castella. Les contrevents sont peints dès l'origine aux couleurs de la Ville. Le fronton triangulaire est une adjonction attribuable au conseiller Joseph Jacolet. Le monument aux morts des guerres mondiales, entre les deux arcades, est sculpté en intaille dans l'appareil original par le sculpteur fribourgeois Antoine Claraz en 1946. Photo Andrée Pilloud, 2008.



324



325



326

FIG. 324-326 Rue de l'Hôtel-de-Ville 11. Projet pour la Grenette par Charles de Castella, non daté (1814). AEF, Charles de Castella, Travaux, doc. 20.

324 Etage
325 Elévation de la façade sur rue
326 Rez-de-chaussée

La charpente est levée en septembre 1819 déjà par les charpentiers JOSEPH BERTHOUD, JACQUES-LAURENT JACOLET et NICOLAS DELANNE. L'aménagement intérieur s'échelonne entre 1820 et 1821. Les menuiseries (lambris à hauteur d'appui et parquet de la salle) sont exécutées par les charpentiers-menuisiers JEAN DUC et NICOLAS KOFFEL, la gypserie par BAPTISTE (?) BERTOLINI, installé à Payerne, et la serrurerie par JEAN-JOSEPH TACHE et FRANÇOIS MARTHE, de Saint-Aubin. Les deux fourneaux placés dans les angles méridional et oriental de la grande salle, en céramique vernissée, sans doute simplement blancs, sont l'œuvre du potier de terre CASIMIR LICHTENSTEIN⁴¹⁹; ils ont disparu après 1909.

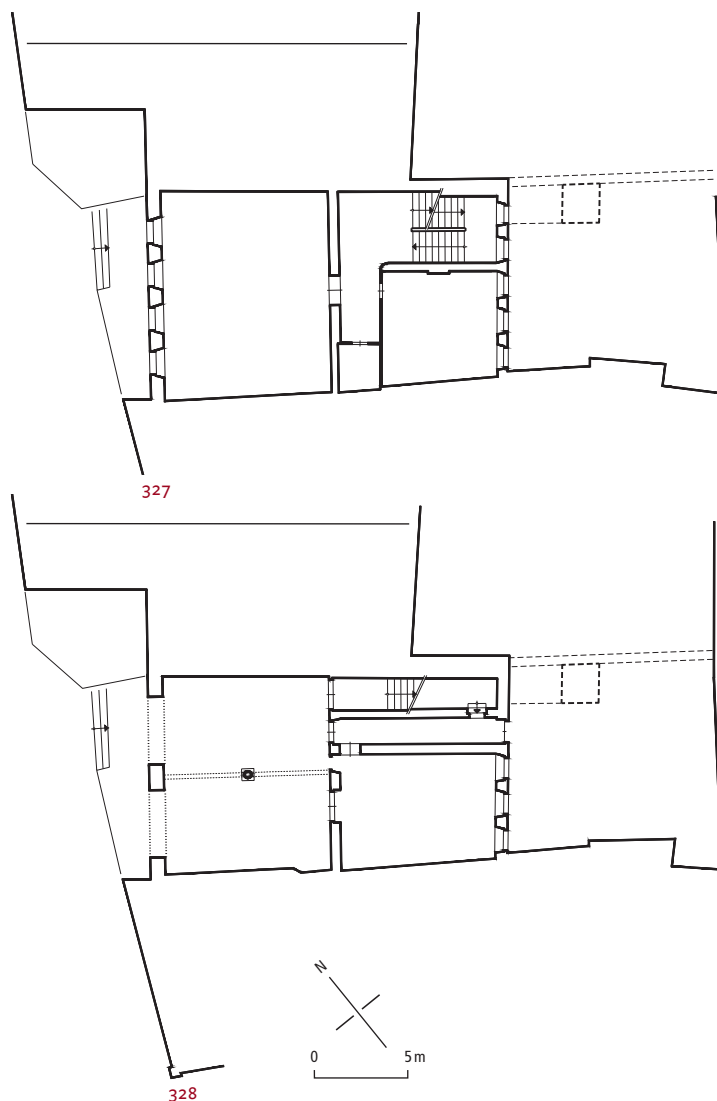
Les grands blocs de molasse du fronton, arrivés de Fribourg, sont offerts par le préfet Pierre de Raemy; ils sont mis en place en septembre 1822 par les frères BAHOUET. Le sculpteur de Tavel NICOLAS KESSLER intervient ensuite sur l'échafaudage⁴²⁰: il réalise la sculpture d'après un dessin produit par IGNACE-NICOLAS LANTHER, le dernier bailli-avoyer d'Estavayer (1794-1798). Déjà connu à Estavayer puisqu'il avait exécuté en 1816 le décor du portail Saint-Jean à l'église Saint-Laurent (voir pp. 164, 181), le peintre CARLO COCCHI est sollicité pour le décor peint de la grande salle. L'artiste fait reconnaître son travail en janvier 1824 et reçoit 36 louis (576 francs). Enfin, en 1825, le menuisier-ébéniste JOSEPH DIETRICH livre l'ameublement qui équipe les deux salles, soit treize fauteuils, douze chaises, une grande table ainsi que deux secrétaires pour

le président et le secrétaire du Conseil. Fin 1825, après les derniers travaux de finition, la dépense totale pour la Grenette se monte à 9310 francs⁴²¹.

Les transformations ultérieures majeures sont conditionnées par l'accroissement des tâches ressortissant à l'administration communale. En 1885, un nouveau magasin à grains fermé est aménagé dans la moitié méridionale du portique, l'ancien étant mis à disposition des archives du tribunal de district et de la justice de paix. En 1908, la Ville, n'ayant plus à gérer directement des revenus céréaliers, transforme ce nouveau grenier en bureaux à l'usage de la police communale. En 1937, le local des archives devient le bureau communal. Dans les années 1970, l'administration s'étend dans les combles qu'elle aménage, ainsi que dans la cour de service occupée aux trois quarts par une annexe d'un niveau recouverte d'un toit plat. En 1983, la Ville acquiert les locaux sis sur la partie arrière de la parcelle septentrionale voisine où se trouvait l'imprimerie Butty qui avait cessé son activité. Il faut toutefois attendre 1993-1995 pour que se concrétise le grand projet d'agrandissement de l'administration communale conduit par le bureau d'architectes CHANEZ-DISERENS ASSOCIÉS SA. Le bâtiment ayant abrité les rotatives de l'imprimerie est démoli, le terrain excavé et établi au niveau de la cour de service. Une nouvelle aile comportant deux étages sur rez-de-chaussée est édifiée. A l'arrière de la Grenette, l'annexe est entièrement reconstruite et occupe toute la surface de la cour.

Description

La Grenette a pris place dans l'ancien jardin de l'Hôtel de Ville **FIG. 173** (42). Sa façade a été alignée sur celle de la grange qui la bordait au nord. A l'arrière, la cour de service a été taillée dans le substrat molassique, occupé en amont par la grande propriété des Griset de Forel, alors entre les mains du syndic Georges Endrion (voir *Rue de Forel 4-6*, pp. 366-374). Bien que située en retrait de l'ancienne tannerie Tâche déjà construite au sud (voir *Place des Bastians 1*, pp. 262-263), la Grenette a bénéficié d'un meilleur dégagement du côté de la place de l'entrée de l'Hôtel de Ville, avant l'établissement de l'imprimerie Butty voisine en 1898 (rue de l'Hôtel-de-Ville 9)⁴²². Edifiée en grand appareil de grès coquillier, la façade principale sur rue comporte un étage sur rez-de-chaussée et adopte une organisation très sobre **FIG. 323**. Quatre baies rectangulaires élancées éclairant la grande salle du Conseil prennent appui sur un cordon continu, au-dessus de deux grandes arcades en plein-cintre qui ouvraient à l'origine sur l'espace de la grenette proprement dite, soit le marché couvert où les céréales étaient



proposées à la vente. Le bossage à refends prévu par CASTELLA au rez-de-chaussée est délaissé au profit d'un parement complètement lisse, sans mouluration autour des arcades. Au-dessus de la corniche, le fronton triangulaire atténue l'effet d'écrasement de la grande toiture ; il reçoit l'écu à la Rose de la ville, couronné et tenu par deux lions affrontés, au-dessus d'un cartouche millésimé 1822. La composition, clair hommage rendu à la vie paysanne et à la terre nourricière, est complétée dans les écoinçons par une charrue (à droite) et, devant une gerbe de blé, par une corne d'abondance d'où roulent des pommes et des poires (à gauche).

Au fond du portique abritant la grenette, le mur médian est ouvert de trois portes en plein-cintre inégalement disposées **FIG. 328** : celle située à gauche donne sur la cage d'escalier à double volée droite ; elle est accompagnée d'une ouverture plus petite qui permettait d'accéder, par l'intermédiaire d'un

FIG. 327, 328 Rue de l'Hôtel-de-Ville 11. La Grenette. Plans. Echelle 1 : 400. Relevé Chanez-Diserens, 1993. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

327 Etage. A l'ouest, la grande salle éclairée par quatre grandes baies ; à l'est, la cage d'escalier et la petite salle des commissions.

328 Rez-de-chaussée, dispositions originales. La partie antérieure est réservée au marché couvert ; en son centre, une colonne d'ordre toscan soutient le plancher de la grande salle.



329

FIG. 329 Rue de l'Hôtel-de-Ville 11. La Grenette, salle du Conseil général, vue vers l'est. Décor peint par Carlo Cocchi en 1824, très remanié en 1909 par Eugène de Weck-Boccard. Photo Yves Eigenmann, 2014.

corridor passant sous le repos de l'escalier, à la cour de service. La troisième porte, à droite, est celle de l'entrepôt fermé, soit le grenier proprement dit, bien éclairé et aéré par trois fenêtres rectangulaires ouvertes dans la façade sud. Cet espace est maintenant un simple vestibule qui précède le secrétariat-réception de l'administration communale édifée dans la cour en 1994-95.

L'étage abrite deux salles. Celle de l'arrière, au sud-est, aux dimensions limitées par l'escalier et le vestibule, est destinée aux réunions du Conseil communal et de ses diverses commissions. Celle du nord-ouest **FIG. 329**, au-dessus de la grenette et donnant sur la rue, n'était pas réservée aux seules assemblées plénières du Conseil. Elle était également mise à disposition des sociétés staviacoises pour des rassemblements de tout genre et de plus en plus diversifiés au cours du XIX^e siècle, de la conférence savante à l'exercice de l'escrime puis de la gymnastique. De vastes proportions, elle reçoit un aménagement soigné qui contraste avec la sobriété de la façade. Les parois sont entièrement peintes en 1824 par CARLO COCCHI, alors qualifié d'« artiste distingué »⁴²³. L'œil du spectateur est conduit dans de grands paysages, au-delà de colonnes ioniques feintes, qui transforment la salle en portique ou en loggia. Certaines vues, fidèles à la réalité staviacoise de l'époque, font honneur aux paysans et aux pêcheurs, alors que d'autres, imaginaires,

servent de cadre à des scènes d'histoire et de mythologie romaines destinées à louer la bonne gouvernance des autorités de l'époque. Celles-ci sont mues par les progrès de la science et se soucient d'exercer une bonne justice, à l'instar des deux allégories retenues, placées vis-à-vis, au centre des petits côtés de la salle. Deux tableaux évoquent Cincinnatus rappelé par le sénat en route vers Rome, en transposant les scènes dans le contexte régional : le bon laboureur et futur dictateur est figuré sur le chemin d'Estavayer depuis La Corbière **FIG. 330** ; il s'identifie assurément au syndic Georges Endrion, principal initiateur de l'édification de la Grenette. Celui-ci a d'ailleurs certainement fait appel à COCCHI pour orner la cage d'escalier de sa campagne de La Corbière. Les peintures de cette demeure, jamais restaurées, donnent une bonne idée de l'aspect original de celles de la Grenette **FIG. 52**.

La sobriété néoclassique de ces peintures est quelque peu mise à mal en 1909 lors d'une lourde intervention du peintre EUGÈNE DE WECK-BOCCARD. Cet artiste surpeint largement les originaux en créant des effets d'ombre et de modelé ; il ajoute encore des nuages dans les ciels ou des cannelures aux colonnes. Près de la porte d'entrée, un témoin montre l'aspect original de la peinture, posée en aplats sur un dessin beaucoup plus linéaire. La dernière restauration de 1971, effectuée sous la direction du peintre PIERRE-EUGÈNE BOUVIER, s'est limitée à un nettoyage.



330

Appréciation

Sur le plan fonctionnel, la Grenette termine une longue tradition regroupant sous un même toit l'Hôtel de Ville et la grenette. Le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Fribourg abritait dès 1510 le marché aux grains, suivant en cela une constante bien établie en Suisse allemande jusqu'à la fin du XVII^e siècle⁴²⁴. Ce parti perdure au XVIII^e siècle dans le Pays de Vaud, sujet de Berne, avec, dans la foulée de celui de Lausanne⁴²⁵ (1673-1675) et proches d'Estavayer, les Hôtels de Ville d'Avenches (1753-54), Yverdon (1770), Grandson (1779) ou Orbe (1786)⁴²⁶. Le programme architectural de la Grenette d'Estavayer n'a pas d'équivalent dans l'architecture civile régionale du début du XIX^e siècle. Son concepteur, CHARLES DE CASTELLA, a adapté à l'ordre contigu ce qu'il avait conçu pour la ville de Bulle en 1787, soit une auberge en tête de rangée comportant une grande salle polyvalente au-dessus d'un rez-de-chaussée en portique, ouvert sur trois côtés, servant de halle aux blés et aux marchandises⁴²⁷.

La façade principale de la Grenette est maintenant peu visible, son dégagement était meilleur lorsque les parcelles adjacentes étaient moins densément construites. Avec l'ancien Hôtel de Ville vis-à-vis, elle indiquait très clairement la prééminence des édifices communaux à l'entrée du bourg. Sur l'axe de la route de Font, ces derniers dominaient effectivement et symboliquement les boucheries et

l'hôpital installés dans la faille proto-industrielle du canal des Moulins.

Quant aux peintures de la grande salle, leur organisation par des colonnes feintes se trouve également, dans des exemples plus précoces et au programme iconographique assez différent, aux châteaux du Châtelard au-dessus de Montreux (dernier tiers du XVIII^e siècle) et de Jouxten-Mézery (vers 1760)⁴²⁸.

Documentation

Source et bibliographie

Sur la dernière transformation de 1983-1995, ACE, 2280; RODOLPHE RENGIER, *Romont-Bulle-Estavayer-le-Lac, trois hôtels de ville du canton de Fribourg, histoire et architecture*, Lausanne 1982, mém. lic. UNIL; BLANCHARD 1994; RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 11, la Grenette ».

Plans

CHARLES DE CASTELLA, « Plans pour la Ville d'Estavayer. Espèce de marché couver, grenette, grenier et de sale publique 7 août 1814 », feuille 1 : élévation, feuilles 2 et 3 : rez-de-chaussée et étage, dessins au crayon (AEF, Charles Castella, Travaux, document 20); JEAN-VICTOR CHANEZ & ROLAND DISERENS, très nombreux plans, projets et variantes à l'occasion de la dernière restauration de 1983-1995 (ACE, 2344 et 2345).

FIG. 330 Rue de l'Hôtel-de-Ville 11. La Grenette, salle du Conseil général. Paroi méridionale. Peinture murale figurant Cincinnatus en route vers Rome, par Carlo Cocchi, 1824. On reconnaît au loin quelques toitures caractéristiques d'Estavayer, vues depuis le chemin de La Corbière. Photo Yves Eigenmann, 2014.

La petite maison urbaine d'Humbert le Bâtard, Grand-Rue 43 [19]

Située en tête de la rangée curviligne du Bordet sur la falaise dominant les moulins de Rive **FIG. 173** (35), cette ample demeure a progressivement réuni deux maisons médiévales, (re ?) construites en 1428 **FIG. 331**. En 1764, celles-ci n'en font qu'une seule, coiffée d'une toiture à demi-croupe très avancée qui protège une galerie prolongeant de vastes combles. Les deux maisons médiévales étaient définies par un grand mur de refend, parallèle à la façade nord principale. Cette dernière arbore, au-dessus de la porte d'entrée centrale, les armoiries d'Humbert le Bâtard de Savoie. Les constats archéologiques ont démontré que cette pierre armoriée n'est pas un remploi, mais bien liée aux parties les plus anciennes des murs, déjà aussi hauts qu'aujourd'hui et dressés en 1428⁴²⁹ **FIG. 333**.

A l'origine, les percements présentaient tous des encadrements en molasse appareillée ornés d'un chanfrein. Au rez-de-chaussée, le bloc de pierre jaune d'Hauterive aux armes d'Humbert reposait directement sur les deux claveaux formant la clef de l'arc en plein-cintre de la porte d'entrée. Cette dernière était flanquée de part et d'autre d'amples baies de boutique à arc surbaissé. Aux deux étages, les restes conservés permettent de situer certaines baies originelles, mais ils sont trop lacunaires pour permettre de les décrire précisément; tout au plus perçoit-on les petites dimensions d'une des fenêtres éclairant le deuxième étage. Toutes ces ouvertures étaient peintes en jaune ocre, teinte que l'on retrouve sur les chaînes d'angle. Le choix de cette couleur, évoquant bien sûr la pierre d'Hauterive, a peut-être été dicté par Humbert le Bâtard pour harmoniser cette construction avec sa résidence urbaine de la rue du Musée (voir *Rue du Musée 11-13a*, pp. 388-391).

Les travaux de 1428 ont certainement touché les deux édifices, car ils étaient desservis par un escalier en vis commun, situé déjà à l'emplacement de l'actuel **FIG. 334, 335**. On y arrivait par un corridor depuis la porte d'entrée de la façade nord. Le choix de la vis s'explique non seulement par gain de place, mais aussi par le fait que les étages n'étaient pas au même niveau: les solivages de la maison méridionale étaient alors situés environ 1 m plus haut que ceux de la maison nord et ne définissaient, au-dessus du rez-de-chaussée, qu'un seul étage sous les combles.

Les sources écrites sont muettes quant à la possession de cet ensemble par Humbert le Bâtard; celle-ci a dû être de courte durée: en 1433 déjà, Humbert n'est plus propriétaire de la maison nord, puisque c'est Humbert Pluma qui la reconnaît⁴³⁰. Le demi-frère d'Amédée VIII de Savoie l'avait sans



331



332

FIG. 331 Grand-Rue 43. Petite maison d'Humbert le Bâtard, vue générale de l'est. Etat après la dernière restauration de 2004-05. Photo *Andrée Pilloud*, 2007.

FIG. 332 Grand-Rue 43. Petite maison d'Humbert le Bâtard. Maison médiévale méridionale, 1^{er} étage. Fragments d'une frise de guirlandes végétales du dernier tiers du XVII^e siècle subsistant dans l'alcôve de la chambre côté lac, sous un plafond à solives disparu. Photo *Alain Kilar*, 2020.



doute vendue très vite pour acquérir le château de Chenaux, dont il touche les clefs en 1432. Quant à la maison méridionale, il ne l'a probablement jamais possédée car, en 1429, elle appartenait aux enfants de Pierre Chevillard, qui la leur avait léguée⁴³¹. Par la suite, le plus souvent, l'ensemble des deux maisons est entre les mains de deux propriétaires.

Dans les années 1540, la maison méridionale est profondément remaniée : toutes les structures en bois sont renouvelées, comme l'attestent les datations dendrochronologiques effectuées sur l'escalier en vis et les planchers⁴³². Les pièces reçoivent alors un décor peint. La chambre occidentale du bel étage est pourvue d'une nouvelle ornementation dans le dernier tiers du XVII^e siècle, de belle qualité à en juger par les guirlandes végétales conservées dans l'alcôve, entre l'escalier en vis et le mur mitoyen méridional **FIG. 332**.

C'est en 1764 que les deux demeures sont réunies sous une même toiture et que l'édifice acquiert son gabarit actuel. Les travaux entraînent la surélévation des murs gouttereaux de l'ancienne maison méridionale, qui reçoit alors un deuxième étage habitable avec l'établissement de ses planchers au même niveau que ceux de sa voisine septentrionale. Dans la grande façade de cette dernière, les ouvertures médiévales sont en partie remplacées par les fenêtres actuelles. Ce grand chantier est consécutif à l'achat de l'ensemble, en 1762, par Jean Marmy d'Autavaux et son beau-frère Pierre Bovet. Ils y exploitent dès lors un cabaret sous l'en-seigne du « Toquet », qui subsiste jusque dans les

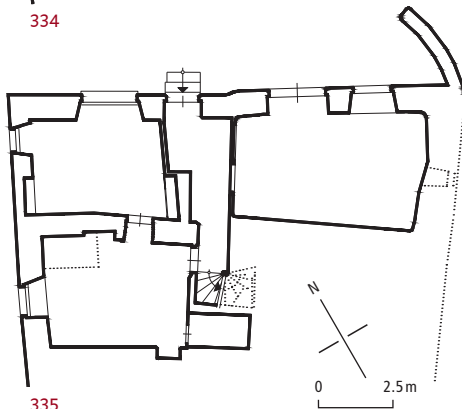
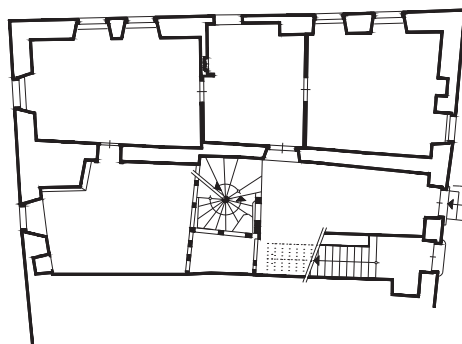


FIG. 333 Grand-Rue 43. Petite maison d'Humbert le Bâtard. Maison médiévale septentrionale, façade nord donnant sur la Grand-Rue, relevé archéologique et aspect primitif de la toiture. Echelle 1 : 125. Relevé Wilfried Trillen, 2004. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 334, 335 Grand-Rue 43. Petite maison d'Humbert le Bâtard. Plans. Echelle 1 : 250. Relevé Yves Eigenmann, 2005.

334 Etage
335 Rez-de-chaussée

années 1840⁴³³. Au cours du XIX^e siècle, de nouvelles transformations entraînent une subdivision stricte en trois propriétés, chacune occupant un étage, accessible de façon autonome. En 2004-05, un seul acquéreur supprime cette partition au profit d'une grande résidence secondaire. Il réhabilite l'escalier en vis et les restes des peintures murales.

Le faubourg d'Outrepont

- Route du Port 12-14, l'ancien moulin de Rive [1] p. 264
Ruelle des Moulins 1, l'ancien moulin de Meytan [2] p. 264
Place des Bastians 1, l'ancienne laiterie (disparue) [3] p. 262
Place des Bastians 3, les nouvelles boucheries (désaffectées) [4] p. 261
Route du Port, les anciennes boucheries (disparues) (554'831, 188'803) [5] p. 259
Place des Bastians et rue de la Gare 1, l'ancien hôpital (disparu) [6] p. 255
Place des Bastians, l'ancien moulin de Porta (disparu) (554'860, 188'774) [7] p. 263
Rue de la Gare 1, la poste [8] p. 258
Rue de la Gare 3, la maison Marmier [9] p. 265
Impasse du Temple 8, le temple réformé [10] p. 267
Rue de la Gare 12, l'ancien logis de la Fleur de Lys [11] p. 266



336

FIG. 336 Plan du faubourg d'Outrepoint. Echelle 1 : 1250. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démolé ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Introduction

La première mention explicite du faubourg d'Outreponet remonte aux années 1320. Les sources situent alors ce lieu-dit, déjà occupé de maisons et de granges, « au territoire d'Estavayer »¹. Cela pourrait sous-entendre que ce lieu n'était alors pas considéré comme intégré à la ville, à la différence du quartier de Chavannes. Comme son nom l'indique, Outreponet se situe au-delà du pont qui franchissait le ruisseau des Moulins devant la porte du bourg **FIG. 337** (9). Sans doute en bois à l'origine, ce pont a dû être construit assez tôt sur une solide voûte maçonnée ; dès l'érection des boucheries (8) sur son parapet en 1455, il est l'objet d'une importante réfection². Dès lors, il est appelé le pont de la Boucherie.

Les habitations prennent place sur l'axe de la route de Font (actuelle rue de la Gare). La rangée orientale s'appuie contre la pente du substrat molassique qui a été entaillé pour l'aménagement des caves et le nivellement des cours de service à l'arrière, les jardins étant établis à la hauteur du premier étage. Ces derniers sont limités par le ruisseau des Moulins. En tête de rangée, après la chute de ce ruisseau qui fait tourner la roue du moulin de Porta **FIG. 337** (13) (voir p. 263), est construit avant 1337 le premier édifice public communal, l'hôpital (12) (voir *Rue de la Gare 1*, pp. 255-258). Contre la façade nord de cet établissement et couvrant le cours d'eau en amont du pont, deux boucheries sont attestées³ ; elles sont édifiées sans doute au moment de l'abandon de celles du bourg, peu après 1395⁴, et sont à leur tour délaissées après 1455. Seules celles dressées à cette date sur le parapet aval du pont (8) vont subsister et fonctionner jusqu'à leur démolition, en 1890, pour la création de la route du Port (voir *Les anciennes boucheries*, pp. 259-261). Celle-ci fait alors disparaître la continuité visuelle produite par la très longue rangée occidentale des maisons de la route de Font, tracée dans le prolongement de la rue de l'Hôtel-de-Ville. La cassure de la rivière des Moulins était auparavant pratiquement occultée et ne se percevait qu'au changement de pente de la rue, d'autant plus que la porte du bourg (9), jamais mentionnée dans les sources, a dû disparaître très tôt (voir *Le bourg*, p. 152).

A l'arrière de cette rangée, côté lac, s'étend une vaste esplanade, bordée à l'ouest et au nord par des falaises de molasse, appelée dès 1318 le « clos d'Estavayer », puis le « clos d'Outreponet ». Elle était essentiellement occupée par des granges⁵ implantées de part et d'autre d'une ruelle sans issue, perpendiculaire à la route de Font et très large pour permettre l'entreposage des fumiers devant la porte des écuries (courtines). Au XV^e siècle, la rangée septentrionale connaît sa plus grande extension, puisqu'elle s'étend sans discontinuité jusqu'à la falaise. Entre 1422 et 1466 en tout cas, cet îlot est terminé par un groupe de cinq granges **FIG. 337** (16), qui ne sont plus que deux au XVI^e siècle. L'une de ces granges faisait partie d'une propriété englobant à l'arrière de cette rangée un vaste jardin (14) qui n'a jamais été construit **FIG. 338**. Celle-ci appartenait notamment, de 1405 à 1464, à la famille Banquetaz/Bamquette, très en vue au XV^e siècle, puis aux propriétaires de l'ancienne maison Catellan (voir *Grand-Rue 11-13*, p. 377), de 1582 en tout cas jusqu'à sa vente en 1790⁶. Sous les Estavayer-Molondin, le jardin s'agrandit par étapes au détriment des granges, pour enfin adopter la configuration donnée par le plan cadastral de 1745-46. Si le XVI^e siècle voit un certain nombre de ces granges disparaître, celles qui subsistent (visibles sur les plans de 1745-46 et de 1847) sont peu à peu converties entre 1906 et 1932 en ateliers d'artisan, habitations, lieux de réunion et de spectacles ou encore en simples dépôts.

Peu de données existent sur les habitations de la rangée occidentale de l'actuelle rue de la Gare avant le XVIII^e siècle, si ce n'est que les maisons citées dans le clos en 1318 peuvent être identifiées avec certaines de cette rangée. A la fin du XVII^e siècle, les maisons mitoyennes des n^{os} 4-sud, 6, 8 et 10 **FIG. 337** (21) étaient entre les mains d'un même propriétaire, Hans-Ulrich de Pontherose, seigneur de Rueyres, avant d'appartenir jusqu'en 1784 aux négociants Truffin pendant trois générations⁷. L'élément encore visible de cet ensemble est l'escalier en vis à l'arrière du n^o 6, qui donnait



337

FIG. 337 Le faubourg d'Outrepont, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f^{os} 1-2. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les fouilles archéologiques et/ou les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle
- constructions actuelles (2003)

1. Moulin de Rive
2. Moulin du Meytan ou du Milieu
3. Fontaine de la Gotteta, 1497
4. Tanneries attestées dès 1775
5. Maison/Hôtel de Ville
6. Grange/écurie des Perrier en 1745-46, tannerie de Pierre-Joseph Tâche en 1811 dans la cour, puis laiterie en 1899
7. Grange/écurie des Grandgirard en 1745-46, puis nouvelles boucheries en 1835
8. Boucheries, 1455
9. Eventuelle porte et pont du bourg
10. Cinq tanneries citées en 1318
11. Atelier des menuisiers Dietrich, XIX^e siècle
12. Hôpital, av. 1337, puis poste dès 1901
13. Moulin de Porta, av. 1324
14. Grand jardin du clos d'Outrepont
15. Maison Marmier, 1847-1849
16. Cinq granges/écuries au XV^e siècle
17. Temple protestant, 1937
18. Granges/écuries puis porcherie industrielle de 1891 à 1931, maison paroissiale protestante en 2010
19. Trois granges/écuries, puis maison de rapport en 1907 par les entrepreneurs Zürcher
20. Grange/écurie de la maison Truffin au XVIII^e siècle
21. Grande maison des marchands Truffin au XVIII^e siècle
22. Grand logis de la Fleur de Lys, dès 1781
23. Couvert du jeu de quilles de la Fleur de Lys, ap. 1847 (démoli)
24. Brasserie de Claude Pillonel de 1817 à l'emplacement de trois granges disparues av. 1531
25. Caves, granges/écuries et boîtions en 1745-46, puis dépendances et écuries de la Fleur de Lys jusque vers 1980
26. Maison jusqu'au XVII^e siècle, puis granges/écuries, puis atelier et habitation de l'ébéniste Isidore Torche en 1911
27. Maison des teinturiers Delasoye au XVIII^e siècle, puis des Liardet, démolie avec sa voisine en 1949 pour élargir la rue et abriter le siège de la Banque d'Epargne et de Prêts de la Broye
28. Porte d'Outrepont
29. Ruisseau des Moulins et couvert des lavandières
30. Echauguette de l'Encuraz
31. Remise du cimetière actuel
32. Départ du sentier de Font
33. Escalier du cimetière actuel
34. Tour d'artillerie d'Outrepont
35. Clos des Grangier, puis cimetière dès 1806
36. Oratoire, 1807
37. Nouvelle route cantonale d'Yverdon, 1838
38. Ancien grand chemin de Font-Yverdon



FIG. 338 Faubourg d'Outrepont selon la vue d'Estavayer de J. Hörtlner, 1599. Le grand verger des Estavayer-Molondin est encore occupé par une grange, située à l'extrémité de la ruelle qui y conduit. Observer l'escalier extérieur de l'Hôpital. La rive sud du ruisseau des Moulins est densément occupée par les tanneries. Le bief aérien qui prend naissance au-dessous des boucheries fait tourner les roues des moulins du Meytan et de Rive. La fontaine de la Gotteta est figurée vis-à-vis du pont qui franchit le ruisseau. BNS, Ms K fol 6 Res.

338

alors sur une grande cour de service, mettant en communication l'ensemble de ces maisons avec une grange et écurie **FIG. 337** (20) faisant partie de la même propriété ouvrant sur la ruelle du Clos, appelée maintenant impasse du Temple.

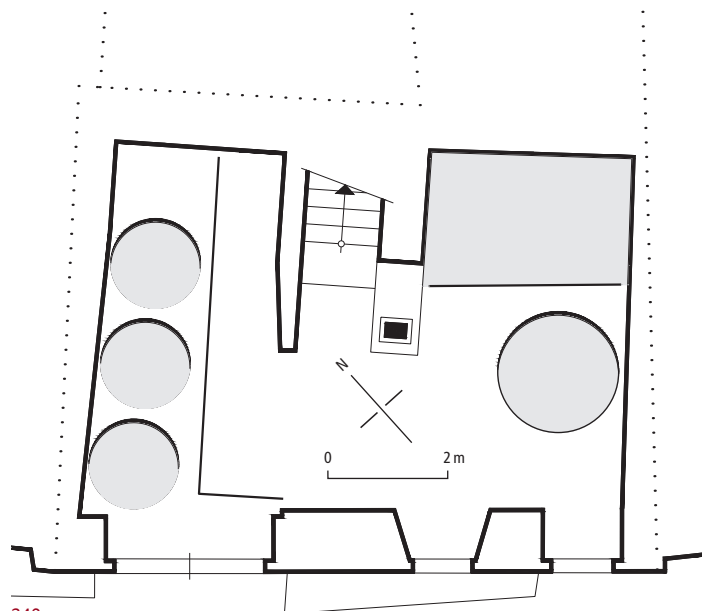
En tête des granges, élevée contre l'enceinte sur une parcelle probablement construite dès le début du XIV^e siècle **FIG. 337** (27), l'ancienne maison des teinturiers DELASOYE puis des serruriers LIARDET **FIG. 339** adoptait un plan très particulier. En effet, sa façade sur rue s'inscrivait dans l'axe de l'ancienne route de Font **FIG. 123**. Dans le faubourg, cette dernière n'était pas rectiligne comme actuellement mais formait sans doute un angle à l'emplacement de l'auberge de la Fleur de Lys **FIG. 337** (22) et de la maison voisine, qui n'existaient pas encore. Cet angle aurait également été adopté par la rangée orientale, qui présentait alors des façades plus avancées. Dès la création de l'actuelle route cantonale d'Yverdon en 1838, l'autorité communale a tenté de faire rectifier la façade de la maison Liardet dans le nouvel axe de circulation. Ce n'est qu'en 1949 que la correction a lieu avec le remplacement de cette maison par le massif édifice actuel construit pour la Banque d'Epargne et de Prêts de la Broye, dû à l'architecte JEAN BOURQUI, de Fribourg⁸ **FIG. 346**.



339

FIG. 339 Rue de la Gare 14. Ancienne maison Liardet, av. 1928. Issue de deux maisons mitoyennes, la façade principale a été unifiée et couverte d'une vaste toiture vers le milieu du XVIII^e siècle à l'initiative du teinturier Antoine Delasoye. Durant l'Ancien Régime, une partie du rez-de-chaussée de l'édifice de gauche, tout près de la porte de ville, servait de corps de garde. La grande porte en anse de panier ouvrait sur une boutique ayant servi d'atelier et de forge aux serruriers Liardet. Photo MB Fribourg, 1928, p. 114, fig. 5.

FIG. 340 Ruelle du Bordet 3. Plan du rez-de-chaussée inférieur sur la rue du Port. Echelle 1:125. Cuves et bassin (en grisé) des tanneries attestées dès 1775. D'une profondeur de 50 cm, elles ont été taillées dans le substrat molassique qui forme une espèce de banquette de même hauteur, dans la partie ouest de la maison. Relevé Daniel de Raemy, 2013. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.



340

La faille du ruisseau des Moulins devenue la route du Port

Avant la formation du faubourg d'Outrepoint, la faille du ruisseau des Moulins a contribué à la défense du bourg, puisque celui-ci constituait un profond fossé naturel et humide, dans lequel très rapidement ont pris place les petites industries tirant parti de la rivière. Cette dernière, immédiatement au pied de la falaise du Bordet, faisait tourner, par l'intermédiaire de biefs captant l'eau en amont, les roues de deux moulins, soit tout d'abord celui du Meytan (du Milieu) **FIG. 337** (2) puis celui de Rive (1). Ces installations indispensables à la survie économique d'Estavayer sont probablement contemporaines du noyau le plus ancien de l'agglomération. La dénomination de moulin du Meytan suppose l'existence d'un troisième, tout aussi ancien : il s'agit du moulin de Porta (13), déjà mentionné.

La falaise de la rive gauche a été profondément entaillée pour permettre l'aménagement de tanneries **FIG. 337** (10), qualifiées dans les archives d'« affeytements » (du bas latin *affaitamentum*). On en dénombre cinq en 1318⁹. Si ces installations ont entièrement disparu¹⁰, il a été mis au jour en 2013 des cuves de tannerie vis-à-vis, dans les caves de la ruelle du Bordet 3 (4), donnant sur le ruisseau **FIG. 340**. Depuis la route de Font, on y accède par un escalier cité dès 1431¹¹, recouvert ensuite en partie par les boucheries. On pouvait y arriver également depuis les quartiers de Rive par l'actuelle ruelle des Moulins prolongée par un pont jeté sur le ruisseau, connu pour la première fois en 1437 sous l'appellation de « pont des Banquetaz » **FIG. 342**, du nom de la famille qui possédait alors le grand jardin du clos d'Outrepoint et qui était certainement au bénéfice d'un droit de passage¹². Souvent endommagés par les crues, les escaliers et le pont sont l'objet de fréquentes réparations. Jusqu'alors en bois, ce dernier est refait en maçonnerie sur une petite arche enjambant la rivière, par le maçon de Montbrelloz, PIERRE DUCARROZ, durant l'année 1553¹³. Cet artisan est aussi chargé de reconstruire à cet endroit, au pied de la falaise du Bordet, la fontaine de la « Gotetaz » (Gotteta) (3) (voir p. 98). Emporté par les eaux en 1574, le pont est reconstruit en bois **FIG. 338**, matériau qui le caractérise jusqu'en 1886, lorsqu'il est remplacé par une passerelle en fer **FIG. 343**. Les matériaux sont fournis par le marchand de fer ELLGASS. Le tablier est exécuté par le serrurier-fondeur CHARLES ARNOUX, alors que les garde-corps sont dus à LUCIEN PAUL¹⁴.

La liaison directe à établir entre le nouveau port (voir pp. 433-434), la ville et la gare entraîne la création en 1889-90 de l'actuelle route du Port, longtemps appelée



341

FIG. 341 Ruisseau des Moulins au-dessous des boucheries. En vert, éléments expropriés et détruits pour la création de la rue du Port, selon le plan cadastral Perrier, 1847. AEF, Estavayer, Rfp93a, f^{os} 5 et 6, 1847. Assemblage Yves Eigenmann, 2019.

147. Logement/abattoirs de la ville d'Estavayer

132. Logement des hoirs de Joseph Dietrich
 134. Logement de Marie-Joseph Pautre (détruit dans les années 1960)
 135. Place de Joseph-Louis Cuennaz
 133. Couvert de Marie-Joseph Cantin-Pautre
 131. Atelier des hoirs de Joseph Dietrich
 Le tout à Jean-Pierre Charrière:
 130. Place
 127. Grenier/tannerie

129. Mécanique à battre
 128. Cour
 126. Etable à porcs
 125. Moulin du Meytan et dépendances
 Le tout à Hyppolite Pourieux, puis à Alexandre de Vevey lors de la saisie:
 116². Place
 116¹. Grenier
 120. Jardin
 119. Place
 117. Latrines

118. Cour
 115. Logement
 122. Cour de Marie-Anne, veuve de Jean Carrard
 123. Auberge de l'Ancre, de Marie-Anne, veuve de Jean Carrard
 121. Grange/écurie des hoirs de Laurent-Béat de Vevey
 124. Logement, grange moulin [de Rive] de Pierre-Joseph Marmier



342



343

FIG. 342 Ruisseau des Moulins au-dessous des boucheries, vue vers l'est. Dessin aquarellé, 1882, signature illisible. A gauche, la fontaine de la « Gotetaz » (Gotteta). Au centre, le bief aérien. A l'arrière-plan, l'atelier de menuiserie-ébénisterie de Joseph Dietrich,

couvert d'un curieux toit à la Mansart, terminé en son centre par une souche de cheminée, édifié dans les années 1790 à l'arrière de sa maison mitoyenne des anciennes boucheries, donnant sur Outrepont. MEL 3365. Photo Yves Eigenmann, 2019.



344

FIG. 343 Ruisseau des Moulins au-dessous des boucheries, ap. 1888. Au premier plan, le soubassement de la « mécanique à battre » appartenant à l'exploitant du moulin du Meytan. On y voit encore l'axe, alors que la roue ainsi que l'élévation charpentée du bâtiment, visibles en 1882, se sont effondrées en 1888. Le pont en fer de 1886 débouche sur la maison et forge de Philippine Loutan, encore grenier et tannerie en 1847 de l'exploitant du moulin du Meytan. Photo MEL 3171.

FIG. 344 « Vuë de la Ville d'Estavayer du côté du Sud », vers 1800. Prise de la ville par les troupes confédérées, 15 oct. 1475. Artiste anonyme, aquarelle sur papier. Détail montrant le front méridional de l'enceinte de la tour des Cormontants à gauche, à la tour de Savoie à droite. La porte d'Outrepoint, à droite, est très semblable à celle de la Thiolleyre, à gauche. La bretèche qui la surmonte était coiffée d'une toiture à deux pans. Le parapet du chemin de ronde culminait pratiquement à la même hauteur que l'échauguette de l'Encuraz, au centre. MEL 273. Photo Yves Eigenmann, 2019.

route Neuve. La banquette molassique en rive gauche du canal des Moulins, où étaient installées les tanneries médiévales disparues au cours du XVII^e siècle et remplacées dès la fin du XVIII^e par des bâtiments proto-industriels plus diversifiés **FIG. 341**, est arasée et dévolue à la nouvelle route¹⁵ **FIG. 353**. En aval, il faut démolir la maison d'Alexandre de Vevey et la grange voisine pour permettre la jonction avec le bas de la Grand-Rue **FIG. 341** (115, 121), **FIG. 345**. La rivière est recouverte par étapes dans les années qui suivent. Le bief aérien fait place dès 1900 à une dérivation souterraine qui prend sa naissance vis-à-vis de l'ancien Hôtel de Ville **FIG. 341** (148) et fait tourner les turbines des moulins de Meytan **FIG. 337** (2) et de Rive (1), jusque dans les années 1950 (voir pp. 264-265).

L'enceinte

Inscrite dans la continuité de celles de Chavannes et du quartier de Rive, l'enceinte d'Outrepoint a dû être édiflée simultanément à ces dernières, au tournant du XIV^e siècle. La route de Font entrant en ville par la porte d'Outrepoint **FIG. 337** (28), **FIG. 344**, dont rien n'est conservé. Cette dernière était surmontée d'une bretèche défensive citée déjà en 1449, comportant peut-être deux étages. De part et d'autre de la porte, sur une dizaine de mètres, la muraille était percée d'archères. Une seule est conservée au rez-de-chaussée de rue de la Gare 19. Avant 1446, la moitié méridionale de cette parcelle n'était pas construite¹⁶ et faisait partie du domaine public pour permettre aux défenseurs d'accéder à ces archères basses. Cette situation est encore visible sur les plans cadastraux de 1745-46 et 1847 à l'ouest de la porte, où l'on voit un passage à l'air libre entre le mur et la rangée des bâtiments bordant le côté sud de la ruelle du Clos (actuelle impasse du Temple). Un texte de 1563 rappelle que les propriétaires de cette rangée ne pouvaient appuyer leurs bâtiments contre l'enceinte, mais devaient respecter un passage public de 2 m¹⁷.

En 1463, la porte est protégée par une tour d'artillerie, appelée le « boulevard/belluard du Trépoint » **FIG. 337** (34) (voir p. 116), seul ouvrage de flanquement sur toute cette portion de l'enceinte, dont l'extrémité, surplombant la falaise, est dotée d'une échauguette de vigie, appelée « chaffaz à l'encuraz » (30) (voir *L'échauguette de l'Encuraz*, pp. 119-120). La porte d'Outrepoint ainsi que le mur de ville qui l'entoure, du boulevard (34) jusqu'à la maison en tête de la rangée orientale de la route de Font (rue de la Gare 19), sont entièrement reconstruits entre 1611 et 1623 par les maçons PIERRE PILLONEL, GUILLAUME et CHRISTE SERNIET. Comme aux portes de la Thiolleyre et du Camus (voir pp. 112-113), l'unique grand portail, sans doute en arc brisé, est flanqué de deux meurtrières à trou de serrure.



345



346

Présentement, l'enceinte, épaisse de 1,50 m, n'existe que sur une longueur de 25 m depuis l'échauguette de l'Encuraz. Protégée par un parapet haut de 2 m environ, la coursière du chemin de ronde culminait à 7 m au-dessus du fond du fossé, avant que le ruisseau du Critet ne soit canalisé et recouvert. Le parement, largement réparé en 1929, présente un appareil dressé en moellons et boulets de rivière noyés dans un épais enduit. On y observe les restes de deux meurtrières à trou de serrure. Un autre fragment du mur de ville s'est maintenu à l'est de la porte d'Outrepont ; il est intégré au mur-pignon méridional de rue de la Gare 19. S'y voit l'archère originale à large chanfrein, du début du XIV^e siècle, dont on a parlé plus haut. La porte d'Outrepont se gagnait par un pont en bois qui franchissait le fossé et le ruisseau du Critet (une dérivation du canal des Moulins)¹⁸. Ce pont, cité pour la première fois en 1444, est attesté en maçonnerie à partir de 1530.

L'enceinte était précédée d'un vaste fossé, de plus de 15 m de largeur par endroits, baigné par le ruisseau du Critet. Depuis la porte d'Outrepont, le fossé servait également d'accès au sentier **FIG. 337** (32) qui menait aux jardins et aux chènevières d'Outrepont entre la route de Font et la falaise **FIG. 35**. Contre l'enceinte, une grande partie de ce fossé était occupée par une levée de terre de 2 m de hauteur, ou plus certainement une large banquette taillée dans la molasse, qualifiée de « chaussée » en 1466¹⁹, sur laquelle étaient aménagés des jardins qui jouaient le rôle de lices en temps de guerre (sur les « chaussées », voir pp. 107-108).

En 1893, le jardin sur les lices accolées au boulevard (actuelle place du Cimetière) est la propriété du tanneur et cordonnier Théodore Bourdilloud, qui ouvre en 1876 un nouveau café à l'enseigne « des Vignerons », rue de la Gare 11. Après avoir intégralement reconstruit cet édifice en 1891²⁰, Bourdilloud fait édifier en 1893 dans son jardin une tannerie, sans doute surmontée d'ateliers et d'appartements mis en location **FIG. 346**. Pour gagner de la place, il obtient l'autorisation d'abattre le mur d'enceinte, puis, en 1894, il achète le boulevard à la Ville et le démolit afin d'agrandir son bâtiment qui n'était pas encore achevé²¹. La nouvelle réalisation, par son toit à la Mansart, ses chaînes d'angle et l'ordonnance différente des ouvertures relativement au corps de logis déjà construit, marquait à sa façon l'entrée de ville et évoquait de ce fait la tour disparue. ■

FIG. 345 Jonction entre la Grand-Rue et la rue de la Thiolleyres, vue depuis l'actuel Hôtel du Port, 1889. Edifices en cours de démolition pour la création de la route du Port. A droite, la maison d'Alexandre de Vevey avec sa façade des années 1780 édifée pour le commerçant Gaspard-Antoine Berthe ; au centre, grange de Laurent de Vevey ; à gauche, ancienne auberge de l'Ancre dont l'entrée actuelle (route du Port 14) sur la rue a récupéré un des vantaux Louis XV visible à droite. Photo MEL 3173.

FIG. 346 Place du Cimetière. Anciennes tanneries édifées par Théodore Bourdilloud en 1893-94, à la veille de leur démolition en 1979. Les encadrements des fenêtres sont en ciment imitant la brique apparente et adoptant une curieuse disposition en harpe, fréquemment observée dans la région à cette époque. On y voit la conception d'un transalpin immigré, comme André Paroli ou Romain Gattoni. A côté, la Banque d'Epargne et de Prêts, qui a remplacé en 1949 la maison Liardet, s'est mise à l'échelle du corps de logis voisin. ACE, dossier photographique Michaud.

L'ancien hôpital (disparu), place des Bastians et rue de la Gare 1 [6]

L'hôpital d'Estavayer, constitué avant 1337, est le premier édifice administratif communal. Il abrite la plus ancienne salle de réunion du Conseil. Conduit par un recteur ecclésiastique qui dessert sa chapelle, il accueille les malades, les voyageurs de passage et les indigents. Il a été démoli en 1898 car il avait conservé son aspect médiéval et s'est retrouvé inadapté aux pratiques médicales du XIX^e siècle. La documentation conservée permet, chose rare, d'appréhender son aspect d'origine et son usage polyvalent au Moyen Age.

Historique

L'hôpital d'Estavayer n'est pas mentionné dans les dernières volontés d'Agnelette Sénéchal, épouse du coseigneur Henri II d'Estavayer, accordant en 1324 un legs à tous les hôpitaux de la région²². Cette institution se constitue toutefois avant 1337, puisqu'à cette date un recteur, Pierre Morel, curé de Dompierre en Vully, en assure la direction spirituelle. Ce dernier reçoit alors un legs pour améliorer les locaux, visiblement déjà construits, et soutenir les pauvres qui y séjournent²³. En 1340, l'évêque de Lausanne, Jean de Rossillon, à la demande des bourgeois et des prudhommes d'Estavayer, entérine cette fondation par l'établissement officiel d'un recteur²⁴. En 1379, l'hôpital est détruit par un incendie ; il est assurément aussitôt reconstruit grâce aux quêtes accordées par l'évêque de Lausanne²⁵.

L'édifice primitif, peut-être issu de deux maisons mitoyennes, n'était pas aussi étendu que celui suggéré par le plan cadastral de 1745-46 **FIG. 337** (12) ; il était implanté dans le faubourg d'Outrepont en aval du moulin de Porta et formait la tête de la rangée orientale des maisons qui allaient bientôt border la route de Font. Au nord, il est limité par le ruisseau des Moulins, recouvert à la fin du XIV^e siècle par deux boucheries. Au sud, il est mitoyen de la maison d'Etienne de Pont, annexée à l'hôpital avant 1423 puis, durant la décennie suivante²⁶, transformée, soit étendue en profondeur à l'est pour recevoir une *aula* **FIG. 348** (15), au-dessus de celliers. La nouvelle façade arrière est édifiée par les maçons JEAN TRACLEY et GÉRARD VOLERY, la toiture par les charpentiers PERROD GOUF et PIERRE OSTAN. Les parois de cette grande salle sont entièrement enduites et lambrissées en partie. NICOD OLIVIER y aménage une grande cheminée. Cette *aula* abritait les grandes réunions du Conseil et des bourgeois de la ville. On y accédait par un escalier extérieur appuyé contre la façade sur rue **FIG. 338**. Dès lors, l'hôpital primitif,



347

flanqué des boucheries et de l'*aula*, moins élevées, est qualifié en 1438 de « nef »²⁷. C'est à son extrémité orientale saillante, formant une sorte de chœur, qu'il faut localiser la chapelle dédiée à Notre Dame, surmontée d'un campanile.

La « nef », partagée par un mur médian est-ouest (peut-être un ancien mur mitoyen), abrite de nombreuses pièces, notamment, du côté de l'*aula*, une chambre et une cuisine à l'usage des clercs en charge de l'administration de la ville. Entre 1450 et 1465, l'édifice subit d'importantes transformations qu'il est difficile de localiser précisément. Ces travaux ont été suscités par la construction de la nouvelle *aula*, mais également par l'intégration à l'hôpital, avant 1442, des deux boucheries²⁸. Elles sont remplacées par une cuisine qui dessert la partie de l'hôpital dévolue aux pauvres, aménagements attestés en 1464²⁹. Au-dessus, à l'étage construit avant 1453, prend place l'appartement **FIG. 348** (11) de l'hospitalier ou de son représentant chargé d'assurer le fonctionnement de l'hôpital³⁰.

FIG. 347 Rue de la Gare 1. L'hôpital vers 1899, peu après la création de la route du Port. Vue du nord, depuis la rue de l'Hôtel-de-Ville. Le 2^e étage, essentiellement dévolu aux greniers, est éclairé par des baies étroites et trapues, simples ou géminées, du XVI^e siècle. Les ouvertures à arcs surbaissés résultent de la campagne de travaux de 1805-1809, laquelle a entraîné la disparition de l'escalier extérieur situé au centre de la façade, à droite du tuyau de descente. Photo MEL 3169.



348

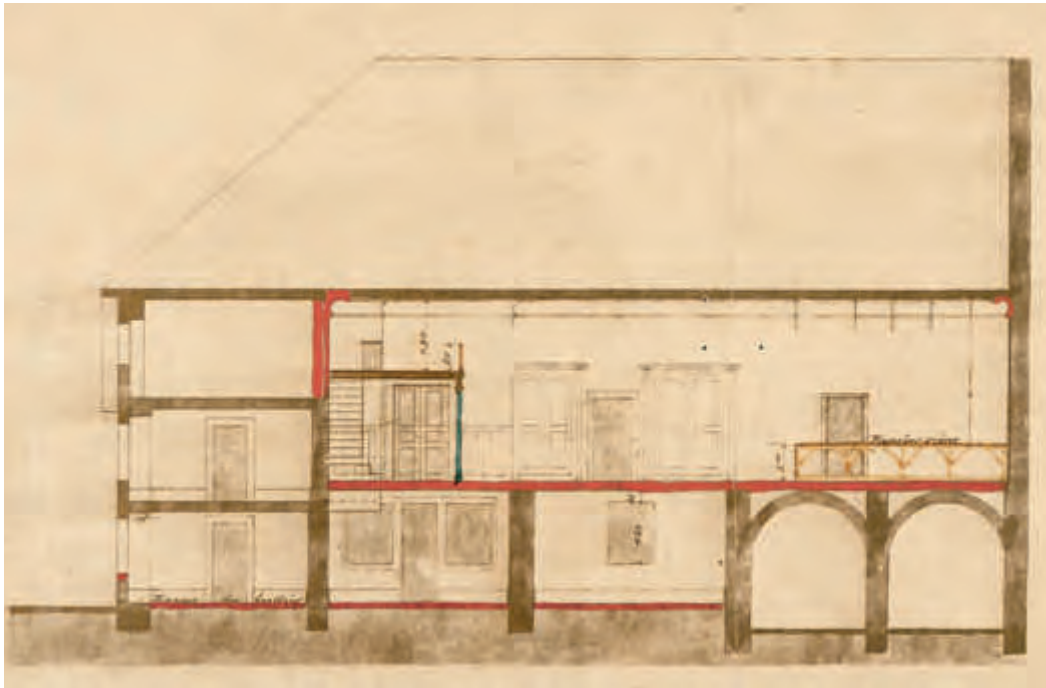


349

Durant l'Ancien Régime, l'hôpital subsiste tel que les travaux du XV^e siècle l'ont façonné. Le logis de l'*aula* est toutefois encore modifié : en 1520, le plancher de cette grande salle est renforcé au niveau inférieur par une filière médiane supportée par des colonnes³¹. En 1555, cette colonnade disparaît au profit d'un mur qui reçoit les voûtes de deux caves **FIG. 349** (10), réalisées par les maçons CLAUDE VUARNIA de Bevaix et JACQUES BAUSIGNON, sur les cintres du charpentier PIERRE MERLIN. Ces caves étaient accessibles depuis la rue par deux grandes portes à linteau sur coussinets, surmontées chacune par une fenêtre barlongue en imposte, encore visibles sur la vue de 1899³² **FIG. 347**. Ces modifications s'expliquent par la volonté de convertir ce logis en entrepôt. En effet, avec l'acquisition du nouvel Hôtel de Ville **FIG. 337** (5) en 1529, l'*aula* n'était plus utilisée pour les réunions des conseils.

Au cours du XVIII^e siècle, l'entretien de l'hôpital paraît minimaliste. Pour la première fois, la Ville nomme en 1791 un docteur en médecine, François Rey, au poste d'hospitalier. Cette même année, elle pensionne un médecin spécialiste dans les accouchements, le franc-comtois Xavier-Maurice Maire³³, qui occupe dès 1807 jusqu'à son décès en 1814 l'appartement jusque-là dévolu à l'hospitalier ou au gardien. En 1799, si les pauvres y trouvent toujours refuge, l'édifice est considéré par son propre propriétaire, sans doute influencé par ces deux praticiens, comme « vieux, très mal bâti et incapable de pouvoir loger l'hospitalier ni les autres malades ». Apparaît alors la nécessité nouvelle de disposer de locaux spécifiques et mieux adaptés pour les soins. Maire est à l'origine d'importants travaux commencés en 1805, visant à améliorer le confort et l'aération des locaux. L'apport de lumière est également accru par le percement de nombreuses fenêtres à arc surbaissé. En outre, Maire fait aménager de véritables chambres de malades ; celles qui donnent sur la rue, dans les espaces **FIG. 348, 349** (7, 13), sont dotées chacune d'une paire de baies qui ont conduit à la condamnation de l'escalier extérieur, soit à l'ancien accès à l'*aula*/grenier **FIG. 348** (15). Il s'agit de chambres sécurisées dans lesquelles on enfermait les aliénés qu'on ne savait comment soigner³⁴. Elles servaient également de prison pour la petite délinquance, tant que la Ville avait faculté de punir. La chapelle est désacralisée **FIG. 349** (6) : en 1805, on y entrepose la pompe à feu ; plus tard s'y trouve le dépôt du bois de chauffage destiné à être distribué aux pauvres³⁵.

Les locaux du rez-de-chaussée sont délaissés dès 1822 car ils ne répondent plus aux nouveaux critères d'hygiène ; dès 1849, ils sont mis à disposition de la nouvelle Société de laiterie pour son



350

exploitation³⁶. Espace polyvalent avant l'heure et disposant de vastes salles, l'hôpital abrite aussi de façon sporadique des activités théâtrales à partir de 1824. En 1856, une vraie salle de théâtre est créée dans l'espace de l'ancienne *aula*³⁷. Elle se maintiendra, ainsi que la laiterie, jusqu'à la démolition de l'hôpital ordonnée en 1899. L'année précédente, la Ville avait sollicité l'intendant des bâtiments de l'Etat, SAMUEL BLASER, pour étudier une nouvelle réaffectation du bâtiment³⁸, abandonnée FIG. 348-350.

Description

Faute de relevés montrant l'état ancien, il reste malaisé de proposer une description précise. Pour cet édifice, fondamental de l'identité urbaine, il vaut la peine de donner quelques éléments sur la base des projets de SAMUEL BLASER. Comme les aménagements n'ont pas subi de modifications radicales durant l'Ancien Régime, ce sont ces dispositions, longtemps maintenues, que l'on tente de suggérer ici.

Le gabarit général de l'édifice marquant la tête de la rangée orientale du quartier d'Outrepoint, tel que suggéré par les photographies anciennes FIG. 347 et les relevés de SAMUEL BLASER FIG. 348, 349, résulte des grands travaux du XV^e siècle, achevés en 1465, qui ont placé sous une même couverture trois corps de bâtiment mitoyens de hauteur inégale à l'origine. Celui du centre, plus haut et plus large, était qualifié de « nef », appellation justifiée encore par la présence de la chapelle faisant office

de chœur au centre de l'annexe orientale. L'ample toiture à croupe, qui s'étendait jusqu'à l'actuelle rue de la Gare 3, couvrait le tout de façon uniforme. Seul le petit clocher de la chapelle devait émerger du versant est.

Dans l'axe de l'entrée principale en façade nord, un couloir, placé à l'articulation des grands logis sur rue et de l'annexe, assurait la distribution et les circulations ; il se prolongeait par une galerie accrochée à la façade arrière de l'ancienne maison d'Etienne de Pont, où a pris place l'*aula*. Outre d'éventuelles commodités, cette galerie abritait les circulations verticales permettant d'aller d'un étage à l'autre ; elle était établie en tout cas au-dessus d'un escalier permettant de se rendre dans le jardin, surélevé de 4 m au moins par rapport au plain-pied donnant sur la rue.

Les inventaires dressés entre 1520 et la fin du XVII^e siècle³⁹, ainsi que les sources du XVIII^e siècle, montrent une très grande constance dans la répartition et l'utilisation des divers locaux. A l'aide des plans partiels conservés, les dispositions suivantes peuvent être proposées : au rez-de-chaussée de la « nef » se trouvait le « dormoir » des pauvres FIG. 349 (7) et, à côté de celui-ci, la grande pièce (5) qui leur était réservée, appelée le « poile » ou le « grand poile ». Celle-ci était chauffée par un fourneau reconstruit en pierre, en 1565, par les maçons PIERRE DUCARROZ et JEAN OSELLEY. L'annexe nord abritait une grande cuisine (2), un « petit poile » (1), ainsi que, à l'est de la « grande entrée » (3), la chambre

FIG. 348, 349 Rue de la Gare 1. Ancien hôpital. Relevé du 1^{er} étage (348) et du rez-de-chaussée (349) selon le projet de transformation de Samuel Blaser, 1898, pour une salle de théâtre accessible par un grand escalier à aménager dans l'ancienne chapelle. Echelle 1 : 250. ACE, 0515, Pl 128. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- structures préexistantes
- modifications proposées
- structures supposées
- A boucheries
- B « nef »
- C *aula*

Répartition des pièces durant l'Ancien Régime :

1. Petit poêle
2. Grande cuisine
3. Entrée et couloir
4. Chambre des pèlerins
5. Grand poêle
6. Chapelle
7. « Dormoir » des pauvres
8. Cellier
9. Porte donnant sur le jardin (suivie d'un escalier non représenté)
10. Celliers
11. Appartement de l'hospitalier renfermant peut-être la « chambre de la recette du grain »
12. Partie haute de la chapelle
- 13-14. Espaces réservés aux malades
15. *Aula* médiévale puis grand grenier

Au 2^e étage : autres greniers et entrepôts

FIG. 350 Rue de la Gare 1. « Projet pour un nouvel aménagement de l'ancien hôpital à Estavayer », 6 juin 1898, non signé mais attribuable à Samuel Blaser, feuillet n° 4. Détail montrant la coupe longitudinale nord-sud, vue vers l'est. On devine que le projet du théâtre prévoyait la démolition des murs de refend visibles au rez-de-chaussée. A droite, les voûtes de 1555 qui soutenaient l'ancienne *aula*. ACE, 0515, Pl 128.

des passants ou des pèlerins **FIG. 349** (4). Cette dernière était voisine de la chapelle (6) qui respectait l'orientation traditionnelle à l'est pour son autel et occupait sans doute deux niveaux, les malades pouvant suivre les offices depuis l'étage. A l'étage, de part et d'autre de la « petite cuisine », l'annexe abritait le logement de l'« hôpitalier » **FIG. 348** (11) et de sa famille, chargés d'accueillir, de nourrir et d'héberger les passants et les malades. Les dispositions de la « nef » ne sont pas bien documentées. Cette partie de l'édifice était assurément destinée d'abord aux malades qui disposaient d'une grande salle et sans doute de pièces annexes (13-14), dont l'une reçoit les « accouchées », comme on le signale en 1711⁴⁰.

Appréciation

Dans sa forme originelle médiévale, l'hôpital n'est pas une fondation religieuse, mais exprime l'autonomie municipale, l'entité de la commune. Son expression architecturale primitive reste modeste puisqu'elle résulte d'une solidarité naissante pour les plus démunis ; signe d'accueil, elle ne se distingue que très peu de l'architecture privée environnante du fait qu'il s'agit d'une juxtaposition de maisons mitoyennes. En 1442, l'hôpital comporte quatre bâtiments donnant sur la route de Font-Outrepont, complétés peut-être par une cinquième maison accolée à l'arrière, tournée sur la rue de Forel. Les autorités communales, encore peu autonomes relativement à leur seigneur, ont dû procéder pragmatiquement, par achats successifs, au gré des nouvelles prérogatives qu'elles acquièrent progressivement. L'institution, toujours sous le contrôle du Conseil de la Ville, est dirigée par un recteur, issu de la clergie en un premier temps, puis un « hôpitalier » laïc, sorti des rangs du Conseil ou des bourgeois ; elle attire rapidement les donations et peut se constituer une fortune dont les revenus sont mis en œuvre dans l'action solidaire.

La seule distinction architecturale extérieure était manifestée par le modeste clocher de sa chapelle. Comme à Fribourg⁴¹, Payerne⁴², Yverdon⁴³ ou Moudon, l'hôpital s'installe en périphérie, juste à l'extérieur d'une porte de ville ; il recherche la proximité de l'eau et, de ce fait, se trouve près des boucheries, ainsi qu'on le voit à Moudon et Yverdon. L'aménagement intérieur doit tenir compte de grands espaces, l'un réservé aux malades, l'autre pour les réunions du Conseil. Autre constante observée dans tous ces cas : un espace réservé aux pauvres et une chapelle complètent l'ensemble. A l'instar d'Estavayer en 1529, la Ville de Moudon acquiert de nouvelles maisons en 1545 pour donner un lieu de réunion spécifique à son Conseil, soit un premier Hôtel de Ville dissocié mais proche de

son hôpital, qui a pris place également dans un ensemble d'édifices contigus⁴⁴.

Le caractère délabré de l'édifice, la volonté par l'autorité communale d'exploiter au mieux la tête de rangée sur le nouvel axe gare-port, tout en créant un meilleur dégagement avec l'agrandissement de l'actuelle place des Bastians, expliquent sa disparition et son remplacement par la poste (voir *Rue de la Gare 1*, pp. 258-259).

Documentation

Sources et bibliographie

ACE, parch. et Mc ; ACE, série CH, de 1424 à 1837, avec des lacunes, intégrée ensuite aux ACE, Cv ; ACE, série HR ; RAEMY 2020, « rue de la Gare 1, l'ancien hôpital ».

Plans

ADOLPHE FRAISSE, « Ecole primaire des filles sur l'emplacement de la laiterie », 2^e et 3^e projet, plans du rez-de-chaussée, de l'entresol et 1^{er} étage, élévation, coupe, 1 : 100, deux variantes pour la transformation de l'ancien hôpital, octobre 1895 (ACE, 0502, Pl 76-78) ; Reproductions photomécaniques du projet de transformation de SAMUEL BLASER, 6 juin 1898, plans du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et des combles, façade nord sur la rue de Forel, façade ouest sur la rue de la Gare (ACE, 0515, Pl 128). Les originaux, conservés aux AEF, n'ont pas été retrouvés, notamment les relevés à la base du projet de transformation.

La poste, rue de la Gare 1 [8]

L'ancien hôpital, désormais en évidence sur l'axe gare-port depuis la démolition des boucheries et la création de la rue du Port en 1890, « ne peut rester dans l'état de délabrement dans lequel il se trouve »⁴⁵. La Poste fait pression pour disposer de locaux plus spacieux et plus en vue. On fait appel à l'architecte LÉON HERTLING, de Fribourg, qui propose plusieurs variantes. Après l'abandon d'un ambitieux mais trop coûteux projet prévoyant encore d'y insérer la salle de spectacles et de gymnastique de l'ancien hôpital, l'autorité staviacoise se contente d'un édifice abritant l'office postal au rez-de-chaussée et des appartements aux étages. HERTLING produit de nouveaux plans, exécutés cette fois mais non conservés : on se résout à édifier un bâtiment moins allongé n'enjambant plus le canal des Moulins, ce qui permet de créer une petite place entre le bâtiment et la rue de Forel. Sur l'angle en pan coupé, l'oriel conçu initialement par HERTLING n'est pas mis en œuvre : seule sa base est maintenue

au-dessus de la porte principale, pour un balcon qui dessert l'appartement du premier étage⁴⁶ **FIG. 351**.

Les travaux commencent en 1901, la presque totalité de l'exécution est adjugée pour 80 000 CHF à l'entreprise générale EDOUARD SAVARY & ARNOLD PERRIN de Payerne. Les maçonneries et les parements de molasse de Guin sont appliqués sur une structure en béton armé adoptant le système KOENEN ET JÄGER de Zurich, moins gourmand en éléments métalliques. Le décor sculpté de la façade comme la clef de la porte d'entrée aux armes d'Estavayer sont réalisés par les sculpteurs de Territet, MORHARDT, NÉGRI et C^{ie}. Les mosaïques des couloirs sont confiées aux mosaïstes genevois PATRIZIO & PELLARIN. L'adduction d'eau dans les cuisines et sanitaires est réalisée par CHARLES et LOUIS ARNOUX, la serrurerie des portes et fenêtres par PHILIBERT LIARDET. Les travaux avancent sans anicroche : le sapin est fêté en octobre, les premiers locataires entrent en avril 1902. En 1906, un appartement est aménagé pour recevoir le bureau du télégraphe et téléphone, trop à l'étroit et à l'humidité au rez-de-chaussée de l'auberge du Cerf (Grand-Rue 11). Par la suite, les bureaux de poste ont été maintes fois rafraîchis et transformés, de même que les appartements des étages. Au milieu des années 1990, le tribunal de district a quitté l'Hôtel de Ville pour occuper le premier étage.

Grâce au dégagement créé par la nouvelle place des Bastians, la réalisation de LÉON HERTLING s'est très bien intégrée à l'habitat plus ancien, marquant plus fortement que l'ancien hôpital la tête de la rangée orientale de la rue de la Gare.

Les anciennes boucheries (disparues), route du Port [5]

Pour des raisons d'hygiène et de salubrité, les boucheries ont été construites sur le ruisseau des Moulins. Les premières boucheries attestées en 1442 étaient contiguës à l'hôpital (voir p. 255). En 1455, elles sont démontées lorsqu'il s'agit de refaire la voûte qui les soutient et qui, en aval, forme le pont de la rue d'Outrepont⁴⁷; pour compenser leur abandon, il a fallu reconstruire de nouveaux étals : en 1458, on agrandit la plateforme où se trouvaient déjà des bancs de bouchers, attestés en 1449. Formant un carré d'environ 11 m de côté (40 pieds), celle-ci borde le pont devant l'entrée du bourg, entre les maisons de Pierre Griset (futur Hôtel de Ville) et de Nicod Rolet, en tête de la rangée occidentale de la rue d'Outrepont. Elle est soutenue par deux murs appuyés contre ces deux maisons. Deux piles médianes soulagent les



351

filières porteuses⁴⁸. L'édifice, tout en bois, dressé par le charpentier GÉRARD OLIVIER, comporte un seul niveau ; il abrite deux boucheries adossées contre les maisons voisines, de part et d'autre d'un passage public, ouvert dans la plate-forme, qui occupe la partie centrale. Il s'agit d'escaliers de bois conduisant aux diverses tanneries qui bordent le ruisseau des Moulins. Le bâtiment est régulièrement entretenu sous cette forme, sans modification majeure, jusqu'à sa transformation en 1605.

A cette date, la Ville se décide pour une reconstruction intégrale en maçonnerie : le « tasche du mazel » est confié aux deux frères CHRISTE et GUILLAUME SERNIET⁴⁹. Les solivages et la charpente sont réalisés par le charpentier CLAUDE MARTIN. Le nouvel ouvrage respecte l'organisation tripartite de l'ancien bâtiment mais il est pourvu d'un étage supplémentaire pour le logement d'un des deux locataires des étals **FIG. 352, 353**. Cet appartement était éclairé par deux triplets à la mode alémanique côté rue, et par deux fenêtres à meneau côté ruisseau. Afin de mieux résister aux lavages fréquents, les sols des deux boucheries sont dotés d'un dallage de pierre. Une rénovation, qualifiée de « rebatisse », modifie ensuite les ouvertures du rez-de-chaussée de l'édifice en 1767, millésime gravé à la clef de l'encadrement surbaissé de la grande porte centrale. Celle-ci donne accès à l'escalier conduisant aux tanneries où sont acheminées les carcasses ; elle est alors flanquée de deux fenêtres de boutique

FIG. 351 Rue de la Gare 1. Bâtiment postal de Léon Hertling, 1901, vu du nord, de l'Hôtel de Ville. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 352 Carrefour rue de la Gare et route du Port. Anciennes boucheries, démolies en 1890 pour la création de la route du Port. Façade de 1605-1607 par Christophe et Guillaume Serniet, ouvertures du rez-de-chaussée de 1767, selon la date inscrite à la clef de la porte centrale. Au premier plan, la fontaine à trois bassins de l'Hôtel de Ville. Photo MEL 3167.



352

FIG. 353 Ruisseau des Moulins et façade arrière des anciennes boucheries. Etat en 1889, après démolition des bâtiments adossés contre la falaise. Les boucheries sont encadrées à gauche par l'édicule des latrines à l'usage du public et des occupants de l'Hôtel de Ville, et à droite par la maison d'habitation étroite, longtemps propriété des menuisiers Dietrich. Au premier plan, la passerelle métallique de Charles Arnoux. Photo MEL 3170.



353

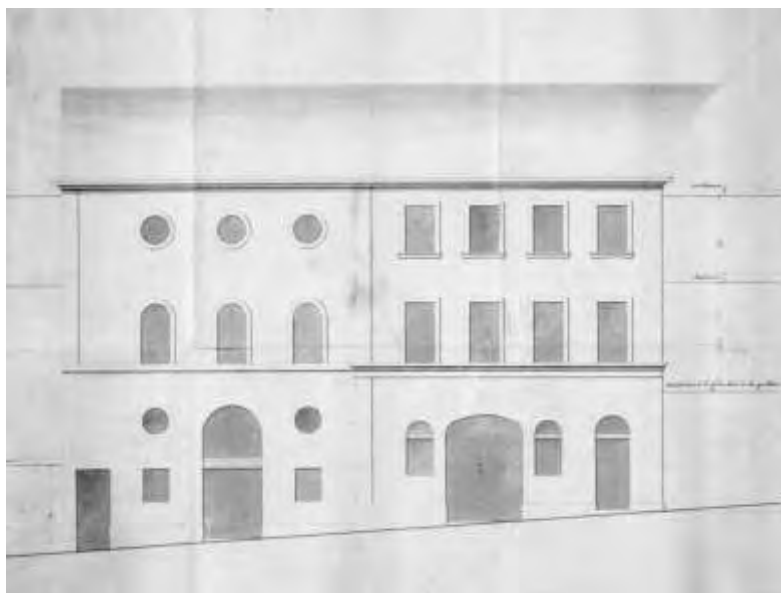
adoptant le même parti. Ces travaux sont réalisés par le maçon DOMINIQUE GRANDJEAN avec du grès coquillier de Seiry fourni par le lieutenant PIERRE ARQUE⁵⁰. Il convient de souligner la proximité étroite des boucheries avec les tanneries situées en aval, le tout constituant une chaîne de production qui tirait parti des dépouilles animales, dont les restes non transformables finissaient enfouis sur les berges du quartier de Petite Rive (voir p. 397 et FIG. 563). Depuis l'axe principal de la rue d'Outrepoint, cette activité était judicieusement occultée par la façade relativement soignée des boucheries.

Les nouvelles boucheries (désaffectées), place des Bastians 3 [4]

Dans les années 1830, les améliorations apportées par le canton de Fribourg à son réseau routier poussent les autorités municipales à prendre des mesures pour rendre la ville plus accueillante. Elles songent à démolir les halles pour faciliter la circulation dans la Grand-Rue (voir p. 218). Par ailleurs, afin de retenir le voyageur dans leur auberge communale, elles consultent l'entrepreneur yverdonnois FRANCIS LANDRY, qui propose un projet visant à agrandir les remises et les écuries de l'Hôtel de Ville FIG. 354. Outre son coût jugé prohibitif, le projet ne prévoit rien pour reloger les débits de boucheries qui doivent quitter les halles. Le Conseil communal trouve finalement de nouveaux locaux en acquérant en 1834 la grange des Grandgirard, précédée d'une place de dégagement sur la rue FIG. 337 (7). L'annexion de cette dernière à l'espace public est un attrait supplémentaire. La transformation de l'Hôtel de Ville (5) est donc abandonnée, mais permet à FRANCIS LANDRY d'adapter sa proposition à de nouvelles boucheries édifiées sur la parcelle de la grange⁵¹. La réalisation est confiée en 1835 au maçon JOSEPH BAHOUET et au charpentier JEAN LAMBELLY. Deux étals de boucher sont placés du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville alors que l'abattoir proprement dit, réservé aux porcs, est relégué à l'arrière dans la partie orientale. Les étages sont loués comme entrepôts⁵².

Avec la disparition des boucheries sur le canal des Moulins en 1890, l'édifice est réinvesti et les installations modernisées selon les plans d'ADOLPHE FRAISSE, malheureusement non conservés. Un deuxième abattoir pour le gros bétail y est aménagé. L'eau courante est introduite par CHARLES ARNOUX. De nouvelles fenêtres rectangulaires sont percées pour éclairer les deux étages.

Edifié contre une autre grange, très transformé, le bâtiment des nouvelles boucheries FIG. 355



354



355

FIG. 354 Projet néoclassique de Francis Landry, pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, fév. 1834. Façade sur la rue de l'Hôtel-de-Ville. La partie gauche correspond à la cour actuelle. La façade aurait été édifée dans le prolongement de celle des boucheries. La porte tout à gauche, alors existante, donne accès à des latrines publiques installées dans l'angle formé par les boucheries et l'Hôtel de Ville. ACE, 0463, Pl 108.

FIG. 355 Place des Bastians 3. Nouvelles boucheries. Vue du sud. Les modifications plus tardives occultent quelque peu le fait que la façade originale reprend le projet non réalisé de Francis Landry pour l'Hôtel de Ville. A droite de la chaîne d'angle, l'adjonction est un pastiche de 1977 dû à Georges Romy ; elle a remplacé une galerie en bois. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 356 Place des Bastians 1. Ancienne tannerie Tâche de 1811, devenue laiterie en 1899. Vue de l'ouest prise en 1967, à la veille de sa démolition. A l'arrière, les arcades ont été ouvertes en 1873 dans le reliquat de la cour située entre la maison et la grange jouxtant les nouvelles boucheries. Photo Archives SBC.



356

reprend en plan les dimensions de l'ancienne grange Grandgirard mais avec une élévation plus marquée, comprenant deux étages sur rez-de-chaussée; il est coiffé d'un toit à la Mansart. La distribution intérieure ancienne est inconnue; tout au plus perçoit-on qu'un mur, au milieu de la façade méridionale originale, séparait clairement l'abattoir des porcs, à droite, des deux échoppes disposant chacune de sa porte d'entrée en plein cintre, l'une au sud, maintenant transformée en fenêtre, et l'autre dans le mur-pignon côté lac. Reprenant son projet pour l'Hôtel de Ville, LANDRY utilise trois axes d'ouvertures pour rythmer la façade méridionale de l'abattoir, chacun ponctué par un oculus au niveau médian. Seul celui au-dessus de la porte est conservé. Les autres ont été remplacés par des fenêtres en 1977, à l'occasion d'un remaniement important du bâtiment après le départ définitif des abattoirs.

L'ancienne laiterie (disparue), place des Bastians 1 [3]

En 1811, le tanneur Pierre-Joseph Tâche de Remaufens achète une grange **FIG. 337** (6), citée au début du XVII^e siècle, mais issue de constructions beaucoup plus anciennes, à en juger par un pan de mur en molasse appareillée encore conservé dans le mur nord de l'édifice actuel. Sur la partie antérieure de la vaste cour qui la précède à l'ouest, il fait aussitôt construire une maison, abritant sa tannerie et son habitation. Cet artisan bénéficie du trop-plein

de la fontaine de l'Hôtel de Ville toute proche (voir pp. 100-101) pour alimenter les six cuves creusées dans le sol de la grange⁵³.

En 1840, le tanneur Henri Guinchard doit reconstruire le mur méridional qui délimitait ce qui subsistait de la cour se trouvant entre la maison et la grange. Il y perce une porte cochère pour accéder sur l'actuelle place des Bastians, à l'ouest de la nouvelle boucherie. En 1873, le nouveau propriétaire, le tanneur et conseiller communal Jean Gardian, ouvre complètement ce mur au moyen de deux arcades. Au-dessus, au niveau du deuxième étage de l'habitation adjacente, il aménage une sorte de pavillon abritant deux chambres, entouré d'un balcon **FIG. 356**. En 1899, la Société de la laiterie, qui était installée dans l'hôpital depuis sa fondation en 1849, acquiert le bâtiment et procède à d'importants aménagements intérieurs. Elle agence au rez-de-chaussée toutes les installations utiles à la réception du lait, à sa redistribution ou à sa transformation en divers produits de consommation. Dans les étages, la société loge les familles de ses deux employés laitiers et fromagers.

Dans le reliquat de la cour, contre le mur de la Grenette, une annexe, construite après 1840 entre la maison et la grange, renfermait avant sa démolition en 1967, la « chambre à lait », soit un espace de stockage et de conditionnement des produits. Il fallait passer par les arcades de la cour pour livrer le lait au « pesage » ou au « coulage », installé à l'arrière du magasin. Adoptant un plan pratiquement carré, la maison était coiffée d'un toit à la Mansart avec

demi-croupes sur les murs-pignons **FIG. 356**. A l'origine, seuls ces derniers étaient dotés d'ouvertures. La façade sur rue, marquée par des chaînes d'angle en grès coquillier, était rythmée par quatre travées de percements sur trois niveaux. Le pignon a été ajouré de trois fenêtres à une époque plus tardive.

L'ancien moulin de Porta (disparu), place des Bastians [7]

Le moulin de Porta est attesté pour la première fois en 1324⁵⁴ mais il remonte assurément aux origines d'Estavayer. Son appellation dérive peut-être du fait qu'il aurait été exploité par Conon de Payerne dit de Porta, un témoin cité dans un acte de 1282, mais ce n'est qu'une hypothèse⁵⁵. Situé jusqu'à la fin du XIII^e siècle hors les murs du bourg, il s'est ensuite retrouvé à la limite des faubourgs de Chavannes et d'Outrepoint **FIG. 337** (13). Cette installation a été disposée sur une plate-forme taillée dans le substrat molassique en pente; sa roue tirait ainsi parti de la chute du ruisseau des Moulins, créée artificiellement⁵⁶ **FIG. 357**. Les droits seigneuriaux découlant de l'exploitation du cours d'eau, ainsi que les bénéfices qui en résultent, étaient détenus par les coseigneurs d'Estavayer de la branche aînée jusqu'à la mort de Laurent d'Estavayer en 1632, puis ont été transmis à LL.EE. de Fribourg. Au début du XVIII^e siècle, le moulin est entre les mains des Estavayer-Lully. En 1703, François-Joseph d'Estavayer-Lully fait reconstruire intégralement toute la façade-pignon de l'édifice donnant sur la rue de Forel et comportant trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et galetas). Le bâtiment renferme alors un logement, puisque la convention, qui définit ces transformations, mentionne la «fenêtre du poile» dans le mur oriental. Les travaux sont confiés aux frères DANIEL et BALTHASAR JACOT-DESCOMBES, maîtres maçons du Locle⁵⁷. En 1772, le meunier de Joseph de Praroman, FRANÇOIS MASSET, obtient l'autorisation d'aménager une forge de cloutier. En 1773, Dominique Perrier du Cotterd, pour développer son industrie textile installée à Petite Rive (voir *Place de l'Hôpital 1*, p. 405), acquiert l'ensemble et y aménage en 1776 un foulon et une scierie⁵⁸. Le bâtiment initial est alors agrandi vers le sud. Un couvert charpenté perpendiculaire, sans doute en portique, appuyé sur toute la longueur de la falaise méridionale, jusqu'au jardin des dominicaines, le complète. Une deuxième roue est mise en œuvre pour la scierie. Dès lors, Perrier exploite directement le foulon alors qu'il afferme le moulin et la scierie. A partir de 1804, lorsque le fils de Dominique, Jacques Perrier, s'en sépare, le moulin



357

est à nouveau entre les mains de meuniers qui en sont les propriétaires. En 1799, l'ensemble se diversifie encore puisqu'on y installe une boulangerie. En 1811, une huilerie, introduite par le meunier bernois Rodolphe Ritz, remplace sans doute le foulon.

En 1900, rupture importante, la meunerie cesse définitivement son activité. En 1918, les bâtiments abritent un atelier de mécanique où travaille le tailleur MAURICE ROGET, à côté de la scierie et de l'huilerie qui fonctionnent encore. Ces installations sont démontées en 1939 par André Meuwly, pour l'établissement d'un garage: ce propriétaire fait construire à l'ouest du bâtiment principal, épousant la place trapézoïdale dont il dispose, une vaste annexe basse pour la réparation des voitures. L'atelier dispose d'une turbine Francis tirant parti jusqu'au-delà des années 1950 du ruisseau des Moulins. Ce dernier est supprimé en 1973 et ses eaux déversées dans la canalisation du Critet par une déviation souterraine passant au sud des maisons donnant sur la place du Midi⁵⁹. Complètement démolie par la Ville en 1996-97 pour lui substituer un affligé parc à voitures, l'édifice n'a fait hélas l'objet d'aucune documentation qui en autoriserait une description détaillée.

FIG. 357 Place des Bastians. Moulin de Porta selon le plan cadastral Perrier, 1847, f° 4. AEF, Rfp 93a, Estavayer.

- Aire inférieure taillée dans la molasse
- 95. Logement, moulin, huilerie où deux roues actionnent les artifices
 - 96. Couvert (scierie)
 - 98. Place
 - 99. Dépôt de bois
 - 100'. Place (dès 1939 garage)

Sur le substrat naturel surélevé avant la chute du cours d'eau

- 97. Cabinet
- 100². Jardin. Le tout appartient alors à Abraham Meyer. Le cours d'eau disparaît en 1973.

FIG. 358 Ruelle des Moulins 1 et route du Port 12-14. Moulins de Meytan, au premier plan, et de Rive, derrière l'arbre, vers 1890. Le bief aérien, soutenu par une colonne en grès coquillier du XVI^e siècle sans doute, faisait tourner la roue protégée par un toit en appentis. Photo MEL 3172.

FIG. 359 Route du Port 14 et partie occidentale du n° 12. Le mur-pignon était l'ancien mitoyen avec la grange démolie pour la création de la route du Port en 1890; il correspond à l'ancienne auberge de l'Ancre. Le moulin de Rive s'étendait sur les trois axes de fenêtres à droite de la porte précédée d'un perron. Photo Yves Eigenmann, 2019.



358

Les anciens moulins de Meytan et de Rive, ruelle des Moulins 1 [2] et route du Port 12-14 [1]

L'îlot des moulins de Rive et du Meytan, installé sur la rive droite du ruisseau des Moulins, était accessible par la ruelle des Moulins, une rue parallèle à la Grand-Rue au pied de la falaise du Bordet. La plus ancienne mention du moulin du Meytan **FIG. 337** (2) remonte à 1333, lorsque ses tenanciers-propriétaires sont tenus de verser une partie de la redevance aux dominicaines, cédée à celles-ci par Guillaume X d'Estavayer-Cugy⁶⁰. Quant au moulin de Rive **FIG. 337** (1), la cense seigneuriale due par ses exploitants n'est déjà plus entre les mains des coseigneurs d'Estavayer en 1338, mais des Dumoulin, une famille bourgeoise qui en tire son nom et sa fortune aux XIV^e et XV^e siècles. Jusqu'en 1750, la configuration de l'îlot, délimité par ces deux moulins, présente un caractère constant. Ceux-ci étaient régulièrement entretenus, voire parfois intégralement refaits; cependant leur silhouette a peu varié⁶¹.

Le moulin de Rive comprend la partie orientale de l'actuelle route du Port 14, marquée par une travée de fenêtres à droite de la porte d'entrée, ainsi que le tiers occidental du n° 12 ajouré de deux axes d'ouvertures rectangulaires et terminé par une chaîne d'angle bien visible **FIG. 359**. Cette façade, construite en deux étapes distinctes, remplace après 1795 une galerie en bois, disposée sur le canal et qui protégeait la roue du moulin, figurée sur le plan de 1745-46. En effet, le moulin de Rive

est intégralement rebâti en maçonnerie entre 1795 et 1801, à l'initiative de son propriétaire, Georges Maury (Moris). Au nord, sur la ruelle des Moulins, la façade de ce nouvel édifice, comportant trois niveaux, est animée de quatre travées de fenêtres, toutes agrandies au cours du siècle passé.

L'étude de l'aire située entre les deux moulins, soit les deux tiers orientaux de l'actuel Port 12, montre que l'îlot comprenait à l'origine « deux moulins séparés par trois maisons » devenus « deux moulins mitoyens accolés par leur grange », les granges s'étant substituées aux trois maisons, attestées dès 1405. La plus orientale, appuyée contre le moulin du Meytan, disparaît déjà avant 1517, alors que celle du centre, toujours mentionnée avec un cellier, se maintient jusqu'à la fin du XVII^e siècle puis est en ruine en 1702. Avant 1745-46, les deux granges ont disparu, remplacées par un jardin, rattaché au moulin du Meytan, sur lequel donne l'écurie de ce dernier. En 1801, le meunier Benoît Charrière fait démolir l'écurie et construire une nouvelle grange de plan rectangulaire à l'emplacement du jardin, caractérisée côté ruelle des Moulins par une grande porte en anse de panier. Charrière vend ensuite une partie de son terrain à son voisin le meunier de Rive et l'autorise à édifier un rural contre ses constructions: la grange du moulin de Rive est achevée avant 1803; en élévation, il n'en subsiste aujourd'hui plus rien.

L'édifice de la ruelle des Moulins 1 correspond à l'ancien moulin du Meytan, appelé après 1748 « de la Fontaine ». Actuellement, c'est le seul bâtiment qui a conservé sa façade arrière dans sa position initiale



359

sur la rive droite du ruisseau. Il résulte d'une reconstruction presque intégrale réalisée à l'initiative de Benoît Charrière dès 1795. La façade d'entrée sur la ruelle est la seule qui ait conservé ses dispositions originales, très simples, caractérisée par trois travées d'ouvertures rectangulaires en grès de La Molière.

En 1863, le meunier Modeste Cusenier, originaire de Durnes (D^{pt} Doubs), acquiert le moulin de Rive. En 1893, il est propriétaire de tout l'îlot **FIG. 358**, y compris de la maison de l'ancienne auberge de l'Ancre située en tête de rangée sur la rue de la Thiolleyres, ce qui explique que son nom soit resté vivace dans la mémoire collective des Staviacois⁶². La canalisation du ruisseau des Moulins et la création de la route du Port impliquent des transformations importantes : la façade méridionale de l'ancienne auberge de l'Ancre, libérée de la grange mitoyenne, est percée de fenêtres et reçoit une nouvelle entrée pour des appartements qui sont aménagés à l'est au détriment du moulin. Le moulin du Meytan est entièrement dédié à l'habitation. Les deux granges mitoyennes sont étendues sur le canal et transformées en garages en 1950.

La maison Marmier, rue de la Gare 3 [9]

Cette maison s'étend sur trois parcelles médiévales encore matérialisées par les murs de refend qui la subdivisent⁶³. En 1745-46, seul le chesal nord, voisin de l'hôpital, est bâti **FIG. 337** (15). La cave au niveau de la rue montre dans cette partie un solivage très ancien, qui pourrait remonter à une



360

maison citée pour la première fois en 1345⁶⁴. Entre 1727 et 1746, les deux chesaux nord appartiennent au maître maçon CLAUDE DORBERC, dit SANSOUCY, de Grenoble, très actif à Estavayer. Non construit en 1745-46, le terrain méridional n'a peut-être jamais vu édifier de bâtiment.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, les trois parcelles, regroupées, sont entre les mains du boulanger François Marmier. Son fils François, lui aussi boulanger, y construit un grand bâtiment en 1847-1849, qui reçoit un four. La propriété demeure entre les mains de cette famille fort avant au XX^e siècle, puisque l'organiste réputé Jules Marmier y a vécu jusqu'en 1975.

FIG. 360 Rue de la Gare 3. Maison reconstruite en 1847-1849 à l'initiative de son propriétaire, le boulanger François Marmier. Belle pièce du 2^e étage donnant sur la rue, vue en direction du cabinet qui lui est annexé. Photo Yves Eigenmann, 2009.

FIG. 361 Rue de la Gare 12. Hôtel de la Fleur de Lys dans les années 1940. Derrière le perron végétalisé, l'arrière-corps sur-élevé à deux axes correspond à l'ancienne écurie et grange à foin disparue avant 1817. A côté de celui-ci, le bâtiment de la grande salle. A gauche, l'escalier donnant accès au 1^{er} étage de l'ancienne maison Liardet, disparue en 1949. Carte postale coll. Jean-Pierre Grossrieder.



361

Voisine de la poste, cette ample demeure de 1847-1849 se signale par une façade néoclassique non dénuée de qualité, rythmée par six travées de fenêtres rectangulaires en grès coquillier aux deux étages, au-dessus d'un rez-de-chaussée à vocation commerçante entièrement en pierre de taille. De même aspect que ceux marquant les extrémités de la façade, un pilastre indique la présence du refend méridional. Ce dernier a été conservé pour différencier deux habitations indépendantes disposant chacune de leur cage d'escalier placée contre les murs mitoyens. Ces pilastres, dotés de bases et impostes, reposent sur un bandeau couronnant le rez-de-chaussée et soutiennent une corniche de laquelle surgit l'avant-toit lambrissé, interrompu par la traditionnelle lucarne abritant originellement le mécanisme d'une grue.

Si les services (sanitaires, cuisine) donnant sur la cour arrière ont été régulièrement refaits au goût du jour, les pièces à vivre, disposées en « L » côté rue et dans le logis méridional **FIG. 360**, ont conservé pour la plupart leurs boiseries à panneaux rectangulaires, complètement couvrantes contre les façades et à hauteur d'appui contre les autres murs et les cloisons. La plupart des plafonds sont entièrement lambrissés et les sols recouverts de parquets de belle facture, d'époques diverses et plus ou moins élaborés. On relève la présence d'armoires d'angle en quart de cercle ainsi que d'un fourneau à catelles blanches au premier étage, attribuable à JOSEPH LICHTENSTEIN.

L'ancien logis de la Fleur de Lys, rue de la Gare 12 [11]

Si la maison existe assurément dès le XIV^e siècle, son histoire ancienne est mal documentée, car elle était en franc-alleu⁶⁵. Sa première mention ne figure que dans le plan cadastral de 1745-46 **FIG. 337** (22). Son affectation en grand logis sous l'enseigne de la Fleur de Lys intervient en 1781⁶⁶. Après 1804, la maison est agrandie pour les besoins de l'auberge au détriment d'une écurie et d'un grenier à foin à l'arrière. En 1817, lorsque le brasseur Claude Pillonel en devient propriétaire, le logis dispose d'une ample grange et écurie (25) pour l'hébergement des chevaux des voyageurs et le rangement de leurs voitures, ainsi que d'un jardin et verger appelé « la Vignetaz », situé contre l'enceinte méridionale. Sur cette dernière parcelle, Pillonel édifie sa brasserie (24), en 1817 déjà. Cet édifice, qui existe toujours (impasse du Temple 7), est profondément transformé en atelier de pierriste et en appartements dans les étages en 1899⁶⁷. En 1845, ce même propriétaire fait construire à proximité de la tour de la Trahison un couvert charpenté à jeux de quilles (23) pour les clients de son établissement. Cette installation a disparu en 2010. En 1910, les celliers du logis sont transformés en une salle à boire dont la devanture est conservée.

En 1911, la Fleur de Lys est acquise par Jean Pulfer qui lui annexe la grange voisine **FIG. 337** (20). En 1932, cette dernière est convertie, par l'architecte

moratois HUGO PETITPIERRE, en une grande salle à vocation polyvalente, surtout à l'usage des sociétés locales. L'ancien logis est transformé de manière importante en 1955 par les architectes de Fribourg GEORGES ROSSET & MARCEL MATTHEY (nouvelle distribution, nouvel escalier), puis, en 1967, par l'architecte LÉON DUBEY (surélévation disgracieuse d'un étage qui fait disparaître la charpente et modifie le berceau original sur la rue). Une dernière intervention de 2009-10 change radicalement l'affectation de ces immeubles, aménagés en lofts et appartements en propriété par étages.

Très modifié, l'édifice ne retient actuellement l'attention que par sa façade sur rue **FIG. 361**. Bordés par des chaînes d'angle en pierre de taille sommées d'impostes qui recevaient directement le berceau de la toiture, les deux étages originaux sont éclairés chacun par quatre baies à encadrement rectangulaire en grès coquillier. Cette ordonnance serait à situer entre 1804 et 1817, de même que l'enseigne encore conservée montrant une fleur de lys dans une sorte de double mandorle, accompagnée de l'écusson fribourgeois et des armes de la Ville.

Le temple réformé, impasse du Temple 8 [10]

Au XIX^e siècle, les réformés d'Estavayer et de la Broye fribourgeoise comptent une majorité de Neuchâtelois et de travailleurs de la terre venant de la Suisse alémanique protestante ; ils se constituent en communauté dès décembre 1853, sous la houlette de la Société neuchâteloise de secours pour les protestants disséminés⁶⁸. La vétusté de leur église, soit l'ancienne chapelle des jésuites de Rive (voir *Place de l'Hôpital 1*, p. 406), les encourage à édifier leur propre lieu de culte. Mais ce n'est qu'en 1935 que le grand jardin du clos d'Outrepont est acquis dans ce but⁶⁹ **FIG. 337** (14). La Société neuchâteloise recommande l'architecte FRANÇOIS WAVRE, dont le projet est adopté en juin 1936. WAVRE propose un édifice adoptant la disposition « en large » fréquente dans les temples protestants, mais on retient le parti « archéologique », issu de la tradition catholique, soit un clocher-porche pour l'entrée, une nef renfermant la salle de l'assemblée et un chœur que cet architecte qualifie de « niche-arcade ». Le 13 juillet, les travaux sont adjugés à l'entrepreneur GAËTAN DEMICHELII pour la maçonnerie et à HENRI CHAMOT pour la charpente. Le décor peint, se limitant en réalité à une série d'inscriptions, est réalisé par ALFRED BLAILÉ. Les cloches, provenant de la fonderie HERMANN RÜETSCHI AG à Aarau, sont montées



362

le 6 avril 1937⁷⁰. L'inauguration du temple a lieu le 31 mai suivant. Les plans originaux n'ont malheureusement pas été conservés.

Dans son ensemble, l'édifice, destiné à recevoir 130 à 150 fidèles, s'inscrit dans un rectangle de 19,5 × 9 m. Sa grande salle dotée d'une tribune pour l'orgue (9 × 13,5 m) est coiffée d'une toiture à croupes **FIG. 362**. Le clocher-porche, massif, mis en valeur par la perspective de la rue, est dressé en simples parpaings taillés de grès coquillier, formant un appareil sans assises régulières, très en vogue dès les années 1930. Le parement rustique contraste avec les encadrements polis du portail et des petites fenêtres en plein-cintre. Les ouvertures sommitales, dotées d'abat-sons, évoquent sans conteste une sorte de crénelage et apparentent le clocher aux tours quadrangulaires des forteresses médiévales régionales. Cette dominante néoromane se retrouve dans les façades latérales de la salle, qui sont entièrement crépies et dotées chacune d'une série de cinq fenêtres étroites en plein-cintre. Leur ampleur permet cependant, dans la tradition réformée, de dispenser une abondante lumière, peu contrariée par de simples vitrages tenus par des châssis de menuiserie. Ces vitrages sont remplacés en 1972 par des vitraux non figuratifs aux teintes très claires, dus à HEINRICH RUDOLF SÜESS-NAEGELI, de Zurich.

FIG. 362 Impasse du Temple 8. Temple réformé selon les plans de François Wavre, 1937, vu de l'est. Photo Yves Eigenmann, 2013.

Les faubourgs de Chenaux et de la Bâtiaz

Chemin du Donjon 1, le château de Chenaux [1] p. 278
La place de Chenaux (555'030, 189'013) [2] p. 320
Rue des Granges 3-5, l'ancienne grange du château de Chenaux (disparue) [3] p. 318
Rue des Granges 4-10 [4] p. 319
Rue du Camus 2-4, l'ancienne ferme des dominicaines (disparue) [5] p. 324
Rue du Château 1, la maison Favre [6] p. 317
Place Saint-Claude 13, l'ancien corps de garde [7] p. 316
La place Saint-Claude (554'928, 189'004) [8] p. 313
Place Saint-Claude 1, la première école communale [9] p. 315
Ensemble rue du Four 28 à rue du Four 32/Musée 15 [10] [11] p. 321
Rue du Four 27, l'ancienne forge de Charles Arnoux [12] p. 325



363

FIG. 363 Plan des faubourgs de Chénaux et de la Bâtiarz. Echelle 1 : 1250. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démolé ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Le faubourg de Chenaux

Le faubourg de Chenaux apparaît assurément dès 1285 simultanément à la construction du château éponyme, par la volonté des frères Pierre V et Guillaume VI d'Estavayer, à l'origine du lignage des Estavayer-Chenaux. En 1292, il est en cours de construction¹. Ces deux seigneurs ont procédé au lotissement d'une partie de leur réserve seigneuriale située sur le flanc septentrional du bourg à la sortie de la porte de Chenaux **FIG. 364** (23). Comme le terrain était assez accidenté en bordure de falaise, la route de Grandcour se situait déjà plus à l'est, soit certainement sur le tracé de l'actuelle rue du Camus (6). On rejoignait cette dernière par la rue du Four, qui longeait la contrescarpe du fossé du bourg puis du faubourg de Chavannes en cours de fermeture.

Au nord du bourg et en bordure de falaise, le terrain est entrecoupé de cinq dépressions où s'écoulaient des petits ruz, ce qui explique l'appellation de « chenaux » (< *canales*), les canaux. Le château de Chenaux s'est installé entre les deux fossés naturels les plus septentrionaux, également les plus importants, constituant ainsi d'intéressantes défenses. L'axe principal du nouveau faubourg (l'actuelle rue du Château), de la porte de Chenaux **FIG. 364** (23) à la nouvelle forteresse (1), s'est implanté à la naissance des deux autres ravins. Cela explique que les premières maisons « dans le lieu appelé Chinoz », attestées en 1295, ne forment pas une rangée continue ; elles alternent en effet avec des vergers² que l'on situerait à l'emplacement de ces dépressions. La plus méridionale de celles-ci aurait été nivelée pour accueillir le « cimetière neuf », cité en 1371 et doté d'une chapelle sous le vocable de saint Georges puis de saint Claude (voir *Place Saint-Claude*, pp. 313-314) **FIG. 364** (12).

Le faubourg de Chenaux était plus densément construit qu'aujourd'hui. Il disposait du côté du lac d'une deuxième rue (« charrière ») plus étroite, bordée des deux côtés par des maisons construites en retrait de la parcelle. En effet, pour compenser les désagréments de l'étroitesse de la chaussée, les habitations étaient précédées d'aires de service, que les textes anciens appellent « courtines ». Côté lac, la rangée comptait deux maisons en 1385 puis quatre, attestées en 1432.

Entre le cimetière Saint-Claude et le château de Chenaux, l'îlot situé entre les deux « charrières » disposait en son centre d'une ruelle de service à l'arrière des maisons, sur laquelle donnaient les latrines (ruelle punaise). En 1385, la tête septentrionale de cet îlot ainsi que les maisons bordant la falaise appartiennent en grande partie à Perrod Fabri, héritier d'un patrimoine constitué du temps de son grand-père Rolet. Il y exploite une forge³ **FIG. 364** (9). En 1432, Jaquet Pictet, de Payerne⁴, mari de Jeannette Fabri, fille et héritière de Perrod, loue certaines parcelles à divers tenanciers. La forge est alors désaffectée ; de plus Jaquet Pictet a dû renoncer aux revenus d'au moins deux parcelles, dont une grange en tête de rangée, alors détenue par les enfants d'Aymonet Assenty, pour permettre la construction du châtelet et du fossé qui l'entoure. Toutes les constructions, donnant sur la petite rue parallèle à celle du Château côté lac, disparaissent à la fin du XV^e siècle. L'incendie de la forteresse par les troupes confédérées se serait peut-être étendu à cet ensemble⁵. En 1490, il ne reste plus qu'une habitation sur la falaise, la plus méridionale (visible sur la vue HÖRTTNER **FIG. 17**).



FIG. 364 Les faubourgs de Chenaux et de la Bâtiaz, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f^{os} 3-4. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- tracés de fortifications supposées
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- fossé du bourg
- chaussées
- zone des fossés

- édifices disparus en 1745-46, attestés par les fouilles archéologiques et/ou les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle
- quatre ruz du faubourg de Chenaux (un 5^e au nord du château)

- Attestés avant le XVI^e siècle :
- C courtine
 - Ch chesal
 - J jardin
 - P place
 - ? parcelle à fonction et propriétaire inconnu avant le début du XVI^e siècle
1. Château de Chenaux, dès 1285
 2. Poterne conduisant aux cibles de tir
 3. Place de Chenaux
 4. Parcelle privée tardive
 5. Maison de Guillaume Camus, 1422
 6. Porte « ou Guens » puis du Camus

7. Emplacement approximatif maison de Girard Willardot, av. 1338
8. Tour de l'Écureuil, 1401
9. Forge de Perrod Fabri en 1385
10. Grange du château de Chenaux, av. 1422
11. Fontaine et poterne de Chenaux puis de Saint-Claude
12. Chapelle et cimetière Saint-Claude
13. Maison de dom Jean Favre, 1446, puis auberge d'Isabelle Gardian, 1557-1582
14. Quatre granges
15. Bâtiment antérieur au parcellaire de 1348
16. Four de la Bâtiaz, vers 1367
17. Six granges puis grand rural des dominicaines de 1911 à 1974 (liséré rouge)
18. Emplacement approximatif de la maison des Conoillon, av. 1338, puis grange primitive des dominicaines, 1649

19. Grange puis maison et forge de Charles Arnoux, av. 1883
20. Porte du Borny (de la Fontaine) ou du Vucheret
21. Saillant défensif, corps de garde, habitation et grange
22. Maison Combremont puis 1^{re} école communale, 1507
23. Porte de Chenaux
24. Ruelle à Pajot, attestée en 1575, créée simultanément à la nouvelle liaison publique de la ruelle de la Fausse-Porte
25. Maison Dagonet, 1343, puis Cuassot
26. Maison Rey, 1561
27. Porte « es Dimiours »
28. Fontaine du Vucheret
29. 2^e maison Morel puis Lavigny, dès 1437
30. 1^{re} maison Morel, vers 1326 – vers 1425

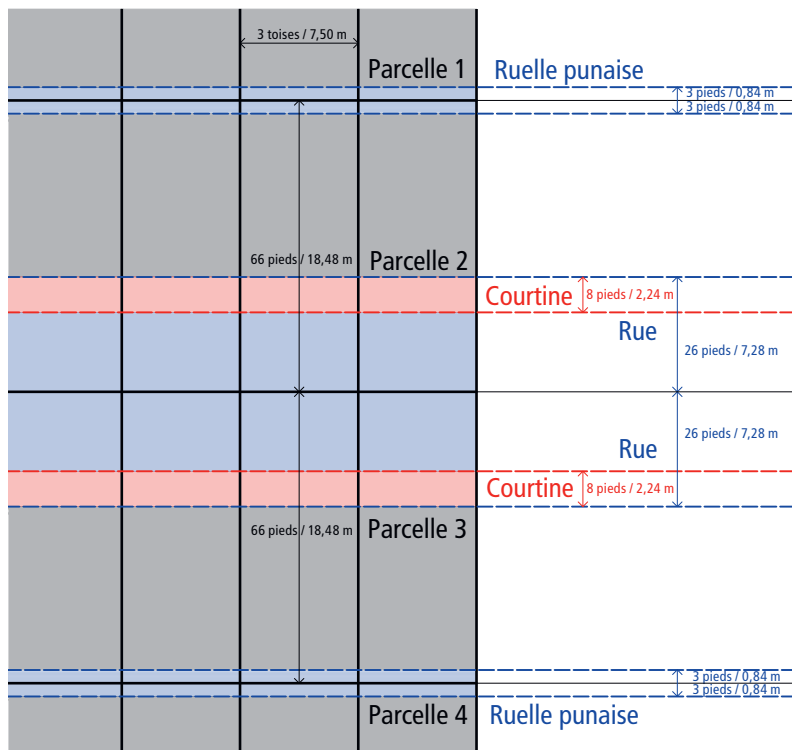


FIG. 365 Principe du maillage parcellaire adopté pour le lotissement du faubourg de la Bâtiaz, d'après l'acte de fondation de 1338. Le terrain est subdivisé en parcelles rectangulaires (chesaux) de 7,50 × 18,48 m. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Aire strictement privée où est construite la maison ou la grange
- Circulations publiques
- Surface réservée aux « courtines » sur le domaine public

365

Le faubourg de la Bâtiaz

Le 18 avril 1338, les bourgeois d'Estavayer obtiennent de leurs coseigneurs de pouvoir agrandir leur ville en disposant d'un terrain qui puisse être protégé d'une nouvelle enceinte et jouir des mêmes allègements fiscaux que les parcelles *intra muros*⁶. Le nouveau quartier s'étend à l'est du faubourg encore ouvert de Chenaux. Il s'appuie contre le flanc nord de la ville ancienne, de l'ancienne porte de Chenaux **FIG. 364** (23) jusqu'à celle dite des « dymiours » à l'extrémité nord de la rue du Musée (27). L'angle nord de l'aire à lotir est signalé par la grande tour du château de Chenaux (1).

Il importe de relever que ce secteur était déjà en partie bâti. Des constructions bordaient notamment la rue du Camus, comme l'atteste l'acte de fondation de 1338, qui indique que l'angle oriental du nouveau quartier est occupé par la maison (« ostaul ») de Girard Willardot **FIG. 364** (7). Ce bâtiment est signalé dès 1406, encore existant en 1551, mais ruiné et réduit en jardin en 1622⁷. L'extrémité méridionale de la rangée de la rue du Camus, près de la porte du Vucheret (20), préexiste également car le même document mentionne la maison des « Conoillon » (18), convertie en grange avant 1506, reconstruite intégralement en 1726 pour les dominicaines⁸ (voir *Rue du Camus 2-4*, pp. 324-325).

Le terrain situé entre la rue du Camus et le faubourg de Chenaux comportait sans doute déjà quelques constructions, parmi lesquelles peut-être la grange du château **FIG. 364** (10) (voir *Rue des Granges 3-5*, pp. 318-319) et un petit bâtiment de 6 m sur 3,5 m, dont la fonction d'origine est inconnue (15). Selon l'analyse archéologique, ce dernier est certainement antérieur au lotissement, ce qui expliquerait l'irrégularité du parcellaire en cet endroit (voir *Rue des Granges 4-10*, pp. 319-320).

Le nouveau faubourg de 1338 épouse la forme d'un rectangle presque parfait dont on planifie la disposition des parcelles. Celles-ci, destinées avant tout aux granges et aux étables pour le bétail, doivent être desservies par des rues volontairement larges pour permettre l'entreposage des fumiers à l'avant des façades. A l'arrière, chaque parcelle est desservie par une petite ruelle pour l'évacuation des eaux usées ou l'aménagement de fosses pour les latrines. L'acte de fondation montre que le



366

FIG. 366 Faubourg de la Bâtiaz. « Projet de correction pour la rue des Granges et la rue de Chenaux », par Anselmier & C^{ie}, Fribourg, 1908. Les « courtaines » sont closes de murs et sont reliées à l'égout pour l'évacuation du purin. ACE, 0568, Pl40.

lotissement s'opère sur la base de parcelles jointives ayant toutes théoriquement une longueur de 66 pieds (18,48 m) mais une largeur variable, n'excédant toutefois pas les 3 toises (6,72 m) **FIG. 365**. A en juger par le plan de 1745-46, il semble que cette largeur maximale définisse la plus grande partie du lotissement. On retranche les circulations publiques de la longueur de la parcelle, soit 3 pieds (0,84 m) à l'arrière pour la ruelle de service et 26 pieds (7,28 m) à l'avant pour la rue principale. La largeur des voies de circulation, toujours prises sur deux parcelles, vaut le double de ces valeurs, soit 1,68 m pour la « ruelle punaise » et 14,59 m pour la rue principale. Sur cette dernière, chaque propriétaire peut disposer à l'avant de sa maison ou de sa grange d'une aire profonde de 8 pieds (2,24 m) pour le dépôt des fumiers ou de matériaux divers, la « courtine », mais à la condition de ne pas édifier des escaliers ou disposer des colonnes pour supporter les avant-toits ou les galeries des édifices. Les galeries ne peuvent pas s'établir à moins de 10 pieds de hauteur (2,80 m), pour permettre la circulation à cheval ou celle des chars. Par conséquent, ces courtines n'étaient pas closes de barrières.

Le nouveau faubourg s'est accommodé des mêmes caractéristiques topographiques que l'ensemble de la ville, soit un substrat molassique présentant une double pente, est-ouest en direction du lac d'une part, et nord-sud d'autre part. Aucun bâtiment n'est excavé, mais il est frappant de constater que tant les rues que les rez-de-chaussée sont creusés parfois sur plus d'un mètre de profondeur : c'est le roc lui-même qui constitue le soubassement des murs. Le plan du faubourg est en quelque sorte gravé dans la molasse ! Les constructions nouvelles sont disposées en îlots desservis par trois rues partant de la route de Grandcour (actuelle rue du Camus) et descendant vers le lac (du nord au sud : actuelles rue du Château, rue des Granges, rue du Four). Les chesaux situés au milieu de ces dernières, de 2 toises de large (4,5 m), n'ont pas été vendus afin de créer une desserte perpendiculaire, qui monte depuis la rue du Four et débouche sur la première véritable place **FIG. 364** (3) dont la ville d'Estavayer ait disposé *intra muros*. La rangée méridionale de la rue du Four est construite à l'emplacement des fossés que Pierre VII d'Estavayer-Chenaux



367

cède à la Ville, avec l'autorisation de les mettre en parcelles et d'y construire essentiellement des maisons. Le coseigneur exige toutefois le maintien, contre l'ancienne muraille de ville, d'un canal pour l'évacuation des eaux usées, le « Merdasson »⁹. Tout ce faubourg est fermé par une nouvelle enceinte.

Quoique prioritairement destiné aux granges, le nouveau faubourg n'en a pas moins abrité un habitat fort important. L'acte de fondation intime d'ailleurs l'ordre que toutes les maisons sises en périphérie de la ville, notamment celles situées sur la route de Font, soient démolies puisqu'une place protégée leur est offerte. Le front occidental de la rue du Camus ne comportait d'ailleurs aucune grange et tous les îlots étaient dotés d'au moins une maison d'habitation à leur angle. L'étude des reconnaissances montre en outre que le quartier était, comme celui de Chenaux, beaucoup plus habité à la fin du Moyen Age qu'au début du XVIII^e siècle. La population résidente dispose d'ailleurs de son propre four **FIG. 364** (16), construit vers 1367 à l'initiative de Nicolas Catellan¹⁰, sis dans la rue éponyme où les maisons sont majoritaires.

L'acte de fondation prévoyait des rues larges de 14,56 m mais on constate que celles-ci sont plus étroites et n'avoisinent que les 10 m. L'espace réservé pour les courtines a rapidement, sinon dès l'origine, été attribué à la partie privative de la parcelle. De ce fait, il a été englobé dans les constructions, toutes plus profondes que ce qui était planifié au départ. Les reconnaissances et les actes notariés montrent que les « courtines », comme entités juridiques, soit comme servitudes, n'étaient pas prévues sur le front occidental de la rue du Camus et sur la totalité de la rue du Four ; elles y

FIG. 367 Faubourg de la Bâtiáz. La rue des Granges en 1888, vue en direction de la rue du Camus. Au premier plan à droite, l'îlot des actuels n°s 4 à 12. A gauche, l'ancienne grange du château de Chenaux, soit la façade ajourée de trois oculi éclairant les soliveaux. Photo fonds Léon de Weck. BCUF.



368

FIG. 368 Faubourg de Chenaux, flanc occidental côté lac. Mur de terrasse soutenant une partie des parcelles de la rangée de maisons disparues à la fin du XV^e siècle. Ces dernières ont été édifiées sur le comblement d'une petite faille où s'écoule toujours de l'eau (dépression du terrain à droite). Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 369 Faubourg de Chenaux. Mur de terrasse ayant supporté une rangée de maisons disparues à la fin du XV^e siècle. Il était percé d'une poterne, actuellement murée, permettant de se rendre sur le promontoire où la Ville, dès 1530 en tout cas, disposait les cibles de tirs. Photo Yves Eigenmann, 2018.



369

étaient cependant tolérées à bien plaisir par la Ville sur le domaine public. Le projet initial n'a été respecté que sur la rangée orientale de la rue du Camus, la seule dont la largeur est supérieure à 10 m. Relativement à l'axe de la rue, indiqué par la porte du Camus, la ligne des façades marque un retrait équivalent à 8 pieds par rapport à celles du front occidental où les courtines n'étaient pas planifiées. Il convient enfin d'observer que les lanières de cette rangée orientale sont plus profondes qu'ailleurs. Les tenanciers disposaient d'une « place » entre la façade arrière de leur bâtiment et le mur de ville. L'acte de fondation, pourtant, exige de ces propriétaires qu'ils abandonnent une partie de leur terrain pour l'implantation de l'enceinte et du fossé. Cette clause prouve que les abords de l'ancienne route de Grandcour, encore *extra muros*, avaient fait l'objet d'un lotissement plus ancien, d'une surface plus généreuse, dont une partie devait dès lors être rétrocédée pour la fermeture du nouveau faubourg. Aucune indication n'est donnée pour les fossés septentrionaux. Ils ont assurément été pris sur la réserve seigneuriale accordée à la Ville.

La « ruralisation » des faubourgs

Au cours des XVI^e-XVIII^e siècles, la composante rurale des deux faubourgs de Chenaux et de la Bâtiatz tend à l'emporter sur leur caractère urbain et habité. Pour l'ensemble des parcelles donnant sur la rue des Granges et du Château, la Ville octroie un droit de « courtinage » devant les maisons mais reste propriétaire du fonds, à l'exception de l'îlot oriental donnant sur la rue du Château où le terrain a été cédé au domaine privé car, vis-à-vis, l'ample espace de la place de Chenaux procurait un dégagement suffisant pour la circulation. Le plan cadastral de 1745-46 montre également que les granges sises aux n^{os} 2 et 4 de la rue éponyme disposaient de courtines fermées de murets, précisément larges de 8 pieds (2,48 m), correspondant aux dimensions d'origine, mais reportées sur la rue. Le bien-fonds est cédé à ces propriétaires avant 1847 et aujourd'hui encore le n^o 4 est toujours en possession de ce terrain, d'ailleurs marqué par un pavement qui se différencie du macadam alentour. Dans les faits, la Ville rappelle en 1775 qu'elle accorde « depuis toujours »



370

à chaque propriétaire le droit de récolter les « balayures », soit de balayer la moitié de la rue au droit de sa façade pour en retirer un engrais potager fort apprécié et de jouir de cette place pour y déposer le bois de chauffage ainsi que des matériaux pierreux, pour autant que cela ne gêne pas le passage¹¹. Cet usage explique que les « courtines » étaient tolérées devant les granges et écuries jusqu'au milieu de la voie publique, pour autant qu'elles soient disposées en quinconce sur les deux côtés de la rue **FIG. 367**.

Les visées hygiénistes du XIX^e siècle condamnent à terme les « courtines » sur l'autel de la propreté et de la salubrité. Probablement apparues durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, régulièrement mentionnées dès le début du XIX^e siècle, les fosses à purin sont creusées dans la « courtine » et recouvertes de dalles qui reçoivent les fumiers. En 1889, il est question pour la première fois de « faire disparaître tous les tas de fumier de l'intérieur de la ville »¹². Avant d'arriver à ce résultat encore utopique, les autorités procèdent pragmatiquement par étapes. Elles exigent tout d'abord que les « courtines » soient entourées d'un mur en maçonnerie afin que les rues, en particulier celle des Granges, « ne soient plus continuellement couvertes de purin ». En 1908, l'entrepreneur ERNEST ANSELMIER est sollicité pour fournir un projet visant à clôturer systématiquement les fumiers des rues des Granges et du Château, de même qu'assurer l'évacuation des matières liquides à l'égout **FIG. 366**. Les directives données par la Ville aux propriétaires ne seront que progressivement mises en place, puisqu'il incombait à ces derniers de supporter les frais de cet aménagement. Dès cette époque, les nouvelles installations doivent obligatoirement être fermées de cloisons de 2 m de hauteur¹³.

La métamorphose des faubourgs est cependant inéluctable. Les activités agricoles sortent peu à peu de l'enceinte de la ville : granges, étables et écuries sont converties en dépôts. Dès les années 1950, certaines sont carrément démolies pour faire place à de l'habitation locative hors gabarit. Les derniers fumiers sur la rue des Granges disparaissent en 1956. Seul le rural du monastère des dominicains **FIG. 364** (17) se maintient à la rue du Camus jusqu'en 1974, grâce à sa place de service située à l'arrière, le long du mur de ville percé en 1865 d'un grand portail, encore élargi en 1912 pour fournir un accès direct à la campagne¹⁴ (voir *Rue du Camus 2-4*, p. 325).

FIG. 370 Faubourg de la Bâtiáz. Porte du Vucheret avant sa démolition en 1873 redessiné ici de façon fiable par Ric Berger en 1965, d'après un dessin à l'encre et aquarellé en mains privées.

L'enceinte

La mise en lotissement du faubourg de Chenaux, bien défendu à son extrémité par le château éponyme, n'a pas entraîné de fermeture ; celle-ci sera consécutive à l'extension orientale de la Bâtiaz mise en œuvre dès 1338. Des murailles ont cependant existé sans doute très tôt du côté du lac ; leur fonction était moins défensive que de servir de soubassement au terrain à construire, établi en terrasse **FIG. 368**. Ce mur forme tout de même un ouvrage quadrangulaire saillant façonné avant 1313 à l'angle occidental de la place Saint-Claude (voir *Place Saint-Claude* 13, pp. 316-317) **FIG. 364** (21). Deux poternes permettaient de gagner directement les rives du lac ou les promontoires formés par la falaise. L'une était située à l'angle nord de la place Saint-Claude, non loin de la fontaine (11). Elle est justement appelée en 1448 « poterne de la fontaine de Chenaux »¹⁵. L'autre (2), actuellement obturée, se trouvait à l'extrémité septentrionale du faubourg et a très longtemps permis d'accéder aux cibles de tir **FIG. 369**. Ces murs étaient en partie crénelés, comme le suggère la vue HÖRTTNER **FIG. 17** et comme l'atteste le compte de Ville de 1523¹⁶.

L'acte de fondation de la Bâtiaz indique explicitement que le nouveau quartier doit être fermé et protégé. Les tracés de l'enceinte, ainsi que des fossés qui l'entourent, relèvent d'une géométrie régulière, ce que permet le terrain peu tourmenté dans ce secteur. Il s'agit de deux longs murs parfaitement rectilignes et perpendiculaires, partant de l'enceinte plus ancienne du quartier de Chavannes, et se retournant ensuite en direction du château de Chenaux. L'angle situé au nord-est est renforcé en 1401 par la tour de l'Ecureuil (voir pp. 113-116) **FIG. 364** (8). L'extrémité occidentale de l'enceinte est certainement modifiée avec l'agrandissement du fossé de la forteresse et la construction du châtelet par Humbert le Bâtard dès 1432. Seul le fragment environnant la porte du Camus, allant de la tour des Ecureuils jusqu'à la façade septentrionale de la rue du Camus 21 **FIG. 438**, est conservé sur sa hauteur complète, montrant encore le parapet de 1620-1623. Ailleurs, tant derrière la rue du Camus qu'en bordure de la place de Chenaux, le mur a été fortement abaissé. Ses parements sont vigoureusement repris lors de travaux de réhabilitation effectués en 1922 et en 1931¹⁷ (voir *Place de Chenaux*, pp. 320-321). Auparavant, pour gagner le chemin de ronde, le mur protégeant la place de Chenaux disposait d'escaliers qui ont été réparés en 1667¹⁸, mais ont disparu avant 1745-46.

La porte du Vucheret **FIG. 364** (20), de même que le pont qui la précédait¹⁹, tire son appellation de la maison voisine disparue qui la bordait au sud, propriété avant 1442 de Jaquet Vucheret, bourgeois, conseiller et gouverneur d'Estavayer. Cette demeure appartenait encore à la famille Guillaume en 1412, d'où l'appellation tout d'abord de « porte de Gérard Guillaume », ensuite associée pendant quelques années à celle de « Vucheret »²⁰. Dès 1651, on l'appelle également « porte du Borny »²¹, du fait de la présence de la fontaine qui s'est substituée en 1541 à la maison des Vucheret (voir *Fontaine du Vucheret*, pp. 98-99) **FIG. 364** (28). A en juger par le peu de réparations qui le touche, le pont est un ouvrage modeste ; il n'est plus cité après 1536²². Quant à la porte et à l'enceinte avoisinantes, démolies en 1873, elles présentaient un aspect fort semblable à la porte du Camus (voir pp. 112-113), comme l'atteste une vue du milieu du XIX^e siècle²³ **FIG. 370**. L'arc brisé de son encadrement de même que les avant-toits (celui de l'extérieur protégeant les armoiries de LL.EE. de Fribourg) font l'objet en 1610 d'une réfection complète par les maçons CHRISTE et GUILLAUME SERNIET ainsi que les charpentiers CLAUDE FROSSARD, CLAUDE NICOD et JEAN MARTIN²⁴. ■



371

FIG. 371 Château de Chenaux. Vue de l'ouest, depuis la plate-forme de l'ancien tirage. Château régulier géométrique doté à l'origine d'une seule grande tour et de trois tourelles d'angle, 1285-1295. Entre 1433 et 1443, les tourelles ont été remplacées par les tours de brique flanquant les fausses-braies, par Humbert le Bâtard de Savoie. Au premier plan, les murs de terrasse protégeaient la rangée de maisons du faubourg, disparues dès la fin du XV^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2013.

Le château de Chenaux, chemin du Donjon 1 [1]

Excroissance de la ville ancienne au-delà du faubourg éponyme, le château de Chenaux, élevé de 1285 à 1295 en bordure de falaise, s'impose fortement par sa position isolée, « hors les murs ». Régi par les règles du flanquement systématique en vigueur dès 1260, il épouse la forme d'un grand cube-résidence compact avec une seule vraie tour circulaire. C'est le plus important des quatre châteaux d'Estavayer, dû aux carrières anglaises de Pierre V et Guillaume VI d'Estavayer-Chenaux. Humbert le Bâtard, demi-frère du duc Amédée VIII de Savoie, l'enveloppe d'une deuxième enceinte entre 1432 et 1443, très ostentatoire par l'utilisation de la brique rouge mise en œuvre dans deux tours-portes et deux tours circulaires de flanquement, au vocabulaire architectural et décoratif importé du nord de l'Italie. Les toitures élancées de l'ensemble résultent d'une reconstruction par étapes au début du XVI^e siècle pour les baillis fribourgeois. Il abrite maintenant le siège de la préfecture du district de la Broye.

Historique

Le château régulier géométrique du XIII^e siècle
Le château de Chenaux est le plus ample et le mieux conservé des quatre forteresses que comptait la ville d'Estavayer au Moyen Âge **FIG. 371** ; son édification est consécutive à la seconde partition du domaine seigneurial entre les fils de Renaud II d'Estavayer, Guillaume II et Jacques I. Au plan monumental et architectural, cette division ne se concrétise qu'à la fin du XIII^e siècle : d'une part Renaud V d'Estavayer, fils de Jacques, édifie le château appelé ultérieurement « de Savoie », ponctuant l'angle méridional du nouveau quartier de Chavannes ; d'autre part, les deux premiers enfants de Guillaume, Pierre V et Guillaume VI, entreprennent la construction du château de Chenaux, à l'opposé de la ville, agrandissant cette dernière avec le lotissement des terrains qui bordent la falaise. A l'origine, le château n'était pas doté de braies et de lices, ses courtines²⁵ plongeant directement dans un vaste fossé, creusé à l'est, naturel au sud et au nord, d'où le nom de l'édifice. La première mention du toponyme Chenaux (« Chinau », « Chinoz ») apparaît en 1291²⁶.

Deux bois de boulin prélevés dans la courtine dominant le lac **FIG. 411**, issus de chênes abattus en automne/hiver 1284/85 et au printemps 1285, incitent à penser que l'enceinte était alors en



372

construction²⁷. Dans le vaste corps de logis occidental, le mur épais, qui séparait la grande salle de la *camera domini*, installée dans l'angle nord, comporte de fortes planches de sapin de 1292-93 servant à la fois d'élément de chaînage et d'échafaudage. Ce mur de séparation est clairement postérieur à la courtine puisqu'il vient s'appuyer contre elle. Cette datation signale une étape de construction ultérieure, accréditant le début du chantier en 1285 déjà.

Pierre V d'Estavayer, neveu probable d'Othon de Grandson, est très lié à ce grand chevalier à qui il emprunte pour sa nouvelle coseigneurie de Chenaux pratiquement les mêmes armoiries, chargeant la bande de gueules brochant le palé non pas de coquilles mais d'étoiles²⁸ FIG. 182. Grâce à Othon, dans le contexte d'alliance liant les Savoie au roi d'Angleterre, Pierre V et son frère Guillaume VI, chanoine de Lausanne, font carrière Outre-Manche et en retirent d'importants revenus viagers²⁹; ils ont ainsi les moyens de s'offrir une construction hors échelle eu égard aux revenus de leur coseigneurie. Cet édifice, trop grand relativement à son assise territoriale, sera souvent une cause de précarisation, et son entretien pas toujours assuré. A plusieurs reprises, les Estavayer-Chenaux seront contraints de l'aliéner : les environs immédiats du château sont

affermés et la grange FIG. 364 (10), au faubourg de la Bâtiaz (voir *Rue des Granges* 3-5, pp. 318-319), mise à disposition du fermier.

L'édifice, dans son gros œuvre et dans sa physionomie actuelle FIG. 373, a dû être achevé en quelques années, à l'instar de celui d'Yverdon, élevé par Pierre de Savoie entre 1258 et 1265. Chronologiquement, Estavayer se situe après le château de Grandson (1277-1285) et est édifié en même temps que celui de Bulle (1289-1293). De nombreux détails typologiques et constructifs sont empruntés au premier : la main-d'œuvre de Grandson, le travail terminé, a traversé le lac et construit Chenaux³⁰. Elle s'est également mise au service de l'évêque Guillaume de Champvent pour l'édification du château de Bulle qui, aujourd'hui encore, évoque l'aspect original de celui de Chenaux, soit un quadrilatère flanqué d'une seule grande tour circulaire et de trois tourelles sur les autres angles³¹ FIG. 372.

Après la mort du comte Philippe de Savoie en 1285, Guillaume de Champvent s'est trouvé à la tête d'une coalition anti-savoyarde fédérée par les Grandson, leurs alliés et leurs vassaux. Estavayer était encerclé par les possessions de Louis de Savoie-Vaud, soit Romont, Bioley-Magnoux, Moudon, Yverdon au sud et à l'ouest, Cudrefin au nord. En 1291, Amédée V de Savoie réinvestit les

FIG. 372 Château de Chenaux, vu du sommet de la contrescarpe orientale du fossé. La courtine orientale a été abattue en 1750; seul le mur de braie de 1433-1435, à l'avant, a subsisté. L'angle oriental de ce dernier aurait dû être flanqué d'une tour en brique. Sur le flanc nord, à droite : la fausse-braie a disparu et le fossé à l'avant a été remblayé. A l'arrière-plan, la tour en brique a remplacé en 1436-1443 la tourelle d'angle originelle. Photo Yves Eigenmann, 2013.

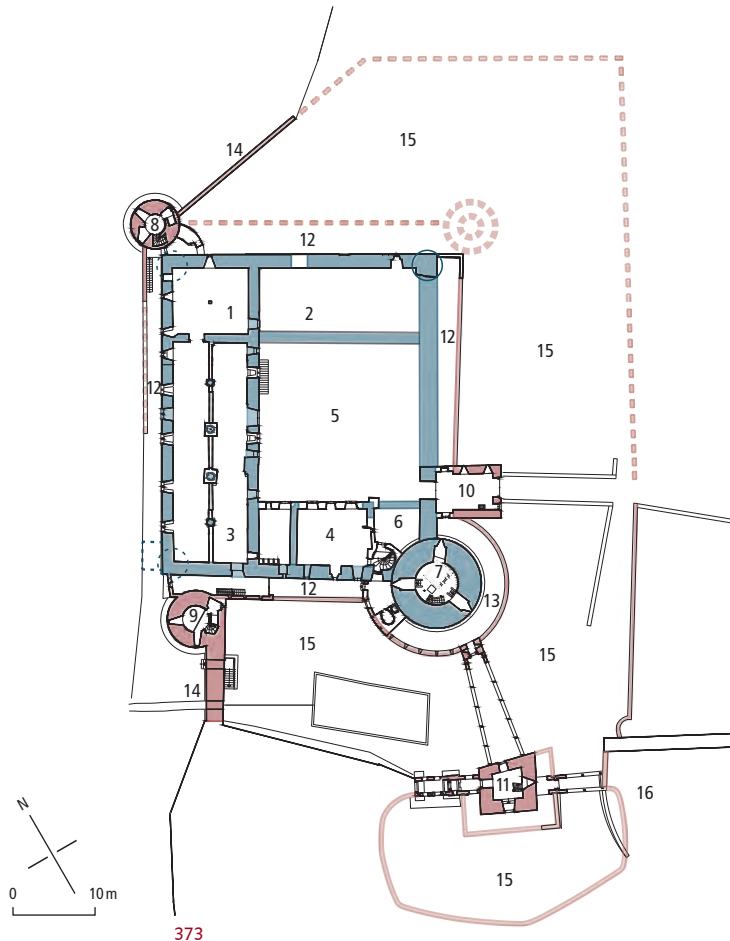


FIG. 373 Château de Chenaux. Grandes étapes constructives. Plan au niveau de la cour intérieure et rez-de-chaussée. Echelle 1 : 1000. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Relevé Roland Diserens, Archéotech SA. Mise au net Yves Eigenmann, 2006-2016.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> château du XIII^e siècle, dès 1285 ceinture fortifiée, 1432-1443 apports de l'époque baillivale, 1503-1700 structures disparues (tourelles, éventuelle tour-porte lacustre) ou non construites | <ul style="list-style-type: none"> 1. Corps de logis ouest, chambre de retrait, sous la <i>camera domini</i> 2. Corps de logis nord, chapelle à l'étage 3. Corps de logis ouest, <i>aula inferior</i>, sous l'<i>aula superior</i> 4. Corps de logis sud (cuisines?) 5. Cour 6. Cour du puits 7. Grande tour, 2^e niveau sous l'entrée 8. Tour rouge nord 9. Tour rouge ouest 10. Tour-porte charretière 11. Châtelet 12. Fausses-braies 13. Chemise de la grande tour 14. Murs-digues, au nord épaisseur inconnue 15. Fossés 16. Place de Chenaux |
|---|--|

châtellenies de Payerne, Morat et de la tour de Broye, perdues en 1283 par la Savoie lors de l'occupation de Rodolphe de Habsbourg³². Cet événement est sans doute à l'origine de la construction du château de Chenaux et du renforcement général d'Estavayer.

Le premier texte attestant l'existence du château de Chenaux date d'avril 1292³³. Il s'agit de la sentence rendue par l'évêque Guillaume de Champvent en faveur de Pierre et Guillaume

d'Estavayer, les autorisant à continuer l'édification de celui-ci, levant ainsi l'opposition formulée par leurs cousins de la future branche de Cugy, soit Renaud V, son frère Guillaume IX et Rolin fils d'un autre frère décédé, Girard III³⁴. Cette divergence, qui dépasse le contexte strictement local, trouve sa source dans le fait que ces derniers étaient partisans de Louis de Savoie et de son frère le comte Amédée V³⁵. Les lignages des Estavayer-Chenaux et des Estavayer-Cugy se sont donc retrouvés adversaires dans le contexte très troublé des années 1285-1315, causé par les nombreux conflits opposant ces deux coalitions³⁶.

Les informations sur l'édifice sont très rares en ce qui concerne le XIV^e siècle. Les données proviennent des archives de l'administration du comte de Savoie, résultant de périodiques mises à disposition de l'édifice à ce suzerain dès 1355 par les Estavayer-Chenaux. Ces derniers avaient mis en gage leur seigneurie afin de résoudre leurs problèmes de trésorerie³⁷. Les arrangements pris impliquaient la participation des Savoie à la maintenance de l'édifice. En 1361, le châtelain du château de Savoie est payé pour assurer la garde de Chenaux³⁸; en 1364, il est chargé de faire réparer la toiture de la *camera domini* FIG. 373 (1), de la chapelle (2) et de la chambre chauffée, espaces situés à l'extrémité nord de l'aile occidentale et dans l'aile septentrionale, aujourd'hui disparue. Le château de Chenaux est alors qualifié de « maison de Pierre [VII] d'Estavayer »³⁹.

Guillaume VIII, fils de Pierre VII d'Estavayer, remplit diverses fonctions et missions importantes auprès du comte de Savoie, qui le soutient en 1377, lors de l'insécurité générée par les « grandes compagnies », ces bandes de soldats anglais qui écumaient la région au début de la guerre de Cent Ans. En effet, le comte de Savoie verse à Guillaume VIII d'Estavayer 30 florins vieux pour « les bertraches de sa moyson », soit les bretèches ou les hourds établis au niveau des chemins de ronde pour améliorer la défense du château⁴⁰. Guillaume VIII d'Estavayer est bailli de Vaud de 1393 à 1395⁴¹.

Le rôle important joué par ce personnage suggère qu'il aurait eu les moyens d'entretenir son château, mais ce n'est pas certain car, à sa mort en 1399, sa veuve, Nicole Boneta, de Salins, cède à nouveau Chenaux au comte de Savoie. Ce dernier y installe un châtelain, Jean Griset, chargé de recueillir les bénéfices de la coseigneurie et de maintenir l'édifice⁴². En 1403 cependant, Nicole Boneta se plaint qu'aucune réparation n'a été entreprise depuis l'arrangement de 1399, de sorte que le château « tombe totalement en ruine et que personne ne peut y habiter »⁴³.



374

Jusqu'à son acquisition par Humbert le Bâtard de Savoie, l'édifice est assurément resté en mauvais état, sans doute juste maintenu hors d'eau avec l'entretien des toitures. Le demi-frère du duc Amédée VIII entre en possession du château le 30 janvier 1432 pour 4000 florins d'or⁴⁴ et le conserve jusqu'à sa mort survenue en 1443⁴⁵. Installé dès 1403 par le duc dans les marches septentrionales des Etats savoyards pour sécuriser les frontières, élevé au titre de comte de Romont, Humbert dispose enfin, dans l'apanage viager qu'il se voit accorder, d'une résidence personnelle à la hauteur de son rang. L'achat est néanmoins grevé de réserves en faveur du vendeur, Anselme d'Estavayer-Chenaux : ce dernier dispose d'un droit de réméré fixé à 6000 florins d'or et Humbert s'engage à effectuer des travaux pour 2000 florins, ce qui confirme que l'édifice a besoin de sérieuses réparations⁴⁶. Le début des travaux est connu grâce au compte de l'hôtel d'Humbert, tenu par dom Jean Cantin⁴⁷, et par celui de la Ville⁴⁸. Le chantier est géré par son chapelain, Jean Favre (voir *Rue du Château 1*, p. 317), et par un de ses proches, Pierre de Pontherose, bourgeois d'Estavayer (voir *Grand-Rue 48*, p. 414).

**Les travaux d'Humbert de Savoie :
remise en état de la grande tour (1432)
et création de la ceinture fortifiée (1433-1443)**

En 1432, Humbert commence par remettre en état la grande tour, symbole le plus visible du pouvoir seigneurial. C'est essentiellement sa charpente et sa couverture qui sont rénovées, car le document ne cite que des charpentiers, dont JEAN BRILIOD⁴⁹. On fait venir de Genève près de 2000 feuilles de tôle blanche, fixées par plusieurs milliers de clous qui recouvrent non seulement la boule de l'épi de faitage, mais assurément toute la partie sommitale de la toiture, donnant ainsi l'impression de reproduire les couleurs savoyardes avec la tuile de Bevaix mise en œuvre dans la partie inférieure⁵⁰. L'épi est surmonté d'une grande bannière en fer-blanc aux armes d'Humbert, complétée de quatre pennons, le tout passé en couleurs par le peintre JEAN LACHE, de Lausanne, qui est payé le 15 novembre 1432. En cette fin d'année et en janvier 1433, AYMOMET CORNIAUX, le maître des œuvres du duc de Savoie, est reçu plusieurs fois à la table d'Humbert. Il lui a certainement incombé de contrôler la bonne exécution de ces travaux dont le projet peut lui être attribué.

FIG. 374 Château de Chenaux vu de l'ouest, depuis la plate-forme inférieure du stand de tir. Au premier plan, le plateau molassique supportait les cibles. On observe le plan incliné que forme le terre-plein au pied de la courtine occidentale du château, contenu par l'amorce du mur de braie ; entre la tour rouge ouest et le corps de logis, la façade en pan de bois et en encorbellement des latrines, refaites en 1541, desservant l'appartement baillival. AFMH, A2316, 1899.

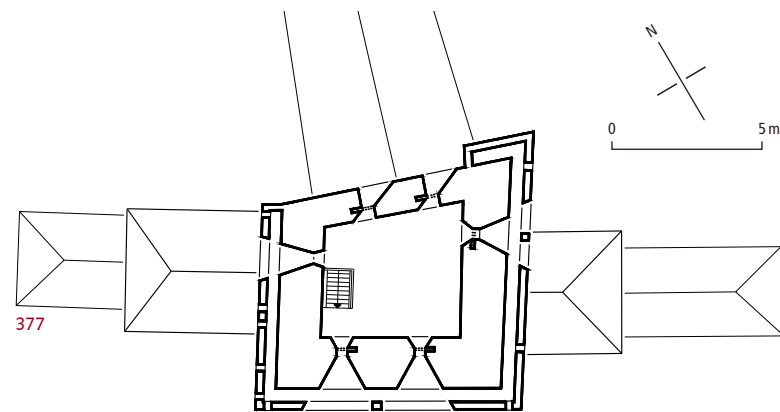
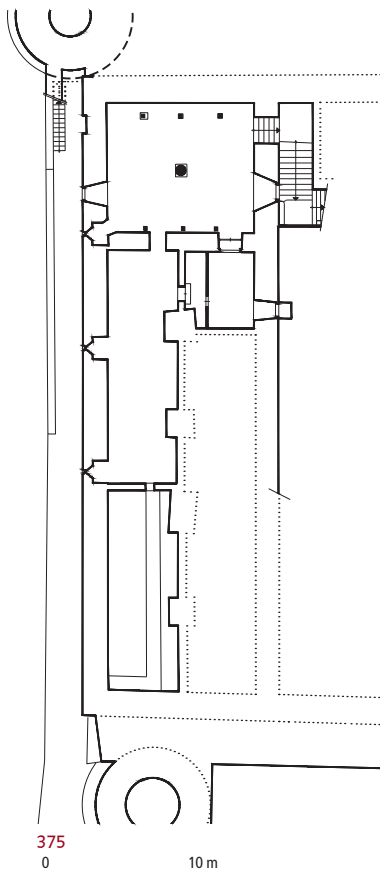


FIG. 375 Château de Chenaux. Plan du sous-sol. Echelle 1 : 500. Le mur médian contenant le terre-plein de la partie non excavée a été renforcé, en 1509, de contre-forts, qui deviennent de véritables piles aux étages. Relevé Roland Diserens, Archéotech SA. Mise au net Yves Eigenmann, 2002-2013.

FIG. 376 Château de Chenaux. Plan du rez-de-chaussée par Anton Nein, 1875. Détail montrant le corps de logis occidental. La subdivision longitudinale de l'*aula inferior* est créée en 1509-10 pour soutenir le plancher des greniers. En haut, l'ancienne chambre de retrait avec son pilier central de 1529, sous la *camera domini*, originellement

sans accès direct depuis la cour. AEF, plans anciens du Service des bâtiments.

FIG. 377 Château de Chenaux. Châtelet. Plan du 4^e étage. Echelle 1 : 250. On voit les rainures où coulaient les volets de sécurité fermant les canonnières. Relevé Archéotech SA. Mise au net Yves Eigenmann, 2006-2013.

En novembre 1432, Humbert sollicite la Ville pour l'aider à renforcer le château en l'enveloppant de fausses-braies, dont la conception peut également être attribuée à **AYMONET CORNIAUX** **FIG. 373** (12). Le rôle prépondérant de CORNIAUX est encore étayé par son mariage avec Marguerite Catellan, issue d'une famille très en vue à Estavayer⁵¹ (voir *Grand-Rue 11-13*, p. 381). Le Conseil décide de lever l'impôt spécial (« giète ») dû par chaque feu dans l'ensemble de la seigneurie, soit Estavayer et les 13 villages, pour l'entretien des murailles ou leur remise en état à l'occasion d'alertes de guerre. La somme récoltée, près de 370 livres, est engagée dès le 22 avril 1433, essentiellement dans le paiement des matériaux et de leur transport, mais aussi dans le défraiement des maçons, les frères JEAN et NICOD OLIVIER, chargés d'élargir les fossés, de préparer les fondations en taillant le substrat molassique, puis de construire les murs de braies. La nouvelle enceinte basse ainsi créée est appelée à contenir les lices surélevées, soit les fausses-braies constituées d'une levée de terre ou plutôt de molasse concassée, fournie directement par l'élargissement des fossés taillés dans le substrat naturel.

Face au lac à l'ouest, il est prévu de dresser le mur sur toute la longueur de la courtine, mais on ne réalise que son amorce (« esponde ») au nord, ménageant ainsi un plan incliné, tel qu'on le voit encore sur une photographie ancienne⁵² **FIG. 374**. Celui-ci devait assurer la jonction entre le terrain naturel penchant vers le sud au sommet de la falaise et la fausse-braie septentrionale, certainement réalisée en bordure d'un fossé large et profond maintenant comblé⁵³. Tout en renonçant à établir une fausse-braie complète au sommet de la falaise, car cette dernière rendait le château moins vulnérable, on décide de combler les caves⁵⁴ pour se prémunir d'une attaque par la sape des courtines.

Commencés en avril 1433, l'agrandissement des fossés et l'édification de cette enceinte extérieure se poursuivent aux frais de la Ville qui prélève de nouveaux giètes durant les années 1434 et 1435. Au début des travaux, l'aspect des organes de flanquement, qui devaient ponctuer les nouvelles murailles, n'est pas encore arrêté. En effet, il n'est question d'ouvrages en brique qu'en 1433, avec l'arrivée, le 1^{er} novembre, du « carronnier » piémontais DOMINIQUE TRABUCHERIUS de Chieri, et, le 20 novembre, du tuilier de Morat consulté pour savoir si les terres staviacoises seraient à même de fournir la terre glaise nécessaire. Celui-ci découvre un filon dans la partie septentrionale de la seigneurie ; la « carronnerie » est construite à proximité, près de la grange des Moillets (« *versus gran-giam deis Moyer* »), localisée au n° 103 de la route

de Grandcour⁵⁵ (voir p. 64). Le 12 décembre 1435, Humbert passe contrat avec les maîtres italiens DOMINIQUE TRABUCHERIUS, JEAN DE CILAVEGNA (près de Vigevano) et GIRARDIN BARBERII, de Buronzo (diocèse de Verceil). Ce contrat n'est pas conservé, mais on imagine volontiers qu'il leur incombait d'édifier trois tours circulaires aux angles du rectangle élargi que constituaient les nouveaux murs de braies, condamnant les tourelles d'origine⁵⁶. L'exécution des travaux est moins rapide que prévu, car Humbert fait enfermer en 1440 les trois maîtres à la tour de l'Île à Genève, accusés de ne pas respecter les délais. Ils ne sont libérés que contre une solide caution qui les contraint d'activer le travail⁵⁷. Ils sont encore défrayés en 1441 de 70 sous par le lieutenant Pierre de Pontherose. Seules les deux tours côté lac ont été construites, la mort d'Humbert, survenue le 13 octobre 1443, empêchant définitivement la réalisation de celle placée à l'est, pour laquelle 147 000 briques avaient été produites. Le 28 avril, Humbert, ayant déjà renoncé à poursuivre les travaux, avait en effet fait don aux dominicains d'Estavayer de ce stock déposé à la tuilerie des Moyers⁵⁸.

En 1441, les autorités de la ville d'Yverdon envoient une délégation à Estavayer pour examiner la porte du château de Chenaux qui doit leur servir de modèle pour l'entrée du faubourg de Gleyres⁵⁹. Il s'agit de la première mention du châtelet qu'Humbert a construit **FIG. 390**, tourné contre la ville, plus ou moins à l'emplacement d'une première porte d'accès au château. Son édification avait été confiée à un autre Piémontais, JANIN DE SERS. En 1441, l'ouvrage est achevé, puisqu'on vend les planches de l'échafaudage à la Ville pour le chantier de l'église Saint-Laurent⁶⁰. Le châtelet est une construction si particulière qu'il ne peut être transposé à Yverdon ; par conséquent les Yverdonnois se sont contentés d'observer la tour quadrangulaire orientale comprenant la porte charretière qui donne sur le fossé oriental. Cette dernière, qui entre parfaitement dans la logique défensive introduite avec la ceinture des braies, fait certainement partie des travaux réalisés par Humbert le Bâtard⁶¹.

Les maçons-carronniers piémontais mettent encore en œuvre la brique dans les deux murs-digues qui ferment les fossés à l'aplomb de la falaise, de part et d'autre du château, afin de pouvoir inonder ces derniers, faisant de Chenaux un véritable *Wasserburg* suspendu au-dessus du lac⁶². La Ville lève un nouveau giète de 30 livres en 1436-37 pour continuer le creusement des fossés, certainement pour les transformer en douves.

Après le décès d'Humbert le Bâtard, sa coseigneurie de Chenaux, comme celle de Savoie, repasse



378

FIG. 378 Château de Chenaux. Aile occidentale, rez-de-chaussée. Vue vers le nord. Pilier en bois de 1529 aménagé dans l'ancienne salle de retrait transformée en salle de réception, la *Herrensaal*. Photo François Roulet, 1994. SAEF.



379

FIG. 379 Château de Chenaux. Châtelet, canonnière du 1^{er} étage donnant sur le faubourg de Chenaux, 1539-1541. Le volet de protection, muni d'un jour de surveillance en croix, coulisse dans une rainure à la hauteur de l'étranglement de l'ouverture. Photo Daniel de Raemy, 2006.

sous la gestion directe du duc. Son maître des œuvres, AYMONET CORNIAUX, visite le château le 9 novembre 1448 et constate que « lou meyssonament dudit chastel par dedant ledit chastel, les couvertures, les travessons lesquels sont de tot en tot destruites et par le vivant dudit monseigneur le comte de Romont ja estoient tornees à mal et sunt destruite pour maniere quel nullement on ny pout faire reparation sinon tant que en les refaire tout neux »⁶³. CORNIAUX ajoute des toitures au châtelet originellement conçu à ciel ouvert et refait celles des tours en brique. Après cette mise hors d'eau aux frais du duc, le château est racheté par Jacques VII d'Estavayer-Chenaux en 1455⁶⁴.

Lors des guerres de Bourgogne, en octobre 1475, le château est incendié par les armées confédérées : toutes les structures en bois, probablement jamais réparées à l'intérieur, disparaissent⁶⁵. Si le duc de Savoie récupère le château éponyme en 1478, LL.EE. de Fribourg conservent Chenaux, saisi

FIG. 380 Château de Chenaux. Grande tour, étage d'entrée. Prison n° 2. Initialement placées dans la tour du Jaquemart, les prisons ont ensuite été reconstruites ici plus spacieuses. Celles encore visibles ne remontent qu'aux années 1810 et reprennent un modèle déjà connu au XVI^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2013.



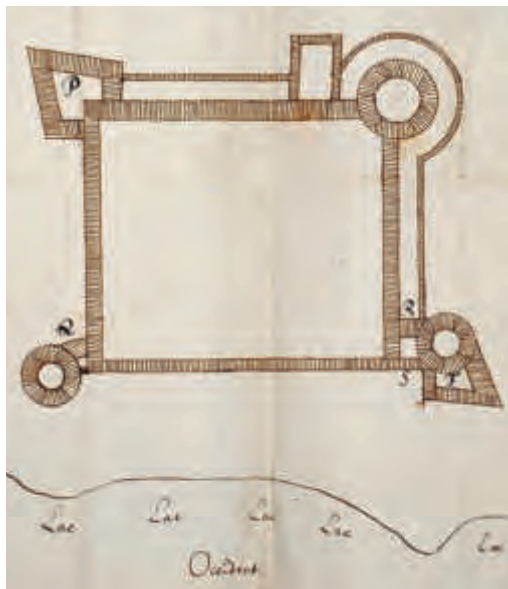
380

FIG. 381 Château de Chenaux. Fossé oriental. Portail du jardin potager, ferronnerie et piliers de 1804. Photo Yves Eigenmann, 2018.



381

FIG. 382 Château de Chenaux. Plan pour un projet de renforcement à attribuer au bailli François-Pierre von der Weid, vers 1656. Seul le mur marqué « Q » a été réalisé. Il présente actuellement un tracé en arc de cercle. AEF, Est., titre 648.



382

avec tous les revenus de la coseigneurie; au nom de l'Hôpital et de la confrérie du Saint-Esprit, elles désignent un châtelain le 13 janvier 1477, soit le conseiller d'Estavayer, Pierre Angleis⁶⁶. Cette saisie trouve son origine dans la dette de 1600 florins-or qu'Anselme d'Estavayer-Chenaux avait contractée en 1423⁶⁷. Son petit-fils, Jean XXI d'Estavayer, résidant à Salins, abandonne définitivement ses prérogatives seigneuriales staviacoises le 19 avril 1488⁶⁸.

Le château à l'époque de LL.EE. de Fribourg, 1480-1798

Introduction, généralités

La réhabilitation du château par LL.EE. de Fribourg est très éloignée de l'édifice de pur prestige qu'Humbert le Bâtard avait commencé à concrétiser. Il s'agit avant tout de disposer d'un bâtiment fonctionnel, utile à l'administration de la seigneurie et au stockage de ses revenus, tant céréaliers que viticoles; il s'agit également d'offrir une résidence, non pas principale comme sous les Estavayer, mais un simple appartement de fonction au bailli-avoyer envoyé par LL.EE.

Les premiers châtelains ne résidant pas à Estavayer, la réfection du château n'est pas entreprise immédiatement. Toutes les structures en bois et les couvertures doivent être reconstruites, tâche confiée dès 1503 à un maître charpentier d'Yverdon très actif dans l'ancien Pays de Vaud, MERMET BONVESPRES, en train d'achever l'important chantier du château d'Yverdon. Celui-ci arbore le titre de « maître des œuvres du duc de Savoie », grâce à sa spécialisation dans la réhabilitation des châteaux ducaux incendiés lors des guerres de Bourgogne⁶⁹. En 1503, le Conseil de Fribourg donne l'ordre de construire une « maison » pour son bailli⁷⁰. En réalité, il s'agit de mettre le corps de logis occidental hors d'eau, lequel sera essentiellement destiné aux greniers. Comme à Yverdon, BONVESPRES remplace la toiture en appentis à faible pente qui descend vers la cour intérieure

par une couverture à deux pans et à croupes plus élancée, recouverte de tuiles. Entre 1503 et 1505, BONVESPRES touche 400 livres pour la reconstruction des toitures : celles des « tours rouges » en 1504, celles de la grande tour et de la tour charretière en 1505, les matériaux étant payés en sus⁷¹.

La fonction résidentielle et administrative du château, les corps de logis

Après sa mise sous toit en 1503, la réhabilitation du grand *corps logis occidental* est effectuée par étapes **FIG. 373** (1, 3). En 1509, on creuse les fondations pour quatre piliers dont deux circulaires. Ces supports sont repris en sous-œuvre lors de l'excavation du sous-sol, comblé à l'époque d'Humbert le Bâtard, au moyen de piles en pierre de taille de molasse **FIG. 375**. Dans l'espace de l'ancienne *aula inferior*, celles-ci sont reliées entre elles par un long mur longitudinal qui retient le terre-plein non excavé au sous-sol, percé d'arcades au rez-de-chaussée **FIG. 376**. Cette fragmentation longitudinale, qui reprend, tout en la renforçant, celle du Moyen Age, est destinée à soulager les solides planchers rétablis en 1510 et 1511 (datations dendrochronologiques), lors de la réaffectation de l'*aula superior* en grenier⁷². L'ancienne *aula inferior* médiévale, au rez-de-chaussée, sert de cellier (« certoz »). En 1514, le maçon JEAN MARTIN transforme les fenêtres : il substitue au remplage, sans doute en mauvais état, un meneau en molasse chanfreiné⁷³ qu'il surmonte d'un linteau en deux blocs, soutenant le bouchon maçonné qui remplace le quadrilobe sous le larmier en arc brisé **FIG. 415**. A la même époque probablement, une nouvelle et ample galerie est adossée à la façade sur cour, couvrant notamment le perron en pierre, visible sur le plan cadastral de 1745-46, qui permettait d'accéder à l'étage des greniers, ainsi que le large escalier de la cave, voûté en 1562⁷⁴.

Ce n'est qu'en 1517 que l'on commence à aménager l'appartement baillival. Celui-ci, placé dans l'*aile méridionale*, s'étend apparemment dans la section de l'aile occidentale qui se trouve dans le prolongement de celle-ci. C'est à ce moment-là que l'on démolit les ruines de l'aile nord où se trouvait la chapelle médiévale, ainsi que le mur fermant la courette du puits **FIG. 373** (6). Dans cette dernière prend place en 1518 un escalier en vis⁷⁵ **FIG. 422** qui permet de gagner la grande tour d'une part, les étages de l'aile sud d'autre part. En sus des matériaux récupérés, le maçon JEAN MARTIN reçoit une centaine de blocs de molasse taillée. A la différence de l'aile occidentale, il s'agit d'introduire un étage supplémentaire, ce qui implique la transformation du parapet du chemin de ronde et la surélévation de la façade sur cour jusqu'à sa hauteur pour poser la

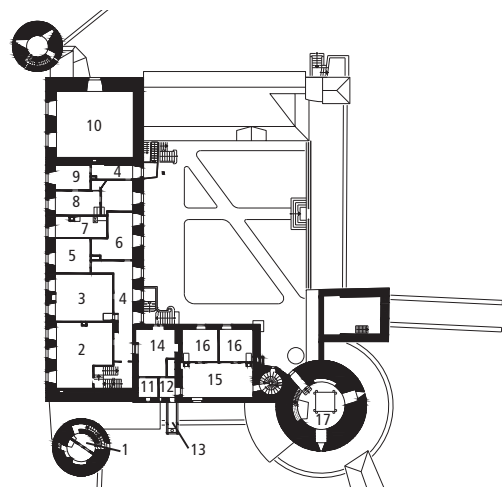


383

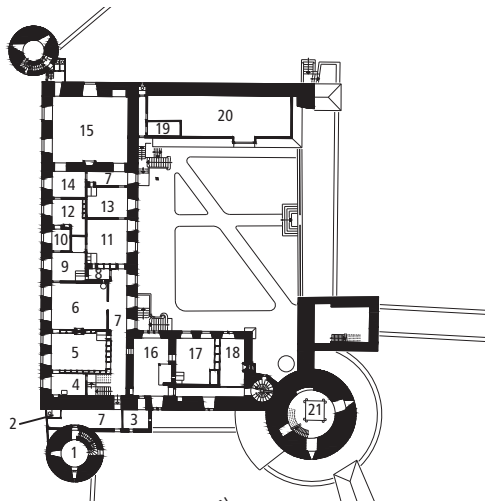
nouvelle toiture à deux pans, cette dernière nécessitant la construction d'un pignon à chaque extrémité du logis. Le chemin de ronde de la courtine méridionale est démolit et le mur aminci sur toute la hauteur du dernier étage **FIG. 424**. La réalisation de la charpente et des solivages est confiée au charpentier PIERRE BUGNON. L'ancien refend médiéval qui subdivise les espaces au tiers de la longueur du bâtiment permet de séparer à tous les niveaux une grande pièce à l'est, d'une petite à l'ouest. Au rez-de-chaussée, on aménage la « cuisine du bas » avec une ample cheminée contre le mur oriental. Cette cuisine abrite un grand foyer et, étant donné la proximité du puits, elle a dû servir de buanderie et de boulangerie ; elle renferme certainement la « *badstube* » citée en 1537⁷⁶. La petite pièce voisine, à usage de cave et de garde-manger (*Spiskamer*), est également qualifiée de « cave à lait » (*Milchkeller*). Au premier étage, la « cuisine du haut » prend place à l'ouest, avec une cheminée appuyée contre le mur de refend oriental et un plafond en madriers jointifs.

FIG. 383 Château de Chenaux. Vue du nord. Le gros massif maçonné en grès de La Molière a consolidé la falaise en 1786 pour stabiliser la tour. À gauche de cette dernière, le mur-digue qui fermait le fossé nord, restauré en 1918 ; à droite, les restes du mur de braie occidentale, reconstitué par Frédéric Broillet en 1917. Photo Prosper Macherel, 1921. AFMH, 18720, B.1675.

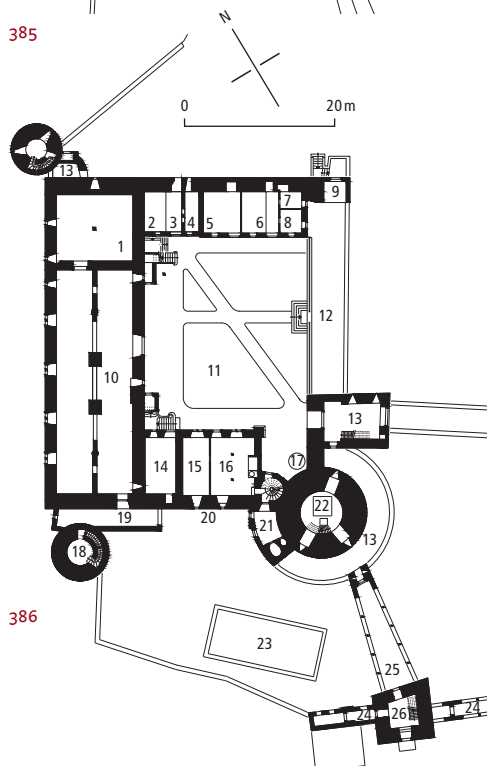
FIG. 384-386
Château de Chenaux.
 Plans de 1875, attribuables
 à Anton Nein. Légendes
 annexées au plan.
 Echelle 1 : 1000. AEF,
 Service des bâtiments.
 Dessin Yves Eigenmann,
 2019.



384



385



386

La grande pièce voisine, soit la « chambre chaude » (*Stuben*), est dotée d'un poêle en catelles attesté en 1519, qui s'alimente depuis la cuisine⁷⁷.

A en juger par le millésime gravé sur la solive médiane de son plafond, une grande salle est aménagée au deuxième étage en 1539, à l'instigation sans doute d'un maître des œuvres de Fribourg, un charpentier certainement, qui a laissé ses initiales « FM »⁷⁸. Les travaux, placés visiblement sous le contrôle direct de Fribourg, ne sont pas mentionnés dans les comptes du bailli. Toutefois, en 1541, on débourse 300 livres pour la « maison du château ». La confection de ce plafond coïncide avec une reconstruction presque complète de la façade sur cour par le maçon d'Estavayer, ANSERMOZ BOCHIER⁷⁹. Au premier étage, la *Stuben* est subdivisée puisqu'on

384 2^e étage

1. Corridor/prison
2. Lingerie
3. Dépôt de linge
4. Corridors
5. Grenier
6. Réduit
7. Cuisine des gendarmes
8. Gendarmerie
9. Chambre à resserrer
10. Grande salle du 2^e étage
11. Prison
12. Dégagement
13. Latrines
14. Réduit
15. Dégagement
16. Deux chambres d'arrêt
17. Prison

On se rend compte que les espaces dévolus à l'enfermement se sont considérablement accrus au XIX^e siècle. En ne se limitant plus aux tours, en général non chauffées, ils ont gagné en confort, toutefois très sommaire.

385 1^{er} étage

1. Tour des prisons
2. Latrines
3. Dépense
4. Cabinet
5. Salle de réception
6. Salon
7. Corridors
8. Place pour le chauffage
9. Chambre à coucher
10. Cabinet
11. Salle à manger
12. Chambre à coucher
13. Bureau de préfecture
14. Chambre à coucher
15. Grande salle
16. Cuisine

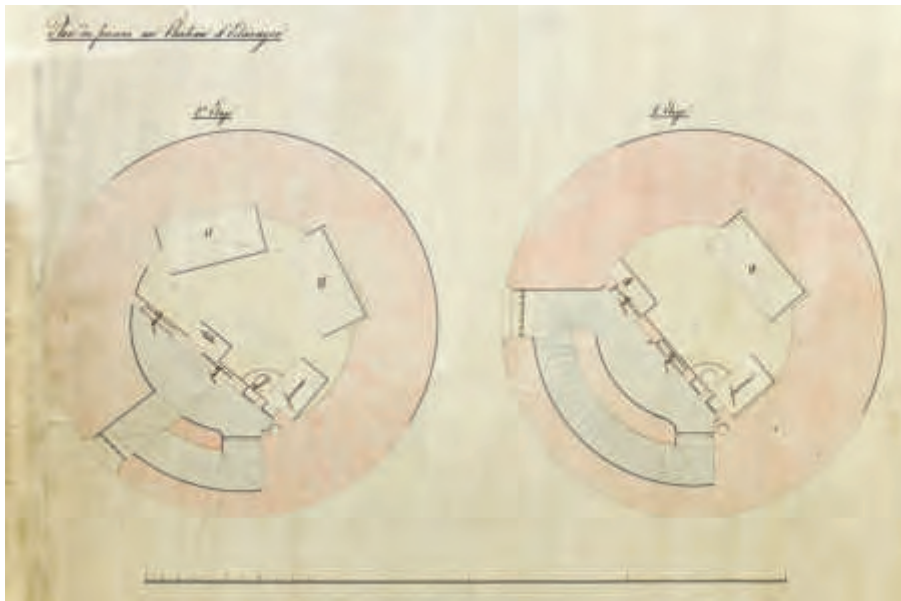
17. Domestiques
18. Salle d'audience du tribunal
19. Réduit
20. Fenil et bûcher
21. Grande tour des prisons

Cette distribution des espaces suggère la grande proximité, voire l'imbrication des espaces privés et publics, mais chacun d'eux, en se spécialisant, a perdu la multifonctionnalité qui caractérisait les pièces de la résidence baillivale des XVI^e-XVIII^e siècles.

386 Rez-de-chaussée

1. Magasin et cave au-dessous
2. Poulailler
3. Passage
4. Etable à porcs
- 5, 6. Ecuries
7. Sellerie
8. Domestique
9. Cabinet
10. Remise
11. Cour
12. Terrasse
13. Passages
14. Cave
15. Bûcher
16. Buanderie
17. Puits
18. Tour
19. Galerie
20. Terrasse
21. Four
22. Grande tour des prisons
23. Réservoir d'eau
24. Galeries
25. Pont couvert
26. Entrée

Cette distribution des espaces correspond à celle de la résidence baillivale, en tout cas dès 1764.



387



388



389

y trouve en 1534 l'association classique entre la « chambre » principale et la « chambre d'à côté » (*Nebenkammer*)⁸⁰, de dimensions plus réduites. Le compte de 1542 atteste la fin du chantier, avec des dépenses consacrées au second œuvre comme la réalisation des menuiseries de fenêtre et de la serrurerie. En 1562, la salle du deuxième étage est appelée la « salle haute au-dessus de la chambre » (*obrenn sall uff der stuben*). Le confort de l'ensemble du logis est encore amélioré avec la confection de nouvelles latrines établies en 1541 par le charpentier PIERRE GAGNAUX à l'extrémité d'une galerie dont il répare le toit. Celle-ci, posée sur les braies méridionales probablement en 1504 par MERMET BONVESPRES, donne également accès à la tour de brique méridionale⁸¹.

L'ancienne *camera domini*, à l'extrémité septentrionale de l'aile ouest, est à son tour réaménagée en 1529. Au-dessus de la seule cave subsistant alors sous le niveau de la cour, maître BON, soit assurément le charpentier-menuisier BON BOTTOLIER qui a œuvré pour l'église Saint-Laurent en 1523, réhabilite les deux salles superposées : les solivages sont soulagés par une poutre médiane soutenue par un pilier de chêne sommairement mouluré, renforcé par deux aisseliers⁸² FIG. 378. En 1578, la salle supérieure est appelée « la salle de Messieurs » (*miner gnaden herren saal*), ce qui indique qu'elle est dévolue, comme celle d'au-dessous, aux activités officielles de l'Etat. Désormais, les greniers séparent ces espaces à vocation essentiellement publique des appartements privés de la résidence baillivale.

FIG. 387 Château de Chenaux. Tour rouge ouest. Projet d'aménagement de prisons par Jacob-Ulrich Lendi, 7 mai 1851. Les lits ont été installés en partie dans l'embrasure des meurtrières dont l'obturation a sans doute été antérieure à la création des prisons. AEF, CP11-122.

FIG. 388 Château de Chenaux. « Aménagement des bureaux de la préfecture, rez-de-chaussée, restauration des fenêtres côté lac, plan définitif », 16 nov. 1916, par Frédéric Broillet, feuille gter. Restitution du remplage d'origine, sur le modèle des baies du château de Grandson. AEF, Fonds Genoud-Cuony.

FIG. 389 Château de Chenaux. Latrines contre la façade méridionale, édifiées après 1851 pour les nouvelles prisons aménagées au 2^e étage de l'aile sud. Dessin au crayon, Johann Rudolf Rahn, 14 avril 1860. Bibliothèque centrale, Zurich, coll. graphique, Rahn XV, 23.



390

FIG. 390 Château de Chenaux. Châtelet et grande tour avant les restaurations de Frédéric Broillet. Vue de l'ouest. La tourelle occidentale, au centre, et son parapet crénelé protégeant le premier pont ont été fermés par LL.EE. en 1531-1540. Les parties basses de cet ensemble ont été dégagées par la construction d'un mur en retrait. Sur la grande tour, les fenêtres sont alors murées, la lumière ne pénétrant qu'au travers des archères. Cette obturation remonte peut-être au Moyen Age. AFMH, A 2320, 1899.

Après l'achat en 1619 de la grange de Jacques Demierre (voir *Rue du Musée* 22, p. 392), ainsi que d'une partie de l'ancienne maison d'Humbert le Bâtard (voir *Rue du Musée* 11-13a, p. 385) pour abriter le grenier de la dîme, le premier étage de l'aile occidentale du château est réaffecté à d'autres usages. Bien que la localisation et la nature des travaux réalisés au cours du XVII^e siècle soient difficiles à établir, on perçoit que les pièces principales de l'appartement baillival vont se déplacer dans la partie méridionale de cette aile, s'étendre progressivement vers le nord et assurer la jonction avec la *Herrensaal*. Toutefois, des greniers sont encore attestés dans le bâtiment en 1708⁸³.

De grandes transformations interviennent au XVIII^e siècle, malheureusement mal documentées. En 1750, plus de 1720 livres sont dépensées pour la démolition de la courtine orientale, entraînant le déplacement des écuries contre le mur septentrional. Le four situé sur les lices au pied de la tourelle est condamné, remplacé par celui qui subsiste à l'intérieur de la chemise de la grande tour. Dix ans plus tard, de 1760 à 1764, une somme importante est accordée par le trésorier de l'Etat, soit 23525 livres, pour de

grands travaux induits par un projet que l'on attribue à l'édile (*Baumeister*) FRANÇOIS-IGNACE PETTOLAZ. La grande aile occidentale est fortement remaniée, les niveaux sont modifiés afin de créer un étage supérieur pour loger la domesticité et les services **FIG. 397**. La façade sur cour est reconstruite à partir du premier étage pour recevoir de nouvelles fenêtres. Si l'on en juge par les plans généraux de 1875, attribuables à l'architecte de l'Etat ANTON NEIN et montrant un état très proche de ces travaux **FIG. 384-386**, les pièces d'apparat de l'appartement du bailli sont regroupées au premier étage, ponctuées au nord par la « grande salle » ou *Herrensaal*, qui reçoit un très beau décor peint et stucqué.

L'enveloppe de l'édifice, ses fonctions défensives

Peu après la réfection des toitures, l'appareil défensif et répressif du château est réhabilité. MERMET BONVESPRES rétablit tous les solivages de la grande tour en 1508⁸⁴. Les niveaux sont accessibles par des escaliers en bois refaits à leur emplacement initial, à l'endroit où le mur marque un retrait. En plus de la réfection de la grande tour, MERMET BONVESPRES dirige encore en 1505 la transformation de la tour-porte charretière : elle précède le « pont du gerdil », cité en 1510, qui franchit le fossé. Le châtelet est sécurisé en 1508 et on refait le vantail⁸⁵ de la porte d'entrée **FIG. 405**, attribuable sans doute au même BONVESPRES.

Ce n'est qu'en 1517 que le charpentier-couvreur JEAN GAGNAUX réalise les galeries appuyées contre les courtines est et nord, puis la toiture de la tourelle orientale, dès lors utilisée comme pigeonnier, réparée et recrépie par les gypsiers JEAN et FRANÇOIS GABRIEL⁸⁶. Peut-être est-ce lors de ce chantier qu'est bâtie une écurie, adossée à la courtine orientale, dont le gabarit est visible sur le plan cadastral de 1745-46 **FIG. 2**.

Les menées des Bernois contre le duc de Savoie et leur soutien effectif à la Ville de Genève dès 1530 incitent les Fribourgeois à renforcer leurs positions. Ainsi, entre 1530 et 1533, le trésorier de Fribourg paie près de 600 livres pour la « construction de Chenaux ». La dendrochronologie démontre que ces importantes dépenses ont remis en fonction le châtelet qui reçoit en 1531 sa toiture élancée, sommée de deux épis de faîtage, posée sur le parapet désormais privé de ses merlons⁸⁷. Le maître d'œuvre pourrait être maître PIERRE DEPRÉ ou DUPRÉ, cité en 1530, mais on ignore ses qualifications⁸⁸. Les planchers actuels de la tour, comme le tablier et la toiture du pont donnant sur la chemise de la grande tour, se rattacheront à ce chantier. Cette remise en état du châtelet modifie sa fonction étant donné qu'il n'est plus utilisé comme entrée. Ses



391



392

tours latérales sont transformées en galeries. Elles sont pourvues de nouvelles toitures et leurs faces extérieures fermées par des maçonneries qui en obturent les portes ainsi que le crénelage **FIG. 390**.

De 1536 à 1540, lorsque Fribourg consolide sa présence à Estavayer après le départ des Savoie, ANSERMOZ BOCHIER adapte le château à l'usage de l'artillerie avec la construction de canonnières horizontales à large ébrasement extérieur assurant la mobilité des armes à feu⁸⁹. Ces ouvertures de tir percent les courtines nord et probablement est, les plus vulnérables puisque donnant directement sur la campagne ; elles étaient accessibles depuis la galerie haute du portique et, sans doute, depuis les planchers supérieurs de l'écurie placée dans l'angle oriental de la cour.

La remise en état du châtelet se poursuit avec le renforcement de son rôle défensif : ANSERMOZ BOCHIER ferme la gorge de la tour principale en 1539-1541⁹⁰. Il dote le nouveau mur de deux canonnières horizontales **FIG. 403** du même type que celles des courtines, mais à ébrasement asymétrique, indiquant que les nouvelles fenêtres de tir s'inscrivent dans la conception originale de l'ouvrage en assurant

le commandement du pont charretier oriental ; deux autres se substituent aux meurtrières originales sur la face donnant sur la rue du Château **FIG. 379**, tandis que six équipent le couronnement de la tour **FIG. 377** ; pour ces dernières, il faut surélever le mur principal jusque sous la toiture et percer ce qu'il restait du parapet en brique sur consoles ; le linteau de ces grandes ouvertures oblongues est constitué d'une épaisse barre de fer.

Devenu un lieu fermé, retiré et bien défendu, le châtelet peut désormais abriter les nouvelles prisons du bailliage, mentionnées en 1540 et 1558. Les cachots se présentaient certainement sous la forme de caisses de bois, du même type que celles, plus tardives, conservées dans la grande tour, au nombre de trois, soit une par étage **FIG. 380**, datant de la première décennie du XIX^e siècle, selon les analyses dendrochronologiques⁹¹.

Aucune transformation majeure n'est à relever au cours du XVII^e siècle et durant la première moitié du siècle suivant, si l'on fait abstraction des travaux usuels d'entretien qui assurent la solidité de l'enveloppe du château, l'efficacité des ouvertures défensives et la maintenance des ponts. Seule exception :

FIG. 391 Château de Chenaux. Fossé nord. Vue de l'est. Latrines édifiées en 1879 entre la tour rouge et le château, état avant leur démolition en 1920. L'option de la brique pour cet ouvrage visait à l'intégrer à la tour voisine. L'auteur du projet n'est pas connu, mais il émane du Service des bâtiments de l'Etat. Photo du 14 avr. 1919. AFMH.

FIG. 392 Château de Chenaux. Tour rouge occidentale, galerie des latrines et mur-digue fermant le fossé méridional avant l'intervention de Frédéric Broillet. Vue du sud. Au premier plan, le bassin de 1825. Photo de 1899. Archives SBC.



393

FIG. 393 Château de Chenaux. Vue générale de l'est, soit des terres de la réserve seigneuriale. Le fossé nord, comblé, est actuellement constitué d'un terre-plein qui se termine par un talus là où le terrain avoisinant est plus bas. C'est à la place de ce talus qu'Humbert le Bâtard aurait dû construire un mur de contrescarpe, qui aurait prolongé le mur-digue dominant la falaise et ainsi fermer le fossé inondable. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 394 Château de Chenaux. Grande tour, vers 1292-1295. Vue de l'ouest. Le changement d'appareil est visible : grès coquillier pour les deux tiers inférieurs de l'élévation, tuf pour la partie supérieure. A relever la diversité des fenêtres des deux étages habitables. Au niveau du couronnement, les baies-créniaux ont probablement conservé leur aspect du XIII^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2013.



394

ce qu'il faut entreprendre à l'époque de la guerre des Paysans (1653-1656). Un projet, malheureusement non daté, mais à situer dans ces temps troublés **FIG. 382**, produit par le bailli FRANÇOIS-PIERRE VON DER WEID⁹², propose le renforcement des braies d'Humbert le Bâtard au moyen de deux bastions et de deux murs épais reliant fermement les deux tours de brique aux courtines. Rien n'est réalisé, si ce n'est le mur curviligne qui ferme le passage entre

la tour nord et le château. Toutefois un compte spécial, couvrant essentiellement l'année 1656, signale la réalisation d'une ébauche de fortification de terre, soit une sorte d'esplanade qui se substitue au fossé nord alors comblé, établie au même niveau que les fausses-braies; elle tire profit du mur-digue d'Humbert le Bâtard côté lac et se termine au nord en talus vis-à-vis de la contrescarpe naturelle de l'ancien fossé et des terres alentour⁹³. Les restes de cette fortification permettent de comprendre la topographie actuelle très particulière dans ce secteur des dehors défensifs du château.

Signalons enfin qu'en 1785-86 l'érosion de la falaise a impliqué une très grosse reprise en sous-œuvre de la tour de brique septentrionale **FIG. 383** afin d'éviter son effondrement. On bâtit l'imposant massif en pierre de taille de grès coquillier contre la falaise, sur près de 12 m de hauteur. Le lieutenant PIERRE ARQUE fournit les matériaux extraits de ses carrières de La Molière, tandis que 21 maçons œuvrent à cette reconstruction, parmi lesquels l'importante fratrie des MARMY d'Autavaux et DOMINIQUE GRANDJEAN, en fin d'activité. La dépense totale se monte à près de 4000 livres⁹⁴.

La période communale

Après le départ de LL.EE. en 1799, le château, administré par la République helvétique, sert de caserne et d'hôpital militaire pour les troupes françaises. Il est géré par la Régie qui, à Estavayer, se substitue en partie à l'autorité communale. La Régie encourage la Ville à acquérir l'édifice lorsque la nouvelle et éphémère entité cantonale de Fribourg le met en vente, afin de disposer de locaux plus spacieux.



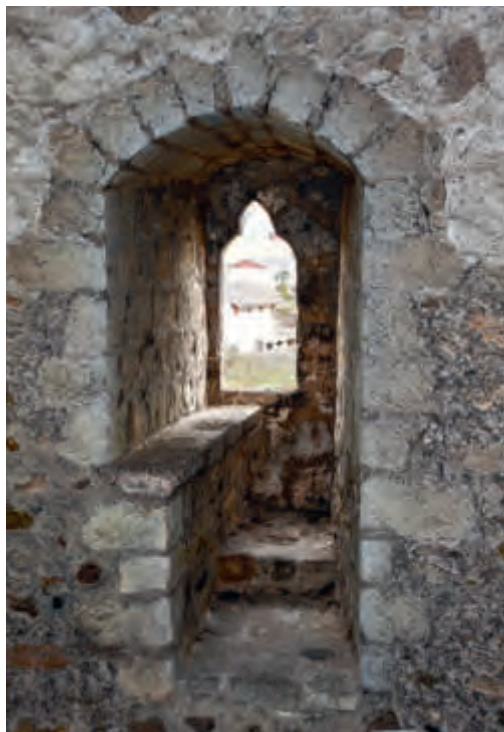
395

FIG. 395 Château de Chenaux. Grande tour. Charpente en sapin par Mermet Bonvespres, 1503. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 396 Château de Chenaux. Grande tour, étage supérieur. Baie à arc trilobé, vers 1292. Photo Yves Eigenmann, 2013.

L'acte d'achat est signé en novembre 1801⁹⁵. Comme le château est désormais propriété communale, il s'agit de mieux l'intégrer à l'espace urbain en modifiant notamment le châtelet: le fossé à l'avant est comblé; la chemise qui l'entoure partiellement démolie, et l'on perce une porte dans l'embrasure d'une meurtrière d'origine; celle-ci donne directement sur la nouvelle place agrandie et assure un accès piétonnier beaucoup plus aisé. De cette période, il subsiste également les restes du pressoir public que la Ville installe en 1801 sous le tablier du pont reliant le châtelet à la chemise de la grande tour, ainsi que les divers aménagements du fossé oriental: les escaliers, les poteaux en pierre et les portails en fer forgé **FIG. 381** qui ferment en 1804 les jardins potagers, timbrés de la Rose de la ville ⁹⁶.

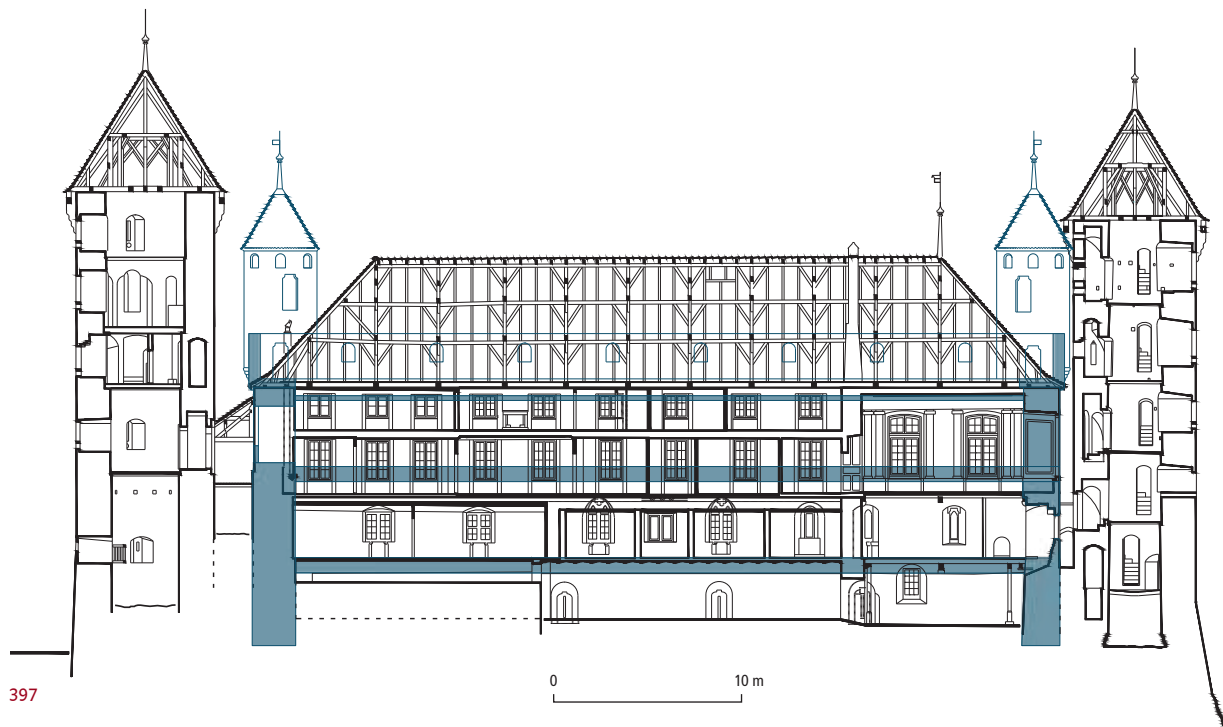
En décembre 1804, avant d'avoir pu entreprendre sa transformation intérieure, la Ville revend le château au nouveau canton de Fribourg, issu de l'Acte de Médiation, car la charge de son entretien était trop lourde⁹⁷; elle conserve toutefois le fossé en cours de comblement, terminé en 1809 seulement avec de la terre provenant du nivellement des cimetières désaffectés autour de l'église Saint-Laurent⁹⁸, ainsi que ceux situés de part et d'autre du pressoir qui reste sa propriété. Il est convenu que l'usage de la fontaine adossée contre la contrescarpe, sous les anciens jardins-fossés de la ville, reste public⁹⁹. En 1825, la Ville fait creuser un grand bassin rectangulaire **FIG. 392** afin de disposer d'une réserve d'eau en cas d'incendie. On surélève les parois au moyen de trois assises de blocs de grès coquillier fournis par le carrier PIERRE LAMBERT, de Châbles, qui exploitait alors les carrières de Faucemagne¹⁰⁰.



396

L'époque cantonale, siège de préfecture

Les archives de l'Etat ne conservent que très peu de données relativement à l'administration cantonale durant les XIX^e et XX^e siècles. Il est donc difficile de suivre dans le détail les transformations effectuées pendant cette période. L'appartement du préfet, tout en subissant des modifications minimales, est en 1875 pratiquement le même que celui du bailli et fait l'objet d'un entretien régulier **FIG. 384-386**.



397

FIG. 397 Château de Chenaux. Coupe longitudinale vers le nord-ouest à travers le corps de logis occidental et les tours de brique. Echelle 1: 400.

■ Proposition de restitution des dispositions originales du château de la fin du XIII^e siècle. Les plafonds-planchers étaient peut-être à double solivage avec une couche de terre coupe-feu au milieu. Les tourelles sont reconstituées sur la base de l'existant. Leur niveau supérieur était probablement ajouré de baies-créneaux et une petite porte permettait d'accéder aux toitures en pente douce couvrant le corps de logis. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2006-2016.

Cependant, avec l'abandon des anciennes redevances féodales, il n'est plus nécessaire de disposer de locaux importants pour l'entreposage des revenus en nature : les celliers du rez-de-chaussée sont abandonnés. Sur un plan attribuable à l'intendant des bâtiments JOHANN JAKOB WEIBEL¹⁰¹, un poste de gendarmerie est aménagé vers 1843 au deuxième étage de l'aile ouest **FIG. 384** (8), à côté de la grande salle ; il subsiste aujourd'hui mais a investi tout le niveau. En 1849, WEIBEL produit d'autres plans pour insérer trois prisons dans la tour de brique occidentale¹⁰², projets revus par son successeur, l'architecte adjoint cantonal JACOB-ULRICH LENDI **FIG. 387** : deux cachots sont finalement réalisés **FIG. 384** (1) ; chacun dispose d'un fourneau en molasse et de latrines creusées dans l'épaisseur du mur avec une évacuation extérieure¹⁰³. Des fenêtres quadrangulaires sont percées du côté de l'escalier assombri par la pose des cloisons et l'obturation des canonnières. Dans l'aile méridionale, la grande salle du deuxième étage **FIG. 384** (10), délaissée depuis longtemps, reçoit en 1885 deux « prisons fortes » conçues par l'intendant des bâtiments CHARLES BOLZEN¹⁰⁴. Celles-ci complètent une cellule préexistante à cet étage dans la pièce voisine, et sont desservies par des latrines qui chevauchaient les lices **FIG. 384** (13), **FIG. 389**.

La transformation historicisante de Frédéric Broillet, 1914-1921

Alors que les intendants des bâtiments SAMUEL BLASER et EDOUARD SATTLER continuent à assurer l'entretien courant, on commence à s'intéresser à la dimension historique de l'édifice. A l'instigation d'ALBERT NAEF, le restaurateur du château de Chillon, l'intendant des bâtiments de l'Etat, LÉON JUNGO, engage l'architecte FRÉDÉRIC BROILLET¹⁰⁵. Ce dernier dresse en 1914 un programme de réhabilitation du château subventionné l'année suivante par le même NAEF nommé président de la Commission fédérale des Monuments historiques. Il s'agit également de fournir de nouveaux locaux au préfet pour son administration en expansion. Le chantier s'ouvre en 1915. Les travaux sont exécutés par les entrepreneurs ANTOINE et BERNARD ZÜRCHER, déjà en charge de l'enceinte de la ville, pour la maçonnerie, par ISIDORE TORCHE pour la menuiserie et HUBERT MARMY pour la gypserie-peinture.

Longtemps laissé à l'abandon, le rez-de-chaussée du logis occidental est réaffecté en trois bureaux pour la préfecture, desservis par un vestibule dont la grande porte d'entrée, de 1760, est dotée de vantaux de style médiévalisant, dessinés par BROILLET et réalisés par TORCHE¹⁰⁶. De part et d'autre de cette porte, les embrasures de deux baies à coussièges sont démurées et l'encadrement de la fenêtre restitué sur le modèle de celles côté lac, avec un remplage inspiré des fenêtres du château de Grandson, qu'OTTO SCHMID venait de rétablir

en 1913¹⁰⁷. Les encadrements en pierre d'Hauterive, entièrement neufs et hypothétiques à cet endroit, sont fournis par NATALE GIROLA, de Neuchâtel, selon les dessins de BROILLET¹⁰⁸ **FIG. 388**. Côté lac, deux fenêtres sont encore réhabilitées, mais la reconstitution ne se limite qu'au remplage inscrit sous le larmier et entre les montants originaux. Les caves, dont on poursuit l'excavation commencée au XVI^e siècle en abaissant le sol au niveau des archères, sont couvertes d'un plafond à poutrelles métalliques et entrevous en brique¹⁰⁹. La réhabilitation complète de la grande aile occidentale se termine en automne 1916.

De 1917 à 1919, on se consacre aux ouvrages périphériques d'Humbert le Bâtard. La tuilerie de Bussigny est sollicitée pour produire des briques similaires à celles d'origine. Le châtelet est tout d'abord restauré **FIG. 390**. Sur le front ouest, au sommet de la falaise, on aplanit le relief accidenté résultant en partie de l'édification des fausses-braies, puisque l'amorce du mur contre la tour nord contenait le terre-plein en pente de la lice. Ce mur, en mauvais état, est complètement reconstruit et le terre-plein supprimé, remplacé par un escalier, le tout permettant de dégager l'évacuation des latrines de la chambre de retrait. Le soubassement de la tour ouest est refait partiellement avec de la brique neuve, ainsi que certaines de ses meurtrières. Les latrines installées en 1760 sur le passage entre la *Herrensaal* et la tour, reconstruites en 1879 **FIG. 391**, sont démolies et remplacées par d'autres aménagées dans l'épaisseur de la courtine. Si la porte originale de la tour est dégagée, le passage est en revanche condamné. ALBERT NAEF donne son accord pour le percement de l'accès actuel au niveau inférieur avec l'accrochage d'un escalier au mur curviligne de 1653-1656. Le mur-digue en brique qui ferme le fossé nord est mis au jour, puis son parement et son couronnement sont entièrement reconstitués.

La tour circulaire ouest des prisons nécessite davantage de travaux **FIG. 392**. Il faut reconstituer tout le soubassement en brique. Le mur-digue du fossé méridional est également réhabilité, mais, afin de créer un circuit-promenade souhaité par la Ville tout autour du château, on le perce d'une porte qui permet de gagner directement la lice occidentale inférieure côté lac. En échange, la Ville cède gratuitement à l'Etat la propriété du fossé méridional, cession stipulée en 1926 seulement¹¹⁰.

En 1920, toutes les maçonneries du front méridional du château sont consolidées, soit la courtine principale et le mur de braie qui la précède dont on renouvelle les dalles de couronnement. Le mur en pan de bois, hourdis de brique et crépis, à l'extrémité occidentale de la galerie des latrines, est



398

FIG. 398 Château de Chenaux. Tourelle orientale à deux niveaux, 1285-1295. Vue de l'est. L'étage inférieur est percé de petites archères en croix d'origine et d'une porte ouvrant sur le chemin de ronde oriental disparu. Toute la partie supérieure a été refaite en 1517 pour servir de pigeonier. Photo Yves Eigenmann, 2013.

remplacé par de la maçonnerie reprenant l'aspect de la partie inférieure, dans le but d'harmoniser l'ensemble. Ces toilettes seront supprimées en 1961 et, sur le conseil du président de la Commission fédérale des monuments historiques, ALFRED A. SCHMID, on démolira les cloisons intérieures et on dégagera le crénelage du XVI^e siècle pour recréer une galerie qui sert de « véranda couverte » pour l'appartement du préfet¹¹¹. Dans la tour rouge, les trois fenêtres qui éclairent les escaliers intramurs sont obturées, remplacées par la reconstitution à l'identique des ouvertures étroites d'origine. Les meurtrières, murées en 1851 pour assurer la sécurité des cellules, sont réhabilitées. Enfin, comme pour la quasi-totalité des élévations de l'édifice, les parements sont soigneusement rejointoyés par « l'excellente équipe de maçons italiens »¹¹² de l'entreprise ZÜRCHER¹¹³.

De 1919 à 1921, l'aile sud fait aussi l'objet de travaux. Les façades sur cour sont entièrement décrépies. On commence par restaurer le double triplet du premier étage avec son embrasure intérieure après l'avoir démurée. L'encadrement en pierre jaune d'Hauterive est réhabilité, d'une part avec des fac-similés, d'autre part avec la remise en



399

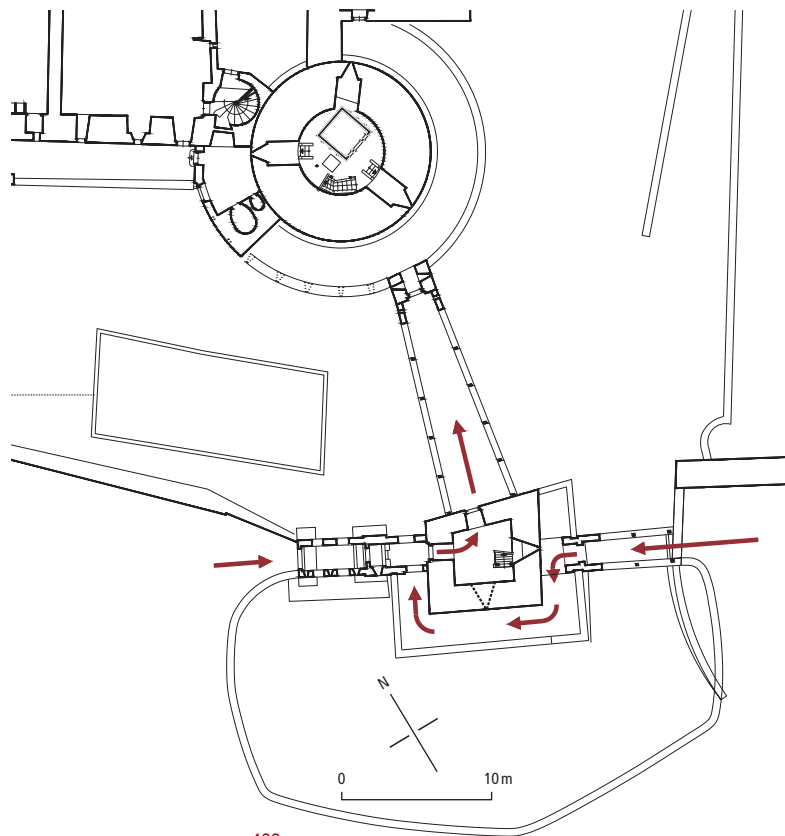
FIG. 399 Château de Chenaux. Courtine orientale au-dessus du portail d'entrée, vue de la plateforme supérieure de la tour-porte charretière. Le parement original du XIII^e siècle présente un appareil en assises irrégulières de tuf. Les arcs surbaissés des baies-crèneaux datent de la construction du pignon en 1505. Les deux corbeaux, visibles à côté des aisseliers, ont été insérés ultérieurement pour soutenir un avant-toit lorsque les lices étaient à ciel ouvert. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 400 Château de Chenaux. Châtelet. Plan au niveau de l'entrée, avec l'indication du cheminement depuis les contrescarpes du fossé. Echelle 1 : 500. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Relevé Archéotech SA. Mise au net Yves Eigenmann, 2006-2013.

place de blocs sculptés originaux provenant de ces baies, extraits des bouchons enlevés des meurtrières de la tour rouge. Au rez-de-chaussée, les baies en accolade de la seconde moitié du XVI^e siècle et certains blocs des portes en plein-cintre sont changés. Au deuxième étage, les croisées des fenêtres qui éclairent les prisons sont restituées. On démure les anciennes baies de la grande tour dont le parement est entièrement rejointoyé à l'extérieur au ciment hydraulique Portland.

L'époque contemporaine

L'intérêt pour l'histoire de l'édifice et sa valeur de monument ne dure que le temps de la grande intervention de FRÉDÉRIC BROILLET. Les transformations ultérieures, qui s'échelonnent durant le XX^e siècle, ne poursuivent que des buts utilitaires répondant aux besoins de l'administration préfectorale ; elles ne sont pratiquement accompagnées d'aucune exploration historique ou archéologique. Les premières études, très partielles, ont été conduites en 1993 et 2002 dans le secteur de la *camera domini* inférieure à l'occasion de l'aménagement d'une salle d'archives, et au sous-sol pour l'installation d'un nouveau chauffage central¹¹⁴. Complétées par des expertises dendrochronologiques, elles ont permis de dater les phases de construction originelles de l'édifice.



400

Description

Dispositions générales du système défensif

Excroissance au-delà de l'angle nord de la ville médiévale **FIG. 393**, le château de Chenaux est construit simultanément au lotissement du faubourg éponyme, le long de la falaise qui dominait directement le lac de Neuchâtel. Il est défendu au nord par un vaste fossé naturel, comblé en grande partie en 1653-1656, complété par ceux, très larges (plus de 20 m), intégralement creusés manuellement à l'est, fortement agrandi au sud. Bien visible au sud du pont charretier, la petite falaise molassique servant de contrescarpe avait son pendant au nord selon le plan de 1745-46, définissant un fossé plus étroit ; lors des travaux des années 1760, elle a été entamée et transformée en talus végétalisé afin d'assurer un meilleur ensoleillement aux jardins potagers installés au fond du fossé.

Les courtines du « donjon », au sens de résidence seigneuriale, dessinent un quadrilatère de 35 × 45 m environ dont les faces sont régies par les principes défensifs du flanquement systématique : chaque côté de l'édifice se trouve sous le feu croisé d'ouvrages saillants. De ce fait, le plan tend vers une figure géométrique simple, ici le rectangle, pour limiter d'une part le nombre de tours et la longueur des courtines, et rassembler d'autre part les corps



401



402

de logis dans une aire protégée restreinte. La grande tour de l'angle sud, en position avancée par rapport au bourg neuf voisin, commande les entrées du château, l'une depuis ce bourg, attestée par les sources avant les travaux d'Humbert le Bâtard, l'autre percée à son pied dans la courtine orientale. Les autres angles étaient cantonnés de tourelles à deux niveaux placées sur un encorbellement en forme de cône renversé, une seule subsistant à l'est **FIG. 398**. De celle située au nord, il ne reste que le premier ressaut de la saillie, tandis qu'à l'ouest plus rien n'est visible. Les murs du « donjon » et de sa grande tour plongeaient originellement directement dans les fossés. Il faut signaler un troisième accès depuis le lac et les ports du quartier de Petite Rive, par un étroit chemin taillé dans la falaise; dans l'angle occidental du château, celui-ci aboutissait à un petit ouvrage saillant d'aspect inconnu protégeant probablement une poterne, comme en témoignent les irrégularités des maçonneries à l'extrémité méridionale de la courtine ouest **FIG. 415**. Au milieu de la courtine nord, une poterne s'ouvrait peut-être sur le fossé.

La grande tour

Bien qu'on ne sache pas exactement où se trouve la base de son talus, la grande tour approche les 28 m de hauteur à la corniche des parapets de son chemin

de ronde, soit 100 pieds savoyards **FIG. 394**. L'épi de faîtage culmine à plus de 43 m au-dessus de la toiture élancée de 1503 **FIG. 395**. La base est talutée, l'épaisseur des murs atteignant 3,70 m. En haut du talus, le diamètre de la tour mesure 11,8 m pour un vide relativement spacieux de 5,70 m. L'accès à l'entrée placée en hauteur s'opérait depuis la courette du puits, par un escalier en bois dont une partie était accrochée au mur disparu qui fermait cette courette entre le logis méridional et la courtine orientale¹¹⁵. Ce mur était un obstacle supplémentaire visant à mieux protéger la grande tour et jouait un rôle équivalent à celui de la chemise extérieure, mais à l'intérieur du château.

A l'intérieur, les parements sont dressés en moellons et boulets de rivière; la pierre de taille en molasse caractérise toutes les embrasures, sauf l'encadrement proprement dit des jours, lesquels reprennent le même matériau que le parement extérieur. Quatre retraites dans la maçonnerie indiquent que la tour comptait cinq niveaux **FIG. 420**. Le sol de chaque étage était cependant placé plus haut qu'actuellement, car les poutres supportaient à l'origine une épaisse couche de terre coupe-feu, qui permettait d'accéder aux niches des percements en ne montant que l'équivalent d'une marche d'escalier. Au-dessus du niveau inférieur,

FIG. 401 Château de Chenaux. Châtelet et pont donnant accès à la chemise de la grande tour. Vue du nord-est. Au premier plan, la chemise puis la petite tour-porte en grès coquillier. Les toitures remontent aux années 1530, la fermeture de la tour avec ses canonnières, à 1536-1539. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 402 Château de Chenaux. Châtelet de 1435-1441 sous le commandement de la grande tour. Observer le retour oriental de la chemise à laquelle s'adosse la tourelle d'entrée. Maquette restituant l'état d'origine réalisée par Hugo Lienard en 2005. SAEF.



403

complètement borgne, chaque étage est pourvu de trois ouvertures, jamais superposées afin de ne pas affaiblir exagérément un secteur de la tour. Trois archères en croix sont percées au deuxième niveau sous l'entrée, deux archères et une fenêtre géminée protégée d'un larmier au troisième qui comporte l'entrée, et trois petites baies en arc trilobé au quatrième ; l'une d'elles, orientée vers le faubourg, est associée à une archère, disposition très rare **FIG. 396**. Ces deux derniers niveaux étaient à la fois défensifs et habitables, comme en témoigne encore la présence de cheminées. L'aspect original du couronnement de la grande tour est sans doute très proche de l'actuel, malgré les réfections ultérieures. Celles du début du XX^e siècle ont malheureusement fait disparaître les trous de poutre indiquant la position des hourds¹¹⁶.

Les tourelles

La tourelle de l'angle oriental, la seule conservée **FIG. 398**, repose sur un encorbellement à ressauts en quart de rond caractéristique des constructions castrales du dernier tiers du XIII^e siècle. Quoique plus élancée (hauteur 6 m pour un diamètre de 3,8 m), elle ressemble beaucoup à celles du château de Bulle. De deux niveaux, son mur est constitué de parpaings en tuf, d'une épaisseur de 0,5 m, couverts d'un enduit à l'intérieur dès l'origine. L'étage inférieur est percé de deux portes à linteau sur coussinets (l'une transformée, l'autre obturée), communiquant avec les chemins de ronde des courtines adjacentes. La tour présente trois petites archères en croix ouvertes sur l'extérieur. Le niveau supérieur a été en grande partie repris en 1517 lors de sa transformation en pigeonnier : sous la toiture réalisée par le charpentier JEAN GAGNAUX, le crénelage a été remplacé par une petite baie jumelée à l'usage de ces volatiles.

Les courtines

Comme on le voit encore au château de Bulle, la courette du puits isolait la grande tour des corps de logis. Ces derniers, au nombre de trois, s'adossent aux courtines sud, ouest et nord, décalant la cour principale vers l'est. Le site naturel n'étant pas plat mais en pente, dans la direction tant sud-nord qu'est-ouest, il était difficile de donner une hauteur uniforme aux courtines. Avec le parapet aujourd'hui disparu des chemins de ronde, elles culminaient à près de 16 m là où le terrain était le plus bas. Les constructeurs ont probablement prévu une hauteur moyenne de 14 m, soit 50 pieds, ce que suggère la différence d'altitude entre le couronnement de la grande tour et celui des courtines, comme visible en tout cas au château d'Yverdon¹¹⁷. Les élévations



404



405

montrent une hétérogénéité des matériaux très semblable à celle de la grande tour. D'après les vestiges, les courtines nord, est et sud étaient percées d'archères en croix au niveau de la cour intérieure, soit en position élevée relativement au fond du fossé, alors qu'à l'ouest elles donnent directement sur le bord de la falaise ; ces dernières sont simplement verticales. Au-dessus d'elles, la zone médiane des courtines est dotée de fenêtres, en adéquation avec l'occupation civile et résidentielle de l'édifice, sur deux niveaux à l'ouest, et un seul au nord et au sud du château.

Dans les parties hautes des courtines se concentrait l'essentiel de la défense, puisqu'elles étaient couronnées par le parapet du chemin de ronde qui a totalement disparu, hormis peut-être un tronçon au-dessus de la porte orientale. Ce dernier présente un parement de tuf avec deux baies-créniaux en arc surbaissé, qui paraissent remaniées **FIG. 399**. Que le parapet ait présenté un aspect original différent est confirmé par le fait que la porte de la tourelle donnant sur la courtine nord ne permet pas de l'imaginer avec une épaisseur supérieure à 30 cm ; celui-ci, en tuf appareillé, était donc peut-être posé en encorbellement **FIG. 397**, comme on le voit au château légèrement postérieur (1295-1305)



406

de Champvent. Les chemins de ronde n'étaient pas à ciel ouvert, mais recouverts par les toitures en appentis peu pentues des corps de logis, comme c'était le cas aux châteaux d'Yverdon et surtout de Bulle.

Les fortifications d'Humbert le Bâtard (1433-1443) : fausses-braies et organes de flanquement

Les fausses-braies (1433-1435)

Les fausses-braies sont encore bien conservées sur les faces sud et est du château ; elles englobent en outre la grande tour, lui servant de chemise **FIG. 373** (12). Elles existaient également au nord, à une hauteur moins élevée qu'à l'est, mais ont disparu ; elles n'ont pas été achevées à l'ouest, la falaise les rendant moins nécessaires de ce côté. Les murs de l'enceinte basse (les « braies ») contiennent un terre-plein de 2,50 m de large qui définit une zone de circulation périphérique appelée « lices ». Sur le front oriental, ces lices se situent à 1,20 m au-dessus du niveau de la cour intérieure **FIG. 419**. Les murs de braies sont dressés en boulets de rivière et en moellons de pierre jaune d'Hauterive. Ces murs, dont l'épaisseur n'est pas connue, ont perdu leur crénelage d'origine qui devait culminer

FIG. 403 Château de Chenaux. Châtelet, face méridionale, détail du couronnement. La partie en retrait de la frise en dent de scie était couverte d'un enduit gris clair. Entre les corbeaux des mâchicoulis sont situés les boulins de l'échafaudage ayant permis la construction de ce couronnement et de sa charpente. Les ouvertures oblongues ont été pratiquées en 1539-1541 pour l'usage des canonnières creusées dans le mur de la tour. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 404 Château de Chenaux. Châtelet. Pont et tourelle occidentale, côté lac, depuis le fossé du château. Derrière l'arche de gauche, le mur taluté en brique termine la chemise. La porte principale du châtelet donnait dans le vide du fossé et n'était atteignable qu'après avoir passé deux ponts-levis successifs. Contre la tour principale, un merlon bifide, dans la tradition gibeline, est entièrement conservé. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 405 Château de Chenaux. Châtelet. Porte d'entrée d'origine, sur le flanc occidental. Le vantail dont les planches sont maintenues par des pièces de bois chevillées, de 1508, est attribué à la main-d'œuvre de Mermet Bonvespres. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 406 Château de Chenaux. Châtelet. Dalle en pierre jaune d'Hauterive aux armes d'Humbert le Bâtard surmontées de la croix de saint Maurice. Au milieu, sa devise : « *Ala hac* » (Dieu est). Photo Yves Eigenmann, 2018.

à environ 6 m au-dessus du fond du fossé. Sur une partie de la chemise de la grande tour, le parapet est intégralement conservé, mais a été certainement reconstruit au début du XVI^e siècle, sans créneaux, et percé seulement de petites fentes de surveillance. A la hauteur de la courtine méridionale, le parapet, de même facture que celui de la chemise de la grande tour, a été couvert par la galerie qui mène à la tour rouge occidentale, et aboutit, côté lac, aux latrines **FIG. 385** (2, 7). Cette galerie est dotée d'un crénelage dont les cinq merlons en brique sont percés également d'une petite fente de guet **FIG. 410**.

Le châtelet (entre 1435 et 1441)

C'est un ouvrage exceptionnel. D'une part on a affaire à une belle illustration d'architecture militaire transalpine, d'autre part il met en œuvre un accès très sophistiqué au « donjon ». Implanté dans un vaste et profond fossé **FIG. 373** (15), le châtelet est constitué d'une tour quadrangulaire massive, entourée d'une chemise en fausse-braie sur trois de ses côtés et flanquée de deux tourelles. Il convient de relever d'emblée la complexité de cet ensemble défensif : celui qui entrait devait franchir, d'où qu'il vienne et sous le feu permanent des défenseurs, trois ponts-levis, pour n'aboutir qu'à la chemise de la grande tour !

Ce châtelet, appelé « tour soit belluard », puis dès 1535 « Jaquemart »¹¹⁸, terme inapproprié qui le qualifie toujours, est bâti par le maître « caronnier » JANIN DE SERS sur la contrescarpe du fossé méridional, face au faubourg de Chenaux. Originellement ouverte à la gorge et sans toiture **FIG. 402**, la tour principale se dresse face à la ville, dans l'axe de la rue du Château et dans son propre fossé créé au détriment de l'espace public, à l'intérieur de l'enceinte urbaine partiellement démolie **FIG. 367**. Comme l'ouvrage n'a pas été implanté perpendiculairement à l'axe de l'un des diamètres de la grande tour, il présente un plan quadrangulaire irrégulier visant à exposer au mieux sa face intérieure ouverte au commandement de celle-ci **FIG. 401**. La face orientale de la tour est donc plus longue que l'occidentale, tandis que ses dehors défensifs, décrits plus bas, sont plus développés, afin de commander la place de Chenaux **FIG. 373** (16), à l'intérieur du mur de ville, et le pont de l'accès charretier oriental du « donjon » à l'extérieur (10). Sur trois de ses côtés, la tour ne plongeait pas directement dans le fossé mais était entourée d'une chemise talutée dont subsistent les parties basses, ainsi que l'arrachement des parapets crénelés qui protégeaient l'espace de circulation des lices.

Edifiée en blocs de grès coquillier pour les parements extérieurs et en matériaux plus hétéroclites à

l'intérieur, la tour culmine à près de 19 m de hauteur depuis le fond des fossés jusqu'au sommet des merlons bifides aujourd'hui disparus qui couronnaient le parapet saillant en brique sur consoles formant mâchicoulis **FIG. 402**. Fait rare, le parapet est percé de quelques orifices circulaires destinés aux armes à feu. Les murailles de la tour, de 1,80 m d'épaisseur, sont dotées d'archères, certaines en croix, disposant toutes d'un trou d'arquebuse circulaire placé au milieu de la fente.

L'accès originel à la tour est très particulier **FIG. 400** : il ne s'effectuait pas par l'actuelle porte frontale de 1804-1809, mais latéralement par deux ponts jetés au-dessus du fossé, formé chacun de deux murs parallèles crénelés en brique posés sur une arche. Celle-ci supportait la partie dormante du tablier du côté de la contrescarpe et un pont-levis à flèche qui fermait une porte, le tout installé dans deux tourelles, également en brique, accrochées aux murs est et ouest de la tour.

A l'est, la tourelle d'entrée chevauchait la chemise ; par conséquent ses murs latéraux sont percés de deux hautes et étroites arcades qui permettaient d'accéder à l'angle sud-est de la tour¹¹⁹. En arrivant de la place de Chenaux, on était sous le feu de l'une des meurtrières de la tour principale et ensuite, pour gagner la seule entrée de cette dernière, on était obligé de la contourner entièrement sur sa droite (principe de l'adextrement) en passant par la lice de la chemise, sous les mâchicoulis, pour aboutir à une porte latérale pratiquée dans la tourelle occidentale. Le terre-plein de la fausse-braie s'interrompt à cette porte puisque, au-delà, la tourelle abritait le petit pont-levis à treuil et à poulie de la porte d'entrée originelle de la tour, en arc brisé, elle aussi inscrite dans un cadre en creux destiné à recevoir le tablier de ce pont-levis **FIG. 405**. Le mur latéral nord de la tourelle repose sur une arche enjambant le fossé du château. Au-dessus, comme à l'est, une arcade élancée ajourait le niveau de l'entrée, exposant l'ennemi au feu venu du château et de sa grande tour **FIG. 404**.

Une fois entré dans le châtelet, il fallait franchir le pont enjambant le fossé du château et se rétrécissant en direction de la grande tour, pour parvenir à un petit ouvrage saillant quadrangulaire adossé à la chemise, élevé en blocs de grès coquillier. Sa partie supérieure forme un petit sas percé latéralement de deux meurtrières en croix et à trou d'arquebuse, avec une porte en arc brisé, fermée à l'origine par un pont-levis actionné par un treuil **FIG. 401**. Le tablier en bois du pont, facilement démontable, qui n'est plus celui d'origine, repose sur de forts madriers datant de la réhabilitation du châtelet intervenue à partir de 1530.

La brique a permis des effets décoratifs en relief, assez répandus dans l'ancien Pays de Vaud : le parapet de la tour principale présente deux rangées de dents d'engrenage soutenues par une frise en dents de scie, elle-même soulignée par un enduit blanc dont il subsiste quelques restes **FIG. 403**. A l'intérieur des tourelles, contre le mur de la tour principale, des dalles en pierre jaune d'Hauterive arborent un décor héraldique en relief. A l'ouest, la croix tréflée de saint Maurice surmonte les armoiries d'Humbert le Bâtard **FIG. 406**. A l'est, le relief a été bûché au profit de nouvelles armoiries peintes, pratiquement effacées. On devine toutefois le palé bleu et blanc des Estavayer-Chenaux et leur bande brochante qui a viré au noir¹²⁰.

La tour charretière orientale (entre 1435 et 1441)

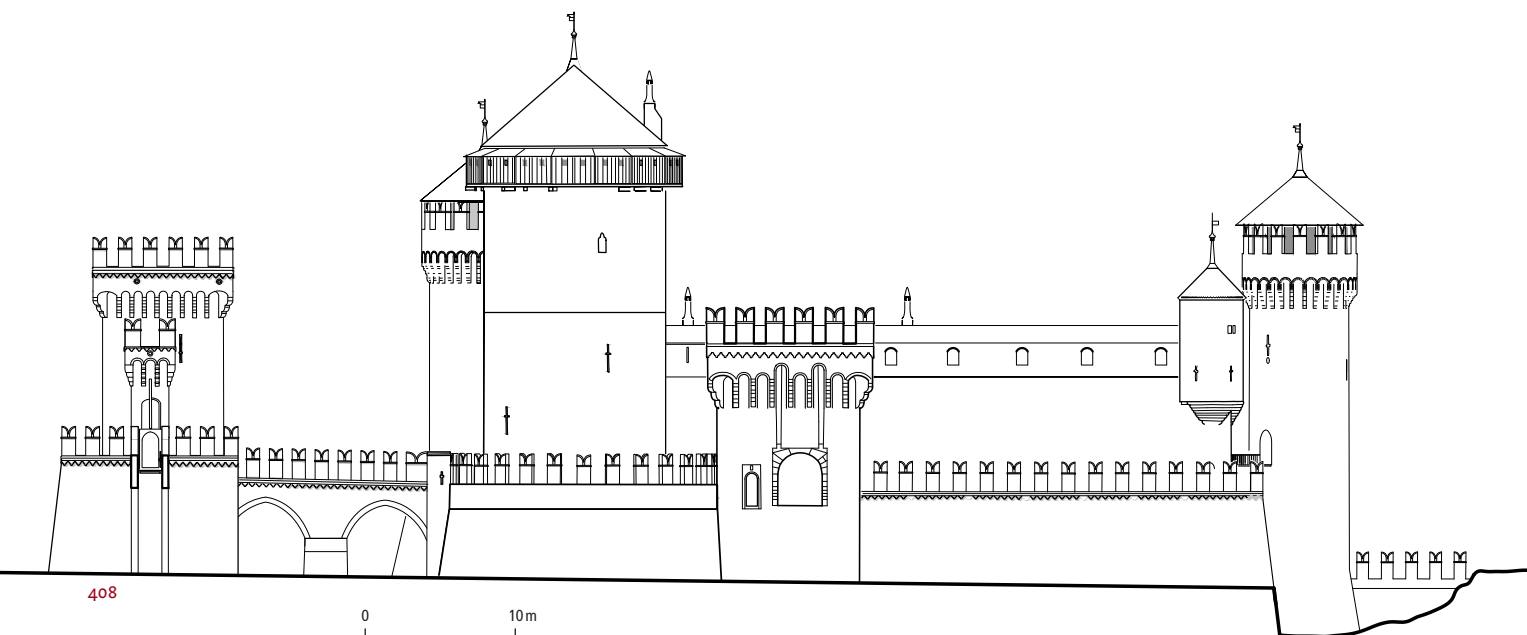
Jusqu'ici attribuée aux reconstructions du début du XVI^e siècle¹²¹, la tour-porte orientale fait bien partie de la ceinture fortifiée créée par Humbert le Bâtard. Sorte de réduction de la tour principale du châtelet, elle présente la même mixité de matériaux **FIG. 407, 408** : des blocs de grès coquillier pour les parements extérieurs, des moellons jaunes et des boulets de rivière recouverts d'un enduit à l'intérieur, ainsi que de la brique pour le parapet saillant posé sur des consoles à trois corbeaux en pierre formant mâchicoulis. Le crénelage à merlons bifides culminait à 11,50 m au-dessus du fond du fossé. Servant de barbacane à l'instar du châtelet, mais moins développée, la tour est placée devant la fausse-braie; originellement ouverte à la gorge, elle protégeait l'entrée principale et carrossable du château. Toutefois, les parties basses de ses murs se prolongent jusqu'à la courtine du château afin de contenir le terre-plein des fausses-braies, qui s'interrompt donc devant la porte pour maintenir le vide du fossé primitif **FIG. 373** (10, 12), recouvert par un pont dormant en bois aisément démontable en cas d'attaque. Le pont-levis lui-même précède l'ouvrage qui en abrite le mécanisme. Fait très précoce dans nos régions mais répandu en Italie du Nord, la porte piétonne est dissociée dès l'origine de la porte charretière **FIG. 407**, tel que l'indique la position différenciée des meurtrières en trou de serrure percées dans les murs latéraux; celle du mur sud, placée en hauteur, était accessible depuis un plancher disparu qui couvrait l'accès piétonnier, alors que celles tournées vers le nord, dans l'espace charretier, se situent de plain-pied. La porte piétonne en plein-cintre, originellement équipée d'un pont-levis à treuil s'insérant dans la profonde feuillure qui l'encadre, ainsi que la porte charretière à pont-levis à flèches datent bien de la conception originale de la tour, comme en témoigne l'homogénéité du parement extérieur.



407

Comme au châtelet, quelques dalles de pierre jaune d'Hauterive au-dessus de la grande porte figureraient les armoiries d'Humbert le Bâtard, totalement bûchées par LL.EE. de Fribourg, afin d'y faire peindre les leurs par HANS ROTT en 1504¹²², au moment où MERMET BONVESPRES est chargé de remettre la tour en état. Ce dernier supprime le crénelage primitif, remanie le couronnement, prolonge les murs latéraux contre la courtine sur toute leur hauteur, chacun étant muni d'une porte donnant accès aux fausses-braies adjacentes. En outre, en 1505, il ajoute un pignon sur le parapet du chemin de ronde de la courtine pour y placer la toiture actuelle **FIG. 399**. En 1614, le plancher supérieur est installé afin d'aménager la partie haute de la tour en poste de guet atteignable par un escalier appuyé contre le mur sud¹²³, dont il

FIG. 407 Château de Chenaux. Tour-porte charretière édifée entre 1435 et 1441 devant le mur de braie. Vue du sud. La porte piétonne a sans doute été abandonnée en 1770, lorsque le pont d'accès a reçu son actuel parapet en brique. Photo Yves Eigenmann, 2018.



408

0 10m

FIG. 408 Château de Chenaux. Front oriental après les travaux entrepris par Humbert le Bâtard, vers 1443. Echelle 1 : 500. Dessin Wilfried Trillen et Yves Eigenmann, 2019.

ne reste que l’empreinte dans l’enduit. Cette transformation a été ordonnée par l’édile de l’Etat PETER SCHRÖTER, qui fait également réparer les ouvertures défensives du château et reconstruire intégralement les deux ponts-levis¹²⁴. Les prémices de la guerre de Trente Ans et les menaces savoyardes expliquent cette intervention.

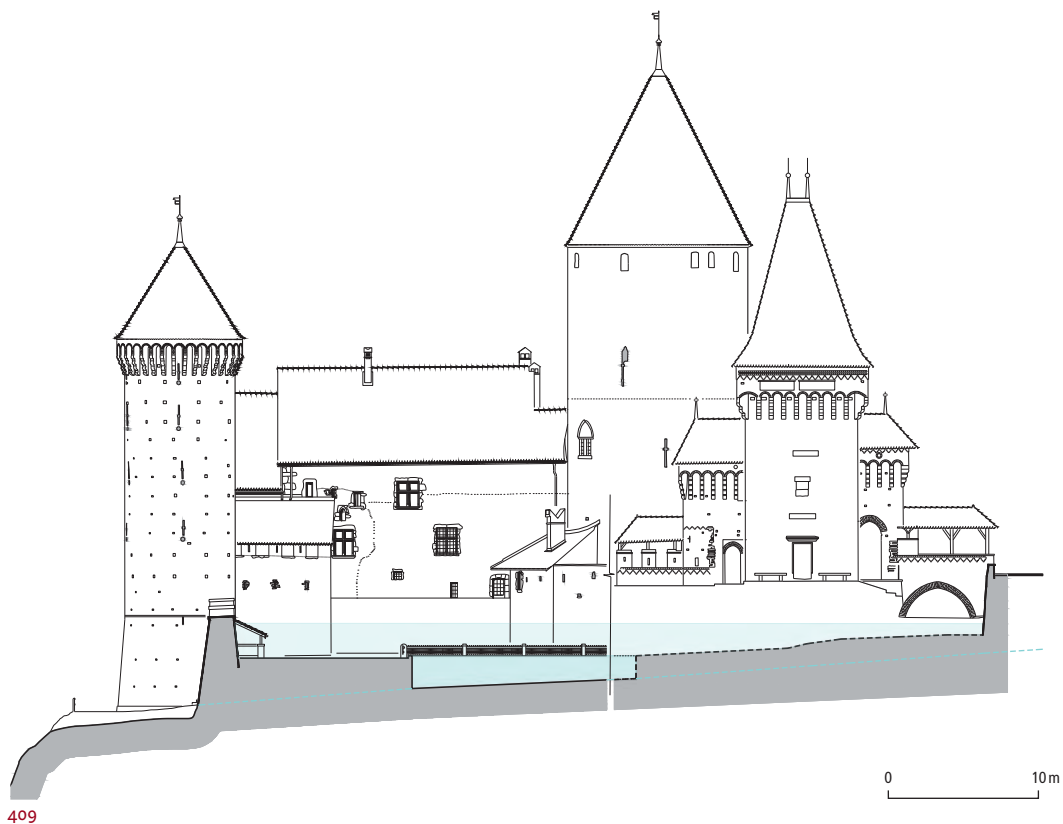
Le pont en maçonnerie actuel, à trois arches en plein-cintre, résulte de l’abandon en 1745 des ponts-levis et du pont dormant en bois au profit d’un tablier maçonné. L’arche qui précède la porte n’a pas reçu de voûte : une dalle en béton armé remplace le platelage fixe dès les restaurations de FRÉDÉRIC BROILLET. Les garde-corps actuels en brique, construits en 1770, constituent un exemple de pastiche néomédiéval particulièrement précoce, faisant écho à l’œuvre d’Humbert le Bâtard. Sur la face intérieure du parapet nord, une plaque en pierre jaune datée 1770 présente des armoiries très effacées, sans doute celles du bailli-avoyer François-Pierre-Nicolas de Maillardoz¹²⁵, qui aurait aussi laissé son initiale « M » gravée sur les blocs très allongés formant le socle des deux piles du pont.

Les tours circulaires de brique (entre 1435 et 1443)

Accrochées en bordure de falaise, les deux tours circulaires de brique – appelées « tours rouges » dès 1539¹²⁶ – très visibles depuis le lac sont particulièrement imposantes **FIG. 410** ; elles paraissent élancées avec une hauteur de près de 25 m, originellement 27 m si l’on ajoute les parapets à merlons bifides aujourd’hui disparus. Leur implantation par rapport

au front occidental du château est dissymétrique, sans doute à cause des contraintes du terrain : celle au nord, d’un diamètre de 6,40 m au-dessus de son talus, est implantée plus en avant, son assise étant plus basse ; celle à l’ouest, de 7,20 m de diamètre et située en retrait, ne commande que le flanc sud du château. Sous leurs toitures reconstruites en 1504 par MERMET BONVESPRES, elles sont entièrement bâties en brique et ne paraissent pas avoir reçu d’enduit pour créer des effets de bichromie. On observe à intervalles réguliers des trous de boulin, entièrement traversants, destinés par la suite à contribuer à l’aération intérieure. Au-dessus d’un espace inférieur aveugle, les cinq niveaux de chaque tour sont marqués par une très légère retraite des maçonneries, comptant 2 m d’épaisseur au-dessus du talus. Chaque étage est percé de deux jours étroits faisant office d’archère **FIG. 412**, au-dessus d’une ouverture circulaire à l’usage des armes à feu, l’ensemble formant un point d’exclamation. Ces meurtrières sont les premières du genre attestées dans nos régions.

L’accès à chacune des tours s’effectuait depuis le grand logis occidental du château. Il est piquant de constater que la porte s’inscrit dans une table en creux afin de recevoir un pont-levis qui n’a pu être établi en raison de la trop grande proximité de la tour¹²⁷. Ainsi on a dû se contenter de passerelles à tablier fixe. Dans les deux tours, l’escalier hélicoïdal aménagé dans l’épaisseur des murs est éclairé par un jour étroit à chaque étage **FIG. 413** ; il est établi du côté du château, le moins exposé à l’attaque. Au premier étage, l’embrasure de l’une des deux



409

FIG. 409 Château de Chenaux, élévation méridionale et coupe à travers le fossé sud, état actuel. Echelle 1 : 500. A l'avant, le fossé du châtelet a été comblé entre 1804 et 1809. Le petit bassin date de 1825 et est alimenté par les sources surgissant de la contrescarpe du fossé ; le trop-plein s'évacue en cascade vers le lac au travers du mur-digue. En bleu clair, remplissage maximal théorique du grand bassin souhaité par Humbert le Bâtard. Relevé Archéotech SA. Mise au net Yves Eigenmann, 2006-2014.

meurtrières assure l'accès à une latrine à fosse. Dans la tour ouest, plus spacieuse que celle du nord, une deuxième latrine dotée d'un canal d'évacuation oblique aérien équipe le troisième étage ; elle a été intégrée à la prison aménagée en 1861.

Le projet de douve et les murs-digues

A l'aplomb de la falaise au nord, un peu en retrait à l'ouest, venant s'appuyer contre les tours, deux très fortes murailles de brique, talutées à l'extérieur, de près de 3 m d'épaisseur à leur base d'après estimation, fermaient les fossés de part et d'autre du château **FIG. 373** (14) ; longtemps non entretenues et très dégradées, elles sont fortement restaurées en 1920 par FRÉDÉRIC BROILLET. Au nord, où le fossé naturel était profond, le mur mesure plus de 7 m de haut. En position oblique relativement au château, ce mur n'a certainement pas été achevé ; il aurait dû se retourner vers l'est pour rejoindre la contrescarpe du fossé là où le terrain naturel, en pente descendante dans ce secteur, était plus élevé que le fond du fossé **FIG. 393**. La force de ces ouvrages ne s'explique que par le fait qu'ils auraient dû servir de digue pour permettre l'inondation des fossés, faisant du château de Chenaux un étonnant *Wasserburg* suspendu au-dessus du lac **FIG. 409**. Si cette inondation n'a jamais été réalisée, l'adduction d'eau a bien été établie directement dans le fossé, assurée

par les sources souterraines de l'ancienne réserve seigneuriale à La Prîlaz. Invisibles, ces sources ne risquaient pas d'être coupées par l'ennemi en amont. Au nord du pont charretier, le fossé aurait dû être agrandi pour installer la contrescarpe sur le même alignement qu'au sud, mais on y a renoncé.

Les corps de logis, l'habitation

Il est vain de vouloir décrire l'aménagement intérieur actuel des corps de logis du château de Chenaux, tant il résulte de remaniements très récents et éphémères, masquant les structures anciennes. Ces incessants travaux ont été effectués au gré des nouvelles exigences administratives auxquelles a dû répondre la préfecture du district de la Broye. Cette institution a prolongé dès 1803 et dans une continuité frappante celle qui l'a précédée, durant l'Ancien Régime, soit le siège du bailli, mis en place dès 1488 par l'oligarchie patricienne de la Ville-Etat de Fribourg. Après la résidence très fortifiée du souverain de la petite seigneurie des Estavayer-Chenaux au Moyen Age, le château, tout en perdant son caractère militaire, n'a plus abrité que l'appartement de fonction, non pas du souverain lui-même mais de son représentant, et cela jusqu'en 2008, année à partir de laquelle le préfet n'a plus été tenu de loger au château. Toutefois, comme à l'origine, l'édifice renferme toujours



410



411



412



413

diverses fonctions administratives relevant de l'Etat. La description qui suit va tenter de suggérer l'aspect médiéval des logis tout en évoquant les transformations ultérieures les plus visibles.

Les dispositions d'origine des corps de logis et la répartition de leurs diverses fonctions sont très mal connues étant donné qu'il n'existe, pour la période médiévale, aucune source écrite renseignant sur l'occupation intérieure du château. De plus, l'approche archéologique y a été très limitée jusqu'ici. Les trois ailes du château de Chenaux répondaient à un programme résidentiel usuel qui, par analogie avec les autres châteaux réguliers géométriques construits dans nos régions durant la seconde moitié du XIII^e siècle, en particulier Grandson et Bulle, mieux conservés et documentés¹²⁸, s'organisait selon la distribution hypothétique exposée ci-dessous.

L'aile occidentale

Le grand corps de logis occidental est divisé sur toute sa hauteur par un gros mur transversal ; il séparait un grand volume qui s'étendait sur les trois quarts de la longueur du logis jusqu'à la courtine sud et un espace nettement plus restreint, situé au nord **FIG. 373** (1). Ce logis, peut-être pas complètement excavé à l'origine, disposait de deux vastes sous-sols aménagés dans la pente du terrain et reliés entre eux par une grande porte en arc brisé percée dans le refend. Eclairé et aéré par trois archères à niche rectangulaire du côté du lac, ce niveau inférieur était dévolu à la défense et aux celliers. Au-dessus, le logis comportait un étage sur un rez-de-chaussée dont le sol se situait un peu au-dessous de la cour intérieure du château **FIG. 414** : les vastes espaces au sud du refend abritaient assurément deux *aulae* superposées, c'est-à-dire deux grandes salles, à vocation publique ou semi-publique, servant à l'administration de la seigneurie et valorisant l'apparat seigneurial¹²⁹ **FIG. 373** (3). Au nord, on localise les appartements seigneuriaux, toujours communiquant avec l'*aula*, soit la *camera domini* (chambre du seigneur) (1). Cette dernière se trouvait certainement à l'étage, au-dessus d'une autre chambre dont la fonction originelle n'est pas connue. Dépourvue de cheminée, il s'agissait sans doute d'une chambre chauffée par un poêle (citée en 1364 ?, voir p. 280). Equipée en tout cas d'une latrine, il pouvait s'agir d'une chambre de retrait en rapport avec l'*aula inferior* **FIG. 411**. On accédait à la *camera domini* comme à l'*aula superior* par des escaliers extérieurs aménagés dans des galeries protégées par les avant-toits. Le sol planchéié de la galerie haute prenait appui sur une légère retraite de la façade que l'on observe toujours **FIG. 414**. Cette

dernière était originellement élevée en moyen appareil de tuf, comme les courtines.

Seule la grande courtine occidentale a conservé des baies d'origine **FIG. 415**, mais au premier étage seulement. Celles-ci présentent une variété que l'on retrouve dans l'extension quadrangulaire orientale du château de Grandson, édifié par Othon de Grandson entre 1277 et 1286. La pièce chauffée était éclairée par des fenêtres en lancette alors que l'*aula inferior* disposait de baies géminées sous un larmier en arc brisé. FRÉDÉRIC BROILLET a fait reconstituer pour deux d'entre elles le remplage à quadrilobe que venait de découvrir l'architecte OTTO SCHMID à la *camera domini* de Grandson¹³⁰. L'*aula superior* était éclairée par des baies similaires, à en juger par les restes de l'encadrement de l'une d'entre elles qui subsiste dans la courtine méridionale, peut-être transformée en porte dans les années 1430 lors de l'établissement de la passerelle donnant accès à la tour voisine. Dans ses dimensions, le grand corps de logis occidental d'Estavayer (42 × 13 m) est très proche de l'aile sud du château de Grandson, renfermant l'*aula magna*, complétée par la moitié méridionale de l'aile orientale voisine qui abrite la *camera domini* (40 × 16 m). Dans les deux cas, on note la présence d'un support longitudinal soulageant les solivages, sous forme d'une grosse poutre soutenue par des colonnes, probablement toutes circulaires. A Estavayer, les piles quadrangulaires et circulaires encore visibles, très massives, ont été substituées aux supports originaux lors de la reconstruction de l'édifice par l'autorité fribourgeoise en 1509-10, pour soutenir les planchers des greniers¹³¹. Estavayer se présente un peu comme une réduction de Grandson : les étages sont moins développés, à l'instar des baies étroites qui sont moins élancées.

L'*aula superior*, après avoir servi de grenier dès le début de l'époque fribourgeoise, est progressivement investie par l'appartement baillival (voir pp. 287-288). A l'extrémité orientale, l'ancienne *camera domini* devient la nouvelle salle publique, appelée *Herrensaal*. L'appartement du représentant de l'autorité comme les espaces d'apparat se concentrent désormais à l'étage, qui devient en 1760 le « bel étage ». Côté lac, les baies de l'*aula superior* sont remplacées par une série de neuf fenêtres rectangulaires, surmontées de baies presque carrées dans la sorte d'étage attique créé alors **FIG. 415**. Le volume original de la *Herrensaal* est conservé ; il reçoit trois grandes baies en arc surbaissé, deux à l'ouest vers le lac, la troisième au nord. La façade sur cour est dotée de sept travées d'ouvertures, régulièrement disposées, correspondant plus ou moins à celles de la courtine occidentale. Le rez-de-chaussée en revanche est

FIG. 410 Château de Chenaux. Tour rouge occidentale, 1435-1443. Vue du sud. A l'arrière, la galerie appuyée à la courtine méridionale du château, du début du XVI^e siècle, a été installée à l'extrémité de la fausse-braie. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 411 Château de Chenaux. Corps de logis occidental, partie septentrionale, salle de retrait voisine de l'*aula inferior*. Vue en direction de la courtine ouest. On observe les deux boullins datés par dendrochronologie et situant la construction de ce mur en 1285. A droite, la petite niche dessert un orifice d'évacuation de latrines (h : 0,75 m, p : 1,28 m). Photo François Roulet, 1994.

FIG. 412 Château de Chenaux. Tour rouge septentrionale. Une des rares meurtrières intégralement conservée dans son aspect d'origine, non retouchée par Frédéric Broillet. Photo Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 413 Château de Chenaux. Tour rouge nord. Escalier aménagé dans l'épaisseur du mur. Photo Yves Eigenmann, 2013.



414



415

FIG. 414 Château de Chenaux. Corps de logis occidental, façade sur cour. Le niveau du sol du rez-de-chaussée se situe en contrebas de la cour, peut-être surélevée par la suite. Le mur des étages a été complètement remonté en 1760-1764 lors de la création de l'ordonnance régulière actuelle.

La restitution des baies géminées par Broillet en 1916 n'est probablement pas fondée sur des vestiges avérés : ces encadrements se prolongent au-delà de la retraite de la façade qui devait supporter la galerie haute permettant d'accéder à l'*aula superior*. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 415 Château de Chenaux. Corps de logis occidental, façade côté lac. Les deux baies en lancettes de gauche éclairaient la chambre de retrait; les quatre fenêtres géminées, l'*aula inferior*. La troisième baie étroite est une restitution discutable de Frédéric Broillet. A l'étage, l'aspect des

jours médiévaux est inconnu. Les fenêtres originales de l'*aula superior* ne paraissent pas avoir été disposées dans l'axe de celles d'au-dessous. Photo Yves Eigenmann, 2013.



416

FIG. 416, 417 Château de Chenaux. « Salle des Chevaliers », soit ancienne *Herrensaal*, 1760-1764. Photo Yves Eigenmann, 2013.

416 Paroi méridionale. Aujourd'hui comme en 1760, la porte de gauche communique avec le vestibule d'entrée, celle de droite avec l'appartement baillival, dont la configuration originelle n'est pas connue.

417 Plafond. Peinture représentant Neptune et Psyché, attribuable à Goffried Locher. Les activités humaines liées à l'eau, comme la pêche ou la maîtrise de l'énergie hydraulique, prépondérantes à Estavayer, sont évoquées.

pratiquement borgne, si l'on excepte la grande porte de cave en anse de panier à peu près centrée, flanquée de deux perrons : celui de droite conduit à l'appartement baillival alors que celui de gauche mène à la *Herrensaal* par l'intermédiaire d'un vestibule ; ils étaient couverts à l'origine par de vastes avant-toits reposant sur deux poteaux, reliquat de la galerie continue édifiée en 1503 simultanément à la toiture¹³². Si le portique méridional disparaît avant 1875, celui du nord, qui couvrait l'escalier d'accès au deuxième étage, est démolé en 1981 ; il est remplacé par les actuels degrés en simili-pierre, placés dans l'aile nord au-dessus de la voûte qui couvre la rampe menant aux caves inférieures **FIG. 414**.

Seul volume conservé remontant au Moyen Age, la *Herrensaal* – appelée maintenant la salle des Chevaliers – conserve son riche décor de 1760-1764 : les parois recouvertes de lambris sont rythmées par des pilastres parfois associés par paires, agrémentés de motifs rocaille stucés et couronnés de chapiteaux ioniques **FIG. 416**. Aux extrémités de la paroi méridionale s'ouvrent les portes d'accès à double battant, l'une communiquant avec le vestibule d'entrée, l'autre avec l'appartement baillival ; elles sont dédoublées au nord, pour créer un effet de symétrie afin d'accentuer la solennité de la pièce, suggérant une circulation d'honneur côté fenêtres, dissociée des dessertes de service côté cour ; elles sont soulignées par des dessus-de-porte en stucs figurant des paysages imaginaires, d'une facture un peu maladroite. Les portes septentrionales ne



417

FIG. 418 Château de Chenaux. Coupe est-ouest à travers le corps de logis nord. Echelle 1 : 250. Relevés et dessin Yves Eigenmann, 2006-2016.

- Reconstitution du logis médiéval disparu, avec la chapelle à l'étage.
- Ajout de la fausse-braie au pied de la cour-tine en 1433-1443.
- Poteaux et galerie de 1530-1540 (?) dont la toiture est intégrée dans la charpente actuelle de 1750.

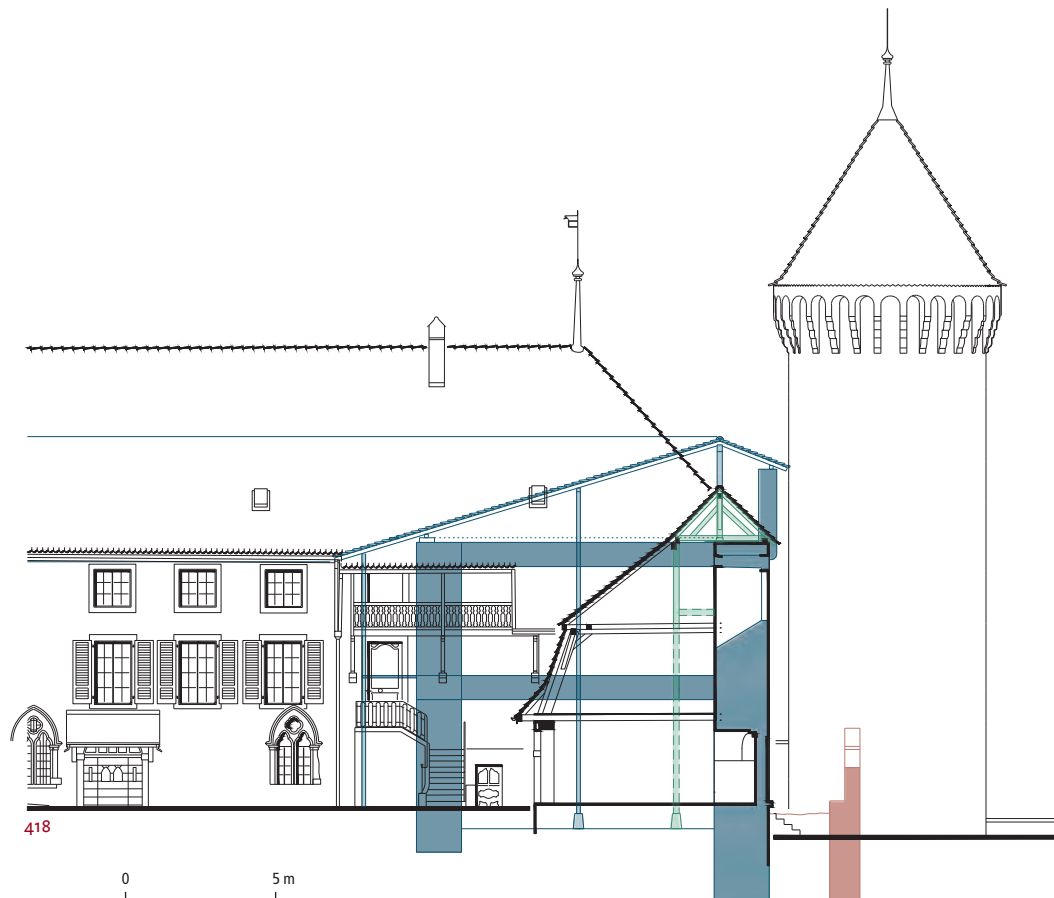


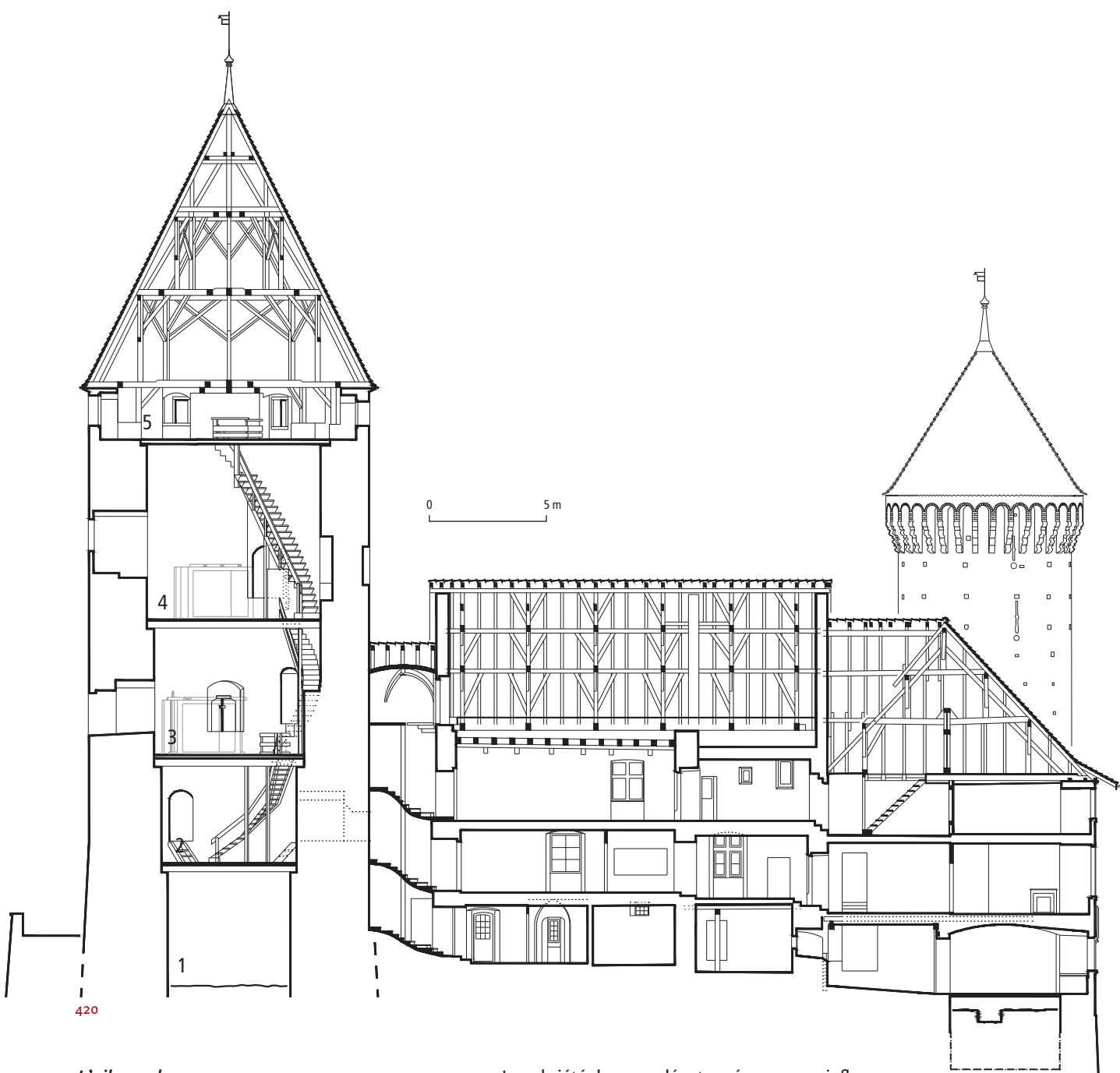
FIG. 419 Château de Chenaux. Coupe est-ouest à travers la cour intérieure, détail. Relevé d'Anton Nein, 1875. Façade originale des anciennes écuries de 1750. On observe le niveau plus élevé des fausses-braies par rapport à la cour. AEF, Service des bâtiments de l'Etat.



FIG. 420 Château de Chenaux. Coupe longitudinale est-ouest à travers la grande tour et les corps de logis montrant la face intérieure méridionale de l'édifice. Echelle 1 : 250. La charpente et le réaménagement général de l'aile sud datent de 1517 ; le plafond à solives de la grande salle de cette aile, de 1539. Fenêtres à croisée de 1539-1541 de la cour-tine sud attribuables à Ansermoz Bochier. Charpente et structures en bois de la grande tour dues à l'atelier de Mermet Bonvespres en 1503. Relevé Yves Eigenmann, 2013, contribution d'Archéotech SA pour l'enveloppe extérieure, 2006.

donnent cependant, à l'est, que dans une armoire murale, et à l'ouest, dans des latrines. Au milieu de la paroi méridionale, la cheminée en marbre de style Louis XV, provenant sans doute de l'atelier FUNCK de Berne, est surmontée d'un trumeau richement orné de stucs rococo d'où émergent deux têtes casquées. Le plafond est également abondamment décoré : les stucs délimitent un grand médaillon central orné d'une peinture représentant Neptune et Psyché

sur un nuage agité par la tempête **FIG. 417**. Les stucs seraient l'œuvre de JOHANN JACOB ou FRANZ JOSEPH MOOSBRUGGER, qui ont travaillé par la suite au château baillival de Bulle, réalisant une grande salle d'apparat très semblable entre 1763 et 1768¹³³. La peinture pourrait être attribuée à GOTTFRIED LOCHER : tant par le style que par la composition, elle est en tout cas très proche de sa réalisation de 1771 dans l'ancienne *aula* du château de Blonay¹³⁴.



420

L'aile nord

Les grands châteaux de la seconde moitié du XIII^e siècle présentent une autre constante : la proximité entre la chapelle seigneuriale et la *camera domini*. Chenaux ne semble pas avoir échappé à la règle : ce sanctuaire se trouvait à l'étage de l'aile nord **FIG. 373** (2), non reconstruite au début du XVI^e siècle, dont il faut imaginer la façade sur cour dans le prolongement du refend de l'aile occidentale **FIG. 418**. Cette proximité est attestée par la position d'une fenêtre en triplet, peut-être à trois lancettes, dont il subsiste des restes dans la courtine nord **FIG. 423**. Son orientation au nord-est, sa forme particulière suggèrent l'existence d'un chœur.

La sobriété de sa modénature évoque une influence anglaise ou du nord de la France, à l'instar des baies ajourant le chœur gothique de l'église bénédictine Saint-Jean-Baptiste de Grandson, élevé à partir de 1308 à l'initiative d'Othon de Grandson¹³⁵. Au-dessous de la chapelle, une poterne existait peut-être de ce côté, d'après la voûte appareillée en tuf qui couvre les embrasures des deux portes actuelles, datant de 1750. Ce logis nord s'étendait assurément jusqu'à l'enceinte orientale car, plus à l'est, la courtine montre encore les vestiges d'une baie en lancette au-dessus d'une archère en croix dont subsiste la chambre de tir sous un arc brisé en molasse.



421

FIG. 421 Château de Chenaux. Façade sur cour du logis méridional, rez-de-chaussée. Porte en plein-cintre de 1517 ornée d'un tore à listel, reposant sur des congés polygonaux. Photo Yves Eigenmann, 2016.

FIG. 422 Château de Chenaux. Façade sur cour du corps de logis méridional. A gauche, tour d'escalier construite en

1517-18 dans la courette du puits. La diversité des ouvertures et l'irrégularité de leur disposition, encore peu soucieuse de symétrie, est à relever. Les baies des deux étages résultent d'un remaniement en 1539-40, alors que les portes en plein-cintre du rez-de-chaussée sont percées en 1517, pour recevoir la résidence du bailli. Photo Yves Eigenmann, 2018.



422



423

FIG. 423 Château de Chenaux. Courtine nord. Reste d'une fenêtre en triplet qui éclairait sans doute la chapelle située à l'étage du logis nord, à proximité de la *camera domini*. La lancette centrale était sans doute plus élevée. Photo Yves Eigenmann, 2016.

La façade sur cour de l'actuel corps de logis nord, édifié en 1750, ne comporte qu'un seul niveau; elle est divisée par un pilastre: à droite de ce dernier s'étendait une double écurie à chevaux **FIG. 386** (5, 6), tandis qu'à gauche, légèrement en retrait et en partie abrités par l'avant-toit du logis occidental, ont pris place une étable à porcs et un poulailler¹³⁶ (4, 2), installés de part et d'autre d'un passage donnant sur l'ancien fossé nord comblé, qui fonctionne comme cour de ferme. Le bâtiment est coiffé d'une curieuse toiture à la Mansart qui a récupéré la charpente antérieure de la galerie, large de 1,10 m, dont la plate-forme haute, disparue, desservait les canonnières de la courtine nord, installées entre 1536 et 1540. Une grande lucarne, originellement équipée d'un palan, permettait l'engrangement du foin et du bois de chauffage dans le vaste fenil et bûcher qui s'étendait au-dessus des écuries **FIG. 385** (20). La façade sur cour était rythmée par trois portes en plein-cintre alternant avec des fenêtres en arc surbaissé délardé en ce qui concerne l'écurie, à linteau droit et de plus petites dimensions pour le poulailler et la porcherie **FIG. 419**. Ces annexes sont ainsi dissimulées derrière une façade qui suggère un corps de logis résidentiel, renforçant l'apparat de la résidence baillivale. La clef de l'entrée médiane arbore la date de 1750 de part et d'autre des armoiries du bailli-avoyer François-Joseph-Ignace Lanther¹³⁷. La porte orientale a été agrandie et déplacée après 1916 vers la droite, au détriment de la baie adjacente, pour les besoins des véhicules

automobiles qui ont alors remplacé les chevaux. Deux baies rectangulaires donnent encore à l'est sur la lice ; elles éclairaient la sellerie et une chambre de domestique **FIG. 386** (7, 8).

L'aile méridionale

Les fonctions de l'aile méridionale **FIG. 420** ne sont jamais précisées au Moyen Âge. La présence de grandes cheminées, certes reconstruites au XVI^e siècle, invite à localiser ici les cuisines **FIG. 373** (4) et éventuellement l'appartement du châtelain qui assurait l'administration de la seigneurie à l'époque des seigneurs d'Estavayer-Chenaux. Comme le grand logis occidental, la façade sur cour est bâtie en blocs de tuf, abondamment récupérés lors de la reconstruction de 1539-40. Les éléments d'origine de la courtine méridionale, plus fortement remaniée que les deux autres, montrent que le rez-de-chaussée était équipé d'archères, dont l'une est reconnaissable à son embrasure, bien qu'agrandie par la suite. L'étage était éclairé de ce côté par des fenêtres étroites en lancette, d'après les fragments conservés de l'une d'elles. Le logis disposait donc originellement d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage établis au même niveau que les deux *aulae* superposées de l'aile occidentale **FIG. 424**. Au-dessus, la toiture en appentis prenait appui sur le parapet du chemin de ronde et descendait en faible pente en direction de la cour, où elle protégeait une galerie. A l'intérieur, le volume était déjà partagé par l'actuel refend, dont l'aspect primitif est visible au rez-de-chaussée, soit un moyen appareil de blocs de molasse rougis par l'incendie de 1475.

On a évoqué la réhabilitation de ce logis effectuée par étapes entre 1517 et 1542 pour y établir le logement du bailli (voir pp. 285-287). Seuls les éléments encore visibles seront décrits. Sous la toiture à deux pans de 1517, le logis reçoit un niveau supplémentaire impliquant de nouveaux planchers, tous reconstruits à cette occasion ; celui du deuxième étage est établi 1,60 m au-dessous du chemin de ronde, qui est supprimé. Le logis est desservi par un escalier en vis élevé dans la courette du puits en 1517 et 1518 **FIG. 373** (6), adossé à la courtine et à la grande tour. La disparition du mur qui séparait cette cour du préau principal explique la présence du contrefort dans l'angle du logis **FIG. 422**. Les trois portes d'entrée en pierre jaune d'Hauterive en arc en plein-cintre, ornées d'un tore reposant sur des congés polygonaux, sont attribuables à ce chantier **FIG. 421** ; celle de l'escalier en vis a reçu son linteau actuel ultérieurement. Dans le logis, les portes en plein-cintre à encadrement chanfreiné en molasse observées dans les deux étages datent aussi de 1517-18 ; elles établissent la liaison entre cet escalier



et l'aile occidentale le long de la courtine. Les manteaux des cheminées des cuisines sont réalisés à la même époque par PIERRE BUGNON¹³⁸, seul celui du rez-de-chaussée étant conservé.

L'aménagement du deuxième étage n'est terminé que plus tard, avec la réalisation d'un plafond à solives moulurées montrant le millésime 1539 et les initiales « F M », attribuable aux charpentiers PIERRE GAGNAUX et CLAUDE LE TONDU (voir p. 460, note 78), couvrant la grande salle à l'usage ordinaire du bailli, moins solennelle que la *Herrensaal*. Lors de ce chantier qui se prolonge jusqu'en 1542, la façade sur cour reçoit toutes les fenêtres en pierre jaune d'Hauterive que l'on voit encore aujourd'hui **FIG. 422**, certaines en partie reconstituées, dues au maçon staviacois ANSERMOZ BOCHIER. Elles sont de deux types : en triplet pyramidal à la mode alémanique ou à croisée de pierre. Les baies du premier étage, posées sur un cordon qui marque la reprise de la façade en 1539, possèdent des encadrements richement moulurés, ornés de tores à congés cylindriques striés, caractéristiques du deuxième quart du XVI^e siècle. Les croisées du deuxième étage et celles de la courtine sud, pratiquement identiques, présentent une moulure

FIG. 424 Château de Chenaux. Coupe nord-sud à travers le corps de logis méridional, vers l'ouest. Echelle 1:250. Relevé et mise au net Yves Eigenmann, 2006.

■ Subdivisions médiévales données par la position, dans la courtine, de l'archère au rez-de-chaussée et de la fenêtre en lancette à l'étage. On peut imaginer un système de double solivage pour les sols, avec une couche de terre intermédiaire coupe-feu.

FIG. 425 Château de Chenaux. Maquette suggérant l'aspect de l'édifice après les travaux d'Humbert le Bâtard, incluant la troisième tour circulaire en brique, mais sans le projet des fossés inondés. Cette maquette montre les toitures en appentis à faible pente conçues en 1285-1295, couvertes de bardeaux et très solides, afin de servir de plateforme défensive. Réalisation Hugo Lienardt, 2005. SAEF.



425

beaucoup plus sobre, soit une grande gorge. Enfin, les fenêtres géminées à linteaux en accolade qui flanquent la porte de la grande cuisine basse (rénovées en 1916), sont réalisées en 1580 par les maçons CLAUDE SERNIET et JEAN OSELLEY ; en plus de l'apport de lumière, elles permettaient de combattre la forte humidité des lieux¹³⁹.

Appréciation

Régi par les principes du flanquement systématique et des défenses concentriques, Chenaux est un bel exemple de forteresse quadrangulaire **FIG. 425**, adapté aux sites de plaine, suivant une typologie apparue vers 1258 avec le château d'Yverdon édifié par Pierre de Savoie pour affirmer sa domination en Pays de Vaud. Estavayer en constitue une version réduite, puisque les tours secondaires ne s'élevaient pas depuis le sol. Placées au sommet des angles des courtines, les tourelles étaient peu saillantes à en juger par la dernière conservée. On peut s'interroger sur leur efficacité à assurer le flanquement des murailles. L'aspect d'origine du château, bien altéré aujourd'hui, est suggéré par les forteresses édifiées par les proches de Pierre V et Guillaume VI d'Estavayer-Chenaux, soit les châteaux de Grandson (étape de 1277-1286), Champvent (1295-1305) et, surtout, celui de Bulle (1289-1293). Cube doté d'une seule grande tour et de trois tourelles, également entouré d'un large fossé, Bulle a conservé sa volumétrie originale ; il révèle l'aspect que devait

présenter le château des deux frères, avant qu'Humbert le Bâtard n'y ajoute la seconde enceinte.

Si Chenaux ne conserve qu'une tourelle d'angle, il convient d'observer que ce marqueur de prestige connaît un certain succès dans la petite noblesse staviacoise, puisque les trois principales familles de cette ville la mettent en œuvre, sous la forme réduite d'échauguettes, dans leur propre résidence, à l'époque où Humbert les remplace à Chenaux par des tours en brique. Le premier à y recourir en 1442 pour sa maison de Petite Rive (voir *Grand-Rue 48*, p. 419) est justement le lieutenant d'Humbert, Pierre de Pontherose, qui conduit les travaux de Chenaux. Jaquet Catellan embellit sa façade de la Grand-Rue d'une échaugnette en 1451 au plus tard (voir *Grand-Rue 11-13*, pp. 378, 380), de même que Jaquet de Forel en 1469 sa demeure qui en comportait trois au XVII^e siècle encore (voir *Rue de Forel 4-6*, p. 370). Elles ont malheureusement toutes disparu.

Humbert le Bâtard n'a fait que donner une enveloppe à la fois prestigieuse et menaçante, certes non achevée, à l'édifice du XIII^e siècle dont les intérieurs sont alors en très mauvais état et assurément inhabitables. Les mentions du compte de son hôtel se rapportant à l'amélioration du confort de sa résidence ne concernent en effet pas Chenaux mais bien sa vaste maison urbaine (voir *Rue du Musée 11-13a*, p. 384). Le châtelet, réalisation la plus spectaculaire de cet ensemble, est tourné non pas vers l'extérieur mais contre la ville d'Estavayer.



FIG. 426 *Le château de Chenaux et la rive du lac*, Joseph de Landerset, aquarelle, vers 1810. L'artiste met en évidence le contraste chromatique entre les tours rouges et les murs blancs du château-résidence, effet qu'avait recherché Humbert le Bâtard en 1433-1443 dans cet édifice devenu son étendard. Coll. privée.

426

Humbert le Bâtard, en tant que coseigneur d'Estavayer pour le duc de Savoie, avait dû sanctionner quelques années auparavant, en 1426-27, une révolte d'une partie des habitants d'Estavayer, soit ceux qui dépendaient du coseigneur de Chenaux et refusaient de payer l'impôt. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la réalisation de cette nouvelle enceinte fortifiée, pour laquelle la Ville a été forcée de s'impliquer financièrement. Sur le plan architectural, l'œuvre réalisée valorise tout de même Humbert et son prestigieux demi-frère, le duc Amédée VIII, puisque l'usage à la fois de la brique, bien rouge grâce aux filons choisis, et de maçonneries crépies peintes en blanc a permis de réaliser une enveloppe rouge et blanche, aux couleurs des Savoie **FIG. 426**. A relever cependant que cette bichromie est à la mode dans d'autres constructions en brique non savoyardes, comme le château de Vufflens, où la brique jaune a été recouverte par des motifs décoratifs rouges sur fond blanc (faux appareil), sous Henri de Colombier, certes un fidèle du duc, mais aussi au château Saint-Maire par l'évêque de Lausanne ou encore au château d'Oron par les seigneurs éponymes¹⁴⁰.

La conception sophistiquée de la seconde enceinte défensive et de ses organes de flanquement mise en place au château de Chenaux s'inscrit dans une tradition ostentatoire italienne apparue au XIV^e siècle, tout en intégrant la notion de fausse-braie que ce pays – en particulier les modèles antérieurs à

Estavayer – adopte tardivement¹⁴¹. Chenaux présente sous une forme réduite, adaptée à une résidence seigneuriale fortifiée, la même diversité que les ouvrages avancés du spectaculaire ensemble fortifié de la ville italienne de Montagnana (province de Padoue). En effet, le châtelet y trouve un équivalent dans la porte très complexe bâtie à l'ouest de la ville et placée sous le commandement de la grande tour du château des Alberi (1360-1362) **FIG. 427**. Cette porte est composée d'une tour principale située sur l'enceinte de la ville, entre deux tours barbicanes secondaires, l'une sur le fossé, l'autre formant ravelin à l'intérieur de la ville. Ces dernières ne sont pas accolées à la tour-porte principale comme à Estavayer, mais détachées. A Estavayer, fait exceptionnel, le dispositif d'entrée a pivoté de 90° : il n'est pas dans l'axe de la rue principale du faubourg de Chenaux, mais a été placé le long de la contrescarpe du fossé, forçant l'assaillant à entrer latéralement sous le feu du châtelet. Le châtelet combine aussi le type de défense italienne à barbican avec la mise en œuvre de la fausse-braie. Ces subtilités défensives sont possibles du fait que cet édifice n'était destiné qu'aux piétons ; si JANIN DE SERS en est le constructeur, sa conception serait à attribuer à DOMINIQUE TRABUCHERIUS, de Chieri, dans la mesure où l'on peut identifier ce personnage au maître « de Quiers », attesté en Bresse savoyarde avant d'arriver à Estavayer en 1433, avec le titre de *magister ingeniorum*, c'est-à-dire d'ingénieur-expert pour le duc de Savoie¹⁴².



427



429

FIG. 427, 428 Montagnana. Portes de l'enceinte, fin du XIV^e siècle. Comme au château de Chenaux, les deux portes d'accès à cette ville fortifiée italienne se trouvent sous le commandement de la grande tour du château seigneurial. A l'ouest de la ville, la porte de Mantoue passe à travers une tour principale et deux tourelles barbicanes. A l'est, la grande tour du château de San Zeno flanque la porte de Monselice/Padoue,

laquelle est précédée d'une tour-barbacane quadrangulaire qui n'est pas sans rappeler la tour charretière de Chenaux. Photos Wikimedia Commons, 2007 et 2011.

FIG. 429 Château d'Ivrée, 1358-1393, propriété des comtes de Savoie au Piémont, au sortir du val d'Aoste. Vue générale du sud-ouest. Photo Daniel de Raemy, 2020.



428

La tour-porte charretière trouve également son équivalent (son modèle ?) à Montagnana, sur le flanc oriental de la ville, avec la porte du château de San Zeno **FIG. 428**, précédée d'une tour quadrangulaire fort ressemblante, placée aussi sous le commandement de la grande tour de la forteresse, établie à sa gauche sur la ligne de l'enceinte principale. La porte de cette dernière franchie, il fallait traverser l'enceinte quadrangulaire du château, avant d'arriver en ville.

Le château d'Ivrée **FIG. 429**, édifié durant la seconde moitié du XIV^e siècle pour le comte de Savoie en Italie, a assurément servi de modèle pour celui de Chenaux. De plan quadrangulaire, associant la brique à la pierre de taille, il est flanqué de tours circulaires dont deux ont conservé leur parapet saillant à merlons bifides protégeant la coursière à ciel ouvert. Il possède une entrée à pont-levis à flèches, qui dissocie la porte charretière de celle piétonnière. Etant donné sa position dominante, ce château a probablement été pourvu de fausses-braies, au moins partiellement, mais cela devrait être confirmé par une analyse archéologique.

Les consoles des tours circulaires et des tourelles flanquant le châtelet d'Estavayer sont en brique, mais présentent la particularité rare d'imiter celles en pierre, comme on les voit sur la tour d'entrée. Marcel Grandjean avait repéré un exemple, à

notre connaissance unique, au Piémont, au château de Rovasenda, dans le Verceil, bourg voisin de Buronzo, d'où GIRARDIN BARBERII est originaire. En plus d'une source d'archive, cette particularité constructive confirme l'origine de la main-d'œuvre¹⁴³.

Enfin, avec le recours à la brique conjointement à l'utilisation d'un enduit blanc et de tôle de même teinte au-dessus de la tuile pour la toiture de la grande tour, Humbert a fait de Chenaux un étendard à ses couleurs. On peut se demander si la dominante bleue des fossés inondés reflétant le ciel ne reprenait pas l'azur qu'il a choisi pour les croissants de sa brisure. Fait singulier, cet effet de bichromie a été revivifié en 1760 avec la grande restauration de l'édifice : les courtines et les façades des corps de logis ont été recrépies en blanc. La pittoresque aquarelle de JOSEPH DE LANDERSET, des années 1800, en témoigne fort pertinemment **FIG. 426**.

Documentation

Sources et bibliographie

AST/SR, Inv. 70, fol. 69, châtelainie d'Estavayer, quelques comptes conservés pour la période 1361-1453; ADS, C632, compte de l'hôtel d'Humbert le Bâtard, 1432-1434, publié par RIEDMATTEN 2004, pp. 221-437; AEF, Comptes des Trésoriers de l'Etat; AEF, Archives commissariales, comptes du bailliage (cb) d'Estavayer, 1500-1798; Extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Route du Donjon 1, le château de Chenaux »; ALBERT NAEF, « Les fortifications d'Estavayer », *AF*, 1913, pp. 10-21; HERIBERT REINERS, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg*, II. Teil, Bâle, 1937, pp. 69-80; VEVEY 1978, pp. 122-128; GRANDJEAN 1989; RAEMY 2004, pp. 204-210 et 552-557; RAEMY 2015; DANIEL DE RAEMY, CLAIRE JAVET, « Estavayer-le-Lac, château de Chenaux, ancienne salle des archives, analyse archéologique », ms. août 1994 (SAEF); DANIEL DE RAEMY, PHILIPPE COGNÉ, « Estavayer-le-Lac, Château de Chenaux, anciens celliers du grand corps de logis nord, analyse archéologique », ms. 2002 (SAEF); JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique, Château de Chenaux, Estavayer-le-Lac, rapport global (interventions 8 mars 1994, 18 sept. 2002, 12 déc. 2006, 27 sept. 2016, 6 oct. 2016 et 9 nov. 2016) » (LRD16/R7375), ms. novembre 2016 (SBC et SAEF).

Plans

Le plus ancien plan du château, non daté mais situable en 1656 (AEF, Titres bailliage d'Estavayer, n° 648); Plans anciens (dès 1850) (AEF, fonds du Service des bâtiments de l'Etat, selon inventaire CPII) et plans généraux de 1875 attribués à ANTON

NEIN, pour rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage avec coupes et élévations diverses (AEF, en cours de classement); Production complète de FRÉDÉRIC BROILLET pour la restauration entre 1916 et 1921 (AEF, fonds Genoud-Cuony); Plans, élévations, coupes et mises au net d'YVES EIGENMANN, d'après ses propres relevés, ceux de ROBERT DISERENS et d'ARCHÉOTECH SA, 2002-2016 (SBC); *Photographies et iconographie ancienne* (MAHF); Fonds Reiners et collection de cartes postales (SBC); Couverture photographique avant, pendant et après la restauration de 1916-1921 (AFMH).

La place Saint-Claude [8]

La place Saint-Claude. La première mention du « cimetière neuf », dans lequel se situe une chapelle dédiée à saint Georges, remonte à 1371¹⁴⁴. Il a pris place dans le comblement de la dépression d'un petit ruz. La démolition de la chapelle et la suppression du cimetière en 1792-1794 entraînent un profond remaniement de cet espace, qui est alors uniformisé¹⁴⁵. Ce n'est cependant qu'en 1850 que la place est aménagée dans son aspect actuel, après le rachat par la Ville d'une grande parcelle, alors simple jardin, située entre la chapelle et le mur de ville dominant la falaise **FIG. 430**. Le plan de 1745-46 suggère les dispositions antérieures que les textes permettent encore de préciser et de nuancer¹⁴⁶ **FIG. 364** (12).

Côté lac, le cimetière ne s'étendait pas jusqu'à l'enceinte de ville, mais était contenu par un premier mur de terrasse sur lequel a été construit le chevet de la chapelle. Au sud, il était limité par la rue qui donnait accès à la rangée de maisons et de granges construite sur l'ancien fossé du Merdasson. En 1661, une ordonnance épiscopale, appuyée par LL.EE., exige que tous les cimetières soient enclos. La Ville obtempère en édifiant un mur sur le front de la rue du Château et un autre au nord, dans le prolongement du mur gouttereau de la chapelle. Cette clôture laissait un passage public à l'avant de l'ancienne auberge Gardian (rue du Château 1), depuis la rue du Château jusqu'à la petite place où se trouvait la fontaine de Chenaux **FIG. 364** (11). Le plan de 1745-46 montre que par la suite le tracé de ce passage a été modifié, entraînant sans doute la disparition du mur septentrional.

La topographie à l'ouest du cimetière, ainsi que le tracé précis des enceintes, très fréquemment reconstruites puis transformées en simples murs de soutènement, sont difficiles à reconstituer. Le niveau d'occupation était assurément plus bas qu'aujourd'hui. S'y trouvaient deux chesaux sur



430

FIG. 430 Place Saint-Claude, extrémité occidentale. L'esplanade en gravier résulte d'un remblayage du jardin privé acheté par la Ville en 1850 et contenu par le mur alors construit perpendiculairement à l'enceinte, elle aussi surélevée. Le pavé et les marches d'escalier curvilignes sont créés lors du réaménagement de la place en 1987. Photo Yves Eigenmann, 2019.

lesquels ont été bâties des maisons avant 1423¹⁴⁷. Celles-ci étaient desservies par une rue longeant le mur de soutènement du cimetière. Elles disparaissent par la suite; au milieu du XVIII^e siècle, il ne s'agit plus que d'un jardin et d'une place. Dans l'angle que forme l'enceinte au nord, le mur montre encore trois corbeaux de pierre côté lac: sans qu'on puisse exclure l'existence d'une bretèche à l'époque médiévale, ceux-ci soutenaient en tout cas une guérite édifiée en 1664¹⁴⁸, encore existante en 1794.

La fontaine de Chaux puis de Saint-Claude. Juste au-delà de l'angle nord de la place de Chaux se trouvait la fontaine de Chaux, citée dès 1389¹⁴⁹ **FIG. 364** (11). Dès 1539, refaite l'année précédente par ANSERMOZ BOCHIER, elle est qualifiée de « derrière la chapelle Saint-Claude »¹⁵⁰. La disparition du cimetière entraîne en 1797 son déplacement à l'angle méridional de la nouvelle place, au bord de la rue du Château. En 1820, elle reçoit son grand bassin ovale puis, en 1831, elle trouve son emplacement actuel. Le terrain, remodelé en 1987, implique le changement du bassin en mauvais état: le nouveau en grès coquillier et millésimé 1988 est une copie de celui de 1820 **FIG. 430**.

La chapelle. La chapelle, alors dédiée à saint Georges, est l'objet d'une importante remise en état en 1433. Le vantail de sa porte d'entrée et l'autel sont rénovés par trois charpentiers qui recouvrent également sa toiture de tuiles. En 1447,

Jean Quoniam, bourgeois d'Estavayer, obtient la permission de fonder deux messes hebdomadaires, à condition de réparer l'édifice et de lui adjoindre un petit clocher¹⁵¹. Deux ans plus tard, il obtient le patronat sur la chapelle, conjointement avec le curé de Saint-Laurent. Le lieu de culte passe sous le patronage de saint Claude. Jean Quoniam, son épouse et ses enfants pourront y être ensevelis¹⁵². Par la suite, la Ville en assure l'entretien: 7 toises de mur sont reconstruites en 1513; en 1660, la chapelle est blanchie après la réédification du chevet, qui s'était effondré dans le jardin voisin en aval. En 1737, on procède à une réfection générale: nouveau blanchissage, pose d'un sol en brique (« carrons ») et changement de la porte et des fenêtres par le charpentier CLAUDE MICHAUD¹⁵³. En 1788, il est déjà question de démolir le bâtiment « vu son dépérissement », opération réalisée en 1792¹⁵⁴.

La chapelle a été édifée sur le flanc occidental de l'ancien cimetière, proche de l'emplacement de la fontaine actuelle. Connu visuellement seulement par la vue HÖRTTNER **FIG. 17** et le plan cadastral de 1745-46, l'édifice était d'une facture extrêmement simple. Ce petit bâtiment rectangulaire de 7×5,5 m était coiffé d'un toit à deux versants, et probablement surmonté d'un modeste clocher-arcade. Son orientation était inhabituelle, puisque l'entrée était située dans le mur-pignon sud-est, alors que le chevet donnait sur le lac.

La première école communale, place Saint-Claude 1 [9]

Cet édifice forme la tête de la rangée bordant le flanc méridional de l'ancien cimetière Saint-Claude. Avant 1400, l'angle oriental de la parcelle était occupé par une étable¹⁵⁵. Cette dernière était entourée d'une maison au plan en forme de « L » qui possédait une façade sur la place Saint-Claude et une autre sur la rue du Château **FIG. 364** (22). Au sud, cette parcelle était bordée par l'ancien fossé rétréci du bourg primitif, où coulaient les eaux du Merdasson.

L'étable est acquise et transformée en « maison murée » avant 1489 par la famille Combremont, propriétaire de la maison en « L »¹⁵⁶. Le nouvel ensemble s'organise en deux corps de logis situés de part et d'autre d'un mur de refend est-ouest, celui situé au sud étant de dimensions plus restreintes que celui au nord. Ce mur constituait à l'origine la façade sud de l'étable, construite à l'aplomb de la contrescarpe du fossé large primitif.

Dès 1503, la Ville loue une partie de ces bâtiments pour y loger son école, qui avait dû quitter le quartier de Petite Rive (voir p. 396). Le 21 janvier 1507, la totalité de la parcelle est en mains communales. Par la suite, les travaux d'entretien et d'agrandissement sont bien documentés. Les édifices ayant été radicalement transformés en 1789 et profondément remaniés au cours du XX^e siècle, il est difficile d'en reconstituer les dispositions antérieures. Cependant, certaines pièces ainsi que leur fonction sont mentionnées dans les sources.

Après l'acquisition de la propriété, la Ville aménage dans le grand corps de logis septentrional une « *stupa* », soit une chambre chauffée, dont l'isolation est améliorée au moyen de parois lambrissées et le chauffage assuré par un fourneau construit en 1506. Les fenêtres sont fermées avec du papier pour laisser passer la lumière. Cette salle, située au premier étage, était surmontée de la « chambre du dessus ». En 1599, les élèves se rassemblent dans ces deux pièces superposées alors qu'au rez-de-chaussée se trouve « la buticque de l'école », citée en 1566¹⁵⁷, mais également une cave appelée parfois cellier. L'édifice abrite aussi l'appartement de fonction du maître, qualifié de « petit poêle », complété d'une cuisine et de latrines. Ces installations étaient certainement situées dans la petite maison méridionale. En 1588, un cabinet de travail complète ce logement.

En automne 1560, le maître maçon ANSERMOZ BOCHIER insère de nouveaux encadrements de fenêtre dans la façade sur la rue du Château, qu'il renforce d'un contrefort – encore visible – à son



431

angle oriental¹⁵⁸ **FIG. 431**. Le charpentier LAURENT TONDU réalise les châssis et recouvre les coussièges de lambris. Dès le début du XVII^e siècle, le bâtiment dispose de deux cuisines, la seconde pouvant être localisée à l'emplacement de l'actuelle, au premier étage, au-dessus de l'entrée donnant sur la place Saint-Claude.

En 1687, le maçon JONAS RENAUD, du Locle, reconstruit la façade orientale, alors en mauvais état, sur les indications de l'architecte JONAS FAVRE¹⁵⁹. A l'arrivée des frères de l'École chrétienne en 1751, les classes déménagent à Motte-Châtel (voir *Impasse de Motte-Châtel 11*, p. 128). La Ville met alors les bâtiments en location. Entre 1788 et 1792, le grand sautier et architecte amateur à ses heures, JEAN JACOLET, est chargé de produire un plan pour créer deux logements de fonction autonomes, séparés par le mur de refend : le grand corps de logis au nord est attribué au médecin accoucheur Xavier-Maurice Maire, de Jougne (D^{pt} Doubs), alors que le petit appartement au sud est dévolu au berger communal. Le gros œuvre est conservé, car les travaux touchent surtout les dispositions intérieures. De nouveaux encadrements de fenêtre sont insérés dans les anciennes embrasures : la façade orientale se pare alors de petites baies rectangulaires en grès coquillier reposant sur un ample bandeau **FIG. 431**. Le mur sud, reconstruit en partie, reçoit des fenêtres en arc surbaissé et délardé. Dans le grand corps de

FIG. 431 Place Saint-Claude 1. Ancienne école communale. Vue de l'est. Les fenêtres remontent aux travaux de 1789, mais respectent une organisation plus ancienne, résultant d'une reconstruction en 1687. Sur la façade orientale, l'axe du jour isolé au centre indique la position de l'entrée primitive. Il est souligné par la Rose de la ville, sculptée au-dessus de la fenêtre du 1^{er} étage. Les grandes ouvertures commerciales du rez-de-chaussée datent du deuxième tiers du XX^e siècle. Photo Andrée Pilloud, 2008.



432

FIG. 432 Place Saint-Claude 13. Ouvrage saillant faisant partie de l'enceinte. Il est surmonté d'une habitation dont l'étage supérieur de 1949, en bois, relève de l'architecture du « chalet » de vacances lacustre, qui commence à fleurir sur les rives des lacs du pied du Jura après la Deuxième Guerre mondiale. Photo Yves Eigenmann, 2018.

bâtiment, l'entrée et l'escalier conduisant à l'étage, placés originellement contre le mur de refend, sont déplacés en façade nord, contre le mur mitoyen avec la maison voisine.

A la suite de leur vente en 1807, les logis sont séparés en deux propriétés. Le rez-de-chaussée abrite dès lors des activités artisanales et reçoit une salle à boire. En 1877, les deux maisons sont à nouveau réunies entre les mains d'un même propriétaire, qui ouvre un nouveau café à l'enseigne de la Croix fédérale, qui fermera en 1929.

L'ancien corps de garde, place Saint-Claude 13 [7]

Témoin matériel le plus ancien connu pour l'instant du faubourg de Chenaux avec son solivage inférieur de 1313¹⁶⁰, cet édifice est cité en 1326 déjà. Il s'agit de la maison de Pierre Chevrotet, famille originaire de Chevroux et, de ce fait, certainement située dans la mouvance des coseigneurs de Chenaux, même si ce propriétaire reconnaît être redevable d'une cense auprès des Estavayer de la branche aînée¹⁶¹. Après 1422, le bâtiment est toujours entre les mains

de la même famille. Au XVI^e siècle, il est qualifié de « maison ou grange ». Ses murs font bien partie de la ceinture défensive **FIG. 364** (21), car ils sont entièrement reconstruits par la Ville en 1619-20, lors de la réhabilitation de l'enceinte de la place Saint-Claude par les frères DAVID, JONAS et JACQUES PERRIN de Neuchâtel, secondés par CHRISTE et GUILLAUME SERNIET¹⁶². Cependant, la partie supérieure de la maison est reconstituée en 1624 aux frais de son propriétaire, François Cantin, qui obtient néanmoins une aide substantielle de l'Hôpital. Dans le contexte troublé de la guerre des Paysans, la Ville souhaite utiliser l'étage inférieur comme corps de garde ; à cette fin, en 1654, elle fournit 400 briques pour la réfection de la cheminée¹⁶³. Ce local sert dès lors d'abri pour la garde qui exerce sa surveillance depuis le chemin de ronde de la place Saint-Claude, puis également depuis une « guérite » installée en 1664 à proximité de la fontaine de Chenaux¹⁶⁴.

Entre 1666 et 1671, le fils de François, Pierre Cantin, fait réédifier la partie supérieure de la maison qui s'est écroulée. La Commune lui vient en aide pour assurer le maintien du corps de garde, régulièrement cité jusqu'en 1820. Lorsque celui-ci n'est pas en fonction, les propriétaires peuvent en jouir comme cave ou étable à petit bétail. La modestie de l'édifice témoigne qu'il était détenu par une population besogneuse, ayant toujours trouvé une aide de la Ville grâce à la fonction défensive du bâtiment. Bien que cet usage militaire soit devenu obsolète dès le début du XIX^e siècle, le soutien communal s'est prolongé de façon indirecte : les propriétaires étaient au bénéfice de l'aide publique (statut de « prébendaire ») ou occupaient des fonctions modestes dans l'administration communale, comme guet du clocher ou ouvrier de la voirie (« piqueur »). A l'orée du XX^e siècle, la famille d'agriculteurs Zürcher réussit à acheter les granges voisines, ainsi réunies à la maison. Cet ensemble est acquis en 1948 par Robert Loup, ancien directeur des écoles secondaires, qui fait abattre en 1949 le rural et la partie supérieure de la modeste habitation **FIG. 433** pour y substituer une maison d'habitation de qualité et bien intégrée, conçue par l'architecte MAURICE BILLETER¹⁶⁵. L'appentis recouvrant l'ancien corps de garde est ensuite remplacé par un étage complet en bois coiffé d'un toit à croupes, posé en encorbellement sur les murailles de 1620 **FIG. 432**. De ce lieu, on redécouvre le lac, non plus pour le surveiller mais pour jouir de sa vue.

Accrochée contre la falaise molassique, l'actuelle maison formait un ouvrage saillant de plan trapézoïdal placé à l'angle occidental de la place Saint-Claude. Les murs reconstruits en 1619-20¹⁶⁶, hauts de 6,50 m et épais de 0,9 m (3 pieds), sont



FIG. 433 Place Saint-Claude 13 et 11. Grange et maison vues du nord, avant leur démolition en 1949. Au premier plan, le terre-plein résulte d'un nivellement de 1831 contenu par le mur visible derrière le platane. Le niveau primitif de la place est suggéré par la porte d'entrée de la maison. Photo vers 1940. Coll. privée.

433

formés de matériaux hétéroclites comportant beaucoup de réemplois, notamment dans les chaînes d'angle en grès coquillier. Ils ont permis l'aménagement de deux niveaux. L'inférieur était ajouré par de petites ouvertures étroites (9×45 cm), destinées essentiellement à l'apport d'air et de lumière, au nombre de quatre sur la façade principale donnant sur le lac, et de deux sur le mur méridional. Au nord, la partie saillante est borgne mais conserve dans l'angle qu'elle forme avec le mur de la place Saint-Claude le montant d'une poterne à linteau sur coussinets, en molasse appareillée et chanfreinée. De cette porte qui donnait accès aux jardins accrochés à la falaise, seul le seuil est encore visible. Remontant certainement au début du XIV^e siècle, ce passage est condamné en 1620, puis remplacé en 1664 par une nouvelle porte percée dans la partie rentrante, suggérant le niveau primitif de la place, moins élevé qu'aujourd'hui. L'étage supérieur de plain-pied avec cette dernière, de même que le toit en appentis qui le surmontait **FIG. 433** formaient la maison proprement dite ; elle est dotée de fenêtres aux dimensions variées résultant de diverses modifications, dont les éléments les plus anciens sont les réemplois d'une fenêtre à meneau et encadrement chanfreiné en pierre jaune du XVII^e siècle. A l'intérieur, le solivage séparant le corps de garde de l'habitation est formé de poutres taillées dans des chênes abattus en 1311/12 et 1312/13, renforcé par des sapins coupés en 1666/67, confirmant la reconstruction que les sources attestent entre 1666 et 1671.

La maison Favre, rue du Château 1 [6]

Cette maison **FIG. 364** (13), dans son gros œuvre, est construite ou très profondément remaniée en 1446¹⁶⁷ par son propriétaire, Jean Favre, curé de Montagny-la-Ville et surtout maître d'ouvrage pour Humbert le Bâtard au château de Chenaux¹⁶⁸ (voir p. 281). Il détient peut-être alors également la maison voisine (rue du Château 3), qui comporte déjà deux étages sur rez-de-chaussée en 1392¹⁶⁹. De 1557 à 1582 au moins, l'édifice abrite une auberge réputée, tenue par Isabelle née Roguet, épouse du conseiller Laurent Gardian¹⁷⁰. Le Conseil y prend régulièrement son repas annuel et, en 1567, l'ambassadeur du roi d'Espagne s'y arrête¹⁷¹. Un linteau de fenêtre, retaillé au XVIII^e siècle, arbore le millésime 1584 accompagné des initiales et armoiries du fils de Laurent, Louis Gardian, qui cède la maison à Zacharie Truffin avant 1628. Ce dernier fait reconstruire la galerie, assurément préexistante, entre les deux murs coupe-vent prolongeant les gouttereaux de la maison ; celle-ci repose encore sur un contrefort placé grosso modo au centre de la façade méridionale.

Dès le début du XIX^e siècle, ce bien est entre les mains de familles plus modestes d'artisans. Après avoir servi de boulangerie, le rez-de-chaussée abrite une forge qui fonctionne de 1860 à 1984. En 1930, la galerie en bois donnant sur la place Saint-Claude est remplacée par une nouvelle façade en brique mécanique crépie fermant les murs coupe-vent (eux-mêmes démolis et reconstruits), afin d'accroître

FIG. 434 Rue du Château 1. Maison Jean Favre, 1446, puis auberge Gardian, seconde moitié XVI^e siècle. La restauration de 2012 suggère l'ancienne galerie par un lambris plaqué simulant des garde-corps. La teinte grise évoque l'évolution du bois naturel et met en évidence la façade principale réhabilitée en ocre-saumon selon des fragments anciens conservés. Photo Yves Eigenmann, 2014.



434

la surface habitable des logements et de l'atelier au rez-de-chaussée. En 2012, la maison fait l'objet d'une réhabilitation par l'architecte MARION BOBAND qui évoque l'ancienne galerie.

En tête de rangée, donnant autrefois sur l'ancien cimetière Saint-Claude (voir *Place Saint-Claude*, pp. 313-314), coiffée d'une toiture à croupe, la maison compte deux étages sur rez-de-chaussée **FIG. 434**. L'intérieur présente une organisation tripartite traditionnelle d'une maison en lanière, car la galerie n'a que peu permis de tirer parti de la lumière venant du cimetière : au centre, la cuisine et les escaliers plaqués contre le mur mitoyen nord desservent les pièces d'habitation donnant sur les façades est et ouest, dotées d'une grande variété de percements. Du côté de la rue du Château, le deuxième étage est ajouré par deux grandes baies en triplet, avec un jour central plus élevé, à la « mode alémanique » ; leur encadrement est orné d'un ample cavet placé entre deux tores retombant sur des douilles cannelées ou réticulées. A l'intérieur, l'intrados est formé de deux arcs surbaissés retombant sur une colonne engagée centrale de même mouluration. Ce bel ensemble doit être situé vers le milieu du XVI^e siècle, certainement à l'initiative de Laurent Gardian.

Fait exceptionnel, le plafond le plus élaboré, de 1446, se trouve au rez-de-chaussée, normalement dévolu aux celliers. Conservées dans le tiers oriental seulement, les solives montrent la trace de la cloison qui délimitait le vestibule d'entrée, déjà à l'emplacement de l'actuel, mais plus vaste. Ce dernier jouxtait une pièce, la seule de la maison où

les solives sont moulurées de tores. Contre les murs qui définissaient cet espace d'apparat, les entrevous étaient couverts par des planchettes inclinées insérées dans des rainures, soit des parédals, rares dans nos régions, peut-être importés du sud des Alpes où ils sont usuels (apport indirect d'Humbert le Bâtard ?). Dans les deux autres tiers de ce niveau, le plafond d'origine a été remplacé par une voûte en molasse appareillée, sans doute au XVIII^e siècle, confirmant dès lors l'utilisation artisanale de la demeure. Les derniers travaux de restauration ont mis au jour d'importants restes de décor peint des XVI^e-XVII^e siècles, couvrant entièrement les parois dans les grandes pièces des premier et deuxième étages, du côté de la rue du Château. Il s'agit essentiellement de grands motifs végétaux en grisaille¹⁷².

L'ancienne grange du château de Chenaux (disparue), rue des Granges 3-5 [3]

Les coseigneurs d'Estavayer-Chenaux disposaient d'une réserve seigneuriale autour de leur château, attestée dès 1293, qu'ils exploitaient en faire-valoir direct par l'engagement d'un fermier¹⁷³. Cette réserve comprenait notamment la grange du château située dans le faubourg de la Bâtiaz, sur une parcelle donnant sur la place de Chenaux **FIG. 364** (10), correspondant actuellement à la moitié occidentale du bien-fonds où est implanté le grand locatif sis rue des Granges 3-5, bâti sur les plans



435

de l'architecte GOTTFRIED RUEDI en 1968¹⁷⁴. Cette grange est construite peut-être déjà avant 1348, mais elle est citée pour la première fois en 1422 sous Anselme d'Estavayer-Chenaux.

En 1480, avant même d'entreprendre la réhabilitation du château de Chenaux, LL.EE. de Fribourg reconstruisent la grange pour assurer un lieu abrité aux redevances céréalières de leur nouvelle châtellenie¹⁷⁵. L'édifice reste entre les mains de l'Etat de Fribourg jusque vers 1847 très certainement, puis devient la propriété de Béat-Louis Endrion¹⁷⁶. Sa façade sur la rue des Granges montrait, avant sa démolition en 1970, une grande porte en plein-cintre à encadrement largement chanfreiné, à situer sans doute en 1509-1511, lorsque le bâtiment est l'objet de travaux importants¹⁷⁷ **FIG. 367**.

Rue des Granges 4-10 [4]

La série d'anciennes granges sises aux nos 4-10 de la rue des Granges **FIG. 435** se dresse sur quatre parcelles de 3 toises (soit 6,72 m) de largeur, comme la plupart des granges générées par la planification de 1338 **FIG. 364** (14). Le n° 12, en tête de rangée, plus vaste, trahit sans doute la réunion tardive de deux aires, la première de 2 toises, la seconde de 2 toises ¼ de largeur. La volumétrie actuelle de l'ensemble résulte de remaniements importants intervenus au XVIII^e siècle, d'après les charpentes et les éléments architecturaux conservés. Les grandes portes à encadrement de molasse chanfreiné et à arc en

plein-cintre, donnant sous le soliveau, pourraient toutefois avoir été en partie maintenues ou récupérées, car elles relèvent d'un type déjà existant au XVI^e siècle. Les toitures à deux pans reposent sur de simples pannes tendues entre les murs de refend, dont la portée est soulagée dans chaque grange par une série centrale de poteaux disposée parallèlement aux refends. Ceux-ci fragmentent l'espace en deux : d'un côté la grange proprement dite avec sa grande porte et le soliveau au-dessus, de l'autre l'écurie ou l'étable avec son plafond accroché plus bas et son accès plus modeste pour le bétail. Une analyse archéologique partielle a mis en évidence que l'uniformité rurale de cet ensemble est tardive¹⁷⁸. Elle résulte de la transformation de plusieurs bâtiments, essentiellement dévolus à l'habitation.

La construction la plus ancienne, peut-être antérieure au parcellaire de 1338, est un petit bâtiment de 3,30 m (soit peut-être 1,5 toise) sur 6 m de longueur **FIG. 436** (1). Les maçonneries conservées pourraient constituer la cave d'un bâtiment en bois plus élevé. A l'ouest de cet édifice primitif apparaît ensuite une construction plus vaste, maçonnée sur un niveau également (2). Deux fenêtres étroites l'éclairaient du côté de la ruelle punaise ; il s'agit d'une habitation, attestée par les textes en 1463¹⁷⁹. A l'est, une autre maison fait son apparition (3) ; sa limite orientale n'est toutefois pas connue. Fait intéressant, ces deux bâtiments présentaient, du côté de la rue des Granges, une façade qui se trouvait 4,5 m plus en retrait que l'actuelle. Lors d'une

FIG. 435 Rue des Granges 4 (au fond) à 12 (au 1^{er} plan). Vue vers l'ouest. La partie basse du mur-pignon est formée du substrat molassique taillé. Les grandes portes ouvraient sur les granges, les petites sur les étables ou les écuries. Les nos 6 et 8, sous une charpente de 1774, sont affectés à l'habitation en 2011, retrouvant de ce fait leur fonction d'origine. Photo Yves Eigenmann, 2019.

La place de Chenaux [2]

Cette place allongée, au pied de l'enceinte septentrionale **fig. 364** (3), n'a jamais été occupée par des constructions. Même si elle se trouve dans la périphérie de l'agglomération, il s'agit de la première place urbaine conçue dès l'origine comme telle avant l'aménagement de celle de Moudon dès 1534 (voir pp. 142-144). Ce bien-fonds communal ne s'étendait pas jusqu'à l'entrée orientale du châtelet car, à proximité de ce dernier, vis-à-vis de la grange du château, le terrain était entre les mains du seigneur de Chenaux, loti en trois parcelles non constructibles, exploitables seulement comme jardins¹⁸². LL.EE. de Fribourg cèdent ce terrain à la Ville peu après 1522, à la suite de la condamnation de l'entrée du châtelet¹⁸³.

Avant 1530, la place de Chenaux sert de « place d'armes » pour les défilés des milices communales du Pays de Vaud savoyard. Celles-ci sont conviées, lors des grandes fêtes religieuses, le plus souvent à la Saint-Laurent, à participer au jeu de la Fleur, autre façon de désigner le tir au papegay¹⁸⁴. Par après, elle accueille régulièrement diverses manifestations ludiques ou festives, telles que les concours de jeu de quilles, cités pour la première fois en 1537 et pratiqués également à la Saint-Laurent. Aux XVI^e-XVII^e siècles, les espaces dévolus à ce jeu sont mis en location à des tenanciers. La bande de terrain au pied de l'enceinte est également louée à ceux qui souhaitent disposer des treilles accrochées à la muraille¹⁸⁵. Il semble que ces usages soient délaissés dès le XVII^e siècle et surtout au XVIII^e siècle au profit d'un « *werkhof* » : on tire dès lors parti de l'aire pour les chantiers publics ou privés (stockage de matériaux, creux à chaux, façonnage des bois de construction, assemblage de charpentes, gâchage de mortier, taille de la pierre, etc.).

Les marchés aux bestiaux ne sont pas attestés avant le milieu du XVIII^e siècle. Leur tenue systématique et régulière à cet endroit ne commence qu'après 1796 **fig. 437**. En 1860, on prévoit l'édification d'un poids public sur l'actuel n° 5 de la rue des Granges, à l'angle de la ruelle de la Bâtiaz et de la rue des Granges ; il ne sera réalisé finalement qu'en 1864 sur la place du Midi (voir pp. 52, 56). Avec le déclin des activités agricoles et d'élevage, la place n'abrite bientôt plus que des automobiles, parfois enlevées pour les manèges mécaniques dressés à l'occasion des « bénichons », fêtes marquant la fin des moissons en pays fribourgeois.

La place de Chenaux adopte un plan barlong ; son terrain n'a jamais été nivelé et présente, à l'instar du site d'Estavayer, une double pente, mais peu marquée. Jusqu'en 1793, sur une longueur



436

FIG. 436 Rue des Granges 4-10, selon le plan cadastral de 1745-46. Proposition d'évolution historique. Echelle 1 : 750. Analyse archéologique Christian Kündig, 2010. Dessin Yves Eigenmann, 2017.

- Maisons
- Ecuries
- Granges

1. Maison primitive, peut-être av. 1338
2. Maison ouest, début XV^e siècle
3. Maisons (?) est, début XV^e siècle
4. Extension de la maison ouest sur le front de rue, XV^e s./ap. 1555
5. Cour, puis grange au cours du XVII^e siècle

phase de transformation plus tardive, sans doute vers 1513, ils reçoivent un étage maçonné.

Après 1555 intervient une étape importante : le mur de refend montre que la maison occidentale est étendue jusqu'à la rue **fig. 436** (4). La partie basse de ce mur est formé de cinq immenses blocs de grès coquillier (env. 1,7×0,6 m). Au-dessus a été aménagée une porte à encadrement chanfreiné et à linteau droit accompagnée de trois fenêtres en soupirail : toutes ces ouvertures donnaient sur une cour (5) desservant également la maison (3) ; elles éclairaient peut-être un rural ayant remplacé une partie de la maison (2-4). Cependant, les sources écrites qualifient toujours ce bâtiment de « maison » en 1596¹⁸⁰.

A l'instar d'autres bâtiments de l'îlot au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la maison est remplacée par une grange, attestée en 1693¹⁸¹. Le front de rue se constitue alors seulement de façon continue. A l'intérieur, les murs transversaux – refends ou anciennes façades – disparaissent et le substrat molassique est encore creusé en profondeur pour gagner du volume. Toutes les parties hautes des deux granges des n°s 6 et 8 sont profondément remaniées au moment de l'installation de la charpente actuelle en 1774.

La description détaillée de cet îlot contribue à cette mise en évidence : avant le XVIII^e siècle, le faubourg de la Bâtiaz n'était pas, comme on le pensait jusqu'ici, une extension de la ville d'Estavayer exclusivement rurale, mais il accueillait une occupation mixte avec un caractère résidentiel bien marqué.



437

FIG. 437 Place de Chenaux. Vue de l'est, vers 1940. Le sol est encore en terre battue ou très sommairement pavé. Carte postale A. Deriaz. SBC.

de 70 m, elle était très bien abritée de la bise par l'enceinte, ici très haute, avec un chemin de ronde situé au sommet des façades des n°s 17-21 de la rue du Camus et un parapet culminant 2,2 m plus haut, dans son aspect des années 1620, comme on le voit très bien dans le mur-pignon nord du n° 21 de la rue du Camus **FIG. 438**. La place est séparée de l'actuelle rue du Château par une rangée de platanes et de peupliers plantés dès 1829. Parallèlement à cette ligne arborisée, une série de pieux supportant une main courante était disposée au centre de l'espace pour attacher les bestiaux **FIG. 437**, dispositif que l'on retrouvait fixé au mur de ville. Cet aménagement a disparu après la Deuxième Guerre mondiale au profit d'un inesthétique parc à voitures.

Ensemble compris entre rue du Four 28 [10] et rue du Four 32/Musée 15 [11]

Donnant sur les rues du Musée et du Four, non loin de la porte du Vucheret, la tête orientale de la longue rangée de bâtiments, construite dans l'ancien fossé ayant protégé les quartiers du Bourg et de Chavannes, est constituée de quatre maisons. Celles-ci ont tiré parti de ce creux défensif puisqu'elles disposent toutes de caves aménagées au-dessous du niveau de la rue. Une grande partie de leur gros œuvre est de peu postérieure à la fondation du faubourg de la Bâtiaz en 1338.



438

FIG. 438 Rue du Camus 21. Façade nord montrant l'arrachement du mur de ville, suggérant ainsi son aspect et sa hauteur lorsqu'il protégeait la place de Chenaux avant sa démolition en 1793. Au-dessus de la meurtrière à trou de serrure de 1626 se trouve un bloc de grès coquillier ayant servi de chaperon au parapet du chemin de ronde. L'angle de la maison est reconstruit en 1801. Photo Yves Eigenmann, 2019.

Les trois façades sur la rue du Four ont conservé leur porte d'origine, en arc brisé et chanfreiné. A l'arrière, les édifices ne s'appuyaient pas sur l'ancienne enceinte, puisque devait subsister une ruelle-latrines, large de 3,5 m, arrosée par le « Merdasson », soit le trop-plein de la source



439

FIG. 439 Rue du Musée 15 et rue du Four 32. Façade orientale, vis-à-vis de la fontaine et de l'ancienne porte du Vucheret. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 440 Rue du Four 32, 1^{er} étage. Chambre sud-est, mur occidental en pan de bois. Peinture murale attribuable à Nicolas-Charles Sidler, vers 1720, détruite après 1986. Photo Archives SBC, 1986.

de la Dimière (voir p. 335). Le mur de ville est en mauvais état en 1560 ; le terre-plein artificiellement surélevé des jardins de l'ancienne propriété d'Humbert le Bâtard s'effondre et obstrue le cours de l'eau. Les propriétaires obtiennent de la Ville qu'elle reconstruise ce mur¹⁸⁶ ; en échange de leur participation financière, ils jouissent de l'usage privatif de la ruelle au droit de leur maison et s'engagent à ne pas empêcher le cours de l'eau : selon les plans cadastraux, le mur reconstruit forme en effet la limite de leur bien-fonds ; il subsiste toujours, culminant à près de 3,8 m relativement au fond de l'ancien fossé et retenant des jardins suspendus à 2,8 m de hauteur¹⁸⁷.

Rue du Musée 15/rue du Four 32 **FIG. 364** (26). Divisée par un gros mur de refend indiqué par le contrefort de la façade orientale, l'imposante bâtisse actuelle résulte de la réunion de deux maisons qui ont la plupart du temps formé une unique propriété. L'une donne à l'est sur la rue du Musée, côté fossé du Merdasson, et l'autre est tournée sur la rue du Four. De ce côté, la façade montre encore un appareil en blocs de molasse dressé en larges assises, et, au-dessus de la porte en arc brisé, une fenêtre étroite surmontée d'un linteau orné d'un remplage aveugle. Celle-ci éclairait certainement



440

la cage d'escalier primitive. Ces éléments sont les seuls restes visibles de la construction d'origine, que l'on peut situer dans les années 1340.

Le premier propriétaire connu, Etienne Rey, tire parti de la reconstruction du mur bordant le Merdasson en posant dessus une vaste annexe en colombage qui enjambe le fossé, après en avoir obtenu l'autorisation de la Ville en 1561. Cet agrandissement s'inscrit dans une campagne de transformations qui voit la grande façade orientale se doter d'élégantes baies à encadrement orné de tores reposant sur des douilles cannelées ou réticulées. Elles auraient été complétées peu après par les fenêtres à grosses gorges. A la fin du XVII^e siècle, à l'initiative du propriétaire, Joseph Cantin, conseiller et secrétaire du Conseil, simultanément peut-être au chantier qui touche les deux maisons voisines, une grande partie des solivages¹⁸⁸ et la toiture sont entièrement refaites : la maison reçoit alors son actuelle charpente à tirants et son pignon en pan de bois au-dessus de la grande façade qui s'ajoute au deuxième étage d'une fenêtre à meneau carré typique de cette époque **FIG. 439**.

L'évolution des dispositions intérieures n'a pas pu être documentée ; il faut tout de même signaler la chambre sud-est du premier étage, au plafond



441

richement décoré de motifs végétaux, complété peut-être plus tardivement par de remarquables peintures murales, malheureusement détruites, ornant un mur en pan de bois dressé lors de l'intervention de la fin du XVII^e siècle. Elles montraient des scènes insérées dans des paysages encadrés par des menuiseries en trompe-l'œil **FIG. 440**. L'une représente un épisode de l'Ancien Testament dans lequel Jaël, femme de Héber, tue Sisena endormi (Juges 4 : 21). Elle est accompagnée d'inscriptions révélant une certaine vision du monde féminin¹⁸⁹. Tant dans leur technique, leur composition que dans la gamme chromatique employée, ces peintures montrent une très proche parenté avec celles d'une salle de l'appartement baillival du château d'Yverdon¹⁹⁰. On y voit la main de NICOLAS-CHARLES SIDLER, attesté à Estavayer en 1720 (voir *Eglise Saint-Laurent*, p. 181); l'œuvre aurait été commandée par Charles Cantin, fils de Joseph, lui aussi secrétaire communal¹⁹¹.

Rue du Four 28 **FIG. 364** (25). Le propriétaire constructeur n'est pas connu, mais la maison pourrait avoir longtemps appartenu à la famille Dago ou Dagonet, citée dès 1331, possessionnée à Sévaz et Gletterens, justiciable du coseigneur de Chenaux¹⁹². Elle passe avant 1560 aux Cuassot qui la détiennent



442

jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'analyse dendrochronologique du plafond-plancher inférieur permet de situer les origines de la construction vers 1343 et de dater de 1701 un très important réaménagement du bâtiment. Lors de ce chantier, la partie arrière est presque intégralement reconstruite¹⁹³. Ces travaux s'étendent à la maison voisine, rue du Four 30, car cette dernière est entre les mains du même propriétaire, François Cuassot, curé de Dompierre, puis d'Estavayer, organiste et régent d'école très zélé¹⁹⁴. A la même date, la toiture est complètement refaite et reçoit une charpente du même type et gabarit que celle de Musée 15/rue du Four 32. Le comble du n° 30 conserve encore une grue dans son intégralité.

La façade sur rue de 1343, en larges assises de molasse taillée, conservée en très grande partie¹⁹⁵, comporte deux étages sur un ample niveau de cave semi-enterré. L'entrée en arc brisé de la cage d'escalier est dotée d'un vantail très ancien, peut-être antérieur au XVI^e siècle **FIG. 441**. La porte de la cave en plein-cintre et les fenêtres du premier étage sont toutes retaillées en 1700 et harmonisées avec celles du deuxième étage intégralement changées par de la pierre jaune d'Hauterive. Les encadrements avaient été peints en noir sur un enduit couvrant blanc cassé. Ces teintes n'ont pas été reprises lors du dernier rafraîchissement de la façade.

La façade arrière, largement reconstruite en 1701, est en partie masquée durant la seconde moitié du XVIII^e siècle par une annexe reposant sur le mur de 1560 et renfermant une cuisine dotée d'une ample cheminée. Au-dessous, à la hauteur du fossé, les murs latéraux sont percés d'une ouverture sous un arc en anse de panier pour permettre le passage de l'eau de la Dimière.

Ayant fait l'objet de transformations récentes, les dispositions intérieures anciennes sont difficiles à restituer. L'actuelle cage d'escalier maçonnée a remplacé vers 1405 le dispositif primitif en bois¹⁹⁶. Dans les étages, les solivages semblent avoir été refaits intégralement en 1701. La pièce sud-ouest du deuxième étage est dotée d'un encadrement de porte en menuiserie richement ouvragée dont le linteau arbore à la clef les armoiries de la famille Cuassot **FIG. 442**.

FIG. 441 Rue du Four 28. Vantail de la porte d'entrée, fin du XV^e siècle ? Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 442 Rue du Four 28. 2^e étage, pièce sud-ouest. Encadrement de porte de 1701 donnant sur le vestibule, ici probablement en remploi. Les armoiries de François Cuassot sont entourées d'un décor imitant les cuirs découpés. Photo Alain Kilar, 2020.



443

FIG. 443 Rue du Camus 2-4. Ancienne ferme des dominicaines, état avant 1937. Au premier plan, la maison d'habitation de 1912, au-delà, le rural. Le pignon de l'habitation s'inspire de celui de la grange primitive de 1726, que l'on devine à l'angle de la rue du Four. Photo ADOM.

L'ancienne ferme des dominicaines (disparue), rue du Camus 2-4 [5]

La ferme du Camus, propriété du monastère des dominicaines, marque encore l'imaginaire collectif, non seulement par son gabarit imposant **FIG. 443**, mais aussi parce qu'elle a constitué le dernier rural en fonction dans l'*intra muros* d'Estavayer. La propriété n'est abandonnée qu'en 1974, lorsque le fermier déménage dans de nouveaux locaux conçus par l'architecte de Fribourg, GEORGES MONNEY, édifiés sur le domaine agricole de Tousvents **FIG. 33** (19), chemin de Tousvents 4¹⁹⁷.

Les dominicaines entrent pour la première fois en possession d'une grange dans le quartier de la Bâtiáz en 1649. Cet édifice fait partie de la dot de deux filles de François Rey, acceptées cette

année-là au couvent¹⁹⁸. Il se situe à la tête méridionale de la rangée qui borde le côté oriental de la rue du Camus **FIG. 364** (18), près de la porte du Vucheret. Ce bâtiment est reconstruit intégralement en 1726 par le maçon JONAS LEUBA et par les charpentiers staviacois JEAN-BAPTISTE PILLONEL, JOSEPH BERTHOUD et GASPARD HELFER¹⁹⁹. Plus large que ses voisins, il montre dès lors une façade-pignon terminant un toit à deux pans perpendiculaire à la rue. En 1830, les sœurs acquièrent la grange voisine de Louis Vaudaux²⁰⁰. A la suite de la liquidation des droits féodaux dans les années 1840, elles n'ont plus d'intérêt à conserver leurs possessions lointaines liées à des bénéfices de dîmes. Ainsi, elles se défont de leurs granges de Morens et de leur maison vigneronne au Trabandan à l'est de Lausanne²⁰¹, pour se constituer un domaine plus vaste à Estavayer

même. Les dominicaines doivent donc disposer sur place de bâtiments agricoles plus spacieux. Cela explique qu'elles rachètent encore, de 1865 à 1911, les quatre granges situées au nord de celle de Louis Vaudaux **FIG. 364** (17). En 1912, elles font transformer l'ensemble des six bâtiments pour en faire un seul rural, par l'entrepreneur ERNEST SALLIN, de Villaz-Saint-Pierre²⁰². Si la plus ancienne acquisition du couvent est conservée, le reste est presque intégralement démolí.

Avant sa disparition quasi complète pour laisser place à un ensemble résidentiel et commercial s'étendant sur pratiquement toute la longueur de la rue, l'entité agricole conçue par SALLIN se définissait comme une ferme traditionnelle, comportant habitation, grange et écurie. Les dominicaines destinaient l'habitation à leur fermier mais aussi à leurs domestiques en charge de l'exploitation du domaine. La longue façade sur rue de cet édifice présentait quatre travées d'ouvertures dont les deux centrales étaient marquées par une serlienne donnant sur un balcon **FIG. 443**, ce dernier protégé par un avant-toit lambrissé formant un berceau trilobé, d'esprit *Heimatstil*. Ce pignon était le pendant de celui conservé sur l'ancienne grange en tête de rangée, à l'autre extrémité de l'ensemble. L'étroitesse de ce bâtiment, n'occupant que le tiers antérieur de deux parcelles médiévales, a permis le déploiement d'une grande cour de service à l'arrière, à laquelle les chars et le bétail accédaient par une porte cochère percée dans le mur de ville, afin d'éviter l'encombrement sur la rue. Cette cour desservait également l'édifice rural, comportant pas moins de huit travées, l'une servant de remise, les autres abritant une alternance irrégulière de trois écuries et de quatre aires fourragères. Ce rural a remplacé en 1912 quatre granges-écuries traditionnelles, dont il subsiste dans la longue façade sur rue les portails en plein-cintre ainsi que les portes et fenêtres d'écurie qui ne s'accordent pas au rythme donné par les sept petites baies néoromanes éclairant les soliveaux. La toiture au faîte parallèle à la rue s'appuyait contre le versant septentrional de celle conservée sur l'ancienne grange, maintenue.

Un incendie dévaste le rural en 1937²⁰³. Les sœurs le font reconstruire par l'entrepreneur ALFRED HUGUET d'Avenches. Celui-ci rétablit les structures charpentées et couvre le bâtiment d'un toit en bâtière se terminant en demi-croupe sur la façade sud, après avoir supprimé le pignon de la grange primitive. Les structures maçonnées sont largement récupérées moyennant un arasement du sommet des murs entraînant un léger abaissement des baies éclairant les soliveaux, quelque peu agrandies et dotées d'encadrement en ciment.

Dans leur complexe résidentiel et commercial conçu en 1981, les architectes JEAN-VICTOR CHANEZ et ROLAND DISERENS, tenus de respecter le gabarit de l'ancienne ferme, conservent, comme leurs prédécesseurs, les portails de grange mais en dénaturent la fonction : ils les intègrent à un étroit portique qu'ils créent, pour lequel sont ouvertes de nouvelles arcades en plein-cintre. Il s'agit d'un pastiche peu convaincant, en tout cas inadapté à la substance ancienne, du passage à arcades.

L'ancienne forge de Charles Arnoux, rue du Four 27 [12]

Le plan cadastral de 1745-46 indique l'existence d'une grange à l'emplacement de l'actuel bâtiment locatif. Elle était adossée contre le mur de ville **FIG. 364** (19) et flanquait la porte du Borny, vis-à-vis de la fontaine du Vucheret²⁰⁴. Au XIV^e siècle, ce bâtiment était peut-être une dépendance de la maison des Conoillon (18) et ne s'appuyait pas contre l'enceinte afin de la laisser dégagée pour accéder aux éventuelles archères qui défendaient la porte du Borny (20). En 1873, le tonnelier HENRI SCHMID procède à la transformation radicale de l'édifice, lui conférant son aspect actuel. Un atelier est aménagé au rez-de-chaussée et des appartements aux étages. Les travaux sont entrepris en même temps que la démolition de la porte du Vucheret. SCHMID s'est en effet porté acquéreur du mur de ville qu'il fait démolir. Le nouvel immeuble passe avant 1883 au célèbre fondeur de cloches, CHARLES ARNOUX, qui transforme l'atelier en forge et occupe un des appartements. La fonderie, elle, était sise à l'actuel n° 5 de la route de Payerne. L'édifice, comportant originellement deux étages sur rez-de-chaussée, montre des façades sans grande animation, avec des fenêtres rectangulaires strictement identiques. Seules les chaînes d'angle sont soulignées, en grès coquillier. Un étage supplémentaire a été ajouté au siècle passé.

Le faubourg de Chavannes

Rue du Musée 20-22, l'ancienne propriété Morel puis Lavigny;

la maison du carrier Claude Pillonel [1] p. 392

Rue du Musée 11-13a, l'ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, 1406-1443 [2] p. 383

Grand-Rue 6-8, les trois maisons Demierre [3] p. 381

Grand-Rue 2, l'ancienne maison des dominicains de Lausanne [4] p. 366

Grand-Rue 11-13, la maison Catellan puis Estavayer-Molondin [5] p. 376

Grand-Rue 9, l'ancienne grange de la maison Griset de Forel [6] p. 374

Grand-Rue 5 [7] p. 375

Grand-Rue 3b, l'église du monastère [8] p. 353

Grand-Rue 3, le monastère des dominicaines [9] p. 340

Rue de Forel 4-6, la maison Griset de Forel [10] p. 366

Chemin du Sacré-Cœur 3f, le château de Renaud d'Estavayer puis des Savoie [11] p. 336



444

FIG. 444 Plan du faubourg de Chavannes. Echelle 1 : 1250. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments



445

Introduction

Le faubourg de Chavannes n'est attesté qu'en 1315 par la documentation écrite. Son nom signifiant « cabannes » désigne de petites maisons en bois originellement construites hors la ville. Ce quartier s'est développé en amont de la ville ancienne, à l'est du bourg et du faubourg d'Outrepoint, sur un terrain molassique dont la pente suit deux directions : vers l'ouest soit vers le lac d'une part, vers le sud jusqu'au sillon profond du ruz Beaufré d'autre part. Le point le plus élevé de cette zone se situe dans son angle nord-est où a été édifée l'ancienne maison Morel **FIG. 446** (5). Le point le plus bas se trouve à la confluence du ruisseau des Moulins et du ruz Beaufré après que le premier a fait une chute de 4 m environ, judicieusement exploitée par la roue du moulin de Porta (21). Sur la rive gauche du Beaufré, le socle molassique se relève. La partie inférieure de la pente a été entaillée pour créer une surface horizontale où s'est installé ce moulin.

Le faubourg s'étend de part et d'autre de la route de Payerne. Au nord et en amont de celle-ci, il s'organise sur l'axe perpendiculaire de la « charrière qui va vers le Vully », soit l'ancienne route de Grandcour (actuelle rue du Musée)¹. Au sud, en aval, cette rue perpendiculaire, légèrement désaxée par rapport à la route de Grandcour, descend jusqu'à la rive droite du ruz Beaufré, puis bifurque pour longer ce ruisseau et entrer dans le faubourg d'Outrepoint (actuelle rue de Forel).

Cette vaste zone d'habitations encore dispersées, presque équivalente à la surface de la ville préexistante, sans doute à l'origine ouverte sur la campagne, devient un faubourg fortifié avant 1316. A cette date, le quartier de Chavannes est en effet qualifié de « nova bastimenta »². Les fossés orientaux, impliquant l'existence d'une muraille ou du moins d'une palissade, sont également attestés à cette époque³. L'édification de cette nouvelle enceinte marque une évolution, car elle protège non seulement de simples maisons en bois, mais désormais aussi plusieurs grandes demeures qui ont profité des importantes surfaces restées disponibles dans le quartier, à l'arrière des parcelles étroites de part et d'autre des rues.

FIG. 445 Faubourg de Chavannes selon la vue d'Estavayer de J. Hörtner, 1599. BNS, Ms K fol 6 Res.

FIG. 446 Le faubourg de Chavannes, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f^{os} 1 et 3. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- tracés de fortifications supposées
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les fouilles archéologiques et/ou les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle

1. Porte « es Dimiours »/ de la Dimière
2. 2^e maison Morel puis Lavigny, dès 1437
3. Maison Brachet, av. 1383, puis grange de LL.EE. (dîme), dès 1619
4. Echauguette défensive
5. 1^{re} maison Morel, vers 1326-vers 1425
6. Propriété d'Humbert le Bâtard, dès 1408, puis de Saint-Aubin (■)
7. Bassin de la Chaussée
8. Jardin et grange de Jaquet Banquetaz, av. 1528
9. Halles
10. Porte « Parys »
11. Trois maisons aux Demierre
12. Maison des dominicains de Lausanne
13. Tour des Dominicaines, 1444-1472
14. Porte des Dominicaines, fin XIII^e siècle
15. Propriété Catellan puis Estavayer-Molondin (■)
16. Maison murée Cortailod, 1343
17. Fontaine des Dominicaines, av. 1425
18. Propriété Griset de Forel (■)
19. Monastère des dominicaines, 1316-17
20. Ruz Beaufré
21. Moulin de Porta
22. Fontaine dom Jean, av. 1351
23. Ruisseau des Moulins
24. Quartier de Lombardy
25. Fossé du ruisseau des Moulins
26. Château de Renaud d'Estavayer puis des Savoie, fin XIII^e siècle
27. Tour de Lombardy, 1474



446



447

Le quartier de Lombardy. Le quartier de Lombardy a définitivement disparu en 1710-11 avec l'aménagement du grand jardin et verger des dominicaines et n'a jamais été l'objet d'une fouille archéologique. Par conséquent sa description ne se fonde que sur l'interprétation des sources écrites.

L'appellation « en Lombardy » pourrait être liée à l'acquisition en 1349 du château de Renaud d'Estavayer par les Savoie. En effet, à l'instar de nombreuses villes de leur comté, ces derniers favorisent sans doute l'installation d'un changeur lombard à Estavayer, à proximité de leur forteresse, d'où le nom donné à ce quartier. Aucun document n'atteste cependant cette activité financière, tout au plus relève-t-on le nom de « Jean de Romainmôtier dit Lombard », cité en 1355⁴.

A l'ouest du ruisseau des Moulins disparu, le terrain, qui deviendra à partir de 1631 propriété des dominicaines, était subdivisé en sept parcelles qui ont pu recevoir une maison à un moment donné. Une tannerie était implantée dès 1424 sur la rive gauche du ruisseau⁵ FIG. 448 (4-6). Qualifiée par la suite de « maisonnette », elle était accessible directement depuis la rue de Forel par un pont qui franchissait le Beaufré. Elle a disparu avant 1621. Un jardin (4-8) la séparait d'un espace public, taillé dans la falaise et aménagé en plate-forme accueillant la fontaine publique de « dom Jean » (4-9), visible sur la vue HÖRTNER FIG. 445. Cette place était également reliée à la rue de Forel par un pont.

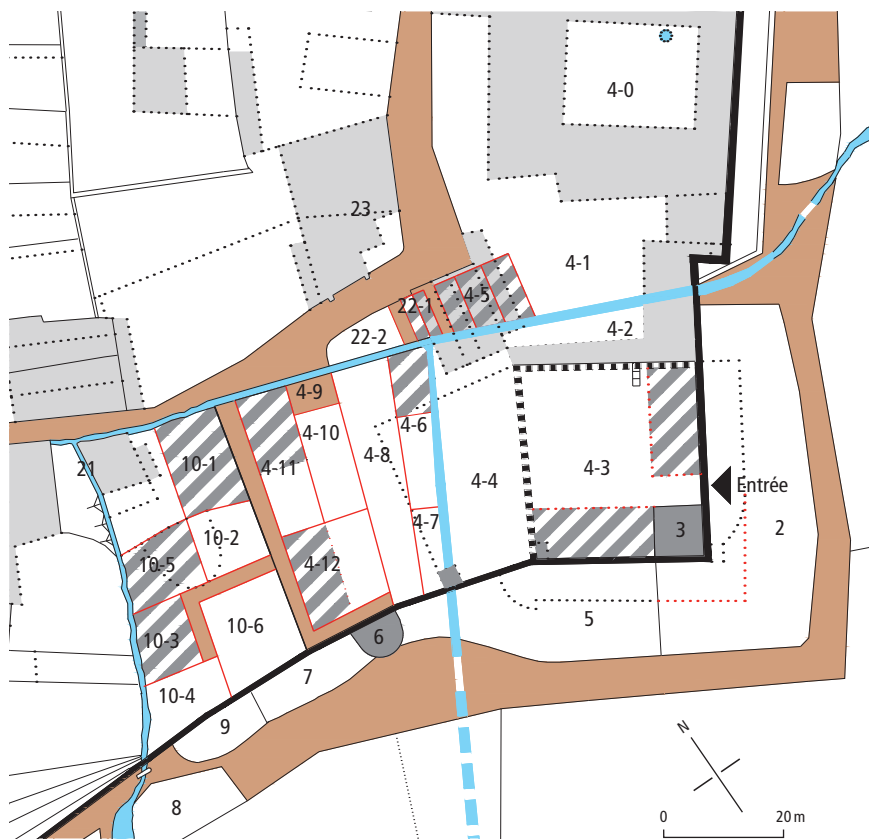
A l'ouest de la fontaine, dans l'angle nord de l'actuel jardin des dominicaines, se dressait au XV^e siècle la maison de la famille Etienne (Estevinaz)⁶ FIG. 448 (4-11). Elle est partagée entre le paveur ANTOINE PILLONEL de Seiry et le maçon PIERRE TONDU dans les années 1560⁷, puis remplacée par un jardin avant 1611⁸. Cette maison était bordée à l'ouest par le chemin public qui

FIG. 447 Faubourg de Chavannes, partie orientale et front méridional, vu de l'ouest. Au premier plan, le jardin des dominicaines pris sur l'emplacement du quartier de Lombardy et du château de Renaud V d'Estavayer. Au second plan, la maison Griset de Forel et l'ensemble conventuel. Derrière, la tour des Dominicaines et dans l'angle supérieur gauche, les jardins arborisés ayant abrité la maison des Morel puis des Lavigny. Photo Alain Kilar, 2020.

FIG. 448 Faubourg de Chavannes, sur l'axe du ruz Beaufré selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f° 1. N° repris du plan original. (Date) : 1^{re} mention de la parcelle ou du bâtiment restitué et son propriétaire. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- limites de propriété et enceinte
- structures construites ou falaise
- parcelle au XV^e siècle supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- voies de circulation publiques
- ▨ bâtiments supposés

2. Verger et jardin de Joseph Cornuz
3. Tour de Savoie, à LL.EE. de Fribourg
4. Eglise, couvent, jardin, etc., des Dames Religieuses
- 4-0. Aire supposée du couvent (1316)
- 4-1. Jardin des Religieuses (1335) et pré commun (1522)
- 4-2. Place sur les lices du château à Pierre Dubugnon (1522)
- 4-3. Château de Renaud d'Estavayer puis des Savoie (1316)
- 4-4. Place de Pierre Dubugnon, entre la courtine ouest du château et le cours d'eau arrivant des fossés de la ville (1522)
- 4-5. Trois maisons d'Uldriete de Cortailod, Nicolas Catellan et Millet (1337)
- 4-6. Tannerie puis petite maison (1424) de Pierre Richard
- 4-7. Jardin du charpentier Pierre Dubugnon (1522)
- 4-8. Jardin/chesal de Nicolette, femme de Perrod Etienne (1405)
- 4-9. Fontaine de dom Jean (1351)
- 4-10. Jardin de Nicolette, femme de Perrod Etienne (1405)
- 4-11. Maison de Perrod Etienne (1406)
- 4-12. Chesal/maison de Gérard Gronyar (1405)
5. Verger de Pierre Berset
6. Tour de Lombardy, à LL.EE. de Fribourg
7. Jardin d'Anne-Marie Grandgirard
8. Jardin d'Antoine Delasoye
9. Jardin de François-Joseph Perrier
10. Place, verger et jardin de noble dame Elisabeth d'Estavayer, épouse du seigneur Joseph-Béat-Nicolas-Louis de Praroman, seigneur de Montet
- 10-1. Maison en bois/tannerie de Françoise Nuriczat (1406)
- 10-2. Chesal de Rodolphe de Vuippens (1446)
- 10-3/10-4. Maison et chesal de Pierre Fabri (1405)
- 10-5. Maison/tannerie et jardin de Pierre Richard, cordonnier (1405)
- 10-6. Chesal de Jeannette Guyon, rente assignée à l'autel Saint-Jean-Baptiste de l'église des dominicaines (1405)



448

- | | | |
|---|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 21. Moulin de Porta à l'est et place à l'ouest, du bief de noble dame Elisabeth d'Estavayer (voir n° 10) (Conon de Porta, 1282 ?) | <ol style="list-style-type: none"> 22. Jardin de Jean-Emmanuel von der Weid 22-1. Deux granges de Gérard Rey (1452) | <ol style="list-style-type: none"> 22-2. Place de Jean Bergier, meunier d'Estavayer (1468) 23. Maison Griset de Forel, à Jean-Emmanuel von der Weid |
|---|---|---|

permettait de se rendre « au bourg de Lombardy »⁹, soit aux parcelles situées à proximité de l'enceinte, dont le découpage et la succession des propriétaires n'est pas établie de manière assurée par la documentation écrite. S'y trouvait peut-être la maison d'un changeur lombard. Cette route se situait certainement à l'actuelle limite occidentale du jardin des dominicaines sur une pente qui descendait vers la rue de Forel ; elle est condamnée lorsque ce dernier est fermé et surélevé, contenu par un mur toujours existant aujourd'hui le long de la rue de Forel. Ce mur est édifié par les religieuses en 1710-11 au moment où elles font aplanir leur terrain pour y aménager l'actuel jardin. La pente naturelle originelle de l'assiette molassique se perçoit très bien dans la falaise artificielle orientale qui borde l'esplanade basse du Moulin de Porta (actuelle place des Bastians).

Au-delà du jardin des dominicaines, à la hauteur de la grande parcelle **FIG. 448** (10), qualifiée de « verger » en 1745-46, la pente naturelle du terrain a été taillée dans sa partie inférieure pour former l'esplanade basse du moulin de Porta (21) (voir p. 263). Ce dernier partageait cet espace au XV^e siècle avec une tannerie (10-1)¹⁰. Non loin, mais sur la falaise, on localise une autre tannerie (10-5)¹¹, au bord du canal qui faisait tourner les roues du moulin. Au sud, sur la falaise toujours, se trouvaient trois autres « chesaux » accessibles par le chemin allant au bourg de Lombardy ; l'un d'eux (10-3) possédait une cour et une maison, disparues avant 1520.

Au sud de la route de Payerne, de part et d'autre de la rue de Forel

Entre la sorte d'arc de cercle que décrit la rue de Forel et les nouveaux fossés, le terrain se subdivise en trois aires délimitées par deux failles creusées par les ruisseaux du Beaufré et des Moulins, l'un actuellement canalisé, l'autre disparu **FIG. 445**.

1. Entre la route de Payerne et la rive droite du ruz Beaufré **FIG. 446** (20) se trouve le lotissement de Guillaume VI d'Estavayer-Chenaux, dominé par la maison qu'il s'est fait bâtir au bord de cette route, à l'avant de la nouvelle porte de ville. A l'arrivée des dominicaines en 1316, cette demeure est remplacée par l'église de cette communauté (19), qui construit son monastère jusqu'en 1335 en prenant progressivement possession de ce lotissement¹² (voir *Grand-Rue* 3, pp. 341-342).

2. Dans l'angle rentrant formé par le ruz Beaufré **FIG. 446** (20), et un bras disparu du ruisseau des Moulins (25), jouant également le rôle de fossé, se trouvait dès la fin du XIII^e siècle le château de Renaud V d'Estavayer puis des Savoie (26). Cet embranchement du ruisseau des Moulins, qui se jetait dans le Beaufré, est attesté en 1424 et en 1635 encore¹³. Il est définitivement comblé en 1709 et 1710 lorsque les dominicaines aménagent leur jardin¹⁴ (voir *Chemin du Sacré-Cœur* 3f, p. 337) **FIG. 447**.

3. Toute la zone, comprise entre le ruz des Moulins **FIG. 446** (25) bordant le château et l'embranchement de ce même ruisseau (23), est qualifiée dès 1406 de « lieu-dit en Lombardy »¹⁵ (24). Il s'agit d'un véritable faubourg, dévolu surtout à la petite industrie du fait de la présence de ces cours d'eau, puisqu'on y trouve notamment des tanneries.

Secteur délimité par la rue de Forel, en amont du bourg

Ce secteur était occupé essentiellement par les propriétés Catellan **FIG. 446** (15) et Griset de Forel (18) (voir *Grand-Rue* 11-13, pp. 376-381, et *Rue de Forel* 4-6, pp. 366-374). La façade principale de la maison Catellan ponctue la rangée méridionale de la Grand-Rue formée de parcelles en lanières qui, du n° 5 au n° 15, étaient pour l'essentiel construites en granges. Quatre d'entre elles se sont maintenues jusqu'au XX^e siècle (voir *Grand-Rue* 5, 9, pp. 374-375, et 11-13, p. 378).

Au nord de la route de Payerne

De ce côté, la limite orientale du bourg est beaucoup moins nette qu'au sud de la Grand-Rue. Aucune enceinte n'est attestée. Sur le plan de 1745-46, aucun tracé rectiligne ou au moins régulier ne peut être mis en évidence (voir *Le bourg*, p. 152). L'occupation du site est très peu documentée pour le XIV^e siècle. L'image que l'on peut restituer se fonde essentiellement sur le plan Bochud qu'il faut pondérer avec les renseignements documentaires du XV^e siècle.

La rangée nord de la Grand-Rue

Au XV^e siècle, le front nord de la Grand-Rue était constitué d'habitations qui faisaient face à une rangée formée essentiellement de granges. A la tête de rangée, à l'ouest, se trouvaient le jardin et la grange de Jaquet Banquetaz **FIG. 446** (8) situés en retrait¹⁶, provoquant ainsi une césure visuelle nette avec les petites constructions (celliers, fours) qui ont précédé la construction des halles (9) (voir p. 217). Ces maisons, dont les façades sud étaient alignées sur celle des halles, ménageaient un étroit passage public couvert derrière des arcades, de l'actuel n° 20 jusqu'au n° 1 de la rue du Musée. Comme le montre la vue HÖRTNER **FIG. 445**, ce dispositif se prolongeait à l'angle de l'îlot sis entre la rue du Musée et l'impasse des Remparts, vis-à-vis du couvent des dominicaines. Au début du XVIII^e siècle cependant, les arcades sont murées et l'espace est privatisé¹⁷.



449

FIG. 449 Rue du Musée, soit l'ancienne route du Vully ou de Chavannes, vue vers l'est. La rangée orientale est formée de maisons mitoyennes étroites dont les structures les plus anciennes conservées peuvent remonter au XV^e siècle. Les façades s'échelonnent entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2015.

La rue du Musée

Dans la rue du Musée, la rangée orientale **FIG. 449** présentait un front pratiquement continu de maisons étroites depuis l'actuel n° 6 jusqu'à la porte de la Dimière **FIG. 446** (1). A l'emplacement du n° 20 se trouvait la seconde maison des Morel puis des Lavigny (2), qui s'est étendue au-delà de la porte après la création du faubourg de la Bâtiaz en 1348 (voir *Rue du Musée* 20-22, pp. 392, 393).

La rangée occidentale présente un tracé plus accidenté, au-delà de la maison d'angle abritant en 1405 la forge de Guillaume de Sauges (partie avant de la rue du Musée 1 sur la Grand-Rue). Un premier groupe de six maisons, attestées dès le début du XV^e siècle, est interrompu par l'impasse des Jardins **FIG. 450** qui desservait les annexes agricoles des propriétés donnant sur la Grand-Rue. Vis-à-vis de ces granges sont attestées en 1315 déjà trois maisons mitoyennes qui, dès 1422, sont intégrées à la grande maison d'Humbert le Bâtard **FIG. 446** (6) (voir *Rue du Musée* 11-13a, pp. 384, 387). Au-dessous du logis de ce grand prince, les imposantes portes cochères du passage couvert ne permettaient pas de se rendre dans le bourg par l'actuelle ruelle de la Fausse-Porte, établie en 1559 seulement, mais conduisaient originellement dans une cour fermée donnant accès aux étages de cette grande demeure et desservant ses annexes. Au nord de la ruelle de la Fausse-Porte, le front de la rue du Musée marque un décrochement formé par les murs contenant le jardin surélevé de la maison d'Humbert le Bâtard, appuyé contre l'enceinte septentrionale. Sur une petite place triangulaire sise à l'avant de ce jardin, tout près de la porte de ville, la Commune fait construire en 1537 une grande fontaine en bois, rapidement remplacée en 1541 par celle du Vucheret. Il ne faut pas la confondre avec la source de la Dimière, captée dans le fossé, sous le pont qui précédait la porte éponyme **FIG. 446** (1) (voir *Fontaine du Vucheret*, pp. 98-99).



450

L'impassé des Remparts

L'impassé des Remparts dédouble partiellement la rue du Musée ; elle est appelée dès 1463 la « charrière publique tendant à la maison de noble Othonin de Lavigny »¹⁸. Cette dernière traversait le jardin qui s'étendait entre le mur de ville et les propriétés donnant sur la rue du Musée **FIG. 451**. Elle était bordée de granges situées à l'arrière des maisons de la Grand-Rue. Celles-ci appartenaient à divers propriétaires, rattachées ensuite à la maison des Demierre **FIG. 446** (11) (voir *Grand-Rue* 6-8, pp. 381-383) au début du XVIII^e siècle pour finalement disparaître dans les années 1850¹⁹. Dans le prolongement de deux maisons attestées dès 1405 près de la porte des Dominicaines (voir *Grand-Rue* 2, p. 366), d'autres granges étaient adossées à l'enceinte. Celles qui figurent sur le plan cadastral de 1745-46 ont été réunies au début du XIX^e siècle derrière une seule façade, en partie conservée. Au nord de cette dernière, on dénombre encore trois granges, non mitoyennes, dont une faisait partie de la propriété des Morel/Lavigny **FIG. 446** (2) ; elles ont disparu avant 1564²⁰.

L'enceinte

Les limites du faubourg de Chavannes sont très lisibles puisqu'elles s'identifient avec l'enceinte médiévale encore omniprésente au sud et à l'est, si l'on excepte le front du monastère des dominicaines. La position saillante de ce dernier relativement au front oriental du faubourg s'explique par l'implantation initiale de la maison de Guillaume VI d'Estavayer qu'il a remplacé. Cette demeure devait commander la porte de ville **FIG. 446** (14) (voir *Porte des Dominicaines*, pp. 109-111). L'enceinte est précédée de braies, bien conservées au pied du couvent, et surtout d'un fossé, en grande partie artificiel, taillé dans la molasse. Ce dernier est encore très bien marqué au pied du monastère et du château de Savoie (26) qui défend l'angle sud de la ville agrandie, en contrepoint de celui de Chenaux. Le fossé suit le relief naturel du terrain et est particulièrement profond dans la dépression naturelle du ruz Beaufré ; toutefois, sa contrescarpe est peu marquée.



451

FIG. 450 Impasse des Jardins, front méridional. Anciennes granges. Vue de l'est. Photo Yves Eigenmann, 2016.

FIG. 451 Impasse des Remparts. Escaliers d'accès, par la poterne de droite, aux jardins de l'ancienne propriété des Lavigny. Ces aménagements ont remplacé une rampe et sont postérieurs à la disparition de la maison des Lavigny. Photo Yves Eigenmann, 2013.

Au nord de la porte des Dominicaines, le fossé, plus large dans ce secteur, est comblé en 1910 lors de la suppression du grand bassin de la Chaussée²¹ (voir p. 96) **FIG. 446** (7). Sur toute la longueur de la propriété Morel/Lavigny (2), soit 20 toises (env. 50 m), l'enceinte a fait l'objet d'une reconstruction intégrale en 1397²². Sur l'angle nord-est du faubourg, le mur est à nouveau remanié en 1448, lors de la guerre contre les Fribourgeois, par Othonin de Lavigny, alors détenteur de la maison (5). Ce propriétaire fait édifier par le charpentier PIERRE OStan une échauquette défensive²³ (4), qui est reconstruite par les maçons neuchâtelois DAVID, JACQUES et JONAS PERRIN en 1621. Ces derniers sont également chargés de bâtir contre la muraille un escalier sur voûte pour accéder à cet ouvrage qui devait présenter, de manière plus développée, un aspect très proche de celui de la tour de la Trahison, qui est contemporaine²⁴ (voir pp. 119-120). La tourelle et les escaliers sont démolis en 1850 en même temps qu'on abaisse l'enceinte nord, qui perd de ce fait son crénelage²⁵.

Depuis cet angle nord-est, le mur se retourne pratiquement à 90° en direction du lac pour rejoindre l'enceinte du bourg. Sur ce front, il montre trois archères originales, longtemps dissimulées par l'escalier disparu en 1850. Au-delà du point de contact avec le mur de ville construit après 1338 pour protéger le faubourg de la Bâtiaz, l'enceinte n'est conservée qu'en fondations ou en partie basse. Elle était percée, à la hauteur de la rue du Musée, de la porte de la Dimière **FIG. 446** (1) (« Es dimyours »), attestée en 1338²⁶; au-delà, elle sert de soubassement à la façade arrière du n° 15 de la rue du Musée (voir *Rue du Four 28 et 32, Musée 15*, pp. 321-322); plus à l'ouest, elle contient les jardins surélevés de la propriété d'Humbert le Bâtard (6), puis elle s'estompe. On en perçoit encore les traces au n° 6 de la ruelle de la Fausse-Porte²⁷. Elle traverse enfin diagonalement cette ruelle pour rejoindre l'enceinte du bourg.

Le mur de ville était précédé d'un large fossé dont les caractéristiques et l'évolution ont été décrites précédemment (voir *Le bourg*, pp. 153-154). Ce fossé a été occupé par les maisons de la rangée méridionale de la rue du Four après que les coseigneurs d'Estavayer l'ont cédé à la Ville en 1338²⁸. Ces bâtiments ne se sont pas appuyés contre l'enceinte préexistante mais ont ménagé une étroite ruelle de voirie aussitôt qualifiée de « vieux fossés de la ville »²⁹ et de « Merdasson » en aval, entre le bourg et le faubourg de Chenaux. Cette ruelle n'était pas seulement irriguée en permanence par le trop-plein de la fontaine de la Dimière, dont le débit était insuffisant pour assurer une voirie efficace, mais complété périodiquement par l'écoulement contrôlé des eaux de la Chaussée **FIG. 446** (7) (voir pp. 96-97).

En conclusion, il faut mettre en évidence la dimension protoindustrielle du faubourg de Chavannes au Moyen Âge, avec ses tanneries, soit de petites maisons en bois à proximité du ruz Beaufré, toutes disparues au début du XVI^e siècle. Le moulin de Porta **FIG. 446** (21) en a été le dernier et très tardif témoin de cette activité. Le front méridional de la Grand-Rue, essentiellement constitué de granges en bois, contrastait assurément fortement avec la rangée septentrionale des maisons en pierre sur arcades. Il convient de souligner la grande mixité de cet habitat où les maisons seigneuriales et bourgeoises de haut rang avoisinent les granges les plus modestes, où l'ordre contigu alterne avec des maisons isolées ou avec des îlots restreints. Le réseau des rues a dû s'installer de façon très pragmatique en tirant le meilleur parti possible d'un terrain plutôt accidenté. ■

Le château de Renaud d'Estavayer puis des Savoie, chemin du Sacré-Cœur 3f [11]

Edifié sans doute comme riposte au château de Chenaux au tout début du XIV^e siècle, le château de Renaud V d'Estavayer en est le pendant, toutefois plus modeste, à l'angle méridional du nouveau faubourg fermé de Chavannes. Il n'en subsiste plus que la grande tour et les deux courtines adjacentes fortement abaissées. Les Savoie acquièrent l'édifice en 1349 et délaissent rapidement les corps de logis, convertis en jardins dès le début du XV^e siècle. Dès 1536, l'Etat de Fribourg n'en conserve que l'enveloppe extérieure qui prolonge l'enceinte urbaine, pour assurer la sécurité de la ville. L'aire du château, par la suite propriété des dominicaines, est réunie en 1709-10 aux parcelles avoisinantes de l'ancien quartier de Lombardy. Les courtines ouest et nord, situées du côté de la ville, disparaissent alors.

Historique

Le château de Renaud V d'Estavayer **FIG. 446** (26) est cité pour la première fois en octobre 1316 (*castrum*), puis en décembre de la même année dans l'acte de fondation du monastère des dominicaines (*domus*)³⁰. Sa construction coïncide assurément avec la fermeture du quartier de Chavannes. Renaud l'édifie dans un contexte de rivalité qui l'oppose à ses cousins Pierre et Guillaume d'Estavayer, pour faire pièce à leur château de Chenaux, mais avec des moyens financiers plus limités (voir p. 279). Après le décès de Renaud en 1322, le château passe entre les mains de son fils aîné Guillaume X. Toutefois, dans son testament, Renaud renforce sa domination à Cugy en permettant au puîné, Girard IV, à l'origine du lignage des Estavayer-Cugy, de terminer sa maison forte de Cugy en cours de construction³¹. Confronté à des difficultés financières, Guillaume X d'Estavayer est contraint de vendre en 1349 sa coseigneurie d'Estavayer à Isabelle de Chalon, veuve de Louis de Savoie-Vaud³². En 1359, lorsque l'apanage des Savoie-Vaud retourne dans le domaine direct des comtes de Savoie, la coseigneurie devient alors une châtelainie savoyarde, gérée par un châtelain et un lieutenant. Cependant, ceux-ci ne résident apparemment pas au château, désormais appelé « de Savoie »³³. L'édifice fait l'objet d'un entretien très sommaire, attesté jusqu'au début des années 1370 seulement : on se contente de maintenir les logis hors d'eau afin d'y entreposer les revenus en nature dus par les sujets de l'ancienne coseigneurie.

A l'occasion du retour du Pays de Vaud en mains savoyardes, c'est bien dans ce château que

le comte Rouge, Amédée VI de Savoie, recueille les hommages de la noblesse régionale. A cet effet, la galerie qui permet d'accéder à l'*aula* est reconstruite sous la direction du châtelain Jacquet de Cressier ; une nouvelle cuisine est également mentionnée³⁴. En 1365, la crainte des « grandes compagnies », bandes armées anglaises incontrôlées écumant la région durant la guerre de Cent Ans, incite à mieux protéger l'édifice au moyen de palissades dressées dans les secteurs les plus vulnérables, soit vraisemblablement sur les lices extérieures aux murs de ville ; 140 pieux sont alors achetés pour les construire³⁵. En 1421, le duc Amédée VIII attribue la châtelainie à l'apanage personnel et viager de son demi-frère Humbert le Bâtard ; cependant ce dernier ne résidera jamais au château de Savoie, puisqu'il dispose de sa maison urbaine (voir pp. 383-391). A cette époque, les corps de logis ont déjà disparu, car Humbert afferme en 1425 l'aire contenue par les courtines au chapelain d'Estavayer, Jean Lance, par ailleurs curé de Saint-Pierre à Lausanne, à la condition qu'il l'abandonne en cas de reconstruction de ceux-ci³⁶. Par la suite, les comptes de châtelainie, certes très lacunaires, ne font plus état de travaux jusqu'au départ des Savoie en 1536³⁷.

Le nouveau propriétaire, LL.EE. de Fribourg, n'a aucune raison de réédifier les logis de l'édifice, car il a déjà réhabilité le château de Chenaux. Il se contente donc de maintenir en état l'ancienne grande tour d'angle quadrangulaire et les murs extérieurs adjacents, dans le prolongement de ceux de la ville. Ceux-ci font l'objet en 1642 d'une très importante réfection par le maçon de Morteau PIERRE [BORGON ?] aidé d'un autre Franc-Comtois, CLAUDE BOILLAT³⁸. En 1562, le maçon PIERRE DUCARROZ démolit le parapet crénelé sommital de la tour et le charpentier PIERRE TONDU la recouvre d'une nouvelle toiture³⁹. Celui-ci refait encore les galeries en bois qui couvrent les chemins de ronde des murs adjacents et qui permettaient d'accéder aux portes hautes. Abandonnant la clause de reconstruction des logis, LL.EE. aliènent l'aire intérieure du château. En 1539, les enfants de Claude Pavillon, François et Michèle, cette dernière épouse du charpentier CLAUDE LE TONDU, en sont les premiers propriétaires⁴⁰. En 1631, Olivier Cantin vend « toute la place et curtil sises entre les murailles du prédit chasteau de Savoie » et le monastère des dominicaines⁴¹. Les restes de la courtine nord, les fossés et les lices qui la précèdent disparaissent en 1687, avec l'aménagement de la cour de service du monastère sous la direction de JONAS FAVRE, au-dessus du ruz Beaufré qui est alors canalisé **FIG. 446** (20) (voir *Grand-Rue* 3, p. 344). La courtine occidentale, quant à elle, est entièrement abattue et le fossé du



FIG. 452 Château de Savoie. Grande tour et restes de la courtine sud. La porte haute d'accès à la tour était originellement protégée par le parapet du chemin de ronde de la courtine, alors plus élevée. Photo Yves Eigenmann, 2013.

452

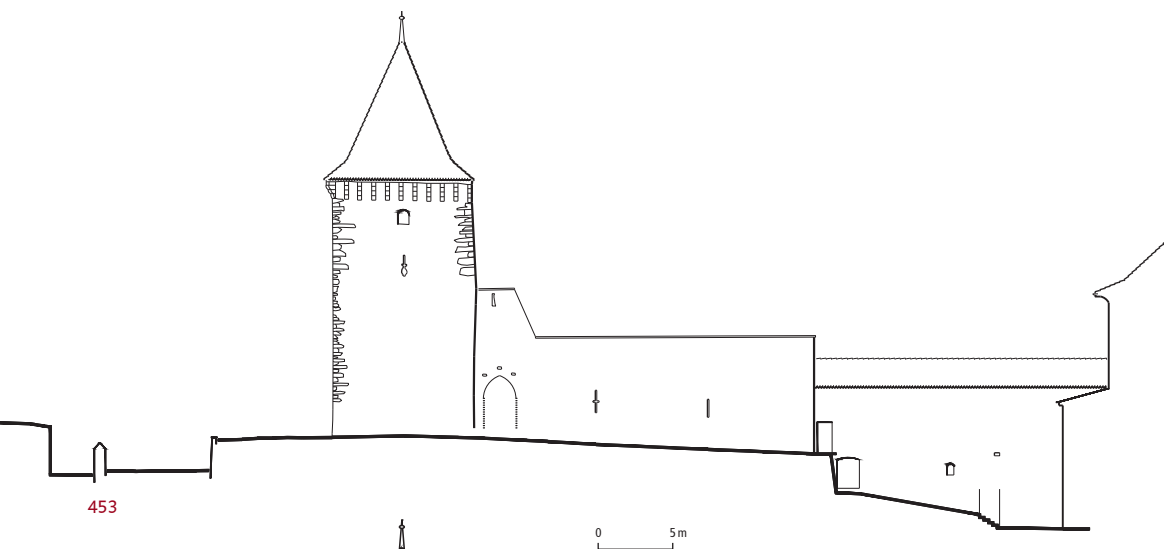
bras du canal des Moulins est comblé en 1709-10 **FIG. 446** (25), lorsque la communauté religieuse est en mesure de niveler les terrains acquis pour ses jardins potagers et d'agrément⁴². Dès lors, le site de l'ancien château de Savoie prend l'aspect qu'on lui connaît actuellement. Répondant aux exigences de LL.EE. et de la Ville visant à préserver les fondations de l'enceinte, les dominicaines bordent la tour et les murailles adjacentes de terrasses surélevées contenues par des murets **FIG. 447**, utilisées comme promenoirs autour du jardin, peut-être parce que le nivellement général entrepris avait entraîné l'abaissement du terrain naturel dans l'aire d'implantation de l'édifice⁴³.

Eloignée des habitations, la tour sert jusqu'à la fin de l'Ancien Régime de dépôt à poudre; la Ville y stocke la sienne également, dans un buffet qu'elle fait confectionner en 1643⁴⁴. Les solivages intérieurs, actuellement en mauvais état, sont à attribuer aux charpentiers MICHAUD qui les refont aux frais de la Commune, en 1758⁴⁵. Après avoir délaissé les galeries d'accès depuis les chemins de ronde dont on démolit les parapets au cours du XIX^e siècle, l'Etat de Fribourg vend en 1871 la tour aux dominicaines qui l'appellent désormais « tour Saint-Pierre »⁴⁶. Pour y accéder commodément, les moniales font percer une nouvelle porte au bas de la face occidentale. Cette acquisition et celle des murs adjacents assurent désormais à la communauté une clôture hermétique et complète sur le pourtour de ses jardins. Dans la terrasse bordant la tour, au-devant

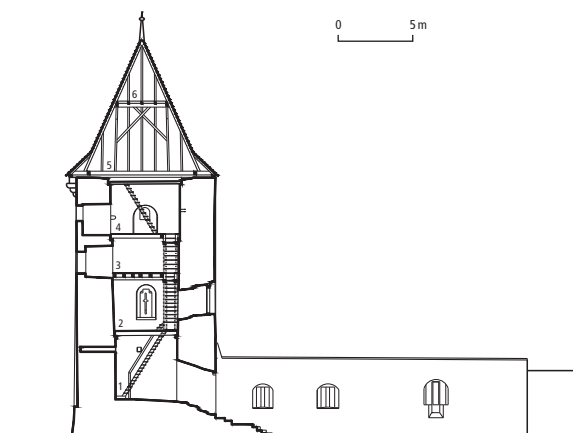
de l'embrasure de la porte d'accès au château, qui abrite désormais un petit oratoire, les dominicaines aménagent en 1881 un ossuaire, à la suite de la désaffectation du jardin des novices bordant la rue de Forel, qui fonctionnait comme cimetière⁴⁷.

Description

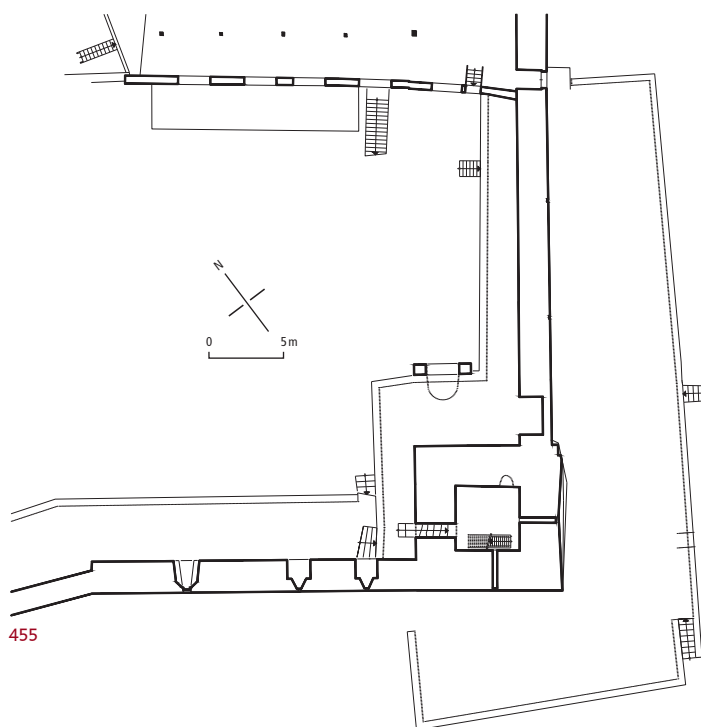
Le château de Renaud d'Estavayer occupait une petite éminence rocheuse à l'angle méridional du nouveau quartier de Chavannes **FIG. 452**. Il était protégé au nord et à l'ouest par les fossés marquant la confluence du ruz Beaufré **FIG. 446** (20) et d'un bras disparu du ruisseau des Moulins (25), à l'est et au sud par les « nouveaux fossés » creusés au moment de la fermeture du faubourg. Le château adoptait une forme presque carrée de 32 m de côté, ponctuée dans l'angle sud par une grosse tour quadrangulaire non saillante relativement aux courtines adjacentes. Celles-ci ont été abaissées; leur hauteur initiale de près de 10 m est suggérée par le reste du parapet du chemin de ronde dans son aspect des années 1630, à l'est près de la grande tour. Au-dessous, on distingue encore la porte principale du château, en arc brisé, formé de grands claveaux de grès coquillier **FIG. 453**. Elle donnait sur des lices contenues par des braies qui jouaient le rôle d'une barbacane. On ne sait où se situait l'accès d'origine à ces fausses-braies: on peut l'imaginer depuis le fossé, qui était utilisé comme voie de circulation, ou par un pont le franchissant, donnant sur un chemin maintenant disparu qui aboutissait



453



454



455

FIG. 453 Château de Savoie. Coupe à travers les fausses-braies orientales. Echelle 1 : 500. A l'arrière, vue sur le château et l'enceinte de ville jusqu'au monastère des dominicains. Près de ce dernier, le point le plus bas indique la position du ruz Beaufré qui séparait le château du couvent. Relevés Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2003-04. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 454 Château de Savoie, grande tour. Coupe est-ouest, vue vers le sud, avec la courtine sud contre laquelle s'appuyait le corps de logis. Le niveau des fondations de cette tour est inconnu. Les trois baies

de la courtine (à droite, la mieux conservée dans son état original) éclairaient certainement une grande salle basse. Le niveau de circulation actuel, tant des lices à gauche de la tour que de la terrasse-promenoir à droite, résulte d'abaissments plus tardifs. Echelle 1 : 500. Relevés Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2003-04. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 455 Aire supposée du château de Savoie. Vestiges des structures originales et murs plus tardifs. Echelle 1 : 500. Relevés Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2003-2006. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

à la contrescarpe. Un deuxième accès au château était assurément possible depuis l'intérieur de la ville, probablement grâce à un pont qui franchissait le ruz Beaufré dans la rue de Forel⁴⁸.

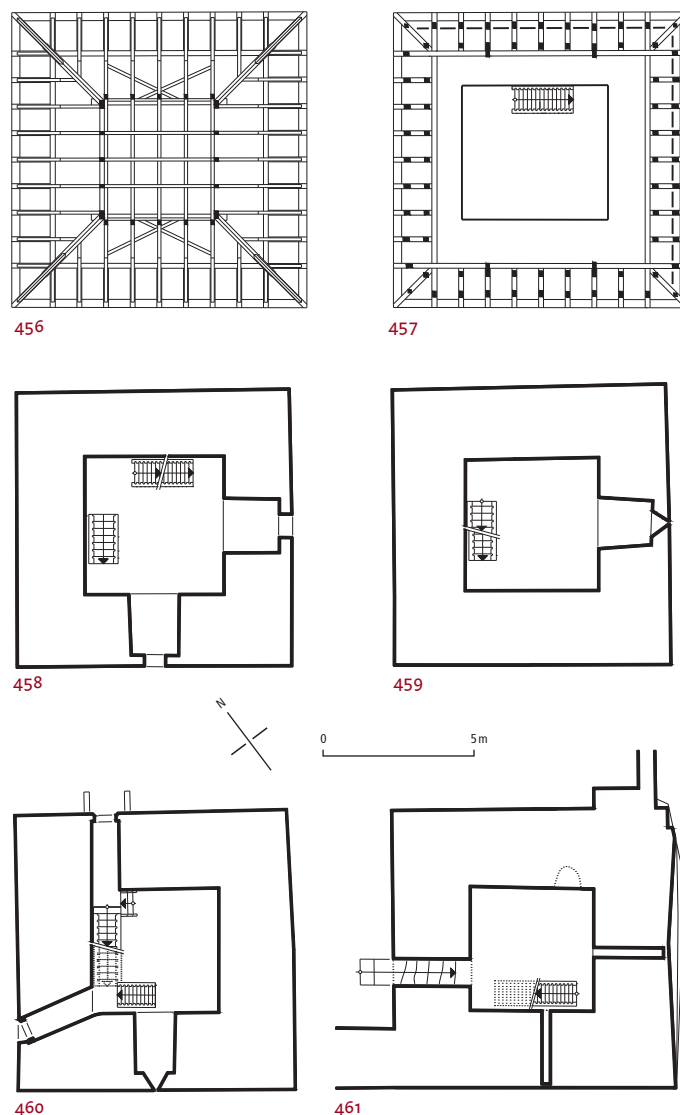
L'aspect médiéval de ces braies est inconnu, mais leur existence et leur tracé sont suggérés par les murs de jardin figurés sur le plan cadastral de 1745-46, qui formaient une terrasse supplémentaire enveloppant les courtines du château (FIG. 446, zone vert foncé). La situation actuelle correspond à ce plan sur le flanc oriental, mais, au sud, le mur doublant la courtine a disparu FIG. 455.

La grande tour était accolée au corps de logis sud mais séparée du logis oriental par la cour

d'entrée au château, déjà surélevée, puisque le seuil du portail correspond à la terrasse actuelle. De plan carré (9 m de côté) la tour est actuellement haute de 16 m, auxquels il faut ajouter 2,5 m environ pour le parapet crénelé disparu⁴⁹. Présent sur les deux faces extérieures de la tour, ce dernier avait été aménagé sur les consoles subsistantes pour former mâchicoulis, certainement à l'occasion d'une transformation de ce couronnement défensif, intervenue au XIV^e siècle. Insérées entre de fortes chaînes d'angle en grès coquillier appareillé, les maçonneries sont dressées en moellons et pierres roulées noyées dans un enduit très couvrant, rénové vers 1980. La porte primitive s'ouvre sur la face nord à 7,5 m du sol⁵⁰. On y accédait par un petit pont mobile aboutissant au corps de logis oriental, comme le suggèrent les deux corbeaux de pierre insérés sous le seuil. Les autres accès sont plus tardifs : celui donnant sur la courtine sud est sans doute créé lors de la disparition des logis au XV^e siècle alors que celui de plain-pied remonte à 1871 **FIG. 454, 456-461**.

En serré dans des murs de 2,5 m d'épaisseur, l'espace intérieur est modeste (4 m de côté). Les parements montrent de larges assises de blocs de molasse, mais irrégulières et peu soignées, avec d'importantes traces de rubéfaction à imputer à un incendie qui a détruit toutes les structures primitives en bois, certainement lors du siège d'Estavayer en 1475. Le niveau de l'entrée est réglé par une assise en grès coquillier qui reçoit les têtes de la poutraison, environ 1 m au-dessous du seuil de la porte originale, pour ménager le classique plancher terre coupe-feu. Les planchers supérieurs sont posés de façon malhabile sur de très légères retraites, entre les ouvertures des étages **FIG. 454, 456-461**. Trop proches l'un de l'autre, ces percements excluent en tout cas formellement la présence de la couche de terre coupe-feu toujours de mise dans les châteaux du XIII^e siècle en nos régions.

Le niveau sous l'étage d'entrée **FIG. 461**, initialement haut de 6 m, était borgne si l'on excepte deux petites ouvertures carrées d'aération, de 30 cm de côté, donnant sur les lices. Outre la porte originale, une seule archère en croix éclairait l'étage d'entrée **FIG. 460** dans le mur sud et le troisième niveau dans le mur est **FIG. 462**. Le dernier niveau sous la charpente **FIG. 457** est percé de deux fenêtres en plein-cintre dans ces mêmes faces. Ces quatre jours donnent dans de spacieuses niches à intrados en plein-cintre destinées à jouer le rôle de chambres de tir. La tour ne disposait d'aucun moyen de chauffage ni de latrines, ce qui excluait la possibilité d'y séjourner ; cela s'explique peut-être du fait qu'elle était davantage considérée comme un



élément de défense urbaine que comme un dernier refuge seigneurial.

L'aspect des corps de logis reste inconnu : on peut imaginer leurs façades sur cour dans le prolongement de celles de la grande tour. Derrière une courtine haute de près de 10 m, ils comportaient certainement deux niveaux habitables sous des combles abritant le chemin de ronde, le tout protégé par des toitures en appentis à faible pente comme au château de Chenaux. L'*aula*, citée en 1359, se trouvait vraisemblablement à l'étage supérieur puisqu'il faut reconstruire la galerie pour s'y rendre⁵¹. Elle se situait peut-être dans l'aile méridionale, au-dessus d'une salle inférieure dont il subsiste les trois étroites fenêtres, l'une encore avec ses coussièges **FIG. 454**.

De l'aile orientale, il subsiste un fragment de façade face à la tour reprise par le mur de terrassement. Cette aile paraît avoir été moins ouverte vers

FIG. 456-461 Château de Savoie, grande tour. Echelle 1 : 250. Relevés Archéotech SA et Yves Eigenmann, 2003-04. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- 456 Enrayure supérieure de la charpente
- 457 Base de la charpente
- 458-461 Niveaux 4, 3, 2 (étage d'entrée) et 1



462

FIG. 462 Château de Savoie. Grande tour, 3^e niveau. Archère en croix adaptée pour les arc-buses de rempart avec évasement de la partie inférieure, de l'époque fribourgeoise. Le parement intérieur en molasse est en mauvais état, après l'incendie de 1475 et par l'absence de toiture sur la tour jusqu'en 1562. Photo Yves Eigenmann, 2013.

l'extérieur, puisqu'on voit encore conservé sur le parement extérieur deux étroites archères, dont l'une en croix. Les très importantes réfections tardives de la courtine ont fait disparaître toutes les embrasures originales. Peut-être renfermait-elle la cuisine mentionnée une seule fois dans les sources écrites⁵².

Appréciation

Ce château, qui adoptait vraisemblablement un plan quadrangulaire (ce qui n'est pas encore prouvé au plan archéologique), reste modeste dans ses dimensions lorsqu'on le compare aux édifices apparus lors de la progressive occupation savoyarde du Pays de Vaud au XIII^e siècle⁵³. Les embrasures et les formes des jours conservés sont très proches de ce qu'on observe au château de Chenaux. L'édifice se présente bien comme une sorte de « réduction » de ce dernier.

Son caractère tardif, postérieur à Chenaux, davantage du début du XIV^e siècle que de la fin du siècle précédent, est confirmé en divers points. Premièrement, le strict isolement de la tour relativement aux corps de logis qui prévalait au XIII^e siècle n'est plus respecté, puisque l'aile sud s'y accolait. Deuxièmement, la tour n'est pas saillante sur l'enceinte, mais s'inscrit strictement dans le rectangle défini par les courtines. Troisièmement, ces dispositions s'observent dans d'autres maisons fortes régionales, légèrement plus tardives, comme le château de Combremont édifié en 1341 par les seigneurs éponymes issus de la petite noblesse vaudoise⁵⁴, ou la maison noble de Pierre Mayor à Avenches,

antérieure aux années 1360 et achetée par l'évêque de Lausanne dans cette décennie⁵⁵. Dans ces deux exemples, les corps de logis sont accolés à la grande tour, plus vaste et adaptée à la résidence; cette dernière n'est pas appelée à assurer le flanquement de l'ensemble, car elle est non saillante. Relativement à ces deux maisons fortes, l'antériorité du château de Savoie s'illustre par le fait que la grande tour est encore de dimensions modestes et n'est pas destinée à recueillir tout ou partie de la résidence, cas de plus en plus fréquent lorsqu'on avance dans le XIV^e siècle⁵⁶.

Documentation

Sources et bibliographie

Il n'existe pratiquement rien sur cet édifice. AST/SR, Inv. 70, fol. 69, cc Estavayer; AEF, Est., cb.; VEVEY 1978, pp. 121-122; RAEMY 2004, p. 411; RAEMY 2020, « Château de Savoie ».

Plans

Premiers relevés exécutés par YVES EIGENMANN en 2003-04 sur la base de la numérisation des extérieurs exécutée par ARCHEOTECH SA (SBC).

Le monastère des dominicaines, Grand-Rue 3 [9]

Dominant les anciens fossés orientaux du quartier de Chavannes, silhouette caractéristique de la ville ancienne d'Estavayer-le-Lac, le monastère des dominicaines a été fondé fin 1316 par Guillaume VI d'Estavayer, qui fait venir la communauté de religieuses installée à Chissiez près de Lausanne. Depuis, le site a constamment été occupé par les moniales de l'ordre de saint Dominique, ce qui est tout à fait remarquable. Aux bâtiments médiévaux, montrant encore quelques vestiges significatifs, s'est substitué un ensemble classique très cohérent, édifié par étapes entre 1687 et 1737, selon les plans de l'architecte JONAS FAVRE, de Neuchâtel, respectant le programme imposé par le dominicain Claude de Lucinge.

Historique

Données chronologiques, édifices antérieurs à 1687

Les sœurs dominicaines de Chissiez sont citées pour la première fois en août 1290⁵⁷. Bovon Psautier, chanoine du chapitre cathédral de Lausanne et archidiacre de Köniz, est considéré comme le fondateur de la nouvelle communauté religieuse apparue vers 1280⁵⁸, placée sous la conduite spirituelle des



463

dominicains de Lausanne. A Chissiez, il est question d'une « maison » en 1291⁵⁹, d'un « prieuré et couvent » en 1294⁶⁰. Du fait de l'insécurité des lieux, dans la périphérie non protégée de Lausanne, mais aussi de la trop grande proximité géographique avec le couvent éponyme masculin induisant une concurrence, sa situation est difficile, ce qui explique le transfert à Estavayer fin 1316, à l'initiative de Guillaume VI d'Estavayer et de son cousin, le dominicain Jean d'Estavayer.

L'acte de donation de Guillaume VI d'Estavayer⁶¹, du 8 décembre 1316, indique que le transfert vient d'être effectué ou qu'il est en cours : les sœurs s'installent sur un « lieu », dans le quartier de Chavannes, dont trois côtés sont définis : au sud, par le ruz Beaufré **FIG. 446** (20), actuellement canalisé dans la cour de service du monastère, à l'est, par le nouveau fossé de la ville et, au nord, par la route de Payerne, déjà protégée par la tour-porte précédée d'un pont **FIG. 446** (14). A l'ouest, la limite donnée par la rue de Forel est implicite, puisque, dans le nouveau quartier, le terrain concédé se trouve « du côté de Payerne ».

Ce « lieu », propriété de Guillaume VI, avait dû faire l'objet d'un lotissement, à l'instar de celui situé en bordure de falaise, entre le bourg primitif et le château de Chenaux, réalisé par ce même Guillaume et son frère Pierre V au moment où ils décident de bâtir cette forteresse. Le site est donc en partie construit. S'y trouvent certainement la maison qui a accueilli la nouvelle communauté, ainsi que du terrain encore libre sur lequel cette dernière



464

a immédiatement édifié son église **FIG. 446** (croix), prête à accueillir des défunts laïcs, provoquant avec le curé d'Estavayer un différend qui trouve sa résolution en mars 1317 déjà⁶².

Les sœurs ne disposent cependant pas immédiatement de la totalité de cet espace. En effet, Guillaume se réserve, de son vivant seulement, le droit pour lui et sa famille d'occuper une ou plusieurs maisons. Il est fort probable que d'autres demeures se trouvent aussi sur cette parcelle. L'ensemble conventuel n'arrive à son extension complète que progressivement, au fur et à mesure des départs des tenanciers et au gré des possibilités financières de la communauté. Cette dernière n'est d'ailleurs complètement réunie qu'en 1331, à la suite des sentences

FIG. 463 Monastère des dominicaines. Façade occidentale du corps de logis nord. Vestige d'une baie à arc trilobé, après 1316. Photo Daniel de Raemy, 2007.

FIG. 464 Monastère des dominicaines. Façade occidentale du corps de logis nord, sur la rue de Forel. Avec le chœur de l'église, cette façade est le seul reste visible des édifices médiévaux. Photo Yves Eigenmann, 2013.

prononcées par la curie avignonnaise, car quelques moniales refusaient de quitter Chissiez⁶³. En 1335, Guillaume X d'Estavayer-Cugy, propriétaire du château voisin **FIG. 446** (26), obtient que les sœurs ne construisent rien sur la rive droite du ruz Beaufré, au-delà du mur de leur couvent⁶⁴. Cette restriction n'est pas restée sans effet, car un document de 1579 démontre que ce terrain, même s'il accueille le jardin des dominicaines, est également considéré comme « pré commun qu'est charrière »⁶⁵. Cette rue permet d'accéder non seulement aux dépendances du monastère, mais également à l'enceinte de la ville située entre ce dernier et le château de Savoie.

Comme l'ensemble conventuel est presque intégralement rebâti à partir de 1686, l'aspect primitif de celui-ci est mal connu. De plus, l'histoire des constructions est très peu documentée par les fonds d'archives. En 1599, JOSEPH HÖRTNER représente un vaste bâtiment qui répond à la définition architecturale d'un couvent médiéval **FIG. 445**, soit quatre corps de logis ceignant une cour centrale rectangulaire. Cet ensemble résulte d'agrandissements successifs.

Corps de logis

Décrope le siècle passé, la façade occidentale du *corps de logis nord* conserve sur la rue de Forel diverses baies obturées **FIG. 464**; l'une d'elles, très étroite et en arc trilobé **FIG. 463**, est très proche de celle qui éclaire la tour-porte des Dominicaines **FIG. 114**, antérieure à l'arrivée de la communauté⁶⁶. Cette fenêtre aurait éclairé l'aile nord primitive du monastère, remaniement de la maison et de la grange héritées de Guillaume VI d'Estavayer après 1326⁶⁷. Cet édifice, dans le prolongement de l'église, est qualifié en 1697 de « vieux bastiment qu'est au bout deditte église »⁶⁸. Comme actuellement, il faisait le lien entre la clôture et l'extérieur: il comprenait l'entrée principale au rez-de-chaussée, suivie d'un couloir donnant accès d'une part au « parloir du bas », d'autre part à la chambre des portiers et à une cave. L'étage était occupé par le « parloir d'en haut », jouxtant l'église, chauffé par un « beau poile d'Allemagne » installé vers 1636⁶⁹. L'aménagement de cette pièce était certainement soigné, car on y recevait les visiteurs de marque. Le « poile d'œuvre », soit l'ouvroir, ainsi que des greniers y sont attestés⁷⁰.

Le *corps de logis ouest*, établi en retrait de la rue de Forel, donne sur un jardin en terrasse retenu par un mur de soutènement. La partie la plus septentrionale de ce jardin servait de cour de service à la grange de Guillaume d'Estavayer⁷¹. Plus étroit que l'actuel (16 pieds/82 pieds, soit 5 m/25,6 m), le logis ouest était construit en matériaux

légers, certainement des murs en pan de bois⁷², au-dessus d'un soubassement en maçonnerie; il était destiné aux novices, mais servait probablement aussi de résidence d'été pour l'ensemble de la communauté⁷³.

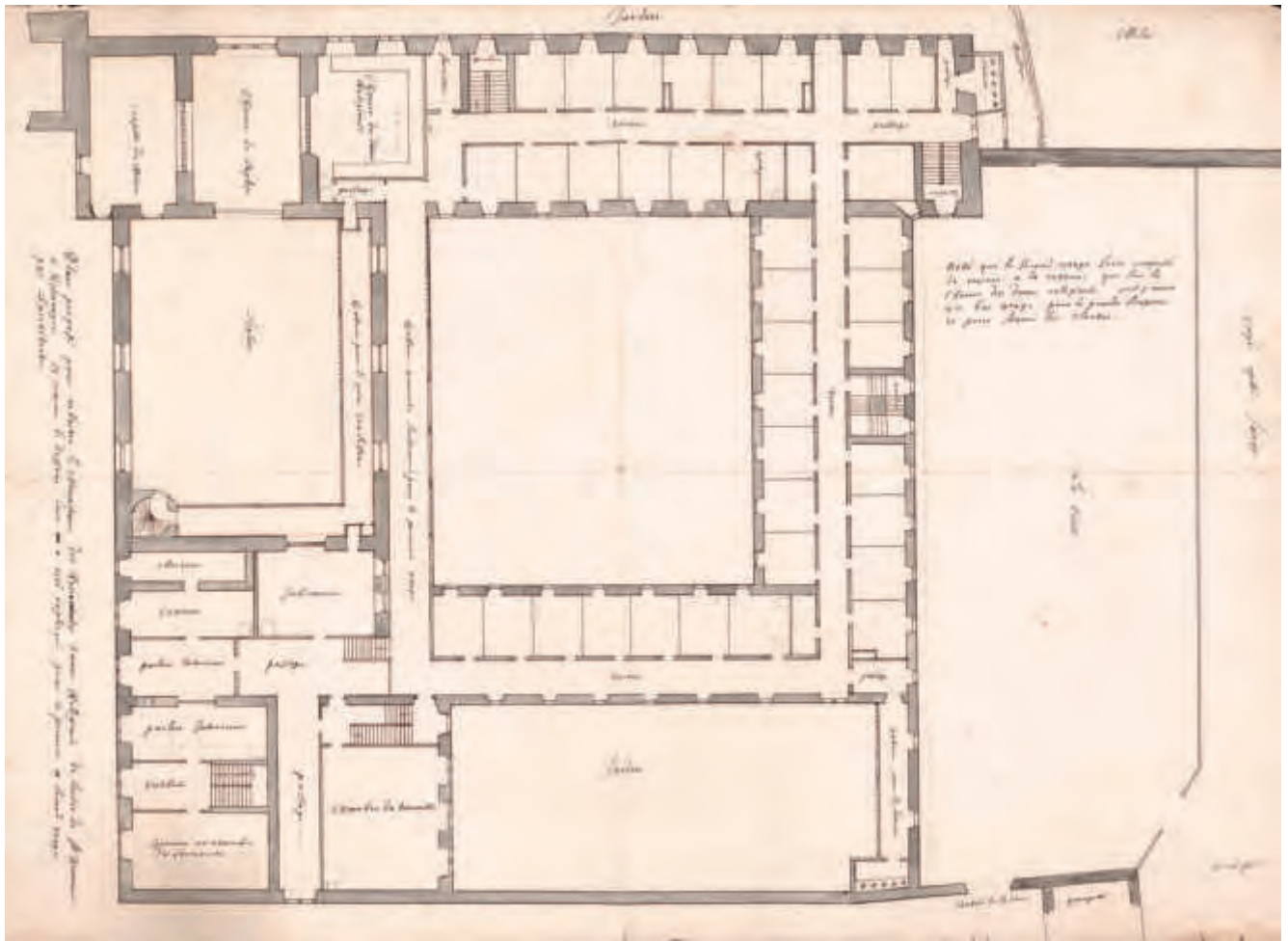
On n'a aucune indication sur l'aspect original de l'aile sud et sur sa fonction. On imagine que sa façade extérieure constituait le front sud du couvent dont l'existence est supposée en 1335. Sans doute abritait-elle diverses dépendances, dont des entrepôts, le four et la boulangerie, des celliers ou un pressoir, en lien avec l'exploitation du domaine foncier et agricole dont la communauté tirait profit.

Le *corps de logis oriental*, renfermant traditionnellement les salles les plus importantes (chapitre, réfectoire, cuisine), a certainement été érigé dès l'origine. Les premiers renseignements le concernant ne remontent pourtant qu'à 1388, lorsque la Ville s'accorde avec le couvent à propos du renforcement de l'enceinte contre lequel il s'appuie⁷⁴. Les dominicaines se chargent de surélever cette dernière « de l'arcade du clocher jusqu'à la latrine », soit de la porte des Dominicaines **FIG. 446** (14) jusqu'aux commodités qui se trouvaient comme aujourd'hui à l'extrémité méridionale de cette aile, au plus près du ruz Beaufré. L'historien du monastère, Adrien Daubigny, estime qu'il s'agit de l'ultime étape de la construction du logis oriental qui aurait commencé en 1379, mais il se fonde sur une interprétation incorrecte d'un document qui ne livre aucune indication sur l'hypothétique début de ce chantier⁷⁵.

Du XV^e siècle à la fin du XVII^e siècle, la communauté n'a visiblement pas les moyens d'entretenir suffisamment ses bâtiments, à en juger par les nombreuses quêtes organisées pour réparer des édifices régulièrement signalés dans un état ruineux⁷⁶. Les travaux, mal documentés, restent cependant insuffisants, puisque l'aile orientale s'effondre dans la nuit du 12 juillet 1599, entraînant notamment la disparition du « grand poile de communauté », soit la salle capitulaire, ainsi que de la « grande cuissine ». On ne possède aucune donnée sur la reconstruction qui s'ensuit, subsidiée par LL.EE. de Fribourg et la Ville d'Estavayer⁷⁷. On semble se contenter de travaux relativement sommaires, en reprenant les mêmes fondations.

La grande reconstruction du couvent de 1687-1735/1737

En 1684, l'état des bâtiments, du corps de logis oriental notamment, est à nouveau préoccupant. La communauté se trouve heureusement dans une conjoncture très favorable après de nombreuses admissions, ce qui permet un notable



465

développement du domaine, qui se poursuivra durant tout le XVII^e siècle⁷⁸. L'assise foncière du couvent en ville d'Estavayer s'accroît avec l'acquisition de la grange de Laurent Tuppin en 1624 (actuel bâtiment de La Source, rue de Forel 1) et, surtout, la prise de possession de tous les terrains situés entre le ruz Beaufré et l'enceinte de la ville, soit l'aire du château de Savoie **FIG. 446** (26) et l'ancien quartier de Lombardy (24), devenus des jardins, vendus en 1631 par la famille Cantin⁷⁹. Philippe V d'Estavayer⁸⁰, seigneur de Lully, personnage influent à Fribourg, lègue 4000 écus à la communauté en 1654. En 1685, à la veille des travaux de reconstruction, on dénombre 23 sœurs de chœur et 7 converses, sans compter les novices et les tertiaires⁸¹.

En 1686, la prieure Marie-Madeleine Rey et le directeur Claude de Lucinge, dominicain d'Annecy, prennent la décision de la reconstruction intégrale du couvent. Ils bénéficient du soutien d'Henri-François d'Estavayer, neveu de Philippe V, lui aussi bien introduit à Fribourg, mais également châtelain du Val de Travers au service des Orléans-Longueville,

et disposant d'un important réseau d'influence en France⁸². C'est sans doute lui qui recommande le maître d'œuvre, JONAS FAVRE, du Val de Travers, bourgeois de Neuchâtel, un homme de l'art rompu aux chantiers difficiles puisqu'il avait été entre 1680 et 1685 « architecte des bâtiments et fortifications du roy » de France à Thionville⁸³. Cet architecte propose un projet général en deux plans⁸⁴ qui sera suivi dans ses grandes lignes **FIG. 465**. En automne 1686, on commence à rassembler des matériaux.

Première étape, 1687-88 : ailes orientale et méridionale, cour de service

Lorsqu'on se détermine pour la reconstruction des ailes orientale et méridionale, FAVRE affine son projet et produit de nouveaux plans. Afin de rompre la monotonie qu'implique la longue toiture de l'aile orientale couvrant également le chevet de l'église, FAVRE souhaite l'animer de deux pignons, l'un sommant le léger avant-corps introduit au niveau du « chœur » liturgique à côté de l'église, l'autre à la hauteur, depuis l'angle sud, du 4^e axe de

FIG. 465 Monastère des dominicaines. Plans généraux pour la reconstruction du couvent, 1^{er} étage (valant pour le 2^e). Dessin à la plume sur papier, 24 × 42 cm, échelle originale 1 : 100, non daté, non signé, certainement de 1686. Le plan du rez-de-chaussée, lui, est signé « J Favre ». Le nord historique est à gauche, la rue de Forel en bas. ADom, archives anciennes, série Y, n° 26.

FIG. 466 Monastère des dominicaines. Elévation de la grande façade du corps de logis oriental. Encre sur papier, 47 × 20,5 m, non signé, non daté, attribuable à Jonas Favre. Ce projet donne la hauteur originale du clocher au-dessus de la porte de ville, non encore démoli. La baie du chevet de l'église ne comportait qu'un meneau. ADom, archives anciennes, série Y, n° 26.



466

FIG. 467 Monastère des dominicaines. Plan pour la transformation du « vieux bâtiment » et la reconstruction de l'aile occidentale. Non signé, non daté, à situer en 1735 et à attribuer à Jonas Leuba. A gauche, le rez-de-chaussée avec l'élévation des arcades séparant la galerie du cloître de la zone des sépultures ; à droite, le 1^{er} étage avec l'élévation de la façade méridionale reconstruite du « vieux bâtiment » donnant sur le petit jardin. Nord historique en bas, rue de Forel à droite. ADom, archives anciennes série Y, n° 26.



467

fenêtres, lesquelles auraient été plus larges et à meneau **FIG. 466**. Il y renonce mais conserve l'avant-corps qui jouxte l'église⁸⁵. La version définitive est approuvée le 17 février 1687, notamment par JACQUES ZURTANNER, ingénieur et ancien architecte de LL.EE⁸⁶. Henri-François d'Estavayer pose la première pierre le 22 mai 1687⁸⁷. JONAS FAVRE conduit le chantier avec son neveu ANTOINE, tous deux à la tête d'une importante équipe d'ouvriers, bien hiérarchisée. Cette entreprise se coordonne habilement avec les charpentiers dirigés par CHRISTOPHE PILLONEL, de Bollion, en charge de construire les planchers intermédiaires, les toitures et tout le second œuvre qui relève de la menuiserie⁸⁸.

Le mur du sanctuaire de l'église, la totalité de l'aile orientale ainsi que le logis méridional jusqu'à l'escalier des archives sont terminés le 12 novembre 1688. Les derniers paiements interviennent en décembre ; ils s'élèvent à un total de 17 750 écus⁸⁹. Les travaux comprennent l'aménagement de la cour de service qui, grâce au couvrement du ruz Beaufré, s'étend désormais jusqu'à l'emplacement de la courtine nord du château de Savoie. Une dépendance, abritant notamment un four et une boulangerie, s'adosse au mur de ville. Celle-ci est reliée à l'ancienne grange de Laurent Tuppin par une galerie appuyée contre la courtine du château de Savoie, certainement arasée et remaniée.



468

Deuxième étape, 1696-1697 : reconstruction de la nef de l'église (voir « L'église », pp. 355-356)

Troisième étape, 1735 : front occidental

Il restait à réhabiliter tout le front occidental du monastère, formé du « vieux bâtiment » septentrional et de l'étroite aile occidentale qui s'étendait jusqu'à la cour de service. En 1735, on sollicite JONAS LEUBA, originaire de Buttes dans le Val de Travers, habitant Chavannes-le-Chêne⁹⁰, pour un chantier peut-être trop considérable eu égard à sa capacité créatrice, inférieure à celle des FAVRE, et à son entreprise, moins bien organisée⁹¹. A sa décharge, l'obligation de conserver une partie des anciens bâtiments a contrarié son projet initial **FIG. 467**, qui n'a pas été entièrement suivi. Si la façade occidentale donnant sur la rue de Forel peut être conservée, il faut presque entièrement reconstruire celle sur la Grand-Rue. On décide d'avancer d'environ un mètre la façade méridionale sur le jardin. On voit très bien où le nouveau mur s'est accolé à l'ancienne façade **FIG. 464**. CLAUDE MICHAUD, chargé de tous les travaux de charpenterie, coiffe ce mur d'un court toit à deux versants terminé par une ample croupe. Celui-ci s'insère dans la longue toiture prolongeant celle de l'église qui avait été édifiée en 1697-98 par PILLONEL (voir *Grand-Rue 3b*, pp. 355, 359). A l'intérieur, toutes

les anciennes subdivisions sont démolies au profit d'une nouvelle distribution. Le logis occidental, en mauvais état, est entièrement détruit. Il est remplacé par un nouveau bâtiment élargi vers l'est de deux mètres au détriment du préau. A la différence de FAVRE, LEUBA renonce au comble à surcroît et, par conséquent, aux fenêtres trapues qui l'ajourent.

Description

Situation générale

Certainement conditionné par le site, le monastère forme un grand quadrilatère irrégulier, autour du préau de son cloître. Tous les corps de logis sont recouverts de toits à deux pans qui s'interpénètrent et se terminent par des croupes **FIG. 468**. L'édifice, visible de loin pour le voyageur qui approche depuis la route de Payerne, marque très fortement le front oriental du bourg médiéval d'Estavayer; il a dû s'adapter au terrain en pente, descendant tant vers l'ouest que vers le sud. Aussi, depuis la Grand-Rue, il faut monter trois marches pour parvenir à l'église **FIG. 470** (7), son sanctuaire se situant judicieusement au point le plus élevé de l'ensemble; le rez-de-chaussée de la zone hors clôture de l'aile nord est de plain-pied **FIG. 470**, mais il faut descendre deux marches pour accéder à la partie arrière de ce bâtiment et encore trois marches pour rejoindre les galeries du cloître **FIG. 470** (6). Comme la rue de

FIG. 468 Monastère des dominicaines. Vue aérienne du sud-est. Au premier plan, sur les lices, l'actuelle aumônerie/ maison du directeur, édifée en 1941 sur des plans du bureau Dumas et Honegger. Ces architectes ont réussi à intégrer une villa cubique et à toit plat dans le cadre médiéval des anciennes enceintes. La face côté jardin, invisible de l'extérieur, est complètement vitrée. Photo Rémy Gindroz, 2003.

FIG. 469-472 Monastère des dominicaines.
Echelle 1 : 750. Plans de Jean-Pierre Cottier, 1959, et Thomas Mikulash, 2002. Complément, réactualisation et dessin Yves Eigenmann, 2004-2014.

469 Niveau de la cour de service et des caves

1. Cour de service
2. Four et boulangerie
3. Couvert
4. Grange de Laurent Tuppin (act. Centre d'accueil de *La Source*)

470 Niveau du préau et rez-de-chaussée

5. Petit jardin en terrasse (act. cimetière des sœurs)
6. Préau
7. Eglise
8. Sacristie
9. Salle capitulaire
10. Réfectoire
11. Cuisine
12. Garde-manger
13. Garde-manger (anciennes latrines)
14. Hospice (act. lingerie et petit réfectoire)
15. Archives
16. Latrines
17. Cave du jardinage
18. Chapelle mortuaire et caveau (act. remise)
19. Apothicairerie (act. atelier des pains d'autel)
20. « Poêle » de la sœur portière
21. Cuisine de la portière
22. « Poêle » et cuisine des domestiques (act. petites salles à manger)
23. Parloir

471 1^{er} étage

24. Oratoire
25. Chœur liturgique
26. Bibliothèque
27. Infirmerie
28. Ouvroir (act. salle de communauté)
- 29-30. Parloirs
31. Grenier (act. procure, soit le lieu de la réserve)

472 2^e étage

32. act. Noviciat
- 33-35. Ancien grenier (act. galetas [33], chambres d'hôtes [34], tribune de l'orgue Cavallé-Coll [35])

Forel est fortement décliné, l'aile occidentale donne sur une terrasse qui la domine. Au sud, la cour de service **FIG. 469** (1) se trouve à environ 3,80 m au-dessous du cloître, sur un remblai qui a comblé la dépression du ruz Beaufré, toujours existant mais enfermé dans une canalisation **FIG. 473, 474**.

L'aile orientale et le logis méridional de JONAS FAVRE (1686-1687)

Dominant le fossé, comme posée sur le podium que constituent les anciennes lices contenues par les braies, non dissimulée par ces dernières, l'aile orientale est couverte d'une longue toiture à deux versants appuyée contre la tour-porte de ville **FIG. 446** (14), terminée par une croupe au sud et ponctuée en son centre par le clocheton qui a remplacé en 1697 l'ancien clocher sis au-dessus de la porte de ville. Elle intègre le chevet de l'église derrière une même façade, plus soignée que les autres. Terminée par la tourelle des latrines au sud **FIG. 470** (13), placée en retrait afin de laisser dégagée la chaîne d'angle, cette façade présente les subdivisions suivantes, de gauche à droite : tout d'abord un corps très allongé équivalant à l'extension nord-sud des dortoirs. Au-dessus de caves voûtées dans sa grande partie méridionale derrière le terre-plein de la fausse-braie, il s'élève sur quatre niveaux séparés par des cordons : un rez-de-chaussée formant sous-bassement et abritant les espaces communs, deux étages de dortoirs et un comble à surcroît **FIG. 473**. Il comporte onze travées de fenêtres ; celles très oblongues du comble à surcroît se voient fréquemment en terres neuchâtelaises⁹². Ensuite, bordé par des chaînes, un avant-corps très peu saillant correspond au chœur liturgique dans son gabarit primitif ; ce dernier, se déployant sur les deux étages des dortoirs voisins, était éclairé par deux baies très allongées, fragmentées par une traverse. Enfin, le sanctuaire de l'église et la chapelle du Rosaire sont dotés chacun d'une vaste baie en plein-cintre et à remplage de style Renaissance, ces dernières identifiant de l'extérieur la fonction liturgique de ces espaces. A la hauteur de la chapelle, le mur marque une nouvelle saillie, ici non exprimée architecturalement, puisqu'il s'agit du raccord entre la construction nouvelle de JONAS FAVRE et les structures préexistantes.

Le traitement du rez-de-chaussée en sous-bassement est renforcé par le fait que ses fenêtres ainsi que le cordon qui les surmonte mettent en œuvre le calcaire gris du Jura, alors que c'est la pierre jaune qui est uniformément utilisée au-dessus ; le crépi gris appliqué lors de la dernière restauration des années 1980 accentue encore l'effet, mais cette couleur n'a certainement pas été choisie sur la base

d'anciens témoins, car auparavant, et dès l'origine, la totalité de la façade était recouverte d'une même teinte, d'ailleurs longtemps dissimulée par des arbres en espaliers. Il en allait de même pour les ouvertures : leurs encadrements étaient assurément tous peints en ocre⁹³.

En dehors du mur de ville qui vient buter contre elle, la façade sud de l'aile orientale est extrêmement élancée puisqu'elle n'est pas enveloppée par la fausse-braie et qu'elle se trouve dans la dépression du ruz Beaufré, à proximité duquel a été judicieusement construite la tour-latrines **FIG. 470** (13) qui fonctionne également comme organe défensif de flanquement de l'enceinte urbaine, comme le suggèrent les fenêtres d'aération en forme de petites meurtrières semblable à celles qui équipaient le parapet disparu du chemin de ronde adjacent. Pour le reste, cette façade est très peu ajourée, puisque, outre la tour-latrines, s'y appuie la maison du four **FIG. 469** (2). On n'y trouve que deux larges fenêtres dotées d'un meneau de section carrée, caractéristique du dernier tiers du XVIII^e siècle neuchâtelois. Elles éclairent l'extrémité des corridors desservant les cellules des dortoirs. Côté cour de service, l'élévation des bâtiments compte cinq niveaux, car s'y ajoute celui des caves **FIG. 473**. Deux escaliers y débouchent, l'un à l'extrémité de l'aile orientale, l'autre au bout de l'aile méridionale, marquant la limite des travaux de 1687-88. L'élévation de cette dernière aile correspond exactement⁹⁴ au projet proposé par FAVRE, qui n'a pas jugé utile de structurer ses façades par des chaînes ou des cordons puisqu'elles sont orientées vers un espace de service. Les portes et baies se perdent quelque peu dans la surface uniformément crépie des murs ; comme à l'est, seules les ouvertures des deux étages supérieurs et des combles sont en pierre jaune d'Hauterive. Plus bas, on retrouve le calcaire gris, notamment pour l'encadrement en anse de panier de la porte de cave. Côté préau, la sobriété, voire la sévérité, prévaut également : les façades ne sont animées que par les ouvertures elles-mêmes. Au rez-de-chaussée, les portes et les fenêtres qui donnent sur les couloirs faisant office de galeries de cloître sont également en calcaire gris, alors que, comme à l'extérieur, la pierre jaune a été retenue pour les baies des étages supérieurs, plus petites, éclairant les cellules des dortoirs, ainsi que les jours oblongs de l'attique⁹⁵. Tous les encadrements étaient originellement uniformément peints en ocre avec un chambranle régulier. La restauration des années 1980 a dégagé la pierre naturelle et le contour de chaque bloc de taille qui surgit d'un crépi à la chaux traité de façon rustique **FIG. 476**.

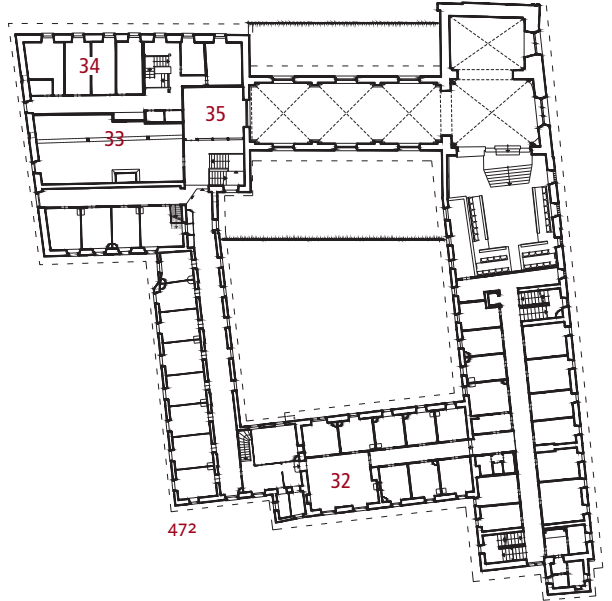
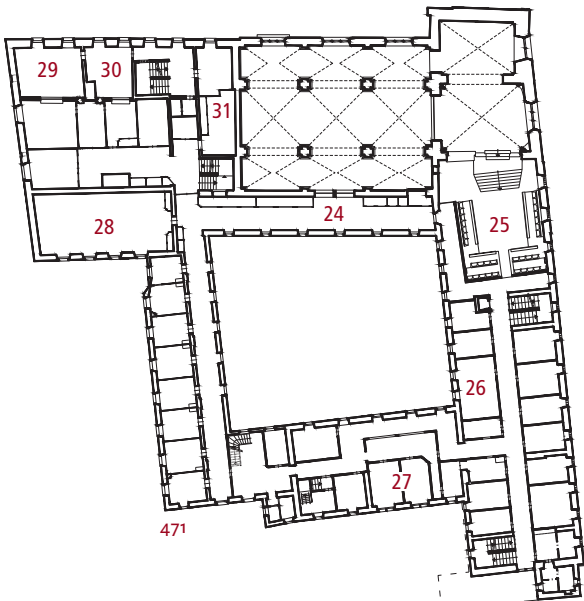
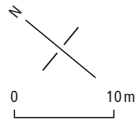
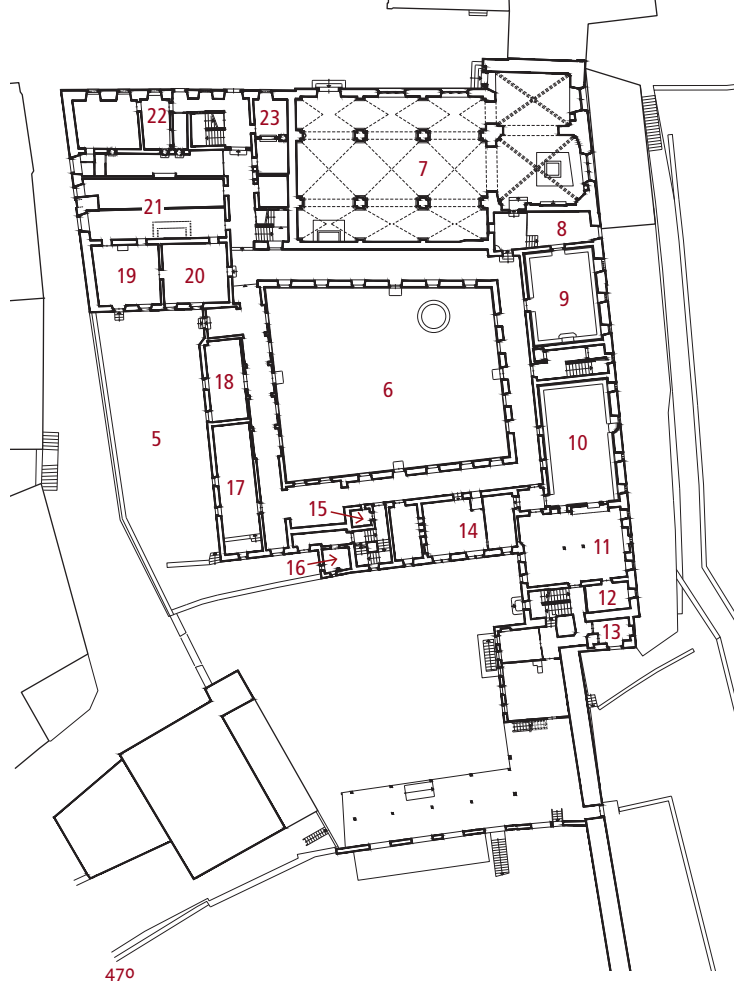


FIG. 473 Monastère des dominicaines. Coupe est-ouest à travers la cour de service. Echelle 1 : 500. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2014.



FIG. 474 Monastère des dominicaines. Coupe est-ouest à travers le préau. Echelle 1 : 500. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2014.

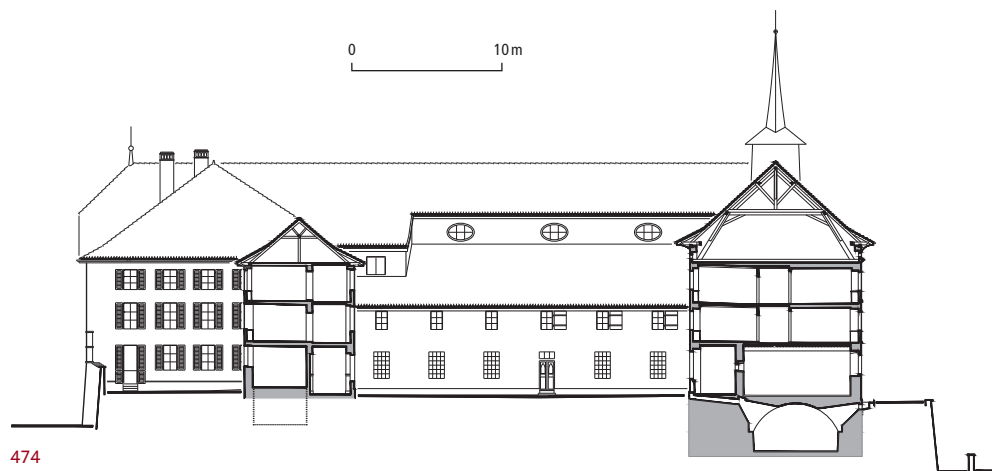
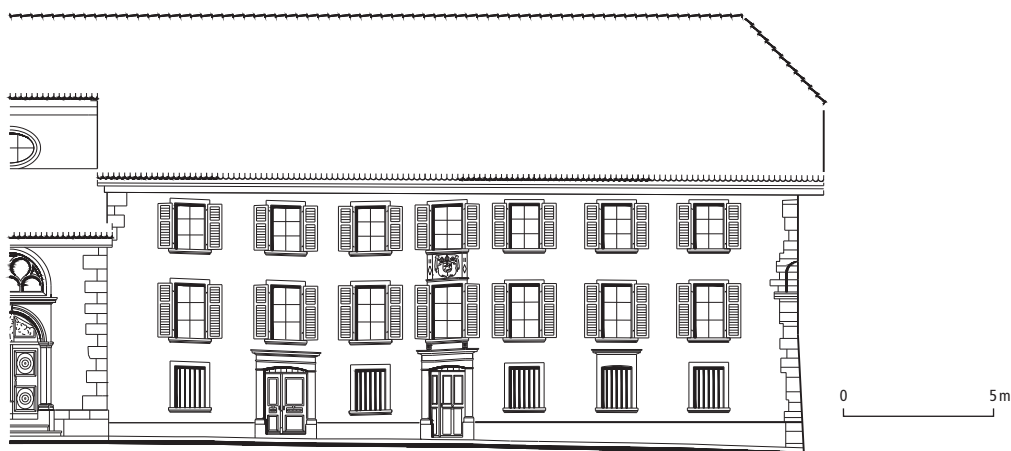


FIG. 475 Monastère des dominicaines. Aile nord. Elévation de la façade sur la Grand-Rue. A droite, sur la chaîne d'angle s'observe une niche dans laquelle s'est longtemps trouvée une Pietà du début du XVI^e siècle, puis remplacée par un fac-similé en pierre artificielle. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2003.



475

Intérieur

Au rez-de-chaussée, les diverses salles communes sont accessibles par la galerie de cloître complètement fermée qui donne sur le préau **FIG. 470** (6). En partant du sanctuaire de l'église vers le sud, on rencontre les espaces suivants : tout d'abord, la sacristie (8), originellement sans communication directe avec

la galerie de ce niveau, mais reliée à l'étage par un escalier en vis qui a occupé jusqu'en 1972 la première travée du bas-côté sud de l'église ; puis, de part et d'autre d'une cage d'escalier allant jusqu'au comble, la salle capitulaire (9) et le réfectoire (10), salles les plus vastes de ce niveau, toutes deux couvertes de plafonds à la française. La salle capitulaire



FIG. 476 Monastère des dominicaines. Præu, vue vers le sud. A gauche, les hautes ailes orientale et méridionale de 1687-88. A droite, aile occidentale et jonction avec l'aile sud, de 1735. Photo Yves Eigenmann, 2016.

476

est dotée d'un beau plancher à quatre grands panneaux en lames de sapin à bordure de chêne **FIG. 477**. Comme la cuisine **FIG. 470** (11) occupe toute la largeur du bâtiment, on a placé deux poteaux de bois moulurés en son centre afin de soutenir les cloisons du corridor de l'étage supérieur. De la cuisine, on accède à un garde-manger (12) et à un escalier qui la met en communication directe avec la cour de service ainsi que les diverses caves voûtées au niveau inférieur **FIG. 469**, lesquelles s'étendent jusque sous le réfectoire. Depuis le palier de cet escalier, on peut gagner le niveau supérieur du four et de la boulangerie **FIG. 469** (2), ainsi que les commodités de la tour-latrines, réaménagées au siècle passé en une deuxième dépense **FIG. 470** (13).

Au-dessus de ce rez-de-chaussée, les deux étages renferment les dortoirs: il s'agit d'une succession de cellules individuelles disposées de part et d'autre d'un corridor central **FIG. 471, 472**. L'aménagement de chacune de ces pièces a fait l'objet de maintes modifications; deux ont fusionné au XIX^e siècle pour recevoir la bibliothèque **FIG. 471** (26). A l'extrémité nord, contre le sanctuaire de l'église, se trouvait le chœur liturgique (25), pièce très élevée favorable au chant, connue dans son aspect d'avant 1972 par une photographie de Bénédict Rast **FIG. 491**. Quoique fortement agrandi en 1972-1975, avec un remploi du beau parquet du sanctuaire posé en 1844 par JOSEPH DIETRICH⁹⁶, cet espace a perdu depuis sa fonction originelle: les sœurs, n'étant plus tenues à une stricte clôture, lui

préfèrent l'usage de la nef de l'église où elles ont déplacé leurs stalles, renouant peut-être avec la localisation primitive de leur chœur liturgique, qui était cependant davantage fermé au Moyen Âge.

L'aile sud, de dimensions beaucoup plus restreintes que le logis oriental, terminée à l'ouest par un escalier à quatre volées, renfermait originellement au rez-de-chaussée l'hospice **FIG. 470** (14) avec sa chambre de service à l'ouest, où se trouvait une grande cheminée, l'infirmerie au premier étage **FIG. 471** (27) et un dortoir au deuxième. Cet hospice, fragmenté en deux pièces au XIX^e siècle, abrite maintenant un petit réfectoire côté cuisine, ainsi que la lingerie. Un petit local voûté **FIG. 470** (15) s'appuie contre l'escalier du côté de la galerie du cloître; il renferme encore les layettes des archives **FIG. 478**.

Le logis septentrional (« vieux bâtiment »)

La façade sur la Grand-Rue, à deux étages sur rez-de-chaussée, est la plus élaborée, même si la composition est desservie par les désordres statiques ou la maladresse de mise en œuvre qui perturbent l'horizontalité de certaines de ses ouvertures **FIG. 475**. Elle comprend sept baies en largeur, ce qui a permis une hiérarchisation symétrique autour de la travée centrale. Cette travée est soulignée par une des deux entrées, dotée d'un linteau à corniche relié à la tablette de la baie supérieure par des consoles bordant son allège. Au-dessus, entre les fenêtres du premier et du deuxième étage, s'inscrit un bas-relief

FIG. 477 Monastère des dominicaines. Aile orientale, rez-de-chaussée sur préau, salle capitulaire, vue vers le sud. Dans cette aile, le solide plafond à la française doit soutenir les cloisons des corridors centraux des deux étages. Les banquettes récentes contre les murs respectent les dispositions d'origine. Photo Yves Eigenmann, 2013

FIG. 478 Monastère des dominicaines. Aile sud. Local des archives fermé par une porte en fer. Vue sur les layettes des archives anciennes (parchemins) et modernes. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 479 Monastère des dominicaines. Aile nord (« vieux bâtiment »), 1^{er} étage. Parloir occidental, partie réservée aux visiteurs. Vue en direction du sud-ouest sur la grille et le tour/passe-objets. Photo Yves Eigenmann, 2015.

aux armes des dominicaines, flanqué de consoles à glyphes surmontant un cartouche orné d'un losange, décor caractéristique de la manière de JONAS LEUBA **FIG. 484**. A la porte d'accès du deuxième axe fait écho le linteau à corniche et à arc surbaissé de la fenêtre de la sixième travée, modifiée en cours de construction, car elle était rectangulaire comme toutes les autres sur le plan de LEUBA. On relèvera que la porte médiane n'est pas la principale car elle donnait dans l'appartement des domestiques **FIG. 470** (22). Celle de gauche constitue en effet la véritable entrée du monastère.

La façade occidentale sur la rue de Forel, seul reliquat visible des bâtiments médiévaux **FIG. 464**, est peu ajourée et dépourvue de toute tentative d'ordonnement. Seules quelques fenêtres éclairent les couloirs desservant les diverses pièces. Au rez-de-chaussée, on observe encore, sous un large œil-de-bœuf, l'écoulement de l'évier qui équipait la cuisine des sœurs portières **FIG. 470** (21).

La façade méridionale, donnant sur le jardin en terrasse, est quant à elle pourvue de nombreuses baies rectangulaires; elle a été coiffée par le charpentier CLAUDE MICHAUD d'une ample croupe, terminant le court toit à deux versants qui pénètre dans la longue toiture préexistante de CHRISTOPHE PILLONEL.

L'aile occidentale de JONAS LEUBA (1735-1737)

L'aile occidentale, très étroite, à huit travées de fenêtres, adopte un plan en L qui vient buter contre le corps de logis de l'hospice **FIG. 470** (14). La petite partie en retour, simple galerie de liaison initialement prévue en bois du côté préau, est très en retrait par rapport au front du corps de logis sud, ce qui a permis d'appuyer une tour-latrines (16) contre la cage d'escalier de celui-ci⁹⁷. Ce petit corps de bâtiment se distingue des autres par ses fenêtres en arc surbaissé⁹⁸. Hormis celle sur la Grand-Rue, toutes les façades dressées par JONAS LEUBA ne comportent aucun élément de décor alors qu'il avait prévu de marquer les étages par des cordons à la hauteur des tablettes de fenêtre. Du côté du préau, LEUBA a harmonisé sa façade avec celles qui préexistaient, en renonçant au portique, constitué d'une succession d'arcades en plein cintre qui, sitôt construites, ont été bouchées et remplacées par des fenêtres en calcaire gris du Jura. En revanche, les baies des deux étages, en pierre jaune, sont plus grandes que celles des côtés édifiés par les FAVRE, car elles éclairent non pas des cellules, mais des couloirs **FIG. 476**.

Intérieur

Comme aujourd'hui, la partie côté Grand-Rue du logis nord était établie hors de la clôture, au nord du long mur où se situe la deuxième porte d'entrée

du monastère, une fois le premier vestibule franchi. C'est dans ce mur que sont aménagés de nombreux passe-objets tournants, appelés « tours » **FIG. 480**. Ce terme explique pourquoi les sœurs attachées à la porterie étaient également appelées sœurs « tourières ». Au rez-de-chaussée se trouvait une petite cuisine dont la cheminée évacuait également le fourneau d'une chambre des domestiques attenante **FIG. 470** (22). Ces deux pièces étaient placées à l'arrière d'un escalier qui permettait aux visiteurs d'accéder au premier étage, toujours occupé par les parloirs **FIG. 471** (29, 30) et par un grenier (31) jouxtant le mur occidental de l'église. Hormis quatre cellules au sud donnant sur le jardin en terrasse et desservies par un couloir à l'arrière, le deuxième étage était principalement dévolu aux greniers **FIG. 472** (33-35) : les sacs de céréales et autres matériaux étaient acheminés grâce au traditionnel palan à manège, qui subsiste partiellement, installé dans le comble; son bras amovible sortait du côté de la rue de Forel, par une porte haute percée dans le pignon en pan de bois, transformée au siècle passé en fenêtre.

Derrière la seconde porte d'entrée sur la clôture, le corps de logis nord, dans sa partie méridionale, est doté d'une cage d'escalier à deux volées. Au rez-de-chaussée se trouvait une vaste cuisine **FIG. 470** (21); l'ample manteau de sa cheminée, toujours en place, a sans doute été récupéré du bâtiment médiéval. Son conduit desservait le « poêle commun » de la chambre des sœurs portières (20), côté jardin, et de l'« apothicairerie » attenante (19), où étaient concoctées et entreposées les préparations médicinales. Le poêle en faïence blanc de cette dernière pièce, du début du XIX^e siècle, serait dû à CASIMIR LICHTENSTEIN, d'Estavayer. Le sol, en dalles de ciment formant un damier blanc et noir bordé d'une frise de grecques, attribuable à AUGUSTIN MONTI, d'Yverdon, a été posé en 1899⁹⁹, alors que le vantail de la porte d'entrée à la chambre des portières, à jour vitré d'esprit néogothique, doit remonter aux travaux des années 1880. Au-dessus de ces deux pièces, au premier étage, se trouvait un vaste ouvrant (« chambre d'œuvre ») **FIG. 471** (28), utilisé maintenant comme chambre de communauté, tandis que, sur la cuisine, un ample couloir donnait sur la partie cloîtrée de deux parloirs. Une grille, flanquée d'un « tour », séparait chacun d'eux de l'espace réservé aux visiteurs **FIG. 479**.

Initialement, le rez-de-chaussée de l'aile occidentale renfermait le cimetière des sœurs, complément de celui qui devait se trouver dans le préau. Cela explique sans doute la proposition de LEUBA d'un portique ouvert sur celui-ci. A en juger par les plans produits **FIG. 467**, ce portique aurait occupé toute la surface du rez-de-chaussée puisque, aux



477



479



478



480

FIG. 480 Monastère des dominicaines. Aile nord (« vieux bâtiment »), 1^{er} étage. Tour dans le parloir oriental, vu du côté de la clôture. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 481 Monastère des dominicaines. Coffre, début XVII^e siècle, chêne et sapin. Dans le panneau central, le candélabre montre un grenadier surgi d'une urne, alors que les deux latéraux mettent en scène deux grotesques affrontés au milieu de feuillages. Photo Yves Eigenmann, 2015.



481

FIG. 482, 483 Monastère des dominicaines. Aile occidentale, 2^e étage, 5^e cellule depuis le nord, 3,60 × 3 m. Plafond lambrissé à grands panneaux et plancher en larges lames de sapin. Photos Yves Eigenmann, 2016.

482 Armoires d'angle et basse sous la fenêtre
483 Fourneau d'angle, côté couloir

FIG. 484 Monastère des dominicaines. Aile nord. Façade sur la Grand-Rue, 1735. Armoires dominicaines entourées du Rosaire. Photo Yves Eigenmann, 2015.



482



483



484

étages, le mur séparant les chambres du corridor devait également reposer sur une série d'arcades. Comme celles en façade, ces dernières sont fermées en cours de chantier, notamment lors de l'aménagement d'une chapelle mortuaire **FIG. 470** (18) dans la moitié nord du bâtiment. Celle-ci donnait accès à un caveau creusé en sous-sol, équipé de « cachettes », soit certainement des alvéoles pour cercueils ou sarcophages, peut-être au nombre de 18¹⁰⁰. Ce caveau a été hermétiquement scellé vers 1948 lorsque le jardin en terrasse **FIG. 470** (5) est aménagé en cimetière¹⁰¹. Aux étages, l'étroitesse du bâtiment n'a permis d'aménager qu'une seule série de huit cellules desservies par un couloir, dont les baies s'ouvrent sur

le préau **FIG. 471, 472**. Certaines cellules ont conservé un aménagement des XVIII^e et XIX^e siècles caractérisé par une armoire d'angle en quart de cylindre, une armoire basse contre l'allège de la fenêtre, et, côté couloir, la moitié de fourneau en faïence, commun avec la pièce voisine **FIG. 482, 483**.

Le monastère dispose d'un mobilier ancien très varié qu'on ne peut décrire ici¹⁰². Signalons deux beaux coffres à habit, l'un maniériste au décor assez linéaire, l'autre peut-être un peu plus récent, du début du XVII^e siècle (1,6 × 0,75 × 0,65 m). Le panneau frontal de ce dernier est structuré en trois arcatures séparées par des pilastres en forme de gaines ornées de plumes très déployées et de rosaces, chacune encadrant un candélabre **FIG. 481**.

Appréciation

L'évolution et les transformations successives des bâtiments ont visé à remplir une fonction qui s'est maintenue depuis les origines : servir de cadre de vie à une communauté de moniales cloîtrées qui a compté jusqu'à 50 religieuses, fixée actuellement à plus d'une dizaine. L'apogée matérielle des dominicaines se situe au XVII^e siècle : *intra muros*, elles acquièrent tous les terrains et bâtiments occupés jadis par le château de Savoie et le petit faubourg de Lombardy. Dès 1686, elles peuvent se lancer dans une reconstruction intégrale du monastère. L'édifice répond aux canons d'une architecture classique

austère, inhabituelle en terres fribourgeoises, due à l'imprégnation réformée des architectes œuvrant essentiellement en pays neuchâtelois et vaudois. Le fort soutien financier de la famille d'Estavayer, très présente en principauté de Neuchâtel, tout en restant fidèle à Fribourg, contribue à expliquer ce choix.

Avec les apports assurément essentiels du dominicain Claude de Lucinge, qui définit le programme, et d'Henri-François d'Estavayer, JONAS FAVRE transcrit dans son plan général de reconstruction le programme souhaité par les dominicaines. L'aile orientale, tout à la fois solide et soignée, reflète les compétences de son auteur et la pertinence du choix de la communauté; elle montre, mieux que tout autre monument, qu'Estavayer est alors, avec l'assentiment de LL.EE. de Fribourg qui y voient un avantage économique, résolument tourné du côté de Neuchâtel, le lac servant de trait d'union. La grande façade en impose, mais sans ostentation inutile. Sa situation sur la ligne de l'enceinte, dominant le fossé, exprime bien l'esprit du « lieu clos » voulu par les sœurs. Il convenait tout à fait à la sensibilité dominicaine de l'époque, comme en témoigne au début du XVIII^e siècle un commissaire du Maître de l'Ordre, successeur de François-Luc de Lucinge, louant le priorat de Marie-Madeleine Rey qui eut à conduire les travaux : « l'ordre de saint Dominique et ses religieuses [lui] seront à jamais redevable d'un bâtiment si noble, si régulier et si parfait »¹⁰³.



485

L'église du monastère, Grand-Rue 3b [8]

L'église est d'abord réservée à l'usage des dominicaines, mais elle a également fonctionné comme nécropole pour les coseigneurs d'Estavayer. A ce titre, Humbert le Bâtard fonde en 1423 la chapelle nord dédiée à la Trinité et dote le sanctuaire d'un couvrement à croisée d'ogives. D'autres familles font valoir leur droit d'y être inhumées, ce qui implique des fondations particulières d'autels ou de chapelles. La nef est reconstruite dans le style classique en 1696-97. Elle reçoit en 1883-1886 un décor néogothique à la gloire de l'ordre dominicain, supprimé en 1972.

Historique

Les édifices antérieurs

L'arrangement intervenu avec le curé d'Estavayer en 1317 au sujet du droit d'inhumer tend à indiquer que l'église était à cette date en service, et qu'elle accueillait déjà les paroissiens souhaitant être enterrés non pas dans le cimetière paroissial, mais chez les dominicaines.

Les sources écrites ne donnent aucune indication relative à l'histoire architecturale de l'église, ni sur son entretien ou la façon dont les moniales se l'approprièrent. Une mention très tardive prouve que le chœur liturgique des sœurs occupait une tribune placée dans la partie occidentale de la nef¹⁰⁴, répondant ainsi aux exigences du Concile de Trente. Toutefois, on imagine ce chœur auparavant dans le vaisseau central de la nef, à proximité de l'arc triomphal. L'église est connue surtout pour son rôle funéraire et par les autels, voire les chapelles, fondés en son sein par des bienfaiteurs laïcs du monastère, au premier rang desquels les branches cadettes des coseigneurs d'Estavayer¹⁰⁵. Ces derniers l'adoptent comme nécropole et se font ensevelir devant les autels fondés par leurs soins.

La chapelle de la Trinité (1423) puis du Rosaire (1629-1632), les voûtes du sanctuaire

Peu après être devenu coseigneur d'Estavayer, Humbert le Bâtard fonde une chapelle à vocation funéraire. L'acte du 25 octobre 1423 indique qu'elle

FIG. 485 Monastère des dominicaines. Intérieur de l'église vers 1910, vue vers le sanctuaire. Au-dessus de l'arc triomphal, le tableau de la généalogie dominicaine. Dans le bas-côté, s'aperçoit la cage de l'escalier en vis qui reliait le chœur liturgique et la galerie nord du cloître. Deux autels sortis de l'atelier de Mathias Zens ont été appliqués contre ses murs, l'un dédié au Sacré-Cœur, l'autre à saint Dominique. Photo SBC.

FIG. 486 Monastère des dominicaines. Enseignes de procession avec les quinze mystères du Rosaire, huile sur bois, 1743. Au premier plan, les cinq mystères Glorieux, dans un cadre doré ; au milieu : les mystères Dououreux, dans un cadre rouge ; à l'arrière, les mystères Joyeux, dans un cadre argenté. Photo Yves Eigenmann, 2015.



486

FIG. 488, 489 Monastère des dominicaines. Église. Plan et élévation de la façade sur rue, non datés, signés « D. Favre », avec l'approbation de François-Luc de Lucinge. Millésime « 1695 » inscrit ultérieurement ; mais plans à dater plutôt en 1696. Les structures en gris foncé désignent la reconstruction. Le mur gouttereau sud de l'église médiévale était situé sur la même ligne que les murs méridionaux du chevet et du « vieux bâtiment ». Favre l'a déplacé afin que les bas-côtés soient strictement symétriques. ADom, boîte noire 3, cartable F.

FIG. 487 Monastère des dominicaines. La Pentecôte, mystères Glorieux, huile sur bois, 1743. Photo Yves Eigenmann, 2015.



487

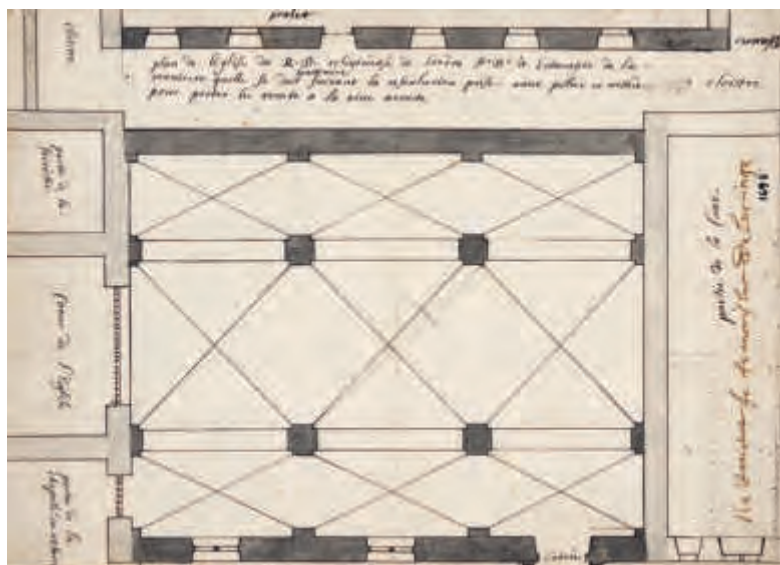
doit prendre place dans un espace jusqu'alors résiduel de l'église, situé entre la porte de ville et le sanctuaire, éclairé et accessible depuis la Grand-Rue, ou plutôt l'hypothétique cimetière que l'on imagine à cet endroit¹⁰⁶. Les travaux engagés, non documentés, sont à l'aune de la dotation très généreuse de 1000 florins. La chapelle et le sanctuaire voisins reçoivent leurs voûtes à croisées d'ogives. Le nouveau lieu de culte est « béni » le jour de la Trinité de 1425, soit le 2 juin¹⁰⁷. Laisseée à l'abandon, la chapelle, alors jugée en ruines, est réhabilitée en 1482 par un neveu d'Humbert, Antoine Angleis, seigneur de Saint-Aubin en Vully¹⁰⁸.

A l'initiative du dominicain Jean-François de Lallée, nouveau directeur du monastère, arrivé du couvent de Chambéry en 1614, puis surtout de ses successeurs, Thomas Contet et Louis du Gour, venus de Besançon, la dévotion à la Vierge par la pratique du Rosaire fait l'objet d'une ferveur nouvelle dans le diocèse de Lausanne¹⁰⁹. Comme ailleurs dans le canton de Fribourg, la population

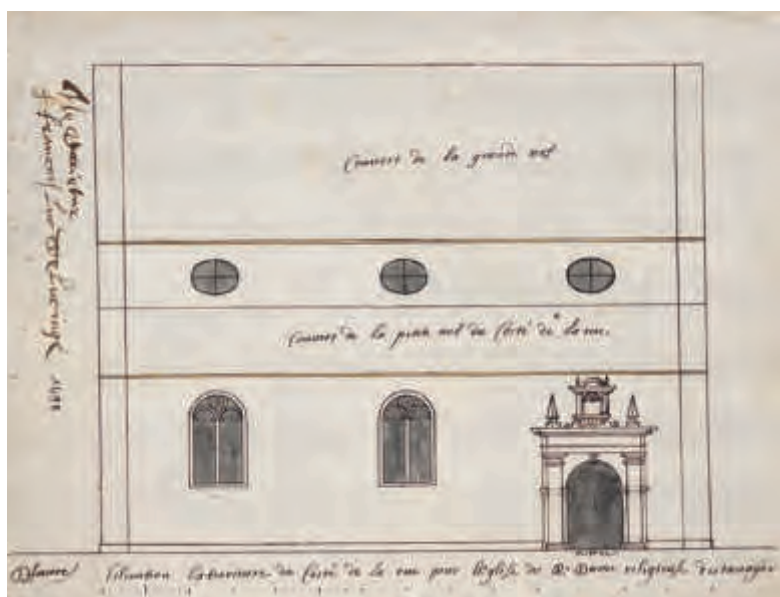
plutôt aisée de la seigneurie se constitue en une confrérie du Rosaire le 4 janvier 1632 et obtient la collature de la chapelle de la Trinité, désormais vouée à ce nouveau culte¹¹⁰. La chapelle est remise en état en 1635. On confie la réalisation de l'autel au peintre et sculpteur CLAUDE FRÉCHOT « tant pour la peinture que la structure en bois ». La totalité des travaux se monte à 1300 florins environ¹¹¹. L'autel est remplacé en 1729 déjà : BLAISE SIRE de Morteau (D^{pt} Doubs) réalise le tombeau et le châssis du retable ; le peintre CLAUDE-ADRIEN BALANCHE-RICHARD exécute les deux tableaux qui l'ornent. En 1743, on passe commande des quinze mystères du Rosaire¹¹² (chacun 31 × 34 cm), conservés et récemment restaurés **FIG. 486, 487**, dont l'auteur n'est pas connu. Ils ont subi un important rafraîchissement par CARLO COCCHI en 1823¹¹³.

Reconstruction de la nef de l'église

En 1686-87, lors de la première étape de reconstruction du monastère, le mur du chœur de l'église est réédifié intégralement tandis qu'on maintient celui de la chapelle nord. Les voûtes à croisées d'ogives ainsi que leurs supports sont néanmoins conservés. Neuf ans plus tard, on rebâtit la nef de l'église de même que la galerie adjacente, entre le mur de l'arc triomphal et celui du « vieux bâtiment » qui définit la terminaison occidentale de l'église ; ces deux structures sont maintenues dans leur substance du début du XIV^e siècle. Sur les plans généraux dressés par JONAS FAVRE, alors décédé, son neveu, l'architecte DAVID FAVRE, produit un premier projet¹¹⁴ approuvé le 17 juillet 1696 par le commissaire du Maître de l'Ordre, François-Luc de Lucinge **FIG. 488, 489**. Toutefois la prieure, Marie d'Englisberg, et le directeur, Claude de Lucinge, recueillent un second avis afin de diminuer les coûts. LL.EE., protectrices du couvent, délèguent l'architecte ANDRÉ-JOSEPH ROSSIER, de Fribourg, et Henri-François d'Estavayer, seigneur de Lully. Des modifications sont demandées ; on décide notamment d'agrandir les fenêtres¹¹⁵ puisqu'aucune lumière ne vient du mur gouttereau sud. Ce dernier sera de plus percé d'une large ouverture pour permettre aux sœurs d'assister, depuis un oratoire installé dans la galerie haute voisine **FIG. 471** (24), **FIG. 490** aux cérémonies célébrées sur les autels secondaires de la nef ou d'entendre les lectures et prédications données en chaire. En effet, leur nouveau chœur liturgique **FIG. 471** (25), **FIG. 491** se trouvait trop éloigné pour qu'elles puissent profiter de tout événement venant de la nef. Les contrats définitifs sont signés le 17 janvier 1697¹¹⁶. La première pierre est posée le 3 mai 1697. C'est à nouveau CHRISTOPHE PILLONEL qui réalise



488



489

l'imposante toiture, qu'il prolonge jusqu'à la rue de Forel, au-dessus du « vieux bâtiment » qu'on décide de conserver. Son atelier se charge de toute la menuiserie. Les travaux de serrurerie, en particulier les grilles qu'il faut installer dans les grandes ouvertures donnant dans la nef, sont exécutés par le marchand de fer et serrurier payernois, DANIEL BOLLE, selon la convention signée le 22 avril¹¹⁷. La confection des châssis de fenêtres, ainsi que leur vitrage, est confiée le 11 mai au vitrier neuchâtelois de La Sagne, DANIEL PERNOT¹¹⁸.

Le chantier progresse rapidement et le gros œuvre est achevé au début de l'automne 1697. Les derniers paiements interviennent en 1699 ; le 29 septembre, l'évêque de Lausanne,



490

FIG. 490 Monastère des dominicaines. Galerie nord contre l'église, 1^{er} étage. Vue vers l'est sur l'oratoire donnant dans la nef. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 491 Monastère des dominicaines. Aile orientale, 1^{er} étage. Chœur liturgique dans sa volumétrie originale de 1687-88, vu à travers la grille depuis le sanctuaire de l'église. Dans la salle agrandie en 1972-1975, les stalles de 1686 ont été conservées, alors que le plancher a été remplacé par celui de Dietrich récupéré du sanctuaire. On observe le Christ provenant de Jumièges. Photo Bénédikt Rast, vers 1960. BCUF.



491

Pierre de Montenach, consacre le nouvel édifice¹¹⁹. Les travaux se terminent cette année-là avec la réfection de la chapelle du Rosaire, comme en témoigne le millésime inscrit sur le linteau de sa nouvelle porte d'entrée **FIG. 492**. Son mur oriental, jusque-là borgne, est percé d'une fenêtre et la façade sur la rue, entre l'église et la tour-porte des Dominicaines, est entièrement reconstruite. Il ne fait aucun doute que la réfection de la chapelle est également l'œuvre des FAVRE, car elle est incluse dans leur contrat. Ce sont les sœurs qui financent ces derniers travaux et non la confrérie du Rosaire, qui n'est pas propriétaire du lieu dont elle n'a que la jouissance.

En 1701, le sculpteur-doreur BLAISE SIRE réalise un nouveau tabernacle qui remplace le retable Estavayer-Blonay du maître-autel, déplacé contre le mur du collatéral sud au fond de l'église. Ce tabernacle s'insère dans un nouveau retable dû au même artiste, mesurant 8 pieds (2,48 m) sur 7 (2,17 m) et orné de six statues en ronde-bosse, ainsi que de sept scènes en bas-reliefs consacrées à des dominicains, centrées sur le thème de la nativité¹²⁰. Très semblable au tabernacle que SIRE réalisera en 1738 pour

l'église Saint-Laurent, ce retable n'est connu que par une photographie ancienne¹²¹, car il a été vendu (ou détruit ?) à l'occasion des travaux de 1972-1975¹²².

La restauration de 1883-1886

En 1788, le monastère passe sous la juridiction de l'évêque de Lausanne au détriment de l'Ordre dominicain. La direction spirituelle est dès lors confiée au clergé séculier, en particulier aux membres de la clergie de l'église Saint-Laurent¹²³. Au XIX^e siècle, les sœurs tentent de renouer des contacts avec leur ordre. Les démarches aboutissent en 1877 au retour d'un dominicain, Gonzalve Barthier, ancien professeur de théologie en Belgique, à Louvain¹²⁴. Après l'assainissement du préau du cloître, il procède à une importante rénovation de l'église. En 1882, prenant à son compte un projet décidé en 1874 mais non exécuté, il fait démolir la tribune de l'orgue, celui-ci étant déplacé dans l'espace de l'ancien grenier attenant à l'église **FIG. 472** (35). A cette fin, on perce une grande ouverture en plein-cintre dans le mur occidental¹²⁵. Barthier fait appel à un compatriote, le peintre et sculpteur MATHIAS ZENS, de Gand, à la tête d'une entreprise de plus de cent

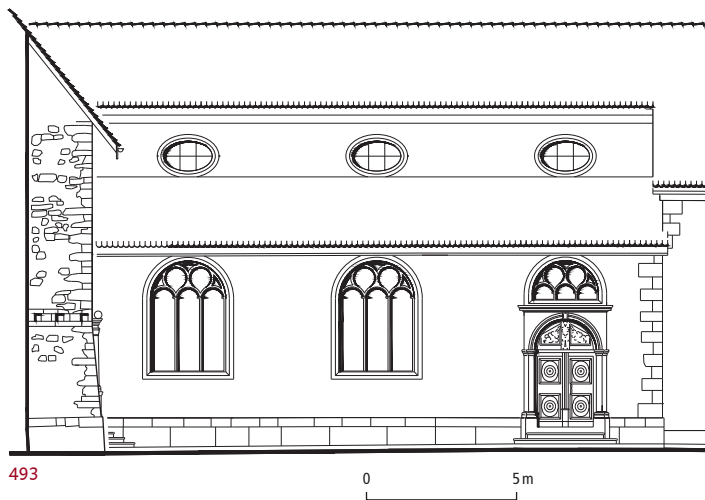


492

personnes spécialisées dans l'ornementation des églises, en Belgique, mais aussi aux Pays-Bas, en France ou même au Québec¹²⁶. Cet atelier assure une production à grande échelle, industrielle même, du style néogothique.

En 1884, ZENS envoie une petite équipe de trois ouvriers dirigée par un contremaître; ceux-ci appliquent contre les parois et les voûtes de l'église un décor au pochoir complètement couvrant sur une préparation blanche à l'huile formée d'un mélange de térébenthine et de céruse, appliquée en quatre couches¹²⁷ **FIG. 485**. Ce fond pictural met en évidence des scènes figuratives peintes sur toile marouflée préparées à Gand en atelier. L'entreprise de ZENS fournit également un abondant mobilier néogothique en chêne sculpté rehaussé de polychromie, soit une chaire, une table de communion, un confessionnal, ainsi que trois autels secondaires, sans aucun lien avec les fondations anciennes, dédiés au Sacré-Cœur de Jésus, à saint Dominique et à saint Joseph. La chapelle du Rosaire reçoit un nouvel autel conservé aujourd'hui dans une galerie du cloître.

Le programme iconographique de ce nouveau décor a été défini par Barthier. Il fait la part belle aux



493

dominicains : dans la nef, douze médaillons représentent les saints et saintes de l'ordre; huit autres dans les voûtes du sanctuaire illustrent encore des saints et quatre papes dominicains. Cependant tout a disparu, excepté les toiles marouflées décrites plus bas¹²⁸.

Intervention de 1972-1975

L'église subit une intervention très importante entre 1972 et 1975, sous la direction de l'architecte de Fribourg, GEORGES MONNEY. Les réformes de Vatican II sont à l'origine de ce remaniement profond qui voit la suppression du décor néogothique de 1883-1886, alors fortement déconsidéré comme tout ce qui reçoit l'appellation de « saint-sulpicien »¹²⁹. A cette occasion, les maçonneries sont mises à nu, faisant disparaître toute trace d'éventuels décors plus anciens. Cela a permis une analyse archéologique sommaire qui révèle les étapes constructives de l'édifice¹³⁰. Conformément à l'esprit de l'époque, on opte pour un parti dépouillé en mettant pour la première fois à nu la pierre jaune d'Hauterive, laissée apparente, qui caractérise les piliers et les arcades de la nef, alors que les parois sont simplement reblanchies.

Dans la chapelle nord, l'autel du Rosaire est supprimé. Dans le sanctuaire, le nouveau mobilier met en œuvre la pierre naturelle, en l'occurrence le grès de La Molière. On recourt encore à ce matériau pour les sols : des dalles remplacent le parquet posé en 1844. Dans la nef cependant, des carreaux de terre cuite sont posés, sur le module de ceux retrouvés sous le damier noir et blanc en plaques de ciment fournies en 1886 par le fabricant AUGUSTIN MONTI, d'Yverdon, alors supprimées.

La clôture étant moins rigoureuse, les sœurs souhaitent que leur chœur liturgique **FIG. 471** (25), alors étendu sur deux étages jusqu'à l'escalier de l'aile orientale et entraînant la suppression de six

FIG. 492 Monastère des dominicaines. Eglise. Porte d'entrée de la chapelle du Rosaire, sur la Grand-Rue, 1699. Il faut relever la très belle qualité décorative du tympan, d'un menuisier-sculpteur inconnu, ayant travaillé sous la direction de Jonas Favre ou de Christophe Pillonel. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 493 Monastère des dominicaines. Eglise. Elévation nord de la nef, 1696-97. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2002.



494

FIG. 494 Monastère des dominicaines. Eglise. Vue en direction du sanctuaire, de l'ouest. Photo Yves Eigenmann, 2016.

FIG. 495 Monastère des dominicaines. Eglise. Vue sur le sanctuaire et la chapelle du Rosaire. Si l'arc triomphal remonte à 1316, l'arcade ouvrant sur la chapelle nord n'a été percée qu'en 1423-1425. Elle a été élargie en 1697-1699, comme en témoigne le raccord installé pour replacer en 2012 les grilles d'Humbert le Bâtard à leur emplacement d'origine. Ambon de Jean-Pierre Demierre, 2016. Photo Yves Eigenmann, 2018.

cellules et de couloirs, soit mieux associé à l'espace de l'église. L'ouverture est considérablement agrandie avec la démolition du mur jusqu'au niveau de l'arc formeret qui reçoit la voûte du sanctuaire, et avec la création de l'escalier, qui empiète sur le volume de la sacristie.

Description

L'église primitive

L'analyse archéologique de la tour-porte, postérieure à 1269 dans sa première étape, a montré qu'une partie du mur mitoyen, avec la chapelle nord de l'église, est antérieure à 1319 (voir *La tour-porte des Dominicaines*, pp. 110-111). Ce serait ici le vestige le plus ancien de l'église. Mais, comme la chapelle nord n'a été intégrée à cette dernière qu'après 1423, il s'agit plus vraisemblablement des restes d'une construction antérieure, soit peut-être la maison principale de Guillaume VI d'Estavayer.

Les investigations archéologiques sommaires conduites en 1972, lorsque les élévations ont été décrépées, ont mis en évidence l'église primitive du



495

XIV^e siècle¹³¹. Les murs de celle-ci, reconnaissables à leur appareil de blocs de molasse, présentent une disposition et une organisation manifestement reprises par l'édifice actuel. Le plan de la première église comportait un vaisseau long de 18,8 m et large de 15,1 m, ouvrant sur un sanctuaire quadrangulaire de 8,3 × 6,7 m environ. Les dimensions de la nef sont connues par les restes de ses murs ouest et est, hauts respectivement de 7,6 et 7,5 m. Le mur occidental sépare actuellement l'église de l'aile des parloirs. Il était percé de deux portes, l'une dans l'angle nord-ouest, de 0,9 m de large, l'autre au milieu de la paroi, de 1,3 m. A l'est, l'arc triomphal en molasse appareillée correspond à l'ouverture originale, tandis que le passage vers la chapelle nord, peut-être ouvert seulement à l'époque d'Humbert le Bâtard, a été exhaussé. Le mur gouttereau nord se situait à l'emplacement de l'actuel, alors que celui au sud se trouvait 1 m au-delà, dans le prolongement du mur séparant la sacristie de la salle capitulaire.

Le même appareil de molasse caractérise les murs du sanctuaire. Il est formé d'assises irrégulières

variant entre 25 et 40 cm de hauteur, formées de blocs souvent carrés, certains montrant des traces de rubéfaction; d'autres, en particulier au chevet, révèlent encore des restes de polychromie. L'arcade du mur nord a été élargie lors du chantier de 1696. La grille d'origine en donne la largeur initiale **FIG. 495**. A l'est, il ne subsiste que les amorces de la maçonnerie originale, sur une hauteur de 1,8 m environ, dans lesquelles ont été insérées les colonnes engagées de la voûte. Au sud, il ne reste qu'un fragment du mur original, avec une niche murale dans laquelle se trouve la porte de la sacristie. Cette niche, sommée d'un arc brisé, a été insérée ultérieurement. Son encadrement, en partie reconstitué en 1973-1975, est mouluré d'une gorge prise entre deux tores de même diamètre que celle-ci, à situer typologiquement au XV^e siècle. On ignore sa fonction, mais on peut penser à un enfeu ayant reçu la dépouille d'un membre de la famille d'Estavayer, d'après les bandes rouges et or ornant les tores. Un fragment de peinture près de la porte montre les restes d'un grand personnage devant un fond architecturé figurant une ville derrière son enceinte.

Les murs subsistants indiquent que l'église primitive n'était pas voûtée. On peut imaginer, tant dans le sanctuaire que dans la nef, un plafond lambrissé, à moins que la charpente ne soit restée visible dans le vaisseau central, à environ 2,3 m au-dessous de l'actuelle. Dans la mesure où l'église adoptait un parti basilical, il est possible que la nef centrale ait été séparée des bas-côtés par des arcades ou, plus simplement, comme le suggère la vue HÖRTTNER **FIG. 445**, couverte par une ample charpente supportée par des poteaux, ainsi que cela a été restitué à la Fille-Dieu de Romont.

L'église actuelle

L'église occupe l'angle nord-est du monastère **FIG. 470** (7). Elle jouxte la tour-porte des Dominicaines, qui lui a servi de clocher jusqu'en 1697 **FIG. 446** (14). Le chevet est intégré à l'aile orientale qui semble se prolonger jusqu'à cette porte de ville **FIG. 468**; il est coiffé d'un toit à deux versants, dans le prolongement de celui de l'aile orientale. Il ne se différencie de celle-ci que par la forme de ses fenêtres, en plein-cintre et à remplages d'esprit gothique mais aux formes Renaissance; l'une éclaire le sanctuaire, l'autre la chapelle du Rosaire. Les arcs en plein-cintre des lancettes subdivisant ces deux fenêtres naissent sur une ébauche de volute, parti décoratif original que JONAS FAVRE a déjà mis en œuvre au temple de Saint-Blaise en 1662-1667¹³². Les jours de ces deux baies sont de dimensions pratiquement identiques, mais celui du sanctuaire donne l'impression d'être beaucoup plus ample, par

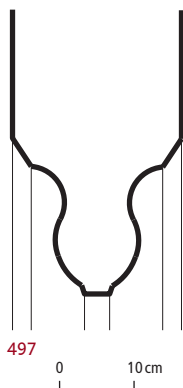


496

FIG. 496 Monastère des dominicaines. Eglise. Grilles d'Humbert le Bâtard avec tour évoquant le châtelet de Chenaux. Photo Yves Eigenmann, 2013

les deux meneaux de son remplage au lieu d'un seul, par l'ébrasement extérieur de l'encadrement et par les grandes dalles de pierre jaune qui la flanquent, sculptées aux armoiries des Estavayer et de l'Ordre des dominicains. A gauche, une autre dalle de calcaire gris arbore une longue inscription, en latin, décrivant les travaux de reconstruction et livrant la date de leur achèvement, le 22 mai 1687.

La nef se distingue de l'aile nord adjacente par le choix du parti basilical, qui implique une toiture à deux versants sur le vaisseau central et des appentis sur les bas-côtés, laissant une portion de mur dégagée, percée de trois œils-de-bœuf ovales. Du côté du préau du cloître, l'appentis se prolonge pour couvrir la galerie qui relie les ailes orientale et occidentale; de ce fait, celle-ci est moins élevée d'un niveau que ses voisines. Côté rue, l'élévation du bas-côté nord est moindre que celle de l'aile voisine des parloirs. Elle s'en différencie également par son soubassement en immenses blocs de grès coquillier sommé d'un large cordon en calcaire gris du Jura, à l'origine peint en jaune, reliant et hiérarchisant l'entrée de l'église ainsi que celle de la chapelle du Rosaire. La grande porte en plein-cintre de l'église s'inscrit dans un cadre rectangulaire saillant, sommé d'une corniche; l'encadrement de la porte de la chapelle du Rosaire, plus réduit, prend la forme d'un étroit édicule avec un entablement



très saillant au droit de chacune des colonnes, amorties d'une boule ornementale. Les chapiteaux composites s'ornent de lys stylisés, évocation de la pureté virginale **FIG. 492**. La baie au-dessus est une réduction de celle donnant à l'est, tandis que celle qui surmonte le portail de la nef reprend exactement les dimensions et l'aspect de la partie haute de ses deux grandes voisines (elles-mêmes copies des baies du sanctuaire). Cette disposition confère un rythme régulier à la façade et donne la curieuse impression que le portail, en coupant la fenêtre, a masqué en partie celle-ci¹³³ **FIG. 493**.

Intérieur

A l'intérieur, le visiteur est frappé par le caractère dépouillé, voire austère, du vaisseau, dont la nef centrale est beaucoup plus large et élevée que les bas-côtés ; les voûtes hautes sont abondamment éclairées par les grands oculi percés au-dessus des arcades **FIG. 494**. Des bas-côtés, la lumière ne vient que par le nord. A l'origine peintes en ocre, les arcades à impostes doriques et les piliers engagés, qui reçoivent la retombée des arêtes du couvrement, sont en calcaire jaune d'Hauterive. Les parois et les voûtes en moellons ont été recouvertes d'un enduit blanc-gris uniforme, réhabilité à l'occasion des dernières restaurations de 1972-1975 et 2016.

On retrouve la pierre jaune dans le sanctuaire et dans la chapelle nord du Rosaire où elle a été mise en œuvre dans les croisées d'ogives **FIG. 495, 497, 498** par les maçons-architectes engagés entre 1423 et 1425 par Humbert le Bâtard. Ces dernières retombent sur des colonnes engagées en grès coquillier, par l'intermédiaire d'impostes se prolongeant sur les murs adjacents par des bandeaux à bordure concave arborant les armes d'Humbert le Bâtard. Les deux clefs de voûte circulaires portent, dans la chapelle, le monogramme « IHS », et, dans le sanctuaire, « Maria », inscriptions inversées en miroir, mettant ainsi en évidence la contemporanéité de ces deux couvrements et, accessoirement, l'illettrisme du tailleur de pierre qui a incorrectement tourné son chablon. Les arcades donnant sur la chapelle sont fermées par de très belles grilles en fer forgé¹³⁴ commandées par Humbert le Bâtard ; celles qui donnent sur le collatéral arborent ses armes, alors que celles du côté du chœur montrent, au-dessous d'un écusson aux armoiries non identifiées, une petite tour carrée dotée d'un parapet sur consoles évoquant assurément le châtelet de Chenaux, sans doute ajoutée en 1443 ou en 1482 **FIG. 496**.

Le décor peint

Du décor non figuratif peint directement sur les murs en 1883-1886 par l'atelier de MATHIAS ZENS,

ne subsiste qu'un témoin des motifs géométriques sur l'intrados de la deuxième arcade nord. La restauration de 1972-1975 a tout de même conservé trois importantes scènes figuratives en marouflage : au-dessus de l'arc triomphal se trouve une Vierge de miséricorde protégeant la famille dominicaine ; dans la chapelle du Rosaire, on voit saint Dominique au centre d'une grande composition illustrant un de ses miracles, la résurrection de Napoléon Orsini¹³⁵ (400 × 328 cm) **FIG. 499** et, au-dessus de l'entrée de cette même chapelle, une représentation de la Trinité, de style néobyzantin, sans doute évocation de l'ancienne dédicace.

Le mobilier

Les restaurations de 1883-1886 et de 1972-1975 ont fait disparaître le mobilier ancien de l'église. Dans le sanctuaire, l'autel baroque de BLAISE SIRE a été remplacé en 1973-1975 par une table en grès de La Molière, œuvre du carrier CLAUDE PILLONEL, disposée au centre de l'espace pour permettre les célébrations face à l'assistance **FIG. 495**. Cette pierre grise régionale est retenue également pour le support du nouveau tabernacle, un cube de métal émaillé conçu par l'artiste de Bordeaux, RAYMOND MIRANDE¹³⁶.

Le retable d'Estavayer-Blonay

Le retable d'Estavayer-Blonay, pièce remarquable datée de 1527 (190 × 400 cm ouvert), orne le maître-autel de l'église probablement dès cette époque¹³⁷ **FIG. 500**. Il a été financé par sœur Maurizia de Blonay, décédée en 1526, et, surtout, par Claude d'Estavayer, évêque de Belley (D^{pt} Ain), chancelier de l'ordre savoyard de l'Annonciade. Issu de la branche aînée des Estavayer, Claude d'Estavayer n'a ni agi dans la perspective de son prochain ensevelissement chez les dominicaines, ni à cause de ses liens de parenté assez éloignés avec Maurizia de Blonay, mais dans une stratégie de soutien aux institutions religieuses de sa ville d'origine. Ces deux personnages sont représentés en donateurs sur les panneaux latéraux fermés (190 × 200 cm) **FIG. 501** : Maurizia de Blonay, vêtue en dominicaine, se présente devant le Christ bénissant, entouré de nuées d'où surgissent les apôtres, en bordure de la mandorle qui symbolise les cieux. Elle précède Claude d'Estavayer, représenté sur le panneau droit et toujours dans le monde des vivants, accompagné de son intercesseur, saint Claude, archevêque de Besançon.

A l'intérieur, la statue de la Vierge occupe le centre de la composition, flanquée de deux anges musiciens dont un a disparu **FIG. 500**. Une place de choix a été réservée à deux dominicains, saint

FIG. 497, 498 Monastère des dominicaines. Eglise, sanctuaire et chapelle de la Trinité.

497 Profil des nervures, 1423-1425 (échelle 1 : 10).
498 Marques de tailleurs de pierre gravées sur les chanfreins (échelle 1 : 5). Si ce profil recopie celui des croisées d'ogives de la collégiale Saint-Laurent, de la fin du XIV^e siècle, aucune de ces marques ne se retrouve là-bas. Dessin Yves Eigenmann, 2019.



FIG. 499 Monastère des dominicaines. Eglise. Chapelle du Rosaire, paroi nord : *Résurrection de Napoléon Orsini par saint Dominique*, huile sur toile marouflée, atelier de Mathias Zens, 1883-1886. L'atelier a copié une œuvre réalisée par le peintre dominicain Hyacinthe Besson entre 1852 et 1859 pour la salle capitulaire de Saint-Sixte-le-Vieux à Rome, elle-même inspirée de *L'Apparition de saint François au chapitre d'Arles*, de Giotto, à Assise. Photo Yves Eigenmann, 2016.

499

Thomas d'Aquin à droite et saint Dominique à gauche. Les volets montrent, insérées dans une architecture Renaissance, la Nativité et l'Adoration des mages.

Le cadre du panneau droit du retable arbore les initiales AW que l'on attribue au peintre schaffhousois AUGUSTIN WISSHACK, alors installé à Neuchâtel, mais on ignore le nom du sculpteur. Par comparaison avec ce qu'il reste du retable de l'église de Cugy, Marcel Strub propose d'y voir l'intervention de l'atelier de HANS GEILER. Plus récemment, Stephan Gasser pense qu'une attribution à des sculpteurs fribourgeois ne peut être déduite que par l'absence d'artistes renommés du côté de Neuchâtel; pour lui, la sculpture du retable doit être associée à la production tardive de l'atelier GEILER, dont les sources d'inspiration sont avant tout germaniques¹³⁸.

Les autels secondaires

L'église a abrité de nombreux autels particuliers, dont on ne sait si leur fondation a impliqué la création de véritables chapelles, intégrées ou annexées à l'édifice primitif. Après la reconstruction de la nef en 1697, les autels qui subsistent sont inclus dans la nouvelle architecture; ceux appuyés contre les piliers des arcades, au nombre de quatre, font l'objet d'une rénovation dans les années 1720 qui vise à leur donner un aspect uniforme; qualifiés par Daubigny d'« assez monumentaux avec retables à colonnes », ils sont maintenus jusqu'à la grande restauration de 1883. Les éléments restants, conservés dans l'église ou dispersés dans le monastère, permettent de s'en faire une bonne idée. Ils différaient

essentiellement par le sujet de la peinture exposée, lié bien sûr à la dédicace.

Les retables du bas-côté sud montrent le retour d'Egypte de la sainte Famille (115×145 cm) **FIG. 504** et le Christ tombant sous le poids de la croix. Cette dernière scène est signée Adrianus Richarde, soit CLAUDE-ADRIEN BALANCHE-RICHARD¹³⁹ à qui on peut attribuer la première. Elles auraient été exécutées en 1729¹⁴⁰. Au-dessus de l'entablement, le fronton met en exergue un médaillon. L'un montre sainte Agnès de Montepulciano, l'autre figure saint Raymond de Penyafort. Le style de ces deux peintures est d'une main différente de celle des grands tableaux, soit très certainement, comme l'a démontré Ivan Andrey, celle des belles-sœurs de cet artiste, GERTRUDE RICHARD et sa sœur, dont on ne connaît pas le prénom. Si la dédicace à la sainte Famille n'est attestée qu'au XIX^e siècle en ces lieux, un autel à la sainte Croix existe déjà à cet emplacement en 1322, fondé avant cette date par Pierre V d'Estavayer-Chenau¹⁴¹. Il est régulièrement mentionné, entretenu par ces coseigneurs puis par LL.EE. de Fribourg¹⁴².

Le monastère conserve encore les tableaux des deux retables disparus, assurément l'œuvre des deux sœurs RICHARD. L'un, de même format que ceux décrit précédemment, montre une composition mettant côte à côte Marie-Madeleine face au ressuscité (« *Noli me tangere* ») et le martyr de saint Pierre de Vérone. Ce curieux assemblage reflète sans doute la réunion, à une époque antérieure, de l'autel dédié à Marie-Madeleine, fondé avant 1360 par Arthaud d'Estavayer-Chenau¹⁴³, à celui



500



501

du martyr dominicain, apparu en 1440 grâce à la générosité de deux bourgeois d'Estavayer habitant Forel et Autavaux¹⁴⁴. L'autre tableau, plus petit mais pris dans un cadre de même forme, montre saint Jacques. Un autel dédié à ce dernier est attesté dès 1378, dû à la générosité du notaire staviacois Jean de Pont¹⁴⁵; la famille Griset de Forel en a longtemps assuré l'entretien par la suite¹⁴⁶.

La Vierge de Compassion datée de 1515-1520 (h : 118 cm) **FIG. 502**, actuellement conservée dans la salle capitulaire, a été attribuée récemment à

l'atelier de HANS GEILER¹⁴⁷. Elle doit être rattachée à la fondation, vers 1524, d'un autel à Notre-Dame de Pitié¹⁴⁸, lequel se trouvait dans le collatéral nord depuis 1697¹⁴⁹, mais supprimé lors de la grande restauration de 1883¹⁵⁰.

Le monastère détient une autre Pietà (h : 71 cm), qui a conservé sa polychromie d'origine, d'un style « savoyard » selon Vittorio Natale¹⁵¹ **FIG. 503**. On ne sait quelle était la destination première de cette statue probablement contemporaine de l'œuvre de GEILER, longtemps exposée à l'extérieur, dans la niche aménagée dans l'angle septentrional du monastère **FIG. 475**, remplacée aujourd'hui par une copie en simili-pierre.

La nef est ornée d'un grand crucifix du XVIII^e siècle placé au-dessus de l'arc triomphal. Donné au monastère en 1934, il provient de Jumièges (D^{pt} Seine-Maritime). Lui fait face contre la paroi occidentale un grand tableau (huile sur bois, 193 × 222 cm) figurant une généalogie dominicaine, peinte en 1675, par un artiste inconnu des dictionnaires artistiques usuels, J. ROLBELIS, si l'on en croit la signature¹⁵².

Les vitraux

Tous les vitraux de la nef ont été réalisés en 1904, par CAMILLE GANTON, formé à l'école Saint-Luc de Gand¹⁵³ en Belgique, dans le style « Arts and Crafts » venu d'Angleterre, et en respectant le programme indiqué par le père dominicain Gonzalve Barthier. Cet artiste joue avec des teintes très claires, encore inhabituelles à l'époque néogothique. Dans les grandes baies sont évoqués les passages à Estavayer



502



503

de saint Vincent Ferrier en 1404 **FIG. 505** et de sainte Colette en 1425. Les six œils-de-bœuf du vaisseau central montrent d'autres moments importants de l'histoire du monastère. Pour les baies orientales du sanctuaire et de la chapelle du Rosaire, l'artiste de Fribourg, BERNARD SCHORDERET, a proposé en 1975 des vitraux non figuratifs où la couleur jaune domine, réchauffant ainsi l'ambiance un peu froide générée par l'enduit gris-blanc des murs et la pierre de La Molière¹⁵⁴. Ils ont remplacé ceux de JULES DOBBELAERE de Bruges, dont l'iconographie dominicaine était centrée sur le Sacré-Cœur de Jésus. Celui-ci est encore évoqué au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle dans un vitrail réalisé au début du XX^e siècle, non attribuable à ce verrier, ni à GANTON ; il utilise en effet une palette beaucoup plus foncée et arbore un style réaliste, moins original que les vitraux de la nef.

Les cloches

Dans le clocheton postérieur à 1697 qui ponctue l'aile orientale, deux cloches sont conservées :

Grande cloche (tonalité la, diam. 84 cm) datée 1746, comportant quatre lignes de texte en latin sur le cou, entre une frise de feuillage et de guirlandes. Montage assez maladroit des caractères et motifs décoratifs. Vierge à l'enfant et Crucifixion sur la faussure, signée PIERRE BERSET et ANTOINE LIVREMONT, de Pontarlier : c'est à ce dernier qu'il faut attribuer la fonte de la cloche. Le texte indique que François-Joseph de Forel, chevalier de Malte, chambellan du roi de Pologne, précepteur du fils du roi de Saxe, et sa sœur Dominique de Forel,



504

prieure du monastère d'Estavayer, ont fait don de cette cloche¹⁵⁵.

Petite cloche (tonalité ré dièse, diam. 62 cm), datée 1771. Trois lignes de textes en français sur le cou et la partie haute de la robe, caractères et motifs décoratifs maladroitement disposés. La faussure supporte le Crucifié mais sans croix, entre deux feuilles de sauge, ainsi qu'une Vierge à l'enfant entre deux sœurs dominicaines. Le texte apprend

FIG. 500 Monastère des dominicaines. Eglise. Retable d'Estavayer-Blonay, 1525-1527. Armoire et panneaux en bois de sapin, sculptures appliquées en tilleul, fond damassé et doré. A rattacher à la production de l'atelier Geiler, polychromie à tempera d'Augustin Wisshack. Les armes d'Estavayer, répétées deux fois, indiquent que l'évêque de Belley, Claude d'Estavayer, en est le commanditaire principal. Photo Primula Bosshard, 2010.

FIG. 501 Monastère des dominicaines. Eglise. Retable d'Estavayer-Blonay, 1525-1527, fermé. Les armoiries de Claude d'Estavayer sont sommées de la crosse et de la mitre, entourées du collier de l'Annonciade. Photo Primula Bosshard, 2010.

FIG. 502 Monastère des dominicaines. Sculpture en tilleul de la Vierge de Compassion parant à l'origine l'autel éponyme qui se trouvait alors dans l'église. Atelier de Hans Geiler, 1515-1520. La polychromie actuelle est due à une restauration maladroite du XX^e siècle. Le cadre de bois est d'époque moderne. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 503 Monastère des dominicaines. Sculpture en tilleul d'une Pietà de style « savoyard », vers 1515-1520, polychromie originale. Photo Primula Bosshard, 2010.

FIG. 504 Monastère des dominicaines. Eglise. Retable de l'autel de la Sainte-Famille, cadre en tilleul sculpté, huile sur toile, par Claude-Adrien Balanche-Richard, vers 1720. Médaillon montrant sainte Agnès de Montepulciano, par Gertrude Richard et sa sœur. Photo Yves Eigenmann, 2013.



505

FIG. 505 Monastère des dominicaines. Eglise, bas-côté nord, 2^e travée. Vitrail de 1904 par Camille Ganton, *Prédication de saint Vincent Ferrier à Estavayer*. Les paysages montrent deux éléments caractéristiques de la ville : à gauche, l'aile orientale du monastère et, à l'arrière-plan, une maison à berceau lambrissé et galerie ; à droite, le châtelet d'Humbert le Bâtard, évoqué par ses armoiries. Photo Yves Eigenmann, 2015.

que la cloche a été faite par PIERRE BERSET sous le priorat de Reine Schröter et invoque Notre-Dame du Rosaire et saint Hyacinthe.

Vaisselle liturgique

La vaisselle liturgique comporte une quarantaine de pièces¹⁵⁶. Plus aucune n'est médiévale, car elles ont toutes été fondues pour l'effort de guerre sous la République helvétique¹⁵⁷. Les plus anciennes remontent au XVIII^e siècle. Plusieurs belles créations de la fin du XIX^e siècle ont été offertes par la comtesse Anne-Marie de Pourtalès-Gorgier. Quelques exemples remarquables :

Burettes (h : 12,4 cm) avec un plateau ovale, argent, inscription « S. Rosaire 1770 », poinçons de Fribourg et JACQUES DAVID MÜLLER.

Calice, vermeil (h : 15 cm), nœud piriforme, décor de fleurs sur coupe, poinçon IM (JOSEPH MÜLLER), dernier tiers du XVIII^e siècle.



506



507

Ciboire en argent (h : 23 cm), intérieur doré, poinçon IK (KÖRBER¹⁵⁸ ?) et Fribourg, début XIX^e siècle

FIG. 507.

Statuette de saint Laurent, argent (h : 32,7 cm, 860 g), patron d'Estavayer, datée 1653, avec

armoiries et initiales des donateurs, soit Petermann Fegely¹⁵⁹ et son beau-frère, Peter von Diesbach, respectivement seigneur de la Cour de Domdidier et avoyer d'Estavayer entre 1630 et 1635 **FIG. 506**; orfèvre inconnu mais style évoquant la production fribourgeoise de JOHANN CONRAD et JONAS RIEDER¹⁶⁰.

Manuscrits

Les manuscrits comportent un graduel, un responsorial, un lectionnaire, un hymnaire et un missel ainsi que deux antiphonaires (31,5 × 44,4 cm) **FIG. 508**. Les pièces les plus remarquables, rehaussées d'initiales richement enluminées, peuvent être datées de la fin du XIII^e siècle¹⁶¹. Ces livres liturgiques sont issus de la bibliothèque des dominicains de Lausanne et ont certainement été récupérés par le monastère à la Réforme, après la suppression de ce couvent.

Appréciation

Dans son projet général de 1686, JONAS FAVRE avait proposé pour la nef de l'église une simple salle dotée de galeries, à l'instar de sa production architecturale protestante en terres neuchâteloises. Son neveu, DAVID, a toutefois affiné le projet en adoptant le parti basilical; moins réputé que son oncle, cet architecte s'est vu encadré par divers experts fribourgeois, notamment ANDRÉ-JOSEPH ROSSIER. Il a été opté pour une architecture solide tout en renonçant à l'apparat. A notre connaissance, aucun décor n'ornait alors les murs et aucun vitrail ne se trouvait sur les fenêtres, dotées de simple verre blanc. L'animation chromatique provenait seulement des autels, refaits de manière uniforme dans les années 1720, et de quelques tableaux accrochés aux murs. La restauration de l'église en 1973-1975 a rétabli trop durement cette sobriété, en supprimant le décor peint des années 1883-1886; celle de 2016, à l'occasion du 700^e anniversaire du monastère, est peut-être plus proche des intentions des constructeurs de l'édifice.

Documentation

Sources et bibliographie

Pièces essentielles relatives aux bâtiments, en particulier aux grandes reconstructions commencées en 1687, conservées aux ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F; DAUBIGNEY 1913; DALLONI 1960; JURROT 1999; *Dominicaines d'Estavayer-le-Lac* 2016; Nombreux rapports, d'archéologues et de restaurateurs conservés au SBC, notamment PHILIPPE JATON, « Monastère des dominicaines à Estavayer-le-Lac, rapport sur les investigations archéologiques de 1972 », Moudon, ms. 29 sept. 1972.



508

Plans

Sept plans non datés, attribuables à JONAS FAVRE, dont un signé, vers 1685-1687 pour la reconstruction du monastère (ADom, arch. anc., série Y-26) **FIG. 465, 466**; Deux plans signés DAVID FAVRE, pour la reconstruction de l'église, vers 1696 (ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F) **FIG. 488, 489**; Cinq plans non signés, non datés, attribuables à JONAS LEUBA, vers 1735 pour la reconstruction du « vieux bâtiment », des parloirs, de l'aile orientale et le remaniement du chœur liturgique **FIG. 467** (ADom, arch. anc., série Y-26); Trois plans de l'ensemble du monastère par JEAN-PIERRE COTTIER, 1959 (SBC); Relevés de l'église et du chœur liturgique par TOMAS MIKULAS, 2002 (SBC); Relevés généraux, élévations septentrionale et méridionale **FIG. 469-774**, par YVES EIGENMANN 2004-2014 (SBC).

FIG. 506 Monastère des dominicaines. Statue-reliquaire de saint Laurent, 1653. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 507 Monastère des dominicaines. Ciboire, début XIX^e siècle, poinçons IK et Fribourg. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 508 Monastère des dominicaines. Antiphonaire, volume de la partie estivale. La lettrine P introduit le répons de l'octave de l'Ascension « Post passionem » (« Après sa passion, il leur apparut pendant quarante jours, leur parlant du règne de Dieu »). Photo Yves Eigenmann, 2019.



509

FIG. 509 Grand-Rue 2. Ancienne maison du père directeur des dominicaines, par Jonas Leuba, 1717-1719. Vue de l'ouest. Photo Yves Eigenmann 2013.

L'ancienne maison des dominicains de Lausanne, Grand-Rue 2 [4]

Cette maison **FIG. 446** (12), sise près de la porte des Dominicaines, est propriété des dominicains de la Madeleine à Lausanne avant 1380¹⁶². Durant la première moitié du XV^e siècle, elle abrite les desservants de l'autel Saint-Jacques, situé dans l'église conventuelle voisine. Elle appartient peu avant 1453 au cordonnier Gérard Vucheret¹⁶³ et reste en diverses mains privées jusqu'en 1516, lorsqu'elle est acquise par les dominicaines pour y loger leur directeur¹⁶⁴. Les moniales font reconstruire l'édifice en 1717-1719¹⁶⁵ par le maçon et tailleur de pierre JONAS LEUBA¹⁶⁶ **FIG. 509**. Le père directeur étant relogé dès 1941 dans le pavillon des architectes DUMAS et HONEGGER **FIG. 468**, l'édifice est mis en location puis finalement vendu en 1964¹⁶⁷.

Les deux façades sont rythmées par une chaîne d'angle et des pilastres fragmentés de chapiteaux toscans qui marquent les étages, ce qui suggère qu'elles étaient probablement encore soulignées de bandeaux horizontaux dans l'esprit du premier classicisme neuchâtelois de la fin du XVII^e siècle,

disparus ou cachés par le crépi actuel. Les fenêtres sont cependant étroites et dépourvues de meneau carré. Dans leur organisation, ces façades sont en tout point comparables à celles de la demeure du conseiller Pierre Juat, de 1720, dont la reconstruction est attribuable à ce même JONAS LEUBA (voir *Impasse de Motte-Châtel* 3, pp. 214-215).

La maison Griset de Forel, rue de Forel 4-6 [10]

Le virage de la rue de Forel est dominé par l'ancienne demeure des Griset de Forel, famille de la petite noblesse staviacoise. Cette imposante bâtisse est issue de la réunion de plusieurs maisons médiévales, dont le signe le plus visible est l'ample façade gothique dressée en 1469 vis-à-vis du monastère des dominicaines. Elle occupe l'angle d'une vaste propriété en gradins ayant disposé en amont d'une cour de service ainsi que d'annexes rurales intégrées dans la rangée méridionale de la Grand-Rue. En aval, elle était dotée d'un jardin en terrasse, surplombant au sud la faille du ruz Beaufré et à l'ouest l'ancien bourg sur l'axe de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Entré dans le giron communal en 1974, cet ensemble, réhabilité de 1992 à 1995, abrite les écoles enfantines publiques ainsi qu'un jardin d'enfants.

Historique

En 1316, une grande partie des terrains de cette propriété **FIG. 446** (18) est entre les mains d'un pré-nommé « Humbert », dit de Forel, bourgeois d'Estavayer¹⁶⁸. En 1337, la famille Griset est citée comme propriétaire. Divers recoupements des sources écrites montrent qu'il s'agit assurément d'un même lignage, qualifié par ces deux patronymes : les Griset de Forel, bourgeois d'Estavayer, dont certains membres sont conseillers voire châtelains pour les coseigneurs de la branche aînée et, jusque dans les années 1430, clerks-jurés de l'official de Lausanne¹⁶⁹. Ils obtiennent également des droits seigneuriaux puisque, dès 1394, Jean est coseigneur de Font¹⁷⁰, titre conservé jusqu'au XVIII^e siècle par cette famille, qui par ailleurs consolide sa fortune dans le commerce¹⁷¹.

En 1422, les enfants de Guillaume Griset possèdent le jardin **FIG. 511** (6) dans la partie occidentale de l'ensemble. Ce dernier est alors limité à l'est par une ruelle, qui le sépare d'une zone occupée par trois parcelles qui n'appartiennent pas encore aux Griset. Il s'agit, au nord, de la maison des enfants de Jean Meystre (2) et, au sud, de la tannerie du cordonnier Jaquet Vucheret (4). Cette



510

dernière est bordée à l'est par la maison de Pierre Favre **FIG. 511** (3)¹⁷². Au nord de cet ensemble se trouvent les trois maisons des Griset (1); en 1422, seule la première, au nord, est construite en dur; les deux autres, certainement en bois, sont réédifiées en maçonnerie, en 1427 pour celle du milieu et en 1431 pour la plus méridionale¹⁷³. L'initiateur de ces travaux est peut-être Jaquet de Forel, coseigneur de Font, fils de Guillaume¹⁷⁴. L'ensemble forme alors une juxtaposition de trois maisons, probablement sans communication entre elles, car chacune dispose de son escalier intérieur pour gagner les étages.

S'ils sont probablement propriétaires du jardin occidental **FIG. 511** (6) dès l'origine, les Griset ne mettent la main sur les biens situés au nord de la maison qu'à partir du milieu du XV^e siècle. Ils possèdent avant 1455 la grange (7) qui va leur servir de dépendance (voir *Grand-Rue* 9, pp. 374-375) et la partie occidentale de la cour de service (5) qui établit la liaison avec leurs maisons (1). Ce n'est que peu avant 1596 qu'ils entrent en possession de la partie orientale de cette cour, qui donne accès à leur cave et grenier (8). Cet ensemble est acquis de la famille Truffin¹⁷⁵ (voir *Grand-Rue* 5, p. 376).

L'extension de la propriété vers le nord permet aux Griset d'entreprendre, en 1468-69, une grande transformation de leurs trois demeures, rassemblées en une seule derrière une nouvelle façade sur la rue de Forel **FIG. 512-515** (étape 5). Une tour d'escalier est dressée contre la face méridionale **FIG. 514, 515** sur la parcelle de Jean Meystre **FIG. 511** (2), acquise sans doute peu de temps auparavant. L'entrée, bien visible sur la vue HÖRTTNER en 1599, est placée sur le côté opposé, au nord **FIG. 445**. Les distributions intérieures sont modifiées. Au rez-de-chaussée inférieur **FIG. 513**, qui abrite caves et celliers, de nouvelles portes à linteau sur coussinets sont pratiquées dans les murs de refend. Au rez-de-chaussée supérieur, ces derniers sont percés pour faire place à un couloir nord-sud continu reliant l'entrée à l'escalier et reprenant les murs transversaux qui définissaient les pièces côté jardin des trois anciennes maisons **FIG. 512**. Du côté de la rue de Forel, une simple cloison en bois remplace les murs transversaux afin de donner aux nouvelles pièces plus de profondeur, gagnée sur l'espace central auparavant occupé par les cuisines et les

FIG. 510 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Vue du sud. La façade orientale du logis principal est unifiée en 1469 puis agrandie en 1662. A gauche, l'annexe, renforcée de contreforts, a repris l'ancienne maison de François Girard avec sa frise de brique, des années 1460. Photo Yves Eigenmann, 2013.

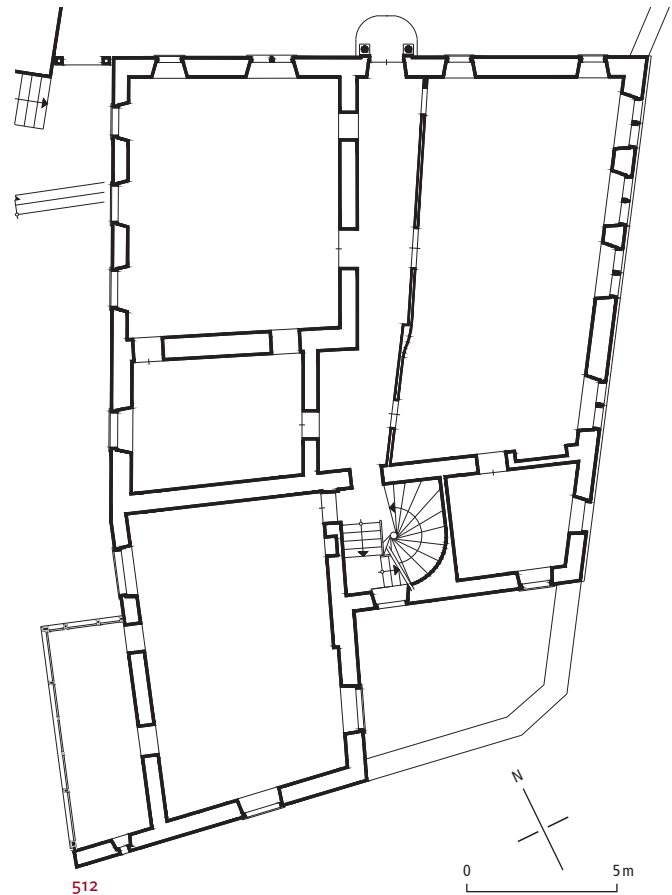
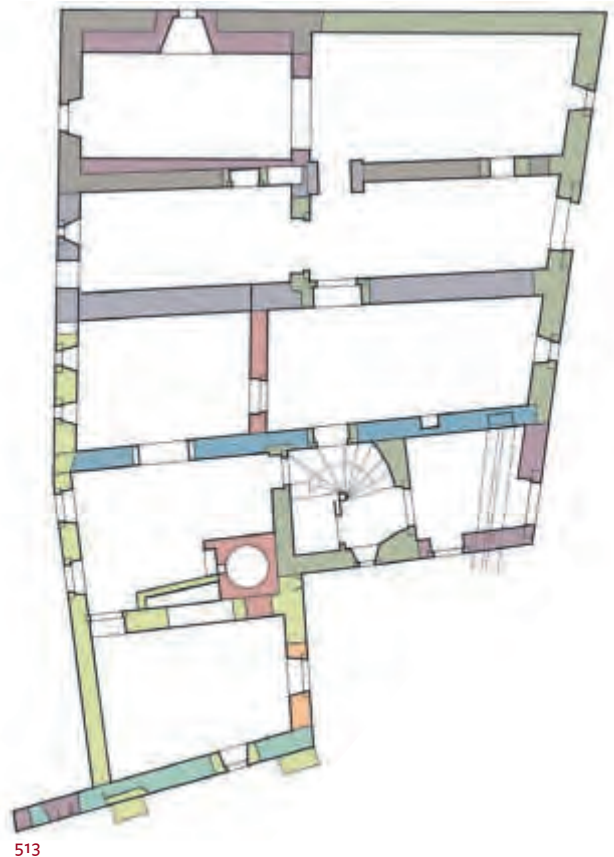


FIG. 511 Grande parcelle des Griset de Forel, emprise en 1847 avec ajout des parcelles médiévales sur lesquelles se trouve la maison.
 Echelle 1 : 1250. AEF, Rfp 93-1, f° 2. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

--- parcellaire médiéval
 orange écuries
 yellow granges
 grey habitations
 grey with diagonal lines édifices disparus en 1745-46, attestés par les fouilles archéologiques et/ou les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle

1. Trois maisons de Jaquet de Forel (1462, 1^{re} mention)
2. Maison des hoirs de Jean Meystre (1422)
3. Maison de Pierre Favre (1422)
4. Tannerie du cordonnier Jaquet Vucheret (1422)
5. Cour où se trouvait la grange de Jacques Truffin (1466)
6. Jardin d'Humbert de Forel (1316)
7. Grange de Contessonne Maufert (1408), puis de Guillaume Griset (1455)
8. Maison murée d'Aymonete de Gimel, veuve de Jaquet Nardin (1421), puis maison ou grenier de Goddefroy Griset (1596)
9. Chesal de Jean Catellan (1406)





514

0 5m



515

- Etape 1 1422 : première maison
- Etape 2 1423-1427 : 2^e maison
- Etape 3 1429-1431 : 3^e maison
- Etape 4 Vers 1460 : maison de François Girard
- Etape 5 1468-69 : réunification des trois maisons, tour d'escalier
- Etape 6 1557-1564 : extension méridionale de la maison des Griset
- Etape 7 XVII^e siècle : annexe à l'est de l'escalier ; 1661 : cave voûtée ; 1665 : galerie ouest
- Etape 8 XVII^e siècle : four à pain
- Etape 9 1805 : suppression d'un étage, nouvelle charpente, nouvelles fenêtres, réfections sur les façades (changement des cordons)

FIG. 512-515 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Etapes de construction. Etat en 1992, av. rénovation, sauf rez-de-chaussée supérieur, ap. travaux. Echelle 1 : 250. Plans du bureau Chanez & Diserens, 1991-1993. Compléments, relevés et élévations Wilfried Trillen, 1992-93, selon Gilles Bourgarel et LRD. Mise au net finale Yves Eigenmann, 2019.

- 512** Rez-de-chaussée supérieur. Etat après travaux de 1992-1995. Seules les structures anciennes sont indiquées
- 513** Rez-de-chaussée inférieur
- 514** Façades orientales
- 515** Façades méridionales



516

FIG. 516 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Crèche de 1910 sur des plans de l'architecte Ernest Devolz, rénovation de 1993-94. Photo Yves Eigenmann, 2018.

escaliers. Un étage – supprimé en 1805 – est ajouté : son aspect demeure inconnu, mais il était sans doute éclairé par le même type de fenêtres qu'au rez-de-chaussée supérieur, pas forcément disposées sur le même axe. En 1664, il abritait en tout cas « le poile dessus » et une « grande salle »¹⁷⁶. La maison était couverte par un toit à croupes sur un comble à surcroît peut-être ajouré de baies-créneaux, agrémenté de deux petites tourelles du côté de la rue de Forel, une troisième se situant sur l'angle nord de la maison, côté cour. Elles ne sont pas représentées sur la vue HÖRTTNER de 1599, mais sont citées en 1663 dans le livre de raison du propriétaire, François Griset de Forel¹⁷⁷.

Après avoir acquis la parcelle située à l'angle de la rue de Forel **FIG. 511** (3), appartenant encore à François Girard en 1524, Goddefroy Griset de Forel, coseigneur de Font et Cheyres, construit en 1557¹⁷⁸ une annexe à la maison principale, à l'ouest de la tour d'escalier **FIG. 512-515** (étape 6). Celle-ci reprend la façade méridionale subsistante, à frise de brique décorative, de la maison ruinée de François Girard, que ce dernier avait sans doute édifiée dans les années 1460 après l'avoir acquise des héritiers de Pierre Favre¹⁷⁹. En 1564, cette façade est consolidée par deux contreforts à l'initiative d'un fils de Goddefroy, Guillaume Griset, qui acquiert de la Ville le terrain pour les faire construire¹⁸⁰. La maison connaît alors son extension actuelle.

En 1661-62, François Griset de Forel procède à de nombreux travaux. La cave occupant l'angle nord de la maison reçoit une voûte **FIG. 512-515** (étape 7).

La porte d'entrée du rez-de-chaussée supérieur est dotée d'un encadrement élaboré en pierre de taille, commandée à l'architecte JONAS FAVRE **FIG. 518**. On attribue à ce dernier un agrandissement de l'édifice, avec la construction de l'angle constitué par le retour méridional de la maison de 1469 et la face est de sa tour d'escalier, intégrant cette dernière à l'arrière d'une façade orientale plus étendue. Quatre ans plus tard, la galerie donnant sur le jardin, à l'angle occidental de la maison, est élargie par les charpentiers JEAN BRAILLARD et CLAUDE CORNUZ, ce dernier de Gorgier¹⁸¹.

En 1719, Philippe de Forel, prêtre de l'Oratoire et Grand Vicaire de l'évêché de Lausanne, décède. La maison passe à son neveu Henri von der Weid, puis, en 1798, elle est acquise par Georges-Antoine Endrion de La Corbière, syndic d'Estavayer au début de la Restauration. Celui-ci rénove l'édifice de façon importante en 1805. L'étage supérieur, vétuste certainement, est supprimé, à l'exception d'un pan de mur qui reçoit trois fenêtres sur la façade nord, dotée ainsi d'une sorte de lucarne très allongée dans une toiture entièrement reconstruite dans son gabarit actuel¹⁸² **FIG. 512-515** (étape 9). En 1828, Georges Endrion meurt et son fils Louis devient le propriétaire, jusqu'en 1859. Cette année-là, Antonin de Bocard, neveu de Louis, hérite de la bâtisse. Une partie des locaux est louée dans les années 1890 au médecin et historien local, Louis Thurler, puis au début du XX^e siècle à son confrère Maurice Ducotterd¹⁸³.

En 1910, l'ensemble de la propriété est vendu à une Française fortunée, mademoiselle Descours. Cette dernière fait construire dans la cour **FIG. 511** (5), le long de la rue de Forel, à l'emplacement d'une remise et d'un fenil du XIX^e siècle, une crèche enfantine catholique. Elle fait appel à l'architecte fribourgeois ERNEST DEVOLZ qui établit des plans en juillet 1910¹⁸⁴. Les entrepreneurs BERNARD et ANTOINE ZÜRCHER achèvent l'édifice avant la fin de l'année déjà¹⁸⁵ **FIG. 516**. L'ensemble des biens est légué en 1923 à la Société de la Crèche catholique, au service des familles ouvrières et défavorisées, présidée par Thérèse Gottofrey¹⁸⁶. La maison perd peu à peu sa fonction résidentielle au profit de salles de garderie puis de classes pour une école enfantine. En 1930, la paroisse devient maîtresse des lieux, qu'elle gère au nom de la Fondation pour le bien de l'enfance¹⁸⁷. La Ville entre en possession du tout en 1974¹⁸⁸. Après une longue période où l'on se contente de transformations et d'adaptations minimales, la Commune se lance en 1992-1995 dans une profonde réhabilitation des deux bâtiments, l'un abritant toujours la crèche, l'autre l'école enfantine.



517

518

Description

Situation

Maintenant possédée par la Ville d'Estavayer-le-Lac, la maison Griset de Forel et ses annexes se situent sur un vaste terrain dans l'ancien quartier de Chavannes, en contrebas du couvent des dominicains **FIG. 446** (18). L'ancienne résidence, utilisée aujourd'hui comme école enfantine, résulte de la réunion de six maisons médiévales en lanière qui formaient un îlot dans l'angle de la rue de Forel **FIG. 510**. Elle est bordée au nord par la cour d'entrée, dans laquelle se trouvent deux dépendances, soit un portique en bois à l'ouest contre le mur fermant la parcelle voisine de l'ancienne maison Catellan (voir *Grand-Rue 11-13*, p. 378) et le bâtiment de la crèche de 1910, à l'est, surplombant légèrement la rue de Forel. À l'ouest du logis principal, en contrebas, s'étend le jardin. Ce dernier domine la rue de Forel de près de 3 m ; il est soutenu par un mur en moellons qui supporte encore la galerie de l'ancienne annexe reconstruite en 1992-1995 sur les plans du bureau d'architectes CHANEZ & DISERENS. La liaison entre la cour et le jardin est assurée par un escalier à rampe droite, coïncé entre la maison et l'angle méridional de l'ancienne propriété Catellan. Cet escalier est fermé par une grille en fer forgé de style Louis XV remontant aux années 1770, attribuable au serrurier ANTOINE SCHELLINGER. Les piliers monolithes en grès de La Molière qui la bordent, ornés sur leurs faces visibles d'un panneau en intaille et sommés d'une boule, ont sans doute été réalisés par les frères MARMY d'Autavaux.

Le logis principal

Le corps de logis principal épouse le plan d'un quadrilatère irrégulier formé de quatre parcelles médiévales en lanière, dont la largeur varie entre 3 et 4 m et la longueur entre 18 m au nord et 15,3 m au sud **FIG. 512-515**. Diminuées d'un étage et sans doute d'un niveau de combles à surcroît, les élévations sont de proportions trapues puisqu'elles ne comptent que deux niveaux et même un seul au nord sur la cour d'entrée. Elles sont coiffées d'une imposante toiture à croupes et coyaux dressée en 1805.

Le caractère médiéval de l'édifice s'exprime surtout à l'est sur la rue de Forel. Ici, les ouvertures du niveau inférieur, donnant à l'origine sur des caves, suivent la pente de la rue, l'horizontalité n'ayant été établie que pour les étages habités **FIG. 510**. Sous le décor en grisaille de la fin du XVII^e siècle, restitué en 1993 sur la base d'éléments de détail observés (chaînes feintes grises marquées de filets noirs dans les angles, encadrements gris, frises de dents d'engrenages blanc-gris au linteau des baies à croisée)¹⁸⁹, on perçoit l'appareil en molasse de taille dressé en 1469. La porte en arc brisé, au milieu de la façade primitive, est flanquée de deux fenêtres de cave. Au-dessus, le mur est ajouré de quatre grandes baies à croisée. Celle du sud éclairait la cuisine ; les trois autres donnaient peut-être sur une grande salle. Les meneaux et croisées ainsi que le cadre complet de la baie septentrionale ont été reconstitués en 1993. Tant la porte que ces fenêtres présentent la même modénature, soit un gros tore souligné d'un listel et sous-tendu d'une gorge. Le cordon soutenant les

FIG. 517 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Façade nord avec entrée donnant sur le rez-de-chaussée supérieur, surmontée de la grande lucarne de 1805. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 518 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Façade nord, porte de 1662 par Jonas Favre. Photo Yves Eigenmann, 2018.



519

FIG. 519 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Façade méridionale ornée d'une frise de brique des années 1460 et percée d'une fenêtre de 1557, protégée par une grille en corbeille. Sur la gauche, la galerie et le mur du jardin ont remplacé la tannerie du cordonnier Vucheret et bouché la ruelle qui la précédait, comblée pour agrandir le jardin. Photo Yves Eigenmann, 2018.

fenêtres, mouluré d'un gros quart de rond, est en grande partie restitué en 1805 ; il est alors prolongé au sud sous la baie de l'agrandissement de 1661-62. Sur la rue de Forel, la porte en plein-cintre, de même modénature que les ouvertures de 1469, est un remploi. Elle provient de la façade nord sur cour.

La façade nord sur cour ne comporte actuellement qu'un seul niveau **FIG. 517** ; simple mur borgne sur une limite de propriété à l'origine, elle a reçu l'entrée principale lors de l'unification des maisons médiévales. La porte actuelle, de 1662, a été conçue par l'architecte JONAS FAVRE **FIG. 518**. Son encadrement de pierre jaune de Saint-Blaise peinte en gris¹⁹⁰, d'esprit maniériste, est précédé de deux colonnes d'ordre toscan cannelées et en partie rudentées, sommées de chapiteaux très développés flanquant une imposte au-dessus du linteau. Au-dessus, une plaque s'insère entre deux volutes suggérant un fronton ; elle arbore la devise des Forel « *intentio iudicat omnes* » et elle est sculptée de deux écus maintenant effacés, mais sommés du cimier au cygne de François de Forel et de celui à l'ours de son épouse Catherine Musy, de Romont¹⁹¹.

Quatre baies animent la façade de façon irrégulière ; celle à meneau pourrait être contemporaine de la porte, alors que les trois autres sont à

rattacher au chantier de 1805. A cette même date, le mur, après avoir été abaissé d'un étage, est couronné par une corniche en quart de rond soutenue par une chaîne d'angle saillante à l'ouest. Ce décor se retrouve dans l'ample lucarne mettant en valeur la porte axiale, tout en atténuant l'impression d'écrasement que n'aurait pas manqué d'induire la croupe trop élancée de la toiture. L'enduit presque blanc et la teinte gris clair choisie en 1993 pour les encadrements et éléments en pierre de taille constituent une simplification (sans filets noirs) du décor de la fin du XVII^e siècle. A l'origine, la porte était recouverte d'une teinte ocre imitant la pierre jaune. Les lettres gravées de la devise étaient peintes en noir.

La façade ouest donnant sur le jardin, peu visible, n'a pas été unifiée comme celle de l'est ou classicisée comme celle de l'entrée. La disposition irrégulière des ouvertures diverses qui l'animent permet de percevoir l'évolution par étapes de la maison à l'époque médiévale. Une porte à linteau sur coussinets, ainsi qu'une étroite ouverture de cave chanfreinée, situées à peu près au milieu de la façade, sont les éléments visibles les plus anciens, puisqu'ils établissaient la liaison entre le sous-sol et le jardin de la deuxième maison édifiée en dur par les Griset en 1427. Au sud de cette porte, le mur est entièrement reconstruit en 1557 lorsqu'il est prolongé jusqu'à la rue de Forel, au moment de l'édification de l'annexe. La façade méridionale de cette dernière est constituée du mur à frise de brique de la maison des années 1460 ; elle est alors percée d'une fenêtre dotée d'une très intéressante grille en corbeille couronnée de barbelures épineuses **FIG. 519**.

A l'est de l'annexe, la façade méridionale du logis principal est définie par l'escalier à vis de 1469 flanqué de l'agrandissement de 1662. Les ouvertures originales sont rectangulaires. Seule la porte de 1662 est ornée d'un chanfrein très discret.

Intérieur

L'usage scolaire de l'édifice pendant près d'un siècle a considérablement estompé sa vocation résidentielle. Bien que plutôt respectueuse des structures anciennes, la grande restauration des années 1992-1995, effectuée dans le but d'adapter l'édifice aux standards actuels, permet difficilement de rendre compte des états antérieurs.

Le rez-de-chaussée inférieur des trois maisons médiévales a de tout temps servi de caves et de celliers. Dès l'unification des bâtiments en 1469, ce niveau, auquel on accédait depuis la rue de Forel, s'organisait autour d'un vestibule central **FIG. 513**, qui assurait l'accès à tous les espaces par l'intermédiaire de portes à linteau sur coussinets

ou en plein-cintre. L'annexe de 1557 était quant à elle dévolue à l'habitation, car les deux salles qui la constituent sont dotées de plafonds à solives moulurées. On y arrivait depuis l'appartement du rez-de-chaussée supérieur par l'intermédiaire de la tour d'escalier, sans passer par les caves. La pièce nord de ce corps de bâtiment a reçu une grande cheminée (cuisine dès l'origine ?), complétée au XVII^e siècle par un four à pain **FIG. 512-515** (étape 8).

Les pièces du rez-de-chaussée supérieur se répartissent de part et d'autre du corridor central qui met en liaison la porte d'entrée au nord avec l'escalier au sud **FIG. 512**. Les menuiseries des portes à panneaux rectangulaires et les boiseries à hauteur d'appui, témoins visibles les plus anciens, remontent au plus tôt à l'aménagement de 1805. Dans l'annexe de 1557, le local sud est doté d'un plafond à madriers jointifs avec les restes d'un décor pictural du début du XVIII^e siècle, maintenant dissimulé par un faux plafond.

On gagne l'étage de combles par un escalier en menuiserie à trois volées de belle facture, qui a prolongé la vis de pierre dans les années 1910, remplaçant assurément une vis en bois plus ancienne **FIG. 520**. Les pièces nobles se trouvaient au nord, éclairées par la grande lucarne. Elles montrent encore des aménagements qui s'échelonnent de 1805 au début du XX^e siècle : des planchers à larges lames ou à frises de chêne, une cheminée Empire de marbre jaune et une armoire d'angle circulaire. Les locaux de service se trouvaient du côté de l'escalier. L'un d'eux montre un encadrement de porte très élaboré : ses montants sont ornés de pilastres cannelés, prolongés au-dessus du linteau par des agrafes qui enserrent un cartouche **FIG. 521**. Cet élément, en remploi, remonte au dernier tiers du XVII^e siècle et pourrait constituer un témoin de l'étage disparu.

Appréciation

Cette vaste maison, propriété de la famille Griset de Forel, a affiché dès 1469 le rang social le plus élevé de la bourgeoisie staviacoise. Après les maisons Pontherose, de 1442 (Grand-Rue 48), et Catellan, de 1451 (Grand-Rue 11), elle est un témoin significatif de ce que cette catégorie de la population, qui accédait à certaines prérogatives seigneuriales, pouvait s'offrir au milieu du XV^e siècle. Des deux premières, elle reprend l'idée du corridor médian longitudinal ainsi que la grande toiture à croupes flanquée de tourelles **FIG. 522**. S'affranchissant en partie de l'ordre contigu, entourée d'annexes, d'une cour spacieuse et d'un vaste jardin, elle en imposait avec sa façade appareillée de deux étages sur rez-de-chaussée.



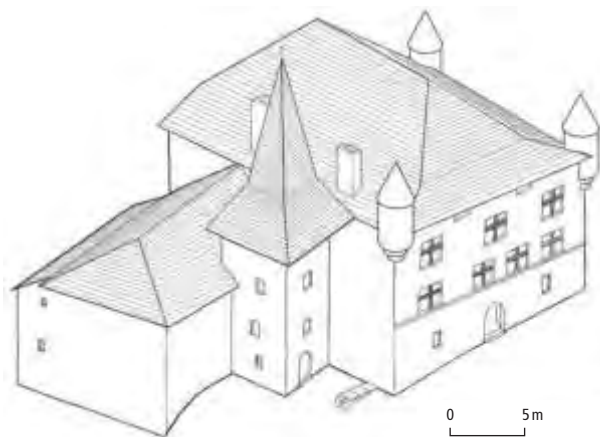
520



521

FIG. 520 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Tour d'escalier, volées reliant le rez-de-chaussée supérieur à l'étage de comble, vers 1910. Photo Yves Eigenmann, 2015.

FIG. 521 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Cadre de porte en remploi dans l'étage de combles, vers 1660. Photo Yves Eigenmann, 2015.



522

FIG. 522 Rue de Forel 4-6. Maison Griset de Forel. Proposition de reconstitution de l'état avant 1661, axonométrie. Echelle 1 : 500. Dessin SAEF/Wilfried Trillen, 2019.



523

FIG. 523 Grand-Rue 9. Ancienne grange de la maison Griset de Forel. Façade sur rue de la seconde moitié du XVIII^e siècle. A gauche, la porte cochère ouvre sur un passage donnant accès à la cour de la maison de maître. Photo Yves Eigenmann, 2014.

Bien entretenue durant la seconde moitié du XVII^e siècle, la maison a sans doute connu des heures moins glorieuses par la suite, ce qui contraint Georges Endrion à des travaux drastiques en 1805. La suppression de l'étage a incontestablement enlevé de sa superbe à l'édifice primitif et conduit à une solution un peu boîteuse, à savoir la construction d'une grande lucarne au-dessus de l'entrée nord. Cette transformation a néanmoins procuré à la façade septentrionale une unité néoclassique de bon aloi dans laquelle le portail maniériste a été intégré.

Même s'il subsiste d'intéressants témoins des aménagements résidentiels successifs, ceux-ci sont trop lacunaires pour qu'on puisse bien en saisir la distribution et les fonctions.

Documentation

Source et bibliographie

CLAUDIA GÜRTLER SUBAL, PETER SUBAL, CHRISTOPHE ZINDEL (Atelier Saint-Luc), *Commune d'Estavayer-le-Lac, Maison Griset, Rue de Forel 6, Rapport de sondages*, Fribourg 1992, ms. (SBC); GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac, Maison Griset de Forel », *CAFr*, 1993, pp. 25-40; CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER, « Analyses dendrochronologiques de bois provenant de la maison 'Griset de Forel' à Estavayer-le-Lac » (LRD93/R3431), ms. juillet 1993 (SAEF).

Plans

JEAN-VICTOR CHANEZ, ROLAND DISERENS (Bureau AAA), plans, élévations, coupes, relevés et projets, 1991-1993 (ACE); WILFRIED TRILLEN, DENIS MAUROUX, relevés archéologiques, façades « pierre à pierre », 1993 (SAEF).

L'ancienne grange de la maison Griset de Forel, Grand-Rue 9 [6]

Propriété avant 1455 de la famille Griset¹⁹² et servant dès lors de dépendance pour leur maison, la grange **FIG. 511** (7) est fortement rénovée en 1661 par François Griset¹⁹³. Le bâtiment, tripartite, comportait à l'est des écuries surmontées d'un fenil, une grande entrée pour les chars au centre et une deuxième porte cochère à l'ouest pour le passage permettant d'accéder à la cour d'entrée de la maison de maître, située à l'arrière¹⁹⁴. La façade actuelle sur la Grand-Rue, issue d'une nouvelle reconstruction postérieure à 1746, atteste ces dispositions bien que les emplacements du passage et des écuries aient été inversés **FIG. 523**. Après être entrée en 1944 dans le giron de la paroisse Saint-Laurent, la grange est radicalement transformée et agrandie à l'arrière en 1952, d'après les plans établis par le bureau d'architectes ROSSET & MATTHEY de Fribourg¹⁹⁵, à l'initiative du curé Louis Brodard. Elle abrite dès lors une grande salle avec une scène destinée aux activités paroissiales, plus généralement



524

théâtrales et associatives. Après l'inauguration de la salle de La Prilaz en 1986, elle perd son caractère public et n'est réservée qu'aux répétitions de deux sociétés de musique locales¹⁹⁶.

Grand-Rue 5 [7]

Cette maison est bâtie sur trois anciennes parcelles, soit deux étroites donnant sur la Grand-Rue adossées à une « maison murée » de plan pratiquement carré **FIG. 446** (16). Ce dernier bâtiment est cité en 1316 déjà, car il est vendu à cette date par Guillaume Catellan à Uldriete d'Estavayer-Cortailod¹⁹⁷. En



525

FIG. 524 Grand-Rue 5. Façade orientale sur la rue de Forel montrant plusieurs phases de transformations, notamment deux baies à croisée du XV^e siècle. Une fenêtre trigéminée de 1343 se situait près de la chaîne d'angle. Elle a inspiré les deux triplets proposés par Broillet et Genoud en 1936. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 525 Grand-Rue 5. Façade nord sur la Grand-Rue, 1734. La fenêtre en anse de panier desservait la boutique du marchand Jean Chevressy. La devanture du café du Chasseur est formée de plaques de grès coquillier, fournies en 1936 par le carrier de Seiry, Fernand Pillonel, alors propriétaire de la maison d'angle. Photo Yves Eigenmann, 2014.

1348, il est probablement entre les mains du fils de cette dernière, Uldric de Cortailod¹⁹⁸. Il est reconstruit en 1343, d'après la datation dendrochronologique établie sur l'imposant solivage de sa cave soutenue par une filière et un poteau fourchu médian¹⁹⁹. Une pièce de l'étage était éclairée par un triplet maintenant exposé au Musée de la ville **FIG. 526**. En 1412, l'ensemble se présente comme suit : dans l'angle des deux rues se trouve l'étable d'Aymonete de Gimel, qui possède également la maison murée, et à côté de la première, la grange de Pierre et Rodolphe de Saint-Martin²⁰⁰.

Par la suite, la maison murée perd progressivement son caractère résidentiel pour devenir un



526

FIG. 526 Rue du Musée 11-13a. Baie trigéminée de 1343 provenant de la Grand-Rue 5. MEL. Photo Yves Eigenmann, 2019.

cellier surmonté d'un grenier, reconnu en 1596 par Goddefroy Griset et annexé à sa propriété voisine **FIG. 511** (8). Au nord, l'étable et la grange sont à cette date qualifiées de « maisons » : elles ont suivi une évolution inverse et sont entre les mains des familles Din, Truffin et Pichonnat²⁰¹. En 1734, Henri-François Truffin s'entend avec son voisin, le marchand Jean Chevressy, pour reconstruire intégralement leurs façades – chacune percée de trois axes de fenêtres à linteaux en arc surbaissé et délardé – coiffées par une toiture en bâtière commune dont la demi-croupe couvre une profonde galerie sous le traditionnel berceau lambrissé²⁰² **FIG. 525**.

Recouverte d'un simple appentis appuyé contre la charpente de 1734, la maison murée reste une dépendance utilitaire de la maison des Griset jusqu'en 1922, année où elle est acquise par le propriétaire de la maison d'angle. Les architectes BROILLET & GENOUD sont alors mandatés pour insérer une cage d'escalier à l'articulation des deux maisons, accessible depuis la rue de Forel²⁰³. Les travaux ne sont réalisés qu'en 1936 : l'appentis est remplacé par un toit à deux pans et la façade sur la rue de Forel est décrépée, ce qui permet de mettre en évidence les fenêtres de l'habitation médiévale. Celles en triplet, reconstituées, éclairent une grande salle au premier étage à l'usage du café alors existant, à l'enseigne du Chasseur **FIG. 524**.

La maison Catellan puis Estavayer-Molondin, Grand-Rue 11-13 [5]

Cette maison, avec son imposante façade de 1451 en molasse appareillée, marque fortement la rangée méridionale de la Grand-Rue dans l'ancien quartier de Chavannes. De 1316 à 1578 elle était la propriété de la famille Catellan, dont le rang social se situait juste au-dessous des coseigneurs d'Estavayer. Elle passe ensuite entre les mains des Estavayer, seigneurs d'Aumont, coseigneurs de Molondin, Montet et Lully, bien introduits à Neuchâtel auprès des Orléans-Longueville. C'est la veuve de Philippe d'Estavayer qui fait reconstruire en 1626 la toiture de l'édifice, avec son ample avant-toit lambrissé en berceau, un des premiers de ce type à Estavayer. Les Estavayer se séparent de la maison en 1791 ; elle devient dès lors une auberge longtemps réputée à l'enseigne du Cerf.

Historique

Cette grande propriété, donnant sur la Grand-Rue, est citée pour la première fois en 1316 lorsque Jean Catellan en devient l'unique propriétaire²⁰⁴ **FIG. 527**. Le chesal, alors qualifié de « podium », se compose d'une maison, d'une grange, d'un jardin et d'un verger **FIG. 530**. Le terrain forme en effet un petit plateau surélevé, relativement à ses voisins au sud et à l'ouest.

Le gros œuvre de la maison, en particulier la façade sur rue en pierre de taille, résulte d'une reconstruction complète entreprise en 1451 par son propriétaire, le notaire Jaquet Catellan, bourgeois, conseiller d'Estavayer et châtelain de Louis I, coseigneur d'Estavayer de la branche aînée²⁰⁵. Ces travaux sont datés grâce à l'analyse dendrochronologique des solives moulurées conservées au premier étage et d'une forte panne médiane qui, dans le comble, supporte les tirants de la charpente²⁰⁶. La grange liée à cette maison était située à l'est de celle-ci ; au rez-de-chaussée, elle était traversée d'un passage conduisant à une cour de service et à un jardin à l'arrière. Au XV^e siècle, le rural à l'ouest n'était pas encore rattaché à cette propriété puisqu'il appartenait aux donzels de Saint-Martin du Chêne ; il n'est acquis par Claude Catellan, fils de Jaquet, qu'entre 1521 et 1540²⁰⁷. Son fils Niklaus procède à la construction d'une importante annexe dans le jardin, qualifiée de « maysonnement neuf » en 1578²⁰⁸. Il faut rattacher à ce chantier la réalisation d'une grande galerie qui relie ces divers bâtiments. Son extrémité occidentale, sur le tracé de l'enceinte primitive du bourg, était sans doute déjà occupée par des latrines donnant sur une ruelle

punaise. Photographiées dans les années 1940, l'annexe et la galerie ont été démolies au début des années 1960 **FIG. 528**.

En 1578, la propriété est acquise par Philippe III d'Estavayer, seigneur d'Aumont, coseigneur de Molondin, Montet et Lully, capitaine du château de Colombier. Philippe possède également une grange à la Bâtiaz²⁰⁹ qui, pour l'exploitation de ses terres staviacoises, complète cet ensemble de la Grand-Rue, ainsi promu au statut de maison seigneuriale urbaine. Le logis principal est dès lors l'objet de diverses transformations. Une « grande salle dessus » est notamment créée au deuxième étage; elle est dotée d'une baie à croisée en pierre jaune d'Hauterive, percée au centre de la façade, entre deux fenêtres préexistantes. En 1626, Elisabeth Wallier, la veuve de Philippe, fait intégralement reconstruire la charpente, peut-être sous la direction du charpentier JEAN CHAPUIS de Saint-Aubin (NE)²¹⁰. Côté rue, la croupe est remplacée par un pignon en pan de bois protégé d'un avant-toit lambrissé sur lequel sont apposés les armoiries des Estavayer ainsi que le millésime 1627²¹¹. Philippe III d'Estavayer a également fait insérer ses armes et celles de son épouse, en marqueterie, dans le plafond de la grande salle du premier étage. Elles ont disparu²¹².

Après le décès en 1632 de Laurent, dernier coseigneur d'Estavayer, et la vente de sa demeure de Motte-Châtel, la maison sise Grand-Rue 11-13 est la dernière propriété à rester au sein de cette famille à Estavayer-le-Lac même. De 1635 à 1678, elle est entre les mains d'Ours d'Estavayer, homme très en vue, gouverneur de Neuchâtel, châtelain du Val de Travers pour les Orléans-Longueville et conseiller d'Etat de Fribourg. Elle passe ensuite à Nicolas de Praroman après son mariage en 1737 avec Elisabeth d'Estavayer, arrière-petite-fille d'Ours. Nicolas se sépare de ce bien en 1791²¹³. Le nouveau propriétaire, le conseiller et grand sautier Jean Jacolet, obtient le droit de tenir une grande « auberge à cheval ». C'est certainement lui qui choisit l'enseigne du Cerf, citée pour la première fois en 1798²¹⁴. La belle enseigne en ferronnerie est plus tardive puisqu'elle arbore un « L », assurément le chiffre (l'initiale) faisant référence à Pierre Leipsig, Alsacien originaire de Wissembourg, nouveau propriétaire dès 1822²¹⁵. Il fait du Cerf un lieu réputé. Leipsig transforme l'annexe mitoyenne à l'ouest en la surélevant de deux étages. Les écuries ne sont remplacées par une nouvelle salle à boire qu'au tournant du XX^e siècle. Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, une boutique abrite de 1863 à 1869 le premier office du télégraphe d'Estavayer. A la fin du XIX^e siècle, l'édifice est entre les mains de la



527

« Persévérance », société de musique qui dispose de la grande salle du deuxième étage, haut lieu de convivialité pour ses répétitions, ses concerts et ses bals.

Au début des années 1930, la façade principale est entièrement décrépie. En 1960, l'architecte de Domdidier, JEAN BORGOGNON, se porte acquéreur de l'ensemble qu'il défigure passablement **FIG. 532**. A l'intérieur, il fait table rase du passé en modifiant toutes les cloisons et en abattant l'escalier à vis qu'il remplace, au même endroit, par des marches en simili-pierre. Au rez-de-chaussée, le couloir central et les celliers sont supprimés au profit d'une grande salle de restaurant occupant tout l'espace. A l'arrière, dans le jardin, il abat l'annexe et la

FIG. 527 Grand-Rue 11-13. Maison Catellan puis Estavayer-Molondin, façade sur rue. De part et d'autre de la demeure, les annexes ont été transformées. A gauche, le bâtiment actuel s'est substitué en 1960 à une grange basse dans laquelle était aménagé l'accès à la cour arrière. A droite, l'édifice de deux étages, des années 1820 sans doute, abrite des surfaces commerciales. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 528 Grand-Rue 11-13. Maison Catellan puis Estavayer-Molondin. Vue depuis l'angle sud-ouest du jardin. Au premier plan, le « maysonnement neuf », cité en 1578, montre une fenêtre à meneau au premier étage et des baies des XVIII^e et XIX^e siècles. A l'arrière, la galerie à deux niveaux relie les diverses habitations entre elles. Photo années 1940. Coll. Francis de Vevey.



528

FIG. 529 Maison de Philippe d'Estavayer-Molondin selon la vue de J. Hörtner en 1599. Les épis de faîtage et de la tourelle d'angle sont coiffés de banderoles aux couleurs des Estavayer. Le peintre, pour donner plus d'ampleur à la propriété de son commanditaire, a représenté la faitière du toit parallèlement à la rue. Le « maysonnement neuf » paraît détaché des annexes appuyées contre l'enceinte orientale. D'après les multiples jours représentés, l'une des dépendances abrite un colombier. BNS, Ms K^o 6 Res.



529

grande galerie. La première est remplacée par un bâtiment locatif destiné à fonctionner comme motel au rez-de-chaussée. A la seconde se substitue une volumineuse excroissance du bâtiment occidental, le tout devant servir de grande surface commerciale louée tout d'abord aux négociants Gonset, d'Yverdon²¹⁶, qui y installent une succursale de leurs « grands magasins ».

Description

Si l'on s'en tenait à l'état actuel de cet ensemble, il faudrait se contenter de décrire la façade sur rue du bâtiment principal et quelques vestiges à l'intérieur, tant les transformations des années 1960 ont été

brutales. C'est pourquoi on va suggérer ici l'aspect de cette propriété à l'époque de Philippe III d'Estavayer, en signalant les éléments plus tardifs intéressants. La description des dispositions intérieures se fonde sur les comptes de Niklaus Bullet, receveur de Philippe puis d'Elisabeth Wallier, conservés pour la période 1610-1627²¹⁷, confrontés aux plans dressés par l'architecte JEAN BORGOGNON ainsi qu'à l'état existant.

Situation

La vaste parcelle sur laquelle a été construite cette grande maison adopte un plan grosso modo rectangulaire. Elle était limitée à l'est et au sud par la grande propriété des Griset de Forel et, à l'ouest, par les chesaux du bourg qui, en contrebas, se sont étendus sur le probable fossé ou du moins l'aire défensive qui protégeait le bourg jusqu'à la fin du XIII^e siècle, tant que le quartier de Chavannes n'était pas fermé **FIG. 446** (15). La parcelle, qui se situait bien « à côté des vieux fossés d'Estavayer »²¹⁸, s'étendait jusqu'au mur de contrescarpe de ce fossé, en partie conservé.

Sur la Grand-Rue, la haute maison résidentielle **FIG. 531** (1) était flanquée de deux dépendances rurales. Les chars traversaient la grange orientale (3) pour arriver à une cour arrière, limitée à l'est et au sud par diverses annexes (étable à porc (7), colombier, grenier, four, celliers). Ces petits bâtiments étaient complétés dans l'angle

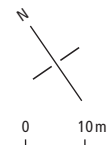


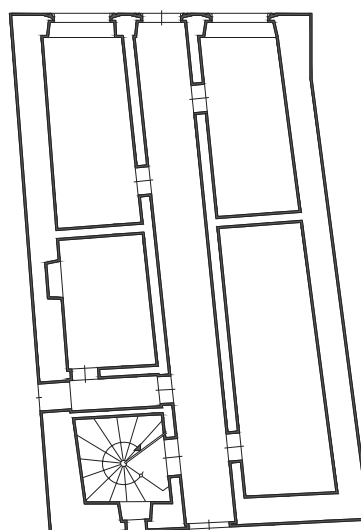
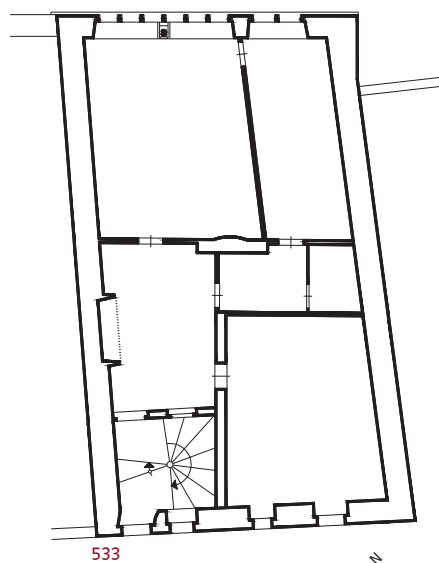
FIG. 530-532 Parcelle de la grande maison Catellan, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46 (530), alors entre les mains d'Elisabeth de Praroman, née Estavayer. Echelle 1:1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, f° 1. Dessins Yves Eigenmann, 2019.

occidental d'un édifice plus important, sans doute le « maysonnement neuf » cité en 1598, abritant un logement éclairé par des fenêtres à meneaux (6). Cette cour de service était fermée à l'ouest par un portique (4), surélevé au XVIII^e siècle d'un deuxième niveau, qui reliait ce logement à la maison de maître par le biais de portes ouvertes dans l'escalier en vis. La galerie se retournait à l'ouest, longeait l'écurie (2) et deux propriétés voisines pour aboutir à des latrines (5).

La particularité du passage à char sous la grange permettant d'accéder à l'annexe de la cour arrière mérite d'être mise en évidence. Celui-ci existait ici très tôt, pour le plus grand profit du domaine foncier des Catellan puis des Estavayer-Molondin, et en particulier lorsque la maison servait de logis, bien avant l'apparition de l'enseigne du Cerf. Cela permettait de décharger le vin en toute sécurité à l'arrière, sans gêner le trafic sur la rue. Ce dispositif est rare à Estavayer (voir *Rue du Musée 11-13a*, p. 387 et *Rue de Forel 4-6*, p. 367), mais plus fréquent à Moudon dès le XVI^e siècle, où il est associé au fonctionnement des logis et auberges²¹⁹.

La façade sur rue

Avec ses annexes moins élevées qu'aujourd'hui, la maison de maître, par son élévation très accentuée – deux hauts étages sur rez-de-chaussée couronnés par un niveau de comble – en imposait véritablement **FIG. 527**. L'organisation de la façade sans symétrie verticale, la modénature des portes et des fenêtres, soit le tore à listel entre deux gorges bien marquées et souligné par un petit anglet, confirment la datation de 1451 établie par la dendrochronologie. Les trois baies du deuxième étage, à simple meneau aujourd'hui, étaient dotées d'une croisée. Sur le plan typologique, cette modénature



534

■ habitations
■ écuries
■ granges

531 Etat en 1847. AEF, Rfp 93-1, f° 2.

1. Auberge
2. Logement et écurie
3. Grange et écurie
4. Galerie
5. Latrines
6. Logement
7. Couvert et étable à porcs
8. Cour
9. Jardin

532 Etat en 2010, après les travaux massifs entrepris en 1960 par l'architecte Jean Borgognon (création d'un immeuble avec motel dans le jardin et d'une surface commerciale). Ces réalisations ont entraîné par la suite la fragmentation de la propriété.

FIG. 533, 534 Grand-Rue 11. Plan du 1^{er} étage (533) et du rez-de-chaussée (534) de la maison Cattelan puis Estavayer-Molondin. Echelle 1:250. Relevé de Jean Borgognon, 1954. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.

FIG. 535 Grand-Rue 11. Maison Catellan puis Estavayer-Molondin, 1^{er} étage. Porte remontée avec divers remplois de la fin du XVI^e siècle et de 1626. Photo Yves Eigenmann, 2015.



535

FIG. 536 Grand-Rue 11. Maison Catellan puis Estavayer-Molondin, 1^{er} étage. Armoire murale de la 1^{re} moitié du XIX^e siècle attribuable au menuisier Jean Dietrich. Photo Yves Eigenmann, 2015.



536

présente une parenté frappante avec celle des grandes baies à croisées de la maison Griset de Forel, des années 1468-69 (voir *Rue de Forel* 4-6, pp. 371-372); elle est également très proche de celle prévalant sur la façade de l'ancienne demeure Pontherose de 1442 (voir *Grand-Rue* 48, p. 416). Comme dans le cas de ces deux édifices, la façade principale de la maison Catellan était sans doute soulignée par une tourelle. Cette dernière n'est toutefois connue que par la vue HÖRTNER, qui la figure à l'angle occidental du bâtiment **FIG. 529**. La façade actuelle n'en montre aucun indice, c'est sans doute le changement de couverture de 1626 qui a signifié sa disparition. En effet, comme le laissent imaginer les corbeaux qui supportaient l'avant-toit, simple prolongement de la croupe, la façade était assurément plus élevée qu'aujourd'hui (d'env. 1,50 m) et l'étage de comble était peut-être éclairé de baies-créneaux. Les documents écrits permettent de le supposer d'ailleurs : lors de la reconstruction de la toiture, tout le pourtour de la maison est abaissé et arasé, faisant aussi disparaître la base de la tourelle²²⁰. On opte alors pour un pignon en hourdis avec l'aménagement d'une porte sommitale et sa traditionnelle grue pour lever les matériaux divers provenant de l'exploitation des vignes.

Disposition intérieure

Au rez-de-chaussée, un couloir central reliait la porte d'entrée depuis la rue à un escalier en vis placé dans l'angle sud-ouest **FIG. 533, 534**. Il distribuait deux

boutiques du côté de la rue et deux celliers à l'arrière. A l'époque des Estavayer, l'un de ceux-ci servait de prison, bien attestée par les sources, dans laquelle ces seigneurs avaient capacité d'enfermer pour de courtes périodes leurs sujets d'Aumont, Molondin, Montet et Lully²²¹. Au premier étage, l'escalier arrivait sur un vestibule, sans doute reliquat d'une grande cuisine à en juger par la cheminée monumentale appuyée contre le mur occidental. Cette cuisine a peut-être été déplacée dans la nouvelle annexe peu avant 1578 et remplacée par la « salle dernier²²² » aménagée dans l'angle méridional de la maison. Côté rue, le vestibule donnait sur le « grand » et « petit poêle », le premier éclairé par la série de six baies dont l'arrière-couverte est formée de deux arcs surbaissés retombant au centre sur une colonne en pierre jaune d'Hauterive, à la mode alémanique²²³. Le second est doté d'une fenêtre à meneau aux jours de mêmes dimensions que les six ouvertures voisines. Le deuxième étage recevait la « grande salle dessus », soit une vaste salle de réception dotée en 1578 d'un archebanc imposant²²⁴. Les travaux de 1626 ont entraîné la création de la « salle dernier d'en haut », prise dans la partie arrière du demi-étage de comble, ce qui a induit l'abaissement dans ce secteur du plafond de la grande salle et l'ouverture de deux fenêtres à meneau en façade sud. Les tirants des charpentes de 1626 ont été moulurés dans cet espace habité pour en constituer le couvrement.

Des aménagements anciens ne subsistent de visibles que les plafonds à solives moulurées de

1451²²⁵ et une porte au premier étage. Constitué de remplois, le vantail montre des panneaux maladroitement sculptés, ornés de motifs Renaissance de la fin du XVI^e siècle **FIG. 535**. Il est fixé par de très belles pentures à un encadrement dont le linteau, très ouvragé, pourrait remonter aux travaux de 1626. A côté de cette porte s'impose une armoire murale de la première moitié du XIX^e siècle, attribuable au menuisier-ébéniste JEAN DIETRICH **FIG. 536**. Ces deux éléments ne sont actuellement plus à leur emplacement d'origine, puisqu'ils se trouvent dans une cloison de 1960.

Appréciation

Cette maison est réédifiée dans son gros œuvre actuel en 1451 par le notaire Jaquet Catellan. On s'autorise à imaginer qu'elle a été conçue par AYMOMET CORNIAUX, le maître des œuvres du duc de Savoie, marié à Marguerite Catellan²²⁶ (voir *Le Château de Chenaux*, pp. 281, 282). Le bâtiment affiche alors le rang social le plus élevé de la bourgeoisie staviaoise, sans prérogatives seigneuriales, mais devenue fortunée par une saine gestion de ses possessions et par l'activité commerçante, comme en témoignent les fenêtres de boutiques de la façade sur rue. Celle-ci, très élancée, probablement couronnée à l'origine d'un crénelage couvert et d'une tourelle, dégagée des contraintes de l'ordre contigu, n'avait rien à envier aux maisons nobles de la ville. La colonne centrale de l'embrasure de la baie à six jours trahit une influence alémanique. Le pignon en pan de bois et son ample avant-toit lambrissé, dressés en 1626-27, n'enlèvent rien de sa superbe à l'édifice, mais l'adaptent très tôt à une mode nouvelle, elle aussi importée de Suisse allemande²²⁷. Devenu dès 1792 une grande « auberge à cheval » réputée, l'ensemble perd malheureusement la plus grande partie de sa substance avec les transformations et les constructions outrancières des années 1960.

Documentation

Sources et bibliographie

BERNARD DE VEVEY, « L'hôtel du Cerf à Estavayer », *La Liberté*, 25 avr. 1960; JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique, Grand-Rue 11, Estavayer-le-Lac » (LRD09/R6297), ms. octobre 2009 (SBC); RAEMY 2020, « Grand-Rue 11-13, maison Catellan puis Estavayer-Molondin, auberge du Cerf ».

Plans

Plans, coupes et élévations avec deux projets de transformation par JEAN BORGOGNON, 1960 (ACE, 0780, Pl 491).



Les trois maisons Demierre, Grand-Rue 6-8 [3]

Grand-Rue 6. L'histoire de l'édifice sis Grand-Rue 6 est intimement liée à celle de son voisin, Grand-Rue 8. La première maison est issue de deux propriétés médiévales, la seconde d'une seule **FIG. 537**. Dès 1424, date de leur première attestation où elles appartiennent à trois propriétaires différents²²⁸, ces trois parcelles connaissent des regroupements **FIG. 446** (11). En 1540, toutes sont entre les mains de Jacques Demierre, notaire, conseiller et châtelain d'Estavayer pour la coseigneurie d'Estavayer des seigneurs éponymes. Dès lors, ces trois bâtiments, de deux étages sur rez-de-chaussée, appartiennent de manière continue, réunis ou séparés, à divers membres de cette famille jusqu'au début du XIX^e siècle²²⁹.

Les façades des trois maisons sont intégralement reconstruites et unifiées dans un même style en 1643 par l'arrière-petit-fils de Jacques, Jean Demierre. Armoiries et initiales de ce dernier (JDM) sont gravées, accompagnées du millésime, dans un cartouche surmontant la porte principale **FIG. 538**. S'y ajoutent le monogramme du Sacré Cœur de Jésus ainsi que les lettres MRA sous un « oméga ». Il ne s'agit pas des initiales de l'épouse de Jean Demierre²³⁰, mais peut-être de celles du maçon et tailleur de pierre, pour l'instant non identifié, qui a conçu et réalisé cette ample façade en bel appareil de calcaire gris du Jura. Les travaux ne se sont pas limités au front de rue, car la toiture du logis antérieur est reconstruite deux ans plus tard²³¹.

Dès 1799 les deux parcelles orientales sont entre les mains du dynamique négociant François-Laurent

FIG. 537 Grand-Rue 6-8. Etat des propriétés Demierre et dépendances en 1745-46. Les dispositions générales des deux habitations actuelles et résultent des transformations du début du XIX^e siècle. Echelle 1 : 750. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, f° 1. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- habitations
- écuries
- granges
- N° 8
- N° 6 qui connaît alors deux possesseurs

FIG. 538 Grand-Rue 6-8. Façades sur rue, 1643 et 1748. La mise en œuvre du calcaire gris du Jura, très soignée, constitue une rareté. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 539 Grand-Rue 8. Cage d'escalier, palier du 1^{er} étage. Urne en trompe-l'œil, peinture murale de la fin du XVII^e siècle. Restaurée en 2016 par Julian James. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 540 Grand-Rue 8. 1^{er} étage, chambre sud-est. Décor de guirlandes végétales, peinture sur panneaux de bois, fin XVII^e siècle, peut-être plus récente que l'urne. Restaurée en 2016 par Julian James. Photo Yves Eigenmann, 2018.



538



539



540

Chaney (voir *Rue de la Rochette* 20-22, p. 423). En 1805, ce dernier transforme considérablement les deux maisons anciennes et leur confère leurs dispositions intérieures actuelles²³².

Avec leurs baies en triplet et quadruplet, à la mode alémanique au premier étage, ne respectant pas de stricte symétrie verticale relativement aux ouvertures du rez-de-chaussée, la composition générale de cette façade serait davantage à situer dans les survivances gothiques du XVI^e siècle. Elles auraient pu être conçues par Jacques Demierre dans les années 1540, peut-être en 1537 d'après un solivage conservé au rez-de-chaussée du n° 8²³³. Cependant, la stéréotomie mise en œuvre, la fine mouluration des encadrements et des cordons en doucine, se complétant parfois d'un talon ou précédée d'un petit chanfrein, confirment bien l'exécution de la façade en 1643. Chacune des deux portes en anse de panier ouvre sur un vestibule précédant l'escalier : si la façade est unifiée, les deux maisons restent indépendantes avec leur circulation propre. A droite de l'entrée centrale, une fenêtre de boutique, à l'allège récemment reconstituée, éclaire un local voûté qui devait servir à la fois de cellier et de débit de vin.

Grand-Rue 8. Le gabarit et les dispositions générales du corps de logis sur la rue remonteraient aux travaux engagés par Jacques Demierre en 1537, d'après l'analyse dendrochronologique du plafond de la cave nord-ouest²³⁴. En même temps que la maison voit sa façade changée en 1643, sa distribution intérieure est modifiée, notamment avec l'insertion dans l'angle nord-est d'un escalier à double volée droite. Au rez-de-chaussée, cet escalier a permis l'installation, sous le repos, d'une chambre d'archives protégée par une porte en fer, qui est conservée. Au premier étage, sur le palier, à gauche de l'entrée de la grande chambre sud-est, la paroi est ornée d'un décor en trompe-l'œil montrant une urne déposée dans une niche **FIG. 539**. Dans cette chambre, un nouveau décor peint est réalisé vers la fin du XVII^e siècle²³⁵. Il en subsiste des guirlandes végétales sur fond rouge contre la cloison occidentale²³⁶ **FIG. 540**.

A l'exception du secteur de la porte d'entrée, la façade de 1643 est remplacée en 1748 par une sobre composition classique, à quatre travées de fenêtres rectangulaires, couronnée par un fronton triangulaire. A cette date, les pièces reçoivent de nouvelles boiseries à chantournement Louis XV, conservées au premier étage seulement, alors qu'au deuxième étage une chambre renferme un grand fourneau en faïence, à terminaison hémicirculaire. Ce dernier est en tout point comparable à celui daté de 1741, à

la rue de l'Hôtel-de-Ville 6 (voir pp. 228-229) et il est par conséquent attribuable à JEAN-ALBERT PAVID, d'Yverdon²³⁷. Ces aménagements remontent à un important chantier entrepris par François-Joseph Demierre, auquel il faut rattacher encore la toiture actuelle²³⁸.

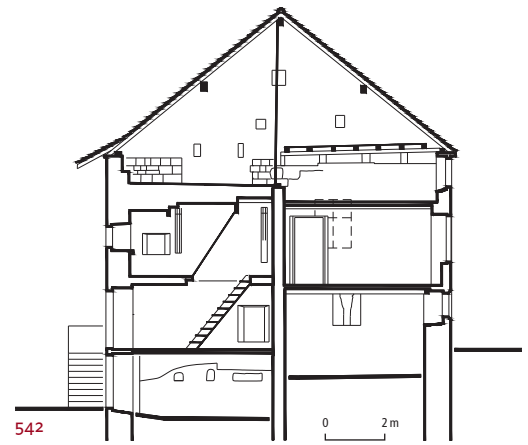
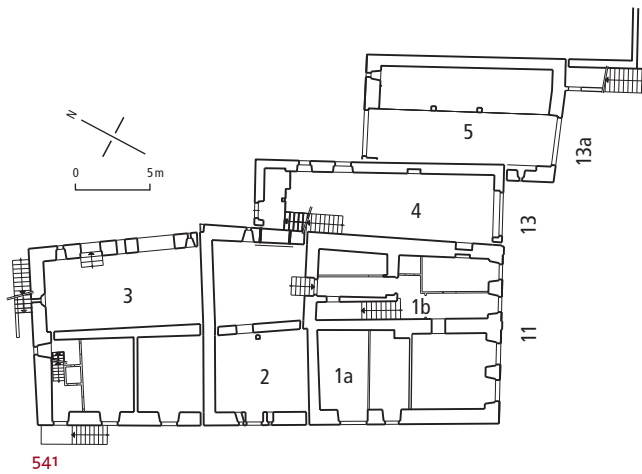
Dès qu'Alexandre de Vevey prend possession des lieux s'ensuivent de nouvelles transformations : en 1813, il ajoute une annexe et le logis principal reçoit dès le premier étage un nouvel escalier en bois, doté d'une élégante main courante Empire, celle-ci prolongée jusqu'au rez-de-chaussée²³⁹. N'ayant subi aucune altération majeure depuis le décès en 1911 de son propriétaire, l'avocat et ancien syndic d'Estavayer Alfred Chassot, l'ensemble est l'objet d'une restauration majeure en 2016²⁴⁰. A cette occasion, une très riche substance ancienne est documentée et réhabilitée, notamment une grande variété de parquets et planchers de facture très soignée. Un bel éventail de papiers peints du XIX^e et début XX^e siècle, à défaut d'avoir pu être conservé *in situ*, a fait l'objet d'un inventaire²⁴¹.

L'ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, rue du Musée 11-13a [2]

Les bâtiments de la rue du Musée 11-13a, maintenant en mains communales, sont issus d'une grande propriété qui était dès 1408 l'unique lieu de résidence d'Humbert le Bâtard à Estavayer, sa ville favorite. Les travaux effectués au cours des siècles ont consisté en remaniements, agrandissements, voire en constructions nouvelles sur six parcelles préexistantes desservies par une cour arrière sur laquelle donnaient des annexes de service accompagnées d'un jardin. Comme les diverses maisons n'ont pas été fusionnées pour obtenir une résidence seigneuriale clairement exprimée sur le plan architectural, le parcellaire ancien a généré, après le décès d'Humbert, une évolution autonome de chacune des parties de cet ensemble. Plus qu'à une description traditionnelle de l'état existant, très hétéroclite, il faut donc se livrer à un travail de reconstitution un peu virtuel pour suggérer la résidence bien estompée du demi-frère d'Amédée VIII de Savoie.

Historique

Procédant sans doute par acquisitions successives, Humbert le Bâtard aménage tout d'abord une habitation relativement modeste, puis l'agrandit au gré de ses besoins progressivement plus importants, surtout après 1421 lorsqu'il obtient la coseigneurie



de Savoie. Comme le château de Savoie est inhabitable (voir pp. 336-340), il doit trouver un autre endroit pour loger son administration et abriter ses revenus. Le premier document attestant qu'Humbert est bien installé dans le quartier de Chavannes remonte à 1422²⁴². Cette année-là, le coseigneur achète un jardin qui s'étend au nord d'une maison qu'il avait fait construire en 1408²⁴³ FIG. 541 (5). Avec le bâtiment voisin préexistant à l'ouest (4), cet édifice forme sa première résidence. Cette année 1422 encore, Humbert acquiert quatre maisons plus anciennes (1-3), situées au sud de ce logement primitif. L'une d'elle ne donne que sur la rue du Musée (1b), alors que les trois autres, mentionnées en 1315 déjà²⁴⁴, bordent l'impasse des Jardins. Ces demeures sont destinées à loger la suite seigneuriale, qui compte jusqu'à 25 personnes, en particulier le Staviacois Jean Cantin, curé de Rances, en charge d'administrer les affaires d'Humbert et de tenir les comptes de son hôtel.

La résidence du faubourg de Chavannes n'est jamais explicitement citée, mais c'est assurément ici et non au château de Chenaux qu'en 1433 Humbert fait remettre en état une « sale », réparer la serrure de la « grande porte » et acheter une clef pour le « petit poêle »²⁴⁵. Dès 1493 apparaît le terme générique de « maison » pour qualifier cet ensemble²⁴⁶. En 1580, les sources évoquent la « maison laquelle se disoit anciennement la maison du curé de Rances »²⁴⁷. On peut également identifier la propriété seigneuriale avec la « bastiaz » citée dans les comptes de maisnie²⁴⁸, où Humbert fait venir son cheval depuis Thonon et où il abrite son tiercelet, soit sans doute un faucon mâle qui faisait partie de ses oiseaux de chasse.

L'analyse des documents plus tardifs ainsi que l'observation des éléments anciens conservés indiquent que ces édifices ne comptent à l'origine qu'un étage sur un rez-de-chaussée abritant des

FIG. 541 Rue du Musée 11-13a. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard. Plan du rez-de-chaussée. Relevé du Bureau d'architectes Grobéty, Andrey, Sottaz, 1984. Echelle 1 : 500. Dessin Yves Eigenmann, 2010.

- 1a, 1b. Deux maisons av. 1374 (1315 ?) ayant renfermé à l'étage la grande cuisine de Jean Cantin et d'Humbert
2. Maison de Jean Cantin, plafond de la cave de 1374
3. Grande salle, bois de charpente de 1421-22
4. Maison d'Humbert, ap. 1374, puis grange en 1561

5. Maison d'Humbert, 1408. L'appartement seigneurial (*camera domini*?) se trouvait à l'étage au-dessus des « grands portails » permettant de se rendre dans les cours arrière

FIG. 542 Rue du Musée 11. Coupe transversale nord-sud, vue sur le mur-pignon ouest. Echelle 1 : 250. Relevé Yves Eigenmann, 2013.

FIG. 543 Rue du Musée 11-13a. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, cinq propriétés distinctes selon le plan

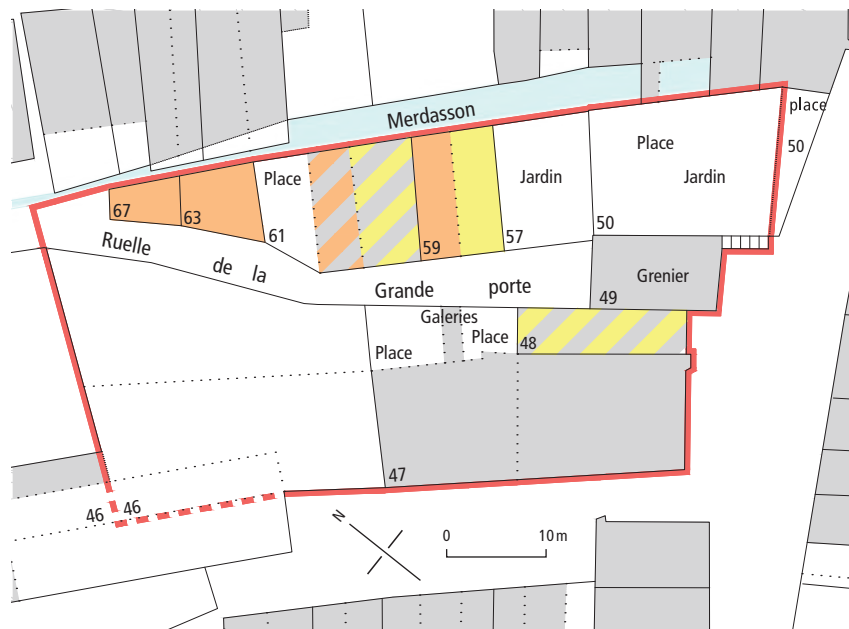
cadastral de 1847. AEF, Rfp93a, f° 2. Ajouts Yves Eigenmann, 2020.

- 70-71. Logements de Nicolas Sansonnens et de Jean Pillonel
- 72-73. Logements
74. Grange/écurie
75. Place
76. Cour
77. Galerie
Le tout aux fils de Joseph-Louis Demierre
78. Etage qualifié de grenier, partagé entre Pierre Charrière et François Ansermet; rez-de-chaussée qualifié de remise et passage à côté, à la Ville d'Estavayer

caves et des celliers. Les deux maisons **FIG. 541** (1a, 1b) sur la rue du Musée sont réunies par Humbert pour recevoir à l'étage une grande cuisine. Le bâtiment médian **FIG. 541** (2) renfermait sans doute l'appartement privé de Jean Cantin, alors que le logis occidental (3) est probablement entièrement reconstruit vers 1422²⁴⁹ pour offrir une grande salle de réception, que les textes plus tardifs nomment « la salle de Saint-Aubin »²⁵⁰.

A la mort d'Humbert en 1443, la propriété passe par volonté testamentaire et à la suite d'une négociation avec le duc Louis de Savoie, légataire universel, entre les mains de son neveu, Antoine Angleis, qui reçoit également la seigneurie de Saint-Aubin²⁵¹ (FR). Cela explique dès lors l'appellation de « maison de Saint-Aubin »²⁵². Cette seigneurie ainsi que la propriété urbaine sont léguées par Antoine Angleis en 1498 à son neveu, le Bressan Philippe d'Oncieux²⁵³. Les seigneurs de Saint-Aubin convoquaient sous les portails de la maison principale **FIG. 541** (5) leurs justiciables pour tout ce qui relevait de la basse justice. Ils restent propriétaires de l'ensemble des bâtiments jusque dans les années 1560 et les louent en entier ou en partie à la Ville qui, dès 1450, utilise à plusieurs reprises l'étage sur le passage entre les portails pour y loger son école²⁵⁴. Dès 1505 en tout cas, la Commune dispose également de ce passage pour y entreposer divers matériaux de construction, notamment les canalisations en bois (« bornels ») servant à l'alimentation des fontaines (voir p. 90)²⁵⁵. Elle acquiert cet espace en 1559 ainsi que le terrain à l'arrière afin de créer une nouvelle rue appelée alors « charrière de la maison de Saintobin »²⁵⁶. Au XVIII^e siècle, celle-ci s'appelle « rue de la Grande-Porte », puis au XIX^e « ruelle de la Fausse-Porte », dénomination qui s'impose progressivement. Entre les deux portails, au nord du passage proprement dit, le couvert est plus tard utilisé comme dépôt pour les échelles à incendie et dès les années 1700 pour les pompes à feu (voir *Introduction historique*, p. 43-44), jusqu'à l'acquisition par le musée en 1955 du pressoir à huile aujourd'hui exposé²⁵⁷.

En 1561, la Ville acquiert également l'étage de la maison occidentale **FIG. 541** (5)²⁵⁸. Elle entreprend aussitôt une importante réfection de la toiture, de même que le rétablissement en maçonnerie de la galerie arrière, desservie par un escalier en vis placé au nord du côté du jardin. Seules les portes maintenant obturées (l'une transformée en fenêtre) témoignent de cet ouvrage complètement disparu, réalisé par le maçon PIERRE DUCARROZ, qui a remplacé une galerie et un escalier primitifs en bois. L'étage du bâtiment est revendu quelques années plus tard ; qualifié de grenier²⁵⁹ en 1582, il appartient



544

alors à Pierre Demierre, châtelain du coseigneur Joseph I d'Estavayer. En 1625, pour éteindre leurs dettes, les héritiers de Pierre Demierre le vendent à LL.EE. de Fribourg, qui y entreposent les revenus des dîmes de la région. Dans l'acte de vente, l'escalier actuel, qui permet de monter à l'étage depuis la rue, est cité pour la première fois²⁶⁰. Il s'est substitué à l'ouvrage de DUCARROZ. Après 1829, Fribourg est toujours propriétaire du grenier, qui passe ensuite en mains privées **FIG. 543** (78). En 1912, la Société de développement l'acquiert en vue d'y aménager un musée²⁶¹. En 1920, elle le cède gratuitement à la Ville ; une première salle d'exposition est inaugurée²⁶². La façade est reconnue « monument historique ». Elle est débarrassée de ses enduits et badigeons blancs et gris autour des encadrements qui remontaient au début du XVII^e siècle. L'édifice est transformé sous la direction de l'architecte FRÉDÉRIC BROILLET²⁶³.

Le bâtiment sis rue du Musée 13 **FIG. 541** (4) suit les mêmes destinées que son voisin (5) jusqu'au milieu du XVI^e siècle. En 1561, il a perdu sa vocation d'habitation puisqu'il est qualifié de « grange, qui fut de la maison de Saint-Aubin »²⁶⁴. Ce changement d'affectation entraîne peu avant 1561 la création de la grande porte de grange et le rehaussement du plafond qui, par conséquent, condamne la baie à croisée de l'étage. L'édifice appartient dès lors à divers propriétaires, autres que ceux des maisons voisines, et ce jusqu'en 1745-46, date à laquelle il est acheté par la famille Demierre, déjà en possession de l'ensemble de l'impasse des Jardins (1-3)²⁶⁵ ; il reste aux Demierre jusqu'après 1886. En 1885, il

FIG. 544 Rue du Musée 11-13a. Périmètre de l'ancienne résidence d'Humbert le Bâtard. Etat des constructions selon le plan cadastral de 1745-46. Echelle 1 : 750. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- limite des propriétés
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnières de subdivision ou façades



545

FIG. 545 Ruelle de la Fausse-Porte. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, vue de l'ouest. Derrière les paveurs, l'ancien four de la parcelle 61 avec sa surélévation en brique décorée d'une frise, après 1432. Photo Léo Wehrli, 1941, détail. Bibliothèque de l'EPFZ.

abrite la distillerie et fabrique d'eaux minérales de Lucien de Vevey²⁶⁶, qui cessera son activité en 1903. Dans les années 1920, la maison appartient à la Ville, qui loge à l'étage un de ses instituteurs. FRÉDÉRIC BROILLET est alors chargé de démurir la baie à croisée et de décrépîr la façade sur rue. En 1942, sous la direction de l'architecte ALBERT CUONY, cet appartement est remplacé par une vaste salle d'exposition. CUONY fait modifier la façade sur rue en rehaussant la fenêtre, afin de l'adapter au plancher surélevé peu avant 1561²⁶⁷. De grandes tabatières sont aménagées dans la toiture afin de fournir une abondante lumière zénithale.

On ne sait à qui les Oncieux ont vendu dans les années 1560 l'ensemble formé par les édifices occidentaux **FIG. 541** (1-3), qui a été détaché de ses voisins. En 1580, le corps de bâtiment de la grande cuisine est à nouveau séparé en deux propriétés distinctes (1a, 1b). La partie nord est entre les mains de Nicolas Tagniez alors que la partie sud, côté impasse des Jardins, est propriété de Guillaume Truffin²⁶⁸.

Peu après, ce dernier possède les deux parties. A l'ouest, Truffin conserve la totalité de la grande salle **FIG. 541** (3) qu'il remanie avant 1621, puisqu'à cette date elle est qualifiée de « neuve »²⁶⁹. Après avoir passé à la famille Tardy jusqu'au-delà de 1745, puis aux Demierre jusqu'en 1886, l'ensemble est acquis par Alexandre de Vevey, le père de Lucien de Vevey, pour les besoins de sa fabrique d'eaux minérales et de liqueurs. Les bâtiments échoient enfin à la Ville en 1921 qui y aménage deux appartements pour ses instituteurs, ce qui explique leur appellation actuelle de « maison des régents »²⁷⁰.

La Commune, désormais unique propriétaire – comme Humbert le Bâtard jadis –, entreprend sur l'ensemble des édifices des transformations importantes pour le musée dans le dernier quart du XX^e siècle. Au rez-de-chaussée du bâtiment au n° 13 **FIG. 541** (4), une grande salle d'exposition est aménagée derrière la grande porte cochère sur des plans produits par le bureau CHANEZ & DISERENS en 1974²⁷¹. Entre 1978 et 1983, la partie septentrionale de l'ancienne *aula* (3) est remaniée : la collection des grenouilles naturalisées de François Perrier (voir *Avenue de la Gare 103*, p. 85) est mise en évidence dans une nouvelle pièce occupant tout l'étage²⁷². Un espace d'expositions temporaires est créé dans les combles de la bâtisse principale (5). Les façades sont rafraîchies, le jardin public réhabilité ; à cette occasion, on procède à la suppression de l'annexe des latrines donnant sur l'ancienne cour.

Description et interprétation archéologique

Situation générale

La maison d'Humbert le Bâtard occupait les actuels nos 11, 13 et 13a de la rue du Musée **FIG. 446** (6). Cet ensemble résidentiel **FIG. 544** (liséré rouge) disposait à l'arrière d'une cour allongée, accessible par les grandes portes cochères (« portails » ou « portaux ») du bâtiment primitif (49). Cette cour était bordée au nord par des jardins (50, 57) adossés à l'ancien mur de ville, puis par deux granges/étables (59, 61), et enfin dans l'angle nord, après une place, par deux étables (63, 67). Ces annexes sont attestées comme telles en 1582 seulement, mais elles faisaient bien partie auparavant de la propriété seigneuriale²⁷³, l'une des granges/étables (61) s'étant substituée en 1615 au four construit par Humbert²⁷⁴. Ce four avait fait l'objet d'une surélévation en brique **FIG. 545**, assurément par les maîtres maçons-carronniers qui œuvraient au château de Chenaux dès 1432 (voir p. 283). Déjà existants en 1422, les jardins **FIG. 544** (50, 57) sont surélevés, contenus par les murs qui en définissent le périmètre. Cette particularité s'explique peut-être par le fait que le substrat naturel très argileux, au-dessus de la molasse²⁷⁵,

a été surchargé d'une couche de terre propre à la culture potagère, opération certainement réitérée au cours du temps, vu la grande longévité de ces jardins. En 1970, une villa remplace les deux granges **FIG. 544** (59, 61), **FIG. 546**. Dès la fin du XVIII^e siècle, les deux étables **FIG. 544** (63, 67) sont progressivement transformées en une habitation formant l'actuel n° 6 de la ruelle de la Fausse-Porte, connue de nos jours sous l'appellation de « cercueil » en raison du plan trapézoïdal étroit de sa toiture à la Mansart²⁷⁶.

Au sud de la ruelle de la Fausse-Porte, l'actuel jardin public (rattaché aux XVI^e-XVIII^e siècles à la propriété du n° 10 de la place de l'Église **FIG. 544** (46) faisait également partie de la maison d'Humbert; il a aussi été surélevé²⁷⁷.

Cette possession seigneuriale était entièrement close par des murailles, en particulier au nord, par l'ancien mur de ville bordant le Merdasson. A l'ouest, un portail dans l'angle nord de la propriété donnait sur une aire publique longeant ce même fossé jusqu'à la ruelle des Arcades. Après que la ruelle de la Fausse-Porte est devenue publique sur toute sa longueur en 1559, la cour de service de la rue du Musée 11 **FIG. 544** (« places » et « galerie ») ainsi que le jardin (46) sont séparés de celle-ci par un mur d'environ 3 m de hauteur **FIG. 545**, abaissé en plusieurs étapes, notamment lors des travaux de 1978-1983.

Il faut signaler ici la particularité du grand passage à chars situé sous l'appartement seigneurial; il permettait aux véhicules d'approcher au plus près des annexes situées à l'arrière pour le transbordement des marchandises. A Estavayer, ce dispositif a peut-être inspiré les aménagements plus tardifs des grandes propriétés Catellan et Griset de Forel. Dans ces deux cas, il fallait passer à travers une grange/écurie pour arriver dans la cour de service et ses entrepôts (voir *Grand-Rue 11-13*, p. 379 et *Rue de Forel 4-6*, pp. 366-367).

Rue du Musée 11

A défaut d'une analyse archéologique rigoureuse qui devrait nuancer le propos, l'état actuel des connaissances conduit à la description et à l'interprétation suivantes: l'ensemble résidentiel se présente comme un agglomérat de six maisons médiévales dont le noyau le plus ancien est incontestablement formé par quatre maisons regroupées sous l'actuel n° 11 de la rue du Musée **FIG. 547**; trois d'entre elles sont attestées en 1315. L'observation, quoique partielle, de la jonction des divers murs permet de proposer une chronologie relative.

Les deux maisons orientales **FIG. 541** (1a, 1b) sur la rue du Musée, comportant à l'origine un seul étage sur rez-de-chaussée, sont probablement les



546

plus anciennes. Leurs murs sont dressés en moyen appareil de molasse, commun au XIII^e siècle, d'après ce que l'on en voyait de façon très sectorielle en 1978 sur le côté méridional²⁷⁸. Si le mur mitoyen séparant ces deux maisons est conservé au rez-de-chaussée, il est peut-être supprimé à l'étage sous Humbert le Bâtard et ses successeurs directs pour former un espace dévolu à la « grande cuisine » de la résidence. Cette séparation est en tout cas rétablie peu après 1560, lorsque les maisons du n° 11 et 13 **FIG. 541** (1a, 1b) sont entre les mains de propriétaires différents. C'est à cette époque que la façade sur rue de la maison du n° 11 (1a) reçoit sa grande baie en quadruplet à la mode alémanique, flanquée au sud d'une fenêtre simple de même facture. Le profil des encadrements, soit un tore inscrit dans une gorge, ainsi que les bases cylindriques et réticulées ornant montants et meneaux sont en effet caractéristiques du deuxième tiers du XVI^e siècle. Ces fenêtres éclairent sans doute une grande chambre chauffée flanquée au sud d'un étroit cabinet.

FIG. 546 Ruelle de la Fausse-Porte. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard. Granges et écuries disparues sur les parcelles 59 et 61, vues depuis le passage des portails. Etat en 1909. Photo Alfred Lorson, *Fribourg artistique à travers les âges*, 1909, pl. 19.



547

FIG. 547 Rue du Musée 11-13a. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, vue générale du sud. Photo Andrée Pilloud, 2008.

Le corps de logis central **FIG. 541** (2) est du même âge ou plus tardif que les maisons orientales (1a, 1b). Son accès principal se situait dans le mur nord qui rejoint l'angle du bâtiment (1b). Cette porte est condamnée au moment de la création de la cave, taillée dans le socle molassique en sous-œuvre. La façade sud présente à l'étage un appareil en molasse semblable à ses voisines orientales, alors qu'au niveau de la cave seuls les encadrements des deux fenêtres étroites sont en pierre de taille, dans un parement de moellons dressé en sous-œuvre. Il faut relever que la création de ce niveau inférieur supplémentaire est peut-être consécutive à un incendie qui a rougi l'appareil original en molasse. Cet agrandissement serait intervenu en 1374, d'après la datation dendrochronologique des fortes solives qui forment le plafond de cette cave²⁷⁹.

A l'ouest, un nouveau corps de bâtiment **FIG. 541** (3), de plan presque carré, est édifié en 1422 contre celui qu'on vient de décrire, se substituant sans doute à une construction plus ancienne. Alors que sa façade sur l'impasse des Jardins est profondément reprise après 1793 avec l'ouverture des baies actuelles, le grand appareil de molasse original

est bien conservé sur les côtés jardin à l'ouest et cour de service au nord. Cependant, il n'a été mis en œuvre qu'au niveau de l'étage. Au-dessous, c'est le moellon dressé et enduit qui prévaut, parti constructif repris des maisons voisines (4, 5). On voit clairement que le mur nord vient s'appuyer contre la chaîne d'angle du bâtiment médian (2), en léger retrait. Relativement au jardin, l'édifice comptait à l'origine un seul étage occupé par une seule pièce, l'*aula*, au-dessus d'un niveau de cave semi-enterré. Ce dernier était accessible depuis la cour de service par deux grandes portes en plein-cintre – l'une démurée lors des travaux de 1981-1983 – flanquées de petites baies rectangulaires pour l'éclairage et l'aération. Ce même type de baie donnait également sur l'impasse des Jardins, d'après les restes de l'une d'elles, démurés en 1978. Si l'on ne sait comment l'*aula* était éclairée sur ses côtés nord et sud, le mur ouest montre les restes d'une fenêtre originale à croisée en pierre jaune d'Hauterive ornée d'un gros tore. Au sud de cette dernière, le mur conserve encore les montants chanfreinés d'une grande cheminée murale de même époque **FIG. 542**. Le canal de cette cheminée devait émerger dans la croupe du toit original.



548

Peu avant 1621 et à l'initiative de Guillaume Truffin, la toiture à croupe primitive disparaît au profit de l'actuelle couverture à deux pans. Le pignon occidental est alors construit pour l'aménagement d'une « salle neuve ». Truffin récupère en grande partie les bois de l'ancienne charpente. En 1645, son fils Zacharie entreprend d'importants travaux. On lui attribue la charpente actuelle²⁸⁰ du logis central **FIG. 541** (2), après l'ajout d'un étage pris en partie sur celui existant par l'abaissement du plafond. C'est sans doute à cette date que la façade nord de ce bâtiment reçoit une large baie trigéminée en pierre jaune d'Hauterive. Le plafond de la grande salle (3) est également abaissé à son niveau actuel afin de créer un demi-étage de comble. Cette salle, alors peut-être cloisonnée, est dotée dans son angle sud-ouest d'une nouvelle cheminée, encore conservée²⁸¹. De plus, on surélève le logis oriental (1a), d'après la modénature des fenêtres à meneau, ouvertes dans la façade sur rue²⁸².

La famille Demierre poursuit la partition longitudinale de la maison en séparant le corps de logis central **FIG. 541** (2) en 1741 par un mur est-ouest en maçonnerie, soutenu au niveau de la cave par

un simple poteau, renforcé l'année suivante par un véritable mur²⁸³. Une porte est percée dans le mur sud de ce bâtiment, sur l'impasse des Jardins. En 1794, la grande salle occidentale (3), probablement déjà cloisonnée, est subdivisée par un mur en maçonnerie est-ouest. Le solivage du plafond de la nouvelle pièce nord ainsi définie remonte bien à ces travaux²⁸⁴. Le banneret Hyacinthe Demierre fait ouvrir les fenêtres actuelles éclairant ce local et le demi-étage de comble **FIG. 548**, de même qu'il déplace vers l'ouest la galerie des latrines **FIG. 543** (77), **FIG. 544** (galerie). On en voit encore l'encadrement d'accès, obturé en façade lors de la disparition en 1981 de cette annexe de service. Dans le mur-pignon occidental, Demierre procède à l'aménagement d'un accès direct au jardin par l'intermédiaire d'un perron **FIG. 548** ; il fait probablement reconstruire presque entièrement la façade méridionale sur l'impasse des Jardins.

A la suite des travaux de 1794, la moitié sud de la grande salle est détachée de la propriété pour former deux appartements modestes : celui du rez-de-chaussée est possession en 1818 de Nicolas Sansonnens, celui de l'étage est occupé par le ramoneur tessinois Gotthard Cadre **FIG. 543** (70, 71).

FIG. 548 Rue du Musée 11-13a. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, vue générale de l'ouest sur les façades arrière donnant sur les cours et la ruelle de la Fausse-Porte. On observe à gauche les accès primitifs à l'étage des maisons 4 et 5 depuis des galeries disparues. La baie à croisée jaune de 1408 au-dessus du passage charretier a servi de modèle pour celle du mur-pignon de l'aula de 1422, condamnée par l'accès actuel. Photo Yves Eigenmann, 2014.



549

FIG. 549 Rue du Musée 13-13a. Ancienne résidence d'Humbert le Bâtard, façades sur rue. Les baies trigéminées de 1408 sont surmontées de remplages aveugles ornés d'accolades. Porte en arc surbaissé et escalier du début du XVII^e siècle. L'aspect primitif de la façade du petit bâtiment mitoyen est inconnu. La baie à croisée remonte au dernier tiers du XV^e siècle et la porte de grange est insérée avant 1561. Photo Yves Eigenmann, 2019.

Ce sont eux qui, probablement, creusent la roche pour l'aménagement de nouvelles caves. Le mur de façade sur l'impasse des Jardins n'est même pas repris en sous-œuvre puisque le substrat rocheux est simplement conservé à son aplomb. Il faut remarquer que la partition longitudinale de la maison implique dès 1741 l'ouverture sur l'impasse des Jardins de toutes les portes et fenêtres encore en place. Il est très vraisemblable que du temps d'Humbert cette longue façade méridionale ait été presque complètement borgne, le jour ne se prenant qu'à l'est sur la rue, ainsi que sur les cours intérieures.

Du côté de la rue du Musée, Hyacinthe Demierre fait surélever sans doute la partie nord de la façade **FIG. 541** (1b) au niveau de sa voisine méridionale (1a). Il la dote d'un beau décor néoclassique en pierre jaune d'Hauterive, d'inspiration archaïsante, à rechercher dans l'architecture neuchâteloise classique de la fin du XVII^e siècle. Ses initiales et ses armes, ainsi que la date de 1793, sont gravées à la clef de la porte d'entrée. Enfin, une nouvelle toiture élancée coiffe cette façade ainsi que sa voisine au sud²⁸⁵ **FIG. 547**.

Rue du Musée 13 et 13a

Les deux maisons de la rue du Musée 13 et 13a **FIG. 541** (4, 5) forment dès 1408 le noyau primitif de la résidence d'Humbert le Bâtard. On y localise à l'étage le logement qui lui était personnellement dévolu. D'après ce que les maçonneries visibles laissent entrevoir, la maison septentrionale (5) est venue s'adosser contre le bâtiment méridional (4) qui lui serait antérieur. Ce dernier est construit en tout cas après 1374 puisque son mur occidental arrière est placé contre le bouchon de l'accès primitif à la maison médiane (2). Peut-être est-il dressé par Humbert le Bâtard lui-même, peu avant la construction du bâtiment septentrional. Alors que la pierre de taille domine dans les deux façades sur rue, elle se limite à l'étage pour les autres murs. Le moellon dressé et enduit prévaut au niveau des rez-de-chaussée et sur la totalité des murs-pignons de la maison nord.

La façade sur rue de la maison d'Humbert montre dans ses grandes lignes la conception qui prévalait en 1408. Elle présente un moyen appareil de pierre de taille où domine le grès coquillier au rez-de-chaussée et la molasse à l'étage **FIG. 549**.

Au-dessus d'une grande porte cochère en plein-cintre autorisant l'accès des chars dans les cours arrière, l'unique étage de la maison est ajouré de deux triplets en pierre jaune posés sur un bandeau et surmontés de remplages aveugles ornés d'accolades – cas très précoce – richement moulurés au sud, plus sobres au nord. L'une des accolades est ornée d'un brin de plantain, végétal qui accompagne habituellement les armoiries d'Humbert le Bâtard **FIG. 406**, à l'instar de celles qui se devinent martelées sur un grand bloc de pierre jaune sommant la porte cochère. La porte en arc surbaissé et l'escalier qui y conduit n'ont été créés que peu avant 1625.

On ne connaît pas l'aspect original de la façade de la maison contiguë au sud **FIG. 541** (4). Seule la petite baie sommée d'une accolade est d'origine. La grande baie à croisée, déplacée vers le haut en 1942, est sans doute insérée durant le dernier tiers du XV^e siècle par Antoine Angleis, qui a conservé les armoiries de son oncle, inscrites ici dans un écu losangé²⁸⁶. On ne sait à quelle fonction Humbert destinait ce corps de bâtiment; on pourrait imaginer qu'il servait, d'une part, d'entrée à son appartement, avec vestibule et antichambre, et, d'autre part, de logement aux proches de sa cour.

L'aménagement intérieur résulte pour l'essentiel des dernières campagnes de transformations des XIX^e et XX^e siècles. Il est impossible, sans investigation archéologique, de donner une interprétation limpide des dispositions qui prévalaient auparavant. Si une étroite porte à linteau sur coussinet reliait originellement le rez-de-chaussée de la maison sud à l'aire d'entrepôt et de passage de la maison d'Humbert, on ne sait quelles étaient les communications à l'étage, car les portes en plein-cintre liant ces deux bâtiments ont été percées en 1942 au moment de l'aménagement de la deuxième salle du musée. La première salle résulte de l'intervention de FRÉDÉRIC BROILLET en 1921 et ne laisse plus rien transparaître des dispositions de l'appartement d'Humbert, disparues vers 1560 déjà au profit du grenier. Cela a signifié l'effacement d'un éventuel décor que cet architecte n'aurait pas manqué de signaler.

Appréciation

Les deux façades sur rue d'essence médiévale et quelques ouvertures anciennes conservées ici ou là sont loin de révéler toute l'ampleur de l'ancienne possession d'Humbert le Bâtard, mise en lumière essentiellement par l'étude des sources écrites. Conglomérat d'édifices en partie préexistants, cet ensemble est fragmenté entre plusieurs propriétaires dès le début du XVI^e siècle, ce qui en a estompé le caractère seigneurial et son utilisation

unitaire. Il était pourtant bien la résidence principale voire unique d'Humbert le Bâtard à Estavayer dès 1408, et encore après l'achat du château de Chenaux en 1432²⁸⁷. Du fait de son statut de bâtard, qui plus est sans descendance directe à qui transmettre son patrimoine personnel, Humbert a renoncé ici à un grand projet architectural. Il en est allé différemment avec le château de Chenaux qu'il espérait voir se maintenir dans le giron des Savoie (voir p. 281).

Il convient de relever la forme très rare en 1408 des arcs brisés étirés en accolades dans les remplages aveugles des baies²⁸⁸ **FIG. 549**: on ne saurait y voir une forme flamboyante avant l'heure mais résulterait plutôt d'un apport personnel d'Humbert, marqué par l'islam lors de sa captivité en Turquie, puisque sa devise était « Ala hac » (Dieu est). Cette accolade particulière, inspirée d'une forme fréquente dans les pays arabo-musulmans, se retrouve à l'église de Montet-Cudrefin, où Humbert engage également d'importants travaux avant 1443, caractérisant la porte méridionale de la nef, ainsi que l'arcade de la chapelle de la Trinité, qu'il fait alors construire. Ces spécimens n'ont aucun équivalent dans nos régions à cette époque²⁸⁹.

Documentation

Bibliographie

JAN HORKY, « Rapport sur les travaux de restauration effectués sur les deux maisons des Régents », ms. 1978 (SBC); RAEMY 2020, « Rue du Musée 11-13, maison urbaine d'Humbert le Bâtard »; JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise dendrochronologique Musée 11 et 13, Estavayer-le-Lac » (LRD08/R6170), ms. déc. 2008 (SBC).

Plans

ALBERT CUONY, remaniement de la façade au n° 13a, état avant travaux et projet, 1941 (ACE, 1299, Pl 226); ANTOINE CHANEY, Aménagement d'une salle au musée, plan du 2^e étage, deux coupes, 1973 (ACE, 0876); Bureau d'architecture J.-L. GROBÉTY, R. ANDREY, CH. SOTTAZ, relevés généraux, plans du rez-de-chaussée, 1^{er} étage, 2^e étage, combles, 1984 (ACE).



550

FIG. 550 Rue du Musée 22. Maison du carrier et entrepreneur Claude Pillonel, 1802-1804, vue du nord. Photo Yves Eigenmann, 2019.

L'ancienne propriété Morel puis Lavigny ; la maison du carrier Claude Pillonel, rue du Musée 20-22 [1]

Au début du XV^e siècle se trouvaient dans l'angle septentrional du quartier de Chavannes les diverses demeures et granges de la famille Morel **FIG. 446** (2-5), lignée broyarde très influente dès la fin du XIII^e siècle²⁹⁰. Celles-ci occupaient la plus grande partie du grand jardin en terrasse actuellement rattaché à la rue du Musée 18 et s'appuyaient contre le mur de ville, depuis la maison de Gérard Guillaume **FIG. 551** (1) (voir *Fontaine du Vucheret*, p. 98) jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'actuelle impasse des Remparts. La propriété comportait deux jardins, une place, une grange et deux maisons, l'une (2) assurément divisée par l'ancien mur de ville. La deuxième maison (4), située dans l'angle oriental du mur d'enceinte, est citée en 1435 et appartient alors à Alexie Morel-Jaquinod. Elle est mentionnée une dernière fois en 1440, date à laquelle elle est probablement déjà désaffectée et inhabitable. Après avoir appartenu brièvement à

la famille Jaquinod, l'ensemble est en 1437 la propriété du donzel Othonin de Lavigny²⁹¹. En 1517, ses descendants, les frères Jean et Jacques de Lavigny, vendent à la Ville l'édifice situé de part et d'autre de l'enceinte ainsi que probablement tous les terrains adossés aux murailles où se trouvaient sans doute encore les autres bâtiments, mais à l'état de ruine. La Commune procède pendant près de vingt ans, au gré de ses besoins, à la démolition de tous ces édifices pour en récupérer les matériaux. Ceux-ci seront utilisés pour la surélévation du clocher de l'église Saint-Laurent en 1525 (voir p. 171), pour la construction de l'école (voir *Place Saint-Claude 1*, p. 315) et surtout, dès 1534, pour l'édification des murailles de la place de Moudon (voir pp. 142-143).

La Ville cède avant 1536 ces biens-fonds au barbier et conseiller Jean Bergier²⁹², propriétaire d'une auberge réputée sise vis-à-vis de la fontaine Saint-Laurent (Grand-Rue 33). Dès lors, l'ensemble de ces possessions n'est plus construit, comme l'atteste le plan cadastral de 1745-46 **FIG. 2**. Jean Bergier décéda de la peste en 1580, le tout passe à Pierre Demierre, propriétaire de la maison de Saint-Aubin vis-à-vis (voir *Rue du Musée 11-13a*, p. 385)²⁹³. Celui-ci acquiert également sur le front de la rue du Musée la grange de la parcelle voisine **FIG. 551** (7). Dès 1619, son fils Jacques connaît un revers de fortune ; il vend la grange à LL.EE., qui en font dès lors leur dépôt des dîmes. La parcelle au nord de cette dernière (2), contre la maison des Vucheret (1), leur sert de cour de service²⁹⁴. LL.EE. ne conservent pas les terrains orientaux ; le grand jardin à l'arrière de la grange (5) est cédé avant 1656 à leur voisin méridional, Pierre Pichonnet, provoquant son rattachement au n° 18 de la rue du Musée. Cette maison est reconstruite dans son aspect actuel par Jacques-Joseph Grangier en 1739²⁹⁵. Sous la République helvétique, en 1799, Fribourg est contraint de vendre la grange²⁹⁶, qui retourne dès lors en mains privées.

Selon le plan de 1745-46, la grange de la dîme de LL.EE. **FIG. 551** (7) présente une organisation tripartite classique avec soliveau central surélevé, flanqué de deux étables. Elle est profondément remaniée dès 1800 par l'entrepreneur, beau-fils du lieutenant PIERRE ARQUE, CLAUDE PILLONEL, de Seiry, propriétaire de carrières, grand pourvoyeur de grès coquillier pour Estavayer et sa région durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁹⁷. Les deux travées méridionales sont maintenues en grange (rue du Musée 20), alors que les structures maçonnées de l'étable septentrionale ont été intégrées dans la grande maison actuelle (rue du Musée 22), construite en 1804 sur la cour de service.

Cette demeure abrite dès lors la famille de CLAUDE PILLONEL ainsi que celle de son fils Pierre, maréchal-ferrant. Peu après, Claude cède son appartement et sa part des dépendances à un autre de ses fils, le médecin Joseph-Béat Pillonel.

La maison est constituée d'un corps de bâtiment principal recouvert d'un toit à la Mansart à demi-croupes couvrant sur la rue un berceau trapézoïdal qui protège la traditionnelle porte haute du comble, équipée de sa grue rétractable **FIG. 550**. A l'arrière, le berceau protège une galerie. Un corps de bâtiment secondaire est accolé au nord, couvert par un toit de même nature, pénétrant dans celui du logis principal. Il abrite la cage d'escalier, placée à l'arrière, donnant accès à des galeries de latrines en bois. Celles-ci ont été remplacées au siècle passé par une annexe en maçonnerie sous l'avant-toit du logis principal.

La façade sur rue, bordée de pilastres sommés d'impostes à gros quart-de-rond, montre trois travées de fenêtres en grès coquillier et à linteau surbaissé et délardé. Elle est amplifiée au nord par un axe supplémentaire équivalant à la cage d'escalier, terminé par une chaîne d'angle : chacune des deux fenêtres éclaire une petite pièce de service donnant sur les paliers d'entrée des deux appartements. Les deux pilastres et la chaîne d'angle reposent sur une corniche très saillante qui somme le rez-de-chaussée en blocs de grès coquillier. Si le linteau de la porte d'accès à l'escalier est en arc surbaissé et délardé, les trois autres portes sont en anse de panier. Leur disposition ne reprend pas les axes des fenêtres ; les deux septentrionales ouvraient sur l'atelier du maréchal-ferrant, alors que celle du sud donnait sur une cave. A l'origine, cette dernière était rattachée à la grange voisine, car ces locaux étaient entre les mains d'un même propriétaire, le médecin Joseph Pillonel. L'impression générale de maladresse qui se dégage de cette façade et de l'articulation des toitures incite à penser que cette grande construction est plus le fait d'un entrepreneur que d'un architecte.

On comprend aisément que le grès coquillier, tiré des carrières du propriétaire de la maison, soit prééminent dans la façade principale²⁹⁸. Cependant, la pierre jaune est également présente dans les encadrements de fenêtre de la façade arrière. Celle-ci montre par ailleurs de nombreux matériaux de remploi, provenant de l'ancienne grange, notamment un petit soupirail d'esprit Louis XIV qui éclaire le niveau des caves donnant sur une étroite courette. Cette dernière est limitée au sud par le mur qui soutient le grand jardin en terrasse, situé à la hauteur du premier étage, dépendance de la maison voisine.



551

FIG. 551 Grande propriété des Morel-Jaquinod, puis Lavigny (—) d'après le plan cadastral Bochud de 1745-46, f° 3. Echelle 1 : 750. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- tracés de fortifications supposées
- habitations
- écuries
- granges
- 1. Maison de Gérard Guillaume, puis des Vucheret
- 2. Maison d'Isabelle Morel-Jaquinod
- 3. Place, à Isabelle Morel-Jaquinod en 1409

- 4. Maison
- 5. Jardin et place
- 6. Grange et courtine, à Alexie Morel-Jaquinod en 1409
- 7. Maison des Brachet, av. 1383-1424, puis grange, propriété de LL.EE. dès 1619
- 8. Maison de Mermet Perillod en 1424
- 9. Grange de Jean Nicod en 1419

La disposition en tête de rangée de la maison ayant permis le rejet de l'escalier dans une annexe, les deux appartements s'organisent autour d'un couloir central très large, perpendiculaire au faîte du toit principal, donnant sur le couple classique de la grande et petite chambre à vivre côté rue, sur une cuisine et une autre chambre côté jardin. Le refend qui sépare les grandes pièces des petites est très épais, car il formait originellement le mur-pignon nord de la grange de la dîme. Les transformations plus tardives ont malgré tout conservé une substance originale très riche (portes, plafonds lambrissés, planchers, armoires murales, boiseries, cheminées), très représentative des années 1800.

Le faubourg de Petite Rive ou de la Rochette

- Rue de la Rochette 17, les anciens bains publics [1] p. 412
Rue de la Rochette 20-22, les anciennes halles marchandes Chaney [2] p. 423
Site de l'Hôpital, le port de 1857-1879 (disparu) (554'728, 189'046) [3] p. 402
Rue de la Rochette, les magasins à sel de LL.EE. de Fribourg (disparus) (554'760, 188'994) [4] p. 403
Site de l'Hôpital, le petit port (disparu) (554'752, 188'993) [5] p. 401
Passage des Egralets 1, l'ancienne auberge de l'Ancre [6] p. 413
Place de l'Hôpital 1, l'ancien pensionnat des jésuites [7] p. 405
Place de l'Hôpital, le port des « Chambrettes » (disparu) (554'697, 188'961) [8] p. 401
Rue de la Rochette 2-10, l'îlot du four de Rive [9] p. 411
Rue de la Rochette 1, la maison Vuillemin [10] p. 420
Sentier des Lézards, le port du Ruz des Moulins (disparu) (554'686, 188'953) [11] p. 401
Grand-Rue 48, la maison Pontherose [12] p. 414



552

FIG. 552 Plan du faubourg de Petite Rive. Echelle 1:1250. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démoli ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Introduction

Le faubourg de Petite Rive s'étend sur la berge du lac au-dessous du *castrum*, soit sur la partie septentrionale du delta formé par le ruisseau des Moulins **FIG. 4** (6). Son occupation est très précoce, car c'est sur ce site que se sont développées les premières installations portuaires contemporaines du noyau le plus ancien d'Estavayer. Situé au pied des falaises de Motte-Châtel et de la place de Moudon, ce quartier est délimité au sud par le canal des Moulins et au nord par le lac qui s'inscrit dans une petite crique s'étendant jusqu'aux escarpements du château de Chenaux **FIG. 553**. Le lotissement organisé pour introduire l'habitation dans ce secteur portuaire est certainement le fait des coseigneurs de Chenaux; il intervient vers la fin du XIII^e siècle, simultanément à la création du faubourg éponyme. Les maisons de Petite Rive sont en effet majoritairement reconnues par les sujets de ces coseigneurs et sont toutes signalées en « Petite Rive », appellation qui apparaît pour la première fois en 1334¹.

Les petits estuaires portuaires à l'ouest et les deux éminences du *castrum* **FIG. 553** (14) à l'est ont contraint à implanter les constructions par petites rangées au tracé irrégulier, sur l'axe de l'actuelle rue de la Rochette. Du côté du *castrum*, les jardins sont surélevés; ils résultent de terrassements pratiqués sur la falaise molasique, contenus par les façades arrière des maisons. Du côté du lac, ils sont en partie gagnés sur les eaux². Il faut même postuler que le delta alluvial est artificiellement et progressivement évasé en direction du nord avec l'aménagement des rives. En effet, l'excroissance septentrionale du faubourg, à la hauteur de l'actuel îlot Rochette 11-17, terminé par la possession des Loriord (2), prend place avant 1400 sur un terrassement contenu par un mur formant une digue encore bien perceptible. Cette nouvelle zone exondée et ainsi protégée est qualifiée en 1434 de « *bastimenta* »³; elle se situe au-delà d'une première enceinte septentrionale (5) qui fermait un faubourg à l'origine moins allongé.

Originellement, les maisons de cette excroissance ne se trouvaient qu'à l'est de la rue, appuyées contre la colline du *castrum*, tandis que leurs jardins s'étendaient à l'ouest, sur la rive du lac. Au cours des XV^e-XVI^e siècles, les propriétaires vendent ces jardins qui reçoivent à leur tour une nouvelle maison, édifiée par leurs acquéreurs. Cette évolution a été clairement mise en évidence pour la grande parcelle septentrionale de la famille Oriod ou Loriord. Attestée de 1432 à 1540, elle s'étendait originellement sur toute la longueur de l'enceinte nord, de part et d'autre de la rue⁴ (voir *Rue de la Rochette* 17, pp. 412-413). Ce développement, certainement causé par le gain de terrain sur le lac, s'observe également dans le faubourg de Grande Rive (voir p. 426).

En revanche, on ne sait si ce processus était pertinent pour la partie la plus ancienne du faubourg. Les maisons prennent place de part et d'autre de l'artère qui part de Grande Rive devant la maison Pontherose **FIG. 553** (19). Formant deux petites places au sud, la rue se resserre ensuite progressivement vers le nord pour aboutir à la petite poterne de la Rochette (3). Les façades les plus anciennes permettent de comprendre que l'habitat de ce faubourg était réservé à une population modeste, vivant pour l'essentiel des produits de la pêche et d'activités artisanales **FIG. 554**. Côté lac, la maison de la famille Vuillemin **FIG. 553** (17), dynastie de négociants tirant profit des ports (voir *Rue de la Rochette* 1, pp. 420-423), et la demeure disparue des coseigneurs d'Estavayer de la branche aînée (12) sortent néanmoins du lot. De 1467 à 1501, le coseigneur Claude I d'Estavayer, puis sa veuve, Catherine de Glâne, louent une partie de cette propriété à la Ville pour loger le maître d'école qui y dispose d'une salle de classe⁵. Le souvenir de cet établissement scolaire perdure car, en 1577 encore, le petit port voisin (8) est appelé le « port de l'école »⁶.

Pour le visiteur arrivant de Grande Rive, la perspective de la rue était barrée jusqu'au siècle passé par un îlot très saillant de quatre bâtiments appuyé contre Motte-Châtel **FIG. 553** (13), contournable sur son flanc oriental par un sentier surélevé encore perceptible aujourd'hui. Attesté dès 1422, cet ensemble, formé tout d'abord



FIG. 554 Faubourg de Petite Rive. Front oriental sur la rue de la Rochette, partie septentrionale, vue en direction du nord-est, depuis l'îlot disparu du « brelan ». Les destructions successives ont fait disparaître en grande partie la rangée occidentale qui lui faisait face, estompant le caractère urbain du site. Photo Yves Eigenmann, 2014.

554

Les ports de Petite Rive

Le faubourg de Petite Rive comporte quatre ports (voir *Le petit port*, p. 401 et *Le port des « Chambrettes »*, pp. 401-402) **FIG. 553** (1, 8, 16, 18). Il ne s'agit que de simples rampes publiques qui permettent le transbordement des marchandises, donnant sur une rive peu aménagée, ce dont s'accommodent la plupart des embarcations à fond plat. Seul le port de la Rochette¹¹ (1) dispose d'un quai surélevé contenu par une digue toujours existante, érigée à l'extrémité nord de l'îlot septentrional du faubourg (rue de la Rochette 11-17). Avant la création de la place de Moudon en 1534, on y accédait uniquement par la porte de la Rochette (3). Il faut attendre les années 1820 et la mise en service des premiers bateaux à vapeur pour que la nécessité d'un véritable port avec bassin protégé et appontements se fasse sentir. Celui-ci n'est réalisé qu'en 1857 (voir pp. 402-403).

Les activités de négoce liées aux ports impliquent la présence de nombreux dépôts à ciel ouvert ou protégés d'abris sommaires. Ils sont installés sur de nombreuses « places » privées attestées par les reconnaissances, complétant ainsi l'aire publique des ports, ou placés sur la rive dans les jardins privés. Hormis le cas éphémère des « chambrettes » (voir p. 401), les droits de port dus aux coseigneurs, récupérés par Fribourg, n'incitent cependant pas leurs bénéficiaires à ériger des halles pour la protection des marchandises taxées. Le morcellement des revenus de péage entre les coseigneurs ne favorise pas une politique dynamique à cet égard. Seul le sel en provenance de Salins en Franche-Comté bénéficie d'entrepôts en dur et sécurisés à partir de 1527 (voir *Les magasins à sel*, p. 403-404).

L'enceinte

L'excroissance septentrionale de Petite Rive n'est complètement protégée par un mur de ville que vers 1400¹². On observe encore ce dernier au rez-de-chaussée des habitations, rue de la Rochette 11 et 13. Il présente une épaisseur de 1,68 m, soit 6 pieds savoyards ; sa coursière ne culminait à guère plus de 2,50 m. En revanche, il a disparu à la hauteur des n^{os} 15 et 17, où il se retournait en direction de l'éminence occupée

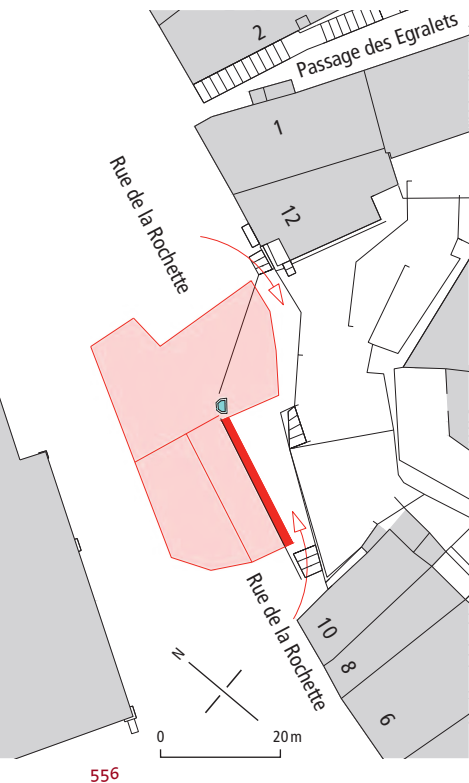
FIG. 555 Faubourg de Petite Rive. Porte de Lorioid puis de la Rochette. L'ouverture primitive du XV^e siècle, large de 1,2 m, est remplacée en 1767 par le passage actuel doté d'un arc en anse de panier. Cette porte est réalisée par le maçon Dominique Grandjean avec du grès coquillier tiré de la carrière de Rochemard sous Seiry, propriété du lieutenant de Cheyres et carrier Pierre Arque. Photo Yves Eigenmann, 2012.



555

primitivement par le deuxième château des coseigneurs d'Estavayer **FIG. 553** (4). Sur le front nord et sur la pente de la colline, le mur encore subsistant ne présente qu'une épaisseur de 1,12 m, soit 4 pieds savoyards. Il est percé de la porte de la Rochette (3), aux dimensions modestes **FIG. 555**, appelée primitivement porte de Lorioid, du nom du propriétaire voisin dont on a déjà parlé. La porte actuelle, en anse de panier, est commandée au maçon DOMINIQUE GRANDJEAN en 1767 afin de permettre le passage des chars¹³.

Hormis les seuls fragments que nous venons de décrire, l'enceinte du quartier de Petite Rive a complètement disparu. L'hypothétique premier mur septentrional **FIG. 553** (5) n'est connu que par une source tardive¹⁴. D'après ce document, il se confondait probablement avec le mur-pignon méridional d'une maison et grange disparues situées au sud de l'actuelle maison Rochette n° 11. Du côté du lac, le tracé des fortifications est malaisé à reconstituer, car elles n'ont pas été édifiées d'un seul tenant ni de façon rectiligne. Au sud du petit port (8), la muraille peut être approximativement localisée grâce au relevé d'une double rangée de pieux de chêne découverte en 1999 lors de l'agrandissement de l'hôpital intercantonal de la Broye (11). Ces pieux, formés d'arbres abattus en 1411/12, visaient à stabiliser la berge à l'avant du mur défensif. La Ville impose la construction de cet ouvrage en 1411 à Antoine de La Chavanne, sur le front lacustre de sa grande propriété¹⁵ (12). Ce dernier reçoit une bande de terrain large de 4 pieds (1,12 m) en bordure de son jardin. Il doit y édifier un mur doté d'archères, dans le prolongement de celui qui existe au sud et de mêmes dimensions que ce dernier. Il doit également fermer le flanc nord de sa parcelle contre le port. Ce



556



557

mur, haut de 9 pieds (2,52 m), correspond visiblement au niveau du rez-de-chaussée de la demeure. Au nord, il se termine par le montant méridional de la porte du port **FIG. 553** (8), compris dans le contrat d'exécution. Comme on le constate aussi au faubourg de Grande Rive (voir p. 431), le mur de ville était moins élevé sur le front lacustre que sur les autres côtés de la ville.

En 1450, le contexte de guerre contre Fribourg impliquant une remise en état générale des fortifications, Pierre de Pontherose et Jean Vuillemin reçoivent l'ordre de reconstruire l'enceinte sur leur propriété. C'est la seule mention qui en atteste l'existence, à l'arrière de Rochette 1 **FIG. 553** (17) et de Grand-Rue 48¹⁶ (19). Les comptes de cette année-là montrent que la Ville améliore la protection de ses ports, en y construisant des palissades provisoires ou en rétablissant des portes disparues. Le tracé irrégulier du mur montre une volonté de protéger la plus grande surface de terrain possible en suivant le tracé de la rive du lac, qui était alors moins éloignée que sur le plan de 1745-46.

Enfin, il convient de signaler le caractère fortifié de la longue façade méridionale de la maison des Pontherose **FIG. 553** (19), originellement percée d'archères **FIG. 581**. Celles-ci devaient contrôler l'accès par le port des Assenti **FIG. 553** (20), ainsi que l'axe de la rue de la Thiolleyres, soit le chemin allant au Grand Port méridional. On détient là un indice que l'urbanisation et la fermeture de Petite Rive sont peut-être antérieures à celles du faubourg de Grande Rive (voir *Maison Pontherose*, p. 416).

Le développement urbain du quartier de Petite Rive ne résulte pas d'une planification univoque et préconçue. Aménagements et constructions se sont adaptés au relief tourmenté des falaises molassiques dominantes et se sont étendus au gré de nouveaux terrains gagnés sur le lac grâce à la construction de digues, qui ont causé l'éloignement progressif de la rive. Le mur de ville, au tracé irrégulier trahissant ce développement en étapes, a joué un rôle sécuritaire, non seulement défensif, mais également dans la stabilisation des surfaces exondées. Ces murs ne définissaient toutefois pas la rive proprement dite, puisqu'ils étaient toujours précédés d'une banquette protectrice de terrain palissadé, appelée à jouer le rôle d'une lice en temps de guerre. ■

FIG. 556 Faubourg de Petite Rive. En rouge, l'îlot disparu du « brelan », replacé sur le plan actuel. Trait fort : seul mur conservé d'une des maisons. Il contenait le jardin en terrasse voisin, au sud de la fontaine de 1971. Echelle 1 : 1250. Service du cadastre du canton de Fribourg, 2018. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 557 Faubourg de Petite Rive. Bâtiment nord de l'îlot du « brelan » d'après A. Blanc, aquarelle, 1959. Vue depuis le petit port, entre l'ancienne chapelle des jésuites et les magasins à sel de LL.EE. Cette maison a longtemps abrité une cave et des magasins au rez-de-chaussée, ainsi que des logements à l'étage. Coll. privée. Photo Alain Kilar, 2020.

Le petit port (disparu), site de l'Hôpital [5]

Le qualificatif de « petit port » dissimule quelque peu le fait que ce site abritait l'installation portuaire la plus importante du quartier **FIG. 553** (8). Celle-ci est bordée au nord par un groupe de maisons édifiées de part et d'autre du mur de ville, acquises peu à peu dès 1527 par LL.EE. de Fribourg pour y aménager leurs magasins à sel (7) (voir p. 403). Au sud, elle est limitée par l'importante maison d'Antoine de La Chavanne (12), passée entre 1467 et 1575 aux coseigneurs d'Estavayer **FIG. 558**. Cette proximité explique que le port soit d'abord connu sous le nom de « port d'Antoine de La Chavanne » dès le début du XV^e siècle¹⁷, puis sous celui de « port de l'école » au XVI^e siècle¹⁸. Après l'agrandissement des magasins à sel entrepris par LL.EE. en 1570, c'est l'appellation « port de la saulnerie » ou « de Messieurs » qui domine durant le XVII^e siècle¹⁹. Puis, dès le début du XVIII^e siècle, « petit port » s'impose.

L'aire publique, telle qu'on la voit sur le plan de 1745-46, résulte d'achats successifs de « places » privées entrepris par la Ville afin d'offrir à l'ensemble de sa population un accès confortable sur le lac, avec la possibilité de stocker provisoirement des matériaux²⁰. En 1460, suite à l'acquisition d'une « place » appartenant à Guillaume Gadre²¹, le port est élargi vers le nord. Ce terrain **FIG. 562** (2) donnait directement sur le lac et était limité à l'est par le mur de ville percé d'une porte, citée pour la première fois en 1440 sous le nom de « porte de Guillaume Gadre »²². Il correspond sans doute à la porte représentée sur la vue HÖRTTNER, peut-être dédoublée au nord d'une porte piétonne **FIG. 558**. Devenu public, ce portail fait l'objet de nombreuses réfections puis disparaît en 1828, à l'occasion du grand chantier de l'école des jésuites²³.

Le port des « Chambrettes » (disparu), place de l'Hôpital [8], et le port du Ruz des Moulins (disparu), sentier des Lézards [11]

De part et d'autre de l'ancienne maison Vuillemin **FIG. 553** (17), deux passages étroits permettaient l'accès au lac. Attestés pour la première fois au début du XV^e siècle, ils sont alors qualifiés de « charrières publiques ». Le chemin méridional était aménagé sur les berges du canal des Moulins (18). Le passage septentrional (16), quant à lui, est appelé dès 1403 « charrière et port commun », mais aussi « *porticum commune* »²⁴. Le site a sans doute été doté d'un portique, soit un couvert allongé appuyé



558

contre les murs des propriétés voisines et ouvert par une colonnade. Cet ouvrage en bois a probablement été édifié par les coseigneurs d'Estavayer-Chenaux en échange des droits de port que leur devait la population. Il abritait une succession de cellules à disposition des habitants pour le stockage du transit. Afin d'accompagner l'aménagement de leur premier dépôt à sel de 1527, LL.EE. de Fribourg financent en 1529 la reconstruction de cet ouvrage. Chacune des cellules, déterminées par les poteaux qui soutiennent la toiture, est désormais qualifiée de « chambre »²⁵. Par conséquent, dès 1583 et jusqu'au début du XX^e siècle, ce lieu est connu sous le nom de « port des Chambrettes ». Comme l'atteste le plan cadastral de 1745-46, l'appellation « es chambrettes » ne désigne que tardivement le passage sud, soit les berges du canal des Moulins situées entre les maisons Vuillemin et Pontherose. Au XVII^e siècle, ces berges sont simplement appelées « le ruz ». Cela conforte l'idée que, faute de place, de tels entrepôts couverts n'existaient pas à cet endroit. En tout cas, la documentation écrite ne suggère jamais. A la différence du petit port, aucun portail en maçonnerie ne ferme ces deux accès au lac. Lors des périodes troublées, on se contente de dresser des palissades en bois ou même, en 1589, de remplir de gros tonneaux avec de la terre en guise de rempart²⁶.

FIG. 558 Le faubourg de Petite Rive selon la vue d'Estavayer de J. Hörttnner, 1599. Petit port et sa porte figurée avec une petite poterne au nord. En avant de celle-ci, le bâtiment abrite le magasin à sel de LL.EE. A droite, un verger où se situait la maison des La Chavanne, puis des coseigneurs d'Estavayer, puis deux maisons transformées avant 1798 pour la fabrique de drap Perrier. Les bateaux à fond plat sont amarrés au quai du port de la Rochette, occupé en partie par la « petite maison » des Loriod. BNS, Ms K fol 6 Res.

FIG. 559 Faubourg de Petite Rive. Sentier des Lézards, ancienne aire portuaire du « ruz des moulins », soit les « chambrettes » méridionales. Vue en direction de la ville. A droite, des dalles couvrent le ruz des Moulins, canalisé après 1977. Le mur gauche bordait le jardin de la maison Vuillemin, visible à l'arrière-plan. Derrière, l'aile méridionale du pensionnat des jésuites est transformée plusieurs fois pour les besoins de l'Hospice puis de l'Hôpital intercantonal de la Broye. Photo Yves Eigenmann, 2012.



559

Les « chambrettes » de 1529 disparaissent avant la fin du XVI^e siècle. D'autres abris provisoires doivent être construits, notamment pour assurer le séchage des filets des pêcheurs. Les préoccupations hygiénistes condamnent à terme cet espace public. La Ville le vend en 1901 à l'Hospice de la Broye voisin ; c'est alors l'occasion de faire disparaître les dépôts et détritres de toute sorte « qui répandent une odeur infecte »²⁷. Les pêcheurs peuvent désormais étendre leurs filets sur de nouveaux terrains gagnés par l'éloignement de la rive du lac, notamment sur l'emplacement du port de 1857. Matériellement, le passage s'efface avec la démolition des murs voisins et le nivellement du terrain : la partie orientale est égalisée lors des travaux de 1952 qui installent l'accès principal de l'hôpital sur sa façade sud²⁸. La partie occidentale, côté lac, est également comblée au niveau des jardins adjacents en 1978²⁹. On réemploie alors les matériaux des anciens murs de jardin pour contenir les nouveaux terrassements. En 1989-1991, on rétablit un passage avec rampe dans l'angle sud-ouest de l'ancien jardin Vuillemin.

Le port « du Ruz » des Moulins est quant à lui maintenu **FIG. 559**. L'érosion des berges est un souci permanent pour l'édilité, qui doit conserver le chemin étroit qui y passe. Déjà envisagés en 1929, la canalisation et le couvrement du ruisseau ne sont réalisés qu'après 1977, sur un projet de l'ingénieur civil CLAUDE VON DER WEID³⁰.

Le port de 1857-1879 (disparu), site de l'Hôpital [3]

Restée à l'écart du premier réseau des chemins de fer, la ville d'Estavayer se dote en 1857 du premier port fermé par une digue frontale sur le lac de Neuchâtel³¹. Avant même sa construction, sa fin est déjà annoncée en 1842 avec la publication du projet de l'ingénieur grison RICHARD LA NICCA pour l'abaissement du niveau des trois lacs et l'assainissement de vastes zones marécageuses, du fond de la plaine de l'Orbe à Soleure³².

Les autorités staviacoises dénoncent l'abandon décidé en 1856 du tracé ferroviaire Lausanne - Berne initialement prévu par la rive sud du lac de Neuchâtel, le plus rationnel pour éviter au mieux les accidents du relief³³. En compensation, elles souhaitent la réalisation d'un port. Pour son financement, elles tirent parti de la mauvaise conscience du canton, qui avait œuvré auprès de la compagnie concessionnaire de l'Ouest Suisse pour que cette liaison passe par Fribourg et Romont. Le canton négocie et obtient de la compagnie concessionnaire un soutien de 45 000 francs pour la construction du port³⁴. Avec l'essor de la navigation à vapeur, cette installation permet à la Ville de se connecter à la ligne du pied du Jura et même à celle de Neuchâtel-Paris. La construction portuaire est accompagnée de travaux d'amélioration des routes (passage de Frasses), qui facilitent l'accès au chemin de fer Lausanne-Berne, par Rosé.

Le montant compensatoire est établi sur la base d'un devis produit le 4 mai 1856 par un consortium de Staviacois à la tête duquel on trouve le commissaire-arpenteur ANTHONIN PILLONEL et le vétérinaire-affairiste Christian Ruffener³⁵. PILLONEL produit un plan du port. Ce dernier est installé à Petite Rive, au nord de l'ancienne école des jésuites, qui protège du vent. Le projet est estimé à 62 000 francs. L'ingénieur GUILLAUME RITTER, alors établi à Neuchâtel, présente également une offre : trop chère, elle est écartée³⁶.

Le bassin d'environ 15 000 m², construit durant l'été 1857, épouse une forme pratiquement carrée. Il est défini par deux jetées : celle du sud mesure 62,5 m ; celle du nord près de 120 m. Une longue digue curviligne de près de 200 m dessine avec ces dernières les entrées latérales du port, larges de 12 m. La pierre mise en œuvre est une grosse roche jaune provenant de « derrière le Moulin » à l'est de Chez-le-Bart. Les moellons sont simplement entassés à l'extérieur de la digue sans former de parement afin de briser la force des vagues, alors qu'ils sont façonnés et dressés à l'intérieur. Les ouvrages reçoivent un couronnement de grandes dalles de grès coquillier. Un chemin, passant entre les magasins à sel et l'ancienne chapelle des jésuites, relie le port à la ville.

Diverses améliorations interviennent dans les années 1860 **FIG 560**. ANTHONIN PILLONEL propose l'élargissement de l'entrée sud du port, portée à 18 m pour faciliter la manœuvre des bateaux à vapeur. Durant l'été 1861, le bassin reçoit un débarcadère réalisé par le charpentier FRANÇOIS SANSONNENS, pour éviter les bateaux « radeleurs ». Enfin, les abords publics du port étant assez étriés, on ressent le besoin d'aménager en 1863 un quai gagné sur la rive du lac afin d'obtenir un meilleur dégagement, accessible aux chars, pour le transbordement des marchandises. A l'arrière de cet ouvrage maçonné équipé de six escaliers d'accès, le terrain est surélevé avec le sable dragué du bassin et notamment avec les matériaux d'une grange voisine que l'on démolit pour agrandir le passage³⁷. En 1864, ce quai reçoit un dallage de grès coquillier. Dès lors, Estavayer peut s'enorgueillir de posséder « le port le plus beau du lac de Neuchâtel »³⁸.

Après l'abandon du port en 1879, année du retrait du lac, ses matériaux sont récupérés par la Ville pour ses divers chantiers. Les gros moellons des jetées sont mis en œuvre dans la réfection du mur méridional du jardin du nouvel Hospice de la Broye, à l'occasion de l'emménagement de cet établissement dans l'ancien pensionnat des jésuites devenu entre-temps fabrique de chapeaux³⁹ (voir p. 406). Du port, on ne voit plus rien. Seul un



560

anneau d'amarrage, fiché dans le pavillon d'angle de l'ancien jardin des jésuites, occupé maintenant par l'extension récente de l'Hôpital intercantonal, témoigne de son existence passée.

Les magasins à sel de LL.EE. de Fribourg (disparus), rue de la Rochette [4]

Dès le milieu du XV^e siècle, l'Etat de Fribourg sollicite de plus en plus souvent les salines de Salins en Franche-Comté pour son approvisionnement en sel. Depuis les guerres de Bourgogne, celui-ci est acheminé et entreposé dans le bailliage commun de Grandson avant de traverser le lac. Au cours du XVI^e siècle, LL.EE. paraissent déployer des efforts pour assurer à leur population un approvisionnement régulier de cette denrée, très demandée dans les pays d'élevage⁴⁰. En 1527, LL.EE. entrent en possession de la maison de Pierre Duceta **FIG. 562** (5c), afin d'y abriter le sel arrivé de Grandson⁴¹. Situé hors de l'enceinte, ce bâtiment donnant sur l'aire du petit port (1) est flanqué de deux places. En 1570, la maison de Laurent Lambelly (3) est acquise à ces mêmes fins⁴² ; elle borde également l'accès au petit port, mais à l'intérieur de l'enceinte. Dans l'intervalle, LL.EE. sont devenues propriétaires d'une grange (7) située à l'arrière de cette demeure, ainsi que d'un jardin (6). Cette dernière acquisition

FIG. 560 Faubourg de Petite Rive. Port de 1857. Détail du « Projet de correction à l'entrée ouest du Port », par Anthonin Pillonel, non daté, probablement 1863. Les plans du premier projet de 1857 n'ont pas été conservés. La grange au nord du magasin à sel est rachetée par la Ville puis démolie en 1863 afin de donner un accès spacieux au nouveau quai figuré en rouge. AEF, Ponts et Chaussées, Port d'Estavayer.

FIG. 561 Faubourg de Petite Rive. Anciens magasins à sel, façades orientale et méridionale, années 1940. Gros œuvre du XVIII^e siècle, fenêtres et ordonnance de la façade créées en 1897-98 pour l'Hospice de la Broye. L'édifice est incendié et démoli en 1985. Photo Glasson. Musée gruérien.

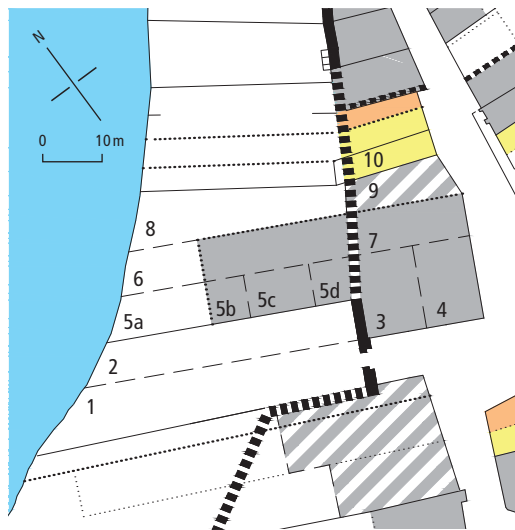


561

FIG. 562 Faubourg de Petite Rive. Magasins à sel, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, n° 2, avec restitution des états antérieurs. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45a, n° 2. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle

1. Aire primitive du petit port
2. Place vendue par Guillaume Gadre à la Ville en 1460
3. Place de Guillaume Gadre en 1460, dotée d'une poterne sur la place (2), puis maison vendue par Laurent Lambelly à LL.EE. en 1570
4. Maison de Pierre Chaney en 1570
5. Parcelle vendue par Pierre Duceta à LL.EE. en 1527, a) jardin, b) place, c) maison, d) place
6. Jardin d'Humbert Ramalet en 1527
7. Grange de LL.EE., 1^{re} mention en 1570
8. Jardin de Pierre du Pont en 1489, puis de Bernard Layson en 1570
9. Maison de Bernard Layson en 1570
10. Grange d'Agnel Siauboz en 1568



562

permet sans doute l'agrandissement de l'ancien bâtiment Duceta **FIG. 562** (5c) vers le nord. En effet, en 1570, LL.EE. demandent l'autorisation au voisin, Bernard Layson, de pouvoir ouvrir des fenêtres sur ses parcelles (8, 9). De même, Layson renonce à un accès direct au port par le jardin voisin (6) et la place au pied du mur de ville⁴³ (5d). Des travaux à la maison des sels (5c) et à celle de Lambelly (3), exécutés par le maître maçon JEAN, de Montbrelloz, sont attestés en 1575⁴⁴. Ce chantier qui a résulté de ces acquisitions et arrangements de voisinage n'est toutefois pas documenté.

Tous ces bâtiments acquièrent leur aspect encore visible sur le plan de 1745-46 ainsi que sur les vues des XVIII^e et XIX^e siècles à l'occasion de travaux importants intervenus vers 1735⁴⁵ et surtout en 1747⁴⁶. Ces interventions confèrent une unité stylistique aux deux corps de logis. Les deux façades-pignons côté lac – l'une ayant remplacé le mur de ville, démoli sur son tracé⁴⁷ – sont percées de nombreuses portes et fenêtres en arc surbaissé ou en plein-cintre, disposées régulièrement **FIG. 563, 564**. En revanche, les murs gouttereaux demeurent très peu ajourés.

L'approvisionnement auprès des Salines du Rhin dès les années 1840⁴⁸ entraîne l'abandon progressif du dépôt d'Estavayer, définitivement délaissé après la mise en service du chemin de fer. En 1891, la Ville sollicite l'intendance des bâtiments de l'Etat pour y concentrer ses écoles. Des plans et un devis sont élaborés; restés sans suite, ils ne sont pas conservés⁴⁹. En 1897, l'Hospice de la Broye acquiert les locaux afin d'y loger les malades, puis les personnes âgées et les nécessiteux. Cela entraîne aussitôt une profonde transformation de l'ancien dépôt, qui est ajouré de nouvelles fenêtres sur le module des anciennes⁵⁰ **FIG. 561**. Son gros œuvre est cependant conservé. Dès lors, une passerelle fermée enjambant l'ancien accès au petit port relie cet édifice aux nouvelles annexes de l'hospice édifiées après 1882. Il n'est plus possible de décrire cet ensemble puisqu'il est entièrement démoli en 1985 à la suite d'un incendie qui en a détruit les comble.

L'ancien pensionnat des jésuites, place de l'Hôpital 1 [7]

L'actuel Hôpital intercantonal de la Broye, émanation de l'ancien Hospice du district sur le site dès 1882, a pris place dans un grand ensemble qui a abrité un pensionnat tenu par les jésuites entre 1826 et 1847, dont il ne subsiste de clairement identifiable que la chapelle.

L'école religieuse s'était elle-même installée dans la manufacture de draps et d'indiennes de Dominique-Angélique Perrier, réunissant vers 1790 deux amples maisons médiévales.

La chapelle occupe une troisième parcelle, restée longtemps non construite après la disparition, à la fin du XVI^e siècle, d'une importante demeure possédée par les coseigneurs d'Estavayer.

Historique

Afin d'y installer leur noviciat transféré de Brigue, ainsi qu'un pensionnat, les jésuites acquièrent en 1826 toutes les propriétés situées entre le port des Chambrettes **FIG. 553** (16) et le petit port (8). D'après la vue HÖRTNER de 1599 **FIG. 558** et le plan de 1745-46 **FIG. 553** le front de la rue était constitué de deux maisons mitoyennes, flanquées au nord d'un mur élevé renfermant un verger. Ce mur se prolongeait ensuite en direction du lac et la porte du petit port y était accolée. La documentation écrite permet d'établir l'histoire assez précise de ces trois parcelles⁵¹.

La parcelle nord

En 1403, Nicolas Picherin, d'une famille bourgeoise staviacoise citée en 1327 déjà, est propriétaire de la totalité de l'îlot situé entre les deux ports. A cette date, il vend à Antoine de La Chavanne, de Cudrefin, ses « places murées » qui s'étendent au nord de son habitation⁵² **FIG. 553** (12). La maison passe ensuite au coseigneur Claude I d'Estavayer. Entre 1467 et 1500, l'édifice abrite la première école de la ville. En 1576, le coseigneur Philippe I d'Estavayer vend ce bien à André de Vevey. A cette occasion, on apprend que le mur de ville, reconnu comme tel par ses « cannoyneres et épaisseur », ne se confond pas avec la façade arrière de la maison, qui devait se trouver en retrait⁵³. Celle-ci est « ruinée » en 1629⁵⁴, et sans doute déjà en 1599 puisque HÖRTNER ne la représente pas. Sur cette vue, le mur de ville est également absent. Jusqu'en 1826, la parcelle reste non construite **FIG. 563**. Contre le mur la limitant du côté du petit port, une treille a été dressée, attestée par le plan de 1745-46. Ce mur n'interdisait pas seulement l'accès à cette propriété, mais protégeait également la ville des intrus venus du lac.

Les parcelles centrale et méridionale, la draperie et fabrique d'indiennes Perrier

Après avoir appartenu aux Hostan, la demeure de la parcelle centrale est l'objet d'une reconstruction ou d'un profond remaniement vers 1505, exécuté sous le conseiller JEAN SERVENT, qui exerce les métiers de charpentier et de tonnelier⁵⁵. Longtemps propriété Servent, l'édifice est ensuite entre les mains des Jacolet dès la fin du XVII^e siècle. A l'arrière de la maison, le mur de ville, figuré sur le plan de 1745-46, sépare la cour de service du jardin qui s'étend jusqu'au lac. En 1748, après en avoir constaté l'épaisseur de 6 pieds (env. 2,20 m) qui en indique bien la nature, le Conseil de la ville s'oppose à la démolition de cette muraille⁵⁶.

Appartenant longtemps aux Vuillemin, la parcelle méridionale est transmise par alliance aux Bullet après 1592. A cette époque, elle comporte déjà une maison sur la rue **FIG. 553** (17), complétée d'une place, d'une grange et d'un jardin sur la rive du lac⁵⁷. Le mur occidental de la grange ne se confond pas primitivement au mur de ville, attesté comme tel en 1713⁵⁸. Après le décès de Laurent Bullet en 1722, sa fille Marie-Catherine, épouse de François Perrier, hérite de cette propriété, qui passe à leur fils Dominique⁵⁹. Ce dernier meurt sans héritier. Il revient à son neveu, Dominique-Angélique, d'y établir une manufacture de drap, vers 1762. Dès 1777, son entreprise devient également une succursale de la Fabrique-Neuve de Cortaillod, puisqu'il engage de nombreuses ouvrières pour les opérations de pinceutage dans le processus de la production d'indiennes⁶⁰. L'affaire devenant florissante, Perrier acquiert la maison voisine des Jacolet⁶¹; il fait « reconstruire à neuf » cet ensemble avant 1798⁶². Ce succès reste sans lendemain, car deux fils de Dominique-Angélique, Jacques et Nicolas, se disputent l'héritage à la mort de leur père en 1803. Le tout est acheté par Georges Endrion de La Corbière, qui liquide l'entreprise en 1810, puis met en location les locaux pendant quelques années avant de les vendre aux jésuites le 18 avril 1826. Le lendemain, ces derniers acquièrent également la parcelle nord, alors en verger⁶³.

Le pensionnat des jésuites

La progression du chantier ouvert par les jésuites entre 1826 et 1828 est bien documentée. La première pierre de la maison est posée le 17 mai 1826 et celle de la chapelle le 16 mai de l'année suivante. Les noms de l'architecte et des constructeurs ne sont cependant pas connus. On imagine toutefois que les entrepreneurs locaux jouent un rôle prépondérant sous la direction de Pierre-Paul-Philippe Chaney, chanoine du clergé d'Estavayer, qui a beaucoup œuvré pour assurer l'installation de la compagnie



563



564

FIG. 563 Rive du lac entre la porte du petit port, visible avec son arc en plein-cintre, et le port des Chambrettes marqué par une palissade. Détail d'une gravure de David Herrliberger, vers 1750. A côté de la parcelle non construite, au centre, derrière les arbres, on observe les deux toits en bâtière des maisons

Jacolet et Perrier ; à gauche, les magasins à sel de LL.EE ; à droite, les façades-pignons des maisons Vuillemin et Pontherose. MAHF 10936.

FIG. 564 Pensionnat des jésuites vu du lac, vers 1840. Cette lithographie souligne l'importance des travaux de terrassement entrepris par les jésuites

pour étendre leur jardin au-delà de la rive. Au premier plan, le mur est agrémenté de deux pavillons (celui de gauche est conservé). Les bâtiments montrent deux sorties sur le jardin, l'une dans le mur-pignon de l'aile méridionale, l'autre dans l'annexe enveloppant le chœur de la chapelle. MEL 936.

de Jésus à Estavayer. Le nouveau pensionnat récupère sans doute largement les bâtiments préexistants : le mur nord du corridor central est formé du mur mitoyen séparant les anciennes demeures méridionale et centrale **FIG. 568**. Les structures du nouvel édifice intègrent les façades anciennes. Dans un second temps, la chapelle est édiflée dans l'ancien verger ; dédiée à Notre-Dame d'Assomption,

elle est consacrée le 7 décembre 1828. Les jardins, indispensable complément au cadre de vie et aux visées éducatives du pensionnat, sont embellis ainsi qu'étendus par comblement des rives du lac. Ils sont protégés par une enceinte flanquée de deux petits pavillons, dont l'un a subsisté⁶⁴ **FIG. 564**.

Le recensement de 1834 dénombre une cinquantaine de personnes, soit 22 prêtres pour 28 étudiants. Parmi eux se trouvent notamment deux Staviaicois, dix Fribourgeois et 28 Français⁶⁵. Le noviciat est supprimé en 1836 ; seul le pensionnat subsiste jusqu'au départ des jésuites, décrété le 19 novembre 1847. Les bâtiments sont alors saisis et entrent dans le patrimoine de l'Etat, qui s'en sépare rapidement. Le mobilier de l'église, en particulier ses autels, est vendu aux enchères. Les bâtiments scolaires sont acquis en 1855 par Jean Ruprecht, ressortissant bernois installé à Payerne ; il y ouvre une fabrique de chapeaux de paille, alors que la chapelle devient propriété du notaire neuchâtelois Henri Coulon, qui la destine au culte protestant. Celui-ci se maintient jusqu'en 1935, année de l'érection du temple actuel « derrière les granges du Trepont » (voir *Le temple réformé*, p. 267)⁶⁶. La chapelle, à nouveau dévolue au culte catholique, est restaurée en 1936-37 sous la direction de l'architecte ALBERT CUONY. L'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Marius Besson, la consacre le 8 novembre 1937⁶⁷.

Le site hospitalier

Induit par la loi cantonale de 1869 et les préoccupations sanitaires du XIX^e siècle, le nouvel hôpital de district, inauguré en 1877 dans l'ancienne maison de Vevey-Bussy (rue Saint-Laurent 5), se trouve rapidement à l'étroit. Sous la houlette de son président, le curé-doyen François-Xavier Nuoffer, le comité directeur de l'Hospice acquiert l'ancien pensionnat en 1882⁶⁸ **FIG. 565**. Dès lors, au gré des progrès de la médecine et des besoins nouveaux, les transformations sont incessantes. Malgré tout, elles ont plutôt bien conservé l'ensemble de 1826-1828, qui reste encore très lisible, tant dans sa volumétrie que dans ses dispositions intérieures. Il faut signaler l'intéressante annexe (disparue) du bloc opératoire placée dans le prolongement de l'aile sud, ponctuée d'une tourelle surmontant la cage d'escalier liant ces deux bâtiments **FIG. 566**. Les plans de cette réalisation de 1913 sont attribuables à l'architecte FRÉDÉRIC BROILLET⁶⁹. L'édifice actuel, réalisé en 1999-2001 sur des plans de l'architecte SIGFRIDO LEZZI, a été financé par la vente de la ferme de l'Hospice de la Broye à Migros (route de la Chapelle 24). Sa construction entraîne la suppression de toutes les annexes apparues après 1882. L'ajout casse l'échelle et l'occupation de l'espace qu'avaient induites les



FIG. 565 Place de l'Hôpital 1. Hospice du district de la Broye, vers 1910. Vue du sud. On apprécie le contraste entre la façade sur rue, élaborée, et celle donnant au sud, fort sobre, car masquée par des palissades en bois bordant le port public des Chambrettes. Acquis par l'Hospice en 1901, celui-ci est fermé par le mur et le portail visibles ici. Carte postale. SBC.

565



FIG. 566 Place de l'Hôpital 1. Hôpital du district de la Broye. Vue aérienne de l'ouest, 1964. On observe la fusion réalisée entre le jardin des jésuites et celui de l'ancienne maison Vuillemin sur la droite. Le port des Chambrettes est encore perceptible par le gabarit de la dépendance allongée blanche qui l'a comblé. A gauche en bas se trouve le pavillon d'angle, qui sera remplacé par une rampe d'accès. Au second plan, la grande extension de 1962. Editions Perrochet. EPFL, Archives de la construction moderne, fonds Perrochet.

566

bâtiments primitifs. Il dégage cependant mieux ces derniers qui retrouvent ainsi une plus forte identité, malencontreusement estompée en 1962 par le grand corps de logis de MARCEL MATTHEY et GEORGES ROSSET réalisé au nord du complexe **FIG. 566**. En effet, cet imposant bâtiment, avant son remplacement en 1999-2001, produisait un trop grand effet de symétrie avec l'aile sud du pensionnat.

Description de l'ancien pensionnat des jésuites

La parcelle adopte un plan quadrangulaire, en partie gagné sur la rive du lac, limité au nord par le petit port, au sud par les Chambrettes. L'ancien pensionnat des jésuites est formé de deux corps de bâtiment disposés en équerre **FIG. 568**. L'aile sud, grand quadrilatère de 42×13 m, abritait le pensionnat. L'aile orientale est formée de la chapelle et des annexes qui enveloppent son chœur.

Ces édifices sont prolongés par des murs-digues qui contiennent le jardin, ponctués initialement, côté lac, par deux pavillons **FIG. 564**.

Le pensionnat

Le décor élaboré mais non homogène de la façade sur rue indique que les jésuites ont accolé la chapelle à l'ancienne manufacture des années 1790 de Dominique-Angélique Perrier, qui n'occupait que les parcelles centrale et méridionale de l'ensemble. Les deux maisons d'origine médiévale ont été unifiées derrière une grande façade de deux étages sur un soubassement à refend de pierre jaune d'Hauterive, probablement peinte à l'origine **FIG. 567**. La conservation du mur mitoyen de ces demeures n'a pas permis de placer l'entrée de la manufacture au milieu de la composition et donc d'accentuer l'axe de celle-ci : par conséquent, c'est un rythme 2-2-2 qui s'impose, donné par deux pilastres sommés d'impôstes

FIG. 567 Place de l'Hôpital 1. Façade orientale de la manufacture textile Perrier, années 1790, délimitée par les chaînes d'angle en pierre jaune d'Hauterive et, au premier plan, chapelle des jésuites avec ses annexes, 1827-1832. Ensemble rattaché à l'Hôpital intercantonal de la Broye. L'étage d'attique et son balcon ont remplacé en 1951 la corniche moulurée qui couronnait la façade. Cette corniche a été maintenue sur le pourtour de la nef de la chapelle. Derrière la chapelle, le nouvel hôpital de 1999-2001. Photo Yves Eigenmann, 2012.

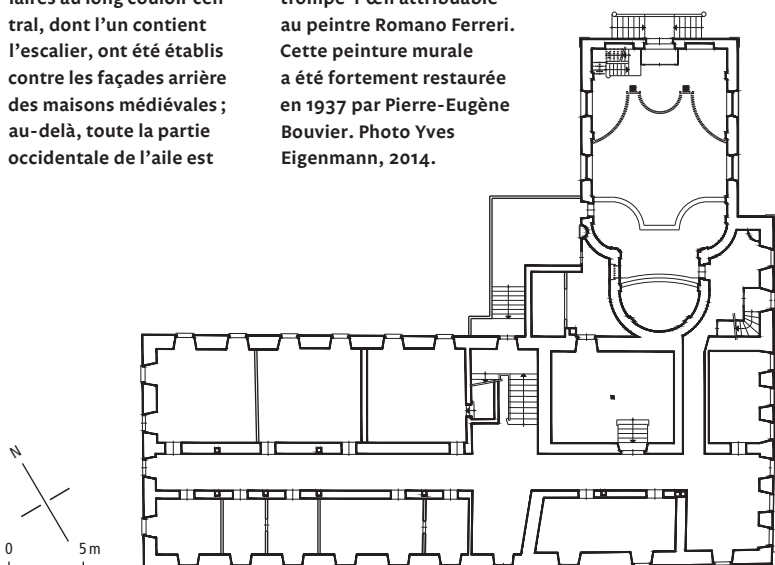


567

FIG. 568 Place de l'Hôpital 1. Ancien pensionnat des jésuites. Plan du rez-de-chaussée, état reconstitué, sur la base des relevés de J.-J. Weibel (1850), d'A. Cuony (1937) et de G. Rosset et M. Matthey (1949). Echelle 1 : 500. Les deux dégagements perpendiculaires au long couloir central, dont l'un contient l'escalier, ont été établis contre les façades arrières des maisons médiévales ; au-delà, toute la partie occidentale de l'aile est

attribuable au chantier de 1826-1828. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

FIG. 569 Place de l'Hôpital 1. Hôpital intercantonal de la Broye, chapelle de l'ancien pensionnat des jésuites. Armoiries des jésuites magnifiées dans un trompe-l'œil attribuable au peintre Romano Ferreri. Cette peinture murale a été fortement restaurée en 1937 par Pierre-Eugène Bouvier. Photo Yves Eigenmann, 2014.



568

repreant la moulure en quart de rond de la corniche. L'accent n'a été porté que sur les chaînes d'angle soulignées par des alettes à refends, le tout posé sur un socle très saillant en grès coquillier, de mêmes matériau et hauteur que la plinthe soutenant l'ensemble de la composition.

Les autres façades du grand corps de logis sud n'ont reçu aucun décor. Seules des fenêtres à encadrement rectangulaire de grès coquillier animent des surfaces uniformément crépies. Côté lac, le mur-pignon est percé au rez-de-chaussée d'une porte permettant de gagner les jardins depuis le grand corridor longitudinal. Celui-ci organise les dispositions intérieures des trois niveaux. Les circulations verticales sont assurées par un grand escalier à double volée placé contre le mur arrière de la maison médiévale centrale et éclairé au nord par de grandes baies en plein-cintre **FIG. 568**. Cette organisation, peut-être amorcée dans la partie orientale dans les années 1790 par Dominique Perrier pour son entreprise, est développée par les jésuites auxquels il faut attribuer l'agrandissement de l'aile sud en direction du lac, au-delà des deux maisons médiévales.

La chapelle

Malaisément perceptible dans sa globalité de l'extérieur, la chapelle adopte toutefois un plan limpide, peu articulé. Pour autoriser un accès à la population



569

indépendant de celui des pensionnaires, il a fallu placer le chœur au sud **FIG. 568**. L'érection de la chapelle en 1827 prolonge vers le nord le programme des années 1790 en le simplifiant : le chœur est dissimulé derrière un mur aveugle dans lequel deux fenêtres supplémentaires sont ouvertes en 1832 **FIG. 567**. La nef, simple salle éclairée par deux paires de très grandes baies en plein-cintre, semble surgir du logis voisin. Sa toiture en bâtière, animée par un clocheton, repose sur une sobre façade dans laquelle ne s'ouvre qu'un modeste portail précédé d'un perron et surmonté d'un oculus. Une corniche en quart de rond se déroule sur l'ensemble des façades, délimitant le pignon percé de deux œils-de-bœuf.

Le chœur, formé d'une courte travée terminée par une abside, est flanqué de sacristies au rez-de-chaussée et d'oratoires à l'étage, depuis lesquels on pouvait assister aux offices ou surveiller l'assemblée par des baies ouvertes de chaque côté du maître-autel. L'appartement du portier est également aménagé en 1832 dans ce secteur⁷⁰.

A l'intérieur, les pilastres ioniques soutenant un entablement en stuc très saillant animent un volume unique, sans bas-côtés, sans transept, entièrement consacré à diriger le regard vers le chœur, ample, dans la tradition jésuite **FIG. 570**. L'espace de la nef se resserre sur l'arc triomphal par deux murs curvilignes contre lesquels s'appuyaient



570

originellement les autels secondaires dédiés à saint Stanislas, patron des novices, et à saint Louis de Gonzague. Une galerie très profonde et très échan-crée, soutenue par deux colonnes placées de part et d'autre de l'allée centrale, fragmentait l'espace dans la partie arrière de l'église. Elle est remplacée en 1983 par l'actuelle tribune en béton armé autopor-tante afin de permettre aux personnes malades ou âgées d'assister aux offices. Celles-ci entraient alors directement par une porte ouverte dans l'angle nord, à l'issue méridionale du passage fermé qui reliait l'hospice à la « maison des vieillards », aménagée dans l'ancien magasin à sel.

Le mobilier originel de la chapelle a entière-ment disparu, hormis deux confessionnaux déposés à l'église Saint-Laurent, une armoire d'angle curvi-ligne conservée dans la sacristie et un orgue, dit de

FIG. 570 Place de l'Hôpital 1. Hôpital inter-cantonal de la Broye, chapelle de l'ancien pen-sionnat des jésuites, vue vers le chœur au sud. Dans l'abside, les fenêtres des oratoires ont été bouchées en 1982-1984, remplacées par les statues de la Vierge et de saint Jean, de part et d'autre d'un grand crucifix. Ces œuvres du sculpteur François Baud pro-viennent de la chapelle du Grand séminaire à Fribourg, qui a aussi procuré les autels. Photo Yves Eigenmann, 2014.



571

FIG. 571 Place de l'Hôpital 1. Hôpital intercantonal de la Broye, chapelle de l'ancien pensionnat des jésuites. Petit orgue de 1806, par Michael Gesler. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 572 Portrait du drapier et conseiller Dominique Perrier, par Gottfried Locher, 1792. Inscription : « M^{re} Dominique de Perrier du Cotterd, conseiller ». Huile sur toile, 63 × 81 cm. Coll. privée. Photo Yves Eigenmann, 2020.

salon **FIG. 571**, de taille modeste et intégré dans une armoire, maintenant déposé sur la tribune. Celui-ci est acheté en 1829 par les jésuites⁷¹. Une inscription à l'intérieur du buffet indique qu'il a été réalisé par MICHAEL GESLER de Coblenze pour l'organiste Em(manuel ?) König. Fait rare, il possède des jeux coupés en Basse et Dessus⁷².

Le décor peint original est encore en partie visible : la voûte de la nef s'ouvre en trompe-l'œil sur un ciel aux armes de la Compagnie de Jésus **FIG. 569**. Sur les bords d'une fausse coupole tournoient des nuages habités par des anges et des amours. Dans le chœur, le couvrement est orné d'une coupole en caissons terminée par une tour-lanterne.

L'auteur de ces peintures est sans doute ROMANO FERRERI, cité pour avoir exécuté des travaux de décoration dans l'église et aux autels⁷³. Elles sont fortement restaurées en 1937 par PIERRE-EUGÈNE BOUVIER. Quatorze tableaux peints sur verre par GASTON FARAVEL en 1941 et 1942 représentent les stations du Chemin de Croix. Dans le chœur, le grand crucifix ainsi que les statues de la



572

Vierge et de saint Jean, provenant de la chapelle du Grand séminaire à Fribourg et réalisés dans les années 1930 par le sculpteur FRANÇOIS BAUD, remplacent en 1999-2001 un maître-autel baroque de l'église de Broc, installé en 1937 par l'architecte ALBERT CUONY. Deux baies reçoivent en 1983 des vitraux de THÉODORE STRAWINSKY, appelé par l'aumônier de l'hospice, Marcel Roulin. L'un est consacré au Saint-Sacrement qui libère du péché originel, ce dernier représenté sur l'autre vitrail où l'on voit également les Tables de la Loi et le sacrifice d'Abraham. Les travaux de 1999-2001 libèrent deux fenêtres, qui reçoivent en 2003 des verrières non figuratives dues à l'artiste-verrier de Chavornay, BERNARD VIGLINO.

Appréciation

Ni la date de construction ni l'architecte de l'imposante façade orientale du grand corps de logis sud ne sont connus. Le parti beaucoup plus sobre, caractéristique du début du XIX^e siècle, adopté pour la chapelle et ses annexes, met en évidence un écart chronologique entre ces deux réalisations, commandées dans des contextes bien différenciés. Dominique-Angélique Perrier est un personnage très en vue à Estavayer, à la tête d'une manufacture de draps et d'indiennes florissante qu'il souhaite assurément mettre en exergue, à l'instar de sa propre personne à la généreuse silhouette que montre son portrait signé GOTTFRIED LOCHER **FIG. 572**. La « réflexion à neuf » des bâtiments dans les années 1790 incite donc à lui attribuer cette façade.



FIG. 573 Ilot de la rue de la Rochette 2-10, au pied des jardins de Motte-Châtel, vu du nord-ouest. Les façades, qui ont généralement conservé leur gros-œuvre médiéval, montrent des ouvertures datant du XV^e siècle au début du XX^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2014.

573

La chapelle, dans son organisation spatiale, répond bien aux exigences de sobriété privilégiant la conduite du regard sur le maître-autel, voulue par la réforme tridentine. Le parti néoclassique lui fait écho par la mise en œuvre d'un décor architectural sans ostentation, qui prévaut également à l'intérieur. Une enquête reste à entreprendre pour identifier l'architecte. Il se dégage toutefois une filiation avec le collège des jésuites de Brigue. Le parti architectural de son église de 1663-1673, hérité du baroque du Vorarlberg⁷⁴, ne se retrouve pas dans la chapelle d'Estavayer. Cette dernière a tout de même repris l'idée du pilastre ionique, un ordre très peu souvent utilisé dans les églises qui privilégient les ordres corinthiens ou composites. Comme à Brigue, le chœur a été enveloppé dans l'aile du pensionnat.

Documentation

Sources et bibliographie

Jésuites, archives de la Province de Suisse SJ, Msl 41/4: *Historia Domus Probationis et Collegii Staviacensis 1826-1834*; DUBOIS 1918; BERNARD DE VEVEY, *Le Pensionnat des Jésuites et l'hospice de la Broye à Estavayer*, NEF, 74, 1941, pp. 87-92; FERDINAND STROBEL, « Kolleg Estavayer 1827-1847 », *Helvetia Sacra VII, der Regularklerus, die Gesellschaft Jesu in der Schweiz*, Berne 1976, pp. 552-555; MICHEL MAUVILLY, PHILIPPE COGNÉ, « Estavayer-le-Lac, Hôpital », *CAFr*, 1999, Fribourg 2000, p. 66; JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, CHRISTIAN ORCEL, « Rapport d'expertise

dendrochronologique, Bâtiment de l'Hôpital, rue de la Rochette, Estavayer-le-Lac » (LRD11/R6555), ms. mai 2011 (SBC); RAEMY 2020, « L'Hôpital intercantonal de la Broye, l'ancien pensionnat des jésuites ».

Plans

JEAN-JACQUES WEIBEL, « Plan de la Cour des Assises à Estavayer dans l'ancien pensionnat des Jésuites », 1850, échelle 1 : 50 (AEF, Bâtiments de l'Etat, plan n° 120); « Annexe pour le service chirurgical », 5 plans, échelle 1 : 50, 1913, attribuables à FRÉDÉRIC BROILLET (ACE, 0568, Pl 133); ALBERT CUONY, plans du rez-de-chaussée, du 1^{er} et du 2^e étage, 1937 (ACE, 0645, Pl 252).

L'îlot du four de Rive, rue de la Rochette 2-10 [9]

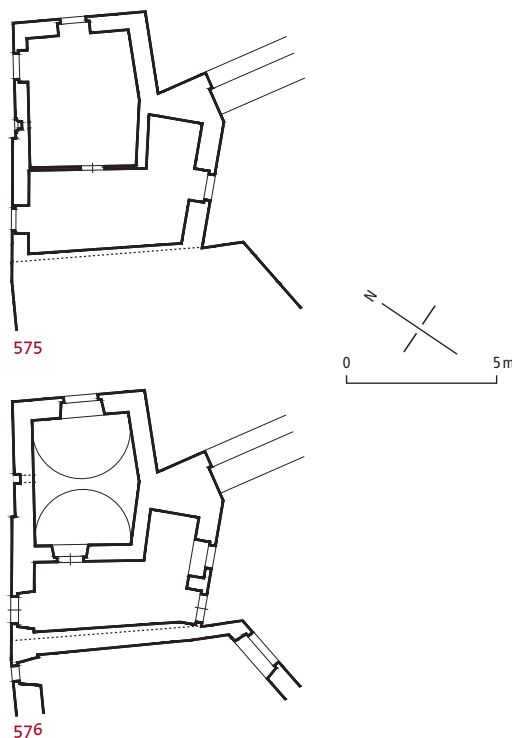
L'îlot de la rue de la Rochette 2-10 **FIG. 573**, construit au pied de Motte-Châtel, compte dès le XIV^e siècle cinq maisons dont les jardins à l'arrière sont régulièrement touchés par des effondrements de la falaise. L'édifice situé en position centrale, au n° 6, a abrité un four public **FIG. 553** (15), soit le four de Rive, attesté déjà en 1334 et alors exploité par la famille Bruliar. Il garde son activité jusque dans les années 1820, puis est détruit avec la reconstruction de la partie arrière du bâtiment et le remaniement général de la façade sur rue. Une importante transformation élimine en 2005 tous les solivages anciens,



574

FIG. 574 Rue de la Rochette 17. Anciens bains publics, vue en direction du lac depuis la place de Moudon. Au premier plan, l'enceinte septentrionale de Petite Rive. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 575, 576 Rue de la Rochette 17. Plans de l'étage (575) et du rez-de-chaussée (576) des anciens bains publics. Echelle 1 : 250. Les subdivisions récentes et les annexes contre le mur ouest ne sont pas représentées. L'escalier original s'appuyait contre le mur mitoyen sud. Relevés Benoît Chanez, 1991. Mise au net Yves Eigenmann, 2020.



dont certains étaient moulurés. Lors de cette intervention, les restes du four – reconstruit vers 1709 par son propriétaire Claude Losey – sont toutefois repérés au rez-de-chaussée, contre le mur oriental qui retient le jardin surélevé à l'arrière⁷⁵.

Les deux maisons situées au nord du four, soit celles sises rue de la Rochette 8 et 10, ont longtemps appartenu à la famille ALLIEZ alias RELIERE, dont le patronyme indique qu'ils reliaient des fûts dans le cadre de leur activité principale de tonneliers. Au n° 10, le solivage du plafond du rez-de-chaussée, daté par dendrochronologie entre 1412 et 1415⁷⁶, témoigne d'une importante transformation due à Perrod Alliez ou son fils Jean. Par ailleurs, les deux portes d'entrée en accolade sur coussinets, ainsi qu'une fenêtre en triplet, témoignent d'un remaniement effectué durant la première moitié du XVI^e siècle. En 1507, 300 personnes se rassemblent devant cette propriété suite à des accusations de sorcellerie émises contre un membre de cette famille, dont les affaires florissantes suscitent la jalousie. Cet émoi touche alors toute la région jusqu'à Payerne⁷⁷.

Au XV^e siècle, la maison sise rue de la Rochette 4 est entre les mains des Assenti, alors que celle de la rue de la Rochette 2 appartient à la famille Brunet alias Chaney. Cette dernière demeure aurait subi des travaux importants en 1423. On leur attribue un remplage aveugle encore conservé dans la façade et à l'intérieur un plafond à solives moulurées, certaines montrant des lacs d'amours, évocations de la suzeraineté savoyarde⁷⁸. Au début du XVIII^e siècle, ces maisons sont acquises par Philippe de Vevey, propriétaire de l'édifice qui s'élève vis-à-vis, à la rue de la Rochette 1. Elles restent entre les mains de cette famille jusque dans les années 1870, mais sont longtemps inhabitées et menacent ruine. Louise Lichtenstein les réhabilite vers 1900 en y aménageant une boulangerie. Le rez-de-chaussée du bâtiment sis rue de la Rochette 2 reçoit alors une nouvelle devanture commerciale en pierre de taille d'inspiration éclectique⁷⁹ **FIG. 25**.

Les anciens bains publics, rue de la Rochette 17 [1]

L'angle nord du mur de ville fermant le faubourg de la Rochette est sans doute percé avant 1562 par la famille Loriod lorsqu'elle fait bâtir hors les murs une « petite maison »⁸⁰ **FIG. 553** (2). Celle-ci se trouve sur la parcelle possédée par ces propriétaires depuis 1448, donnant sur le port de la Rochette (1) et flanquant la porte éponyme côté lac⁸¹ **FIG. 553** (3), **FIG. 558**. Les Loriod ont l'autorisation

d'élever cette construction en compensation des dégâts subis par leur maison lors de l'établissement de la place de Moudon et de perturbations provoquées par la reconstruction du mur de ville dans ce secteur en 1534⁸². L'édifice est très délabré en 1574⁸³ et une partie de ses matériaux est vendue en 1587. Parvenu par mariage à la famille Thorin au début du XVII^e siècle, il est ensuite récupéré par la Ville qui y aménage un corps de garde. A nouveau en mauvais état en 1685⁸⁴, il est réparé par François Crosier, adjoint au Conseil, afin que son fils Jean-Pierre puisse y pratiquer la médecine (ventouses et saignées)⁸⁵. La maison abrite alors une « bastoube » (*Badstube*), soit des bains chauds publics. Cette activité cesse en 1702 mais le lieu reste connu sous cette appellation jusqu'en 1782⁸⁶. Plusieurs générations de pêcheurs de la famille Lambelly-dit-au-Tronc se succèdent ensuite pendant plus de 150 ans.

La maison **FIG. 574** présente encore côté rue une porte d'entrée à linteau en accolade sur coussinets, le tout orné d'un large chanfrein, et, côté lac, un jour rectangulaire étroit à fort chanfrein : ces éléments, à situer au deuxième tiers du XVI^e siècle, incitent à penser que le gros œuvre entrepris sous les Loriod s'est en grande partie maintenu. La conversion en « bastoube » est également bien perceptible : contre la façade occidentale se trouve un bloc gravé « 1685 », date qui correspond aux ouvertures les plus anciennes. Le rez-de-chaussée **FIG. 576**, alors doté d'une voûte en plein-cintre, était bien adapté à recevoir un espace dévolu aux bains. Les baies, à encadrement rectangulaire en grès coquillier, résultent d'une intervention plus tardive du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle.

L'ancienne auberge de l'Ancre, passage des Egralets 1 [6]

L'édifice actuel **FIG. 553** (9) résulte de la réunion de deux maisons très anciennes, d'après les solives des plafonds du rez-de-chaussée inférieur. Celui donnant sur la rue date de 1388 alors que celui situé à l'arrière, au-delà du fort mur de refend ayant séparé ces maisons, remonte à 1379⁸⁷. L'ensemble, attesté par les textes en 1334⁸⁸, est alors entre les mains des Ramalet et des Pavillar. Le regroupement sous un même propriétaire a sans doute lieu vers 1465 déjà⁸⁹, soit lors de la probable acquisition du tout par Jacques Tracley. Par la suite, la maison est occupée pendant 150 ans, jusqu'en 1757, par la famille Beauty alias Pautre, commerçants qui vivent du transport lacustre et qui fournissent régulièrement à la Ville des matériaux de construction



577

venus de la rive sud du lac⁹⁰. Jean-Joseph Cantin, époux de Bonaventure Beauty, y ouvre vers 1770 un débit de vin, qui deviendra une pinte. Le bachelier Jean Carrard confère au bâtiment sa silhouette actuelle lors d'une importante campagne de travaux menée en 1826⁹¹. Son fils Louis Carrard convertit la pinte en auberge lorsqu'il obtient en 1853 l'autorisation d'y transférer l'enseigne de l'Ancre depuis son autre propriété à la rue du Port 14. Dès 1857, son entreprise connaît un vif succès avec l'ouverture du nouveau port, mais le déplacement de ce dernier entraîne à terme sa fermeture en 1900. L'immeuble est ensuite négligé et ses appartements sont loués à des familles modestes, certaines à l'assistance publique.

La silhouette élancée de l'ancienne auberge de l'Ancre **FIG. 577**, placée au pied de la rampe de Petite Rive, résulte de l'adjonction en 1826 d'un étage sous une toiture à la Mansart et à demi-croupe. La façade sur rue est alors probablement entièrement reconstruite et ajourée, sur trois travées, de fenêtres trapues à linteau en arc surbaissé. Le pignon

FIG. 577 Passage des Egralets 1. Ancienne auberge de l'Ancre, vue du nord. Gros œuvre des XIV^e et XV^e siècles, façade de 1826. La devanture du café date de la fin du XIX^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2013.

en madriers jointifs couverts de crépi a reçu la traditionnelle porte de comble, encore équipée à l'intérieur de sa grue de levage à manège. Du côté du passage des Egralets, la façade latérale prend jour par des ouvertures rectangulaires établies peut-être en 1859, en même temps qu'une élégante galerie de latrines en bois. Cette dernière devait aussi protéger le nouvel accès aux appartements, lorsque le rez-de-chaussée inférieur sur la rue a été rendu complètement indépendant. A l'intérieur, les trois étages d'habitation présentent les mêmes dispositions : le foyer de la cuisine et les escaliers sont placés dans la partie médiane. Ces derniers desservent les pièces de séjour situées aux deux extrémités. Celles placées dans la partie orientale, surélevées, ont leur propre canal de fumée ; prenant jour sur les Egralets, elles sont accessibles par trois marches disposées dans l'épaisseur de l'ancien mur de refend.

La maison Pontherose, Grand-Rue 48 [12]

Construit sur le canal des Moulins, cet édifice, réunion de deux maisons mitoyennes, protège peut-être déjà au XIII^e siècle le faubourg de Petite Rive, avant l'occupation et la fermeture de Grande Rive. Les deux maisons sont reliées en 1441-42 derrière une imposante façade en pierre de taille, à l'initiative de Pierre de Pontherose, entrepreneur, commerçant et armateur, qui tire parti du transport lacustre, ainsi que des activités portuaires d'Estavayer. A l'instar des propriétés Catellan et Grisot de Forel, celle des Pontherose est le reflet du statut d'une des familles les plus importantes d'Estavayer au XV^e siècle, appartenant à la petite aristocratie, socialement située juste au-dessous des coseigneurs d'Estavayer.

Historique

Il n'est pas aisé d'établir l'histoire de cette vaste demeure **FIG. 553** (19), **FIG. 578** (37), car peu d'archives anciennes s'y rapportent de façon précise. Par ailleurs, deux importantes campagnes de réaménagements intérieurs l'ont affectée depuis 1991, accompagnées d'une documentation historique et archéologique très limitée⁹². La première mention explicite remonte à 1368 : l'édifice est alors entre les mains de Gérard Pittet, probablement mineur puisque c'est son tuteur, Nicolas de Pontherose, qui agit à sa place. Il est situé « sur le ruz des Moulins entre deux charrières publiques »⁹³. Peut-être grâce à cette tutelle, les Pontherose acquièrent la partie méridionale de la maison,

reconnue en 1405 par Gérard de Pontherose, la partie nord étant, elle, propriété de Guillaume Chapuis⁹⁴. Le tout est alors qualifié de « maison murée », indiquant un ouvrage en maçonnerie. En 1431, le fils de Gérard, Pierre de Pontherose, semble en être l'unique propriétaire⁹⁵. En 1439, le Conseil de la ville lui demande de construire une palissade défensive dans son jardin, certainement à l'emplacement du mur de ville tel qu'il est tracé sur le plan de 1745-46⁹⁶.

En 1441-42, Pierre de Pontherose fait reconstruire les deux maisons primitives dans leur gabarit actuel. Fait singulier, le nouveau bâtiment chevauche le canal des Moulins, qui est couvert d'une voûte surbaissée accrochée à la face interne du mur gouttereau nord. On ne sait si les propriétaires pouvaient en tirer parti, car aucun document n'atteste qu'ils aient disposé du droit de faire tourner une roue. Lors de ces importants travaux, la maison reçoit sa façade orientale en pierre de taille⁹⁷ **FIG. 580**. Tous les blocs montrent le traditionnel trou de louve indiquant l'usage d'une grue. En 1442 justement, Pierre de Pontherose possède un tel engin qu'il prête à la Ville pour l'une des étapes de la reconstruction de l'église Saint-Laurent⁹⁸. Ce personnage a assurément les moyens d'entreprendre un chantier d'envergure, car il joue un rôle de premier plan dans la vie politique locale. Membre du Conseil de la ville, il est élu gouverneur à diverses reprises. Il est même châtelain de Chenaux pour Humbert le Bâtard, puis, jusqu'à son décès en 1458, châtelain d'Estavayer pour les ducs de Savoie⁹⁹.

Par la suite, la demeure est à nouveau partagée entre deux propriétaires mais, en 1672, le curial et conseiller Jacques-Joseph de Pontherose en est l'unique détenteur¹⁰⁰. A son décès en 1705, l'édifice passe à Emmanuel de Vevey, notaire et conseiller, fils du major de ville, Antoine de Vevey, décédé en 1703¹⁰¹. Celui-ci possédait depuis peu la maison voisine Vuillemin-Tardy (voir *Rue de la Rochette* 1, p. 421), attribuée à Philippe de Vevey, frère cadet d'Emmanuel **FIG. 578** (1). Ce dernier entreprend en 1708 d'importants travaux : abaissant les murs gouttereaux et la charpente, il transforme le deuxième étage en un niveau de comble à surcroît et crée aux extrémités deux façades-pignons¹⁰². En 1776, la maison est l'objet d'importants aménagements intérieurs à l'initiative d'une fille d'Emmanuel, Elisabeth de Vevey.

Le conseiller et futur juge de paix, Jérôme Bullet, achète la demeure en 1801. Il en tire aussitôt parti avec l'aménagement d'une brasserie au rez-de-chaussée, exploitée par divers tenanciers pendant une vingtaine d'années. En 1893, la Ville s'intéresse à la maison en vue d'y établir son école



578

des filles¹⁰³. L'intendant des bâtiments de l'Etat de Fribourg, SAMUEL BLASER, dresse des plans¹⁰⁴ **FIG. 582**. Il propose l'aménagement d'un ample escalier à deux volées, car ceux existants, en vis et étriqués, sont inadaptés à la population scolaire. Il prévoit également dans les combles, côté lac, une vaste salle de classe et de réunion. Si la Ville renonce, le projet est finalement exécuté cette même année 1893 par un nouvel acquéreur, Alphonse Renevey. Celui-ci ouvre un pensionnat, institution qui dispense, de 1893 à 1912, une formation essentiellement commerciale. Renevey fait en outre construire une annexe contre la façade ouest. Il démolit même en partie cette dernière pour la création d'une grande salle incorporant la surface de l'ancien pressoir. En 1930, le médecin Henri de Vevey, gendre d'Alphonse Renevey, fait décrépiter la façade sur rue pour mettre en évidence l'appareil en pierre de taille. Une des fenêtres de boutique est réhabilitée avec la reconstitution d'une partie de son arc surbaissé.

Tout récemment, la propriété a connu une nouvelle division. Si la maison est restée entre les mains d'un seul propriétaire, ce dernier s'est séparé d'une grande partie du jardin **FIG. 578** (45), soit toute la zone autrefois située au-delà du mur d'enceinte. La dimension utilitaire et productive de ce jardin (vigne, puis plantage, serres) a définitivement disparu au profit d'une villa construite en 2007-08 à côté de l'ancien moulin (40).

Description

Cette propriété isolée et allongée (135 × 22 m dans la plus grande largeur) occupe la pointe du delta alluvial formé par le canal des Moulins **FIG. 578**. Elle est entourée d'un haut mur (3 m) en moellons recouvert de dalles de grès coquillier. Durant le dernier quart du XVIII^e siècle, ce mur est prolongé vers le lac en une sorte d'éperon, dressé avec un gros appareil de blocs de grès coquillier soigneusement ajustés pour mieux résister à l'assaut des vagues. Ses angles sont ornés de boules décoratives posées sur des socles carrés **FIG. 579**. Le terrain, ici surélevé, forme une sorte de belvédère, auquel on accède par trois volées d'escaliers, chacune fermée à l'origine par un portail dont les montants sont formés de deux piliers également surmontés de boules. Les vantaux en ferronnerie Louis XV sont attribuables au serrurier ANTOINE SCHELLINGER. A l'arrière de ce secteur, juste en deçà de la rive primitive du lac, une grande porte charretière en anse de panier aménagée dans le mur méridional permettait une communication directe entre le jardin, ou la vigne plantée à l'intérieur des murailles, et les bateaux mouillant dans le Grand Port **FIG. 578**. Contre le mur septentrional s'appuie un petit bâtiment coiffé d'un toit à la Mansart et à demi-croupes; il abrite un moulin en 1847 **FIG. 578** (40).

Si l'on fait abstraction de l'annexe construite côté lac dans les années 1890, la disposition et le plan trapézoïdal de la maison résultent de la

FIG. 578 Faubourg de Petite Rive. Embouchure du canal des Moulins entre les anciennes maisons Ponthérose et Vuillemin, selon le plan cadastral Perrier, 1847, f^{os} 5-6. Echelle de l'original 1 : 500. AEF, Estavayer, Rfp93a. Assemblage Yves Eigenmann, 2019.

Maison Ponthérose :

- 37. Logement
- 38. Bücher
- 39. Couvert
- 40. Moulin
- 41, 42. Etables à porcs
- 43, 44. Cours
- 45. Jardin

Maison Vuillemin-Tardy :

- 1. Logement
- 2. Grange, écurie
- 3. Couvert
- 4. Etable à porcs
- 5. Grenier
- 6. Cabinet
- 7. Jardin
- 8. Cour

FIG. 579 Grand-Rue 48. Extrémité occidentale du jardin. Le mur s'abaisse pour permettre la vue depuis la terrasse. Les eaux du lac arrivaient au pied de la petite pente du terrain, à gauche de l'arbre. Photo Daniel de Raemy, 2010.



579

grande reconstruction entreprise en 1441-42 par Pierre de Pontherose. L'ampleur inhabituelle de cette demeure (façade sur rue, l: 11,50 m; façade arrière, l: 15 m; profondeur du bâtiment: 25 m), toujours qualifiée de « maison » dans les textes anciens, indique que celle-ci ne se limitait pas à une stricte fonction résidentielle: la porte centrale de la façade sur rue est en effet complétée au sud par une large ouverture de boutique à arc surbaissé. En outre, les locaux au nord, à l'aplomb de la rivière, ont pu abriter une activité nécessitant l'utilisation de l'eau courante.

La façade orientale sur rue, de 1442 **FIG. 580**, est la seule qui soit entièrement en pierre de taille, en grand appareil de grès coquillier pour l'imposant rez-de-chaussée et en molasse pour les deux étages. Toutes les ouvertures d'origine présentent la même modénature, soit un gros tore souligné d'un listel inscrit entre deux gorges. Il faut relever que le listel fait défaut sur la baie de boutique et sur la fenêtre qui la surmonte. Ce détail tend à prouver que cette façade abritait bien deux habitations séparées, l'une large au nord englobant la porte principale (avec listel), l'autre étroite au sud (sans listel). Cette dernière disposait cependant de sa propre entrée, car l'allège de la baie de boutique s'interrompait au profit d'un vantail de porte accroché contre le montant nord qui se prolongeait jusqu'au sol. La porte principale en arc brisé, quant à elle, est sans doute surmontée dès l'origine d'un « IHS » inscrit dans un médaillon.

Les longs murs gouttereaux, en moellons dressés, sont abaissés lors du chantier de 1708. Toutes les ouvertures qu'on y observe

sont contemporaines ou postérieures à ces travaux, à l'exception d'une fenêtre à meneau dans le mur nord, qui remonte au XVII^e siècle. Le mur sud montre cependant encore les restes de trois fenêtres à présent obturées, étroites et élancées, à encadrement de molasse orné d'un chanfrein **FIG. 581**. De par leur position, elles sont assurément antérieures aux niveaux d'occupation de la reconstruction de 1441-42. On pourrait y voir des archères défensives, car le mur, même s'il n'est pas très épais (env. 90 cm, soit 3 pieds savoyards), formait tout de même le front méridional du faubourg de Petite Rive et devait assurer une protection avant l'apparition de Grande Rive.

La façade côté lac, également en moellons, encadrée par des chaînes d'angle en molasse appareillée, conserve les restes de baies à croisée en molasse prouvant l'existence au milieu du XV^e siècle de deux étages complets sur rez-de-chaussée. Une porte placée au centre de cette façade formait le pendant de celle ouvrant sur la rue, à l'est. Elle présente également un arc brisé, mais son encadrement, en pierre jaune d'Hauterive, trahit une réfection plus récente du XVI^e siècle.

Avec l'abaissement en 1708 de la toiture de 1441-42, la croupe primitive fait place côté rue à un grand avant-toit en plein-cintre lambrissé **FIG. 580**. Lors de ce chantier, la façade principale est rendue plus classique avec l'ajout de jours dans le pignon, placés dans l'axe des fenêtres du premier étage. Celles-ci perdent alors leur meneau et leur linteau à deux blocs de molasse est remplacé par une seule pierre d'Hauterive moulurée de manière semblable aux montants de 1441-42. Au-dessus des



FIG. 580 Grand-Rue 48. Maison Pontherose, façade orientale sur rue. Conception de 1442 avec modifications du début du XVIII^e siècle dont l'abaissement de la toiture et la création du berceau lambrissé. Devant la façade, le sol est surélevé lors de l'aménagement de la route du Port en 1890-1892. Photo Yves Eigenmann, 2014.

580

deux fenêtres centrales, la façade est entièrement démolie. L'encadrement des deux nouvelles baies étroites du pignon, cas exceptionnel, adopte une modénature développée qui s'harmonise avec les préexistantes mais en inversant l'ordre des moulures, soit une grande gorge flanquée de deux petits tores. Les montants de ces ouvertures sont façonnés dans des blocs de molasse allongés posés de champ, soutenant un linteau en pierre jaune d'Hauterive. Ces baies démontrent que, côté rue, l'étage de comble était toujours destiné à l'habitation. La pièce centrale était desservie par des espaces annexes aménagés sous les versants de la toiture, éclairés par un œil-de-bœuf. Sur la façade arrière, côté lac, on a renoncé au berceau lambrissé. Les deux fenêtres à croisée du deuxième étage sont remplacées par une porte haute ouverte au centre de la façade (FIG. 563 où cette porte est visible), certainement équipée à l'origine d'une grue rétractable. Cette porte, dont ne subsistent que le seuil et l'amorce des montants, est supprimée en 1893; elle est alors remplacée par trois fenêtres néoclassiques en plein-cintre éclairant la grande salle aménagée dans les combles, à l'usage du pensionnat Renevey.

Les dispositions intérieures anciennes des deux maisons qui se cachent derrière la façade

principale sont difficiles à percevoir FIG. 582. Il est possible qu'au rez-de-chaussée le long corridor central, traversant la grande demeure de part en part, ait existé dès l'origine. Il a été aménagé contre le mur mitoyen (dont les éléments les plus anciens remontent à la fin du XIV^e siècle au moins, comme le suggèrent les sources historiques) avec une servitude d'usage en faveur de la petite maison. En effet, l'escalier en vis de cette dernière, en molasse appareillée, établi en partie dans l'épaisseur du mur côté lac, n'était accessible que depuis ce couloir. De ce dernier, l'accès aux caves s'opère par des portes à linteau sur coussinets ornées d'un gros chanfrein remontant certainement aux travaux de 1441-42. Les pièces situées au nord du corridor n'ont pas été voûtées. Les aménagements récents montrent que ces espaces abritaient des services, notamment une cuisine au centre. Celle-ci enveloppait un escalier en vis au plan curieux, datant du XVI^e siècle d'après les portes en accolades qui le desservent, mais remanié au XVIII^e siècle. A l'ouest de la cuisine s'étendait un vaste local servant de pressoir. La surface de ce dernier est diminuée en 1893 pour l'aménagement d'un grand escalier. A l'est se trouve une chambre éclairée par trois fenêtres: deux d'entre elles remontent à la conception d'origine de la façade

FIG. 581 Grand-Rue 48. Maison Pontherose. Mur gouttereau sud avec des ouvertures étroites du début du XIV^e siècle aujourd'hui obturées. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2010.

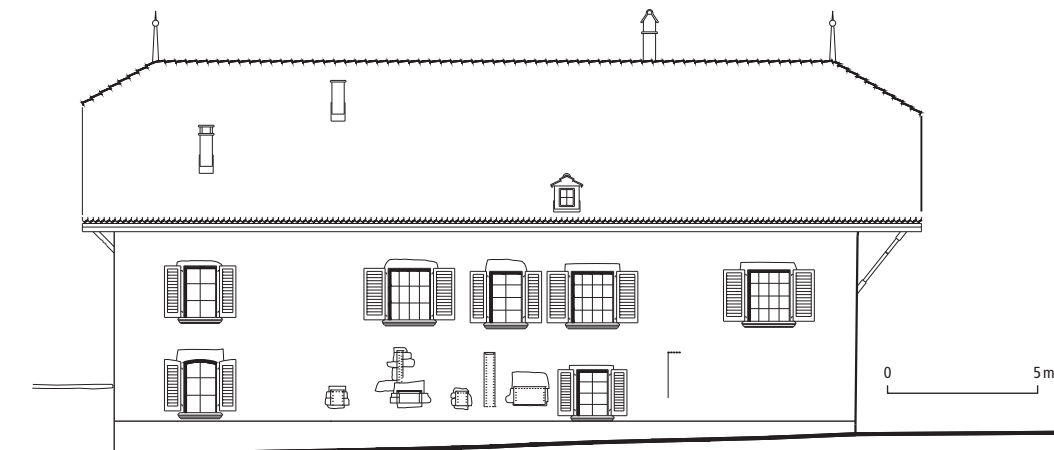
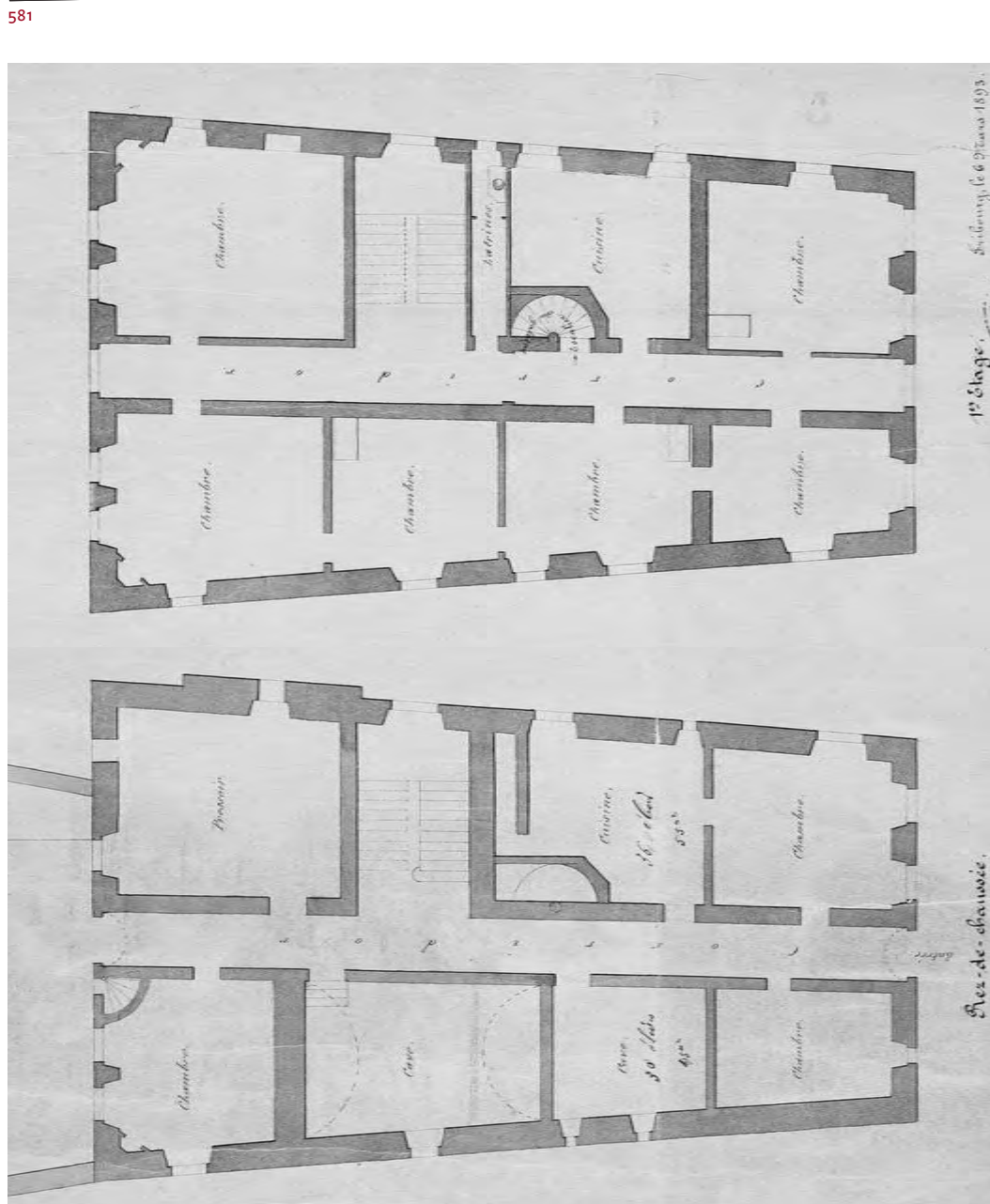


FIG. 582 Grand-Rue 48. Maison Pontherose. Plans par Samuel Blaser, 1893. Rez-de-chaussée (au-dessous) et 1^{er} étage (au-dessus). Echelle de l'original 1:50. Ces plans sont schématiques.

En réalité, au rez-de-chaussée, le mur sud du corridor est plus épais que le mur nord. L'escalier en vis de la petite maison présente en outre un plan en œuvre complètement circulaire, avec le noyau au centre et non contre le mur du corridor. ACE, 0502, Pl 84.



582

orientale (elles ont été agrandies au XIX^e siècle), alors que la troisième, à meneau, a été percée au XVII^e siècle dans le mur nord.

A l'étage, le corridor central actuel ne résulte assurément que des travaux engagés par les Vevey dès 1708. L'escalier en vis central débouchait sur un vestibule et une porte en plein-cintre chanfreinée, ménagée dans le mur mitoyen et donnant accès à la petite maison. Hormis cette ouverture, aucune autre communication n'existait à ce niveau entre les deux habitations. Dans la grande demeure, ce vestibule était bordé au nord par une cuisine, qui, comme au rez-de-chaussée, enveloppait la cage d'escalier. A l'est, on accédait à une pièce éclairée par les deux fenêtres disposées au centre de la façade. Depuis cette salle, on parvenait à un cabinet aménagé dans l'angle nord-est du bâtiment. Vers 1770, la cloison séparant la pièce du cabinet est abattue et le vestibule est prolongé jusqu'à la fenêtre. La nouvelle chambre ainsi créée est dotée d'un poêle en catelles au décor d'influence alémanique, attribué à un potier de terre inconnu mais ayant œuvré au manoir de la Riedera¹⁰⁵ **FIG. 583**. A l'ouest du vestibule et de la cuisine, il semble que l'étage de la grande maison était occupé par deux pièces très profondes, de largeur équivalente, à en juger par les traces de la cloison médiane sur les solives moulurées du plafond de 1441-42. Chacune était éclairée par une baie à croisée donnant vue sur la cour arrière. Ces baies et la cloison médiane sont condamnées au XVIII^e siècle lors de la création du corridor jusqu'à la façade ouest. Grâce au percement de plusieurs portes dans le mur mitoyen, ce corridor a permis la liaison avec les pièces de la petite habitation et assuré, sur cet axe central, une distribution renouvelée de l'ensemble du niveau.

Appréciation

Les parties les plus anciennes de cet édifice ont sans doute été construites avant le développement du faubourg de Grande Rive, comme le suggèrent les archères de la longue façade sud, qui contribuaient peut-être à la défense du quartier de Petite Rive, non encore entouré d'une enceinte homogène. Ces ouvertures défensives indiquent surtout que la maison et son jardin, en position isolée au bord du lac, arboraient un caractère fortifié qui fait de cet ensemble une adaptation originale de la maison forte.

Point d'orgue du bas de la Grand-Rue, la façade orientale est édifiée vers 1442 par la volonté de Pierre de Pontherose. Cette composition dissimule longtemps et habilement l'existence de deux maisons mitoyennes antérieures, sans doute agrandies et rehaussées d'un étage à ce moment-là. L'édifice



583

FIG. 583 Grand-Rue 48. Maison Pontherose. 1^{er} étage, pièce à l'angle nord-est de la maison. Poêle en faïence des années 1770, attribuable à un potier de terre non nommé, mais assurément alémanique. Photo Daniel de Raemy, 2007.

reflétait le rang social élevé de Pierre de Pontherose, une des personnalités les plus en vue d'Estavayer. Son élévation, alors très élancée, peut-être aussi couronnée d'une sorte de chemin de ronde dans les combles et ponctuée de tourelles, incite certainement les Catellan et les Griset de Forel à en faire plus tard autant avec la reconstruction de leur maison familiale dans le quartier de Chavannes (voir *Grand-Rue 11-13*, p. 380, et *Rue de Forel 4-6*, p. 370).

Documentation

Sources et bibliographie

CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER, « Analyse dendrochronologique de bois provenant de la maison Pontherose à Estavayer » (LRD90/R2689), ms. novembre 1990 (SAEF); WILLY STEBLER, atelier de restauration, Fribourg, « Maison de Pontherose in Estavayer-le-Lac, Nachsondierungen von 15.7.1991 im südlichen Teil des Erdgeschosses, Wände und Decken », ms. 1991 (ACE 1979/377); RAEMY 2020, « Grand-Rue 48, l'ancienne maison Pontherose ».

Plans

Plans du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, signés [Samuel] Blaser, 1893 (ACE, 0502, Pl 84); Atelier d'architecture PIERRE MARET, Sion, plans du rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étage, élévation des quatre façades, juin 1989, pour transformations en partie réalisées (ACE, 2339); Relevés de l'état existant, rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, coupes transversale et longitudinale, par VECCHIO ARCHITECTES, 1991 (ACE, sans cote).

FIG. 584 Rue de la Rochette 1. Maison Vuillemin. Vue de l'est. Les contreforts, des années 1520 sans doute, indiquent que cette maison a été édifée sur un terrain peu stable, entre le canal des Moulins au sud et le port des Chambrettes au nord. Photo Yves Eigenmann, 2020.



584

FIG. 585 Rue de la Rochette 1. Maison Vuillemin. Façade méridionale. Porte du milieu du XV^e siècle, ornée d'un fronton posé vers 1688. Vantail du milieu du XVIII^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2018.



585

La maison Vuillemin, rue de la Rochette 1 [10]

Cette propriété est citée pour la première fois en 1405; elle appartient alors à Jean Vuillemin, fils de feu Guillaume Chapuis¹⁰⁶. Ce dernier patronyme suggère peut-être un lignage de charpentiers qui vivent également du commerce de bois du Jura et de matériaux divers provenant des terres neuchâtelaises, transportés à Estavayer par bateau. De ce point de vue, la maison est avantagement située puisqu'il s'agit d'une construction isolée placée entre deux ports **FIG. 553** (17), **FIG. 578** (1). Jean Vuillemin puis son fils Antoine exercent en tout cas cette activité jusqu'au début des années 1460¹⁰⁷, ce qui explique que le second obtienne la bourgeoisie de Neuchâtel et exerce la fonction de châtelain du Val de Travers¹⁰⁸. En 1441, Vuillemin prend en ferme de la Ville, avec son voisin septentrional, Jean Hostan, les droits sur le port des Chambrettes qui se situe entre leurs maisons¹⁰⁹ **FIG. 553** (16). Au début du XVI^e siècle, Claude Vuillemin complète ses revenus avec le négoce du vin. Autour de 1528, ce commerce entraîne une profonde transformation de la demeure, qui devient une maison

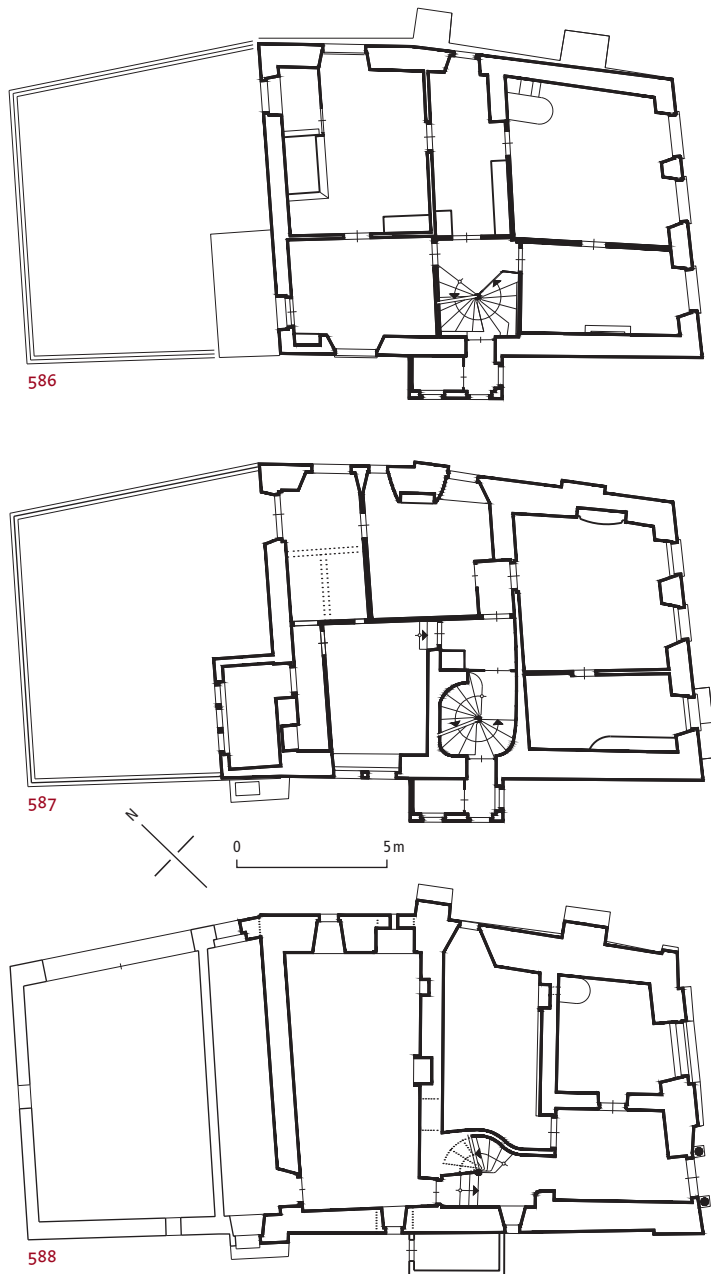
vigneronne. Des travaux interviennent encore à la fin des années 1550¹¹⁰. Quelques encadrements de fenêtre ornés d'une gorge et attestant la présence d'un meneau, voire d'une croisée, résultent également de ce chantier.

Après avoir appartenu brièvement à Jean de Bonstetten, seigneur de Vaumarcus, à la suite du départ du notaire Priam Vuillemin qui s'installe à Yverdon en 1590, la propriété passe en 1621 à Louis Tardy, marchand et drapier de Lyon¹¹¹. Cette acquisition se comprend, car Tardy, devenu bourgeois d'Estavayer et de Fribourg en 1614, s'investit dans le commerce du sel. C'est lui qui assure l'approvisionnement des terres fribourgeoises en sel franc-comtois de Salins, obtenant même en 1626 de LL.EE. un monopole¹¹² de transport, dont Estavayer est une étape essentielle (voir *Les magasins à sel*, pp. 403-404). Il dispose d'un réseau important en Franche-Comté puisqu'en 1646 il reçoit même du gouvernement des Pays-Bas espagnols l'amodiation des sauneries de Bourgogne¹¹³.

Consécutivement au mariage en 1680 de Marie-Elisabeth Tardy¹¹⁴ avec le major de ville François-Antoine-Joseph de Vevey, la maison est l'objet de réaménagements. Dans les années 1740, leur fils Philippe accole contre la façade ouest de l'édifice un important rural, abritant étable, grange et écurie¹¹⁵. Celui-ci disparaît en 1935, remplacé par l'annexe actuelle formant terrasse pour l'appartement du premier étage. La propriété reste dans le giron des Vevey jusqu'en 1863, puis passe à Louis Dafflon¹¹⁶, collectionneur d'antiquités et auteur d'un classement des archives de la Ville vers 1870. En 1890, elle est acquise par Charles Lichtenstein, tenancier de l'auberge de l'Hôtel-de-Ville¹¹⁷. Durant plus de deux siècles, la destinée de cette demeure est liée aux deux habitations vis-à-vis qui sont également entre les mains des mêmes familles **FIG. 553** (15) (voir *Rue de la Rochette 2-10*, p. 412).

L'édifice présente une très riche substance ancienne, de toutes les époques. Comme il n'a pu être l'objet d'une analyse archéologique exhaustive, on se contente ici d'en présenter les éléments les plus remarquables. Cette demeure **FIG. 584**, avec son jardin gagné sur le lac et enserré de murailles, se présente comme une réduction de sa grande voisine, la maison Pontherose (voir pp. 414-419). Cependant, différence fondamentale, elle serait issue de trois édifices mitoyens d'axe nord-sud, dont les entrées donnaient sur les ports **FIG. 586-588**.

Le gros œuvre de la maison remonte aux origines du faubourg de Rive; il pourrait être antérieur à 1308. En effet, d'après la très forte épaisseur des murs de refend, inhabituelle pour subdiviser des espaces intérieurs, de surcroît pas très vastes, il



n'est pas exclu qu'on ait affaire originellement à trois petites propriétés distinctes. Celles-ci ont peut-être été complétées par d'autres constructions érigées à l'ouest, transformées plus tard pour l'aménagement du rural aujourd'hui disparu. Les rez-de-chaussée de ces demeures étaient sans doute destinés à l'entreposage de marchandises en transit et aménagés en petites halles (« hallettes »), munies de grandes portes. Deux embrasures originelles en plein-cintre, en molasse appareillée, sont d'ailleurs encore conservées dans les murs gouttereaux. Elles donnent dans le grand local occidental, côté lac. L'unification en une seule propriété intervient

FIG. 586-588 Rue de la Rochette 1. Maison Vuillemin. Plans. Echelle 1 : 250. Relevé et dessin Yves Eigenmann, 2007.

586 2^e étage
587 1^{er} étage
588 Rez-de-chaussée

FIG. 589 Rue de la Rochette 1. Maison Vuillemin. 2^e étage, grande pièce côté rue. Encadrement de porte de 1688. Photo Yves Eigenmann, 2018.



589

FIG. 590 Rue de la Rochette 1. Maison Vuillemin. 2^e étage, grande pièce côté rue. Poêle attribué à Jean-Albert Pavid, vers 1740. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 591 Rue de la Rochette 1. Maison Vuillemin. 1^{er} étage, grande pièce côté rue. Ample armoire insérée dans le mur nord, 2^e tiers du XIX^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2018.



591



590

probablement en 1308, d'après la datation dendrochronologique d'une poutre transversale encore en place dans la cave médiane. Cette poutre a impliqué l'insertion d'un solivage dans les murs gouttereaux, sur une mince filière prise dans la maçonnerie, partiellement conservée. Dans le local occidental, cette filière reçoit une nouvelle poutre en 1388, ce qui

indique une transformation entreprise à l'initiative de Guillaume Chapis alias Vuillemin¹¹⁸.

Les travaux de 1528, puis de 1559, engagés par Claude Vuillemin consistent notamment à adapter la demeure aux nécessités de la production viticole et du négoce du vin. Les grandes ouvertures du rez-de-chaussée sont obturées et remplacées par de petites fenêtres, convertissant les hallettes-dépôts portuaires en celliers. On rattache à ce chantier l'insertion de l'actuel escalier en vis¹¹⁹ **FIG. 586-588**. Pour corriger des désordres statiques et sans doute pour permettre un stockage important dans les combles, comme c'est l'usage dans les maisons vigneronnes, Claude Vuillemin renforce les murs de contreforts massifs **FIG. 584**. La toiture actuelle, de 1688, est attribuable à François-Antoine-Joseph de Vevey¹²⁰. A croupe côté lac, elle se termine sur la rue par un profond berceau lambrissé protégeant le pignon originellement ouvert d'une porte haute équipée d'un palan pour l'élévation des marchandises. Le fronton très saillant sur entablement et colonnes toscanes en pierre jaune d'Hauterive, qui met en valeur l'actuelle porte d'entrée, est sans doute réalisé lors de ces travaux **FIG. 585**. En revanche, la plupart des fenêtres rectangulaires qui ajoutent les étages sont plus tardives, sans doute des années 1740, d'après la datation de nombreux éléments de l'aménagement intérieur qui leur correspondent.

Dès qu'il est entré entre les mains d'un seul propriétaire au début du XIV^e siècle, l'édifice a dû adopter la disposition tripartite traditionnelle de la plupart des habitations contiguës, en lanière, avec escalier et cuisine à grande cheminée dans l'ancienne maison centrale. Ces dispositions intérieures classiques, qui ont longtemps perduré, sont modifiées avec la construction du rural à l'ouest, dans les années 1740. Les cuisines, qui se trouvaient au nord de l'escalier en vis entre les deux gros murs mitoyens, sont déplacées dans l'angle nord-ouest et la grande cheminée est appliquée à peu près au centre du mur ouest, désormais borgne. Celle-ci permettait l'évacuation des fumées de fourneaux aujourd'hui disparus; ces derniers chauffaient aux deux étages une belle pièce de séjour dans l'angle sud-ouest. L'escalier en vis donne encore accès à l'annexe hors œuvre des latrines. Deux pièces à vivre sont aménagées dans la partie est, côté rue: la plus vaste est éclairée par deux fenêtres, alors que la seconde, plus étroite, lui sert de cabinet ou de dégagement.

L'aménagement intérieur, dans son état actuel, résulte des diverses interventions signalées. Certains vantaux de porte, insérés dans des encadrements très ouvragés, pourraient remonter aux années 1680 ou être légèrement antérieurs, de l'époque de Louis Tardy **FIG. 589**. Le poêle qui chauffait l'ancienne boutique du rez-de-chaussée, à catelles vertes ornées de fleurs de lys, remonte également à cette période. De très nombreuses boiserie de hauteur Louis XV témoignent du chantier consécutif à la construction du rural. On lui rattache aussi la confection du fourneau de la grande pièce du deuxième étage **FIG. 591**. Ce poêle, réalisé par JEAN-ALBERT PAVID, d'Yverdon, est une copie conforme de celui de la cure d'Estavayer, daté 1741 (voir p. 209). Le manteau de la cheminée basse, dans le cabinet voisin, peut de même être situé vers 1740. Au premier étage, une grande armoire murale, des années 1820, est probablement l'œuvre des menuisiers DIETRICH **FIG. 590**.

Les anciennes halles marchandes Chaney, rue de la Rochette 20-22 [2]

Les anciennes halles Chaney sont construites en 1803 sur trois parcelles médiévales **FIG. 553** (6). Les trois bâtiments primitifs, séparés par une petite ruelle d'égout assurant l'évacuation des eaux usées de la place de Moudon, sont cités pour la première fois vers 1400. Il s'agit alors au sud de la maison d'habitation d'Humbert Ramalet et au nord de celles des pêcheurs Gérard Chevrod et Jaquet Roguet.



592

L'édifice de 1803, adoptant en façade le parti d'une grange double avec écuries, abritait en réalité des entrepôts commerciaux, ceux du négociant et marchand de fer FRANÇOIS-LAURENT CHANEY, ancien banneret d'Estavayer **FIG. 592**. Les grandes portes cochères permettaient aux chars d'entrer pour être chargés à l'abri. Le bâtiment est coiffé d'une ample charpente à fermes trapézoïdales¹²¹. Pour réaliser ces halles, CHANEY acquiert tout d'abord, peu avant 1787, la maison de la famille Bonny (au sud), puis en 1792 celle des enfants de François Pautre (au nord)¹²². Enfin, vers 1800, il achète la grange du meunier GEORGES MORIS/MAURY qui s'élève entre ces deux demeures. CHANEY aménage au-dessus des entrepôts deux petits logements qui sont sans doute agrandis par la suite. Ces halles restent un témoin intéressant de l'activité commerciale des quartiers de Rive, fondée sur le transit lacustre des marchandises.

FIG. 592 Rue de la Rochette 20-22. Anciens entrepôts édifiés en 1803 pour François-Laurent Chaney. Dans un dépôt contre la paroi nord se lit encore l'inscription « Neuchâtel », indiquant que ce local abritait les marchandises en provenance ou en direction de cette ancienne principauté. Les arcs des portails sont remplacés par des linteaux dans les années 1950. Le toit est doté d'une imposante lucarne protégeant le palan. Photo, vers 1910. Coll. privée.

Le faubourg de Grande Rive

Grand-Rue 44, la chapelle de Rive [1] p. 436

Route du Port 3 et rue de la Thiolleyres 2-4, les anciennes maisons Assenti,
puis l'Hôtel du Port [2] p. 434

Route du Débarcadère, le port actuel (554'174, 189'219) [3] p. 433

Route de la Thiolleyres 19, la tuilerie communale (disparue) [4] p. 432

Route de la Thiolleyres, l'ancien Grand Port, puis port de
la Thiolleyre (disparu) (554'674, 188'927) [5] p. 432



593

FIG. 593 Plan du faubourg de Grande Rive. Echelle 1 : 1250. Dessin Yves Eigenmann, 2020.

- Objet existant présenté dans ce chapitre
- Objet démolé ou disparu présenté dans ce chapitre
- Autres bâtiments

Introduction

L'urbanisation de la rive du lac au sud de la faille molassique du canal des Moulins s'est sans doute produite simultanément à l'apparition du quartier d'Outrepon, situé en amont, sur le petit plateau délimité par la falaise. L'enceinte méridionale prolonge en tout cas celle d'Outrepon. On l'imagine édifiée lors du même chantier que cette dernière, vers la fin du XIII^e siècle, mais une datation plus tardive n'est pas exclue. En effet, la première mention de Grande Rive ne remonte qu'à 1360¹. Les Staviacois ont rapidement tiré parti du flanc méridional du delta alluvial, abrité de la bise, pour y installer leur Grand Port **FIG. 594** (14). Celui-ci s'étendait de part et d'autre de l'embouchure d'une ramification du ruisseau du Moulin, appelée le Critet. Ce cours d'eau a peut-être été créé artificiellement afin de protéger le flanc méridional de ces nouveaux faubourgs. Entièrement canalisé par étapes au cours du siècle passé, il n'en reste de visible que la spectaculaire chute, au bout du fossé qui protégeait le quartier d'Outrepon.

L'accès carrossable au Grand Port n'était possible que depuis la ville, par la Grand-Rue, qui devient « Grande Rive » déjà contre les jardins en terrasse sur le flanc sud de Motte-Châtel, comme on le voit sur le plan de 1745-46 **FIG. 2**. Cette appellation qualifiait également l'actuelle rue de la Thiolleyres, qui n'est que le prolongement de la Grand-Rue. L'îlot de maisons dominant la ruelle des Moulins (Grand-Rue 45 à 53) est déjà situé « en Grande Rive »². Cette artère franchit le ruisseau des Moulins par un pont dit « le pont des Pontherose » dès 1597, en raison de sa proximité avec la maison de cette famille³ (voir *Grand-Rue 48*, p. 414) **FIG. 594** (4). Après 1745, le canal est progressivement recouvert. Le dernier tronçon à l'air libre disparaît en 1864 sous un dallage posé par le maçon ETIENNE MARMIER⁴.

Le ruisseau passé, la rue de Grande Rive, très large (10 m), desservait un quartier beaucoup plus urbain et plus densément construit qu'aujourd'hui, essentiellement destiné à l'habitation **FIG. 595**. Les reconnaissances des XIV^e et XV^e siècles n'attestent la présence que d'une seule grange, intégrée dans la rangée côté lac⁵. Ces mêmes documents permettent de constater que les parcelles s'étendant de la falaise jusqu'à la rive du lac étaient entre les mains d'un même propriétaire. Celui-ci logeait dans la maison d'une des rangées, louait celle qui se trouvait en face et exploitait lui-même ou affermait un profond jardin qui se prolongeait jusqu'au lac. De ce côté, le jardin était surélevé et contenu par une digue bien visible sur la vue HÖRTTNER et dont subsistent des restes importants. Son tracé actuel, qui correspond au plan de 1745-46, a sans doute été défini dès la mise en parcelles de ce secteur durant la première moitié du XIV^e siècle, à l'initiative des coseigneurs de la branche aînée des Estavayer⁶. Comme on l'a vu pour Petite Rive, le terrain disponible a donc été en partie exondé et agrandi artificiellement.

La rue et l'enceinte fragmentent ces longues parcelles dont les tronçons ne tardent pas à changer de propriétaires. Les maisons les plus précocement citées dans les sources sont celles qui s'élèvent en tête nord des deux rangées. Côté lac, la maison jumelle **FIG. 594** (7) de Pierre et Mermet Bernard, très longtemps occupée par de dynamiques marchands, les Assenti (voir *Route du Port 3*, pp. 434-436), est mentionnée en 1334. En face, du côté du faubourg d'Outrepon, à cheval sur le ruisseau des Moulins, celle du charpentier MERMET DUMOULIN (5) est attestée en 1327. Celle-ci est accolée au moulin de Rive (voir *Route du Port 12-14*, pp. 264-265); elle dispose en annexe d'une chambre chauffée aménagée au-dessus d'un portique. Le tout est racheté par la Ville au cordonnier et tanneur JACQUES NEIP en 1436 pour être démoli, assurément dans le but d'élargir la Grand-Rue, trop étroite à cet endroit pour assurer un passage aisé aux chars⁷.

L'existence de maisons au-delà des deux propriétés évoquées ci-dessus n'est attestée qu'à partir de 1360⁸. La rangée orientale, construite de bout en bout, depuis la propriété NEIP jusqu'à la porte de la Thiolleyre **FIG. 594** (11), était composée d'habitations plutôt larges. La vue HÖRTTNER **FIG. 595** reflète encore cette réalité en

FIG. 594 Le faubourg de Grande Rive, selon le plan cadastral Bochud de 1745-46, f° 2. Echelle 1 : 1250. AEF, Plan Etat 45, Estavayer-le-Lac. Dessin Yves Eigenmann, 2019.

- murailles et fortifications existantes ou attestées
- tracs de fortifications supposées
- limite des propriétés en 1745-46
- habitations
- écuries
- granges
- structures maçonnées de subdivision ou façades
- - - parcellaire médiéval supposé ou suggéré par les sources écrites (dimensions arbitraires)
- édifices disparus en 1745-46, attestés par les sources écrites du XIV^e au XVII^e siècle

1. Château de Motte-Châtel
2. Chapelle de Rive, 1489
3. Maison de Guillaume Reymond en 1388
4. Maison Pittet puis Pontherose
5. Maison de Mermet Dumoulin en 1338, puis auberge de l'Ancre, 1790-1853
6. Porte et port des Assenti
7. Maison Bernard puis Assenti, puis Hôtel du Port
8. Rue de la Thiolleyres 9-13, maisons transformées en granges et écuries
9. Maison de Mermet Alliez, 1423
10. Tourelle du Grand Port, 1435, puis tour des Cormontants, 1657-58
11. Porte du « Grand Port » ou de « Grande Rive », puis de la Thiolleyre
12. Grange aménagée en tuilerie entre 1490 et 1508
13. Echauguette de l'Encuraz
14. Aire publique du Grand Port



594

1599, mais on constate qu'à cette époque certaines demeures situées à peu près au centre de l'îlot ont été transformées en granges et écuries **FIG. 594** (8), avec une façade en retrait pour y ménager l'aire des fumiers. C'est le cas de l'édifice sis rue de la Thiolleyres 13, modifié entre 1440 et 1466 déjà ; sa charpente actuelle repose sur des poteaux de la seconde moitié du XVIII^e siècle⁹, avec un solivage récupéré de l'ancienne habitation pour l'aménagement du fenil au-dessus de l'écurie¹⁰. Au nord et au sud de cet ensemble de granges, cinq larges maisons disparaissent progressivement. Le plan de 1745-46 montre que ces parcelles sont occupées par des



595

jardins. Des édifices n'y seront reconstruits qu'au cours du XIX^e siècle, en plusieurs étapes, par le conseiller François Rey, son fils, le juge Henri Rey, et ses petits-fils Beat-Henri et François-Nicolas Rey, qui possèdent l'ensemble de la rue de la Thiolleyres 3 à 11. Il s'agit là essentiellement de bâtiments à vocation agricole. A la rue de la Thiolleyres 5, la vaste écurie est transformée en imprimerie vers 1910, puis en atelier de menuisier-charpentier¹¹.

Les maisons de la rangée occidentale sont mieux conservées **FIG. 596**. Seules celles situées à l'extrémité méridionale, près de la porte de la Thiolleyre, ont été réduites en jardin. Il est intéressant de relever que la Ville, en 1698, s'oppose à Laurent Perrier qui veut démolir la maison sise à Thiolleyres 4. Sans doute échaudée par les destructions effectuées sur le front oriental de la rue, l'autorité communale, qui veut garder un caractère citadin à ce quartier, déclare « que si l'on souffre cela [la démolition], la ville viendrait à un village »¹². Les façades étroites de cette rangée, à deux axes de fenêtres, résultent de remaniements réalisés aux XVIII^e et XIX^e siècles. En revanche, la plupart des murs mitoyens et les solivages remontent au XV^e siècle, d'après les analyses dendrochronologiques pratiquées aux n^{os} 14, 16, 20 et 22 ; à ces adresses, les dates s'échelonnent de 1405 à 1490¹³. Dans tous ces cas, il s'agit déjà de reconstructions¹⁴. Le n^o 22 **FIG. 594** (9) a en grande partie conservé sa façade de deux étages sur rez-de-chaussée en molasse appareillée datant de 1423. Elle était ajourée au premier étage d'une large fenêtre en quadruplet, surmontée de remplages aveugles à décor gothique flamboyant **FIG. 598**.

A la différence des quartiers hauts de la ville, toutes ces maisons ont perdu leurs poêles en catelles, dont on retrouve parfois des carreaux dans les surélévations des murs mitoyens, visibles dans les combles. Ces bâtiments ont reçu un second œuvre de piètre qualité durant la seconde moitié du XIX^e siècle et au cours

FIG. 595 Le Faubourg de Grande Rive selon la vue d'Estavayer de J. Hörttner, 1599. Hörttner n'a figuré qu'un étage sur rez-de-chaussée alors que les maisons en comportaient deux. Le port des Assenti, déjà appelé « Grande Rive » et marqué par une porte ouverte sur le lac, est bordé par les murailles des propriétés Pontherose à gauche et Assenti à droite. A l'arrière des maisons, côté lac, le mur de ville n'est pas figuré, alors qu'il est attesté. BNS, Ms K fol 6 Res.

FIG. 596 Faubourg de Grande Rive. Rue de la Thiolleyres 22 à 2. Front occidental, côté lac, vue en direction du nord. Au XV^e siècle, ces maisons comportaient deux étages sur rez-de-chaussée mais étaient recouvertes de toitures moins élevées. Photo Yves Eigenmann, 2014.

FIG. 597 Rue de la Thiolleyres 20. Poterne percée dans l'enceinte, reliant la cour arrière de la maison au jardin. Le vantail pourrait remonter au XVII^e siècle. Photo Yves Eigenmann, 2018.

FIG. 598 Rue de la Thiolleyres 22. Façade sur rue, 1^{er} étage. Restes des remplages aveugles en molasse ornant originellement une fenêtre en quadruplet, 1423. Photo Yves Eigenmann, 2014.



596



597



598

du XX^e siècle. Cependant, il subsiste ici et là des parois lambrissées de bonne facture, à situer essentiellement entre 1750 et 1850. D'intéressants décors peints d'époques antérieures et de qualité sont également conservés. Ces constats, ainsi que l'évolution générale de ce quartier, corroborent les données d'archives, à savoir que les revenus des habitants, vivant de la pêche mais surtout des transports lacustres, se sont amoindris avec la progressive disparition de cette dernière activité (voir *Introduction, Aperçu historique*, p. 31). Les vastes jardins ou chènevières, majoritairement entre les mains des propriétaires de la rangée occidentale de la rue, ont toutefois permis à ceux-ci d'assurer l'entretien de leur maison, tandis que l'exiguïté et la médiocre exposition des parcelles au pied de la falaise ont entraîné à terme la disparition des habitations du front oriental, dès que ces biens-fonds ont été détachés des parcelles côté lac.



599



600

Les ports de Grande Rive

Ce faubourg comportait deux ports, aires abritées et sommairement aménagées permettant l'accostage des bateaux à fond plat et le déchargement des marchandises. Le port dit « des Assenti », devant la porte éponyme **FIG. 594** (6), en raison de sa proximité avec la maison possédée par cette famille en tout cas entre 1405 et 1527, ménageait une petite crique artificielle, formée par la construction des digues contenant les jardins voisins gagnés sur le lac. Dès le début du XVII^e siècle et peut-être à la suite d'une extension de ces jardins, ce port est qualifié de « Grand Port ». Cette dénomination était réservée auparavant à l'installation portuaire située à l'extrémité sud de Grande Rive **FIG. 594** (14), progressivement appelée le « port de la Thiolleyre » consécutivement à l'édification d'une tuilerie communale en 1490 (12) (voir *L'ancien Grand Port*, p. 432).

L'enceinte

L'enceinte est sans doute élevée lors de la mise en parcelles de Grande Rive, vers 1350. On n'exclut pas qu'elle soit plus ancienne au sud car elle prolonge celle, préexistante ou contemporaine, du quartier d'Outrepont **FIG. 599**. Sur ce front, elle s'ouvre par la « porte de Grande Rive » **FIG. 594** (11), citée pour la première fois en 1372¹⁵, appelée aussi « porte du Grand Port ». Dès le début du XVI^e siècle s'ajoute la dénomination « de la Thiolleyre » **FIG. 600**. Le chemin de ronde culmine dans ce secteur à 6,25 m ; il est protégé par un parapet haut de 1,85 m et épais de 0,55 m, dû aux maçons CHRISTE et GUILLAUME SERNIET qui le dressent en 1623, lors de la réfection générale de l'enceinte. Les parements de moellons ont subi de fréquentes réparations. Il subsiste cependant trois archères du début du XIV^e siècle, à encadrement chanfreiné en grès coquillier. Chacune de ces ouvertures est desservie par une embrasure de plan triangulaire dressée en blocs de molasse appareillée.

FIG. 599 Faubourg de Grande Rive. Front méridional de l'enceinte, fin du XIII^e/début du XIV^e siècle ou vers 1350, de la tour des Cormontants (1657) à l'échauguette de l'Encuraz (1632), avec la porte de la Thiolleyre. Vue de l'ouest. Photo Yves Eigenmann, 2012.

FIG. 600 Faubourg de Grande Rive. Porte de la Thiolleyre, état avant son agrandissement. La bretèche et le parapet montrent les deux types d'ouvertures adoptées à Estavayer en 1620-1624 pour l'adaptation des chemins de ronde aux armes à feu. Carte postale, vers 1900. SBC.

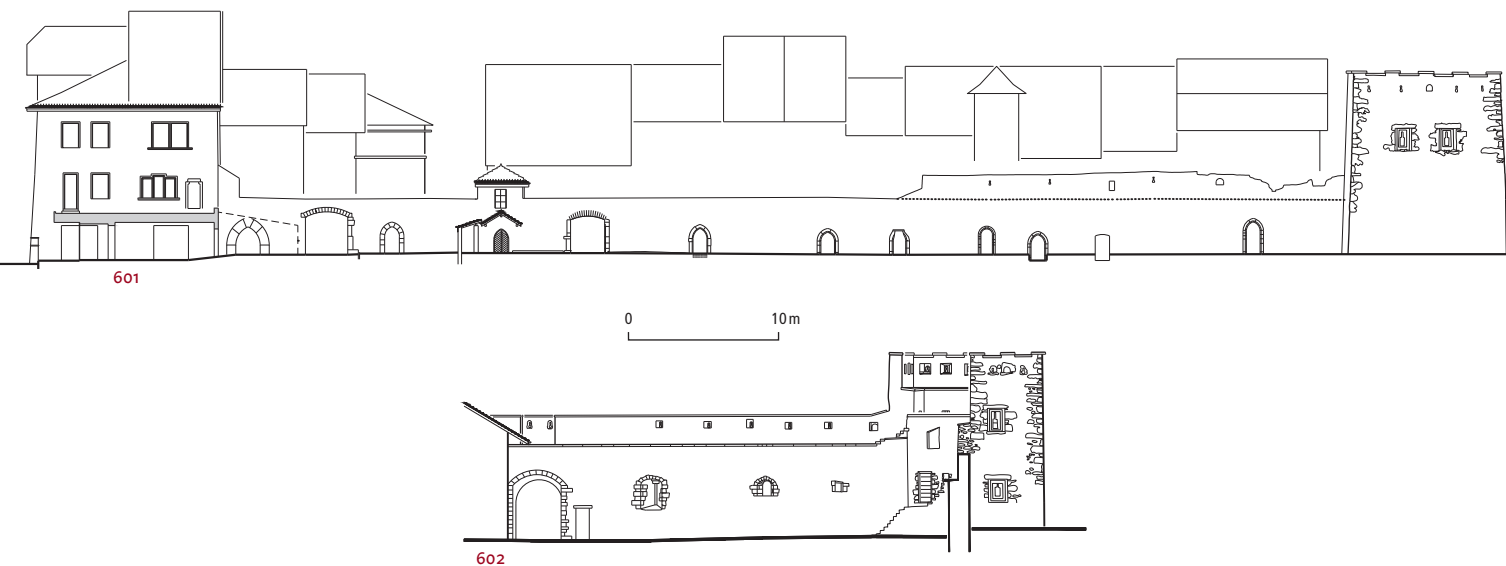


FIG. 601 Faubourg de Grande Rive. Elévation de l'enceinte, front ouest, côté lac, de la tour des Cormontants à l'Hôtel du Port. Echelle 1 : 500. Le parapet de 1623 n'a été conservé qu'en partie. Les poternes établissaient la liaison entre les cours arrière des maisons et les jardins ou chènevières gagnés sur la rive du lac. Relevé Yves Eigenmann, 2010.

FIG. 602 Faubourg de Grande Rive. Elévation de l'enceinte, face intérieure, de la porte de la Thiolleyre à la tour des Cormontants. Echelle 1 : 500. Le parapet du chemin de ronde percé de petites meurtrières remonte à 1623. La porte est agrandie en 1956. Relevé Yves Eigenmann, 2010.

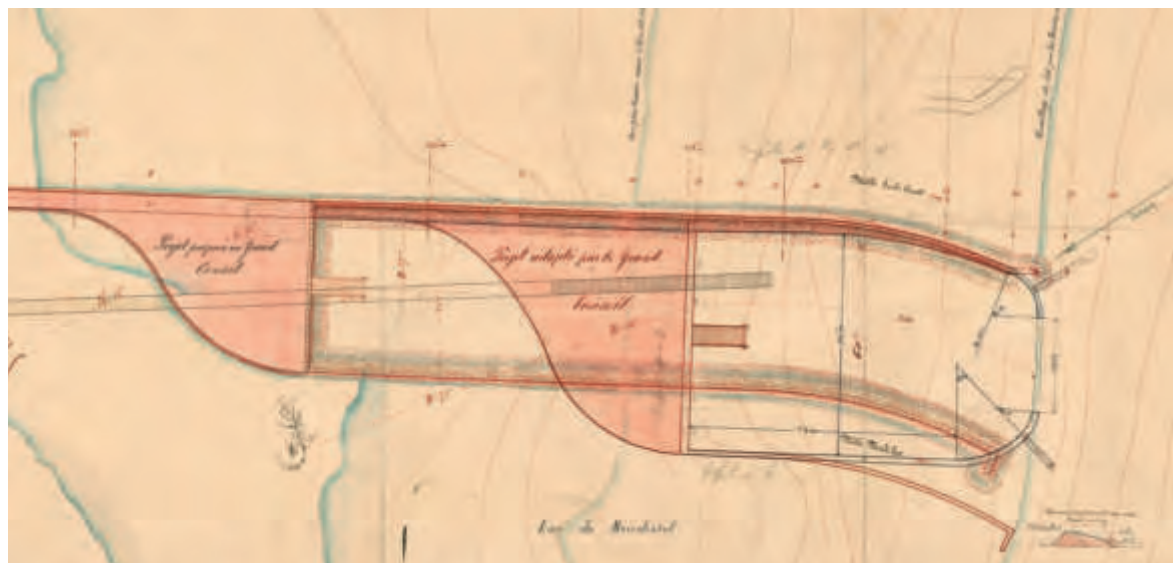
Un grand pan de muraille dans lequel s'ouvrait la porte de la Thiolleyre s'effondre en avril 1956. Reconstituée presque à l'identique, sa largeur passe de 2,30 m à 3,10 m et sa hauteur à la clef de 3,28 m à 4 m¹⁶ **FIG. 602**. La meurtrière à trou de serrure qui la flanquait côté lac est remplacée quelques années plus tard par une porte piétonne. En revanche, la bretèche qui la surmonte, reposant sur quatre consoles et percée de deux petites meurtrières, est exactement reconstituée dans son aspect de 1623.

Avant la construction de la tour des Cormontants en 1657-58 (voir pp. 120-121), l'angle occidental de l'enceinte **FIG. 594** (10) était renforcé d'une tourelle (*tornala*) citée en 1435. En 1438-1440, elle est qualifiée de bretèche, lorsque la Ville ordonne d'y placer une sentinelle dans la crainte des attaques des écorcheurs¹⁷.

La muraille se déploie ensuite en direction du nord de façon rectiligne **FIG. 601** jusqu'à la maison Bernard/Assenti **FIG. 594** (7). Elle sépare les cours arrière des maisons des jardins ou chènevières. Lorsqu'ils sont propriétaires à la fois de la maison et du jardin à l'arrière, les habitants obtiennent l'autorisation de percer des poternes dans la muraille. Les plus anciennes d'entre elles sont en arc brisé et chanfreiné ; dans certaines, la pierre jaune d'Hauterive (ici de Chassagne ?) s'est substituée au grès de La Molière **FIG. 597**. A chaque période troublée, les autorités ordonnent que ces portes soient équipées de solides vantaux, voire murées¹⁸. Le mur présente les mêmes caractéristiques que sur le front de la porte de la Thiolleyre mais, comme à Petite Rive, il est moins haut côté lac, avec une coursière ne culminant qu'à 4 m. L'existence de cette enceinte n'est attestée qu'à partir de 1431¹⁹. Très curieusement, sans doute parce qu'elle était peu élevée et dissimulée par les arbres des jardins, elle n'est pas représentée sur la vue HÖRTTNER **FIG. 595**.

La porte des Assenti **FIG. 594** (6) est mal connue, mais son édification est peut-être antérieure à l'urbanisation du faubourg de Grande Rive. Dès 1436, les comptes de la ville ne mentionnent que des réparations faites à ses vantaux²⁰. Cette porte était flanquée d'une tourelle défensive intégrée au mur fermant le jardin de la maison Pontherose **FIG. 594** (4). Visible sur la vue HÖRTTNER **FIG. 595**, cet élément fortifié n'est jamais évoqué par la documentation si ce n'est lors de sa démolition, en même temps que le portail, durant l'été 1835²¹. ■

FIG. 603 Détail de « Port d'Estavayer, projet avec canal », par Amédée Gremaud, 6 nov. 1888, avec modifications plus tardives. Le double trait teint en brun représente le chemin provisoire terminé par une jetée et prolongé par le débarcadère charpenté, en gris. La première proposition du port en forme de chenal est délaissée au profit d'un bassin plus court et plus large. Le tracé des jetées du port actuel reprend à peu de chose près la correction figurée en bleu sur le plan. Le sud est en haut. AEF, SPC, I, cartable 157, port d'Estavayer.



603

L'ancien Grand Port, puis port de la Thiolleyre (disparu), route de la Thiolleyres [5]

Bien abrité de la bise, le Grand Port est peut-être tout aussi ancien que les installations portuaires du faubourg de Petite Rive. Il prend place à l'embouchure du ruisseau du Critet **FIG. 594** (14). Pour en tirer un meilleur parti, la Ville obtient en 1432 d'Humbert le Bâtard l'autorisation d'aliéner des « places communes », soit des terrains situés à l'extérieur des murailles méridionales, de part et d'autre de la porte de ville. Ces emplacements, fonctionnant jusqu'alors comme lices défensives, devaient auparavant rester libres de constructions²². L'autorité communale procède au lotissement des terrains. Le nouveau parcellaire prolonge désormais, hors de la porte de l'enceinte, les deux rangées d'immeubles de Grande Rive. S'y élèvent bientôt deux maisons et deux granges sur la rangée ouest, ainsi qu'une grange à l'est²³, édifices permettant à leurs propriétaires, bateliers-pêcheurs, d'y stocker leurs marchandises. C'est certainement à l'emplacement de la grange isolée **FIG. 594** (12) que la Ville fait construire en 1490 une tuilerie. Cet établissement industriel ne fonctionne qu'une vingtaine d'années mais son souvenir s'est perpétué jusqu'à nos jours (voir *La tuilerie communale*, pp. 432-433).

Avec le déclin du Grand Port, progressivement supplanté par celui de la famille Assenti, ce petit faubourg *extra muros* est laissé à l'abandon. En 1637-1639, l'aire du port reçoit des huttes et un cimetière destinés aux pestiférés²⁴. En 1657, les deux maisons sont démolies à l'occasion de la construction de la tour des Cormontants **FIG. 594** (10),

afin de redonner un dégagement défensif au mur de ville (voir p. 120). Le reste disparaît peu après.

On ne connaît rien de l'aspect du Grand Port lorsqu'il était intensivement exploité, de la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle. L'état figuré sur le plan de 1745-46 ne laisse deviner aucun aménagement particulier, mais à cette époque le port était délaissé depuis longtemps par les transbordeurs. Ce sont surtout les pêcheurs qui en avaient l'usage : l'aire publique était alors équipée de dispositifs pour le séchage des filets²⁵.

La tuilerie communale (disparue), route de la Thiolleyres 19 [4]

La Ville d'Estavayer décide en 1488 de se doter d'une tuilerie²⁶. Elle répond favorablement à l'offre faite par un tuilier de Grandson, sans doute un membre de la famille AMIET, qui s'est associé au charpentier HUGONIN MAILLEFERT²⁷. Les risques d'incendie inhérents à ce genre d'installation conduisent les Staviacois, comme il est de règle ailleurs, de proposer un site hors les murs et isolé. Après avoir songé au port d'Autavaux, non loin de gisements riches en argile, on opte pour le chesal de Guido Borgognon au pied de la falaise, non loin du Grand Port d'Estavayer **FIG. 594** (12). MAILLEFERT s'associe aux charpentiers JEAN BONVESPRES, d'Yverdon, et PIERRE BERGER. JEAN MONNERON et JEAN DUFOUR (DE FURNO) construisent le four. Un expert, JAQUET COSANDEY, est sollicité, peut-être aussi pour surveiller la bienfaisance du projet. La production commence en 1489. Plusieurs tuiliers, soit « carronniers », sont engagés, notamment deux



FIG. 604 Port d'Estavayer et route d'accès, vers 1950. En 1905, des cabines de bains sont édifiées contre le môle méridional. Côté ville, le quai de l'aire de rebroussement reçoit une pisciculture, marquée par un petit pavillon, ainsi que la maison du radeleur. Dès 1918, la crique au sud de la route du port est destinée à la petite batellerie de plaisance, avec la construction d'une nouvelle jetée, perpendiculaire à cette route. Carte postale Armand Dériaz, Baulmes. SBC.

604

Lombards ainsi qu'un dénommé AMÉDÉE, qui fournit deux moules en fer. En échange de quelques milliers de tuiles annuelles pour ses propres besoins, la Ville afferme par la suite l'installation au tuilier FRANÇOIS AMIET, d'Yverdon, et à son fils PIERRE. Ce dernier meurt en 1503 ; il est remplacé par LOUIS VIOLET, mais il semble que la production s'arrête en 1508 déjà, car, par la suite, la Ville ne s'occupe plus de l'entretien de la tuilerie, ni même ne s'y approvisionne²⁸.

Cet édifice ayant rapidement disparu, il est difficile d'en donner une description détaillée. Seul subsiste l'accès depuis les fossés d'Outrepont, aménagé dans la falaise. Selon les comptes de la ville, l'installation était protégée d'une palissade et le tuilier disposait d'une aire extérieure sur laquelle il entreposait la terre glaise. Le bâtiment se présentait comme une sorte de halle charpentée recouverte d'une toiture peut-être à croupes, avec des parois de lambris ou de lattes à claire-voie, le tout dressé sur un soubassement en grès coquillier provenant de La Molière. Un appentis en tavillons protégeait l'entrée. Devant le four et sa cheminée, les tuiliers disposaient d'un espace de travail important où se trouvaient les tables à façonner les tuiles et les étagères de séchage²⁹. Si elles n'étaient pas livrées aussitôt, les tuiles étaient stockées dans un grand coffre après leur cuisson.

Le port actuel, route du Débarcadère [3]

En 1879, l'abaissement du niveau du lac éloigne la rive de la ville d'environ 500 m. Le port de 1857 est désormais inutile (voir pp. 402, 403). Aussitôt, une jetée provisoire est dressée à l'extrémité d'un petit promontoire que forme la rive, à l'emplacement du futur port, reliée à l'ancien par un chemin tracé à travers la zone marécageuse exondée. Les travaux sont exécutés aux frais de l'Etat de Fribourg et de la Société des bateaux à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat. Un appontement de 62 m de longueur prolonge cette jetée ; il est dû au charpentier VERDON, sur les indications de l'entrepreneur-menuisier neuchâtelois FRANÇOIS GUISSLER. La Ville fournit le bois nécessaire³⁰. Par gros temps, cette installation provisoire est toutefois inutilisable et un nouveau port est indispensable. L'ingénieur cantonal AMÉDÉE GREMAUD propose plusieurs variantes en mars 1882, après avoir fait établir les courbes de niveau du fond du lac³¹. Les barrages de Nidau n'étant pas achevés, le niveau définitif du lac n'est cependant pas arrêté. Cette incertitude reporte l'entreprise à 1888 **FIG. 603**. Dans l'intervalle, l'Etat de Fribourg constate que la liaison du port avec la gare laisse à désirer³² : les chars sont obligés de parcourir un trajet sinueux et dangereux par la Grand-Rue, la rue de l'Hôtel-de-Ville et le quartier d'Outrepont.

FIG. 605 Rue du Port 3. Façade occidentale des deux anciennes maisons mitoyennes devenues l'Hôtel du Port, après 1920. La maison septentrionale, à gauche, avec ses fenêtres rectangulaires et sa lucarne sur la route du Port, résulte d'un remaniement des années 1810. La maison méridionale, à droite, montre des fenêtres en triplets des années 1550. La porte à linteau sur coussinet du 1^{er} étage est accessible par un escalier sous une galerie. Carte postale. Coll. Jean-Pierre Grossrieder.



605

A la suite d'une pétition envoyée en juillet 1887 par les autorités communales enjoignant l'Etat d'entreprendre la réalisation du port³³, celui-ci, par son directeur des travaux publics, ALPHONSE THÉRAULAZ, subordonne son aide à la création d'une liaison nouvelle et plus directe. Passant par le canal des Moulins, elle implique l'expropriation et la démolition des anciennes boucheries et des bâtiments appuyés contre la falaise³⁴ (voir *Outrepoint*, pp. 248, 251-253). Il s'agit ensuite de prolonger cette nouvelle route en ligne directe par l'ancien grand port entre les anciennes maisons Assenti **FIG. 594** (7) et Pontherose **FIG. 594** (4) pour aboutir à la rive du lac, à l'emplacement du débarcadère provisoire.

Sur la base d'un nouveau projet d'AMÉDÉE GREMAUD et de son adjoint SAMUEL BLASER, adopté par le canton fin 1888, après les procédures de rachat et d'expropriation menées en 1889, les travaux commencent au printemps 1890 pour durer jusqu'en 1892. Ils sont exécutés pour l'essentiel par les détenus des prisons fribourgeoises. Les matériaux provenant de l'ancien port et de la démolition des bâtiments expropriés sont notamment complétés par 2000 m³ de calcaire gris tirés des rives du lac vers Concise, fournis par le carrier EDOUARD COUSIN.

Au bout d'une route longue³⁵ de 575 m et large de 4,80 m, sur une digue dont la hauteur passe de 0,40 m à 1,90 m par endroits, le port a été placé en eaux assez profondes pour limiter les risques d'ensablement et les frais de dragage³⁶. De ce fait, à l'arrière du quai, la surface de la zone de

rebroussement pour les chars (« tourne- bride ») a été réduite le plus possible. Le bassin, de 100 × 80 m, est défini par deux môles s'incurvant en tenaille à leurs extrémités. On a renoncé à la digue frontale, responsable du continuel ensablement de l'ancien port. Dans les premières années de son existence, cette installation portuaire marquait fortement le paysage encore très sauvage des rives fréquemment inondées **FIG. 604**. Le progressif remblayage des abords de la route d'accès et les constructions nouvelles apparues au cours du siècle passé en ont estompé la silhouette.

Les anciennes maisons Assenti, puis l'Hôtel du Port, route du Port 3 et rue de la Thiolleyres 2-4 [2]

Au milieu des années 1980, cinq maisons formant la tête de la rangée occidentale de la rue de la Thiolleyres sont réunies pour former l'actuel Hôtel du Port **FIG. 594** (7). Les trois demeures, composant la partie nord de cet ensemble, constituaient le patrimoine des diverses branches de la famille Assenti au XV^e siècle³⁷. La plus méridionale (rue de la Thiolleyres 2) est profondément modifiée, voire reconstruite par cette famille, puisque le plafond de son rez-de-chaussée est formé d'un solivage en fortes poutres, taillées dans des sapins coupés en 1433/34³⁸. On ne dispose en revanche pas d'informations très anciennes sur les deux autres maisons

méridionales de la rangée (rue de la Thiolleyres 4), si ce n'est que la plus au sud des deux était une grange au XV^e siècle, probablement la seule que comptait alors le faubourg de Grande Rive **FIG. 594** (grange). La famille Assenti, originaire peut-être du village de Provence au-dessus de Concise, possessionnée dans le Vully, prend pied à Estavayer à la toute fin du XIV^e siècle. A cette période, Uldriod Assenti acquiert la maison de Pierre Bernard (route du Port 3, moitié nord) **FIG. 594** (7), bordant l'accès portuaire. Ce lieu portera longtemps le nom de ce nouveau propriétaire. Dès 1440, cette demeure appartient aux deux frères Humbert et Henri Assenti. Tirant ses revenus du négoce ainsi que du transport lacustre de matériaux et de denrées, le premier siège au Conseil et est élu plusieurs fois gouverneur de la ville dans les années 1450. Durant cette décennie, sa maison est très fréquentée, puisque le Conseil se réunit dans sa chambre chauffée. Son *aula*, appelée au XVIII^e siècle « la grande salle derrière », située à l'étage côté lac, sert de pièce de réception, de salle à manger ou à boire selon les circonstances, car Humbert Assenti est également tavernier³⁹. Lorsqu'il fait édifier la chapelle de Rive en 1488, le chanoine Jean Assenti, un fils d'Humbert, est propriétaire de cette demeure (voir p. 437). Après avoir appartenu notamment aux familles Dumaine de Concise (1539), Chaney (1582-1653), Bardet (1702-1787) et enfin Grangier (1807-1899), la maison retrouve sa vocation hôtelière au tournant du XX^e siècle. En 1899, le notaire Georges Holz acquiert les deux propriétés implantées sur l'axe de la nouvelle installation portuaire (ensemble formant l'actuelle route du Port 3). L'année suivante, il y transfère la patente de l'Hôtel de l'Ancre (voir *Passage des Egralès 1*, p. 413) pour exploiter un nouvel établissement à l'enseigne de l'Hôtel du Port⁴⁰.

Les trois maisons voisines, sises rue de la Thiolleyres 2-4, appartiennent au début du XX^e siècle à Louis Thurler, médecin et écrivain régional, chantre du « vieux Stavayé ». Dès 1985, elles sont rattachées à l'Hôtel du Port. La plus septentrionale, qui faisait partie de la propriété Assenti, doit son actuelle façade au gouverneur François Rey qui la fait rebâtir en 1787 **FIG. 606**.

Les deux maisons mitoyennes de la rue du Port 3 présentent chacune une façade sur rue à trois axes de fenêtre rectangulaires en grès coquillier. Cette composition résulte d'un profond remaniement du gros œuvre, qu'il faut situer au XVIII^e ou au début du XIX^e siècle. Dans le cas de l'immeuble septentrional, on pourrait envisager cette transformation dans les années 1810; elle a pu être entreprise par l'ancien banneret François-Joseph Grangier, si on l'associe à une réfection du second œuvre effectuée par le propriétaire de la bâtisse à



606

FIG. 606 Rue de la Thiolleyres 2. Façade sur rue de 1787. Photo Yves Eigenmann, 2014.



607

FIG. 607 Rue de la Thiolleyres 2. 2^e étage, chambre côté lac. Poêle millésimé 1782, orné des armes de François Rey et d'un décor polychrome (oiseaux, fleurs et frises rocaille), attribuable au potier fribourgeois Rudolf Stern. Si ce poêle ne provient pas de l'ancien domicile de François Rey, il pourrait indiquer quand ce dernier a acquis la maison. Photo Yves Eigenmann, 2020.



608

FIG. 608 Chapelle de Rive, par François Moschoz pour le chanoine Jean Assenti, 1488-89. Façade méridionale sur la Grand-Rue, vue vers l'est. A gauche, la maison voisine conserve un tronçon en appareil de molasse qui caractérisait les maisons démolies pour la construction de l'édifice. Photo Yves Eigenmann, 2014.

cette époque. Il subsiste de ces travaux des lambris à panneaux rectangulaires, une cheminée en marbre noir d'esprit Louis XVI, ornée de fleurons, et un fragment de la main-courante en bois de la cage d'escalier, sur balustres découpés⁴¹. La façade arrière de la maison méridionale (rue du Port 3, moitié sud) montre encore au premier étage une porte à linteau sur coussinets du XV^e siècle, ouverte peut-être quand la maison appartenait au charpentier GÉRARD ASSENTI. Elle est accompagnée d'un triplet de type alémanique, en pierre jaune d'Hauterive, à situer après 1550 lorsque l'édifice est entre les mains de la famille Roguet, qui l'occupe pendant cinq générations, jusque dans les années 1710 **FIG. 605**. On accédait à cette entrée depuis une galerie sans doute

commune aux deux maisons, en partant du perron construit en 1450 contre la façade nord de l'édifice septentrional⁴². Ce perron, figuré sur le plan de 1745-46 **FIG. 2**, donnait sur la porte de la grande salle de la taverne d'Humbert Assenti.

Selon le millésime inscrit au-dessous des armoiries de François Rey, l'ensemble dans un cartouche de cuir découpé très archaïsant sommant la porte d'entrée, la façade de la rue de la Thiolleyres 2 est reconstruite en 1787, en pierre jaune d'Hauterive, dans un style classique d'influence neuchâtoise **FIG. 606**. La composition générale évoque plutôt la première moitié du XVIII^e siècle, mais des traits néoclassiques se perçoivent dans les encadrements de fenêtre ou dans les consoles à triglyphe stylisé qui ornent les bandeaux de pierre soulignant les allèges des fenêtres. A l'intérieur, les armoiries Rey se retrouvent sur un poêle en faïence polychrome daté de 1782 et attribuable à l'atelier du potier fribourgeois RUDOLF STERN⁴³ **FIG. 607**.

La chapelle de Rive, Grand-Rue 44 [1]

Jean Assenti, d'une famille aisée des quartiers de Rive, chanoine de la cathédrale de Lausanne, fait ériger en 1488-89 la chapelle de Rive par le maître d'œuvre de Romont FRANÇOIS MOSCHOZ. Cette fondation reprend les volontés testamentaires de Jaquet Catellan, conseiller et châtelain des coseigneurs d'Estavayer. Chapelle essentiellement privée, elle s'ouvre progressivement dès 1622 aux habitants du quartier, encouragés à faire des donations pieuses par les pères minimes qui en sont les desservants jusqu'en 1728. En 1808, la Ville en obtient le patronat et la clergie assure les services. La chapelle est à présent rattachée à la paroisse.

Historique

François et Claude Catellan entrent en conflit en 1469 avec le curé de la paroisse Saint-Laurent, Antoine de Joigny⁴⁴, lorsqu'ils veulent exécuter l'une des volontés testamentaires de leur père, Jaquet Catellan, soit l'érection dans le quartier de Grande Rive d'une chapelle dédiée à la Vierge de Consolation et à sainte Marguerite⁴⁵. La fondation empiète sur les droits et bénéfices de l'église paroissiale et de la clergie. Le curé obtient pour lui-même et ses successeurs la moitié du service de même que le pouvoir de se prononcer sur le chapelain appelé par la famille pour l'autre moitié du service. Le testament n'indique rien sur le lieu précis de construction. Le projet ne s'est assurément pas concrétisé.

En 1486, la maison de Jean Borquin est acquise pour permettre l'érection d'une chapelle que le chanoine Jean Assenti se propose d'édifier⁴⁶ **FIG. 594** (2), **FIG. 608**. Il s'agit bien de la concrétisation du projet des Catellan, car la convention passée à cette fin entre Assenti et les deux frères est attestée⁴⁷. Les travaux commencent durant l'été 1488. Le chevet de la chapelle occupe l'emplacement de la demeure Borquin, alors que la nef remplace la grande propriété des héritiers de Jean Avoyer, issue de la réunion de trois parcelles plus petites. L'existence de ces trois maisons médiévales est révélée tant par la mise au jour de leurs murs mitoyens dans le sol de la chapelle **FIG. 611**, que par la documentation écrite⁴⁸. Lors du chantier, la Ville offre les charrois qui lui sont dus pour le transport des matériaux; elle paie les excavations et déblaiements nécessaires pour l'érection de l'édifice, puis le pavement qui entoure ses contreforts⁴⁹. En mars 1489, elle fait venir de Romont le maçon-architecte FRANÇOIS MOSCHOZ, qui se voit confier la réalisation des voûtes⁵⁰, soit l'achèvement de l'édifice, consacré en septembre déjà par l'évêque de Lausanne, Benoît de Montferrand⁵¹. Le testament d'Assenti, de 1492, léguant la chapelle à son neveu Etienne Loys, en dévoile la dédicace à sainte Anne⁵². Par la suite, le lieu de culte apparaît sous les vocables de sainte Anne, saint Jean-Baptiste et sainte Marguerite⁵³, ce qui confirme qu'Assenti n'avait que partiellement respecté le vœu de la famille Catellan.

En 1528, Etienne Loys vend tous ses biens staviacois, soit la chapelle ainsi que la maison héritée de son grand-père Henri Assenti (rue du Port 3, partie nord, voir *Route du Port* 3, p. 435), au chanoine de Neuchâtel Jacques de Pontherose, issu d'une autre famille fortement possessionnée en Grande Rive⁵⁴ (voir *La Grand-Rue* 48, pp. 414-419). Contrairement à ce qu'affirme Jacques-Philippe Grangier dans ses annales, Pontherose et ses héritiers n'ont pas procédé en 1539 à l'agrandissement de l'édifice en démolissant la maison Loys, puisque celle-ci n'était pas mitoyenne avec ce sanctuaire. Ils ont simplement échangé un cens assigné sur l'une des maisons Avoyer détruites, toujours dû par le propriétaire de la chapelle au coseigneur d'Estavayer, afin que cette dernière en soit libérée⁵⁵. Les analyses stylistique et archéologique, ainsi que l'homogénéité et la datation dendrochronologique de la charpente⁵⁶, démontrent que l'édifice actuel est érigé d'un seul tenant, en 1488-89. La date inscrite sur la cloche de même que la croix récupérée du campanile primitif, attribuée par Marcel Grandjean à un serrurier de Lausanne, le confirment également⁵⁷.

Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, les Pontherose cèdent la chapelle à la famille Catellan.



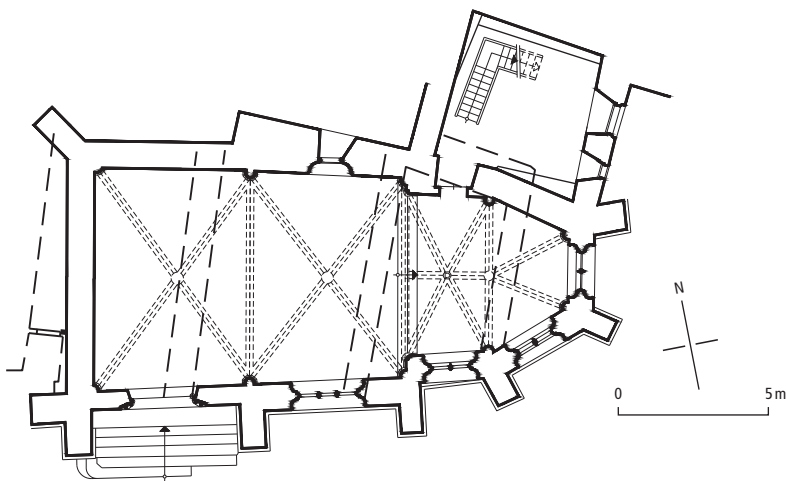
609

FIG. 609 Chapelle de Rive. Paroi nord, au-dessus de la porte de la sacristie. Peinture murale représentant saint Nicolas de Myre, patron des navigateurs, sauvant une barque au pied du château de Chenaux. Huile sur mortier, attribuable à Carlo Cocchi, début XIX^e siècle. Restaurée en 1977 et 1992-93. Photo Emmanuel Gavillet, 2007.



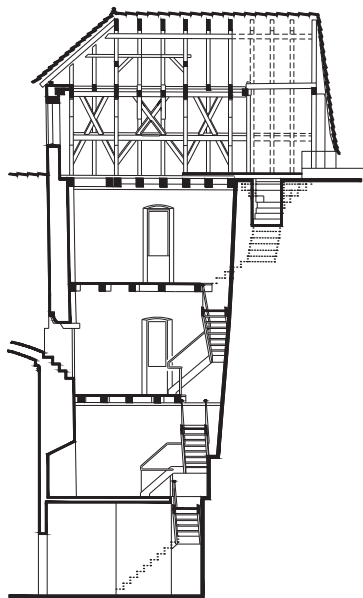
610

FIG. 610 Chapelle de Rive. Monument funéraire de Charlotte d'Achey, peu après 1718. Bronze signé Jonas Thiébaud. Photo Emmanuel Gavillet, 2007.



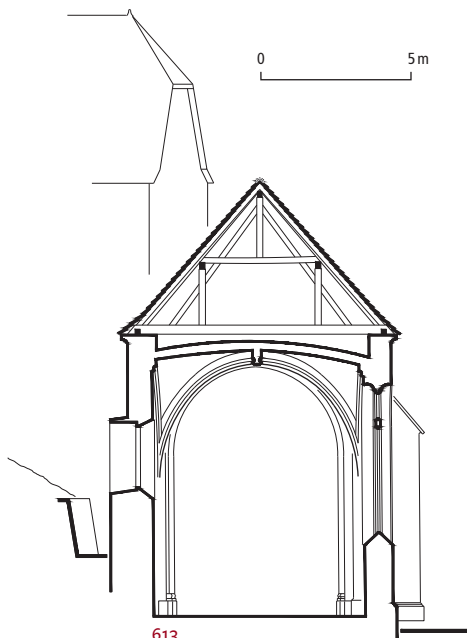
611

FIG. 611 Chapelle de Rive. Plan avec indication des murs mitoyens des maisons disparues. Echelle 1 : 250. L'excroissance du mur gouttereau nord, perpendiculaire à ces murs disparus, trahit assurément le reste de la façade arrière de la maison centrale de l'ensemble, appartenant auparavant à la famille Avoyer. Relevé Pierre Margot et SAEF, 1989. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.



612

FIG. 612, 613 Chapelle de Rive. Coupes, vers l'ouest à travers la tour d'escalier (612) et vers l'est à travers la 1^{re} travée de la nef (613). Echelle 1 : 250. Les escaliers, dans leur configuration actuelle, remontent au chantier de 1990-1994. Relevé Pierre Margot et SAEF, 1989. Mise au net et ajouts Yves Eigenmann, 2019.



613

Dom Jacques Catellan en détient le patronat et l'aurait « restaurée »⁵⁸. Les travaux se limitent probablement à un rafraîchissement du second œuvre, soit au renouvellement du décor peint à l'intérieur. Les offices fondés par cette famille sont également réactualisés. On comprend ainsi que, à côté des autres, réapparaisse la dédicace à la Vierge de Consolation. Le service cultuel est alors assuré par Louis Ozallet de la clergie. Cependant la famille Catellan est en voie d'extinction, ce qui pousse dom Jacques à céder gratuitement ses droits – mais à condition que l'entretien du bâtiment soit assuré et que tous les offices fondés perdurent – à Bêat-Jacob de Neuchâtel-Valangin, seigneur de Gorgier et bourgeois de Berne, resté ou devenu catholique. Dès lors, les seigneurs de Gorgier⁵⁹ sont collateurs et ont charge de maintenance jusqu'en 1749, lorsqu'ils se séparent de leur seigneurie qui passe en mains protestantes⁶⁰.

En 1622, sous la forme d'une « donation », Bêat-Jacob de Neuchâtel confie le service de la chapelle aux frères minimes, communauté que la ville d'Estavayer installe alors à Motte-Châtel pour assurer l'instruction religieuse de sa population (voir *Impasse de Motte-Châtel 11*, p. 127). Jusqu'à leur départ en 1728, les minimes assurent les offices et l'entretien de l'édifice ; ils recueillent de nombreuses donations pieuses impliquant des célébrations supplémentaires⁶¹.

Afin de créer une liaison directe entre la maison de Motte-Châtel et la chapelle pour la commodité des desservants, on dresse en 1624-25 contre le flanc gauche du sanctuaire, adossé à la falaise, une tour d'escalier qui servira accessoirement de clocher. Cette réalisation est assurément financée par Anne de Watteville-Joux après le décès en 1623 de son époux Bêat-Jacob de Neuchâtel. Cette tour était accessible depuis une porte, maintenant obturée, qui donnait sur le chœur, dont le sol avait alors été surélevé pour recevoir le caveau du défunt mari. C'est à cet endroit que sera également ensevelie Anne de Watteville-Joux en 1642, puis, en 1718, la dernière représentante des Neuchâtel-Valangin, Charlotte d'Achey. Dans le chœur subsiste la pierre tombale de cette dernière, en pierre noire de Saint-Triphon, ainsi que son monument funéraire en bronze (88 × 61 cm) dû au médailleur neuchâtelois JONAS THIÉBAUD⁶² FIG. 610. En 1928, ce monument est déplacé dans le bouchon de la porte de l'escalier, alors obturée.

Après la défection des seigneurs de Gorgier, le statut juridique de la chapelle n'est pas très clair ; apparemment, l'évêque de Lausanne en exerce la collature, alors que le service est assuré par la clergie d'Estavayer, chargée avec la Ville de gérer le capital et de faire rentrer les censes pour payer les desservants. En tout cas, en 1808, l'évêque cède la

collature à la Ville⁶³ qui assure désormais l'entretien de l'édifice, tel que l'attestent les procès-verbaux de la Municipalité et la comptabilité communale. C'est dès cette époque que ce lieu culturel s'inscrit plus fortement dans la dévotion populaire des quartiers de Rive, comme en témoigne la peinture de la paroi nord du chœur (185 × 124 cm) montrant saint Nicolas portant secours à une embarcation prise dans la tempête au pied du château de Chenaux **FIG. 609**. Cette œuvre non signée est attribuée à CARLO COCCHI, artiste alors engagé par la Ville pour des travaux de peinture⁶⁴, peut-être à la demande de la Confrérie des pêcheurs. En 1883-1886, la chapelle rejoint la nouvelle entité paroissiale, devenue indépendante de la commune⁶⁵.

Le mauvais état sanitaire de l'édifice, très humide, conduit à d'importants travaux en 1926-1929, sous la direction des architectes FRÉDÉRIC BROILLET, puis AUGUSTIN GENOUD, sous l'expertise d'ALBERT NAEF, président de la Commission fédérale des monuments historiques⁶⁶. Le caveau est démoli afin de rétablir le sol du chœur à son niveau d'origine, qui correspond à l'actuel. Dans le mur nord, une porte est mise au jour. A l'arrière, l'espace excavé existant, sans doute destiné à recevoir un escalier, avait été remblayé au moment de l'érection du clocher⁶⁷. Ce remblai est éliminé et la molasse creusée au-dessous de la tour pour créer un niveau inférieur supplémentaire dans lequel est aménagée une nouvelle sacristie. Au-dessous, un système complexe de drains permet l'évacuation des eaux surgissant de la falaise de Motte-Châtel. La fenêtre axiale du chœur, obturée en 1633-34 sans doute, est rouverte. Un nouvel autel, précédé d'une table de communion, le tout en simili-pierre de Neuchâtel, est réalisé par JOSEPH BIANCHI, marbrier à Fribourg, d'après les projets d'esprit néoroman dessinés par AUGUSTIN GENOUD⁶⁸. De l'ancien autel, probablement renouvelé à l'arrivée des minimes, n'est conservé qu'un tableau d'attique, aujourd'hui à la cure. Il s'agit d'une huile sur toile représentant saint François de Paule, le fondateur de cet ordre⁶⁹.

De 1990 à 1994, la chapelle est l'objet d'une importante campagne de réhabilitation orchestrée par l'architecte PIERRE MARGOT, de Lausanne. Des salles de réunions sont aménagées dans les étages et dans le comble de la tour d'escalier, dont la fonction de clocher est abandonnée. La cloche de 1489 est installée dans un petit campanile métallique. Celui-ci prend place sur le faîte du toit vers le chœur, à l'emplacement du clocher primitif, selon les traces retrouvées dans la charpente. Ce clocheton est surmonté de la croix originelle, qui somrait jusqu'alors l'épi de faîtage oriental terminant la panne faîtière de la nef. A l'intérieur, l'autel

de 1928 est supprimé au profit d'une sobre table de grès coquillier **FIG. 614**. Le décor polychromé ancien fait l'objet d'une importante restauration par ANNE-FRANÇOISE PELOT⁷⁰ en 1992-93.

Description

En 1488-89, la chapelle a remplacé quatre maisons qui bordaient le flanc méridional de Motte-Châtel. Au-delà, le terrain en terrasse, contenu par des murs, ne recevait que des jardins, laissant donc originellement une lumière suffisante pour la fenêtre axiale du chevet. Mesurant en œuvre 17,5 m sur 8 m dans sa plus grande largeur à l'ouest, l'édifice comporte une nef à deux travées, coiffée par un toit en bâtière et éclairée seulement côté rue, où s'ouvre aussi le portail⁷¹ **FIG. 611**. Le chœur, légèrement plus resserré, à la toiture à croupe plus basse, montre une profonde abside à trois pans au-devant d'une travée plus étroite que celles de la nef. Les murs, relativement minces, sont scandés par des contreforts en grès coquillier qui soutiennent également le porche formant édicule devant l'entrée. Celle-ci est couverte d'une étroite croisée d'ogives se terminant en sifflet dans les murs et dotée d'une clef timbrée aux armes de la famille Assenti. Le modèle de ce portail n'est autre que la porte sud de l'église Saint-Laurent, antérieure d'une quarantaine d'années.

Les faces bien visibles depuis la rue présentent un bel appareil de molasse aux assises régulières, prenant place sur un soubassement saillant en grès coquillier et terminé par une corniche en cavet. Chaque bloc est marqué d'un trou de pince. Les quatre baies qui animent cette façade, à remplage flamboyant, sont à deux formes dans le chœur, et à trois formes dans la travée orientale de la nef. Cette dernière fenêtre, particulièrement originale, trahit la main de FRANÇOIS MOSCHOZ qui, selon Marcel Grandjean, se serait inspiré des grandes baies du deuxième étage de la tour de Saint-Nicolas à Fribourg, réalisées en 1470-1475 par GEORGES DU GERDIL⁷².

Le mur-pignon occidental et les gouttereaux arrière sont borgnes, si l'on fait abstraction d'une ouverture plus tardive. Ils montrent un appareil plus hétéroclite, fortement enduit, où dominent pourtant les blocs de molasse, mais sans trou de pince. Ces blocs proviennent assurément des demeures antérieures, comme le suggère l'appareil d'un fragment de façade de l'une d'entre elles, conservé à l'angle de la maison voisine (Grand-Rue 46)⁷³ **FIG. 608**. A l'arrière, contre Motte-Châtel, il n'a pas été nécessaire de dresser un contrefort entre les deux travées de la nef, car le mur d'une des anciennes maisons, formant à cet endroit une excroissance, qui assure le contreventement, a été conservé **FIG. 611**. A la hauteur du chœur, la spacieuse tour d'escalier



614

FIG. 614 Chapelle de Rive, 1488-89. Vue en direction du chœur terminé par une abside à trois pans. L'arc triomphal est très discret. Photo Yves Eigenmann, 2014.

(env. 4,5 m de côté en œuvre) a remplacé en 1625 les soutiens originaux afin d'établir la liaison avec l'esplanade de Motte-Châtel située de plain-pied avec le niveau de comble, soit 14 m plus haut. Cette tour est couverte d'une toiture à demi-croupe dont la charpente a supporté la cloche originelle et son mécanisme jusqu'en 1992 **FIG. 612, 613**.

A l'intérieur **FIG. 614**, la nef est couverte d'une voûte en croisées d'ogives. La première travée du chœur s'orne de liernes timbrées par les armes Assenti⁷⁴ et terminées à l'est par une clef au monogramme IHS, très finement sculpté, d'où partent les deux nervures du chevet à trois pans **FIG. 615**. Cette fragmentation de la voûte du chœur trouve un modèle à la chapelle des Grailly, dans l'église conventuelle de Payerne, du milieu du XV^e siècle⁷⁵. A la différence de celle-ci, les nervures pénètrent ici directement dans des colonnes engagées qui sont dépourvues de chapiteaux, élément novateur qui

confirme la date plus récente pour la construction de la chapelle de Rive. Le profil des nervures, soit un tore à listel sous-tendu de cavets bien distincts, complétés par des chanfreins, se retrouve dans la travée orientale du chœur de l'église Saint-Laurent, de 1500-1505⁷⁶.

Le décor polychromé, tant celui du portail que celui de l'intérieur de l'église, est le résultat de campagnes diverses. Dans les voûtes, aux nervures toutes passées en jaune, le décor végétal rouge à grenades et aux tons gris met en évidence les clefs de voûte aux armes Assenti, d'azur et d'or, teintées que l'on retrouve dans le monogramme IHS. Cependant ces grenades, que l'on peut situer dans la seconde moitié du XVI^e siècle, étaient probablement associées aux armoiries à dominante rouge des Catellan⁷⁷. Le très sobre décor en grisaille qui souligne les colonnes et les nervures, contre les parois et les voûtes, a été exécuté lors de la réfection de 1625. A l'entrée, les tores du portail sont jaunes également et gravés d'un rinceau de feuillages sans doute originellement doré à la feuille, produisant un effet damassé inhabituel dans ce contexte. Ils sont soulignés par la teinte rouge-grenat caractérisant les gorges ainsi que l'encadrement du porche. Trois culs-de-lampe sculptés de motifs végétaux, dont l'un montre encore les armes Assenti, entourent le portail; les trois statues qu'ils supportent, Dieu-le-Père et deux femmes portant un livre, n'ont pas été conçues pour ce contexte architectural mais rapportées postérieurement. Les figures féminines, à l'identification incertaine, présentent des traits stylistiques de la sculpture strasbourgeoise du dernier tiers du XV^e siècle⁷⁸. Les parties hautes des baies conservent encore quelques fragments des vitraux originaux, très brunis; le quadrilobe de la baie de la première travée du chœur montre le Christ sauveur du monde (*Salvador mundi*)⁷⁹.

Quant au mobilier, outre ce qui a déjà été signalé dans l'historique, il convient de mentionner le bénitier en pierre jaune d'Hauterive inséré dans le mur à droite de l'entrée. Millésimé 1625, aux armes des familles de Neuchâtel et de Watteville, il est commandé par Anne de Watteville-Joux au moment du réaménagement de la chapelle pour les frères minimes. Le crucifix, visible au-dessus de la porte de la sacristie **FIG. 616**, provient de l'église Saint-Laurent⁸⁰ (h. de la statue : 95 cm). Tant par son style que par sa polychromie, la statue, qui peut être datée de 1520 environ, est attribuable à HANS GEILER⁸¹.

Contre le mur nord de la nef est accrochée une statue de la Vierge à l'enfant de style baroque, de la seconde moitié du XVII^e siècle. Sa provenance, ainsi que son auteur, sont inconnus⁸². Contre la paroi ouest, l'huile sur toile représentant saint Alphonse de Liguori, fondateur de l'Ordre des rédemptoristes,

date de 1885 ; elle a été offerte cette même année à la paroisse par le père rédemptoriste Henri Billet⁸³. La toile présente la même facture que celle de la Vierge à l'enfant, toujours à Saint-Laurent⁸⁴.

La cloche du campanile⁸⁵ montre un calvaire en relief et arbore sur le col l'inscription « + o rex + glorie + xps [christus] + veni + nobis + cum + pace + maria + xps [christus] + m + cccc + lxxxix », soit « O Christ, roi de Gloire, viens à nous dans la paix, Marie, Christ, 1489 ». Diam. : 64 cm ; note : la.

Appréciation

La chapelle de Rive, intéressante fondation privée due à l'initiative de deux des plus importantes familles staviacoises au XV^e siècle, les Catellan et les Assenti, témoigne de l'habileté du maître d'œuvre romontois FRANÇOIS MOSCHOZ, qui a su tirer parti d'un site très contraignant. Celui-ci a conçu un édifice aux proportions équilibrées, lesquelles hiérarchisent bien la nef et le chœur qui se distinguent clairement, tout en conférant à l'ensemble une grande unité spatiale. Cette dernière est obtenue par le rétrécissement progressif de chacune des trois travées, aux murs latéraux non pas parallèles mais légèrement convergents vers le sanctuaire. Le chanoine Jean Assenti, personnage haut placé par ses diverses fonctions ecclésiastiques, n'a pas lésiné sur le décor, si l'on en juge par l'exceptionnel damassé du portail et par l'insertion de vitraux dans les baies, alors que l'église Saint-Laurent n'en disposait pratiquement pas.

L'ajout en 1625 de la tour d'escalier n'a peut-être pas eu un effet très heureux : par ses trop grandes proportions et sa toiture à demi-croupe, elle n'est pas clairement identifiée comme constitutive de l'édifice, soit comme tour d'escalier, soit comme clocher. Sa charpente en berceau presque outrepassé, adaptée pour supporter la cloche, est cependant d'une facture soignée.

Documentation

Source et bibliographie

AP St-Laurent, dossiers « chapelle de Rivaz », dont l'un des dossiers contient une importante correspondance sur la restauration de 1926-1929 ; ACV, PP Margot 549, boîtes 1483 à 1491 Estavayer-Chapelle de Rivaz, rapports, notes, plans, photographies ; CHRISTOPH GÜNTERT, « Chapelle de Rivaz, Estavayer-le-Lac. Historische Untersuchung mit besonderer Berücksichtigung der Baugeschichte und des ehemaligen Glockenturms », ms. janvier 1991 (AP St-Laurent) ; PIERRE MARGOT, ALAIN FÉLIX, ANNE-FRANÇOISE PELOT *et al.*, *La chapelle de Rivaz - Estavayer-le-Lac - 1994*, Estavayer-le-Lac 1994 ; RPR 2006.



615

FIG. 615 Chapelle de Rive, 1488-89. Détail du couvrement du chœur. Clefs aux armes de Jean Assenti et « IHS ». Décor floral de la seconde moitié du XVI^e siècle, sous les Catellan. Photo Yves Eigenmann, 2014.



616

FIG. 616 Chapelle de Rive. Crucifix au-dessus de la porte de la sacristie, attribuable à Hans Geiler, vers 1520. Bois sculpté, polychromie d'origine. Photo Emmanuel Gavillet, 2005.

Introduction générale

- 1 Les fiches sont citées ainsi, selon état arrêté au premier semestre 2020 : RAEMY 2020, « Rue, n° » (voir *Bibliographie*, p. 477).
- 2 AEF, plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, 1745-46.
- 3 Les données des reconnaissances ont fait l'objet d'un regroupement selon la numérotation des parcelles établie par le commissaire BOCHUD. On s'y réfère de la manière suivante : RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/f° x.n° xx ».
- 4 AEF, série RN; le dépouillement s'est limité aux notaires d'Estavayer-le-Lac.
- 5 AEF, Estavayer-le-Lac, registres du cadastre incendie.
- 6 AEF, DI-IIa, recensements de 1811, 1818, 1834 et 1850.
- 7 Ces plans existent en quatre exemplaires. Les deux exemplaires conservés aux AEF (AEF, Estavayer, Rfp93-1 et Rfp93a) n'ont pas fait l'objet de modifications par la suite. Le 3^e est déposé aux ACE, le 4^e au Registre foncier de la Broye; tous deux ont été modifiés jusqu'en 1883.
- 8 Conservés en trois exemplaires, non cotés, tous modifiés jusque dans les années 1980. Ils sont déposés aux AEF, au Registre foncier de la Broye et aux ACE. L'état initial dans l'*intra muros* est donné par le relevé de l'adduction d'eau et des égouts de ROGER PAUTRE, au 1 : 500, établi en 1891, certainement sur la base du plan BISE-RÉMY (ACE, 0479).
- 9 VEVEY-L'HARDY 1937; cet auteur a notamment eu accès aux Archives de la maison de Savoie à Turin avant la Deuxième Guerre mondiale.
- 10 HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, *Généalogies de familles fribourgeoises*, s.l., s.d., ms. déposé à la BCUF (dossiers dactylographiés), département des manuscrits, cote L 1935, consultable en ligne (www2.fr.ch/bcuf/dynamic.aspx?c=2786); VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises ».
- 11 Fiches biographiques établies par Daniel de Raemy, dans leur état arrêté au premier semestre 2020, conservées au SBC et aux AEF (voir *Bibliographie*, p. 477).
- 12 Description littéralement empruntée à MARC WEIDMANN, « Cadre géologique », dans BOISAUBERT/BUGNON/MAUVILLY 2008, pp. 19-20.
- 13 DENIS RAMSEYER, JACQUES REINHARD, DANIEL PILLONEL, « La pirogue monoxyle méso-lithique d'Estavayer-le-Lac FR », *AS*, 1989, p. 90-93.
- 14 Substantif dérivé de « Tène » et apparu ici après 1879.
- 15 Publié dans BEAT ARNOLD, *Cortailod-Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final. Structure de l'habitat et proto-urbanisme* (Archéologie neuchâteloise 6), Saint-Blaise 1990, pl. 8.
- 16 DENIS RAMSEYER, JACQUES REINHARD, « Estavayer-le-Lac, les Ténévières, sondages 1990 », *CAFr*, 1989-1992, pp. 45-48.
- 17 BOURGAREL 1989-1992.
- 18 Repérées par DANIEL PILLONEL (*CAFr*, 1989-1992, p. 43).
- 19 CLARA AGUSTONI, DOMINIQUE BUGNON, « L'époque romaine », dans BOISAUBERT/BUGNON/MAUVILLY 2008, p. 403.
- 20 Aucune mention avant le XII^e siècle. Au XII^e siècle (dès 1143, toute première mention écrite connue du toponyme/patronyme Estavayer) : « Estavaiel, Stavaiel, Stavael », voir *Cartulaire Montheron* 1854, pp. 4-5, n° 1; p. 32, n° 8; p. 61, n° 22; ERNST TREMP (éd.), *Liber donationum Altaeripae, cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Hauterive, XII^e-XIII^e siècle* (MDR 3/XV), Lausanne 1984, p. 109, n° 33; p. 106, n° 84; p. 233, n° 212. Incertitude, toujours d'actualité, sur l'origine de ce toponyme dans PAUL AEBISCHER, *Les noms de lieux du canton de Fribourg* (Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg, 22), Fribourg 1976, pp. 117-118.
- 21 AEF, famille, Estavayer, 7 avr. 1452 : 1^{re} mention repérée.
- 22 Ce tracé a été repris en gros par l'actuelle autoroute N1.
- 23 *DHS*, IX, pp. 590-592, article « Patronage » par ERNST TREMP.
- 24 GUIDO CASTELNUOVO, *Seigneurs et lignages dans le Pays de Vaud* (CLHM 11), Lausanne 1994, pp. 95-96.
- 25 JEAN-DANIEL MOREROD, GREGOIRE OGUAY, « Autour d'un millénaire. Les plus anciennes sources neuchâteloises (937-1154) », *RHN*, 2011, pp. 131-234, en particulier, pp. 172-173; CHRISTIAN DE REYNIER, « Le château et les seigneurs de Rochefort », *RHN*, 2013, pp. 39-76, en particulier pp. 57-63. Sur le contexte général de cette période, voir FRANÇOIS DEMOTZ, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens* (MDR 4/IX), Lausanne 2008, pp. 480-487 et 688-691.
- 26 *Cartulaire Montheron* 1854, p. 5. La date de 1090, parfois avancée, ne résulte que de sources indirectes et tardives; elle n'est donc pas assurée (*DHS*, IV, p. 582).
- 27 *Cartulaire Lausanne* 1948, p. 370, n° 428.
- 28 *Cartulaire Lausanne* 1948, p. 642, n° 802; document daté « vers 1231 ».
- 29 AST/C, BV 18, Estavayer 1, 17 sept. 1241; acte publié dans MOREROD 2000, pp. 529-530, et commenté par ce même auteur, pp. 257-258.
- 30 AST/C, Duché de Savoie, fascicolo 1, n° 4, parch. n° 36, publié par EMIL USTERI, *Westschweizer Schiedsurkunden bis zum Jahre 1300*, Zurich 1955, pp. 77-80, n° 47.
- 31 La ramification lignagère des Estavayer est bien étudiée dans ANDENMATTEN 2008.
- 32 AST/C, BV 18, Estavayer 2, 2 fév. 1251; publié dans ANDENMATTEN 2005, pp. 476-477, n° 22.
- 33 VEVEY-L'HARDY 1937, p. 233.
- 34 VEVEY-L'HARDY 1937, p. 305.
- 35 AST/C, BV 18, Estavayer 32, fév. 1321, testament de Renaud V d'Estavayer.
- 36 Sur cette époque conflictuelle, opposant l'évêque de Lausanne et les Grandson à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, voir ANDENMATTEN 2005, pp. 113-201.
- 37 Sur le contexte historique voir CORNAZ 1946 et RIEDMATTEN 2004.
- 38 BERNARD DE VEVEY, « Estavayer et les guerres de Bourgogne », *AF*, 1946-1947, pp. 18-26, 34-50, 113-116. La position de cet auteur, beaucoup trop centrée sur les diverses chroniques helvétiques, est sujette à caution. Les sources directes qu'on peut lui opposer, impossibles à citer ici faute de place, édulcorent passablement la « tragédie » staviacoise. JACQUES-PHILIPPE GRANGIER l'avait déjà constaté (GRANGIER/BRÜLHART 1905, p. 245, n° 339).
- 39 VEVEY-L'HARDY 1937, p. 279.
- 40 Cette rupture, ayant entraîné la diminution des échanges commerciaux avec le comté de Neuchâtel, est perceptible dans les faubourgs de Rive. Grande-Rive perd progressivement sa population résidente dès le XVI^e siècle. Les familles qui se maintiennent s'appauvrissent, devant de plus en plus ne compter que sur les seuls revenus de la pêche (voir *Faubourg de Grande Rive, Introduction*, pp. 426-429).
- 41 SCHUBIGER KdS SO 1994, p. 6. Les Valier ou Vallier étaient originaires de Cressier (NE), puis bourgeois du Landeron. La branche installée à Soleure a germanisé son nom en Wallier (*DHBS*, VII, p. 33).
- 42 Document conservé à la BNS, sous la cote Ms K fol 6 Res; une traduction française résumée est donnée par MAX DE DIESBACH, « Les fêtes du mariage de Philippe d'Estavayer, 1599 », *NEF*, 1900, pp. 32-37.
- 43 BNS, Ms K fol 6 Res, f° 1a.
- 44 BERNARD DE VEVEY, « Das Hochzeitsfest von Philippe d'Estavayer und Elisabeth Wallier im Jahre 1599 », *FG*, 1968/1969, vol. 56, pp. 17-34, avec transcription complète du document original.
- 45 ACE, 0977, Mc82, p. 194, 20 janv. 1853 : mention du « décret de séparation » du 30 jan. 1852 du Conseil d'Etat.
- 46 Dès 1804, le Conseil d'Estavayer ne gère plus les prés communs sur la rive gauche de la petite Glâne, sur les territoires de Ruyeres-les-Prés, Morens et Bussy; il n'en retire donc plus les recettes d'affermage (ACE, 0927, A26, règlements communaux, f°s 417v-419).
- 47 ACE, 0322, Mc78, 1840-1847, p. 429, 30 sept. 1845. Décompte fait pour évaluer

- le capital nécessaire au rachat par les villages pour qu'ils puissent s'affranchir de ces corvées.
- 48 DHBS, vol. 3, p. 392; HUBERT DE VEVEY, « La famille Gerbex », *AF*, 1916, pp. 27-36.
- 49 Soit Alphonse-Joseph-Laurent Gardian (DHBS, vol. 3, p. 326). D'autres Staviacois sont pourtant nommés dans d'autres districts du canton de Fribourg. En écartant les candidatures autochtones, le gouvernement prévenait les risques de collusions toujours possibles.
- 50 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 273, 24 oct. 1886. Cette séance du Conseil communal récapitule les dates importantes ayant conduit à la séparation de l'église Saint-Laurent et de la Ville.
- 51 DANIEL DE RAEMY, « Le port d'Estavayer-le-Lac (1857-1879), une beauté éphémère », *PF*, 19, 2010, pp. 37-47.
- 52 Sur le contexte économique général, voir les contributions de FRANÇOIS WALTER et ROLAND RUFFIEUX, *Histoire du Canton de Fribourg*, t. 2, Fribourg 1981, pp. 897-928 et pp. 963-1004; sur la situation à la fin des Trente Glorieuses, voir l'ouvrage collectif, *La Broye, une terre... des hommes*, Estavayer-le-Lac 1975.
- 53 www.estavayer.ch/histoire#estavayer-le-lac, consulté le 20 décembre 2017.
- 54 *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417* (MDR 2, XII), Lausanne 1921, pp. 182-183, 28 fév. 1417.
- 55 AEF, Est., titres 776 et 777.
- 56 ACE, 1096, PVCC, 1919-1923, p. 196, 7 déc. 1920.
- 57 MARCEL GRANDJEAN, « Les villes : espace et réseau », *Les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, pp. 87-98; voir aussi BERNARD ANDENMATTEN, DANIEL DE RAEMY (dir.), *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne 1990, pp. 125-156, chapitre 8, « la vie urbaine ».
- 58 ADom, arch. anc., A2-2, 1277.
- 59 AST/C, BV 18, Estavayer 31, 23 août 1319.
- 60 ACE, 0002, parch., XIV-11, mai 1318.
- 61 ACE, 0047, parch., XV-426, 25 jan. 1461; VEVEY 1932, n° 43, pp. 85-86, et n° 45, pp. 87-88.
- 62 ACE, 0007, parch., XIV-72, 8 fév. 1338; VEVEY 1932, n° 5, pp. 7-9.
- 63 Chevitaine < *capitanea*. La « compagnie » en est la traduction actuelle, au sens plus spécifiquement militaire. La première mention de cette organisation, certainement mise en place à la fin du XIII^e siècle et qui a contribué aux nouvelles fortifications de la ville, se trouve dans le document ordonnant la construction du bassin de la chaussée en 1423 (ACE, 0034, parch., XV-130, 24 sept. 1423). Tous les habitants du ressort, tant Staviacois que villageois, sont sollicités. Durant l'Ancien Régime, ce sont les « chevitaïnes » qui sont désignées pour procéder à l'entretien saisonnier du cours de la Petite Glâne, frontière commune du ressort avec Payerne.
- 64 ACE, 0064, parch., XVI-145, 7 août 1532; GRANGIER/BRÜLHART 1905, n° 445, pp. 343-344.
- 65 ACE, 0016, parch., XIV-206, 17 mai 1350, publié par VEVEY 1932, n° 12, pp. 26-34.
- 66 ACE, 0123, document de 171 f^{os}, contient également une copie des franchises de 1350. Publié intégralement par VEVEY 1932, n° 188, pp. 274-384.
- 67 ACE, 0005, parch., XIV-52 et 53, 16 juil. 1328, publié par VEVEY 1932, n° 4, pp. 4-6.
- 68 Le premier compte de la fabrique date de 1590. Il est conservé dans ACE, 0116, corres.
- 69 *DHS*, IV, p. 588.
- 70 JÄGGI 1994. Le clergé d'Estavayer a bien été étudié par PETER JÄGGI pour le Moyen Age. La définition et l'évolution de la paroisse, comme les prérogatives respectives des autorités laïques et ecclésiastiques, restent à clarifier pour les périodes plus récentes.
- 71 ACE, 0083, CG47, 1508, f° 30.
- 72 ACE, 0089, CG57, 1530, f° 13, 18 mars 1530.
- 73 ACE, 0133, Mc12, 1629-39, f° 216v, 11 déc. 1635.
- 74 ACE, 0160, CG174, f° 42, déc. 1681 : dépense pour la réalisation des armoiries en argent; ACE, 0240, CG265, f° 35, 1^{er} déc. 1785 : réfection de la hampe en bois et dorure des armoiries en argent.
- 75 ACE, 0079, CG 27, 1482, f° 5v.
- 76 Voir note 75.
- 77 DAVID HERRLIBERGER, *Neue und vollständige Topographie der Eidgenossenschaft*, t. 2, Basel 1758, pp. 423-430, n^{os} 271-272.
- 78 TORCHE-JULMY 1979, p. 46.
- 79 GRANGIER 1780-1817 aux années 1475, 1508, 1532 et 1666. Voir détail de la 4^e vue, soit le siège de la ville par les Confédérés en 1475, p. 253, **FIG. 344**.
- 80 ACE, 0234, CG259, f° 26v, 9 mai 1779.
- 81 Ce spécialiste a été introduit à Estavayer à l'époque de la République helvétique, lorsque la ville était gérée par une Régie (ACE, 0945, Mc57a, 1799-1802, Régie, f° 66, 10 juil. 1800).
- 82 ACE, Mc1, f° 65bisv et suiv., 17 jan. 1478; f° 72, 29 jan. 1479; f° 76 et suiv., 5 jan. 1480; publiés par VEVEY 1932, respectivement pp. 99-102, n° 57, pp. 102-102, n° 58, pp. 103-106, n° 59.
- 83 Tout ce que le coutumier de 1671 consacre à la maison se trouve dans ACE, 0123, f^{os} 111 à 115v, publié par VEVEY 1932, pp. 351-355.
- 84 ACE, 0098, Mc3, 1552-1571, f° 117bv, 2 oct. 1570. L'achat est avalisé par LL.EE. de Berne et Fribourg en 1575 (ACE, 0062, parch., XVI-107, 14 fév. 1575) et des bornes sont posées. Le contexte de cet achat est bien expliqué par GRANGIER/BRÜLHART 1905, p. 418, n° 510; vente: ACE, 0133, Mc12, 1629-39, f° 274v, 25 mai 1637.
- 85 ACE, 0105, Mc3bis, 1557-1563, p. 14, 12 déc. 1557. GRANGIER/BRÜLHART 1905, pp. 390-392, n° 489, et pp. 394-395, n° 492.
- 86 ACE, 0105, Mc7, 1593-1608, f° 42, 25 jan. 1597; f° 43, 7 fév. 1597.
- 87 ACE, 0376, CV29, 1864, p. 56; 0392, CV32, 1867, p. 35; 0989, Mc84, 1864-1870, p. 233, 4 avr. 1867; 1017, PVCC, 1878-1884, p. 487, 1^{er} avr. 1883.
- 88 ACE, parch., XV-545, 30 mai 1481.
- 89 Voir le premier compte du gouverneur conservé (ACE, 0075, CG1, 13 jan. 1425 - 13 jan. 1426, *passim*). Toutes les données réunies dans RAEMY 2020, « Estavayer-le-Lac, pavés et trottoirs ».
- 90 Soit ce qu'un bateau à fond plat peut transporter.
- 91 Il ne s'agit pas encore de la route actuelle, mais de celle appelée la Vy-Neuve longeant le fossé jusqu'à la tour de l'Ecureuil, continuant à l'est et revenant même vers le sud pour joindre la route sortant de la porte du Vucheret, qui était la voie principale pour Grandcour, soit l'actuelle route de la Chapelle.
- 92 CG 1545, f° 15 classé par erreur dans AEF, Est., cb., carton 1.
- 93 ACE, 0977, Mc82, 1851-1856, p. 294, 2 déc. 1853. Cet axe redevient secondaire avec la correction dans les années 1980 de la route de Tousvents depuis la chapelle Saint-Eloi, qui est dès lors principale, ainsi qu'avec la modification du carrefour à la hauteur de Grattalau.
- 94 ACE, 0335, Mc81, 1848-1851, p. 528, 18 avr. 1851.
- 95 Données d'archives dans RAEMY 2020, « Estavayer-le-Lac, Police du feu ».
- 96 ACE, 0075, CG8, 7 déc. 1438 - 14 mars 1440, f° 3v.
- 97 La carte d'orientation qui a servi à confectioinner la plaque de cuivre toujours en place est conservée aux ACE, 0479, Pl 220, datée 1893.
- 98 ACE, 0376, CV28, 1863, p. 63.
- 99 ACE, 0089, CG55bis, 1528, f° 10v.
- 100 ACE, 0124, Mc7, 1593-1608, f° 71, 15 nov. 1602.
- 101 ACE, 0188, CG195, f° 23v, oct. 1705.
- 102 ACE, 0220, Mc46, 1752-1757, f° 144v, 22 août 1755.
- 103 ACE, 0382, corres., 25 août 1863 : Etat nominatif du personnel attaché aux pompes de la ville d'Estavayer.
- 104 ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 127, 4 mai 1871.
- 105 Par exemple à la rue de l'Hôtel-de-Ville 12-14, à la ruelle des Arcades 3 ou encore à la Grand-Rue 5.

Le territoire communal

- 1 Sur ces moulins, voir PILLONEL 2000, complété par nos propres recherches (RAEMY 2020, « Chemin du Bel-Air 35, moulin Saint-Antoine »; « Route de Lully 29, moulin Pellet »; « Route de Lully 19, moulin Sautiaux-Maeder »; « Chemin du Moulin 2, moulin Tardy »).
- 2 Le cours du ruisseau à proximité de l'enceinte et sa dérivation, le « Critet », sont décrits pp. 254, 263, 426.
- 3 ACE, 0246, Mc55, 1793-1797, f° 92, 7 avr. 1795; 0273, Mc66, 1808-1817, p. 152, 22 nov. 1811.
- 4 ACE, 952, C8, 1834-1844, n° 206.
- 5 Cette maison a été attribuée à tort à CHARLES DE CASTELLA (LEONZ WALTENSÜHL, *Charles de Castella*, Fribourg, 1955, thèse de doctorat non publiée, pp. 108-109).
- 6 RAEMY 2020, « Rue Cité de La Rosière 2, ancienne maison Rimaz ».
- 7 GROSSRIEDER 1990, p. 120. Les données d'archives de la Ville et de celles de la communauté protestante sont réunies dans RAEMY 2020, « Route d'Yverdon 1-3 ».
- 8 ACE, 0637, Pl 409, 24 avr. 1928.
- 9 JEAN RAPPO, *Centenaire de la SOBA, 1878-1978*, Estavayer-le-Lac et Payerne 1978. Concernant les bâtiments de la place de la Gare, voir RAEMY 2020, « Place de la Gare 1, 3, 5, 7 ».
- 10 ACE, 0628, Glarner & Cie, Gossau, St-Gall, « Projet du moulin neuf à Estavayer », 16 oct. 1924.
- 11 Membre de la famille exploitante du moulin Sautiaux.
- 12 EDOUARD WALDVOGEL, *Le Foyer Gardien à Estavayer-le-Lac, Asile temporaire intercantonal et préventorium pour enfants privés de soins maternels*, 50^e rapport annuel pour 1959, s.l., s.d.
- 13 PÉRISSET 2007, p. 276.
- 14 ACE, 0605, Pl 381, 8 mars 1919.
- 15 ACE, 0637, Pl 237, juin 1928.
- 16 RAEMY 2020, « Route d'Yverdon 27 »; ACE, 1097, PVCC, 1916-1919, p. 360, 13 août 1918.
- 17 ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, p. 361, 27 mai 1909; 0568, Pl 129, LÉON HERTLING, « reconstruction du poids public », 7 juin 1909.
- 18 ACE, 0540, Pl 168, août 1907; 1072, PVCC, 1906-1911, p. 169, 22 août 1907.
- 19 AEF, Esta., rec. 123a, f° 11, 1334/1360. Il s'agit de la limite occidentale qui va « du lac à la croix de Crovel ».
- 20 RAEMY 2020, « Estavayer-le-Lac, les croix de chemin ».
- 21 ACE, 0283, CG14, 1452, f°s 7v-8.
- 22 La ligne d'arbres sur la route de Frasses s'explique aussi par le fait que le Canton a promu le tracé par Montet et Cugy route de première classe pour rejoindre Payerne, délaissant le tracé historique le plus court (« grand chemin ») par Sévaz et Bussy, lequel sera revalorisé dans les années 1970.
- 23 La croix a été taillée dans les proportions adoptées en 1840 pour le drapeau militaire commun à toute la Suisse (DHS, III, pp. 670-671); RAEMY 2020, « Chemin de la Croix-de-Pierre, la croix de Pierre ».
- 24 AEF, plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, 1745-46, f° 14.
- 25 AEF, Esta., titre 1010, 25 jan. 1417.
- 26 ACE, 0085, CG50, 1521, f° 10.
- 27 ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 131, 17 mai 1871. On a aussi apposé une plaque en mémoire des soldats autrichiens sur le monument du cimetière dès son érection en 1882.
- 28 ACE, 0096, CG72, 1548, f° 19v.
- 29 ACE, 0225, CG246, 1762, f° 32. PIERRE ARQUE a été payé 60 florins.
- 30 Une croix semblable à celle du Piolet existe près de l'église de Murist. On peut l'attribuer à PIERRE ARQUE. Elle montre la date de 1768.
- 31 ACE, 0082, CG35, 1491, f° 12.
- 32 ACE, 0099, CG76, 1554, f° 43.
- 33 ACE, 0096, CG72, 1548, f° 19v.
- 34 ACE, 0288, Mc69, 1825-1829, p. 135, 21 oct. 1826.
- 35 ACE, 1119, PVCC, 1926-1930, p. 590, 25 oct. 1933.
- 36 PÉRISSET 2007, pp. 417-418. Sur FEULLAT voir DARIO GAMBONI, MARIE-CLAUDE MORAND, « Le 'renouveau de l'art sacré' : notes sur la peinture d'église en Suisse romande, de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale », *NMAH*, 36, 1985, pp. 75-86.
- 37 ACE, 0035, parch., XV-138, 5 mai 1424.
- 38 Adom, arch. anc., G2-96, 5 oct. 1533.
- 39 Selon la datation dendrochronologique de la charpente et de linteaux prélevés dans les portes obturées (LRD11/R6507).
- 40 ACE, 0210, Mc43, 1742-1746, f° 270v, 14 avr. 1746.
- 41 Vente publiée dans la *Feuille hebdomadaire des Avis de la ville et canton de Fribourg*, n° 17, 25 avr. 1783; avec une description détaillée.
- 42 AEF, RN1627, p. 91, 10-17 déc. 1787.
- 43 Selon les datations dendrochronologiques des plafonds du rez-de-chaussée, remaniés à l'ouest pour rendre ce niveau habitable (LRD11/R6507).
- 44 François-Joseph Demierre acquiert notamment une vigne en bordure de falaise, dotée d'un cabinet, connu sous l'appellation « cabinet de La Corbière » (AEF, plan Etat 45, Estavayer, 1745-46, f° 26, n° 51 figurant le cabinet. AEF, RN1788, f° 144v, acte du 5 juin 1745, pour l'acquisition).
- 45 AEF, plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, 1745-46, f° 23.
- 46 On perçoit les restes d'une cheminée et un plafond noirci par la suie sous le faux plafond actuel. L'intrados d'une de ces portes est formé de bois abattus en 1743/44, comme la charpente (LRD11/R6507).
- 47 Voir note 41.
- 48 Site généalogique et héraldique du canton de Fribourg, généalogie Bocard de Fribourg, rameau du Pont-Muré, Xbis, Nicolas de Bocard (www.diesbach.com/sghcf/b/boccard-genealogie.html, consulté le 24 mai 2018).
- 49 Les bois de la charpente ont été abattus durant l'automne-hiver 1857/58 (LRD11/R6506).
- 50 ACE, 0964, cadastre, vol. 2. pp. 209-211 : « partage du 24 mars 1859 ».
- 51 COURVOISIER MAH NE 1963, p. 424.
- 52 ACE, 1125, Registre des assurances, n° 348.
- 53 *Id.*, note n° 52.
- 54 HERMANN SCHÖPFER, *Fribourg, Arts et monuments*, Fribourg 1981, p. 158; aimable communication d'Aloys Lauper pour l'attribution à cet architecte.
- 55 LOUIS WAEBER, ALOYS SCHUWEY, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, pp. 118 et 271.
- 56 AST/C, BV 18, Estavayer 30, 1^{er} oct. 1318.
- 57 AST/C, BV 20, Estavayer 67, 27 mai 1424. Ce document donne un inventaire très détaillé du domaine, relevant en grande partie de la propriété directe du château de Savoie (Condémines), dont le possesseur de la grange n'était que le fermier exploitant.
- 58 ACE, 0043, parch., XV-300. 28 avr. 1443 : « *In carroneria mea sita in territorio Staviaci versus grangiam deis Moyey* » (dans ma carronerie située au territoire d'Estavayer vers la grange des Moyers).
- 59 AEF, Esta., rec. 103, f° 74v, 20 fév. 1521. Les appellations plus récentes « de La Corbière » et « de la Pucelle » figurent sur les plans topographiques des XIX^e et XX^e siècles. Le plan BOSCHUD de 1745-46, f° 23, qualifie la chute d'eau de « Saut de la Pucelle », alors qu'il nomme le ruisseau en amont « Lavacuz/Lavaz Cuz ».
- 60 AEF, plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, 1745-46, f° 23. On voit que le lieu-dit est qualifié « en la Thiolleyre ». En 1521, Pierre Flocar d'Estavayer reconnaît au château de Savoie un pré « en la tiolleriz, sur lequel il y avait les tuilières d'Humbert le Bâtard », délimité par la route de Forel. Cependant, la terre glaise pouvait être extraite ailleurs sur le domaine, qui s'étendait largement à l'est de la route de Grandcour.
- 61 Sur la succession des propriétaires, voir RAEMY 2020, « Route de Grandcour 103, les Moilliets/Moyers ».
- 62 AEF, plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, 1745-46, f° 30, n° 56-59, A-D; la description du bien correspondant au plan dans AEF, Esta.,

- rec. 1, f^{os} 1089, 1093v, 1101v, 1126, 1138v, reconnaissances des divers tenanciers du 19 déc. 1748.
- 63 ACE, 0248, Mc56, 1797-1799, f^o 170, 4 jan. 1799.
- 64 RAEMY 2020, « Chemin de Tousvents 1-3 ».
- 65 RAEMY 2020, « Chemin de la Moutonnerie 1 ».
- 66 AST/C, BV 18, Estavayer 16, 30 jan. 1302.
- 67 AST/C, BV 20, Estavayer 72, 11 oct. 1525.
- 68 La date du déplacement de la maladière est inconnue. Selon le plan cadastral de Lully, dressé par BOCHUD en 1746, il s'agit du « paquier commun de la noble bourgeoisie de Stavayé, en la maladeyre » (AEF, Plan Etat 42, Lully, f^o 6).
- 69 ACE, 0090, CG67, 1540, f^{os} 22-36, *passim*.
- 70 Extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Route de Frasses 51, le site de la maladière puis de la tuilerie ».
- 71 AEF, Plan Etat 42, Lully, f^o 17; ACE, 0079, CG32, 1488, f^o 21v.
- 72 ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 118, 23 fév. 1879.
- 73 Données dans RAEMY 2020, « Chemin de la Chapelle 5 ».
- 74 ACE, 0026, parch., XIV-520, 28 mai 1395. RAEMY 2020, « Route de la Chapelle 72, chapelle Saint-Eloi ».
- 75 Le registre de cette confrérie est conservé aux AP St-Laurent, carton n^o 5.
- 76 AEF, famille, Estavayer, 26 fév. 1422, copie du XVI^e siècle.
- 77 ACE, 0283, CG12, 29 sept. 1448 – 29 sept. 1449, f^o 15v : *in fonte versus capellam Sti Elegii*.
- 78 ACE, 0286, 1819-1827, CG308, 1824, p. 40.
- 79 ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 636, 27 avr. 1876.
- 80 ACE, 0125, CG126, 1612, f^o 24v.
- 81 GRANDJEAN 1984, p. 17.
- 82 ACE, 0136, CG140, 1637, f^{os} 24v, 25, 28, 30v.
- 83 *Journal d'Estavayer*, 6 nov. 1909.
- 84 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f^o 211v, 4 juil. 1748. Vantaux visibles encore sur des cartes postales anciennes.
- 85 ACE, 0136, CG140, 1637, f^{os} 23v, 25.
- 86 PÉRISSET 2007, p. 255; AP St-Laurent, PV5, Conseil de paroisse, 1952-1969, p. 163, 20 juin 1963.
- 87 Site fr.wikipedia.org/wiki/Hôtel_des_archevêques_de_Sens, consulté le 21 fév. 2018; sources et documentation dans RAEMY 2020, « Route de la Chapelle 8, villa des Acacias ».
- 88 Ce mur a été intégralement reconstruit en 1981; il a alors été reculé pour élargir la route et créer le trottoir.
- 89 ACE, 0133, Mc12, 1629-39, f^o 347v, 18 mars 1639; 362v, 25 août 1639.
- 90 AEF, Plan Etat 38, 1655-56, f^o 46.
- 91 ACE, 0248, Mc56, 1797-1799, f^o 136, 25 juin 1798; ACE, 0259, Mc58, 1799-1803, f^o 3, 4 mars 1799. Le cimetière est situé « au pralet sur le pavement », représenté sur le plan cadastral BOCHUD (AEF, plan Etat 45, Estavayer-le-Lac, 1745-46, f^{os} 5-6); RAEMY 2020, « Cimetière de La Prîlâz ».
- 92 ACE, 0262, Mc65, 1805-1808, p. 79, 28 fév. 1806. Tout ce qui n'est pas explicitement référencé se trouve dans RAEMY 2020, « Place du Cimetière, le cimetière d'Outrepoint ».
- 93 ACE, 0950, Mc68, 1817-1824, p. 176, 17 oct. 1819.
- 94 ACE, 0286, 1819-1827, CG 305, 1821, p. 57.
- 95 ACE, 0306, Mc74, 1833-1839 de p. 287, 1^{er} oct. 1836, à p. 482, 27 juil. 1838, où l'on trouve toutes les incidences de la construction de la route sur le cimetière. Les AEF n'ont pas été consultées sur ce point.
- 96 ACE, 0266, CG288, 1807, pp. 71-83.
- 97 ACE, 0173, Mc26, 1691-1694, f^{os} 56, 16 mai 1692; 21v, 13 mars 1693; 157, 21 août 1693; et 159v, 22 août 1693.
- 98 ACE, 0173, Mc26, 1691-1694, f^o 226, 28 mai 1694.
- 99 ACE, 0250, CG278, 1798, p. 34, 31 juil.
- 100 AEF, dessins Charles de Castella, Cahier III, pp. 69-70. Projet pour le chef de brigade Perrier à Estavayer-le-Lac (plan, façade, situation).
- 101 Une de ces acquisitions est attestée (AEF, RN1563, p. 266, 14 nov. 1810).
- 102 AEF, cadastre incendie d'Estavayer-le-Lac, Af 9, La banlieue, n^o 362.
- 103 Une dendrochronologie de la charpente daterait l'édifice précisément.
- 104 La position de la cheminée inciterait à dater de 1820 la fermeture du balcon en logette.
- 105 Le plan et les élévations signés par les frères ZÜRCHER sont conservés (ACE, 0568, Pl 156, 5 mars 1914 pour Eugène Marguet, avec l'inscription « Broillet architecte, feuille n^o 3 bis, Fribourg le 4 juin 1914 »). Les serres encore visibles dans le jardin sont construites plus tard, par le jardinier-horticulteur HENRI BORGOGNON, qui acquiert la propriété en 1919 ou 1920 (RAEMY 2020, « Route d'Yverdon 10, ancienne campagne Perrier »).
- 106 Plans conservés aux ACE, 0464 et 0502. Quatre variantes de transformations ont été produites entre 1895 et 1897; RAEMY 2020, « Route d'Yverdon 7, l'ancienne école des filles, actuellement école primaire ».
- 107 ACE, 1051, PVCC, 1896-1901, p. 24, 11 mars 1897.
- 108 ACE, 1051, PVCC, 1896-1901, p. 183, 28 juil. 1898.
- 109 BLASER a réalisé les plans des écoles primaires de Barberêche en 1895 (*Guide artistique* 2012, p. 318), de Lussy en 1897 (*id.*, p. 213), de Rue en 1897-1898 (*id.*, p. 184) et de Ried bei Kerzers en 1898 (*id.*, p. 327).
- 110 Les plans des quatre niveaux de la cave au 2^e étage, ainsi que trois élévations, sont conservés aux ACE, 0515, Pl 81 A à J.
- 111 ACE, 1233, PVCC, 1962-1964, p. 381, 3 déc. 1964.
- 112 Données d'archives dans RAEMY 2020, « Route de la Gare 26, le casino ».
- 113 Voir la polémique autour de son inauguration dans le *Journal d'Estavayer*, 30 nov. et 4 déc. 1901. Ce journal, édité par l'imprimeur HENRI BUTTY, représente ce courant conservateur.
- 114 Plans datés fin 1944, conservés aux ACE, 0709, Pl 1119.
- 115 ACE, 1310, plans du 18 déc. 1975.
- 116 Les ACE ne conservent que la coupe en long et l'élévation de la façade-« chevet » arrière, soit le long côté de la scène et ses ailes.
- 117 *DHS*, XIII, p. 119.
- 118 ACE, 1056, PVCC, 1901-1906, p. 394, 3 juin 1904.
- 119 Sur l'histoire de cette école, quelques données dans *Statuts de l'Institut Stavia*, Estavayer, 1914; RAEMY 2020, « Avenue de la Gare 103, ancien Hôtel Bellevue – Institut Stavia ».
- 120 Seuls les plans n^{os} 13 et 14 de cet architecte sont conservés (ACE, 0645). DEVOLZ est donc bien l'auteur de l'agrandissement de l'ancien hôtel, si ce n'est de sa construction.
- 121 ACE, 1193, PVCC, 1950-1953, p. 597, 11 fév. 1953; un jeu de plans est aux ACE, 0744, Pl 425.
- 122 ACE, 0744, Pl 425, jan. 1953.
- 123 Les plans de MEYSTRE sont aux ACE, 0540, Pl 168. Les réalisations neuchâtelaises de cet architecte (rue Auguste-Bachelin 1 et 3-5) présentent cependant un aspect plus rustique que l'on ne retrouve pas à l'Hôtel du Lac, de facture plus soignée (PIGUET 2000, p. 212).
- 124 *DHS*, V, pp. 33-34.
- 125 UTA TERESA FROMHERZ, « Menzinger Schwestern », *Helvetia Sacra VIII/2*, 1998, pp. 278-315, p. 283.
- 126 *DHS*, VI, pp. 791-792; RENATA PIA VENZIN, « Ingenbohler Schwestern », *Helvetia Sacra VIII/2*, 1998, pp. 184-212.
- 127 Ce que le titre de la publication d'ESTHER VORBURGER-BOSSART, « *Was Bedürfnis der Zeit ist... , Identitäten in der katholischen Frauenbildung, die Innenschweizer Lehrschwesterinstitute Baldegg, Cham, Ingenbohl und Menzingen 1900-1980*, Fribourg 2008, met bien en exergue.
- 128 *Chronique du Sacré-Cœur*. Ce document en français de 400 p. a été rédigé non pas au jour le jour mais en plusieurs grandes étapes. Les auteures ne sont pas toutes connues. Les débuts sont dus à Bienvenue Fasel (p. 37). Toutes les précisions sur la construction des bâtiments, les entreprises engagées, sont tirées de cette source, transcrites dans RAEMY 2020, « Chemin du Sacré-Cœur 2 ».
- 129 *Chronique du Sacré-Cœur*, p. 123.

- 130 Expression tirée de FRANCIS PYTHON, *Histoire de Fribourg, ancrages traditionnels et renouvelés (XIX^e-XX^e siècle)*, t. 3, Neuchâtel 2018, p. 62.
- 131 *Chronique du Sacré-Cœur*, p. 13.
- 132 Toutes les données sur l'achat du terrain et l'adduction d'eau dans ACE, 1056, PVCC, 1901-1906, *passim*, regroupées dans RAEMY 2020, « Chemin du Sacré-Cœur 2 ».
- 133 Ces plans ont été remis en août 2019 au SBC par les sœurs d'Ingenbohl de Fribourg.
- 134 Notice biographique sur le site des archives de l'abbaye d'Einsiedeln (www.klosterarchiv.ch, consulté le 19 août 2019). Sur l'activité de STÜRMLÉ, voir aussi OECHSLIN/BUSCHOW OECHSLIN KdS SZ 2003, aux index.
- 135 De la production de STÜRMLÉ, les archives de l'abbaye d'Einsiedeln conservent une abondante correspondance, mais plus rien en rapport avec Estavayer, ni aucun plan (aimable communication du père Gregor Jäggi, archiviste).
- 136 *Chronique du Sacré-Cœur*, p. 20.
- 137 *Chronique du Sacré-Cœur*, p. 20.
- 138 RAEMY 2020, « Frédéric Kaltenrieder », charpentier. Son activité couvre les années 1904 à 1930.
- 139 *Chronique du Sacré-Cœur*, pp. 27-29 : liste donnée de tous les intervenants, comportant quelques lacunes.
- 140 Les brevets et les procédés de fabrication de ce matériau sont détenus actuellement par EUBÖOLITHWERKE AG à Olten, entreprise fondée en 1898, qui est intervenue au Sacré-Cœur en 1912.
- 141 ACE, 1081, PVCC, 1911-1916, p. 81, 24 nov. 1911.
- 142 La Ville avait aménagé la salle du Conseil de la Grenette en dortoir, d'autres élèves étaient logées chez l'habitant. Les archives des sœurs de Fribourg (06.28) conservent un « livre de dons » montrant que les sommes les plus importantes sont venues de Suisse allemande. Il en a dû être de même pour la construction initiale.
- 143 Plan aquarellé du 5 janvier 1905 (SBC).
- 144 CHRISTINE AMSLER, ISABELLE BOVAY, MILTOS THOMAÏDES (dir.), *Jardin, jardins, 3 siècles d'histoire des jardins à Genève*, Gollion 2008. Cet ouvrage présente quelques jardins genevois dotés de grottes artificielles de l'époque qui intéresse ici, mais ne mentionne pas cet artisan.
- 145 Depuis le grand corridor, il faut descendre quelques marches pour se trouver au niveau du parterre de la salle de théâtre. Celui-ci a été pris au détriment de la salle de musique, très basse de plafond, ce qui explique la petite taille de ses fenêtres.
- 146 Il s'agit de saint François, sainte Elisabeth et sainte Cécile. On attribue également à cet atelier l'ange gardien à l'extérieur, sur l'angle enveloppant le bas-côté méridional de la chapelle.
- 147 Sur ces deux sculpteurs de matériel d'église, voir www.sikart.ch/kuenstlerinnen.aspx?id=12747398, consulté le 31 oct. 2019.
- 148 Sur KARL KÄELIN, voir OECHSLIN/BUSCHOW OECHSLIN KdS SZ 2003, t. 2, pp. 267 et 323. Un travail de comparaison plus poussé avec la production néogothique de ces artisans dans le district d'Einsiedeln, plus généralement dans les cantons alémaniques catholiques où STÜRMLÉ a joué un rôle important, permettrait de mieux distinguer les diverses mains.
- 149 CLAIRE HUGUENIN, CATHERINE CORNUZ, « Une peinture 'gothique moderne', premières remarques sur la polychromie des églises néo-médiévales en Suisse Romande », *NMAH*, vol. 36, 1985, 1^{er} cahier, pp. 25-34.
- 150 Représentée d'après l'Apocalypse, sur un croissant de lune et terrassant le serpent.
- 151 *Journal d'Estavayer*, 25 mai 1906.
- 152 ACE, 1056, PVCC, 1901-1906, p. 532, 6 juil. 1905.
- 153 www.fribourgregion.ch/fr/P12694/musee-d-estavayer-le-lac-et-des-grenouilles, consulté le 25 sept. 2018. La collection avait été remise à l'hôtel par la famille Ellgass, alliée des Perrier; ACE, 1104, PVCC, 1923-1926, p. 252, 28 oct. 1924 : donation de la collection au Musée régional. Cet ensemble, très curieux et qui suscite l'interrogation, paraît être un cas rare en Europe. On peut mentionner la ville de Laval (D^{re} de la Mayenne) qui expose un ensemble de 24 spécimens produits dans les années 1870 semble-t-il (www.fondspatrimoniaux.laval.fr/expositions/panneau-collection-de-grenouilles-anthropomorphes-35-56/n:73, consulté le 29 juil. 2019).
- 154 ACE, 0858, jan. 1970.
- 155 ANNE-MARIE BILAND, *Bernisches Historisches Museum : Architekturführer* (Guides de Monuments Suisses, série 55, nos 549/550), Berne 1994.
- 156 GRANDJEAN 2007, t. 1, pp. 97-104.
- 157 Des points de comparaisons, notamment dans la forme des fenêtres, apparaissent avec la production à Neuchâtel d'EUGÈNE COLOMB après 1900 (rue de la Côte 61, rue de Maillefert 3 et l'ensemble récemment démolie de la rue des Parcs 121). Le caractère néomédiéval et la tour dont la base circulaire se transforme en polygone se voient dans les exemples juste antérieurs du Musée national de Zurich et des nos 15-17 de la Moussonstrasse à Zurich, par GUSTAV GULL (PIGUET 2000, pp. 223, 242, 248-249; HANSPETER REBSAMEN, CORNELIA BAUSER, JAN CAPOL, SIMONA MARTINOLI, GIOVANNI FRANCESCO MENGhini, WERNER STUTZ, *Zurich (Inventaire suisse d'architecture)*, t. 10, 1992, pp. 370-372).
- 158 AEF, Rfp 93-1, plan cadastral Henri Perrier 1847, f^o 19.
- 159 ACE, 0240, CG267, 1787, f^o 54.
- 160 VEVEY-L'HARDY 1935-1943, III, p. 126.
- 161 Données sur les Vaudaux dans RAEMY 2020, « Ruelle des Arcades 1 ».
- 162 ACE, 1125, assurance incendie, n^o 324.
- 163 *Journal d'Estavayer*, 6 mai 1908, nécrologie; www.diesbach.com/sghcf/liardet.html, consulté le 29 mars 2018.
- 164 Les plans d'ERNEST DEVOLZ, datés de nov.-déc. 1910, sont aux ACE, 0568, Pl 170.

Les réseaux d'eaux potables et usées, les fontaines

- ADom, arch. anc., A2-2, 1277.
- ACE, 0033, parch., XV-113, 28 sept. 1420.
- ACE, 0075, CG1a, 2 juin 1430 - 20 juil. 1431, f^o 8v.
- ACE, 0078, CG17, 1455, f^o 16 : eau « du Bugnon à la Fondaz », qualifiée ainsi à l'époque où le moulin Pillonel appartenait à la famille Fonde.
- ACE, 0185, Mc33, 1707-1710, f^o 179v, 11 avr. 1709; f^o 188v, 23 juin 1709; f^o 199, 15 juil. 1709; f^{os} 199v-200, 16 juil. 1709.
- ACE, 0082, CG37, 1494, f^o 12v. Cette dénomination se maintient encore au XVIII^e siècle. A distinguer du « fontenier », qui désigne davantage un métier axé surtout sur la recherche de sources. Ce sont souvent des fonteniers qui postulent à la fonction de bormalare; ils doivent être capables de fabriquer des conduits en bois (par exemple, ACE, 0185, Mc33, 1707-1710, f^o 172, 16 janv. 1710).
- ACE, 0078, CG18, 1457, f^o 15; 0185, Mc33, 1707-1710, f^o 20, 24 mars 1707.
- ACE, 0078, CG17, 1455, f^o 28.
- L'entretien de l'atelier attesté notamment par ACE, 0142, Mc17, 1660, f^o 43, 9 nov. 1660; ACE, 0223, CG238, 1753, f^o 38, 14 fév. 1754. Dès 1780, le lieu abrite les pompes à incendie (ACE, 0233, Mc51, 1778-1782, f^o 64v, 29 fév. 1780).
- ACE, 0082, CG37, 1494, f^o 18.
- ACE, 0185, Mc33, 1707-1710, f^o 136v, 6 nov. 1708.
- ACE, 0235, Mc52, 1782-1784, f^o 63, 15 fév. 1783.
- ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 229, 13 juin 1872 : rapport de l'édile Béat de Vevey, directeur des eaux, sur l'alimentation des eaux avant les travaux; ACE, 0453, corresp., 11 fév. 1874 : « Convention passée entre la ville d'Estavayer d'une part et Christophe Blanche, fontainier à Vallon d'autre part ». A la fin de cette convention sont rapportées les six mesures faites à diverses saisons des années 1875 et 1876, ce qui donne un débit moyen de 357 pots/min, soit 535,5 l/min.
- ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, p. 317, 13 jan. 1909.

- 15 Pour Yverdon, DANIEL DE RAEMY, PATRICK AUDERSET, *Histoire d'Yverdon*, Yverdon-les-Bains 1999, t. 3, p. 308 ; pour Neuchâtel, www.viteos.ch/Ressources/Pdf/Eau/Documentation/2014_NE.pdf, consulté le 20 juillet 2017.
- 16 Le captage des eaux du lac n'a été possible qu'avec le développement des pompes industrielles. Sur l'histoire planétaire des pompes : JACQUES ROUXEL, *Pompe à rebours*, Paris 1975.
- 17 ANDRÉ SCIBOZ (RIBI SA, Ingénieurs hydrauliciens, Fribourg), « Commune d'Estavayer-le-Lac, adduction et distribution d'eau. Concept général, plan directeur, rapport technique », 15 nov. 1990, ms déposé aux ACE, 1835, corresp.
- 18 Investigations menées par le SAEF (CHRISTIAN KÜNDIG, ROCCO TETTAMANTI, GILLES BOURGAREL).
- 19 Cet aménagement est détaillé dans ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1450 – 1^{er} janv. 1451, f^{os} 46-49, sous le titre « s'ensuivent les missions pour la conduite faite de la fontaine d'Estavayer jusqu'au ruisseau passant sous la maison de Pierre des Gras ».
- 20 ACE, 0075, CG1, 1425, f^o 19 : « 100 de lapies pro faciendo la condity de la chouciatz pro currendo aquam infra villam » (100 dalles de grès de La Molière pour faire, soit couvrir la conduite de la chaussée afin d'amener l'eau en ville).
- 21 Les bretèches sont conservées dans cet état d'origine dans certaines maisons qui ont été converties en grange avant la fin du XVI^e siècle.
- 22 ACE, 0098, Mc2, 1492-1510, f^o 25v.
- 23 ACE, 209, statuts, textes de 1627, 1660, 1671.
- 24 ACE, 0288, Mc69, 1825-1829, p. 339, 19 mai 1829 : application de la loi cantonale du 31 mai 1811 interdisant notamment l'usage de la gargouille sur les routes de l'Etat, destructrice pour le pavé.
- 25 Appellation due à la présence d'un gros bloc erratique.
- 26 Sur ces longs travaux qui ont duré plus de sept ans, voir le volumineux dossier de correspondance et rapports conservés aux ACE, 1328.
- 27 Les avatars de ces lieux d'aisance sont connus par les reconnaissances (RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/4.119 »).
- 28 ADom, arch. anc., A2-2, 1277.
- 29 Les MAH FR 1956, 1959 et 1964, en particulier le chapitre consacré aux fontaines, rédigé par MARCEL STRUB, faute de dépouillements d'archives, ignorent ce personnage.
- 30 ACE, 0098, Mc1, 1460-1548, f^o 270, 25 déc. 1533 : « Je maistre Jehan Borjaulx, masson de la Bonne Ville ». Pourrait-on identifier JEAN BORJAUX à BURNOZ, l'auteur du banneret de Payerne en 1533 (BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Le 'banneret' de Nyon et les fontaines monumentales à statue en Suisse occidentale », *Histoire de Maître Jacques*, Nyon 2000, p. 7) ?
- 31 Les travaux de 1534 sont rapportés de façon détaillée dans le compte du gouverneur (ACE, 0089, CG60, 1534, f^{os} 13v-14, 23-25, 28v-31v, 40-49). Les MAH NE de JEAN COURVOISIER ne réfèrent pas le serrurier JEAN MICHEL, dont l'origine neuchâteloise ne se déduit que de l'interprétation des sources.
- 32 Sur GOUCHON, voir pp. 212-213 et p. 229.
- 33 ANDRÉ SCIBOZ 2015, p. 531.
- 34 Sur ce sculpteur né à Genève en 1949, installé à Font, voir SBC, RBCI, fichier auteurs.
- 35 ACE, 0335, 1840-1847, Mc78, p. 7, 31 mai 1847 ; p. 22, 3 août 1847 ; p. 26, 26 août 1847 ; ACE, 0328, CV11, 1847, p. 14.
- 36 L'erreur d'une année provient du fait que le compte de Ville, annoté plus tardivement « 1533 » est bien celui de 1534. Ce décalage s'explique par le fait qu'il n'a pas été tenu compte du style de l'Annonciation, en vigueur à Estavayer jusqu'au départ des Savoie.
- 37 ACE, 0034, parch., XV-130, 24 sept. 1423 (publié par VEVEY 1923, pp. 61-63).
- 38 ACE, 0233, Mc51, 1778-1782, f^o 91, 10 juil. 1780 ; f^o 92v, 4 août 1780.
- 39 ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 117, 8 fév. 1879.
- 40 ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, p. 363, 3 juin 1909.
- 41 Toutes les mentions d'archives dans RAEMY 2020, « La Chaussée ».
- 42 Première mention explicite en 1645 (ACE, 0136, CG145, f^o 52, 27 août 1645).
- 43 AEF, Titres Estavayer, n^o 616, 25 jan. 1583 : « le moulin du Meyten vers la fontaine dicte Gouttetz ». Les données sur les fontaines de Rive sont réunies dans RAEMY 2020, « Fontaines de Rive, de Jovent, de la Gotteta ».
- 44 ACE, 0103, CG85, 1565, f^o 41 ; 0104, CG89, 1571, f^o 19 ; 0108, CG95, 1578, f^o 16v.
- 45 ACE, 0098, Mc3, 1552-1571, f^o 9, 4 mai 1553 ; 0096, CG75, 1553, s.p.
- 46 ACE, 0154, Mc20, 1668-1675, f^o 197v, 5 mars 1671 ; 0153, CG163, 1671, pp. 51-53.
- 47 ACE, 0225, CG249, 1765, f^{os} 15-23v, 27v-29v, 40, 47, 52, 56.
- 48 La succession des propriétaires est connue grâce aux reconnaissances (RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/3.fontaine »).
- 49 ACE, 0063, parch., XVI-117b, 31 août 1539 et 2 déc. 1541.
- 50 ACE, 0089, CG60, 1534, f^o 45.
- 51 Le détail de la construction de la fontaine est décrit dans le compte du gouverneur de 1545, conservé par erreur aux AEF (AEF, Esta., cb, 1^{er} carton, CG 1545, f^{os} 32-40v).
- 52 Ce maître maçon et tailleur de pierre n'est pas un artisan local. Son origine ainsi que son champ d'action sont complètement inconnus : la bibliographie n'en donne aucune référence. S'agirait-il d'un artisan alémanique dont le nom a été francisé ?
- 53 Description détaillée de ce réseau souterrain dans ACE, 1119, PVCC, 1926-1930, p. 188, 1^{er} avr. 1931. On installe alors un conduit en éternit pour alimenter la fontaine du Vucheret. Pour l'histoire du captage de ces sources, voir les extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Fontaine du Vucheret ou du Borny ».
- 54 ACE, 0190, Mc36, 1714-1717, f^o 190v, 2 mai ; f^o 191v, 15 mai ; f^o 192, 16 mai : discussions au sujet du projet et du contrat pour la réalisation de la fontaine ; le compte du gouverneur de cette année-là donne le détail des travaux (ACE, 0195, CG203, 1716, f^{os} 3v-13).
- 55 On ne sait s'il faut l'identifier à l'architecte de l'actuelle maison de ville de Fribourg HANS FASEL LE JEUNE ou si l'on a affaire à un homonyme (sur HANS FASEL LE JEUNE, voir STRUB MAH FR 1956, 1959 et 1964, aux index).
- 56 Ces « évières » sont attestés tout d'abord aux fontaines-sources de la Dimière **FIG. 85** (4) et de Rive (11), a priori non accessibles au bétail (ACE, 0090, CG67, 1540, f^o 15).
- 57 ACE, 0085, CG51, 1523, f^o 36.
- 58 ACE, 0153, CG163, 1671, p. 73.
- 59 ACE, 0199, Mc39, 1726-1728, f^o 7v, 1^{er} mars 1726. Il n'y a pas de détails car le compte du gouverneur de cette année-là n'est pas conservé.
- 60 ACE, 0225, CG247, 1763, pp. 78-86, *passim*. Pour l'entretien, voir RAEMY 2020, « Sentier des Dominicaines, anciens lavoirs ».
- 61 ACE, 1130, PVCC, 1933-1937, p. 557, 6 juil. 1937. Les intérêts des propriétaires des moulins, situés en amont, chargés d'entretenir le ruisseau, divergeaient de ceux de la Ville.
- 62 Le bassin n'est pas visible actuellement car il renferme un massif floral.
- 63 ACE, 0220, Mc46, 1752-1757, f^o 229, 19 juil. 1757. Description très détaillée des travaux dans ACE, 0223, CG241, 1757, pp. 97-115.
- 64 ACE, 0233, Mc51, 1778-1782, f^o 154v, 22 juin 1781. L'emplacement exact n'est pas connu. Il n'a en tout cas pas empêché la construction de la Grenette dès 1818.
- 65 ACE, 0306, 1833-1839, PVCC, p. 51, 1^{er} juil. 1834 ; millésime inscrit sur la colonne.
- 66 ACE, 1202, PVCC, 1956-1957, p. 587, 31 jan. 1956 ; ACE, 1207, PVCC, 1956-1957, p. 83, 10 juil. 1956 ; p. 104, 28 août ; p. 208, 19 fév. 1957 : expertise de l'ingénieur civil ALEXANDRE SARRASIN ; p. 213, 27 fév. : attribution de la construction à LÖSINGER ; p. 351, 8 oct. 1957 : fin des travaux.
- 67 CHRISTOPHE ALLENSPACH *et al.*, *Architecture contemporaine : recensement de l'architecture contemporaine : canton de Fribourg, 1940-1993*, Fribourg 1994, pp. 49-50.

L'enceinte

- 1 Voir p. 399.
- 2 Ces travaux sont connus de façon détaillée par les comptes de la ville. L'année 1622 est manquante (ACE, 0132, CG131, 1620; CG132, 1621; CG133, 1623; CG 134, 1624).
- 3 Il convient de relever que l'épaisseur du mur n'est plus que de 1,25/1,35 m au niveau des coursières alors qu'elle est de 1,5/1,6 m à la base : les parements ne sont en général pas verticaux mais présentent un léger fruit.
- 4 Dans un contexte de sensibilisation envers ces vestiges menacés, ALBERT NAEF présente en 1911 une conférence sur cette enceinte devant le public staviacois. Elle sera publiée (ALBERT NAEF, « Les remparts d'Estavayer », *AF*, 1913, n° 1, pp. 10-20).
- 5 FRÉDÉRIC BROILLET, « Programme général des travaux de restauration des remparts de la Ville d'Estavayer-le-Lac, y compris le château de la préfecture (château de Chenaux) », ms., Fribourg, 14 nov. 1916 (SBC); « Description et coût estimatif », ms. Fribourg, 9 déc. 1916 (SBC). Les étapes de restauration ont respecté ce programme et ce descriptif.
- 6 L'abondante information archivistique relative à cette réhabilitation est citée dans RAEMY 2020, « Enceintes et tours, généralités ».
- 7 La cession par les coseigneurs des terrains en périphérie de ville n'est documentée que dans sa dernière étape, lorsque Humbert le Bâtard accorde à la Ville toute la zone du Grand Port, dès l'enceinte méridionale de Grande Rive (ACE, 0038, parch., XV-214, 16 mai 1432, publié dans VEVEY 1932, pp. 68-69).
- 8 ACE, 0008, parch., XIV-88, 23 avr. 1340.
- 9 L'histoire des « places communes réduites à jardin » est connue grâce aux reconnaissances; voir RAEMY 2020, « parcelles 1745-46/1.2, 1.5, 1.7, 1.9, 2.78, 2.80, 2.126, 3.192, 3.194, 3.195, 3.196, 3.197, 3.198, 3.199, 6.64, 6.65, 6.66, 6.67, 6.68, 6.69, 6.70, 6.115, 6.116 ». Les actes de vente/acensement perpétuels sont en partie conservés et s'échelonnent entre 1520 et 1534. (ACE, 0061 et 0062, parch., XVI-87, 88a, 89a, 91, 92, 94, 95, 96a, 97a, 103, 104.)
- 10 MARCEL GRANDJEAN, « Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud », *NMAH*, 1988, n° 4, pp. 428-437; JACQUES BUJARD, « Villes et bourgs neufs de Suisse occidentale – observations archéologiques sur le processus d'édification aux XIII^e et XIV^e siècles », *Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350*, Bâle 2011, pp. 225-235. Le plus récent état de la question: ARMAND BAERISWYL, « Les villes », *SPM*, Bâle 2014, pp. 144-173.
- 11 ACE, 0075, CG3, 16 nov. 1432 – 9 déc. 1433, f°s 13-16.
- 12 ADom, arch. anc., A2-36, nov. 1351.
- 13 ACE, 0043, parch., XV-300, 28 avr. 1443.
- 14 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n° 8.
- 15 ACE, 0225, CG245, 1761, pp. 83-84; LRD12/R6760 (voir *Documentation*, p. 112).
- 16 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 – 28 juin 1442, f°s 10v-20. Ni le métier, ni la fonction de JAUQUET MILLAR ne sont précisés.
- 17 ACE, 0099, CG79, 1557, f°s 14-33v.
- 18 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 144, 19 nov. 1885.
- 19 ACE, 0283, CG9, 30 juin 1443 – 8 juil. 1444, f°s 12v, 36v-41v.
- 20 ACE, 0078, CG16, 1454, f°s 40-48v.
- 21 ACE, 0078, CG 20, 1467, f°s 25v-27.
- 22 LRD04/R5321. Les bois analysés ont été coupés entre 1466 et 1472.
- 23 RAEMY 2020, « La porte et la grosse tour des Dominicaines ».
- 24 ACE, 0286, CG307, 1823, pp. 49-52; AEF, RN1568, n° 1886, 17 juin 1823.
- 25 On suit ici l'analyse archéologique conduite par Gilles Bourgarel du SAEF (BOURGAREL/RAEMY 2014).
- 26 On écarte ici l'idée, soutenue naguère (BOURGAREL/RAEMY 2014, p. 81), d'un mur de braie.
- 27 Datation dendrochronologique, donnée avec réserves, d'une planchette de calage prélevée dans l'appareil de l'étage, caractérisant la 2^e étape de construction (LRD04/R5321).
- 28 LRD12/R6760 (voir *Documentation*, p. 112).
- 29 ACE, 1097, PVCC, 1916-1919, p. 285, 23 avr. 1918.
- 30 ADom, arch. anc., B2-46, 25 juil. 1405.
- 31 AEF, Est., rec. 120/II, f° 4v, 31 mai 1432. Il s'agit de la rue du Camus 21.
- 32 ACE, 0085, CG48, 1513, f°s 15v-20v, 25, 26, 26v, 28, 28v, 33, 42v-45v.
- 33 ACE, 0089, CG62, 1535, f°s 15v-31v, *passim*; sur ces maçons, GRANDJEAN 2015, pp. 434-437; RAEMY 2020, « Les maçons et tailleurs de pierre Junod ».
- 34 ACE, 0103, CG82, 1560, f° 36 et suiv.
- 35 AEF, Est., cb 1626, paiement du 28 juillet.
- 36 Les variantes proposées de ce renforcement conservées aux ACE, boîte 0872; toutes les références dans RAEMY 2020, « Rue du Camus, immeuble 146, la porte du Camus ».
- 37 ACE, 0029, parch., XV-5, 30 sept. 1401 (contrat publié par VEVEY 1932, pp. 52-56, n° 23).
- 38 ACE, 0283, CG11, 30 sept. 1447 – 28 sept. 1448, f° 8v.
- 39 ACE, 0203, CG213, 1727, f° 38.
- 40 Voir les dictionnaires d'ancien français, notamment GODEFROY 1881-1902, vol. 4, p. 751.
- 41 Toutes les mentions d'archives dans RAEMY 2020, « Rue du Camus 12, la tour de l'Ecureuil ».
- 42 ACE, 0122, CG114, 1598, f°s 23-25v.
- 43 LRD09/R6110.
- 44 Le contrat de construction, détaillé, se trouve dans le 1^{er} manual du Conseil (ACE, 0098, Mc1, 1460-1548, f° 19v, 27 mars 1465).
- 45 ACE, 1041, PVCC, 1890-1896, p. 419, 2 mai 1895.
- 46 ACE, 0098, Mc1, 1460-1548, f°s 50v-51, 12 sept. 1474.
- 47 ACE, 0132, CG133, 1623, f° 30v.
- 48 ADom, arch. mod., boîte noire A, A24, Conseil, f° 239, 2 juin 1870; A36, Conseil, f° 7v, 6 mai 1879.
- 49 ACE, Act1, f° 54, 20 fév. 1474.
- 50 ACE, 0079, CG23, 1479, f° 4.
- 51 ACE, 0132, CG134, 1624, f°s 19-19v.
- 52 ACE, 0208, CG226, f° 14, mai 1742.
- 53 Toutes les références archivistiques dans RAEMY 2020, « Tour de l'Encuraz ou de la Trahison ».
- 54 ALFRED SCHNEGG (éd.), *Les entreprises du Duc de Bourgogne contre les Suisses* (Quellen zur Schweizer Geschichte, I. Abteilung: Chroniken, t. 3), Bâle 1948, p. 131.
- 55 Les positions contradictoires sur l'appellation de cette échauguette sont rapportées dans un article du *Journal d'Estavayer* du 14 août 1901, « Estavayer d'autrefois, tour de la Vigie ». L'auteur, rejetant le terme de « trahison », n'est pas connu mais on pense qu'il devait s'agir du secrétaire de la préfecture de la Broye, Ernest Grangier, ou de l'éditeur des *Annales d'Estavayer*, Fridolin Brühlhart, curé de Font, peu enclins de par leurs fonctions à remettre en cause la légitimité de l'autorité fribourgeoise.
- 56 Outre ses pièces de théâtre ayant pour cadre le « vieux Stavayé », voir THURLER 1908, p. 35.
- 57 ACE, 0141, corresp., XVII-108c, document non daté mais postérieur à 1659.
- 58 ACE, 0175, Mc27, 1694-1697, f° 55, 16 fév. 1695. Le « cormontan » est l'appellation régionale de la brème, poisson blanc de piètre qualité culinaire, connu aussi sous le nom de « platet » ou « platon ».
- 59 Sur FRANÇOIS-PIERRE-EMMANUEL VON DER WEID, voir *DHBS*, vol. 7, p. 171.
- 60 FRANÇOIS REYMOND est attesté comme maçon à Estavayer de 1623 (ACE, 0132, CG133, 1623, f° 33v) à 1663 (ACE, 0145, CG156, 1663, f° 34v). PIERRE est cité pour la dernière fois en 1698 (ACE, 0180, CG189, 1698, f° 28) et ETIENNE en 1708 (ACE, 0185, Mc33, 1707-1710, f° 103v, 18 mai 1708); voir RAEMY 2020, « Les maçons François, Etienne et Pierre Reymond ».
- 61 Les travaux sont détaillés dans ACE, 0145, CG151, 1657, et CG152, 1658.
- 62 ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 27, 30 mai 1870.
- 63 ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 168, 5 oct. 1879.
- 64 ACE, 1081, PVCC, 1911-1916, p. 283, 4 déc. 1913.
- 65 Voir document cité note 57.

Le castrum

- 1 VEVEY-L'HARDY 1937, p. 225 : preuves documentaires incertaines avant la fin du XI^e siècle, mais voir p. 27.
- 2 BOURGAREL 1989-1992, pp. 43-44.
- 3 La grange est reconnue par François de Moudon en 1424 (AEF, Est., rec. 121 f^o 8, 12 nov. 1424).
- 4 AEF, Est., titre 175, 21 nov. 1380.
- 5 AEF, Est., Quernet 59/III, f^o 23, 1531.
- 6 ACE, 0017, parch., XIV-238, 2 sept. 1352.
- 7 AEF, Est., rec. 124, f^o 58, 7 nov. 1422.
- 8 AEF, plan Etat 45, f^o 4, parcelle 91 ; AEF, Est., rec. 1, f^o 756v, 20 déc. 1748.
- 9 ACE, 0017, parch., XIV-253, 1^{er} juil. 1355.
- 10 AEF, Est., rec. 124, 1422, f^o 3v. La maison de Pierre Basset occupait la partie orientale de l'impasse de Motte-Châtel 5 ; elle était située « *in veteri burgo prope portam castrum* » (dans le vieux bourg près de la porte du castrum). La partie orientale de l'impasse de Motte-Châtel 7, contre cette enceinte, renfermait alors une grange ; RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 7 ».
- 11 ACE, 0075, CG8, 1438-39, f^o 12.
- 12 ACV, Adg-1, cartulaire de La Lance, f^o 57v, 19 août 1336.
- 13 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 303, 22 jan. 1887 : « *Plan de construction d'escaliers neufs en pierre de la ruelle de Rivaz, dressé par le commissaire Monney* ».
- 14 ACE, 0112, CG106, 1590, f^o 15v, 12 fév. 1590 ; 0132, CG131, 1620, f^o 21, 5 fév. 1620 : « *Le tasche aux chapuis [FRANÇOIS et JEAN MARTIN, CLAUDE NICOD] pour faire les garites et lausannes de la petite Rive* » ; ACE, 0139, Mc13, 1640-1650, f^o 188v, 15 fév. 1647 ; 0174, CG186, f^o 16, 15 janv. 1695 : « *Fait mettre des barricades à la petite Rive ou il n'en avoit point pour cause du méchant chemin de neiges et glaces qui le rendoient impraticable* ».
- 15 ACE, parch., XV-31, 30 nov. 1405 : « *unum casale situm infra villam Staviaci supra moctam de Chastel* » (un chesal situé en ville d'Estavayer sur motte de Chastel).
- 16 AST/C, BV 18, Estavayer 19, fév. 1304.
- 17 AEF, Est., rec. 120/II, f^o 33, 9 août 1433.
- 18 AST/C, BV 18, Estavayer 32, fév. 1321.
- 19 VEVEY-L'HARDY 1937, pl. 18 et 19.
- 20 ACV, Adg-1, cartulaire de La Lance, f^o 57v, 19 août 1336.
- 21 AEF, coll. Gremaud, n^o 24, copie rec. pour Jean d'Estavayer, f^o 260v, 14 juin 1383 (l'original est introuvable).
- 22 AEF, Est., rec. 120/II, f^o 8, 10 juin 1432 : « *muros grangie nobilis Aymonis de Staviaco* » (les murs de la grange d'Aymon III d'Estavayer).
- 23 RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/2.199 » ; AEF, Est., rec. 75, 1582, f^o 116v : le jardin de l'esplanade supérieure, à l'est de la grange, « jouxte la grange de noble François de Pontherose que fut de noble Henri d'Estavayer » ; ACE, 0142, Mc17, 1660, f^o 9, 4 mars 1660.
- 24 AEF, Est., titre 197, 17 mars 1411 ; titre 34, 17 mai 1433 : « *Motte de Chastel dicti Aymonis* ».
- 25 DHBS, V, p. 320.
- 26 ACE, 0128, Mc11, 1611-1628, f^o 24, 22 nov. 1626.
- 27 ACE, parch., XVIII-20, 15 juil. 1622 ; GRANGIER/BRÜLHART 1905, p. 464.
- 28 ACE, 0170, Mc25, 1688-1691, f^o 158v, 3 avr. 1691.
- 29 ACE, 0142, Mc15, 1651-1660, f^o 77, 10 avr. 1654 ; ACE, 0145, CG154, p. 41, 1^{er} mars 1660, p. 41 ; 0142, Mc17, 1660, f^o 9, 4 mars 1660 ; 0203, CG214, 1728, *passim* : la reconstruction de la muraille, importante cette année-là, est menée à chef par le maçon ABRAHAM GRANDJEAN de Payerne, qui a pris le relais de JONAS LEUBA dont on met en doute la solidité des travaux (ACE, 0199, Mc39, 1726-1728, f^o 164v, 23 juil. 1728, et f^o 176, 13 sept. 1728).
- 30 ACE, 0203, CG213, f^o 30, 4 juin 1727.
- 31 ACE, 0197, Mc37, 1718-1722, f^o 106, 23 fév. 1720.
- 32 Sur l'action de ces enseignants : OTHMAR WÜRTH (voir *Documentation*, p. 133).
- 33 ACE, 0217, Mc45, 1749-1752, f^o 131v, 13 août 1751.
- 34 ACE, 0216, CG235, f^o 40, 12 déc. 1751.
- 35 ACE, 1056, PVCC, 1901-1906, p. 333, 7 janv. 1904.
- 36 Cette « chambre de la chapelle » est citée pour la première fois en 1787 (ACE, 0240, CG267, p. 62, 27 sept. 1787).
- 37 ACE, 0982, Mc83, 1857-1864, p. 298, 5 sept. 1859.
- 38 Certaines fenêtres de 1751 sont même remplacées, notamment sur la grande façade orientale ; tous les extraits d'archives sur ce changement de fenêtres dans RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 11 ».
- 39 ACE, 1130, PVCC, 1933-1937, p. 391, 6 juin 1936.
- 40 D'après l'analyse dendrochronologique des solives soutenant son plancher (LRD10/R6325). Ces bois ont été coupés « aux environs de 1742 » ; cette évaluation ne contredit pas la proposition de 1751.
- 41 ACE, 0216, CG234, 1750, f^o 25v, 15 oct. 1750 ; 0216, CG235, 1751, f^o 28v, 10 sept. 1751.
- 42 ACE, 1096, PVCC, 1919-1923, p. 283, 5 juil. 1921.
- 43 ACE, 0757, plans conservés de ces architectes.
- 44 L'avancement de ce dossier peut être suivi dans ACE, 1266, PVCC, années 1965-66, *passim*.
- 45 AEF, Est., titre 198, 5 nov. 1422 : « *supra platheam Aymonis de Staviaco* ».
- 46 ACE, parch., XV-483, 16 oct. 1468 : « *In parva ripa Staviaci retro brayas domus nobilis Henrici de Staviaco* » (En petite rive d'Estavayer derrière les braies de la maison de noble Henri d'Estavayer).
- 47 LRD10/R6325.
- 48 Il n'a été constaté aucun vestige maçonné dans une fouille technique qui a traversé l'esplanade du nord au sud. Aimable communication de Gilles Bourgarel, du SAEF.
- 49 AEF, Coll. Gremaud, n^o 24, copie rec. pour Jean d'Estavayer, f^o 260v, 14 juin 1383.
- 50 ACE, 0240, CG268, p. 83, 7 juil. 1788 : coût total de l'installation : 199 florins 6 sous.
- 51 ACE, 1041, PVCC, 1890-1896, p. 42, 24 juil. 1890.
- 52 ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 467, 26 déc. 1874.
- 53 Selon la datation des solives moulurées ornant le plafond de la salle supérieure et faisant office de tirants pour la charpente (LRD10/R6325).
- 54 De nombreux exemples de comparaison, puisés dans le corpus architectural, certes religieux, étudiés par Marcel Grandjean, confirment cette datation du premier tiers du XVI^e siècle (GRANDJEAN 2015, *passim*).
- 55 ACE, 0217, Mc45, 1749-1752, f^o 123, 6 juil. 1751 : « faire abattre l'escalier de pierre pour donner du jour aux écoles en bas ».
- 56 GRANDJEAN 2015, p. 658.
- 57 Sur JUNOD-MATHIOT, voir GRANDJEAN 2015, pp. 436-437 ; sur l'activité des deux frères JEAN et PIERRE à Estavayer, voir RAEMY 2020, « Jean et Pierre Junod/Thoux/Mathiot ».
- 58 Ce décor est rafraîchi en 1750 : de la colle et du « noir de Lyon » entrent dans la composition du nouvel enduit (ACE, 0216, CG, 1745-1752, f^o 26v, 31 oct. 1750).
- 59 GRANDJEAN 1995, p. 97.
- 60 A côté des maisons paysannes très connues comme les Petites-Crosettes 6 près de la Chaux-de-Fonds, de 1637 (COURVOISIER MAH NE 1968, pp. 357-360), et de la Grande Coronelle à Sonvilier de 1621 (*Guide artistique de la Suisse, IVa. Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève*, Berne 2012, pp. 124-125), on peut signaler ici la spectaculaire cuisine avec « tué » de la ferme de Fahy, Bout-Dessous 18, de 1561. Sur cette typologie de cuisine, voir ISABELLE ROLAND, *Les maisons rurales du canton du Jura* (Les maisons rurales de Suisse 26), Bâle 2012, pp. 416-418.
- 61 Il s'agit de la rue du Village 6 (ou 20 ?).
- 62 ACE, 0217, Mc45, f^o 123, 6 juil. 1751.
- 63 Voir note 62.
- 64 Selon la datation dendrochronologique de la poutraison subsistante dans la maison 4 (LRD97/R4397).
- 65 AST/C, BV 36, Romont 9, avr. 1341, hommage de Jean de Bonvillars à Louis II de Savoie, seigneur de Vaud ; ANDENMATTEN 2005, p. 237. Jean de Bonvillars évolue dans l'orbite de Grandson et Estavayer-Chenaux. Il possédait des terres à Morens en 1345. Sa famille détient une grange à Montbrelloz (ADom, arch. anc., G2-66, 6 fév. 1508). La présence de Jean de

- Bonvillars n'est connue à Estavayer que par des reconnaissances plus tardives, dont : AEF, Quernet 142, copie 1403, f° 241, 1^{er} août 1403.
- 66 AEF, Esta., titre 175, 21 nov. 1380 : « *magnam domum muratam* » ; VEVEY-L'HARDY 1937, pl. XIX. Le frère d'Hugon, Henri III, est à l'origine du lignage des Estavayer, seigneurs de Rueyres et de Villargiroud, désormais seuls propriétaires de Motte-Châtel.
- 67 Les explorations archéologiques, tant en fouille que dans l'analyse du bâti, ont été conduites par Gilles Bourgarel du SAEF, qui a obligeamment mis sa documentation à disposition. Les relevés ont été assurés par Wilfried Trillen ; BOURGAREL 1997 et 2001 (voir *Documentation*, p. 140).
- 68 RAEMY 2004, *passim*.
- 69 Cinq pièces de chène liées à ce mur coupées en 1271/72 et 1272/73 (LRD97/R4307, voir *Documentation*, p. 140).
- 70 Cette appellation de « Maison des Sires » est toute récente. Tant ROBERT LOUP qu'ETIENNE CHATTON utilisent le terme plus correct de « maison seigneuriale » (ROBERT LOUP, *Estavayer-le-Lac*, Estavayer 1939, p. 27 ; ETIENNE CHATTON, *Estavayer-le-Lac* (Guides de Monuments Suisses), Bâle 1973, p. 16).
- 71 Voir note 64.
- 72 AEF, Esta., Quernet 142, copie 1403, f° 241, 1^{er} août 1403.
- 73 Les solives de ce plancher sont coupées en 1389/90 (LRD97/R4307, voir *Documentation*, p. 140).
- 74 En 1531, Jean d'Estavayer reconnaît une maison sur la parcelle voisine de Rolin d'Estavayer, alors qu'en 1521 son père Philippe déclare qu'elle est toujours en jardin (AEF, Esta., rec. 104, f° 68, 1^{er} juil. 1521 ; AEF, Coll. Gremaud n° 25, Estavayer, f° 243v, 1531 ; LRD97/R4307, voir *Documentation*, p. 140).
- 75 AEF, Esta., rec. 104, f° 70v, 1^{er} juil. 1521 : « *in aula posteriore domus nobilis Philippi* » (dans la grande salle arrière de la maison de noble Philippe).
- 76 AEF, Esta., rec. 194, 1521, f° 59.
- 77 Une description détaillée de la propriété est donnée dans les comptes de Nicolas de La Molière, seigneur de Cheyres, et Antoine Servent, bourgeois d'Estavayer, nommés par LL.EE. tuteurs et curateurs des enfants de Jean d'Estavayer à son décès en 1547 (AEF, Esta., titre 338, 1555-1557, f°s 45, 51, 53, 85-87, 117-119).
- 78 Achat évoqué dans AEF, Esta., titre 338, 1555-1557, f° 131.
- 79 RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/4.83 ».
- 80 LRD97/R4307. La restitution a réemployé autant que possible les bois coupés en 1699-1700.
- 81 La charpente actuelle à demi-croupes de 1638 n'en tient plus compte.
- 82 ACE, 0067, parch., XVII-36, 28-29 déc. 1637.
- 83 ACE, 0136, CG141, 1638, f° 27, 25 janv. 1638.
- 84 COURVOISIER MAH NE 1955, pp. 383, 431, 432 ; COURVOISIER MAH NE 1968, p. 338. La date de 1638 est confirmée par les analyses dendrochronologiques (LRD97/R4307).
- 85 Comme en témoignent les nombreux octrois de matériaux provenant de la démolition de ces édifices (ACE, CG, dès 1637).
- 86 C'est ainsi qu'est appelé l'ancien logis de Rolin d'Estavayer dans les comptes de la ville (par ex., ACE, 0140, CG148, 1651, p. 75).
- 87 ACE, 0158, CG167, 1675, p. 91, 5 déc. 1675.
- 88 ACE, 0158, CG168, 1676, f° 48.
- 89 L'aquarelle d'ADOLPHE BURNAT m'a été aimablement signalée par Dave Luthi.
- 90 *Les Müller* 1992, pp. 10-11.
- 91 D'après l'analyse dendrochronologique de la cloison (LRD97/R4307, voir *Documentation*, p. 140).
- 92 AEF, Af 101/1854, n° 262.
- 93 ANNE-CATHERINE PAGE LOUP 1992 (voir *Documentation*, p. 140).
- 94 ACE, 1119, PVCC, 1926-1930, p. 594, 15 nov. 1933.
- 95 ACE, 0645, Pl. 89.
- 96 Ouvrages comparables aux châteaux de Chillon et de Rolle, avec comparaisons, publiés par ALBERT NAEF, *Chillon, tome 1, la camera domini*, Genève 1908, p. 94, et PAUL BISSECGER, *Rolle et son district* (MAH 120, VD VII), Berne 2012, pp. 286-287.
- 97 Un poêle présentant également des catelles couleur « miel » se trouve à la cure de Villarepos, daté du premier quart du XVIII^e siècle (HERMANN SCHÖPFER, *Le district du Lac I* (MAH 81, FR IV), Bâle 1989, p. 271).
- 98 Balthazar Müller avait épousé en 1711 Marie-Anne-Catherine Daguét, décédée en 1743 (*Les Müller* 1992, p. 10).
- 99 KULLING 2001, p. 9.
- 100 KULLING 2001, pp. 71-77 ; MONIQUE FONTANNAZ, « Aperçu de la poterie de terre à Moudon au XVIII^e siècle », KULLING 2001, pp. 268-275, p. 275 et note 56.
- 101 AEF, Esta., titre 92, 17 oct. 1299 ; toutes les sources écrites et rédaction détaillée de l'évolution complexe de la place de Moudon dans RAEMY 2020, « La place de Moudon ».
- 102 AEF, famille, Estavayer, boîte 1300-1350, 4 sept. 1337 ; HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, « Les donzels Mora », *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, t. 2, *Dynastes et ministériaux*, Zurich 1934-1945, pp. 161-164, p. 164.
- 103 AEF, Esta., titre 176, 27 mai 1436 ; en 1422, la place de François de Moudon est aussi qualifiée de jardin (AEF, Esta., rec. 124, f° 85, 9 nov. 1422).
- 104 AEF, Esta., rec. 121, 1424, f° 8.
- 105 AEF, famille, Estavayer, boîte 1461-1470, 1^{er} juil. 1470.
- 106 AEF, Esta., titre 794, 20 août 1473.
- 107 AEF, Esta., rec. 104, f° 68, 1^{er} juil. 1521 : « la place ou chesal maintenant vacante où se trouvait autrefois la maison de Gérard de Moudon, laquelle maison tombe en ruine ».
- 108 ANDENMATTEN 2008, p. 375.
- 109 RAEMY 2004, pp. 92-118. L'absence de mur taluté en partie basse, remplacé par ces retraites chaufreïnées, s'observe dans les grandes tours les plus anciennes du corpus étudié (1230-1270).
- 110 AEF, Esta., rec. 104, f° 68, 1^{er} juil. 1521.
- 111 AEF, Esta., rec. 71, f° 137, 1578.
- 112 Données non référencées de cette notice tirées des ACE, CG (RAEMY 2020, « La place de Moudon »).
- 113 Voir la vue HÖRTNER de 1599 **FIG. 17**. De plus, les murs de la place de Moudon ne sont jamais cités lorsque la Ville donne l'ordre de remettre en état l'appareil défensif de ses murailles en circonstances de guerre.
- 114 ACE, 0096, CG70, 1546, f° 24v.
- 115 ACE, 0146, Mc18, 1661-1664, f° 143, 7 nov. 1664.
- 116 ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 407, 11 août 1882.
- 117 ACE, 0977, Mc82, 1851-1856, p. 491, 3 août 1855.
- 118 ACE, 0139, Mc13, 1640-50, f° 40, 14 fév. 1641 ; p. 42v, 17 fév. 1641.
- 119 ACE, 0136, CG145, 1645, f° 35v, 26 avril 1645.
- 120 ACE, 0208, CG228, f° 24v, juin 1744.
- 121 ACE, 0235, Mc52, 1782-1784, f° 22, 11 juil. 1782.
- 122 THURLER 1908, p. 36.
- 123 ACE, 0103, CG84, 1563, f° 26.
- 124 ACE, 0104, CG90, 1573, f° 20v, 9 mars 1573.
- 125 ACE, 0216, CG230, f° 4v, 10 avr. 1747, et f° 17v, 5 sept. 1747.
- 126 ACE, 0250, CG272, p. 71, déc. 1792 ; 0977, Mc82, 1851-1856, p. 51, 9 oct. 1851.
- 127 ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, p. 502, 30 juin 1910 ; p. 510, 21 juil. 1910.
- 128 ACE, 0132, CG131, 1620, f° 28.
- 129 ACE, 0226, Mc48, 1762-1768, f° 265v, 1^{er} août 1768 ; 0230, CG253, p. 57, 1^{er} mai 1770.
- 130 ACE, 1112, PVCC, 1926-1930, p. 42, 28 déc. 1926.
- 131 Tous les renseignements relatifs à la construction tirés d'ACE, 0096, CG71, 1547, *passim*.
- 132 ACE, 0099, CG79, 1557, f° 30 ; d'après les comptes de la ville, le stand comporte un soubassement maçonné sur lequel est construit l'abri charpenté. Le mur du côté des cibles est plus élevé que les autres, pour appuyer les arquebuses. Un de ces stands est même démonté après chaque fête de tir et ses bois rangés dans la

- chambre inférieure de la maison des arquebusiers. Au sujet de ces stands, dont l'un est réservé à la couleuvrine, voir le compte de 1576, donnant de nombreux détails (ACE, 0108, CG93, 1576, *passim*).
- 133 ACE, 1136, PVCC, 1937-1940, p. 235, 10 janv. 1939 et *passim*.
- 134 Date confirmée par la dendrochronologie : les bois de chêne et de sapin de la charpente sont abattus en 1545/46 et 1547/48 (LRD06/R5433).
- 135 ACE, 0154, Mc20, 1668-1675, f° 268, 15 juin 1672 ; 0158, CG164, 1672, *passim*.
- 136 ACE, 0096, CG71, 1547, f° 39v.
- 137 Peut-être le charpentier PIERRE GAGNAUX, l'auteur présumé des plans.
- 138 élévation et plan sommaire dans MB Fribourg 1928, p. 113.
- 139 ACE, 0185, Mc33, 1707-1710, f° 130, 17 sept. 1708.
- 140 RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 7 » ; « Les menuisiers-ébénistes Dietrich ».

Le bourg

- 1 AST/C, BV 18, Estavayer 1, 17 sept. 1241.
- 2 ACE, 0002, parch., XIV-11, mai 1318 : « *In loco dicto en Merdasson* » ; id, n° 32, 1324 : « *In loco quo antiquitus dicebatur en Merdasson* » (dans le lieu qu'autrefois on appelait le Merdasson).
- 3 ACE, 0008, parch., XIV-88, vers Pâques 1340 : première attestation du pont près de la porte de Chenaux.
- 4 HENRI JACCARD, *Essai de toponymie, origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande* (MDR, 2, VII), Lausanne 1906, p. 464. « Tholes » désignerait un lieu surélevé, dominant.
- 5 Cette affirmation ne s'appuie cependant que sur une sorte de courbe de Gauss, car une ou deux maisons ne faisant pas partie de ces trois îlots, soit à l'intérieur du bourg de château, soit dans la rangée orientale de la rue de l'Hôtel-de-Ville, sont également dites « dans le vieux bourg ». Toutes les sources mentionnant le « vieux bourg » sont regroupées dans RAEMY 2020, « le vieux bourg » ; RAEMY 2020, « parcelles 1745-46/1.183, 1.195, 2.196, 2.198, 2.199, 2.200, 1.205, 4.81, 4.82, 4.83, 4.84, 4.85, 4.86, 4.87, 4.88, 4.91 ».
- 6 AEF, Esta., rec. 122, f° 17, 31 mars 1405 : dans cette reconnaissance, la maison de l'impasse de Motte-Châtel 1 est dite « *prope macellum* », près de la boucherie. Trois autres mentions de la fin du XIV^e siècle confirment la présence de boucheries dans ce secteur.
- 7 Voir p. 248. La reconstruction de l'église a sans doute condamné les boucheries, jugées alors trop proches. Elles ont été rejetées en périphérie dans le quartier d'Outrepoint, à proximité de l'hôpital qui abritait les classes plus défavorisées de la population.
- 8 Suite à la concession à la Ville d'une foire, d'une halle et du droit d'aunage par Amédée de Savoie et Claude, coseigneur d'Estavayer du 25 et 31 janvier 1461 (ACE, 0047, parch., XV-427, 31 jan. 1461, publié par VEVEY 1932, n° 45, pp. 87-89).
- 9 LRDo8/R6057.
- 10 RAEMY 2020, « parcelles 1745-46/1.31 à 1.45 ».
- 11 Ces dispositions particulières, expliquées par l'implantation de la ville en position non dominante dans un terrain en pente, se perçoivent très bien aussi dans le bourg médiéval d'Evian (D^{pt} Hte-Savoie), où les jardins sont taillés dans le substrat naturel. Voir LOUIS BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève 1964, pp. 368-373.
- 12 ADom, arch. anc., A2-16, sept. 1328. En 1430 et en 1454 encore, il s'agit de la « porte de Nicod de Saint-Martin » (ACE, 0075, CG1a, 1430-31, f° 20v ; 0078, CG17, 1454-55, f° 18v). Voir pp. 149, 151.
- 13 Entre autres AEF, Esta., rec. 95, f°s 43-43v, 4 mai 1528 : le notaire Pierre d'Arsina reconnaît l'actuel n° 8 de la place de l'Eglise, sise au bourg, dont le jardin est dit « en Chavannes ».
- 14 Les fouilles techniques menées en 2015 n'ont d'ailleurs rien révélé (communication Gilles Bourgarel).
- 15 ACE, 0089, CG62, 1535, f° 12.
- 16 ACE, 0154, Mc20, 1668-1675, f° 149v, 21 mars 1670 ; 0153, CG162, 1670, f° 27.
- 17 Respectivement ACE, 0158, CG166, 1674, p. 69, et 0160, CG173, p. 53, 9 fév. 1680.
- 18 ACE, 0322, Mc78, 1840-1847, pp. 195-233, *passim*. Ces travaux s'échelonnent du 8 avr. au 27 sept. 1742.
- 19 GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « Estavayer-le-Lac, Place de l'Eglise (Ruelle des Arcades, Ruelle de la Fausse-Porte) », *CAFr*, 2011, p. 163.
- 20 ACE, 0004, parch., XIV-38, 26 juin 1326.
- 21 LRDo1/R6432 ; GILLES BOURGAREL, CHRISTIAN KÜNDIG, « Estavayer-le-Lac, Rue Saint-Laurent », *CAFr*, 2010, pp. 234-235.
- 22 ACE, 0008, parch., XIV-88, 23 avr. 1340 : « La chaussée des fossés supérieurs », soit dans la partie amont du front nord du bourg, à la hauteur du faubourg non encore fermé de la Bâtaiz. Ce texte est publié avec quelques approximations de transcription par VEVEY 1932, n° 10, pp. 24-26.
- 23 ACE, 0078, CG20, 1467, f° 12v : « *quadam conduyte* ».
- 24 ACE, 0008, parch., XIV-88, 23 avr. 1340.
- 25 ACE, 0203, CG216, 1731, f° 18v.
- 26 *Artulaire Lausanne* 1948, p. 11.
- 27 WERNER STÖCKLI, « Estavayer, Saint-Laurent, Investigations archéologiques dans le chœur », ms. 1977 ; WERNER STÖCKLI, HEINZ KELLEBERGER, « Estavayer-le-Lac, église Saint-Laurent. Les chantiers de l'église gothique : analyses et sondages archéologiques de 1971 à 1980 », ms. 1980. Les rapports produits par ce bureau sont très brefs. Les exemplaires consultés sont déposés aux ACV, fonds Jaccottet, boîte 1278A, voir *Documentation*, p. 205. En revanche, ils s'appuient sur une documentation graphique de grande qualité et très détaillée établie par Heinz Kellenberger, Franz Wadsack, Olivier Feihl, Denis Mauroux et Jean-Pierre Pfefferlé. Les originaux sont conservés au SAEF.
- 28 JÄGGI 1994, p. 271.
- 29 JÄGGI 1994, pp. 437-445 : liste des 16 autels fondés avant 1530. Voir aussi VEVEY 1960. JÄGGI se limite à la période médiévale ; de Vevey aborde également la période moderne. Si l'étude de ce dernier documente très bien les fondateurs, les revenus assignés aux autels et leurs chapelains, en revanche l'approche architecturale de l'église proposée, trop conditionnée par l'interprétation ancienne de JACQUES-PHILIPPE GRANGIER, est à écarter.
- 30 ACE, 0025, parch., XIV-418, 25 août 1379.
- 31 ACE, 0025, parch., XIV-483, 22 jan. 1392, publié par VEVEY 1932, n° 19, pp. 42-44.
- 32 LRDo7/R5910 (voir *Documentation*, p. 205).
- 33 ACE, 0075, CG1, 13 jan. 1425 - 13 jan. 1426, f° 6v.
- 34 L'encadrement de la baie axiale a été réinséré en 1500-1505 dans le mur nord de l'agrandissement du chœur.
- 35 GRANDJEAN 2015, p. 247.
- 36 ACE, 0075, CG2, 22 juil. 1431 - 16 juil. 1432, f° 6, 17 sept. 1431.
- 37 ACE, 0075, CG3, 16 nov. 1432 - 9 déc. 1433, f° 30v, 6 juin 1433. La main-d'œuvre active à l'église Saint-Laurent vient d'être étudiée de façon très approfondie par Marcel Grandjean. Pour juger de ses spécificités et de son rayonnement suprarégional, on renvoie à cette étude (GRANDJEAN 2015).
- 38 ACE, 0075, CG6, 25 avr. 1436 - 28 juil. 1437, f° 18, 17 mars 1437 ; CG8, 7 déc. 1438 - 14 mars 1440, f° 20v, 4-8 fév. 1439.
- 39 ACE, 0075, CG8, 7 déc. 1438 - 14 mars 1440, f° 20v, 22-26 fév. 1440. La nature de cette « pollution » n'est pas connue.
- 40 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 - 28 juin 1442, f° 1v.
- 41 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 - 28 juin 1442, f° 6 : « *finire et complere gradus inceptos super bornellum* » (terminer et compléter les escaliers commencés au-dessus de la fontaine) ; f° 25v : « *in tecto dictorum graduum* » (dans le toit desdits escaliers).
- 42 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 - 28 juin 1442, f° 2v.
- 43 JEAN OLIVIER, mieux payé que les autres, est également conseiller et bourgeois d'Estavayer.

- 44 Tous les renseignements indiquant la progression du chantier sont tirés des trois comptes du gouverneur recouvrant cette période (ACE, 0283, CG8a, CG8b, CG9 et CG10).
- 45 Les lacunes de la comptabilité ne permettent pas de connaître le nombre total de pierres achetées. Les tailleurs de pierre de la carrière de Faucemagne livrent des blocs dont la longueur varie de 3 (85 cm) à 4,5 pieds (1,25 m), définissant des hauteurs d'assises de 1 pied et 2 doigts (env. 33 cm), profondes de 1,5 pied (42 cm) (ACE, 0283, CG8b, 29 juin 1442 – 29 juin 1443, f° 4v).
- 46 Marcel Grandjean met en évidence la forme très originale et surtout très maîtrisée des remplages. Cela incite à les attribuer à GILET FRANC, d'envergure suprarégionale, plus qu'à d'honnêtes tailleurs de pierre locaux (GRANDJEAN 2015, p. 251).
- 47 Les données qui suivent sont tirées des comptes des gouverneurs (ACE, 0283, CG11 et CG12).
- 48 GRANDJEAN 2015, p. 250. Cet auteur met en évidence le caractère unique des remplages de la nef, pour lesquels il ne trouve pas de comparaisons, tant dans la région qu'en Franche-Comté. Il pense que celui de la chapelle de la Vierge est plus récent que les cinq autres qui sont identiques.
- 49 Renseignements tirés de ACE, 0283, CG13, compte couvrant la période du 29 sept. 1449 à la même date de l'année suivante. Les dépenses consignées dans ce document débordent toutefois sur une large partie de l'année 1451.
- 50 Ce charpentier est attesté dans les comptes d'Yverdon de 1449 à 1474 (ACY, série Ba); sans doute déjà expérimenté, il commence son activité dans cette ville au moment où il est consulté à Estavayer. Il se voit confier d'importants chantiers, notamment la reconstruction du toit de l'église urbaine Notre-Dame en 1467 et la réalisation de la charpente des nouvelles halles en 1469-1470.
- 51 LRDo7/R5910 (voir *Documentation*, p. 205).
- 52 ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1449 – 29 sept. 1450, f° 12bisv.
- 53 ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1449 – 29 sept. 1450, f° 42. La bénédiction est donnée par le franciscain François de Fuste, arborant ici le titre d'évêque (*in partibus*) de Grenade; il deviendra évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne entre 1452 et 1460 sous l'épiscopat de Georges de Saluces. Il est également curé de Vuisternens-devant-Romont. Voir *Visite 1453* 1993, t. 1, pp. 42-44. Merci à Bernard Andenmatten pour l'interprétation correcte de la source comptable référencée ci-dessus.
- 54 ACE, 0283, CG14, 1452, f°s 27v-28. Le tonnelier JEAN RELIÈRE est chargé de confectionner un patron (« moloz ») qui indique aux tailleurs de pierre le profil que doivent adopter ces piliers engagés.
- 55 ACE, 0078, CG15, 1453, f° 26v, 14 juin. On travaille toujours à cette démolition le 5 sept. 1453 (f° 28).
- 56 ACE, 0283, CG14, 1452, f° 30v.
- 57 ACE, 0078, CG15, 1453, f° 28, 13 sept.
- 58 ACE, 0078, CG15, 1453, f° 30v, 18 oct.
- 59 *Visite 1453* 1993, t. 2, p. 272.
- 60 Toutes les données qui suivent sont tirées du compte du gouverneur couvrant l'année 1457 (ACE, 0078, CG18, 1457, dès f° 10).
- 61 ACE, 0078, CG18, f° 37, 16 juin 1457 : « *magistro Bessenzano, carpentatori de Yverduno* » (à maître Besançon/Bisonce, charpentier d'Yverdon).
- 62 Marcel Grandjean signale l'originalité de ce parti de la bretèche-horloge en façade occidentale. Il évoque l'exemple de Châtillon-sur-Chalaronne (D^{pt} Ain) dans l'ancien domaine savoyard, de peu antérieur, soit de 1451-52 (GRANDJEAN 2015, p. 252).
- 63 Décompte fait grâce au relevé « pierre à pierre » de cette façade, réalisé par l'Atelier d'Archéologie médiévale de Moudon.
- 64 ACE, Mc1, f° 11, 22 avr. 1462.
- 65 ACE, 0078, CG20, 1467, *passim*.
- 66 ACE, 0083, CG42, 1501, f° 33v; AEF, Est., rec. 233, f°s 9-9v, reconnaissance de Guillaume de Vivey, 1573.
- 67 ACE, 0053, parch., XVI-11a, 2 avr. 1503; ACE, 0083, CG43, 1503, f° 49; CG44, 1505, f° 29 : « *domus emptā pro faciēdo lo chanse* » (maison achetée pour faire le chœur).
- 68 Tous les détails sur ce chantier et sa main-d'œuvre extraits du compte du gouverneur (ACE, 0083, CG43, 1503).
- 69 GRANDJEAN 2015, p. 288.
- 70 ACE, 0083, CG43, 1503, f°s 10v et 19.
- 71 ACE, 0083, CG43, 1503, f° 47 : « *Glaudius lo maczon* » ; f° 53 : « *magistro Glaudio, lathomo de Gebenesis et fratri suo* » (à maître Claude, le maçon de Genève, et à son frère); GRANDJEAN 2015, p. 496.
- 72 Le détail des travaux est donné par le compte du gouverneur pour 1503 (ACE, 0083, CG43, 1503). Le compte de l'année 1504 est manquant.
- 73 Comme dans les autres voûtes, on n'observe aucune marque de tailleur de pierre sur les nervures; elles ne se trouvent qu'à leur amorce, soit ce qu'il restait de l'ancien couvrement.
- 74 ACE, 0079, CG27, 1482, f° 7, 20 mars : on va examiner où la voûte du clocher doit être percée pour descendre la cloche fêlée; f° 13, 5 août : après avoir remonté la nouvelle cloche on obture le trou avec du tuf et du mortier.
- 75 ACE, 0083, CG43, 1503, f° 37, 5-6 juin.
- 76 ACE, 0083, CG43, 1503, f° 33.
- 77 GRANDJEAN 2015, p. 289.
- 78 ACE, 0083, CG43, 1503, f° 58.
- 79 LRDo7/R5910 (voir *Documentation*, p. 205).
- 80 ACE, 0083, CG44 et 45, 1505 et 1506.
- 81 MARCEL GRANDJEAN, « Œuvres majeures de la ferronnerie de la fin du gothique en Suisse romande », *Petit précis patrimonial, 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaëtan Cassina*, Lausanne 2008, pp. 199-216.
- 82 ACE, 0083, CG44, 1505, f°s 18-18v, 22v, 38v; CG45, 1506, f°s 23v, 27v, 30v, 60.
- 83 ACE, 0083, CG46, 1507, f°s 39 et 46. A Moudon, GILET ou GILLIET, qualifié là de « peintre d'Estavayer », réalise en 1508 quatre vitraux dans la chapelle de l'hôpital; il collabore à la fonte d'une cloche à Romont (FONTANNAZ MAH VD 2006, p. 179).
- 84 ACE, 0048, parch., XV-447, 6 mai 1462. Ce document, extraordinaire dans le détail, indique que le Christ doit être représenté trois fois : tout d'abord en prière dans le Jardin des Oliviers, puis lorsqu'il porte la croix, aidé par Simon, et enfin montrant ses plaies, après la Résurrection.
- 85 ACE, 0083, CG45, 1506, f° 17v : « *ymagines morte domini* ».
- 86 Ces travaux sont connus, de façon détaillée, grâce au compte de ville de 1525 (ACE, 0085, CG52, 1525, *passim*).
- 87 Lieux d'extraction non précisés. Le grès coquiller provient de Faucemagne ou de Murist.
- 88 ACE, 0085, CG54, 1527, f° 24, séance du 6 nov.; ACE, 0089, CG57, 1530, f° 9.
- 89 ACE, 0103, CG85, 1565, f° 57.
- 90 ACE, 0103, CG85, 1565, f° 58.
- 91 LRDo7/R5910 (voir *Documentation*, p. 205).
- 92 ACE, 0103, CG85, 1565, f° 59.
- 93 La couverture en cuivre serait de 1912 alors que les tavillons ont été posés lors de la dernière grande restauration des années 1970-1975.
- 94 ACE, 0149, CV35, 1870, pp. 21-22 pour les travaux de cette année-là.
- 95 Constats archéologiques et lecture des inscriptions par Gaëtan Cassina en 1971 (ACV, fonds Jaccottet, boîte 1280 : « Collégiale de Saint-Laurent, clocher » notes de Gaëtan Cassina, 1971).
- 96 ACE, 0105, Mc7, 1593-1608, f° 26v, 11 juin 1595.
- 97 ACE, 0128, Mc11, 1611-1628, f° 48, 2 oct. 1627.
- 98 LRDo7/R5910 (voir *Documentation*, p. 205).
- 99 ACE, 0109, CG104, 1588, f°s 20v-29.
- 100 ACE, 0158, CG169, 1677, f° 39.
- 101 ACE, 0223, CG240, p. 67, 18 nov. 1756.
- 102 ACE, 0238, Mc53, 1784-1790, f° 149v, 26 juin 1787. Les liens de parenté restent à déterminer avec FRANÇOIS et ses fils ETIENNE et PIERRE REYMOND, eux installés à Estavayer, constructeurs de la tour des Cormontants en 1657, actifs jusqu'en 1713.
- 103 Travaux décrits de façon détaillée dans ACE, 0240, CG267, pp. 57, 62-65, 88-90.

- 104 ACE, 0306, Mc74, 1833-1839, p. 380, 22 août 1837.
- 105 ACE, 0117, CH26, 1596-1598, s.p., compte de l'« hospitalier » François Bullet, livrances en blé 1596-1598, 21 sept. 1598 : « A maistre François le gissare suyvnt le marché... pour devoir blanchir et colloriser les votes de la grande allée de l'esglise St-Laurent d'Estavayer ».
- 106 ACE, 0127, CH28, 1602-1604, s.p., livrance en blé, 12 août 1603.
- 107 ACV, fonds Jaccottet, boîte 1276 (voir *Documentation*, p. 205) : MARIE-THÉRÈSE TORCHE-JULMY, « Rapport n° 3 », ms. adressé à l'architecte CLAUDE JACCOTTET, 27 mars 1980.
- 108 ACE, 0128, Mc8, 1611-1628, f° 30, 2 déc. 1611.
- 109 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f° 269v, 14 juin 1751 : convention avec le carrier BOREL, de Couvet.
- 110 BLANK/HOCHSTRASSER KdS SO 2008, SCHUBIGER KdS SO 1994 et GOTTLIEB LOERTSCHER, *Die Bezirke Thal, Thierstein und Dorneck* (KdS 38, SO III), Bâle 1957, ne citent pas ce personnage. On ne sait s'il faut identifier cet artisan avec l'architecte et entrepreneur qui a édifié l'ancienne église paroissiale de Châtel-Saint-Denis sur des plans de CHARLES DE CASTELLA (*Guide artistique* 2012, p. 172).
- 111 AP St-Laurent, « Grand Livre », pages insérées en fin de volume, années 1878, s.p. : convention du 26 juillet 1878 avec EUGÈNE CLARIN.
- 112 ACE, 0262, Mc65, p. 315, 19 août 1808 ; ACE, 0266, CG290, 1809, pp. 45-52.
- 113 ACE, 0322, Mc78, 1840-1847, p. 549, 19 fév. 1847 ; ACE, 0335, 1840-1847, Mc78, p. 7, 31 mai 1847 ; p. 18, 24 juil. 1847 ; p. 22, 3 août 1847 ; p. 25, 20 août 1847 ; p. 28, 1 sept. 1847 ; p. 29, 2 sept. 1847 ; p. 33, 14 sept. 1847 ; ACE, 0328, CV11, 1847, pp. 10-14.
- 114 ACE, 0977, Mc82, 1851-1856, p. 505, 7 oct. 1855.
- 115 Sur la diffusion du style néogothique dans nos régions avant 1850 : PAUL BISSEGER, *Le Moyen Age romantique au Pays de Vaud, 1825-1850*, Lausanne 1985.
- 116 Ces quatre médaillons ont été refaits récemment. Le reste des originaux se trouve dans le jardin de la cure et témoigne d'une exécution plus nerveuse, moins empâtée que les copies.
- 117 AP St-Laurent, Protocoles des assemblées de paroisse, 1885-1952, vol. 1, p. 13, 3 nov. 1901.
- 118 La chronique conservée dans le « Grand Livre » des AP St-Laurent, recouvrant l'action de François Nuoffer, de son arrivée en 1871 à la création du Conseil de paroisse autonome en 1885, rédigée par un thuriféraire du curé, au ton polémique, met bien en évidence le caractère conflictuel de la période, au-delà de la personnalité, certes affirmée, de ce prêtre. Il n'existe aucune étude historique qui aborde cette époque avec suffisamment de recul. Ce qui est publié jusqu'ici est trop dépendant de sources unilatérales.
- 119 PÉRISSET 2007, p. 88.
- 120 Sur cette restauration, outre les AP St-Laurent, il faut consulter les archives de CLAUDE JACCOTTET et celles de THÉO-ANTOINE HERMANÈS (voir *Documentation*, p. 205).
- 121 GRANDJEAN 2015, p. 251 ; STEFAN GASSER, « Le portail sud, un chef-d'œuvre de l'art narratif », *La cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg, miroir du gothique européen*, Lausanne et Fribourg 2007, pp. 121-127. Le portail a servi de modèle à celui de la chapelle de Rive (voir *La chapelle de Rive*, p. 439)
- 122 GRANDJEAN 2015, p. 291.
- 123 ACE, 0083, CG44, 1505, f° 22v.
- 124 ACE, 0197, Mc37, 1718-1722, f° 110v, 21 mars 1720 ; f° 117v, 11 juin 1720.
- 125 ACE, 0248, Mc56, 1797-1799, f° 31v, 22 août 1797.
- 126 ACE, 0273, Mc66, 1808-1817, p. 486, 11 juin 1816.
- 127 AP St-Laurent, Annales de la paroisse d'Estavayer à partir de l'année 1871, p. 15, années 1896 et 1897. De ces travaux ne subsistent de visible à l'extérieur que les vantaux néogothiques du portail dus au menuisier HENRI DIETRICH.
- 128 Les coseigneurs de la branche aînée sont toujours collateurs de cette chapelle au XVI^e siècle (VEVEY 1960, p. 18). Les peintures, dans cette travée, ne sont conservées qu'à la naissance des voûtes.
- 129 FRANÇOIS FELBAUM, avant d'être engagé à Estavayer, a repeint en 1594-95 l'église et le cloître de l'abbaye cistercienne d'Hauterive. Sur ces travaux et les peintres FELBAUM : BRIGITTE PRADERVAND, « Les décors peints du cloître et de l'aile occidentale de l'abbaye d'Hauterive », *PF*, n° 17, 2007, pp. 36-51, en particulier pp. 46-50.
- 130 ACE, 0205, corresp., XVIII-52, 6 août 1732, visite pastorale de l'évêque de Lausanne. A cette date, les Vevey sont encore collateurs.
- 131 AEF, RN3374, f° 52, 20 fév. 1704. A cette date, les Ponthéroze sont toujours collateurs.
- 132 ACE, 0075, CG2, 22 juil. 1431 - 16 nov. 1432, f° 16v.
- 133 RPR 2006, IPR 340/RBCM 2215.
- 134 RPR 2006, IPR 338 et 339/RBCM 60938 et 60939.
- 135 vitrosearch.ch/fr/studios/2261096, notice CAMILLE NOVERRAZ, consulté le 22 mars 2020.
- 136 RPR 2006, IPR 341 à 347/RBCM 60902.
- 137 RPR 2006, IPR 348/RBCM 60724.
- 138 ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1449 - 29 sept. 1450, f° 12v.
- 139 ACE, 0078, CG21, 1477, f° 13 ; ACE, 0079, CG28, 1483, f° 14.
- 140 Hypothèse avancée par Marcel Grandjean dans *Trésors de Vaud 1982*, pp. 51-53.
- 141 NATALE 2009, p. 139. Une datation « après 1512 » est avancée par une analyse dendrochronologique faite non pas sur les statues, mais sur la caisse actuelle les renfermant (LRD05/R5663). La discussion sur la provenance staviacoise de cette œuvre reste ouverte, dans la mesure où elle est postérieure à 1512, car entre 1509 et 1518 seul le compte de 1513 est conservé.
- 142 ACE, 0133, Mc12, 1629-1639, f° 303v, 18 mars 1638 ; f° 324, 27 sept. 1638 ; f° 326v, 19 oct. 1638 ; 0136, CG141, 1638, f° 45v, 30 oct.
- 143 DHBS, IV, p. 403 ; AEF, Est., cb, 1642-43.
- 144 ACE, 0133, Mc12, 1629-1639, f° 315v, 17 août 1638.
- 145 GÉRARD PFULG, *Jean-François Reyff, sculpteur fribourgeois et son atelier*, Fribourg 1950, p. 19.
- 146 ACE, 0138, corresp., XVII-11a, 27 sept. 1638. Contrat publié par PFULG, voir note 146, pp. 176-177, annexe V.
- 147 ACE, 0143, CH43, 1647-1651, livrances en l'année 1651, pp. 106-107.
- 148 ACE, 0204, Mc41, 1734-1738, f° 164v, 2 juil. 1737 ; f° 231, 13 juin 1738 ; AEF, RN1787, f° 152v, 12 fév. 1738. Testament de Marie-Barbe Delapierre.
- 149 AP St-Laurent, Registre baptême 1734-1775, s.p., notes en 3^e de couverture.
- 150 ACE, 0303, corresp., XIX-1485, 29 déc. 1844 : « Convention entre le Conseil paroissial de la ville d'Estavayer et Jean Dietict, maître menuisier-ébéniste dedite ville ».
- 151 A priori l'équipe d'HERMANÈS a peu travaillé sur le maître-autel. Il ne semble pas y avoir eu de constat fait sur les couches picturales. Cet auteur prétend que la polychromie actuelle est celle d'origine. L'intervention de DIETRICH a pourtant été radicale. CATHERINE CORNUZ, THÉO-ANTOINE HERMANÈS *et al.*, *Le retable d'Assens : sculpture baroque en Pays de Vaud*, Lausanne 1985, pp. 79-80. Selon le catalogue cité ici, l'imitation blanc uni du marbre sur le retable d'Estavayer contredit ce qui a été découvert ailleurs sur l'œuvre de REYFF, à savoir des marbres plus réalistes et veinés.
- 152 RPR 2006, IPR 154/RBCM 2216.
- 153 RPR 2006, IPR 161/RBCM 2215.
- 154 RPR 2006, IPR 147/RBCM 60690.
- 155 RPR 2006, IPR 148/RBCM 60689, et RPR 2006, IPR 149/RBCM 60691.
- 156 ACE, 0092, CG50(CH7), 1521, f° 5-8v.
- 157 ACE, 0092, CG50(CH7), 1521, f° 6.
- 158 ACE, 0092, CG50(CH7), 1521, f° 9. Ce charpentier, bien établi à Estavayer et plusieurs

- fois cité dans les sources comptables, ne doit pas être confondu avec son homonyme, lui véritable sculpteur, à qui l'on attribue les stalles de Romont.
- 159 FONTANNAZ MAH VD, 2006, pp. 156-159.
- 160 ACE, 0085, CG51, 1523, f° 48v, 25 déc. 1523; 0098, Mc1, 1467-1557, f° 177, 26 mars 1524.
- 161 ACE, 0098, Mc1, 1467-1557, f° 178, contrat du 3 juin 1524; ACE, 0085, CG52, 1525, f° 19v, 25 juil. 1525. 62 charnières ont été réalisées au total.
- 162 ACE, 0085, CG51, 1523, f° 51; CG52, 1525, f° 23v.
- 163 ACE, 0222, corresp., compte de la fabrique 1742-1744 (CF14), 17 déc. 1742.
- 164 ACE, 0303, corresp., XIX-907, 6 mai 1837: devis détaillé de JOSEPH et JEAN DIETRICH; ACE, 0306, Mc74, 1833-1839, p. 343, 2 mai 1837.
- 165 Une abondante littérature existe sur les stalles. Une bonne vision d'ensemble est donnée par LAPAIRE/ABBALÉA 1991. Voir en particulier GAËTAN CASSINA, « Les stalles d'Estavayer », pp. 177-182.
- 166 Sur ces variantes, aimable communication d'Edmond Voeffray, organiste à Sion.
- 167 Une description complète des éléments iconographiques est donnée par MARCEL STRUB, *Stalles fribourgeoises*, Fribourg s.d. [1976, éd. posthume], pp. 91-94. Cette description a été nuancée et précisée par ANDREY et JORDAN (RPR 2006, IPR 170, 172 et 172/RBCM 60699, 69702 et 60703). Pour la transcription complète des phylactères voir RAEMY 2020, « Place de l'Eglise 1, Eglise Saint-Laurent, les stalles ».
- 168 Voir *Rue de l'Hôtel-de-Ville 16*, pp. 238.
- 169 Voir LAPAIRE/ABBALÉA 1991, pp. 29-37.
- 170 LAPAIRE/ABBALÉA 1991, pp. 67-68, 77-78.
- 171 LAPAIRE/ABBALÉA 1991, p. 180.
- 172 AevF, Carton 119, Estavayer-le-Lac, chapelles 1664-1750, 3 fév. 1750.
- 173 ANDENMATTEN 2008, p. 394.
- 174 WERNER STÖCKLI, « Estavayer-le-Lac, Eglise Saint-Laurent, sondages archéologiques dans le bas-côté septentrional en 1979-1980 », ms. 1980 (ACV, fonds Jaccottet, boîte 1278A, voir *Documentation*, p. 205).
- 175 Les peintures de la chapelle ont été étudiées par PAGE 1985.
- 176 Anne-Catherine Page pense avec justesse que cette scène est à mettre en relation avec le coseigneur Claude I d'Estavayer, mort en défendant la ville des assauts confédérés lors des guerres de Bourgogne. Voir PAGE 1985, p. 16.
- 177 AEF, famille, Estavayer, 30 août 1524; voir PAGE 1985, p. 63.
- 178 Sur les rapprochements avec l'atelier FRIES, voir PAGE 1985, pp. 58-63.
- 179 VEVEY-L'HARDY 1937, pp. 263-264.
- 180 PAGE 1985, pp. 44-47.
- 181 Les restes conservés de l'inscription contenue sur un phylactère permet d'identifier la réponse de la Vierge: « *Ecce ancilla domini fiat mihi secundum verbum tuum* » (Voici la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole).
- 182 RPR 2006, IPR 206/RBCM 60737.
- 183 VEVEY 1960, p. 18.
- 184 ACE, 0141, corresp., 5 fév. 1655.
- 185 AP St-Laurent, Registre baptême 1734-1775, s.p., notes en 3^e de couverture du registre.
- 186 Données supplémentaires sur les artistes qui ont réalisé l'autel du Scapulaire par ANNE CHABLAIS, « L'autel du Scapulaire dans la Collégiale d'Estavayer-le-Lac », ms. 1983 (SBC).
- 187 VEVEY 1960, p. 24. Cet auteur cite un acte du 2 avril 1396 de Perrod Vuillemin, conservé aux AEF, famille, de Vevey.
- 188 Les deux volets fermés montraient saint Paul et saint Pierre; ouverts, sainte Catherine et sainte Marguerite, patronnes des femmes des deux collateurs, soit Catherine Reyff, épouse de Jean, et Marguerite de Montenach, épouse de Tobie (VEVEY 1960, p. 28). Les deux frères sont signalés par les initiales I.T.D.V. On voit encore les armoiries du chapelain Pierre Burnet. Ces deux pièces sont conservées sous les cotes LM 3742.1 et LM 3742.2.
- 189 RPR 2006, IPR 178/RBCM 60730.
- 190 RPR 2006, IPR 182/RBCM 60880; RPR 2006, IPR 180/RBCM 60764; RPR 2006, IPR 181/RBCM 60765. Le culte de Jean Népomucène, canonisé en 1729, était particulièrement favorisé par les jésuites.
- 191 RPR 2006, IPR 179/RBCM 60786.
- 192 Voir note 190.
- 193 RPR 2006, IPR 183/RBCM 60729.
- 194 RPR 2006, IPR 185 à 187/RBCM 60767 à 60769.
- 195 RPR 2006, IPR 184/RBCM 60766.
- 196 ACE, 0079, CG30 1485, f° 6.
- 197 ACE, 0139, Mc14, 1640-50, f° 34, 19 mai 1650.
- 198 ACE, 0190, Mc36, 1714-1717, f° 202v, 4 sept. 1716.
- 199 Attribution d'ANDREY et JORDAN (RPR 2006, IPR 177/RBCM 60732).
- 200 ACE, 0216, CG236, p. 59, 10 oct. 1752.
- 201 AEF, RN1624/II, p. 114, 19 nov. 1779.
- 202 ACE, 0237, CH131, 1782-1783, pp. 45-54. MÉDARD BOISSEAU est connu par ailleurs, notamment pour avoir collaboré avec le sculpteur MARTINETTI (GÉRARD PFULG, « Dominique Martinetti, sculpteur fribourgeois originaire du Val Maggia, 1739-1808 », *AF*, 1985, pp. 1-204. BOISSEAU, cité pp. 16 et 108, est intervenu sur les stalles d'Hauterive (*PF*, n° 11, p. 4). Les autres artistes ne sont pour l'heure pas documentés.
- 203 PÉRISSET 2007, p. 82. Les constats matériels de cet agrandissement ont été réalisés par THÉO-ANTOINE HERMANÈS (ACV, fonds Jaccottet, boîte 1278: Rapport d'Hermanès du 6 avril 1978 à Claude Jaccottet, voir *Documentation*, p. 205).
- 204 FRANÇOIS SEYDOUX, *Der Orgelbauer Aloys Mooser, 1770-1839, Leben und Werk*, Fribourg 1996, p. 3.
- 205 Le détail de ces jeux est donné dans FRANÇOIS SEYDOUX, « L'orgue Mooser de la Collégiale d'Estavayer-le-Lac, historique et problèmes de restauration », *Revue musicale de Suisse romande*, 1983, n° 2, pp. 69-77.
- 206 Le détail de l'historique et de l'évolution technique de cet orgue jusqu'en 1977, avant sa dernière transformation, est donné par FRANÇOIS SEYDOUX (voir note 204), pp. 93-117.
- 207 FRANÇOIS SEYDOUX, « Les orgues du Pays de Fribourg de l'époque romantique au XX^e siècle », *PF*, n° 14, 2002, pp. 34-55.
- 208 Le chapitre de Saint-Nicolas avait remplacé cet orgue endommagé par un orgue en 1653 par l'instrument actuel du facteur SEBALD MANDERSCHIEDT.
- 209 Dans l'embrasure de la porte de la sacristie, on en voit très clairement le bouchon. Cet escalier a dû être percé dans le fourrage, juste derrière le parement intérieur du mur qui n'a par la suite pas été conservé (voir aussi une photo de Louise Decoppet montrant ce secteur au moment du démontage des stalles en 1976: ACV, fonds Jaccottet, boîte 1284, voir *Documentation*, p. 205).
- 210 FRANÇOIS SEYDOUX, « Zur freiburger Orgellandschaft, die Instrumente aus dem 17. und dem 18. Jahrhundert », *PF*, n° 14, 2002, pp. 6-16.
- 211 HANS GUGGER, « Ein Orgeltyp des 17. Jahrhunderts. Herkunft und Entwicklung einer Gehäuseform im schweizerischen alpinen Raum », *NMAH*, 24, 1973, pp. 247-255; FRIEDRICH JAKOB, MANE HERING-MITGAU, ALBERT KNOEPFLI, PAOLO CADORIN, *Die Valeria Orgel, ein gotisches Werk in der Burgkirche zu Sitten/Sion*, Zurich 1991. L'orgue de la chapelle de Visperterminen, cité dans cet ouvrage p. 149, daté vers 1563, montre un buffet très semblable à celui d'Estavayer. On peut se demander s'il ne subsiste pas quelque chose de l'instrument de 1607.
- 212 ACE, 0083, CG45, 1506, f° 52-52v.
- 213 ACE, 0128, Mc8, 1611-1628, f° 27v, 9 sept. 1611; f° 29, 30 sept. 1611; f° 30, 2 déc. 1611.
- 214 Voir p. 171.
- 215 AEF, Esta., rec. 104, f° 63, 12 avr. 1521.
- 216 ACE, 0083, CG43, 1503, f° 18v; RAEMY 2020, « Abords de l'église Saint-Laurent, cimetières ».
- 217 ACE, 0143, CH47a, 1662, f° 117.
- 218 ACE, 0240, CG271, p. 49, 24 août 1791.
- 219 AP St-Laurent, « Grand Livre », pages insérées en fin de volume, s.p., année 1882; RPR 2006, IPR 274/RBCM 60734.
- 220 ACE, 0185, Mc33, 1707-1710, f° 120, 21 août 1708; f° 137v, 5 oct. 1708 et f° 164v, 12 mars 1709.

- 221 ACE, 0216, CG236, f° 65v, 30 nov. 1752 :
chênes coupés à Verdrière et travaillés
l'année suivante par CLAUDE MICHAUD (ACE,
0220, Mc46, 1752-1757, f° 52v, 30 sept.
1753).
- 222 ACE, 0205, corresp., comptes de la
fabrique, 1731-1733 (CFR 10), 27 janv. 1733.
- 223 ACE, 0223, CG242, 1758, f° 28.
- 224 RPR 2006, IPR 220 et 221/RBCM 60804 et
60806.
- 225 Pour toutes les données techniques, dédi-
caces, parrains et inscriptions, voir RPR
2006, IPR 233 à 244.
- 226 AP St-Laurent, « Grand Livre », pages insé-
rées en fin de volume, année 1871, s.p. :
les mésaventures de cette entreprise sont
narrées ici dans le détail.
- 227 Ces fontes sont toujours décrites avec force
détails dans les comptes du gouverneur
(ACE, 0075, CG1, 13 jan. 1425 - 13 jan.
1426, f°s 6v et 7v; CG3, 16 nov.
1432 - 9 déc. 1433, f° 15v; 0283, CG9,
30 juin 1443 - 8 juil. 1444, f° 21v; 0078,
CG19, 1458, f° 36; 0079, CG27, 1482, f°s 26
et suiv.; 0082, CG35, 1491, f°s 11 et suiv.;
0177, Mc29, 1698-1700, f° 141v, 29 mai
1699 et suiv.).
- 228 ACE, 0075, CG1, 13 jan. 1425 - 13 jan. 1426,
f° 3v.
- 229 ACE, 0078, CG18, 1457, f° 18v.
- 230 ACE, 0083, CG44, 1505, f° 39v.
- 231 La mise en place dans le clocher a incombé
à l'entreprise MECATAL de Broc, de JEAN-
PAUL SCHORDERET.
- 232 ACE, 0208, CG221, 1737, f° 15 et suiv.
- 233 ACE, 0225, CG246, 1762, f° 27 et suiv.
- 234 ACE, 0075, CG8, 7 déc. 1438 - 14 mars 1440,
f° 14.
- 235 RPR 2006, IPR 82/RBCM 2015.
- 236 RPR 2006, IPR 1/RBCM 2103.
- 237 MARCEL GRANDJEAN, « Statue-reliquaire de
saint Georges » dans *Trésors de Vaud* 1982,
pp. 93-94; RPR 2006, IPR 75/RBCM 2105.
- 238 ACE, 0078, CG18, 1457, f° 21.
- 239 ACE, 0170, Mc24, 1685-1688, f° 103,
12 sept. 1687: le texte mentionne le nom
de « GREDER », inconnu d'ANDREY 2009; il
s'agit assurément de JACOB SCHRÖDER; ACE,
0169, CG179, 31 déc. 1687.
- 240 ACE, 0232, corresp., compte de la fabrique,
1778-1780 (CF26), f° 15, 3 août 1779.
- 241 ACE, 0098, Mc1, III, f° 172v-173, 31 jan.
1539; ACE, 0128, Mc10, 1611-1628, f° 69v-
71, 8 nov. 1618.
- 242 RPR 2006, IPR 73/RBCM 2028.
- 243 RPR 2006, IPR 74/RBCM 2072.
- 244 ACE, 0116, corresp., Inventaire de l'église
Saint-Laurent, 1559.
- 245 JOSEPH JÖRGER, « Das Schicksal der Berner
Antiphonare in Estavayer », *FG*, 58, 1972-73,
pp. 41-53; LEISIBACH 1977, pp. 138-149.
- 246 JOSEPH LEISIBACH, « Die Antiphonare des
Berner Münsters St. Vinzenz, eine nicht
erhoffte Neuentdeckung », *Revue d'histoire
ecclésiastique suisse*, 83, 1989, pp. 177-204.
N° d'inventaire : 1346 et 1347.
- 247 RPR 2006, IPR 358 à 361/RBCM 60755 à
60758.
- 248 Voir en dernier lieu MARIA BERNASCONI
REUSSER, ANDREA GIOVANNINI, LAURENT
JOUVET *et al.*, *Les antiphonaires de Saint-
Vincent de Berne, le destin mouvementé
d'un chef-d'œuvre liturgique*, Gollion 2017.
- 249 JOHANN RUDOLF RAHN, *Geschichte der
bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich 1876,
p. 454.
- 250 Qualificatifs de GRANDJEAN 2015, p. 541.
- 251 GRANDJEAN 2015, p. 511.
- 252 GRANDJEAN 2015, p. 9.
- 253 JACQUES BUJARD, « Un monastère du Haut
Moyen Age révélé par l'archéologie :
Saint-Pierre de Vautravers », *AS*, 2018,
n° 2, pp. 51-55, p. 54: la date d'achève-
ment des arcades et de la charpente de
la nef a été déterminée par une analyse
dendrochronologique.
- 254 GRANDJEAN 2015, p. 283.
- 255 Exemples contemporains ou plus tardifs
de Flangebouche (D^{pt} Doubs), Saint-Blaise
et du Locle donnés dans GRANDJEAN 2015,
pp. 285-286.
- 256 Aimable communication de Jacques Bujard,
chef de l'Office du patrimoine et de l'ar-
chéologie du Canton de Neuchâtel.
- 257 GRANDJEAN 2015, pp. 286-287.
- 258 GRANDJEAN 2015, p. 248.
- 259 GILLES BOURGAREL, FERDINAND PAJOR, ALOYS
LAUPER, « Rue de la Samaritaine 16, la
maison du tanneur et marchand Ueli Reyff
et de son épouse Clara Studer », *Ville de
Fribourg: les fiches*, n° 055/2013, Fribourg
2013.
- 260 ACE, 0002, parch., XIII-7, 1^{er} oct. 1291.
- 261 ACE, 0004, parch., XIV-38, 26 juin 1326.
- 262 Toutes les données dendrochronologiques
sur la cure sont tirées de LRD09/R6153 (voir
Documentation, p. 209).
- 263 Toutes les références d'archives non expli-
ciment citées ici se trouvent dans RAEMY
2020, « Rue Saint-Laurent 7-9, la cure ».
Sur le contexte religieux et en particulier
sur l'histoire de la clergie d'Estavayer au
Moyen Age, voir JÄGGI 1994.
- 264 LRD09/R6153 (voir *Documentation*, p. 209).
- 265 PÉRISSET 2007, p. 53.
- 266 ACE, 0170, Mc25, 1688-1691, f° 115,
16 mars 1690; f° 139, 3 oct. 1690; 0174,
CG182, 1690, f°s 35-62, *passim*.
- 267 ACE, 0204, Mc41, 1734-1738, f° 214v,
21 mars 1738.
- 268 Ce chantier est bien documenté par les
sources écrites (ACE, 0207, Mc42, 1738-
1742, *passim*, dès f° 27, 20 fév. 1739; 0208,
CG223, 1739, et CG224, 1740, *passim*).
- 269 LRD09/R6153 (voir *Documentation*, p. 209).
- 270 Constat établi en 1869 (ACE, 0989, Mc84,
1864-1870, p. 392, 3 juin 1869).
- 271 PÉRISSET 2007, pp. 51 et 53.
- 272 ACE, 0188, CG200, 1711, f° 32.
- 273 ACE, 0989, Mc84, 1864-1870, p. 164,
12 juil. 1866.
- 274 Données d'archives dans RAEMY 2020,
« Rue Saint-Laurent 5, la maison de
Vevey-Bussy ».
- 275 On ne connaît pas le degré exact de
parenté avec leur contemporain, Michel
Musard, seigneur de Vuissens et proprié-
taire à Estavayer des deux maisons (place
de l'Eglise 10 et sa voisine, ruelle des
Arcades 2). Voir *Place de l'Eglise 10*, p. 222.
- 276 ACE, 0158, CG171, 1678, f° 36v, 26 août
1678.
- 277 Ces fenêtres étaient peut-être dotées de
meneaux carrés à l'origine.
- 278 Les frères PIERRE et ETIENNE REYMOND
travaillent la pierre jaune d'Hauterive mais
surtout le grès coquillier. La façade arrière,
d'une conception peu orthodoxe, même si
on fait abstraction des ajouts du XX^e siècle,
suggère que JONAS FAVRE n'a que peu ou
pas été impliqué.
- 279 *DHBS*, VII, p. 113.
- 280 Les plans de LÉON HERTLING sont conservés
(ACE, 0628, Pl242, 1923). A relever que
l'architecte JACK CORNAZ a également été
sollicité. Son dossier est conservé aux
Archives de la construction moderne, EPFL
(voir aussi NADJA MAILLARD, *John-Théodore/
Jacques Cornaz, un architecte à contrejour*,
Lausanne 2006, p. 265).
- 281 Les ACE ne conservent de cette interven-
tion discutable que les plans produits par
JEAN BORGOGNON pour les deux bâtiments
méridionaux (ACE, 0734, Pl218, sept. 1950).
Les travaux dans la partie septentrionale
avaient commencé sans autorisation (ACE,
1193, PVCC, 1950-1953, pp. 282, 290,
293-294, 305, 341, 355, 356, de juin à nov.
1951). Robert Loup, membre du Conseil de
paroisse, impliqué à ce titre comme voisin,
s'émeut de la situation lors d'une séance
(AP St-Laurent, PV4, Conseil de paroisse,
1935-1952, p. 246, 10 juil. 1951).
- 282 Ecclésiastique non répertorié par JÄGGI
1994.
- 283 AEF, famille, Estavayer, 21 jan. 1362.
- 284 AEF, famille, Estavayer, juin 1378.
- 285 ACE, 1136, PVCC, 1937-1940, p. 513, 28 mai
1940.
- 286 RAEMY 2020, « Grand-Rue 35-37, l'ancien
four du bourg ».
- 287 L'escalier a condamné deux portes
mettant les deux bâtiments en communi-
cation, une au rez-de-chaussée, l'autre
à l'étage (MARION LIBOUTET, « La maison
au four à Estavayer-le-Lac », *CAFr*, 2012,
pp. 130-135).
- 288 L'une en sapin blanc provenant d'un arbre
abattu en automne/hiver 1690/91, l'autre,
en chêne coupé aux environs de 1697
(LRD09/R6154). Ces deux éléments sont
peut-être ici en réemploi.

- 289 D'après les traces des solins visibles dans les combles contre les murs nord et est.
- 290 La charpente ainsi que la grue sont formées de bois coupés entre 1828/29 et 1833/34, de même que le solivage de la cuisine au 1^{er} étage et la cloison séparant la surface de vente de l'escalier au rez-de-chaussée (LRD09/R6154).
- 291 CASIMIR LICHTENSTEIN était en effet caution du propriétaire Nicolas Marmier pour un emprunt avant le début des travaux (ACE, 0288, Mc69, 1825-1829, p. 278, 13 août 1828).
- 292 Références d'archives dans RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 1 ».
- 293 Extraits d'archives sur PIERRE GOUCHON dans RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 1 ».
- 294 ACE, 0175, Mc27, 1694-1697, f^o 98, 11 oct. 1695.
- 295 La restauration a été conduite par l'atelier Crephart de THÉO-ANTOINE HERMANÈS, CLAUDE ROCHAT a assuré la direction du chantier. ANNE LAPOINTE, « Estavayer-le-Lac, Impasse de Motte-Châtel 1, Rapport d'état et de traitement », Le Lignon, ms., s.d. (SBC); ANNE-CATHERINE PAGE-LOUP, MARC-HENRI JORDAN, « Etude des peintures murales Renaissance de l'Impasse de Motte-Châtel 1 à Estavayer-le-Lac », Fribourg 1991, ms. (SBC). MARC-HENRI JORDAN, « Découvertes de peintures murales Renaissance à Estavayer-le-Lac », *PF*, n^o 1, 1992, pp. 9-13.
- 296 La version de cette scène, la plus ancienne connue dans nos régions, se trouve sur une jouée des stalles du chœur de la cathédrale de Lausanne et a été sculptée vers 1275: CLAUDE LAPAIRE, « La sculpture », JEAN-CHARLES BIAUDET *et al.*, *La Cathédrale de Lausanne*, Berne 1975, pp. 207-213; BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Les stalles », PETER KURMANN (dir.), *La cathédrale de Lausanne*, Lausanne 2012, pp. 183-191; sur le Lai d'Aristote à Lausanne et la datation des stalles du XIII^e siècle de la cathédrale de Lausanne, voir BRIGITTE PRADERVAND, « Une iconographie militante », *Les stalles de la cathédrale de Lausanne*, publication Service immeubles, patrimoine et logistique du canton de Vaud, n^o 12, Lausanne 2014, pp. 8-9.
- 297 On ne peut établir de comparaisons stylistiques convaincantes avec les peintures murales de cette époque conservées en Suisse. On signale ici une représentation de Virgile dans sa corbeille dans une demeure privée à Lucerne (maison Pfyffer-Bell, Weinmarkt 5), publiée par MICHAEL RIEDLER, *Blütezeit der Wandmalerei in Luzern, Fresken des 16. Jahrhunderts in Luzerner Patrizierhäuser*, Lucerne 1978, pp. 103 et suiv.
- 298 AEF, Est., rec. 104, f^o 312v, 1521.
- 299 AEF, Est., rec. 117, f^o 58, 12 mai 1455.
- 300 La même corniche en quart de rond se voit à impasse de Motte-Châtel 1 au rez-de-chaussée, dans le mur séparant le couloir d'entrée et la boutique. On pourrait attribuer ce dispositif, rare dans un intérieur privé, à JEAN FUDRAUL, qui serait ainsi intervenu dans la demeure de son voisin. Dans ces deux maisons, une analyse dendrochronologique de la poutraison du plafond qui repose sur cette corniche serait bien utile.
- 301 Toutes les références d'archives sur la maison et ses propriétaires successeurs dans RAEMY 2020, « Impasse de Motte-Châtel 3 ».
- 302 AEF, RN1793/III, nf, 17 sept. 1758. Le vendeur est le Staviacois Laurent Delasoye, inspecteur des bâtiments du roi de France en poste à Marly (F).
- 303 ACE, 0197, Mc37, 1718-1722, f^{os} 114v et 116, 10 mai 1720.
- 304 TORCHE-JULMY 1979, pp. 172 et 221. Ce potier de terre serait-il parent avec le charpentier GASPARD HELFER, pratiquement son contemporain, lui aussi bourgeois de Fribourg, qui possédait alors les propriétés sis à l'impasse de Motte-Châtel 15 et 17 ?
- 305 Données d'archives dans RAEMY 2020, « Grand-Rue 36 ».
- 306 Selon la datation donnée avec réserve, du fait d'une croissance perturbée, des six fortes solives de chêne analysées, provenant d'arbres coupés en 1467/68 et 1468/69 (LRD11/R6451).
- 307 Il teste en 1641 (AEF, Est., titre 331, 19 juin 1541).
- 308 A l'initiative du propriétaire de l'époque, l'ancien conseiller national Dominique de Buman.
- 309 Le poêle actuel est de provenance alémanique, il a été acquis par Dominique de Buman.
- 310 ACE, 0016, parch., XIV-206, 1350: franchises d'Isabelle de Chalon, publiées par VEVEY 1932, n^o 12, pp. 26-34.
- 311 Ces transactions immobilières sont détaillées dans quatre actes qui s'échelonnent du 3 mars au 8 octobre 1435 (ACE, 0039, parch., XV-238a-d). Extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Grand-Rue 24, halles et boutiques du bazar ».
- 312 ACE, 0047, parch., XV-426, 25 janv. 1461, et XV-427, 31 jan. 1461. Publiés par VEVEY 1923, n^o 43, pp. 85-86, et n^o 45, pp. 87-88. Amédée de Piémont-Savoie touche 20 écus d'or. Claude I coseigneur de la branche aînée et la veuve de Jacques VII, coseigneur d'Estavayer-Chenaux, demandent ensemble la même somme.
- 313 ACE, 0078, CG21, 1477, f^{os} 8v, 12v, 13.
- 314 La construction des halles est décrite de façon détaillée dans le compte du gouverneur (ACE, 0078, CG20, 1467, *passim*).
- 315 ACE, 0083, CG45, 1506, f^o 12.
- 316 ACE, 0180, CG190, f^o 18v, 18 avr. 1699.
- 317 ACE, 0463, Pl 108.
- 318 Données dans les PV du Conseil communal (ACE, 0306, Mc74, 1833-1839, pp. 449 et suiv., *passim*; 0306, Mc78, pp. 2 et suiv.).
- 319 J.-M. BRASEY, *Inauguration des nouveaux magasins Ellgass*, s.l., s.d.
- 320 ACE, 0079, CG 23, 1478-79, f^o 3.
- 321 Selon GODEFROY 1881-1902, vol. 4, p. 632, *jengle* ou *jangle* est synonyme de bavardage, caquet, babil, criallerie, hâblerie; le jangleur/jangleur est un bavard, hâbleur, un médisant. Au féminin, il s'agit d'une jangleresse. Le verbe existe également: les commères parlent et jangent. Prend aussi le sens de mentir. PHILIPPE SIRICE BRIDEL, *Glossaire du patois de la Suisse Romande* (MDR, I, 21), Lausanne 1866, p. 114: « djanllhe », mensonge; *Glossaire des patois de la Suisse Romande*, Neuchâtel dès 1924, t. V-2, p. 1024: plusieurs graphies dont « dzanlies ».
- 322 Cité par GRANGIER 1780-1817, vol. 16, p. 60.
- 323 ACE, 0170, Mc24, 1685-1688, f^o 81, 10 mai 1687.
- 324 Extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Grand-Rue, banc des Jengles/Dzanlies ».
- 325 ACE, 0208, CG227, 1743, f^{os} 17v-18.
- 326 ACE, 0322, Mc78, 1840-1847, p. 71, 3 nov. 1840.
- 327 ACE, 0322, Mc78, 1840-1847, p. 118, 6 juin 1841, et p. 127, 13 juil. 1841. Les couvertures en fer-blanc ont été changées depuis, de même que l'une ou l'autre colonne, renversées à plusieurs reprises par des camions.
- 328 Les banquettes de pierre ont été démantagées en 1907 à la chapelle Saint-Eloi (voir *Route de la Chapelle* 72, p. 66, **FIG. 59**) et dès lors remplacées par des bancs en bois (ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, p. 149, 29 mai 1907).
- 329 L'évolution détaillée de ce groupe de maisons ainsi que des données sur leurs divers propriétaires, de 1400 à nos jours, avec tous les extraits d'archives s'y rapportant dans RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 2-4 et Grand-Rue 27 ».
- 330 AEF, Est., rec.122, f^o 12, 9 mars 1406.
- 331 ACE, 0075, CG3, 16 nov. 1432 – 9 déc. 1433, f^{os} 11v, 15, 19.
- 332 AEF, Est., rec. 185, 1702, f^o 111v: la maison est reconnue « au bourg, alias es Tholes collondement, et de présent se dit à la Collondaz de l'Aunnaz ».
- 333 ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1449 – 29 sept. 1450, f^o 10.
- 334 ACE, 0079, CG27, 1482, f^o 5v.
- 335 LRD06/R5869. Datation dendrochronologique de deux solivages de rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au niveau du rez-de-chaussée supérieur, à la hauteur du portique et du 2^e étage.
- 336 LRD13/R6861.
- 337 AEF, Est., rec. 104, f^o 173v, 14 fév. 1524.

- 338 LRD13/R6861; les poteaux analysés proviennent d'arbres abattus après 1507. Le Laboratoire estime qu'il manque 6 cernes environ.
- 339 AEF, Esta., rec. 56, 1621, f° 224.
- 340 AEF, RN1544, f° 69, 26 mai 1789. Marmier a pu s'offrir ce bien et engager de nouveaux travaux grâce à une spéculation réussie sur l'impasse de Motte-Châtel 8, qu'il achète en 1784 pour 2000 écus et qu'il vend en 1787 pour 3000 écus (AEF, RN1541, f° 5v, 3 mai 1784; AEF, RN1541, f° 70, 30 juil. 1787).
- 341 Selon datation dendrochronologique de la charpente (LRD14/R6965, voir *Documentation*, p. 225).
- 342 LRD14/R6965.
- 343 ACE, 0105, Mc4, 1557-1563, f° 113, 24 avr. 1562.
- 344 Sur cette affaire des arcades qui dure quatre ans, un factum en est établi en 1566 (ACE, 0113, corresp., XVI-48a); voir les nombreux extraits d'archives regroupés dans RAEMY 2020, « Place de l'Eglise 10 ».
- 345 ACE, 0154, Mc20, 1668-1675, f° 186, 24 jan. 1671.
- 346 ACE, 0133, Mc12, 1629-1639, f° 285, 10 oct. 1637.
- 347 ACE, 0142, Mc17, 1660, f° 21v, 14 mai 1660.
- 348 Toutes les références relatives aux travaux sur cet édifice dans RAEMY 2020, « Place de l'Eglise 10 ». En particulier ici, ACE, 0169, CG180, s.p. (voir *Documentation*, p. 225).
- 349 Le plan cadastral de 1745-46 ne montre pas la cour intérieure et le corps de logis arrière, mais un unique bâtiment très allongé, avec une galerie à l'arrière. **FIG. 2.**
- 350 Ursulines de Clairval (D^{pt} Doubs), puis d'Auxonne (D^{pt} Côte-d'Or), puis fidèles compagnes de Jésus.
- 351 Plans conservés aux ACE, 0463, Pl 79.
- 352 On n'exclura pas que ces portes aient été remontées dans une façade remaniée plus tardivement, à en juger par les irrégularités de l'appareil et le caractère plus récent du décor des fenêtres.
- 353 ACE, 0225, CG244, s.p., fév. 1760.
- 354 AEF, Esta., rec. 95, f° 43, 4 mai 1528; toutes références non explicitement citées ici dans RAEMY 2020, « Place de l'Eglise 8, la maison Grangier ».
- 355 Voir note 344.
- 356 AEF, Esta., titre 815, 24 juin 1586.
- 357 ACE, 0154, Mc20, 1668-1675, f° 153, 2 mai 1670.
- 358 Ce pressoir est cité en 1637 (ACE, 0133, Mc12, 1629-1639, f° 285v, 20 oct. 1637).
- 359 PÉRISSET 2007, p. 206, d'après les AP St-Laurent.
- 360 AEF, RN1681, f° 171v, 13 fév. 1774.
- 361 Cité comme témoin dans la convention passée avec le charpentier (voir note 360).
- 362 Sur l'histoire de la maison à l'époque de la paroisse voir PÉRISSET 2007, pp. 70, 104, 111, 115, 243 et surtout pp. 206-207.
- 363 Des tablettes ondulées se voient dans le petit manoir, pratiquement contemporain, de Vorderprehl à Löwenberg (HERMANN SCHÖPFER, *Der Seebzirk II* (Kds 95, FR V), Bâle 2000, p. 285).
- 364 Arcades observées par MONIQUE FONTANNAZ à la rue du Château 34 et 40 ainsi qu'à la Grand-Rue 4 (FONTANNAZ MAH VD 2006, pp. 302, 322, 340).
- 365 Soit les chapiteaux à feuilles d'eau retroussées de la 3^e travée du bas-côté nord à la hauteur de la chapelle Saint-Claude (FONTANNAZ MAH VD 2006, p. 143).
- 366 AST/C, BV 18, Estavayer 7, mai 1291; ADom, arch. anc., A2-16, sept. 1328.
- 367 LRDo3/R5485.
- 368 L'évêque reconnaît la maison sise rue de l'Hôtel-de-Ville 3 en 1433 et 1437, mais n'y réside pas. En 1489, c'est la famille Vuillemin qui la détient. Le bâtiment de Grand-Rue 25 est reconnu par Griset de 1432 à 1489 (RAEMY 2020, « Grand-Rue 25 » et « Rue de l'Hôtel-de-Ville 3 »).
- 369 Les remplages ont été taillés dans une pierre très vert-bleu, différente de celle des arcades, à dominante jaune.
- 370 Dominique-Angélique acquiert le bâtiment de la rue de l'Hôtel-de-Ville 3 en 1769 (AEF, RN1675, f° 47v, 6 déc. 1769). Son père Philippe-Joseph est devenu propriétaire de Grand-Rue 25 en 1738 (AEF, RN1787, f° 144, 26 nov. 1738).
- 371 ACE, 1081, PVCC, 1911-1916, p. 237, 28 mai 1913; p. 252, 17 juil. 1913.
- 372 AEF, Esta., rec. 116, f° 64, 5 déc. 1464; AEF, Esta, rec. 122, f° 27v, 22 avr. 1406.
- 373 LRDo6/R5869; le solivage de la cave et celui du 1^{er} étage, deux niveaux plus haut, ont pu être datés.
- 374 FONTANNAZ MAH VD, 2006, p. 49.
- 375 Données sur Nicod Quoniam dans RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 ».
- 376 KULLING 2001, chapitre sur Jean-Albert Pavid, 1740-1768, pp. 42-63.
- 377 Selon une photographie ancienne de 1900 environ (GROSSRIEDER 1990, p. 132).
- 378 AST/C, BV 20, Estavayer 67, 27 mai 1424.
- 379 AEF, Esta., rec. 104, f° 94, 9 oct. 1521. Cette reconnaissance rappelle les propriétaires précédents depuis l'achat de 1426; toutes les références dans RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 8 ».
- 380 Sur GOUCHON et GONEL, voir *Impasse de Motte-Châtel 1*, pp. 212-213.
- 381 ACE, 0124, Mc7, 1593-1608, f° 93, 28 jan. 1605.
- 382 VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises », Bullet III; DEILLON 1886, p. 221. Joseph-Hyacinthe Bullet est curé d'Estavayer de 1761 jusqu'à son décès le 12 février 1787.
- 383 Pour l'évolution architecturale détaillée de ce secteur, et les données sur leurs divers propriétaires, de 1360 à nos jours, avec tous les extraits d'archives s'y rapportant, voir *Documentation*, p. 233.
- 384 AST/C, BV 19, Estavayer 62, reconnaissance pour les dominicaines, 11 juin 1360.
- 385 ADom., arch. anc., B2-39, 16 mai 1390.
- 386 ACE, 0075, CG1, 16 janv. 1426 - 16 janv. 1427, f° 31.
- 387 Dernière année où Pierre Catellan est attesté vivant (JÄGGI 1994, p. 265).
- 388 AEF, Esta., rec. 75, f° 269, 1582.
- 389 Cette grange disparaît peu avant l'établissement du plan de la ville de 1939 (ACE, 0678, Pl 1004, signé Gustave Pillonel).
- 390 AEF, Esta., cb, 1667 E. Le secrétaire Bullet s'acquitte cette année-là auprès de LL.EE. des droits de mutation pour l'achat de la maison.
- 391 Les restes de la porte inférieure, cachée par l'actuel perron, ne sont visibles que de l'intérieur de la cave.
- 392 La présence de ce mur serait confirmée par le cellier excavé plus tardivement en sous-œuvre dans le substrat molassique. Celui-ci s'arrête en effet à sa hauteur.
- 393 Par exemple, les chapiteaux des colonnes soutenant la galerie du grand corps de logis du château de Lucens de 1579-1586 ou encore, dans cette même ville, la colonne de la fontaine de 1591 (FONTANNAZ/PRADERVAND MAH VD 2015, pp. 129 et 208).
- 394 ACE, 0105, Mc6, 1575-1580, f° 54, 7 sept. 1576. Après 1547, au décès de Jean IX d'Estavayer, père de François III, Antoine Servent a exercé la fonction de tuteur auprès des enfants mineurs.
- 395 AEF, Esta., rec. 95, f° 12v, 6 avr. 1528. La famille Servent/Silvant est attestée à Estavayer depuis 1438. Cette année-là un Antoine Servent exerçait la fonction de gouverneur; il exploitait peut-être déjà une tannerie (ACE, 0029, parch., XV-2).
- 396 ACE, 0225, CG244, s.p., 2 jan. 1761.
- 397 ACE, 0283, CG 12, 29 sept. 1448 - 29 sept. 1449, f° 2v.
- 398 ACE, 0060, parch., XVI-82a, 15 mai 1529.
- 399 Il s'agit de Magdelin Gondol (ACE, 0099, CG77, 1555, f° 11).
- 400 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f° 22v, 23 oct. 1746.
- 401 LRDo5/R5647; BOURGAREL/RAEMY 2004 (voir *Documentation*, p. 238).
- 402 Selon la datation dendrochronologique des solives du plafond de la grande cave nord-ouest (LRDo5/R5608).
- 403 Sur ces deux importants maîtres maçons voir GRANDJEAN 2015, respectivement pp. 434-437 et 538-541.
- 404 Travaux détaillés dans les comptes du gouverneur de 1530 à 1534 (ACE, 0089, CG57 à CG61).
- 405 ACE, 0061, parch., XVI-98a, 30 avr. 1532.
- 406 ACE, 0062, parch., XVI-106, 27 mars 1534.
- 407 Les restes de ces latrines, en beaux blocs de molasse appareillés, ont été mis au jour. On y entrain par une porte à linteau sur coussinets que l'on peut dater du XIV^e siècle.

- 408 ACE, 0104, CG91, 1574, dès f° 23.
- 409 ACE, 0170, Mc25, f° 51, 15 mars 1689.
- 410 Pour la création de la salle inférieure : ACE, 0982, PVCC, 1857-1864, dès p. 556, 10 oct. 1861, et ACE, 0365, CV27, 1862.
- 411 Descriptif de ces travaux donnés par ACE, 0482, corresp., XIX-7746, 15 juin 1892.
- 412 ACE, 0229, Mc49, 1768-1775, f° 262, 12 août 1773 ; bois de la charpente coupés en 1772/73 (LRD05/R5608).
- 413 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f° 73v, 11 avr. 1747 : « Le gouverneur a produit le plan de la fosse de la maison de ville ». On ne sait s'il en est l'auteur ; travaux décrits dans ACE, 0216, CG231, 1747, f°s 26 et suiv.
- 414 ACE, 0089, CG61, 20 mars 1534, f° 17v.
- 415 ACE, 0170, Mc25, f° 51, 15 mars 1689.
- 416 ACE, 0225, CG247, p. 83, 30 nov. 1763.
- 417 Sur CHARLES DE CASTELLA et la Grenette d'Estavayer, voir respectivement BLANCHARD 1994 et RENGIER 1982 (voir *Documentation*, p. 243) ; LEONZ WALTENSÜHL, *Charles de Castella*, thèse de doctorat non publiée UNIFR, Fribourg 1955, pp. 109-110 (SBC).
- 418 ACE, 0950, Mc68, 1817-1824, pp. 111-112, 1^{er} sept. 1818 ; sources rassemblées dans RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 11, la Grenette ».
- 419 RAEMY 2020, « Le potier de terre Casimir Lichtenstein et ses successeurs » ; lui et son fils JOSEPH résident jusqu'en 1848 à rue du Château 11 et édifient dans son gabarit actuel rue du Château 13.
- 420 FERDINAND PAJOR, « Nicolas Kessler (1792-1882), un artiste fribourgeois méconnu », *PF*, n° 19, 2010, pp. 10-29.
- 421 RENGIER 1982, p. 37. Évaluation établie d'après les comptes de la ville de 1819 à 1825, très détaillés (ACE, 0279, CG 302 à 307) ; voir aussi les procès-verbaux du Conseil communal (ACE, 0950, Mc68, 1817-1824, *passim*).
- 422 RAEMY 2020, « Rue de l'Hôtel-de-Ville 9, l'ancienne imprimerie Butty ».
- 423 ACE, 0950, Mc68, 1817-1824, p. 447, 4 janv. 1824.
- 424 STRUB MAH FR 1964, p. 253.
- 425 GRANDJEAN MAH VD 1965, p. 382.
- 426 MARCEL GRANDJEAN, « L'architecture du XVIII^e siècle », *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 6, Lausanne 1976, pp. 98-104 ; GRANDJEAN 1984.
- 427 BLANCHARD 1994, pp. 38-40.
- 428 BÉATRICE LOVIS, « Les boiseries peintes du château de Mézery, le récit imagé d'une vie de seigneur dans le Pays de Vaud vers 1760 », *Monuments vaudois*, 4, 2013, pp. 5-23.
- 429 CHRISTIAN KÜNDIG, « Estavayer-le-Lac, Grand-Rue 43, Baubegleitende Bauanalyse, Untersuchungsbericht », Fribourg, ms. avr.-juil. 2005 (SAEF). Datation donnée par le gros solivage formant le plafond de la pièce orientale du rez-de-chaussée de la maison septentrionale (LRD05/R5556).
- 430 AEF, Est., rec. 120/II, f° 20, 11 jan. 1433.
- 431 ADom, arch. anc., B2-96, 16 oct. 1429.
- 432 LRD05/5556. Les bois de l'escalier ont été coupés en 1540/41 et 1541/42, les solives soutenant le plancher de la chambre occidentale de la maison méridionale en 1548/49 et 1549/50.
- 433 Première attestation de l'enseigne : ACE, 0225, CG246, f° 26, 30 mars 1762 ; RAEMY 2020, « Grand-Rue 43 ».

Le faubourg d'Outrepont

- 1 ACE, 0003, parch., XIV-17, 22 avr. 1322 : « ou Trepont » ; ACE, parch., XIV-37, 3 mai 1326 : « *In territorio de Estavayer in loco in quo dicitur Outrepont* » (au territoire d'Estavayer, au lieu-dit d'Outrepont).
- 2 ACE, 0078, CG17, 1455, f°s 12v-22v. Par la suite, les travaux se limitent à l'entretien du pavage de son tablier, si l'on en juge par les deux seules mentions du XVII^e siècle qui les attestent (ACE, 0125, CG121, 1607, f°s 12v, 26, 39 ; 0140, CG149, 1654, p. 35).
- 3 ACE, 0283, CG12, 29 sept. 1448 - 29 sept. 1449, f° 2v.
- 4 Cette année-là, les boucheries du bourg sont encore en fonction (AST/C, BV 20, Estavayer 28, 25 août 1395).
- 5 ACE, 0004, parch., XIV-40, 8 déc. 1327 : « ou clos de Estavaye ».
- 6 Acquisition faite par le tenancier de La Fleur de Lys. Sur ce jardin, extraits d'archives dans RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/2.61 » ; l'histoire de cette grande parcelle est résumée dans RAEMY 2020, « Impasse du Temple 8 ».
- 7 RAEMY 2020, « Rue de la Gare 6 ».
- 8 RAEMY 2020, « Rue de la Gare 14 ».
- 9 AST/C, BV 18, Estavayer 30, 1^{er} oct. 1318.
- 10 Probablement recouvertes par la nouvelle route du Port.
- 11 ACE, 0075, CG1a, 2 juin 1430 - 20 juil. 1431, f° 10v.
- 12 ACE, 0039, parch., XV-249, 29 sept. 1437.
- 13 ACE, 0098, Mc3, 1552-1571, f° 9, 4 mai 1553.
- 14 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 217, 13 mai 1886 ; p. 228, 17 juin 1886 ; p. 234, 27 juin 1886 ; 1045, CV, 1886, p. 18 : « Pont et balustrade des boucheries ».
- 15 Sur l'occupation de ces parcelles et la succession de leurs propriétaires, voir RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/1.50, 1.157, 2.150 à 156 ». Pour l'évolution aux XIX^e-XX^e siècles, voir RAEMY 2020, « Route du Port (route Neuve), canal des Moulins sous les boucheries, généralités ».
- 16 En 1446, la parcelle est entièrement occupée par deux maisons (AEF, Est., rec. 117, f° 25, 22 déc. 1446). On ignore à quand remonte la construction de celle qui s'est appuyée contre l'enceinte.
- 17 ACE, 0929, HR5, f° 173, 14 jan. 1563.
- 18 Cette dérivation prend naissance après les bassins des lavandières **FIG. 337** (29) et avant que le cours principal n'entre en ville à travers la grille installée dans l'enceinte, appelée le « criblet ». Cet état est précisé en 1719 lorsqu'il faut creuser le fossé entre le pont qui franchit le ruisseau des Moulins à la hauteur des bassins des lavandières et celui qui enjambe la dérivation du Criet devant la porte d'Outrepont (ACE, 0195, CG207, f° 12, oct. 1719 : « Pour avoir fait le fossé depuis le pont hors la porte du Trepont jusqu'au pont du Criblet pour faire escouler les eaux qui regorgeaient par ladite porte »).
- 19 ACE, 0078, CG20, 1466, f° 2v.
- 20 ACE, 1041, PVCC, 1890-1896, p. 69, 22 jan. 1891 ; RAEMY 2020, « Rue de la Gare 19 ».
- 21 RAEMY 2020, « Rue de la Gare 14 ».
- 22 ACE, 0008, parch., XIV-30, 3 sept. 1324. GRANGIER donne une traduction résumée d'un document malheureusement non retrouvé du 3 mars 1324 en signalant « le moulin Porta situé derrière l'hôpital d'Estavayer » (GRANGIER 1780-1817, 1^{er} cahier, p. 23). Tous les extraits d'archives sur l'hôpital dans RAEMY 2020, « Rue de la Gare 1, l'ancien hôpital puis la poste ».
- 23 ACE, 0007, parch., XIV-73, 8 juin 1337. Texte résumé par GRANGIER/BRÜLHART 1905, p. 61, n° 76 ; XIV-72, 8 fév. 1338 : amodiation de l'*Ohmgeld* « por lo dit hospital emender et ediffier » (publié par VEVEY 1932, p. 7, n° 5).
- 24 ACE, 0017, parch., XIV-56, 17 sept. 1339, publié et analysé par VEVEY 1932, pp. 22-24, n° 9.
- 25 ACE, 0022, parch., XIV-411, 4 sept. 1379.
- 26 Travaux documentés par les comptes de la ville (ACE, 0075, CG3, 16 nov. 1432 - 9 déc. 1433, f° 40 et suiv. ; CG4, 10 déc. 1433 - 21 jan. 1435, f° 46 et suiv. ; CG5, 21 jan. 1435 - 25 avr. 1436, f° 7v).
- 27 ACE, 0075, CG8, 7 déc. 1438 - 14 mars 1440, f° 27 : « *In tecto supra navem eiusdem hospitalis* » (dans le toit au-dessus de la nef dudit hôpital).
- 28 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 - 28 juin 1442, f° 26.
- 29 ACE, 0092, CH5, 1464, f°s 11v-12.
- 30 ACE, 0078, CG15, 1453, f° 36.
- 31 ACE, 0092, CH6, 1520, f° 21-28.
- 32 ACE, 0106, CH14, 1553-1555, s.p., *passim*.
- 33 ACE, 0243, Mc54, f° 55, 4 fév. 1791.
- 34 ACE, 0950, Mc68, 1817-1824, p. 404, 5 avr. 1823 : première attestation d'un enfermement d'aliéné. Les procès-verbaux du Conseil communal indiquent divers cas jusque dans les années 1850.
- 35 ACE, 0982, Mc83, 1857-1864, p. 699, 5 mars 1863.

- 36 ACE, 0335, Mc81, 1848-1851, p. 227, 4 sept. 1849.
- 37 ACE, 0977, Mc82, 1851-1856, p. 553, 4 avr. 1856.
- 38 Voir *Documentation*, p. 258.
- 39 ACE, 0087, rec. HR10/1, f° 6-7V, 12 jan. 1523; 0929, rec. HR5, f° 6, 1561; 0928, rec. HR16, f° 4, 1611-1616; 0935, HR15-1, f° 3, 1658; 0149, liste maisons de ville, 1^{er} fév. 1672; 0176, corresp., 1686-1699, 15 nov. 1689 : inventaire de l'Hôpital.
- 40 ACE, 0193, CH76, 1711, p. 47, 22 juillet.
- 41 STRUB MAH FR 1959, pp. 374-375.
- 42 BRIGITTE PRADERVAND MAH VD IX, à paraître.
- 43 DANIEL DE RAEMY, CARINE BRUSAU, *Histoire d'Yverdon, De la conquête bernoise à la Révolution vaudoise*, t. 2, Yverdon-les-Bains 2001, pp. 91-94.
- 44 FONTANNAZ MAH VD 2006, p. 57, fig. 38; pp. 179-192.
- 45 ACE, 1051, PVCC, 1896-1901, p. 182, 20 juil. 1898.
- 46 Toutes les données documentaires tirées des ACE, 1056, PVCC, et 0525, corresp. de la commission de la bâtisse pour la poste, transcrites dans RAEMY 2020, « Rue de la Gare 1, l'ancien hôpital puis la poste ».
- 47 ACE, 0078, CG17, 1455, f° 12v : « *Ordinaverunt removere macellum existentem prope hospitale et marrium ipsius macelli fuit venditum* » ([Les Conseillers] ont ordonné de déplacer la boucherie sise près de l'hôpital dont le bois de construction fut vendu).
- 48 ACE, 0078, CG19, 1458, f°s 9v à 31v. Documentation réunie dans RAEMY 2020, « Rue de la Gare, anciennes boucheries ».
- 49 ACE, 0122, CG119, 1605, f°s 17 à 29; CG120, 1606, f°s 20 à 44; CG121, 1607, f°s 20v à 47.
- 50 ACE, 0226, Mc48, 1762-1768, f° 212, 28 fév. 1767; 0230, CG251, 1767, f°s 31v et 59.
- 51 ACE, 306, PVCC, 1833-1839, p. 8, 20 déc. 1833; p. 11, 26 déc. 1833; p. 16, 3 jan. 1834; p. 52, 1^{er} juil. 1834.
- 52 Extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Place des Bastians 3, les nouvelles boucheries ».
- 53 Extraits d'archives et documentation dans RAEMY 2020, « Place des Bastians 1, l'ancienne laiterie ».
- 54 GRANGIER 1780-1817, 1^{er} cahier, p. 23, année 1324. Cet auteur cite un document original non retrouvé.
- 55 AEF, Est., titre 106, oct. 1282.
- 56 Extraits d'archives et documentation dans RAEMY 2020, « Place des Bastians, l'ancien moulin de Porta ».
- 57 AEF, RN1797², f° 199, 19 nov. 1703.
- 58 PILLONEL 2000, p. 97.
- 59 PILLONEL 2000, p. 15.
- 60 ADom, arch. anc., B2-5, 13 mars 1333.
- 61 L'évolution historique complexe de cet ensemble d'après les références et l'argumentaire détaillés dans RAEMY 2020, « Rue du Port 14-ouest, ancienne auberge de l'Ancre »; « Rue du port 14-est et rue du Port 12-ouest, le moulin Glannaz »; « Rue du Port 12-est et rue du Moulin 1, le moulin du Meytan ».
- 62 Éléments biographiques dans PILLONEL 2000, pp. 118-119.
- 63 Par leur voisinage avec l'hôpital, ces parcelles ont l'avantage d'être abondamment mentionnées dans les sources écrites dès le milieu du XIV^e siècle, réunies dans RAEMY 2020, « Rue de la Gare 3, l'ancienne maison Marmier ».
- 64 Une analyse dendrochronologique pourrait le confirmer.
- 65 Références dans RAEMY 2020, « Rue de la Gare 12, l'ancien logis de la Fleur de Lys ».
- 66 ACE, 0233, Mc51, 1778-1782, f° 127v, 13 fév. 1781; f° 137, 20 mars 1781.
- 67 Documentation sur cette brasserie, de même que sur les enfants du carrier et juge de paix de Seiry, CLAUDE PILLONEL, dans RAEMY 2020, « Impasse du Temple 7, ancienne brasserie ».
- 68 RENÉ VOGEL, *Petite histoire du temple de la paroisse évangélique-réformée, d'Estavayer-le-Lac et de la Broye fribourgeoise*, Estavayer-le-Lac 2012, ms., p. 5 (Archives de la paroisse protestante, Estavayer-le-Lac).
- 69 Toutes les données sur la genèse et la construction du temple sont tirées des Archives de la paroisse protestante. Extraits dans RAEMY 2020, « Impasse du Temple 8, le temple réformé ».
- 70 L'une, appelée « La Grâce », pèse 340 kg et sonne le si naturel; l'autre, « La Vigilance », pèse 240 kg pour un do dièse. On s'était arrangé avec la communauté catholique pour que ces tonalités se différencient de celles de l'église Saint-Laurent.
- 7 AEF, Est., rec. 122, f° 9v, 9 mars 1406; rec. 91b, f° 312v, 3 jan. 1541; rec. 163, f° 14v, 6 nov. 1622.
- 8 AEF, Est., rec. 110, f° 15, 25 fév. 1507.
- 9 Sur l'historique du rétrécissement du fossé, voir *Le bourg*, p. 154.
- 10 AST/C, BV 19, Estavayer 65, 21 jan. 1367; RAEMY 2020, « Ruelle de la Bâtiaz 2 ».
- 11 ACE, 0231, Mc50, 1775-1778, f° 50v, 28 nov. 1775.
- 12 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 515, 17 fév. 1889.
- 13 Toutes les données relatives aux courtines et au projet ANSELMIER sont extraites d'ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, *passim*.
- 14 ACE, 0989, Mc84, 1864-1870, p. 50, 3 fév. 1865.
- 15 ACE, 0283, CG11, 30 sept. 1447 – 28 sept. 1448, f° 11.
- 16 ACE, 0085, CG51, 1523, f° 22v.
- 17 ACE, 1096, PVCC, 1919-1923, p. 486, 22 août 1922; 1119, PVCC, 1926-1930, p. 204, 29 avr. 1931.
- 18 ACE, 0153, CG159, 1667, f° 30.
- 19 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 – 28 juin 1442, f°s 9v : « pont et porte de Gérard Guillaume »; f°s 15 et 18 : « pont de la porte Jaquet Voucheret ».
- 20 ACE, 0031, parch., XV-59, 10 fév. 1412.
- 21 ACE, 0140, CG148, 1651, p. 69.
- 22 Toutes les références sur cette entrée de ville et le pont qui la précède dans RAEMY 2020, « Porte Voucheret ou du Borny ».
- 23 Dessin à l'encre et aquarelle publié dans *Le Républicain : organe indépendant paraissant le jeudi*, Estavayer-le-Lac, 11 mars 1971. Original en mains privées dont on a perdu la trace.
- 24 ACE, 0125, CG124, 1610, f°s 11v-17.
- 25 En architecture militaire, la « courtine » désigne un pan de mur compris entre deux tours. A ne pas confondre avec sa définition en architecture civile où le terme désigne l'aire de dépôt des fumiers.
- 26 ACE, 0002, parch., XIII-7, 1^{er} oct. 1291. Sur l'appellation, voir p. 270.
- 27 LRD94/R3728.
- 28 DONALD-LINDSAY GALBREATH, *Armorial vaudois*, 2 vol., Baugy-sur-Clarens 1934-1936, t. 1, pp. 233 et 300.
- 29 CHARLES LETHBRIDGE KINGSFORD, « Sir Otho de Grandison, 1238?-1328 », *The transactions of the Royal Historical Society*, III/3, 1909, pp. 125-195, pp. 182-183, 188. Toutes les données biographiques sur Pierre et Guillaume d'Estavayer se trouvent dans VEVEY-L'HARDY 1937, pp. 304-307, avec les références archivistiques et bibliographiques connues alors.
- 30 RAEMY 2004, p. 207.
- 31 RAEMY 2004, p. 211.
- 32 ANDENMATTEN 2005, p. 157.
- 33 AST/C, BV 18, Estavayer 8, avr. 1292.
- 34 Girard III avait épousé Alexie de Neuchâtel. Le prénom Rolin, choisi pour leur fils, est

Les faubourgs de Chenaux et de la Bâtiaz

- 1 AST/C, BV 18, Estavayer 8, avr. 1292 : Pierre et Guillaume d'Estavayer reçoivent l'autorisation de poursuivre non seulement la construction de leur château, mais également d'achever « la ville (*villam*) qu'ils ont commencé à lotir dans les limites de la ville (*infra terminos ville*) ».
- 2 AST/C, BV 18, Estavayer 11, avr. 1295, et Estavayer 12, mai 1295.
- 3 AST/C, BV 20, Estavayer 10, 14 oct. 1385.
- 4 AEF, Est., rec. 120/II, f° 16, 9 sept. 1432.
- 5 RAEMY 2020, « parcelles 1745-46/3.140 à 147 ».
- 6 L'acte de fondation du 18 avril 1338, rédigé sur une feuille en papier, est conservé aux ACE dans la boîte 0072 « correspondance »; il a été publié par VEVEY 1932, pp. 9-11, n° 6.

- encore un signe d'allégeance aux Neuchâtel, adversaires alors résolus des Grandson.
- 35 VEVEY-L'HARDY 1937, pp. 325-327; ANDENMATTEN 2005, p. 145.
- 36 MOREOD 2000, pp. 293-359; ANDENMATTEN 2005, pp. 139-190.
- 37 Gage rappelé dans AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m.1, ccEstavayer, rot. 4, 15 déc. 1363 – 27 mars 1365.
- 38 AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m.1, ccEstavayer, rot. 1, 15 mai 1361 – 3 juin 1362.
- 39 AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m.1, ccEstavayer, rot. 4, 15 déc. 1363 – 27 mars 1365.
- 40 AST/SR, Inv. 71, fol. 57, m. 1, compte d'Antoine Champion, commissaire du comte en Pays de Vaud, 25 juin 1377 – 31 mars 1379, peau 5.
- 41 CHARLES GILLIARD, « Les baillis de Vaud », *RHV* 1931, pp. 15-21; BERNARD DE CÉRENVILLE, CHARLES GILLIARD, *Moudon sous le régime savoyard* (MDR 2, XIV), Lausanne 1929, p. 212.
- 42 AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m.7, ccEstavayer, rot. 21, 16 oct. 1398 – 5 mars 1400, peau 7.
- 43 AST/C, BV 20, Estavayer 43, 30 août 1403.
- 44 AST/C, BV 20, Estavayer 69, 30 jan. 1432.
- 45 Les travaux engagés à Chenaux par Humbert le Bâtard ont été décrits par GRANDJEAN 1989.
- 46 AST/C, BV 20, Estavayer 69, 30 jan. 1432; publié par CORNAZ 1946, pp. 348-358.
- 47 Soit le compte relatif à l'entretien d'Humbert et de sa suite, pour la période du 4 avr. 1432 au 4 juin 1434, conservé aux ADS, C 632 et publié in extenso par RIEDMATTEN 2004, pp. 222-412.
- 48 ACE, 0075, CG3, 16 nov. 1432 – 9 déc. 1433. Le compte pour la période qui précède n'est pas conservé.
- 49 ADS, C632, 1432-1434, f° 26v, 24 avr. 1432. Les autres données non explicitement référencées sont tirées de cette même source, dont tous les extraits relatifs au château de Chenaux se trouvent dans RAEMY 2020, « Chemin du Donjon 1, le château de Chenaux ».
- 50 La volonté de mettre en avant les couleurs savoyardes n'est bien sûr pas explicitement prouvée, mais, vu l'importance inhabituelle du fer-blanc mis en œuvre, on est très tenté de suggérer cette interprétation.
- 51 Mariage attesté par des documents tardifs (AEF, Esta., titre 380, 24 mai 1450). Sur CORNIAUX, voir DANIEL DE RAEMY, « Aymonet Corniaux, maître des œuvres de la Maison de Savoie, son activité en Pays de Vaud et en Chablais », *Amédée VIII – Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, Lausanne 1991, pp. 327-335.
- 52 Voir aussi le relevé du château dans *Schweizerische Bauzeitung*, 1884, vol. IV, où la pente de la lice au pied de la courtine occidentale est bien visible (planche conservée aux AEF, CPII-414).
- 53 Le relief du terrain actuel suggère l'existence de la fausse-braie et du fossé. Un sondage archéologique pratiqué perpendiculairement à la courtine pourrait préciser l'état des défenses au Moyen Age dans ce secteur.
- 54 RAEMY/COGNÉ 2002 (voir *Documentation*, p. 313).
- 55 ACE, 0043, parch., XV-300, 28 avr. 1443.
- 56 On suit ici GRANDJEAN 1989.
- 57 AST/C, BV 9, Canal 1 et 2, 18 oct. 1440 et 23 nov. 1440.
- 58 ACE, 0043, parch., XV-300, 28 avr. 1443.
- 59 ACY, Ba5, comptes de la ville 1440-41, f° 18v. Sur cette porte, RAEMY 2004, pp. 484, 756 et 826, plan 4.
- 60 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 – 28 juin 1442, f° 34 : le paiement a été fait le 23 octobre 1441.
- 61 Merci à Gilles Bourgarel pour ses observations lors d'une visite commune, lesquelles nous encouragent dans cette datation nouvelle de la tour.
- 62 RAEMY 2015.
- 63 AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m. 9, ccEstavayer, 26 jan. 1449 – 25 jan. 1451, peau 4.
- 64 ACE, 0078, CG17, 1455, f° 19 : l'acte d'achat a dû être conclu le 12 mai 1455, lors de la réception offerte par la Ville à Jacques VII d'Estavayer, résidant ordinairement à Salins.
- 65 ALFRED SCHNEGG (éd.), *Les entreprises du Duc de Bourgogne contre les Suisses*, Bâle 1948, pp. 134-135 : « tout brullé et ars jusques aux murailles ».
- 66 ACE, 0078, CG21, 1477, f° 5; BERNARD DE VEVEY, « Les premiers châtelains fribourgeois d'Estavayer », *AF*, 1945, pp. 56-60.
- 67 AEF, Esta., titre 99, 14 sept. 1423 et 2 fév. 1467.
- 68 AEF, Esta., titre 106b, 19 avr. 1488.
- 69 RAEMY 2004, p. 359.
- 70 AEF, Manual du Conseil, 20, f° 63, fév. 1503 : « *Hus von Chinaulx. Es ist geordnet, dz man einem vogt zú Chinaulx ein hus im Schloss buwen* » (Maison de Chenaux. On donne ordre de construire une maison au bailli de Chenaux).
- 71 AEF, comptes du trésorier, 201 à 205, du 1^{er} semestre 1503 au 1^{er} semestre 1505. A titre de comparaison : MERMET BONVESPRES et l'équipe de charpentiers qu'il dirige sont payés 100 livres environ en 1495 pour réaliser la charpente de l'aile sud du château d'Yverdon (RAEMY 2004, p. 365). L'identification des travaux de BONVESPRES a été faite grâce aux datations dendrochronologiques (LRD16/R7375, voir *Documentation*, p. 313).
- 72 AEF, Esta., cb 1510, A, s.p.; LRD16/R7375.
- 73 AEF, Esta., cb 1510, A, 1514, A, s.p. : « les pilliers des fenestres dessous dudit chastel ».
- 74 AEF, Esta., cb 1562, D, s.p.
- 75 AEF, Esta., cb 1518, E, s.p.
- 76 AEF, Esta., cb 1537, G, s.p.
- 77 AEF, Esta., cb 1518, A, s.p.
- 78 D'après les comptes baillivaux de 1536 à 1541 où on les voit engagés pour d'autres importants travaux au château, on pourrait attribuer la confection de ce plafond aux charpentiers locaux CLAUDE LE TONDU et PIERRE GAGNAUX sous la direction de ce maître inconnu.
- 79 AEF, Esta., cb 1539, s.p.
- 80 AEF, Esta., cb 1534, B, s.p.
- 81 AEF, Esta., cb 1541, A, s.p.
- 82 Le poteau de chêne ainsi que les solives de la salle des archives façonnés dans les arbres coupés en 1528/29 selon l'analyse dendrochronologique (LRD16/R7375, voir *Documentation*, p. 313).
- 83 AEF, Esta., titre 673, 1708.
- 84 Selon datation dendrochronologique du solivage de l'étage d'entrée (LRD16/R7375, voir *Documentation*, p. 313).
- 85 LRD16/R7375 (voir *Documentation*, p. 313).
- 86 AEF, Esta., cb 1517, D, s.p.
- 87 LRD16/R7375 (voir *Documentation*, p. 313) : charpente composée de bois coupés de 1525/26 à 1530/31.
- 88 ACE, 0089, CG57, 1530, f° 12 : « *magistro Petro de Prez* ».
- 89 AEF, Esta., cb 1540, s.p.
- 90 AEF, Esta., cb 1539 à 1541, s.p.
- 91 LRD16/R7375 (voir *Documentation*, p. 313).
- 92 Ce plan est assurément de la même main que ceux représentant les possessions en périphérie de ville, dressés en 1656; conservé aux AEF, E38, 46.
- 93 Toutes ces données dans AEF, Esta., compte spécial annexé aux comptes (cb) du bailli François-Pierre von der Weid, 1655-1656.
- 94 AEF, Esta., compte spécial annexé au cb 1785-86.
- 95 ACE, 0945, Mc57a, 1799-1802, Régie, f° 108v, 21 nov. 1801.
- 96 ACE, 0259, Mc71, 1803-1805, p. 101, 25 fév. 1804 : la pierre des piliers est fournie par le carrier de Seiry.
- 97 ACE, 0272, corresp., 10 déc. 1804 : *vidimus* du notaire Chollet.
- 98 ACE, 0266, CG290, 1809, p. 52.
- 99 ACE, 0259, Mc71, 1803-1805, p. 200, 18 déc. 1804 : copie vidimée de l'acte de vente.
- 100 ACE, 0288, Mc69, 1825-1829, p. 32, 27 mai 1825; p. 64, 13 sept. 1825; CG 309, 1825, p. 63.
- 101 AEF, CPII, n° 35.
- 102 AEF, CPII, n° 119.
- 103 AEF, CPII, n° 121 et 122.
- 104 AEF, Sbât., Estavayer, préfecture.
- 105 Tout ce chapitre est fondé sur les deux rapports de FRÉDÉRIC BROILLET pour les années 1915-1918 et 1919-1920 (copie de ces rapports au SBC, fonds Reiners,

- Estavayer-le-Lac), sur AEF, Sbât., env. prov. 26 et 27 et sur ACE, PVCC pour ces années, tous documents transcrits dans RAEMY 2020, « Chemin du Donjon 1, château de Chenaux ».
- 106 AEF, Sbât., env. prov. 26, 20 jan. 1916.
- 107 RAEMY 2004, p. 682 et fig. 1014.
- 108 AEF, Sbât., env. prov. 27, 25 fév. 1916.
- 109 Si l'on interprète correctement les sources, on comprend qu'il a fallu excaver à nouveau complètement ces caves qui, visiblement, avaient été remplies après le XVI^e siècle.
- 110 ACE, 1097, PVCC, 1916-1919, p. 308, 25 mai 1918; 1104, PVCC, 1923-1926, p. 484, 19 jan. 1926.
- 111 SBC, Friburgensia, dossier Estavayer-le-Lac, art. 3140, 14 juil. 1961: lettre d'Alfred A. Schmid, vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques au conseiller d'Etat, Claude Genoud, directeur des Travaux publics.
- 112 SBC, FRÉDÉRIC BROILLET, Rapport n° II, 1919-20.
- 113 Tels PAUL BARANZANI, également rôtisseur de châtaignes au banc des Jengles, OSMON OSTRINI, ANGELO BOLLI ou CARLO BALLINARI; noms rapportés entre 1910 et 1920 par les PV du Conseil communal, *passim*.
- 114 Investigations menées par DANIEL DE RAEMY, CLAIRE JAVET, PHILIPPE COGNÉ et WILFRIED TRILLEN, sous la direction de GILLES BOURGAREL du SAEF.
- 115 Ce mur est attesté en 1448. AYMONET CORNIAUX ordonne la réfection de l'escalier (AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m. 9, ccEstavayer, 26 jan. 1449 – 26 jan. 1451, peau 15, faussement numérotée 4).
- 116 Un seul trou est visible, côté lac.
- 117 RAEMY 2004, p. 45.
- 118 AEF, Esta., cb 1535, s.p. Dans sa stricte acception, le jaquemart est le petit personnage muni d'un marteau qui frappe les heures sur la cloche d'une horloge. Par extension, il désigne la tour dans laquelle se trouve l'horloge. Ce n'est bien sûr pas le cas ici.
- 119 Dans cet angle, au nord de la tourelle d'entrée, la chemise a disparu, mais on en voit encore les arrachements.
- 120 Albert Naef a cru y voir les armoiries des Grandson (ALBERT NAEF, « Les fortifications d'Estavayer », *AF*, 1913, pp. 10-21, p. 16).
- 121 GRANDJEAN 1989, p. 172; RAEMY 2004, p. 553.
- 122 AEF, compte trésorier, 204, f° 21v, 2^e semestre 1504.
- 123 Poutraison et cadre de la trémie de l'escalier constitués de bois coupés au printemps et été 1614 (LRD16/R7364).
- 124 AEF, Esta., cb 1613, E; 1614, A; 1615, B.
- 125 L'iconographie ancienne, antérieure à l'intervention de FRÉDÉRIC BROILLET, montre déjà ces garde-corps.
- 126 AEF, Esta., cb 1539.
- 127 On voit, au-dessus de la porte, le petit orifice destiné à contenir la poulie du treuil servant à lever le tablier.
- 128 RAEMY 2004, pp. 239-250 et 507-511 pour Grandson; pp. 210-216 et 550-552 pour Bulle.
- 129 Il a été fait mention d'une source écrite citant ces deux *aulae* superposées. Celle-ci ne se rapporte pas à Chenaux, mais au château comtal de Savoie (RAEMY 2004, p. 208).
- 130 RAEMY 2004, p. 245.
- 131 RAEMY/COGNÉ 2002 (voir *Documentation*, p. 313).
- 132 LRD16/R7375 (voir *Documentation*, p. 313).
- 133 MARC-HENRI JORDAN, *Le château de Bulle* (Pro Fribourg 93), Fribourg 1991, p. 22.
- 134 RAEMY 2004, p. 556.
- 135 MARCEL GRANDJEAN, « D'Angleterre en Pays de Vaud et en Faucigny à travers roses et remplages », *Etudes de Lettres* (2-3), Lausanne 1987, pp. 85-104, p. 91. Ce type de remplage existe également dans le nord de la France. C'est par leur déplacement en Angleterre et au Pays de Galles que les artisans issus de nos régions l'auraient importé.
- 136 Poulailier établi au-dessus de la voûte couvrant l'escalier du cellier occidental.
- 137 VEVEY-L'HARDY 1935-1943, vol. 1, p. 43: « un cep de vigne arraché et fruité de deux grappes ».
- 138 AEF, Esta., 1517, D, s.p.
- 139 AEF, Esta., cb 1580, B.
- 140 GRANDJEAN 1995, p. 114.
- 141 Sur la question des braies et fausses-braies, voir RAEMY 2004, pp. 314-315; GRANDJEAN 1995, pp. 106-108; analyse que cet auteur développe encore: MARCEL GRANDJEAN, *Le Château de Vufflens: grand monument d'art*, Lausanne 1995, pp. 237-244.
- 142 GRANDJEAN 1989, p. 180. Le rapprochement que cet auteur propose avec Montagnana se trouve ici renforcé.
- 143 GRANDJEAN 1989, pp. 178-179.
- 144 ACE, 0021, parch., XIV-365, 18 mars 1371: « Chapelle fondée en l'honneur de saint Georges dans le cimetièrre neuf ».
- 145 ACE, 0250, CG272, p. 31, 10 fév. 1792; 0243, CG273, s.p., juil. 1793; ACE, 0246, Mc55, 1793-1797, f° 67v, 15 nov. 1794.
- 146 Données d'archives dans RAEMY 2020, « La place Saint-Claude ».
- 147 AEF, Esta., Rec 120/II, f° 18, 1^{er} nov. 1432: « chesal autrefois construit en maison ».
- 148 ACE, 0146, Mc18, 1661-1664, f° 126, 4 juil. 1664.
- 149 AST/C, BV 20, Estavayer 21, 25 juil. 1389.
- 150 ACE, 0090, CG65, 1538, f° 24.
- 151 AEF, famille, de Vevey, fonds bernois, BE55, 10 fév. 1447.
- 152 ACE, parch., XV-328, 24 mars 1449.
- 153 ACE, 0204, Mc41, 1734-1738, s.p., 6 juil. 1737; 0208, CG221, p. 21, 26 nov. 1737.
- 154 ACE, 0238, Mc53, 1784-1790, f° 188, 8 mai 1788; 0243, Mc54, 1790-1793, f° 158, 27 juil. 1792.
- 155 ACE, 0080, R5, vers 1400, f° 15v.
- 156 AEF, Esta., rec. 112, f° 38, 11 sept. 1489. Toutes les données dans RAEMY 2020, « Place Saint-Claude 1 ».
- 157 Espace commercial peut-être loué à des particuliers ou à disposition du maître d'école pour des activités de négoce annexes.
- 158 ACE, 0105, Mc4, 1557-1563, p. 83, 15 sept. 1560; p. 87, 29 déc. 1560: paiement final.
- 159 ACE, 0170, Mc24, 1685-1688, f°s 55, 66, 71-71v, 73v, 91, 93v, 102; 0169, CG178, 1687, s.p., dépenses dès avril.
- 160 LRD 06/R5870.
- 161 Toutes les données d'archives dans RAEMY 2020, « Place Saint-Claude 13 ».
- 162 ACE, 0132, CG131, 1620, f° 24 et suiv.
- 163 ACE, 0140, CG149, 1654, p. 91.
- 164 ACE, 0146, Mc18, 1661-1664, f° 126, 4 juil. 1664.
- 165 Plans conservés aux ACE, 0728, Pl 852; publiés par PHILIPPE DAUCOURT, « Beate et Maurice Billeter, architectes à Neuchâtel. La leçon d'architecture d'Auguste Perret en Suisse romande », *RHN*, 2007, pp. 3-42, en particulier pp. 17-18. BILLETER est aussi le concepteur de la villa de Pierre-Eugène Bouvier, chemin des Autrichiens 2, édifiée en 1948.
- 166 Date confirmée par une planchette de coffrage retrouvée dans un boulin (LRD07/R5928). GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « Estavayer-le-Lac, Place Saint-Claude 13 », *CAFr*, 10/2008, pp. 244-245.
- 167 Selon la datation dendrochronologique des solivages et de la charpente (LRD12/R6726).
- 168 ACE, 0040, parch., XV-263, 18 mai 1438; JÄGGI 1994, p. 275, n° 75. On attribue à ce personnage l'initiative de la construction ou de la reconstruction de la cure de l'église paroissiale de Montagny-la-Ville à Notre-Dame de Tours. Il y subsiste en effet de ces travaux une frise décorative en brique.
- 169 Datation obtenue également par analyse dendrochronologique (LRD08/R6069).
- 170 Famille originaire de Saint-Aubin en Vully (VEVEY-L'HARDY, « Généalogies staviaises », *Gardian* I).
- 171 ACE, 0104, CG87, 1567, f° 31, dépense du 3 mai. Pour les autres données voir RAEMY 2020, « Rue du Château 1 »; GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY « Estavayer-le-Lac, Rue du Château 1 » *CAFr*, 15/2013, pp. 143-144.
- 172 Rapport succinct de JULIAN JAMES transmis au SBC, 17 sept. 2012 (voir RAEMY 2020, « Rue du Château 1 »).
- 173 AST/C, BV 18, Estavayer 10, juil. 1293. Toute la documentation de cette grande parcelle dans RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/3.188 »; « Rue des Granges 3-5 ».

- 174 Plans conservés aux ACE, boîte 0857.
- 175 ACE, 0079, CG25, 1480, f° 10v : le châtelain de Fribourg Peterman Bugnet « met en tâche la grange de Chenaux ».
- 176 AEF, Rfp 93-1, plan cadastral Perrier 1847, fol. 2, n^{os} 163 et 164.
- 177 AEF, Esta., cb 1509, A, s.p.; 1511, A, s.p.
- 178 CHRISTIAN KÜNDIG, « Estavayer, rue des Granges 4-6-8, kurze Zusammenfassug », ms. 2010 (SAEF), avec de nombreuses datations dendrochronologiques (LRD09/R6312).
- 179 AEF, Esta-Dom., rec. 1, f° 24v, fin mars 1463.
- 180 AEF, Esta-Dom., rec. 10, f° 83v, 28 nov. 1596.
- 181 AEF, Esta., rec. 37, 1693, f° 415.
- 182 Ces trois jardins ne sont attestés que dans une reconnaissance faite à LL.EE. de Fribourg pour leur seigneurie de Chenaux en 1522. Il s'agissait d'un fragment de la réserve seigneuriale des Estavayer-Chenaux qui s'est trouvé *intra muros* dès 1338 (AEF, Esta., rec. 103, f^{os} 98 et 103).
- 183 Les nombreuses données non référencées ici dans RAEMY 2020, « La place de Chenaux ».
- 184 1^{re} mention : ACE, 0075, CG1a, 2 juin 1430 - 20 juil. 1431, f° 10v. Le concours de tir consistait à atteindre une imitation d'oiseau (papegay) dressée au sommet d'une perche. S'il s'agissait d'une fleur, peut-être une rose ?
- 185 Attestées en 1582 (ACE, 0109, CG99, 1582, f° 23v).
- 186 La reconstruction du mur est attestée par ACE, 0105, Mc4, 1557-1563, f° 84, 11 oct. 1560; f° 103v, 27 sept. 1561; 0103, CG82, 1560, f° 20v, 8 mai; 0106, CH16, 1559-1561, s.p. Les actes, tous dressés le 8 mars 1561, indiquant le nouveau statut du fossé à la hauteur de ces maisons et leur utilisation privée, sont conservés (ACE, 0058, parch., XVI-63a, 64a, 67, 68).
- 187 Mesure prise à l'arrière de la rue du Four 28. La reconstruction de ce mur s'est étendue jusqu'au jardin, déjà attesté en 1561, sis rue du Four 22.
- 188 Les nouvelles solives sont ornées d'une moulure identifiée dans diverses maisons d'Estavayer, dont la rue du Musée 12, ici datée par dendrochronologie de 1691/92 (LRD09/R6180). Voir le *Tableau des poutres moulurées*, p. 474.
- 189 « *Non semper imbellis femina* » (la femme n'est pas toujours pacifique); « *Virtus arma ministrat* » (le courage [lui] donne des armes).
- 190 BRIGITTE PRADERVAND, « Le décor peint des salles d'apparat de l'aile nord du château (XVI^e-XVIII^e siècle) », RAEMY 2004, pp. 695-724, en particulier pp. 712-717.
- 191 Sur les Cantin, VEVEY-L'HARDY, « Généalogies staviacoises », Cantin II.
- 192 ADom, arch. anc., G2-4, oct. 1331. Une dizaine d'actes les attestent aux XIV^e et XV^e siècles.
- 193 LRD03/R5432; GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « Estavayer-le-Lac, rue du Four 28 », *CAFR*, 6/2004, p. 221.
- 194 RAEMY 2020, « Rue du Four 30 ». Cette maison appartient au charpentier CLAUDE LE TONDU entre 1530 et 1560.
- 195 Relevé « pierre à pierre » établi par WILFRIED TRILLEN du SAEF; GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac, rue du Four 28 », *CAFR*, 9/2007, p. 224.
- 196 LRD03/R5432A.
- 197 ADom, arch. mod., tiroir E, E89, 22 sept. 1972 : promesse de vente-achat de la ferme de la Bâtiaz. Les plans de GEORGES MONNEY, datés de janvier 1973, sont conservés aux ACE, boîte 0876.
- 198 ADom, arch. mod., boîte OS, cartable 7OP, inventaire dressé le 18 mars 1683 des diverses possessions des dominicaines, cahier non paginé.
- 199 Le contrat du 16 juin 1726 est conservé aux ADom, arch. mod., boîte OS, cartable 7OP, p. 78.
- 200 ADom, arch. mod., boîte noire A, A24, Conseil, f° 77 : copie de l'acte d'achat.
- 201 ADom, arch. mod., boîte noire A, A24, Conseil, f° 156, 25 avril 1847 : décision de la vente du tènement de Morens; f° 167 : vente en 1848 du domaine de Trabandan.
- 202 ADom, arch. mod., boîte noire Abis, A402, comptes 1912; ACE, 1081, PVCC, 1911-1916, p. 103, 22 fév. 1912. Les plans d'ERNEST SALLIN, sous forme de « bleus », aux ADom, arch. mod., tiroir A, A35.
- 203 ACE, 1130, PVCC, 1933-1937, p. 565, 3 août 1937; les plans de HUGUET sont conservés aux ACE, boîte 0647, Pl 278; ADom, arch. mod., boîte Ater, A43b, comptes 1938.
- 204 Toutes les références dans RAEMY 2020, « Rue du Four 27 ».
- 9 Première mention de ce chemin : ACE, 0236, RE13, 1446, f° 19; dernière mention avant l'intégration de la parcelle dans le jardin des dominicaines : ACE, 0131, HC5-1, rentier H, 1638-1640, f° 85. Le chemin est bien clos en 1702 (AEF, Esta., rec. 185, 1702, f° 264v : « Le chemin publicq par lequel on alloit en Lombardy dernièrement et à présent clos par les révérendes dames religieuses »).
- 10 AEF, Esta., rec. 117, f° 28v, 28 déc. 1446.
- 11 AEF, Esta., rec. 122, f° 20, 10 mai 1415.
- 12 ADom, arch. anc., P-63, juin 1335.
- 13 AEF, Esta., rec. 121, f° 30v, 1424; rec. 162, f° 205, 1621; ADom, arch. anc., Y-5, f° 3, 12 nov. 1635.
- 14 ADom, arch. mod., boîte O-S, cartable 7OP, P-85, 30 juil. 1709; boîte A, A18, Chronique de François-Luc de Lucinge, p. 241, année 1710; boîte noire A, A24, Livre du Conseil, f° 8, 22 fév. 1711.
- 15 AEF, Esta., rec. 122, f° 6v, 3 mars 1406.
- 16 RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/3.40 ».
- 17 RAEMY 2020, « Rue du Musée 2, ancienne auberge de la 'Rattatz' ».
- 18 AEF, Esta-Dom., rec. 1, f° 21, 1463.
- 19 ACE, 0962, Cadastre Perrier, vol. 1, f° 327; vol. 2, f° 281, non daté, entre 1850 et 1860.
- 20 ACE, 0102, HR13, f° 4, 1564.
- 21 ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, *passim*. Les braies et les lices-jardins au pied de l'enceinte principale ont également disparu.
- 22 ACE, 0026, parch., XIV-533, 28 juil. 1397. L'entrepreneur, qui se charge de ce travail pour 80 livres, est GÉRARD GUILLAUME, le propriétaire de la maison qui était sise à l'emplacement de la fontaine du Vucheret.
- 23 ACE, 0283, CG11, 30 sept. 1447 - 28 sept. 1448, f^{os} 6, 11, 17 : « betraschy ».
- 24 ACE, 0132, CG132, 1621, f^{os} 35v, 39-40.
- 25 ACE, 0335, Mc81, 1848-1851, p. 349, 29 mars 1850. L'angle reçoit l'actuel pavillon en 1861 à l'initiative de Maximin Porcelet, propriétaire du grand jardin alors rattaché à la rue du Musée 18 (RAEMY 2020, « rue du Musée 18 »).
- 26 Soit dans l'acte de fondation de la Bâtiaz (ACE, parch., XIV-1, 18 avr. 1338, publié par VEVEY, 1932, p. 10). La porte existe encore en 1412 (ACE, 0031, parch., XV-59, 10 fév. 1412).
- 27 Croquis schématique de l'auteur fait dans l'angle nord-est de cette maison en 2004 à l'occasion de travaux non signalés (RAEMY 2020, « Fausse-porte 6 »).
- 28 Acte de fondation de la Bâtiaz, voir note 26. Le fossé est ensuite loti en chesaux qui sont vendus, notamment en 1340 (ACE, 0008, parch., XIV-88, 23 avr. 1340).
- 29 ACE, 0008, parch., XIV-88, 23 avr. 1340.
- 30 ADom, arch. anc., K-1, 8 déc. 1316.
- 31 AST/C, BV 18, Estavayer 32, fév. 1321, testament de Renaud d'Estavayer.
- 32 AST/C, BV 19, Estavayer 35, 22 oct. 1349.

Le faubourg de Chavannes

- 1 AEF, famille, Estavayer, boîte 1300-1350, 8 jan. 1315 : « *publicam carreriam per quam itur versus Vuilliez* ».
- 2 ADom, arch. anc., B2-1, 17 oct. 1316.
- 3 ADom, arch. anc., K-1, 8 déc. 1316 : « *nova fossalia dicti burgi [eys Chavannes]* » (les nouveaux fossés dudit bourg).
- 4 AST/C, BV 19, Estavayer 60, 29 avr. - 10 juin 1355. On peut encore signaler un Jehannod Lombard (le même ?) attesté en 1391. Il possède une maison à Outrepont, à l'emplacement du tiers méridional de la maison sise à la rue de la Gare 3 (ACE, 0025, parch., XIV-484, 26 mai 1391).
- 5 AEF, Esta., rec. 121, f° 30v, 1424.
- 6 Première mention : AEF, Esta., rec. 122, f° 2v, 3 mars 1406.
- 7 ACE, 0928, RH12, f° 91v, 18 fév. 1564, et ACE, 0928, RH12, f° 41, 17 mars 1561.
- 8 ACE, 0933, RH16, f° 331, 24 août 1611.

- 33 Appellation attestée dès 1425 (AEF, Est., rec. 104, f° 8v : [« *castrum vocatum de Sabaudia* »].
- 34 AST/SR, Inv. 38, fol. 21, m. 9, compte de l'hôtel, 16 avr. 1357 – 19 mars 1361.
- 35 AST/SR, Inv. 70, fol. 69, m. 2, cc Estavayer, rot. 5, 27 mars 1365 – 30 mars 1366, peau 4.
- 36 Cette mise en location du 2 juin 1425 est rappelée dans une reconnaissance plus tardive (AEF, Est., rec. 90¹, f° 182v, 12 juin 1539).
- 37 Comptes conservés sous la cote AST/SR, Inv. 70, fol. 69. Tous les comptes en papier de la fin du XV^e siècle, très endommagés, sont illisibles.
- 38 AEF, Est., cb 1642, f° 12.
- 39 AEF, Est., cb 1562.
- 40 AEF, Est., rec. 90¹, f° 182v, 12 juin 1539. PIERRE TONDU est le fils de CLAUDE LE TONDU. Ces deux charpentiers sont réputés à Estavayer.
- 41 ADom, arch. anc., P-28, 30 juil. 1631.
- 42 ADom, arch. mod., carton A, A18, chronique de François-Luc de Lucinge, 1687, p. 241.
- 43 Cet abaissement se perçoit à la hauteur anormale des ouvertures encore conservées dans les courtines.
- 44 ACE, 0139, Mc13, 1640-1650, f° 128, 31 mars 1643.
- 45 ACE, 0223, CG242, f° 30, 1^{er} déc. 1758 : l'officier CLAUDE MICHAUD, son fils NICOLAS et DAVID leur compagnon.
- 46 ACE, 1007, PVCC, 1870-1877, p. 130, 17 mai 1871.
- 47 ADom, A36, Livre du Conseil, 1875, f° 16v, 20 oct. 1881.
- 48 Cette entrée était peut-être importante, marquée par une tour-porte. Il est cependant impossible de l'affirmer sans investigations archéologiques.
- 49 Hauteur prise depuis la terrasse surélevée actuelle qui correspondait probablement au niveau médiéval de l'aire d'entrée du château.
- 50 Idem note 49 : hauteur prise depuis l'aire d'entrée surélevée entre la tour et le logis oriental.
- 51 Voir note 34. Selon ce document, la galerie est reconstruite en 1359 pour que le comte de Savoie puisse recevoir l'hommage des vassaux de la région lorsque le Pays de Vaud lui revient.
- 52 AST/SR, Inv. 38, fol. 21, m. 9, compte de l'hôtel, 16 avr. 1357 – 19 mars 1361.
- 53 RAEMY 2004, p. 411, note 422.
- 54 Voir FONTANNAZ-PRADERVAND MAH VD 2015, pp. 374-380, dernier et très bon état de la question.
- 55 GRANDJEAN 2007, t. 1, p. 93.
- 56 Il n'est pas possible d'illustrer ici cette tendance propre au XIV^e siècle. Elle a été mise en évidence par Marcel Grandjean dans son étude restée à l'état de manuscrit sur l'architecture militaire de la fin du Moyen Age.
- 57 ADom, arch. anc., A-3, août 1290 : « *Religiosis sororibus beate Margarete de loco clauso prope Lausannam ordinis fratrum predicatorum* » ([vente] aux sœurs religieuses de sainte Marguerite, de l'ordre des frères prêcheurs, au lieu clos près de Lausanne).
- 58 GRANDJEAN, MAH VD 1965, p. 257.
- 59 ADom, arch. anc., A-14, avr. 1291.
- 60 ADom, arch. anc., A-12, déc. 1294.
- 61 ADom, arch. anc., K-1, 8 déc. 1316.
- 62 ADom, arch. anc., K-2, mars 1317.
- 63 ADom, arch. anc., Z-37, 22 déc. 1330 ; n° 39, 23 sept. 1331.
- 64 ADom, arch. anc., P-63, mardi après Sts Pierre et Paul 1335.
- 65 AEF, Est., rec. 71, 1579, f° 332.
- 66 Voir p. 111.
- 67 ADom, arch. anc., K-5, testament du chanoine Guillaume d'Estavayer, 1326.
- 68 ADom, arch. mod., boîte 3, cartable F, n° 4, 31 jan. 1697.
- 69 Daniel BITTERLI (éd.), *Franz Peter König – Ein Schweizer im dreissigjährigen Krieg, Quellen*, Fribourg 2006, nos 35, 61, 111.
- 70 ADom, arch. mod., boîte 3, cartable F, n° 14.
- 71 ADom, arch. anc., K-5, testament du chanoine Guillaume d'Estavayer, 1326.
- 72 ADom, arch. mod., boîte 3, cartable F, n° 14 : « Devis et projet pour rétablir le corps de bâtiment de ce couvent en devers occident », 1735.
- 73 ADom, arch. anc., O-1, 11 sept. 1599.
- 74 ADom, arch. anc., K-6, 18 mai 1388.
- 75 DAUBIGNEY 1913, p. 42 ; ADom, arch. anc., A2-52, 24 oct. 1379.
- 76 JURROT 1999, p. 663 ; RAEMY 2020, « Le monastère des dominicaines ».
- 77 ADom, arch. anc., O-1, 11 sept. 1599 ; AEF, Ratserkanntnusbuch, vol. 24, 1599-1609, f° 32, non daté ; ACE, 0122, CG115, 1599, f° 26v, dépenses du mois de juillet ; ACE, 0117, CH27, 1599-1601, livrances 1600, s.p., dépenses du mois de janvier.
- 78 JURROT 1999, p. 665.
- 79 ADom, arch. mod., série Q : titres primordiaux du domaine d'Estavayer, dès 1531, n° 3, donnant l'inventaire des actes de ces acquisitions.
- 80 VEVEY-L'HARDY 1937, p. 283, n° 134 et planche XXI.
- 81 ADom, arch. mod., boîte noire A, A18, Chronique de François-Luc de Lucinge, 1687, p. 190.
- 82 VEVEY-L'HARDY 1937, p. 287, n° 152 et planche XXI.
- 83 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n° 1 : contrat de construction du logis oriental du 17 février 1667. Sur l'activité de JONAS FAVRE dans l'ancienne principauté de Neuchâtel et en Pays de Vaud, voir COURVOISIER MAH NE 1955, 1963 et 1968, FONTANNAZ MAH VD 2006, aux index.
- 84 ADom, arch. anc., Y-26 : tous les plans de la reconstruction du couvent, de 1686 à 1735, sont classés sous cette cote ; ils auraient dû figurer dans les « archives modernes ».
- 85 Cet avant-corps est très peu saillant (0,20 m) ; il caractérise le choeur liturgique dans ses dimensions originales.
- 86 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n° 1 : « Traité soit convenu pour rebâtir de fond en comble le grand collatéraux au levant sur les fossés de la ville, du 17 février 1687 ».
- 87 DAUBIGNEY 1913, p. 169.
- 88 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n° 1, 17 fév. 1687 : grand collatéraux au levant sur les faussés de la ville, charpenterie, par maître Christophe Pillonel de Bollion ».
- 89 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n° 3, « Livre des délivrances faites par les rev dames religieuses pour leur nouveau batisse... ».
- 90 L'activité à Estavayer de JONAS LEUBA est attestée par les ACE entre 1711 et 1740 (RAEMY 2020, « Jonas Leuba »). Outre le plan publié ici, les ADom conservent encore deux feuillets, l'un montrant l'élévation de la façade sur la Grand-Rue et la charpente du logis occidental ; l'autre, les élévations de ce logis occidental et le plan général du 2^e étage.
- 91 Les aléas de ce chantier sont connus par de nombreux documents (ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, divers papiers).
- 92 Ces baies sont qualifiées de « larmiers » dans le contrat du 17 février 1687 : JONAS FAVRE doit en construire 26 au total (ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n° 1).
- 93 Les espaliers et la teinte ocre uniforme pour toutes les ouvertures sont rapportés sur une petite élévation de la façade orientale dessinée par le commissaire Bochud dans son plan cadastral de 1746, collationnant l'ensemble des propriétés du monastère sur le territoire fribourgeois (ADom, arch. mod., plan cadastral, A25, s.p.).
- 94 A l'exception de deux fenêtres du 2^e étage agrandies plus tardivement près de l'angle ouest.
- 95 Le choix de la pierre n'a semble-t-il pas été dicté originellement pour sa qualité chromatique afin de créer des effets de bichromie, mais davantage pour des questions de solidité, les ouvertures du rez-de-chaussée étant plus vulnérables que celles des étages.
- 96 DAUBIGNEY 1913, p. 315 ; ADom, arch. mod., boîte noire A, A24, Conseil, f° 82v situe ce parquet en 1835.
- 97 Dans le projet originel de JONAS FAVRE, cette tour-latrines était prévue à l'aplomb de la rue de Forel dans l'angle du jardin surélevé, desservie par une galerie qui fermait ce dernier au sud.
- 98 La petite charpente, formée de bois coupés en automne/hiver 1736/37, n'a donc été montée qu'en 1737 (LRD18/R7665).

- 99 ADom, arch. mod., boîte noire Abis, A392, comptes 1899.
- 100 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, sans cote, 10 jan. 1737 : avenant de contrat signé JONAS LEUBA.
- 101 DALLONI 1960, p. 276.
- 102 Un inventaire exhaustif, prenant en compte également le mobilier, la vaisselle et les habits liturgiques, est en cours ; il sera consultable au SBC.
- 103 ADom, boîte noire A, A18, chronique de François-Luc de Lucinge, dès 1687, p. 195.
- 104 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, sans cote, vers 1698 ? : « Règlement et réparations qui seroit nécessaire de faire par nécessité de bienséance à la chapelle du St-Rosaire ». Pour un commentaire de cette source, voir RAEMY 2020, « Grand-Rue 3, monastère des dominicaines ».
- 105 ANDENMATTEN 2008. Sur les autels secondaires et leur mobilier jusqu'au XIX^e siècle, voir RAEMY 2020, « Grand-Rue 3, monastère des dominicaines ».
- 106 AST/C, Bénéfices de là des monts, Inv. 83, m. 4, 25 oct. 1423. On constate que le lieu choisi était alors considéré comme une partie de l'église des dominicaines. S'y trouvait peut-être l'escalier d'accès au clocher situé au-dessus de la porte voisine.
- 107 ACE, 0075, CG1, 13 jan. 1425 - 13 jan. 1426, f^o 19v.
- 108 ADom, arch. anc., C-29, 5 sept. 1482.
- 109 IVAN ANDREY, « La piété du bailli », *Quoi de neuf : dons, acquisitions, découvertes 1999-2015*, Fribourg 2015, pp. 90-91.
- 110 ADom, arch. mod., boîte noire Y, n^o 13, cartulaire du Rosaire, 4 jan. 1632 ; boîte noire 1, cartable ABBCD, Rosaire, D 27a : notes concernant la chapelle du Rosaire en l'église des dominicaines.
- 111 ADom, arch. mod., boîte noire 1, cartable ABBCD, Rosaire, n^o 1a, compte de M. François Delapierre comme receveur de la confrérie du St-Rosaire depuis 1629 jusqu'en 1637 : années 1634-1636.
- 112 Toutes ces données tirées de ACE, 0321, R23, Livre L du Rosaire, Inventaire des légaux et messes.
- 113 ACE, 0321, Rosaire, non coté, comptes de 1812 à 1844, compte de 1835. COCCHI reçoit 20 écus.
- 114 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F.
- 115 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, document incomplet sans n^o d'ordre.
- 116 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, document sans n^o d'ordre : contrat passé avec DAVID FAVRE et CHRISTOPHE PILLONEL, se rapportant au premier projet de l'église daté du 17 juillet 1696, mais comportant un long *addendum* du 31 janvier 1697 amendant ce premier projet et correspondant à ce qui a été réalisé.
- 117 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n^o 8 : « Traitté pour les fermentes de l'Eglise », du 22 avr. 1697.
- 118 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n^o 6.
- 119 ADom, arch. mod., boîte noire A, A18, chronique de François-Luc de Lucinge, 1687, p. 219.
- 120 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, n^o 9, convention du 18 mars 1701. L'autel a été terminé pour la Fête-Dieu de l'année suivante.
- 121 Photo publiée par DAUBIGNEY 1913, p. 187.
- 122 Les archives des dominicaines n'indiquent rien sur la destinée de ce retable ; l'actuelle communauté ne sait ce qu'il en est advenu.
- 123 DAUBIGNEY 1913, pp. 246-248.
- 124 DAUBIGNEY 1913, pp. 377-385.
- 125 ADom, arch. mod., série A, A24, Conseil, p. 362, 4 mai 1874 ; DAUBIGNEY 1913, p. 389. La date de 1882 a été gravée sur l'imposte septentrionale recevant l'arc en plein-cintre de cette ouverture.
- 126 nl.wikipedia.org/wiki/Matthias_Zens, consulté le 13 janvier 2016. Les dictionnaires traditionnels d'histoire de l'art ignorent cet artiste, sans doute négligé à cause de son caractère entrepreneurial qui a donné lieu à une production non autographe mais de série.
- 127 Description des travaux par DAUBIGNEY 1913, p. 386.
- 128 Les médaillons ont été déposés dans les combles du monastère.
- 129 Le terrain de la disparition de ce décor a été bien préparé par DALLONI 1960, pp. 172-173.
- 130 JULIAN JAMES, CHRISTINE BAERISWYL, « Estavayer-le-Lac, église des dominicaines, sondages des murs, colonnes et pilastres, constat d'état des tableaux », Estavayer-le-Lac, 2015, ms. (SBC).
- 131 PHILIPPE JATON, « Monastère des dominicaines à Estavayer-le-Lac, rapport sur les investigations archéologiques de 1972 », ms. 1982 (SBC). La documentation photographique et planimétrique accompagnant le texte, si tant est qu'elle ait été établie, a disparu.
- 132 COURVOISIER MAH NE 1963, p. 45.
- 133 En pays neuchâtelois, un parti analogue se trouve au temple de Serrières, reconstruit par JONAS FAVRE en 1666-67 : la fenêtre, au remplace encore très gothique, a été coupée par la porte d'entrée (COURVOISIER MAH NE 1963, p. 7).
- 134 RAOUL BLANCHARD, *Freiburger Schmiedeeisengitter in Kirchen und öffentlichen Gebäuden von den Anfängen bis um 1800*, mém. lic., UNIFR 1989, pp. 48-58.
- 135 BRUNO HORAIST, « Hyacinthe Besson et la décoration de la salle capitulaire de Saint-Sixte-le-Vieux à Rome », *Mélanges de l'école française de Rome, Moyen-Age et Temps modernes*, n^o 99, 1987, pp. 491-513.
- 136 artmirande.online.fr/Portrait.html, consulté le 13 janvier 2016.
- 137 MARCEL STUB, « Le retable d'Estavayer-Blonay », *RSAA* 22, 1962, pp. 81-86. On y trouve la mention exhaustive des études plus anciennes. Voir en dernier lieu l'approche novatrice de GASSER/SIMON-MUSCHEID/FRETZ 2011, pp. 292-302.
- 138 GASSER/SIMON-MUSCHEID/FRETZ 2011, t. 1, pp. 194-198, t. 2, pp. 292-302 avec les références plus récentes ; aimable communication de Stephan Gasser du 25 jan. 2016.
- 139 IVAN ANDREY, « Les saints augustins des peintresses Richard 1723-1724 », *PF*, 3, 1994, pp. 46-54, p. 49.
- 140 ACE, 0321, R23, Livre L du Rosaire, Inventaire des légaux et messes, p. 3.
- 141 AST/C, BV 19, Estavayer 34, 23 mai 1349.
- 142 DEILLON 1886, pp. 157-158.
- 143 Connu par un document plus tardif (ADom, arch. anc., C-31, 17 sept. 1423).
- 144 ADom, arch. anc., C-30, 21 mars 1440.
- 145 ACE, 0023, parch., XIV-414, 12 avr. 1378.
- 146 VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviaicoises », planche Griset IV.
- 147 GASSER/SIMON-MUSCHEID/FRETZ 2011, t. 1, pp. 190-194, et t. 2, n^o 106, pp. 218-219.
- 148 ADom, arch. anc., B4-68, 12 avr. 1524.
- 149 ADom, arch. mod., boîte noire 3, cartable F, sans cote, vers 1698 ? : Règlement et réparations...
- 150 DAUBIGNEY 1913, p. 388.
- 151 NATALE 2009, p. 140.
- 152 Le modèle pourrait avoir été une gravure de THEODOOR GALLE (1571-1663), représentant un arbre de l'Ordre dominicain, conservée au Saulchoir, lieu d'étude de la province dominicaine de France (aimable communication de Sœur Isabelle Lepoutre).
- 153 PAUL ARON, « L'école de Saint-Luc de Gand, vue d'ensemble sur l'œuvre et son fonctionnement, 1912 », *La Belgique artistique et littéraire : une anthologie de langue française*, Bruxelles 1997, pp. 329-335.
- 154 *Eglise du monastère des Dominicaines, Estavayer-le-Lac : petit guide pour le visiteur*, Estavayer-le-Lac 1982.
- 155 ADom, boîte noire 3, cartable F, n^o 11 : « Convenu et arret » fait avec ANTOINE LIVREMONT de Pontarlier et PIERRE BERSET, du 21 juillet 1746.
- 156 Selon liste dactylographiée, s.l., s.d., (SBC), établie probablement à l'époque du conservateur Etienne Chatton.
- 157 DALLONI 1960, p. 308, en publie l'inventaire, notamment « un grand Christ en vermeil donné par Humbert de Savoye » estimé à 20 louis, ou encore « six statues de passé un pied de hauteur, dont une de st Dominique, un st Laurent, ste Marie-Madeleine et 3 non dénommées », estimées chacune à 18 louis.

- 158 Andrey ne connaît pas ce nom, ni ces initiales. Pourrait-il être identifié avec Aloys ou Louis Kerber ? (ANDREY 2009, pp. 306-307).
- 159 Il est le frère d'Anne-Elisabeth Fegely, prieure du monastère entre 1630 et 1633 et encore en 1662-1665.
- 160 ANDREY 2009, pp. 171-172.
- 161 LEISIBACH 1977, pp. 153-174 : NADIA TOGNI, « Les livres liturgiques de la communauté d'Estavayer-le-Lac », *Dominicaines d'Estavayer-le-Lac* 2016, pp. 32-35.
- 162 DAUBIGNEY 1913, p. 41 ; ADom, arch. anc., C-13, 18 déc. 1380.
- 163 AEF, Esta., rec. 117, f° 40v, 13 fév. 1453.
- 164 ADom, arch. anc., B2-163, 1^{er} avr. 1516.
- 165 ADom, arch. mod., boîte A, A24, Livre du Conseil, p. 13, 10 mai 1716 ; boîte noire 3, cartable F, sans cote : Quittance générale par JONAS LEUBA, tailleur de pierre, pour le travail fait jusqu'en 1719.
- 166 RAEMY 2020, « Jonas Leuba ».
- 167 ADom, arch. mod., tiroir E, E-68, 29 déc. 1964 : acte de vente à Raoul Wiesendanger et Ernest Holliger. Pour davantage de détails sur l'histoire de la maison, voir *Dominicaines d'Estavayer-le-Lac* 2016, pp. 58-59, et RAEMY 2020, « Grand-Rue 2 ».
- 168 AEF, Esta., titre 130, vers St Gall 1316. Ce document, malheureusement endommagé, ne permet pas de savoir exactement ce que possèdent les Forel. On sait cependant qu'ils sont voisins des Catellan, famille occupant déjà le site du « Cerf » et de son jardin arrière (voir *Grand-Rue 11-13*, p. 378).
- 169 AST/C, BV 20, Estavayer 3, 25 juil. 1381 ; Estavayer 6, 20 avr. 1383 ; Estavayer 59, 21 juil. 1412 ; Estavayer 70, non daté, probablement vers 1430-1440.
- 170 AEF, Esta., titres, enveloppe contenant divers parchemins médiévaux non numérotés, parchemin du 31 jan. 1394.
- 171 *DHBS*, III, p. 144 et p. 557 ; HUBERT DE VEVEY, « les Donzels de Forel, coseigneurs de Font », *AF*, 1918, pp. 270-274.
- 172 RAEMY 2020, « Rue de Forel 4-6, ancienne maison Griset de Forel ». Dans ce document, on trouvera les extraits de toutes les reconnaissances utilisées pour l'histoire de la propriété de chacune de ces parcelles.
- 173 *CAFr*, 1993 ; dates obtenues par l'analyse dendrochronologique des solivages encore en place (LRD93/R3431, voir *Documentation*, p. 374).
- 174 VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises », Griset, dits de Forel I.
- 175 AEF, Esta-Dom., rec. 10, f° 49v, 28 nov. 1596. Sur la partie orientale de la cour, qualifiée de chesal, se trouvait, avant 1466, la grange de Mermet Gentan, réduite en jardin au bénéfice du propriétaire de l'ancienne maison murée.
- 176 AEF, famille, Griset de Forel, Livre de Raison de François Griset de Forel, f° 200v et 212v, paiement de mars 1664.
- 177 AEF, famille, Griset de Forel, Livre de raison de François Griset de Forel, f° 188v : « en juillet [1663] pour avoir... recouvri les trois tornelettes de ma maison ».
- 178 *CAFr*, 1993, p. 34 ; LRD93/R3431 (voir *Documentation*, p. 374).
- 179 AEF, Esta-Dom., rec. 1, f° 15, 1462.
- 180 ACE, 0105, Mc5, 1563-1574, f° 28v, 14 juil. 1564.
- 181 AEF, famille, Griset de Forel, Livre de raison de François Griset de Forel, f° 145 : contrat avec JONAS FAVRE du 30 juin 1661 ; f° 236v, 14 avr. 1665.
- 182 *CAFr*, 1993, p. 36 ; LRD93/R3431 (voir *Documentation*, p. 374).
- 183 ACE, 1125, Registre des assurances incendie, n° 301A.
- 184 ACE, 0568, Pl 188.
- 185 ACE, 1072, PVCC, 1906-1911, p. 551, 24 nov. 1910.
- 186 ACE, 1125, Registre des assurances incendie, n° 301A.
- 187 AP St-Laurent, *Bulletin paroissial*, 1930 et 1962.
- 188 ACE, Donation du 9 déc. 1974.
- 189 Atelier Saint-Luc (voir *Documentation*, p. 374).
- 190 AEF, famille, Griset de Forel, Livre de raison de François Griset de Forel, f° 145v.
- 191 Comparer avec la porte de la « Maison Neuve » de Saint-Blaise, de 1660, due au même JONAS FAVRE, qui joue là aussi avec le thème du fronton brisé, curviligne dans ce cas (COURVOISIER MAH NE 1963, p. 63 et fig. 50).
- 192 AEF, Esta., rec. 117, f° 48, 15 avr. 1455.
- 193 AEF, Esta., rec. 117, f° 139v : contrat avec les charpentiers DAVID et JOSUE BENOÎT du 4 avr. 1661.
- 194 Dispositions visibles sur le plan Bochud (AEF, Plan Etat 45, f° 1, n° 28).
- 195 ACE, 0744, Pl 461, plans datés de fév. 1952.
- 196 PÉRISSET 2007, p. 408 et p. 424.
- 197 ADom, arch. anc., B2-1, oct. 1316. Sources, documentation et description détaillée sur cet ensemble dans RAEMY 2020, « Grand-Rue 5 ».
- 198 ADom, arch. anc., B2-21, août 1348.
- 199 LRD09/R6152.
- 200 ADom, arch. anc., C-20, 18 juin 1421.
- 201 AEF, Esta-Dom., rec. 10, f° 49v, 28 nov. 1596.
- 202 La date de 1734 se déduit de l'analyse dendrochronologique menée sur les bois de la charpente (LRD09/R6152A).
- 203 ACE, 0637, Pl 958, 28 sept. 1922.
- 204 AEF, Esta., titre 130, oct. 1316.
- 205 AEF, Esta., rec. 117, f° 48, 15 avr. 1455. Jaquet Catellan reconnaît en être le possesseur.
- 206 LRD09/R6297 (voir *Documentation*, p. 381).
- 207 AEF, Esta., rec. 105, f° 50v, 7 fév. 1521 ; rec. 91b, f° 287v, 30 juin 1540.
- 208 AEF, famille, Estavayer, boîte 1541-1600, 24 sept. 1578.
- 209 Grâce au plan de 1745-46 et les reconnaissances, on peut situer cette grange dans le tiers septentrional du n° 2 de la rue du Camus. Il ne subsiste en façade de l'actuel complexe de 1987 que l'encadrement de deux portes de grange remontant au plus tôt à la deuxième moitié du XVIII^e siècle.
- 210 AEF, famille, Estavayer, boîte 1621-1625 : Compte de Niklaus Bullet, receveur d'Elisabeth Wallier, 1625-26.
- 211 Date mal interprétée lors de la dernière restauration de la façade à la fin du siècle dernier, qui a fait inscrire 1562.
- 212 Ces armoiries ont été décrites avant les grands travaux de 1960 par DE VEVEY (voir *Documentation*, p. 381).
- 213 AEF, Esta., cb 1793, lod du 18 avr. 1791.
- 214 ACE, 0249, corres., 1798-99 : « comptes pour 1798 du citoyen grand sautier Jacollet, aubergiste du Cerf pour hébergements divers de troupes, officiers, chevaux... ».
- 215 ACE, 0950, Mc68, 1817-1824, p. 360, 27 août 1822.
- 216 DANIEL DE RAEMY, PATRICK AUDERSET, *Histoire d'Yverdon*, t. 3, Yverdon-les-Bains 1999, pp. 192, 261, 304, 306.
- 217 AEF, famille, Estavayer, boîtes noires 1610-1625.
- 218 AEF, Esta., titre 130, oct. 1316.
- 219 FONTANNAZ MAH VD 2006, p. 235.
- 220 AEF, famille, Estavayer, boîte 1621-1625 : compte de Niklaus Bullet, receveur d'Elisabeth Wallier, 1625-26.
- 221 AEF, famille, Estavayer, boîte noire 1601-1614 : compte de Niklaus Bullet, receveur de Philippe d'Estavayer, 1611-12.
- 222 Soit « derrière », à l'arrière.
- 223 La colonne a été retaillée lors du chantier de 1960. Sa stéréotomie originelle, à rattacher aux travaux de 1626, est inconnue.
- 224 AEF, famille, Estavayer, boîte 1541-1600, acte de vente de la maison du 24 sept. 1578.
- 225 Voir le *Tableau des poutres moulurées*, p. 474.
- 226 AEF, Esta., titre 380, 24 mai 1450.
- 227 Incités par le progressif passage des coseigneuries d'Estavayer sous l'autorité fribourgeoise, les Staviacois de bonne famille, comme les Fribourgeois, veulent se rapprocher de la Confédération suisse d'alors en germanisant leurs prénoms dès le début du XVI^e siècle et en faisant alliance avec des familles alémaniques comme la branche soleuroise des Vallier de Cressier/Le Landeron.
- 228 ADom, arch. anc., B2-87, 30 nov. 1424.
- 229 Sur la famille Demierre, voir VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises », Demierre I-V ; sur la maison, toutes les références dans RAEMY 2020, « Grand-Rue 6 » et « Grand-Rue 8 ».
- 230 Soit Person Cornier de Lully (VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises », famille Demierre, planche I).

- 231 LRD12/R6769.
- 232 Date obtenue par analyse dendrochronologique (LRD12/R6769).
- 233 LRD13/R6860.
- 234 LRD13/R6860.
- 235 Aimable soutien de Brigitte Pradervand pour la datation.
- 236 Les divers décors peints ont été répertoriés par l'atelier de JULIAN JAMES. JULIAN, CHRISTINE BAERISWYL, LISA COTTING, « Estavayer-le-Lac, Grand-Rue 8 – intérieur, rapport des sondages exploratoires », ms. avr. 2016 (SBC).
- 237 KULLING 2001, pp. 42-63.
- 238 LRD13/R6860.
- 239 En 1813, date donnée par des analyses dendrochronologiques (LRD13/R6860), Alexandre de Vevey construit l'annexe actuelle, à l'arrière du logis sur rue. Cette dernière est inspirée par celle de la maison voisine au n° 6, elle de 1797 (voir **FIG. 617** en fin d'ouvrage).
- 240 Restauration conduite par l'architecte WILLY LEROUX, en même temps propriétaire de la maison. Il a consigné les travaux dans un rapport final : WILLY LEROUX, « Restauration du bâtiment Grand-Rue 8, Estavayer-le-Lac », ms. 2017 (SBC). Sur le décor pictural voir aussi rapport de JAMES *et al.* note 236.
- 241 JULIAN JAMES, Estavayer-le-Lac, « Grand-Rue 8 – Intérieur, Documentation des fragments de papiers peints », ms. mars 2016 (SBC).
- 242 ADom, arch. anc., A2-76, 25 mai 1422.
- 243 Date obtenue par analyse dendrochronologique des bois formant le plafond de l'actuel passage (LRD 08/R6170).
- 244 AEF, famille, Estavayer, boîte 1300-1350, 8 janv. 1315.
- 245 Compte de la Maisnie d'Humbert le Bâtard, f° 31v, 21 mai 1433, édité par RIEDMATTEN 2004, p. 250.
- 246 ACE, 0082, CG36, 1493, f° 9 : « *Domum domini Sancti Albini* » (la maison du seigneur de Saint-Aubin).
- 247 AEF, Esta., rec. 73, 1580, f° 562.
- 248 RIEDMATTEN 2004, p. 101, et pp. 353, 355 pour les deux mentions de la « bastia ».
- 249 Selon la datation dendrochronologique des éléments les plus anciens de la charpente actuelle (LRD 08/R6170).
- 250 AEF, Esta., rec. 75, 1583, f° 288 : « Es chavannes, le carré de la muraille de la salle de Saint-Aubin » ; rec. 72, 1579, f° 8v : « La salle que fut de Jean de Montiernoz-Oncieux ».
- 251 CORNAZ 1946, pp. 320-321, avec édition des pièces justificatives. Dans son premier testament, Humbert lègue la maison à deux autres compagnons de sa suite, Etienne et Othonin de Lavigny. Ceux-ci n'en ont jamais été propriétaires, mais acquièrent à cette époque la maison Jaquinod, de l'autre côté de la rue du Musée (voir p. 392).
- 252 ACE, 0058, parch., XVI-57a, 27 avr. 1559.
- 253 HUBERT DE VEVEY, « La famille Angleis d'Estavayer », *AF*, 1950, n° 3, pp. 65-71, p. 67. Les Oncieux étaient seigneurs de Montiernoz (D^{pt} Ain).
- 254 ACE, 0283, CG 13, 29 sept. 1449 – 29 sept. 1450, f° 8v ; 0083, CG42, 1501, f° 53v.
- 255 ACE, 0083, CG 44, 1505, f° 35.
- 256 ACE, 0058, parch., XVI-57a, 27 avr. 1559.
- 257 ACE, 0759, corresp., 18 sept. 1955 : Musée d'Estavayer, le Conservateur, rapport annuel 1954/55.
- 258 ACE, 0058, parch., XVI-64a, 8 mars 1561.
- 259 AEF, Esta., rec. 75, 1582, f° 198v.
- 260 AEF, Esta., titre 288, 11 juil. 1625 : « un grenier avec ses degrés de pierre et certains petits assots au-dessous desdits degrés ».
- 261 ACE, 0602, corresp., 1919, lettre de « Pour Estavayer », Société pour le développement et l'embellissement de la ville et la conservation du « vieil Estavayer », fondée en 1900, au Conseil communal du 5 juin 1919 ; lettre du Conseil communal d'Estavayer au Conseil d'Etat du canton de Fribourg, 21 juil. 1919.
- 262 ACE, 0614, corresp., 1921, XX-7639, acte de cession du 13 mars 1920.
- 263 ACE, 1096, PVCC, 1919-1923, p. 38, 2 déc. 1919 et autres références dans ce même registre pour l'année 1920.
- 264 ACE, 0058, parch., XVI-64a, 8 mars 1561.
- 265 AEF, Plan Etat 45, 1745-46, f° 3, n° 47 ; Esta., rec. 1, 8 nov. 1748, f°s 129 et 404v.
- 266 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 79, 3 mai 1885.
- 267 Les relevés de la façade avant et après intervention, signés CUONY et datés du 22 avril 1941, sont conservés aux ACE, 1299, Pl 226.
- 268 AEF, Esta., rec. 73, 1580, f°s 562 et 591. Dans cette grosse, Nicolas Tagniez et Guillaume Truffin reconnaissent respectivement la maison 1b et 1a. Chacune d'elle est dite « qui s'appelait à la grande cuisine ».
- 269 AEF, Esta., rec. 163, 1621, f° 36v.
- 270 ACE, 1096, PVCC, 1919-1923, p. 325, 4 oct. 1921.
- 271 ACE, 1299, Pl 226.
- 272 Après avoir fait l'objet d'une importante restauration, cette collection change de local en 2015 pour être mise en valeur au rez-de-chaussée du bâtiment 4.
- 273 AEF, Esta., rec. 75, 1582, f° 185, pour le four ; f° 236v, pour les tables.
- 274 AEF, Esta., rentier 241, 1615 ?, f° 27 : « Le four de St-Aubin à présent à place réduit ». Cela ne signifie pas forcément la disparition des murs mais seulement de la toiture.
- 275 Terre argileuse constatée sous la fondation du mur oriental de Fausse-Porte 6, attestée également par les archives : on l'extrait en 1557 pour l'aménagement de l'Hôtel de Ville (ACE, 0099, CG79, 4 nov. 1557, f° 36v : « 5 chers de terre menés à
- ung croux vers le four de saintobin auquel on avoit tiré l'arsille employé au poile neuf de la ville »).
- 276 RAEMY 2020, « Ruelle de la Fausse-Porte 6 ». La charpente de cette toiture particulière a été érigée en 1814, d'après la datation dendrochronologique de ses bois (LRD10/R6335).
- 277 Le périmètre du terrain rattaché à la maison d'Humbert est déterminé par l'interprétation de l'acte d'achat de la Ville à Jean d'Oncieux en 1559 (ACE, 0058, parch., XVI-57a, 27 mai 1559).
- 278 Visible sur des photos montrant le décrépiage partiel des façades sur la ruelle des Jardins en 1978 (SBC).
- 279 LRD08/R6170.
- 280 Tous les bois analysés de cette charpente ont été abattus en automne-hiver 1644/45 (LRD08/R6170).
- 281 Le faux-manteau est formé d'épicéas abattus aux environs de 1644 (LRD 08/R6170, voir *Documentation*, p. 391).
- 282 exhaussement constaté en façade au niveau des enduits (HORNY 1978, voir *Documentation*, p. 391).
- 283 Selon les datations dendrochronologiques du poteau et du linteau en bois sommant la porte du mur (LRD08/R6170, voir *Documentation*, p. 391).
- 284 D'après les datations dendrochronologiques du plafond de la salle (LRD 08/R6170, voir *Documentation*, p. 391).
- 285 D'après les datations dendrochronologiques de la charpente (LRD 08/R6170, voir *Documentation*, p. 391).
- 286 Comme on le voit sur diverses photographies antérieures à 1942.
- 287 Sur Humbert le Bâtard et ses résidences, voir DANIEL DE RAEMY, « Stratégies résidentielles et défensives à 'Estavayer-Les-trois-Châteaux', XIII^e-XVI^e siècles », *Lieux de pouvoir, lieu de gestion, le château aux XIII^e-XVI^e siècles : maîtres, terres et sujets*, Turnhout 2011, pp. 75-91.
- 288 Sur la problématique des remplacements aveugles voir GILLES BOURGAREL, CHRISTIAN KÜNDIG, « Fribourg, Neuveville 46 », *CAFr*, 2005, pp. 217-218 ; GRANDJEAN 2015, pp. 14-15.
- 289 GRANDJEAN 2015, p. 241.
- 290 Aucune étude n'existe à notre connaissance sur cette famille souvent alliée aux Jaquinod ; en attendant, voir RAEMY 2020, « Rue du Musée 20-22 », où ont été transcrits de nombreux documents d'archives les concernant, tirés notamment des AST.
- 291 AEF, Esta., rec. 118, 1437, f° 102. Othonin de Lavigny gravite dans l'orbite des Estavayer-Chenaux ; il a épousé Nicolette, sœur d'Anselme, de cette branche qui a vendu son château à Humbert le Bâtard (VEVEY-L'HARDY 1937, pp. 319-320) ; il est également un proche d'Humbert et à ce

- titre aurait dû hériter de la maison de ce dernier (voir note 251).
- 292 ACE, 0086, HR10-2, f° 89v, 2 juin 1536.
- 293 ACE, 0105, Mc6, 1575-1580, f° 103v, 2 janv. 1580; AEF, Esta., rec. 75, 1582, f° 197.
- 294 AEF, Esta., titre 300, 12 déc. 1619.
- 295 La date est inscrite sur le linteau de la porte d'entrée. Pour toutes les données non explicitement référencées ici voir RAEMY 2020, « Rue du Musée 18 » et « Rue du Musée 20-22 ».
- 296 AEF, RN 1631, p. 108, 2 juil. 1799. On sait qu'à cette date la grange appartient à Henri Bourdilloud. Nous n'avons pas retrouvé l'acte de vente.
- 297 Actif de 1750 à 1794 (RAEMY 2020, « Pierre Arque »).
- 298 Même constat à la ruelle du Temple 7. Ce bâtiment est construit en 1819, initialement contre le mur de ville, pour servir de logement et de distillerie à Claude Pillonel, frère de Joseph et de Pierre (RAEMY 2020, « ruelle du Temple 7 »).
- ## Le faubourg de Petite Rive ou de la Rochette
- 1 AEF, Esta., rec. 213a pour Pierre VII d'Estavayer-Chenaux, 1334, avec adjonctions et corrections jusque vers les années 1360.
- 2 On n'a aucune preuve textuelle de ces travaux. Dans la documentation conservée, le terme de « charmur » n'apparaît jamais, commun sur le pourtour du lac Léman, caractérisant ce type d'ouvrage. Voir PHILIPPE BROILLET (dir.), *La Genève sur l'eau* (MAH 89, GE I), Bâle 1997, p. 210; PHILIPPE BROILLET, « Le 'charmur' lémanique à la fin du Moyen Age », *Découvrir le Léman : 100 ans après François-Alphonse Forel*, Nyon-Genève 1999, pp. 625-633.
- 3 AEF, Esta., titre 410, 22 déc. 1434. Ce document rapporte un témoignage attestant que les gens de Gorgier avaient, environ 34 ans auparavant, « *edificari facere in bastimentis ville Staviaci unum pantum muri ante domum dicti Lorioz* » (fait édifier dans les terrassements de la ville d'Estavayer un pan de mur devant la maison dudit Lioriod). Ici, le *bastimentum* est l'équivalent du « charmur » lémanique.
- 4 RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/4.114 »; RAEMY 2020, « Rue de la Rochette 17 ».
- 5 ACE, CG conservés sur cette période, rubrique des charges annuelles.
- 6 ACE, 0105, Mc6, 1575-1580, f° 61, 15 fév. 1577: *le port de leschola*.
- 7 AEF, Esta., rec. 124, f° 61v, 7 nov. 1422.
- 8 ACE, 0199, Mc39, 1726-1728, f° 95v, 5 août 1727: décision d'achat de la maison de la famille Pautre pour y loger le « brelan ». La maison est vendue par la Commune en 1878 (ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 25, 17 fév. 1878), puis rachetée en 1918 en vue de sa démolition.
- 9 MAUVILLY/COGNÉ 1999, p. 66. (voir *Documentation*, p. 411).
- 10 ACE, 1096, PVCC, 1919-1923, p. 33, 11 nov. 1919.
- 11 ACE, 0087, HR10/1, f° 80, 6 mai 1517: *In portu de la Roschetta* (au port de la Rochette).
- 12 Voir note 11.
- 13 ACE, 0226, Mc48, 1762-1768, f° 224, 14 août 1767; 0230, CG251, 1767, f°s 44v, 45, 50.
- 14 AEF, Esta., rec. 45, 1653, f° 93v: « *En la petite rive... la grange de François Renault qui se disoit es précédentes le maisonnement ancien des murailles.* »
- 15 ACE, 0031, parch., XV-63, 11 sept. 1410.
- 16 ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1449 – 29 sept. 1450, f° 18v.
- 17 ACE, 0047, parch., XV-430, 31 mars 1460: « *de longitudine porti communis vocati portus Anthonii de la Chavanna* » (le long du port commun appelé port d'Antoine de La Chavanne).
- 18 ACE, 0085, CG50, 1521, f° 10v; AEF, Esta. titre 345, 2 avril 1527: « *In portu scole* ».
- 19 AEF, famille, Estavayer, boîte 1565-1593, « Descendance et généalogie de la noble maison ancienne des sgrs d'Estavayer », 1575: « au port de la saulnerie »; ACE, 0122, CG112, 1596, f° 25: « vers le port de Messieurs »; 0125, CG124, 1610, f° 11: « depuis le port de messieurs »; 0132, CG137, 1632, f° 26: « le port de la saulnerie »; 0136, CG145, 1645, f° 30: « la porte du port de Messieurs ».
- 20 ACE, 0098, Mc1, f° 108, 7 jan. 1485 (transcription VEVEY 1932, p. 112).
- 21 ACE, 0047, parch., XV-430, 31 mars 1460.
- 22 ACE, 0075, CG8, 7 déc. 1438 – 14 mars 1440, f° 11v.
- 23 ACE, 0288, Mc69, 1825-1829, p. 281, 17 oct. 1828.
- 24 AEF, Esta., titre 169, 23 avr. 1403; toutes les références dans RAEMY 2020, « Les ports des Chambrettes ».
- 25 AEF, Esta., cb 1529, B, s.p.: « pour le marryn [bois de construction] des chambres de la rive du lay »; ACE, 0090, CG69, 1542, f° 27v: « *in portu camerarum* » (dans le port des chambres).
- 26 GRANGIER ACE, 0112, CG105, 1589, f° 26; BRÜLHART 1905, n° 530, pp. 439-440; ACE, 0140, CG148, 1651, p. 69; CG150, 1656, pp. 95 et 99; 0153, CG162, 1670, f° 30; 0195, CG208, f° 21.
- 27 ACE, 1056, PVCC, 1901-1906, p. 12, 11 juil. 1901.
- 28 Travaux d'agrandissement sur la base des plans produits en 1949-50 par les architectes GEORGES ROSSET et MARCEL MATTHEY (ACE, 0739, plans 743).
- 29 Consécutivement à la transformation de l'ancienne porcherie en bâtiment de service sur des plans de GEORGES ROMY (ACE, 1340, plans de février 1978).
- 30 ACE, 1339, C. von der Weid, « collecteur des Moulins ».
- 31 DANIEL DE RAEMY, « Le Port d'Estavayer-le-Lac (1857-1879), une beauté éphémère », *PF*, 19, 2010, pp. 36-47.
- 32 RICHARD LA NICCA, *Rapport et propositions concernant la correction des eaux du Jura*, Berne 1842.
- 33 L'époque romaine avait fort logiquement privilégié cet axe avec la Vy d'Etraz. Cette logique sera à nouveau mise à mal au XX^e siècle avec le calendrier d'implantation des autoroutes.
- 34 ACE, 0977, Mc82, 1851-1856, p. 566, 11 juin 1856; JEAN-PIERRE DORAND, *La politique des transports de l'Etat de Fribourg (1803-1971) : de la diligence à l'autoroute*, Fribourg 1996, notamment p. 242.
- 35 AEF, Ponts et Chaussées, Port d'Estavayer: devis de PILLONEL et C^{ie} pour la construction d'un port à Estavayer, 4 mai 1856.
- 36 AEF, Ponts et Chaussées, Port d'Estavayer: soumission du 17 jan. 1857 de GUILLAUME RITTER.
- 37 Soit les édifices situés au nord de l'ancien magasin à sel, visibles sur le plan de 1745-46, réunis derrière une même façade avant 1829 par le tenancier de l'Ancre, Jean Carrard. Ils sont vendus à la Ville par son dernier propriétaire, le commerçant Jean Reichler, d'Yverdon (ACE, 0982, Mc83, 1857-1864, p. 781, 3 mars 1864, et p. 786, 24 mars 1864).
- 38 ACE, 0369, Société fribourgeoise de navigation à vapeur, document non daté, prob. 1858, non signé.
- 39 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, p. 144, 19 nov. 1885: inventaire des lieux où sont réutilisés les matériaux du port.
- 40 L'approvisionnement en sel, sa gestion et son administration en terres fribourgeoises sont mal connus. On se contente de l'esquisse dressée par RAEMY 1919.
- 41 AEF, Esta., titre 345, 2 avr. 1527; données d'archives dans RAEMY 2020, « Hôpital 3, L'ancien magasin à sel ».
- 42 AEF, Esta., titre 272, 5 juin 1570.
- 43 AEF, Esta., titre 305, 17 mai 1570. Voir aussi AEF, Esta., titre 294, 17 mars 1568, pour la situation des possessions de Bernard Layson.
- 44 AEF, Esta., cb 1570, B, s.p.; cb 1575, B, s.p.
- 45 AEF, Esta., titre 293, 12 juil. 1735.
- 46 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f° 81v, 22 avr. 1747.
- 47 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f° 64v, 21 mars 1747.
- 48 FRANÇOIS WALTER, *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des Révolutions (1798-1856)*, Fribourg 1983, p. 318.
- 49 ACE, 1041, PVCC, 1890-1896, p. 117, 8 oct. 1891; p. 143, 3 fév. 1892.

- 50 ACE, 1051, PVCC, 1896-1901, p. 33, 15 avr. 1897; 0504, corresp., 30 déc. 1897; DUBOIS 1918, pp. 19-21.
- 51 Données d'archives dans RAEMY 2020, « L'ancien hospice de la Broye ».
- 52 AEF, famille, Estavayer, boîte 1381-1410, 9 déc. 1403.
- 53 ACE, 0105, Mc6, 1575-1580, f° 54, 7 sept. 1576; f° 55, 11 sept. 1576; f° 61, 15 fév. 1577; f° 62, 8 mars 1577.
- 54 AEF, Esta., rec. 163, 1629/1654, f° 46v.
- 55 D'après la datation dendrochronologique d'un plafond du rez-de-chaussée de cette maison, conservé et englobé dans le pensionnat des jésuites, au nord de l'ancienne entrée de cet établissement (LRD11/R6555, voir *Documentation*, p. 411).
- 56 ACE, 0215, Mc44, 1746-1749, f° 207v, 28 juin 1748.
- 57 AEF, Esta., rec. 118bis, après 1592, f° 10.
- 58 ACE, 0190, Mc36, 1713-1717, f°s 19-19v, 5 mai 1713. Cette mention montre que le mur de ville ne se confond pas avec celui de la grange. Cette dernière aurait été de dimensions plus restreintes que celle figurée sur le plan de 1745-46.
- 59 VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises », Bullet et Perrier.
- 60 PIERRE CASPARD, « Les pinceuses d'Estavayer : stratégies patronales sur le marché du travail féminin au XVIII^e siècle », *Revue suisse d'histoire*, vol. 36 (1986), 2^e cahier, pp. 121-156.
- 61 La date de cette acquisition est inconnue.
- 62 AEF, RN1631, f° 31v, 8 nov. 1798.
- 63 AEF, RN1570, n° 4072, 18 avr. 1826; n° 4074, 19 avr. 1826.
- 64 Ces données sont tirées de *Historia Domus Probationis et Collegii Staviacensis 1826-1834*, p. 4 (voir *Documentation*, p. 411).
- 65 AEF, DI-IIa, recensement 1834.
- 66 VEVEY 1941 (voir *Documentation*, p. 411).
- 67 *Journal d'Estavayer*, 9 nov. 1937.
- 68 DUBOIS 1918, p. 13.
- 69 ACE, 0568, PI 133 : quatre « bleus » conservés sous cette cote.
- 70 Le réaménagement des abords du chœur en 1832, avec entraîné le percement des quatre fenêtres en façade, est décrit dans la source citée note 64.
- 71 ACE, 0288, Mc69, 1825-1829, p. 342, 5 juin 1829.
- 72 FRANÇOIS SEYDOUX, « Histoires d'orgues (II), l'hôpital d'Estavayer-le-Lac abrite un bijou méconnu », *La Liberté*, 27 juil. 1992.
- 73 Voir note 64, *Historia Domus Probationis et Collegii Staviacensis 1826-1834*, p. 11 (voir *Documentation*, p. 411). Cet artiste n'est pas connu, il n'est jamais cité dans les dictionnaires des artistes.
- 74 CARMELA KUONEN ACKERMANN, *Die Kollegienkirche zum Heiligen Geiste in Brig*, Berne 1995 (*Guides d'art et d'histoire de la Suisse*).
- 75 GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « Estavayer-le-Lac, Rochette 6 », *CAFr*, 2005, p. 253.
- 76 LRD09/R6179.
- 77 L'affaire Catherine Alliez puis Claude Martignac est relatée par GRANGIER-BRÜLHART 1905, pp. 286-292.
- 78 Les solives du plafond de la cave ont été datées de 1393/94, alors que celles du plafond mouluré proviennent d'épicéas abattus en 1421/22 et 1422/23. La charpente est plus récente, de 1502/03 (LRD19/R7594A). Le plafond aurait été commandé par le cordonnier GUILLAUME BRUNET/CHANEY en même temps qu'il fait remanier la façade.
- 79 Voir les dossiers sur ces maisons, RAEMY 2020, « Rue de la Rochette 2, 4, 6, 8, 10 ».
- 80 ACE, 0929, HR5, f° 243v, 12 juin 1562; données d'archives réunies dans RAEMY 2020, « Rue de la Rochette 17 ».
- 81 ACE, 0283, CG11, 30 sept. 1447 – 28 sept. 1448, f° 2.
- 82 ACE, 0089, CG 61, 1534, f° 22v.
- 83 ACE, 0104, CG91, 1574, f° 43v.
- 84 ACE, 0164, Mc22, 1675-1681, f° 152v, 8 mai 1685.
- 85 ACE, 0164, Mc22, 1675-1681, f° 152v, 8 mai 1685.
- 86 AEF, RN1538, f° 62, 16 sept. 1782; ACE, 0235, Mc52, 1782-1784, f° 25v, 6 août 1782.
- 87 D'après la datation dendrochronologique de ces deux ensembles de solives (LRD12/R6683).
- 88 AEF, Esta., rec. 123a, f° 6, 1334/1360. Soit probablement des maisons en bois. Les datations obtenues sur les solivages attesteraient leur reconstruction en maçonnerie.
- 89 D'après la datation dendrochronologique des plafonds des étages d'habitation, hormis la charpente (LRD12/R6683).
- 90 Données d'archives dans RAEMY 2020, « Passage des Egralets 1 ».
- 91 D'après la datation dendrochronologique des bois de la charpente, coupés en 1824/25 et 1825/26 (LRD12/R6683).
- 92 Pour les données d'archives, tant sur la maison que leurs propriétaires, voir *Documentation*, p. 419.
- 93 AEF, Esta., titre 167, 31 jan. 1368.
- 94 AEF, Esta., rec. 122, f° 21v, 15 mars 1405. Guillaume Chapuis possède également la maison voisine de Rochette 1.
- 95 ACE, 0075, CG1a, 2 juin 1430 – 20 juil. 1431, f° 24.
- 96 ACE, 0075, CG8, 7 déc. 1438 – 14 mars 1440, f° 11v.
- 97 LRD90/R2689, voir *Documentation*, p. 419 : cet important chantier est attesté par l'analyse dendrochronologique de la charpente (bois abattus en automne-hiver 1440/41) et des solives moulurées formant le plafond des pièces du 1^{er} étage sur le quart nord-ouest de la maison (bois abattus en automne-hiver 1441/42).
- 98 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 – 28 juin 1442, f° 13v.
- 99 Site généalogique et héraldique du canton de Fribourg (www.diesbach.com/sghf/p/pontherose.html, consulté le 31 oct. 2018). Benoît de Diesbach, le responsable de ce site, s'est appuyé sur les notes, en général fiables, prises par Hubert et Bernard de Vevey.
- 100 AEF, Esta., cb 1672, kleine Rechnung, rubrique des lods.
- 101 ACE, 0181, Mc31, 1703-1706, f° 242, 18 déc. 1705 : funérailles du conseiller de Pontherose; 0185, Mc32, 1706, f° 23, 21 mai 1706. Les Vevey obtiennent encore des Pontherose la grange dépendante de la maison, alors en ruine, sise à l'actuel n° 13 de la rue de la Thiolleyres.
- 102 Date du chantier indiquée par analyse dendrochronologique d'éléments charpentés de l'avant-toit sur pignon extraits d'arbres abattus en 1707/08 (LRD90/R2689, voir *Documentation*, p. 419).
- 103 ACE, 1041, PVCC, 1890-1896, p. 219, 16 mars 1893.
- 104 Plans datés du 6 mars 1893, aux ACE, boîte 0502, PI 84.
- 105 TORCHE-JULMY 1979, p. 226.
- 106 AEF, Esta., rec. 122, f° 21v, 15 mars 1405.
- 107 Toutes les données biographiques sur les familles propriétaires sont tirées de RAEMY 2020, « L'ancienne maison Vuillemin ».
- 108 VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises », Vuillemin.
- 109 ACE, 0283, CG8a, 26 mars 1441 – 28 juin 1442, f° 2.
- 110 Date de 1528 donnée par une datation dendrochronologique de certaines poutres des caves (LRD08/R6063); le millésime de 1559 est gravé sur une tablette de fenêtre, en remploi.
- 111 AEF, Esta., cb 1621, C, lods.
- 112 RAEMY 1919, pp. 64-65.
- 113 ADD, E3440, Tardy, lettre du 26 août 1646.
- 114 HUBERT DE VEVEY, « La famille Tardy », *AF*, 1916, pp. 162-178, p. 167.
- 115 Le rural est postérieur à 1702, car il n'est jamais cité dans les reconnaissances, y compris dans celle de 1702. Il est cependant attesté par le plan cadastral de 1745-46, lequel montre encore un pigeonnier dans le jardin (FIG. 553, petit bâtiment brun carré appuyé contre la limite sud de la propriété); RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/2.237 »).
- 116 ACE, 0964, vol. 2, p. 100 : vente du 12 août 1863.
- 117 ACE, 1041, PVCC, 1890-1896, p. 10, 3 avr. 1890.
- 118 LRD08/R6063.
- 119 La datation de l'escalier en vis est suggérée par sa proximité avec les solives du plafond

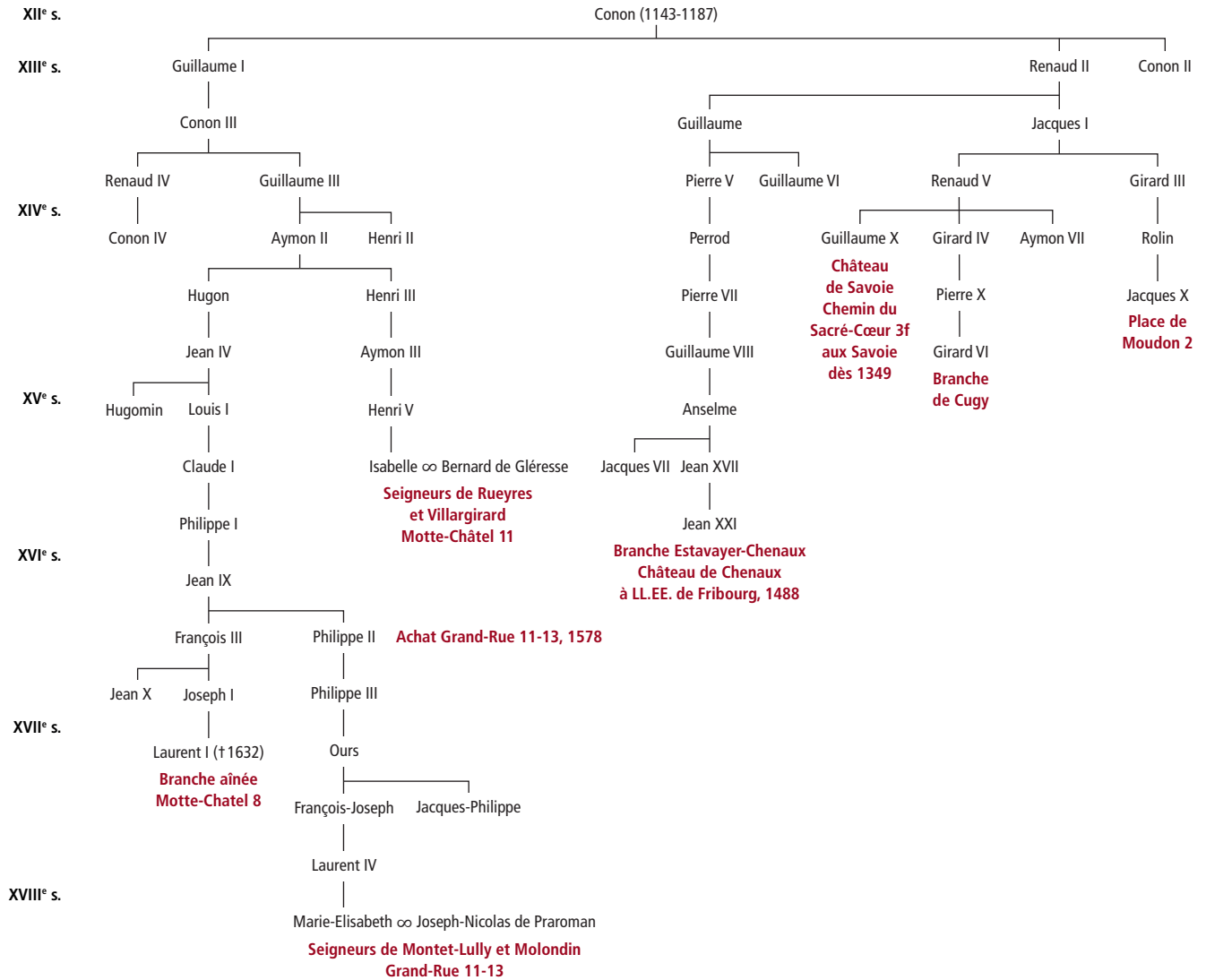
- des caves rattachées à ce chantier de 1528 (LRDo8/R6063).
- 120 LRDo8/R6063.
- 121 Les bois ont été coupés en automne/hiver 1802/03 et au printemps 1803 (LRDo8/R6058).
- 122 AEF, RN1629, p. 292, 16 juin 1792; références dans RAEMY 2020 « Rue de la Rochette 20-22 ».

Le faubourg de Grande Rive

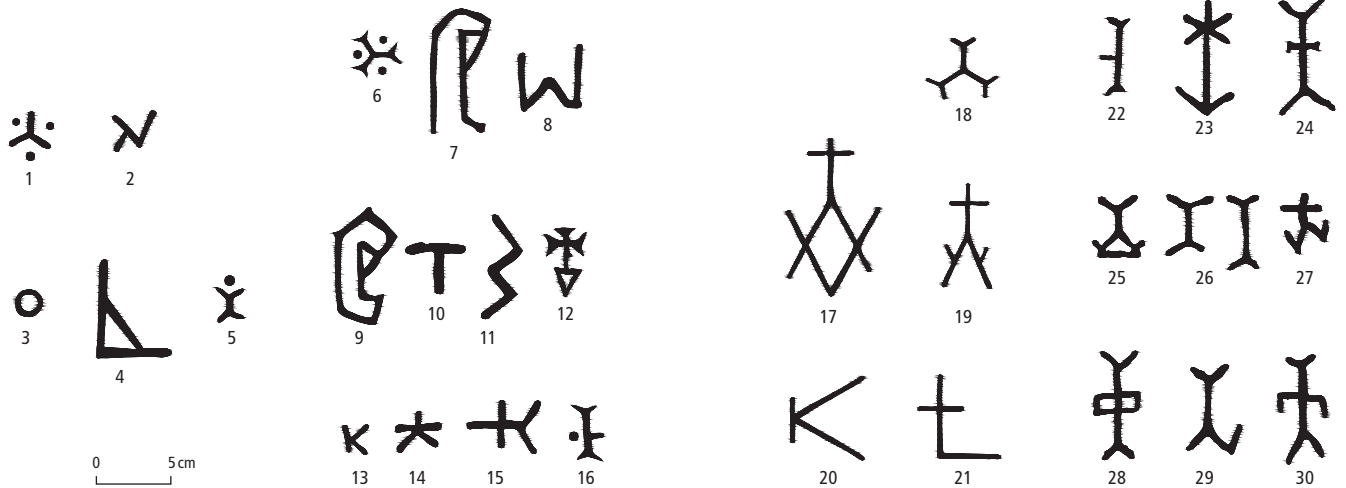
- 1 ACE, 0019, parch., XIV-301a, 20 août 1360.
- 2 RAEMY 2020, « parcelles 2.145 à 2.148 ».
- 3 ACE, 0122, CG113, 1597, f° 20, 12 juin 1597; en 1431, le pont est situé « près de la maison de Pierre des Graz [alias Pontherose] » (ACE, 0075, CG1a, 2 juin 1430 – 20 juil. 1431, f° 24).
- 4 ACE, 0982, Mc83, 1857-1864, p. 798, 6 mai 1864.
- 5 RAEMY 2020, « parcelles 1745-46/1.82 à 1.147 ».
- 6 Une succession d'agrandissements en direction du lac aurait laissé des traces écrites car l'assentiment du seigneur était nécessaire. Or aucun document ne l'atteste.
- 7 ACE, 0039, parch., XV-236, 20 jan. 1436; RAEMY 2020, « Rue du Port 14, première auberge de l'Ancre ».
- 8 ACE, 0019, parch., XIV-301a, 20 août 1360.
- 9 Les poteaux reposent sur d'énormes blocs de grès coquillier, parti identique à celui bien daté de la rue des Granges n° 6-8, de 1774-75 (voir *Rue des Granges 4-10*, p. 320).
- 10 RAEMY 2020, « Rue de la Thiolleyres 13 ».
- 11 RAEMY 2020, « Rue de la Thiolleyres 3 à 11 ».
- 12 ACE, 0177, Mc29, 1698-1700, f° 36v, 15 juil. 1698.
- 13 Respectivement LRDo6/R5759, LRD11/R6373, LRDo9/R6148 et LRDo9/R6185.
- 14 Les premières mentions écrites de ces maisons précèdent en effet les dates les plus anciennes données par l'analyse dendrochronologique.
- 15 AEF, Esta., titre 74, 26 jan. 1372.
- 16 ACE, 0756 : trois plans non signés, établis à Fribourg en avril 1955, montrent l'état actuel et deux variantes; ACE, 1202, PVCC, 1956-57, p. 436, 24 mai 1955.
- 17 ACE, 0075, CG5, 21 jan. 1435 – 25 avr. 1436, f° 7v; CG8, 7 déc. 1438 – 14 mars 1440, f° 11.
- 18 Première attestation de ce genre de mesure : ACE, CG5, 21 jan. 1435 – 25 avr. 1436, f° 7v.
- 19 AEF, Esta., titre 89, 19 oct. 1431.
- 20 ACE, 0075, CG5, 21 jan. 1435 – 25 avr. 1436, f° 24.
- 21 ACE, 0306, Mc74, 1833-1839, p. 117, 28 avr. 1835; p. 144, 20 juil. 1835; p. 147, 1^{er} août 1835.
- 22 ACE, 0038, parch., XV-214, 16 mai 1432, publié par VEVEY 1923, pp. 68-69.
- 23 RAEMY 2020, « parcelles 1745-46/ f°2. n°s 81 à 85, 126 ».
- 24 ACE, 0136, CG141, f° 41, 25 août 1638; 0133, Mc12, 1629-1639, f° 354V-355V, 15-16 juin 1639.
- 25 Première mention explicite en 1695 (ACE, 0175, Mc27, 1694-1697, f° 62, 26 avr. 1695).
- 26 ACE, 0079, CG33, 1488-89, f° 24, 26 déc. 1488.
- 27 Toutes les données sur la tuilerie dans les comptes de la ville (ACE, 0079, CG33, 1488-89; CG 35/1490-91 et CG36, 1492-93, *passim*).
- 28 LOUIS VIOLET fournit encore des tuiles à la Ville en 1526, mais il n'est pas certain qu'il soit toujours installé à la tuilerie du Grand Port (ACE, 0085, CG53, 1526, f° 30v, 27 nov. 1526).
- 29 Sur le processus de fabrication de la tuile, voir MICHÈLE GROTE, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud* (CAR 67), Lausanne 1996.
- 30 ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 153, 21 juil. 1879; tous les extraits d'archives dans RAEMY 2020, « Le port actuel, sa route d'accès et ses abords ».
- 31 AEF, SPC, I, cartable 156, Port d'Estavayer, « exécution » : AMÉDÉE GREMAUD, *Notice sur la reconstruction du port d'Estavayer*, 8 mars 1882, rapport manuscrit.
- 32 ACE, 1017, PVCC, 1878-1884, p. 488, 6 avr. 1883.
- 33 ACE, 1025, PVCC, 1884-1890, pp. 355-358, 17 juil. 1887.
- 34 AEF, SPC, I, cartable 157, Port d'Estavayer, « projet » : lettre n° 608, du 10 sept. 1888, d'ALPHONSE THÉRAULAZ, directeur des Travaux Publics, à l'Inspecteur général des Ponts et Chaussées.
- 35 Longueur comptée de la façade orientale de l'Hôtel du Port au début de la jetée occidentale du port.
- 36 Dans sa version originale, GREMAUD avait déterminé la profondeur du bassin en sachant que le tirant d'eau du bateau à vapeur l'*Helvétie*, chargé de 600 personnes, nécessitait 1,50 m en régime de basses-eaux. Une implantation plus au large, avec un dragage effectué par SCHMUTZ, a procuré une profondeur de plus de 3 m, mesurée par régime de basses-eaux, début novembre 1892.
- 37 Données d'archives, tant sur les cinq maisons que sur leurs propriétaires, dans RAEMY 2020, « Rues du Port 3 et de la Thiolleyres 2-4 (Hôtel du Port) ».
- 38 LRDo9/R6311.
- 39 ACE, 0078, CG18, 1457, f° 7.
- 40 ACE, 1051, PVCC, 1896-1901, p. 413, 25 jan. 1900.
- 41 Cette main-courante est typologique-ment très proche de celle de l'escalier de Grand-Rue 8, de 1813 (voir *Grand-Rue 6-8*, p. 383).
- 42 ACE, 0283, CG13, 29 sept. 1449 – 29 sept. 1450, f° 9v.
- 43 Pour l'attribution à RUDOLF STERN, voir TORCHE-JULMY 1979, pp. 183-185 et 228-229, qui publie un poème du couvent de la Maigrauge, de 1780, similaire (n° 74 du catalogue).
- 44 ACE, parch., XV-491, 3 avr. 1469.
- 45 ADOLPHE MAGNIN, *Pèlerinages fribourgeois, sanctuaires de Marie*, Fribourg 1928, pp. 243-261, p. 246. La date de 1449 donnée par cet auteur pour la rédaction de ce testament, document non conservé, n'est fondée sur aucune source connue.
- 46 ACE, 0079, CG31, 1486, f° 14v.
- 47 L'acte d'achat d'une maison et surtout la convention passée entre François Catellan et Jean Assenti pour l'érection de la chapelle ont été repérés par Marcel Grandjean dans l'inventaire d'Etienne Loys, neveu de Jean Assenti; ce document ne donne ni la date ni le contenu de ces deux textes notariés (ACV, P Loys, n° 4579, f°s 118/134 et 118v/134v).
- 48 GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac, chapelle de Rivaz », *CAFr*, 1989-1992, pp. 44-45; AEF, Esta., rec. 124, 1422, f° 102v; AEF, Esta., titre 1092, 28 août 1539, f° 157.
- 49 ACE, 0079, CG32, 1488, f°s 17-22v; CG33, 1488-89, f°s 16, 17v.
- 50 ACE, 0079, CG33, 1488-89, f° 9v.
- 51 ACE, 0079, CG33, 1488-89, f° 19v.
- 52 Deux copies de ce testament : soit ACE, parch., XV-572, 4 mars 1492, et ACV, CVa, n° 2307.
- 53 AEF, Esta., rec. 104, f° 26, 1^{er} mars 1522; rec. 90¹, f° 17v, 6 juin 1539; rec. 71, f° 88v, 1579.
- 54 ACV, P Loys, n° 4579, f° 122v/138v, vente du 7 mai 1528.
- 55 GRANGIER 1780-1817, 16^e cahier, pp. 77-78; GRANGIER/BRÜHLHART 1905, p. 363. Grangier a confondu les deux maisons Avoyer et Loys. La palée annuelle toujours due au coseigneur d'Estavayer relevait en effet de la partie centrale de la grande maison Avoyer, quand bien même celle-ci avait été remplacée par la chapelle (AEF, famille, Estavayer, boîte 1531-1540, 28 août 1539). Cette confusion est manifeste, car Grangier pensait que la palée était liée à la maison Loys. Il n'a qu'extrapolé ensuite pour en conclure, sans preuve documentaire, à sa démolition et à une nouvelle reconstruction intégrale de la chapelle. En tout cas, la maison voisine (Grand-Rue 46) n'a jamais été propriété d'Etienne Loys, puisqu'elle était alors détenue par la famille Chaney (RAEMY 2020, « Grand-Rue 46 »).
- 56 BOURGAREL, voir note 48; LRDo9/R2204.
- 57 GRANDJEAN 2015, p. 503.
- 58 Fait rappelé dans un document plus tardif qui décrit le passage de la chapelle aux Neuchâtel-Gorgier (AevF, Sch I 19, chapelle de Rivaz-pères minimes, 7 juin 1602).

- 59 Soit les Neuchâtel-Valangin jusqu'au décès de leur dernière représentante, Marie d'Achey, en 1718, puis les Achey et leurs descendants, catholiques, jusqu'à la reprise de la seigneurie par Frédéric II de Prusse.
- 60 COURVOISIER MAH NE 1963, p. 420; GRANGIER/BRÜLHART 1905, pp. 502-503.
- 61 La liste des offices et les capitaux à disposition qu'il fallait faire fructifier sont inventoriés dans quatre « rentiers » (ACE, 0222, corresp., XVIII-65a, 1746, respectivement AevF, armoire I 19, chapelle de Rivaz-pères minimes, non daté, après le départ des minimes).
- 62 CARL BRUN, *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, Frauenfeld 1913, vol. 3, p. 303. Description complète dans RPR 2006, IPR 372/RBCM 60899. Transcription et traduction complètes des inscriptions dans MARGOT *et al.* 1994, p. 15, voir *Documentation*, p. 441.
- 63 AevF, armoire I 19, chapelle de Rivaz-pères minimes, 10 mars 1808.
- 64 ACE, 0266, CG294, 1813, p. 69. Attribution d'ANDREY et JORDAN (RPR 2006, IPR 384/RBCM 60906).
- 65 Rappel de ces faits dans APE, armoire 1, bas, protocoles du Conseil de paroisse, 1885-1952, vol. 2, p. 71, 13 nov. 1893; ACE, 0222, corresp./Lettres reçues, XIX-5777, 9 juin 1885.
- 66 Documentation très complète aux APE, dossier Rivaz n° 1.
- 67 AP St-Laurent, PV7, Conseil de paroisse, 1926-1935, p. 14, 23 fév. 1926.
- 68 Plans conservés aux APE, dossier Rivaz 2.
- 69 RPR 2006, IPR 270/RBCM 2122.
- 70 Description des travaux réalisés en 1990-1994 dans MARGOT *et al.* 1994 (voir *Documentation*, p. 441).
- 71 Description largement empruntée à GRANDJEAN 2015, pp. 504-505.
- 72 GRANDJEAN 2015, p. 505.
- 73 L'appareil de molasse de cet angle ne forme pas une chaîne d'angle, ce qui prouve que la façade de la maison se prolongeait sans discontinuité à la hauteur des maisons disparues.
- 74 Restaurée par A.-F. PELOT en 1992-93; auparavant, par-dessus, figuraient les armes de la Ville, collatrice de la chapelle depuis 1808. Les armes Assenti sont encore à la clef de la 2^e travée de la nef. Avant leur mise à jour et restauration, l'écu portait la devise des minimes « Charitas ».
- 75 GRANDJEAN 2015, p. 504; BRIGITTE PRADERVAND MAH VD IX, à paraître.
- 76 Voir pp. 170-171 et **FIG. 206** (bas).
- 77 Il existe plusieurs versions de ces armoiries avec divers meubles, mais toujours « de gueules » (VEVEY-L'HARDY 1935-1943, t. 1, p. 21).
- 78 Il s'agit de copies de 1978. Les statues originales, en tilleul, sont déposées au MAHF. Dernier état de la question : GASSER/SIMON-MUSCHEID/FRETZ 2011, t. 2, pp. 149-152, n° 71.
- 79 STEFAN TRÜMLER, « Vitraux médiévaux, rapport préliminaire », ms. juin 1992 (ACV, PP Margot, 549/1483).
- 80 Avant la dernière grande restauration de l'église Saint-Laurent, ce crucifix se trouvait au-dessus des fonts baptismaux; en 1947, il était exposé dans l'édicule du cimetière d'Outrepont. Les circonstances de sa commande et son emplacement original restent inconnus. Vu sa taille modeste, il n'était assurément pas destiné à la poutre de gloire de l'église Saint-Laurent et n'est jamais attesté à cet emplacement.
- 81 La polychromie originale a été dégagée vers 1982 par l'atelier Crephart dans le cadre du chantier de l'église Saint-Laurent. RPR 2006, IPR 375/RBCM 60913; GASSER/SIMON-MUSCHEID/FRETZ 2011, t. 2, p. 357, n° 173. Alors que dans l'inventaire RPR 2006 ANDREY et JORDAN datent cette statue de 1510-1520, ces auteurs la rajeunissent quelque peu (1520-1530).
- 82 RPR 2006, IPR 376/RBCM 2132.
- 83 AP St-Laurent, annales de la paroisse d'Estavayer à partir de l'année 1871, p. 1.
- 84 Description et attribution, voir *Eglise Saint-Laurent*, p. 199 et **FIG. 253**.
- 85 RPR 2006, IPR 374/RBCM 60919.

La famille d'Estavayer (fin XII^e-XVIII^e siècle), généalogie partielle (selon Hubert de Vevey)



Marques de tailleurs de pierre, église Saint-Laurent

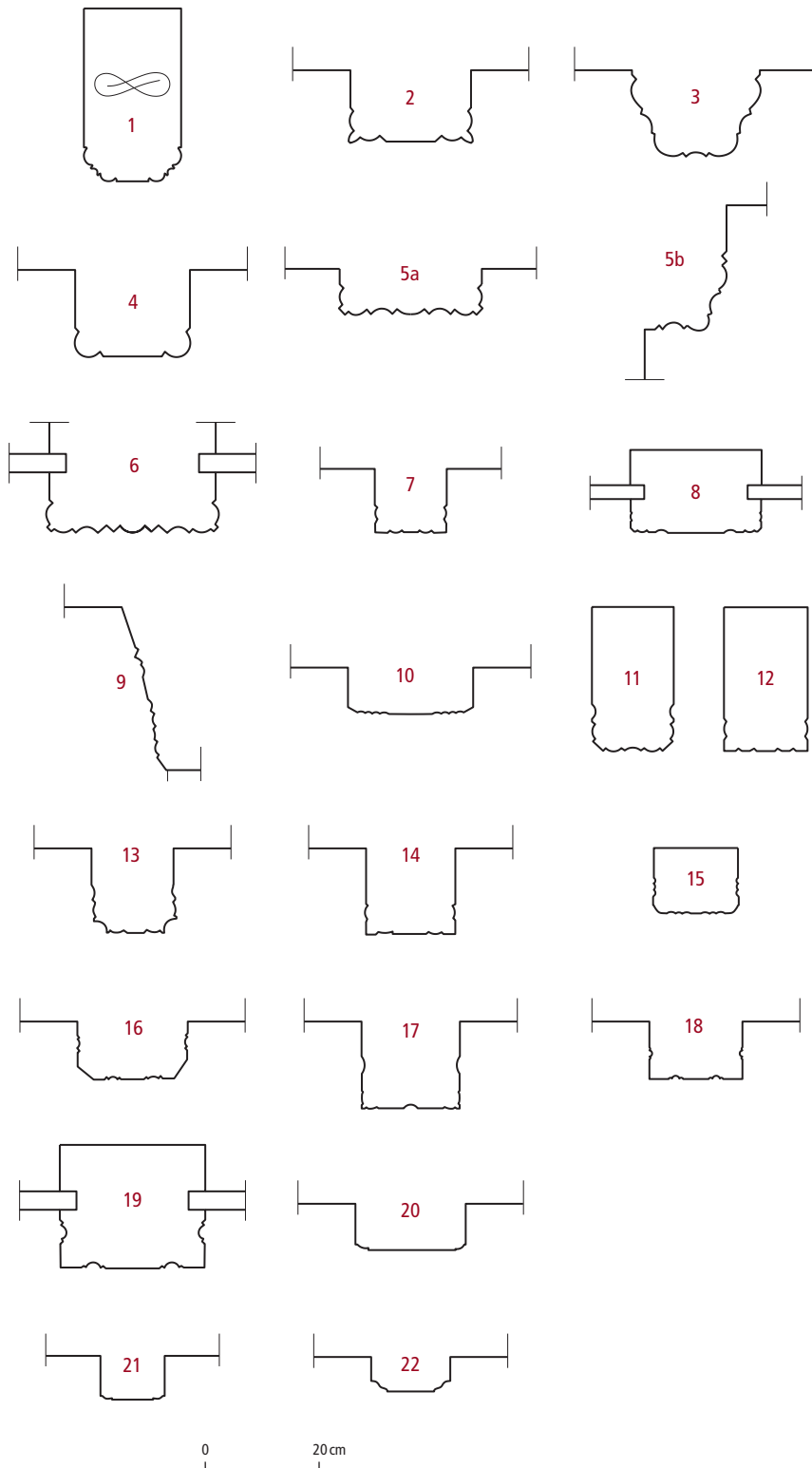


1372-1391. Ces marques se voient dans les premières travées de la nef et du chœur, sur les encadrements des baies, sur les arcs formerets destinés à recevoir les voûtes, sur les arcades et sur les piliers soutenant le clocher ainsi que sur les piliers engagés des bas-côtés.

Eglise Saint-Laurent, marques de tailleurs de pierre. Leur numéro d'ordre indique leur apparition d'est en ouest. Echelle 1 : 5. Relevés Atelier d'Archéologie médiévale. Mise au net Yves Eigenmann, 2019.

1441-1452. Ces marques s'observent dans la nef, à l'exception de la première travée, soit sur les encadrements des fenêtres et des portails, sur les piliers engagés et les arcs formerets des murs périphériques en attente du couvrement.

Tableau des poutres moulurées



Toutes les dates précises et assurées sont établies sur des résultats dendrochronologiques.
Echelle 1 : 12,5. Relevés Daniel de Raemy et Christian Kündig 2007-2020. Mise au net Frédéric Arnaud, 2020.

Dans l'ordre chronologique :

1. Rue de la Rochette 2, 2^e étage, pièce ouest, avec lacs d'amour gravés sur le côté de certaines solives, 1423
2. Grand-Rue 48, maison nord, 1^{er} étage, pièce ouest, 1442
3. Grand-Rue 13, 1^{er} étage, pièce nord, partie nord, 1451
4. Grand-Rue 13, 1^{er} étage, pièce nord, partie sud, 1451
5. Ruelle des Arcades 2, maison nord, 1^{er} étage, pièce ouest, a) solive, b) poutre de rive, 1465 (plafond non daté, mais attribuable à cette étape constructive donnée par le solivage du vestibule voisin)
6. Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1^{er} étage, pièce nord-est, 1470
7. Grand-Rue 41, 1^{er} étage, pièce est, 1^{re} moitié XVI^e siècle
8. Rue de la Thiolleyres 22, 1^{er} étage, pièce est, 1526
9. Rue de l'Hôtel-de-Ville 16, 1^{er} étage, grande pièce nord-ouest, poutre de rive, 1530
10. Grand-Rue 36, 1^{er} étage, pièce est, 1544
11. Rue de Forel 4-6, rez-de-chaussée, pièce d'angle sud-est, 1557
12. Rue de Forel 4-6, rez-de-chaussée, pièce nord-est, 1557
13. Grand-Rue 29, 3^e étage, pièce nord, 1565 ?
14. Grand-Rue 29, 3^e étage, pièce nord, 1565 ?
15. Rue du Musée 12, combles, solive en remploi, 1580
16. Grand-Rue 45, 1^{er} étage, pièce nord-ouest, 1^{re} moitié XVII^e siècle ?
17. Grand-Rue 13, 3^e étage et comble inférieur, pièces sud, 1626
18. Rue du Musée 12, 1^{er} et 2^e étages, pièces est, 1692
19. Place de l'Eglise 6, 2^e étage, pièce ouest, 1701
20. Rue du Musée 12, 1^{er} étage, chambre ouest, 1798
21. Grand-Rue 41, 1^{er} et 3^e étages, pièces ouest, fin XVIII^e siècle (1814 ?)
22. Rue du Musée 6, 1^{er} étage, partie centrale et pièce est, début XIX^e siècle

Abréviations et bibliographie

ACE, xxxx

Archives communales d'Estavayer-le-Lac, n° d'ordre de la boîte ou unité d'archive (de 1 à 2716, selon le « classement des archives communales », version de 2003).

CG : Compte du gouverneur

CH : Compte de l'hôpital

corresp. : correspondance

Cv : Compte de la ville

Mc : Manual/registre du Conseil de la ville

parch. : parchemins, siècle+n° d'ordre

Pl : Plan de mise à l'enquête

PVCC : Procès-verbal du Conseil communal

RE : Reconnaissances en faveur de la Ville

HR : Reconnaissances en faveur de l'Hôpital

CF : Compte de la fabrique

ACV

Archives cantonales vaudoise.

ADD

Archives départementales du Doubs, Besançon.

ADom

Archives du monastère des dominicaines d'Estavayer-le-Lac.

arch. anc., lettre-n° d'ordre : Archives anciennes, parchemins

arch. mod. : Archives modernes

ADS

Archives départementales de Savoie, Chambéry.

AEF

Archives de l'Etat de Fribourg.

famille : fonds privés des familles

RN + n° d'ordre : Registre de notaire

AEF, Esta.

Archives de l'Etat de Fribourg, archives commissariales de l'ancien bailliage d'Estavayer-le-Lac.

cb : compte du bailli rendu à LL.EE.

rec. + n° d'ordre : reconnaissance/grosse

titre + n° d'ordre : chartes et documents

AEF, Esta-Dom.

Archives de l'Etat de Fribourg, archives du monastère des dominicaines.

rec. + n° d'ordre : reconnaissance/grosse

AevF

Archives de l'évêché de Fribourg, Lausanne et Genève.

AF

Annales fribourgeoises : revue fribourgeoise d'histoire, d'art et d'archéologie, Fribourg, dès 1913.

AFMH

Archives fédérales des monuments historiques.

ANDENMATTEN 2005

BERNARD ANDENMATTEN, *La maison de Savoie et la noblesse vaudoise (XIII^e-XIV^e s.)*. *Supériorité féodale et autorité princière* (MDR 4, VIII), Lausanne 2005.

ANDENMATTEN 2008

BERNARD ANDENMATTEN, « Coseigneurie et ramification lignagère, la famille d'Estavayer au Moyen Age », *Mémoires de cours, Etudes offertes à Agostino Paravicini Bagliani* (CLHM 48), Lausanne 2008, pp. 373-399.

ANDREY 2009

IVAN ANDREY, *A la table de Dieu et de Leurs Excellences, l'orfèvrerie dans le canton de Fribourg entre 1550 et 1850*, Fribourg 2009.

AP St-Laurent

Archives de la Paroisse Saint-Laurent d'Estavayer-le-Lac.

AS

Archéologie Suisse, Bâle, dès 1978.

AST

Archivio di Stato di Torino.

BV xx : Baronnie de Vaud, n° d'ordre du paquet

/C : Archives de cour (*Corte*), piazza Castello

cc : compte de la châtelainie

f. : foglio

Inv. : Inventario

m. : mazzo

rot. : rotolo

/SR : Sezioni riunite, via Piave

BCUF

Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

BLANCHARD 1994

RAOUL BLANCHARD, « Die öffentlichen Gebäude », *Charles de Castella, le dessin d'architecture* (cat. d'exp.), Fribourg 1994, pp. 37-78.

BLANK/HOCHSTRASSER KdS SO 2008

STEFAN BLANK, MARKUS HOCHSTRASSER, *Die Stadt Solothurn II* (KdS 113, SO II), Berne 2008.

BNS

Bibliothèque nationale suisse, Berne.

BOISAUBERT/BUGNON/MAUVILLY 2008

JEAN-LUC BOISAUBERT, DOMINIQUE BUGNON, MICHEL MAUVILLY, *Archéologie et autoroute A1, destins croisés, 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan* (Archéologie fribourgeoise 22), Fribourg 2008.

BOURGAREL 1989-1992

GILLES BOURGAREL, « Estavayer-le-Lac, Motte-Châtel, fouille 1991 et sondages 1992 », *CAFr*, 1989-1992, pp. 43-44.

BOURGAREL/RAEMY 2014

GILLES BOURGAREL, DANIEL DE RAEMY, « La tour-porte des Dominicaines à Estavayer-le-Lac : un heureux accident ! », *CAFr*, 2014, Fribourg 2014, pp. 76-97.

CAFr

Archéologie Fribourgeoise, chronique archéologique devenu dès 1997 *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, édité par le service archéologique du canton de Fribourg. L'année indiquée est celle durant laquelle a eu lieu l'investigation citée. La publication elle-même sort de presse l'année suivante.

CAR

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, dès 1974.

Cartulaire Lausanne 1948

CHARLES ROTH (éd.), *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne* (MDR, 3, III), Lausanne 1948.

Cartulaire Montheron 1854

FRÉDÉRIC DE GINGINS (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Montheron* (MDR 1/XII), Lausanne 1854.

Chronique du Sacré-Cœur

Chronik des Institutes Sacré-Cœur, Estavayer-le-Lac, 1902-1931, ms. (Archives des sœurs d'Ingenbohl, Fribourg, cote 6-28).

CLHM

Cahiers lausannois d'histoire médiévale, Lausanne, dès 1989.

Coll.

Collection.

CORNAZ 1946

ERNEST CORNAZ, *Humbert le Bâtard de Savoie (1377-1443)* (MDR, 3/II), Lausanne 1946, pp. 305-391.

COURVOISIER MAH NE 1955

JEAN COURVOISIER, *La ville de Neuchâtel* (MAH 33, NE I), Bâle 1955.

COURVOISIER MAH NE 1963

JEAN COURVOISIER, *Les districts de Neuchâtel et de Boudry* (MAH 49, NE II), Bâle 1963.

COURVOISIER MAH NE 1968

JEAN COURVOISIER, *Les districts du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz, du Locle et de la Chaux-de-Fonds* (MAH 56, NE III), Bâle 1968.

DALLONI 1960

MARCELLE DALLONI, *Sept siècles de prière, les dominicaines d'Estavayer-le-Lac*, Fribourg 1960.

DAUBIGNEY 1913

ADRIEN DAUBIGNEY, *Le monastère d'Estavayer de l'Ordre de saint Dominique, six siècles d'existence*, Estavayer 1913.

DEILLON 1886

APOLLINAIRE DELLION, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Fribourg 1886, t. 5, pp. 118-238, article « Estavayer-le-Lac ».

DHBS

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, 7 vol., Neuchâtel 1921-1933.

DHS

Dictionnaire historique de la Suisse, 13 vol., Hautherive 2002-2014 (DHS online www.dhs.ch/).

Dominicaines d'Estavayer-le-Lac 2016

ISABELLE LEPOUTRE, MARIE-JEAN MERCIER, ANNE-SOPHIE PORRET, IVAN ANDREY, SOPHIE DURIAUX, DANIEL DE RAEMY, JACQUES RIME, NADIA TOGNI, *Les Dominicaines d'Estavayer-le-Lac, fenêtres sur une histoire 1316-2016*, Bière 2016.

DUBOIS 1918

JULES DUBOIS, *Notice historique sur l'hospice de la Broye, 1877-1917*, Saint-Maurice 1918.

EPFL

Ecole polytechnique fédérale, Lausanne.

EPFZ

Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

FG

Freiburger Geschichtsblätter, Fribourg, dès 1894.

- f°
folio.
- FONTANNAZ MAH VD 2006
MONIQUE FONTANNAZ, *La ville de Moudon* (MAH 107, VD VI), Berne 2006.
- FONTANNAZ/PRADERVAND MAH VD 2015
MONIQUE FONTANNAZ, BRIGITTE PRADERVAND, *Le district de la Broye-Vully I* (MAH 128, VD VIII), Berne 2015.
- GASSER/SIMON-MUSCHEID/FRETZ 2011
STEPHAN GASSER, KATHARINA SIMON-MUSCHEID, ALAIN FRETZ, *Die Freiburger Skulptur des 16. Jahrhunderts, Herstellung, Funktion und Auftraggeberschaft*, t. 1: texte; t. 2: catalogue, Petersberg 2011.
- GODEFROY 1881-1902
FRÉDÉRIC GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris 1881-1902.
- GRANDJEAN MAH VD 1965
MARCEL GRANDJEAN, *La ville de Lausanne* (MAH 51, VD I), Bâle 1965.
- GRANDJEAN 1984
MARCEL GRANDJEAN 1984, « L'Hôtel de Ville d'Yverdon et son logis, architecture et architectes », *Revue Historique Vaudoise*, 1984, pp. 11-72.
- GRANDJEAN 1989
MARCEL GRANDJEAN, « Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise : l'œuvre d'Humbert le Bâtard au château de Cheneau à Estavayer (1433-1443) », *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud* (BHV 97), Lausanne 1989, pp. 163-180.
- GRANDJEAN 1995
MARCEL GRANDJEAN, « Le Château de Vufflens (vers 1415-vers 1430), notes sur sa construction, son esthétique et sa valeur défensive », *RSAA*, 1995, pp. 89-136.
- GRANDJEAN 2007
MARCEL GRANDJEAN, *Avenches, la ville médiévale et moderne*, Avenches 2007.
- GRANDJEAN 2015
MARCEL GRANDJEAN, *L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique, développement, sources et contextes* (CAR 157 et 158), t. 1 et 2, Lausanne 2015.
- GRANGIER/BRÜHLHART 1905
ERNEST GRANGIER, FRIDOLIN BRÜHLHART (éd.), *Annales d'Estavayer par Dom Jacques-Philippe Grangier, chanoine d'Estavayer (1743-1817)*, Estavayer-le-Lac 1905.
- GRANGIER 1780-1817
JACQUES-PHILIPPE GRANGIER, *Annales soit Mémoires pour servir à l'histoire de la ville d'Estavayer et des lieux circonvoisins*, 23 cahiers en 5 vol., Estavayer-le-Lac, env. 1780-1817. Déposés au département des manuscrits de la BCUF, cote L1119. Ce document a été retranscrit et édité de façon abrégée en 1905 (voir GRANGIER-BRÜHLHART 1905).
- GROSSRIEDER 1980, 1990
JEAN-PIERRE GROSSRIEDER, *Le vieil Estavayer raconté par la carte postale, 1890-1920*, Estavayer-le-Lac 1980¹, 1990².
- Guide artistique* 2012
Guide artistique de la Suisse, IVb, Fribourg, Valais, Berne 2012.
- Helvetia Sacra VIII/2 1998
Die Kongregationen in der Schweiz 19. und 20. Jahrhundert (Helvetia Sacra, Abteilung VIII, Band 2), Bâle 1998.
- JÄGGI 1994
PETER JÄGGI, *Untersuchungen zum Klerus und religiösen Leben in Estavayer, Murten und Romont im Spätmittelalter (ca. 1300-ca. 1530)*, Einsiedeln 1994.
- Journal d'Estavayer*
Journal d'Estavayer, 1898-1990, édité par l'imprimerie Butty à Estavayer. Série complète à la BCUF, cote J15.
- JUROT 1999
ROMAIN JURROT, « Estavayer-le-Lac », *Helvetia Sacra*, IV/vol. 5, *Die Dominikaner und Dominikanerinnen in der Schweiz*, Bâle 1999, pp. 657-703.
- KdS
Die Kunstdenkmäler der Schweiz, dès 1927.
- KINGSFORD 1909
CHARLES LETHBRIDGE KINGSFORD, « Sir Otho de Grandison, 12387-1328 », *The transactions of the Royal Historical Society*, III/3, 1909, pp. 125-195.
- KULLING 2001
CATHERINE KULLING, *Poêles en catelles du Pays de Vaud, confort et prestige, les principaux centres de fabrication au XVIII^e siècle*, Lausanne 2001.
- LAPAIRE/ABBALÉA 1991
CLAUDE LAPAIRE, SYLVIE ABALLÉA (dir.), *Stalles de la Savoie médiévale*, Genève 1991.
- LEISIBACH 1977
JOSEPH LEISIBACH, *Iter Helveticum 2. Die liturgischen Handschriften des Kantons Freiburg (ohne Kantonsbibliothek)*, Fribourg 1977 (Spicilegium Friburgensis subsidia, vol. 16), pp. 153-174.
- Les Müller* 1992
BENOIT DE DIESBACH BELLEROUCHE, EVELYNE MARADAN, SERGE DE MÜLLER, ALAIN-JACQUES TORNARE, *Les Müller, de Fribourg, histoire d'une famille patricienne, 1530-1992*, Fribourg 1992.
- LL.EE.
Leurs Excellences (de Fribourg, de Berne).
- LRD/année de publication en deux chiffres/
R+n° d'ordre
Laboratoire romand de dendrochronologie, CHRISTIAN ORCEL, JEAN-PIERRE HURNI, JEAN TERCIER (jusqu'en 2014), BERTRAND YERLY (dès 2014), « Rapport d'expertise dendrochronologique, ville/village, Rue, n° », Moudon puis Cudrefin (dès juillet 2016).
- MAH
Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Bâle, dès 1927.
- MAHF
Musée d'art et d'histoire Fribourg.
- MB Fribourg 1928
PIERRE DE ZÜRICH, *Le canton de Fribourg sous l'ancien régime* (La maison bourgeoise en Suisse 20), Zurich 1928.
- MDR
Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, dès 1838.
- MEL
Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles. mém. lic.
mémoire de licence.
- MOREROD 2000
JEAN-DANIEL MOREROD, *Genèse d'une principauté épiscopale, la politique des évêques de Lausanne (XI^e-XIV^e siècle)*, Lausanne 2000.
- ms.
manuscrit.
- NATALE 2009
VITTORIO NATALE, « Arte di confine: scultura savoiarda della fine del Medioevo nel territorio già di Friburgo », *Skulptur, Die spätgotische Skulptur Freiburgs i. Ue. im europäischen Kontext, Akten des Internationalen Kolloquiums in Freiburg i. Ue. 15.-17. Mai 2008*, Fribourg 2009, pp. 134-152.
- NEF
Nouvelles éternelles fribourgeoises, Fribourg, dès 1880.
- NMAH
Nos monuments d'art et d'histoire, revue de la SAHS, Berne, 1950-1993.
- OECHSLIN/BUSCHOW OECHSLIN KdS SZ 2003
WERNER OECHSLIN, ANJA BUSCHOW OECHSLIN, *Der Bezirk Einsiedeln I, das Benediktinerkloster Einsiedeln* (KdS 100, SZ III-1), *Der Bezirk Einsiedeln II, Dorf und Viertel* (KdS 101, SZ III-2), Berne 2003.
- PAGE 1985
ANNE-CATHERINE PAGE, *Les peintures murales de la chapelle des sires d'Estavayer à la collégiale Saint-Laurent*, mém. lic., UNIFR 1985.
- Pays Romands* 1997
AGOSTINO PARAVICINI BAGLIANI, JEAN-PIERRE FELBER, JEAN-DANIEL MOREROD, VÉRONIQUE PASCHE (dir.), *Les Pays Romands au Moyen Âge*, Lausanne 1997.
- PÉRISSET 2007
GÉRARD PÉRISSET, *Saint-Laurent à tous les vents*, Estavayer-le-Lac 2007.
- PF
Patrimoine fribourgeois, Revue du Service des biens culturels du canton de Fribourg, Fribourg, dès 1992.
- PIGUET 2000
CLAIRE PIGUET, « Neuchâtel », *Inventaire suisse d'architecture*, vol. 7, Berne 2000, pp. 139-275.
- PILLONEL 2000
HENRI PILLONEL, *Le ruisseau des Moulins, les usiniers au fil de l'eau*, Estavayer-le-Lac 2000.

- RAEMY 1919
TOBIE DE RAEMY, « Aperçu historique sur le régime du sel dans le canton de Fribourg », *AF*, 1919, n° 2, pp. 58-70, et n° 3, pp. 132-136.
- RAEMY 2004
DANIEL DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon* (CAR 98 et 99), Lausanne 2004.
- RAEMY 2015
DANIEL DE RAEMY, « De l'eau dans les fossés ? Embellissement, édilité et stratégies défensives à Estavayer-le-Lac à l'époque d'Humbert le Bâtard de Savoie », *L'eau autour du château*, Chagny 2015, pp. 180-193.
- RAEMY 2020, « parcelle 1745-46/f° x. n° xx »
DANIEL DE RAEMY, « Extraits d'archives (grosses, notaires, divers) pour servir à l'histoire du parcellaire d'Estavayer-la-Lac », Fribourg 2020, ms. déposé au SBC et aux AEF.
- RAEMY 2020, « Rue, n° »
DANIEL DE RAEMY, « La ville d'Estavayer-le-Lac, histoire et évolution de son urbanisme et de son domaine bâti, ensemble de monographies, objet par objet » [classés par leur adresse], 2020, ms. déposé au SBC et aux AEF.
- RAEMY 2020, « nom, prénom »
DANIEL DE RAEMY, « Artisans, main d'œuvre et acteurs déterminants dans l'histoire architecturale et urbanistique de la ville d'Estavayer-le-Lac », Fribourg 2020, ms. déposé au SBC et aux AEF.
- RBCI
Recensement des Biens Culturels Immeubles (SBC).
- RBCM
Recensement des Biens Culturels Meubles (SBC).
- RENGIER 1982
RODOLPHE RENGIER, *Romont-Bulle-Estavayer-le-Lac, trois hôtels de ville du canton de Fribourg, histoire et architecture*, mém. lic., UNIL 1982.
- RHN
Revue historique neuchâteloise, Neuchâtel, dès 1863, d'abord sous le nom de *Musée Neuchâtelois*.
- RHV
Revue historique vaudoise, Lausanne, dès 1893.
- RIEDMATTEN 2004
ADRIEN DE RIEDMATTEN, *Humbert le Bâtard, un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)* (CLHM 35), Lausanne 2004.
- RPR 2006, IPR n° d'ordre/RBCM n° d'ordre
IVAN ANDREY, MARC-HENRI JORDAN, « Recensement du patrimoine religieux, Estavayer-le-Lac, collégiale Saint-Laurent », ms. (SBC), Fribourg 2006.
- RSAA
Revue Suisse d'Art et d'Archéologie, Bâle et Zurich, dès 1939.
- SAEF
Service archéologique de l'Etat de Fribourg.
- SBC
Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg.
- SCHUBIGER KdS SO 1994
BENNO SCHUBIGER, *Die Stadt Solothurn I* (KdS 86, SO I), Bâle 1994.
- s.d.
sans date.
- SHAS
Société d'histoire de l'art en Suisse.
- s.l.
sans lieu.
- s.p.
sans pagination.
- STRUB MAH FR 1956
MARCEL STRUB, *La ville de Fribourg* (MAH 36, FR II), Bâle 1956.
- STRUB MAH FR 1959
MARCEL STRUB, *La ville de Fribourg, les monuments religieux (deuxième partie)* (MAH 41, FR III), Bâle 1959.
- STRUB MAH FR 1964
MARCEL STRUB, *La ville de Fribourg* (MAH 50, FR I), Bâle 1964.
- THURLER 1908
LOUIS THURLER, *Estavayer et la Broye, guide pittoresque*, Estavayer-le-Lac 1908.
- TORCHE-JULMY 1979
MARIE-THERÈSE TORCHE-JULMY, *Poêles fribourgeoises en céramique*, Fribourg 1979.
- Trésors de Vaud 1982
Trésors d'art religieux en Pays de Vaud, cat. d'expo. au Musée historique de l'Ancien-Evêché, Lausanne 1982.
- UNIFR
Université de Fribourg.
- UNIL
Université de Lausanne.
- VEVEY 1932
BERNARD DE VEVEY, *Les sources du droit du canton de Fribourg, première section : le droit des villes, 2^e tome : le droit d'Estavayer* (les sources du droit Suisse), Aarau 1932.
- VEVEY 1978
BERNARD DE VEVEY, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Fribourg 1978.
- VEVEY 1960
HUBERT DE VEVEY, « L'église de Saint-Laurent et ses chapelles », *AF*, 1960, pp. 5-50.
- VEVEY-L'HARDY « Généalogies staviacoises »
HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, *Généalogies de familles staviacoises*, s.l., s.d., ms. déposé à la BCUF (notes manuscrites, tableaux généalogiques), département des manuscrits, cote L 1937.
- VEVEY-L'HARDY 1935-1943
HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, *Armorial du canton de Fribourg*, 3 vol., Fribourg 1935-1943 (Reprint : Genève 1978).
- VEVEY-L'HARDY 1937
HUBERT DE VEVEY-L'HARDY, « Les sires d'Estavayer », *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, t. 2, *Dynastes et ministériaux*, Zurich 1934-1945, pp. 225-348 + planches généalogiques XVIII-XXIV.
- Visite 1453 1993
ANSGAR WILDERMANN (éd.), *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453* (MDR 3, XIX-XX), Lausanne 1993.

Index

Les dates données en *italiques* correspondent à la première et/ou à la dernière mention connues des personnes citées dans cet index.

Un astérisque renvoie à une légende.

Les objets architecturaux étudiés ou simplement évoqués disposant d'une adresse (rue et n°) sont consignés à cette dernière sous l'entrée « adresses actuelles » ; les bâtiments disparus ou ne disposant plus de numéro d'ordre figurent sous le nom de la rue où ils se trouvaient.

A

Aarau, 267

Acacias, villa, voir adresses, rte de la Chapelle 8

Achey, Charlotte d', née Neuchâtel, 30, 437*, 438

Adextrement, 127, 298

Adresses actuelles (rue n°), tous objets aux :

Arcades 1, ruelle des, 69, 86, 153, 154*, 387, 446 (n. 161)

Arcades 2, ruelle des, 153, 455 (n. 275)

Arcades 3, ruelle des, 153, 233, 443 (n. 105)

Autrichiens 2, chemin des, 461 (n. 165)

Autrichiens 15, ch. des, grande salle de La Prîlaz, 375

Bastians, place des, 92, 100*, 258, 259, 263 – moulin de Porta, 248, 251, 263, 328, 329*, 331*, 335, 249*, 255

Bastians 1, pl. des, tannerie Tâche puis ancienne laiterie, 101, 241, 249*, 256, 257, 258, 262

Bastians 3, pl. des, grange des Grandgirard, puis nouvelles boucheries, 90*, 249*, 261-262

Bâtiaz, ruelle de la, 320

Bâtiaz 2, ruelle de la, four de la Bâtiaz, 271*, 273

Bel-Air 22, chemin du, ferme Laurent Marmier, 53*

Bel-Air 33, ch. du, croix, 53*, 56*, 59

Bel-Air 33, ch. du, moulin Saint-Antoine ou « Deriar », 50, 53*

Bel-Air 35, ch. du, moulin, 50, 53*

Bel-Air 39-41, ch. du, « carrée » et rural Olivier Cantin, 53*

Bordet, ruelle du, 148

Bordet 3, ruelle du, 235, 238 – tanneries, 249*, 251

Bordet 11, ruelle du, grenier de l'évêque de Lausanne, 149*, 152, 153*

Bordet 13, ruelle du, 153

Camus, rue du (rte de Grandcour), généralités, 26, 270, 272, 273, 274*, 275, 277

Camus 2, rue du, emplacement approximatif de la maison Conoillon, puis grange primitive des dominicaines, 271*, 272

Camus 2-4, rue du, ancienne grange puis ferme des dominicaines, 50, 271*, 276, 324-325, 462 (n. 197), 465 (n. 209)

Camus 10a, rue du, emplacement maison

Willardot, 271*, 272, 274

Camus 12, rue du, tour de l'Ecureuil, 39*, 104*, 108, 113-116

Camus 17-21, rue du, 321

Camus 21, rue du, maison de Guillaume Camus, 108, 271*, 321*

Chapelle, route de la, 99*, 443 (n. 91)

Chapelle 3, rte de la, menuiserie/meubles Bloechlé, 51*

Chapelle 5, rte de la, maison Perret, 51*, 66

Chapelle 8, rte de la, Villa des acacias, 51*, 67-68

Chapelle 24, rte de la, ferme de l'hospice de la Broye, centre commercial Migros, 51*, 406

Chapelle 72, rte de la, chapelle Saint-Eloi, 27, 39*, 42, 51*, 53*, 58*, 59, 66-67, 90, 92, 99, 443 (n. 93), 456 (n. 328)

Château, rue du, 270, 273, 275, 276, 289, 298, 313, 315, 318

Château 1, rue du, maison de dom Jean Favre puis auberge Gardian, 271*, 281, 313, 317-318

Château 3, rue du, 317

Château 11, rue du, 458 (n. 419)

Château 13, rue du, 458 (n. 419)

Château d'eau 1, réservoir de la Croix-de-Pierre, 90*, 93, 101

Chaussée, place de la, bassin de la Chaussée, voir Chaussée

Cimetière, place du – ancienne forge Rimaz, 52 – ancienne tannerie Bourdilloud, 53*, 254* – cimetière d'Outrepont, 52, 53*, 56, 58, 68-69

Cimetière 1, pl. du, chapelle/oratoire, 58, 69-70

Débarcadère 3, avenue du, station de pompage des eaux du lac, 93

Dominicaines, sentier des, 100, 107*

Donjon 1, chemin du, voir château de Chenuaux

Eglise, place de l', 152, 217

Eglise 1, pl. de l', voir église paroissiale Saint-Laurent

Eglise 4, pl. de l', 217, 219

Eglise 8, pl. de l', maison Grangier, 149*, 212, 234, 451 (n. 13)

Eglise 10, pl. de l', première école des filles, 40, 71, 149*, 210, 222-225, 226, 387, 455 (n. 275)

Egralats, passage des (rampe de Petite Rive), 125, 128, 129, 413, 414

Egralats 1, passage des, auberge de l'Ancre II, 397*, 413-414, 435

Esserpis 4, chemin des, ancienne ferme Léon Duriaux, 51*

Fausse-Porte, ruelle de la, 271*, 333, 385, 387

Fausse-Porte 6, ruelle de la, écuries de la maison d'Humbert le Bâtard puis « Cercueil », 153, 335, 387

Forel, rue de, 90, 258, 263, 328, 332, 345, 355
Forel 1, rue de, La Source, ancienne grange, 343, 346*

Forel 4-6, rue de, maison Griset de Forel, 60, 204, 241, 310, 329*, 330*, 332, 366-374, 378, 379, 380, 387, 414, 419

Four, rue du, 94*, 270, 273

Four 17, rue du, 94*

Four 19, rue du, 94*

Four 22, rue du, 462 (n. 187)

Four 27, rue du, maison et forge de Charles Arnoux, 271*, 325

Four 28, rue du, maison Dagonet puis Cuassot, 271*, 321-323

Four 30, rue du, 323

Four 32/Musée 15, rue du, maison Rey, 273*, 321-323, 335

Frasses 50, route de, ancienne maladière/tuilerie de Jean Chaton puis communale, 41, 51*, 65-66

Gare 103, avenue de la, Hôtel Bellevue puis Stavia II, école/pensionnat de garçons, 31, 53*, 55, 56, 73, 84*, 85, 386

Gare 1, place de la, moulin agricole, 53*, 54*

Gare 3, pl. de la, café de la Gare et entreprise Clarin, 53*, 55

Gare 5, pl. de la, dépôts Petitat puis SOBA, act. Landi, 55*, 57

Gare 6, pl. de la, gare CFF, 31, 53*, 54*, 55, 258

Gare 7, pl. de la, atelier Vogel-Müller, puis matériaux de construction Butty, 53*, 55

Gare 26, route de la, casino/théâtre, 53*, 55, 72-73

Gare 28, rte de la, salle/halle de gymnastique, 73

Gare 101a, rte de la, glacière Cardinal, 53*, 56

Gare, rue de la (rue d'Outrepont), généralités, 116*, 260* – maison Dietrich, 252*, 260* – maison Cantin-Pautre, 252*

Gare 1, rue de la, hôpital, 34, 42, 43, 72, 234, 243, 248, 249*, 250*, 255-258, 262, 451 (n. 7)

Gare 1, rue de la, poste, 53*, 56, 249*, 258-259

Gare 3, rue de la, maison Marmier, 249*, 257, 265-266, 462 (n. 8)

Gare 4, rue de la, 248

Gare 6-8, rue de la, 41*, 248

Gare 10, rue de la, 248

Gare 11, rue de la, café des Vignerons, 254

Gare 12, rue de la, auberge de la Fleur-de-Lys, 73, 116*, 249*, 250, 266-267, 458 (n. 6)

Gare 14, rue de la, habitation et atelier Torche et maison des teinturiers Delasoye, puis Liardet, puis Banque d'Epargne et de prêts

de la Broye, 116*, 249*, 250, 254*, 259, 266*
Gare 19, rue de la, 253

Grand-Rue, généralités, 25, 32*, 42*, 43, 46*, 47, 93, 98, 148, 177, 253*, 254*, 261, 264, 332, 335, 345, 426, 433

- Grand-Rue 1, porte et grosse tour des Dominicaines, 43, 58, 90, 93, 96-97, 107, 108, 109-112
- Grand-Rue 2, maison des dominicains de Lausanne puis du directeur des dominicaines, 329*, 366
- Grand-Rue 3, monastère des dominicaines, 23, 30, 31, 63, 109, 206, 220, 329*, 330*, 332, 336, 338*, 340-353, 366
- Grand-Rue 3a, dominicaines, maison du directeur, 345*, 366
- Grand-Rue 3b, maison de Guillaume VI d'Estavayer puis église des dominicaines, 108, 109, 111, 332, 334, 342, 358 - voir Dominicaines, église
- Grand-Rue 5, maison d'Uldriete de Cortailod, 331*, 332, 367, 368*, 375-376, 443 (n. 105)
- Grand-Rue 7, 334
- Grand-Rue 6-8, trois maisons des Demierre, 329*, 334, 381-383, 469 (n. 41)
- Grand-Rue 9, ancienne grange de la maison Griset-de-Forel, puis salle Saint-Joseph, 73, 332, 367, 368*, 374-375
- Grand-Rue 11-13, maison Catellan, puis Estavayer, puis auberge du Cerf, 30, 204, 248, 259, 282, 310, 329*, 332, 371, 373, 376-381, 387, 414, 419, 465 (n. 168)
- Grand-Rue 15, 332
- Grand-Rue 23, 227
- Grand-Rue 24, anciennes halles et jardin Banquettaz, puis boutiques, 332, 217-219
- Grand-Rue 25, maison des Saint-Martin puis Perrier, 66, 149*, 152, 226-228, 457 (n. 368, 370)
- Grand-Rue 27, maison Chausse, 220-221
- Grand-Rue 33, 392
- Grand-Rue 35-37, four du Bourg, 90, 149*, 150, 151*, 211-212
- Grand-Rue 36, maison Truffin, 45*, 149*, 216
- Grand-Rue 38, 214
- Grand-Rue 43, petite maison d'Humbert le Bâtard, 149*, 244-245
- Grand-Rue 44, chapelle de Rive, sainte Anne, saint Jean-Baptiste et sainte Marguerite, 30, 42*, 126, 127, 128, 169, 427*, 435, 436-441, 453 (n. 121)
- Grand-Rue 46, 469 (n. 55)
- Grand-Rue 47, 45*, 426
- Grand-Rue 48, maison Pittet puis Pontherose, 39*, 60, 93, 98, 164, 204, 281, 310, 373, 380, 396, 397*, 400, 401, 406*, 414-419, 421, 426, 427*, 428*, 434, 437
- Grand-Rue 49, 426
- Grand-Rue 51, 426
- Grand-Rue 53, maison Reymond, 427*
- Grandcour 103, route de, Granges des Moillets/Moyers, 50, 51*, 59, 64-65, 282-283
- Granges, rue des, 94*, 273, 274*, 275, 276, 320
- Granges 3-5, rue des, ancienne grange du château de Chenaux, 271*, 272, 274*, 279, 318-319
- Granges 4-12, rue des, anciennes granges, 271*, 274*, 319-320
- Hôpital 1, place de l', manufacture Perrier puis école/pensionnat des jésuites, puis hospice de la Broye, puis hôpital intercantonal de la Broye, 39*, 51*, 210, 228, 263, 399, 401*, 402*, 403, 405-411
- Hôpital 1, pl. de l', chapelle du pensionnat des jésuites, 200, 267, 400*, 408-411
- Hôtel-de-Ville, rue de l', 148, 150, 152, 248, 261, 366, 433, 443 (n. 105)
- Hôtel-de-Ville 2-4, rue de l', maison Palléon, 37, 149*, 218, 220-222, 228, 229*
- Hôtel-de-Ville 3, rue de l', maison Fovillan puis de l'évêque de Lausanne, 149*, 152, 226-228, 457 (n. 368, 370)
- Hôtel-de-Ville 6, rue de l', maison Quoniam, 149*, 221*, 228-229, 383
- Hôtel-de-Ville 7, rue de l', maison Servent, 149*, 234
- Hôtel-de-Ville 8, rue de l', grande maison des Saint-Martin, 149*, 153, 229-230
- Hôtel-de-Ville 9, rue de, imprimerie Butty, 241, 445 (n. 113)
- Hôtel-de-Ville 10, rue de l', maison Treytorrens, 149*, 153, 230-233, 235
- Hôtel-de-Ville 11, rue de l', la Grenette, 61, 101, 149*, 234, 236, 239-243, 262
- Hôtel-de-Ville 12-14, rue de l', 233
- Hôtel-de-Ville 16, rue de l', ancien Hôtel de Ville, 25*, 90*, 100, 130, 149*, 222, 225, 231*, 234-239, 241, 243, 249*, 253, 258, 259, 260*, 421, 466 (n. 275)
- Jardins, impasse des, 333, 334*, 384, 385, 386, 388, 389, 390
- Jardins 7, imp. des, ancienne grange Banquettaz, 332
- La Corbière, 26
- La Corbière 1, chemin de, grange des Tapeir puis maison rurale de l'ancienne Corbière, 50, 51*, 60-61, 242, 243*
- La Corbière 3, ch. de, manoir de la nouvelle Corbière, 51*, 62-63, 75, 77
- La Corbière 3a, ch. de, chapelle Pourtalès, 51*, 63, 64*
- Lézards, sentier des, ancien port du « ruz des Moulins », 397*, 401-402, 415*, 420
- Lully 1, route de, Buffet de la Gare, 52, 53*
- Lully 2, rte de, fabrique/usine Charmag, 53*, 55
- Lully 19, rte de, moulin Sautiaux puis habitat groupé, 50, 52, 53*, 444 (n. 11)
- Midi, place, 52, 68, 263, 320
- Midi, pl. du, poids public, 52, 53*, 56, 320
- Molière, route de la, 59
- Molière 2, rte de la, ferme des dominicaines de Fontany, 51*, 101
- Motte-Châtel, impasse de, 124, 136, 141
- Motte-Châtel 1, imp. de, maison Juat I, 149*, 212-214, 451 (n. 6), 456 (n. 300)
- Motte-Châtel 3, imp. de, maison Juat II, 149*, 214-216, 366
- Motte-Châtel 3, imp. de, jardin, site du donjon de Motte-Châtel, 124, 125*, 126-127, 149*
- Motte-Châtel 5, imp. de, 127, 449 (n. 10)
- Motte-Châtel 7, imp. de, 125*, 145, 449 (n. 10)
- Motte-Châtel 8, imp. de, maison « des Sires »/maison urbaine des coseigneurs d'Estavayer de la branche aînée, 30, 124, 125*, 127, 134-140, 141, 184, 457 (n. 340)
- Motte-Châtel 9, imp. de, maison Dietrich puis Pavillon scolaire, 128, 145
- Motte-Châtel 11, imp. de, site du plain-château, 22*, 32, 125*, 126-133, 397*, 448
- Motte-Châtel 13, imp. de, 128
- Motte-Châtel 15, imp. de, 124, 456 (n. 304)
- Motte-Châtel 17, imp. de, 124, 456 (n. 304)
- Moudon, place de, puis maison Mora, puis maison des Moudon, 124, 125*, 134*, 135, 136 - tilleul, 125*, 142*, 143-144 - Grille/Portail, 143*, 144
- Moudon 2, pl. de, maison de Rolin d'Estavayer, 134*, 135, 136, 142
- Moudon 6, pl. de, maison des arquebusiers, 37*, 125*, 144-145
- Moulin 2, chemin du, moulin Tardy/Pillonel, 53*, 90, 95, 446 (n. 4)
- Moulins, ruelle des, 97, 98*, 251, 264
- Moulins 1, ruelle des, moulin du Meytan ou du Milieu, 249*, 251, 253, 264-265
- Mouret, impasse du, 153
- Moutonnerie 1, chemin de la, la moutonnerie, 51*, 65
- Musée, rue du, 46*, 99*, 328, 332, 333, 334 - maison Guillaume puis Vucheret à l'emplacement de la fontaine, 98, 277, 392, 462 (n. 22)
- Musée 1, rue du, 46*, 332, 333
- Musée 10, rue du, 47*
- Musée 11-13a, rue du, maison d'Humbert le Bâtard puis des seigneurs de Saint-Aubin, 90, 99, 140, 153, 244, 288, 310, 329*, 333, 336, 376*, 379, 383-391, 392
- Musée 12, rue du, 47*, 462 (n. 188)
- Musée 14, rue du, 47*
- Musée 15/Four 32, voir adresses, rue du Four 32
- Musée 16, rue du, 49*
- Musée 18, rue du, maison Perilliod puis Grangier et 1^{re} maison Morel/Jaquinod/Lavigny, puis jardin, 47*, 271*, 329*, 330*, 334, 335, 392, 393*, 466 (n. 251), 466 (n. 251)
- Musée 20-22, rue du, maison Brachet et 2^e maison Morel/Jaquinod/Lavigny, puis grange de Jacques Demierre, puis de la dime de LL.EE., puis maison du carrier Pillonel, 66, 271*, 288, 329*, 333, 392-393
- Pajot, ruelle à, 271*
- Payerne 4, route de, fabrique de conserves puis ELSA, 32, 93
- Payerne 5, rte de, ancienne fonderie Arnoux, 51*, 67, 325

- Port, route du (rte Neuve), 99*, 234, 236, 237*, 248, 251, 252*, 253, 254*, 260*, 265, 417*, 433*, 458 (n. 10) – atelier des menuisiers Dietrich, 249*, 252* – grange de Laurent-Béat de Vevey, 252*, 254* – maison Berthe puis d'Alexandre de Vevey, 234, 252*, 254*
- Port 3, rte du, ancienne maison Bernard puis Assenti, puis hôtel-restaurant du Port, 98, 254*, 427*, 428*, 431*, 434-436, 437
- Port 7, rte du, dépôts portuaires Grangier, puis brasserie, puis ancienne fabrique de cigares, 39*
- Port 12-14, rte du, moulin de Rive, 249*, 250*, 251, 252, 264-265, 426
- Port, 14, rte du, maison Mermet Dumoulin puis auberge de l'Ancre I, 252*, 254*, 264*, 265, 413, 426, 427*, 467 (n. 37)
- Remparts, impasse des, 332, 334, 392
- Remparts 4, imp. des, 334
- Rochette, rue de la, 396 – îlot du « brelan »/ maître des basses œuvres, 396, 397*, 399*, 400* – grange Jean Reichler, 403*, 467 (n. 37) – maison Antoine de la Chavanne puis Estavayer, 396, 397*, 400*, 405 – magasins à sel, 37*, 39*, 90*, 397*, 398, 400*, 403*, 403-404, 406*, 409, 421 – possessions/maisons Loriod, 397*, 401*, 467 (n. 3)
- Rochette 1, rue de la, maison Vuillemin, 396, 397*, 400, 401, 402, 406*, 407*, 412, 414, 415*, 420-423
- Rochette 2, rue de la, 42*, 411-412, 421
- Rochette 4, rue de la, 411-412, 421
- Rochette 6, rue de la, four de Rive, 397*, 411-412
- Rochette 8, rue de la, 411-412
- Rochette 10, rue de la, 411-412
- Rochette 11, rue de la, 396, 398, 399
- Rochette 13, rue de la, 396, 398
- Rochette 15, rue de la, 396, 398
- Rochette 17, rue de la, maison Loriod puis bains publics/chauds, 396, 397*, 398, 412-413
- Rochette 20-22, rue de la, halles marchandes Chaney, 383, 397*, 423
- Rosière 2, cité de la, ancienne maison Rimaz, 52, 53*, 54*
- Sacré-Cœur 2, chemin du, pensionnat de jeunes filles/école du Sacré-Cœur, 31, 51*, 55, 62, 75-84
- Sacré-Cœur 3f, ch. du, voir château de Renaud V d'Estavayer puis de Savoie
- Sacré-Cœur 3g, ch. du, voir tour de Lombardy
- Saint-Claude, cimetière puis place, 68, 270, 271*, 313-314, 315
- Saint-Claude 1, place, maison Combremont puis 1^{re} école communale, 149*, 154*, 271*, 315-316, 392
- Saint-Claude 11, pl., 317*, 319*
- Saint-Claude 13, pl., corps de garde, puis maison Loup, 271*, 277, 316-317
- Saint-Laurent, rue, 43, 125, 126* – maison Clavel, 149*, 164, 169
- Saint-Laurent 2, rue, 69, 169
- Saint-Laurent 3, rue, 136
- Saint-Laurent 5, rue, maison Vevey-Bussy, 40, 149*, 169, 206, 209-211, 406
- Saint-Laurent 7-9, cure, 149*, 150*, 153, 169, 205-209, 229, 230, 423, 439, 453 (n. 116)
- Saint-Pierre 3, route, commerce/entreprise Chanez, 53*
- Saint-Pierre 7, rte, clos Vaudaux puis villa Liardet, 52, 53*, 56, 86-87
- Scie 16, route de la, battoir du moulin Sautiaux puis Moulin Pellet/Baron, 53*
- Temple, impasse du (ruelle du Clos), 250, 253 – clos/jardin/verger des Banquetaz puis des Estavayer-Molondin, 248, 249*, 250*, 251, 267
- Temple 4, imp. du, trois granges/écurie puis maison Zürcher, 249*
- Temple 6, imp. du, granges écuries, puis porcherie industrielle, puis maison paroissiale protestante, 249*
- Temple 7, imp. du, brasserie de Claude Pillonel, 249*, 266, 467 (n. 298)
- Temple 8, imp. du, temple protestant/réformé, 249*
- Tousvents 3, chemin de, ferme Roulin, 51*, 64-65
- Tousvents 4a, ch. de, ferme des dominicaines, 51*, 324
- Thiolleyres, rue de la, 99*, 120*, 121*, 254*, 265, 400, 426, 434
- Thiolleyres 2-4, rue de la, maisons Assenti, puis hôtel du Port, voir rue du Port 3
- Thiolleyres 3, rue de la, 428
- Thiolleyres 4, rue de la, 428
- Thiolleyres 5, rue de la, 428
- Thiolleyres 9-13, rue de la, 427*, 468 (n. 101)
- Thiolleyres 14, rue de la, 428
- Thiolleyres 16, rue de la, 428
- Thiolleyres 19, rue de la, ancienne tuilerie communale, 41, 430, 432-433, 469 (n. 28)
- Thiolleyres 20, rue de la, 428
- Thiolleyres 22, rue de la, maison Mermet Alliez, 427*, 428*
- Yverdon, route d', 26, 31, 42, 52, 53*, 68, 69*, 71, 85, 148, 243, 249*, 250
- Yverdon 1, rte d', école protestante, 52, 53*
- Yverdon 2, rte d', banque de l'Etat de Fribourg, 53*, 56
- Yverdon 3, rte d', pensionnat puis presbytère réformé, 52, 86
- Yverdon 7, rte d', école des filles, 53*, 55, 71-72, 223
- Yverdon 9, rte d', villa Armand Droz, 53*, 56
- Yverdon 10, rte d', maison de plaisance Perrier, 52, 53*, 70
- Yverdon 11, rte d', villa Paul Durif, 53*, 56
- Yverdon 13, rte d', ferme Bullet/Ducrest, puis dépôt GFM, puis Costa Concordia, 53*
- Yverdon 16, rte d', villa Maurice Ducotterd, 53*, 56
- Yverdon 17, rte d', foyer Gardien, 53*, 55*, 56
- Yverdon 20, rte d', fabrique de pâtes Droz-Baillod, 53*, 56
- Yverdon 26-28, rte d', villa Porcelet puis école/pensionnat Saint-Joseph, 53*, 55*, 56, 59
- Yverdon 27, rte d', fabrique de jouets Corboud puis menuiserie Périsset, 53*, 56
- Yverdon 44, rte d', hôtel du Lac, puis Stavia I, 33, 53*, 54*, 55, 56, 73-74
- Alliez, alias Reliere – famille de tonneliers, 412 – maisons, voir adresses, rue de la Rochette 8 et 10 – maison (de Mermet), voir rue de la Thiolleyres 22 – Catherine, 468 (n. 77) – Jean, 412, 452 (n. 54) – Humbert, tonnelier, 168 – Mermet, 427* – Perrod, 412
- Amédée, carrossier, 433
- Amiet, tuilliers, 41, 432 – François, tuilier d'Yverdon, 433 – Guillaume, tuilier de Bevaix, 166 – Guillaume, tuilier d'Yverdon, 217 – Perrin, tuilier de Bevaix, 166 – Pierre, tuilier d'Yverdon, 433
- Andenmatten, Bernard, 452 (n. 53)
- Andrey, Alphonse (1875-1971), architecte, 138 – Ivan, 361
- Angleis, famille, 99 – Antoine, 354, 385, 391 – Pierre, gouverneur, châtelain de Chenaux pour Fribourg, 169, 284
- Angleterre, 28, 279, 461 (n. 135)
- Annonciade, ordre de l', 360, 363*
- Anselmier et Cie (1904-1920), entreprise générale à Fribourg, 67, 72, 73, 74, 85, 273* – & Muller, entreprise générale, Fribourg et Berne, 78, 79 – Ernest, entrepreneur, 276
- Ansermet – Aymoz, chapelier, 216 – Etienne, 225 – François, 384*
- Ansermod, orfèvre de Payerne, 202
- Aoste (I), 203
- Arcades, passage publics couverts, 46*, 47, 150, 217, 219, 220, 222, 224, 225*, 226-228, 325, 332, 335
- Architectes : voir Andrey; Barth; Billeter; Blaser; Boban; Bolzen; Borgeaud; Borgognon; Bourqui; Broillet; Burnat; Castella; Chanez; Chollet; Colomb; Cornaz; Cuony; Delisle; Devolz; Diserens; Doppler; Dubey; Dumas; Dupuis; Fasel; Favre; Fillistorf; Fischbach; Fraisse; Franc; Geiger; Genoud; Gerdil; Hertling; Honegger; Huber; Jaccottet; Jacolet; Job; Jungo; Lambert-Jordan; Landry; Lateltin; Lendi; Lezzi; Maczon; Matthey; Monjustin; Monney; Moschoz; Naef; Nein; Oberson; Petitpierre; Prestre; Reyff; Romy; Rosset; Rossier; Ruedi; Sattler; Schmid; Spielmann; Steiner; Stürmle; Verrey; Wavre; Weibel
- Armoiries – arquebusiers d'Estavayer, confrérie, 145 – Assenti, 439, 440, 441*, 470 (n. 74) – Badoux, 199 – Ballon, 200 – Blonay, 192 – Boccard, famille de, 62 – Bullet, 181* – Buman, 113* – Catellan, 440 – Cuassot, 181*, 323* – Daguët, 139* – Demierre, 181*, 199,

- 381 – dominicaines, 350, 352* – du Fresnois-Martin, 192 – Empire, 113* – Estavayer, famille, 35, 113, 138, 139, 171*, 181*, 182*, 183, 192, 193, 359 – Claude d', 189*, 363* – Estavayer, ville, 32*, 35-37, 44*, 58, 95, 96*, 145, 171*, 172, 183, 188, 189, 190, 191, 196, 199, 209, 237, 241, 259, 267, 315*, 470 (n. 74) – Estavayer-Chenaux, 157, 279, 299 – Forel, 372 – Fribourg, Etat, 106, 113, 200, 267, 299 – Gouchon/de Place, 213 – Grangier, 195, 226 – Humbert-le-Bâtard de Savoie, 244, 297*, 299, 313, 360, 364*, 391 – jésuite, 408* – Juat, 215* – Lanther, 200, 308 – Maillardoz, 300 – Montfalcon, Sébastien de, 189*, 191 – Müller, 139* – Musy, 181*, 372 – Neuchâtel, 440 – Ordre dominicain, 359 – Pontherose, 182 – Rey, 215*, 435*, 436 – Roguet, 181* – Saint-Maurice, 297*, 299 – Savoie, 311 – Schröter, 113 – Servent, 234 – Truffin, 181* – Wallier, 181*, 192, 193 – Wild, 113, 181*
- Arnaud, Nicod, 221
- Arnoux – Charles, fondateur et serrurier (1843-1925), 51*, 67, 74*, 93, 251, 259, 260*, 261, 271*, 325 – fonderie, voir adresses, rte de Payerne 5 – maison et forge, voir rue du Four 27 – Louis, fondateur, 259
- Arque, Pierre (1749-1792), carrier de Seiry et maçon, 58, 59, 101, 128, 218, 261, 290, 392, 399*, 444 (n. 30)
- Arquebusiers, maison des, voir adresses, pl. de Moudon 6
- Arsina, Pierre d', 225, 451 (n. 13)
- Assenti – famille de marchands, 412, 426, 434, 435, 436, 441 – maison, voir adresses, rue du Port 3 – Aymonet, 270 – Gérard, charpentier, 436 – Henri, 435, 437 – Humbert, conseiller, gouverneur, tavernier, 435, 436 – Jean, chanoine de Lausanne, 435, 436*, 437, 441, 470 (n. 74) – Uldriod, 435
- Assise (I), 361*
- Atelier d'archéologie médiévale, 176
- Atelier Vogel-Müller, voir adresses, pl. de la Gare 7
- Attalens, 43
- Auberge, café, hôtel, restaurant – Ancre I, voir adresses, rte du Port 14 – Ancre II, voir passage des Egralets 1 – Bellevue voir av. de la Gare 103 – Cerf voir Grand-Rue 11-13 – Chasseur voir Grand-Rue 5 – Croix fédérale voir place Saint-Claude 1 – Fleur de Lys voir rue de la Gare 12 – Gardian, voir rue du Château 1 – Gare voir pl. de la Gare 3 – Hôtel-de-Ville, voir rue de l'Hôtel-de-Ville 16 – de Jean Bergier voir Grand-Rue 33 – Lac voir rte d'Yverdon 44 – Port voir rte du Port 3 – Toquet, voir Grand-Rue 43 – Vignerons voir rue de la Gare 11
- Aumont, 40, 380
- Autavaux, 26, 32, 60, 362, 432
- Autoroute N1, 32, 93, 442 (n. 22)
- Auvernier (NE), 217
- Avenches (VD), 27
- château, 85
- église, 204
- Hôtel de Ville, 243
- maison des Mayor, 340
- Avoyer – famille, 438* – grande propriété, voir adresses, Grand-Rue 44 – Jean, 437
- Ayer-Morel, manufacture d'orgue, 197
- B**
- Badoux – NN., entrepreneur, 69 – François, doyen de la clergie, 199
- Bahouet – Joseph (1787-1862), maçon, 69, 95, 111, 128, 131*, 173, 174*, 218, 239, 240, 261 – Louis (1783-1841), maçon, 111, 219, 239, 240
- Bailli/avoyer d'Estavayer, voir Fribourg, baillis/avoyer
- Baillod, Samuel, 222
- Bains chauds/publics, maison des, voir adresses, rue de la Rochette 17
- Balanche-Richard, Claude-Adrien (1662-1748), peintre, 355, 361, 363*
- Ballanche, Antoine, maître d'œuvre, 85
- Ballinari, Carlo, maçon, 461 (n. 113)
- Ballon, Marie-Anne, 200
- Balme, Catherine de la, 216
- Banc public des Jengles/dzanlies, 149*, 217*, 219, 461 (n. 113)
- Banque d'Epargne et de prêts de la Broye – bâtiments voir adresses, rue de la Gare 14
- Banque de l'Etat de Fribourg voir adresses, rte d'Yverdon 2
- Banquettaz/Banquette – famille, 248 – Jacques/Jacquet, châtelain de Chenaux, 114, 116, 217
- Baranzani, Paul (1910-1917), maçon, 461 (n. 113)
- Barberêche, école primaire, 445 (n. 109)
- Barberii, Girardin, maçon/carronnier de Buronzo (I), 283
- Bardet, famille, 435
- Barras, Jean, ingénieur civil, 54*
- Barth & Buchhofer, bureau d'architectes, Bienne, 77
- Barthier, Gonzalve (1834-1911), directeur des dominicaines, 356, 357, 362
- Basset, Pierre, 449 (n. 10)
- Bassin d'accumulation, voir Chaussée
- Bâtiaz, La, faubourg/quartier, 25* 26, 44, 65, 77, 94, 104, 108, 112, 113, 154, 271*, 272-277, 279, 318, 320, 321, 324, 333, 337, 451 (n. 22)
- Battoir du moulin Sautiaux, voir adresses, rte de la Scie 16
- Baud, François (1889-1960), sculpteur, 409*, 410
- Baulmes (VD), 173
- Bausignon, Jacques(1521-1554), maçon, 99, 256
- Beautry alias Pautre, famille commerçante, 231, 413 – Bonaventure, 413 – Gabriel, 231
- Belley (F- D^{pt} Ain), 189, 222, 360, 363*
- Bellinzone (TI), 203
- Bénédict, charpentier, Werckmeister de Fribourg, 173
- Bénichon, 320
- Benoît – David (1633-1665), charpentier, 136, 465 (n. 193) – Josué (1664-1665), charpentier, 465 (n. 193)
- Bérain, ornemaniste, 139
- Bérard, sculpteur, 184
- Berger – Pierre, charpentier, 170, 432 – Richard (Ric), 276*
- Bergier – Jean, aubergiste, 392 – Jean, meunier, 331*
- Bernard – Mermet, 426 – Pierre, 426, 435
- Berne, LL.EE./Etat de, 28*, 30
- Berne, ville, 171
- collégiale Saint-Vincent, 203
- musée historique, 85
- Berruë, Guillaume (1539-1554), serrurier, 99
- Berset, Pierre, 331*, 363, 364
- Berthe – maison, voir adresses, rte du Port – Gaspard-Antoine, négociant, 234, 254*
- Berthod/Berthoud, Jean (1580-1607), maçon, 222
- Berthoud, François (1759-1773), charpentier, 109, 218 – Jacques, menuisier, 173 – Joseph I (1720 1759), charpentier, 109, 206, 324 – Joseph III (1782-1833), charpentier, 240
- Berti, peintre, 67
- Bertolini, Baptiste, gypseur, 240
- Besançon (F-D^{pt} Doubs), 127, 169, 189*, 194, 222, 354, 360
- Besson – Hyacinthe (1816-1861), peintre, 361 – Marius (1876-1945), évêque, 406
- Bevaix (NE), 41, 166, 256, 281
- Biady, NN., doreur, 196
- Bianchi, Joseph, marbrier, 439
- Biasca (TI), 75*
- Billet, Henri, 441
- Billeter, Maurice (1912-2000), architecte, 316, 461 (n. 165)
- Billod, Agnelette, 205
- Bioley-Magnoux (VD), 279
- Birne, ciments moulés, 79
- Bise-Rémy, Nicolas, commissaire arpenteur, 22, 56*, 65*
- Blailé, Alfred (1876-1967), artiste peintre et restaurateur d'art, 267
- Blaise, maçon, 109
- Blanc, A., peintre, 400*
- Blanche, Christophe (1873-1896), fontenier, 92, 446 (n. 13)
- Blaser, Samuel (1838-1904), architecte, intendant des bâtiments de l'Etat, 71, 72, 257, 258, 292, 415, 418*, 434
- Blochinger – Konrad, copiste, 203 – Michel, copiste, 203
- Bloechlé, Jean, 51*
- Bloechlé, menuiserie/meubles, voir adresses, rte de la Chapelle 3
- Blonay – Benoîte de, 192 – Maurizia de, sœur dominicaine, 360
- Boban, Marion, architecte, 318
- Boccard – famille de, 62, 75 – Alphonse de, 62 – François-Nicolas de, 98 – Henri-Antonin de, 62, 370
- Bochier/Bochiez alias Richard, Ansermoz/Anserme (1531-1560), maçon, tailleur de pierre et sculpteur, 32*, 57, 66, 95, 109, 143, 234, 235, 286, 289, 306*, 309, 316, 317
- Bochud, François (1746-1752), commissaire arpenteur, de Bossonnens, 20, 22
- Boillat, Claude, maçon de Franche-Comté, 336
- Bois, voir forêt
- Boisseau, Médard, sculpteur, 196, 454 (n. 202)

- Bolle, Daniel, marchand de fer et serrurier de Payerne, 355
- Bolli, Angelo, maçon, 461 (n. 113)
- Bollion, 41, 65, 143, 164, 167, 344
- Bolzen, Charles, architecte, intendant des bâtiments de l'Etat, 292
- Boneta, Nicole, de Salins, 280
- Bonmont (VD), église cistercienne, 177
- Bonnefontaine, église, 63
- Bonneville près d'Engollon (NE), 95
- Bononet, Guillaume, curé d'Estavayer, 205
- Bonstetten, Jean de, seigneur de Vaumarcus, 421
- Bonvespres – Jean, charpentier d'Yverdon, 432 – Mermet (1497-1506), charpentier d'Yverdon, maître des œuvres du duc de Savoie, 170, 284, 285, 287, 288, 291*, 297*, 299, 300, 306*
- Bonvillars, Jean de, 134, 135, 136, 137*, 138*, 449 (n. 65)
- Bordeaux (F), 360
- Bordet, quartier du, 90, 98, 100, 108, 148, 150*, 153, 237, 244, 251, 264
- Borel, Abraham, carrier de Couvet, 174
- Borgeaud, Charles (1852-1925), architecte, 72*, 73
- Borgognon – Guido, 432 – Jean, architecte, 101, 210, 219, 377, 378, 379*, 381, 455 (n. 281) – Nicolas, conseiller, 239
- Borgon, Pierre, maçon de Morteau, 336
- Borjaux, maçon et tailleur de pierre, 95, 447 (n. 30)
- Borquin, Jean, maison, voir adresses, Grand-Rue 44
- Boswil (AG), 83
- Bottolier, Bon, charpentier et menuisier, 171, 287
- Boucheries, 90, 397 – anciennes Boucheries, sur le pont d'Outrepoint, 90*, 97, 229, 235, 243, 248, 249*, 251, 252*, 253*, 260*, 259-261, 434 – boucheries accolées à l'Hôpital, 229, 248, 255, 259, 150 – nouvelles boucheries, voir adresses, pl. des Bastians 3 – premières boucheries du bourg, 90, 149*, 150, 451 (n. 6, 7), 458 (n. 4)
- Boudry (NE), 113, 130, 142, 164, 189, 235
- Bourbaki, armée, 58
- Bourbaki/soldats français, monument, 58, 69*
- Bourdilloud – famille de Montbrelloz, 64 – Antoine, 64 – Henri, 64, 467 (n. 296) – Théodore, cordonnier et tanneur, 53*, 254*
- Bourg, quartier, 25*, 26, 28, 100, 104, 124, 148-154, 220, 234, 243, 251, 263, 270, 315, 321, 328, 333, 335, 366
- Bourg-en-Bresse (F), 29
- Bourgarel, Gilles, 449 (n. 48), 451 (n. 14), 460 (n. 61)
- Bourgogne – Charles-le-Téméraire (1433-1477), duc de, 29 – guerres de, 27, 29, 30, 116, 143, 283, 284, 411, 454 (n. 176) – Rodolphe III (vers 966-1032), roi de, 27 – sauneries de, 421
- Bourqui – Alfred, 229 – Jean (1893-1950), architecte, 250
- Bournez, François-Joseph le Jeune (1834-1895), fondeur de cloches, 201
- Bouvier, Pierre-Eugène (1901-1982), peintre, organiste, compositeur, 183, 184*, 242, 408*, 410, 461 (n. 165)
- Bovard, Antoine (1504-1550), orfèvre de Lausanne, 202, 203*
- Bovet, Pierre, 245
- Bovy, Adrien (1880-1957), 176
- Braillard, Jean, charpentier, 370
- Brasey, Pierre, charpentier, 164
- Bratislava (SK), 197
- Briaux, Jean, charpentier, 166
- Brigue (VS), 411, 405
- Broc, église paroissiale, 410
- Broch, Stéphane de, forestier, 166
- Brodard, Louis, curé d'Estavayer, 374
- Broillet, Frédéric (1861-1927), architecte, 41*, 70, 106, 111, 128, 144, 285, 287*, 288*, 289*, 292, 293, 294, 300, 301, 303, 303*, 304*, 313, 385, 386, 391, 406, 411, 439 – Broillet & Genoud, bureau d'architectes, 375*, 376
- Bron, Michel, fontenier, 95
- Broye – cours d'eau, 27 – district/préfets, préfecture, 31, 278, 301
- Broye – Jean-Baptiste (1751-1799), serrurier, 101, 173, 200 – Jean-Pierre (1708-1709), menuisier, 200
- Bruges (B), 363
- Brühlhart, Fridolin, 448 (n. 55)
- Bruliar, famille, 411
- Brunet alias Chaney, famille, 412 – maison, voir adresses, rue de la Rochette 2 – Guillaume, cordonnier, 468 (n. 78)
- Bruxelles (B), 157
- Buffet de la Gare, voir adresses, rte de Lully 1
- Bugnet, Peterman, châtelain de Chenaux pour Fribourg, 462 (n. 175)
- Bugnon, Jean (1565-1599), sculpteur, tailleur de pierre, 85 – Pierre (1503-1525), charpentier, 285, 309
- Bugnonet, Jacques, maçon, 113
- Buinoud-Duc, Marie-Joséphine, 137
- Bujard, Jacques, 455 (n. 256)
- Bulle, 54*
château, 279, 296, 297, 303, 306, 310
halles, 243
institut Sainte-Croix, 75
- Bullet (VD), 173
- Bullet/Ducrest, ferme, voir adresses, rte d'Yverdon 13
- Bullet – famille, 68, 181*, 405, 457 (n. 390) – Etienne, 69, 230 – François, 453 (n. 105) – François-Pierre, 231 – Georges, pharmacien, 228 – Jacques, pharmacien, 226 – Jean-Philibert, 232 – Jérôme, 414 – Joseph-Hyacinthe, curé d'Estavayer, 230 – Laurent, 405 – Léon, 53* – Marie-Catherine, 405 – Niklaus, 378, 465 (n. 210, 220, 221) – Victoire, 196
- Buman – Dominique de, 456 (n. 308, 309) – Jacques, 113
- Bümpliz (BE), 78
- Burla, Daniel (*1951), tailleur de pierre et sculpteur, Morat, 98, 99
- Burlet/Bullet, Bartholomé, charpentier, 119
- Burnat, Adolphe (1872-1946), architecte, 137*
- Burnet, Pierre, 454 (n. 188)
- Burnoz, sculpteur, 447 (n. 30)
- Buronzo (I), 313, 283
- Burrizaz – Jean (1521-1531), charpentier d'Estavayer, 189 – Jean (1506-1521), sculpteur, 453 (n. 158)
- Bussy, 27, 32, 50, 57, 68, 442 (n. 46), 444 (n. 22) – donzels de, 127 – Nicolette de, 127 – Pierre de, 127
- Buttes (NE), 345
- Butty – imprimerie, voir adresses, rue de l'Hôtel-de-Ville 9 – matériaux de construction, voir adresses, pl. de la Gare 7 – Henri, 445 (n. 113)

C

- Cadre – Gothard, couvreur, 218 – Gotthard, ramoneur, 389
- Calcaire gris du Jura, 58, 99, 127*, 225, 232, 346, 350, 359, 381, 382*
- Camus, Guillaume, 112
- Cantin – famille, 343 – Charles, fils de Joseph, secrétaire du Conseil, 323 – François, 316 – Jean, curé de Rances, secrétaire-comptable d'Humbert-le-Bâtard, 281, 384, 385 – Joseph, secrétaire du Conseil, propriétaire, rue du Musée 15/Four 32, 322 – Joseph, teinturier, 52 – Olivier, 336 – Olivier, propriétaire ch. du Bel-Air, 39-41, 53* – Pierre, 316
- Cantin, Jean-Joseph, 413
- Cantin-Pautre, Marie-Joseph, 252*
- Cardinal, brasserie/bière, 53*, 56
- Carmes, 194
- Carrard, famille – Jean, 252*, 413, 467 (n. 37) – Louis, 413 – Marie-Anne, 252*
- Carrières/pierre/roche : voir Bollion; Chassagne; Chez-le-Bard; Faucemagne; Guin; La Molière; La Vounaise; Murist; Rochemard sous Seiry, Saint-Blaise; Saint-Triphon; Seiry; Veillard
- Casino/théâtre, société du, 72
- Castella, Charles de (1737-1823), architecte, 70, 239*, 240*, 241, 444 (n. 5), 453 (n. 110)
- Castrum (soit bourg lié au château primitif de Motte-Châtel), 25*, 38, 30, 104, 124-125, 130, 134, 135, 141, 145, 148, 150, 469
- Catellan – famille, 30, 204, 209, 376, 414, 419, 437, 438, 441, 465 (n. 168) – maison, voir adresses, Grand-Rue 11-13 – four, voir rue de l'Hôtel-de-Ville 10 – Claude, 376, 436 – Etienne, 116 – François, 116, 436, 469 (n. 47) – Guillaume, 375 – Jacques, 230, 438 – Jaquet, notaire, 310, 368, 376, 381, 436, 465 (n. 205) – Jean, 376 – Nicolas, 274, 331* – Niklaus, 376 – Pierre, chapelain, 231, 457 (n. 387)
- Catellan-Corniaux, Marguerite, 282, 381
- Cent-Ans, guerre de, 280
- Cesa, Jacques (1945-2018), peintre, 142
- Chablais, Laurent (*1934), ingénieur civil, 113, 128
- Châble (VS), Le, église, 204
- Châbles, 92, 94, 164, 175, 208, 219
- Chalon, Isabelle de, dame de Vaud, 34, 336
- Chambéry (F), couvent des dominicains, 354
- Chambrettes, halles/dépôts portuaires, voir port
- Chamot, Henri (1930-1947), charpentier, 128, 267
- Champagne (VD), 132
- Champlitte (F-D^{pt} Haute-Saône), 201
- Champvent (VD), château de, 297

- Champvent, Guillaume de (1239-1301), 279, 310
Chaney – famille, 412, 435, 469 (n. 55) –
François-Laurent, négociant, 383, 397*,
423 – Guillaume, 225 – Pierre-Paul-Philippe,
chanoine, 405
Chanez – Jean-Victor, architecte, 73, 325 – Jules,
négociant, 53*
Chanez & Diserens, architectes, 207, 241, 371,
386
Chantoroz, Antoine, charpentier, 40
Chapelles – des jésuites Notre-Dame
d'Assomption, 200, 267, 400, 403, 405, 406,
407, 408-410 – Notre-Dame de l'Hôpital, 255,
257, 257*, 452 (n. 83) – Notre-Dame des
Sept-Douleurs/Pourtalès, 51*, 63-64 – de
Rive, sainte Anne, saint Jean-Baptiste et sainte
Marguerite, voir adresses, Grand-Rue 44 – de
Motte-Châtel, 128 – du Sacré-Cœur, 81*,
82 – Saint-Eloi, voir adresses, route de la
Chapelle 72 – Saint-Georges puis Saint-Claude,
313, 314
Chappel, François-Charles, conseiller et
gouverneur, 228, 229
Chapuis alias Vuillemin – Guillaume, 414, 420,
422 – Jean, charpentier de Saint-Aubin (NE),
377
Chappuis, Guillaume, forgeron, 35*, 37
Charmag, fabrique de charnières voir adresses, rte
de Lully 2
Charpentier, Jacques-Joseph, gouverneur, 219,
237
Charpentiers : voir : Assenti ; Bénédikt ; Benoît ;
Berger ; Berthoud ; Bonvespres ; Bottolier ;
Braillard ; Brasey ; Briaux ; Bugnon ; Burret ;
Burritaz ; Chamot ; Chantoroz ; Chapuis ;
Corniaux ; Cornuz ; David ; Delanne ; Dellex ;
Dubugnon ; Duc ; Dufour ; Dumoulin ;
Frossard ; Gagniaux ; Godet ; Gouf ; Helfer ;
Jacolet ; Juhan ; Kaltenrieder ; Lambelly ;
Maillefert ; Martin ; Mercier ; Merlin ; Michaud ;
Mollibottaz ; Monneron ; Naz ; Nicod ; Olivier ;
Ostan ; Pajot/Payot ; Pillionel ; Pluma ; Rognon ;
Roulin ; Sansonnens ; Servent ; Tondu ; Verdon ;
Violare ; Vuilliamoz
Charrière – Benoît, meunier, 264 – Jean-Pierre,
252* – Pierre, 384*
Chassagne, carrières de, 40, 70, 144, 174, 215,
221, 431
Chasseron, 40
Chasseur, Léonard, peintre, 199
Chassot, Alfred, avocat, 383
Châtel-Saint-Denis, église paroissiale, 453 (n. 110)
Châtelard (VD), château, 243
Château de Chenaux, 22*, 25*, 26, 28, 29, 30, 37*
39*, 40, 41, 64, 68, 104*, 108, 112, 126, 142,
164, 186, 204, 245, 270, 271*, 278-313, 317,
319, 334, 336, 339, 340, 341, 384, 386, 396,
437*, 439, 466 (n. 291)
appartement baillival, 281*, 284-288, 305,
308*, 309
appartement du châtelain, 309
aula inferior, 282*, 285, 303, 304*, 309
aula superior, 285, 303, 304*, 309
badstube/chambre de bains, 285
bassin/réservoir d'eau, 286*, 289*, 291, 301*
boulangerie, 285
braies/fausses braies, soit 2^e enceinte, 278*,
279*, 280*, 283, 282, 285*, 287, 293, 297-
298, 299, 303*, 306*, 311, 314
buanderie, 285
bureaux préfecture, 292
camera domini, 279, 280, 282*, 287, 294, 303,
307, 308*
caves, 282, 305
celliers, 285, 292, 303
chambre chaude/stupha, 280
chambre chaude/Stuben, 286
chapelle, 280*, 280, 285, 307, 308*
châtelet/tour du Jaquemart, 37*, 104*, 164,
270, 277, 280*, 282*, 283, 288*, 289, 291,
293, 294*, 295*, 297*, 298-299, 310, 311,
359*, 360, 364*
chemise de la grande tour, 280*, 288, 291,
295*, 297, 298
corps de logis nord, 280*, 285, 301-303,
307-309
corps de logis occidental, 280*, 285, 292*, 300,
301-303, 303-306, 309
corps de logis sud, 280*, 285, 293, 301-304,
306*, 308*, 309
cour, 280*, 303, 309
courette du puits, 280*, 285, 295, 296, 308*,
309
courtines, 278, 288, 289, 294, 295, 296-297,
303, 309
cuisines, 285, 309
donjon, 294, 295
douves (*Wasserburg*), 283, 301, 312*
écuries, 286*, 288, 306*
escalier en vis, 285, 309
fortification de terre/rempart, 290
fossés, 90*, 277, 278, 282, 283, 285*, 290*,
291, 293, 460 (n. 53)
four, 286*, 288
gendarmérie, 286*, 292
grande tour, 177, 272, 278*, 280*, 281, 284*,
285, 288*, 290*, 295-296, 297, 309
grange du château, voir adresses, rue des
Granges 3-5
greniers, 284, 286*, 287, 288
Herrensaal/salle de Messieurs, actuellement
salle des Chevaliers, 283*, 287, 288, 293,
303-306
hours, 280
latrines, 281*, 286*, 287*, 289*, 292, 293,
298, 301, 303*
lices, 282, 288, 292, 293, 294*, 297, 460 (n. 52)
murs-digues, 280, 283, 285*, 289*, 290*,
293, 301
Nebenkammer/chambre d'à côté, 287
pigeonnier, 288, 293*, 296
pont charretier, 288, 289, 294, 298, 299*,
300, 301
pont entre le châtelet et la chemise de la grande
tour, 286*, 288, 291, 295*, 298, 299*
presseoir, 291
prisons, 284*, 286*, 287*, 289, 292, 293, 301
réserve seigneuriale, 57, 58
retrait, chambre de, 283, 303*
tours de brique/rouges, 278*, 280*, 283, 285,
287*, 289*, 290, 292*, 293, 300-302, 310
tour-porte charretière, 278, 280*, 283, 285,
288, 294*, 299-300, 312
toureilles, 278*, 280*, 280, 283, 288, 292*,
293*, 296, 310
Château de Motte-Châtel, premier château, 22*,
25, 26, 27, 28, 37*, 126-133, 142, 148, 149*,
153, 396, 411
Donjon, Motte-Châtel 3, jardin, 124, 125*, 126-
127, 133, 149*, 212, 216
Plain-Château, Motte-Châtel 11, 125*, 397*
Château, deuxième, place de Moudon, 25, 28,
104*, 124, 134*, 141-142, 143, 397*, 399
Château de Renaud V d'Estavayer puis de Savoie,
chemin du Sacré-Cœur 3f, 26, 29, 55, 107,
108, 126, 127, 142, 280, 329*, 331*, 332, 334,
336-340, 343, 344, 352, 383, 444 (n. 57, 60),
461 (n. 129)
Châtillon, 50, 77 – station/réservoir de, chemin
de la Crêtaz 22, 93
Châtillon, donzel de, 124
Châtillon-sur-Chalaronne (F – D^{pt} Ain), 452 (n. 62)
Chaton, Jean, tuilier, 41, 51*, 66
Chatton, Etienne, 464 (n. 156)
Chausse – maison, voir adresses, Grand-Rue 27 –
François, 221 – Jean I, 221 – Jean II, 225
Chaussée – bassin d'accumulation de la, fossé
nord du bourg, 154*, 451 (n. 22) – bassin
d'accumulation de la, place de la Chaussée,
43, 77, 90*, 93, 94, 96-97, 100, 107, 111, 329*,
335, 443 (n. 63), 447 (n. 20)
Chavannes, faubourg/quartier de, 20, 22*, 25*,
26, 29, 104, 151*, 152, 153, 248, 263, 270, 277,
321, 328-334
Chavannes-le-Chêne (VD), 58, 345
Chavornay (VD), 410
Chemin de fer, ligne Fribourg-Yverdon, 31, 52, 58
Chenaux, coseigneurie, 27, 29, 30, 96, 283, 320,
414
Chenaux, faubourg/quartier de, 25, 26, 148, 154*,
270-271, 272, 275*, 294, 298, 316, 396
Chenaux, réserve seigneuriale (La Prîlaz), 301, 462
(n. 182)
Chênevières d'Outrepont, 50, 52, 53*, 68, 70,
86, 254
Chevillard, Pierre, 245
Chevitaines, service de milices communales non
armées (voir compagnies), 34, 38, 44
Chevressy, Jean, marchand, 375*, 376
Chevrod, Gérard, pêcheur, 423
Chevrotet, Pierre, 316
Chevroux, 316
Cheyres, 399*, 370
Chez-le-Bart (NE), carrière de « derrière
le Moulin », 403
Chieri (I), 282, 283, 311
Chillon (VD), château, 292, 450 (n. 96)
Chissiez près de Lausanne (VD), 28, 340, 341
Chollet – Charles-Joseph de, architecte, 63, 65 –
Jean, maçon, 169
Cibles, sous le château de Chenaux, 271*, 275*,
277, 281*, 451 (n. 132)

- Cilavegna, Jean, maçon/carronnier, 283
- Cimetières – de l'église Saint-Laurent, 25*, 42, 149*, 150*, 152, 158*, 162*, 172, 174, 199*, 225*, 291, 353 – des pestiférés du Grand Port, 432 – d'Outrepoint, 52, 53*, 56, 58, 68-69, 70, 90*, 199, 249* – de la place Saint-Claude, 68, 270, 313, 314, 318 – de la Priletta, 59, 68, 70
- Cinnatus, 242, 243*
- Claraz, Antoine, sculpteur, 239*
- Clarín – entreprise, voir adresses, pl. de la Gare 3 – Eugène, plâtrier-peintre, ingénieur, 55, 174
- Clavel – maison, voir adresses, rue Saint-Laurent – Gérard, 164
- Clées – famille des, 207 – Jacques des, 205, 209* – Mermet des, 205
- Clerc, Humbert, 64
- Clerjon, Stéphane, forestier, 166
- Cloche, 74*, 173, 200-201, 267, 363-364, 437, 439, 441, 452 (n. 74, 83)
- Clos, des Banquetta puis Estavayer-Molondin, voir adresses, imp. du Temple – des Grangiers, voir cimetière d'Outrepoint, 68, 249* – Saint-Pierre, voir rte de Saint-Pierre 7
- Coblence (D), 410
- Cocchi, Carlo, peintre (1771-1854), 61, 164*, 181, 183, 239, 240, 242*, 243*, 355, 437, 439
- Coctet, Claude, maçon de Genève, 169-170, 452 (n. 71)
- Colette, sainte, 363
- Colin, Joseph, jardinier de Phalsbourg, 175
- Collombi, Jean, peintre, 184
- Colomb, Eugène (1853-1947), architecte, 56, 84*, 85, 446 (n. 157)
- Colombier (NE), 27 – château, 377
- Colombier, Henri de, 311
- Combremont – famille, 315 – maison, voir adresses, pl. Saint-Claude 1
- Combremont (VD), château, 340
- Compagnies, service de milices communales armées (voir chevitaïne), 119
- Concile de Trente, 353
- Concile Vatican II, 176, 357
- Concise (VD), 23, 200, 434, 435
carrières de calcaire gris, 434
- Confiteries Saint-James, Paris, 67
- Confréries, 175*, 181, 182, 183* – de Notre-Dame du Mont-Carmel, 193 – de Notre-Dame du Perpétuel Secours, 199 – du Rosaire, 355, 356, 464 (n. 111) – de Saint-Crépin ou des cordonniers, 183* – de Saint-Eloi, 66 – du Saint-Esprit, 284 – de Saint-Joseph ou des charpentiers, 183* – de Saint-Laurent, 183* – de Saint-Martin ou des meuniers, 183* – de Saint-Nicolas ou des pêcheurs, 183*, 439 – de Saint-Sébastien ou des tireurs, 144, 145, 183* – du Scapulaire, 194 – de la Vierge ou des tailleurs, 183*
- Conoillon, maison des, voir adresses, rue du Camus 2/rue du Four 27
- Conrad, curé d'Estavayer, 205
- Contet, Thomas, 354
- Corbières, 29
- Corboud – Alexandre, 56 – fabrique de jouets, voir adresses, rte d'Yverdon 27
- Cormondèche (NE) – maison Baillod, 130
- Cornaz, Jack (1886-1974), architecte, 455 (n. 280)
- Corniaux, Aymonet (1401-1453), charpentier, maître des œuvres d'Amédée VIII de Savoie, 281, 282, 383, 381, 461 (n. 115)
- Cornier, Person, épouse de Jean Demierre, 465 (n. 230)
- Cornuz, Claude, charpentier de Gorgier, 370
- Corps de garde, 104*, 130, 149*, 218, 251*, 271*, 316, 317, 413
- Correction des eaux du Jura, 31
- Cort, Cornelis (1533-1578), peintre, graveur, 187
- Cortailod (NE), Fabrique-Neuve d'indiennes, 405
- Cortailod – Uldric, 375 – Uldriete, 331*, 375
- Cosandey, Jaquet, tuilier, 432
- Cossonay (VD), église, 204
- Costa Concordia, voir adresses, rte d'Yverdon 13
- Coulon, Henri, notaire, 406
- Courtines/dépôts des fumiers, 271*, 272*, 273, 274, 275, 276
- Cousin, Edouard, carrier, 434
- Couvet (NE), 174
- Crausaz, NN., ingénieur, 92
- Crèche enfantine catholique, voir adresses, rue de Forel 4-6
- Crée, Jean du, 203
- Crephart, atelier de restauration, 175*, 176, 181, 186, 192, 193, 456 (n. 295), 470 (n. 81)
- Cressier (NE), 171, 442 (n. 41), 465 (n. 227)
- Cressier, Jaquet de, châtelain des Savoie à Estavayer, 336
- Crévans (F- D^{pt} Haute-Saône), 222
- Croix de chemin/Crucifix – Crovel, puis de Bois, puis des Autrichiens, 51*, 56*, 58, 59*, 444 (n. 19) – Grande Mission, 53*, 56*, 59, 60* – Grattalau, de/Toula, de, 51*, 56*, 59 – Maladière/Tuillière, de la, 51*, 56*, 58, 59 – Moulin Saint-Antoine, du, puis Bel-Air, 53*, 56*, 59 – Pierre, de, 27, 32, 56*, 57-58, 59* – Piolet, du, 51*, 53*, 56*, 58, 59 – Priletta, de la, 51*, 56*, 59, 68 – Route du Port, de la, 51*, 56*, 60
- Croix/Crucifix du cimetière de l'église Saint-Laurent, 69, 149*, 150*, 162*
- Croix-de-Pierre, quartier/lieu-dit de la, 27, 32, 101
- Crolot, Pierre, peintre, 137, 184*, 186, 187, 188
- Crosier – famille de Montbrelloz, 64 – François, curé de Montbrelloz, 222
- Cuassot – famille, 323 – François, curé de Dompierre et Estavayer, 323 – François-Laurent, conseiller, 174 – Michel, 181*
- Cudrefin (VD), 29, 279, 405
- Cuennaz, Joseph-Louis, 252*
- Cugy, 27, 29, 57, 58, 167, 444 (n. 22) – maison forte des Estavayer-Cugy, 336 – église paroissiale, 361
- Cugy – maison, voir adresses, rue Saint-Laurent 7 – Gérard de, 149*, 205
- Cuony, Albert (1887-1976), architecte, 386, 406, 410
- Cure, voir adresses, rue Saint-Laurent 7-9
- Curé d'Estavayer, 156, 191, 203, 205-209, 341, 353
- Cusenier, Modeste, meunier, 265
- D**
- Dafflon, Louis, 421
- Daguet, Marie-Anne-Catherine, 450 (n. 98)
- Damé-Bretillot – Blaise, fondeur de cloches, 201 – Jean, fondeur de cloches, 201
- Daubigny, Adrien, 342, 361
- David (1751-1764), charpentier, serviteur/compagnon des charpentiers Michaud, 463 (n. 45)
- Decoppet, Louise, 454 (n. 209)
- Delabays, Joseph, 73
- Delanne, Nicolas, charpentier, 240
- Delapierre – François, 464 (n. 111) – Jean-François, gouverneur, 120 – Marie-Barbe, 186
- Delarive, Jeanne, 62
- Delasinaz, Jacques, maçon, 113
- Delasoye – maison, voir adresses, rue de la Gare 14 – Antoine, teinturier, 216, 251*, 331* – Laurent, inspecteur des bâtiments du roi de France, 456 (n. 302) – Marie, 119
- Delex, Claude, serrurier, 67
- Delisle, Jean, maçon et architecte de Payerne, 167, 168
- Dellex, Nicolas, charpentier, 120
- Demicheli, Gaëtan, entrepreneur, 113, 269
- Demierre – famille, 60, 385 – grange voir adresses, rue du Musée 22, 289 – maisons voir Grand-Rue 6-8 – François-Joseph, 61, 383, 444 (n. 44) – François-Pierre, 199 – Gaston, restaurateur d'art, 189 – Georges, conseiller, 212 – Humbert, banneret, 100 – Hyacinthe, 389, 390 – Jacques, notaire, 288, 381, 383, 394 – Jean, 381 – Jean-Pierre, arts religieux, 358* – Joseph, 214 – Joseph-Louis, 384* – Pierre, 69 – Pierre, châtelain des coseigneurs d'Estavayer, 181*, 385, 392 – Urs, conseiller, 60
- Démoret (VD), 222
- Depré/Dupré, Pierre, maître, 288
- Dériaz, Henri, cinéma, Morat, 73
- Descours, NN., mademoiselle, 370
- Dessibourg, Jules, 75
- Dévaud, Joseph, curé, 67
- Devolz, Ernest (1878-1945), architecte, 52, 56, 74, 87, 237, 370, 445 (n. 120)
- Diesbach – Benoît de, 468 (n. 99) – Max de, 106 – Peter von, bailli et avoyer d'Estavayer, 365
- Dietrich – dynasties de menuisiers, de Hongrie, 145, 199, 212, 228, 356* – atelier, 249*, 252* – maisons, voir adresses, Motte-Châtel 4, 7, 9 et rue de la Gare – Auguste (1822-1839), menuisier, 217*, 218 – Henri (1820-1899), menuisier, 145*, 164*, 199, 200, 204*, 453 (n. 127) – Jean (1790-1857), menuisier-ébéniste, 186, 189, 380*, 381, 453 (n. 151) – Joseph I (1761-1837), menuisier, 189, 197, 198, 199*, 240, 252* – Joseph II (1790-1871), 188, 349 – Joseph, doreur de Dirlaret, 186 – Joseph-Auguste, menuisier et peintre (1821-1863), 173* – Louis (1909-1924), menuisier/ébéniste, 67 – Robert (†1926), menuisier/ébéniste, 202
- Digues (bastimenta), 396, 398, 400, 402, 403, 407, 426, 430, 434
- Din, famille, 376
- Diserens, Roland, architecte, 73, 325

- Dobbelaere, Jules (1859-1916), peintre-verrier de Bruges, 363
- Dodane, Pierre-Joseph (1684-1755), sculpteur, 196
- Domdidier, 365, 377
- Dominicaines, 28, 101, 109, 117, 264, 283, 332, 336, 337
archives, 20
aumônerie, maison du directeur, 345*, 366
cimetière, 337, 344*, 350, 352, 353, 354
clocher, 109, 344*, 346, 359
cour de service, 336, 341, 343, 344, 346*, 348*
église, 109, 332, 344*, 345, 346, 348, 349, 353-365
ambon, 358*
autels – Marie-Madeleine, 361 – Notre-Dame de Pitié, 362 – Sacré-Cœur de Jésus, 353* – Saint-Jean-Baptiste, 331* – Saint-Pierre de Véronne, 361, 362 – Saint-Dominique, 353* – Saint-Jacques, 362, 366 – Saint-Joseph, 357
chapelle de la Trinité puis du Rosaire, 111, 346, 353-355, 356, 357*, 358*, 359, 360, 361*, 363, 464 (n. 104)
enfeu, 359
grilles, 358*, 359*, 360
maître-autel, 360
- ferme de Fontany, voir adresses, rte de la Molière 2
- ferme de Tousvents, voir adresses, ch. de Tousvents 4a
- grange puis ferme du Camus/de la Bâtiaz, voir adresses, rue du Camus 2-4
- granges de Morens, 324, 462 (n. 201)
- jardin, 263, 330*, 331*, 332, 336, 342, 343
- La Source, ancienne grange de Laurent Tuppin, voir adresses, rue de Forel 1
- maison des dominicains de Lausanne puis du directeur de la communauté, voir adresses, Grand-Rue 2
- maison vigneronne du Trabandan, Pully (VD), 324, 462 (n. 201)
- monastère, voir adresses, Grand-Rue 3
- oratoire, 337
- ossuaire, 337
- retable Estavayer-Blonay, 356
- Dompierre (en Vully), 255
- Dompierre, Marguerite de, 141
- Doppler, Gustave (1869-1944), architecte, Bâle, 79
- Dorberc, Claude, dit Sansoucy (1728-1757), carrier et maçon de Grenoble, 128, 144, 154, 265
- Droz – villa voir adresses, rte d'Yverdon 9 – Armand, confiseur, 53*, 56
- Droz-Baillod, fabrique de pâtes, voir adresses, rte d'Yverdon 20
- Dubey, Léon, architecte, 267
- Dubugnon, Pierre, charpentier, 331*
- Duc – famille 137 – Etienne, ferblantier, 219 – Jean, charpentier, 69, 196, 240 – Louis, ferblantier, 137*, 172*, 173
- Ducarroz, Pierre (1554-1573), maçon de Montbrelloz, 98, 109, 113, 251, 257, 336, 385
- Duceta – Guillaume, curé d'Estavayer, 214 – Pierre, conseiller, 214, 403, 404*
- Ducotterd – villa, voir adresses, rte d'Yverdon 16 – Maurice, médecin, 56, 370
- Ducrest, Marie-Angélique-Octavie, née Bullet, 77
- Ducrest/Bullet, ferme/exploitation agricole foraine, voir adresses, rte d'Yverdon 13
- Dufour (DeFurno) – Jean, charpentier, 432 – Mermet, 211
- du Fresnois-Martin, Charlotte, 192
- Dulet, alias Huguet, Pierre, maçon, 169
- Dumaine, famille de Concise, 435
- Dumas, Fernand (1892-1956) & Honegger, Denis (1907-1981), architectes, 326*, 327
- Dumoulin – famille, 264 – maison (de Mermet), voir adresses, rue du Port 14 – Mermet, charpentier, 434, 435*
- Dupuis, Antoine, maçon et architecte, de Moudon, 169
- Durif – villa, voir adresses, rte d'Yverdon 11 – Paul, 53*, 56
- Durnes (F, DPt Doubs), 265
- E**
- Ecoffey – Etienne, serrurier, 172*, 173 – Jean, chapelain, 193
- Ecoles (voir aussi pensionnat): voir adresses, pl. de l'Église 10; imp. de Motte-Châtel 11; rue du Musée 11; rue de la Rochette, maison Chavannes puis Estavayer; pl. Saint-Claude 1; rte d'Yverdon 1; rte d'Yverdon 7
- Ecole normale, Hauterive, 75
- Ecoles chrétiennes, frères des, 37, 128, 133, 315
- Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre, 28, 279
- Eglise paroissiale Saint-Laurent, place de l'Église 1, 23, 25, 27, 31, 35, 37*, 40, 41, 43, 95, 124, 135, 148, 149*, 152, 154*, 155-205, 209, 218, 228, 233, 238, 287, 323, 356, 360*, 414, 440, 441, 443 (n. 50), 451 (n. 7), 459 (n. 70), 470 (n. 80)
autels/chapelles, 156, 158*, 191-192, 192*
autel/chapelle Saint-André, 164, 165, 192*, 194
autel/chapelle Sainte-Catherine, 192*, 194-195
autel/chapelle du Saint-Esprit, 166*, 192*
autel/chapelle de Saint-Georges et Saint-Etienne, 192*, 194
autel/chapelle Saint-Nicolas, 162*, 165*, 166, 178, 182, 192*
autel/chapelle Saint-Pierre, 164, 182, 192*
autel/chapelle du Saint-Scapulaire, 193-194, 192*, 454 (n. 186)
autel/chapelle de la Trinité, 157, 182, 192*
autel/chapelle de la Vierge, funéraire des Estavayer, 157, 166, 176, 178, 182, 191-193, 452 (n. 48)
bancs, 200
beffroi, 156, 162, 163, 171, 172, 173
chaire, 195-196
clocher, 43, 151*, 156, 157, 165, 171-173, 177, 178, 204, 392
fonts baptismaux, 157, 200, 201*, 470 (n. 80)
guet, 43, 156, 175, 204
grand degré/escalier, 95, 157, 172, 173, 175
grille, 138, 157*, 171, 174, 180, 198-199
horloge, 168, 173, 175, 176*
maître-autel, 137, 166, 171, 176, 178, 179*, 180, 184-188
- orgue de chœur, 197-198, 199*
orgue de la tribune, 197
ossuaire, 149*, 150*, 162*, 174
passe-cloche, 170*, 178, 204, 205
portail nord Saint-Martin, 95, 151*, 159, 165, 169, 172, 173, 175, 176, 177, 213*
portail sud Saint-Jean-Baptiste, 154*, 164*, 169, 175, 176, 177, 180, 181, 439
poutre de gloire et son crucifix, 199, 470 (n. 80)
sacristie, 157, 158*, 173, 174*, 189, 190, 197
stalles, 171, 180, 188*, 189-191, 197
tabernacle, 179*, 180*, 184*, 186, 187
tribune, 196-197
- Eglisau (ZH), 195
- Einsiedeln (SZ), 74*, 75, 78, 81*, 82, 83, 84, 446 (n. 134, 135, 148)
- Ellgass – famille, marchands de fer, 78, 85, 217*, 219, 251, 446 (n. 153) – Bonaventure, 92
- ELSA, 32
- Eltschinger, Michel, verrier (*1939), 63
- Enceinte, généralités, 104-108, 116, 124-125, 152-154, 205, 235, 253-254, 277, 321*, 334-335, 396, 398-400, 412*, 413, 426, 430-431
bastimenta, 328, 396
braies, 108, 334, 337, 346, 448 (n. 26)
chaussées (soit fausses-braies), 104*, 107-108, 254
fausses-braies, 107, 108
fossés, 104*, 107-108, 113*, 149*, 227, 321, 328, 334, 433
lices, 104*, 108, 216, 336, 346, 432
pont devant porte sur fossé – Camus, 42, 113* – Chenaux, 154*, 451 (n. 3) – Dimière/Dimiours, 333 – Dominicaines, 42, 90, 109, 341 – Outre-pont, 254 – Vucheret/du Borny, 42, 90, 277
portes – Assenti puis Grand Port, 104*, 397*, 427*, 431 – Bordet, 149*, 153 – Bourg, 248, 249* – Camus/ou Guens 104*, 106, 112-113, 253, 271*, 275, 277- Castrum/bourg du château, 104*, 125, 129, 145, 149*, 397* – Chenaux, 104*, 149*, 150*, 154, 205, 270, 271*, 272 – Dominicaines/Religieuses (tour-porte), 43, 58, 90, 93, 96, 104*, 107, 108, 109-112, 113*, 329*, 334, 335, 341, 342, 344*, 346, 356, 358, 359, 366 – Dimière/Dimiours, 104*, 271*, 272, 329*, 333, 335 – Grandcour, porte de, 42, 59 – Grand-Rue, 149*, 153 – de Loriod, puis de la Rochette, 104*, 396, 397*, 398, 399, 412 – Outrepont/Trépoint, 42, 50, 52, 100, 104*, 106, 116, 249*, 253-254, 458 (n. 18) – Parys/Saint-Martin, 104*, 149*, 151*, 152, 227, 329* – Petit Port/Gadre/Ecole, 38*, 104*, 397*, 400, 401, 405, 406* – Petite Rive, 104* – Pont, 149*, 152, 235 – Thiolleyre/Grand Port/Grande Rive, 104*, 106, 107*, 120, 253*, 426, 427*, 428, 430, 431 – Vucheret/Borny/Fontaine/Guillaume, 42, 58, 90, 96, 99, 104*, 106, 271*, 272, 276*, 277, 321, 322*, 324, 325, 443 (n. 91)
poterne 125, 134, 404*, 428*, 431 – Chenaux 104*, 271*, 277 – Cibles, 271*, 275*, 277 – de la Rochette, 396
tourelles/échauguettes 108, 125, – de l'Encuraz/Trahison, 104*, 116, 119-120, 249*,

- 253*, 254, 335*, 427*, 430* – du Grand-Port, 104*, 427*, 431 – de la porte Assenti, 428*, 431 – de la propriété Morel/Jaquinod/Lavigny, 329*, 335
- tours – Cormontants/Rive, rue de la Thiolleyres, 37*, 104*, 108, 120-121, 210, 253*, 427*, 430*, 431*, 432, 452 (n. 102) – Dominicaines/Religieuses, Grand-Rue 1, 96-97, 109-112, 329* – Ecureuil, rue du Camus 12, 39*, 104*, 108, 113-116, 271*, 277, 443 (n. 91) – Lombardy, 104*, 107*, 117-118, 329* – Outrepont, 37*, 52, 116, 249*, 253, 254 – Saint-Claude (ouvrage saillant) 104*, 271*, 316-317 – Savoie, voir château de Renaud V d'Estavayer puis de Savoie
- Endrion (- de La Corbière) – Béat-Louis, 319 – Elisa, 62 – Georges-Antoine, 60, 61, 64, 241, 242, 370, 374, 405 – Louis, 62, 370
- Enneveux & Bonnet (2^e moitié XIX^e – déb. XX^e s.), atelier de verriers, Genève, 83, 183
- Enseignes, 266, 267, 413
- Espagne, ambassadeur du roi d', 317
- Estavayer, clergie d', 188, 189, 191, 199, 203, 214, 222, 356, 436, 438, 443 (n. 70), 455 (n. 263)
- Estavayer – famille/seigneurs puis coseigneurs d', (voir *Généalogie partielle de la famille d'Estavayer*, p. 472) 20, 22, 26, 27, 28, 29, 34, 35, 66, 67, 124, 127, 148, 157, 166, 272, 359 – Conon I, 27 – Guillaume II, 28, 278 – Renaud I, 27 – Renaud II, 28, 29, 142, 278
- Estavayer, branche aînée, 30, 35, 134, 178, 191, 193, 213, 316, 396, 401, 405, 426, 437 – Aymon II, 134, 135, 137*, 138 – Aymon III, 449 (n. 22) – Claude I, 30, 396, 405, 451 (n. 8), 454 (n. 176), 456 (n. 312) – Claude, évêque de Belley, 189*, 191, 222, 360, 363* – François II, 192 – François III, 234, 457 (n. 394) – Guillaume I, 28 – Henri II, 127, 255 – Henri III, seigneur de Ruyres-les-Prés, 127, 450 (n. 66) – Henri V, seigneur de Ruyres-les-Prés, 127, 449 (n. 23, 46) – Hugon, 134, 450 (n. 66) – Isabelle d'Estavayer-Glêresse, 127 – Jacques IV, 192 – Jean IV, 135, 191 – Jean IX, 134*, 136, 192, 450 (n. 74, 77), 457 (n. 394) – Jean XXI, 284 – Joseph I, 181*, 385 – Laurent I, 30, 113 – Louis I, 157, 376 – Philippe I, 134*, 135, 136, 141, 192, 405, 450 (n. 74, 75)
- Estavayer-Chenaux, 28, 29, 50, 64, 134, 156, 157, 270, 279, 280, 299, 301, 309, 316, 318, 353, 401, 449 (n. 65) – Anselme, 281, 284, 319, 466 (n. 291) – Arthaud, 361 – grange de, 342 – maison de, voir adresses Grand-rue 3b – lotissement de, 332 – Guillaume VI, chanoine de Lausanne, archevêque de Lincoln, 28, 270, 278, 279, 310, 336, 340, 341 – Guillaume VIII, bailli de Vaud, 280 – Jacques VII, 456 (n. 312), 460 (n. 64) – Nicolette, 466 (n. 291) – Pierre V, 28, 29, 270, 278, 279, 310, 336, 341, 361 – Pierre VII, 127, 273, 280, 467 (n. 298)
- Estavayer-Cugy, 29, 34, 50, 64, 141, 280, 336, 353 – Aymon VII, 127 – Girard III, 280, 459 (n. 34) – Girard IV, 336 – Girard VI, 29 – Guillaume IX, 280 – Guillaume X, 29, 264, 336, 342 – Jacques I, 30, 142, 278 – Jacques X, 134, 135 – Jean XXIII, dominicain à Lausanne, 341 – Renaud V, 29, 62, 127, 278, 280, 442 (n. 35) – Rolin, 134, 136, 142, 280, 450 (n. 74), 459 (n. 34)
- Estavayer-Molondin/Montet/Lully, famille, 30, 248, 250*, 263 – Elisabeth, 331*, 377, 379 – François-Joseph, 263 – Henri-François, châtelain du Val-de-Travers, 30, 343, 344, 353, 355 – Jacques-Philippe, 30 – Ours, 377 – Philippe III (1580-1618), 30, 37, 181*, 182*, 192, 376, 377, 378 – Philippe V (1602-1654), 343
- Estavayer, paroisse, 31, 32, 34, 59, 67, 156, 175, 176, 183, 205, 206, 207, 209, 226, 370, 374, 436, 439, 441, 443 (n. 70)
- Estavayer, ressort/seigneurie, 31, 32*, 34, 65, 189, 282, 443 (n. 63)
- Etienne/Estevinaz – Perrod, 331* – Nicolette, femme de Perrod, 331*
- Eubéolithe, ciment, revêtement, 78
- Euböolithwerke AG, Olten, 446 (n. 140)
- Evian (F-D^{pt} Haute-Savoie) – bourg, 451 (n. 11) – traité d', 28
- F**
- Fabri – Jean, curé de Lignerolle, curé de Montagny-la-Ville, 171 – Jeannette, 270 – Perrod, 270 – Pierre, 331* – Rolet, 270
- Fabrique/manufacture/usine – Charmag voir adresses, rte de Lully 2 – de draps Perrier puis de chapeaux, voir pl. de l'Hôpital 1 – de jouets, puis menuiserie voir rte d'Yverdon 27 – de métallurgie Vogel-Müller voir pl. de la Gare 7
- Fahy (JU), Bout-dessous 18, ferme, 449 (n. 60)
- Faravel, Gaston (1901-1947), peintre, 410
- Fasel – Bienvenue, 75, 445 (n. 128) – Hans, fontenier, *werckmeister*, 99
- Fasel, Hans le Jeune (1707-1778), architecte, 447 (n. 55)
- Faucemagne, carrière, 41, 109, 164, 167, 169, 291, 452 (n. 45, 87)
- Favre – maison (de Jean), voir adresses, rue du Château 1 – Antoine, architecte, entrepreneur, 222, 224, 344, 350 – David, architecte, 350, 354*, 355, 356, 365 – Jean, chapelain d'Humbert le Bâtard, curé de Montagny-la-Ville, 281, 317 – Jonas (vers 1630-1694), du Val de Travers, architecte, entrepreneur, 9, 30, 144, 145, 222, 224, 225, 238, 315, 336, 340, 343, 344, 346, 353, 355, 357, 359, 365, 370, 371, 372, 455 (n. 278), 463 (n. 92, 97), 464 (n. 133), 465 (n. 181) – Pierre, 367, 370
- Fégely – Anne-Elisabeth, dominicaine, 465 (n. 159) – Elisabeth-Marie-Françoise, 194 – Petermann, seigneur de la Cour de Dondidier, 365
- Feihl, Olivier, 451 (n. 27)
- Felbaum – François, gypseur et peintre, 174, 181, 453 (n. 129) – Hans-Heinrich, gypseur et peintre, 174, 181, 182*, 199
- Ferme/grange/exploitation agricole foraine – Bullet/Ducrest voir adresses, rte d'Yverdon 13 – des dominicaines d'Estavayer, voir rue du Camus 2-4 – des dominicaines de Fontany, voir rte de la Molière 2 – des dominicaines de Tousvents voir ch. de Tousvents 4 – de l'hospice de la Broye voir rte de la Chapelle 24 – Laurent Marmier voir ch. du Bel-Air 22 – Léon Durieux, voir ch. Esserpis 4 – Roulin voir ch. de Tousvents 3
- Ferreri, Romano, peintre, 408*, 410
- Ferrier, saint Vincent, 363, 364*
- Fétigny, 23
- Feuillat, Marcel (1896-1962), sculpteur et orfèvre, 60
- Fidèles compagnes de Jésus, 457 (n. 350)
- Fillistorf, Max, architecte, 71
- Fischbach, Gottfried, technicien-architecte, 138
- Flangebouche (F-D^{pt} Doubs), église, 455 (n. 255)
- Fleckner, Herbert (1909-1994), peintre-verrier, 183
- Flocar, Pierre, 444 (n. 60)
- Florentini, Théodosius (1808-1865), 75
- Follare, Pierre (1437-1457), fondeur de cloches, 201
- Football, 55
- Fonde, famille, 446 (n. 4)
- Fondeurs : voir Arnoux ; Paccard ; Renaud ; Rüetschi ; von Roll
- Font, 23, 32, 92, 95, 167
- carrières, 223
- Font, seigneurs/coseigneurs de, 27, 34, 366
- Fontaines
- du Bordet, 90*
- de Chenaux puis Saint-Claude, 90*, 271*, 277, 313, 314, 316
- du Cimetière, 90*
- de la Dimière, 90*, 322, 323, 333, 335
- de dom Jean/Saint-Jean, 90*, 329*, 331*
- dans les fossés du château, 90*, 291
- de la Gotteta/Rive l/Moulin, 90*, 97-98, 152, 250*, 249*, 251, 252*, 251
- des granges d'Outrepont, 90*
- de l'Hôpital/anciennes boucheries, 90*
- de l'Hôtel de Ville/Nouvelles Boucheries, 90*, 100, 101, 260*, 262
- de Jovent, 90*, 97
- devant la maison d'Humbert le Bâtard, puis des seigneurs de Saint-Aubin, 92, 333
- de la place de Chenaux, 90*
- sous le pont des Dominicaines, 90*, 329*
- de la Rattaz, 90*
- de Rive II, 90*, 97, 98
- de la Rochette, 90*
- de la Rochette 1971, 90*, 400*
- de Saint-Laurent, 90*, 93, 95, 96*, 98, 149*, 150, 151*, 157, 175, 392
- du Vucheret/Borny, 90*, 92, 98-99, 271*, 322*, 325, 333, 392, 447 (n. 53)
- Fontenelle (F-D^{pt} Territoire de Belfort), 100, 101
- Forel, 32, 362
- Forel (Griset de) – famille, 33, 204, 227, 234, 235, 362, 366, 419, 457 (n. 368), 465 (n. 168) – maison voir adresses, rue de Forel 4-6 – châtelains pour les coseigneurs d'Estavayer de la branche aînée, 366 – Dominique de, prieure des dominicaines, 363 – François, 370, 372, 374 – François-Joseph, 363 – Goddefroy, coseigneur de Font et Cheyres, 370, 376 – Guillaume, 64, 366 – Guillaume, coseigneur de

- Font et Cheyres, 370 – Humbert, 366 – Jaquet, coseigneur de Font, 310, 367 – Jaquette, 234 – Jean, coseigneur de Font, châtelain de la coseigneurie de Chenaux, 64, 229, 280, 366 – Jean, fils de Pierre, propriétaire de la maison/futur Hôtel de Ville, 149* – Jean-Philippe, vicaire général du diocèse, 200 – Philippe de, 370 – Pierre, propriétaire de la maison/futur Hôtel de Ville, 259
- Forêts – du bailliage de Grandson, 40 – de l'Essert, commune de Forel, 40, 66 – de la Faye, commune d'Estavayer-le-Lac, 40, 66 – des Mollies, commune de Morens, 40 – de la Tempesterie, commune de Bullet (VD), 40, 173 – de Verdières, commune Les Montets, 40, 173, 455 (n. 221)
- Forgerons : voir Chappuis ; Joyet ; Rimaz
- Fourneau/poêle en faïence, 61, 128, 139*, 140, 206, 209, 212, 215*, 216, 228-229, 238, 266, 350, 352, 383, 419, 422*, 423, 428, 435*, 436
- Fours, 217 – de la Bâtiaz, voir adresses, ruelle de la Bâtiaz 2 – du Bordet, voir rue de l'Hôtel-de-Ville 10 – du Bourg, voir Grand-Rue 35-37 – de Rive, voir rue de la Rochette 6
- Fovillan, famille, 227
- Foyer Gardien, voir adresses, rte d'Yverdon 17
- Fraisse, Adolphe (1835-1900), architecte, 63, 64*, 71, 223, 261
- Franc, Gilet, maçon et architecte de Bruxelles, 157, 164, 165, 167, 168, 177, 205
- Franche-Comté, 169, 171, 184, 205, 218, 222, 256, 336, 398, 403, 421, 452 (n. 48)
- Franex (VD), 32, 184
- Frasne (F-D^{pt} Doubs), 169
- Frasses, 27, 41, 57, 58, 59, 65, 402
- Fréchet/Freschot, Claude (1638-1651), peintre et sculpteur, 67, 355
- Frédéric II, roi de Prusse, 470 (n. 59)
- Fribor, voir Mercier
- Fribourg – baillis de/avoyers d'Estavayer, 30, 31, 33, 37*, 67, 113, 120, 137, 181*, 184, 188, 200, 240, 278, 284, 286, 290, 300, 301, 308, 365, 460 (n. 93) – LL.EE. de/Etat de, 20, 27, 32, 33, 34, 35, 43, 44, 66, 68, 106, 109, 113*, 119, 127, 136, 174, 186, 190, 238, 261, 263, 277, 284, 288*, 299, 301, 313, 319, 320, 329*, 331*, 336, 337, 342, 344, 353, 355, 361, 385, 392, 393*, 397*, 400, 401, 403, 404, 406, 421, 433, 443 (n. 84) – LL.EE., coseigneurs de Chenaux, 30, 283
- Fribourg, ville, 22, 24, 55, 95, 113, 173, 192, 194, 195, 197, 199, 200, 201, 216, 243, 343, 357, 402, 410, 455 (n. 239)
- cathédrale Saint-Nicolas, 156, 177, 198, 205, 439 – orgue, 197 – stalles, 191 – vestibule, 204
- Grand séminaire, chapelle, 409*, 410
- Hôtel de Ville, 243
- maison de ville, 447 (n. 55)
- monastère de la Maigrauge, orgue, 197
- musée d'Art et d'Histoire, 37
- villa Diesbach, rte de Morat 36, 63
- Fribourg-en-Brigau (D), 205
- Fries, Hans (1460-1465 – 1523), peintre, 192
- Frossard, Claude (1584-1631), charpentier, 40, 173, 277
- Funk/Funck, Johann Friedrich (1706-1775), sculpteur, 216, 306
- Fuste, François, évêque de Grenade, 452 (n. 53)
- G**
- Gabriel – François, gypcier, 288 – Jean, gypcier, 288
- Gadre, Guillaume, 104, 397*, 401, 404*
- Gagnaux/Gagniouz – Jean, charpentier, 288, 296 – Louis, fils de Pierre, charpentier, 173 – Louis, frère de Pierre, charpentier, 173 – Pierre, maçon/charpentier, 66, 92, 144, 172*, 173, 287, 309, 451 (n. 137), 460 (n. 78)
- Gaillard – Henri (1441-1464), maçon, 109, 164, 165, 166, 168, 169 – Nicod, maçon, 217
- Galle, Theodoor (1571-1663), graveur, 464 (n. 152)
- Gand (B), 356, 357 – école Saint-Luc, 362
- Ganton, Camille (1872-1946), peintre-verrier, 362, 363, 364*
- Garcia, André, peintre de Lugano, 181
- Gardian – Alphonse(-Joseph-Laurent), notaire, 62, 443 (n. 49) – Jean, tanneur, 262 – Joseph, 137, 139 – Julien, orfèvre à Estavayer (1754-1829), 202 – Laurent, 317, 318 – Louis, 317
- Gare, de la compagnie de l'Ouest Suisse, puis CFF, voir adresses, pl. de la Gare 6
- Gasser, Stephan, 361, 464 (n. 138)
- Gattoni, Romain (1888-1904), maçon, 254*
- Geiger, Jacob (1874-1933), architecte, 77, 78, 84
- Geiler, Hans (1513-1534), sculpteur, 95, 361, 362, 363*, 440, 441*
- Genève, 35, 79, 83, 169, 183, 189, 201, 281, 288 tour de l'Île, 283
- Genoud, Augustin (1885-1963), architecte, 119, 439
- Gentan, Mermet, 465 (n. 175)
- Gerbex, Thobie, 31
- Gerdil/Jordil, Georges du, maçon-architecte de Genève, 439
- Gesler, Michael, facteur d'orgues, 410
- GFM, dépôt, puis Costa Concordia, voir adresses, rte d'Yverdon 13
- Gibet, 66
- Gieng, Hans (1525-1563), sculpteur, 95
- Gilet/Gilliet, menuisier, sculpteur et peintre, 171, 199, 452 (n. 83)
- Gilliard, André, 173
- Gimel, Aymonete, 375
- Giotto, 361*
- Giovannini, Andrea, 203
- Girard, François, 367*, 370
- Glacière Cardinal, voir adresses, rte de la Gare 101a
- Glâne, Claude, meunier, 222
- Glâne, Catherine de, 192, 396
- Glarnar & Cie, entreprise de construction, 54*, 55
- Glauner, Carl (1865-1916), constructeur d'autels et peintre, 82, 83
- Gléresse – Bernard, 127 – Louis, seigneur de Rueyres-les-Prés, 127, 133
- Gletterens, 323
- Godet, Gérard (1430-1458), charpentier, 109, 168
- Gofroy, Nicolas, constructeur d'autels, 186
- Gondol, Magdelin, 457 (n. 399)
- Gonel – Jacques, 229 – Pierre, 229
- Gonset, négociants d'Yverdon, 378
- Gorgier (NE), 29, 217, 370, 467 (n. 3) – château, 62
- Gorgier, seigneurie/seigneurs de, 29, 30, 34, 40, 120, 124, 438
- Gossau (SG), 54*, 55
- Gottofrey, Thérèse, 370
- Gouchon, Pierre (1521-1565), alias de Place, potier d'étain, 95, 212, 213, 229
- Gouf, Perrod (1425-1441), charpentier, 255
- Gouglera, La, institut Saint-Joseph, 75
- Gourd, Louis du, 354
- GRAC, Groupement d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon, 93
- Grandcour (VD), 22, 28, 29, 443 (n. 91)
- Grande Riedera, manoir, 101, 419
- Grandgirard – famille, 214 – grange/écurie, voir adresses, pl. des Bastians 3 – Jean-Baptiste, doyen, 222
- Grandjean – Abraham (1716), maçon et tailleur de pierre des Ponts-de-Martel, 99, 449 (n. 29) – Dominique (1736-1786), maçon, 68, 98, 101, 144, 206, 218, 219, 226, 237, 261, 290, 399 – Marcel, 203, 205, 312, 437, 439, 451 (n. 37), 452 (n. 46, 48, 62) – Pierre, maçon (1737-1739), 206
- Grandson, bailliage commun, 40, 403
- Grandson – seigneurs de, 27, 28*, 29, 134, 449 (n. 65), 459 (n. 34) – Othon de (vers 1238-1328), 28, 279, 303, 307
- Grandson, ville, 38*, 432
- château de, 127, 279, 287*, 292, 303, 310
- église Saint-Jean-Baptiste, 307
- Hôtel de Ville, 243
- Grangier – famille, 195, 226 – maison, voir adresses, pl. de l'Eglise 8 – Dominique (1790-1859), syndic, député, 52, 226 – Ernest, curé d'Estavayer, 208 – Ernest, secrétaire, 448 (n. 55) – François-Joseph (1747-1823), 225, 226, 435 – Jacques-Joseph, 392 – Jacques-Philippe (1747-1823), 32, 38, 225, 437, 442 (n. 38), 451 (n. 29) – Louis, 225 – Marie-Catherine, 68
- Gras, des, famille, voir Pontherose
- Grattalau, 51*, 56*, 59, 443 (n. 93)
- Grattes, Les (NE), 166
- Gremaud, Amédée (1841-1912), ingénieur, 432*, 433, 434, 469 (n. 36) – Henri, 175
- Grenette, voir adresses, rue de l'Hôtel-de-Ville 11
- Griessl, Alois, stucateur, 82
- Grille/Portail de la place de Moudon, 134*, 143*, 144
- Griset de Forel, voir Forel
- Gronyar, Gérard, 331*
- Guelpa, Denis (*1949), sculpteur, 95
- Guillaume, Gérard, 98, 277, 392, 462 (n. 22) – maison, voir adresses, rue du Musée – porte de GG, voir enceinte, porte du Vucheret
- Guillemin, Jean (1425-1437), paveur, 42
- Guin, molasse de, 259
- Guinchard/Guynchar – Henri, tanneur, 262 – Jacquet (1453-1467), maçon, 109, 167, 168, 169
- Guissler, François, menuisier, 433
- Guyon, Jeannette, 331*
- Gymnastique, 143 – halle/salle de, rte de la Gare 28, 73, 85 – salle de l'ancien hôpital, 258

H

Habsbourg, Rodolphe de, 280
 Halles – Grand-Rue 24/place de l’Eglise 4, halles puis boutiques, 25*, 33, 149*, 150, 151*, 217-219, 261, 329* – des boulangers, 149* – de François-Laurent Chaney, voir adresses, rue de la Rochette 20-22
 Hans, maçon de Fribourg, 172
 Hauterive
 Eglise cistercienne – décor peint, 453 (n. 129) – stalles, 191, 454 (n. 202)
 Hauterive (NE), 75, 191, 453 (n. 129), 454 (n. 202) – carrières, 99, 164, 170
 Hefti, Béda (1897-1981), ingénieur, 119
 Helfer – Gaspard/Caspar (1726-1769), charpentier, 109, 124, 206, 218, 324, 456 (n. 304) – Casper, potier de terre, 215*, 216
 Hennebique, procédé, 78
 Hermanès, Théo-Antoine (*1934), restaurateur d’art, 176, 196, 453 (n. 151), 456 (n. 295)
 Herren, famille, 65
 Herriberger, David, graveur-éditeur (1697-1777), 37, 406*
 Hertling – Charles (1892-1909), ferronnier d’art, 82 – Frédéric (1872-1946), ferronnier d’art, 82 – Léon (1867-1948), architecte, 56, 77, 84, 210, 258, 259
 Hirtzlin, Jean, menuisier de Fribourg, 194
 Holliger, Ernest, 465 (n. 167)
 Holz, Georges, notaire, 435
 Hongrois, 27
 Hörtner, Joseph, peintre, 30, 35, 37*, 109, 136, 143, 144, 150*, 153, 222, 250*, 270, 277, 314, 328*, 330, 332, 342, 359, 367, 370, 378*, 380, 401, 405, 426, 428*, 431, 450 (n. 113)
 Hôpital – ancien bâtiment, voir adresses, rue de la Gare 1 – institution communale, 31, 34, 40, 65, 66, 68, 108, 212, 284, 316 – intercantonal de la Broye/Hospice de la Broye voir adresses, pl. de l’hôpital 1
 Hospice de la Broye puis Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), institution, 210, 402, 404* – bâtiments voir adresses, rue Saint-Laurent 5, pl. de l’hôpital 1
 Hostan, famille, 405 – Jean, 420
 Hôtel/maison de Ville – voir adresses, rue de l’Hôtel-de-Ville 11 (Grenette) – voir rue de l’Hôtel-de-Ville 16
 Huber – A., architecte, 84 – Joseph (1810-1811), sculpteur, 197
 Huguet, Alfred, entrepreneur d’Avenches, 325
 Huguet, alias Dulet, Pierre, maçon, 169
 Humbert le Bâtard voir Savoie
 Hyacinthe, saint, 364

I

Iconographie profane, motifs décoratifs – aigle, 186* – animaux fantastiques, 182 – Aristote battu par Phyllis, 213, 456 (n. 296) – candélabre, 351*, 352 – chiot, 179*, 180 – coquille Saint-Jacques, 101 – Croix suisse, 58, 83*, 84 – grenade, 83, 351*, 440 – grotesque, 351* – guirlandes végétales, 244*, 245, 382*, 383 – insignes du pouvoir, 113, 186* – lacs d’amour,

412 – lions, 62, 95, 96*, 113, 212, 213*, 241 – lys, 360 – mufler de lion, 95, 96*, 99* – mythologie romaine, 242 – Neptune et Psyché, 305*, 306 – rose, 192 – rose héraldique, 32*, 35, 37, 44, 58, 95, 96*, 144, 145, 171, 172, 188, 189, 190, 192, 196, 200, 208, 209, 237, 241, 291, 315 – ruses féminines, 212 – scènes bucolique, 61 – travaux domestiques féminins, 83* – trophée de musique, 196, 199* – urne, 351*, 382*, 383 – Virgile, 213, 456 (n. 297)

Iconographie religieuse – Aaron, 181* – Adoration des Mages, 361-364 – Aggée, 190* – Amos, 190* – ange, 81*, 83, 179*, 180, 181, 187, 188, 196, 202, 410 – ange gardien, 446 (n. 146) – ange musicien, 182, 187*, 188, 360 – Annonciation, 82, 181, 187, 192, 199*, 212, 213* – apôtres, 181, 182, 184, 188, 190, 360 – Apparition de saint François, 361* – Assomption de la Vierge, 192, 193* – baptême du Christ, 183, 184* – Chemin de Croix, 410 – chérubin, 196 – Christ bénissant, 360, 362* – Christ en croix/crucifixion, 58, 60*, 82, 192, 199*, 452 (n. 84) – Christ en gloire, 181 – Christ montrant ses plaies, 202, 452 (n. 84) – Christ de pitié, 195 – Christ ressuscité, 187 – Christ-Roi, 183, 184* – Christ sauveur du Monde, 440 – Christ tombant sous le poids de la croix, 363, 452 (n. 84) – croix de consécration, 181 – Daniel, 181*, 190* – David, 181*, 190, 204* – Dieu le Père, 184, 188, 195, 200, 440 – Dix mille martyrs, 192, 193* – Esprit-Saint, 181, 194, 195 – étoile de David, 101 – Evangélistes, 181, 202 – Ezéchiel, 190* – famille dominicaine, 360 – Gabriel, 192, 200, 212, 213* – généalogie dominicaine, 353*, 362 – Immaculée Conception, 84, 183* – Instruments de la Passion, 81*, 83, 187 – Isaïe, 190* – Jardin des Oliviers, 83, 452 (n. 84) – Joël, 181*, 190 – Jonas, 181* – martyr de saint Pierre de Vérone, 361 – monogramme « IHS », 360, 416, 440, 441* – Moïse, 181* – mystères du Rosaire, 354*, 355 – Nahum, 189, 190* – Nativité, 361 – *Noli me tangere*, 361 – Notre-Dame de Lourdes, 79 – Osée, 190*, 191* – ostensorio, 180 – passion, 82, 173 – pentecôte, 354* – prophètes, 182, 190 – Résurrection de Napoléon Orsini, 360, 361* – Retour d’Egypte de la sainte Famille, 183*, 361, 363* – Rosaire, 352* – Sacré-cœur de Jésus, 75, 81*, 82, 357, 363 – sacrifice d’Abraham, 410 – sainte Agnès de Montepulciano, 361, 363* – saint Alphonse de Liguori, 440 – saint André, 181*, 183, 190*, 195 – sainte Barbe, 192 – saint Barthélemy, 181*, 190* – sainte Catherine, 192, 195, 454 (n. 188) – sainte Cécile, 446 (n. 146) – sainte Cène, 187 – saint Christophe, 192 – saint Claude, archevêque de Besançon, 189*, 190*, 360, 363* – saint Crépin, 183* – saint Crépinien, 183* – saint Dominique, 360, 361* – sainte Elisabeth, 446 (n. 146) – sainte Elisabeth de Hongrie, 194 – saint Eloi, 67, 183* – saint Etienne, 190*, 194, 195* – saint François d’Assise, 183, 446 (n. 146) – saint François de Paule, 439 – saint Georges, 183, 194, 195*, 202, 203* – saint Jacques le Majeur, 180*, 190* – saint Jacques le Mineur,

190* – saint Jean-Baptiste, 181, 194 – saint Jean l’Evangéliste, 181*, 190*, 191*, 202, 409, 410 – saint Jean Népomucène, 194 – saint Jude, 181*, 190* – saint Laurent, 181, 183*, 184, 187, 189*, 190, 202, 203*, 364, 365 – saint Louis de Gonzague, 409 – saint Louis, roi de France, 181* – sainte Marie-Madeleine, 199, 200 – saint Martin, 183* – saint Matthias, 190 – saint Nicolas de Myre, 183*, 192, 437*, 439 – saint Paul, 181*, 182*, 187*, 188, 454 (n. 188) – saint Philippe, 181* – saint Pierre, 188, 194, 200, 454 (n. 188) – saint Raymond de Penyafort, 361 – saint Roch, 184, 187 – saint Sébastien, 183*, 184, 187, 189*, 190* – saint Simon, 190* – saint Stanislas, 409 – saint Thomas, 190* – saint Thomas d’Aquin, 181*, 360, 361 – Samson et Dalila, 213* – séraphin, 196 – Simon de Cyrène, 452 (n. 84) – Tables de la Loi, 410 – Trinité, 195, 360 – Vierge de compassion (pietà), 362, 363* – Vierge à l’enfant, 181*, 199, 203, 363, 440 – Vierge de Fatima, 67 – Vierge de miséricorde, 360 – Visitation, 187 – Zacharie, 181*

Illens, famille, donzels de Cugy, 40
 Incendie, 20, 22, 30, 43, 44, 64, 78, 79, 83, 96, 97, 120, 131, 136, 154, 201, 207, 255, 270, 283, 291, 309, 325, 339, 340*, 385, 388, 404, 432
 Ingenbohl (SZ), 75
 Ingenbohl, sœurs d’, 31, 62, 75, 77, 84, 446 (n. 133)
 Innsbruck (A), 30
 Internat, voir pensionnat
 Irmengarde, 27
 Islam, 391
 Italie, 184, 195, 203, 278, 299, 312
 Ivrea (I), 203 – château des comtes de Savoie, 312

J

Jaccottet, Claude (1915-2000), architecte, 176
 Jaccoud, maçons de Saint-Aubin, 128
 Jacobs – Batholomé, facteur d’orgues, 197 – Mathias, facteur d’orgues, 197
 Jaconet/Jaccollet – famille, 405 – Georges (1740-1782), charpentier et fontenier, 98, 100, 109, 218 – Jacques-Laurent (1779-1826), charpentier et fontenier, 240 – Jean (1780-1824), grand sautier, architecte, 173, 223, 315, 377 – Jean-Baptiste (1740-1761), charpentier, 100, 109, 206, 218 – Joseph, conseiller et architecte (†1824), 239 – Pierre (1756-1782), charpentier, 109, 206, 218
 Jacot-Descombes – Balthasar, maçon du Locle, 263 – Daniel, maçon du Locle, 263
 Jäggi, Peter (père Gregor), 446 (n. 135)
 James, Julian, restaurateur d’art, 138, 216, 382*
 Jaquinod – famille, 205, 206 – Nicod, 205 – propriété, voir adresses, rue du Musée 18 et 20-22
 Jean, couvreur de Payerne, 173
 Jean, maçon de Montbrelloz, 404
 Jeanmartin, Jacques, maçon, 112
 jésuites, 405, 406, 407, 408, 410 – pensionnat et chapelle, voir adresses, pl. de l’Hôpital 1
 Jeunet, Charles (1836-1888), sculpteur, 69*, 86
 Job, Frédéric, architecte à Fribourg, 55*
 Jörger, Joseph, 203

Joigny, Antoine de, curé d'Estavayer, 436
Jornot, David, maçon et tailleur de pierre des
Ponts-de-Martel, 99
Jougne (F-D^{pt} de Doubs), 315
Jourdin, Georges-Albert († 1920), peintre-verrier,
183, 184*
Jouxens-Mézery, château, 243
Joyet, Hugonin, forgeron, 168
Juat – famille, 212 – maison I, voir adresses, imp.
de Motte-Châtel 1 – maison II, voir Motte-
Châtel 3 – Jacques, 212, 214 – Joseph, 206,
207 – Pierre, 366
Juhan, Bionce, charpentier d'Yverdon, 111, 166, 168
Jumièges (F-D^{pt} Seine-Maritime), 356*, 362
Jungo, Léon (1885-1954), architecte, intendant
des bâtiments de l'Etat, 292
Junod, maçons, voir Mathiot
Jura, 31, 40, 61, 132, 205

K

Kaelin, Karl, sculpteur, 83
Kaiser, Henri (1813-1900), peintre, 194
Kaltenrieder, Frédéric (1904-1930), charpentier-
couvreur, 78
Kellenberger, Heinz, 451 (n. 27)
Kerber – Aloys (1799-1863), orfèvre, 465 (n. 158) –
Louis (1825-1880), orfèvre, 465 (n. 158)
Kessler, Nicolas (1792-1882), sculpteur, 240
Kirsch & Fleckner (1894-1939), verriers, 83
Klely, Joseph (1737-1744), fondeur de cloches, 201
Koenen et Jäger, structures béton armé, Zurich, 259
Koffel – Jean (1765-1784), menuisier, 196, 209,
230 – Joseph, menuisier, 196 – Laurent,
menuisier, 196 – Nicolas, menuisier, 240
König, Emmanuel, organiste, 410
Köniz (BE), 340
Körper, orfèvre, 364
Krummenstol, Pierre, bailli/avoyer d'Estavayer,
184, 188

L

La Chavanne – famille, 401 – Antoine de, de
Cudrefin, 397*, 399, 401, 405
La Corbière – campagne/manoir, voir adresses, ch.
de La Corbière 3 – maison rurale de l'ancienne
Corbière, voir ch. de La Corbière 1
La Lance (VD), 23
La Molière, carrières, 23, 41, 63, 98, 290, 433
La Molière, Nicolas de la, seigneur de Cheyres, 141,
450 (n. 77)
La Molière, seigneurie, 34
La Neuveville (BE), 46
La Nicca, Richard (1794-1883), 402
La Prîlâz – prés/réserve du château de Chenaux,
39*, 58, 96, 99, 301 – grande salle de spectacle,
voir adresses, ch. des Autrichiens 15
La Sagne (NE), 204, 355
La Vounaise, 41, 100, 164
Lache, Jean, peintre de Lausanne, 281
Laeg, Louis, peintre, 113
Lague, Jean-Jacques, doreur, 194, 196
Laiterie/fromagerie, 101, 249*, 257 – bâtiments,
voir adresses, rue de la Gare 1; pl. des
Bastians 1 – société, 257, 262

Lallée, Jean-François de, directeur des
dominicaines, 354
Lambelly, Jean, charpentier, 218, 219, 261
Lambelly-dit-au-Tronc, famille de pêcheurs, 413
Lambert – François, carrier de Châbles, 208, 219 –
Pierre, carrier de Châbles, 175, 291
Lambert-Jordan, André-Louis (1851-1929),
architecte, 85
Lance, Jean, chapelain, curé de la paroisse Saint-
Pierre à Lausanne, 336
Landerset, Joseph de (1753-1824), peintre, 311*,
313
Landi, voir adresses, pl. de la Gare 5
Landry, Francis (1819-1890), architecte d'Yverdon,
261, 262
Lanther – François-Joseph-Ignace, bailli/avoyer
d'Estavayer, 200, 308 – Ignace-Nicolas, bailli/
avoyer d'Estavayer, 240
Lateltin, Edmond (1887-1952), architecte cantonal,
113, 176
Latrines publiques, 95, 125*, 143, 144, 260*, 261*
Lauper, Aloys, 444 (n. 154)
Lausanne, diocèse de, 156, 203, 354, 452 (n. 53)
Lausanne, évêché de, 370
Lausanne, évêques de, 27, 34, 35, 148, 156, 168,
174, 189, 191, 222, 227, 255, 311, 313, 340,
356, 438, 439, 457 (n. 368)
Lausanne, ville, 117, 169, 171, 202, 236, 281, 437,
439
cathédrale, 204 – stalles, 456 (n. 296)
château Saint-Maire, 204, 311
dominicains de, 341, 365, 366
Hôtel de Ville, 243
Laval (F), 446 (n. 153)
Lavigny – propriété, voir adresses, rue du
Musée 18 et 20-22 – Etienne, 466 (n. 251) –
Jacques de, 392 – Jean de, 392 – Othonin de,
335, 392, 466 (n. 251, 291)
Lavoires publics, couvert des lavandières, 90*, 100,
249*, 458 (n. 18)
Layson, Bernard, 404
Le Bizot (F-D^{pt} Doubs), église, 204
Le Landeron (NE), 442 (n. 41), 465 (n. 227)
Le Lignon (GE), 176
Le Locle (NE), église, 455 (n. 255)
Le Mouret, 101
Lechfeld, bataille de, 27, 156
Leipsig, Pierre, 377
Lendi, Jacob-Ulrich (1825-1871), architecte, 287*,
292
Lenweiter, Louis, serrurier, 95
Leuba, Jonas de Buttes (1711-1740), Val de Travers,
installé à Chavannes-le-Chêne, 58, 59*, 69*,
70, 100, 206, 207, 214*, 215, 237, 324, 344*,
345, 350, 365, 366, 449 (n. 29), 463 (n. 90)
Lévy, Irmin, ingénieur hydraulicien, 93, 101
Lezzi, Sigfrido, architecte, 406
Liardet – maison (de Philibert), voir adresses, rue
de la Gare 14 – Philibert (1884-1930), serrurier,
69, 70, 144 – Vincent, médecin, 87 – Vincent,
négociant, 87
Liardet-Ducommun, Céline, 56, 86
Lichtenstein – Casimir (1800-1835), potier de
terre, 61, 212, 240, 350, 458 (n. 419) – Charles,

421 – Joseph (1807-1850), potier de terre, 266,
458 (n. 419) – Louise, 412
Lignerolle (VD), 171
Livremont, Antoine le Jeune (1738-1786), fondeur
de cloches, 44, 201, 363
LL.EE., Leurs Excellences, voir Berne, Etat de;
Fribourg, Etat de
Lobo, Gérard, maçon, 164
Locher, Gottfried (1735-1795), peintre, 305*, 306,
410
Lombard, Jehannod, 462 (n. 4)
Lombardy, faubourg de, 20, 26, 100, 117, 329*,
330-337, 336, 343, 352
Loriod/Oriod – famille, 396, 401*, 412, 413 –
maison, voir adresses, rue de la Rochette
Losey, Claude, 412
Lösinger, entreprise générale, 101
Louis XIV, roi de France, 30
Loup, Robert, 50*, 316, 455 (n. 281)
Loutan, Phillipine, 253*
Louvain (B), 356
Löwenberg, manoir de Vorderprehl, 457 (n. 363)
Loys – Etienne, 437, 469 (n. 47, 55) – Jacques, 134
Lucens (VD), 235
château, 457 (n. 393)
fontaine, 457 (n. 393)
Lucerne (LU) – ville, 186 – maison Pfyffer-Bell,
Weinmarkt 5, 456 (n. 297)
Lucinge, Claude de, directeur des dominicaines,
340, 343, 353, 355
Lucinge, François-Luc, Maître de l'Ordre
dominicain, 353, 354*, 355
Lugano (TI), 181
Lugrin, Pierre, maçon de Lausanne, 117
Lugrin, Pierre, sellier/bourrelier, 44*
Lully, 65, 66, 380
Lussy, école primaire, 445 (n. 109)
Luthi, Dave, 450 (n. 89)
Lutry (VD), 176

M

Maçons, tailleurs de pierre et carrier : voir Arque ;
Bahouet ; Ballinari ; Baranzani ; Barberii ;
Bausignon ; Berthod ; Bianchi ; Blaise ; Bochier ;
Boillat ; Bolli ; Borel ; Borgon ; Borjaux ;
Bugnonet ; Chollet ; Cilavegna ; Coctet ; Cousin ;
Delasinaz ; Delisle ; Dorberc ; Ducarroz ; Dulet ;
Dupuis ; Franc ; Gagnaux ; Gaillard ; Gattoni ;
Gerdil ; Grandjean ; Guinchard ; Hans ; Huguet ;
Jacot-Descombes ; Jean ; Jeanmartin ; Junod ;
Jornot ; Lambert ; Lobo ; Lugrin ; Maczon ;
Magnod ; Mainoz ; Maître ; Marmier/Marmy ;
Martin ; Mathiot ; Maupertuy ; Meystre ; Michod ;
Monjustin ; Monneron ; Moschoz ; Olivier ;
Oselley ; Ostrini ; Paroli ; Pernet ; Perret ; Perrin ;
Perronet ; Pillonel ; Pitet ; Polent ; Prestre ;
Renaud ; Reymond ; Rosey ; Ruffiner ; Ruscho ;
Saint-Amant ; Serniet ; Sers ; Traclely ; Tondu ;
Trabucherius ; Vaulet ; Vavre ; Volery ; Vuarnia ;
Zürcher
Maczon – famille de tanneurs, 209 – Jean, maçon
et fontenier, 90
Maczon, alias Monjustin, Michel, maçon et
architecte, 169

- Maeder - famille, 50 - Jean, 52 - Sophie, 56
Magasins à sel, voir adresses, rue de la Rochette
Magnod, Pierre, maçon de Lausanne, 117
Maignrauge, abbaye cistercienne, 197, 469 (n. 43)
Maillardoz, François-Pierre-Nicolas, bailli/avooyer d'Estavayer, 300
Maillefert, Hugonin (1489-1494), charpentier, 432
Mainoz, Laurent (1807-1837), maçon, 68, 69
Maire, Xavier-Maurice (1791-1814), médecin accoucheur de Jougne, hospitalier, 256, 315
Maison des Sires, voir adresses, imp. Motte-Châtel 8
Maître, Benoît (1756-1767), maçon, 98
Maître, Jean-François (1739-1769), maçon, paveur, 98, 101
Maître de Romainmôtier, sculpteur, 189
Maladières, 67 - ancienne maladière, voir rte de Frasses 50
Manderscheidt, Sebald (1620-1685), facteur d'orgues, 454 (n. 208)
Maradan, Jean-Jacques (1739), menuisier, 206
Marchés/foires, 33, 149*, 150, 217, 320
Margot, Pierre (1922-2011), architecte, 439
Marguet, Joseph, menuisier, 173
Marilley, Etienne (1804-1889), évêque de Lausanne, 175
Marly, chapelle Saint-Sébastien, 187
Marmier - François I, boulanger, 265 - François II, boulanger, 265 - Joseph, banneret, 174 - Jules, organiste et violoncelliste (1874-1975), 265 - Nicolas, boulanger, 456 (n. 291) - Pierre-Joseph, 252*
Marmy/Marmier - dynastie de maçons d'Autavaux, 144, 290, 371 - Benoît, maçon, 98 - Etienne (1814-1893), maçon et sculpteur, 58, 59*, 63, 69, 95, 175, 176*, 206*, 207, 237, 426 - Jacques-Laurent, maçon et banneret, 222, 457 (n. 340) - Jean, 245 - Jean-Joseph, entrepreneur, 223 - Joseph, maçon, 68, 175, 239 - Pierre, maréchal, 98, 175
Marmy, Hubert (1907-1948), gypcier/peintre, 292
Marnand (VD), 70
Marthe, François, 240
Martignac, Claude, 468 (n. 77)
Martin - Claude (1602-1612), charpentier, 259 - François (1611-1657), charpentier, 67, 449 (n. 14) - Jean (1603-1648), charpentier, 69, 277, 449 (n. 14) - Jean, maçon, 285 - Pierre (1645-1662), charpentier, 120
Martinetti, Dominique (1739-1808), 454 (n. 202)
Masset, François, meunier, 263
Mathiot, alias Junod - Jean, maçon de Boudry, 113, 130, 131*, 133, 141*, 142, 221*, 222*, 224, 235 - Pierre, maçon de Boudry, 113, 141*, 142, 222*, 224
Matthey, Marcel (1935-1962), architecte, voir Matthey & Rosset
Matthey & Rosset, bureau d'architectes (1935-1962), 73, 74, 77, 84, 85, 128, 176, 236, 239, 267, 374, 407
Maupertuy - Jean, maçon, 169 - Natoire, maçon, 169, 170, 205
Mauroux, Denis, 374, 451 (n. 27)
Maury/Moris, Georges (1777-1807), menuisier, 264, 423
May, Norbert, orfèvre, 202
Mayor de Cugy, famille, 40
Mecatal, entreprise campaniste, Broc, 455 (n. 231)
Menuiserie mécanique, Payerne, 78
Menuisiers/ébénistes : voir Berthoud; Bottolier; Broye; Dietrich; Gilet; Guissler; Hirtzlin; Koffel; Maradan; Marguet; Michaud; Moris/Maury; Mosconi; Murisier; Netzer; Nourrice; Périsset; Pesoux; Schaeffer; Torche; Wenceslaus
Menzingen (ZG), sœurs de, 75
Mercier, Claude (1598-1612), charpentier, 114
Mercier alias Fribor, Guillaume, fondeur de cloches, 201
Merlin, Pierre (1539-1567), charpentier, 256
Meuwly, André, 263
Meyer, Abraham, 263*
Meystre - Ernest, architecte, 56, 74 - Huguet, maçon, 165, 166 - Jean, 366, 367
Michaud - Claude, charpentier (1737-1775), 200, 225, 237, 314, 337, 345, 350, 455 (n. 221), 463 (n. 45) - Nicolas, charpentier (1755-1803), fils de Claude, 218, 225, 237, 337, 463 (n. 45)
Michel, Jean, serrurier, 95, 447 (n. 31)
Michod, Jean (1453-1457), maçon, 167, 168, 169
Middes, 44*
Midi, faubourg du, 52, 116*
Migros, 31, 32, 59*, 93, 101, 406
Milan (I), 184
Millar, Jaquet, 109, 448 (n. 16)
Millet, 331*
Minions, frères, 127, 128, 131, 132, 436, 438, 439, 440
Mirande, Raymond, peintre, verrier de Bordeaux (1932-1997), 360
Moillets/Moyers, grange, voir adresses, rte de Grandcour 103
Molière, Nicod de la, 141
Mollibottaz, Claude (1437-1455), charpentier, 167
Molondin (VD), 380
Mondyrier, Jean de, peintre, 184
Monjustin - Jean de, maçon, 167 - alias Maczon, Michel, maçon et architecte, 169
Monnerat, Auguste, 52 - pensionnat, voir adresses, rte d'Yverdon 3
Monneron - Claude, maçon, 165 - Jean, charpentier, 119 - Jean (1479-1490), maçon, 195
Monney, Georges, architecte de Fribourg, 324, 357
Montagnana (I) - château des Alberi, 311 - château de San Zeno, 312* - enceinte urbaine, 311, 312 - porte de Mantoue, 311, 312* - porte de Monselice/Padoue, 312*
Montagny-la-Ville, 317
Montalchez (NE), 120, 168, 173
Montbrelloz, 32, 64, 98, 113, 222, 225, 251, 404, 449 (n. 65)
Montchallin en Dauphiné, 216
Montenach - Marguerite, 454 (n. 188) - Pierre, 356
Montet (act. Les Montets), 40, 57, 222, 380, 444 (n. 22)
Montet-Cudrefin (VD), église, 391
Montfalcon, Sébastien de, 189*, 191
Montferrand, Benoît de, 437
Montheron (VD), abbaye, 27
Monti, Augustin, carreleur, 184*, 350, 357
Montiernoz (F-D^{pt} Ain), 466 (n. 253)
Moosbrugger - Franz Joseph (2^e moitié XVIII^e siècle), stucateur, 306 - Johann Jacob (1724-1784), stucateur, 306
Mooser - Aloys (1770-1839), facteur d'orgues, 197 - Joseph-Antoine (1731-1792), facteur d'orgues, 197
Mora - famille, donzels de, 124, 134*, 142 - maison des, voir adresses, pl. de Moudon - Henri, 141 - Jean, 141 - Pierre, 141
Morat, 73, 98, 99, 171, 172, 267 - tuilier de, 282
Morat, châtelainie savoyarde, 29, 280
Morel - famille, 392 - propriété, voir adresses, rue du Musée 18 et 20-22 - Pierre, curé de Dompierre, 34, 255
Morel-Jaquinod - Alexie, 392, 393* - Isabelle, 393*
Morens, 27, 32, 40, 50, 442 (n. 46), 449 (n. 65)
Morhardt - Négri et Cie, sculpteurs de Territet, 259
Morteau (F-D^{pt} Doubs), 186, 201, 336, 355
Moschoz, François, maçon et architecte, bourgeois de Romont, 169, 436, 437, 439, 441
Mosconi, menuisier, 78
Mosconi & Bosset, menuisiers, Payerne, 79
Môtiers (NE), église Notre-Dame, 204
Motte-Châtel, voir château de Motte-Châtel
Moudon (VD), 169, 227, 228, 230, 258, 279, 379
église Saint-Etienne, 227 - chapelle Saint-Claude, 457 (n. 365) - stalles, 189, 190, 191
maisons - Grand-Rue 4, 457 (n. 364) - rue du Château 34, 457 (n. 364) - rue du Château 40, 457 (n. 364)
Moudon - famille/donzels de, 124, 125, 134*, 142 - maison, voir adresses, pl. de Moudon - François, 136, 141, 142, 229, 449 (n. 3), 450 (n. 103) - Gérard, 141, 450 (n. 107)
Moulin - Pierre du, seigneur de Treytorrens, 231 - Théophile, 231
Moullins - agricole, voir adresses, pl. de la Gare 1 - du Meytan ou du Milieu, voir ruelle des Moullins 1 - Pellet, puis Baron, voir rte de la Scie 16 - Porta, voir pl. des Bastians - Rive, voir rte du Port 12-14 - Saint-Antoine ou « Deriar », voir ch. du Bel-Air 33 - Sautiaux, voir rte de Lully 19 - Tardy/Pillonel, voir ch. du Moulin 2
Moutonnerie, voir adresses, ch. de la Moutonnerie 1
Müller - Balthazar, bailli/avooyer d'Estavayer, 137, 139*, 450 (n. 98) - Jacques-David, orfèvre, 364 - Joseph, orfèvre, 364
Munier, Bastien, tuilier, 117
Murisier, Henri, menuisier et sculpteur de Morat, 171
Murist, 32, 41
carrières de grès coquillier, 452 (n. 87)
croix devant l'église, 444 (n. 30)
Musard - famille, seigneurs de Vuissens, 124, 194, 225 - Bernard, 134*, 136 - Gérard, 169, 209 - Guillaume, 124, 224 - Michel, 124, 216, 222, 224, 455 (n. 275) - Philibert, avocat et syndic, 175 - Pierre, 209
Musée d'Estavayer, 37, 44, 138, 375, 385
Mussillens, 65
Musy - famille, 181* - Catherine, 372

- N**
- Naef, Albert (1862-1936), architecte, archéologue, président de la Commission fédérale des MH, 106, 111, 294, 293, 439, 448 (n. 4), 461 (n. 120)
- Natale, Vittorio, 362
- Naz, Jean de, charpentier, 171
- Nein, Anton/Antoine (1842-1926), architecte, 282*, 286*, 288, 306*, 313
- Neip, Jacques, cordonnier et tanneur, 426
- Népomucène, Jean, 194, 454 (n. 190)
- Nerger, A., jardinier-paysagiste, 79, 84
- Netzer, Joseph (1715-1769), menuisier, 68, 131*, 186, 194, 195, 196*, 206, 224, 238
- Neuchâtel, comté de/principauté de, 29, 30, 170, 353, 376, 423*, 442 (n. 40), 463 (n. 83)
- Neuchâtel, ville, 31, 46, 92, 109, 129, 169, 171, 173, 204, 293, 316, 340, 343, 361, 376, 377, 402, 403, 420, 423, 437, 446 (n. 157), 461 (n. 165) rue Auguste-Bachelin 1 et 3-5, immeubles, 445 (n. 123)
rue de la Côte 61, immeuble, 446 (n. 157)
rue Maillefert 3, immeuble, 446 (n. 157)
rue des Parcs 121, immeuble, 446 (n. 157)
- Neuchâtel – comtes, famille, 29, 459 (n. 34) – Alexie de, 459 (n. 34) – Charlotte de, baronne d’Achev, 30
- Neumann, Paul, peintre, 181
- Nicod – grange (de Jean), 393* – Claude, charpentier, 277, 449 (n. 14)
- Nidau, barrages de, 433
- Notre-Dame du Perpétuel Secours, archiconfrérie, 199
- Nourrice, Etienne (1662-1692), menuisier, 223
- Novelles, Girard, peintre-verrier, 183
- Nuoffer, François-Xavier, curé d’Estavayer, 175, 200, 406, 453 (n. 118)
- Nuriczat, François, 331*
- Nüscheler, Richard-Arthur (1877-1950), peintre et verrier, 83
- Nuvilly, 40, 200, 225
- O**
- Oberson, A., bureau d’architecte, Courtepin, 85
- Offleter le Jeune (1592-1628), Hans, peintre, 113
- Ohmgeld*, impôt sur le débit du vin, 34, 107, 156, 458 (n. 23)
- Olivier – Gérard (1432-1485), charpentier, 168, 217, 259 – Jean (1432-1453), alias Fudraul, maçon, 164, 165, 166, 214, 282, 451 (n. 43), 456 (n. 300) – Nicod, maçon, 255, 282
- Oncieux – famille, 386 – Jean, 466 (n. 250, 277) – Philippe d’, 385
- Onnens (VD), 40, 70, 174
- Orbe, plaine de l’, 402
- Orbe, ville, 168
Hôtel de Ville, 243
- Ordre dominicain, 340, 353, 356, 357, 464 (n. 152)
- Orfèvres : voir Ansermod ; Bovard ; Feuillat ; Gardian ; Kerber ; Körber ; Müller ; May ; Rodolphe ; Schröder
- Orléans-Longueville, famille, comtes de Neuchâtel, 30, 343, 376, 377
- Oron (VD) – château, 311
- Oselley, Jean (1559-1591), maçon, 257, 310
- Ostan, Pierre (1426-1457), charpentier, 168, 255, 335
- Ostrini, Osmon, maçon, 461 (n. 113)
- Outrepoint, Faubourg/quartier, 25*, 26, 43, 95, 104, 108, 119, 248-254, 255, 257, 263, 328, 426, 430, 433, 451 (n. 7) – clos/granges d’, 90*, 108, 248, 249*, 251, 255, 264, 265, 328, 426, 428, 433
- P**
- Paccard, fonderie, 201
- Palléon – famille, marchands-drapiers, 220, 222 – maison, voir adresses, rue de l’Hôtel-de-Ville 2-4 – Guillaume, 220 – Jean, cordonnier, 220, 225 – Mermet, 217, 220
- Pajot/Payot, Jacques, charpentier, 170
- Papegay, tir au/jeu de la Fleur, 320, 462 (n. 184)
- Paris, 60, 67, 200, 223
- Paroli, André/Andrea, maçon, 236, 254
- Paroli & Nicola, entrepreneurs, 71
- Parqueterie et Menuiserie, Bassecourt, 79
- Patrizio & Pellarin, mosaïstes, Genève, 78, 259
- Paul – Joseph, couvreur, 175 – Lucien (1845-1927), serrurier, 236, 251
- Pautre (voir aussi Beauty) – famille, 413, 467 (n. 8) – François, 423 – Roger, géomètre, 26, 92, 94
- Pavid, Jean-Albert (1740-1776), potier de terre d’Yverdon, 128, 140, 206, 209*, 229*, 383, 422, 423
- Pavillar, famille, 413
- Pavillon, François et Michèle, enfants de Claude, 336
- Payer, Alois (1878-1960), atelier d’art sacré (Payer & Wipplinger), 74*, 82
- Payerne, châtellenie savoyarde, 280
- Payerne (VD), ville, 23, 27, 41, 42, 71, 78, 109, 170, 173, 202, 240, 258, 259, 270, 406, 412, 443 (n. 63), 444 (n. 22)
banneret sculpté, 447 (n. 30)
église clunisienne – chapelle Grailly, 204, 440 – clocher, 204
- Payerne, Conon de, dit de Porta, 263
- Pays de Galles, 461 (n. 135)
- Pays-Bas espagnols, 421
- Paysans, guerre des (1653-1656), 108, 120, 218, 290, 316
- Pêche, pêcheurs, 25, 31, 43, 183*, 242, 305*, 396, 402, 413, 423, 429, 432, 439
- Peintres : voir Balanche-Richard ; Berti ; Besson ; Blailé ; Blanc ; Bouvier ; Cesa ; Chasseur ; Cocchi ; Collombi ; Cort ; Crolot ; Dietrich ; Dobbelaere ; Enneveux & Bonnet ; Faravel ; Felbaum ; Ferreri ; Fleckner ; Fréchet ; Fries ; Ganton ; Garcia ; Glauner ; Hoffleter ; Hörttner ; Jourdin ; Kaiser ; Laeg ; Lache ; Landerset ; Locher ; Marmy ; Mirande ; Mondydier ; Neumann ; Novelles ; Nüscheler ; Offleter ; Richard ; Rolbelis ; Rott ; Sautter ; Schmid ; Schorderet ; Seghers ; Sidler ; Strawinsky ; Stürmle ; Titien ; Truffin ; Viglino ; Weck ; Wisshack ; Yoki ; Zens
- Pellet – moulin, voir adresses, rte de la Scie 16
- Pelot, Anne-Françoise, restauratrice d’art, 439, 470 (n. 74)
- Peney, Antoine de (vers 1446-1480), sculpteur, de Fribourg, 171
- Pensionnat/institut, 55 – Auguste Monnerat, voir adresses, rte d’Yverdon 3 – des jésuites voir pl. de l’Hôpital 1 – de La Corbière, voir ch. de La Corbière 3 – Renevey, voir Grand-Rue 48 – du Sacré-Cœur, voir ch. du Sacré-Cœur 2 – Saint-Joseph, voir rte d’Yverdon 26-28 – Stavia I, voir rte d’Yverdon 44 – Stavia II, voir av. de la Gare 103
- Perillod, Mermet – maison de, voir adresses, rue du Musée 18
- Périsset – famille, 212 – menuiserie, voir adresses, rte d’Yverdon 27 – Célestin (1918-1951), menuisier, 56 – Louis, 213 – Mermet, 157, 165 – Michel, menuisier, 56
- Pernet, Humbert, maçon, 217
- Pernot, Daniel, vitrier de La Sagne (NE), 355
- Perret – maison, voir adresses, rte de la Chapelle 5 – Jean-Joseph, 66 – Petter, 69
- Perrier – famille, 70, 401*, 446 (n. 153) – maison, voir adresses, Grand-Rue 25 – maison de plaisance, voir rte d’Yverdon 10 – manufacture, voir pl. de l’Hôpital 1 – Charles-Louis, 77 – Dominique, capitaine, 234, 408 – (François)-Dominique-Angélique (-du Cotterd), 228, 263, 405, 407, 408, 410*, 457 (n. 370) – François, conseiller et gouverneur, 405 – François, officier au service de Naples, 85 – François-Dominique, colonel, 52, 70 – François-Joseph, 331* – Jacques, 263, 405 – Henri, commissaire arpenteur/géomètre, 22 – Laurent, 436 – Louis, 386 – Nicolas, 405 – Philippe-Joseph, 457 (n. 370)
- Perrin – frères, maçons de Neuchâtel, 106, 117 – David 106, 114, 316, 335 – Jacques, 106, 114, 316, 335 – Jonas, 106, 114, 316, 335 – Samuel, 106
- Perronet, Humbert, maçon, 109, 169
- Persévérance, société de musique, 377
- Peseux, Claude, menuisier/ébéniste, sculpteur, 67
- Peste, 66, 184, 392
- Petit, dépôts, place de la Gare 5, 53*
- Petit, Florentin, 52, 55
- Petite Glâne, rivière, 50, 442 (n. 46), 443 (n. 63)
- Petites Crosettes 6, La Chaux-de-Fonds, ferme, 449 (n. 60)
- Petitpierre, Hugo (1877-1967), architecte et entrepreneur à Morat, 73, 267
- Pettolaz, François-Ignace, édile/Baumeister, 288
- Petworth (GB)
château, 187
- Peupliers, 321 – d’Italie, 38, 39*, 101*
- Peutinger, table de, 27
- Pfefferlé, Jean-Pierre, 451 (n. 27)
- Phalsbourg (F-Dst Moselle), 175
- Picherin, Nicolas, 405
- Pichonnet, Pierre, 392
- Pictet, Jaquet, 270
- Pierre, prêtre d’Estavayer, 211
- Pilier/mesure de l’aune, 37, 218, 220
- Pilier public, 218, 219
- Pillonel – carriers, 40 – moulin, voir adresses, ch. du Moulin 2 – Anthonin, commissaire-arpenteur, 403 – Antoine (1549-1570), de Seiry,

- paveur, 42, 330 – Christophe (1670-1717), de Bollion, charpentier, 69, 206, 344, 350, 355, 357* – Claude, carrier, 360 – Claude, carrier et brasseur, 40, 66, 249, 266, 392-393, 467 (n. 298) – Fernand, carrier, 375* – Gustave, géomètre, 50 – Jean, 384* – Jean-Baptiste, charpentier, 324 – Joseph, 467 (n. 298) – Laurent, conseiller, 174 – Pierre, maçon, 253 – Pierre, maréchal ferrant, 467 (n. 298)
- Pilori/carcan/tourniquet, 35, 37, 39, 218, 220
- Pisciculture, 433*
- Pitet, Claude, carrier de Concise, 144
- Pittet, Gérard, 414
- Places – des Bastians, 92, 100, 258, 259, 262, 263*, 331 – de Chenaux, 90*, 106, 108, 271*, 275, 277, 280*, 298, 318, 320-321 – du Cimetière, 116*, 254 – de l'Église, 152, 217, 219, 234 – du Midi, 52, 56*, 68, 263 – de Moudon, 22*, 25, 28, 37*, 95, 124, 125, 134, 136, 140*, 141, 142-144, 145, 392, 396, 397*, 398, 413, 423 – Saint-Claude, 68, 270, 277, 313-317, 318
- Platanes, 317, 321
- Pluma, Humbert (1425-1467), charpentier, 167, 168, 244
- Poêle en faïence, voir fourneau
- Poids public – place du Midi, 52, 53*, 56, 320 – rue des Granges 5, 320
- Polent, Claude, maçon, 40
- Pologne, 363
- Pont, Etienne de – maison de, 255, 257
- Pont, Jean de, notaire, 362
- Pont, Pierre du, 404*
- Pontarlier (F-D^{pt} Doubs), 44, 184, 363
- Pontherose, de, alias des Gras – famille, 127, 182, 204, 414, 428, 437, 453 (n. 131), 468 (n. 101) – maison, voir adresses, Grand-rue 48 – François, seigneur de Rueyres, 127, 449 (n. 23) – Gérard, 414 – Hans-Ulrich, seigneur de Rueyres, 248 – Jacques, chanoine de Neuchâtel, 437 – Jacques-Joseph, 414 – Nicolas, 414 – Pierre, lieutenant d'Humbert le Bâtard, 93, 96, 164, 281, 283, 310, 400, 414, 416, 419, 447 (n. 19)
- Pontius, Paul (1603-1685), graveur, 187
- Ponts – des Banquetaz, 251 – Morens, 27, 66 – Outrepont/des boucheries, 149*, 152, 248, 249*, 259 – des Pontherose, 426 – du ruz Beaufré, 39*, 42, 338
- Ponts-de-Martel (NE), 99
- Porcelet – villa, voir adresses, rte d'Yverdon 26 – Arthur, 59 – Louis, pharmacien, 56, 59 – Maximin, 463 (n. 25)
- Ports – généralités, 400 – actuel, 26, 51*, 251, 433-434 – des Assenti puis Grand Port, 397*, 400, 415, 426, 427*, 428*, 430 – des Chambrettes, 397*, 398, 401-402, 405, 406*, 407*, 415*, 420 – de l'école puis petit port, 38*, 396, 397, 398, 399, 401, 403, 404*, 405, 406* – fermé de 1857-1879, 31, 51*, 109, 398, 402-403, 413, 433 – Grand Port puis de la Thiolleyre, 400, 415, 426, 427*, 428*, 432, 448 (n. 7) – de la Rochette, 295, 397*, 398, 401*, 412 – du « ruz des Moulins », 397*, 401-402, 415*, 420
- Potiers de terre voir Lichtenstein; Helfer; Pavid; Rapin; Stern
- Pourieux, Hyppolite – maison de, 252*
- Pourtalès, Henri de, 62
- Pourtalès-Gorgier, Anne-Marie, 62, 63, 64*, 364
- Pradervand, Brigitte, 466 (n. 235)
- Praroman – Elisabeth de, née Estavayer, 377, 379* – Joseph-(Béat-Nicolas-Louis) de, 263, 331* – Nicolas de, 377
- Prêtre, père & fils, horlogers, Rosureux, 176*, 201
- Prestre, Jean, maçon et architecte, 168, 218
- Prisons, 114, 134*, 136, 284, 286, 287*, 289, 292, 301, 380 – de l'hôpital, 256
- Psautier, Bovon, chanoine de Lausanne, 340
- Prusse, roi de, 31
- Puits – du château de Chenaux, 90*, voir aussi château de Chenaux, courette du puits – des Dominicaines, 90* – de Motte-châtel, 90*
- Pulfer, Jean, aubergiste, 266
- Python, Georges (1856-1927), conseiller d'Etat, 71, 75
- Q**
- Quilles, jeu de, 143, 246*, 268, 320
- Quoniam, alias de la Cour – maison, voir adresses, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 – Jean, 314 – Nicod, 116, 228
- R**
- Rabessière, Girard, curé d'Estavayer, 206
- Raemy, Pierre de, préfet, 240
- Raffi, maison, mobilier religieux, Paris, 200
- Ragozzi, Jean, stucateur, 174, 175*, 181, 182, 183*, 196
- Rahn, Johann Rudolph (1841-1912), historien de l'art, 203, 204, 287*
- Ramalet – famille, 413 – Humbert, 404*, 427
- Rapin, Jean-Samuel, potier de terre, 140
- Rédemptoristes, ordre des, 199, 440, 441
- Regli, Maria Aniceta (1856-1939), 75
- Reichler, Jean, 467 (n. 37)
- Reliere, voir Alliez
- Remaufens, 262
- Renaud – David, fondeur de Neuchâtel, 129 – Jonas, maçon du Locle, 315
- Renevey – Alphonse, 415, 417 – Basile, horloger, 201
- Réservoir – de Bellevue, 92, 93 – de la Croix de Pierre, voir adresses, ch. du Château d'eau 1
- Restauroute de la Rose de la Broye, 40
- Rey – famille, 215* – grange (de François), voir adresses, rue du Camus 2-4 – maison (d'Etienne), voir rues du Four 32/Musée 15 – maison de Joseph, puis Dietrich, voir imp. de Motte-Châtel 7 – Béat-Henri, 428 – Elisabeth, 226 – Etienne, 322 – Ferdinand, négociant, 71 – François, 324 – François, conseiller et gouverneur, 428, 435, 436 – François, docteur en médecine, hospitalier, 256 – François-Nicolas, 428 – Henri, juge, 428 – Joseph, conseiller, 125*, 145 – Marie-Madeleine, prieure des dominicaines, 343, 353 – Nicolas, épicier, 222
- Reyff – Catherine, 454 (n. 188) – Jean-François, sculpteur et architecte (1614-1673), 179*, 184, 186, 187*, 188, 453 (n. 151)
- Reymond – entrepreneurs, 175 – maçons de Montalchez, 120 – maison, voir adresses, rue Saint-Laurent 5 – Etienne (1658-1708), maçon, 120, 137, 173, 210, 452 (n. 102), 455 (n. 278) – François (1623-1663), maçon, 120, 452 (n. 102) – Pierre (1651-1697), maçon, 120, 137, 173, 210, 452 (n. 102), 455 (n. 278)
- Rhône, 23
- Richard – peintresses, 361 – Gertrude, peintresse, 361, 363*
- Richard, Pierre, cordonnier, 331*
- Ried bei Kerzers, école primaire, 445 (n. 109)
- Rimaz – forge, voir adresses, pl. du Cimetière – maison, voir cité de la Rosière 2 – Jean-Baptiste, forgeron, 52
- Riol, François (1763-1772), sculpteur, 194, 194*
- Ritter, Guillaume (1835-1912), ingénieur, 92
- Ritz, Rodolphe, meunier, 263
- Rive, grande, faubourg/quartier de, 22*, 25*, 26, 31, 41, 104, 108, 119, 120, 153, 253, 396, 400, 416, 419, 421, 426-431, 442 (n. 40)
- Rive, petite, faubourg/quartier de, 22*, 25*, 31, 104, 125, 142, 143, 194, 261, 295, 396-400, 432, 442 (n. 40)
- Roberty, Mathilde, 62
- Rochat, Claude, 456 (n. 295)
- Rochat/Roschet, Pierre, serrurier de Lausanne, 138, 171, 198, 199*
- Rochefort (NE), 27, 166
- Rochejean (F-D^{pt} Doubs), 198
- Rochemard sous Seiry, carrière de grès coquillier, 399*
- Rodolphe, orfèvre, 202
- Rodolphe, serrurier, 179*, 180
- Roget, Maurice, taillandier, 263
- Rognon, Pierre (1570-1602), charpentier, 173, 236
- Roguet – famille, 436 – Antoine, 181* – Isabelle, épouse de Laurent Gardian, 317 – Jaquet, pêcheur, 423
- Rolbelis, J., peintre, 362
- Rolet, Nicod, 259 – maison de, voir adresses, rue de la Gare, maison Dietrich
- Roll, von, fonderie, 92
- Rolle (VD), château, 450 (n. 96)
- Romainmôtier dit Lombard, Jean de, 330
- Rome, 184, 201, 242, 243*
- églises – Saint-Alphonse de Liguori, 199 – Saint-Sixte-le-Vieux, 361*
- Romont, 29, 117, 127, 169, 189, 279, 281, 283, 372, 402, 436, 437, 441, 452 (n. 83) collégiale, 156 – clocher, 204 – stalles, 191, 453 (n. 158)
- Fille-Dieu, couvent de cisterciennes, 359
- tour à Boyer, 86
- Romy, Georges, architecte, 128, 226, 261*, 467 (n. 29)
- Rosé, 402
- Rosey – Etienne, maçon, 169
- Rossens, église, 63
- Rosset, Georges, architecte, voir Matthey & Rosset
- Rossier, André-Joseph (1647-1715), architecte, 355, 365
- Rossilon, Jean de (1295-1341), évêque de Lausanne, 255

- Rosureux (F-D^{pt} Doubs), 176*, 201
- Rott, Hans (1467-1508), peintre, 299
- Roulin – Abraham, charpentier, 117 – Emmanuel (†1824), 64 – Jean-Joseph, 64 – Jean-Laurent, 64 – Marcel, 410
- Roussel, NN., sculpteur, 196
- Route de Bollion-Murist, 41, 65
- Route de Châtillon, 27, 50, 53*
- Route de Font (actuelle rue de la Gare), 41*, 68, 116, 234, 243, 248, 251, 253, 254, 255, 258, 260, 274
- Route de Frasses-Cugy, 57, 58, 59, 65, 444 (n. 22)
- Route de Grandcour, 26, 32, 41, 42, 58, 59, 68, 70, 112, 270, 273, 275, 328, 444 (n. 60)
- Route de Lully, 59
- Route de Montbrelloz, 66
- Route de Montet, 57, 65
- Route de Payerme, 27, 32, 39*, 41, 42, 57, 58, 66, 67, 68, 90, 109, 112, 151*, 328, 332, 341, 345
- Route Saint-Pierre/ancienne route de Font-Yverdon, 27, 42, 50, 52, 53*, 72, 116, 248, 249*, 253
- Route d'Yverdon/nouvelle route de Font, 52, 53*, 68, 69*, 249*
- Rovasenda (I), château, 313
- Ruedi, Gottfried, architecte, 319
- Rüetschi AG, Hermann, fonderie, Aarau, 267
- Rueyres-les-Prés, 27, 32, 50, 442 (n. 46)
- Rueyres – maison des seigneurs de, voir adresses, imp. Motte-Châtel 11 – seigneurs de, 127, 130, 131*, 132*, 133*, 248, 450 (n. 66), 472
- Ruffener, Christian, 42, 403
- Ruffiner – Jacques/Jacob (1500-1530), maçon et tailleur de pierre, 130, 133, 171, 172*, 235, 237 – Pierre/Peter (1500-1527), maçon et tailleur de pierre, 171, 172*, 204
- Ruisseau du Bainoz, 65
- Ruisseau/ruz Beaufré, 22*, 25, 26, 39*, 42, 58, 66, 97, 328, 329*, 330, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 341, 342, 343, 344, 346, 366 – pont du, voir pont
- Ruisseau/ruz de la Chapelle, 27
- Ruisseau/chute du Critet, 119, 254, 263, 426, 432, 444 (n. 2), 458 (n. 18)
- Ruisseau du « Lavacuz », 60, 64
- Ruisseau/ruz/canal des Moulins, 22*, 25, 26, 27, 50, 90, 90*, 93, 97, 100, 108, 148, 150*, 152, 153*, 234, 235, 237, 243, 248, 249*, 250*, 251-254, 255, 258, 259, 260*, 261, 263, 265, 328, 329*, 330, 332, 337, 396, 397*, 401, 402, 414, 415*, 420*, 426, 434, 458 (n. 18)
- Ruisseau/canal/fossé du Merdasson, 95, 125, 148, 149*, 150*, 153*, 154, 208, 274, 313, 315, 321, 323, 335, 387
- Ruisseau/ruz du Vuaz, 53*, 100, 101
- Ruprecht, Jean, 406
- Ruscho, Jean, maçon, 109
- S**
- Sacré Cœur de Jésus, sœurs du 223 – voir Iconographie religieuse
- Saint-Amant, Pierre de (1745-1781), carrier, 98
- Saint-Aubin (en Vully) (FR), 240, 461 (n. 170) – seigneurs de, 90, 92, 329*, 354, 385, 392, 466 (n. 246)
- Saint-Aubin (NE), 128, 377
- Saint-Blaise (NE), 170, 455 (n. 255) carrières, 372 « Maison neuve », 465 (n. 191) temple, 359, 455 (n. 255)
- Saint-Claude (F-D^{pt} Jura), église abbatiale, 204
- Saint-Joseph, salle, voir adresses, Grand-Rue 9
- Saint-Laurent – voir église paroissiale Saint-Laurent – fête de la, 145, 320
- Saint-Martin, confrérie, 183* – donzels de, 27, 152, 227, 229, 376 – grande maison murée, voir adresses, rue de l'Hôtel-de-Ville 8 – maison, voir Grand-Rue 25 – porte de, voir enceinte – portail nord de, voir église paroissiale Saint-Laurent – Nicolas, 211 – Pierre de, 375 – Rodolphe de, 375
- Saint-Martin-du-Chêne (VD), 376
- Saint-Sixte-le-Vieux, Rome, 361*
- Saint-Triphon (VD), calcaire noir de, 70, 438
- Salins(-les-Bains) (F-D^{pt} Jura), 29, 171, 280, 284, 403, 421, 460 (n. 64) Salines/sel de, 398, 403, 421
- Sallin, Ernest, entrepreneur de Villaz-Saint-Pierre, 325
- Saluces, Georges (1414-1461), 452 (n. 53)
- Sansonens – François (1847-1865), charpentier, 403 – Nicolas, 389, 384*
- Sansoucy, voir Dorberc
- Sarrasin, Alexandre (1895-1976), ingénieur civil, 447 (n. 66)
- Sattler, Edouard, architecte, 292
- Sauges, Guillaume de, cordonnier – maison de, voir adresses, imp. de Motte-Châtel 17 – forge, voir rue du Musée 1
- Saut-de-la-Pucelle, 60, 61, 444 (n. 59)
- Sautiaux, moulin, voir adresses, rte de Lully 19
- Sautter, Joseph (vers 1710/20-1781), peintre, 194
- Savary, Edouard & Perrin, Arnold, entreprise générale de Payerme, 259
- Savoie, comtes puis ducs de/famille, 28, 29, 33, 34, 35, 57, 167, 170, 189, 192, 230, 280, 284, 283, 314*, 412, 447 (n. 36), 463 (n. 51) – château, voir château de Renaud V d'Estavayer puis de Savoie – hôtel particulier/maison (d'Humbert), voir adresses, rue du Musée 11-13 – petite maison (d'Humbert), voir Grand-Rue 43 – Amédée V (vers 1252/1253-1323), 279, 280 – Amédée VI (1334-1383), 336 – Amédée VIII, 29, 41, 230, 244, 278, 281, 311, 336, 383 – Amédée IX, 230 – Amédée de Piémont, 451 (n. 8), 456 (n. 312) – Charles III, duc de (1486-1553), 39* – Humbert le Bâtard (vers 1377-1443), 29, 41, 43, 51*, 64, 96, 99, 109, 111, 112, 149*, 157, 171, 244, 245, 277, 278, 281, 282, 283, 284, 285, 290, 293, 295, 297, 299, 300*, 301*, 310*, 311*, 313, 317, 318, 329*, 336, 353, 354, 358*, 359*, 360, 364*, 383, 384*, 384, 391, 414, 432, 444 (n. 60), 448 (n. 7), 460 (n. 45, 47), 464 (n. 157), 466 (n. 287, 291) – Louis, 230, 385 – Philippe (1207-1285), 279 – Pierre (vers 1203-1268), 28, 279, 310
- Savoie, coseigneurie de, 29, 30, 230, 283, 383, 386 – châtelain, 230, 280, 336, 386
- Savoie, Etats de, 20, 191
- Savoie-Vaud, Louis de (ap. 1253-1302), 279, 280, 336
- Saxe, 363
- Schaeffer, Henri, menuisier, 218
- Schellinger, Antoine (1761-1790), serrurier, 143*, 144, 173, 184*, 232, 371, 415
- Schmid – Alfred A. (1920-2004), 293, 461 (n. 111) – Henri, tonnelier, 325 – Jean-Pierre, dit Lermite (1920-1977), peintre, 63 – Otto (1873-1957), architecte, 292, 303
- Schmutz, NN., 469 (n. 36)
- Schönenbühl, Nicolas (1600-1668), facteur d'orgues, 198, 199*
- Schorderet – Bernard (1918-2011), peintre, sculpteur de Fribourg, 363 – Jean-Paul, campaniste, 455 (n. 231)
- Schröder, Jacob, orfèvre (1668-1693), 202, 203, 455 (n. 239)
- Schröter, Peter, édile de l'Etat de Fribourg, 113, 300 – Reine, prieure des dominicaines, 364
- Sculpteurs : voir Baud ; Bérard ; Bochier ; Boisseau ; Bugnon ; Burla ; Burnoz ; Burritaz ; Claraz ; Dodane ; Feuillat ; Fréchet ; Funk ; Geiler ; Gieng ; Gilet ; Guelpa ; Jeunet ; Huber ; Kaelin ; Karl ; Kessler ; Maître de Romainmôtier ; Marmier ; Martinetti ; Morhardt ; Murisier ; Nègri ; Peney ; Peseux ; Reyff ; Riol ; Roussel ; Schorderet ; Sire ; Truffin ; Villet ; Vuarser ; Wenceslaus ; Zens
- Seghers, Gérard (1591-1651), peintre, 187
- Seiry, 40, 41, 58, 101, 165, 330, 399*, 459 (n. 67) – carrières de, 223, 261, 375*, 392, 460 (n. 96)
- Sénéchal, Agnelette, 255
- Sentier de Font, 53*, 68, 69, 70, 249*
- Serniet – famille, frères, maçons, 113, 117 – Christe (1583-1630), maçon, 40, 106, 119, 238, 253, 259, 260*, 277, 316, 430 – Claude (1579-1580), maçon, 310 – Guillaume (1583-1629), maçon, 106, 119, 238, 253, 259, 260*, 277, 316, 430
- Serrières (NE), temple, 464 (n. 133)
- Serruriers : voir Arnoux ; Berruë ; Bolle ; Broye ; Delex ; Ecoffey ; Lenweiter ; Liardet ; Michel ; Paul ; Rochat ; Rodolphe ; Schellinger ; Tâche ; Tilliet ; Tuppin ; Vautherin
- Sers, Janin de, maçon-carronnier, 164, 283, 298, 311
- Servent/Silvant, famille, 234, 457 (n. 395) – maison, voir adresses, rue de l'Hôtel-de-Ville 7 – Antoine I, 457 (n. 395) – Antoine II, tanneur, 234 – Antoine III, commerçant, châtelain, 234, 450 (n. 77), 457 (n. 394) – Jean, conseiller, charpentier et tonnelier, 405 – Lucie, 234
- Service des biens culturels, Fribourg, 20
- Sévaz, 27, 32, 34, 57, 58*, 64, 65, 323, 444 (n. 22)
- Sévrier (F-D^{pt} Haute-Savoie), 201

Siauboz, Agnel, 404*
Sidler, Nicolas-Charles (1715-1742), peintre, 181, 322*, 323
Sigiboldides, famille, 27
Silenen, Jost de (entre 1435 et 1445-1498), évêque de Sion, 203
Siméon, marchand de fer, 70
Sion (VS), 203 – évêque de, 203
Sire, Blaise (vers 1666-1744), sculpteur-doreur, 184*, 186, 187, 355, 356, 360
SOBA, voir adresses, pl. de la Gare 5
Société des bateaux à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat, 433
Société neuchâteloise de secours pour les protestants disséminés, 267
Soleure, 30, 174, 196, 202, 402, 442 (n. 41), 465 (n. 227)
Sonvillier (BE), Grande Coronelle, 449 (n. 60)
Sorel, ciment, 78
Sources d'eau potable, 90-93 – de Bel-Air, 90, 92 – du Bugnon, 90 – de Châbles, 92, 95 – de la Chinaleta, 95 – des Corbes, 92, 100 – de la Dimière, 90*, 148, 322, 333, 447 (n. 56) – des eaux du lac, 92 – des Etangs, 90
Spielmann, Rodolphe (1877-1931), architecte de Payerne, 71
Stäffis am See, 27, 37*
Stajessi, Paul, constructeur d'autels, 186
Stanchéris, Henri (1931-1951), entrepreneur, 119
Stands de tir, 125*, 144, 145, 281*, 451 (n. 132)
Stans (NW), 194
Station de pompage des eaux du lac, av. du Débarcadère 3, 90*, 93
Station d'épuration des eaux usées, ch. des Lacustres 123, 90*, 93, 95
Stavia, école/pensionnat/institut, 31, 55, 73, 85 – Stavia I, voir adresses, rte d'Yverdon 44 – Stavia II, voir av. de la Gare 103
Steiner, Clemens (?), architecte, 77
Stern, Rudolf, potier de terre, 435*, 436
Strawinsky, Théodore (1907-1989), peintre, 410
Stricker, Jean, maison, 92
Strub, Marcel (1916-1969), 361
Studer, Arthur, ingénieur civil, 92
Stürmle, Victor (1865-1927), peintre et architecte, 75, 78, 81*, 82, 83, 84, 446 (n. 134, 135, 148)
Styles : – Art nouveau, 81, 83 – Arts and Crafts, 81*, 83, 362 – baroque du Vorarlberg, 411 – éclectique, 52, 55, 63, 68, 73, 84, 87, 145, 412 – Empire, 373, 383 – flamboyant, 157, 164*, 171*, 177, 191, 202, 203, 204, 205, 428, 439 – gothique tardif régional, 86, 164*, 204 – Heimatstil, 74, 325 – historiciste, 68, 86, 183 – Louis XIV, 140, 393 – Louis XV, 140, 173, 196, 198, 209, 216, 216*, 224, 230, 232, 254*, 306, 371, 383, 415, 423 – Louis XVI, 436 – maniériste, 73, 193, 352, 372, 374 – néoclassique, 56, 71, 74, 86, 87, 164*, 181, 197, 200, 242, 261*, 266, 374, 390, 411, 417, 436 – néogothique, 31, 66*, 67, 78, 84, 138, 145, 164*, 175, 176, 181, 199, 200, 201*, 330, 350, 353, 357, 362, 453 (n. 115, 127) – néomaniériste, 199 – premier

classicisme neuchâtelois, 210, 222, 224, 228, 366 – rayonnant, 156, 157, 165*, 207 – Régence, 196 – Renaissance, 85, 191, 233, 346, 359, 361, 381 – rocaille/rococo, 182, 183*, 194, 226, 305, 306 – saint-sulpicien, 200, 357
Süess-Naegeli, Heinrich Rudolf, verrier de Zurich, 267
Sulzer, maison, 92

T

Tâche – tanneries (de Pierre-Joseph), voir adresses, pl. des Bastians 1 – Alfred, confiseur, 120 – Jean-Joseph, serrurier, 240 – Pierre-Joseph, de Remaufens, tanneur, 249*, 262
Tagniez, Nicolas, 386, 466 (n. 268)
Tanneries, 53*, 97, 98, 241, 234, 249*, 250, 251, 252*, 253, 254, 259, 261, 330, 331, 332, 335, 366, 368*, 372*, 457 (n. 395) – de Pierre-Joseph Tâche, voir adresses, pl. des Bastians 1
Tanneur, 98, 234; voir Bourdilloud; Gardian; Guinchard; Maczon; Neip; Servent/Silvant; Tâche; Tanneries
Tapeir, grange, voir adresses, ch. de La Corbière 1
Tardy – famille, 386 – maison, voir adresses, rue de la Rochette 1 – Louis, marchand, 421, 423 – Marie-Elisabeth, 421
Tardy, moulin, 50, 53*
Tavel, 240
Téléski-nautique, 32
Télégraphe, bureau, 43, 259, 377
Temple protestant/réformé, voir adresses, imp. du Temple 8
Ténevières, 26, 95
Territet (VD), 259
Théâtre, 53*, 72, 76*, 78, 79, 85, 143, 257, 375 – voir adresses, rue de la Gare 1 et rte de la Gare 26, ch. des Autrichiens 15
Théraulaz, Alphonse (1840-1921), directeur des travaux publics de l'Etat, 434, 469 (n. 34)
Thiébaud, Jonas (1695-1769), médailleur, 437*, 438
Thielle, La, rivière, 23
Thionville (F-D^{pt} Moselle), 343
Tholes, plateau des, 148, 150, 150*, 151*, 220, 451 (n. 4), 456 (n. 332)
Thonon (F-D^{pt} Haute-Savoie), 157, 384
Thorin, famille, 413
Thurler, Louis (1856-1936), médecin et écrivain, 73, 119, 370, 435
Tilliet, Claude, serrurier de Romont, 189
Titien, peintre (1488-1576), 187
Tondu – charpentiers, 99 – Claude le (1527-1561), charpentier, 92, 235, 309, 336, 460 (n. 78), 462 (n. 194), 463 (n. 40) – Laurent (1560-1592), 315 – Pierre (1554-1571), maçon et charpentier, 330, 336, 463 (n. 40)
Torche, Isidore, menuisier-ébéniste, 249*, 292
Tourne, col de la (NE), 166
Trabucheri, Dominique, de Chieri (I), maçon/carronnier, ingénieur, 282, 283, 311
Tracley – Jacques, 413 – Jean (1431-1444), maçon, 255 – Pierre (1442-1450), maçon, 165
Trente, concile de, 353, 419
Trente Ans, guerre de, 300

Trey – famille de, 209
Treytorrens (VD) – village, 230 – seigneurie, 230, 231
Treytorrens – famille/donzels, 230, 235 – maison, voir adresses, rue de l'Hôtel-de-Ville 10 – François I, 230, 231 – François II (1456-1510), 230, 231, 233 – Jean de, donzel, conseiller, châtelain pour le duc de Savoie, 109, 117, 167, 230
Truffin – famille, 216, 248, 367, 376 – grange (de Jacques), 368* – maisons, voir rue de la Gare 4-sud à rue de la Gare 10, Grand-Rue 36 – Antoine, sculpteur et peintre, 145 – Guillaume, 386, 389, 466 (n. 268) – Henri-François, 376 – Jaquette, 222 – Vuillelme, 181* – Zacharie, 317, 389
Tuileries/Tuilières – de Bevaix, 41, 283 – Bussigny (VD), 293 – communale du Grand-Port, voir adresses, rue de la Thiolleyres 19 – de Cortailod, 41 – de Donneloye, 41 – de Fétigny, 41 – de Grandson, 41 – d'Humbert le bâtard, 41, 51*, 64, 282, 284, 444 (n. 60) – de Jean Chaton, voir rte de Frasses 50 – de Payerne, 41 – d'Yverdon, 41
Tuileries-de-Grandson (VD), 41, 117, 173
Tuppin – Claude, serrurier, 171 – Laurent 343, 344, 346*
Turin (I), 20

U

Uetikon am See (ZH), 197
Ursulines, 222, 223 – d'Auxonne (F-D^{pt} Côte d'Or), 457 (n. 350) – de Clairval (F-D^{pt} Doubs), 457 (n. 350)

V

Val de Travers (NE), 30, 181*, 343, 345, 377, 420
Vallon, 27, 92, 446 (n. 13)
Valsesia (I), 171
Vaquerons, Jean, fondeur de cloches, 201
Vauban, 68
Vaud, Pays de, 29, 30, 31, 116, 119, 170, 171, 181, 204, 243, 280, 284, 299, 310, 320, 336, 340, 353, 463 (n. 51)
Vaudaux – famille, 53* – grange (de Louis), voir adresses, rue du Camus 2-4 – clos, voir rte Saint-Pierre 7 – Louis, 324, 325 – Marie-Joséphine, 86 – Pierre, négociant, 86
Vauderens, 197
Vaulet, Aymery, maçon/tailleur de pierre, 164, 165
Vaumarcuz (NE), 189
Vauterin, NN., fondeur de cloches de Fribourg, 201
Vautherin, Auguste (1917-1951), serrurier-appareilleur, 93
Vaux-lès-Saint-Claude (F-D^{pt} Jura), 66
Vavre, Guillaume, maçon de Boudry, 142
Veillard, vallon de (NE), carrière, 164
Venise, église Santa Maria Assunta, 187
Verdière, voir forêt
Verdon, NN., charpentier, 433
Vernay, 32, 33*
Verrey, Henri (1852-1928), architecte, 236, 237*
Vevey (VD) – église Saint-Martin, 204 – musée historique, 203

Vevey, de - famille, 182, 194, 210, 419, 421, 453 (n. 130), 454 (n. 187), 461 (n. 151), 468 (n. 101) - grange (de Laurent-Béat), voir adresses, rte du Port - maison (d'Alexandre), voir rte du Port - maison (d'Emmanuel), voir Grand-Rue 48 - maison (de Philippe), voir rue de la Rochette 1 - Alexandre, 383, 386 - André, 405 - Antoine, major de ville, 414 - Béat, 208, 446 (n. 13) - Bernard (1895-1983), 468 (n. 99) - Charles de, négociant, 67, 68 - Elisabeth de, 414 - Emmanuel, notaire, 414 - François, gouverneur, 58 - François-Antoine-Joseph, banneret, major de ville, 421, 422 - François-Pierre, lieutenant baillival, 210 - Guillaume, 98 - Henri, médecin, 415 - Jean, 194 - Jean-Baptiste, 194 - Laurent-Béat, 252*, 254* - Lucien, négociant, 386 - Philippe, 412, 414, 421 - Tobie, 194

Vevey-Bussy, de, famille, 210 - maison, voir adresses, rue Saint-Laurent 5 - Georges-Antoine, 210 - Philippe, 206, 207

Vevey-L'Hardy, Hubert de (1897-1984), 22, 468 (n. 99)

Vicarino, commerçants à Fribourg, 73

Vienne (F-D^{pt} Isère), 27

Vieux bourg, 25, 124, 125, 126, 135, 148-150, 151*, 211, 449 (n. 10), 451 (n. 5)

Viglino, Bernard (*1924), peintre, 410

Villarepos, cure, 450 (n. 97)

Villars, Jean de, fondateur de cloches, 201

Villaz-Saint-Pierre, 325

Villerot - Alphonse, commerçant, 222 - Marcel, commerçant, 222

Villmergen, 1^{re} guerre de, 120

Violare, Pierre (1485-1528), charpentier, 170

Violet, Louis, tuilier, 443

Vionnet, Michel, 43

Visperterminen, orgue de la chapelle, 454 (n. 211)

Vitrail, 63, 82, 83*, 85, 183, 184, 264, 267, 362, 363, 364, 365, 410, 440, 441, 452 (n. 83)

Vitznau (LU), 81*

Voeffray, Edmond, 454 (n. 166)

Vogel-Müller, entreprise de métallurgie, voir adresses, pl. de la Gare 7

Volery, Gérard, maçon, 164, 165, 255

Vorarlberg, 411

Vuarnia, Claude, maçon de Bevaix, 256

Vuarser, Mattelin (1507-1526), sculpteur, 188*, 189, 191*

Vucheret - famille, 98 - maison, voir adresses, rue du Musée - Gérard, cordonnier, 366 - Isabelle, 98 - Jaquet, conseiller et gouverneur, 98, 277 - Jaquet, cordonnier, 366, 368*, 372*

Vuidepot, Jacques, fontenier, 100, 101

Vuisternens-devant-Romont, 452 (n. 53)

Vuillemin, famille, 194, 228, 396, 405, 457 (n. 368) - maison, voir adresses, rue de la Rochette 1 - Antoine, châtelain du Val de Travers, 420 - Claude, négociant, 420, 422 - Jean, charpentier ?, 400, 420 - Perrod, 454 (n. 187) - Priam, notaire, 421

Vuilliamoz, Maurice, charpentier, 235

Vuippens, Rodolphe de, 331*

Vuissens, 28*, 32, 75 - seigneurs de, 124, 216, 222, 455 (n. 275)

Vully, 435

W

Wadsack, Franz, 179*, 451 (n. 27)

Wallier/Valier - famille, 442 (n. 41), 465 (n. 227) - Elisabeth (1593-1634), 30, 37, 192, 193, 377, 378, 465 (n. 209, 220) - François (1558-av. 1616), 181*

Watteville-Joux, Anne de, 438, 440

Wavre, François, architecte (1884-1979), 267

Weck-Boccard, Eugène de (1872-1912), peintre, 113, 242

Weibel, Johann Jacob (1812-1851), architecte, inspecteur des bâtiments de l'Etat, 218, 219, 292, 408*

Weid - Claude von der (1931-1996), ingénieur civil, 95, 402 - François-Pierre von der (1766 -1810), bailli/avoyer d'Estavayer, 120, 284*, 290, 448 (n. 59), 460 (n. 93) - Henri von der, 370 - Jean-Emmanuel, 331*

Wenceslaus (1630-1632), menuisier-sculpteur, 186

Wiesendanger, Raoul, 465 (n. 167)

Wil (ZG), 82

Wild - Jean-Henri, bailli/avoyer d'Estavayer, 113 - Nicolas, bailli/avoyer d'Estavayer, 181*

Willardot, Girard, maison, voir adresses, rue du Camus 10a

Wiplinger, Frantz (1880-1953), atelier d'art sacré (Payer & Wiplinger), 74*, 82

Wissembourg (F-D^{pt} Bas-Rhin), 377

Wisshack, Augustin (vers 1511 - vers 1556), peintre de Schaffhouse, 361, 363*

Wolf-Giusto, Henri, facteur d'orgue, 197

Y

Yoki (Emile Aebischer, dit) (1922-2012), peintre, verrier, 85

Yverdon(-les-Bains) (VD), 22, 25, 27, 31, 32, 41, 52, 92, 93, 111, 128, 140, 166, 170, 171, 172, 206, 209, 217, 229, 230, 258, 261, 279, 284, 350, 357, 378, 383, 421, 423, 432, 433, 452 (n. 61), 467 (n. 37)

château, 279, 284, 296, 297, 310, 323, 460 (n. 71)

église urbaine, 452 (n. 50)

halles, 452 (n. 50)

Hôtel de Ville, 243

porte du faubourg de Gleyres, 283

Yverdon, Jacques d', curé d'Estavayer, 205

Z

Zens, Mathias, peintre et sculpteur (1839-1921), 353*, 356, 357, 360, 361*, 464 (n. 126)

Ziegler, Rudolf (1907-1994), facteur d'orgues, 197, 198

Zotz, Hubert (1875-1960), stucateur, 75*, 82, 83*

Zoug (ZG), 75*, 82, 83*, 181

Zürcher - agriculteurs, 316 - Bernard et Antoine (1905-1931), maçons et entrepreneurs, 70, 93, 106, 120, 249*, 292, 370, 445 (n. 105)

Zurtanner, Jacques, ingénieur, 344

Zurich, 75*, 77, 259, 267 - Moussonstrasse, 446 (n. 157) - Musée national, 194, 446 (n. 157)

Crédits

La provenance de chacune des photographies, de chacun des documents et plans historiques est indiquée dans sa légende.

Les cartes de secteurs ainsi que les plans de quartiers ont été réalisés par Yves Eigenmann, à Fribourg, sur la base de documents fournis par le Service du cadastre et de la géomatique de l'Etat de Fribourg ainsi que l'Office fédéral de topographie. Leur reproduction a été permise avec l'autorisation de ces mêmes entités.

Carte présentant l'état de la collection

Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne 2020

Vignette de couverture

La vignette de couverture représente les armoiries officielles du canton de Fribourg.

Auteur

Daniel de Raemy, licence ès lettres de l'Université de Lausanne (1983), spécialisation en art monumental régional. Thèse sur l'architecture castrale médiévale des anciens Etats de Savoie (2002). Historien des monuments indépendant. Dès 2002, rédacteur des Monuments d'art et d'histoire pour le canton de Fribourg.

20201105

<https://www.gsk.ch/de/repository.html>

<https://ekds.ch/library/book:140>



G S K

Gesellschaft für
Schweizerische Kunstgeschichte

S H A S

Société d'histoire de l'art
en Suisse

S S A S

Società di storia dell'arte
in Svizzera

